



Rapport mondial sur le développement humain 2005

La coopération internationale à la croisée des chemins

L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités



Publié pour le
Programme des
Nations Unies pour
le développement
(PNUD) par :

 **ECONOMICA**

49, rue Héricart, 75015 Paris

Copyright © 2005

Programme des Nations Unies pour le développement

1 UN Plaza, New York, New York, 10017, États-Unis

Tous droits réservés. Il est interdit, sauf accord préalable de l'éditeur, de reproduire le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que se soit, électronique, mécanique, par photocopie ou tout autre moyen.

Publié par ECONOMICA

49, rue Hericart

75015 Paris

France

ISBN 2-7178-5114-3

Maquette et couverture : Grundy & Northedge Information Designers, Londres

Maquette des notices informatives : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Maryland

Composition : Advanced Language Systems International, LLC, Maryland et Multilingual Productions, Incorporated, Washington, DC

Assistance éditoriale : Charlotte Denny, Wellington, Nouvelle-Zélande

Impression : Colorcraft of VA, Inc.

Pour une liste des erreurs ou omissions dans le Rapport mondial sur le développement 2005 trouvées après impression, veuillez visiter notre site à <http://hdr.undp.org>.

Membres de l'équipe chargée de la rédaction du Rapport mondial sur le développement humain 2005

Directeur et Rédacteur en chef :

Kevin Watkins

Equipe rédactionnelle :

Haishan Fu (Directeur des statistiques), Ricardo Fuentes, Arunabha Ghosh, Chiara Giamberardini, Claes Johansson, Christopher Kuonqui, Andrés Montes, David Stewart, Cecilia Ugaz (Chef conseiller en politique) et Shahin Yaqub.

Conseiller statistique : Tom Griffin

Assistance éditoriale : Charlotte Denny

Chef de la production : Marta Jaksona

Rédaction technique et production :

Communications Development
Incorporated

Maquette et couverture : Grundy & Northedge
Information Designers

Maquette des notices informatives : G. Quinn
Information Design

Traduction : Advanced Language Systems
International, LLC, Rockville, Maryland

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (BRMDH)

Le Rapport mondial sur le développement humain est le fruit d'un effort collectif. Les membres du groupe du Rapport national sur le développement humain (GRNDH) ont fourni des commentaires détaillés sur la rédaction et des conseils sur le contenu. Ils ont aussi relié le Rapport à un réseau mondial de recherche dans les pays en voie de développement. L'équipe du GRNDH est dirigée par Sarah Burd-Sharps (Directrice déléguée) et comprend Sharmila Kurukulasuriya, Juan Pablo Mejia, Mary Ann Mwangi et Timothy Scott. L'équipe administrative du BRMDH s'est chargée du travail administratif et comprend Oscar Bernal, Mamaye Gebretsadik et Melissa Hernandez. Les opérations du BRMDH sont dirigées par Yves Sassenrath avec Ana Maria Carvajal. Le travail de terrain et le travail promotionnel sont effectués par Marisol Sanjines et Nena Terrell.

Préface

Ce *Rapport mondial sur le développement humain* est malheureusement le dernier dont j'écrirai le préambule étant donné que je me retire de mes fonctions d'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en août prochain. En arrivant au PNUD en 1999, je déclarai que le *Rapport mondial sur le développement humain* était le joyau de la couronne des efforts intellectuels globaux de l'organisation. Six années et six rapports plus tard, je peux dire avec une certaine fierté qu'il n'a pas perdu de son éclat.

Bâtissant sur les fondations solides posées au cours des dix premières années d'existence du rapport, quand les *Rapports mondiaux sur le développement humain* successifs introduisirent et étoffèrent le concept de développement humain, les rapports ont depuis gagné en force. De l'examen de la meilleure manière d'utiliser les nouvelles technologies au profit des populations riches et des populations pauvres, à la mise en évidence de l'importance essentielle du renforcement des droits de l'homme et de l'ancrage de la démocratie afin de protéger et d'émanciper les populations les plus vulnérables, le *Rapport mondial sur le développement humain* a largement étendu les frontières intellectuelles du développement humain du nouveau millénaire. Ce glissement se reflète de plus en plus dans la pratique par le biais du travail que fournissent le PNUD et ses nombreux partenaires sur le terrain dans tous ces domaines critiques.

Bref, en tant que voix indépendantes et articulées qui, bien que parrainées par le PNUD, ne reflètent pas nécessairement la politique de ce dernier, voire même des Nations unies, les *Rapports mondiaux sur le développement humain* ont gagné au fil des années une réputation mondiale d'excellence bien méritée. Ils ont joué le rôle indispensable de catalyseur pour élaborer des réponses concrètes aux grandes questions de l'époque relatives à la politique de développement. Aujourd'hui, comme le montre bien ce rapport, le plus grand défi que doit relever la communauté du développement—et le monde—consiste à atteindre les

Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, qui se base en grande partie sur les travaux précoces du Projet du Millénaire des Nations Unies, parrainé par le PNUD, a établi un plan d'action détaillé pour la poursuite de chaque objectif. Mais, même si des progrès significatifs ont été accomplis dans de nombreux pays et en direction de nombreux objectifs, il manque, à l'ensemble de la progression, l'essentiel. Plus tôt cette année, au cours de son évaluation, après cinq ans, de la Déclaration du Millénaire, elle aussi reposant fortement sur le rapport final sur le Projet du Millénaire des Nations Unies, le Secrétaire Général des Nations Unies a fixé un programme étendu permettant d'atteindre ces objectifs en partant du consensus de Monterrey de 2002. La pierre angulaire de ce compromis historique réside dans l'engagement pris par les pays en voie de développement à assumer la responsabilité première de leur développement, tandis que les pays industrialisés assurent qu'ils soutiendront le développement de stratégies nationales de développement transparentes, crédibles et adéquatement financées afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Cependant, comme le déclare ce rapport de manière assez convaincante, ce programme ne pourra être un succès que si nous nous attelons à résoudre le problème des goulots d'étranglement qui empêchent le progrès d'avancer au rythme et à l'échelle voulus

en ce qui concerne trois vastes domaines : l'aide, les échanges commerciaux et les conflits. Dans chacun de ces domaines critiques, le rapport se penche sur les faits et dresse une analyse édifiante et complète des moyens d'y parvenir. En effet, 2005 restera dans l'histoire comme une année de choix où les dirigeants du monde ont eu l'occasion lors du sommet des Nations unies, en septembre, de traduire leurs promesses en actions concrètes afin d'éradiquer la pauvreté extrême. Nous ne pouvons nous permettre de passer à côté d'une telle occasion si nous voulons offrir un monde plus sûr et plus juste à nos enfants et aux générations futures.

Enfin, si ce rapport est mon dernier en tant qu'administrateur, il est aussi le premier dont Kevin Watkins supervise la rédaction en tant que directeur du Bureau du rapport sur le développement humain.

La solidité et la profondeur de son analyse prouvent que le *Rapport mondial sur le développement humain*, et l'héritage qu'il représente et symbolise pour le développement humain, ne pouvaient tomber dans de meilleures mains. À lui, à son équipe dévouée et à mon successeur Kemal Dervis, je souhaite bonne chance pour l'avenir.



Mark Malloch Brown
Administrateur au PNUD

Les analyses et les recommandations exprimées dans le Rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour le développement, de son Conseil d'administration ou de ses États membres. Le rapport est une publication indépendante réalisée pour le compte du PNUD. Il est le fruit d'une collaboration entre des consultants, des conseillers éminents et l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain. Ces travaux ont été dirigés par Kevin Watkins, Directeur du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans la généreuse contribution d'un grand nombre de personnes et d'organisations. Les auteurs souhaitent exprimer leur très sincère gratitude à Amartya Sen, dont le travail a influencé l'évolution du *Rapport mondial sur le développement humain* ces dernières années. Mark Malloch Brown, l'Administrateur sortant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a fourni un soutien et des encouragements sans faille. Son engagement personnel est très apprécié. Le rapport a beaucoup bénéficié des commentaires détaillés et substantiels de la part de Kemal Dervis, le nouvel Administrateur du PNUD. Les erreurs et les omissions sont la seule responsabilité des auteurs

Contributions

Nombre des études de fond, des textes et des notes ont été rédigés à partir de sujets thématiques très variés relatifs au Rapport. Ces sujets ont été fournis par : Charlie Arden-Clarke, Catherine Barber, Helen Barnes, Graham K. Brown, Oli Brown, Sarah Burd-Sharps, Simon Chesterman, Bernard Choulai, Giovanni Andrea Cornia, John Crabtree, Carolyn Deere, Nelson Giordano Delgado, Yuri Dikhanov, Kate Dyer, Xibo Fan, Juan Alberto Fuentes, Tony German, Jayati Ghosh, Peter Gibbon, Alissa Goodman, Adele Harmer, Ruth Hill, Catherine Hoffman, Michael Friis Jensen, Alison Johnson, Naila Kabeer, Roman Krznaric, Arnim Langer, Matthew Martin, Ruth Mayne, Kieran McGovern, Calum Miller, Tanni Mukhopadhyay, Ciru Mwaura, Simon Nangiro, Adriano Campolina de Oliveira Soares, Trudy Owens, Franzetska Papadopoulou-Zavalis, Cintia Quiliconi, Judith Randel, Andrew Rogerson, Jorge Oswaldo Romano, Diane Rowland, Emma Samman, Timothy Scott, Abby Stoddard, Diana Tussie et Patrick Watt.

Plusieurs organisations ont généreusement apporté leurs informations ainsi que d'autres éléments de recherche : le Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique, le Secrétariat de la communauté Caribéenne, le Center for International Com-

parisons de l'université de Pennsylvanie, Development Initiatives, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission Européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Global IDP Project, l'Institut international d'études stratégiques, le Bureau international du travail, le Fonds monétaire international, l'Organisation des migrations internationales, l'Union internationale des télécommunications, l'Union interparlementaire, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida, Kaiser Family Foundation, le Luxembourg Income Study, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Institut de recherche international sur la paix de Stockholm, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Fonds des Nations Unies pour le développement des femmes, l'Institut de statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau des drogues et du crime des Nations Unies, la section des traités, le Bureau des affaires juridiques, la Division de la population des Nations Unies, la Division des statistiques des Nations Unies, le Millennium Project des Nations Unies, la Banque mondiale,

l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Comité de Consultants

Ce rapport a profité dans une très grande mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs. Citons ici : Ekrem Beqiri, Nancy Birdsall, Francesca Cook, Justin Forsyth, Frene Ginwala, Richard Jolly, Donald Kaberuka, Nanak Kakwani, Rashid S. Kaukab, Tony Killick, A.K. Shiva Kumar, Jean-Pierre Landau, Callisto Madavo, Moisés Naím, Deepa Narayan, Benno Ndulu, Dani Rodrik, Mohammad Sahnoun, Ransford Smith, Rehman Sobhan, Frances Stewart, Paul Streeten, Ana Toni, Shriti Vadera, Ngaire Woods et Susan L. Woodward. Le comité de consultants sur les statistiques a fait une contribution inestimable et les membres sont les suivants : Carla Abou-Zahr, Tony Atkinson, Hubert Escaith, Andrew J. Flatt, Rebeca Grynspan, Gareth Jones, Irena Kri_man, Ian D. Macredie, Anna N. Majelantle, John Male-Mukasa, Marion McEwin, Francesca Perucci, Tim Smeeding, Eric Swanson, Pervez Tahir et Michael Ward. L'équipe voudrait exprimer sa gratitude envers Ian Macredie, Angela Me et David Pearce, qui ont assuré la relecture des statistiques et des données du Rapport et ont fourni leur expertise.

Consultations

Un grand nombre de personnes consultées pendant la rédaction de ce rapport nous ont fourni des avis, des informations et des documents inestimables. L'équipe du rapport aimerait ici remercier Yuhanna Aboona, Carla Abou-Zahr, Yasmin Ahmad, Serge Allegrezza, Anna Alvazzi del Frate, Jacob Assa, Christina Barribeau, Bob Baulch, Elena Bernaldo, Izzy Birch, Eva Busza, Shaamela Cassiem, Bernard Choulai, Duangkamon Chotikapanich, Giovanni Andrea Cornia, Francesca Coullare, Angus Deaton, Yuri Dikhanov, Adama Diop-Faye, Sherman Dorn, Hubert Escaith, Jens Eschenbaecher, Gonzalo Fanjul Suárez, Sally Fegan-Wyles, Angela Ferriol Muruaga, Marzia Fontana, Marc-André Franche, Enrique Ganuza, Rosario Garcia Calderon, Leonardo Gasparini, Patrick Gerland, Peter Ghys, Erlinda Go, Luc Grégoire, Michèle Griffin, Brian Hammond, Daniel Hanspach, Lotta Harbom, Rubina Haroon, Nick René Hartmann, Rana Hasan, Sukehiro Hasegawa, Alan Heston,

Catherine Hoffman, Valeria Izzi, Kareen Jabre, Lisa Jones, Alberic Kacou, Douglas Keh, Reetika Khera, Frederik Kok, Suraj Kumar, Muthuswamy Lakshminarayan, Andrea Lall, Jean Langers, Fiona Legg, Clare Lockhart, Charles Lufumpa, Frances Lund, Nyein Nyein Lwin, Esperanza C. Magpantay, Carlos Maldonado, Lamin Manneh, Kieren McGovern, Marcelo Medeiros, Alvaro Melendez, Jorge Mernies, Johan Mistiaen, Jaime Moll-de-Alba, Bruno Moro, Céline Moyroud, Christine Musisi, Ciru Mwaura, Suppiramaniam Nanthikesan, John Ohiorhenuan, Saeed Ordoubadi, Said Ould A. Voffal, Paola Pagliani, Amy Pate, Paul André de la Porte, Mohammad Pournik, Seeta Prabhu, William Prince, Agnès Puymoyen, Jan Van Ravens, Luca Renda, Yue Renfeng, Rodolfo Roque Fuentes, Diane Rowland, Anuja Singh, Elizabeth Sköns, Jelena Smoljan, Sophia Somogyi, Devi Sridhar, Petter Stalenheim, Mark Stoker, Michel Thieren, Mandy Turner, Fabio Veras, Lotta Viklund, Yan Wang, Michael Ward, Siemon Wezeman, Ian Whitman, Tony Williams et Eduardo Zepeda.

L'équipe du rapport remercie sincèrement les contributions stimulantes des participants au stage Scenario Building : Larry Elliot, Alisher Ilkhamov, Bruce Jenks, William Kalema, Nawal Kamel, Melinda Kimble, Claudia Martinez, Pei Minxin, David Morrison, Archbishop Njongonkulu W. H. Ndungane, Shoji Nishimoto, Precious Omuku, Surin Pitsuwan, Jorge Quiroga, Jose Ramos Horta, Mattia Romani, Adnan Shihab Eldin, Roberto Soares, Angela Wilkinson, H.R.H. Prince Willem-Alexander des Pays-Bas et Ngaire Woods.

Comité de Lecture du PNUD

Un comité de lecture formé de collègues du PNUD a également formulé des remarques et suggestions et apporté des éléments extrêmement utiles à mesure de la rédaction de ce rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à l'égard de Hakan Bjorkman, Philip Dobie, Ghaith Fariz, Marc-André Franche, Cherie Hart, Gilbert Fossoun Hounbo, Bruce Jenks, Inge Kaul, Bruno Lemarquais, Kamal Malhotra, Lamin Manneh, Rosemary Nuamah, Eleanor O'Gorman, Hafiz Pasha, Stefano Pettinato, Richard Ponzio, Liliana de Riz, Turhan Saleh, Ben Slay, Ramaswamy Sudarshan, Mark Suzman, Mounir Tabet, Jan Vandemoortele, Antonio Vigilante et Louisa Vinton.

Edition, Productions et Traduction

Ce rapport a bénéficié des compétences éditoriales de Charlotte Denny, la rédaction technique et la production ont été fournies par Meta de Coquereumont, Thomas Roncoli, Bruce Ross-Larson, Christopher Trott, Timothy Walker et Elaine Wilson de Communications Development Incorporated. Ce rapport (y compris la couverture) a été conçu par Grundy & Northedge Information Designers. Les informations statistiques dans le Rapport ont été conçues par G. Quinn Information Design.

La production, la traduction, la distribution et la promotion de ce rapport ont bénéficié de l'aide et du soutien du Bureau des communications de l'Administrateur : Maureen Lynch, David Morrison, Bill Orme et Elizabeth Scott Andrews. Les traductions ont été revues par Jean Fabre, Vladimir Scherbov, Moustapha Soumare, Fayiz Suyyagh et Oscar Yujnovsky.

Ce rapport a également bénéficié du travail acharné de Noha Aboueldahab, Maria Kristina Dominguez, Laurel Gascho, Tugba Gokalp, Ramzi Mabsout, Aurélie Mazel, Agueda Perez, Gillan Richards, Frédéric Rozeira de Mariz et Hanna Schmitt. Özer Babakol et Matthew Bell ont apporté d'excellentes contributions à l'équipe statistique.

Daniela Costantino et Michele Jack du Bureau des services de soutien aux projets des Nations Unies ont aussi fourni à l'équipe de rédaction un soutien administratif et logistique essentiel.



Kevin Watkins
Directeur
*Rapport mondial sur le développement
humain 2005*

Table des matières

Chapitres

Vue d'ensemble

L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités

1

Chapitre 1 L'état du développement humain

17

Progrès et échecs en matière de développement humain	20
Aperçu de l'évolution du développement humain	21
Progrès mesurés à l'aide de l'indicateur de développement humain	23
Les limites au développement humain	26
La Fin de la convergence ?	27
L'inégalité et la part des pays pauvres de l'augmentation de la richesse mondiale	39
Scénario 2015 : perspectives concernant les objectifs du Millénaire pour le développement	41
Scénario 2015 : des projections et non des prédictions	42
Changement de cap et progrès dans la bonne direction	50

Chapitre 2 Inégalité et développement humain

53

Pourquoi l'inégalité est importante	56
Justice sociale et moralité	56
Les pauvres avant tout	57
Croissance et efficacité	57
La légitimité politique	57
Les objectifs de politique publique	58
Contre les contre-arguments	58
Les chaînes de désavantage: l'inégalité a l'intérieur des pays	59
Les couches d'inégalité restreignent les choix de vie	63
Les chances inégales, les inégalités dans la santé et les OMD	65
Le potentiel de développement humain de la croissance favorable aux pauvres	68
Améliorer la répartition de la croissance	68
Réaliser une croissance favorable aux pauvres	73

Chapitre 3 L'aide pour le 21^{ème} siècle

77

Réformer les arguments en faveur de l'aide internationale	82
L'aide en tant qu'impératif et intérêt de chacun	82
L'aide et le développement humain	83
Financement de l'aide—le bilan, les problèmes, le défi	88
La quantité de l'aide	88
L'aide et les OMD : Les pays riches en ont-ils les moyens ?	97
Est-il possible que plus d'aide soit absorbée ?	101
Les faiblesses de la qualité et de l'efficacité de l'aide	103
La volatilité et l'imprévisibilité de l'aide	103
Conditionnalité et appropriation par le pays	104
Trop de donateurs—trop peu de coordination	105

Transferts de ressources inefficaces : l'aide liée	107
Soutien aux projets au lieu du soutien aux budgets nationaux	109
Réformer la gouvernance de l'aide	110
Aide bilatérale—quelques leçons provenant de l'Afrique	111
Les initiatives multilatérales	112
Un aide en mutation	113

Chapitre 4 Commerce international : débloquer le potentiel de développement humain **119**

Un monde interdépendant	122
Commerce et niveaux de vie mondiaux	122
Les limites de la convergence	124
Commerce et développement humain	128
Des règles injustes : le système commercial privilégie les pays	134
L'accès aux marchés	135
Le commerce agricole	138
Réduire l'espace d'application des politiques de développement	143
Au-delà des règles : les matières premières, les nouveaux gardiens et le renforcement des capacités	148
La crise des matières premières	149
Le rôle des gardiens du marché	151
Un manque de capacité	154
Faire de Doha un cycle de développement	156
Repenser la structure gouvernante de l'OMC	156
Les possibilités de distribution commerciale pour atteindre les OMD	157

Chapitre 5 Le conflit violent—mettre l'accent sur la véritable menace **161**

Les conflits violents au début du 21e siècle	165
Les risques sécuritaires se sont tournés vers les pays pauvres	165
Coûts des conflits en termes de développement humain	166
Le défi des États enclins aux conflits	174
Les inégalités horizontales	175
Gestion des ressources naturelles	177
Au-delà des frontières	179
La réponse internationale	180
Améliorer l'aide	181
Gérer les ressources naturelles et s'attaquer aux armes légères	183
Renforcement des capacités régionales	186
Les défis de la reconstruction	187
Transitions de la guerre à la paix et de la paix à la sécurité	190
Redéfinir la sécurité et construire la sécurité collective	191
Références	195
Notes Bibliographiques	198
Bibliographie	200

Encadrés

1.1	Le VIH/sida entraîne un recul du développement humain dans toutes ses dimensions	24
1.2	Crise de mortalité dans la Fédération de Russie un « déficit » de 7 millions d'hommes	25
1.3	Inde : exemple de réussite de la mondialisation et bilan mitigé pour le développement humain	33
1.4	Sauver 6 millions de vies : un objectif réalisable et abordable	35
1.5	Effet « coupe de champagne » : la distribution du revenu mondial	38
1.6	Les objectifs du Millénaire pour le développement	42
1.7	Bangladesh : croissance modérée, développement humain rapide	48
1.8	Ouganda : progrès spectaculaire mais inégal	49
2.1	Inégalité et santé aux États-Unis	62
2.2	Chine : des inégalités croissantes dans le domaine de la santé	67
2.3	Croissance favorable aux pauvres et croissance progressive	69
2.4	L'approche de la réduction de la pauvreté infantile au Royaume-Uni	72
2.5	Les investissements publics dans la transformation sociale	74
3.1	La Grande Société	82
3.2	Réduire les obstacles financiers	85
3.3	Aide pour la sécurité sociale en Zambie	86
3.4	Du sommet du G8 à l'Assemblée générale—transformer les paroles en actions	92
3.5	Allègement de la dette—aller plus loin	93
3.6	L'avenir de l'Association internationale pour le développement	96
3.7	La Facilité de financement international	99
3.8	Compromettre les compétences par l'aide aux projets—le cas de l'Afghanistan	108
4.1	Jusqu'à quel point l'ouverture des marchés favorise-t-elle la croissance ?	128
4.2	Viêt-nam et Mexique: histoire de deux pays ouverts	129
4.3	Guatemala—les limites d'une réussite portée par l'exportation	131
4.4	Un retrait progressif de l'Accord Multifibres	133
4.5	Quelle destination pour les subventions ?	138
4.6	Dans quelle mesure une subvention est-elle encore une subvention ?	141
4.7	Le secteur des pièces automobiles indiennes	142
4.8	Au-delà de l'Organisation Mondiale du Commerce	145
4.9	La crise du café	149
4.10	Les limites de l'assistance technique pour le renforcement des capacités commerciales	153
4.11	À la recherche de cohérence	153
5.1	République démocratique du Congo—Le conflit violent laisse les États fragiles dans un état encore plus pitoyable	168
5.2	Impact de l'insécurité sur les moyens de subsistance—l'exemple de Karamoja, Ouganda	169
5.3	Territoires occupés de la Palestine—comment le développement humain est en train de s'inverser	170
5.4	Côte D'Ivoire—les inégalités horizontales brisent le « miracle africain »	177
5.5	Les avantages et limites du dialogue participatif comme outil de prévention des conflits	178

Tableaux

1.1	Les pays vivent un renversement de l'IDH	23
1.2	Baisse de la pénurie des salaires, 1981-2001	36
1.3	Lignes d'accroissement des revenus	37
3.1	Les dépenses militaires dépassent très largement l'aide publique au développement dans les pays riches	98

4.1	Changements dans l'aide sociale au Nicaragua – le coût de la chute des prix du café, 1998-2001	150
5.1	Les conflits coûtent toujours plus cher en vies humaines	165
	Renversement du développement humain sur une grande échelle	170
5.2	Les ressources naturelles ont alimenté les conflits dans de nombreux pays	179
5.3	Opérations de consolidation de la paix, après les conflits, exerçant les pouvoirs gouvernementaux	188

Figures

1.1	L'espérance de vie s'améliore dans la plupart des régions	21
1.2	Les taux de mortalité juvénile et les tendances s'améliorent	21
1.3	La démocratie gagne du terrain	22
1.4	Le développement humain s'améliore dans la plupart des régions	23
1.5	Revenu différent, IDH similaire	26
1.6	Enfants n'allant pas à l'école—la plupart en Afrique et en Asie du Sud	26
1.7	Nombre d'années d'école—l'écart persiste	27
1.8	Les chances de survie en Afrique subsaharienne ne sont guère meilleures que celles de l'Angleterre des années 1840	28
1.9	Le choc démographique du sida est supérieur à celui de la première guerre mondiale	29
1.10	Moins d'enfants meurent—mais la tendance ralentit	30
1.11	Mortalité juvénile—l'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse	30
1.12	Le revenu ne détermine pas le taux de mortalité néonatale	31
1.13	L'accroissement des revenus et l'amélioration des taux de mortalité juvénile divergent en Inde et en Chine	31
1.14	La Chine et l'Inde prennent du retard dans le domaine de la mortalité juvénile	32
1.15	Convergence de la croissance—et convergence du revenu absolu	39
1.16	Où se trouve l'argent	39
1.17	Les objectifs fixés pour les enfants ne sont pas atteints	43
1.18	Taux de mortalité juvénile—le coût humain	44
1.19	Taux de mortalité juvénile—le coût cumulé des objectifs manqués	45
1.20	Pas d'accès à de l'eau propre—le coût humain	46
1.21	Pauvreté—le coût humain	46
1.22	Enfants n'allant pas à l'école—le coût humain	47
1.23	Filles non scolarisées—le coût humain	47
1.24	Le revenu ne signifie pas l'habilitation des femmes	48
2.1	Inégalité des revenus—régions et pays choisis	59
2.2	Le partage du camembert des revenus	60
2.3	Comment se portent les pauvres—le revenu moyen est important, mais l'inégalité l'est aussi	60
2.4	Les enfants des plus pauvres ont plus de risques de mourir	61
2.5	Le cycle de l'inégalité—de la naissance à l'âge adulte, les pauvres sont les moins bien placés	61
2.6	Différences dans le développement humain entre les provinces de Chine	63
2.7	Les deux mondes de l'éducation mexicaine	63
2.8	Les enfants des milieux ruraux ont plus de risques de mourir	64
2.9	Achèvement du cycle d'études au Pakistan	64
2.10	Pauvreté au Guatemala—ethnicité et lieu	64
2.11	Mortalité juvénile—l'écart se creuse entre les riches et les pauvres	66
2.12	Tanzanie—la réduction de la pauvreté est limitée à la capitale	70

2.13	Extrême pauvreté : deux scénarios pour 2015	71
3.1	La vision à long terme—les tendances de l'aide depuis 1960	88
3.2	La ligue des donateurs	89
3.3	Plus riches mais moins généreux—la richesse augmente plus vite que l'aide...	90
3.4	...mais les performances varient	90
3.5	Les progrès après la conférence de Monterrey pour atteindre l'objectif de l'APD	91
3.6	L'écart de financement des OMD	92
3.7	De quoi se compose l'aide accrue	95
3.8	L'aide des donateurs varie pour les pays les plus pauvres	95
3.9	Situations fiscales tendues dans les pays du G7	97
3.10	Dépenses militaires par rapport à l'aide au développement	98
3.11	Aide groupée par le biais du mécanisme de financement international (IFF)	99
3.12	Volatilité de l'aide	102
3.13	La ligue de l'aide conditionnelle	106
3.14	La taxation de l'aide—le coût de l'aide conditionnelle	107
4.1	Les exportations augmentent la part de revenu	123
4.2	Accroissement des exportations mondiales de produits manufacturés	123
4.3	Les tarifs douaniers baissent	124
4.4	Le succès de l'exportation est très concentré	125
4.5	Baisse de la part dans le commerce mondial de l'Afrique subsaharienne	125
4.6	Exportations mondiales : les pays riches dominent toujours	126
4.7	Valeur ajoutée pour les produits manufacturés : glissement des parts dans les pays en développement	126
4.8	La baisse des tarifs douaniers n'est pas la solution miracle pour la croissance	127
4.9	Graduation paradoxale au niveau des taxes commerciales	135
4.10	Imposition paradoxale dans la réalité	135
4.11	Grand et toujours plus grand : le soutien des pays riches à l'agriculture	137
4.12	Sucre européen—comment surproduire et inonder les marchés mondiaux	139
4.13	Production américaine de coton—insensible aux variations des prix mondiaux	139
4.14	Prix du café et production en Éthiopie	150
5.1	Moins de conflits depuis 1991	165
5.2	Les risques relatifs à la sécurité se déplacent vers l'Afrique	166
5.3	Priorités des dépenses des pays à faible développement humain ayant récemment vécu un conflit	170
5.4	Aide pour la reconstruction après les conflits—la politique passe avant les besoins	172

Contribution spéciale

Les défis de la reconstruction post-conflictuelle : les leçons de l'Afghanistan	183
---	-----

Carte

1.1 Géographie de la mortalité juvénile—des progrès vers les OMD pour 2015	43
---	----

Indicateurs du développement humain

Guide du lecteur	223
Note relative au tableau 1 : A propos de l'indicateur du développement humain de cette année	226
Mesurer le développement humain : accroître les choix...	
1 Indicateur du développement humain	231
2 L'indicateur du développement humain en tendances	235
3 Pauvreté humaine et salariale : pays en voie de développement	239
4 Pauvreté humaine et salariale : OCDE, Europe orientale, CEI	242
...vivre longtemps et en bonne santé...	
5 Tendances démographiques	244
6 Assurer la santé : ressources, accès et services	248
7 Eau, conditions sanitaires et nutrition	252
8 Inégalités en matière de santé chez les mères et les enfants	256
9 Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale	258
10 Survie : progrès et reculs	262
...acquérir un savoir...	
11 Engagement en faveur de l'éducation : dépenses publiques	266
12 Alphabétisation et scolarisation	270
13 Technologie : diffusion et création	274
...accéder aux ressources permettant des conditions de vie décentes...	
14 Paramètres économiques	278
15 Inégalités en termes de revenu ou de consommation	282
16 Structure des échanges	286
17 Responsabilité des pays riches : l'aide	290
18 Responsabilités des pays riches : commerce et allègement de la dette	291
19 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette	292
20 Priorités dans les dépenses publiques	296
21 Le chômage dans les pays de l'OCDE	300
...tout en les préservant pour les générations à venir...	
22 Énergie et environnement	301
...vivre à l'abri de l'insécurité . . .	
23 Réfugiés et armements	305
24 Victimes de la criminalité	309
...et parvenir à l'égalité entre femmes et hommes	
25 Indicateur sexospécifique du développement humain	311
26 Indicateur de la participation des femmes	315
27 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction	319
28 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique	323
29 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes	327
30 Participation des femmes à la vie politique	328

Textes relatifs aux droits de l'homme et des travailleurs		
31	État des principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme	332
32	État des conventions relatives aux droits fondamentaux du travail	336
33	Indicateurs de base pour les autres pays de l'ONU	340
Note sur les statistiques dans le Rapport		341
Notes techniques		
<hr/>		
1	Calcul des indicateurs composites du développement humain	352
2	Les côtés pile et face de la pièce qui représente la réduction de la pauvreté— l'importance de la croissance et de la distribution	359
3	Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	364
Définitions de termes statistiques		366
Références statistiques		374
Classement des pays		376
Index des indicateurs		380
Index des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques		384



Vue d'ensemble

La coopération internationale à la croisée des chemins

L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités

Toutes les heures,
plus de 1 200 enfants
meurent loin de
l'attention des médias

L'année 2004 s'est achevée sur un événement qui a prouvé la puissance destructrice de la nature et la force de régénération de la compassion humaine. Le tsunami qui balaya l'Océan indien a tué plus de 300 000 personnes et fait des millions de sans-abris. En quelques jours, l'une des pires catastrophes naturelles de notre histoire récente donna lieu au plus grand effort international de soulagement jamais observé, montrant ce que la solidarité mondiale peut faire quand la communauté internationale s'engage dans un projet noble.

Le tsunami fut une tragédie hautement médiatisée, imprévisible et en grande partie impossible à prévenir. D'autres tragédies sont moins visibles, facilement prévisibles et parfaitement évitables. Toutes les heures, plus de 1 200 enfants meurent loin de l'attention des médias. Cela équivaut à trois tsunamis par mois, frappant les citoyens les plus vulnérables du monde, les enfants. Les causes des décès varient, mais une pathologie en revendique à elle seule l'écrasante majorité : la pauvreté. Contrairement à un tsunami, cette menace peut être contrée. Avec l'aide des technologies actuelles, des ressources financières et des connaissances acquises récemment, notre monde a la capacité d'éliminer la pauvreté extrême. Toutefois, en tant que communauté internationale, nous laissons la pauvreté emporter des vies à une échelle en comparaison de laquelle l'impact du tsunami apparaît dérisoire. Il y a cinq ans, au début du nouveau Millénaire, les gouvernements mondiaux s'unirent pour lancer une promesse remarquable aux victimes de pauvreté globale. Rassemblés sous la houlette des Nations unies, ils signèrent la Déclaration du Millénaire, un engagement solennel à « délivrer nos semblables—hommes, femmes et enfants—de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. » Cette déclaration adopte une vision ambitieuse, ancrée dans un engagement commun aux droits de l'homme et à la justice sociale pour tous et étayée par des objectifs clairs et limités dans le temps. Ces objectifs—les Objectifs du Millé-

naire pour le développement (OMD)—englobent la réduction de moitié de la pauvreté extrême, la diminution du nombre de décès d'enfant, la scolarisation de tous les enfants du monde, le recul des maladies infectieuses et la mise sur pied d'un nouveau partenariat mondial afin d'atteindre des résultats. L'échéance pour la réalisation de ces objectifs a été fixée à 2015.

Le développement humain ne se résume pas aux seuls OMD, mais ceux-ci constituent un étalon essentiel pour la mesure de la progression vers la création d'une société mondiale nouvelle, plus juste, moins frappée par la pauvreté et moins incertaine. En septembre 2005, les gouvernements du monde se rassembleront de nouveau aux Nations Unies pour évaluer les développements enregistrés depuis la signature de la Déclaration du Millénaire et pour tracer la voie pour les dix ans qui nous séparent de 2015.

Nous avons ici peu de raisons de nous réjouir. En matière de développement humain, quelques avancées considérables ont été observées depuis la signature de la Déclaration du Millénaire. La pauvreté a été réduite et les indicateurs sociaux se sont améliorés. Les OMD ont servi de centre de gravité pour l'action internationale, faisant figurer le développement et la lutte contre la pauvreté sur l'agenda international d'une manière encore impensable une décennie auparavant. L'année 2005 est marquée par une campagne mondiale pour reléguer la pauvreté au rang de souvenir. Cette campagne s'est déjà manifestée sous la forme d'un progrès notable en matière d'aides et d'allègement de dettes

Il s'agit maintenant de prouver que la Déclaration du Millénaire n'est pas qu'une promesse sur le papier, mais un réel engagement de changement

lors du sommet du Groupe des Huit (G8) économies industrielles les plus importantes. On peut en tirer la leçon suivante : des arguments puissants, doublés d'une mobilisation publique, peuvent changer le monde.

Néanmoins, au moment où les gouvernements se préparent au sommet des Nations unies de 2005, le rapport général sur les progrès est décevant. La plupart des pays sont en retard dans la majorité des OMD. Le développement humain est chancelant dans certains domaines clés, et les inégalités—déjà profondes—se creusent encore. On peut trouver diverses formules diplomatiques et polies pour décrire la divergence entre le progrès dans le développement humain et les ambitions énumérées dans la Déclaration du Millénaire. Aucune d'elles ne peut toutefois cacher une vérité toute simple : la promesse faite aux individus pauvres n'est pas tenue.

Cette année 2005 sera un tournant. Les gouvernements du monde sont confrontés à un choix. Une des options consiste à saisir l'opportunité de faire de l'année 2005 la première d'une « décennie pour le développement ». Si les investissements et politiques nécessaires pour atteindre les OMD sont mis en place aujourd'hui, il est encore possible de tenir la promesse de la Déclaration du Millénaire. Mais le temps presse. Le sommet des Nations unies représentera une occasion cruciale d'adopter les plans d'action audacieux requis non seulement pour revenir sur la voie menant aux objectifs de 2015, mais aussi pour surmonter les grandes inégalités qui divisent l'humanité et pour élaborer un nouveau modèle de mondialisation plus juste.

La deuxième option qui se présente consiste à poursuivre nos activités sur le mode habituel et faire de 2005 l'année où la promesse de la Déclaration du Millénaire aura été oubliée. Ce choix aura pour conséquence de faire entrer la génération actuelle de dirigeants politiques dans l'histoire en tant que celle qui a fait échouer les OMD. Au lieu d'agir, le sommet des Nations unies pourrait ne faire que produire un autre cycle de grandes déclarations dans lesquelles les pays riches tiennent de belles paroles mais ne bougent pas. Un tel échec aurait des conséquences évidentes pour les individus pauvres, mais dans un monde où les risques et les chances sont de plus en plus étroitement liés, cela mettrait également en danger la sécurité, la paix et la prospérité mondiales.

Le sommet de 2005 représente une opportu-

rité cruciale pour les gouvernements qui ont signé la Déclaration du Millénaire de montrer qu'ils étaient sérieux et qu'ils sont capables de s'écarter du « chemin habituel ». Il s'agit maintenant de prouver que la Déclaration du Millénaire n'est pas qu'une promesse sur le papier, mais un réel engagement de changement. Ce sommet est l'occasion de mobiliser les ressources d'investissement et d'élaborer les plans d'action nécessaires à construire des barrières susceptibles d'arrêter le tsunami de la pauvreté mondiale. Ce dont nous avons besoin se résume à une volonté politique d'agir dans le sens de la vision formulée il y a cinq ans.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2005

Le Rapport évoque l'ampleur du défi que le monde doit relever à l'aube de la décennie qui nous sépare de 2015. Il se concentre sur ce que les gouvernements des pays riches peuvent faire pour conserver leur part du gâteau du partenariat mondial. Cela ne signifie pas que les gouvernements des pays en voie de développement n'ont aucune responsabilité. Au contraire, ils assument même une responsabilité primaire. Aucun niveau de coopération internationale ne pourra jamais compenser l'inaction de gouvernements qui n'accordent pas la priorité au développement humain, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre les inégalités ou à l'élimination de la corruption. Mais sans engagement renouvelé, sans coopération appuyée par l'action pratique, les OMD seront manqués, et l'histoire retiendra la Déclaration du Millénaire comme ayant été une promesse creuse de plus.

Nous nous penchons sur trois piliers de la coopération, qui nécessitent tous d'être rénovés d'urgence. Le premier est l'aide au développement. L'assistance internationale est un investissement clé dans le développement humain. Les retours sur ces investissements peuvent être mesurés au niveau du potentiel humain récupéré grâce à la prévention des maladies et des décès évitables, à l'éducation de tous les enfants, à l'élimination de la discrimination sexuelle, et à la création des conditions d'une croissance économique durable. L'aide au développement souffre de deux problèmes : le sous-financement chronique et la mauvaise qualité. Des améliorations ont été portées sur les deux fronts, mais il reste beaucoup à faire pour combler le fossé de financement des OMD et accroître le rapport qualité-prix.

Le deuxième est le commerce international. Dans de bonnes conditions, le commerce peut être un excellent catalyseur pour le développement humain. Le « cycle du développement » de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lancé en 2001, a offert aux gouvernements des pays riches une occasion de créer ces conditions. Quatre ans plus tard, rien n'a été fait en substance. Les politiques commerciales des pays riches continuent à refuser aux pays pauvres et à leurs citoyens une part équitable de la prospérité mondiale et ce, dans le dédain de la Déclaration du Millénaire. Plus que l'aide au développement, les échanges commerciaux ont le potentiel d'augmenter la part occupée par les pays les plus pauvres dans la prospérité mondiale. Une restriction de ce potentiel par le biais de politiques commerciales inéquitables, n'est pas compatible avec un engagement d'atteinte des OMD. Au-delà d'être incompatible, cela est injuste et hypocrite.

Le troisième pilier est la sécurité. Des conflits violents affectent des centaines de millions de personnes. Ils constituent une source de violations systématiques des droits de l'homme et une barrière au progrès dans le sens des OMD. La nature des conflits a changé et de nouvelles menaces pour la sécurité collective sont apparues. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les menaces posées par l'incapacité à prévenir les conflits ou à saisir les chances de paix, franchissent inévitablement les frontières. Une coopération internationale plus efficace pourrait contribuer à lever l'obstacle au progrès dans les OMD représenté par les conflits violents, créant ainsi les conditions d'un développement humain accéléré et d'une véritable sécurité.

La rénovation doit avoir lieu simultanément sous chaque pilier de la coopération internationale. L'échec dans un des domaines sapera les fondations du progrès futur. Des règles plus efficaces dans le commerce international ne seront guère utiles pour les pays qu'un conflit armé empêche d'y prendre part ; une aide accrue non accompagnée de règles plus équitables n'apportera que des résultats moyens ; et la paix sans les perspectives d'amélioration du bien-être et de réduction de la pauvreté que peuvent apporter l'aide et le commerce restera fragile.

L'état du développement humain

Il y a déjà quinze ans, le premier *Rapport mondial sur le développement humain* prévoyait une décennie de progrès rapide. « Les années 1990, prévoyait-il avec optimisme, se profilent comme la décennie du développement humain, parce qu'il y a rarement eu un tel consensus sur les véritables objectifs des stratégies de développement. » Aujourd'hui, comme en 1990, il y a un consensus sur le développement. Ce consensus a été exprimé avec force dans les rapports du Projet des Nations unies pour le Millénaire et dans la Commission for Africa parrainée par le Royaume-Uni. Malheureusement, il doit encore se traduire par des actions pratiques, et les présages pour la prochaine décennie ne sont pas bons. Nous courons le risque réel de voir les 10 prochaines années, comme tel a été le cas ces 15 dernières, accomplir beaucoup moins de choses pour le développement humain que ne le promet ce nouveau consensus.

Beaucoup de choses ont été faites depuis le premier *Rapport mondial sur le développement humain*. En moyenne, les habitants des pays en voie de développement sont en meilleure santé, mieux instruits et moins pauvres et ont plus de chances de vivre dans une démocratie pluraliste. Depuis 1990, l'espérance de vie dans les pays en voie de développement s'est allongée de deux ans ; on compte 3 millions de décès d'enfants en moins chaque année, et 30 millions d'enfants non scolarisés en moins. Plus de 130 millions d'individus ont échappé à la pauvreté extrême. Les gains en développement humain ne doivent pas être sous-estimés.

Ils ne doivent pas non plus être exagérés. En 2003, 18 pays d'une population combinée de 460 millions d'habitants ont enregistré des scores inférieurs à l'indice de développement humain (IDH) qu'en 1990, une inversion sans précédent. Au milieu d'une économie mondiale de plus en plus prospère, 10,7 million d'enfants naissent chaque année sans la perspective de fêter leur cinquième anniversaire, et plus d'un milliard de personnes survivent dans la pauvreté absolue avec moins d'un dollar par jour. L'épidémie de VIH/SIDA a causé la plus grande récession du développement humain. En 2003, la maladie a tué 3 millions d'individus et en a infecté 5 millions d'autres.

L'intégration mondiale renforce les liens entre les pays. En termes économiques, les différences entre les gens et les pays se réduisent rapidement parce que le commerce, la technologie et les inves-

Nous courons le risque réel de voir les 10 prochaines années, comme tel a été le cas ces 15 dernières, accomplir beaucoup moins de choses pour le développement humain que ne le promet ce nouveau consensus

Les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu combiné plus important que celui des 416 millions les plus pauvres

tissements prennent les pays dans une véritable toile d'interdépendance. En termes de développement humain, l'écart entre les pays est marqué par des inégalités profondes et, dans certains cas, croissantes dans le revenu et les conditions de vie. Un cinquième de la population mondiale vit dans des pays où un grand nombre d'habitants n'envisagent pas de payer chaque jour deux dollars pour un cappuccino. Un autre cinquième de l'humanité survit avec moins d'un dollar par jour dans des pays où des enfants meurent parce qu'ils ne disposent même pas d'un lit à moustiquaire.

En ce début de vingt et unième siècle, nous vivons dans un monde divisé. L'ampleur du fossé lance un défi fondamental à la communauté mondiale. Une partie de ce défi est de nature éthique et morale. Comme Nelson Mandela l'a dit il y a quelques mois : « La pauvreté de masse et les inégalités obscènes sont de si terribles fléaux de notre époque, une époque où le monde accomplit des progrès époustouflants dans les sciences, la technologie, l'industrie et l'accumulation de richesse, qu'ils doivent ranger aux côtés de l'esclavage et de l'apartheid parmi les maux sociaux. » Les fléaux jumeaux de la pauvreté et de l'inégalité peuvent être vaincus, mais le progrès est hésitant et irrégulier.

Pays riches et pays pauvres ont intérêt à changer cette image. La réduction du gouffre qui divise l'humanité au niveau de la richesse et des possibilités n'est pas un jeu à somme nulle auquel certains doivent perdre pour que d'autres gagnent. L'extension des possibilités de vivre longtemps et en bonne santé pour les populations des pays pauvres, d'offrir une éducation décente aux enfants et d'échapper à la pauvreté ne diminuera pas le bien-être des habitants des pays riches. Au contraire, cela aidera à partager la prospérité et à renforcer la sécurité collective. Dans notre monde interdépendant, construire l'avenir sur les fondations de la pauvreté de masse au milieu de l'abondance est économiquement inefficace, politiquement insoutenable et moralement indéfendable.

Les différences d'espérance de vie figurent parmi les inégalités les plus fondamentales. Aujourd'hui, un habitant de la Zambie a moins de chances d'atteindre l'âge de 30 ans qu'un Anglais né en 1840, et ce fossé se creuse encore. Le VIH/SIDA est au cœur du problème. En Europe, le plus grand choc démographique subi depuis l'épidémie de peste noire fut enduré par la France au cours de la Première Guerre mondiale, quand l'espérance de vie chuta de presque 16 ans. En comparaison, le Botswana est confronté à une baisse de

l'espérance de vie due au VIH/SIDA de l'ordre de 31 ans. Au-delà des coûts humains immédiats, le VIH/SIDA détruit l'infrastructure sociale et économique dont dépend la reprise. La maladie n'est pas encore curable, mais des millions de vies auraient déjà pu être sauvées si la communauté internationale n'avait pas attendu pour agir qu'une grande menace ne se développe en crise à part entière.

Aucun indicateur ne montre mieux les différences dans le développement humain que la mortalité post-infantile. Le taux de mortalité post-infantile est en baisse, mais au ralenti, et le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s'aggrave. Il s'agit là d'un domaine où la lenteur coûte des vies. Si le progrès enregistré dans les années 1980 s'était maintenu jusqu'ici, on aurait compté 1,2 millions de décès d'enfants en moins cette année. L'Afrique sub-saharienne compte pour une part croissante dans ces décès, et si elle ne représente que 20 % des naissances, elle enregistre 44 % des décès d'enfants. Le ralentissement du progrès s'étend toutefois au-delà de l'Afrique sub-saharienne. Certaines des « réussites » les plus visibles de la mondialisation—y compris la Chine et l'Inde—ne parviennent pas à convertir la création de richesses et l'augmentation des revenus en un déclin de la mortalité post-infantile plus rapide. En matière de développement humain, les inégalités, bien ancrées dans les mentalités, sont au cœur du problème.

Le débat sur les tendances de la répartition mondiale des revenus continue à faire rage, mais la question de l'envergure des inégalités prête moins à discussion. Les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu combiné plus important que celui des 416 millions les plus pauvres. À côté de ces extrêmes, les 2,5 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour—40 % de la population mondiale—représentent 5 % du revenu mondial. Les 10 % les plus riches, qui vivent presque tous dans des pays à revenu élevé, comptent pour 54 %.

Une logique évidente d'inégalités mondiales revient à dire que même une évolution modeste dans la distribution du haut vers le bas peut avoir des conséquences spectaculaires sur la pauvreté. Sur la base d'une base de données relatives à la distribution du revenu mondial, nous estimons qu'amener un milliard d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour au-delà du seuil de pauvreté extrême ne coûterait que 300 milliards de dollars, soit 1,6 % du revenu des 10 % les plus riches de la population mondiale. Bien évidem-

ment, ces chiffres sont l'illustration d'un transfert statique. Obtenir une réduction durable de la pauvreté implique des processus dynamiques par le biais desquels les pays et populations pauvres peuvent se frayer un chemin vers la sortie de la pauvreté extrême. Mais, dans notre monde très inéquitable, une égalité plus importante serait le catalyseur d'une réduction de la pauvreté et d'une progression vers les OMD.

Quelles sont les implications de la trajectoire actuelle du développement humain pour les OMD ? Nous abordons cette question en utilisant des données nationales pour faire une projection de la situation des principaux OMD en 2015. Cette vision n'est pas encourageante. Si les tendances actuelles se confirment, il y aura une différence énorme entre les OMD et les résultats. Cette différence peut être exprimée sous forme de statistiques, mais derrière les statistiques se cachent la vie et les espoirs de gens ordinaires. Les coûts humains ne peuvent jamais être traduits uniquement en chiffres, mais notre projection pour 2015 donne une indication de l'ampleur des coûts. Si on continue sur la même voie, les conséquences pour les pays en voie de développement seront les suivantes :

- l'OMD de réduction de la mortalité post-infantile sera manqué de 4,4 millions de décès infantiles évitables, un chiffre équivalent à trois fois le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans à Londres, New York et Tokyo. Sur les 10 prochaines années, la différence entre l'objectif et la tendance s'élève à plus de 41 millions d'enfants qui mourront avant leur cinquième anniversaire de la maladie la plus facile à éradiquer, la pauvreté. C'est là un résultat difficile à concilier avec l'engagement pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire de protéger les enfants du monde.
- la différence entre l'OMD de réduire la pauvreté de moitié et les résultats équivaut à 380 millions d'individus en plus vivant avec moins d'un dollar par jour en 2015.
- l'OMD de l'enseignement primaire pour tous sera manqué de 47 millions d'enfants toujours non scolarisés en 2015.

Ce ne sont là que de simples projections sur la base des tendances actuelles – et les tendances ne définissent pas l'avenir. Comme le veut le dicton du marché financier, les résultats du passé ne constituent pas une assurance pour l'avenir. Pour les OMD, c'est une excellente nouvelle. Comme l'a dit le Secrétaire Général des Nations unies : « Les OMD peuvent être

atteints d'ici 2015, mais seulement si tous les acteurs se départissent de la routine quotidienne et accélèrent et étendent leur action dès maintenant. » Certains des pays les plus pauvres du monde—dont le Bangladesh, l'Ouganda et le Vietnam, ont prouvé que des progrès rapides sont possibles. Les pays riches doivent toutefois assumer les premiers frais d'un décollage global du développement humain.

Au moment où les gouvernements se préparent pour le sommet des Nations Unies de 2005, la projection pour 2015 lance un avertissement sans équivoque. Pour parler franchement, le monde se dirige tout droit vers une catastrophe annoncée au niveau du développement humain, dont les coûts se compteront en décès évitables, en enfants non scolarisés et en occasions perdues de réduire la pauvreté. Cette catastrophe est tout aussi évitable que prévisible. Si les gouvernements veulent être à la hauteur de leur engagement envers les OMD, ils ne peuvent rester sans réagir. Le sommet des Nations Unies 2005 sera l'occasion de prendre un nouveau cap pour la prochaine décennie.

Pourquoi l'inégalité est importante

Les différences en matière de développement humain sont aussi flagrantes à l'intérieur des pays qu'entre les pays. Elles reflètent les chances inégales, comme par exemple celles qui séparent les individus sur la base du sexe, de l'origine ethnique, de la richesse ou de la situation géographique. De telles inégalités sont injustes. Elles sont également économiquement dommageables et socialement déstabilisantes. Surmonter les forces structurelles qui génèrent et perpétuent l'inégalité extrême est un des moyens les plus efficaces d'éradiquer la pauvreté extrême, d'accroître le bien-être de la société et d'accélérer le progrès dans le sens des OMD.

Les OMD eux-mêmes sont une déclaration essentielle d'intérêt international basée sur un engagement de promotion des droits de l'homme. Ces droits—à l'éducation, à l'égalité des sexes, à la survie infantile et à des conditions de vie décentes - sont par nature universels. Pour cette raison, la progression vers les OMD devrait être destinée à tous, sans critère de revenus, de sexe et de situation géographique. Cependant, les gouvernements mesurent le progrès en référence aux moyennes nationales. Ces moyennes peuvent dissimuler les profondes inégalités de progression ancrées dans les disparités fondées sur la richesse, le sexe, l'identité raciale ainsi que sur d'autres facteurs.

L'OMD de réduction de la mortalité post-infantile sera manqué de 4,4 millions de décès infantiles évitables

130 000 jeunes vies
indiennes sont perdues
chaque année en raison
du désavantage associé
au fait de porter deux
chromosomes X

Comme l'illustre ce rapport, l'échec de la lutte contre les inégalités joue le rôle d'obstacle à la progression vers les OMD. En ce qui concerne un grand nombre d'OMD, les populations pauvres et défavorisées sont en retard. Selon une analyse réalisée dans plusieurs pays, les taux de mortalité infantile des 20% plus pauvres se réduisent à la moitié de la vitesse de la moyenne mondiale. Cette part disproportionnée des 20% plus pauvres en termes de taux de mortalité infantile ralentit le rythme général de la progression vers les OMD. Créer les conditions dans lesquelles les individus pauvres pourront rattraper leur retard dans le développement humain général donnerait une nouvelle impulsion aux OMD et se battraient contre une injustice sociale.

Les couches d'inégalité multiples et interconnectées désavantagent les individus tout au long de leur vie. Les inégalités de revenu augmentent dans les pays qui comptent pour plus de 80% de la population mondiale. L'inégalité dans cette mesure est importante en raison du lien entre les modèles de distribution et les niveaux de pauvreté. Le revenu moyen au Brésil, pays aux inégalités élevées et aux revenus moyens, est trois fois plus élevé qu'au Vietnam, pays où les inégalités sont faibles. Cependant, les revenus des 10% les plus riches de la population brésilienne sont inférieurs à ceux des 10% les plus pauvres de la population vietnamienne. Des niveaux élevés d'inégalité dans le revenu nuisent à la croissance et ralentissent le rythme auquel la croissance est convertie en réduction de la pauvreté. Ils réduisent la taille du gâteau économique et du morceau absorbé par les pauvres.

Les inégalités dans le revenu interagissent avec d'autres inégalités dans les conditions de vie. Naître dans un ménage pauvre diminue les chances de vie, parfois au sens littéral. Les enfants nés dans les 20% des ménages les plus pauvres du Ghana ou du Sénégal ont entre deux et trois fois plus de risques de mourir avant l'âge de 5 ans que les enfants des 20% les plus riches foyers. Les désavantages poursuivent les individus tout au long de leur vie. Les femmes pauvres ont moins de chances d'aller à l'école et de bénéficier de soins prénataux quand elles sont enceintes. Leurs enfants ont moins de chances de survivre ou d'aller à l'école, perpétuant ainsi un cycle de privation transmis de génération en génération. Les inégalités de base dans les conditions de vie ne sont pas l'apanage des pays pauvres. Les chiffres au niveau de la santé aux États-Unis, le pays le plus riche du monde, sont révélateurs des pro-

fondes inégalités basées sur la richesse et la race.

Les disparités régionales sont une autre source d'inégalité. Dans un même pays, de véritables lignes de démarcation séparent les zones rurales et des zones urbaines et les zones pauvres des zones riches en termes de développement humain. Au Mexique, le taux d'alphabétisation dans certains États est comparable à celui des pays à revenu élevé. Dans les municipalités essentiellement indigènes des États de la ceinture de pauvreté du Sud, comme celui de Guerrero, le taux d'alphabétisation des femmes est proche de celui du Mali.

Le sexe est une des principales causes de désavantage au monde. Ceci particulièrement le cas de l'Asie méridionale. Le grand nombre de « femmes portées disparues » dans la région témoigne de l'ampleur du problème. Le désavantage commence à la naissance. En Inde, le taux de mortalité des enfants âgés de 1 à 5 ans est supérieur de 50% pour les filles que pour les garçons. Exprimé différemment, ce sont 130 000 jeunes vies qui sont perdues chaque année en raison du désavantage associé au fait de porter deux chromosomes X. Au Pakistan, l'égalité des sexes dans la scolarisation donnerait une chance d'éducation à deux millions de filles en plus.

Réduire l'inégalité dans la distribution des possibilités de développement humain est une priorité politique de plein droit : elle est importante pour plusieurs raisons intrinsèques. Cela serait également un élément crucial de l'accélération de la progression vers les OMD. Le comblement du fossé au niveau de la mortalité post-infantile entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres diminuerait le nombre de décès d'enfants de près de deux tiers, sauvant plus de 6 millions de vies chaque année et ramenant le monde sur la voie de l'OMD de réduction du taux de mortalité post-infantile de deux tiers.

Une distribution plus équitable du revenu constituerait un excellent catalyseur pour la réduction de la pauvreté. Nous utilisons des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages pour simuler l'effet d'un modèle de croissance dans lequel les pauvres absorbent dans la croissance future le double de leur part actuelle du revenu national. Pour le Brésil, cette version de la croissance favorable aux pauvres rapproche l'horizon de la réduction de la pauvreté de 19 ans ; pour le Kenya, il le rapproche de 17 ans. La conclusion est que dès qu'il s'agit de réduction de la pauvreté, la distribution compte autant que la croissance. Cette

conclusion est valable tant pour les pays à faible revenu que pour les pays à revenu moyen. Sans amélioration de la distribution du revenu, l'Afrique sub-saharienne aura besoin de taux de croissance impossibles à atteindre pour réduire la pauvreté d'ici 2015. Il est possible d'ajouter à cette remarque qu'un engagement manifeste à réduire les inégalités, en tant qu'élément d'une stratégie de réduction de la pauvreté plus vaste, donnerait de l'importance à la place que tient l'assistance aux yeux des pays bailleurs de fonds publics.

L'organisation d'exercices de simulation à l'échelle nationale utilisant un modèle de distribution du revenu mondial met en exergue les bienfaits potentiels de l'atténuation de l'inégalité pour la réduction de la pauvreté. Sur la base d'un tel modèle, nous avons voulu savoir ce qui arriverait si les individus vivant avec moins d'un dollar par jour devaient doubler leur part dans la croissance future. Le résultat est une diminution d'un tiers - soit 258 millions de personnes - du nombre d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour d'ici 2015.

De tels exercices montrent quels sont les résultats possibles. Avancer dans le sens de ces résultats imposera de nouvelles orientations de la politique publique. L'amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de la fourniture des services publics ainsi que l'augmentation de la participation des populations pauvres à la croissance, doivent jouir d'une attention accrue. Il n'y a pas de projet unique d'amélioration des résultats dans la distribution du revenu. Pour de nombreux pays, en particulier en Afrique sub-saharienne, des mesures sont nécessaires pour libérer le potentiel productif des petits agriculteurs et des zones rurales. De manière plus générale, l'éducation est une des clés d'une plus grande équité. Mener des politiques fiscales innovantes sur le plan social assurant la sécurité et fournissant aux pauvres les moyens nécessaires pour échapper à la pauvreté, est également essentiel.

Rien de tout cela n'implique qu'une plus grande équité de développement humain soit facile à obtenir. Les inégalités extrêmes sont ancrées dans de puissantes structures qui privent les populations pauvres de possibilités commerciales, restreignent leur accès aux services et—plus mutilant encore—leur empêchent de se faire entendre politiquement. Ces pathologies de pouvoir nuisent au développement commercial et à la stabilité politique—et sont un obstacle à l'atteinte des OMD.

L'aide internationale : augmenter la quantité, améliorer la qualité

L'aide internationale est une des armes les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, elle est sous-utilisée, mal ciblée et doit être rénovée. La réforme du système international d'aide est une exigence fondamentale du retour sur la voie des OMD.

L'aide est parfois perçue dans les pays riches comme un acte de charité à sens unique. Cette vision est déplacée. Dans un monde de menaces et de chances interdépendantes, l'aide constitue un investissement et une obligation morale, un investissement dans la prospérité partagée, dans la sécurité collective et dans un avenir commun. L'absence d'investissement à une échelle suffisante aujourd'hui générera des coûts demain.

L'aide au développement est au cœur du nouveau partenariat pour le développement institué par la Déclaration du Millénaire. Comme dans tout partenariat, chaque partie a des responsabilités et des devoirs. Les pays en voie de développement doivent créer un environnement dans lequel l'aide peut déboucher sur des résultats optimaux. De leur côté, les pays riches doivent tenir leurs engagements.

Il y a trois conditions à une aide efficace. Premièrement, elle doit être fournie en quantité suffisante pour soutenir le décollage du développement humain. Elle apporte aux gouvernements les moyens d'investir dans la santé, l'éducation et l'infrastructure économique afin de briser les cycles de privation et d'appuyer la relance ; ces moyens doivent être proportionnels au financement nécessaire. Deuxièmement, l'aide doit être apportée sur une base prévisible, peu coûteuse et rentable. Troisièmement, pour être efficace, l'aide doit être « l'appropriation ». Les pays en voie de développement assument la responsabilité primaire de création des conditions dans lesquelles l'aide peut entraîner des résultats optimaux. Si des progrès ont été enregistrés dans l'augmentation quantitative et l'amélioration qualitative de l'aide, aucune de ces conditions n'a toutefois pas encore été remplie.

Quand la Déclaration du Millénaire fut signée, le panier de l'aide au développement était au trois quarts vide et percé. Au cours des années 1990, les budgets firent l'objet de coupes claires, et l'aide par habitant apportée à l'Afrique sub-saharienne diminua d'un tiers. Aujourd'hui, le panier de l'aide au développement est presque à moitié plein. En 2002, la Conférence

L'aide internationale est une des armes les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté

L'aide conditionnelle reste un des plus gros abus de l'aide au développement orientée sur la pauvreté

de Monterrey sur le financement du développement marqua le début de la reprise de l'aide. Depuis lors, l'aide a augmenté de 4 % par an en termes réels, soit 12 milliards de dollars (en chiffres constants de 2003). Les pays riches affectent maintenant ensemble 0,25 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide au développement. C'est moins qu'en 1990, mais en hausse depuis 1997. La promesse de l'Union Européenne d'atteindre 0,51 % d'ici 2010 est particulièrement encourageante.

Cependant, même si les augmentations prévues se concrétisent pleinement, il reste un grand « manque à financer » pour les OMD. Ce montant passera de 46 milliards de dollars en 2006 à 52 milliards en 2010. La différence est particulièrement importante pour l'Afrique sub-saharienne, où les flux d'aide doivent doubler dans les cinq années à venir afin d'amortir les coûts de l'atteinte des OMD. Si cette lacune n'est pas comblée à l'aide d'une augmentation des aides, les gouvernements ne seront pas en mesure de procéder aux investissements prévus dans les domaines de la santé, de l'éducation, et de la mise en place d'infrastructures nécessaires à l'amélioration de l'environnement social et au soutien de la reprise économique pour atteindre les OMD.

Si les pays riches reconnaissent publiquement l'importance de l'aide, jusqu'à présent leurs actes n'ont jamais correspondu à leurs paroles. Le G8 regroupe en effet trois pays—Italie, États-Unis et Japon—bénéficiant de la part de RNB la plus faible parmi les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Sur une note plus positive, les États-Unis, le plus important donateur au monde, ont augmenté leur aide de 8 milliards de dollars depuis 2000 et sont aujourd'hui le plus grand bailleur de fonds vers l'Afrique subsaharienne au monde. L'établissement d'objectifs plus ambitieux représente un autre développement bienvenu. Cependant, les donateurs n'ont pas la réputation de grands acteurs en faveur des objectifs d'assistance—et certains des bailleurs de fonds les plus importants ne sont pas parvenus à passer de l'étape d'élaboration d'objectifs à celle de prise d'engagements budgétaires concrets. Si le but est d'atteindre les OMD, les 10 prochaines années devront faire la différence avec les 15 années passées. Depuis 1990, l'accroissement de la prospérité dans les pays riches ne s'est pas traduit par une hausse de la générosité : le revenu par habitant a augmenté de 6 070 dollars, tandis que l'aide par habitant a diminué de 1

dollar. De tels chiffres suggèrent que les gagnants de la mondialisation n'ont pas fait de l'aide aux perdants une priorité et ce, même s'ils auraient tout intérêt à le faire.

Le sous-financement chronique de l'aide reflète les priorités biaisées des dépenses publiques. La sécurité collective dépend de plus en plus de la lutte contre les causes de la pauvreté et de l'inégalité. Toutefois, pour 1 dollar alloué à l'aide, ils en affectent 10 aux budgets militaires. L'augmentation des dépenses militaires depuis 2000, si elle était destinée aux aides, serait suffisante pour atteindre l'objectif—fixé il y a déjà longtemps—des Nations unies d'affecter 0,7 % du RNB à l'aide. L'incapacité de dépasser la notion de sécurité militaire pour considérer la sécurité humaine, est révélatrice du sous-investissement dans l'approche des plus grandes menaces à la vie. Les dépenses actuelles dans la recherche sur le VIH/SIDA, une maladie qui cause trois millions de morts chaque année, représentent trois jours de dépenses militaires.

Des questions sont parfois posées quant à l'abordabilité des OMD. D'abord, savoir si quelque chose est abordable relève de la priorité politique, mais les investissements nécessaires sont modestes par rapport à la fortune des pays riches. Les 7 milliards de dollars requis chaque année pendant la prochaine décennie pour assurer à 2,6 milliards d'individus l'accès à l'eau potable représentent moins que ce que les Européens dépensent en parfum et moins que ce que les Américains dépensent en crème glacée et ce, pour un investissement qui sauverait quelque 4 000 vies par an.

Les donateurs ont reconnu l'importance d'affronter les problèmes de qualité de l'aide. En mars 2005, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement a établi d'importants principes pour que les donateurs renforcent l'efficacité de l'aide, ainsi que des objectifs pour le suivi du progrès des nouvelles pratiques. La coordination s'améliore, on recourt moins à l'aide conditionnelle et on insiste plus sur l'appropriation. Les bonnes pratiques sont toutefois très en retard par rapport au principe déclaré. La fourniture de l'aide est loin d'être parfaite, ce qui entrave la planification financière pour la réduction de la pauvreté. Parallèlement, la forme spécifique que prend la conditionnalité affaiblit souvent l'appropriation et contribue à des interruptions du flux d'aide. La réticence des donateurs à passer par les systèmes nationaux vient s'ajouter aux coûts de transaction et diminue

les capacités nationales.

L'aide conditionnelle reste un des plus gros abus de l'aide au développement orientée sur la pauvreté. En liant l'aide au développement à la prestation de services fournis par le pays donateur au lieu de permettre aux bénéficiaires de recourir au marché ouvert, on en limite la rentabilité. De nombreux donateurs ont réduit l'aide conditionnelle, mais la pratique continue à prévaloir et reste sous-documentée. Une estimation conservatrice chiffre les coûts de l'aide conditionnelle aux pays à faible revenu entre 5 et 7 milliards de dollars. L'Afrique paie une « taxe à l'aide conditionnelle » de quelque 1,6 milliards de dollars.

Dans certains domaines, le « nouveau partenariat » conclu lors de la Conférence de Monterrey ressemble toujours furieusement à une version déguisée de l'ancien. Le déséquilibre subsiste toujours entre les responsabilités et les obligations. Les bénéficiaires de l'aide soit invités à fixer des buts pour la réalisation des OMD, à atteindre les objectifs budgétaires contrôlés chaque trimestre par le Fonds Monétaire International (FMI), à se conformer à un ensemble impressionnant de conditions édictées par les donateurs et à composer avec des pratiques augmentant les coûts de transaction et réduisant la valeur de l'aide. De leur côté, les donateurs ne se soumettent à de telles obligations. Au contraire, ils prennent de grands engagements non contraignants sur la quantité de l'aide (dont la majorité sont ensuite ignorés) et des engagements encore plus vagues sur l'amélioration de la qualité de l'aide. Contrairement aux bénéficiaires des aides, les donateurs peuvent mettre fin à leurs engagements en toute impunité. Dans la pratique, le nouveau partenariat est une voie à sens unique. Ce qu'il faut, c'est un véritable nouveau partenariat dans lequel les donateurs et les bénéficiaires agissent sur le plan de ces engagements afin de tenir la promesse de la Déclaration du Millénaire.

Cette année nous donne l'occasion de sceller ce partenariat et de prendre une nouvelle direction dans la coopération au développement. Les pays donateurs doivent tout d'abord honorer leurs engagements, puis bâtir sur ceux pris à Monterrey. Parmi les principales exigences, citons :

- *La fixation d'un calendrier pour atteindre le taux aide/RNB de 0,7 % d'ici 2015 (et le maintenir à ce niveau).* Les donateurs doivent prendre des engagements budgétaires à un niveau minimal de 0,5 % pour 2010 s'ils veulent atteindre l'objectif

de 2015.

- *L'approche de la dette insoutenable.* Le sommet du G8 en 2005 a réalisé une avancée majeure en ce qui concerne la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Toutefois, certains problèmes restent non résolus, un grand nombre de pays à faibles revenus éprouvant toujours des difficultés à répondre à leurs obligations de remboursement. Pour mettre définitivement un terme à cette crise d'endettement, une action sera nécessaire pour élargir la couverture des pays et garantir un niveau de recouvrement des dettes correspondant aux niveaux de financements des OMD.
- *La fourniture d'un financement prévisible et pluriannuel par le biais de programmes gouvernementaux.* Sur la base des principes établis dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, les donateurs doivent fixer des objectifs plus ambitieux pour assurer la stabilité des flux d'aide, passer par les systèmes nationaux et créer des capacités. En 2010, au moins 90 % de l'aide doit être délivrée conformément aux calendriers convenus pour des cadres annuels ou pluriannuels.
- *La rationalisation de la conditionnalité.* La conditionnalité de l'aide doit être axée sur la responsabilité fiduciaire et la transparence des rapports par le biais des systèmes nationaux et moins sur les objectifs macroéconomiques de grande envergure et un engagement plus solide de renforcement des institutions et des capacités nationales.
- *La fin de l'aide conditionnelle.* Il existe une méthode simple d'affronter le gaspillage d'argent lié à l'aide conditionnelle : l'abandonner en 2006.

Commerce et développement humain - renforcer les liens

À l'instar de l'aide, les échanges commerciaux peuvent jouer le rôle de puissant catalyseur pour le développement humain. Dans de bonnes conditions, le commerce international peut donner une forte impulsion au progrès accéléré dans le sens des OMD. Le problème est que le potentiel de développement humain inhérent au commerce est affaibli par une combinaison de règles injustes et d'inégalités structurelles à l'intérieur des pays et entre les pays.

Le commerce international a été une des grandes forces motrices de la mondialisation. Les modèles

Contrairement aux bénéficiaires des aides, les donateurs peuvent mettre fin à leurs engagements en toute impunité

Les barrières commerciales
les plus difficiles à surmonter
sont érigées devant certains
des pays les plus pauvres

commerciaux ont changé. On a observé une augmentation soutenue de la part occupée par les pays en voie de développement dans les exportations mondiales de produits manufacturés, et certains pays sont en train de combler le fossé technologique. Cependant, les inégalités structurales persistent et se sont même parfois creusées. L'Afrique sub-saharienne s'est de plus en plus marginalisée. Aujourd'hui, avec 689 millions d'habitants, cette région absorbe une part des exportations mondiales moins importante que la Belgique, qui ne compte que 10 millions d'habitants. Si l'Afrique subsaharienne bénéficiait de la même part d'exportations mondiales qu'en 1980, ses recettes en devises étrangères seraient équivalentes à près de huit fois le montant de l'aide reçue en 2003. Une grande partie de l'Amérique latine est également en retard. Dans le commerce comme dans d'autres domaines, les allégations selon lesquelles l'intégration mondiale entraîne une convergence des pays riches et pauvres sont exagérées.

Du point de vue du développement humain, le commerce est un moyen de développement et non une fin en soi. Les indicateurs de croissance des exportations, du taux entre les échanges et le RNB et de la libéralisation des importations ne sont pas des procurations pour le développement humain. Malheureusement, ils sont de plus en plus considérés comme tels. La participation au commerce offre certes de réelles possibilités d'amélioration des conditions de vie. Quelques-uns des meilleurs exemples d'ouverture et de croissance des exportations—comme le Mexique ou le Guatemala—sont de moins bons exemples d'accélération du développement humain. Le succès des exportations n'a pas toujours permis d'augmenter et d'élargir le bien-être humain. Cela laisse à penser qu'une plus grande attention doit être prêtée aux conditions dans lesquelles les pays s'intègrent sur les marchés mondiaux.

Des règles commerciales plus justes seraient utiles, en particulier en ce qui concerne l'accès aux marchés. La plupart des formes d'imposition appliquent un principe proportionnel simple : plus on gagne, plus on paie. Les politiques commerciales des pays riches renversent ce principe. Les barrières commerciales les plus difficiles à surmonter sont érigées devant certains des pays les plus pauvres : en moyenne, les entraves au commerce rencontrées par les pays en voie de développement exportant vers les pays riches sont trois à quatre fois plus importantes

que celles auxquelles les pays riches doivent faire face quand ils commercent entre eux. Cette graduation perverse dans la politique commerciale s'étend à d'autres domaines. Par exemple, l'Union Européenne se fait remarquer par son engagement à ouvrir les marchés aux pays les plus pauvres au monde. Cependant, ses règles d'origine, qui déterminent l'éligibilité pour les préférences commerciales, minimisent les chances offertes à une grande partie de ces pays.

L'agriculture constitue une préoccupation à part. Deux tiers des individus survivant avec moins d'un dollar par jour vivent et travaillent dans des zones rurales, les marchés sur lesquels ils opèrent, leur existence et leurs espoirs d'échapper à la pauvreté sont directement affectés par les règles du commerce agricole. Le problème fondamental à aborder dans les négociations de l'OMC sur l'agriculture peut être résumé en quelques mots : les subventions des pays riches. Lors du dernier cycle de négociation, les pays développés ont promis de supprimer les subventions à l'agriculture. Depuis lors, ils les ont augmentées ! Ils dépensent aujourd'hui un peu plus d'un milliard de dollars par an en aides à l'agriculture dans les pays pauvres, et un peu moins d'un milliard de dollars par jour en subventions à la surproduction nationale—un échelonnage des priorités moins approprié est difficile à concevoir. Pour envenimer la situation, les subventions des pays riches détruisent les marchés dont dépendent les petits producteurs des pays pauvres, faisant chuter leurs prix et leur refusant ainsi une part équitable des bienfaits du commerce mondial. Les cultivateurs de coton au Burkina Faso sont en concurrence avec les producteurs de coton américains qui reçoivent plus de 4 milliards de dollars par an sous forme de subventions—un montant supérieur à la totalité du revenu national du Burkina Faso. Cependant, l'extravagante Politique Agricole Commune de l'Union Européenne (PAC) fait des ravages sur les marchés mondiaux du sucre, tout en refusant aux pays en voie de développement l'accès aux marchés européens. Les consommateurs et contribuables des pays riches sont coincés dans les politiques de financement qui annihilent les sources de revenus des citoyens de certains des pays les plus pauvres du monde.

Dans certains domaines, les règles de l'OMC menacent de renforcer systématiquement les désavantages des pays en voie de développement et con-

tinuer à détourner les bénéfices de l'intégration mondiale vers les pays développés. Un bon exemple est celui de la série de règles limitant le champ d'action des pays pauvres pour développer les politiques industrielles et technologiques actives, nécessaires à l'augmentation de la productivité et à la réussite au sein des marchés mondiaux. Le régime actuel de l'OMC déclare illégales un grand nombre des politiques à l'origine de l'essor rapide des pays d'Asie Orientale. Les règles de l'OMC sur la propriété intellectuelle représentent une menace double : elles augmentent les coûts du transfert de technologies, voire le prix des médicaments, mettant ainsi en danger la santé publique des individus pauvres. Dans les négociations de l'OMC sur les services, les pays riches ont cherché à créer des possibilités d'investissement pour les sociétés du secteur de la banque et des assurances tout en limitant les occasions d'exportation des pays pauvres dans un secteur où leur avantage est évident, à savoir le transfert temporaire de main-d'œuvre. On estime qu'une légère augmentation des flux de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée pourrait générer 157 milliards de dollars par an, soit bien plus que la libéralisation dans d'autres domaines.

Le Cycle de Doha des négociations de l'OMC est une occasion de commencer à aligner des règles commerciales multilatérales sur l'engagement envers le développement humain et les OMD. Cette chance a été manquée jusqu'ici. Quatre ans après le début des pourparlers, rien n'a été entamé en substance. L'agenda déséquilibré et l'absence de lutte contre les subventions de la part des pays riches sont au cœur du problème.

Néanmoins, même les meilleures règles commerciales ne suffiront pas à éliminer certaines des causes de l'inégalité dans le commerce mondial. Les problèmes persistants tels que la faiblesse des infrastructures et la capacité de production limitée doivent être affrontés. Les pays riches ont mis au point un agenda pour l'aide à la « création de capacités ». Malheureusement, on observe une concentration malsaine de la création de capacités dans des domaines que les pays riches estiment stratégiquement utiles. En Éthiopie, la baisse des prix depuis 1998 a réduit les revenus annuels moyens des foyers producteurs de café de près de 200 dollars.

L'émergence de nouvelles structures commerciales représente de nouvelles menaces à un commerce plus équitable dans l'agriculture. Les chaînes de supermarchés se sont érigées en gardiennes du temple

des marchés agricoles des pays riches, mettant les producteurs des pays en voie de développement en relation avec les consommateurs des pays riches. Mais les petits exploitants font l'objet d'une exclusion opérée par les pratiques commerciales de certains supermarchés, affaiblissant ainsi les liens entre le commerce et le développement humain. Mettre en place des structures pour faciliter l'intégration des petits exploitants au sein des chaînes commerciales mondiales de manière plus équitable, permettrait au secteur privé de jouer un rôle crucial dans la lutte mondiale contre la pauvreté.

Le renforcement de la connexion entre le commerce et le développement humain est un exercice de longue haleine. Le Cycle de Doha reste une occasion de commencer cet exercice et d'assurer la crédibilité et la légitimité du système commercial basé sur des règles. Vu dans un contexte plus large, le cycle est trop important pour se permettre d'être un échec. Construire une prospérité partagée requiert des institutions multilatérales qui non seulement promeuvent l'intérêt public, mais sont aussi conçues pour fonctionner de manière juste et équilibrée.

La conférence ministérielle de l'OMC prévue en décembre 2005 sera le bon moment pour relever certains des défis les plus pressants. Si de nombreuses questions sont de nature technique, l'exigence pratique est celle d'un cadre dans lequel les règles de l'OMC contribuent plus au développement humain. Il serait irréaliste d'attendre du cycle de Doha qu'il corrige toutes les imperfections des règles, mais il pourrait planter le décor des prochains cycles visant à mettre le développement humain au cœur du système multilatéral. Parmi les principaux jalons pour l'évaluation des résultats du cycle de Doha figurent:

- *Des coupes claires dans l'aide des gouvernements des pays riches à l'agriculture et une interdiction des subventions à l'exportation.* L'aide à l'agriculture, mesurée selon les estimations de l'OCDE sur les aides à la production, devrait être ramenée à pas plus de 5 % à 10 % de la valeur de la production, et accompagnée d'une interdiction immédiate des subventions directes et indirectes à l'exportation.
- *Un allègement des entraves aux exportations des pays en voie de développement.* Les pays riches doivent établir des tarifs maximaux sur les importations en provenance de pays en voie de développement non supérieurs à deux fois leurs tarifs moyens, soit 5 % à 6 % pour tous.

L'aide à l'agriculture, mesurée selon les estimations de l'OCDE sur les aides à la production, devrait être ramenée à pas plus de 5 % à 10 % de la valeur de la production

L'interaction entre la pauvreté et les conflits violents qui déchirent beaucoup de pays en voie de développement, emporte des vies à une échelle démesurée

- *Une compensation pour les pays perdant la préférence.* Si le système de préférences des pays riches imposé aux importations des pays en voie de développement apporte des profits limités, son retrait peut causer une hausse du chômage et, dans certains cas particuliers, un « séisme » de la balance des paiements. Un fonds spécial devrait être créé pour réduire les coûts d'ajustement rencontrés par les pays vulnérables.
- *La protection de « l'espace politique » pour le développement humain.* Les règles multilatérales ne devraient pas imposer des obligations incompatibles avec les stratégies nationales en la matière. Ces stratégies devraient inclure les meilleures pratiques internationales adaptées aux conditions de vie locales et élaborées selon des procédures politiques démocratiques et participatives. Plus précisément, le droit des pays en voie de développement de protéger leurs agriculteurs contre la concurrence déloyale des exportations subventionnées en provenance des pays riches, doit être respecté dans les règles de l'OMC.
- *Un engagement à éviter les arrangements « OMC + » dans les accords commerciaux régionaux.* Certains accords commerciaux régionaux imposent des obligations qui dépassent les règles de l'OMC, en particulier dans les domaines comme les investissements et la propriété intellectuelle. Il est important que ces accords n'outrepassent pas les politiques nationales élaborées dans le cadre de stratégies de réduction de la pauvreté.
- *Une réorientation des négociations sur les services vers les mouvements temporaires de main-d'œuvre.* Dans le contexte d'un cycle du développement, il faut moins placer l'accent sur la libéralisation rapide des secteurs financiers, et plus sur la création de règles permettant aux travailleurs des pays en voie de développement d'accéder plus facilement aux marchés du travail des pays riches.

Les conflits violents, obstacles au progrès

En 1945, le Secrétaire d'État américain Edward R. Stettinus identifia les deux composantes fondamentales de la sécurité humaine et leurs connexions : « La bataille de la paix doit être menée sur deux fronts. Le premier est le front de la sécurité, où la victoire affranchit la peur ; le second est le front économique

et social, où la victoire signifie l'affranchissement de l'envie. Seule la victoire sur les deux fronts peut assurer au monde une paix durable. » C'est ce raisonnement qui incita les États-Unis à jouer un rôle central dans la fondation des Nations unies.

Soixante ans plus tard, et plus de dix ans après que la fin de la Guerre froide eut semblé marquer le début d'une nouvelle ère de paix, les préoccupations sécuritaires dominent à nouveau l'agenda international. Comme le dit le Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport intitulé *Dans une liberté plus grande*, nous vivons à une époque où l'interaction mortelle de la pauvreté et des conflits violents posent de graves menaces non seulement pour les victimes immédiates, mais également pour la sécurité collective de la communauté internationale.

Pour nombre de citoyens des pays riches, le concept d'insécurité mondiale est lié aux menaces représentées par le terrorisme et la criminalité organisée. Ces menaces sont réelles, mais c'est dans les pays en voie de développement que l'absence d'affranchissement de la crainte est la plus marquée. L'interaction entre la pauvreté et les conflits violents qui déchirent beaucoup de pays en voie de développement, emporte des vies à une échelle démesurée et empêche de progresser vers les OMD. L'incapacité à instaurer la sécurité humaine en mettant fin à cette interaction aura des conséquences globales. Dans un monde interdépendant, les menaces posées par les conflits violents ne s'arrêtent pas aux frontières, quelle que soit la protection de ces dernières. Le développement des pays pauvres est la ligne de front dans la bataille pour la paix mondiale et la sécurité collective. Le problème du plan de bataille actuel consiste en une stratégie militaire sur-développée et une stratégie sous-développée pour la sécurité humaine.

La nature des conflits a changé. Le vingtième siècle, le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité, fut marqué tout d'abord par des guerres entre les pays et puis par la peur d'une confrontation armée entre deux superpuissances. Désormais, ces craintes ont laissé la place à des conflits locaux et régionaux frappant essentiellement des pays pauvres aux structures étatiques faibles ou en faillite et où les armes préférées sont de petite taille. La majorité des victimes des guerres modernes sont des civils. On compte moins de conflits dans le monde aujourd'hui qu'en 1990, mais la proportion de conflits qui se déroulent dans des pays pauvres a augmenté.

Rien ne justifie l'aide
famélique apportée aux
pays enclins à sombrer
dans la violence ou
sortant d'un conflit

Le coût induit par les conflits violents en termes de développement humain est sous-estimé. En République démocratique du Congo, les décès imputables directement ou indirectement à la guerre dépassent les pertes subies par la Grande-Bretagne au cours des deux guerres mondiales réunies. Au Darfour, plus d'un million de personnes ont été déplacées en raison des conflits. Les victimes immédiates de ces conflits font périodiquement la une des médias internationaux, mais l'impact à long terme sur le développement humain est généralement ignoré.

Les conflits nuisent à la nutrition et à la santé publique, détruisent les systèmes éducatifs, dévastent les moyens d'existence et retardent les perspectives de croissance économique. Sur les 32 pays classés dans la catégorie « faible développement humain » mesurée selon l'IDH, 22 ont été frappés par un conflit depuis 1990. Les pays qui ont été touchés par un conflit violent sont largement sur-représentés parmi les pays en retard dans les OMD selon nos projections pour 2015. Des 52 pays qui régressent ou stagnent dans leurs tentatives de réduire la mortalité post-infantile, trente ont connu la guerre depuis 1990. Les coûts immenses font de la prévention et de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit trois des priorités pour l'instauration de la sécurité et pour l'accélération du progrès dans le sens des OMD.

Une partie du problème de la sécurité humaine et des conflits violents peut être imputée aux États faibles, fragiles et défaillants. Les échecs graves quant à la protection des citoyens contre les risques sécuritaires, à la réponse aux besoins de base et au développement des institutions politiques perçues comme légitimes est une caractéristique récurrente des pays enclins à sombrer dans la violence. Dans certains cas, les profondes inégalités horizontales entre régions ou groupes servent de catalyseur à la violence. Les facteurs externes jouent également un rôle. L'« échec » de pays comme l'Afghanistan ou la Somalie fut facilité par la disposition des puissances étrangères à intervenir dans le cadre de la poursuite de leurs propres objectifs stratégiques. Les importations d'armes et la monopolisation par des groupes d'intérêts restreints des capitaux découlant de la vente des ressources naturelles aident à alimenter et à intensifier les conflits. Dans les pays sujets à conflits, le leadership politique est une condition indispensable, et non seulement suffisante, au changement. Les gouvernements des pays riches doivent eux aussi faire preuve de décision.

De nouvelles approches à l'aide sont un point de départ. Les pays faibles et fragiles ne sont pas seulement victimes d'un sous-financement par rapport à leur capacité d'utiliser efficacement les fonds, mais ils sont également soumis à des niveaux élevés d'imprévisibilité du flux de l'aide. Des indices montrent que l'aide atteint à peine 40 % du niveau justifiable par les institutions et l'environnement politique. L'enchaînement de l'aide constitue un autre problème. Trop souvent, les donateurs fournissent une grande quantité d'aide humanitaire immédiatement après un conflit sans se soucier d'apporter un quelconque soutien économique pour la reprise qui doit suivre.

Ce ne sont pas les exportations de minerais ou d'autres ressources naturelles qui créent les conflits violents, ni les armes de poing ; mais les marchés de ressources naturelles et d'armes légères peuvent fournir les moyens de perpétrer les conflits violents. Du Cambodge à l'Afghanistan, en passant par les pays d'Afrique méridionale, les exportations de pierres précieuses et de bois de construction ont servi à financer les conflits et affaibli la capacité de l'État. Les programmes de certification peuvent aider à supprimer les possibilités d'exportation, comme le processus Kimberley pour le diamant. Les armes de poing font plus de 500 000 morts chaque année, la majorité dans les pays les plus pauvres. Et pourtant, les efforts internationaux visant à contrôler le commerce de ces armes n'ont eu qu'un impact limité. La mise en œuvre reste hésitante et l'adhésion aux codes est facultative, et les grands flous juridiques permettent à une grande partie de ce commerce d'échapper à toute régulation.

Une des manières les plus efficaces par lesquelles les pays riches pourraient affronter les menaces pour le développement humain posées par les conflits violents consiste à soutenir les capacités régionales. La crise du Darfour aurait pu être atténuée, à défaut d'être évitée, par la présence d'une force de maintien de la paix suffisamment grande et bien équipée, fournie par l'Union africaine, surtout si cette force avait eu pour mandat de protéger les civils. Au plus fort de la crise, on comptait moins de 300 soldats rwandais et nigériens pour contrôler ce qui arrivait à 1,5 millions de personnes dans une zone de la taille de la France. Les capacités régionales dans des domaines allant de l'instauration de systèmes d'alerte précoce efficaces à l'intervention restent une exigence pressante pour la sécurité humaine.

Si la prévention est le moyen le plus rent-

able d'affronter les menaces posées par les conflits violents, saisir les possibilités de reconstruction n'est pas loin. L'instauration de la paix est souvent un prélude à la violence renouvelée : la moitié des pays sortant d'un conflit sont touchés par la guerre dans les cinq ans. Briser ce cycle exige un engagement politique et financier afin d'assurer la sécurité, envisager la reconstruction à long terme et créer les conditions optimales au développement de marchés compétitifs et d'investissements privés à long terme. Cet engagement n'a pas toujours été une évidence.

Si les OMD ont mis l'accent sur le progrès vers l'affranchissement du besoin, le monde ne possède toujours pas d'agenda cohérent pour l'affranchissement de la crainte. Comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies Dans une liberté plus grande, il faut développer d'urgence un cadre de sécurité collective allant au-delà de la réponse militaire aux menaces posées par le terrorisme, jusqu'à la reconnaissance du fait que la pauvreté, la dislocation sociale et la guerre civile sont les composantes centrales du danger pour la sécurité mondiale. Parmi les principales exigences pour atténuer cette menace, on trouve:

- *Un nouvel accord sur l'aide.* Rien ne justifie l'aide famélique apportée aux pays enclins à sombrer dans la violence ou sortant d'un conflit. C'est nuisible à la sécurité dans les pays concernés, mais aussi pour la sécurité mondiale. Dans le cadre de l'exigence plus large d'atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB, les donateurs doivent accroître leur effort et la prévisibilité de l'aide par le biais d'engagements financiers à long terme. Ils doivent également être plus transparents quant aux conditions d'allocation de l'aide et aux raisons qui les poussent à diminuer leurs investissements dans les pays sujets à la violence.
- *Une plus grande transparence dans la gestion des moyens.* En tant que parties actives sur les marchés des ressources naturelles aidant à financer les conflits et, dans certains cas, saper les gouvernements fiables, les multinationales impliquées dans l'exportation de minerais doivent accroître la transparence. Le cadre légal international proposé par la Commission pour l'Afrique, parrainée par le Royaume-Uni, qui vise à autoriser les enquêtes à l'étranger sur les pratiques nuisibles des multinationales - comme le prévoit déjà la législation américaine - doit être développé en

priorité.

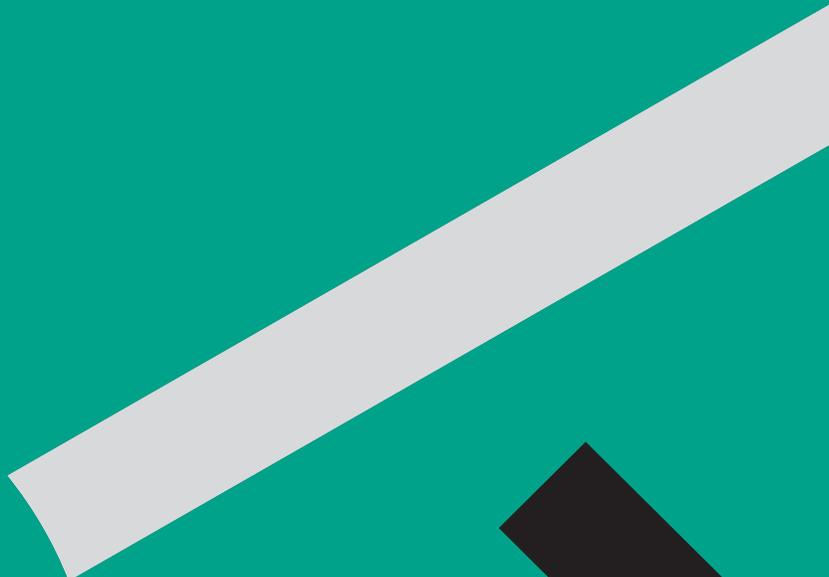
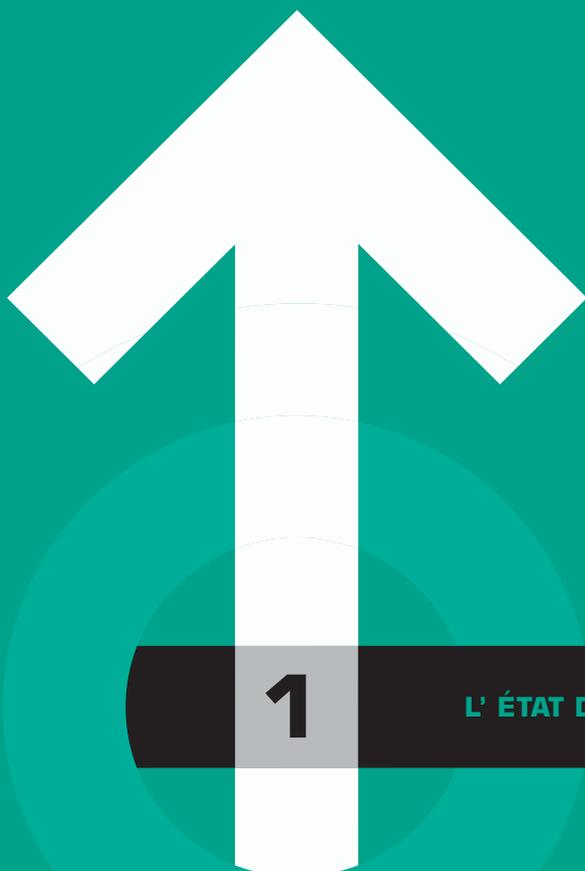
- *La limitation de la circulation des armes de poing.* La Conférence de révision du commerce des armes de poing prévue en 2006 sera l'occasion d'adopter un traité global régulant les marchés et régissant les livraisons aux régions touchées par un conflit violent.
- *Le renforcement des capacités régionales.* Pour l'Afrique subsaharienne, une des priorités immédiates est le développement par le biais d'une aide financière, technique et logistique à une force d'intervention rapide et de prévention de la paix par l'Union africaine.
- *La recherche de la cohérence internationale.* Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies appelle à la création d'une commission internationale du maintien de la paix afin de fournir un cadre stratégique pour une approche intégrée de la sécurité collective. Dans cette approche, un fonds mondial doit être institué pour financer l'aide post-conflit immédiate et la transition vers la reconstruction à long terme sur une base durable et prévisible.

* * *

Quand les historiens du développement humain reviendront sur l'année 2005, ils y verront un tournant. La communauté internationale a une possibilité sans précédent de mettre en place les politiques et ressources qui pourraient faire des dix prochaines années une véritable décennie de développement. L'objectif ayant été établi dans la Déclaration du Millénaire, les gouvernements pourraient prendre un cap qui remodelera la mondialisation, donnera un nouvel espoir aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables et créera les conditions d'une prospérité et d'une sécurité partagées. L'autre voie, celle de la base commerciale, débouchera sur un monde frappé par la pauvreté de masse, marqué par de profondes inégalités et menacé par l'insécurité. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les générations futures paieront un lourd tribut aux échecs des dirigeants politiques à ce moment clé du début du vingt et unième siècle.

Le présent rapport donne une base pour la considération de l'ampleur du défi. En se penchant sur les trois piliers de la coopération internationale, il met en exergue certains des problèmes nécessitant d'être résolus ainsi que certaines des composantes

essentielles de la réussite. Il ne fait aucun doute qu'en tant que communauté mondiale, nous sommes en possession de moyens suffisants pour éradiquer la pauvreté et pour éliminer les profondes inégalités qui divisent les pays et les peuples. La question essentielle qui reste sans réponse cinq ans après la ratification de la Déclaration du Millénaire consiste à savoir si les gouvernements du monde ont l'intention de tirer un trait sur les pratiques utilisées par le passé et de tenir la promesse faite aux populations pauvres. S'il y avait à définir une heure propice au développement des intérêts communs à toute l'humanité par les dirigeants politiques au pouvoir, il s'agirait de l'heure où nous parlons.



1

L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

« Notre progrès ne saurait se mesurer à l'enrichissement de ceux qui vivent dans l'abondance, mais plutôt à notre capacité de pourvoir aux besoins de ceux qui ont trop peu. »

Président Franklin D. Roosevelt, second discours inaugural, 1937 ¹

« Nous reconnaissons que nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants à qui l'avenir appartient »

Déclaration du Millénaire, 2000²

Il y a soixante ans, la Charte des Nations Unies s'engageait à libérer les générations futures du fléau de la guerre, à protéger les droits de l'homme fondamentaux, à « favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus ample ». Un engagement que tous les pays du monde ont renouvelé au début du nouveau millénaire. Adoptée en l'an 2000, la déclaration du Millénaire propose une vision audacieuse de la « liberté plus ample » au XXI^e siècle. Cette vision offre la promesse d'un nouveau modèle d'intégration mondiale fondé sur une meilleure équité, une plus grande justice sociale et le respect universel des droits de l'homme. Éventail d'objectifs chiffrés et datés, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visent à la réduction de la pauvreté extrême et à l'avancée des droits universels d'ici à 2015. Ils constituent les points de référence pour la mesure des progrès accomplis et reflètent en essence les aspirations partagées de la communauté internationale à une époque de bouleversements profonds.

Cette année marque le début d'un compte à rebours de dix ans jusqu'en 2015, date à laquelle les OMD devront être atteints. À l'heure actuelle, le monde possède les ressources financières, technologiques et humaines pour faire une percée plus décisive en matière de développement humain. Néanmoins, si les tendances actuelles se poursuivent, l'écart entre les objectifs et la réalité sera considérable. Au lieu de tirer parti des opportunités présentes, les gouvernements du monde avancent lentement mais sûrement vers un échec du développement humain pourtant largement prévisible et donc évitable, aux répercussions profondes non seulement pour les plus pauvres, mais également pour la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde.

Quinze ans après le lancement du premier *Rapport sur le développement humain*, le rapport de cette année examine tout d'abord l'état du développement humain. Mahbub ul Haq, qui a participé à la rédaction de ce premier rapport, prévoyait une décennie de progrès rapides. Selon lui, « les années 90 apparaîtraient comme la décennie du développement humain, car rarement un tel consensus avait existé sur les objectifs réels des stratégies de développement. »³ Depuis l'énoncé de cette prévision, les avancées ont été considérables. Un grand nombre de pays en

développement a connu un progrès social rapide et un relèvement du niveau de vie. Des millions de personnes ont bénéficié de la mondialisation. Néanmoins, les progrès accomplis en matière de développement humain ne correspondent pas aux attentes exposées dans le *Rapport sur le développement humain 1990* et sont très insuffisants par rapport à ce qu'il est possible de réaliser.

Au regard de l'échéance de 2015, le risque croît de voir les dix prochaines années, comme les dix dernières, entrer dans l'histoire non comme une décennie de développement humain accéléré, mais comme une période d'occasions manquées, d'efforts timides et d'échecs de la coopération internationale. Cette année marque un tournant. La communauté internationale peut poursuivre le développement humain sur la voie actuelle ou changer de cap et mettre en œuvre les politiques nécessaires pour concrétiser les engagements pris dans la déclaration du Millénaire.

Les conséquences de l'orientation actuelle ne doivent pas être sous-estimées. À l'aide des données de tendance au niveau national, nous avons établi une estimation des écarts en termes de coût humain entre les OMD et les résultats prévus en 2015 si les tendances actuelles se poursuivent. Les principales défaillances :

Les OMD pour la réduction de la mortalité infantile ne seront pas atteints, l'écart équivalant à plus de 4,4 millions de décès évitables en 2015

- Les OMD pour la réduction de la mortalité infantile ne seront pas atteints, l'écart équivalant à plus de 4,4 millions de décès évitables en 2015. Sur les dix prochaines années, l'écart accumulé entre l'objectif et la tendance actuelle signifie que plus de 41 millions d'enfants mourront avant leur cinquième anniversaire du plus facile à traiter de tous les maux : la pauvreté. Un constat difficile à concilier avec la déclaration du Millénaire dans lequel les États s'engagent à protéger les enfants du monde.
- L'écart entre les OMD de réduire de moitié la pauvreté et les prévisions peut se traduire ainsi : 380 millions de personnes de plus dans les pays en développement vivront avec moins d'un dollar par jour d'ici à 2015.
- Les OMD de l'éducation primaire pour tous ne sera pas atteint si la tendance actuelle se poursuit : 47 millions d'enfants dans les pays en développement ne seront pas scolarisés en 2015.

Toutefois, les statistiques comme celles qui précèdent doivent être interprétées avec prudence. Les prévisions fondées sur les tendances passées offrent un aperçu des résultats possibles, mais ne définissent en aucun cas l'inéluctable. Comme le dit la maxime des marchés financiers, les performances passées ne présagent en rien les résultats à venir. Dans le cas des OMD, il s'agit sans nul doute d'une bonne nouvelle. Il est encore possible de redresser le cap, mais le temps presse. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, « les OMD peuvent être atteints d'ici à 2015, à condition de s'écarter des

pratiques habituelles et d'accélérer et d'intensifier immédiatement de façon spectaculaire l'application des mesures. »⁴

La première partie de ce chapitre présente brièvement les progrès et les revers en matière de développement humain au cours des 15 dernières années. Elle souligne dans de nombreux pays le recul spectaculaire infligé par le VIH/sida au développement humain et le ralentissement des progrès accomplis en matière de mortalité infantile. La disparité des avancées dans l'ensemble des pays et régions du monde s'est accompagnée d'un écart de développement humain dans des domaines cruciaux, entraînant une aggravation des inégalités. La seconde partie de ce chapitre est consacrée aux OMD. Les progrès limités (et de plus en plus lents) réalisés au cours de la dernière décennie ont un impact direct sur les perspectives de parvenir aux OMD. Les revenus moyens dans les pays en développement ont vu une croissance beaucoup plus forte depuis 1990. Cependant, cette croissance de revenus n'a pas marqué une orientation mondiale vers les OMD, dont la plupart ne seront pas atteints dans la majorité des pays. Une partie du problème réside dans le fait que la croissance a été distribuée à des niveaux inégaux entre les pays et à l'intérieur de ces pays. Le problème plus grave est qu'une plus grande richesse ne soit pas convertie en développement humain au degré nécessaire pour se rapprocher des OMD. Nos prévisions à l'échelle nationale décrivent le scénario possible si les pays se cantonnent aux pratiques habituelles sans tenir compte de la mise en garde du Secrétaire général de l'ONU.

Progrès et échecs en matière de développement humain

Le développement humain appelle la liberté. Entendons par là le renforcement du potentiel humain, c'est-à-dire de ce que les hommes et les femmes sont capables de réaliser et de devenir. Certes, les droits et libertés individuels ont une importance capitale, mais une personne libre a des capacités d'action limitées, malgré cette liberté, si elle est pauvre, malade, analphabète, victime de discriminations, menacée par un conflit violent ou n'a pas le droit d'exprimer ses opinions politiques. C'est pourquoi, la « liberté plus ample » proclamée dans la Charte des Nations Unies se situe au cœur du développement humain. C'est également pour ces raisons que la ten-

tative de réalisation des OMD constitue une épreuve décisive pour l'évolution du développement humain. En effet, ce dernier ne saurait se limiter aux simples OMD et nombre d'entre eux sont en réalité peu ambitieux. Cependant, l'impossibilité d'atteindre les OMD constituerait un grave échec.

Les composantes les plus élémentaires du développement humain sont une vie longue et saine, une éducation et des ressources permettant un niveau de vie décent. Le potentiel humain inclut également la participation sociale et politique à la vie de la société. Dans cette partie, nous examinons l'évolution du développement humain au cours de la dernière

décennie, dans un contexte d'approfondissement de l'intégration mondiale.

L'ère de la mondialisation a été marquée par des progrès considérables dans les domaines de la technologie, du commerce et de l'investissement et par une hausse spectaculaire de la prospérité. Les avancées en termes de développement humain sont toutefois moins remarquables. Une grande partie du monde en développement est toujours laissée pour compte. Les écarts de développement entre les pays riches et les pays pauvres, déjà considérables, continuent de se creuser. Parallèlement, certains pays, parmi les plus fréquemment cités à titre d'exemples de « réussite » de la mondialisation, ont de plus en plus de difficultés à tirer parti de la prospérité croissante pour favoriser le développement humain. Les progrès réalisés dans la réduction de la mortalité infantile, l'un des indicateurs de base du développement humain, sont de plus en plus lents, et l'écart entre les pays riches et les pays pauvres dans ce domaine continue de s'accroître. En dépit des succès très remarquables, la mondialisation et le progrès scientifique sont loin de mettre un terme aux souffrances vaines, aux affections invalidantes et aux maladies fatales, mais évitables qui font tant de victimes parmi les pauvres de ce monde.

Aperçu de l'évolution du développement humain

À en juger par la dernière décennie, force est de constater que les progrès en matière de développement humain se poursuivent sur le long terme. En règle générale, un individu né dans un pays en développement aujourd'hui peut espérer vivre mieux, en meilleure santé et être mieux éduqué que la génération de ses parents. Il a également de plus grandes chances de vivre dans une démocratie multipartite et moins de risques d'être touché par un conflit.

En un peu plus de dix ans, l'espérance de vie moyenne dans les pays en développement a augmenté de deux ans. Dans ce domaine, les indicateurs de développement humain convergent : les pays pauvres rattrapent les pays riches (figure 1.1). L'augmentation de l'espérance de vie est due en partie à la baisse du taux de mortalité infantile (figure 1.2). Actuellement, on dénombre 2 millions de décès infantiles de moins qu'en 1990, et la proportion des enfants atteignant l'âge de cinq ans a augmenté de 15 %.

Figure 1.1 L'espérance de vie s'améliore dans la plupart des régions

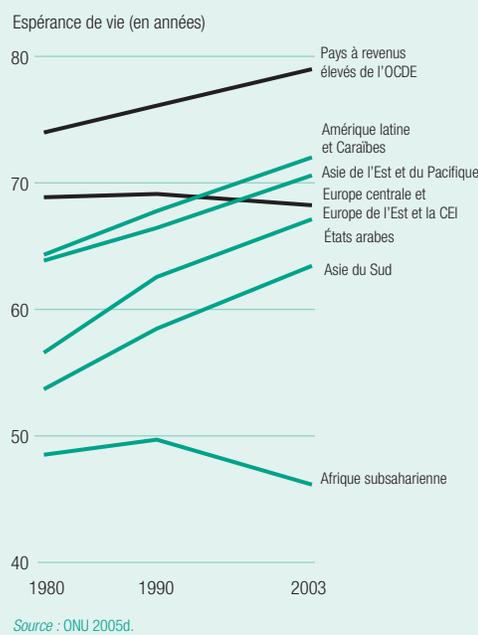
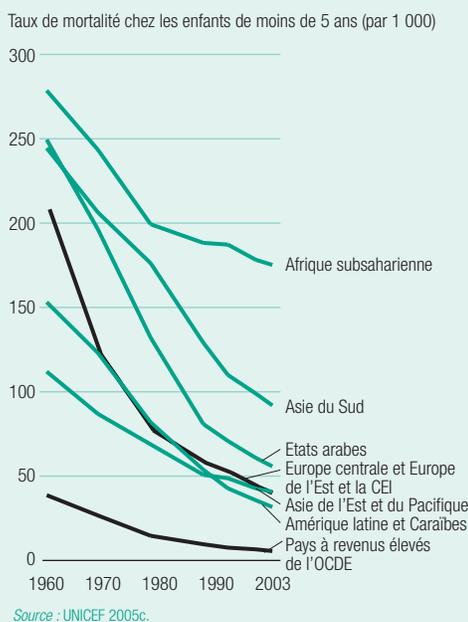
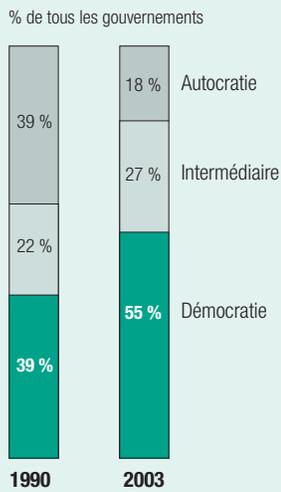


Figure 1.2 Les taux de mortalité juvénile et les tendances s'améliorent



Des améliorations en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement y ont contribué en réduisant les risques de maladies infectieuses. Au cours de la dernière décennie, 1,2 milliards de personnes ont obtenu un accès à l'eau potable. Grâce à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), l'augmentation rapide du nombre des vaccinations à l'échelle mondiale depuis 2001 a également engendré

Figure 1.3 La démocratie gagne du terrain



Source : Calculé à partir des données sur la population, ONU 2005d, et les scores des régimes, CIDCM 2005.

une baisse de la mortalité et sauvé un demi-million de vies selon les estimations.

Les progrès réalisés dans le domaine éducatif sont tout aussi remarquables. Néanmoins, 800 millions de personnes dans le monde ne possèdent pas les rudiments de la lecture et de l'écriture. De ce total, le plus grand nombre correspond aux femmes pour les deux tiers. Pourtant, les niveaux d'alphabétisation dans les pays en développement sont passés de 70 % à 76 % pendant les dix dernières années, et l'écart entre les sexes a diminué.⁵ L'analphabétisme actuel reflète les lacunes passées en matière d'accès à l'éducation, mais celles-ci se comblent progressivement. En comparant avec 1990, 30 millions d'enfants de moins sont privés de scolarisation en primaire et la durée moyenne de scolarisation s'est allongée de six mois. Les écarts entre les sexes en matière de scolarisation, indicateur généralement reconnu comme peu représentatif de l'égalité de sexes, ont diminué, bien que plus de la moitié des enfants non scolarisés soit des filles.

La pauvreté monétaire extrême est en baisse. Des doutes légitimes ont été soulevés concernant l'utilisation du seuil de pauvreté d'un dollar par jour pour représenter les tendances dans les différents pays. Par conséquent, la plus grande prudence est de mise quant à l'interprétation de cet indicateur.⁶ Quelles que soient les difficultés liées à la mesure de ce phénomène, la pauvreté est un processus évolutif qui ne peut être que partiellement représenté par des indicateurs fixes. La situation évolue toutefois dans le bon sens. Le taux de pauvreté extrême est passé de 28 % en 1990 à 21 % aujourd'hui, cette baisse équivalant en nombre absolu à environ 130 millions de personnes.⁷ La croissance économique est de toute évidence l'une des conditions requises pour une baisse rapide de la pauvreté monétaire et un développement humain soutenu. Dans ce domaine également, les chiffres à la une sont encourageants. Dans les années 90, le revenu moyen par habitant des pays en développement a enregistré une croissance de 1,5 %, soit quasiment trois fois plus que dans les années 80.⁸ Depuis l'an 2000, le revenu moyen par habitant des pays en développement s'est accru de 3,4 %, soit le double de la croissance du revenu moyen dans les pays à haut revenu. Après deux décennies de déclin du revenu moyen, l'Afrique subsaharienne a affiché une augmentation de 1,2 % par an depuis l'an 2000. Il est prématuré de déclarer cette avancée comme étant un tournant décisif, mais

il existe des indications qui montrent que la croissance pourrait prendre racine dans un nombre croissant de pays de la région.

En ce qui concerne les conflits, le tableau est plus noir. Depuis 1990, le monde a été témoin d'un génocide au Rwanda, de violentes guerres civiles au cœur de l'Europe, de conflits en Afghanistan et en Irak et de reculs du processus de paix au Moyen-Orient. Le conflit qui a éclaté en République démocratique du Congo a coûté la vie à près de 4 millions de personnes, faisant ainsi le plus grand nombre de victimes depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au Soudan, l'accord de paix conclu pour mettre fin à l'une des plus longues guerres civiles qu'ait connu l'Afrique a été le prélude à une nouvelle crise humanitaire au Darfour, avec un million de personnes déplacées. De nouvelles menaces à la sécurité collective ont émergé. Cependant, malgré les défis que représentent les conflits violents pour le développement humain, certains chiffres invitent à l'optimisme. Le nombre des conflits a chuté depuis 1990. Ces 15 dernières années, des guerres civiles ont pris fin grâce aux négociations menées sous l'égide des Nations Unies. Du Timor-Oriental à l'Afghanistan, en passant par El Salvador et Sierra Leone, la paix a ouvert de nouvelles perspectives pour le développement humain et la démocratie. Le conflit violent est l'un des principaux obstacles à l'accélération du développement humain. Cet obstacle peut toutefois être diminué.

Les progrès vers la démocratie sont également ambivalents. Or, celle-ci est un aspect fondamental du développement humain. Elle a une valeur intrinsèque et peut donc être considérée comme un indicateur de développement humain à part entière et est aussi un moyen d'élargir les objectifs du développement humain. La mesure du progrès démocratique est par nature complexe. Parmi les conditions requises figurent les élections multipartites, actuellement le mode de gouvernance le plus utilisé dans le monde. Un système judiciaire indépendant, une limitation du pouvoir exécutif, la liberté de la presse et le respect des droits de l'homme donnent tout son sens au système du gouvernement élu. Selon l'indicateur de régime de démocratie, point de référence composite, la part de la population mondiale vivant dans des pays dotés d'un système électoral multipartite remplissant les critères démocratiques au sens large est passée de 39 % en 1990 à 55 % aujourd'hui (figure 1.3), soit une hausse équivalant à 1,4 milliard de personnes vivant

sous une démocratie multipartite.⁹ Plus des deux tiers des Africains vivent désormais dans des pays dotés d'un système électoral multipartite démocratique et les gouvernements africains eux-mêmes ont pris la tête du mouvement d'opposition au coup d'État antidémocratique au Togo.

Néanmoins, les élections multipartites ne suffisent pas à qualifier un État de démocratique. Sur ce point d'ailleurs, le verre est pour ainsi dire à moitié vide. Les élections multipartites sont très peu répandues au Moyen-Orient, et pourtant, des pays comme l'Égypte et la Jordanie agrandissent l'espace démocratique pour mener des politiques électorales. Quant aux deux pays les plus peuplés au monde, l'Inde est une démocratie florissante, tandis qu'en Chine, les réformes politiques ont un retard considérable sur les réformes économiques. De nombreux pays organisant des élections multipartites, notamment dans quelques pays dans l'ancienne Union soviétique, n'ont de démocratique que le nom et où leurs dirigeants sont considérés par la population comme étant corrompus et tyranniques, abusant de leur pouvoir et refusant d'aborder les problèmes sociaux. Les élections multipartites peuvent être un rideau de fumée dissimulant un pouvoir exécutif autoritaire, des limitations de la liberté de la presse et des violations des droits de l'homme qui n'ont plus rien avec la démocratie. Dans certains pays, les manifestations de la population ont été un antidote puissant contre ces pratiques. En 2004 et 2005, des présidents de longue date ont été écartés du pouvoir en Georgie, en Ukraine et au Kirghizstan à la suite de manifestations publiques contre des dérives perçues comme antidémocratiques.

L'ampleur des avancées de la dernière décennie en matière de développement humain ne doit pas être sous-estimée, ni non plus exagérée. Ces prises de vue générales ont en effet l'inconvénient de masquer les variations importantes entre les régions et à l'intérieur même de celles-ci. Elles ne font pas non plus apparaître les différences entre les dimensions du développement humain. Les progrès accomplis sont ainsi marqués par des disparités au niveau régional, interrégional et dimensionnel du développement humain.

Progrès mesurés à l'aide de l'indicateur de développement humain

L'indicateur de développement humain (IDH) est un indicateur composite. Il mesure trois dimensions

Figure 1.4 Le développement humain s'améliore dans la plupart des régions

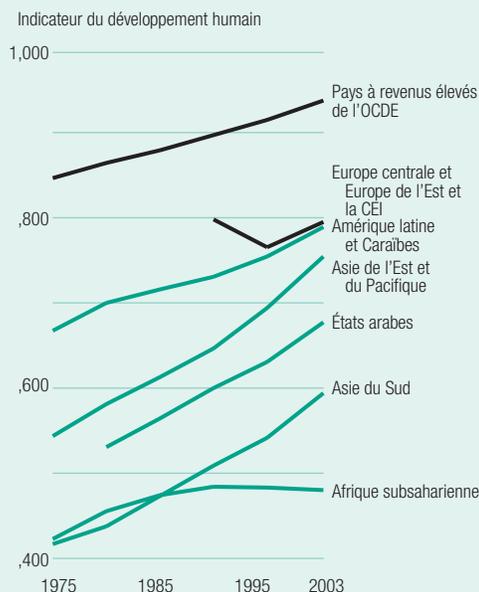


Tableau 1.1 Les pays vivent un renversement de l'IDH

1980-90	1990-2003
République démocratique du Congo	Botswana
Guyana	Cameroun
Haïti	République centrafricaine
Niger	Congo
Rwanda	République démocratique du Congo
Zambie	Côte d'Ivoire
	Kazakhstan ^a
	Kenya
	Lesotho
	République de Moldavie ^a
	Fédération de Russie ^a
	Afrique du Sud
	Swaziland
	Tadjikistan ^a
	République unie de Tanzanie ^a
	Ukraine ^a
	Zambie
	Zimbabwe

a. Le pays ne dispose pas de données sur l'IDH pour la période 1980-1990 ; la baisse peut donc avoir commencé avant 1990.

Source : Tableau d'indicateurs 2.

du bien-être humain : revenu, éducation et santé. Son objectif n'est pas de fournir une représentation exhaustive du développement humain, mais de mesurer le niveau de développement au-delà du revenu. L'IDH est donc un baromètre de l'évolution du bien-être humain et un outil de comparaison entre les différentes régions.

Pendant la dernière décennie, l'IDH a augmenté dans tous les pays en développement, bien qu'à un rythme variable, à l'exception bien sûr de l'Afrique subsaharienne (figure 1.4). Toutefois, malgré des avancées globales, de nombreux pays ont accusé des reculs sans précédent. En 2003, 18 pays comptant au total 460 millions d'habitants sont classés plus bas sur l'échelle de l'IDH en 2003 qu'en 1990 (table 1.1). (Seuls six pays ont connu un recul similaire dans les années 80.) Deux régions sont principalement touchées. Douze des pays en régression sont situés en Afrique subsaharienne. Un peu plus d'un tiers de la population d'Afrique subsaharienne, soit 240 millions de personnes, vit dans des pays dont l'IDH a chuté. Les six autres pays en régression font partie de l'ancienne URSS.

Les reculs de développement se reflètent dans le classement relatif des pays. En Afrique subsaharienne, la stagnation économique, la lenteur des progrès accomplis en matière d'éducation et la propagation du VIH/sida se sont révélées être une combinaison fatale

entraînant une chute brutale au classement de l'IDH (encadré 1.1). L'Afrique du Sud enregistre l'une des plus fortes baisses en perdant 35 places tandis que le Zimbabwe en perd 23 et le Botswana 21. Parmi les pays de l'ancienne URSS, les reculs les plus nets concernent le Tadjikistan, qui a perdu 21 places, l'Ukraine 17 places et la Fédération de Russie 15 places. La dégradation économique qui a suivi le démembrement de l'URSS a été l'un des deux facteurs responsables du déclin du classement correspondant aux OMD, l'autre raison étant une chute catastrophique de l'espérance de vie. Entre 1990 et 2003, la Russie a ainsi perdu 48 places dans le classement selon l'espérance de vie (encadré 1.2).

Le rapport entre le niveau de richesse et le classement sur l'échelle de l'IDH varie selon les pays. Le Bangladesh et la Chine ont enregistré la progression la plus spectaculaire sur l'échelle de l'IDH. Depuis 1990, le Bangladesh a progressé de 14 places sur l'échelle de l'IDH, mais de 10 places seulement dans le classement mondial selon la richesse. Cela suggère que le progrès social au Bangladesh a devancé le progrès économique en relation avec les performances des autres pays. Inversement, la Chine a poursuivi son ascension spectaculaire sur l'échelle de l'IDH, mais les avancées économiques y sont plus rapides que le progrès social. Le pays a gagné 20 places sur l'échelle de l'IDH et 32 places dans le classement en fonction de la richesse.

Une simple analyse de l'IDH fournit des indications sur les moteurs de ce changement. Chacun à son niveau, le Bangladesh, la Chine et l'Ouganda ont tous enregistré une progression de leur IDH de 20 % depuis 1990. En Chine, la croissance économique a été le principal facteur de cette évolution. Au Bangladesh, la croissance des revenus a été forte, bien que nettement moins importante qu'en Chine : le revenu moyen bangladais a augmenté quatre fois moins vite que le revenu chinois. Néanmoins, le Bangladesh a réalisé une progression équilibrée sur toutes les dimensions de l'IDH : l'allongement de l'espérance de vie et l'amélioration du niveau d'instruction ont été plus forts qu'en Chine. En Ouganda, l'allongement de l'espérance de vie a été minime, la progression de l'IDH étant principalement due à l'augmentation de la scolarisation et, dans une moindre mesure, à la hausse des revenus. Une analyse détaillée de l'IDH est fournie avec plus de détails dans l'encadré 2 des *Notes sur les statistiques*.

Encadré 1.1 Le VIH/sida entraîne un recul du développement humain dans toutes ses dimensions

La chute de l'espérance de vie est l'un des indicateurs de l'impact du VIH/sida. L'épidémie engendre toutefois un recul généralisé du développement humain touchant non seulement la santé, mais également la sécurité alimentaire et l'éducation, entre autres.

Les ménages affectés par le VIH sont piégés dans l'état financier de la hausse des dépenses médicales d'une part et de la chute des revenus d'autre part. Les dépenses médicales peuvent représenter un tiers du revenu des ménages, ce qui limite les dépenses dans les autres domaines. En Namibie et en Ouganda, des études ont montré que des ménages ont recours à la vente aux enchères de nourriture et de bétail pour couvrir leurs dépenses de santé, ce qui accroît leur vulnérabilité. Parallèlement, le VIH/sida érode leur plus précieux atout : le travail. Au Swaziland, la production de maïs chute de plus de 50 % en moyenne lorsqu'un adulte décède du VIH/sida.

Outre les ménages, le VIH/sida affaiblit l'infrastructure sociale et économique. Les systèmes de santé souffrent d'une interaction fatale entre deux phénomènes : l'usure des travailleurs et la demande croissante. Les infrastructures de santé déjà sursollicitées sont au bord de l'effondrement. Ainsi, en Côte d'Ivoire et en Ouganda, les patients traités pour des affections liées au VIH occupent plus de la moitié des lits d'hôpital.

Le VIH/sida provoque une érosion des capacités humaines dans les domaines les plus divers. En Zambie, les deux tiers des enseignants qualifiés meurent du VIH/sida, et en 2000, deux moniteurs agricoles sur trois dans le pays ont déclaré avoir perdu un collègue l'année précédente.

La propagation du sida est une conséquence mais également une cause de vulnérabilité. Le VIH/sida inhibe le système immunitaire de l'organisme et engendre la malnutrition. Parallèlement, les carences nutritionnelles accélèrent l'apparition de la maladie et sa progression. Les femmes atteintes du VIH/sida subissent une perte de statut. En même temps, l'inégalité des sexes et l'asservissement des femmes sont au cœur des inégalités de pouvoir qui accroissent le risque de contracter la maladie. La violence à l'encontre des femmes, en particulier les rapports sexuels sous la contrainte, et leur difficulté à imposer l'utilisation du préservatif sont des causes majeures de leur vulnérabilité.

Source : Gillespie et Kadiyala 2005 ; Yamano et Jayne 2004 ; Carr-Hill 2004 ; Swaziland, Ministère de l'agriculture, des coopératives et des affaires 2002.

Encadré 1.2 Crise de mortalité dans la Fédération de Russie un « déficit » de 7 millions d'hommes

L'espérance de vie à la naissance dans la Fédération de Russie est parmi les plus faibles des pays industrialisés. Elle s'élève à 65 ans alors qu'elle atteint 79 ans en Europe occidentale. Depuis le début des années 90, il s'est produit une nette augmentation de mortalité chez les hommes, bien au-dessus des tendances historiques. Le nombre de décès supplémentaires entre 1992 et 2001 est estimé à 2,5–3 millions. En l'absence de conflit, de famine ou d'épidémie, aucun événement récent n'explique l'ampleur de ce phénomène.

La mortalité masculine est plus élevée que la mortalité féminine et frappe en particulier les hommes célibataires et moins éduqués. En 2003, l'espérance de vie était de 59 ans pour les hommes et de 72 ans pour les femmes, l'un des écarts les plus importants au monde. Si le taux de mortalité était dans les normes, 7 millions d'hommes de plus seraient en vie en Russie. En d'autres termes, l'inégalité entre les sexes entraîne une diminution d'environ 5 % de la population.¹

Un examen des causes immédiates de la mortalité fournit une explication partielle. La Russie est confrontée à une forte incidence des maladies cardiovasculaires due au régime alimentaire et au mode de vie. Outre cette épidémie propre au monde développé, la Fédération de Russie est de plus en plus touchée par les maladies infectieuses, telles que la tuberculose et le VIH/sida, qui constituent une menace croissante. Les taux d'homicides et de suicides sont élevés par rapport à ceux des autres pays industrialisés et ont augmenté dans les années 90, ces deux indicateurs étant étroitement liés à la surconsommation d'alcool.

Il est possible que la restructuration du marché du travail, la longue et forte récession économique des années 90 et l'effondrement du système de prévoyance sociale aient accru le niveau de stress psychologique de la population. Cela s'est traduit en une augmentation de la consommation d'alcool ainsi que des maladies en découlant. Parallèlement il s'est produit une augmentation de crimes violents liée à une dégradation des institutions gouvernementales responsables des services de l'ordre, de la justice et de la sécurité. Une activité économique improvisée et l'adhérence aux contrats à l'aide de la violence ont contribué au déclin de l'espérance de vie : les taux d'homicides masculins ont doublé dans la première moitié des années 90.

À part les crimes violents et le stress psychologique, la propagation des maladies infectieuses évitables, la tuberculose, les infections intestinales aiguës et la diphtérie notamment, témoigne de la défaillance du système de soins. Les dépenses de santé publique sont passées de 3,5 % du PIB en 1997/98 à 2,9 % en moyenne entre 1999 et 2001. Les ménages aisés ont eu de plus en plus recours aux nouveaux services de santé privés, mais pour de nombreuses familles aux moyens plus restreints les demandes courantes de pots-de-vin et autres paiements en marge du système ont placé les services de santé publique « gratuits » hors de portée.

Les tendances de la mortalité en Russie constituent l'un des principaux défis de ce début du XXI^e siècle en matière de développement humain. Cette montée en flèche de la mortalité souligne la nécessité de faire des recherches afin d'identifier les causes d'une excessive mortalité masculine et de mettre en œuvre des politiques publiques proactives afin d'identifier les populations vulnérables et de les protéger pendant les périodes de transition socio-économique rapide. Il est particulièrement important que le développement des institutions soit perçu par le peuple comme étant légitime et capable de superviser un processus complexe de réforme économique. D'autres économies en transition, comme la Pologne par exemple, ont réussi à inverser les tendances négatives de mortalité et à augmenter l'espérance de vie.

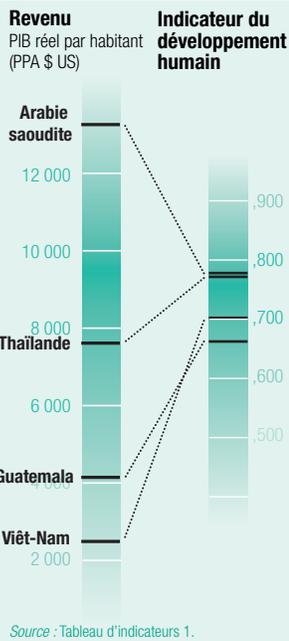
1. « Femmes absentes » est un terme que l'on trouve le plus souvent dans la littérature. Il a été utilisé pour illustrer les différentiels en mortalité dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud (Sen 1999). Le nombre de femmes ou d'hommes absents se calcule en comparant le rapport actuel entre les hommes et les femmes au rapport considéré normal en l'absence d'une altération marquée entre les sexes.

Source : Shkolnikov et Cornia 2000 ; Banque mondiale 2005e ; Men et al 2003 ; Malyutina et al 2002.

Ces exercices analytiques font soulever des questions devant être abordées par les responsables politiques. Le développement humain doit progresser sur plusieurs fronts : le déclin du bien-être humain, lié à l'espérance de vie par exemple, ne saurait être compensé par des avancées dans d'autres domaines, tels que le revenu ou l'éducation. En outre, les progrès réalisés dans un domaine sont plus difficiles à maintenir en l'absence d'une amélioration globale. Ainsi, un niveau de santé médiocre peut avoir un impact négatif sur la croissance économique et l'éducation, et une croissance lente réduit les ressources disponibles pour les investissements sociaux. L'analyse de l'IDH met en

exergue les défis auxquels sont confrontés les différents groupes de pays. Pour la Chine, le défi consiste à faire en sorte que la forte progression des revenus engendre des progrès durables au niveau des autres dimensions du développement humain. Le revenu n'est en définitive qu'un moyen de parvenir au développement humain et non une fin en soi. En Ouganda, le pari est de consolider les avancées dans le domaine éducatif tout en identifiant les raisons pour lesquelles les progrès accomplis en la matière et la progression des revenus n'ont pas d'impact sur la santé. Le Bangladesh est la preuve qu'il est possible de progresser à un rythme soutenu sur de nombreux aspects du développement

Figure 1.5 Revenu différent, IDH similaire



humain malgré une hausse des revenus relativement modérée. La poursuite des progrès accompagnée de l'accélération de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté monétaire est essentielle au développement futur.

Certains pays parviennent nettement mieux que d'autres à tirer parti de la richesse pour améliorer le développement humain tel qu'il est mesuré par l'IDH. L'Arabie saoudite a un revenu moyen par habitant largement supérieur à celui de la Thaïlande, mais n'est pas beaucoup mieux classée sur l'échelle de l'IDH (figure 1.5). Malgré un revenu moyen par habitant presque deux fois supérieur à celui du Vietnam, le Guatemala est moins bien classé que ce dernier sur l'échelle de l'IDH. Des écarts importants entre le revenu et le classement sur l'échelle de l'IDH sont généralement révélateurs d'inégalités structurelles profondes et telles que la création de richesse ne s'accompagne pas d'un développement humain. Ils indiquent également des lacunes dans les politiques publiques et l'incapacité des gouvernements à mettre en œuvre des stratégies visant à élargir le champ des opportunités pour les personnes pauvres, marginalisées ou défavorisées. Comme le montre le chapitre 2, les inégalités structurelles ont un impact majeur sur le rythme de progression vers les OMD.

Au-delà de l'IDH, des insuffisances colossales subsistent au niveau de la réalisation du potentiel humain. Les métaphores sur le verre à moitié vide ou à moitié plein du développement humain détournent notre attention d'une vérité écrasante : le niveau incommensurable de dénuement évitable qui prédomine dans un monde de plus en plus prospère.

Les limites au développement humain

Aucun indicateur du dénuement n'est plus puissant, ou plus déconcertant, que la mortalité infantile. Plus de 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année.¹⁰ Le poids de l'Afrique subsaharienne dans les statistiques sur la mortalité infantile est en augmentation. La région représente 20 % des naissances et 44 % des décès infantiles. Quasiment tous les décès infantiles pourraient être évités. Toutes les deux minutes, quatre personnes dont trois sont des enfants meurent du paludisme. La plupart de ces décès pourraient être évités par des interventions simples et peu coûteuses. Les maladies contre lesquelles il existe un vaccin (rougeole, diphtérie et tétanos) sont

responsables de la mort de 2 à 3 millions d'enfants.¹¹ Pour chaque enfant qui meurt, des millions d'autres tomberont malades ou manqueront l'école, piégés dans le cercle vicieux qui fait des enfants en mauvaise santé des adultes plongés dans la pauvreté. Comme les 500.000 femmes par an qui meurent de causes liées à une grossesse, plus de 98 % des enfants qui meurent chaque année vivent dans des pays pauvres. En d'autres termes, ils meurent parce qu'ils y sont nés.

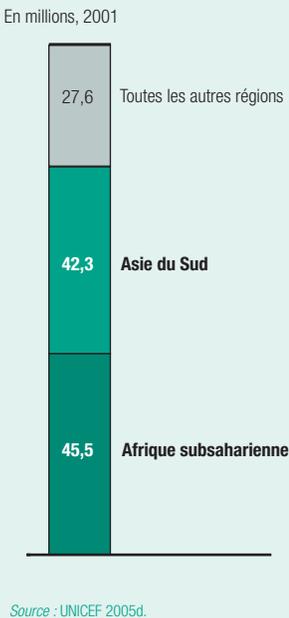
Des progrès partiels ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté. Une personne sur cinq dans le monde (plus d'un milliard d'individus) continue de survivre avec moins d'un dollar par jour, un niveau de pauvreté si abject qu'il menace la capacité de survie. Un milliard et demi de personnes vivent avec un à deux dollars par jour. Plus de 40 % de la population mondiale forme, de fait, une classe défavorisée planétaire, confrontée quotidiennement à la réalité ou à la menace de la pauvreté la plus extrême.

La pauvreté monétaire est étroitement liée au problème de la faim. Dans un monde d'abondance, des millions de personnes ont faim chaque jour. Plus de 850 millions de personnes, dont un tiers des enfants en âge préscolaire, continuent d'être piégées dans le cercle vicieux de la malnutrition et de ses effets.¹² En effet, la malnutrition affaiblit le système immunitaire, accroissant le risque de maladie, qui à son tour aggrave la malnutrition. Environ la moitié des décès en âge préscolaire sont directement imputables aux interactions entre la malnutrition et les maladies infectieuses.¹³ Les enfants présentant une insuffisance pondérale modérée ont quatre fois plus de risques de mourir de maladie infectieuse que les enfants bien nourris.

De même, la vulnérabilité aux maladies infectieuses est exacerbée par un accès inadéquat à l'eau potable et à l'assainissement. Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau salubre et 2,6 milliards ne bénéficient pas d'un meilleur accès sanitaire. Les maladies véhiculées par l'eau ou les excréments humains sont la deuxième cause de décès parmi les enfants du monde, après les infections des voies respiratoires. Le nombre global de victimes par jour est estimé à 3.900 enfants.¹⁴

Il existe toujours de fortes disparités dans l'accès à l'éducation. Dans une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir, environ 115 millions d'enfants se voient refuser l'accès à un enseignement primaire de base.¹⁵ La plupart des enfants non scolarisés vivent

Figure 1.6 Enfants n'allant pas à l'école—surtout en Afrique et en Asie du Sud



en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (figure 1.6). En moyenne, un enfant né au Mozambique aujourd'hui reçoit quatre années d'enseignement, alors qu'un enfant né en France bénéficie de 15 ans d'enseignement à un niveau de scolarisation nettement plus élevé. Le taux de scolarisation moyenne en Asie du Sud, à l'âge de 8 ans, est inférieur de moitié à celui des pays à haut revenu. En outre, si l'écart de scolarisation dans l'enseignement primaire se referme, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, mesuré en termes de durée moyenne de la scolarité se creuse (figure 1.7). Sans compter les différences dans la qualité de l'enseignement : moins d'un quart des enfants zambiens quitte l'école primaire en sachant lire et écrire.¹⁶ Parallèlement, l'accès à l'enseignement supérieur reste un privilège dont bénéficient principalement les pays à haut revenu. Les inégalités d'aujourd'hui en matière d'éducation sont les inégalités sociales et économiques mondiales de demain.

Les inégalités entre les sexes se traduisent par un accès à l'éducation toujours limité pour les filles. Malgré la réduction de l'écart entre les sexes, les filles reçoivent en moyenne une année d'enseignement en moins que les garçons en Afrique et dans les pays arabes et deux années en moins en Asie du Sud. Dans 14 pays africains, les filles représentent moins de 45 % de l'effectif des écoles primaires. Au Pakistan, où elles représentent 41 %, l'égalité des sexes permettrait de scolariser 2 millions de filles de plus. Dans l'ensemble des pays en développement, 75 % des filles achèvent leur scolarité primaire mais ce pourcentage atteint jusqu'à 85 % pour les garçons. L'écart entre les sexes est encore plus prononcé dans l'enseignement secondaire et supérieur. Ces disparités profondes constituent non seulement une violation du droit universel à l'éducation, mais également une menace pour les perspectives de développement humain. En effet, l'éducation des filles est l'un des principaux catalyseurs du progrès social, tel qu'il est mesuré par les indicateurs les plus divers.

La Fin de la convergence ?

Pendant une grande partie des 40 dernières années, les différences de potentiel humain se sont progressivement atténuées. Partis de loin, les pays en développement rattrapent les pays riches dans des domaines tels que l'espérance de vie, la mortalité infantile et l'alphabétisation. Un aspect du développement humain demeure cependant préoccupant à l'heure

actuelle : le ralentissement du rythme de convergence. Pour de nombreux pays, la divergence est de plus en plus à l'ordre du jour.

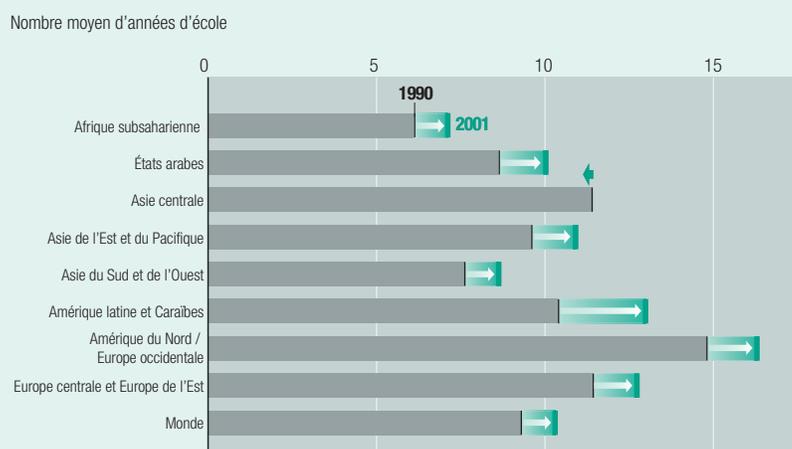
Dans un monde où règnent des disparités déjà extrêmes, l'écart de développement humain entre les pays riches et les pays pauvres augmente dans certains cas et diminue très lentement dans d'autres. Ce processus est inégal et varie considérablement selon les régions et les pays. Si la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que tous les hommes sont égaux, vos chances de survie dépendent de l'endroit où vous êtes né. Les paragraphes suivants décrivent les trois domaines dans lesquels les disparités entre pays reflètent d'une part et aggravent d'autre part les inégalités du développement humain : disparités au niveau de l'espérance de vie, tassement de la baisse de la mortalité infantile et ralentissement de la réduction de la pauvreté monétaire et des inégalités.

Forte régression de l'espérance de vie

Une vie longue et saine est un indicateur de base du potentiel humain. Les inégalités dans ce domaine ont le plus profond impact sur le bien-être et sur les opportunités. Depuis le début des années 90, une tendance à long terme vers la convergence de l'espérance de vie des riches et des pauvres a été ralentie par des écarts entre certaines régions, dus au VIH/sida et à d'autres facteurs.

À l'échelle mondiale, l'écart d'espérance de vie diminue toujours. Entre 1960 et aujourd'hui, l'espérance de vie a augmenté de 16 ans dans les pays en développement et de 6 ans dans les pays développés.¹⁷ Depuis

Figure 1.7 Nombre d'années d'école—l'écart persiste



Note : Les données font référence à l'espérance de vie scolaire.
Source : UNESCO 2005, p. 107.

Selon les indicateurs actuels, un enfant né en Zambie aujourd'hui a moins de chances de vivre au-delà de 30 ans qu'un enfant né en Angleterre en 1840

1980, l'écart s'est resserré de deux ans. Néanmoins, la convergence doit être remise en contexte. Excepté pendant trois mois, les deux années de convergence depuis 1980 ont eu lieu avant 1990. Depuis lors, la convergence s'est ralentie jusqu'à un point d'arrêt et les écarts restent très importants. L'écart moyen d'espérance de vie entre un pays à bas revenu et un pays à haut revenu est toujours de 19 ans. Un natif du Burkina Faso a une espérance de vie de 35 ans inférieure à celle d'une personne née au Japon. Pour un Indien, elle est de 14 ans inférieure à celle d'un Américain.

L'espérance de vie est également un indicateur de la santé que vous pourrez avoir. Une méthode utilisée pour mesurer les risques consiste à évaluer le niveau de mortalité évitable, c'est-à-dire le risque accru de décès avant un âge donné par rapport à un groupe de population d'un autre pays. Si l'on prend la moyenne de ce paramètre dans un pays à haut revenu comme point de comparaison, plus de la moitié des décès dans les pays en développement pourraient être évités. Les adultes âgés de 15 à 59 ans représentent presque un tiers des décès dans les pays en développement, mais seulement un cinquième dans les pays développés.¹⁸ Les grandes disparités, en matière de santé, mises en évidence par ces chiffres attirent l'attention sur ce que l'on a appelé la « loi des soins inversés », en d'autres termes la disponibilité des soins médicaux est inversement proportionnelle aux besoins. Les inégalités en matière de financement des soins de santé sont au

cœur de ce phénomène. Mesurées en termes de parité des pouvoirs d'achat, les dépenses de santé par habitant s'élèvent en moyenne à plus de 3.000 dollars dans les pays OCDE à haut revenu, dont les risques de santé sont les plus faibles, et à 78 dollars dans les pays à bas revenu, où les risques sont les plus élevés, voire nettement plus bas dans de nombreux pays parmi les plus pauvres de la planète.¹⁹

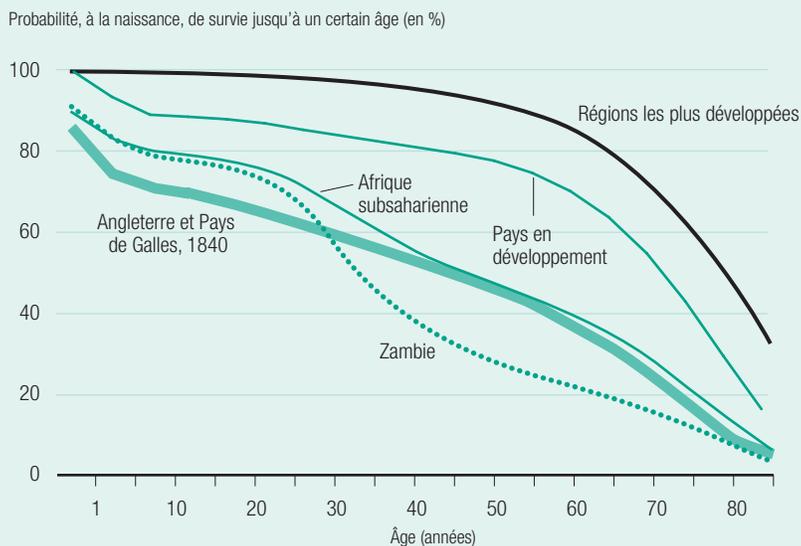
La progression de l'espérance de vie est inégale. L'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Asie se rapprochent des pays riches. En Asie du Sud, l'espérance de vie a augmenté de dix ans au cours des deux dernières décennies. En revanche, les pays de l'ancienne URSS et de l'Afrique subsaharienne ont continué à prendre du retard.

Dans les pays de l'ancienne URSS, l'espérance de vie a chuté de manière spectaculaire, en particulier chez les hommes. Dans la Fédération de Russie, l'espérance de vie des hommes est passée de 70 ans au milieu des années 80 à 59 ans aujourd'hui et est inférieure à celle de l'Inde. Une situation qui est due notamment à l'effondrement économique, à la dégradation du système de prévoyance sociale et à la prévalence de l'alcoolisme et de la maladie (encadré 1.2). Les affections non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires et les blessures, sont responsables de la majeure partie de l'augmentation des décès, bien que les maladies infectieuses soient également récurrentes. Si le taux de mortalité se maintient, 40 % des garçons ayant 15 ans actuellement mourront avant 60 ans en Russie.²⁰

L'Afrique subsaharienne est la région qui explique le ralentissement du progrès vers une meilleure égalité mondiale quant à l'espérance de vie. Il y a vingt ans, un natif de l'Afrique subsaharienne avait une espérance de vie de 24 ans inférieure à celle d'une personne née dans un pays riche, un écart qui était en diminution. Aujourd'hui, le fossé s'est creusé à 33 ans et l'expansion du VIH/sida est le principal facteur de régression. En 2004, environ 3 millions de personnes sont mortes de cette maladie, et 5 millions ont été contaminées par le virus. La quasi-totalité des victimes décédées vivait dans les pays en développement, dont 70 % en Afrique. Quelque 38 millions de personnes sont aujourd'hui contaminées par le VIH, parmi lesquelles 25 millions vivent en Afrique subsaharienne (encadré 1.1).²¹

À elles seules, les statistiques ne peuvent refléter l'ampleur des souffrances associées au VIH/sida. Elles permettent toutefois d'avoir une idée de l'étendue du

Figure 1.8 Les chances de survie en Afrique subsaharienne ne sont guère meilleures que celles de l'Angleterre des années 1840



Source : ONU 2005d et University of California, Berkeley, et Max Planck Institute for Demographic Research 2005.

choc démographique infligé aux pays les plus touchés. Selon les indicateurs actuels, un enfant né en Zambie aujourd'hui a moins de chances de vivre au-delà de 30 ans qu'un enfant né en Angleterre en 1840 (figure 1.8). Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, un enfant né aujourd'hui a moins de chances de vivre au-delà de 45 ans.

Aussi froides soient-elles, ces statistiques sous-estiment l'impact humain du VIH/sida. En Europe, le plus grand choc démographique depuis la peste noire a eu lieu en France entre 1913 et 1918, lorsque les effets combinés de la première guerre mondiale et de l'épidémie de grippe de 1918 ont réduit l'espérance de vie d'environ 16 ans. Cette période dramatique n'est pourtant rien par rapport aux 31 ans d'espérance de vie en moins pour la population de pays comme le Botswana (figure 1.9). En Zambie, l'espérance de vie a chuté de 14 ans depuis le milieu des années 80. Selon les prévisions, l'amélioration sera d'ailleurs nettement plus lente qu'elle ne l'a été en France.

À l'avenir, l'Afrique sera le continent le plus sévèrement touché par le VIH/sida en termes de développement humain. Cependant, de nouveaux risques apparaissent. De graves épidémies se sont déclenchées dans plusieurs états de l'Inde. Dans l'État du Tamil Nadu, des taux de prévalence du VIH supérieurs à 50 % ont été enregistrés chez les travailleuses de l'industrie du sexe tandis que l'Andhra Pradesh et le Maharashtra ont dépassé la barre des 1 %.²²

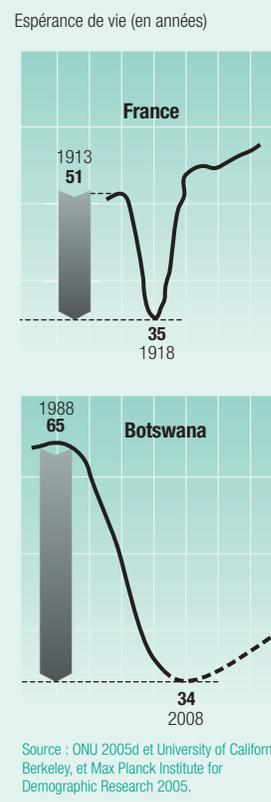
L'incidence du VIH/sida est également en hausse dans les pays de l'ancienne URSS. L'Ukraine connaît actuellement l'augmentation du taux d'incidence d'infection due au VIH la plus rapide au monde, suivie par la Fédération de Russie, qui subit la plus grande épidémie de la région (un million de personnes contaminées).²³ La grande majorité des personnes contaminées est jeune, l'usage de drogues par voie intraveineuse étant le principal facteur d'accélération. Comme dans d'autres parties de l'Europe de l'Est, l'épidémie est en phase initiale. Par conséquent, une intervention précoce peut arrêter et inverser la tendance. Faute d'intervention, l'épidémie peut prendre une ampleur immense au fur et à mesure qu'elle se propage au sein de la population générale.

La réaction internationale au problème du VIH/sida a été profondément inadéquate. À une époque de richesse scientifique, technologique et économique, rien ne démontre aussi clairement l'incapacité des pays riches à éradiquer les maladies qui ravagent une

grande partie de l'humanité. La sensibilisation au virus du sida est apparue au milieu des années 80. Lorsque le premier *Rapport sur le Développement Humain* a été publié en 1990, seuls 133.000 cas avaient été déclarés à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus des deux tiers en Amérique du Nord. Le Rapport concluait que « le sida risquait d'annuler de nombreux progrès accomplis, notamment la hausse de l'espérance de vie ». Pourtant, c'est seulement aujourd'hui, après 20 millions de morts, qu'un effort international crédible se met en place. Une infime partie de ceux qui en ont besoin a accès aux services de prévention et de soins. Moins de 8 % des femmes enceintes ont accès à un traitement permettant d'éviter la transmission du virus de la mère à l'enfant. En Afrique, moins de 4 % des personnes qui ont besoin d'un traitement antirétroviral ont accès aux médicaments.²⁴ On note cependant quelques îlots de réussite. Des pays comme le Sénégal et l'Ouganda sont parvenus à maîtriser l'épidémie et commencent à inverser la tendance. Le Brésil et la Thaïlande ont sauvé des vies en menant des politiques énergiques de santé publique qui ont amélioré l'accès aux médicaments. Ces réussites prouvent qu'il est possible d'atteindre l'objectif considéré comme la première étape vers le refoulement de l'épidémie, à savoir traiter 3 millions de personnes d'ici à la fin 2005.

La réaction internationale lente et limitée à la crise du VIH/sida a directement contribué à creuser les inégalités mondiales dans le domaine de la santé. Elle démontre également les coûts d'une action retardée. En 2004, environ 6 milliards de dollars ont été consacrés à la lutte contre le sida par l'intermédiaire du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.²⁵ Si des ressources de cette ampleur avaient été mobilisées vingt ans plus tôt, l'épidémie aurait battu en retraite. Actuellement, ce montant ne suffit même pas à contenir cette crise, et encore moins à atteindre les OMD qui consiste à « stopper la propagation du VIH/sida d'ici à 2015 et commencer à l'enrayer ». La réaction de la communauté internationale à une menace mondiale pour la santé publique a été clairement et simplement inadaptée. En même temps, de nombreux gouvernements à la tête des pays les plus touchés ont réagi à cette épidémie sans précédent par la négation, le stéréotypage et la négligence, exposant leurs citoyens à des risques graves.

Figure 1.9 Le choc démographique du sida est supérieur à celui de la première guerre mondiale



En dernier : les femmes et les enfants

La survie des enfants est l'un des indicateurs les plus représentatifs du bien-être humain, de l'état de santé comparatif et de l'efficacité des politiques publiques. Sur cette toile de fond, la hausse des taux de mortalité infantile est telle que l'état d'urgence médicale internationale est imminent. Sur les 57 millions de morts dans le monde en 2002, un sur cinq était un enfant de moins de cinq ans : approximativement, un enfant mourait toutes les trois secondes. Environ

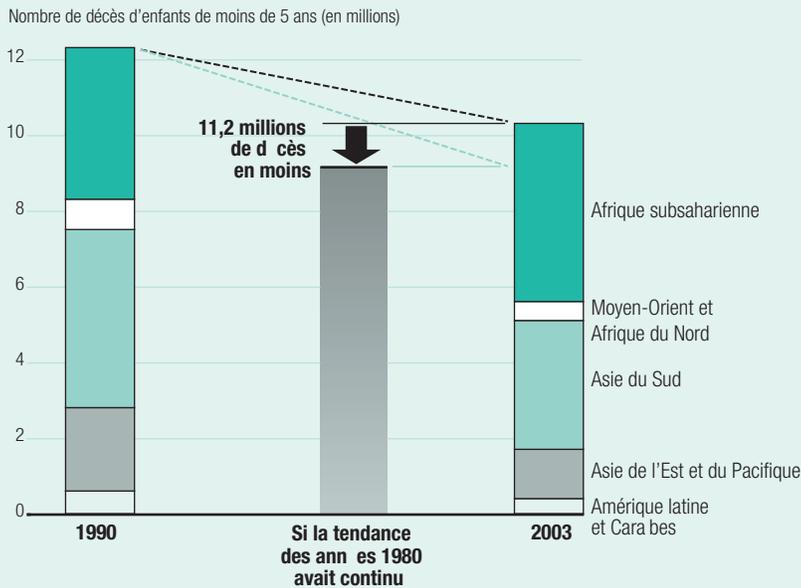
4 millions des décès intervenaient au cours du premier mois de la vie, c'est-à-dire pendant la période néonatale.²⁶ La plupart des décès infantiles ont lieu dans les pays en développement alors que la majeure partie des dépenses de lutte contre la mortalité infantile sont engagées dans les pays riches.

Les interventions susceptibles de prévenir ou de traiter efficacement les maladies qui tuent les enfants et les femmes en âge de procréer sont largement connues. La plupart sont peu coûteuses et d'un bon rapport coût-efficacité. Deux décès infantiles sur trois pourraient être évités par la dispense des soins médicaux les plus élémentaires. Néanmoins, nous permettons qu'une catastrophe sanitaire plus dévastatrice en termes de mortalité que la pandémie du VIH/sida continue de sévir. Rien ne souligne plus fortement le gouffre qui existe entre ce dont nous sommes capables de réaliser pour remédier aux souffrances évitables et ce que nous choisissons de faire avec la richesse et les technologies à notre disposition.

Bien que la baisse de la mortalité infantile se soit poursuivie au cours de la dernière décennie, celle-ci semble ralentir progressivement. Entre 1990 et 2003, les taux de mortalité infantile dans les pays en développement ont diminué à un rythme trois fois plus lent que dans les années 80 (figure 1.10).²⁷ Ce ralentissement a coûté des vies. Si les progrès accomplis dans les années 80 s'étaient poursuivis dans les années 90 et au cours de la décennie actuelle, un million d'enfants de moins seraient morts en 2003.²⁸ La mortalité néonatale a baissé nettement moins rapidement que la mortalité infantile, une part croissante des décès infantiles intervenant pendant le premier mois de la vie.²⁹ Des 4 millions d'enfants qui meurent à cet âge, les trois quarts ont lieu au cours de la première semaine.

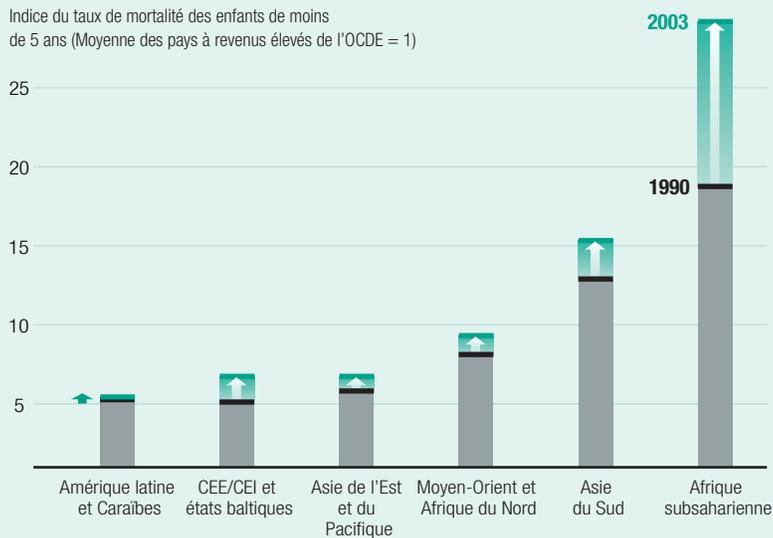
La survie des enfants pendant la dernière décennie est également marquée par la divergence. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse, le plus spectaculaire étant les disparités entre les pays riches et l'Afrique bien que d'autres régions soient concernées (figure 1.11). En 1980, les taux de mortalité infantile en Afrique subsaharienne étaient 13 fois plus élevés que dans les pays riches. Ils sont désormais 29 fois plus élevés. Le problème de la mortalité infantile s'étend bien au-delà de l'Afrique subsaharienne. Même les pays affichant une croissance économique plus forte ont un taux de mortalité infantile qui diminue plus lentement. Un seul facteur n'est pas uniquement en

Figure 1.10 Moins d'enfants meurent—mais la tendance ralentit



Source : Calculé à partir des données de l'UNICEF 2005b.

Figure 1.11 Mortalité juvénile—l'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse



Source : UNICEF 2005c.

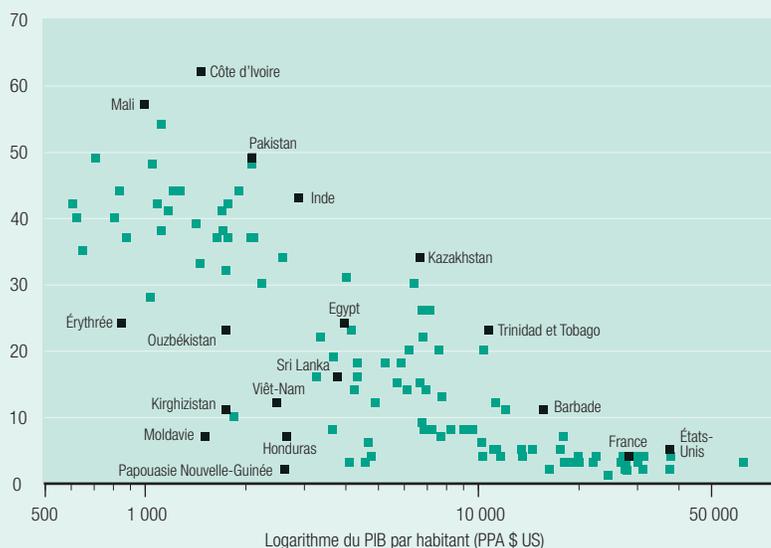
cause pour ce ralentissement. La baisse de la mortalité depuis 1970 est liée en grande partie au relèvement du niveau de vie et à la diminution de la mortalité due à des affections évitables par la vaccination et aux maladies diarrhéiques. Les principales causes de mortalité directement liées à la pauvreté, comme la malnutrition et les affections aiguës des voies respiratoires, déclinent moins rapidement, alors que les décès causés par le paludisme sont en hausse.

Les taux de mortalité infantile soulignent l'une des leçons à retenir du développement humain : les liens entre le revenu et le progrès social ne sont pas systématiques. En moyenne, les taux de mortalité baissent au fur et à mesure que les revenus augmentent. Néanmoins, des pays aux niveaux de revenu similaires affichent des variations considérables (figure 1.12). Ainsi, le Honduras et le Vietnam ont des taux de mortalité néonatale nettement inférieurs à ceux de l'Inde et du Pakistan. Par conséquent, tout porte à croire que la croissance économique ne débouche pas nécessairement sur une baisse plus rapide de la mortalité infantile.

Le bilan de la dernière décennie renforce ce constat. Les plus grandes réussites en matière de croissance économique et de mondialisation n'ont pas été aussi brillantes du point de vue de la réduction de la mortalité infantile. La Chine et, dans une moindre mesure, l'Inde sont en tête des pays à forte croissance adeptes de la mondialisation. Cependant, les progrès annuels réalisés en matière de réduction de la mortalité infantile ont ralenti dans les deux pays depuis 1990 et ce, malgré la poursuite de la croissance économique (figure 1.13). Le cas de la Chine montre que des taux de croissance économique impressionnants et une hausse spectaculaire du niveau de vie n'engendrent pas systématiquement une baisse accélérée du taux de mortalité infantile. Le taux de croissance du revenu par habitant est passé de 8,1 % dans les années 80 à 8,5 % entre 1990 et 2003, assurant à la Chine une avance considérable en matière de réduction de la pauvreté. Le pays a d'ores et déjà atteint les OMD de réduire de moitié le niveau de pauvreté monétaire de 1990. En revanche, des données de l'ONU indiquent que le taux de réduction annuel de l'incidence de la mortalité infantile est passé de 2,3 % dans les années 80 à 1,9 % entre 1990 et 2003.³⁰ Il existe toutefois des variations au sein de cette tendance et l'utilisation d'autres années de référence produirait un résultat différent. Il n'en reste pas moins que ce ralentissement

Figure 1.12 Le revenu ne détermine pas le taux de mortalité néonatale

Taux de mortalité néonatale, en 2003 (pour 1 000 naissances vivantes)



Source : OMS 2004 et Banque mondiale 2005f.

soulève de graves interrogations sur les capacités de la Chine à atteindre les OMD de réduction de la mortalité infantile de deux tiers d'ici à 2015, en dépit des bonnes performances enregistrées pour un grand nombre d'indicateurs de développement humain.³¹

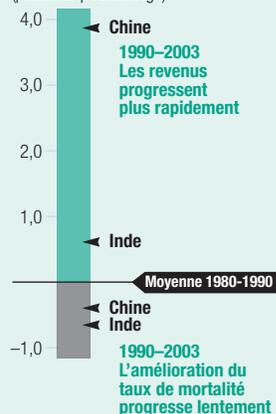
Bien que la mortalité infantile y soit nettement plus élevée qu'en Chine, l'Inde semble suivre une tendance similaire. Une croissance plus rapide peut avoir placé le pays sur la bonne voie pour atteindre les OMD de réduire de moitié la pauvreté. En revanche, l'Inde passe largement à côté de l'objectif de baisse de la mortalité infantile. Le taux de baisse annuel de la mortalité infantile a chuté de 2,9 % dans les années 80 à 2,3 % depuis 1990, ce qui correspond à un cinquième de point de ralentissement. Comme en Chine, le ralentissement s'est produit pendant une période d'accélération de la croissance économique.

Les évolutions en Inde et en Chine ont des répercussions au niveau mondial. À elle seule, l'Inde compte 2,5 millions de décès infantiles par an, ce qui représente un décès infantile sur cinq dans le monde. La Chine en compte 730.000, plus qu'aucun autre pays à l'exception de l'Inde.

Pourquoi les progrès sont-ils plus lents ? L'une des hypothèses avancées est qu'un ralentissement de la baisse de la mortalité infantile est inévitable. L'amélioration des services de santé publique, par le biais des campagnes de vaccinations notamment, peut produire des gains considérables pour la santé pub-

Figure 1.13 L'accroissement des revenus et l'amélioration des taux de mortalité juvénile divergent en Inde et en Chine

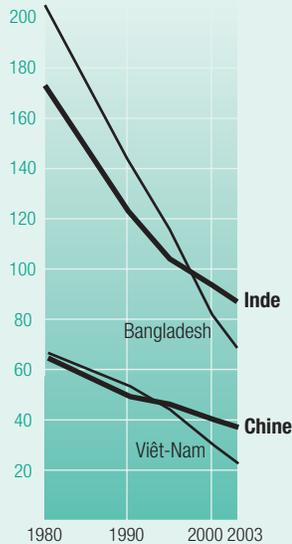
Changement par rapport aux taux de croissance moyens des années 1980 (points de pourcentage)



Source : Calculé à partir des données sur la mortalité, UNICEF 2005e, et des données sur le PIB par habitant (2000 \$ US), Banque mondiale 2005f.

Figure 1.14 La Chine et l'Inde prennent du retard dans le domaine de la mortalité juvénile

Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)



Source : ONU 2005b.

lique, en particulier pour réduire les taux élevés de mortalité. Mais une fois cette étape facile franchie, le plus dur reste à faire. Toujours selon cette hypothèse, le problème affecte surtout les populations plus difficiles d'accès, plus vulnérables et moins à la portée des interventions de politique publique, ce qui provoque une hausse des coûts marginaux liés au sauvetage de vies humaines et un fléchissement des progrès.

Dans le contexte actuel, l'hypothèse précédente de « l'étape facile » manque de crédibilité. Certains pays comme la Malaisie ont accéléré le taux de réduction de la mortalité infantile, d'un niveau pourtant déjà relativement bas. D'autres ont enregistré des progrès rapides à long terme, même en période de croissance faible. En 1980, l'Égypte affichait un taux de mortalité infantile supérieur à celui de l'Éthiopie aujourd'hui. Si le rythme actuel se poursuit, elle pourrait rattraper la Suède d'ici à 2010. L'Égypte a d'ores et déjà atteint les OMD.

Un revenu bas ne constitue par un frein au progrès. Le Vietnam et le Bangladesh ont tous deux

accéléré le rythme de la baisse de la mortalité infantile. De fait, malgré des niveaux de revenu plus faibles et un taux comparable de croissance économique, le Vietnam devance désormais la Chine pour l'amélioration en mortalité infantile et le Bangladesh a pris le pas sur l'Inde (figure 1.14). Ces différences ont de l'importance. Si l'Inde avait progressé au rythme du Bangladesh en termes de mortalité infantile pendant la dernière décennie, 732.000 enfants de moins mourraient cette année. De même, si la Chine avait progressé au rythme du Vietnam, 276.000 vies auraient pu être sauvées. Il est clair que les possibilités de réduction rapide de la mortalité infantile en Inde et en Chine sont loin d'être épuisées.

Pour ces deux pays, l'incidence de la mortalité infantile soulève des questions plus vastes sur la santé publique et la distribution des bénéfices de la mondialisation dans les pays en développement. L'intégration aux marchés mondiaux a manifestement stimulé la création de richesses, généré un dynamisme économique et augmenté le niveau de vie de

Encadré 1.3 Inde : exemple de réussite de la mondialisation et bilan mitigé pour le développement humain

« La lente amélioration de l'état de santé de notre population est l'une de nos grandes préoccupations. Nous n'avons pas suffisamment prêté attention à la santé publique. »¹

L'Inde est considérée par un grand nombre comme un exemple de réussite de la mondialisation. Au cours des deux dernières décennies, le pays est entré dans le peloton de tête de la croissance économique mondiale ; les exportations de hautes technologies sont en plein essor et les consommateurs de la classe moyenne émergente attirent les investisseurs. Comme l'a reconnu en toute sincérité le Premier ministre indien, le bilan en matière de développement humain est moins impressionnant que le bilan de l'intégration mondiale.

L'incidence de la pauvreté monétaire a chuté d'environ 36 % au début des années 90 à 25 - 30 % aujourd'hui. Ces chiffres sont contestés par beaucoup en raison des problèmes avec les données de l'enquête. Mais dans l'ensemble, tout porte à croire que le décollage économique ne s'est pas accompagné d'un déclin spectaculaire de la pauvreté. Le plus inquiétant est le ralentissement de la réduction de la mortalité infantile, car l'Inde est actuellement loin d'atteindre les OMD fixés dans ce domaine.

Si certaines villes du sud de l'Inde sont en pleine expansion technologique, 1 enfant sur 11 meurt dans les cinq premières années de la vie, faute d'interventions peu coûteuses et peu techniques. La malnutrition, qui a très peu diminué au cours de la dernière décennie, affecte la moitié des enfants. Environ 1 fille sur 4 et plus d'1 garçon sur 10 ne vont pas à l'école primaire.

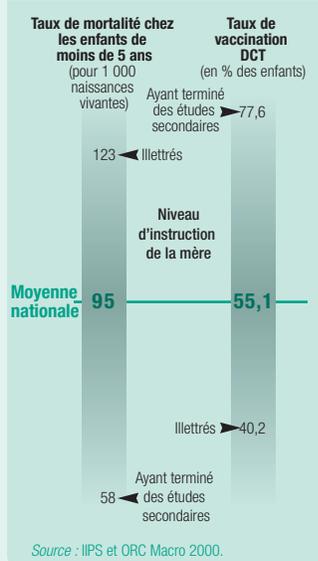
Pourquoi la croissance accélérée du revenu indien n'a-t-elle pas engendré une réduction plus rapide de la pauvreté ? La pauvreté extrême touche principalement les zones rurales des états du nord qui font partie de la ceinture de pauvreté, notamment Bihar, Madhya Pradesh, Uttar Pradesh et Bengale Occidental. En revanche, la croissance du revenu a été plus dynamique dans d'autres états, en zone urbaine et dans le secteur des services. Si la pauvreté rurale a rapidement baissé dans certains états comme Gujarat et Tamil Nadu, les progrès accomplis sont moindres dans les états du nord. À l'échelle nationale, le chômage rural est en hausse, la production agricole augmente à un rythme inférieur à 2 % par an, les salaires agricoles stagnent et la croissance ne génère quasiment pas d'emplois. Chaque 1% de croissance du revenu national a généré trois fois plus

Différences entre les états en Inde

Indicateur	Inde	Kerala	Bihar	Rajasthan	Uttar Pradesh
Pourcentage de la population féminine (%)	48	52	49	48	48
Taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans (pour mille naissances vivantes)	95	19	105	115	123
Taux de fertilité totale (naissances par femme)	2,9	2,0	3,5	3,8	4,0
Pourcentage de naissances en présence d'un professionnel de la santé (%)	42	94	23	36	22
Pourcentage d'enfants recevant toutes les vaccinations (%)	42	80	11	17	21

Source : IIPS et ORC Macro 2000.

Les inégalités dans l'éducation mettent un frein au progrès



bituelle. Ces disparités entre les sexes s'expliquent par une préférence générale pour les garçons, en particulier dans les états du nord. Moins bien considérées que leurs frères, les filles sont souvent amenées aux centres de soins à des stades de maladie plus avancés, sont examinées par des médecins moins qualifiés et les dépenses engagées pour leur santé sont moindres. Leur faible statut social et le désavantage éducatif qu'elles subissent ont un impact direct sur leur santé et sur celle de leurs enfants. En Inde, environ un tiers des nouveaux-nés ont une insuffisance pondérale caractéristique d'une santé maternelle médiocre.

Des services de santé publique inadaptés aggravent cette vulnérabilité. Quinze ans après l'introduction de la vaccination infantile universelle, des enquêtes nationales révèlent que seulement 42 % des enfants sont entièrement vaccinés. Le taux de vaccination est le plus bas dans les états où la mortalité infantile est la plus élevée. Le taux de vaccination est inférieur à 20 % au Bihar et dans l'Uttar Pradesh. L'Inde est peut-être un leader mondial en services informatiques, mais lorsqu'il s'agit de services élémentaires de vaccinations pour les enfants des régions rurales pauvres, les résultats sont moins impressionnants.

L'inégalité entre les sexes est l'une des entraves les plus grandes pour le développement humain. L'éducation des femmes a sa propre importance mais est aussi étroitement associée à la mortalité infantile. est l'un des moyens les plus puissants pour lutter contre la mortalité infantile. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dont la mère est analphabète est plus du double de celui des enfants dont la mère a suivi une scolarité primaire complète (voir figure). Les mères mieux éduquées ont moins tendance à être sous-alimentées et utilisent plus souvent les services de soins de base. Elles ont moins d'enfants à un âge plus avancé et espacent davantage les grossesses, autant de facteurs qui favorisent la survie infantile. En Inde, les inégalités en matière éducative privent non seulement les filles d'un droit fondamental, mais se traduisent également par un taux de mortalité infantile supérieur.

1. BBC News 2005a.

Source : BBC News 2005a ; Cassen, Visaria et Dyson 2004 ; Kijima et Lanjouw 2003 ; Joshi 2004 ; Dev 2002 ; Drèze et Murthi 2001.

d'emplois dans les années 80 que dans les années 90.

Le problème le plus grave auquel l'Inde est confrontée est l'héritage qu'elle laisse en matière de développement humain. En particulier, les inégalités omniprésentes entre les sexes, la pauvreté rurale et les disparités entre les états empêchent la croissance de porter ses fruits sur le plan du développement humain.

L'inégalité la plus frappante entre les sexes est peut-être révélée par un simple fait : les filles âgées de 1 à 5 ans ont 50 % de plus de risques de mourir que les garçons. Cela correspond à un « déficit » de 130.000 filles. Les taux de mortalité féminine demeurent plus élevés que les taux de mortalité masculine jusqu'à l'âge de 30 ans, ce qui inverse la tendance démographique ha-

Les disparités entre les états vont de pair avec les inégalités entre les sexes et les revenus (voir tableau). Plus de la moitié des décès infantiles ont lieu dans quatre états : Bihar, Madhya Pradesh, Rajasthan et Uttar Pradesh (see figure). Ces états sont également marqués par les inégalités entre les sexes les plus profondes en Inde. Le contraste avec le Kerala est frappant. Les filles nées au Kerala ont cinq fois plus de chances d'atteindre l'âge de cinq ans et deux fois plus de chances de savoir lire et écrire que les filles nées dans l'Uttar Pradesh. Elles ont aussi une espérance de vie de 20 ans de plus. Ces disparités sont dues à l'insuffisance chronique des services de soins dans les états du nord à forte mortalité, elle-même liée à la non-responsabilisation au sein des structures de gouvernance de l'État.

Pour tirer parti de la réussite économique et faire progresser le développement humain, les responsables devront mener des politiques publiques ciblées visant à amplifier la distribution des bénéfices de la croissance et de l'intégration mondiale, un accroissement des investissements publics dans les zones rurales et dans le secteur des services et, surtout, une volonté politique de mettre fin à la mauvaise gouvernance et de s'attaquer aux véritables causes de l'inégalité entre les sexes.

Des signes encourageants apparaissent, qui témoignent de l'émergence de cette volonté politique. En 2005, le gouvernement indien a lancé une « Mission de santé rurale nationale » d'un montant de 1,5 milliard de dollars. Le projet concerne quelque 300.000 villages, situés essentiellement dans les états les plus pauvres du nord et du nord-est. Des engagements ont été pris pour accroître les dépenses de santé publique de 0,9 % à 2,3 % du revenu national. Les dépenses éducatives ont également augmenté. Dans le souci de créer les conditions d'une accélération de la croissance rurale et de la réduction de la pauvreté, des programmes d'investissement public ambitieux ont été mis en place afin de développer les infrastructures rurales, notamment la fourniture d'eau potable et les routes.

L'accroissement des engagements financiers n'aura d'impact que si les efforts portent davantage sur l'obtention de résultats et sur des mesures destinées à améliorer la qualité des services publics. Les exemples d'innovation en la matière ne manquent pas. Des états comme l'Himachal Pradesh et le Tamil Nadu ont réalisé des progrès rapides et durables dans le domaine éducatif, non par une simple augmentation de budget, mais plutôt par la responsabilisation des fournisseurs de services et par des mesures incitatives comme les repas et livres scolaires gratuits et des bourses, et visant à accroître la participation des ménages pauvres.

À l'heure actuelle, l'immense défi est de surmonter des décennies de sous-investissement dans le développement humain et d'inégalités profondément enracinées. Une forte volonté politique sera nécessaire pour être à la hauteur de ce défi. Une absence de volonté politique et un échec de l'égalité des chances pour tous en matière de santé et d'éducation, indépendamment du niveau de vie et du sexe, finiront par peser sur l'avenir de l'Inde dans l'économie mondiale.

Les risques de mortalité liés aux grossesses vont de 1 sur 18 au Nigéria à 1 sur 8.700 au Canada

millions de Chinois et d'Indiens. Parallèlement, des pans entiers de la société ne bénéficient qu'au compte-gouttes des fruits de la réussite économique en termes de développement humain et l'effet de diffusion semble se ralentir dans des domaines clés de la santé publique.

Pour que cette situation évolue, des politiques publiques centrées sur les inégalités profondes entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes et entre les régions prospères et moins prospères seront nécessaires. Ces inégalités sont ancrées dans des différences de pouvoir et perpétuées par les choix de politique publique. Si l'Inde faisait preuve du même dynamisme et du même esprit d'innovation dans la gestion des inégalités en matière de soins que sur les marchés mondiaux de la technologie, elle serait rapidement capable d'atteindre les OMD. Des signes encourageants indiquent que les politiques publiques vont désormais dans la bonne direction. Au cours de l'année 2005, l'annonce de nouveaux programmes ambitieux destinés à refondre le système de santé et à étendre les services de soins aux régions pauvres a semblé marquer une nouvelle orientation politique. La réussite économique a augmenté les ressources financières disponibles pour ces programmes et certains états ont montré que des progrès rapides sont possibles. Le défi consiste à veiller à ce que des réformes efficaces soient instaurées dans les états et les régions particulièrement touchés par l'insuffisance du développement humain (encadré 1.3).

La mortalité infantile est étroitement liée à la mortalité maternelle. Plus de 15 ans après le lancement par les gouvernements du monde d'une « Initiative pour une maternité sans risques », environ 530.000 femmes meurent chaque année durant la grossesse ou l'accouchement. Ce chiffre n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Chaque année, au moins 8 millions de femmes souffrent pendant la grossesse ou l'accouchement de complications sévères qui menacent gravement leur santé. Comme pour la mortalité infantile, la grande majorité des décès ont lieu dans les pays en développement. L'Asie du Sud (dont le taux de mortalité maternelle est de 540 décès pour 100.000 naissances vivantes) et l'Afrique subsaharienne (dont le taux de mortalité maternelle est de 920 décès pour 100.000 naissances vivantes) représentent 75 % du nombre total de décès maternels. Les risques de mortalité liés aux grossesses vont de 1 sur 18 au Nigéria à 1 sur 8.700 au Canada. Comme pour la mortalité

infantile, la plupart des décès sont évitables : les trois quarts environ pourraient être évités grâce à des interventions peu coûteuses. Cependant, le niveau général de la mortalité maternelle a peu évolué au cours de la dernière décennie, en particulier dans la grande majorité des pays où le nombre de décès est le plus élevé. Les sous-déclarations et les erreurs de déclaration sur les décès en couches par les autorités de santé compliquent les comparaisons entre pays et l'analyse précise des tendances (encadré 5 des *Notes sur les statistiques*). Néanmoins, les indicateurs indirects, tels que le taux de fécondité et l'état de présence du personnel de soins qualifié, donnent à penser que le déclin annuel de la mortalité est de plus en plus lent.³²

La santé infantile et la santé maternelle font office de baromètres dans d'autres domaines du développement humain, tels que l'état de la santé publique, la situation nutritionnelle et l'émancipation des femmes, entre autres. Les échecs des services de santé publique sont manifestes quand on sait qu'environ 6 millions d'enfants pourraient être sauvés chaque année par des interventions simples et peu coûteuses (encadré 1.4). La rougeole est responsable d'un demi million de décès par an. La diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DCT) font un demi million de victimes chaque année. Quasiment tous ces décès pourraient être évités par la vaccination.³³ Cependant, 37 millions d'enfants dans le monde n'ont pas reçu le vaccin DCT et les progrès en matière de vaccination sont au point mort dans de nombreux pays en développement, et notamment parmi les pauvres. Moins de 50 % des enfants vivant dans des foyers sous le seuil international de la pauvreté, dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, sont vaccinés.³⁴ Trois enfants meurent du paludisme toutes les deux minutes en Afrique seulement.³⁵ Un grand nombre de ces décès pourrait être évité avec une simple moustiquaire imprégnée d'insecticide. Moins de 2 % des enfants vivant dans des régions infestées par le paludisme dorment dans des lits équipés d'une moustiquaire.³⁶ Or, le coût moyen d'une moustiquaire est de 3 dollars, un investissement minime, semble-t-il, pour la prévention d'une maladie qui tue plus d'un million de personnes par an et entraîne la mort d'un enfant sur quatre en Afrique. La communauté internationale et les gouvernements nationaux répugnent toutefois à se lancer dans cet investissement. Les dépenses de lutte contre le paludisme par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme s'élèvent à 450

Encadré 1.4

Sauver 6 millions de vies : un objectif réalisable et abordable

La plupart des décès infantiles pourraient être évités. Alors qu'une croissance économique accélérée devrait réduire les taux de mortalité, ces derniers sont plus élevés qu'ils ne le devraient, d'une part à cause de la sous-utilisation inacceptable d'interventions peu coûteuses et techniquement simples et d'autre part à cause de la non-résolution des problèmes structurels à l'origine de la pauvreté et de l'inégalité.

Une étude horizontale des pays publiée dans le *Lancet* en 2003 a identifié 23 interventions ayant l'impact le plus significatif sur la mortalité infantile. Ces interventions (15 préventives et 8 curatives) vont de la réhydratation orale aux médicaments et moustiquaires imprégnées d'insecticide pour la prévention du paludisme, en passant par les soins anténatals et obstétriques. La plupart des interventions peuvent être réalisées à faible coût par du personnel de santé qualifié et les communautés locales. À partir des données de l'année 2000 et en supposant la prise en charge à 100 % de ces interventions, les auteurs de l'étude ont conclu qu'environ deux décès infantiles sur trois (est 6 millions) auraient pu être évités.

Ce constat met en évidence les efforts considérables nécessaires pour résoudre l'un des plus graves problèmes de développement humain auquel soit confrontée la communauté internationale. Les maladies transmissibles et les infections systémiques telles que la pneumonie, la septicémie, la diarrhée et le tétanos, sont à l'origine de deux décès infantiles sur trois, presque tous évitables. Les quelque 2,5 millions de décès provenant de diarrhée et de pneumonie pourraient être considérablement réduits par des interventions simples prises en charge localement par des agences gouvernementales. Les priorités d'intervention varient en fonction des pays, et il n'existe pas de solution unique. Mais les principaux problèmes sont la faible prise en charge des services, les inégalités considérables dues à la pauvreté et la non-prise en compte de la mortalité néonatale dans les politiques de santé publique.

Plusieurs idées reçues renforcent le sentiment que les OMD de réduction des deux tiers de la mortalité infantile pourraient être inaccessibles. Parmi les plus courantes :

- *Idée reçue n°1* : un déclin rapide est inabordable. Faux. Certes, certains pays sont confrontés à des difficultés financières majeures, d'où la nécessité d'accroître l'aide qui leur est accordée. Néanmoins, la mortalité infantile est un domaine dans lequel des investissements modestes suffisent à donner de très bons résultats. Une récente étude horizontale sur la mortalité néonatale identifie un ensemble d'interventions susceptibles de réduire les taux de mortalité de 59 % et de sauver 2,3 millions de vies dans 75 pays à forte mortalité néonatale si elles étaient prises en charge à 90 %. Le coût total représente 4 milliards de dollars, soit deux jours de dépenses militaires dans les pays développés.
- *Idée reçue n°2* : les interventions très techniques, telles que les soins intensifs, sont la clé du succès. Faux. La Suède à la fin du XIXe siècle et le Royaume-Uni après 1945 ont tous deux enregistré un déclin rapide de la mortalité néonatale suite à l'introduction des soins anténatals gratuits, à la présence de personnel qualifié lors de l'accouchement et à la disponibilité accrue des antibiotiques. Des pays en développement comme la Malaisie et le Sri Lanka sont eux aussi parvenus à faire

baisser radicalement le taux de décès néonataux grâce à la formation de personnel de santé et de sages-femmes, et le financement public des services ont permis la réalisation d'interventions simples, à domicile et à l'échelle locale.

- *Idée reçue n°3* : les pays pauvres ne disposent pas des capacités institutionnelles pour améliorer leur situation. Faux. Les institutions ont leur importance, mais de nombreux pays pauvres ont rapidement progressé en faisant preuve de créativité au niveau des structures institutionnelles. L'Égypte connaît l'une des baisses du taux de mortalité infantile les plus rapides du monde depuis 1980. Le Bangladesh, le Honduras, le Nicaragua et le Vietnam ont également progressé rapidement. Dans chaque cas, des programmes décentralisés à l'échelle locale ont intégré des programmes de santé infantile et maternelle (vaccination, traitement contre la diarrhée et soins anténatals notamment) à la fourniture de services de santé. Ils ont également investi dans la formation de personnel de santé et de sages-femmes et dans la prise en charge des populations vulnérables. Même les pays peu avancés dans ce domaine ne sont pas sans démontrer un potentiel d'amélioration. Dans l'État indien du Maharashtra, un projet pilote de trois ans portant sur 39 villages de cette région a développé les programmes de soins anténatals par le biais des services de soins à domicile et des interventions cliniques simples coûtant 5 dollars aux personnes bénéficiant d'une couverture. Le taux de mortalité infantile est passé de 75 décès pour 1.000 naissances viables au début du projet (1993 - 1995) à 39 trois ans plus tard. Le taux de mortalité dans une région voisine a diminué quelque peu, passant de 77 à 75 décès pour 1.000 naissances vivantes pendant la même période.

Le potentiel de progrès rapides reflète le vaste déficit au niveau des services actuels.

En Afrique subsaharienne, moins de 40 % des femmes accouchent avec l'assistance de personnel qualifié et en Asie du Sud, elles sont moins de 30 % à le faire. Chaque année, plus de 60 millions de femmes accouchent sans l'assistance de personnel qualifié. L'inégalité en matière d'utilisation des services (abordée plus en détail au chapitre 2) aggrave la vulnérabilité. Les femmes les plus pauvres ont plus de risques d'être sous-alimentées et font moins appel aux services, parce qu'ils sont inexistantes, inabordable ou inadaptés. Au-delà de la fourniture de services, de profondes inégalités entre les sexes exacerbent le problème. Des estimations suggèrent que l'espacement des naissances pourrait réduire les taux de mortalité de 20 % en Inde et de 10% au Nigéria, pays dont les taux de mortalité néonatale sont les plus élevés. La maîtrise insuffisante de la fécondité qui est liée au déséquilibre du rapport de force au sein des ménages comme dans la société est au cœur du problème.

Les véritables obstacles à la baisse de la mortalité infantile ne sont pas de nature institutionnelle ni financière, bien que des contraintes existent dans ces deux domaines. La médiocrité des services fournis et la pénurie de fonds chronique sont des questions à régler. Parallèlement, les stratégies de réduction de la pauvreté doivent être davantage axées sur les causes structurelles de la mortalité élevée, relatives au faible statut des femmes, aux inégalités d'accès aux soins et au caractère non prioritaire de la santé infantile et maternelle.

Source : Cousens, Lawn and Zupan 2005; Mills and Shilcutt 2004; Wagstaff and Claeson 2004.

millions de dollar par an seulement.³⁷

Certains facteurs dans des domaines autres que la santé sont tout aussi importants. Louis Pasteur écrivait : « Le microbe n'est rien, le terrain est tout. »³⁸ La pauvreté, les inégalités des forces, et l'incapacité à y remédier, constituent le terrain de la mortalité infantile

et maternelle. La malnutrition des mères contribue dans une large mesure aux décès néonataux. La moitié des enfants de moins de 5 ans meurent de causes associées à la malnutrition. Les enfants pauvres et sous-alimentés ont davantage de risques de tomber malades et sont moins aptes à résister aux maladies infantiles. On

À l'inverse, l'Afrique subsaharienne a enregistré un accroissement de la population vivant avec moins d'un dollar par jour : près de 100 millions de personnes de plus en 2001 qu'en 1990

estime qu'environ 3.900 enfants meurent chaque jour de maladies transmises par de l'eau insalubre ou dues au manque d'hygiène.³⁹ Ces obstacles au progrès en raison de la pauvreté sont étroitement liés à l'inégalité des sexes et à la médiocrité de la condition féminine. Dans un grand nombre de pays en développement, en particulier en Asie du Sud, les femmes n'ont pas la possibilité de réclamer le droit d'accès aux ressources nutritionnelles et aux soins, ce qui les expose, ainsi que leurs enfants, à un risque accru de mortalité.⁴⁰

Si la mortalité infantile est l'indicateur le plus extrême de l'inégalité des chances de survie, les disparités entre les riches et les pauvres attirent l'attention sur un problème plus vaste. La grande majorité des populations des pays riches ont accès aux ressources financières, aux technologies et aux services qui permettent d'éviter la mort ou tout au moins, dans des maladies comme le sida, de la retarder. Inversement, la grande majorité des populations des pays pauvres, et surtout si c'est le lot des pauvres, n'ont pas cette chance. C'est cette inégalité permanente des résultats médicaux qui soulève des questions fondamentales sur l'incapacité des gouvernements de pays riches à développer un patron de mondialisation qui incorpore des mécanismes de redistribution susceptibles de corriger les déséquilibres fondamentaux au niveau des chances de survie.⁴¹

Pauvreté monétaire : ralentissement des progrès dans un monde d'inégalités

Un rapport influent sur la mondialisation révèle que « la vague de pauvreté et d'inégalité qui engloutissait auparavant le monde commence à se retirer ». ⁴² Ce sentiment reflète la croyance répandue qu'en termes

de revenu, l'intégration mondiale a ouvert la porte à une nouvelle ère de convergence. Un sentiment qui s'appuie au mieux sur des faits précaires. La pauvreté est en recul, mais le processus est lent depuis le milieu des années 90. Parallèlement, les inégalités mondiales se maintiennent à des niveaux extraordinairement élevés.

Dans leur ensemble, les deux dernières décennies ont connu l'une des réductions de la pauvreté les plus rapides de l'histoire de l'humanité. Cependant, toute évaluation de l'évolution de la pauvreté monétaire doit prendre en compte les variations importantes entre les régions. La réduction de la pauvreté mondiale est en grande partie due à la réussite extraordinaire de la zone est-asiatique, en particulier de la Chine. À l'inverse, l'Afrique subsaharienne a enregistré un accroissement de la population vivant avec moins d'un dollar par jour : près de 100 millions de personnes de plus en 2001 qu'en 1990. En Asie du Sud, l'incidence de la pauvreté a baissé, mais non le nombre de personnes pauvres. L'Amérique latine et le Moyen-Orient n'ont fait aucun progrès alors que l'Europe centrale et de l'Est et la CEI ont connu une montée en flèche de la pauvreté. Le nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour en Europe centrale et de l'Est et dans la CEI est passé de 23 millions, ou 5 % de la population, en 1990 à 93 millions, ou 20 % de la population, en 2001.

Pour reprendre une métaphore militaire, la guerre contre la pauvreté a connu des avancées sur le front Est, essuyé des revers massifs en Afrique subsaharienne et sombré dans un statu quo entre ces deux théâtres d'opérations. Le plus inquiétant pour l'avenir est le ralentissement général des progrès accomplis.

Tableau 1.2 Baisse de la pénurie des salaires, 1981-2001

Proportion de la population vivant avec moins de 1 \$ (PPA \$ US) par jour (en %)

Région	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2001
Asie de l'Est et du Pacifique	56,7	38,8	28,0	29,5	24,9	15,9	15,3	14,3
Europe centrale et Europe de l'Est	0,8	0,6	0,4	0,5	3,7	4,4	6,3	3,5
Amérique latine et Caraïbes	10,1	12,2	11,3	11,6	11,8	9,4	10,5	9,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,1	3,8	3,2	2,3	1,6	2,0	2,7	2,4
Asie du Sud	51,5	46,8	45,0	41,3	40,1	36,7	32,8	31,9
Afrique subsaharienne	41,6	46,3	46,9	44,5	44,1	46,1	45,7	46,4
Monde	40,4	33,0	28,5	27,9	26,3	22,3	21,5	20,7

Source : Banque mondiale 2005d.

Les plus grandes réussites en matière de réduction de la pauvreté ces deux dernières décennies ont eu lieu dans les années 80 et durant la première moitié des années 1990 (tableau 1.2). Depuis le milieu des années 1990, la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour a baissé cinq fois plus lentement qu'entre 1980 et 1996. Pourtant, la croissance moyenne des pays en développement a décollé dans les années 90 et plus que doublé par rapport au taux de croissance par habitant de la décennie précédente. En Chine, le rythme auquel la croissance induit une réduction de la pauvreté a chuté brutalement. Entre 1990 et 2001, l'incidence de la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour a baissé de 50 %, 130 millions de personnes de moins vivant sous ce seuil. Néanmoins, plus de 90 % de ce recul a eu lieu entre 1990 et 1996.

Le taux de progression de la réduction de la pauvreté monétaire est fonction de deux facteurs : la croissance économique et la participation de tout supplément de croissance effectué par les pauvres. Aucun pays affecté par une stagnation économique n'est parvenu à réduire la pauvreté monétaire. En Asie de l'Est,

la croissance élevée a joué un rôle clé dans la réduction de la pauvreté monétaire. Plus récemment, le décollage économique de l'Inde a ouvert des perspectives d'accélération de la réduction de la pauvreté. Avec un taux de croissance annuel par habitant de 4 % depuis 1980, les revenus doublent tous les 17 ans. Pendant les deux décennies avant 1980, le taux de croissance annuel par habitant en Inde n'était que de 1 % et il a fallu 66 ans pour que les revenus doublent.

Dans d'autres régions, le tableau de la croissance est moins encourageant. Les revenus moyens en Afrique subsaharienne sont plus bas aujourd'hui qu'en 1990. Ces dernières années, nous avons assisté à des signes de relèvement dans plusieurs pays, notamment le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie. Ce relèvement doit toutefois être remis en contexte. Au taux de croissance annuel par habitant de 1,2 % enregistré depuis 2000, il faudra attendre jusqu'en 2012 pour que l'Afrique subsaharienne puisse rétablir les revenus moyens à leurs niveaux de 1980. Dans les pays de l'ancienne URSS, la transition s'est accompagnée de l'une des plus graves récessions

Tableau 1.3 Lignes d'accroissement des revenus

Taux de croissance du PIB annuel par habitant, 1990-2003 (en %)

Région	Négatif	0 % - 1 %	1 % - 2 %	Plus de 2 %
États arabes				
Pays	5	4	2	5
Population (en millions)	34	70	19	139
Amérique latine et Caraïbes				
Pays	4	1	3	13
Population (en millions)	3	6	81	1 814
Amérique latine et Caraïbes				
Pays	4	8	9	12
Population (en millions)	43	74	345	79
Asie du Sud				
Pays	0	0	1	7
Population (en millions)	0	0	152	1 324
Afrique subsaharienne				
Pays	18	8	8	11
Population (en millions)	319	108	171	76
Europe centrale et Europe de l'Est et la CEI				
Pays	10	5	1	11
Population (en millions)	253	58	10	85
Pays à revenus élevés de l'OCDE^a				
Pays	0	2	6	15
Population (en millions)	0	135	224	510
Monde				
Pays	41	28	32	76
Population (en millions)	653	450	1 081	4 030

a. Ne comprend pas la Corée du Sud, qui est incluse dans l'Asie de l'Est et du Pacifique.

Source : Tableaux d'indicateurs 5 et 14.

Encadré 1.5

Effet « coupe de champagne » : la distribution du revenu mondial

La création d'un modèle de distribution du revenu mondial à partir d'enquêtes nationales sur les dépenses des ménages révèle l'ampleur des inégalités dans le monde. Elle permet également d'identifier une classe défavorisée planétaire qui vit avec moins de deux dollars par jour et de comparer sa situation à celle d'autres populations au sommet de l'échelle de distribution du revenu mondial.

À l'échelle d'un pays, le monde aurait un revenu moyen à parité des pouvoirs d'achat de 5.533 dollars et un revenu médian de 1.700 dollars en 2000. L'écart entre les revenus moyen et médian indique une concentration du revenu au sommet de l'échelle de distribution. En d'autres termes, 80 % de la population mondiale a un revenu inférieur au revenu moyen. Par ailleurs, le revenu moyen des 20 % les plus riches est environ 50 fois plus élevé que le revenu moyen des 20 % des plus pauvres.

La distribution du revenu mondial s'apparente à une coupe de champagne (voir figure 1.16 dans le texte). Au sommet évasé, les 20 % les plus riches détiennent les trois quarts du revenu mondial total. À la base, partie la plus étroite, les 40 % les plus pauvres détiennent seulement 5 % du revenu mondial et les 20 % les plus pauvres en détiennent à peine 1,5 %. Les 40 % les plus pauvres correspondent plus ou moins aux deux milliards de personnes dont le revenu est inférieur à deux dollars par jour.

Comment la composition régionale des 20 % les plus pauvres a-t-elle changé avec le temps ? La part de l'Asie du Sud a baissé nettement, d'une moitié en 1980 à un tiers aujourd'hui. Le reflet de deux décennies de revenu moyen en déclin, l'Afrique subsaharienne représente une part grandissante des 20 % les plus pauvres. Depuis 1980, cette part a plus que doublé, de 15 % à 36 %, et augmente toujours. Un habitant sur deux de l'Afrique subsaharienne se situe maintenant dans les 20 % des plus pauvres de la distribution mondiale, en comparaison avec un habitant sur cinq en Asie Orientale et un sur quatre en Asie du Sud.

Sans surprise, les 20 % les plus fortunés vivent en grande majorité dans les pays riches. Neuf habitants de ces pays sur dix comptent parmi les 20 % les plus riches. 85 % du revenu du décile le plus riche est détenu dans les pays de l'OCDE (Organisation de développement et de coopération économiques).

La distribution du revenu mondial souligne également l'extraordinaire niveau d'inégalité qui règne en Amérique latine. Un quart de la population de cette région possède un revenu qui place ces personnes parmi les 20 % les plus riches, tandis que plus de 8 % figurent parmi les 20 % les plus pauvres.

Source : Dikhanov 2005.

Glissement des parts des plus pauvres au monde

Distribution régionale des 20 % les plus pauvres en revenus (en %)



Source : Dikhanov 2005.

depuis la Grande Dépression des années 30. Malgré une croissance positive au cours des quelques dernières années, les revenus sont, à peu d'exceptions près, plus bas qu'il y a 15 ans. Depuis 1990, les revenus réels par habitant ont chuté de plus de 10 % au Kirghizstan, en Russie et en Ukraine et de 40 % ou plus en Georgie, en Moldavie et au Tadjikistan. En Russie, 10 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour, et 25 % vivent sous le seuil de subsistance national. La majeure partie des pays du Moyen-Orient et de l'Amérique latine n'a connu qu'une hausse marginale du revenu moyen.

Ces chiffres soulignent l'expérience mitigée des pays en termes de croissance économique. Tandis que l'intégration mondiale a été associée à une croissance accélérée pour certains pays, les patrons actuels de croissance restent incompatibles avec la réalisation des

OMD. En moyenne, la croissance doit être de 1 à 2 % par habitant par an pour que la pauvreté soit réduite de moitié sur une période de 25 ans, conformément aux OMD. Entre 1990 et 2003, plus d'un milliard de personnes vivaient dans des pays dont la croissance était inférieure à ce chiffre, dont environ la moitié en Afrique subsaharienne (tableau 1.3). Quinze pays d'Europe centrale et de l'Est ont également affiché des taux de croissance par habitant inférieurs à 1 % durant cette période. Néanmoins, les tendances des récentes années sont plus encourageantes, une reprise économique solide accélérant la réduction de la pauvreté. La Russie et l'Ukraine affichent des taux de croissance de l'ordre de 6 à 9 % depuis 2000. Ils sont, par exemple, de 9 à 13 % en Arménie, en Azerbaïdjan, et au Tadjikistan. Dans le cas de la Russie, les niveaux de pauvreté ont baissé de moitié entre 1999 et 2002,

30 millions de personnes échappant à ce sort.

La stagnation économique est l'une des caractéristiques répandues de la mondialisation : au cours des années 90, 25 pays d'Afrique subsaharienne et dix pays d'Amérique latine ont connu une longue période de stagnation économique.⁴³ La volatilité liée aux crises sur les marchés financiers est un problème récurrent qui influe sur les niveaux de pauvreté.⁴⁴ Deux ans après la crise financière de 1998 en Russie, 30 millions de personnes sont tombées sous le seuil de la pauvreté. En Argentine, la population vivant sous le seuil de pauvreté extrême a plus que triplé entre 2000 et 2003, soulignant une fois de plus la leçon à tirer de la crise financière est-asiatique de 1997 : l'intégration aux marchés financiers mondiaux s'effectue au prix de risques considérables pour le développement humain.⁴⁵

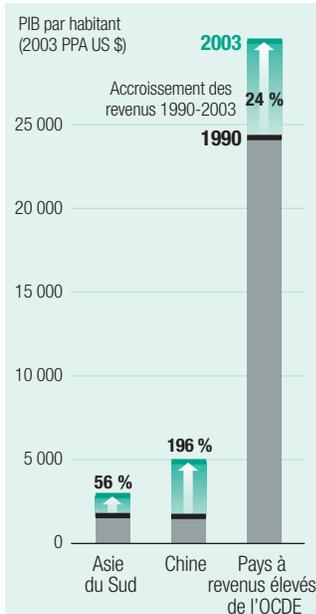
L'inégalité et la part des pays pauvres de l'augmentation de la richesse mondiale

La mondialisation a donné naissance à un débat prolongé, parfois animé, sur l'évolution de la distribution du revenu mondial, sur le rapport entre cette évolution et la pauvreté et sur la question de savoir si l'intégration aux marchés mondiaux entraîne une convergence ou une divergence des revenus entre les pays riches et les pays pauvres. Les tendances ont leur importance, car la part de richesse mondiale supplémentaire que retirent les pays pauvres a un impact sur le revenu moyen et par conséquent sur les perspectives de réduction de la pauvreté.

La réponse à la question de savoir si les pays pauvres bénéficient d'une grande ou d'une petite part de richesse mondiale supplémentaire dépend largement de la manière dont la question est posée.⁴⁶ Pour la plupart des pays les plus pauvres, une tendance démoralisante s'est poursuivie tout au long de la dernière décennie : non seulement, ils n'ont pu réduire la pauvreté, mais ils prennent de plus en plus de retard sur les pays riches. Mesuré aux extrêmes, le fossé entre le citoyen moyen des pays les plus riches et celui des pays les plus pauvres est immense et continue de s'élargir. En 1990, l'Américain moyen était 38 fois plus riche que le Tanzanien. Aujourd'hui, il est 61 fois plus riche. Le revenu à parité des pouvoirs d'achat dans l'ensemble des pays à bas revenu est treize fois moins élevé que celui des pays à haut revenu.

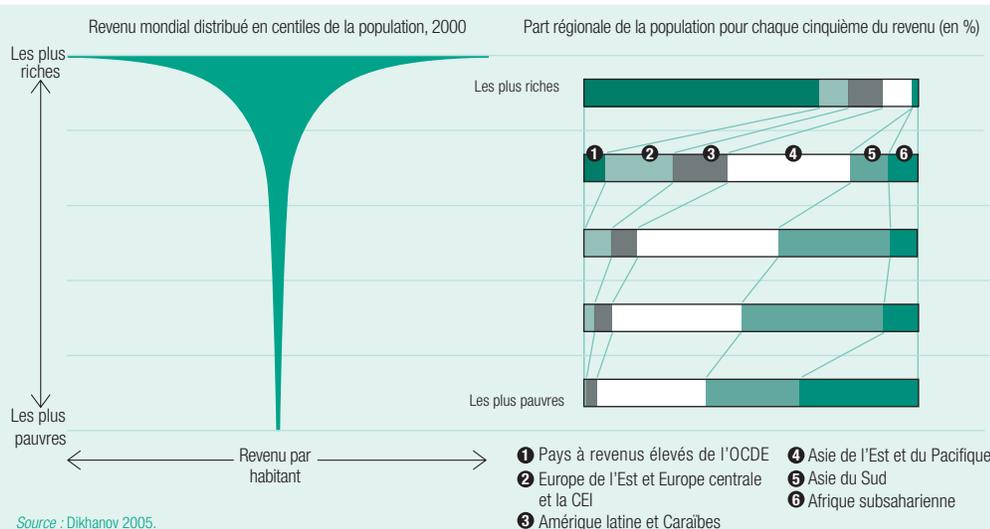
La pondération en fonction de la population offre une autre perspective. Les revenus ayant augmenté plus rapidement en Chine et (de manière moins spectaculaire) en Inde que dans les pays à haut revenu au cours des deux dernières décennies, l'écart moyen se réduit en termes relatifs. Un phénomène qui renverse la tendance à un accroissement de l'inégalité mondiale amorcée dans les années 1820 et qui s'est poursuivie jusqu'en 1992.⁴⁷ Mais dans cette perspective également, il est nécessaire de replacer le concept de convergence en contexte. La croissance élevée de l'Inde a été l'un des moteurs les plus puissants de la convergence. Pourtant, même avec un taux de croissance équivalent à celui enregistré entre 2000 et 2005, l'Inde ne rattrapera les pays à haut revenu qu'en 2106. Pour les autres pays et régions, les perspectives de convergence sont

Figure 1.15 Convergence de la croissance—et convergence du revenu absolu



Source : Calculé à partir des données sur le PIB par habitant, Banque mondiale 2005f.

Figure 1.16 Où se trouve l'argent



Source : Dikhanov 2005.

Se porter défenseur de la mondialisation tout en tournant un œil aveugle envers les préoccupations concernant l'égalité à l'échelle mondiale est une approche de plus en plus anachronique

encore plus limitées. Si les pays à haut revenu interrompaient leur croissance aujourd'hui et que l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne poursuivaient leur rythme de croissance actuel, l'Amérique latine devrait attendre jusqu'en 2177 et l'Afrique jusqu'en 2236 pour rattraper le retard.

La plupart des régions en développement prennent du retard et ne parviennent pas à rattraper les pays riches. En outre, la convergence est un concept relatif. Si les inégalités de revenu absolu entre les pays riches et les pays pauvres s'accroissent, même lorsque les pays en développement ont un taux de croissance plus élevé, c'est précisément parce que les écarts de revenu initiaux sont si importants (figure 1.15). Si les revenus moyens augmentent de 3 % en Afrique subsaharienne et dans les pays européens à haut revenu, la hausse absolue sera de 51 dollars de plus par personne en Afrique et de 854 dollars par personne en Europe.

Une partie du problème que pose le débat sur l'inégalité mondiale est qu'il ignore un point important. L'inégalité des revenus est exceptionnellement élevée, quels que soient le mode de mesure utilisé et le degré d'accroissement ou de baisse. Si l'on suppose que les 500 individus les plus riches cités par le magazine *Forbes* ont (au bas mot) un revenu plafonnant à 5 % de leurs actifs, ce revenu est supérieur à celui combiné des 416 millions de personnes les plus pauvres.⁴⁸

L'ampleur de l'inégalité mondiale est particulièrement bien illustrée par les modèles de distribution du revenu mondial. Ces modèles se fondent sur des données d'enquête nationales auprès des ménages pour créer une distribution unifiée du revenu mondial, où le classement est effectué sans tenir compte du pays de résidence (encadré 1.5). Présentée sous forme graphique, la distribution du revenu mondial ressemble à une coupe à champagne, avec une forte concentration de revenu au sommet et un amincissement vers la base (figure 1.16).⁴⁹ L'écart entre le sommet et la base est immense, beaucoup plus important qu'à l'intérieur même des pays où règnent le plus d'inégalités. Au Brésil, le rapport entre le revenu des 10 % les plus pauvres de la population et les 10 % les plus riches est de 1 sur 94. Pour l'ensemble du monde, le rapport est de 1 sur 103. Mesurée de manière plus systématique par le coefficient Gini, l'unité de comparaison la plus couramment utilisée pour évaluer l'inégalité, le schéma global de distribution est plus inégal que pour n'importe quel pays, à l'exception de la Namibie. Sur une échelle de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale), le coefficient

Gini pour le monde est de 67.

L'inégalité de revenu à l'échelle mondiale s'explique principalement par les inégalités de revenu entre pays (figure 1.17). Celles-ci représentent environ les deux tiers de l'inégalité mondiale, le dernier tiers correspondant aux inégalités à l'intérieur des pays. Reproduit à l'échelle nationale, un tel écart entre les pays riches et les pays pauvres serait considéré comme socialement indéfendable, politiquement insoutenable et économiquement inefficace même dans des régions à fortes disparités, telles que l'Amérique latine. Les inégalités mondiales sont moins apparentes, mais non moins contraaires à l'intérêt général que les inégalités à l'intérieur des pays (cf. chapitre 2 pour plus de détails). Une économie mondiale dans laquelle 40 % de la population vit avec des revenus si bas qu'ils excluent une pleine participation à la création de richesses n'est guère propice au partage de la prospérité et de la croissance.

Au-delà des dysfonctionnements, l'extrême concentration des richesses au sommet de l'échelle de distribution du revenu mondial a une conséquence importante. Même des transferts modestes par rapport au revenu des personnes fortunées généreraient des hausses considérables de revenu pour les personnes pauvres. Sur la base du modèle de distribution du revenu mondial, nous avons réalisé une estimation du financement total nécessaire pour que tous puissent vivre au-dessus du seuil de pauvreté d'un dollar par jour. Le calcul prend donc en compte le niveau de pauvreté ou l'écart entre le revenu d'un foyer et le seuil de pauvreté. Mesuré en termes de parité des pouvoirs d'achat en 2000, le coût de l'éradication de la pauvreté extrême, à savoir le montant nécessaire pour faire passer un milliard de personnes au-dessus du seuil de pauvreté d'un dollar par jour, s'élève à 300 milliards de dollars. En valeur absolue, ce chiffre paraît exorbitant. Néanmoins, il équivaut à moins de 2 % du revenu des 10 % les plus riches de la population mondiale. Ce calcul n'est qu'un exemple destiné à donner une idée du peu de ressources financières nécessaires, à l'échelle mondiale, pour mettre fin à la pauvreté extrême. Parvenir à une redistribution durable au lieu d'en décrire les avantages potentiels, est autrement plus complexe. Les parts de revenu mondial sont le reflet des tendances de la croissance passée et présente. En réalité, les inégalités mondiales, comme nationales, renvoient aux disparités en matière de technologie, de capital humain et d'investissements, et à des facteurs liés à

la géographie, à l'histoire et, cruciallement au pouvoir politique et économique. La réparation des résultats inégaux requiert des mesures qui réduiront ces inégalités plus profondes en structure qu'elles reflètent.

Certaines personnes estiment que les responsables politiques n'ont aucun intérêt à tenir compte des inégalités qui transcendent les frontières nationales. La distribution du revenu et de l'opportunité entre les pays, comme on dit, n'est pas une question relevant de la politique des pouvoirs publics. Dans cet ordre d'idée, un commentateur prétend que « les comparaisons entre pays, quelle que soit l'unité de mesure utilisée, ne sont que de la propagande informationnelle inutile ».⁵⁰ Dans une communauté internationale à l'interaction et à l'interdépendance croissantes, de telles opinions sont en contraste tant avec la perspective du public qu'avec les réalités politiques. Si nous formons partie d'une communauté humaine mondiale, les préoccupations morales relatives aux inégalités inacceptables ne sauraient être confinées aux frontières nationales. C'est surtout le cas lorsque les mesures adoptées dans un pays ont des répercussions dans un autre. Comme le démontre amplement la croissance des coalitions pour la justice dans le monde sur des questions comme l'assistance, le commerce et la dette, la distribution internationale a de l'importance pour la majorité des peuples, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Se porter défenseur de la mondialisation tout en tournant un œil aveugle envers les préoccupations concernant l'égalité à l'échelle mondiale est une approche

de plus en plus anachronique envers les défis auxquels doit s'affronter la communauté internationale.

Il est quelquefois avancé que, même si l'on donne de l'importance à l'inégalité mondiale, les gouvernements n'ont pas la capacité d'influencer les résultats concernant les distributions. Cette opinion est également déficiente. Dans une économie nationale, les gouvernements qui recherchent une distribution plus équitable des richesses ont à leur disposition un éventail d'instruments de politique, parmi lesquels les transferts fiscaux, les dépenses publiques visant à augmenter les ressources des pauvres et les mesures destinées à accroître les débouchés commerciaux. L'investissement public joue un rôle crucial, non seulement pour compenser les handicaps immédiats, mais aussi et surtout pour donner aux individus les moyens de sortir de la pauvreté par leur travail et d'accroître leur autonomie. Il existe des analogies à l'échelle mondiale. L'aide internationale est l'équivalent d'un mécanisme de redistribution par transfert fiscal, capable d'instiguer un changement dynamique, notamment par le biais d'investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation et dans les infrastructures. De même, les pratiques commerciales internationales peuvent ouvrir (ou fermer) des opportunités pour les pays pauvres et leurs citoyens qui cherchent à obtenir une plus grande part du gâteau économique. Le problème est que, comme nous le montrons dans les chapitres 3 et 4, ces mécanismes de redistribution sont considérablement sous-développés.

Scénario 2015 : perspectives concernant les objectifs du Millénaire pour le développement

Il y a quarante-deux ans, sur les marches du Lincoln Memorial à Washington, D.C., Martin Luther King, Jr. prononçait le discours fondateur du mouvement de défense des droits civils. Qualifiant la constitution américaine de « billet à l'ordre de chacun », garantissant la liberté et la justice sociale pour tous, il accusa les gouvernements successifs d'avoir donné aux Afro-américains « un chèque qui revient marqué sans provisions ». Il continua en ses termes : « Mais nous ne saurons croire que la banque de la justice a fait faillite. Nous ne saurons croire qu'il n'y a plus suffisamment de provisions dans les grands coffres d'opportunités nationaux. »⁵¹

Les OMD peuvent également être considérés comme un billet à ordre. Rédigé par 189 gouvernements à l'intention des populations pauvres de notre monde, ce billet arrivera à échéance dans 10 ans. Sans investissement en volonté politique ni en capital financier dès à présent, il reviendra aussi marqué « sans provisions ». Au-delà des coûts humains immédiats, la perspective d'un manquement d'une telle ampleur aura des conséquences sur la crédibilité des gouvernements qui se sont engagés et sur l'avenir de la coopération internationale pour la résolution des problèmes d'envergure mondiale.

Si des promesses solennelles, des engagements ambitieux, une volonté sincère et des conférences à haut niveau pouvaient tirer la population de la pauvreté, scolariser tous les enfants et réduire la mortalité infantile, il y a longtemps que les OMD auraient été atteints

Le développement humain ne saurait toutefois se limiter aux OMD. Néanmoins, les progrès accomplis en direction de ces reflètent les progrès en matière de développement humain. En effet, les OMD représentent l'arsenal le plus complet et le plus détaillé jamais adopté en matière d'objectifs de développement humain (encadré 1.6). Ils incluent des indicateurs de base du développement humain dans toutes ses dimensions, notamment la pauvreté monétaire, l'éducation, l'égalité des sexes, la lutte contre les maladies infectieuses et l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement. Les OMD sont également des droits de l'homme fondamentaux. Si des statistiques telles que le revenu national brut mondial, la valeur commerciale et l'ampleur des investissements étrangers sont des indicateurs de la capacité mondiale de création de richesses, les OMD fournissent un point de repère essentiel : ils sont les fondements moraux et éthiques de nos interactions en tant que communauté

internationale. C'est pourquoi, comme le dit le rapport du Projet du Millénaire de l'ONU, « les objectifs du Millénaire pour le développement sont trop importants pour qu'ils échouent. »⁵²

Mais ils échoueront à moins d'accélérer le processus de développement humain. La poursuite des tendances décrites plus haut aura des conséquences néfastes pour les OMD. Presque tous les objectifs manqueront d'être atteints par la plupart des pays, certains seront même à mille lieues de l'être. Dans cette partie, nous utilisons les projections de chaque pays pour estimer la distance qui reste à parcourir. Ces projections soulignent les coûts potentiels associés à la poursuite des pratiques habituelles d'ici à 2015.

Ce n'est pas la première fois que la communauté internationale se fixe des objectifs ambitieux. Si des promesses solennelles, des engagements ambitieux, une volonté sincère et des conférences à haut niveau pouvaient tirer la population de la pauvreté, scolariser tous les enfants et réduire la mortalité infantile, il y a longtemps que les OMD auraient été atteints. À l'heure actuelle, la monnaie des engagements pris par la communauté internationale est si dépréciée par leur non-respect qu'elle a perdu de sa valeur aux yeux du plus grand nombre. La réévaluation de cette monnaie est d'une importance capitale, non seulement pour la réalisation des OMD, mais également pour l'instauration d'une confiance dans le multilatéralisme et de la coopération internationale, les bases jumelées en vue d'un renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Scénario 2015 : des projections et non des prédictions

« Les valeurs boursières ont atteint un plafond durable », a déclaré Irving Fischer, professeur d'économie à Yale University, à la veille de la Grande Dépression, en octobre 1929. Une déclaration démentie par les événements qui se déroulèrent quelques jours plus tard. En effet, prédire l'avenir est un exercice périlleux. Les développements futurs sont rarement une continuation des tendances passées.

Nos projections pour 2015 ne sont pas des prédictions. Une analyse de tendances pour 1990 - 2003 nous permet de formuler des conjectures sur l'état du monde en 2015 si les tendances actuelles en ce qui concerne les principaux OMD se poursuivent. Ces projections ne sont pas fondées sur des moyennes régionales,

Encadré 1.6 Les objectifs du Millénaire pour le développement

En septembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies passera en revue les progrès accomplis depuis la Déclaration du Millénaire de 2000, en particulier l'état d'avancement des huit objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs constituent des points de repère concrets pour la mesure du progrès dans huit domaines d'ici à 2015, date butoir pour la plupart d'entre eux :

- Objectif 1** Réduire l'extrême pauvreté et la faim. Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et réduire de moitié la population souffrant de malnutrition
- Objectif 2** Assurer l'éducation primaire pour tous. Garantir une scolarité primaire complète pour tous les enfants.
- Objectif 3** Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et en 2015 au plus tard.
- Objectif 4** Réduire la mortalité infantile. Réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.
- Objectif 5** Améliorer la santé maternelle. Réduire des trois quarts le taux de mortalité maternelle.
- Objectif 6** Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Stopper la propagation du VIH/sida et d'autres
- Objectif 7** Assurer un environnement durable. Réduire de moitié le pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable et à l'assainissement.
- Objectif 8** Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Réformer l'aide au développement et le commerce avec un traitement préférentiel pour les pays les plus pauvres.

mais sur des données nationales, qui offrent un aperçu plus précis de l'orientation actuelle.⁵³ Cependant, les tendances ne débouchent pas sur l'inévitable. Elles peuvent être améliorées ou aggravées par des choix de politique publique, ainsi que par des facteurs externes sur lesquels les gouvernements ont peu d'influence. Examiner le passé pour anticiper l'avenir peut permettre néanmoins d'attirer l'attention du public sur un scénario possible.

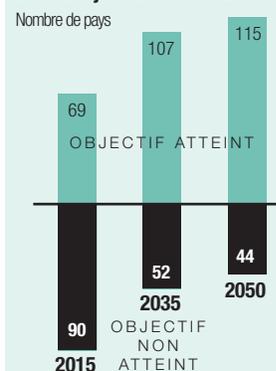
Quelques mises en garde sont nécessaires concernant notre analyse de tendances. Pour de nombreux pays et pour plusieurs objectifs, aucune donnée fiable n'est disponible. Ainsi, les données chronologiques sur l'éducation font défaut pour 46 pays. Il y a également des problèmes ayant des tendances à examiner les points un par un selon l'objectif. Les progrès réalisés dans un domaine dépendent largement des progrès accomplis dans d'autres domaines, avec des effets multiplicateurs sur les différents objectifs, par exemple de la santé à l'éducation. Et enfin, certains facteurs susceptibles d'entraver les progrès, notamment ceux pouvant être considérés comme des menaces systémiques, sont difficiles à anticiper. Le Fonds Monétaire International (FMI) a d'ores et déjà mis en garde contre les déséquilibres actuels de l'économie mondiale, susceptibles d'engendrer un ralentissement de la croissance qui perturberait les efforts de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. L'économie mondiale

mise à part, les risques potentiels pour la santé publique sont graves. Si l'épidémie de grippe aviaire tant annoncée se déclarait, ses répercussions sur la santé en particulier, et plus généralement sur la réalisation des OMD, seraient dévastatrices dans l'ensemble du monde. De même, l'impact du réchauffement de la planète et d'autres phénomènes écologiques sur les systèmes alimentaires pourraient modifier radicalement la tendance à la réduction de la malnutrition.

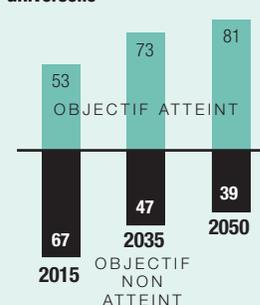
Le risque systémique n'étant pas pris en compte, nos projections peuvent pécher par excès d'optimisme. De là les résultats. Quoiqu'il en soit, ils soulignent sans ambiguïté le gouffre qui existe entre les OMD et les projections basées sur les tendances actuelles. Le rapport des progrès globaux de chaque pays pour la mortalité infantile et la scolarisation sont présentés sous forme de synthèse dans la figure 1.17. Cela indique le nombre de pays qui devraient atteindre les OMD d'ici à 2015 si les tendances actuelles se poursuivent. Ce tableau montre aussi combien de pays n'atteindront pas leur objectif avant 2035 ou plus tard encore. Comme l'illustre la carte 1.1, l'Afrique subsaharienne n'est pas la seule région qui ait dévié de la route menant à la cible OMD afin de réduire la mortalité infantile de deux tiers. En regardant plus largement les progrès vers cinq des OMD (la mortalité infantile, la scolarisation, l'égalité entre les sexes et l'éducation ainsi que l'accès à l'eau et l'assainissement)

Figure 1.17 Les objectifs fixés pour les enfants ne sont pas atteints

OBJECTIF : Réduire le taux de mortalité juvénile des deux tiers



OBJECTIF : Éducation primaire universelle



Source : Calculé à partir des données sur le taux de mortalité juvénile et la scolarisation en primaire, ONU 2005b. Pour plus de détails, voir la Note technique 3.

Carte 1.1 Géographie de la mortalité juvénile—des progrès vers les OMD pour 2015

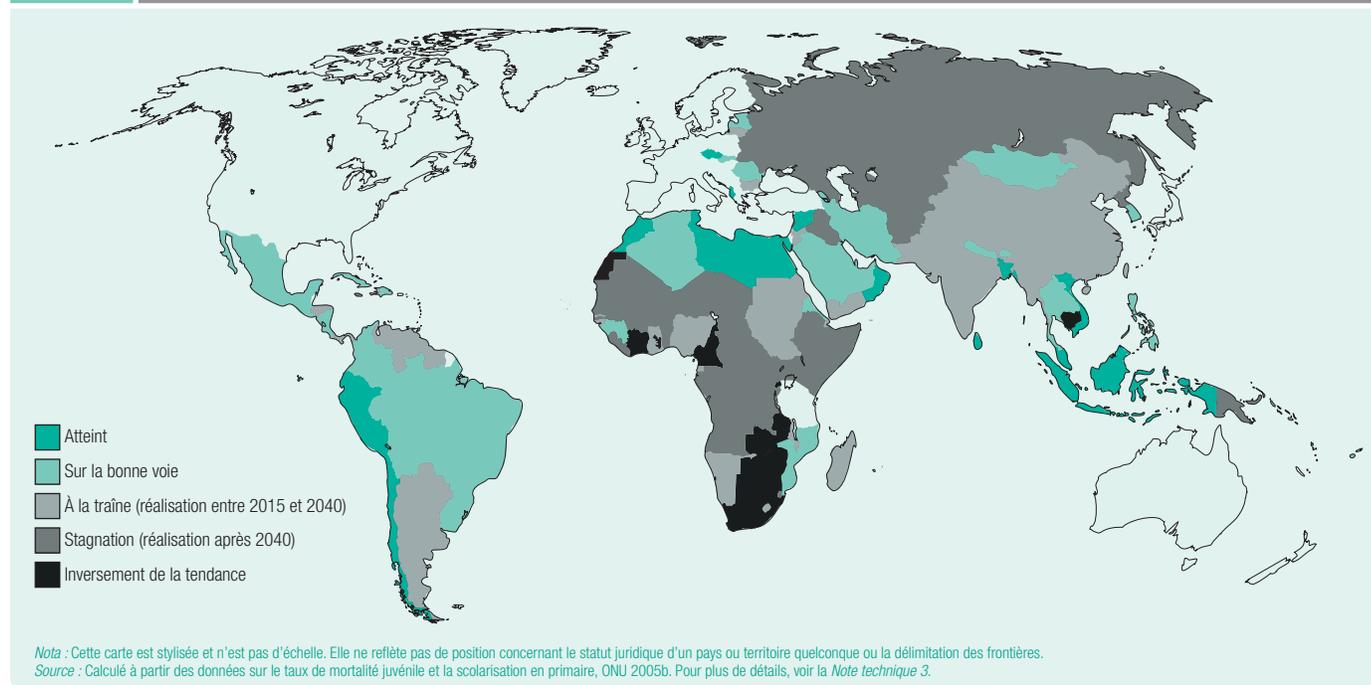
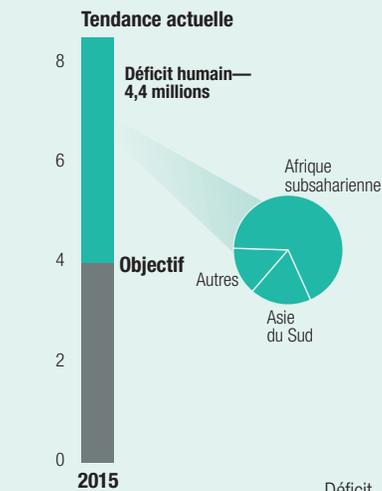


Figure 1.18 Taux de mortalité juvénile—le coût humain

Nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans (en millions)



	Déficit
Afrique subsaharienne	3,0
États arabes	0,3
Asie de l'Est et du Pacifique	0,3
Asie du Sud	0,8
Amérique latine et Caraïbes	0,0
Tous les pays en développement	4,4

Source : Calculé à partir des données sur le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, ONU 2005b, et sur le taux des naissances, ONU 2005d. Pour plus de détails, voir la Note technique 3.

il se produit un pronostic encore plus sombre. Parmi les constatations sommaires qui émergent de notre analyse de tendances :

- Cinquante pays comptant au total près de 900 millions d'habitants enregistrent un recul par rapport à au moins un OMD. Vingt-quatre d'entre eux sont situés en Afrique subsaharienne.
- 65 autres pays comptant une population de 1,2 milliard d'habitants, ne pourront pas atteindre au moins un OMD avant 2040, ce qui représente une génération entière.

Ci-après figure un bref aperçu des projections pour 2015 selon ces tendances.

Santé infantile et maternelle : des millions d'enfants condamnés à mourir

Aucun indicateur n'est plus révélateur de l'ampleur du défi auquel est confrontée la communauté internationale que la mortalité infantile. Avec le ralentissement des progrès depuis 1990, l'échec de la réalisation de cet OMD risque d'être total.

Selon les tendances actuelles, les États ne devraient parvenir à réduire la mortalité infantile des deux tiers qu'en 2045, c'est-à-dire avec 31 ans de retard. Pour atteindre les OMD, une réduction annuelle moyenne de

2,7 % de l'incidence de la mortalité infantile est nécessaire. Ce taux correspond au double de celui enregistré entre 1990 et 2002. Moins d'un cinquième de la population du monde en développement vit dans des pays en voie d'atteindre cet objectif. Aucun état très peuplé de l'Afrique subsaharienne n'est près du but. Le constat est le même pour la Chine et l'Inde.

L'écart projeté entre l'objectif de 2015 et la réalité si les tendances actuelles se poursuivent représente une perte de vies humaines colossale. Cela signifie qu'en 2015, le nombre de décès infantiles s'élèvera à 4,4 millions de plus que si les OMD étaient atteints (figure 1.18). Un graphique linéaire de la tendance émanant du coût cumulatif des décès infantiles pour 2003-15 donne un indicateur de l'écart annualisé entre l'objectif et la réalité. Le coût cumulé de cet écart équivaut à plus de 41 millions de décès infantiles supplémentaires jusqu'en 2015, presque tous survenant dans des pays en développement (figure 1.19). Autant de vies qui pourraient être sauvées si les objectifs étaient atteints.

À partir de cette projection de tendances, les principaux constats sont les suivants :

- Plus de 45 % des décès infantiles (4,9 millions au total) ont lieu dans 52 pays où la réduction de la mortalité infantile est en régression ou progresse peu. Les enfants nés dans ces pays aujourd'hui et qui vivent jusqu'à l'âge adulte verront peu d'amélioration en ce qui concerne les chances de survie de leurs enfants.
- Selon les tendances actuelles, l'Afrique subsaharienne n'atteindra les OMD qu'en 2115, avec un siècle de retard. Les deux pôles de mortalité infantile dans cette région sont la République Démocratique du Congo, où les conditions se détériorent, et le Nigéria. Le taux de mortalité infantile du Nigéria a chuté de 235 sur 1000 naissances viables à 198 sur 1000 depuis 1990. À ce rythme, ce pays mettra 40 ans à atteindre les OMD.
- Les deux tiers des décès infantiles ont lieu dans 13 pays, parmi lesquels deux seulement (le Bangladesh et l'Indonésie) sont en voie d'atteindre les OMD. Quatre autres pays (la Chine, l'Inde, le Niger et le Pakistan) atteindront cet objectif entre 2015 et 2040. Les autres (notamment l'Afghanistan, l'Angola, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, la Tanzanie et l'Ouganda) ont plus d'une génération de retard ou régressent.

L'insuffisance des données ne permet pas de suivre avec précision les tendances de la mortalité maternelle. Les meilleures estimations proviennent de modèles utilisant des indicateurs indirects, tels que le taux de fécondité et la présence de personnel médical qualifié lors de l'accouchement. Le modèle le plus usité signale une erreur de trajectoire et un ralentissement des progrès. Pour l'ensemble des pays en développement, le taux de réduction, pondéré en fonction de la population, nécessaire pour atteindre les OMD est d'un peu plus de 3 %. La mortalité maternelle en Afrique subsaharienne baisse à un rythme inférieur à la moitié de ce taux.⁵⁴

Eau et assainissement : plus d'un milliard d'individus en sont privés

Les progrès de l'accès à l'eau et à l'assainissement auront un impact significatif sur les taux de mortalité infantile. Notre analyse de tendances indique que les objectifs pour fournir l'accès à l'eau et à l'assainissement ne seront pas atteints. En effet, l'objectif qui consiste à réduire de moitié le nombre de personnes privées d'accès à une eau de meilleure qualité ne sera pas rempli, pénalisant 210 millions d'individus (figure 1.20). Par ailleurs, plus de deux milliards de personnes n'auront pas toujours accès à de meilleures conditions sanitaires en 2015. L'Afrique subsaharienne est la région la plus fortement touchée par ce retard.

La réduction de moitié des taux de pauvreté extrême et de malnutrition dépend de la croissance et de la distribution

La perspective pour la réduction de moitié du taux de pauvreté extrême dépend de deux facteurs : la croissance et la distribution. La pauvreté chutera d'autant plus rapidement que le taux de croissance des pays pauvres sera élevé et que la part de richesses supplémentaires drainées par ces derniers sera grande. Les projections pour 2015 indiquent que si l'évolution actuelle de la croissance et de la distribution se poursuit, l'objectif sera globalement atteint à l'échelle mondiale, en particulier grâce à la croissance rapide de la Chine et de l'Inde. Or, la plupart des pays n'auront pas répondu aux attentes.

D'après nos estimations, environ 800 millions de personnes vivront avec moins d'un dollar par jour et 1,7 milliard de personnes avec moins deux dollars par jour en 2015. L'incidence de la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour baissera de 21 % ac-

tuellement à 14 % en 2015. La répartition de la pauvreté selon les régions évoluera également. La part de l'Afrique subsaharienne dans la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour augmentera rapidement, de 24 % aujourd'hui à 41 % en 2015. Comment ce tableau pourrait-il être comparé à une situation dans laquelle chaque pays atteint les objectifs de réduction de moitié du taux de pauvreté ? Selon nos estimations, 380 millions de personnes de moins vivraient sous le seuil de pauvreté d'un dollar par jour si tous les pays atteignaient l'objectif fixé (figure 1.21). Plus de la moitié de ces personnes vivrait en Afrique subsaharienne.

Le poids grandissant de l'Afrique subsaharienne dans la pauvreté mondiale d'ici à 2015 est le reflet d'une croissance faible depuis 1990, à laquelle s'ajoute une distribution du revenu particulièrement inégale. Pour parvenir au but en 2015, la région devrait atteindre un taux de croissance annuel par habitant de 5 % environ au cours de la prochaine décennie, ce qui est peu vraisemblable. Une croissance accélérée alliée à une meilleure distribution des richesses offre un plus grand espoir de réussite.

Les perspectives sont moins prometteuses quant à

Figure 1.19 Taux de mortalité juvénile : le coût cumulé des objectifs manqués

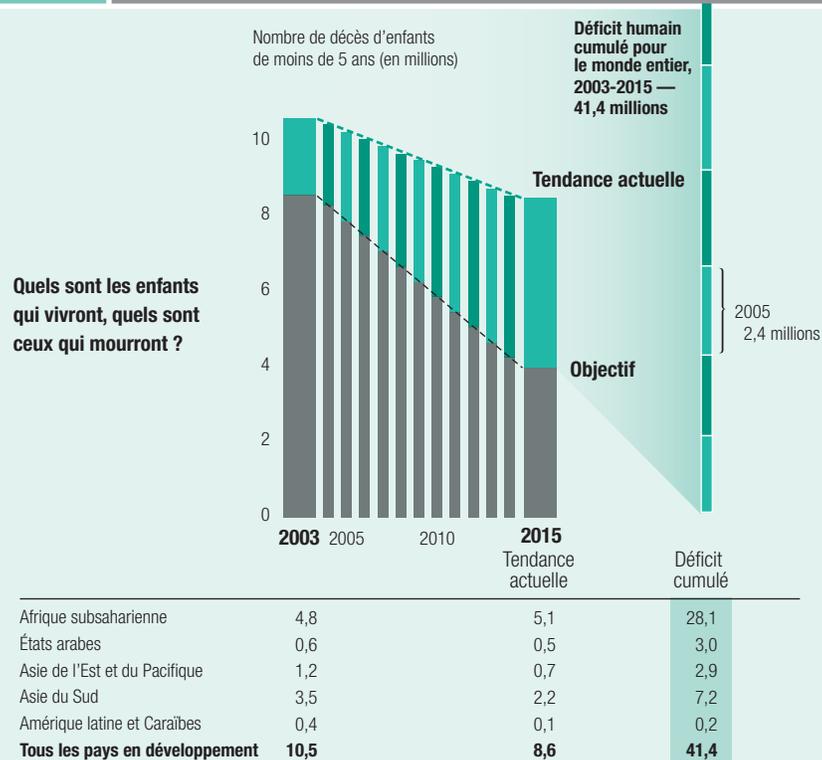


Figure 1.20 Pas d'accès à de l'eau propre—le coût humain

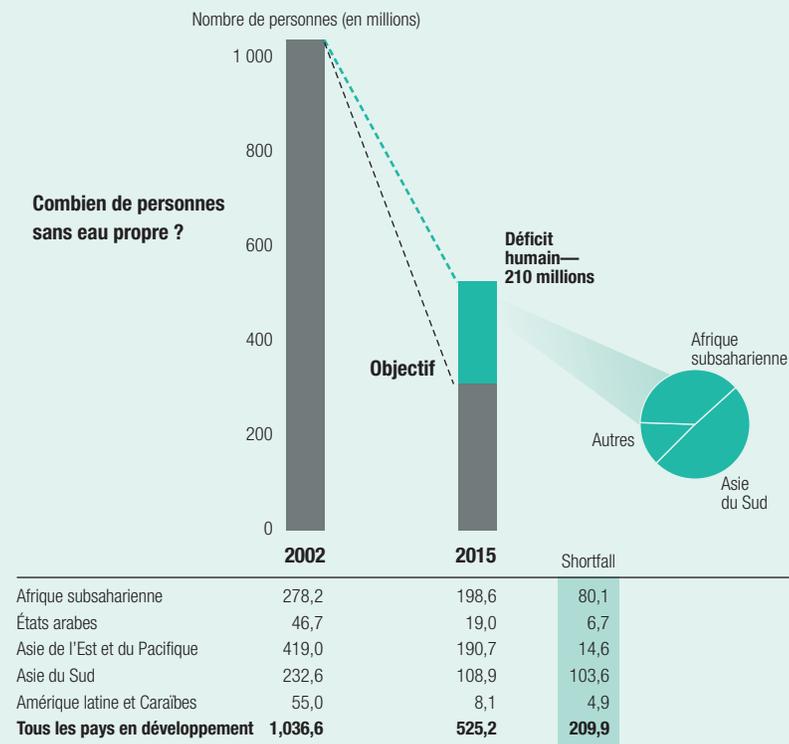
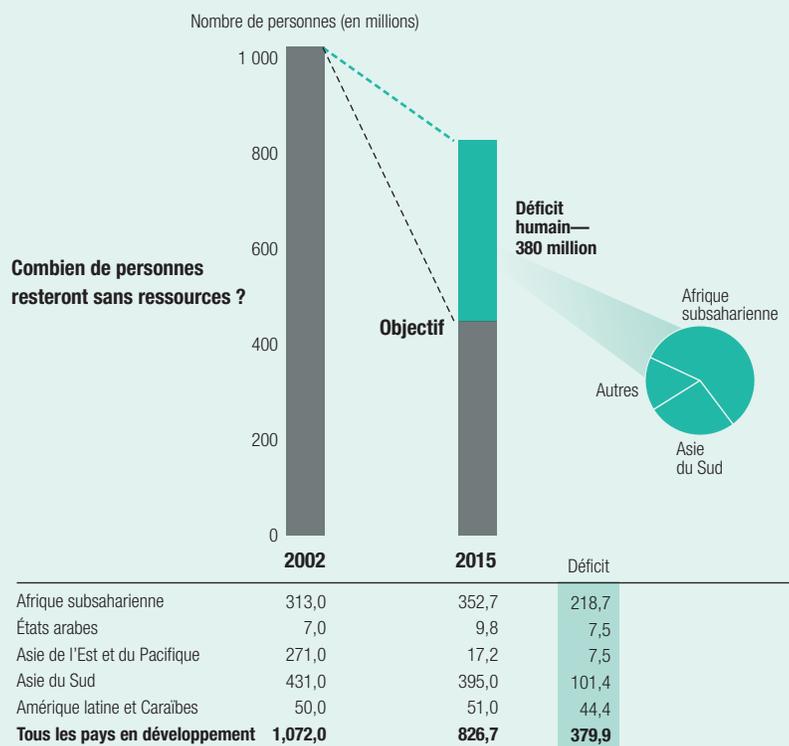


Figure 1.21 Pauvreté— le coût humain



les OMD concernant la malnutrition. L'incidence de la malnutrition a chuté de 20 % à 17 % depuis 1990. Cependant, la croissance démographique a maintenu le nombre de personnes sous-alimentées au même niveau. Le rythme des progrès devra doubler pour que l'objectif de 2015 soit rempli. Si la tendance actuelle se poursuit, environ 670 millions de personnes souffriront de malnutrition en 2015, soit 230 millions de plus que si l'objectif était atteint. L'Afrique subsaharienne compte pour près de 60 % de ce déficit.

Les projections régionales montrent un patron de la malnutrition différent de celui de la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour. Alors que l'Asie du Sud devrait progresser fortement en matière de réduction de la pauvreté monétaire, elle comptera toujours 40 % des cas de malnutrition en 2015. Ce chiffre correspond au fait que les pays sud-asiatiques enregistrent des niveaux de malnutrition comparables à ceux de l'Afrique subsaharienne, malgré des revenus moyens plus élevés. Une situation qui met en exergue le rôle central de l'inégalité des sexes, qui entrave la lutte contre la malnutrition.

Éducation : échec de la scolarisation universelle

L'éducation est une fin en soi en matière de développement humain et l'une des clés du progrès dans d'autres domaines. La promesse de scolariser tous les enfants et de combler les disparités entre les sexes en matière éducative symbolise l'immense espoir de briser le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté de génération en génération.

Cet espoir sera déçu si la tendance actuelle continue. Le monde est certes sur la bonne voie, mais les progrès sont trop lents pour que l'objectif de 2015 puisse être atteint (figure 1.22). Si les tendances actuelles se poursuivent :

- L'objectif de mise en place de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015 ne sera pas atteint avant au moins une décennie. 47 millions d'enfants ne seront pas scolarisés en 2015, 19 millions d'entre eux en Afrique subsaharienne.
- Quarante-six pays sont en recul dans ce domaine ou n'atteindront pas l'objectif avant 2040. Sur les 110 millions d'enfants non scolarisés, 23 millions vivent dans des pays en développement.

Égalité des sexes et participation des femmes : un objectif déjà manqué

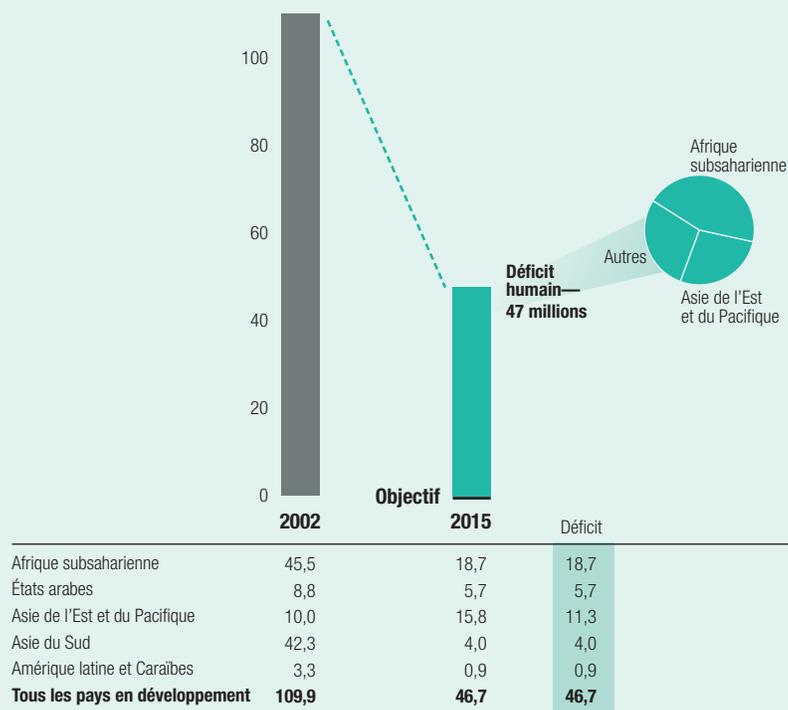
Une série d'objectifs ont d'ores et déjà été manqués. Les objectifs d'égalité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire devaient être atteints en 2005. Si tel avait été le cas, 14 millions de filles de plus iraient à l'école primaire aujourd'hui, dont 6 millions en Inde et au Pakistan et 4 millions en Afrique subsaharienne. Les tendances projetées ne sont pas encourageantes. En 2015, le déficit concernant l'objectif de l'égalité des sexes équivalait à 6 millions de filles non scolarisées, la plupart d'entre elles en Afrique subsaharienne (figure 1.23). Dans les 41 pays où 20 millions de filles ne sont pas scolarisées actuellement, l'écart entre les sexes augmente ou diminue si lentement que l'égalité des sexes ne pourra pas être atteinte avant 2040. Il est évident que l'égalité des sexes ne se limite pas à la scolarisation. Des recherches menées sur de nombreux pays montrent que les divers aspects de l'inégalité des sexes sont enracinés dans des comportements et des pratiques culturelles qui diminuent l'importance de l'éducation des filles. Les progrès en la matière sont naturellement plus difficiles à suivre sur une base comparative, bien que cela soit tout aussi fondamental.

Au-delà de l'égalité des sexes en matière éducative, les OMD incluent la représentation des femmes aux parlements comme un indicateur du progrès dans le domaine de la participation des femmes. L'indicateur de la participation des femmes (IPF) établi dans le *Rapport sur le développement humain* fait partie d'un indicateur plus large qui permet d'évaluer la représentation des femmes dans le corps législatif, le gouvernement et le secteur privé, et comprend divers instruments de mesure des revenus.

L'analyse de l'IPF fournit un aperçu de la condition féminine actuelle et souligne les progrès limités accomplis dans le domaine de la participation des femmes. À l'échelle mondiale, les femmes n'occupent que 15 % des sièges dans les assemblées législatives. Dans 43 pays seulement, la proportion de femmes parlementaires est de 1 pour 5, et seuls deux pays, le Rwanda et la Suède, se rapprochent de la parité. Dans la plupart des pays, la politique demeure le domaine quasi exclusif des hommes. Au Nigéria, les femmes représentent 6 % des membres de la Chambre des représentants, moins de 4 % des membres du Sénat, et aucune femme n'est gouverneur d'un État. En Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis aucune femme n'est représentée, dans certains cas mettant en évidence

Figure 1.22 Enfants n'allant pas à l'école—le coût humain

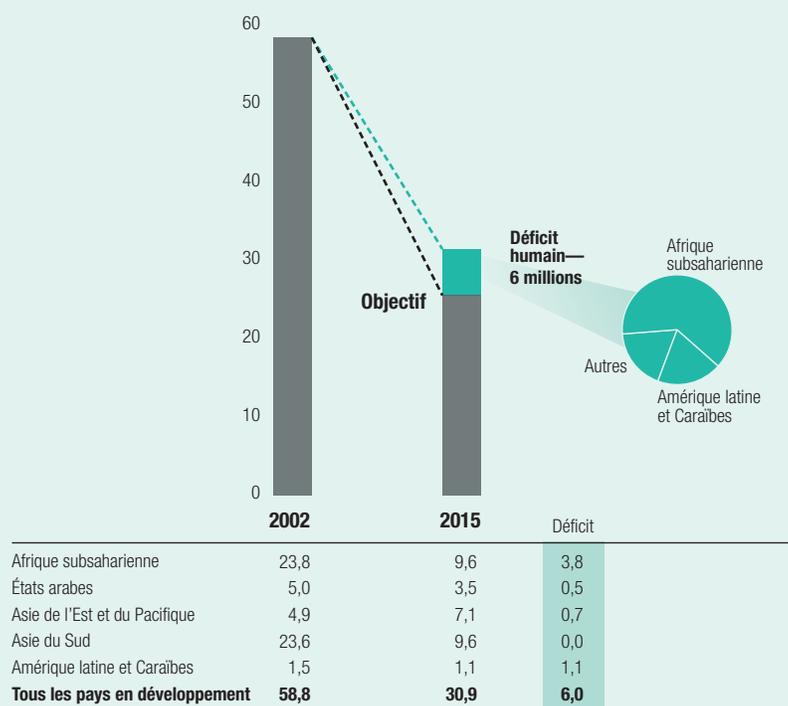
Enfants en âge d'aller à l'école primaire mais n'étant pas scolarisés (en millions)



Source : Calculé à partir des données sur les enfants non scolarisés, UNESCO 2005, et des données sur les enfants non scolarisés, UNICEF 2005d. Pour plus de détails, voir la Note technique 3.

Figure 1.23 Filles non scolarisées—le coût humain

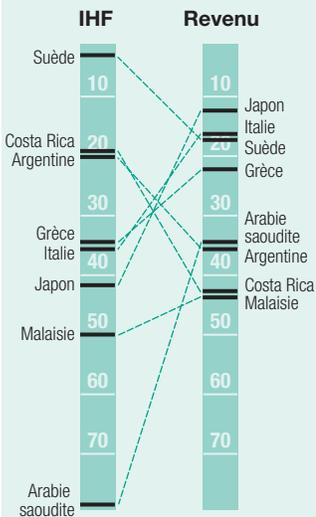
Filles en âge d'aller à l'école primaire mais n'étant pas scolarisées (en millions)



Source : Calculé à partir des données sur les filles scolarisées, UNESCO 2005, et les taux de croissance de la population, ONU 2005d. Pour plus de détails, voir la Note technique 3.

Figure 1.24 Le revenu ne signifie pas l'habilitation des femmes

Rang parmi les 78 pays avec un indicateur d'habilitation des femmes



Source : Tableaux d'indicateurs 14 et 26.

Encadré 1.7 Bangladesh : croissance modérée, développement humain rapide

Au début des années 90, le pessimisme relatif aux perspectives de développement du Bangladesh était aussi profondément ancré que le pessimisme actuel concernant l'Afrique subsaharienne. La croissance économique lente, la démographie galopante, la progression limitée des indicateurs sociaux et une extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles ont fait dire du Bangladesh qu'il offrait un « paysage de désolation ». Aujourd'hui, ce paysage a considérablement changé.

Depuis 1990, le Bangladesh a enregistré quelques-uns des progrès les plus rapides du monde en développement au niveau des indicateurs de base du développement humain. Les taux de mortalité néonatale et infantile diminuent de plus de 5 % par an, le taux de fécondité a nettement chuté et la malnutrition maternelle a baissé de 52 % en 1996 à 42 % en 2002. Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire ont atteint plus de 90 %, contre 72 % en 1990, l'égalité entre les sexes est quasi-totale, et la scolarisation dans l'enseignement secondaire est en hausse.

Comment le Bangladesh est-il parvenu à une telle transformation du paysage de développement humain ? La seule croissance économique n'aurait pas suffi. Il est vrai que pendant les années 90, la croissance s'est accélérée et les revenus moyens ont augmenté de moins de 3 % par an. Cependant, le Bangladesh demeure un pays inexorablement pauvre dont le revenu moyen s'élève à 1.770 dollars et la pauvreté monétaire baisse relativement lentement, de seulement 10 % entre 1990 et 2002.

Quatre stratégies ont contribué au décollage du développement humain au Bangladesh :

- **Partenariats actifs avec la société civile.** Les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle primordial dans l'amélioration de l'accès aux services de base par le biais de programmes innovants. Ainsi, le BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee) a lancé des programmes visant à recruter et former des enseignantes locales, développer du matériel pédagogique adapté et favoriser la participation des parents à la gestion des établissements scolaires. Plus de deux millions d'enfants suivent une scolarité non formelle en dehors des établissements d'État. Toutefois, les écoles créées par les ONG font office de modèles pour les écoles primaires publiques.
- **Transferts ciblés.** De vastes programmes sociaux conçus pour lutter contre la malnutrition ont amélioré la situation et stimulé plus généralement le développement humain. Le programme Food for Schooling (Nourriture pour la scolarité) fournit des rations de nourriture gratuites aux ménages pauvres à condition que leurs enfants aillent à l'école primaire. Environ 7 % des dépenses publiques dans le domaine de l'éducation sont alloués via ce programme, dont bénéficient 2,1 millions d'enfants et leurs familles qui reçoivent une allocation de 3 dollars par mois. Les écoles participantes ont atteint des taux de scolarisation des filles plus élevés et des taux d'abandon plus bas, apportant la preuve que des mesures incitatives peuvent contrebalancer les pressions économiques et les préjugés culturels qui font obstacle à la scolarisation des filles.
- **Programmes de santé de grande envergure.** La vaccination contre les six principales maladies infantiles a augmenté de 2 % au milieu des années 80 à 52 % en 2001. Des programmes de vaccination ont été mis en œuvre grâce à des partenariats avec des agences internationales et des ONG nationales.
- **Cercles vertueux et autonomisation des femmes.** L'amélioration de l'accès des femmes à la santé et à l'éducation ainsi que de meilleures opportunités d'emploi et d'accès au microcrédit ont élargi le champ des possibilités et responsabilisé les femmes. Malgré la persistance des disparités entre les sexes, les femmes s'imposent de plus en plus comme de puissants catalyseurs de développement, exigeant une plus grande autonomie concernant leur fécondité et l'espacement des naissances, l'éducation de leurs filles et l'accès aux services.

Le Bangladesh a réalisé ces progrès remarquables malgré des revenus bas, un taux d'alphabétisme faible, une incidence élevée de la malnutrition et des institutions défaillantes. Ses avancées montrent que l'engagement politique ferme et l'activisme civique sont de puissants facteurs de réussite.

Progrès rapide dans un pays à faible revenu

Indicateur	1990	2000
Pauvreté (%)	59	50
Coefficient de Gini	25	30
Enfants de moins de 5 ans ayant un poids sous la normale pour leur âge (%)	72	51
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes)	144	69 ^a
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire (nombre de filles pour 100 garçons)	87	104 ^b

a. Les données sont celles de 2003.

b. Les données sont celles de 2002.

Source : Ahluwalia et Hussain 2004 ; Drèze 2004 ; Yunus 2004 ; Ahmed et del Ninno 2001 ; Sen, Mujeri et Quazi 2005.

l'utilisation des lois afin d'exclure les femmes du vote et d'un rôle au sein du gouvernement. Dans les pays où l'inégalité des sexes est un frein majeur au progrès en matière de santé, d'éducation et de réduction de la pauvreté monétaire, une telle sous-représentation des femmes témoigne d'une persistance inquiétante de l'inégalité des sexes et des obstacles au progrès social et à la hausse des revenus.

L'IPF remet en cause deux idées reçues concernant la participation des femmes. Tout d'abord, rien ne prouve que l'Islam constitue nécessairement un obstacle à la participation des femmes, telle qu'elle est mesurée par la représentation politique. La Malaisie, pays musulman, a un IPF nettement plus élevé que

celui de l'Arabie Saoudite et comparable à celui de la Grèce. En deuxième lieu, rien ne prouve clairement qu'une hausse des revenus s'accompagne automatiquement d'une diminution de l'inégalité des sexes (figure 1.24). Deux pays industrialisés membres du G7 enregistrent une performance médiocre sur l'échelle de l'IPF. L'Italie (36^e rang mondial) et le Japon (42^e rang mondial) sont moins bien classés que le Costa Rica et l'Argentine. De même, bien que le Japon et la Suède soient des démocraties aux niveaux de développement humain comparables sur l'échelle de l'IDH, l'IPF de la Suède est presque le double de celui du Japon. Conclusion : les conventions sociales, la culture politique et l'opinion publique jouent un rôle aussi important

Encadré 1.8

Ouganda : progrès spectaculaire mais inégal

Au cours de la dernière décennie, l'Ouganda a connu une croissance économique soutenue et réalisé des avancées importantes en matière de développement humain. La réduction de la pauvreté est une priorité nationale, ce qui se reflète dans la planification et le budget. Néanmoins, le progrès est inégal et les acquis demeurent fragiles :

- **Pauvreté monétaire.** Dans la première moitié des années 90, les politiques gouvernementales ont porté essentiellement sur la stabilisation et la croissance. Les revenus moyens ont augmenté de 5 % par an de 1990 à 2000. La pauvreté monétaire a rapidement chuté dans les années 90, passant de 56 % à 34 % et laissant espérer la réalisation de les OMD en 2015. Cependant, la croissance des revenus a diminué et l'incidence de la pauvreté a augmenté depuis 2000. Elle touche principalement les zones rurales, en particulier le nord et l'est, et est nettement plus marquée chez les producteurs de cultures servant à l'alimentation de base.
- **Éducation.** Dans la deuxième moitié des années 90, la réduction de la pauvreté a cédé la priorité à l'éducation. L'enseignement primaire gratuit a été instauré et les dépenses publiques accrues. Le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire est passé de 5,3 millions à 7,6 millions entre 1997 et 2003. Les taux de scolarisation sont les mêmes pour les 20 % les plus pauvres que pour les 20 % les plus riches, et l'écart entre les sexes a été comblé dans l'enseignement primaire. La scolarisation universelle paraît désormais réalisable, bien que vraisemblablement impossible à atteindre d'ici à 2015 en raison des taux d'abandon.

- **Santé.** Les indicateurs de santé, notamment la mortalité néonatale, infantile et maternelle, ont enregistré une stagnation, voire un recul, en raison de la mortalité croissante des moins de cinq ans depuis 1995. En dépit de performances supérieures à celles d'un grand nombre de pays africains au niveau des OMD, l'Ouganda est désormais en retard sur les grands objectifs de santé. Conscient qu'un échec de la réduction de la mortalité infantile et maternelle risque de freiner les progrès socio-économiques, le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail interministériel sous les auspices du Ministère des Finances afin d'identifier des solutions.

Ces tendances diverses attirent l'attention sur les défis auxquels est confronté l'Ouganda. Certains sont influencés par des facteurs externes, tels que le prix du café. Jusqu'en 1997, les producteurs de café, principale culture commerciale des petits exploitants, ont bénéficié de la hausse des prix du marché intérieur et de termes de l'échange favorables. Depuis, la chute des prix du café a inversé la tendance et est partiellement responsable du recul des progrès en matière de pauvreté monétaire.

Autre problème : la baisse de la croissance a coïncidé avec l'accroissement des inégalités. Le coefficient Gini a augmenté de 34 à 42 depuis 1997. L'Ouganda serait donc en passe de devenir un pays fortement inégalitaire. Pour corriger cette tendance, il sera nécessaire d'étendre la croissance économique aux petits exploitants des zones rurales et de mettre l'accent sur une agriculture exportatrice à forte intensité de capital.

Les progrès dans le secteur de la santé ont été entravés par des problèmes structurels profonds. Les deux tiers des décès infantiles sont liés à la malnutrition, moins d'un tiers des femmes accouchent sous la surveillance de personnel qualifié, et aucune baisse n'a été enregistrée dans l'incidence des maladies infantiles, en particulier le paludisme et la rougeole. Les taux de fécondité élevés et l'espacement des naissances inadéquat sont également problématiques. L'Ouganda se situe au 3^e rang mondial en ce qui concerne le taux de fécondité.

Le contraste entre les progrès éducatifs et la stagnation dans le domaine de la santé reflète en partie les priorités adoptées au niveau des dépenses publiques. La santé n'a été considérée comme prioritaire que vers la fin des années 90. Le budget du secteur de la santé a cependant triplé au cours des quatre dernières années. La médiocrité des services fournis constitue également un obstacle.

Résultats mitigés sur le développement humain

Indicateur	1992	2002
Pauvreté (%)	56	38
Coefficient de Gini	36	42
Enfants de moins de 5 ans ayant un poids sous la normale pour leur âge (%)	62	86
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes)	167 ^a	152
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	523	505

a. Les données sont celles de 1990.

Source : Ouganda, Ministère des finances, de la planification et du développement économique 2003 ; Ssewanyana et al 2004.

Le changement de cap et les progrès à réaliser dans le monde pour atteindre les OMD requerront de nouveaux partenariats de développement

que la richesse économique et le développement humain en général dans la définition des opportunités offertes aux femmes.

Changement de cap et progrès dans la bonne direction

Les tendances projetées identifient le résultat potentiel des efforts réalisés pour atteindre les OMD. La réalité reflétera les choix politiques des gouvernements et de la communauté internationale au cours de la prochaine décennie. Les projections établies dans ce rapport constituent une mise en garde sans équivoque. L'écart entre celles-ci et les OMD représente une perte colossale de vies humaines et de potentiel humain. La bonne nouvelle est qu'il est possible de combler cet écart.

Certains pays ont considérablement progressé en direction des OMD, et ce, malgré des niveaux de revenu souvent très bas. Le cas du Vietnam est révélateur.⁵⁵ La pauvreté monétaire a été réduite de moitié, chutant de 60 % en 1990 à 32 % en 2000. Le taux de mortalité infantile est passé de 58 décès pour 1000 naissances vivantes (un taux nettement plus bas que le revenu le laisse présager) à 42/1000 pendant la même période. Une croissance économique rapide et généralisée a contribué à cette réussite, au même titre que les investissements dans le développement humain des années 80. Pour le Vietnam, il s'agit désormais de maintenir cette progression en se concentrant sur les régions et les populations les plus marginalisées de la société.⁵⁶

Le Vietnam comme le Chili sont des exemples de pays qui ont tiré parti de la croissance élevée pour améliorer rapidement le développement humain. D'autres pays ont montré que des avancées rapides en direction des OMD sont possibles, même à des niveaux de croissance inférieurs. Au Bangladesh, les politiques publiques et les interventions de la société civile ont amélioré l'accès aux services publics de base et promu l'égalité des opportunités, propulsant le pays vers un niveau de développement humain plus élevé (encadré 1.7). Globalement, l'Afrique subsaharienne perd du terrain dans le classement du développement humain. Néanmoins, certains pays ont marqué un net redressement. Le Ghana a réduit la pauvreté monétaire de 51 % en 1991 à 40 % à la fin des années 90.⁵⁷ L'Ouganda a combiné des réformes économiques à des avancées en matière de pauvreté monétaire et d'éducation, malgré des progrès inégaux (encadré 1.8).

Les conflits demeurent un obstacle puissant au développement humain. La paix ouvre des perspectives pour éliminer cet obstacle. En Afghanistan, on assiste aux premiers signes encourageants d'une amélioration de la sécurité des personnes, favorisant un relèvement rapide, après la chute libre qu'a connu le développement humain pendant deux décennies de conflit. Le plan « Retour à l'école » adopté en 2001 par le gouvernement visait à accroître d'un million et demi le nombre d'enfants scolarisés. Ils ont été deux fois plus nombreux à entrer à l'école primaire, le nombre d'enfants scolarisés atteignant 4 millions en 2003. Un ambitieux programme de soins de base a été adopté afin d'étendre les services médicaux à toutes les régions du pays. Parallèlement, le redressement économique est également bien ancré. Toutefois, la concrétisation de ces opportunités dépend considérablement des aides à long terme. Le risque : que la communauté internationale détourne son attention pour se concentrer sur d'autres points stratégiques.

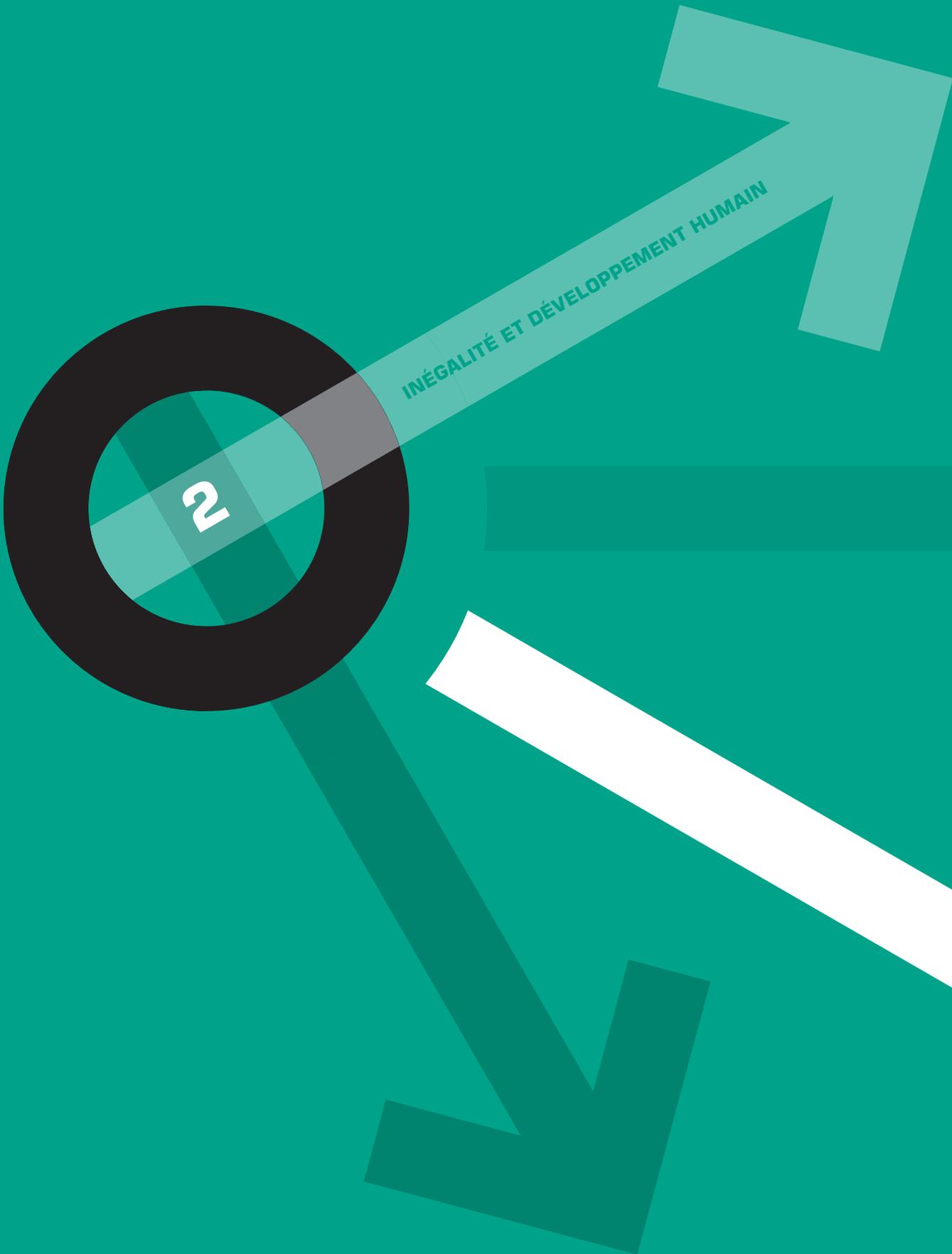
Des tentatives ont été faites pour déterminer les coûts et les avantages des investissements dans des OMD spécifiques. Elles s'avèrent cependant inutiles. Les progrès réalisés dans un domaine sont largement conditionnés par les progrès dans les autres domaines concernés par les OMD, voire au-delà.

La scolarisation des enfants dans des écoles bien équipées et dont les enseignants sont motivés est indispensable pour atteindre les OMD de l'éducation pour tous. Cependant, les investissements éducatifs demeureront infructueux si les enfants sont malades parce que leurs familles n'ont pas accès à une eau salubre ni à des médicaments abordables. Les effets multiplicateurs d'un OMD à l'autre sont particulièrement importants en ce qui concerne l'éducation des femmes. L'éducation et la participation des femmes constituent un objectif de développement humain à part entière et représentent une fin en soi. Par ailleurs, la participation des femmes accélère la réalisation des OMD et des objectifs de développement humain en général. Les femmes éduquées sont mieux à même de maîtriser leur fécondité et d'exiger des services de soins de base, ont moins de risques de contracter le VIH/sida et sont plus favorables à l'éducation de leurs filles (encadré 1.3).

Le changement de cap et les progrès à réaliser dans le monde pour atteindre les OMD requerront de nouveaux partenariats de développement. De nombreux pays accusant un retard considérable pour les

OMD, particulièrement en Afrique, mais également dans d'autres régions à bas revenu, ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour les investissements publics qui permettraient de créer un cercle vertueux d'accroissement de l'investissement dans le développement humain et d'accélération de la croissance. Le rapport 2005 sur le Projet du Millénaire des Nations Unies définit un cadre à la fois ambitieux et concret pour un nouveau partenariat fondé sur deux piliers. D'une part, chaque pays en développement doit définir des stratégies nationales claires, notamment sur la question des déficits de financement à combler, pour la réalisation des OMD. D'autre part, les pays riches doivent réunir les ressources d'aide au développement pour combler ces déficits dans le cadre de leurs engagements relatifs aux OMD. Cette question est examinée en détail au chapitre 3.

Au-delà de la question du financement, ce qui est fondamental pour faire un retour sur la bonne voie : une attention redoublée sur l'inégalité et la distribution équitable. Comme le montre le chapitre suivant, des inégalités structurelles profondes au niveau du potentiel humain, des opportunités et du revenu constituent un frein puissant à la réalisation des OMD. Ce frein pourrait être relâché si des mesures favorisant une plus grande équité étaient placées au cœur des stratégies nationales mises en œuvre pour atteindre les OMD, ce qui augmenterait considérablement les chances de réussite.



2

INÉGALITÉ ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

« Comme le disait ma grand-mère, il existe seulement deux familles dans le monde: ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. »

Sancho Pança dans : *Don Quixote de la Mancha*, Miguel de Cervantes

Dans nombre de ces OMD, les individus pauvres sont en délaissés

« Qu'est-ce qui incite un lobby puissant et bruyant à exercer une pression dans le sens d'une plus grande égalité? » demanda Margaret Thatcher, alors Premier Ministre britannique, en 1975. Elle apporta sa propre réponse : « Souvent, la raison se réduit à une combinaison indistincte d'envie et de culpabilité bourgeoise. »¹ Platon était d'un avis différent. Au Ve siècle avant J.-C., il prévenait le législateur athénien de la menace que représentait l'inégalité extrême : « Il ne faut pas que certains citoyens souffrent de la pauvreté, tandis que d'autres sont riches, parce que ces deux états sont causes de dissensions. »²

Deux visions contrastées d'une question d'une incroyable pertinence aujourd'hui : l'inégalité importe-t-elle? Si oui, pourquoi? Dans ce chapitre, nous disons que oui, elle est importante car il s'agit là d'une question essentielle en matière de développement humain. Les inégalités extrêmes au niveau des possibilités ont un impact direct sur ce que les individus peuvent être et peuvent faire, c'est-à-dire sur les capacités humaines. Les enfants exposés à un risque plus élevé de mortalité, parce que nés dans un foyer à faible revenu ou autochtone, ou parce qu'ils sont, par exemple, de sexe féminin, ont évidemment moins de chances de mettre à profit leur potentiel. Le handicap hérité dans le domaine des chances doit être déploré pour des raisons intrinsèques: il viole les principes fondamentaux de la justice sociale. Il y a également de grandes raisons de s'inquiéter de l'inégalité. Les grandes disparités basées sur la richesse, la situation géographique, le sexe et l'origine ethnique nuisent à la croissance, à la démocratie et à la cohésion sociale.

Elles nuisent également aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les OMD n'abordent pas directement l'inégalité. En ce sens, ils sont neutres dans la distribution. Le progrès est mesuré en additionnant et en établissant la moyenne des changements opérés au niveau national. En théorie, les OMD pourraient être atteints même si, par exemple, les ménages à faible revenu accusaient du retard dans la poursuite des objectifs relatifs à la pauvreté et à la santé, ou si le rythme de la réduction du taux de mortalité infantile chez les garçons suffisait à compenser l'infléchissement moins prononcé chez les filles.

La « tâche aveugle » distributive des OMD constitue une faiblesse sur deux plans. Premièrement, les OMD sont ancrés dans des idées sur la justice globale et les droits de l'homme. Ce sont des droits universels, et non des tolérances optionnelles ou discrétionnaires. Il s'ensuit que le progrès doit s'adresser à tous, indépendamment du statut économique, du sexe, de la richesse des parents ou de l'emplacement géographique au sein du pays. Cependant, les OMD ne rappellent pas aux gouvernements que les succès enregistrés dans leur poursuite doivent être mesurés pour l'ensemble de la société, et non seulement au total. Les possibilités qui modèlent la distribution du revenu, l'enseignement, la santé et les conditions de vie au sens large dans une société ne sont pas réparties au hasard. Comme nous le montrons dans ce chapitre, les disparités entravant les avancées dans le sens des OMD sont systémiques. Elles reflètent les hiérarchies complexes des avantages et désavantages transmis au fil des générations et les choix de politique publique.

La deuxième raison de s'intéresser à l'inégalité est liée aux progrès accomplis dans le cadre des OMD. Dans nombre de ces OMD, les individus pauvres sont délaissés. Comme nous nous attachons à le démontrer dans ce chapitre, selon les données enregistrées pour un grand groupe de pays, un même motif revient sans cesse : les progrès observés au sein des 20% les plus pauvres de la population se situent bien au-dessous de la moyenne nationale. Outre que c'est injuste, cela n'est pas non plus idéal du point de vue de la poursuite des OMD. Les populations pauvres sont plus durement touchées par les privations que les populations plus aisées. Par conséquent, une accélération des

L'idée que des humains puissent être voués à une mort précoce, à l'analphabétisme ou à une citoyenneté de deuxième classe en raison d'attributs hérités échappant à leur contrôle va à l'encontre de ce qu'est le concept de justice de la plupart d'entre nous

avancées parmi la population pauvre est un des moyens les plus efficaces stimuler les progrès à l'échelon national. En d'autres termes, les modèles de progrès actuels ralentissent les progrès globaux parce que les plus petits gains sont enregistrés parmi les ménages qui constituent la plus grosse partie du problème.

Ces considérations ont d'importantes implications sur l'aménagement des stratégies en matière d'OMD. Pour nombre de ces objectifs, on sait désormais qu'une approche « d'effet de ruissellement » de la réduction des disparités et de la préservation des avancées générales ne fonctionnera pas. Les OMD fixent des cibles quantifiables qui se prêtent à des réponses politiques en termes techniques et financiers. Les entraves réelles au progrès sont toutefois de nature sociale et politique. Elles sont dues à l'accès inégal aux ressources et la répartition du pouvoir à l'intérieur et parmi les pays. Si ces inégalités ne sont pas corrigées, les principes mêmes de la Déclaration du Millénaire

- un engagement de respect de la justice sociale, de l'équité et des droits de l'homme - dont sont dérivés les OMD ne seront pas traduits en progrès dans le développement humain au rythme escompté. La réponse appropriée consiste à assurer que l'inégalité et les mesures visant à surmonter les disparités dans les chances de vie occupent une place en vue dans la conception des stratégies de réduction de la pauvreté.

Ce chapitre explique pourquoi l'inégalité est importante. Il se penche ensuite sur différentes dimensions de l'inégalité et montre combien les disparités choquantes au niveau des revenus, de la santé et de l'instruction désavantagent les pauvres. Il conclut en montrant que même des avancées modestes vers une plus grande équité dans la distribution peuvent faire progresser le développement humain et accélérer la concrétisation des OMD.

Pourquoi l'inégalité est importante

Les idées sur l'inégalité sont, au même titre que celles sur l'équité et la justice sociale, ancrées dans nos valeurs. Comme Amartya Sen l'a avancé, presque tout le monde croit aujourd'hui en l'égalité ou quelque chose du genre : l'égalité devant la loi, les libertés civiles identiques, l'égalité des chances, etc.³ De même, la plupart d'entre nous seraient enclins à accepter que les inégalités ne sont pas toutes injustes. L'inégalité de revenu est le corollaire inévitable de toute économie de marché fonctionnelle, même si l'on peut se poser des questions sur l'étendue justifiable de cette inégalité. Parallèlement, peu accepteraient en principe une inégalité des chances basée sur le sexe, l'héritage de richesses, l'origine ethnique ou d'autres « accidents de naissance » sur lesquels les individus n'ont aucun contrôle. L'idée que des humains puissent être voués à une mort précoce, à l'analphabétisme ou à une citoyenneté de deuxième classe en raison d'attributs hérités échappant à leur contrôle va à l'encontre de ce qu'est le concept de justice de la plupart d'entre nous.⁴

Du point de vue du développement humain, l'inégalité est importante pour toute une série de raisons intrinsèques et instrumentales qui se renforcent mutuellement. On peut les ranger en cinq catégories.

Justice sociale et moralité

L'idée selon laquelle il existe des limites aux privations tolérables est fondamentale pour la plupart des sociétés et systèmes de valeurs. Adam Smith a exprimé le concept de base avec force : « Aucune société ne peut être florissante et heureuse si une écrasante majorité de ses membres vivent dans la pauvreté et la misère. »⁵ C'est Smith qui élabora l'idée de la pauvreté relative, arguant que tous les membres de la société devaient jouir d'un revenu suffisant leur permettant de se montrer « sans honte » en public. Toutes les grandes religions s'inquiètent de l'équité et obligent leurs adeptes à faire de la lutte contre la pauvreté extrême un devoir moral. Les idées publiques sont le miroir de préoccupations normatives plus vastes. Les sondages montrent que plus de 80 % de la population (fort marquée par l'inégalité) d'Amérique latine pense que le fossé entre les riches et les pauvres est trop large, tandis qu'un pourcentage légèrement moindre est de cet avis au Royaume-Uni, pays moins frappé par l'inégalité.⁶ Alors que seulement une poignée parmi les personnes interrogées serait susceptible de définir un niveau d'inégalité acceptable, les enquêtes mettent en évidence une perception sous-jacente de justice sociale.

Les pauvres avant tout

Pour être efficace ou optimal, le modèle Pareto—une des idées centrales de l'économie moderne—implique que seul un changement qui ne lèse personne peut être considéré comme « faisant avancer le bien-être ». La redistribution des riches aux pauvres n'est pas une « amélioration Pareto » car, par définition, elle lèse l'une des deux parties mais, comme Amartya Sen l'a dit : « Une société peut être optimale selon Pareto tout en étant parfaitement intolérable. »⁷ Ce sentiment englobe parfaitement la notion de limites quant au niveau d'inégalité acceptable.

En fait, l'économie elle-même fournit de solides arguments pour la redistribution. La plupart des individus, et la plupart des gouvernements démocratiquement élus, acceptent le principe d'accorder plus de poids à l'amélioration du bien-être des pauvres et des désavantagés qu'aux riches et aux privilégiés.⁸ Le revenu d'une économie n'est pas une statistique suffisante pour évaluer le bien-être, justement parce qu'il ignore la distribution de la richesse générée par la croissance. L'idée de moins se servir de l'augmentation de la richesse donne un cadre de réflexion pour comprendre un concept simple : un dollar de plus dans les mains d'un ouvrier agricole d'Asie méridionale ne possédant pas de terres ou d'un habitant d'un bidonville d'Amérique latine génère plus de bien-être que dans les mains d'un millionnaire. En fait, une politique accroissant les revenus de la population pauvre d'un montant d'un dollar peut valoir la peine, même si elle coûte plus d'un dollar au reste de la société. De ce point de vue, il pourrait être judicieux pour les gouvernements de choisir entre les différentes voies de croissance afin de sélectionner l'option apportant le plus grand profit aux pauvres, même là où les effets de la croissance sont moins certains.

Une grande partie des mêmes arguments s'appliquent au-delà du revenu. Par exemple, la plupart des gens accepteraient l'idée qu'une unité supplémentaire de dépenses publiques dirigées vers la réduction de la mortalité infantile ou vers l'extension de l'accès à l'école primaire serait préférable pour des raisons sociales à un montant similaire affecté aux services à l'usage des groupes à revenu élevé.

Croissance et efficacité

S'il fallait choisir entre la croissance et la distribution, les gouvernements seraient mal à l'aise, les gains apportés par une équité accrue en termes d'augmentation du bien-être pouvant être absorbés par les pertes associées à une croissance ralentie. En fait, la réalité est que les compensations fonctionnent dans l'autre sens. L'inégalité extrême n'est pas mauvaise seulement pour la réduction de la pauvreté, mais aussi pour la croissance. L'efficacité à long terme et le renforcement de l'équité peuvent se révéler complémentaires. Les pauvres restent pauvres notamment parce qu'ils ne peuvent pas emprunter sur leurs revenus futurs en vue d'investir dans la production, dans l'éducation de leurs enfants et dans les biens réduisant leur vulnérabilité. La législation foncière incertaine et l'accès limité à la justice peuvent créer d'autres barrières aux investissements.

Privés de biens publics—tels que l'information et les droits légaux—, les individus pauvres se voient refuser des possibilités de contribuer à la croissance. Ils débarquent sur le marché dans des conditions inégales et le quittent avec des profits inégaux. Là où les inégalités extrêmes basées sur la richesse, le sexe ou la région privent trop une grande partie de la population, c'est toute la société qui souffre de l'inefficacité qui en découle. Refuser à la moitié de la population l'accès à l'éducation ne constitue pas seulement une violation des droits de l'homme ; c'est aussi nuisible à la croissance. Ainsi, les inégalités au niveau de l'éducation basées sur le sexe ont entravé le développement économique du Pakistan. Fermer les yeux sur la distribution inégale des biens afin de perpétuer la pauvreté de masse est évidemment dommageable aux individus pauvres, mais restreint aussi le développement de possibilités d'investissement et de marchés pour le reste de la société.

La légitimité politique

Les inégalités extrêmes fragilisent également la légitimité politique et minent les institutions. Les inégalités dans le revenu et les capacités humaines reflètent souvent des inégalités dans le pouvoir politique. Les groupes désavantagés—pauvres, femmes, populations rurales, communautés indigènes—le sont en partie parce que leur poids politique est minime ; et leur poids politique est minime parce qu'ils sont désavantagés.

L'inégalité extrême n'est pas mauvaise seulement pour la réduction de la pauvreté, mais aussi pour la croissance

La pauvreté totale et l'inégalité sont peut-être des concepts différents, mais elles sont intimement liées

La perception des institutions politiques comme étant des véhicules permettant de pérenniser des inégalités injustes ou de promouvoir l'intérêt des élites, est une entrave au développement de la démocratie et crée les conditions d'un effondrement de l'état. Dans des pays comme la Bolivie ou l'Équateur, les conflits portant sur la gestion des ressources naturelles sont devenus, à un niveau plus fondamental, un point de référence pour les groupes indigènes désavantagés auxquels les institutions, qu'ils considèrent comme sourdes à leurs appels, refusent d'accorder un intérêt politique.

Les objectifs de politique publique

La plupart des sociétés font de la réduction de la pauvreté et de l'élimination des inégalités des objectifs essentiels de la politique publique. Les disparités extrêmes entravent la poursuite de ces objectifs. Comme nous le voyons dans ce chapitre, les inégalités extrêmes dans les revenus limitent la vitesse à laquelle la croissance peut être convertie en réduction de la pauvreté. De même, les disparités extrêmes dans la santé et l'éducation diminuent la capacité des groupes désavantagés à profiter des occasions d'améliorer leur bien-être.

Contre les contre-arguments

Des contre-arguments s'opposent à l'idée que l'inégalité est importante. Certains libertaires nient l'existence de la « justice sociale ». Le célèbre théoricien du libre marché F. A. Hayek estime qu'il est insensé de parler de distribution équitable ou inéquitable des moyens. Pour lui, il incombe aux marchés libres et non au facteur humain de déterminer la répartition appropriée de la richesse et des biens. Cette perspective néglige le rôle de l'homme et des relations de pouvoir inégales dans la structuration des marchés.

Une autre vision largement répandue est celle que certaines inégalités sont plus importantes que d'autres et que l'égalité devant la loi passe avant tout.⁹ Les droits et les libertés ne peuvent toutefois pas être dissociés. Les individus sont plus susceptibles d'être limités dans ce qu'ils peuvent faire de leur liberté et de leurs droits s'ils sont pauvres ou malades, s'ils n'ont pas accès à l'éducation ou s'ils n'ont pas la capacité d'influencer ce qui leur arrive. Pour avoir un sens, les égalités formelles doivent être soutenues par

ce qu'Amartya Sen a appelé les « libertés de fond », les capacités de choisir un style de vie et de faire ce à quoi on attache de la valeur. Les grandes inégalités dans les chances de vie limitent ces libertés de fond et vident l'idée de l'égalité devant la loi de son sens.

D'autres ont déclaré que la justice sociale devait se pencher sur la question de la privation totale et non sur la distribution. Que des individus pauvres soient mis en relation avec d'autres, disent-ils, est moins important que leur pouvoir d'influencer leurs revenus ou leur accès aux services de santé et à l'éducation. « Nous sommes contre la pauvreté, dit le refrain bien connu, mais l'inégalité est un sujet différent, qui n'a rien à voir avec la justice sociale ou les OMD. » Cet argument est lui aussi biaisé. La pauvreté totale et l'inégalité sont peut-être des concepts différents, mais elles sont intimement liées. Les disparités dans les chances de vie déterminent les perspectives permettant d'échapper à la pauvreté. Par exemple, les inégalités en matière de soins médicaux, d'éducation ou de droits politiques peuvent amoindrir les espoirs d'échapper à la pauvreté. Dans ce chapitre, nous nous penchons sur certaines des inégalités premières en interaction avec la pauvreté. Ces diverses disparités ont en commun un ancrage dans les inégalités de pouvoir qui perpétuent la privation et la destitution. Les « pathologies du pouvoir », comme un auteur les a qualifiées, sont au cœur même des processus qui dévient les pays du chemin des OMD.¹⁰

Comme nous le verrons plus tard, le progrès dans le sens de la réduction de la pauvreté absolue est fortement conditionné par l'inégalité. C'est vrai non seulement pour les revenus, mais aussi pour les inégalités au sens large dans des domaines tels que la santé, l'éducation et la politique. De plus, l'idée que la pauvreté et le bien-être humain ne peuvent être définis qu'en termes absolus, à l'exclusion de toute considération relative, va à l'encontre non seulement des résultats de l'enquête sur les attitudes, mais aussi des idées de base formulées en 1776 par Adam Smith. Smith arguait avec force que la distribution relative fait partie intégrante de l'évaluation du bien-être humain : « Par nécessité, j'entends non seulement les biens indispensables à la vie, mais aussi tout ce que les coutumes du pays rendent indispensables pour qu'un individu, même de l'ordre le plus bas, ait du crédit. Une chemise de lin, par exemple, n'est pas à strictement parler une nécessité... Mais aujourd'hui, dans la plus grande partie de l'Europe, un ouvrier agricole

journalier aurait honte d'apparaître en public sans chemise en lin. »¹¹

Les chaînes de désavantage: l'inégalité à l'intérieur des pays

Le chapitre 1 a étudié les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres. Ces inégalités se reflètent à l'intérieur même des pays. De grandes disparités dans le développement humain persistent entre les individus riches et pauvres, entre les hommes et les femmes, entre les zones urbaines et rurales et entre les différents groupes et régions. Ces inégalités existent rarement isolées. Elles créent des structures de désavantage qui se renforcent mutuellement et suivent les individus tout au long de leur vie, et sont transmises de génération en génération.

L'inégalité dans le revenu varie fortement entre les régions. Globalement, l'Amérique latine et l'Afrique sub-saharienne enregistrent des niveaux d'inégalité très élevés, tandis que l'Asie méridionale et les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) présentent des niveaux beaucoup moins importants. Bien qu'il n'y ait pas de valeurs de seuil clairement établies, les pays dont le coefficient Gini est supérieur à 0,5 sont considérés comme faisant partie de la catégorie d'inégalité élevée (figure 2.1).

Les témoignages recueillis à travers les pays sont souvent cités pour appuyer la proposition selon laquelle, en moyenne, les inégalités varient très peu au cours du temps. Cette proposition est trompeuse à plusieurs égards. S'il est difficile de comparer des enquêtes différentes menées dans des pays différents et à des moments différents, on observe une tendance claire à l'accroissement de l'inégalité à l'intérieur des pays au cours des deux dernières décennies. Sur les 73 pays pour lesquels des données sont disponibles, 53 (représentant plus de 80 % de la population mondiale) ont vu une hausse de l'inégalité, et 9 seulement (4 % de la population) l'ont observé diminuer.¹² Ceci se confirme dans les pays à croissance rapide et lente (comme, respectivement la Chine et la Bolivie) et à travers toutes les régions.

Les différences dans le coefficient Gini sont liées aux différences dans la part de richesse nationale absorbée par les citoyens les plus pauvres. En termes généraux, plus le coefficient Gini est élevé, moindre est la part de revenu national correspondant aux ca-

tégories les plus pauvres de la société. Dans des pays où l'inégalité est faible tels que l'Indonésie ou le Vietnam, les 20 % les plus pauvres représentent trois à quatre fois plus de revenu national que le même pourcentage de population dans des pays où l'inégalité est forte tels que le Guatemala ou le Pérou (figure 2.2). Si, à l'échelon mondial, c'est surtout la différence de revenu qui est à la base de l'inégalité entre les pays, les disparités dans le revenu à l'intérieur même du pays sont

Figure 2.1 Inégalité des revenus—régions et pays choisis

Coefficient de Gini, distribution des revenus (PIB par habitant, PPA \$ US)



Source : Données régionales, Dikhanov 2005. Données sur les pays, Tableau d'indicateurs 15.

dans de nombreux cas équivalentes aux inégalités dans la distribution mondiale. Au Brésil, les 10 % les plus pauvres de la population représentent 0,7% du revenu national, pour 47 % pour les 10 % les plus riches. En Afrique sub-saharienne, les inégalités sont également très fortes. En Zambie par exemple, le rapport entre les revenus des 10 % les plus riches et ceux des 10% les plus pauvres est de 42:1.

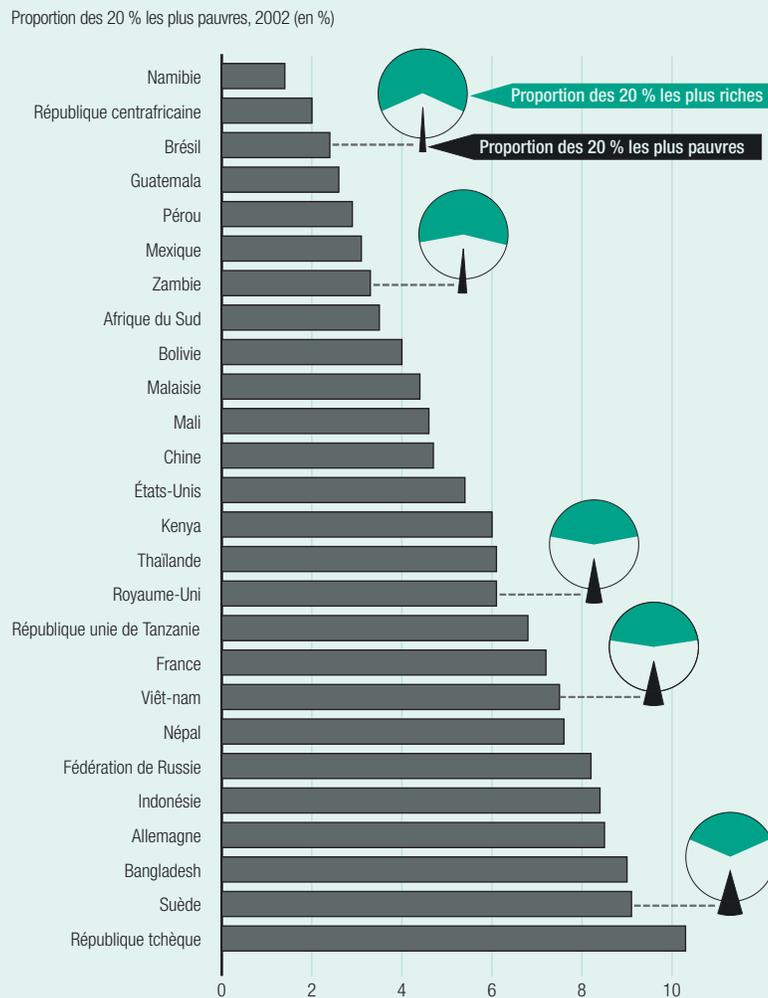
Les modèles de distribution ont un impact important sur la relation entre les revenus moyens et le niveau de pauvreté. Une distribution plus proche de l'égalité signifie que les individus pauvres des pays dont le niveau d'inégalité est faible ont des revenus plus élevés que les individus pauvres des pays dont le niveau de revenu est plus élevé. Cela donne un bon exemple de la façon dont la distribution influe sur la pauvreté absolue : au Brésil, le revenu moyen est trois

fois plus élevé qu'au Viêt-nam, mais les 20 % des Brésiliens les plus pauvres ont un revenu bien inférieur au revenu moyen au Viêt-nam, comparable au revenu des 20 % les plus pauvres de ce dernier pays (figure 2.3). Au Royaume-Uni, les 20 % les plus pauvres de la population ont un revenu comparable à celui des 20 % les plus pauvres de la République tchèque, un pays nettement moins riche.

Comme ces comparaisons le laissent penser, le revenu moyen masque les effets des modèles de distribution sur le bien-être réel. L'indice de développement humain (IDH) n'est lui aussi qu'un indicateur de moyenne. En ce sens, il donne lui aussi une image de ce qui arrive au citoyen moyen hypothétique d'un pays, et non à l'individu pauvre moyen. On peut le démontrer par un exercice simple. Si on ajuste la composante du revenu de l'IDH au revenu moyen des 20 % les plus pauvres, tout en gardant le reste constant—y compris les scores au niveau de la santé et de l'éducation—le Brésil retombe de 52 places au classement de l'IDH (à la 115e place), et le Mexique de 55 (à la 108e place).

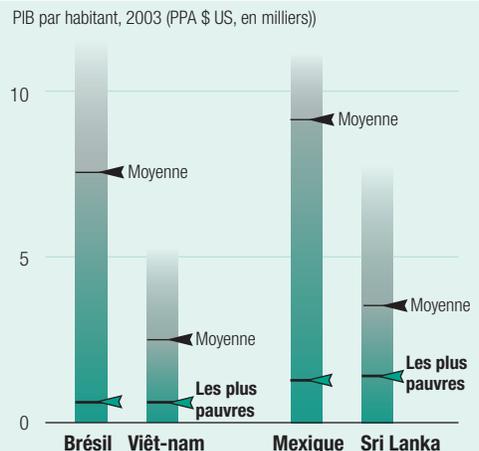
Les comparaisons entre les pays à faible revenu et les pays à forte inégalité sont révélatrices sous un autre aspect. Elles montrent comment, à n'importe quel niveau de revenu moyen, une distribution plus équitable peut aller de pair avec une réduction du niveau de pauvreté. Une manière d'illustrer ce fait consiste à considérer comment les revenus des différentes parties de la distribution générale dans un pays pourraient changer si l'on imposait le modèle de

Figure 2.2 Le partage du camembert des revenus



Source : Tableau d'indicateurs 15.

Figure 2.3 Comment se portent les pauvres —le revenu moyen est important, mais l'inégalité l'est aussi



Source : Calculé à partir des données sur le PIB par habitant (PPA \$ US) du Tableau d'indicateurs 14 et des données sur la part de revenu des 20 % les plus pauvres du Tableau d'indicateurs 15.

répartition d'un pays plus égalitaire. Actuellement, les 20 % les plus pauvres de la population du Guatemala ont un revenu annuel moyen de 550 dollars, soit de 46 % inférieur au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour. Si ce groupe devait absorber la même part du revenu national que les 20 % les plus pauvres du Viêt-nam, son revenu annuel moyen passerait à 1 560 dollars, soit 66 % au-dessus du seuil du 2 dollars par jour.¹³ Bien sûr, on pourrait alléguer que cet exemple ne tient pas compte des effets potentiellement négatifs sur la croissance, et donc sur la taille globale de l'économie, d'un passage à une équité plus grande au Guatemala. L'exemple du Viêt-nam, une économie dynamique, à la croissance élevée et au niveau d'inégalité plus faible, suggère toutefois que cela peut entraîner des bienfaits pour le Guatemala, qui a traversé deux décennies de croissance limitée.

Les inégalités dans le revenu reflètent et affectent les inégalités dans les chances de vie au sens large, à commencer par celle de rester en vie.¹⁴ En Bolivie et au Pérou, le taux de mortalité infantile est quatre à cinq fois plus élevé chez les enfants des 20 % les plus pauvres de la population que chez les enfants des 20 % les plus riches. Avec encore plus de naissances, les pauvres figurent en surnombre dans la répartition de la mortalité infantile (figure 2.4). Cela prouve bien combien l'inégalité prive les individus de libertés de fond et de choix, quels que soient leurs droits et libertés formels.

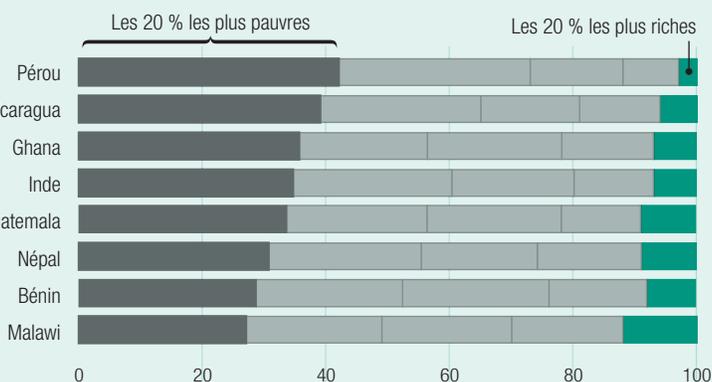
Les différences basées sur la richesse sont le premier maillon d'un cycle d'inégalité qui poursuit les individus tout au long de leur vie. Les femmes des ménages pauvres ont moins de chances de bénéficier de soins prénataux et d'être aidées dans leur

accouchement par un assistant médical qualifié (figure 2.5). Leurs enfants ont moins de chances de survivre ou de terminer l'école. Les enfants qui ne terminent pas l'école ont plus de chances de percevoir un revenu moindre. Le cycle de privation se transmet ainsi de génération en génération.

Dans les pays riches également, les chances de vie sont inégalement distribuées. Le chapitre 1 a mis en exergue le gouffre dans les chances de vie séparant l'individu moyen d'un pays riche de l'individu moyen d'un pays pauvre. Au-delà de cette considération, certains groupes défavorisés du « Premier-Monde » ont des chances de vie comparables à la moyenne des pays au niveau de revenu bien moins élevé. Les pauvres meurent plus jeunes et tombent plus souvent malades. Aux États-Unis, les hommes de la catégorie des 5 % supérieurs de la distribution du revenu vivent environ 25 % plus longtemps que les hommes de la catégorie des

Figure 2.4 Les enfants des plus pauvres ont plus de risques de mourir

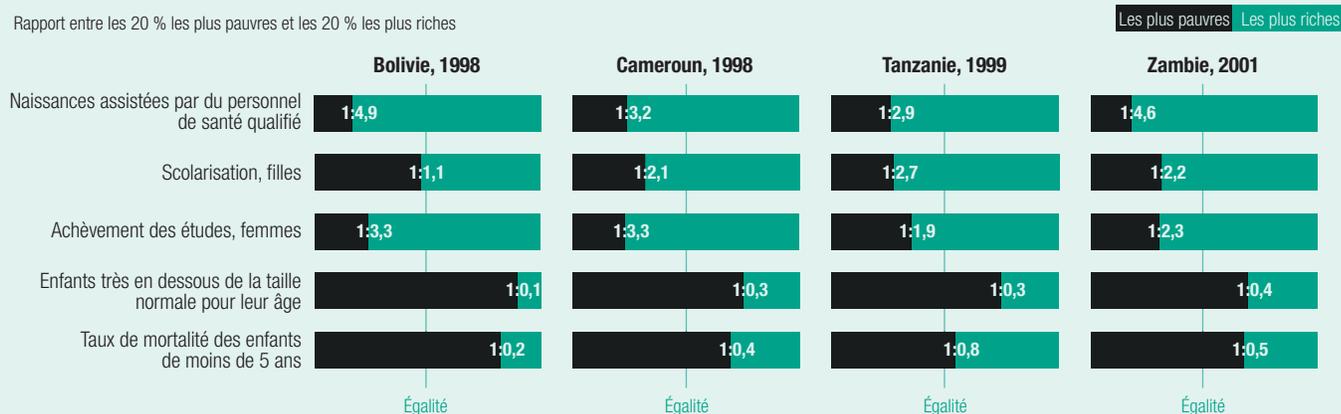
Proportion des décès d'enfants de moins de 5 ans, par quintile de richesse (en %)



Source : Calculé à partir des données sur les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et les taux de naissance, Gwatkin et al.

Figure 2.5 Le cycle de l'inégalité—de la naissance à l'âge adulte, les pauvres sont les moins bien placés

Rapport entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches



Source : Gwatkin et al.

Encadré 2.1 Inégalité et santé aux États-Unis

Les États-Unis mènent le bal mondial des dépenses en soins de santé. Par habitant, les États-Unis dépensent deux fois la moyenne de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques pour les soins de santé, soit 13 % de leur revenu national. Et pourtant, certains pays qui dépensent beaucoup moins que les États-Unis ont une population en meilleure santé. Les indicateurs de santé publique aux États-Unis sont biaisés par des inégalités profondes liées au revenu, à la couverture par l'assurance santé, à la race, à l'origine ethnique, à la situation géographique et - ce qui est grave - à l'accès aux soins.

Les principaux indicateurs de santé aux États-Unis sont bien en deçà de ce que l'on pourrait attendre sur la base de la richesse nationale. En particulier, les tendances au niveau de la mortalité infantile sont effarantes. Depuis 2000, la baisse de la mortalité infantile, qui datait d'un demi-siècle, s'est d'abord ralentie et ensuite inversée. Le taux de mortalité infantile est aujourd'hui plus élevé

aux États-Unis que dans nombre d'autres pays industrialisés. La Malaisie—pays où le revenu moyen est un quart de celui d'un américain moyen—a atteint le même taux de mortalité infantile que les États-Unis (figure 1). Et l'État indien de Kerala présente un taux de mortalité infantile en milieu urbain inférieur à celui des Afro-Américains de Washington, DC.

De grandes différences au niveau de la santé à travers les groupes socioéconomiques expliquent en partie les résultats médiocres des États-Unis par rapport à d'autres pays industrialisés. De la

naissance à la mort, les citoyens américains présentent d'énormes divergences en termes de santé. Par exemple, les disparités raciales et ethniques persistent—conséquences, entre autres, des différences de couverture sociale, de revenus, de langue et d'éducation (figure 2). Les mères afro-américaines risquent deux fois plus de donner naissance à un bébé de poids insuffisant. Leurs enfants ont deux fois plus de chances de mourir avant leur premier anniversaire. Les différences de revenu sont étroitement liées aux différences de santé. Un garçon né dans une famille faisant partie des 5 % les plus riches aura une vie plus longue de 25% que celle d'un garçon né dans une famille comptant parmi les 5 % les plus pauvres.

De nombreux facteurs contribuent aux inégalités en termes de santé. La couverture médicale en fait partie. Les États-Unis sont le seul pays riche qui ne possède pas de système de sécurité sociale universelle. Le mélange d'assurance groupe privée et de couverture publique n'a jamais atteint tous les habitants. Si plus de la moitié de population bénéficie d'une couverture par le biais d'une assurance groupe, et si presque toutes les personnes âgées sont couvertes par Medicare, plus d'un Américain non retraité sur six (45 millions)

n'était pas suffisamment couvert en 2003. Plus d'un tiers (36 %) des familles vivant sous le seuil de pauvreté ne sont pas assurées. Les Hispano-Américains (34 %) sont plus de deux fois plus souvent non assurés que les blancs (13 %), et 21 % des Afro-Américains n'ont pas d'assurance santé. La couverture sociale varie également à travers les 50 États, selon la part occupée par les familles à faibles revenus, la nature de l'emploi et l'étendue du programme Medicaid pour les citoyens à faible revenu.

Plus que dans n'importe quel autre grand pays industrialisé, le coût des traitements constitue un obstacle majeur aux États-Unis. Plus de 40 % des citoyens non assurés n'ont pas à leur disposition de structure régulière où ils pourraient bénéficier d'un traitement médical quand ils sont malades, et plus d'un tiers d'entre eux déclarent qu'au cours de l'année écoulée, eux-mêmes ou quelqu'un de leur famille a dû se passer des soins médicaux nécessaires, y compris des traitements recommandés ou des médicaments prescrits, en raison du coût.

L'accès inégal aux soins a un lien évident avec les chiffres en matière de santé. Les individus non assurés ont moins de chances de recevoir des soins ambulatoires, et risquent donc plus d'être hospitalisés à cause de problèmes évitables. Une fois à l'hôpital, ils bénéficient de moins de services et sont donc plus susceptibles de mourir que les patients assurés. Ils reçoivent également moins de soins préventifs. L'Institute of Medicine estime qu'au moins 18 000 Américains meurent prématurément chaque année

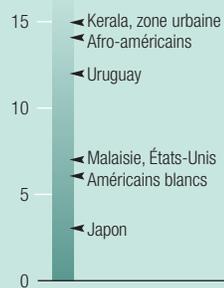
uniquement parce qu'ils n'ont pas d'assurance santé. Naître dans une famille non assurée augmente d'environ 50 % le risque de mourir avant l'âge d'1 an.

L'accès inégal aux soins a également un effet marqué sur les inégalités dans la santé liées à la race, qui ne peuvent être que partiellement expliquées par les inégalités au niveau de la couverture ou du revenu. Une étude montre que combler le fossé dans les soins de santé entre les noirs et les blancs épargnerait quelque 85 000 vies par an. Pour remettre ce chiffre dans un contexte, les améliorations technologiques dans la médecine sauvent environ 20 000 vies chaque année.

La comparaison met en exergue un paradoxe interne au système sanitaire américain. Les niveaux élevés de dépense en soins de santé sont le reflet de la technologie et des traitements de pointe, mais les inégalités sociales, couplées aux inégalités dans le financement des soins, limitent la portée du progrès médical.

Figure 1 Comparaison de la mortalité infantile

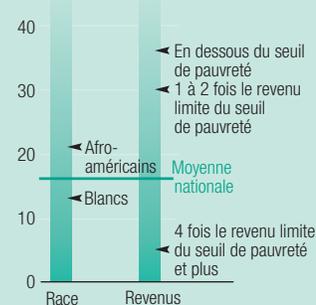
Taux de mortalité infantile, 2003 (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)



Source : Données sur l'Inde, IIPS et ORC Macro 2000. Données sur les États-Unis, The Henry Kaiser Family Foundation 2005. Données nationales, Tableau d'indicateurs 10.

Figure 2 Assurance santé, pauvreté et race aux États-Unis

Part de la population sans assurance santé (en %)



Source : The Henry Kaiser Family Foundation 2005.

Source : Rowland et Hoffman 2005 ; Proctor et Dalaker 2003 ; Munnell, Hatch et Lee 2004 ; The Henry Kaiser Family Foundation 2005 ; Deaton 2002.

5 % inférieurs.¹⁵ En attendant, les énormes dépenses dans les soins de santé n'ont pas permis d'éradiquer les grandes disparités du taux de mortalité infantile calculées selon la race, la richesse et l'état de résidence. Ces disparités ont entravé le progrès dans la réduction de la mortalité infantile. Le taux de mortalité infantile des États-Unis est comparable à celui de la Malaisie, un pays dont le revenu est quatre fois moins important. Le taux de mortalité est plus élevé chez les enfants afro-américains de Washington, D.C., que chez les enfants de Kerala (Inde). Si d'autres facteurs socioéconomiques entrent en ligne de compte, les barrières financières limitant l'accès aux soins de santé adéquats sont un élément important (pavé 2.1).

Les couches d'inégalité restreignent les choix de vie

Les chances de vie sont restreintes par des couches complexes d'inégalité. Les disparités dans les possibilités de santé, d'éducation, de revenu et d'influence politique se retrouvent dans tous les pays, dans une ampleur variable. Comme les autres marques de désavantage, les inégalités liées à la richesse, au sexe, à la situation géographique, à la race et à l'origine ethnique n'opèrent pas isolément. Elles interagissent pour créer des cycles de désavantage dynamiques qui se renforcent mutuellement et qui sont transmis de génération en génération. Briser ces cycles est une des clés de l'accélération du progrès dans la poursuite des OMD.

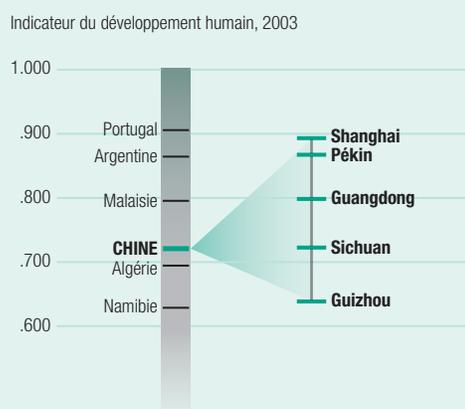
Inégalités régionales

Dans de nombreux pays, les disparités régionales sont une source d'inégalité majeure. Au Brésil, le taux de mortalité infantile est de 52 pour 1 000 naissances vivantes dans le Nord-est, mais retombe à 20 dans le Sud-est. Les 10 municipalités présentant les taux de mortalité infantile les plus bas comptent 8 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit un niveau comparable à celui de certains pays à revenus élevés. Les 10 municipalités les plus durement frappées affichent 117 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui est plus élevé qu'au Bihar (Inde). Le taux de mortalité infantile est inversement proportionnel aux dépenses de santé par habitant et est deux fois plus élevé dans le Nord-est que dans le Sud-est.¹⁶

La représentation graphique des IDH nationaux révèle l'ampleur de l'inégalité régionale à l'intérieur

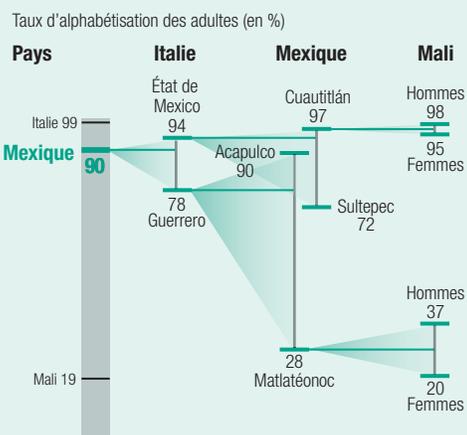
des pays. En Chine, l'IDH va de 0,64 à Guizhou à 0,80 à Guangdong et 0,89 à Shanghai (figure 2.6). Si ces provinces étaient des pays, Guizhou se classerait juste au-dessus de la Namibie et Shanghai à côté du Portugal. Au Mexique, l'IDH va de 0,71 au Chiapas et de 0,72 à Oaxaca à 0,89 à Mexico, soit des résultats allant de celui du Salvador à celui de la République de Corée. Les différences d'éducation sont une explication. Le taux d'analphabétisme est de 3 % à Mexico mais dépasse les 20 % au Chiapas et au Guerrero. La figure 2.7 utilise un arbre de l'inégalité pour illustrer les inégalités inférieures au niveau du pays dans la ville de Mexico. Les municipalités les plus riches de la province de Guerrero, comme la station balnéaire d'Acapulco, affichent des taux d'alphabétisation comparables à ceux des pays à revenu élevé et des dif-

Figure 2.6 Différences dans le développement humain entre les provinces de Chine



Source : Calculé à partir des données du Bureau national des statistiques de Chine 2004 et de l'PNUD 2002.

Figure 2.7 Les deux mondes de l'éducation mexicaine



Source : Mexique, INEGI 2005.

férences limitées entre les sexes. En même temps, dans les municipalités essentiellement rurales, indigènes et montagnaises, les niveaux d'alphabétisation tombent à 28 %—la moitié de celui du Soudan—et même à 20 % pour les femmes. Les arbres de l'inégalité permettent de suivre les modèles complexes d'inégalité opérant en deçà de la moyenne nationale.

Disparités ville-campagne

Dans de nombreux pays, vivre dans une zone rurale est une marque de désavantage. Le taux de pauvreté y est plus élevé et l'accès aux services plus limité. Au Ghana, l'incidence de la pauvreté est de 2 % à Accra, la capitale, mais de 70 % dans la savane rurale, qui représente un cinquième de la population du pays

mais deux cinquièmes de la population vivant dans la pauvreté. Si la pauvreté recule à Accra, elle reste inchangée dans la savane.¹⁷

Le clivage ville-campagne au Ghana se remarque également dans l'accès aux services de base. Un habitant des campagnes sur cinq seulement possède l'eau courante, pour quatre sur cinq dans les villes. Le taux de décès des enfants de moins de cinq ans est beaucoup plus élevé dans les zones rurales, reflétant une incidence plus importante de la pauvreté et une couverture plus limitée des services de base. En Bolivie, le taux de mortalité est près d'1,9 fois plus élevé chez les enfants des campagnes que chez ceux des villes. Les disparités ville-campagne exacerbent l'inégalité entre les sexes, qui prend des proportions dramatiques dans de nombreux pays. Au Pakistan, le clivage ville-campagne au niveau de la fréquentation scolaire est de 27 points de pourcentage, mais de 47 points de pourcentage entre les filles des campagnes et les garçons des villes (figure 2.9). Souvent, ce clivage accentue aussi les inégalités entre les groupes et à l'intérieur de ceux-ci. Les populations autochtones au Guatemala risquent plus de vivre dans la pauvreté, mais l'indice de pauvreté est en moyenne presque cinq fois supérieure pour les populations autochtones rurales que pour les populations autochtones urbaines (figure 2.10).

Inégalité entre les sexes

Les disparités entre les sexes comptent parmi les inégalités les plus profondes et plus répandues. C'est dans certaines régions d'Asie méridionale qu'elles sont les

Figure 2.8 Les enfants des milieux ruraux ont plus de risques de mourir

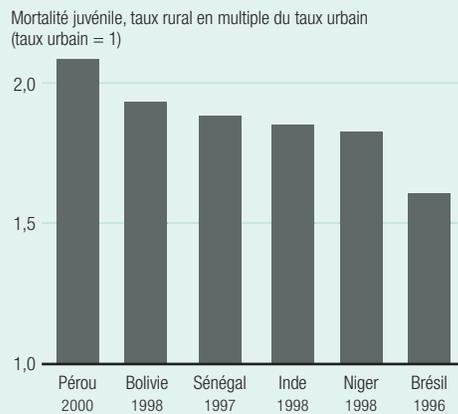


Figure 2.9 Achèvement du cycle d'études au Pakistan

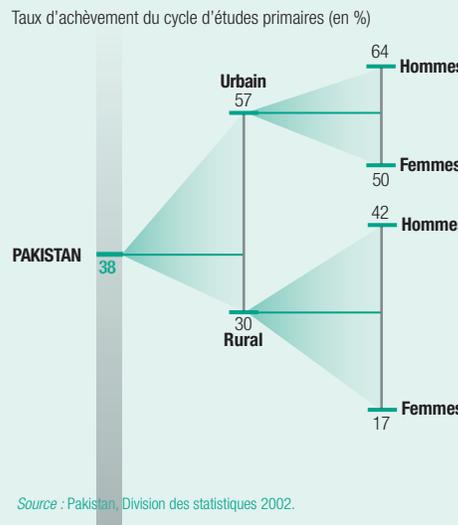
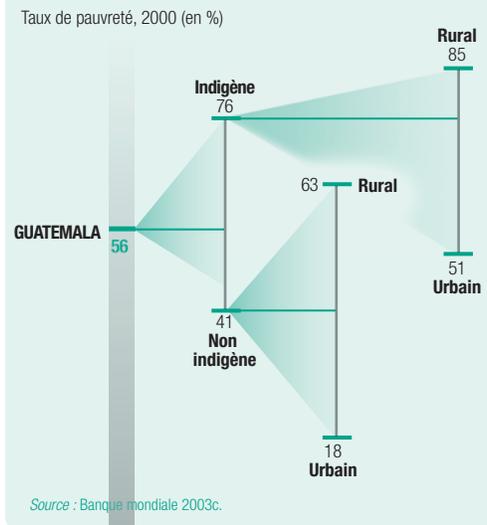


Figure 2.10 Pauvreté au Guatemala – ethnicité et lieu



plus flagrantes. En Inde, le taux de mortalité des enfants de 1 à 5 ans est de 50 % plus élevé chez les filles que chez les garçons. Ces filles, privées de vie parce qu'elles sont nées avec deux chromosomes X, font partie des quelques 100 millions de « portées disparues » d'Asie méridionale. Les taux de mortalité plus élevés chez les filles et les jeunes femmes, de la naissance à l'âge de 30 ans, inversent l'équilibre démographique normal, mettant en exergue des inégalités structurelles dans la nutrition, les soins de santé et le statut.

Les inégalités dans de revenu accentuent les résultats inégaux au niveau de la santé. En Indonésie, le taux de mortalité maternelle est quatre fois plus important chez les femmes des 20 % les plus pauvres de la population que chez les femmes des 20 % les plus riches. Les femmes qui meurent pendant la grossesse sont deux fois plus souvent non scolarisées et ont deux fois moins souvent accès à l'eau potable.¹⁸ A travers les pays en voie de développement, les femmes pauvres ont moins de chances d'être accompagnées dans leur accouchement par un assistant qualifié que celles des groupes à revenu plus élevé, ce qui est un indicateur clé de la mortalité maternelle. Au Pérou et au Yémen, les femmes des 20 % les plus riches de la population ont six à sept fois plus de chances d'être accompagnées dans leur accouchement par un assistant qualifié que les femmes des 20 % les plus pauvres. Les inégalités basées sur le sexe, y compris la mortalité infantile, sont liées aux inégalités dans les chances de vie au sens large. Au Burkina Faso, le taux de mortalité infantile est trois fois plus élevé chez les enfants nés de mères non scolarisées que chez ceux nés de mères scolarisées.

Les disparités très visibles dans le développement humain décrites ici sont le résultat d'inégalités structurelles plus profondes, y compris des inégalités moins flagrantes dans le pouvoir. L'émancipation des individus pauvres est en même temps un instrument permettant de réduire la pauvreté et, la participation à la société étant une dimension du développement humain, un aspect de la réduction de la pauvreté. Les individus pauvres et les groupes défavorisés manquent souvent des capacités d'influencer les institutions contrôlées par des élites. Plus largement, le désavantage est perpétué par les inégalités dans ce que l'on peut considérer comme les facteurs modelant les capacités politiques des pauvres : confiance en soi, capacité d'influencer les processus et reconnaissance du reste de la société.

Nulle part ailleurs, les inégalités dans le pouvoir et leurs conséquences ne sont plus claires que du côté des femmes. Par rapport aux hommes, les femmes ont une expérience inégale du pouvoir, du cercle familial à la sphère nationale, où elles sont sous-représentées dans les organes législatifs, les institutions gouvernementales et les structures locales. Les femmes, en particulier celles qui perçoivent un revenu faible, ont tendance à avoir moins d'emprise sur les ressources du ménage, à avoir un accès limité à l'information et aux services de santé et à ne pas pouvoir gérer leur temps comme elles le voudraient. Ces facteurs sont étroitement liés à leur statut nutritionnel, à la qualité des soins dont elles bénéficient et au statut nutritionnel de leurs enfants (encadré 1.3).

Les chances inégales, les inégalités dans la santé et les OMD

Les inégalités dans les chances de vie à l'échelle décrite plus haut ne sont pas seulement intrinsèquement injustes. Elles nuisent également à la poursuite des OMD. Les inégalités profondes ralentissent le progrès dans de nombreux domaines. La présente section se penche sur la mortalité infantile pour illustrer comment des stratégies de réduction de l'inégalité pourraient accélérer le progrès.

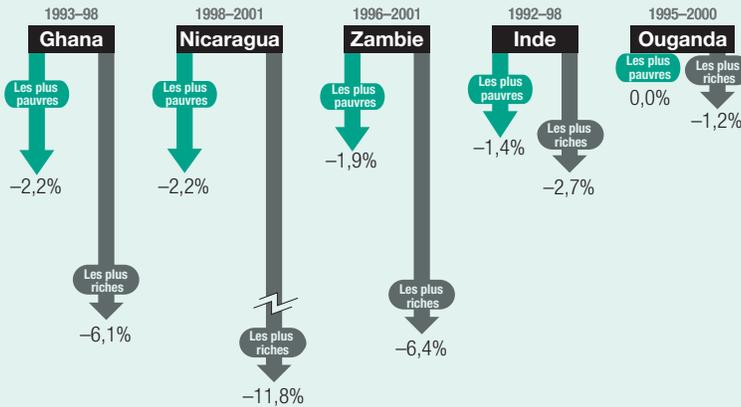
Revenus

Comme le montre le chapitre 1, l'OMD consistant à réduire de deux tiers le nombre de décès d'enfants sera largement manqué si les tendances actuelles se confirment. Deux facteurs interdépendants expliquent une grande partie de ce déficit. Premièrement, dans la plupart des pays, les pauvres représentent une proportion de la mortalité post-infantile beaucoup plus grande que leur part de la population. Autrement dit, dans de nombreux pays, les enfants pauvres sont surreprésentés parmi les victimes de la mortalité post-infantile. Au Ghana, 36 % des décès d'enfants se produisent parmi les 20 % les plus pauvres de la population, pour 7 % parmi les 20 % les plus riches (voir figure 2.4). Deuxièmement, le taux de mortalité post-infantile diminue beaucoup plus lentement parmi la population pauvre que la moyenne. Les données transnationales laissent à penser que le taux de mortalité post-infantile au sein des 20 % les plus pauvres diminue deux fois moins vite que le déclin moyen, et la différence de mortalité entre les enfants riches et les enfants pauvres s'étend.

En Inde, le taux de mortalité des enfants de 1 à 5 ans est de 50 % plus élevé chez les filles que chez les garçons

Figure 2.11 Mortalité juvénile—l'écart se creuse entre les riches et les pauvres

Changement dans le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, par quintile de richesse (en %)



Source : Calculé à partir des données sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans, Gwatkin et al.

En Zambie, la mortalité post-infantile parmi les 20 % les plus riches a diminué de 20 % lors de la seconde moitié des années 1990, soit trois fois plus vite que pour les 20 % les plus pauvres (figure 2.11).

Aucun décès évitable d'un enfant ne devrait être toléré, mais le modèle de progrès actuel est également perfectible du point de vue de la réalisation de l'OMD de réduction de deux tiers. C'est justement parmi le groupe de population au sein duquel une accélération du progrès pourrait entraîner la plus forte réduction de mortalité post-infantile que le déclin est le plus faible. Selon les estimations, le comblement du fossé entre le taux de mortalité post-infantile des 20 % les plus pauvres et la moyenne nationale réduirait le nombre de décès d'enfants de 60 %, épargnant quelque 6,3 millions de vies par an. Le monde pourrait ainsi atteindre l'OMD.¹⁹ Cela montre que l'incapacité des gouvernements nationaux et de la communauté internationale à surmonter les inégalités basées sur la richesse coûte la vie à plus de 6 millions d'enfants chaque année.

Il se pourrait même que cette comparaison relève d'une évaluation indûment prudente. D'après les données de la Demographic and Health Survey, nous pouvons envisager ce qui se passerait si le taux moyen de mortalité post-infantile atteignait celui des 20 % les plus riches. Dans de nombreux pays, cela se traduirait par une très forte baisse du nombre de décès d'enfants, réduisant le total général de plus de 50 % en Inde et au Nicaragua. Pour l'Inde, la réduction de la mortalité post-infantile diminuerait le nombre de décès de quelque 1,4 millions. Rien que dans trois pays—Bangladesh, Inde et Népal—un demi-million de vies sauvées seraient celles des bébés de moins d'un mois.

Sexe

Réduire les inégalités basées sur le sexe aurait un effet de catalyseur sur la diminution du nombre de décès d'enfants. Cet effet serait particulièrement prononcé en Asie méridionale, où ces inégalités sont profondément ancrées dans les mentalités. Si l'Inde comblait la différence de mortalité entre les filles et les garçons âgés de 1 à 5 ans, cela permettrait de sauver environ 130 000 vies et réduirait son taux général de mortalité post-infantile de 5 %.²⁰

Surmonter les inégalités basées sur le sexe aurait des effets encore plus prononcés en raison des liens négatifs entre la sous-alimentation des mères et la mortalité post-infantile. Le pourcentage de femmes trop maigres est quatre fois plus élevé en Asie méridionale qu'en Afrique sub-saharienne, et les carences en nutriments et en vitamines liées à la mortalité post-infantile y sont bien plus importantes. L'Asie méridionale fait état de niveaux de pauvreté inférieurs et de revenus moyens supérieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne, toutefois le taux de malnutrition post-infantile en Asie méridionale dépasse de 20 % celui de l'Afrique sub-saharienne. La moitié des enfants présentant un poids insuffisant vivent en Asie méridionale. Ces déficits de développement humain sont étroitement associés aux inégalités basées sur le sexe.

Une plus grande égalité des sexes servirait de force motrice puissante pour la réduction de la mortalité post-infantile. Sur la base de données transnationales, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a estimé qu'égaliser l'accès des hommes et des femmes à l'éducation, à l'alimentation, aux revenus et à la propriété pourrait réduire le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 3 ans de 13 points de pourcentage en Asie méridionale, ce qui ferait 13,4 millions le nombre d'enfants mal nourris et exposés à une mortalité précoce en moins. Pour l'Afrique subsaharienne, la malnutrition infantile diminuerait de 3 points de pourcentage, ce qui réduirait de 1,7 millions d'enfants victimes de malnutrition.²¹ L'émancipation des femmes influence le bien-être des enfants par le biais d'un espacement des naissances grâce au contrôle accru de la fertilité, d'une utilisation plus importante des infrastructures sanitaires et d'une meilleure connaissance des interventions médicales.

Politique publique

La réduction des inégalités solidement ancrées basées sur le sexe, le revenu ou la situation géographique qui

gènèrent des taux de mortalité post-infantile inégaux exige de profondes réformes. La politique publique a un rôle crucial à jouer dans trois aspects de la réduction des inégalités :

- *Accès.* Les individus pauvres vivent souvent dans des zones peu couvertes par les services sanitaires de base ou dont les infrastructures manquent de moyens et de personnel qualifié. Le sous-financement chronique est une partie du problème. Prodiguier les soins médicaux de première nécessité dans un pays à faible revenu coûte entre 30 et 40 dollars par habitant, mais la dépense moyenne est inférieure à 6 dollars par habitant dans la majorité de l'Afrique. Dans ces conditions, même là les infrastructures existent, elles manquent des médicaments essentiels.
- *Accessibilité.* Faire payer pour les soins de santé de base augmente l'inégalité. Les dépenses en soins de santé peuvent absorber une grande par-

tie des revenus des individus pauvres, ce qui les incite à réduire leur demande, à ne pas achever les traitements ou à aggraver leur endettement. Au Viêt-nam, une simple consultation représente 40 % du revenu mensuel des membres des 20 % les plus pauvres de la population. Non seulement les dépenses de santé élevées dissuadent-elles de recourir à ces services, mais on estime qu'elles ont jeté 3 millions de Viêt-namiens dans la pauvreté.²² En Chine, l'érosion du système sanitaire public après les réformes économiques de la fin des années 1970 a exacerbé les inégalités dans la santé (pavé 2.2). Une suppression des honoraires peut renforcer l'équité. Quand l'Ouganda l'a fait en 2001, la fréquentation des infrastructures sanitaires publiques a augmenté de 80 %, la moitié de cette hausse étant le fait des 20 % les plus pauvres de la population. La part des ménages qui déclaraient ne pas avoir recouru aux services sanitaires à

Encadré 2.2

Chine : des inégalités croissantes dans le domaine de la santé

Au cours des quatre dernières décennies, la Chine a enregistré une des plus rapides avancées dans le développement humain de l'histoire. Dans les années 1990, le pays a grimpé de 14 places au classement de l'IDH (à la 85^{ème} place). La Chine est l'économie affichant la plus forte croissance depuis deux décennies, avec un revenu par habitant multiplié par trois en termes de pouvoir d'achat constant. Des indices inquiétants laissent toutefois à penser que le progrès social commence à ne plus suivre le rythme de la croissance économique, et le ralentissement dans la réduction du taux de mortalité post-infantile est particulièrement préoccupant.

Les inégalités dans la santé semblent contribuer au problème. Les enfants vivant dans les provinces les plus pauvres et dans les régions rurales courent les risques de décès les plus élevés. Le taux de mortalité post-infantile dans les zones urbaines s'élève en moyenne à un tiers de celui des zones rurales. Le taux de mortalité avant cinq ans va de 8/1 000 naissances vivantes à Shanghai et à Pékin (niveau comparable aux États-Unis) à 60/1 000 dans la province de Guizhou (niveau comparable à la Namibie). Le fossé entre les provinces riches et pauvres semble se creuser, tout comme celui entre les filles et les garçons. Des recherches récentes indiquent que la mortalité post-infantile augmente de 0,5 % par an pour les filles alors qu'elle baisse de 2,3 % par an pour les garçons.

Les politiques publiques ont contribué à ces inégalités. Jusqu'en 1980, la plupart des Chinois pauvres vivant dans des zones rurales étaient couverts par le système médical coopératif. Ce système a été démantelé par les réformes du marché. Un de ses effets a été de faire glisser la charge du financement des soins de santé des prestataires publics vers les ménages. La plupart des citoyens doivent maintenant contracter une assurance santé, assumer les coûts ou se passer de traitement. Aujourd'hui, la Chine dépense 5 % de son PIB pour la santé, ce qui est relativement important pour des pays de niveau de revenu comparable, mais le financement public n'atteint pas 2 % du PIB. En effet, le financement des soins de santé a été privatisé.

La décentralisation fiscale a renforcé la transition vers un système basé sur le marché. Les districts plus pauvres n'ont pas pu lever des fonds suffisants par le biais de

la taxation, et ont donc intensifié la pression sur les prestataires de soins de santé. Cela englobe les vaccins de base et d'autres services préventifs. Faire payer les services qui relèvent du bien public est économiquement inefficace et inéquitable.

L'érosion de l'intervention publique a débouché sur une disparité entre les besoins et l'offre : la dépense moyenne par habitant en soins de santé dans les zones urbaines est aujourd'hui 3,5 fois plus importante que dans les zones rurales. Entre 70 % et 80 % de la population rurale ne sont pas couverts par une assurance santé. Cela signifie que les malades doivent payer leurs traitements. Le coût élevé des soins de santé est une cause de pauvreté des ménages et dissuade de recourir aux services sanitaires. Une étude commandée par le ministère chinois de la Santé couvrant trois provinces (Guangdong, Shanxi et Sichuan) a montré que la moitié des répondants n'ont pas demandé de soins de santé l'année dernière même s'ils en avaient besoin. La principale raison de cette attitude était le prix.

La barrière du coût est partiellement responsable de la chute du taux de vaccination. Dans les années 1980, le taux de vaccination contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DTP) est passé de 58 % à 97 %, un des plus hauts des pays en voie de développement. Depuis lors, il est retombé à 90 % selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF.

Il y a maintenant un risque que la Chine ne parvienne pas à atteindre l'Objectif de Développement du Millénaire de réduction de la mortalité post-infantile et que les inégalités croissantes ralentissent le progrès dans le sens d'autres objectifs en matière de santé. Ces inégalités sont ancrées dans un système privatisé de financement des soins de santé qui semble inapproprié dans un pays affichant des niveaux de pauvreté élevés. Si la réforme économique a clairement généré des gains importants, les principes du marché ont été étendus trop loin dans le système sanitaire. Le gouvernement chinois lui-même est en train de revoir le financement des soins de santé dans l'optique de renforcer la prestation de services pour les ménages pauvres.

Source : Liam et al 2004 ; Liu, Liu et Meng 1994 ; Sen 2004.

Même de petites évolutions dans la distribution peuvent réduire la pauvreté de manière significative

cause de leur prix élevé ont diminué de 50 % en 1999 à 35 % en 2002, une réduction particulièrement marquée dans la région la plus pauvre.²³

- *Fiabilité.* Même là où des services sanitaires publics sont disponibles, ils ne sont souvent pas utilisés par les individus pauvres. En Inde par exemple, une grande partie de la demande est dirigée vers les prestataires privés peu qualifiés. Une enquête menée dans un des districts les plus pauvres du Rajasthan a montré que les ménages pauvres faisaient appel à de tels prestataires même quand des services publics gratuits étaient proposés. Une des raisons en est que plus de la moitié des centres de santé sont fermés à des moments où ils sont censés être ouverts. Quand les infrastructures sont ouvertes, elles manquent souvent

de personnel qualifié. Pour l'ensemble de l'Inde, les résultats des enquêtes, effectuées sur la base de visites inopinées au sein de cliniques médicales, montrent que 40 % des cliniques ne possèdent pas de personnel qualifié sur le terrain.²⁴ Le développement de systèmes sanitaires plus fiables peut améliorer l'accès et les indicateurs de santé de manière substantielle. Ainsi, en 1987, l'état brésilien de Cereá, un des plus pauvres du pays, a mis sur pied un système de soins de santé décentralisé, basé sur la communauté, qui emploie maintenant plus de 170 000 personnes. Le programme a été accompagné par des stratégies visant à soutenir le contrôle par la communauté des prestataires. En moins de 15 ans, le taux de mortalité infantile est passé à moins du tiers de son niveau de 1987.

Le potentiel de développement humain de la croissance favorable aux pauvres

Les tendances de l'inégalité dans le revenu ont une conséquence importante sur les dimensions du développement humain au sens large et sur la pauvreté. Les avancées dans le sens d'une plus grande équité distributive pourraient réduire fortement le taux de pauvreté, avec les bénéfices inhérents pour les OMD et les autres objectifs de développement humain.

Une distribution améliorée peut renforcer le développement de deux manières, l'une statique et l'autre dynamique. Quel que soit le taux de croissance, plus la part d'augmentation de la richesse absorbée par les pauvres est grande, plus la proportion de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance—appelée « élasticité de la croissance à la pauvreté »—est importante. C'est là un effet statique. Les effets dynamiques apparaissent quand les changements dans la distribution affectent le taux de croissance. L'inégalité extrême peut agir comme un frein à la croissance. Cet effet est particulièrement fort pour l'inégalité dans les biens. L'accès limité aux biens de production ou la capacité limitée de faire valoir ses droits légaux peuvent restreindre la capacité des individus pauvres à emprunter et à investir, ce qui ralentit la croissance.²⁵ Les données transnationales suggèrent qu'une plus grande équité distributive peut accélérer la croissance et qu'il n'y a pas de compensations inhérentes entre la croissance et l'équité. Donc, une équité distributive accrue peut générer un double profit : elle augmente

la croissance et la taille du gâteau économique et permet aux pauvres de s'approprier une plus grande part de ce gâteau.²⁶

Améliorer la répartition de la croissance

Dans les pays où les niveaux d'inégalité et de pauvreté sont élevés, même de petites évolutions dans la distribution peuvent réduire la pauvreté de manière significative.

Accélérer la réduction de la pauvreté dans les différents pays

Sur la base des données nationales sur les revenus et les dépenses des ménages de plusieurs pays, nous avons estimé l'impact potentiel sur la pauvreté d'un doublement de la part de revenu des 20 % les plus pauvres de la population par le biais d'un transfert depuis les 20 % les plus riches (voir Note technique 2). Pour les pays à fortes inégalités et comptant une grande part de population vivant dans la pauvreté, le transfert d'une petite partie des revenus des 20 % les plus riches pourrait faire passer un grand nombre d'individus au-dessus du seuil de pauvreté. Pour le Brésil et le Mexique, le transfert de 5 % des revenus des 20 % les plus riches aurait les effets suivants:

- au Brésil, quelque 26 millions de personnes passeraient au-delà du seuil de pauvreté de 2

dollars par jour, réduisant le taux de pauvreté de 22 % à 7 % ;

- au Mexique, quelque 12 millions de personnes sortiraient de la pauvreté telle que définie à l'échelon national, réduisant le taux de pauvreté de 16 % à 4 %.

Bien sûr, c'est là un exercice statique. Il illustre l'impact sur la pauvreté d'un transfert hypothétique des riches aux pauvres. Dans une société qui attache une plus grande importance aux gains de bien-être des pauvres qu'à ceux des riches, un tel transfert peut être considéré comme améliorant le bien-être de toute la société, même si certains y perdent.

Une autre voie menant à l'amélioration de la distribution passe par la croissance progressive, un modèle dans lequel le revenu moyen augmente mais où celui des individus pauvres augmente plus vite. Il s'agit d'un processus à somme positive dans lequel personne ne perd et où les pauvres gagnent proportionnellement plus. La croissance progressive peut être vue comme un processus dynamique dans lequel les individus pauvres se sortent eux-mêmes de la pauvreté, tout en augmentant leur contribution à la richesse nationale (pavé 2.3).

Même une croissance modestement progressive peut avoir un gros impact sur la pauvreté. Une fois de plus, nous utilisons des modèles de simulation de la croissance basés sur des données provenant d'enquêtes

nationales sur le revenu des ménages pour démontrer les effets au Brésil et au Mexique. Nous imaginons deux scénarios. Le premier, neutre au niveau de la distribution, part d'une continuation des tendances de croissance actuelles sans changement dans la distribution. Les augmentations du revenu sont distribuées conformément aux parts de revenu actuelles : si les 20 % les plus pauvres représentent aujourd'hui 1 % des revenus, ils reçoivent un cent de chaque dollar généré par la croissance. Le second, un scénario de croissance progressive, pose présuppose que les individus vivant en deçà du seuil de pauvreté doublent leur part de croissance future. Dans ce cas, si les 20 % les plus pauvres représentaient la population vivant dans la pauvreté, leur part de croissance future passerait de 1 à 2 cents pour chaque dollar. Au vu du degré élevé d'inégalité au Brésil et au Mexique, c'est un scénario modeste de croissance favorable aux pauvres. Même comme cela, les résultats sont frappants. Pour le Brésil, cela réduit le temps nécessaire au ménage moyen pour franchir de 19 ans le seuil de pauvreté. Pour le Mexique, cela le diminue de 15 ans (*voir Note technique 2*).

D'aucuns disent que la distribution est plus importante pour les pays à fortes inégalités et à revenu moyen que pour les pays à revenu et croissance faibles qui sont les plus rapides à s'écarter de la voie menant aux OMD. C'est vrai dans le sens où, comme le dé-

Encadré 2.3

Croissance favorable aux pauvres et croissance progressive

Comme dans le cas de la maternité et de la tarte aux pommes, tout le monde est favorable à la « croissance favorable aux pauvres ». Le concept, tout comme sa variante plus récente et de plus en plus populaire appelée « croissance partagée », englobe l'idée que la qualité de la croissance compte autant que la quantité dans la réduction de la pauvreté. Il signifie toutefois des choses très différentes selon les individus. La Banque mondiale et les agences de développement international plaident pour une définition absolue de la croissance favorable aux pauvres. Ce qui importe dans cette définition, ce n'est pas de savoir si le revenu des individus pauvres augmente par rapport au revenu moyen, mais comment leur revenu augmente. La croissance favorable aux pauvres entendue selon cette définition peut aller de pair avec une hausse de l'inégalité, même dans des pays déjà frappés par des inégalités extrêmes.

La définition progressive de la croissance favorable aux pauvres adoptée dans ce rapport s'oriente sur la position relative des individus pauvres. Elle souligne le potentiel des petits glissements distributifs de produire des gains majeurs pour la réduction de la pauvreté.

S'agit-il de différences uniquement sémantiques ? Ou y a-t-il des implications directes sur le développement humain ? Il se peut que l'on donne trop d'importance à ces : toutes les parties sont favorables à une réduction rapide de la pauvreté. Par extension, personne ne dit que de faibles niveaux d'inégalité sont intrinsèquement bons pour la réduction de la pauvreté. S'ils l'étaient, le Bénin, un pays où la croissance et les inégalités sont basses (un coefficient Gini d'environ 36 tout au long des années 1990), dépasserait la Chine au niveau des performances. Cependant, deux questions importantes sont ici en jeu, toutes deux liées à l'équilibre entre la croissance économique et la distribution.

La première est celle de la justice sociale. Dans la définition absolue, la croissance neutre au niveau de la distribution est favorable aux pauvres : toute croissance augmentant le revenu des individus pauvres peut être considérée comme leur étant favorable. Il est difficile de concilier cette idée avec les principes de base de la justice sociale. Si tous les Brésiliens partageaient la hausse de la croissance selon le modèle de distribution actuel, les 20 % les plus riches recevraient 85 cents pour chaque dollar généré. Les 20 % les plus pauvres recevraient 3 cents. Tout le monde—y compris les pauvres—y gagnerait, et la croissance pourrait être qualifiée de favorable aux pauvres. Mais si on accorde plus d'importance au bien-être des individus pauvres, ce modèle de distribution n'est pas conforme aux principes fondamentaux d'équité et de justice sociale.

La seconde concerne la conversion de la croissance en réduction de la pauvreté. Si l'objectif politique central consiste à maximiser l'impact de la croissance sur la pauvreté, la distribution est importante. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la part d'augmentation de la croissance absorbée par les individus pauvres est grande, plus vite la pauvreté se réduit. Augmenter leur part de croissance additionnelle peut accélérer le rythme auquel la hausse de la prospérité réduit la pauvreté, tout en renforçant le taux de croissance global.

L'approche progressive de la croissance attire l'attention sur les inégalités structurelles qui privent les individus pauvres et les groupes marginalisés d'une possibilité de contribuer et de participer à la croissance dans des conditions plus équitables. Elle place la redistribution aux côtés de la croissance au centre de l'agenda politique pour la réduction de la pauvreté extrême.

Source : Kakwani, Khandker et Son 2004 ; Ravallion 2005 ; DFID 2004b.

Plus la participation des pays pauvres à toute augmentation des revenus est faible, moins la croissance est efficace en tant que mécanisme de réduction de la pauvreté

montrent les deux simulations ci-dessus, même une redistribution modeste peut produire de grands résultats au niveau de la réduction de la pauvreté dans les pays à fortes inégalités et à revenus moyens. La distribution de la croissance est toutefois elle aussi importante pour les pays à faible revenu.

L'Afrique sub-saharienne le prouve. Une des conséquences de la stagnation économique a été une augmentation du taux de croissance requis pour atteindre l'OMD de réduction de moitié de la pauvreté. Certains pays—parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Sénégal et la Tanzanie—doivent atteindre une croissance d'environ 3 % par habitant et par an pour réaliser cet objectif. Néanmoins, une analyse basée sur des enquêtes auprès des ménages (dans les pays représentant 78 % de la population de la région) indique que le taux de croissance annuel moyen pondéré nécessaire à la réalisation de l'OMD dans la région est de 5 % par habitant pendant dix ans²⁷ et ce, dans une région où la croissance moyenne annuelle par habitant pour la période 2000-2006 est d'à peine 1,6 %. Même si le relèvement enregistré dans certains pays est soutenu, les exigences de croissance de l'OMD sont impossibles pour un grand nombre de pays.

Est-ce que cela signifie que l'Afrique sub-saharienne est vouée à manquer les OMD ? Pas si la région combine une augmentation plus modeste de la croissance à un modèle de distribution du revenu amélioré.

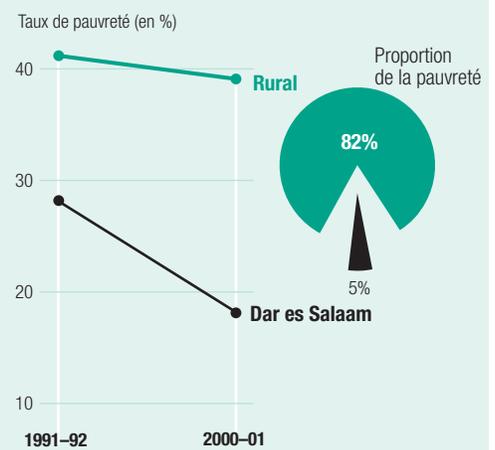
L'exemple du Kenya, un pays définitivement à la traîne pour la réduction de moitié de la pauvreté extrême d'ici 2015, le montre. Si le Kenya devait atteindre un taux de croissance par habitant de 1 % avec les modèles actuels de distribution, la pauvreté ne pourrait être réduite de moitié qu'à partir de 2030. Un doublement de la part des individus pauvres dans la croissance future, même à un taux de 1 %, permettrait au Kenya de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2013, atteignant ainsi l'OMD. En d'autres termes, la croissance favorable aux pauvres rapprocherait l'échéance de 17 ans. Ce qui est intéressant ici, c'est que l'inégalité extrême peut constituer un obstacle à la réduction de la pauvreté dans les pays à faibles et à moyens revenus pour la même raison : plus la participation des pays pauvres à toute augmentation des revenus est faible, moins la croissance est efficace en tant que mécanisme de réduction de la pauvreté. Au Viêt-nam, le taux entre la croissance moyenne du revenu et la réduction de la pauvreté est environ de 1:1. Pour les pays à fortes iné-

galités comme la Bolivie et la Zambie, le taux tourne autour de 1:0,5.²⁸ Autrement dit, il faut deux fois plus de croissance pour atteindre le même niveau de réduction de la pauvreté.

Ces cas démontrent que la qualité et la composition de la croissance importent autant que la quantité. Étant donné que les gouvernements d'Afrique sub-saharienne cherchent à consolider la relance économique, il est de plus en plus urgent d'accorder la priorité à la qualité de la croissance. Il y a un risque qu'avec les modèles de croissance actuels, le relèvement économique ignore les pauvres. Par exemple, le succès rencontré par la Tanzanie dans l'augmentation de la croissance générale a eu un impact négligeable sur le taux de pauvreté. Le revenu moyen par habitant augmente de 1,8 % par an depuis 1995, mais la pauvreté a baissé beaucoup trop lentement pour atteindre l'OMD. Entre 1991 et 2001, le taux de pauvreté n'a diminué que de 39 % à 36 %, avec de grandes variations. Le niveau de pauvreté a connu une forte chute à Dar Es-Salaam, mais n'a baissé que de manière marginale dans les zones rurales (figure 2.12). Le problème est que les zones rurales représentent 82 % de la pauvreté.

Dans une grande partie de l'Afrique, le défi ne consiste pas seulement à accélérer la croissance, mais aussi à garantir que les individus pauvres contribuent au processus de croissance par le biais d'une production et d'une productivité accrues et absorbent une part plus importante de la hausse de la croissance que maintenant. Pour la politique publique, cela implique d'accorder une attention bien plus grande aux petits

Figure 2.12 Tanzanie—la réduction de la pauvreté est limitée à la capitale



Source : Demombynes and Hoogveen 2004.

exploitants agricoles, aux zones rurales marginales et balayées par les pluies et aux investissements publics, afin de bâtir les actifs des pauvres et l'infrastructure à leur service.

Le rôle du secteur privé est lui aussi critique pour la croissance favorable aux pauvres. Les petites et moyennes entreprises en particulier jouent un rôle essentiel en tant qu'employeurs, fournisseurs d'intrants et liens vers les marchés. Les sociétés privées peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté en émancipant les individus, en élargissant les choix et en proposant un large éventail de biens et de services. Au Bangladesh, GrameenPhone, le plus grand opérateur de téléphonie mobile du pays, gère un programme rural qui profite à plus de 50 millions de personnes permettant aux micro-entreprises de fonctionner plus efficacement en améliorant l'accès aux informations commerciales. Ailleurs, l'absence de micro-entreprises peut limiter la concurrence, faire exploser les coûts des intrants et faire baisser le prix des biens vendus par les communautés des régions pauvres ou reculées. Les coûts élevés de la régulation par le gouvernement et l'accès limité aux crédits comptent parmi les obstacles majeurs qui réduisent la capacité des petites entreprises privées à agir comme une force plus dynamique sur la réduction de la pauvreté. En moyenne, le coût de lancement d'une société en Afrique sub-saharienne correspond à 224 % du revenu national moyen, pour 45 % en Asie méridionale et 7 % dans les pays à revenu élevé.

Accélérer la réduction de la pauvreté à l'échelon mondial

Jusqu'ici, nous n'avons envisagé que les bienfaits potentiels de la croissance favorable aux pauvres dans l'accélération de la réduction de la pauvreté au niveau national. Nous procédons au même exercice sur la base du modèle de distribution mondiale des revenus exposé au chapitre 1. Le modèle donne une approximation de la distribution mondiale des revenus, ajustée à la parité de pouvoir d'achat afin de tenir compte des différences de prix entre les pays. Nous utilisons le modèle pour simuler ce qui arriverait aux tendances de la pauvreté mondiale de notre projection pour 2015 si les individus vivant en dessous du seuil de pauvreté absorbaient une part de croissance future double de leur part actuelle, en étendant effectivement le modèle national de croissance favorable aux pauvres au niveau mondial. Comme dans les exercices nationaux, nous partons du principe que la tendance se poursuivra

pour les pays à croissance positive. Pour les pays à croissance négative, nous utilisons un projet de croissance positive basée sur les moyennes régionales pour la période 2000-06.

Les résultats de la simulation sont frappants (figure 2.13). La redistribution en faveur des pauvres a un effet marginal sur la distribution mondiale des revenus, mais elle a un effet marqué sur la pauvreté. Dans le scénario de croissance favorable aux pauvres en 2015 :

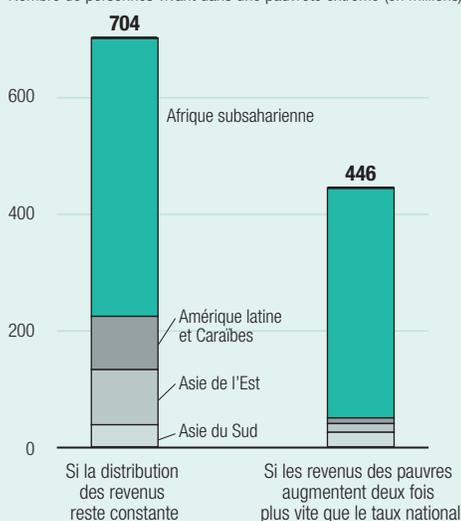
- le nombre d'individus vivant dans la pauvreté extrême retombe de 704 millions à 446 millions, soit une baisse d'un tiers ;
- l'incidence de la pauvreté à l'échelon mondial est ramenée de 10 % à 6 % ;
- la piste de la croissance favorable aux pauvres réduit fortement la pauvreté dans toutes les régions même si elle augmente la part de pauvreté occupée par l'Afrique sub-saharienne, un résultat prouvant l'importance de stimuler la croissance économique et d'améliorer la distribution.

La pauvreté relative des pays riches

Ces exercices de simulation traitent de la pauvreté absolue. Les effets de la croissance sur la distribution dépendent de la définition utilisée de la pauvreté. Les effets de la distribution seront plus prononcés avec une définition relative de la pauvreté pour la raison

Figure 2.13 Extrême pauvreté : deux scénarios pour 2015

Nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême (en millions)



Nota : Extrême pauvreté fait référence au seuil de pauvreté de 700 \$ par an (dépenses de consommation personnelle). Pour plus de détails, voir la Note technique 2.
Source : Dikhanov 2005.

Dans la plupart des pays développés, la pauvreté est mesurée en termes relatifs plutôt qu'en termes absolus. Cela signifie que l'étalon permettant de mesurer la pauvreté—et la réduction de la pauvreté—est généralement défini en relation avec le revenu moyen ou médian. Il s'ensuit que quand les gouvernements fixent des objectifs de réduction de la pauvreté, ils visent des changements dans la distribution qui impliquent un rétrécissement du fossé entre la catégorie inférieure de la distribution du revenu et l'étalon.

L'expérience du Royaume-Uni met en exergue quelques-uns des problèmes liés à la réduction de la pauvreté relative. A la fin des années 1990, le gouvernement du Royaume-Uni a fixé des objectifs ambitieux pour réduire l'incidence de la pauvreté infantile, et a donc mis la question de la distribution au centre de sa politique. Dans ce contexte, la pauvreté infantile est définie comme le fait de vivre dans une famille dont le revenu est inférieur à 60 % de la moyenne après le paiement du loyer. La politique fiscale et les transferts ciblés vers les populations pauvres ont été les pierres angulaires des mesures visant à atteindre cette cible. Les développements du marché du travail, y compris une hausse des revenus au niveau supérieur de la distribution, ont toutefois tiré dans la direction opposée.

A la fin des années 1990, le Royaume-Uni affichait un des taux de pauvreté infantile le plus élevé d'Europe. En 1998, environ un enfant sur trois—soit quelque 4,6 millions au total—vivait sous le seuil de pauvreté. Ces niveaux de pauvreté élevés, le double de ceux observés à la fin des années 1970, étaient l'héritage des années 1980, une décennie caractérisée par un modèle de croissance ouvertement favorable aux riches et qui laisse les plus pauvres de côté. À la fin des années 1970, les 10 % plus riches de la population représentaient 21 % du revenu disponible total. Vingt ans plus tard, leur part s'élevait à 28 %, soit presque autant que pour les 50 % les plus pauvres. Le revenu annuel moyen des 20% plus riches a augmenté environ dix fois plus vite que celui des 20% plus pauvres (de 3,8 % contre 0,4 %). Le coefficient Gini du Royaume-Uni est passé de 25 à 35 à la moitié des années 1990, ce qui est une des plus fortes hausses de l'inégalité dans le monde.

Deux grandes forces ont entraîné la hausse de l'inégalité : les changements dans la distribution du revenu et l'impact des politiques gouvernementales qui réduisaient les taxes imposées aux riches et diminuaient les bénéfices accordés aux pauvres.

Si la hausse de l'inégalité s'est stabilisée à des niveaux élevés au début des années 1990, la pauvreté infantile est restée exceptionnellement forte par rapport aux standards historiques. Plus d'un enfant sur quatre vivait toujours sous le seuil de pauvreté au moment de l'explosion économique de la fin des années 1990, ce qui reflétait une nouvelle hausse du coefficient Gini.

En 1999, des objectifs ambitieux ont été annoncés dans le sens de l'éradication de la pauvreté infantile en une génération. La première étape consiste à la réduire d'un quart entre 1998 et 2004-05 et de moitié d'ici 2010.

La redistribution fiscale a joué un rôle essentiel dans les stratégies permettant d'atteindre cet objectif. L'aide financière apportée aux familles avec enfants a été grandement augmentée. La majorité des dépenses supplémentaires était dirigée vers le revenu du travail et les crédits d'impôt qui ont stimulé l'augmentation des revenus des familles à faibles revenus avec enfants. Les allocations de chômage ont également été augmentées pour les familles avec enfants.

Les gains enregistrés par les familles les plus pauvres ont été considérables. L'Institute for Fiscal Studies (IFS) estime que le revenu du cinquième le plus pauvre de la population a augmenté de plus de 20 % à la suite des réformes instaurées entre 1997 et 2004. Si le gouvernement a minimisé l'effet redistributif, cet effet n'en a pas moins été prononcé. Le marché du travail a lui aussi eu un impact certain sur les progrès relevés. Le taux de chômage au Royaume-Uni est retombé à un niveau historiquement faible depuis la fin des années 1990 et l'augmentation des salaires pour la catégorie inférieure a contribué à une baisse substantielle de la pauvreté infantile relative. En 2003-04, on comptait 600 000 enfants de moins vivant dans la pauvreté qu'en 1998.

Aussi impressionnante qu'ait été la baisse, les perspectives d'atteinte des objectifs restent incertaines. Quelque 400 000 enfants de plus devront être amenés au-dessus du seuil de pauvreté l'année prochaine pour atteindre l'objectif de 2004-05. L'objectif suivant – celui de réduire la pauvreté infantile de moitié d'ici 2010—sera encore plus dur à atteindre. Pourquoi a-t-il été si difficile d'atteindre la cible même avec une redistribution fiscale extensive ?

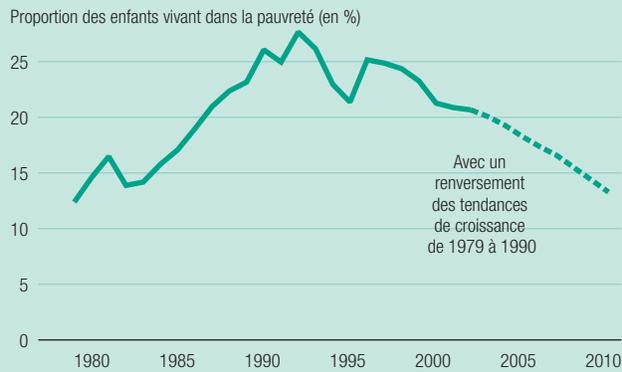
La réponse est que la politique fiscale a ses limites. Si les transferts fiscaux ont réduit l'inégalité depuis 1997, l'évolution du marché du travail et les autres changements semblent prendre la direction opposée. Les niveaux de revenus passent au-dessous du taux moyen pour les 15 % les plus pauvres. En attendant, le niveau général d'inégalité est resté effectivement inchangé depuis 1997.

Au-delà du marché du travail, l'analyse dressée par l'Institut d'Études Fiscales montre qu'une bonne partie de l'augmentation du taux de pauvreté infantile au Royaume-Uni est due à la position relative changeante des familles dans la distribution du revenu. Par exemple, le nombre de familles monoparentales et de familles dont les deux parents sont sans emploi a fortement augmenté. Les deux facteurs sont étroitement associés à la pauvreté. Cela laisse à penser que la réalisation de l'objectif de 2010 imposera une redistribution approfondie, un changement dans les modèles de travail et d'emploi des parents et des changements plus fondamentaux dans la distribution du revenu.

L'importance de cette modification de la répartition des recettes peut être démontrée par une référence à une variante du modèle de croissance favorable aux pauvres utilisée ailleurs dans ce chapitre. Comme il est indiqué plus haut, les années 1980 au cours desquelles, où le revenu de la catégorie supérieure a augmenté bien plus vite que celui de la catégorie inférieure, ont été favorables aux riches. Dans un exercice mené pour le rapport sur le développement humain, l'Institute for Fiscal Studies a simulé ce qui arriverait à la pauvreté infantile sur les 10 prochaines années si le modèle de distribution des années 1980 était inversé. De fait, par exemple, l'augmentation des revenus des 10% plus pauvres a été estimée à 3,7% par an, soit le taux moyen de croissance des 10% plus riches observée entre 1979 et 1990, tandis que l'augmentation des revenus des 10% plus riches a été estimée à 0,4%, soit le taux moyen de croissance des 10% plus pauvres observée entre 1979 et 1990.

Le glissement distributif aurait réduit l'incidence de la pauvreté infantile de 23 % à 17 % d'ici 2010 (voir figure). Même si ce pourcentage est toujours supérieur à l'objectif fixé pour 2010, la simulation ne tient pas compte du potentiel de la politique fiscale de combler le fossé. Autrement dit, si les dix prochaines années faisaient pour les pauvres ce que les années 1980 ont fait

Pauvreté des enfants au Royaume-Uni



Source : Goodman 2005.

Source : Goodman 2005; Hills 2004.

évidente que l'indicateur de pauvreté devient alors une fonction de distribution. Enfin, la décision sur la mesure appropriée est un jugement de valeur.

La plupart des pays riches définissent la pauvreté en termes relatifs. La pauvreté infantile est un indicateur particulièrement sensible pour la pauvreté au niveau du revenu dans les pays riches. Elle donne un aperçu de l'ampleur de la privation et sert d'indicateur pour les désavantages hérités et la transmission de la pauvreté au fil des générations. Pour 17 des 24 pays de l'OCDE des années 1990, une enquête du Fonds des Nations Unies pour l'enfance montre une hausse de la pauvreté infantile, définie comme le fait de vivre dans une famille dont le revenu est inférieur à 50 % de la moyenne nationale.²⁹ Cela signifie qu'entre 40 et 50 millions d'enfants grandissent dans la pauvreté dans les pays les plus riches du monde. Deux membres de l'OCDE, le Mexique et les États-Unis, se distinguent négativement par des taux de pauvreté infantile de plus de 20 %. Le Royaume-Uni a dernièrement enregistré quelques succès dans l'inversion d'une hausse rapide de la pauvreté infantile. La redistribution par le biais des transferts fiscaux a joué un rôle central, suggérant que les dépenses favorables aux pauvres peuvent être un moteur puissant pour la réduction de la pauvreté infantile. Cela prouve également que les autres forces modelant la distribution du revenu, notamment les inégalités sur le marché du travail, constituent des obstacles difficiles à surmonter (encadré 2.4).

Réaliser une croissance favorable aux pauvres

Il émerge des exercices de simulation présentés dans la section précédente le constat suivant : les politiques et les modèles de croissance améliorant la distribution peuvent être des armes dans la lutte contre la pauvreté. Bien entendu, les politiques visant à améliorer la distribution ne sont pas toutes bonnes pour la croissance, et de faibles niveaux d'inégalité ne peuvent remplacer la croissance accélérée. Les décideurs politiques ne sont toutefois pas toujours obligés de faire des choix, et de nombreuses stratégies de réduction des inégalités auront des effets positifs sur la croissance. Cela laisse à penser qu'une augmentation de la participation des populations pauvres à la croissance doit être un élément central des stratégies de poursuite des OMD et des autres objectifs de développement humain (encadré 2.3).

Il n'y a pas une voie unique pour réaliser cet objectif. Réduire les écarts existants entre les possibilités d'accès à l'éducation est un point de départ capital. Dans presque tous les pays, les inégalités dans le domaine de l'éducation comptent parmi les principaux facteurs d'inégalité de revenus, de soins médicaux et de possibilités, incluant les possibilités de participation aux événements de société et d'influer sur les processus politiques. Le secteur de l'éducation possède le potentiel suffisant pour équilibrer les possibilités ainsi que influencer la croissance et l'efficacité économique.

pour les riches, elles amèneraient le Royaume-Uni tout près des objectifs en matière de pauvreté infantile.

Les développements enregistrés au Royaume-Uni soulèvent des questions en matière de pauvreté différentes en caractère, de celles associées aux OMD, même si elles présentent quelques similarités. Marque peut-être la plus évidente, la fixation des objectifs a mis un gros problème de développement humain au centre du débat politique. L'objectif lui-même envoie un message important sur les priorités du gouvernement. Les politiques fiscales ont été aménagées selon cette priorité. Parallèlement, les forces sociales et économiques formant les modèles de distribution du revenu pendant une période de croissance élevée et de chômage réduit ralentissent les progrès dans le sens de l'objectif. Ironiquement, le succès économique, combiné aux limites de la redistribution fiscale, peut élever le revenu absolu des pauvres sans accélérer le progrès vers la réduction de la pauvreté infantile.

Mais ce potentiel ne peut être débloqué que par le biais de politiques publiques susceptibles de lever les barrières sociales, économiques et politiques auxquelles sont confrontés les groupes défavorisés. De manière similaire, les profondes inégalités observées dans le secteur de la santé et l'augmentation des vulnérabilités liées à l'accès aux soins médicaux inéquitable, sont le fait des différences de possibilité considérables. Les cas répétés de mauvais états de santé sont une entrave à la productivité, réduisent la capacité des enfants à suivre un cursus scolaire et emprisonnent les foyers dans la pauvreté. Comme dans le secteur de l'éducation, surmonter ces inégalités exige des investissements publics afin d'augmenter la fourniture d'une éducation de qualité, ainsi que des mesures de diminution des obstacles à la demande.

Les inégalités de revenus reflètent la répartition des actifs et des possibilités, ainsi que le fon-

ctionnement des marchés. Mais elles sont sous l'influence des impôts et des dépenses imposés par le gouvernement. Dans de nombreux pays, les transferts fiscaux réduisent déjà ces inégalités extrêmes. Au Chili par exemple, ils servent à ramener la différence du taux de revenu des 20 % les plus riches et des 20 % les plus pauvres de 20:1 à 10:1. Du point de vue du développement humain, les transferts fiscaux offrant les plus grands bénéfices sont les investissements créant des capacités et apportant une protection pendant les périodes de vulnérabilité aiguë (encadré 2.5).

Une condition évidente pour que les transferts fiscaux soulagent la pauvreté réside dans la disposition—et la capacité—de l'État à mobiliser des fonds. Dans la majeure partie de l'Amérique latine, l'aversion de la taxation limite cette condition. Le Mexique ne tire que 13 % du PIB en impôt—une performance inférieure à celle du Sénégal, la capacité de l'Inde à

Encadré 2.5 Les investissements publics dans la transformation sociale

À la fin du XVIII^e siècle, les grands penseurs des Lumières plaident pour des programmes sociaux ambitieux visant à réduire l'inégalité ainsi que la vulnérabilité et la dépendance des populations pauvres—avec un rôle central réservé à la politique publique pour financer les investissements nécessaires à la transformation sociale. Leurs idées restent particulièrement d'actualité.

En France, Antoine-Nicolas de Condorcet établit un plan audacieux pour éradiquer toute inégalité « impliquant la pauvreté, l'humiliation ou la dépendance ». Ce plan faisait de l'enseignement financé par les deniers publics, de la protection contre la maladie et d'un système de retraite, la clé du progrès social. Thomas Paine se chargea de l'application pratique de cette approche en Angleterre dans son ouvrage *Rights of Man*, qui revendiquait un système d'assurance universelle financée par l'impôt. À la base de ces approches se trouvait l'idée que la politique publique doit assurer une sortie durable de la pauvreté en fournissant aux citoyens les biens, la sécurité et les possibilités requis pour briser le cycle de la pauvreté.

Des transferts fiscaux bien aménagés font plus que soulager temporairement. Ils impliquent un mécanisme redistributif par lequel les investissements dans la réduction de la pauvreté peuvent apporter des bienfaits au niveau du développement humain et des retours économiques bien plus importants que l'investissement initial. Parmi les stratégies, on trouve :

- *les transferts de revenu vers les groupes vulnérables.* Ces transferts permettent aux décideurs politiques d'augmenter le revenu des groupes vulnérables. Prenons pour exemple le système sud-africain de pensions de retraite.¹ Destiné à l'origine à la population blanche, il a été étendu aux retraités noirs et aux familles vulnérables avec enfants. En 2001, les paiements correspondaient à plus de 80 % du budget de la prévoyance sociale. Les transferts ont servi à diminuer l'inégalité dans le revenu (le coefficient Gini de l'Afrique du Sud a été ramené de 67 en 1991 à 59 en 2000). Les paiements ont permis aux ménages d'accéder au crédit et d'investir dans des activités productives (location d'équipements, achat de meilleurs biens agricoles),

réfutant l'idée que les transferts sociaux empêchent l'initiative privée. Ces transferts ont également entraîné des gains tangibles en matière de santé. Parmi les enfants noirs âgés de moins de 5 ans, ils ont entraîné un accroissement de la taille estimé à 8 centimètres, soit l'équivalent de six mois de croissance.

- *les transferts basés sur l'emploi.* Les transferts liés à l'emploi peuvent apporter aux ménages vulnérables une sécurité pendant les périodes de stress extrême—par exemple après une sécheresse. Le programme de garantie de l'emploi du Maharashtra est un des exemples les plus connus. Depuis le milieu des années 1970, il offre aux ouvriers agricoles et aux petits fermiers jusqu'à 100 jours de travail rémunéré dans des programmes ruraux. Les femmes représentent juste un peu moins de la moitié des bénéficiaires. Étendre ce programme à l'ensemble de l'Inde coûterait entre 0,5 % et 1 % du revenu national en transferts au profit de 40 millions d'ouvriers agricoles et petits exploitants. S'ils sont bien ciblés, ils pourraient amener la majorité des bénéficiaires au-delà du seuil de pauvreté.
- *les transferts basés sur l'incitation.* Les gouvernements peuvent utiliser les transferts fiscaux pour promouvoir d'autres objectifs de développement humain. Au Mexique, le programme « Oportunidades » vise des transferts de revenu vers les ménages des municipalités vulnérables, l'éligibilité étant conditionnée par le fait que les enfants vont à l'école ou que la famille se rend à la clinique pour se faire soigner. Le programme couvre plus de cinq millions de familles, et les preuves d'une amélioration dans la fréquentation scolaire, la nutrition et le revenu sont éclatantes : des évaluations récentes indiquent que 60 % des transferts atteignent des ménages appartenant aux 20 % les plus pauvres de la population. Le programme coûte actuellement 0,2 % du PIB. Le faible revenu n'est pas un obstacle à un transfert basé sur l'incitation. Plusieurs pays très pauvres ont recouru à de tels systèmes, par exemple pour renforcer la scolarisation des filles (voir encadré 1.7 sur le Bangladesh).

Source : Jones 2004 ; Lund 2002, 2004 ; ODI 2004 ; Case et Deaton 1998 ; Indiatgether.org 2004 ; Coady, Grosh et Hoddnot 2004 ; Coady et Parker 2005 ; Mexico, Ministère du développement social 2005.

redistribuer les bénéfices d'une croissance plus élevée par l'intermédiaire du système fiscal est également entravée par un taux d'imposition d'à peine 10 %. Après deux décennies de croissance, ce taux n'a pas augmenté.

Le transfert fiscal est un mécanisme permettant d'amener le revenu des pauvres au-delà du niveau dicté par les modèles de croissance et de distribution. Plus largement, la croissance favorable aux pauvres requiert que les investissements publics s'orientent vers les marchés sur lesquels opèrent les individus pauvres. Dans nombre de pays, le défi consiste à faire passer l'intérêt politique vers les petits producteurs et vers les zones les plus marginales qui représentent l'essentiel de la pauvreté. Le problème est que la production d'aliments de base et cultures de rente dans les régions pauvres est restreinte par l'accès limité aux marchés, par les coûts de transport élevés et par les difficultés d'accès au crédit. Face à ce problème, les individus pauvres—et en particulier les femmes—manquent des biens, des droits légaux et du pouvoir politique nécessaire pour augmenter leur productivité et leur revenu.

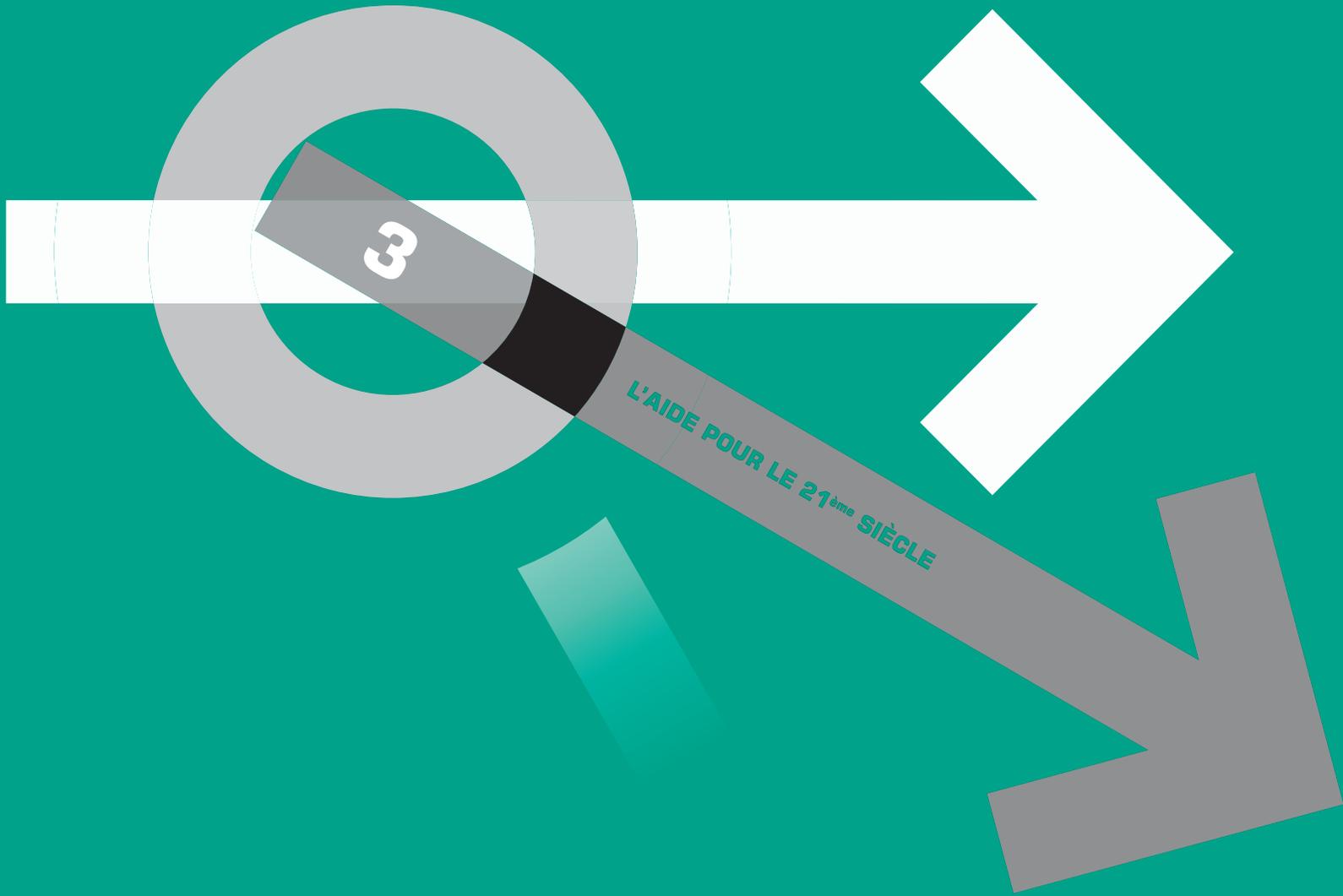
Le contrôle des biens est crucial. On entend parfois dire qu'il faut faire un choix dans l'agriculture entre une plus grande équité par une réforme agraire et une croissance accrue. Ici aussi, les choix sont plus apparents que réels. Les réformes redistributives dans l'agriculture ont eu des résultats dans la réduction de la pauvreté, débouchant sur des avancées majeures dans des pays comme la Chine, la République de Corée et le Viêt-nam. Au Bengale occidental, la production agricole et le revenu ont augmenté à la suite d'une réforme de la métairie et de la reconnaissance des droits fonciers des individus pauvres. Le contraste avec le Pakistan est saisissant. Le rapport national sur le développement humain au Pakistan a montré que les métayers les plus pauvres versaient 28 % de la valeur de leur production aux propriétaires terrains, tandis que d'autres ne paient que 8 %.³⁰ Les transferts en espèces et en nature des métayers pauvres vers les propriétaires terrains sont une cause majeure de la pauvreté. Une grande partie des paiements font l'objet de litiges, mais les pauvres ne recourent pas au système judiciaire pour faire entendre leurs revendications. La principale raison est que le coût moyen d'un litige est de 20 % supérieur au revenu annuel moyen des ménages des métayers les plus pauvres.

* * *

Le message central de ce chapitre est que la distribution doit être au cœur des stratégies pour le développement humain. Au niveau national, cela implique que les plans visant à atteindre les OMD, y compris les documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté qui établissent un cadre pour la coopération entre les pays en voie de développement et les donateurs, doivent inclure des mesures de redressement des inégalités extrêmes. L'agenda des OMD doit aller au-delà des moyennes nationales pour affronter les inégalités structurelles liées à la richesse, au sexe, à la situation géographique et aux biens, qui empêchent le progrès dans le développement humain. Indépendamment de leur mission de regroupement des OMD, les gouvernements ont le devoir de s'engager rapidement à réduire les inégalités et les décalages de ressources.

Au niveau mondial, la communauté internationale doit agir sur le plan des engagements pris dans la Déclaration du Millénaire afin de surmonter les inégalités extrêmes. L'action internationale ne peut compenser la mauvaise gouvernance et les politiques nationales mal inspirées, mais elle peut créer un environnement favorable dans lequel les gouvernements engagés dans le développement humain peuvent rencontrer le succès. Le reste de ce rapport est axé sur trois piliers de la coopération internationale qui doivent être revus pour le développement humain: l'aide internationale, le commerce et la prévention des conflits violents.

L'agenda des OMD doit aller au-delà des moyennes nationales pour affronter les inégalités structurelles



« La faim est véritablement la pire de toutes les armes de destruction massive. Elle fait des millions de victimes chaque année. Lutter contre la faim et la pauvreté et promouvoir le développement sont les seuls moyens durables d'atteindre la paix dans le monde... Il n'y aura pas de paix sans le développement, de même qu'il n'y aura ni paix ni développement sans justice sociale. »

Président Luiz Inacio Lula da Silva ¹

« Ce fossé grandissant entre la richesse et la pauvreté, entre la chance et la misère représente à la fois un défi à notre compassion et une source d'instabilité »

Le président des États-Unis, George W. Bush²

L'aide internationale des armes les plus puissantes dans la lutte contre la pauvreté. Elle est pourtant sous-utilisée et mal ciblée. Il y a trop peu d'aide et une grande partie de celle qui est fournie est modérément liée au développement humain. Restaurer le système de l'aide internationale est l'une des priorités les plus urgentes à laquelle les gouvernements sont confrontés à l'aube du compte à rebours menant à 2015.

Ce chapitre définit un calendrier pour réformer l'aide internationale, calendrier important aussi bien pour les pays riches que les pays pauvres. Nombreux sont ceux qui associent l'aide à une forme de charité—un acte de générosité à sens unique des pays riches vers les pays pauvres. Cette approche est erronée. L'aide doit être considérée comme une main levée et non comme une main tendue et également, comme un investissement permettant le partage de la sécurité et de la prospérité. En permettant aux populations et aux pays pauvres de surmonter les obstacles financiers qui les maintiennent dans cette situation, notamment aux niveaux sanitaire, éducatif et économique, l'aide peut répandre les bienfaits de l'intégration au niveau mondial, tout en renforçant le partage de la prospérité. Elle peut également réduire la pauvreté de masse et l'inégalité qui menacent de plus en plus la sécurité collective de la communauté internationale.

L'aide n'a pas toujours joué un rôle positif envers l'appui au développement humain en raison, d'une part, de défaillances de la part des bénéficiaires de cette aide, et d'autre part, du fait que les pays donateurs ont permis aux considérations stratégiques de l'emporter sur les questions liées au développement. Mais quels que soient les échecs du passé, il existe désormais de nouvelles opportunités pour réorganiser l'aide au développement. C'est la première fois dans l'histoire qu'il y a un consensus international : l'objectif primordial de l'aide doit être le développement humain. Ce consensus a été renforcé en mars 2002, lors de la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey,

Mexique, où les dirigeants du monde se sont réunis et engagés pour que l'aide devienne un des piliers d'un nouveau « partenariat mondial » visant à réduire la pauvreté.

Trois ans plus tard, le bilan est au mieux mitigé. Il serait erroné de sous-estimer ce qui a été réalisé depuis. À la signature de la Déclaration du Millénaire en 2000, les budgets consacrés à l'aide internationale représentaient une partie du revenu national dont le niveau n'avait jamais été aussi faible. L'aide à l'Afrique subsaharienne, la région la plus pauvre du monde, était plus faible à la fin des années 1990 qu'au début de la décennie. Ajoutées aux problèmes portant sur la quantité de l'aide, les questions cruciales sur la qualité de l'aide n'ont pas été abordées, compromettant ainsi l'efficacité de cette aide tout en imposant des transactions aux coûts énormes à la charge des gouvernements bénéficiaires. Aujourd'hui, les budgets de l'aide sont à la hausse en dépit des graves questions concernant la fiscalité et la dette publique auxquelles sont confrontés certains pays donateurs. Un dialogue intense est en cours afin d'améliorer la qualité de l'aide internationale.

L'augmentation de l'aide est particulièrement frappante : l'aide officielle au développement a augmenté de 12 milliards de dollars entre 2002 et 2004. Les États-Unis, les plus grands bailleurs de fonds du monde, ont annoncé les augmentations les plus fortes de leurs programmes nationaux d'aide depuis les années 1960, représentant 8 milliards de dollars d'augmentation de l'aide au développement. Il est vrai que cette hausse a été calculée sur une base faible

Si les pays riches doivent
augmenter les apports
d'aide, ils doivent également
réduire les coûts de
transaction qui limitent
l'efficacité de l'aide

en termes d'aide comme part du revenu national. Elle comprend des transferts d'aide importants à l'Afghanistan et à l'Irak. En même temps, les pays de l'UE ont également fixé des objectifs afin d'augmenter leur niveau d'aide au développement.

Le débat sur la qualité de l'aide, en termes d'objectifs fixés, a également abouti à des résultats impressionnants. En mars 2005, les donateurs ont convenu d'un cadre légal à grande échelle pour accroître l'efficacité de l'aide en insistant sur l'harmonisation, la coordination et l'appropriation par les pays. La « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement » comprend quelques 50 engagements pour améliorer la qualité de l'aide, les progrès accomplis devant être évalués par 12 indicateurs.

Ces avancées sont encourageantes. Au moment de la Déclaration du Millénaire, « le verre contenant l'aide » était au trois-quarts vide. Désormais, il est à moitié plein et même plus. Le sommet du Groupe des Huit (G8) en 2005 a donné un nouvel élan à l'aide au développement traduit sous forme de mesures l'annulation de la dette et de nouveaux engagements sur l'aide. Le contrôle pour la réalisation de ces engagements constitue une priorité. Cependant, même avec une aide dont le « verre est aux trois-quarts » plein, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne sont pas à portée de main, surtout si les ressources n'affluent pas pendant plusieurs années. En ratifiant la Déclaration du Millénaire, dont sont issus les OMD, les gouvernements donateurs n'ont pas réussi à aligner leurs programmes d'aide au développement aux exigences nécessaires pour réaliser les objectifs fixés. L'indicateur le plus flagrant du non-alignement porte sur l'immense déficit budgétaire qui ne cesse de croître. Sans une augmentation de l'aide, le déficit entre l'aide nécessaire pour atteindre les Objectifs et l'aide réellement fournie s'élèvera à plus de 30 milliards de dollars d'ici 2010. L'échec à combler ce trou budgétaire compromettra les progrès pour atteindre les OMD. Certains donateurs n'ont pas encore mis en œuvre les programmes de dépenses nécessaires, remettant ainsi en cause leurs engagements vis-à-vis des OMD.

Le bilan sur la qualité de l'aide est également mitigé. Les pays pauvres ont besoin d'une aide attribuée de manière prévisible, sans trop de contraintes, et qui minimise le coût des transactions et optimise les ressources. Ce qu'ils reçoivent est bien trop souvent une aide imprévisible, assortie d'une série de condi-

tions, non coordonnée, et liée à des acquisitions de biens dans les pays donateurs. Les coûts de l'aide liée sont estimés à 2,6 milliards de dollars par an pour les pays à faible revenu. Cela représente une « taxe » d'aide liée d'environ 8 %. Cette taxe coûte à l'Afrique seule 1,6 milliards de dollars par an, soit une masse énorme de ressources détournées des investissements nécessaires à la réduction de la pauvreté.

Les problèmes associés à l'aide ne peuvent pas tous être mis sur le dos des pays donateurs. De nombreux pays en développement ont inscrit la réduction de la pauvreté et les OMD au cœur de leurs politiques nationales. Toutefois, l'échec à transformer les engagements des OMD en actions efficaces compromet l'efficacité de l'aide. La faible gouvernance, la corruption et l'échec à mettre en place des politiques qui soutiennent la croissance économique ont réduit les bénéfices du développement humain à des investissements en aide. Bien que ce rapport traite principalement des donateurs, il montre qu'une aide efficace ne peut être réalisée que sur la base d'un partenariat impliquant le partage des responsabilités et des obligations.

Deux messages simples ressortent de l'analyse réalisée dans ce chapitre : un message qui porte sur le financement de l'aide et un autre ayant trait aux structures de l'aide. En premier lieu, sans une augmentation soutenue de l'aide, les OMD ne seront pas atteints. L'époque d'un changement graduel est révolue. Si les pays donateurs s'engagent sérieusement à s'attaquer au problème de la pauvreté mondiale, à réduire les inégalités et à assurer un avenir plus sûr et plus prospère à leurs propres citoyens, ils doivent viser à fournir, avec détermination, 0,5 % de leur revenu national en aide jusqu'en 2010, puis 0,7 % jusqu'en 2015. L'augmentation de l'aide ne garantit pas le développement—et les inquiétudes quant à la capacité des pays pauvres à absorber et à déployer cette aide de manière efficace doivent être prises très au sérieux. Pourtant, l'augmentation de l'aide est une condition nécessaire pour accélérer les progrès vers les OMD—et il est possible de prouver que de nombreux pays peuvent absorber bien plus d'aide qu'ils n'en reçoivent à l'heure actuelle.

Le deuxième message est qu'un niveau plus élevé d'aide attribué par le biais des structures existantes donnera des résultats exemplaires. Si les pays riches doivent augmenter les apports d'aide, ils doivent également réduire les coûts de transaction qui limi-

tent l'efficacité de Si les pays riches doivent. Cela ne signifie pas compromettre la responsabilité fiduciaire envers leurs contribuables, mais plutôt mettre fin à l'aide liée, réduire la volatilité et l'imprévisibilité des flux d'aide, et reconsidérer l'étendue de la conditionnalité de cette aide. Une aide accrue n'aboutira aux résultats escomptés que si elle est fournie par le biais de structures de gestion rationalisées plus responsables envers les gouvernements des pays en développement et de leurs citoyens.

Les arguments en faveur de l'augmentation et de l'amélioration de l'aide sont renforcés par des bénéfices potentiels considérables—et croissants. Dans le passé, plusieurs facteurs ont limité l'impact de l'aide sur le développement humain—les politiques menées pendant la Guerre froide, l'utilisation de l'aide pour promouvoir des objectifs commerciaux dans les pays donateurs, l'absence de stratégies nationales efficaces pour enrayer la pauvreté, la corruption et la mauvaise gestion y ont tous contribué. Il serait naïf d'affirmer que tous ces problèmes ont disparu même si l'environnement politique et les bénéfices de l'aide en termes de développement humain se sont considérablement améliorés. Une augmentation significative de l'aide, en cette période propice, pourrait transformer les perspectives permettant d'atteindre les OMD.

L'équilibre entre les responsabilités et les obligations des bailleurs de fonds et des bénéficiaires de l'aide est également une préoccupation à ne pas négliger. Les pays en développement souhaitant une aide doivent se fixer des objectifs liés aux OMD, subir le contrôle de leur budget par le Fonds monétaire international (FMI) et se plier à de nombreuses conditions. Pourtant les bailleurs de fonds, l'autre partie du « nouveau partenariat », peuvent en toute impunité faillir à leurs objectifs en matière d'augmentation de la quantité d'aide (y compris ceux qu'ils avaient promis), et ignorer les principes vagues qu'ils s'étaient fixés pour améliorer la qualité de l'aide.

De nouvelles approches sont abordables et réalisables. Les donateurs et les bénéficiaires doivent commencer par convenir d'une évaluation sur les besoins financiers qui identifie les obligations relatives à l'aide permettant d'atteindre les OMD. En revanche, les donateurs doivent produire un financement prévisible, pluriannuel pour remplir ces obligations, et les pays en

développement doivent mettre en œuvre des réformes qui optimiseront la rentabilité de l'aide. Pouvoir surmonter les contraintes en termes de compétences dans les pays bénéficiaires est un élément vital.

D'un côté, l'aide est un simple transfert de fonds des pays riches vers les pays pauvres. D'un autre côté, elle représente un facteur/un phénomène bien plus fondamental. Les politiques d'aide des pays riches reflètent leur pensée sur la mondialisation, sur leurs propres sécurité et prospérité, et sur leurs responsabilités et obligations envers les populations les plus vulnérables de la planète. Au final, les politiques d'aide sont un baromètre permettant de mesurer la tolérance du monde riche vis-à-vis de la pauvreté de masse en période de pleine abondance.

Mahatma Gandhi, à qui l'on avait demandé comment les décideurs politiques devaient juger le mérite de toute action, avait répondu : « Pensez au visage de la personne la plus pauvre que vous n'avez jamais vu, et demandez-vous si l'action que vous allez prendre va lui être utile . »³ À 10 ans de la date limite fixée pour atteindre les OMD, cette réponse devrait résonner dans le contexte des débats actuels relatifs à l'aide. Les déclarations d'engagement aux OMD ne seront pas de grande utilité aux populations les plus pauvres du monde si elles ne sont pas soutenues par des engagements financiers réels et d'améliorations toutes aussi réelles de la qualité de cette aide. Après avoir précisé les fins lors de la Déclaration du Millénaire, les pays riches doivent désormais jouer leur rôle en fournissant les moyens.

Dans ce chapitre, la première section décrit brièvement les arguments en faveur de l'aide dans un monde de plus en plus corrélé. Elle met en évidence le rôle essentiel que l'aide peut jouer en tant qu'investissement dans le développement humain. Puis sera présenté le bilan de la qualité de l'aide avec un passage en revue des tendances depuis la conférence de Monterrey. La troisième section se penche sur la qualité de l'aide, telle que calculée par les indicateurs de prévisibilité, les coûts de transaction et l'aide liée. Enfin, ce chapitre se termine par l'examen des questions importantes de gouvernance soulevées par la réforme de l'aide internationale.

Après avoir précisé les fins lors de la Déclaration du Millénaire, les pays riches doivent désormais jouer leur rôle en fournissant les moyens

Réformer les arguments en faveur de l'aide internationale

L'architecture actuelle de l'aide, tout comme l'architecture de la sécurité mondiale discutée dans le chapitre 5, a été mise en place il y a plus d'un demi-siècle. De même que l'architecture de la sécurité, elle a souffert des distorsions de la Guerre froide. Cinquante ans plus tard, il est temps de se poser les questions fondamentales sur le rôle de l'aide à répondre aux défis du vingt-et-unième siècle.

L'aide en tant qu'impératif et intérêt de chacun

Une partie de la réponse se trouve dans un rapport écrit il y a 175 ans. Au cours des années 1830, les centres industriels surpeuplés de l'Angleterre furent anéantis par une vague d'épidémies, entraînant une enquête gouvernementale menée par le célèbre réformateur social, Edwin Chadwick. Son rapport dénonçait le coût humain de la négligence : « La perte annuelle de vies humaines due à la saleté et à la mauvaise ventilation est pire que la perte pas décès ou blessures

dans toute guerre où le pays s'est engagé au cours de temps modernes . »⁴ Au-delà de ces pertes humaines, le rapport a attiré l'attention sur les gains en terme d'efficacité apportés par les mesures de prévention : les coûts engendrés pour traiter la maladie et les pertes associées à une productivité réduite ont limité les fonds nécessaires à la mise en place de structures nationales d'assainissement. À une époque où le gouvernement était hostile aux augmentations d'impôts vis-à-vis des biens publics, il aura fallu attendre 20 ans et une série d'épidémies qui ont menacé les populations riches comme les pauvres pour déclencher l'action. Mais le rapport de Chadwick a établi le principe que l'investissement social dans un bien public était impératif sur un plan moral et répondait à une simple réalité économique.

Désormais, le même raisonnement étaye l'aide internationale. Les maladies infectieuses, les menaces à la sécurité, les armes et les drogues illicites, et les problèmes environnementaux traversent les frontières qui séparent les pays riches des pays pauvres aussi facilement que les maladies traversaient celles des zones aisées et des zones pauvres des plus grands centres industriels de l'Angleterre dans les années 1830. Dans ce contexte, l'aide internationale est un investissement dans les biens publics tels que la réduction des risques sanitaires et sécuritaires.

Le partage de la prospérité et la réduction de la vulnérabilité sont des justifications probantes en faveur de l'aide. Les périodes de crise ont servi de catalyseurs puissants dans le développement des systèmes d'assurance sociale des pays industrialisés. Le Président américain Franklin D. Roosevelt a répondu à la Grande Dépression des années 1930 en mettant en place des programmes nationaux pour l'emploi et des transferts de revenus, le « New Deal », offrant à des millions de personnes vulnérables un emploi et une source de sécurité. Le New Deal a créé les conditions pour la relance économique, restauré la cohésion sociale, et établi un principe qui demeure essentiel au développement humain : la sécurité économique doit renforcer les marchés et la liberté individuelle.⁵ Trente ans plus tard, au milieu des années 1960, le programme « La Grande société » du Président Lyndon B. Johnson déclarait une « guerre inconditionnelle » à la pauvreté, entamant tout un tas de lois

Encadré 3.1 La Grande Société

En 1964, le discours du Président américain Lyndon B. Johnson sur la Grande Société a marqué une ère nouvelle en matière de législation sociale. Il a également dicté des principes qui sont toujours d'actualité lors de discussions sur l'aide.

L'idée de base des réformes de la Grande Société était simple : une action publique était nécessaire pour équiper la population en métiers et en atouts nécessaires pour échapper aux cycles de la pauvreté. À elle seule, la croissance n'était pas suffisante. Les transferts de fonds aux pauvres n'étaient pas uniquement des prestations sociales mais également un investissement dans les compétences et un apport de la sécurité contre le risque. Les programmes nationaux étaient conçus comme une « main levée » et non comme « une main tendue » pour rendre la population plus forte. Comme l'a lui-même dit le Président Johnson : « Il ne suffit pas d'ouvrir les portes de l'opportunité. Chaque citoyen doit pouvoir passer par ces portes. »

Toute une législation suivit—Medicare, Medicaid, l'Economic Opportunity Act, des programmes d'éducation à l'attention des populations à faible revenu, et la formation professionnelle destinée à financer une sortie à la pauvreté et à y empêcher son entrée. Entre 1963 et 1967, les programmes fédéraux de subventions en vertu de cette législation ont doublé, atteignant 15 milliards de dollars. Les résultats étaient visibles au cours de cette période marquée par des inégalités en baisse, une mobilité accrue des populations jusque là exclues

Une bonne aide internationale trouve sa justification de la même manière. Elle peut équiper les pays pauvres et leurs populations d'atouts dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, et de la santé nécessaires à la croissance et à sortir de la pauvreté et de la dépendance. L'aide économique à des pays comme Le Botswana, la République de Corée et la Province chinoise de Taïwan aux premiers stades de leur développement a permis à ces pays de sortir de la dépendance et de transiter par une croissance économique plus élevée et une pauvreté réduite.

Source : Burnham 1989 ; Brown-Collier 1998 ; Johnson 1964 ; La Commission consultative sur les relations intergouvernementales 1984 (tableau 75).

visant à donner à la population la possibilité de sortir de l'extrême pauvreté (encadré 3.1). Dans les deux cas, la protection sociale allait de pair avec les programmes destinés à donner du travail à la population.

De nos jours, les pays riches dépensent près d'un quart de leurs richesses en transferts sociaux.⁶ Ces transferts sont un investissement pour éviter ou réduire les pertes et la dislocation sociale associés à l'extrême pauvreté. La pauvreté mondiale représente également une perte massive du potentiel humain et un obstacle au partage de la prospérité. Dans un monde étroitement lié aux flux du commerce et des investissements, la pauvreté d'un pays diminue les chances de prospérité ailleurs. La communauté internationale manque pourtant d'un mécanisme mondial crédible d'assurance sociale—une insuffisance que l'aide au développement pourrait satisfaire.

L'aide internationale se situe à la croisée des valeurs morales et de l'intérêt de chacun. L'impératif moral qui se cache derrière la notion d'aide est présent dans de nombreux systèmes de pensée basés sur des valeurs morales. La plupart des principales religions appellent leurs fidèles à aider les pauvres. Dans l'Islam, la « zakat », une obligation de donner aux nécessiteux, est l'un des cinq piliers de cette religion. La tradition chrétienne du jubilé appelle les créanciers à annuler les dettes. D'autres systèmes de valeurs insistent également sur la protection des plus faibles et sur la réduction des inégalités entre les communautés. Pour la population mondiale, l'aide représente un mécanisme destiné à exprimer la solidarité humaine et à multiplier les chances. Que la motivation soit basée sur les droits de l'homme, sur des valeurs religieuses ou sur des systèmes éthiques plus larges, le rôle de l'aide dans l'élimination de la pauvreté de masse, de la faim et de la mort évitable d'enfants est un impératif moral.

L'intérêt de chacun sous-entend la justification sécuritaire de l'aide. La pauvreté ne nourrit pas nécessairement le terrorisme. Il en va de même pour les inégalités. Toutefois, les dirigeants politiques des pays riches admettent de plus en plus que l'échec à régler les injustices perçues comme engendrant la pauvreté de masse dans une économie mondiale de plus en plus florissante constitue une menace à la sécurité. Le Président Roosevelt, dans son dernier discours d'inauguration en 1945, résumait ce qu'il considérait comme la leçon capitale de la seconde Guerre mondiale : « Nous avons appris que nous ne pouvions pas vivre seuls, en paix ; que notre bien-être dépendait de

celui d'autres nations éloignées. » Cette remarque a gardé un retentissement saisissant. Les menaces produites par des États fragiles et enclins à la guerre trouvent leurs racines en partie dans la pauvreté, mais également dans la perception du sens de l'injustice d'un monde qui autorise de larges divisions entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Comme l'énonce l'actuelle Stratégie américaine pour la sécurité nationale : « Un monde dans lequel certains vivent dans le confort et l'abondance alors que la moitié de l'humanité vit avec moins de 2 dollars par jour, n'est ni un monde juste ni un monde stable. »⁷

L'aide et le développement humain

Les controverses sur l'efficacité de l'aide remontent à plusieurs décennies. Les critiques objectent que les arguments en faveur de plus d'aide au développement sont minés par les effets limités produits par les énormes montants d'aide déboursés au cours des quatre, ou plus, dernières décennies. Ces affirmations démontrent que la compréhension partielle des faits peut aboutir à des conclusions incorrectes.

Les assertions sur l'inefficacité de l'aide, basées sur le bilan historique, se sont avérées aléatoires. Jusqu'à la fin de la Guerre froide, la plus grande partie de l'aide accordée était, au mieux, vaguement liée aux objectifs de développement humain. Des régimes politiques violents, corrompus et inefficaces se voyaient accorder la tolérance bienveillante des bailleurs de fonds, plus intéressés à la poursuite d'objectifs géopolitiques qu'au développement. Le Président Mobutu Sésé Seko du Zaïre et le Président Ferdinand Marcos des Philippines se sont enrichis alors que leurs peuples ont du faire face à des dettes considérables. De l'Afghanistan à l'Amérique latine et aux pointes de l'Afrique, l'aide a été une cause de rivalité entre l'Est et l'Ouest.

Les motivations portant sur les dissensions relatives à l'aide pendant la Guerre froide se sont effondrées avec le Mur de Berlin. Toute l'aide n'a pas été subitement dirigée vers des objectifs de développement humain bien définis. De larges montants d'aide sont toujours dépensés à des fins de non-développement telles que la destruction des surplus agricoles ou la création de marchés pour les entreprises des pays riches. De plus, « la guerre contre la terreur » risque de créer de nouvelles formes de déviations lors des décisions d'attribution d'aide : certains pays, dont le bilan sur le développement est au mieux douteux, reçoivent

« La guerre contre la terreur »
risque de créer de nouvelles
formes de déviations lors des
décisions d'attribution d'aide

Dans de bonnes conditions
l'aide peut faire progresser
le développement humain

une aide inattendue. Pourtant, c'est la première fois dans l'histoire que les pays donateurs ont l'occasion d'orienter leur aide dans le but exclusif d'améliorer la condition humaine.

Réduire les contraintes budgétaires

Les OMD constituent des repères pour calculer les progrès réalisés. Pourtant, comme le montre le chapitre 1, la plupart des pays les plus pauvres du monde n'atteindront pas les objectifs fixés. Les contraintes budgétaires, ancrées par des revenus moyens faibles et une pauvreté omniprésente, limitent la capacité de ces pays à changer ces tendances. L'aide peut soulager ces contraintes en procurant aux gouvernements de nouvelles ressources d'investissement.

Afin d'avoir une idée de la gravité du problème budgétaire, citons le secteur de la santé. Les dépenses moyennes de santé dans les pays à faible revenu s'élèvent à environ 11 dollars par habitant. Dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, ces dépenses varient entre 3 et 10 dollars par personne. En même temps, les coûts des soins de santé de base sont estimés à 30 dollars par personne. Dans un pays comme le Mali, où plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour, il en coûterait 26 dollars supplémentaires par personne—soit environ 10 % du PIB—pour financer ce seul objectif.

Les analyses des coûts montrent invariablement un déficit budgétaire important pour atteindre les OMD, même si les gouvernements augmentent progressivement les dépenses et améliorent l'efficacité de leurs aides. Une étude sur les financements nécessaires à la gratuité de l'école primaire pour tous a analysé les implications financières si les pays en développement devaient accorder 4 % de leur PIB à l'éducation, dont la moitié de ce montant alloué au secteur primaire. Pour l'ensemble des pays en développement, le trou budgétaire serait de l'ordre de 5 à 7 milliards de dollars, les pays à faible revenu en représentant 4 milliards.⁸

La croissance économique dans les pays en développement peut contribuer à augmenter les ressources nationales disponibles pour financer le développement. Pour de nombreux pays, les contraintes en termes de compétence empêchent toutefois la croissance économique. L'accès inadéquat aux infrastructures de base telles que l'eau, les routes, l'électricité et les communications limite les chances des ménages, restreint les investissements du secteur privé, et di-

minue les revenus nationaux. Le déficit budgétaire est le plus élevé dans les pays les plus pauvres. La Banque mondiale estime que l'Afrique subsaharienne doit doubler ses dépenses en matière d'infrastructures comme part de son PIB, de moins de 5 % à plus de 9 %. La Commission pour l'Afrique, organisme financé par le Royaume-Uni, estime l'aide nécessaire à plus de 10 milliards de dollars pendant 10 ans.⁹ L'échec à mettre en place cet investissement engendrera un cercle vicieux. Un manque d'investissements dans le domaine de routes, des ports, de l'électricité et de la communication réduit la croissance et les chances de participer au commerce, et affaiblit les revenus dont disposent les gouvernements pour de futurs investissements dans ces infrastructures.

L'évaluation des coûts des besoins financiers pour l'ensemble des OMD montre encore plus clairement l'importance vitale des financements extérieurs. Les estimations du Projet du Millénaire de l'ONU, basées sur la situation de l'emploi dans cinq pays à revenu faible, fixent le budget nécessaire pour atteindre les Objectifs à 40-50 milliards de dollars en 2006, augmentant à 70-100 milliards de dollars d'ici 2015.¹⁰ Même avec une croissance raisonnable et une augmentation de la collecte des recettes nationales, la Tanzanie doit actuellement faire face à un déficit budgétaire de 35 dollars par habitant—un chiffre qui représente plus de 14 % du revenu moyen. D'ici 2015, le déficit sera de 85 dollars par habitant. Dans un pays où le revenu moyen est de 100 dollars, cet écart est considérable. Dans un pays où le revenu annuel moyen par habitant s'élève à 100 dollars, cela représente un trou considérable. L'augmentation de la collecte des recettes des ressources nationales pourrait—et devrait—combler une partie de ce déficit. Pourtant, dans les pays dont le revenu moyen est faible et où les niveaux de pauvreté sont élevés, il y a des limites à ce qui peut être réalisé. Si l'Éthiopie doublait la part du PIB qu'elle recueille comme revenu, elle gagnerait 15 dollars supplémentaires par habitant—moins d'un quart des besoins budgétaires nécessaires pour atteindre les OMD.¹¹ L'Éthiopie recueille déjà 15 % de son RNB en revenus—bien plus que la moyenne pour un pays avec un tel niveau de revenu.

Aucun de ces éléments ne diminue l'importance des financements nationaux. Même avec des ressources de base très limitées, de nombreux pays en développement sont en contre-performance. Par exemple, le Mozambique a consacré 4 % de son PIB à des

investissements publics dans la santé, ce qui représente plus du double des niveaux des pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et (et avec un niveau moyen de revenu plus élevé) le Pakistan. En matière d'éducation, le Tchad dépense moins de la moitié de son PIB par rapport à l'Éthiopie. Pourtant, dans la plupart des régions—notamment en Afrique subsaharienne—une nette tendance à la hausse a été observée en matière de dépenses de santé et d'éducation, financées en partie par l'aide et l'allègement de la dette.

La question évidente qui se pose est de savoir si l'aide est un complément efficace aux revenus nationaux dans les pays qui ne sont pas en mesure de payer les coûts des OMD. La réponse à cette question est oui. L'augmentation de l'aide n'est pas une panacée contre une faible croissance ou contre la pauvreté. L'aide ne fonctionne pas dans tous les cas de figure, elle est même gaspillée parfois. En revanche, dans de bonnes conditions (explication importante) l'aide peut faire progresser le développement humain par divers biais. Ceux-ci peuvent être les effets macro-économiques—y compris l'augmentation de la croissance et de la productivité—ou encore la fourniture de biens et de services vitaux pour renforcer les compétences des pauvres.

Augmenter la croissance économique

L'aide permet aux bénéficiaires de stimuler la consommation et les investissements. Elle crée des opportunités pour relever progressivement les niveaux de vie au fil du temps par une croissance plus élevée. Des recherches internationales réalisées dans le passé ont eu tendance à trouver une relation positive entre l'aide et la croissance.¹² Ce résultat est renforcé lorsque les dépenses sur l'aide d'urgence—associées par définition aux pays en crise—et les dépenses sur l'aide à long terme non associée à la croissance, sont retirées. Le Centre pour le développement mondial estime que pour près de 50 % de tous les apports d'aide destinés à réaliser une croissance à « impact court », un dollar d'aide produit 1,64 dollar de revenu supplémentaire.¹³

Les données internationales confirment le potentiel des effets d'une croissance forte. Les pays à forte croissance économique en Afrique, tels que le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda, dépendent fortement de l'aide pour soutenir les investissements dans les infrastructures sociales et économiques. Au Mozambique, la croissance a augmenté de 8 % par

an depuis le milieu des années 1990, soit un des taux les plus rapides des pays en développement à l'échelle mondiale. Cette croissance n'aurait pas duré sans des transferts d'aide d'un montant net de 4 dollars par habitant—fournissant ainsi un soutien vital aux infrastructures et à la balance des paiements.¹⁴

Améliorer les prestations des services essentiels

Le financement insuffisant des services essentiels tels que la santé et d'éducation entraîne une faible couverture et des prestations de services de qualité médiocre. L'aide joue un rôle vital dans le financement des investissements en matière de santé et d'éducation nécessaires à construire le capital humain.

Le financement de l'aide est une question de survie pour la délivrance des services essentiels dans de nombreux pays. En Tanzanie, l'aide extérieure représente plus d'un tiers des budgets dédiés au secteur social. En Zambie, sans l'aide, les dépenses dans le secteur de la santé chuteraient de 8 à 3 dollars par habitant, sans compter les conséquences dévastatrices pour la lutte contre le VIH/sida et les autres questions de santé publique. En Ouganda, l'aide étrangère a progressé de 5 % du PIB entre 1997 et 2001, et les dépenses de santé par habitant ont triplé depuis 2000, avec près de la moitié du budget de la santé financé par les do-

Encadré 3.2 Réduire les obstacles financiers

L'incapacité des populations pauvres à subvenir aux services essentiels est une source puissante d'inégalité—et une cause à la pauvreté. L'aide peut contribuer à augmenter la demande de services essentiels en réduisant les coûts.

En Tanzanie, 1,6 million d'enfants supplémentaires ont été scolarisés en 1999 et 2003 en raison du soutien budgétaire financé par l'aide dans le domaine de l'éducation. Les gouvernements ont doublé les dépenses d'éducation par habitant et ont financé la transition vers un système scolaire primaire gratuit.

S'appuyant sur l'exemple de la Tanzanie, la gratuité de l'éducation a été l'une des premières mesures prises par le nouveau gouvernement kenyan en 2003. En un an, 1,5 millions d'enfants supplémentaires étaient scolarisés. Le Kenya a également conçu des programmes pour aider les ménages pauvres à surmonter les contraintes financières, tels que le Fonds pour les manuels scolaires et le Programme pour les repas scolaires. Aucun des ces investissements n'aurait été possible sans l'augmentation de l'aide.

Dans le domaine de la santé, comme dans celui de l'éducation, l'aide peut réduire les obstacles financiers en donnant aux gouvernements les ressources nécessaires pour réduire les coûts d'accès à la santé. En 2001, dans le cadre de sa stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté, le gouvernement ougandais a supprimé les frais à la charge des patients dans les centres de santé de soins primaires. En 2002-2003, la fréquentation des patients externes a augmenté de plus de 6 millions—soit une augmentation de 80 % par rapport aux niveaux de l'année 2000. Les taux de fréquentation ont augmenté de manière plus significative chez les pauvres comparés aux non-pauvres.

Source : Inyega et Mbugua 2005 ; Le Gouvernement de la Tanzanie 2004 ; La Banque mondiale et la République du Kenya 2004 ; La Banque mondiale 2001.

nateurs. Plusieurs programmes d'aide ont eu un effet incontestable dans la réduction de la mortalité infantile. En Égypte, le programme national pour le contrôle de la diarrhée, financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a réduit la mortalité infantile de 82 % en cinq ans, évitant ainsi 300 000 décès d'enfants.¹⁵ L'aide joue un rôle central en comblant les manquements des prestations de services. Pour atteindre les cibles des OMD pour la santé et l'éducation d'ici 2015, l'Afrique subsaharienne, à elle seule, aura besoin d'un million de personnels de santé supplémentaires et huit pays de la région devront augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles d'un tiers ou plus.¹⁶ Sans augmentation de l'aide, un développement à cette échelle sera impossible.

Les obstacles que constituent les coûts empêchent souvent les citoyens d'utiliser les services essentiels même lorsque ceux-ci sont disponibles. L'aide peut atténuer ces obstacles. En Tanzanie, 1,6 millions d'enfants supplémentaires ont pu être scolarisés après la suppression des frais d'inscription en 2003 (encadré 3.2). En Ouganda, la fréquentation des dispensaires a augmenté de 80 % suite à l'élimination du partage des coûts de santé en 2002, permettant ainsi aux pauvres de récolter une bonne partie des bénéfices. Aucune de ces interventions n'aurait été possible sans le

financement de l'aide. Au Bangladesh, l'aide a joué un rôle fondamental en finançant des programmes de repas scolaires destinés à encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école—les filles en particulier. Ces programmes touchent désormais plus de 2 millions d'enfants et ont causé une augmentation spectaculaire des inscriptions scolaires et des progrès en matière d'égalité des sexes.¹⁷ L'aide peut également jouer un rôle pour augmenter la demande en améliorant la qualité de l'éducation. Une étude récente de la Banque mondiale sur le financement de l'éducation pour la période 1988-2003 montre que les inscriptions à l'école primaire et au collège ont augmenté de 10 %, et que les résultats scolaires se sont améliorés de plus de 60 %.¹⁸ Les gains en termes de résultats étaient liés à un meilleur accès aux manuels scolaires, à une meilleure qualité des cours et à la formation des enseignants.

Étendre la couverture sociale

Les pays les plus pauvres du monde sont ceux qui ont le plus grand besoin de couverture sociale et le moins de moyens pour la financer. Les niveaux de couverture sociale sont exceptionnellement bas dans la majeure partie des pays à revenu faible. Une des conséquences est que les ménages les plus pauvres sont piégés dans des cycles de pauvreté, avec des revenus faibles, une mauvaise alimentation et une fragilité aux chocs bloquant toute échappatoire à la pauvreté.

L'aide peut contribuer à briser ces cycles de pauvreté. Pourtant, l'assurance sociale souffre d'un sous-financement chronique en aide. Les programmes dans ce domaine ont le potentiel de mettre les ressources directement entre les mains des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces programmes procurent le prolongement international du principe de protection sociale appliqué aux pays riches, y compris le principe d'une meilleure égalité. Avec le soutien des donateurs, un programme pilote de transferts de fonds en Zambie cible 10 % de la population la plus pauvre—celle qui ne peut même pas remplir les normes alimentaires les plus essentielles. Cette aide—qui représente un transfert 6 dollars par mois—permet aux bénéficiaires d'avoir deux repas par jour au lieu d'un, et fournit des avantages en matière d'alimentation infantile et de moyens d'existence pour les ménages (encadré 3.3).¹⁹ Au Viêt-nam, les inégalités en matière de santé se creusent malgré le très bon bilan national pour le développement humain. Pour y remédier, le gouver-

Encadré 3.3 Aide pour la sécurité sociale en Zambie

En Zambie, près de la moitié de la population, plus de 10 millions d'habitants, vit en dessous des besoins énergétiques minimaux définis par le seuil de pauvreté. La malnutrition menace les vies humaines, réduit les possibilités d'avoir un revenu, compromet l'éducation des enfants, et accroît la vulnérabilité à la maladie.

En collaboration avec le Ministère zambien pour les services sociaux et le développement de la communauté, l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ) a développé un programme pilote de transfert de fonds dans le district de Kalomo du Sud. Le programme, qui couvre 143 villages et 5 municipalités, cible les 10 % de ménages définis comme les plus démunis sur la base de critères approuvés et gérés par des comités d'aide sociale pour la population.

Deux tiers des bénéficiaires sont des familles dirigées par des femmes, souvent des femmes âgées. Les enfants représentent deux tiers des membres du foyer, dont 71 % d'orphelins en raison du VIH/sida.

Les prestations mensuelles s'élèvent à 6 dollars par mois. Le programme pilote initial couvre 1000 ménages. Les premières évaluations du programme, qui a commencé en 2004, révèlent un certain succès. La fréquentation scolaire a augmenté et les ménages ciblés perçoivent des revenus réguliers.

Élargir le projet à 200 000 ménages sans ressources entraînerait un coût annuel de 16 millions de dollars, soit environ 4 % de la totalité des flux d'aide vers la Zambie.

Ce projet a montré le potentiel de tels programmes à fournir une gestion des programmes de redistribution en matière de pauvreté. De très faibles transferts de la part des pays riches peuvent avoir un impact significatif pour les ménages pauvres dans les pays comme la Zambie. Toutefois, le succès de ces programmes de sécurité sociale dépend de manière cruciale des donateurs et des gouvernements qui travaillent ensemble vers un horizon intemporel.

Source : Goldberg 2005 ; Initiatives pour le développement 2005 (document de référence).

nement a créé le Fonds pour les soins de santé des pauvres (Health Care Funds for the Poor (HCFP)— un programme destiné à fournir une assurance sociale aux ménages ne pouvant pas payer le prix des soins. En étroite collaboration avec les donateurs, le gouvernement a développé des stratégies pour cibler les groupes sociaux et les régions les plus pauvres, telles que les Terres du Centre (Central Highlands). L'aide représente moins de 4 % du RNB au Viêt-nam, mais plus d'un quart du budget du HCFP.²⁰ Sans le soutien des donateurs, les investissements pour l'égalité dans la santé souffriraient fortement d'un manque de financement.

Encourager la reconstruction

Dans les pays pauvres sortant de la guerre civile, le financement de l'aide peut créer les conditions pour la paix et le développement humain. Le Mozambique est un exemple de ce qu'il est possible de réaliser. Plus récemment, l'aide a été au cœur du progrès social rapide réalisé à Timor-Leste, avec une aide au développement représentant désormais plus de la moitié du RNB. En Afghanistan, plus de 4 millions d'enfants ont été scolarisés suite à la campagne nationale intitulée « Retourner à l'école », et des programmes ambitieux ont été initiés par le gouvernement pour restaurer le système de santé national. Le financement des donateurs a été un élément crucial pour réussir ; ils financent plus de 90 % des budgets des secteurs sociaux en Afghanistan.²¹ Au Libéria et au Sierra Leone, les investissements à long terme dus à l'aide sont la clé de la reconstruction et ont permis de mettre fin aux deux des guerres civiles les plus violentes de l'humanité.

Relever les défis mondiaux en matière de santé

Certains des plus grands succès en matière de santé publique dans le monde ont été réalisés grâce à des initiatives d'aide multilatérale. Au cours des années 1970, une aide ciblée d'environ 100 millions de dollars, provenant en grande partie des États-Unis, a entraîné l'éradication de la variole. Les bienfaits continus de la vaccination et des traitements surpassent largement l'investissement initial. La poliomyélite a été éradiquée en tant que menace dans l'hémisphère Ouest. En Afrique de l'Ouest, un programme financé par 14 bailleurs de fonds a enrayer la dissémination de l'onchocercose (cécité) avec un traitement d'environ

un dollar par personne. Jusqu'à présent, 60 000 cas de cécité ont pu être évités et 18 millions d'enfants vulnérables sont protégés.²² Les donateurs se sont engagés à hauteur d'un milliard de dollars d'aide par le biais de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination depuis 2000, évitant plus de 600 000 décès grâce à la vaccination des maladies évitables par la vaccination.²³

Ces réussites multilatérales, vues sous un angle différent, soulignent l'étendue des échecs dans d'autres domaines. Plus de 27 millions d'enfants ne sont pas vaccinés au cours de leur première année de vie, et 1,4 million d'enfants meurent encore chaque année de maladies évitables par la vaccination. Le paludisme est responsable de d'un million de décès par an, et pourtant le programme mondial pour réduire ce bilan— « Faire reculer le paludisme » —souffre d'un manque de financement chronique et n'a pas eu les effets escomptés. Comme le Projet du Millénaire l'affirmait, c'est un secteur dans lequel l'aide peut apporter des succès fracassants. Par exemple, une initiative mondiale garantissant à chaque enfant africain vivant dans les régions où le paludisme est endémique l'obtention d'une moustiquaire antipaludique d'ici 2007 serait un moyen abordable de sauver jusqu'à 60 % des vies humaines détruites par cette maladie. L'USAID, pour relever ce défi, a développé des partenariats entre les secteurs publics et privés. Au Ghana, au Nigeria, au Sénégal et en Zambie, un partenariat public-privé financé par le Programme NetMark de USAID a permis de vendre plus de 600 000 moustiquaires antipaludiques. Toutefois, il reste à ajuster ces initiatives à des niveaux qui soient proportionnels aux défis.

La prévention par le biais de l'aide est un réel investissement et un impératif humanitaire. En plus du coût humain en termes de victimes et de maladie, le paludisme réduit la croissance économique d'environ 1,3 % dans les pays touchés. Cela représente un handicap sérieux pour atteindre l'Objectif du Millénaire sur la réduction de la pauvreté de moitié. Cependant, le chiffre moyen sous estime la taille de ce problème. Les cas de paludisme sont fortement concentrés chez les pauvres : une étude estime que les deux tiers de tous les cas de paludisme touchent 20 % de la population la plus pauvre du monde.²⁴ Dans les communautés rurales, la saison propice à la transmission du paludisme coïncide avec la période des plantations et des récoltes, entraînant des pertes de production et de revenus. Les

La prévention par le biais de l'aide est un réel investissement et un impératif humanitaire

agriculteurs de subsistance sont ceux qui paient le plus lourd tribut car leur marge de survie est extrêmement limitée et leur dépendance sur le travail vitale. Même de courtes périodes de maladie peuvent avoir des conséquences catastrophiques dans leurs foyers. Libérer les familles du fardeau du paludisme produirait des bénéfices élevés en termes de réduction de la pauvreté

et de croissance économique. Réduire l'incidence du paludisme de moitié coûterait environ 3 milliards de dollars par an tout en générant un gain économique de 47 milliards de dollars par an.²⁵ Ce gain représente plus du double de l'aide totale à l'Afrique subsaharienne—et la plus grande partie serait entre les mains des ménages les plus pauvres.

Financement de l'aide—le bilan, les problèmes, le défi

Les habitants de ce pays sont loin des parties troublées de la planète et il leur est difficile de comprendre la situation critique et les réactions consécutives des peuples en longue souffrance, et l'effet de ces réactions sur leurs gouvernements en relation avec nos efforts pour promouvoir la paix dans le monde. La vérité fondamentale est que les besoins de l'Europe surpassent tellement sa capacité à payer qu'elle doit recevoir une aide supplémentaire substantielle ou bien elle sera confrontée à une détérioration économique, sociale et politique d'une gravité extrême.

—George C. Marshall²⁶

C'est avec ces mots que le Secrétaire d'État américain, George C. Marshall, qui inaugurait une cérémonie à Harvard, présenta son programme pour la reconstruction européenne. Les trois années suivantes, les États-Unis ont transféré 13 milliards de dollars d'aide à l'Europe—soit plus de 1 % du PIB des États-Unis.²⁷ Ces transferts de fonds ont été réalisés en partie par conviction morale mais également par la reconnais-

sance que la prospérité et la sécurité des États-Unis dépendaient en fin de compte des investissements pour relancer l'Europe économiquement. Le Plan Marshall offrait une vision soutenue par une stratégie pratique d'action.

À la fin des années 1960, la Commission pour le développement international organisée par la Banque mondiale sous l'autorité de Lester Pearson, l'ancien Premier ministre canadien, réactiva l'esprit du Plan Marshall.²⁸ Cette Commission argumentait que les donateurs devaient participer à l'aide au développement à hauteur de 0,7 % de leur RNB jusqu'en 1975 et affirmait que « l'utilisation la plus exhaustive des ressources mondiales, humaines et physiques, qui ne peut être réalisée qu'à l'aide de la coopération internationale, aidera non seulement les pays économiquement faibles à l'heure actuelle, mais également les pays puissants et riches. »²⁹ Les raisons de cet objectif étaient donc en partie morales mais également liées à l'intérêt de chacun.

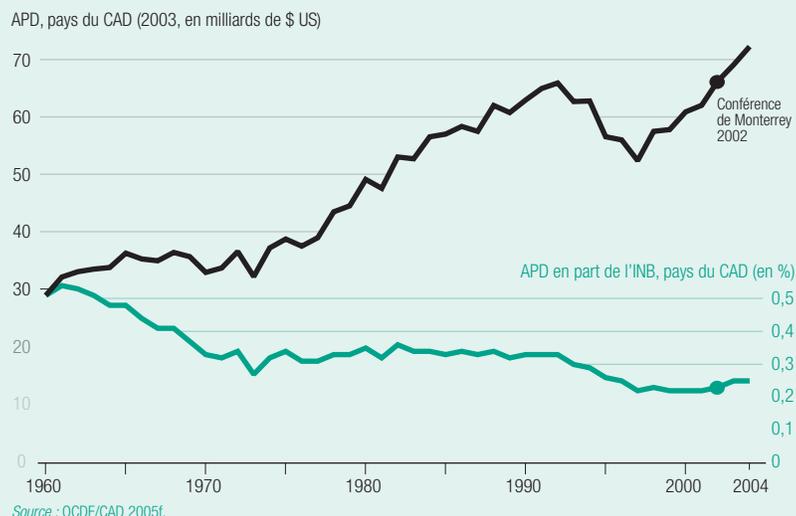
La quantité de l'aide

Cette affirmation garde tout son sens dans le contexte des discussions actuelles sur l'aide. Il en est de même pour le principe fondamental de fixer un objectif avec une date de réalisation. Sans calendrier, les cibles risquent de ne rester que de simples aspirations. Au cours des 36 années qui se sont écoulées depuis le rapport Pearson, les engagements relatifs à l'objectif de 0,7 % n'ont pas manqué, toutefois, les pays riches ont généralement échoué à appuyer leurs promesses par des actions.

Objectifs et tendances de l'aide

Si l'on tient compte de l'objectif de 0,7 % proposé par le rapport Pearson, et encore plus des normes fixées par le Plan Marshall, la situation de l'aide internatio-

Figure 3.1 La vision à long terme—les tendances de l'aide depuis 1960



nale en 2005 se caractérise par un héritage de performances insuffisantes soutenues. Même si l'aide est en augmentation, en tenant compte du faible point de départ, le financement est encore loin de combler les besoins nécessaires à la réalisation des OMD et à des objectifs plus larges en termes de développement humain.

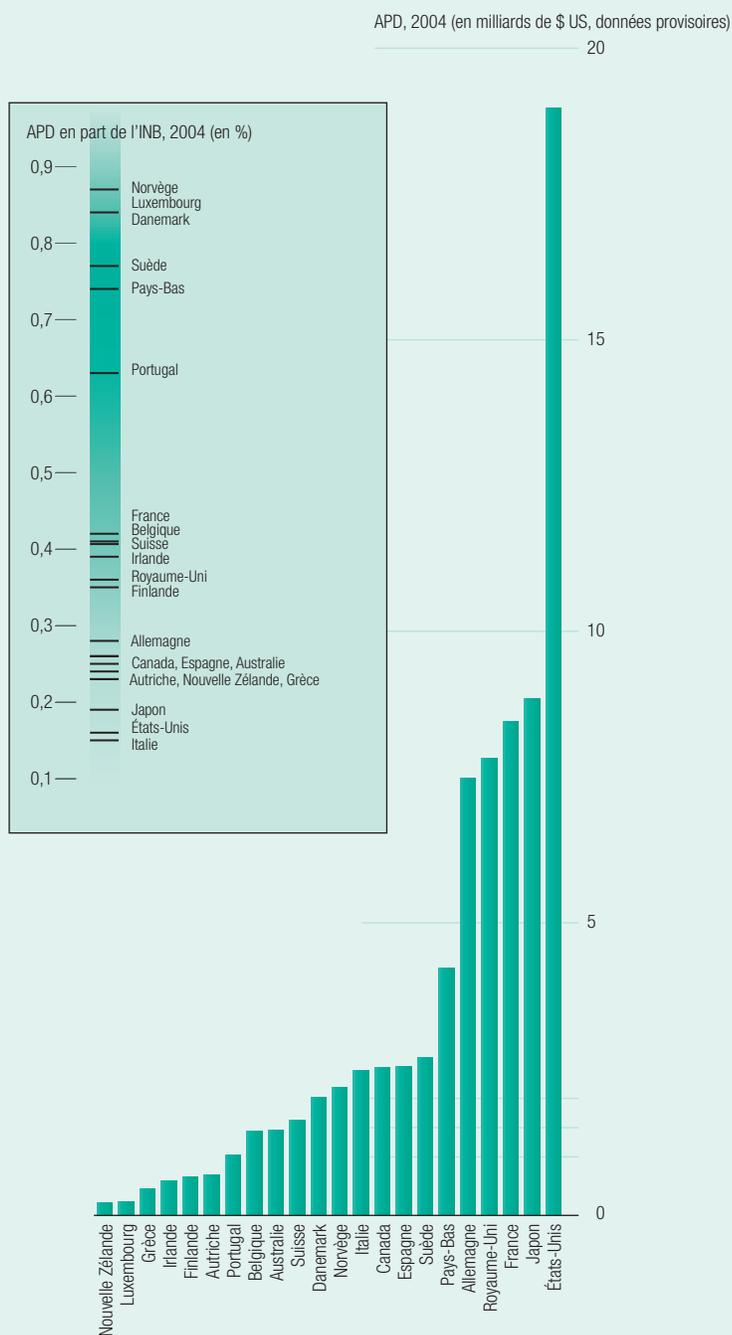
Au cours de la conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement (Sommet Planète Terre) qui s'est tenue à Rio De Janeiro en 1992, la plupart des donateurs ont réaffirmé leur volonté d'atteindre la cible de 0,7 %. Ils ont ensuite passé cinq ans à réduire les budgets de l'aide comme une part de leur revenu national à un niveau bas jamais vu auparavant, soit 0,22 % en 1977. Les apports d'aide ont ensuite stagné jusqu'en 2001 pour remonter progressivement. La Conférence des Nations Unies sur le financement du développement fut un événement clé poussant les donateurs à s'engager à fournir une aide plus généreuse et de meilleure qualité.

Depuis, les engagements sur la quantité de l'aide sont encourageants mais incomplets. En 2002, les apports d'aide ont finalement dépassé les niveaux de 1990. Des estimations provisoires pour 2004 placent le montant de l'aide à 78 milliards de dollars, soit 12 milliards de dollars de plus qu'en 2000 en termes réels. La remontée du volume de l'aide semble moins encourageante si on la compare à d'autres indicateurs de générosité. En 1990, les bailleurs de fonds ont donné 0,33 % de leur RNB en aide. Depuis 2000, cette part est passée de 0,22 % à 0,25 % du RNB, ce qui montre les limites de la reprise de l'aide. À long terme, ces limites sont encore plus visibles. Pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la moyenne pondérée de l'aide comme part du RNB est d'un tiers plus faible qu'au début des années 1980 et de moitié plus faible que le niveau des années 1960 (figure 3.1). Traduite en termes d'aide attribuée par habitant, la reprise de l'aide après l'année 2000 peut être considérée en grande partie comme un processus visant à instaurer des compressions budgétaires. L'aide par habitant a chuté de 24 dollars en 1990 à 12 dollars en 1999 en Afrique subsaharienne. En 2003, elle s'élevait juste en dessous du niveau de 1990.

L'aide au développement est fournie par divers moyens. L'aide est aujourd'hui divisée par un rapport d'environ 2:1 entre l'aide bilatérale attribuée directement par chaque pays et l'aide multilatérale attribuée

à des institutions financières aux conditions libérales telle que l'Association internationale pour le développement (AID) de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les organismes internationaux comme le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Groupe des sept (G-7), les plus grands pays industriels qui

Figure 3.2 La ligue des donateurs



Source : OCDE/CAD 2005f.

dominent les apports d'aide, représentant les trois-quarts de l'aide au développement. Cela leur confère une influence considérable sur les perspectives d'avenir pour réduire le déficit budgétaire pour atteindre les OMD. Certains des pays aux économies les plus riches sont les donateurs les moins généreux, d'après des calculs réalisés de façon proportionnelle à leur richesse. Seul, un pays membre du G-7 fait partie des 10 plus grands donateurs en calculant l'aide comme part du RNB. Les trois dernières places en termes de générosité telles que calculées d'après le même indicateur reviennent aux pays du G-7 (figure 3.2).

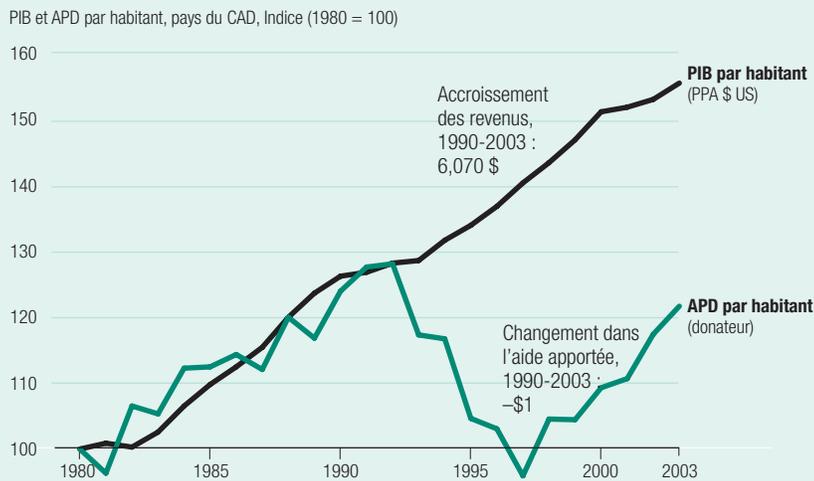
En termes financiers, les États-Unis sont le plus grand bailleur de fonds du monde. Depuis 2000, son taux aide : RNB a augmenté d'une base exceptionnellement faible de 0,10 % à 0,16 % en 2004. Les États-Unis sont passés devant l'Italie mais ils restent avant-derniers en ce qui concerne le rapport aide : RNB dans la liste des donateurs. La baisse stable de l'aide du Japon, qui a chuté de 4 % en 2004, a placé ce pays avant les deux derniers de la liste. En tête de liste, cinq petits pays—la Norvège, le Luxembourg, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas—ont inlassablement rempli ou dépassé les objectifs des Nations Unies.

Une nouvelle catégorie de donateurs est en train d'émerger : les pays en transition d'Europe de l'Est qui ont réussi à passer de pays bénéficiaires d'aide à des pays donateurs. Leurs contributions sont relativement faibles : la République tchèque, qui donne 0,1 % de son RNB est le contributeur le plus généreux. Depuis son accession au sein du G-7, le gouverne-

ment russe s'est également révélé être un donateur et un participant à l'allègement de la dette dans les pays à faible revenu. Le gouvernement russe collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour créer une agence (appelée pour l'instant RUSAID), et est en passe de devenir un acteur plus important en matière d'aide internationale. Les États arabes, dont les revenus pétroliers sont en hausse, contribuent également à plus grande échelle aux apports d'aide, avec des transferts atteignant près de 2,6 milliards de dollars en 2003. Les pays du G-7 représentent toutefois 70 % de l'aide officielle au développement. La conséquence première sera leur influence sur les niveaux de l'aide à l'avenir et sur les perspectives de financement des OMD.

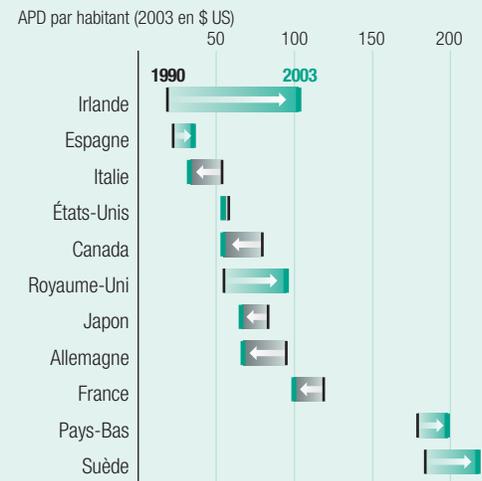
À plus long terme, la prospérité du monde riche a été inversement liée à la générosité de l'aide. Depuis 1990, le revenu par habitant dans les pays riches a augmenté de 6,070 dollars en prix constants, alors que l'aide a chuté à un dollar par habitant (figure 3.3). Les gagnants de la mondialisation n'ont pas eu pour priorité de dédommager les perdants ou de répandre la prospérité. Les investissements en aide par habitant varient largement d'un pays donateur à l'autre, de plus de 200 dollars en Suède et aux Pays-Bas à 51 dollars aux États-Unis et à 37 dollars (en chute) en Italie (figure 3.4). En prix constants, quatre des pays du G-7—l'Allemagne, la France, l'Italie et le Canada—donnent encore moins aujourd'hui qu'ils ne le faisaient en 1992. Le budget de l'aide de l'Italie pour 2004 est d'environ la moitié du niveau de 2002.

Figure 3.3 Plus riches mais moins généreux—la richesse augmente plus vite que l'aide...



Source: ODA data, OECD/DAC 2005f; GDP data, World Bank 2005f.

Figure 3.4 ...mais les performances varient



Source : OCDE/CAD 2005f.

À la Conférence pour le financement du développement à Monterrey en 2002, les bailleurs de fonds se sont mis d'accord pour entreprendre collectivement des « efforts pour atteindre » l'objectif de 0,7 % d'aide—des termes qui ne sont pas véritablement des engagements (et qui n'ont pas le même sens en fonction des différents donateurs). Toutefois, comme le Rapport Pearson l'avait clairement indiqué, des promesses larges sans dates fixes sont d'une utilité limitée. Puisque la planification efficace de la réduction de la pauvreté passant par des ressources attribuées de manière prévisible, il faut que les donateurs transforment les objectifs larges d'aide accrue en engagements financiers concrets. Certains donateurs ont inclus la cible de 0,7 % dans la planification de leurs budgets. Hormis les cinq donateurs ayant atteint l'objectif, six autres ont fixé un calendrier d'ambitions variables pour rejoindre ce groupe : y compris la Belgique d'ici 2010, et le Royaume-Uni et la France d'ici 2012-13.³⁰ D'autres pays—notamment le Japon et les USA—n'ont fixé aucun calendrier. Les États-Unis ont clairement affirmé qu'ils ne considèrent pas l'objectif de 0,7 % comme un engagement financier opérationnel.

L'effet stimulant de la Conférence de Monterrey s'est traduit par le fait que tous les donateurs ont promis d'augmenter leurs budgets d'aide, quoiqu'il que la Nouvelle Zélande ait attendu jusqu'en 2005 pour faire cette promesse. S'agissant des États-Unis, le compte le Compte pour le défi du Millénaire était le pivot de l'engagement visant à augmenter les dépenses d'aide de 50 %, soit 4 à 5 milliards de dollars par an, d'ici 2006. Les 15 pays membres les plus riches de l'Union européenne, suite à un engagement pris avant Monterrey d'atteindre la cible de 0,33 % d'aide par rapport au RNB d'ici 2006, se sont mis d'accord en 2005 sur une enveloppe supplémentaire minimale de 0,51 % d'aide par rapport au RNB d'ici 2010, comme mesure intermédiaire pour remplir leur engagement de 0,7 % d'ici 2015. Les 10 pays les plus pauvres de l'UE ont accepté un objectif de 0,17 % pour 2010 et de 0,34 % pour 2015. La décision de l'UE marque un pas courageux vers la bonne direction. S'ils sont respectés, ces engagements pourraient mobiliser 40 à 50 milliards de dollars supplémentaires d'aide d'ici 2010. D'autres engagements sont plus ouverts. Le Canada, par exemple, s'est fixé l'objectif de doubler son

aide à l'Afrique d'ici 2008. Même avec ces engagements, l'aide du Canada n'atteindra seulement que 0,33 % du RNB d'ici 2010. Alors que le Japon a promis de doubler son aide à l'Afrique, aucun engagement sérieux n'a été pris concernant l'aide globale par rapport aux niveaux du RNB.

L'impact de ces engagements est déjà visible dans les termes réels des augmentations observées chaque année depuis 2002, soit une augmentation de 6 milliards de dollars (d'après les prix de 2003 et leur taux de change). L'aide est clairement devenue une priorité plus importante en termes de dépenses publiques. Cependant, alors que la tendance à la hausse des budgets de l'aide semble à présent bien établie, il ne faut pas croire que les donateurs rempliront totalement les engagements pris à Monterrey comme un fait allant de soi. L'aide accordée par l'Italie a baissé pour atteindre son niveau de 2001, soit une chute de 30 % depuis Monterrey. Elle devra plus que doubler ses dépenses actuelles l'année prochaine pour atteindre l'engagement de l'Union européenne pour 2006.

Figure 3.5 Les progrès après la conférence de Monterrey pour atteindre l'objectif de l'APD



Source: Development Initiatives 2005d.

Encadré 3.4 Du sommet du G8 à l'Assemblée générale— transformer les paroles en actions

Les sommets du Groupe des huit principaux pays industrialisés (G-8) ont une longue histoire faite de promesses nobles qui sont rapidement brisées, en particulier à l'égard des pays les plus pauvres du monde. En sera-t-il autrement après le Sommet de juillet 2005 qui s'est tenu à Gleneagles en Écosse ?

Le communiqué du G-8 fait part d'engagements importants. La promesse d'augmenter l'aide de 50 milliards de dollars par rapport aux niveaux de 2004, dont la moitié est destinée à l'Afrique Subsaharienne, pourrait réduire l'immense manque à combler pour financer les OMD. De plus, c'est la première fois que les dirigeants du G-8 signent un communiqué détaillant des cibles concrètes pouvant réduire le risque de rechute.

À l'avenir, l'aide est confrontée à trois défis. Tout d'abord, les dirigeants du G8 doivent tenir leurs promesses. Au moins deux pays membres de l'UE—l'Allemagne et l'Italie—risquent véritablement de ne pas traduire les engagements pris au cours du sommet du G-8 en programmes de dépenses publiques. Ensuite, certains pays doivent aller encore plus loin. Même avec des augmentations de l'aide, le Japon et les États-Unis ne verseront que 0,18 % de leur RNB à l'aide en 2010 (cela les placerait à la fin du classement des pays donateurs de l'OCDE). Enfin, il est essentiel qu'une part importante de l'augmentation promise soit versée immédiatement et non dans cinq ans.

Au-delà de la question de l'aide, le communiqué du G-8 a provoqué des réactions mitigées. Les engagements ayant trait à la gratuité et à l'obligation de l'éducation primaire, à la gratuité des soins de santé de base et à l'accès « presque universel » au traitement contre le VIH/sida pourraient accélérer le rythme des progrès sur la voie de la réalisation des OMD. C'est ce qui pourrait également réaliser la promesse de former et d'équiper quelques 75 000 membres des troupes de l'Union africaine pour le maintien de la paix d'ici 2010 (voir chapitre 5). En revanche, dans le domaine du commerce, la lecture du communiqué du G-8 manque d'engouement. La promesse collective d'éliminer graduellement une série limitée de subventions agricoles à l'exportation selon un calendrier non détaillé ne sera pas d'un grand réconfort aux agriculteurs africains.

Deux composants sont déterminants pour faire du sommet du G-8 à Gleneagles un sommet différent : la direction et le dynamisme politiques suscités par les campagnes au niveau mondial et par l'opinion publique. Ces mêmes composants seront nécessaires si le sommet des Nations Unies en septembre 2005 doit consolider et développer ce qui a été réalisé.

Source : G-8 2005.

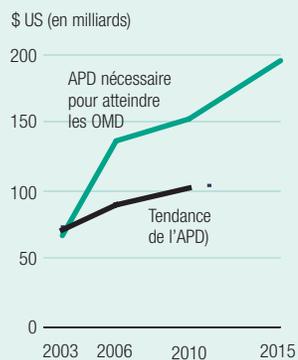
Ces subventions devront être déboursées sur une période de quatre et cinq ans respectivement.³¹

Étant donné le peu de temps écoulé depuis la conférence de Monterrey, il serait prématuré de tirer des conclusions sur l'analyse des tendances. Beaucoup dépendra de la capacité des gouvernements à transformer les aspirations actuelles en solides choix budgétaires. Si l'objectif de 0,7 % d'ici 2015 devait être utilisé comme repère pour l'aide au développement, alors, les performances actuelles se montreraient sous un jour moins positif. La figure 3.5 indique où les niveaux d'aide se situeraient aujourd'hui dans un monde hypothétique où tous les donateurs auraient fixé leurs objectifs de 0,7 % d'aide par rapport au RNB d'ici 2015, en supposant que leurs budgets d'aide avaient augmenté proportionnellement depuis 2000. La taille des déficits entre les niveaux actuels et la cible imaginée se passe d'explications. Il est vrai que l'exercice est artificiel car tous les donateurs n'acceptent pas l'objectif de 0,7 %, mais il fournit un point de référence utile. L'écart entre les performances et les efforts nécessaires est très large même pour les donateurs qui se sont engagés à l'objectif de 0,7 %. Pourtant, le sommet récent des dirigeants du G8 à Gleneagles dans le Perthshire en Écosse, a prouvé que combler ces déficits était possible (encadré 3.4).

Les apports d'aide ne peuvent pas être considérés indépendamment les uns des autres. Cela est particulièrement vrai dans le cas des pays à faible revenu faisant face à des difficultés pour rembourser leurs dettes. En 2003, les 27 pays recevant des fonds pour l'allègement de la dette sous l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) ont transféré 2,8 milliards de dollars aux créanciers, représentant 13 % des revenus nationaux.³² Ces transferts ont détourné des ressources pour investir dans le développement humain et la relance économique. En 2005, environ une décennie après la création de l'initiative PPTE, les créanciers se sont finalement mis d'accord pour planifier l'annulation de 100 % de la dette multilatérale. Cela représente un pas énorme dans la bonne direction. Pourtant, ce nouvel accord sur la dette ne couvre pas entièrement plusieurs pays—dont le Nigeria—pour lesquels la dette insoutenable demeure un obstacle à la réalisation des OMD (encadré 3.5).³²

Le caractère adéquat de l'aide actuelle et les efforts envers l'allègement de la dette doivent être analysés dans un contexte approprié. Du point de vue des OMD, ce qui importe est la manière dont

Figure 3.6 L'écart de financement des OMD



Source : Données sur l'APD nécessaire, Projet du Millénaire de l'ONU 2005e, données des tendances d'APD, OCDE/CAD 2005a.

L'Allemagne a gelé ses dépenses en termes réels en 2004 et doit faire face à un défi de taille en augmentant son niveau actuel d'aide de 0,28 % à 0,33 % du RNB d'ici l'année prochaine. Le Japon a également réduit ses dépenses d'aide et devra trouver un milliard de dollars supplémentaire d'ici 2006 s'il doit atteindre son objectif limité de maintenir le niveau moyen de l'aide au niveau de 2001-2003.

Alors que les États-Unis ont considérablement augmenté leur budget d'aide, les attributions au Compte pour le défi du Millénaire sont en deçà des demandes de l'Administration. En 2005, le Congrès n'a attribué qu'une aide de 1,5 milliard de dollars contre les 2,5 milliards de dollars demandés. Alors que tous les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 1435 dollars sont éligibles, seules deux subventions ont été octroyées à la mi-2005. Ces subventions concernent un programme pour Madagascar d'un montant de 110 millions de dollars, et un autre pour le Honduras d'un montant de 215 millions de dollars.

Encadré 3.5 Allègement de la dette—aller plus loin

Il y a 20 ans, l'ancien Président de la Tanzanie, Julius Nyerere, a posé une question directe aux gouvernements des pays riches : « Devons-nous laisser nos enfants mourir de faim pour rembourser nos dettes ? » Près de 10 ans après le lancement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) qui était supposé reléguer la crise de la dette africaine dans les livres d'histoire, les créanciers ont enfin commencé à répondre cette question par la négative. Alors que les accords des ministres des finances du G-8 en juin 2005 restent très peu détaillés, un pas énorme a été franchi, même si certaines questions importantes doivent encore être abordées.

Les chiffres bruts sur l'allègement de la dette fournis sous l'Initiative PPTE avant le sommet du G-8 en 2005 étaient impressionnants. Au total, 27 pays éligibles pour des prêts de l'Association internationale pour le développement (AID)—mécanisme de prêts assortis de conditions libérales de groupe de la Banque mondiale—tous en Afrique à l'exception de 4—ont bénéficié des engagements de la réserve pour la réduction de la dette qui est évaluée à 32 milliards de dollars (exprimé en valeur nette actuelle). Le remboursement de l'allègement de la dette a contribué à accélérer les progrès pour atteindre les OMD. D'après la Banque mondiale, les dépenses publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans d'autres investissements liés à la réduction de la pauvreté ont augmenté de 2 % du PIB dans les pays qui reçoivent des fonds pour l'allègement de la dette. Les économies réalisées par l'Initiative PPTE ont participé à financer la gratuité de l'école primaire en Ouganda et en Tanzanie, les programmes de lutte contre le VIH/sida au Sénégal, les programmes de santé au Mozambique, et le développement rural en Éthiopie.

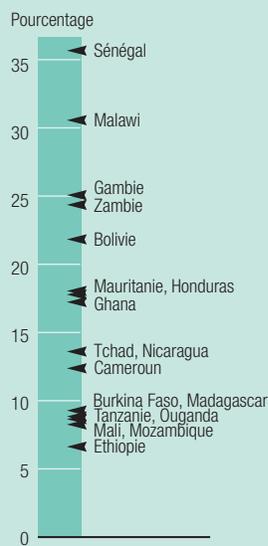
Les mauvaises nouvelles sont que les principaux chiffres sur la réduction de l'encours de la dette font ombrage à d'autres parties du bilan financier—notamment les lignes traitant du remboursement de la dette et des revenus nationaux. En 2003, 27 pays recevant un allègement de la dette ont tout de même dépensé 2,8 milliards de dollars

en remboursements aux créanciers. Ce chiffre représente en moyenne 15 % des revenus nationaux, passant à 20 % dans des pays comme la Bolivie, la Zambie et le Sénégal (figure 1). Ces transferts de fonds représentent des sommes considérables pour ce groupe de pays les plus pauvres du monde, en moyenne 3 % de leur revenu national.

Le résultat est que le remboursement de la dette a détourné des ressources vitales dans des domaines sociaux prioritaires et essentiels pour progresser vers les OMD. La Zambie, par exemple, dont le taux d'infection par le VIH/sida est l'un des plus élevés dans le monde, dépense plus de 2 dollars pour rembourser la dette pour chaque dollar qu'elle consacre aux dépenses de santé publique (figure 2).

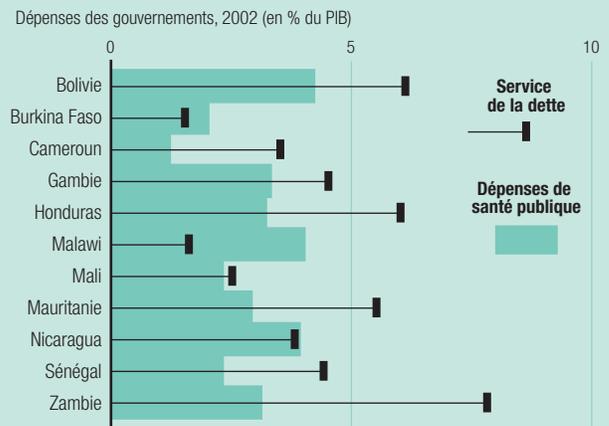
Alors que les flux d'aide continuent à dépasser le remboursement de la dette (différence importante entre la

Figure 1 La dette en part de revenu



Source: Banque mondiale, FMI 2005b.

Figure 2 Le service de la dette et les dépenses de santé publique



Source : Calculé à partir des données sur le service de la dette et les dépenses de santé publique tirées du Tableau d'indicateurs 20, des données sur la population tirées du Tableau d'indicateurs 5, et des données sur le PIB tirées du Tableau d'indicateurs 14.

crise de la dette en Amérique Latine dans les années 1980), des niveaux élevés de remboursement de la dette ont privé les gouvernements des PPTE d'une source importante de revenus et les rendent encore plus dépendants de l'aide—avec des budgets plus sensibles aux caprices des priorités des bailleurs de fonds.

Les attentes n'ont pas été à la hauteur de ce qui a été réalisé dans le cadre de l'Initiative pour les PPTE, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les critères adoptés pour la viabilité de la dette—un seuil de l'encours de la dette de 150 % des exportations exprimé en valeur actuelle nette - attachent trop d'importance aux indicateurs d'exportation et pas assez au poids à l'impact de la dette sur les budgets nationaux et sur les capacités à financer les OMD. Ensuite, alors que la plupart des créanciers bilatéraux ont fourni 100 % de l'allègement de la dette, les donateurs multilatéraux tels que la Banque mondiale, les FMI et les banques régionales pour le développement ne l'ont pas fait, ce qui entraîne que leur part du remboursement de la dette est en hausse. Enfin, l'éligibilité à un allègement total de la dette a été conditionné par la conformité des programmes du FMI et des conditions de prêts. Les interruptions de ces programmes ont retardé l'allègement de la dette pour bon nombre de PPTE, y compris le Honduras, le Rwanda et la Zambie.

Juin 2005 pourra-t-il résoudre ces problèmes ? Les accords prévoient 100 % d'allègement de la dette à 18 pays qui ont réussi à atteindre le « point d'achèvement ». De manière aussi vitale, les accords stipulent que les coûts pour réduire les dettes multilatérales dues à l'AID et au Fonds africain pour le développement seront financés par des crédits supplémentaires, évitant ainsi de détourner l'aide au développement vers l'allègement de la dette. Dans le cas du FMI, le financement de l'allègement de la dette sera généré par des ressources internes, pouvant inclure la vente ou la réévaluation d'une partie du Fonds de la réserve en or. Huit autres pays seront éligibles pour un allègement de la dette de 100 % au cours des une à deux prochaines années alors qu'ils atteindront le point d'achèvement. Ce groupe comprend les pays qui se sont embarqués sur la voie de la reconstruction—tels que la République démocratique du Congo et le Sierra Leone—et des pays comme le Cameroun et le Tchad dont les programmes du FMI se sont interrompus. Pour tous ces pays, le nouvel accord sur l'allègement de la dette a le potentiel de libérer des nouvelles ressources pour le développement—et il est essentiel

(suite)

Encadré 3.5 Allègement de la dette—aller plus loin (suite)

que ces ressources soient déployées de manière efficace dans le contexte des OMD pour financer les services des secteurs sociaux et la croissance à large échelle.

La mise en œuvre du nouvel accord devra être contrôlée de près pour assurer que les budgets d'allègement de la dette sont réellement additionnels. Des inquiétudes particulières ont été exprimées à propos de l'échec des dispositions financières à couvrir les coûts de la réduction de la dette par la Banque de développement interaméricaine. Celle-ci devra mettre la main à la poche pour financer l'allègement de la dette en Bolivie, au Honduras et au Nicaragua. Néanmoins, pour les 27 PPTE bénéficiant actuellement de l'allègement de la dette, cet accord est une bonne nouvelle sans équivoque.

Comment traiter avec les pays qui n'appartiennent pas à ce groupe est une question plus problématique. L'adhésion aux PPTE est désormais close sur la base des pays couverts en 2004. Ironiquement, cela signifie que certains pays éligibles pour les prêts de l'AID ont des indicateurs en termes de dettes qui sont pires que ceux des PPTE d'après l'allègement de la dette aux PPTE ; pourtant ces pays ne sont pas qualifiés pour l'allègement de la dette car ils ne figuraient pas sur la liste de 2004. Haïti, le Kenya et le Kirghizstan, par exemple, présentent tous des rapports encours de la dette-exportations supérieurs à 150 % et ils ne sont pas éligibles à l'allègement de la dette. Jusqu'à présent, les créanciers ont chacun dénoncé les anomalies de la structure des PPTE. Le Royaume-Uni, par exemple, a développé des propositions pour annuler sa part de remboursements au service de la dette que des pays comme l'Arménie, la Mongolie, le

Népal et le Viêt-nam lui doivent. À l'avenir, il faudra mettre en place une stratégie plus cohérente pour réduire les obligations de la dette à un niveau conforme aux exigences du financement des OMD.

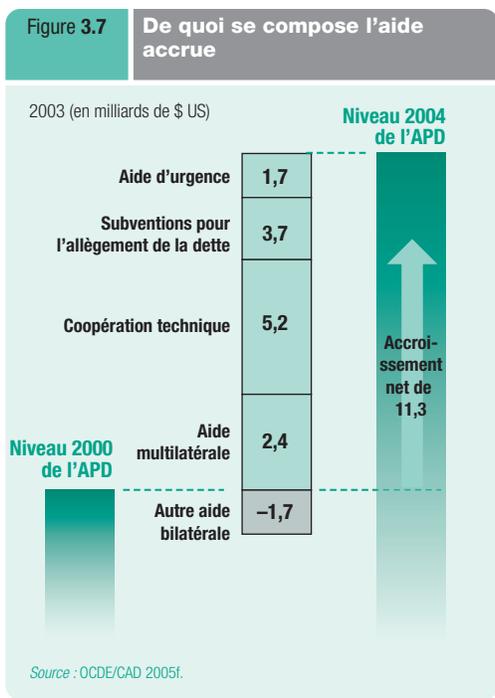
L'expérience du Nigeria illustre d'autres limites dans les structures actuelles de l'allègement de la dette. Contrairement aux PPTE, le Nigeria doit la plus grande partie de sa dette—soit 80 % de la totalité—à des créanciers bilatéraux plutôt qu'à la Banque mondiale ou le FMI. Les créanciers ont refusé l'allègement de la dette au Nigeria en justifiant sa richesse pétrolière. Même si le pays est à la 8^{ème} place mondiale des exportateurs de pétrole, il est au 158^{ème} rang de l'indice du développement humain, avec l'une des populations les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. Il reçoit 2 dollars d'aide par habitant—soit un des niveaux les plus faibles de la région. Le remboursement annuel du service de la dette du Nigeria dépasse les 3 milliards de dollars par an—ce qui est supérieur aux dépenses publiques pour la santé. De plus, des arriérés s'accumulent du fait que moins de la moitié de la dette extérieure est remboursée. Il est vrai que les problèmes d'endettement du Nigeria auraient pu être évités si les gouvernements précédents ne s'étaient pas adonnés à une mauvaise gestion économique et au transfert des revenus pétroliers vers des comptes bancaires en Suisse. Ce n'est pourtant pas une raison pour pénaliser les pauvres Nigériens aujourd'hui ou pour mettre en danger un gouvernement engagé à réaliser des réformes.

Source : Banque mondiale et FMI 2004c ; Martin et al 2004.

les engagements actuels sur l'aide sont en harmonie avec les conditions budgétaires pour atteindre les objectifs. L'évaluation des coûts des déficits budgétaires pour financer les ODM n'est pas une science exacte. Les structures des coûts varient fortement d'un pays à l'autre, et il existe une interaction dynamique entre les OMD : par exemple, les progrès en matière d'éducation des filles peuvent réduire les coûts pour atteindre les objectifs relatifs à la mortalité infantile. Le projet du Millénaire des Nations Unies estime que l'aide mondiale devra doubler d'ici 2006 puis augmenter à nouveau de 50 % (à 195 milliards de dollars) d'ici 2015 pour atteindre les OMD. Les propositions du rapport de la Commission pour l'Afrique, financée par le Royaume-Uni, sont cohérentes avec cette évaluation.³³ Elles recommandent que les 25 milliards de dollars attribués actuellement sous forme d'aide à la région soient doublés au cours des 3 à 5 prochaines années, avec en plus une augmentation de 25 milliards de dollars de plus d'ici 2015. Les prévisions actuelles sur l'aide sont très éloignées de ces niveaux.

Les déficits budgétaires. Un des problèmes visant à évaluer le déficit budgétaire des OMD est que les objectifs financiers fixés par les donateurs ne seront peut-être pas atteints. S'ils le sont—et cela demeure un grand si—les promesses faites au cours et suite à

la conférence de Monterrey résulteraient en des augmentations des budgets d'aide de 0,30 % du revenu national des pays donateurs d'ici 2006, soit une augmentation de 88 milliards de dollars (d'après le prix et taux de change de 2003). Ce chiffre représente un manque à combler de 47 milliards de dollars par rapport au 135 milliards que le projet du Millénaire des Nations Unies avait estimé comme part que les pays riches pouvaient dépenser l'année prochaine pour que le monde reste sur la piste des OMD (figure 3.6). Le déficit budgétaire augmentera de 52 milliards de dollars d'ici 2010. À ce stade, si les pays riches échouent à respecter leurs engagements, les pays en développement seront dans l'incapacité d'investir dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans les infrastructures nécessaires pour améliorer la protection sociale et soutenir la relance économique à l'échelle fixée par les OMD. Il est vrai que ces chiffres ne figurent pas dans la cible de l'Union européenne de 0,51 % d'ici 2010, mais cette cible n'est pas encore entérinée par des engagements concrets financiers concrets. Il est également important de garder à l'esprit que toute l'aide supplémentaire recueillie depuis Monterrey ne va pas être attribuée exclusivement aux déficits budgétaires pour atteindre les OMD.



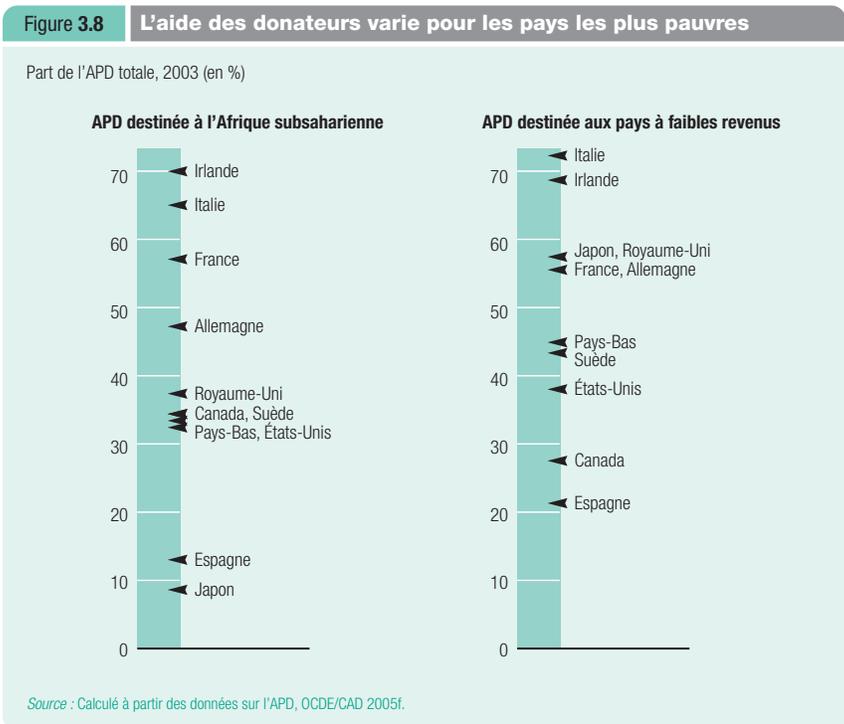
L'aide réel et les chiffres présentés

Ces chiffres ont au moins le mérite de montrer que l'étendue réelle du problème est sous estimée. Il faut de l'argent réel pour combler les déficits budgétaires alors que tous les fonds comptabilisés comme aide ne se traduisent pas tous par des transferts de ressources. Cela est le cas pour les trois catégories d'aide qui représentaient plus de 90 % des 11,3 milliards de dollars d'augmentation d'aide bilatérale entre 2000 et 2004 : l'allègement de la dette (3,7 milliards de dollars), la coopération technique (5,2 milliards de dollars), et l'aide d'urgence (1,7 milliard de dollars ; figure 3.7). Les augmentations dans ces domaines produisent des chiffres bruts qui sont plus élevées que les transferts réels d'aide.

Prendre en compte l'allègement de la dette. C'est une forme très efficace d'aide au développement. Elle donne aux gouvernements un plus grand contrôle des revenus nationaux et elle réduit leur dépendance à l'aide. L'exonération des dettes qui sont réellement remboursées libère des ressources financières pour d'autres objectifs. Les systèmes de déclaration de l'OCDE permettent toutefois aux gouvernements de déclarer le montant total de la réduction de la dette comme aide fournie dans l'année où elle a été annulée, ce qui gonfle la valeur réelle de l'allègement de la dette puisque le vrai bénéfice financier pour le pays bénéficiaire est représenté sous la forme d'un remboursement réduit de la dette.

Dans les cas où les dettes ne sont pas totalement remboursées, l'allègement de la dette est en partie une opération comptable. La plus grande partie des 4 milliards de dollars d'augmentation d'aide à la République démocratique du Congo en 2003 entre dans cette catégorie. En 2003, l'Éthiopie a reçu une réduction de l'encours de la dette dans le cadre de l'Initiative des PPTE de 1,3 milliard de dollars, alors que le remboursement de la dette avait baissé de 20 à 40 millions de dollars par an. Ceci n'est pas un argument contre l'allègement de la dette, mais contre les pratiques actuelles de son traitement comptable qui faussent la réalité sur la quantité d'aide réellement attribuée par les bailleurs de fonds. Au cours des prochaines années, d'importantes opérations en matière de réduction de la dette sont à l'étude pour l'Irak et pour les pays faisant partie de l'Initiative des PPTE. Il est important que la valeur de ces opérations ne détourne ni l'attention des économies financières relativement modestes qui en résulteront ni de la nécessité de considérer l'allègement de la dette comme faisant partie d'un « package » financier plus large pour atteindre les OMD.

Beaucoup des ces arguments s'appliquent à l'assistance technique et à l'aide d'urgence. L'assistance technique représentait 1 dollar pour 4 dollars d'aide fournie en 2003. Souvent, cette assistance joue un rôle important en faveur du développement et du ren-



En tant que mécanisme international ciblé de manière la plus efficace en faveur des pays les plus pauvres, l'Association internationale pour le développement (AID) occupe un rôle central dans le financement des OMD : un dollar donné par l'AID réduira plus vraisemblablement un déficit budgétaire défini par les OMD qu'un dollar donné par toute autre source. De plus, l'AID fonctionnant par cycle budgétaire de trois ans, elle est moins sujette à l'imprévisibilité associée à l'aide bilatérale auxquels sont soumis les budgets annuels.

En 2005, les bailleurs de fonds ont attribué 34 milliards de dollars à l'AID jusqu'en 2008—soit une augmentation de 25 % en termes réels. Cela représente la plus forte augmentation en vingt ans, quoiqu'elle soit inférieure aux seuils des 40 % à 50 % souhaités par la plupart des gouvernements européens. Si les propositions des Européens avaient été adoptées, cela aurait permis d'augmenter la part consacrée à l'aide multilatérale et la part d'aide réservée aux pays les plus pauvres. L'AID est la troisième source d'aide la plus importante pour l'Afrique subsaharienne (après la France et les États-Unis) et la source principale d'aide pour l'éducation et la santé.

Des questions importantes continuent à se poser sur le rôle futur de l'AID en matière de financement du développement. Près de 20 % des prêts de l'AID sont consentis sous forme de subventions aux pays sensibles aux problèmes de la dette. Le reste est attribué sous la forme de prêts assortis de conditions libérales : les remboursements sont étalés sur 40 ans avec un délai de paiement de 10 ans. Certains bailleurs de fonds souhaitent maintenir cet équilibre. D'autres sont en faveur de la transformation de l'AID en une agence basée principalement sur l'attribution de subventions.

S'engager sur la voie unique de subventions représente des risques. Les bailleurs de fonds comptent actuellement pour près de la moitié des revenus de l'AID. Quarante pour cent de plus proviennent des remboursements précédents payés par des pays comme la Chine, qui est passée du statut de pays à revenu faible au statut de pays à revenu moyen. Devenir un système de subventions pourrait étrangler ce flux de paiements, réduisant la base des ressources. De plus, certains pays—le Bangladesh et l'Inde par exemple—ont la possibilité d'utiliser des prêts à conditions préférentielles alors que d'autres pourraient faire appel à l'AID pour faire une transition vis-à-vis de leur dépendance aux seules subventions.

Une autre raison appelle à la prudence. Les bailleurs de fonds pourraient réduire à néant les effets financiers en s'accordant à compenser toute perte subie au niveau des remboursements à l'AID par le biais de contrats exécutoires pour augmenter le montant des subventions. Toutefois, aucun bailleur de fonds ne s'est engagé dans cette voie. Sans de telles garanties pour l'augmentation des financements à long terme, les apports de l'AID dépendraient du soutien financier imprévisible des donateurs.

Source : Rogerson 2005.

forcement des compétences, mais elle est, pour la plupart, une cause de dépenses dans les pays donateurs—un problème aggravé par l'aide liée (question étudiée plus bas dans ce chapitre). L'aide pour l'éducation illustre bien ce problème. Les déficits budgétaires les plus importants concernent des domaines tels que la formation, la rémunération et le maintien des enseignants, la construction de classes et la fourniture de manuels scolaires. Les trois-quarts de l'aide pour l'éducation sont pourtant attribués sous la forme d'assistance technique, dont la plus grande partie est avalée par le paiement de bourses, de recommandations techniques externes et de frais de consultants. La qualité de l'assistance technique varie largement, mais tout comme l'allègement de la dette, la question importante pour le financement des OMD est que les ressources ne sont pas systématiquement distribuées vers les domaines prioritaires. L'aide d'urgence et

l'assistance aux pays fragiles sont non seulement une priorité, mais également une réponse aux besoins financiers qui va au-delà de ceux estimés pour atteindre les OMD. L'Afghanistan et l'Irak comptaient à eux seuls 3,2 milliards de dollars d'augmentation d'aide officielle au développement entre 2001 et 2003—et représentent une large part de l'augmentation de l'aide des États-Unis. En fait, plus de 40 % des 3,8 milliards de dollars d'augmentation de l'aide au développement des USA en 2003 était réservés à l'Irak. À ce jour, la plupart de l'augmentation de l'aide d'urgence s'est faite par le biais de fonds supplémentaires mais en réalité, il est difficile de le confirmer. Le Japon, par exemple, a combiné l'augmentation de l'aide pour l'Afghanistan et l'Irak avec des réductions importantes de toute l'aide au développement. Quelle que soit la situation actuelle, de détournement de l'aide pour financer les OMD en matière de reconstruction après-guerre ou d'objectifs stratégiques plus larges constitue une menace réelle.³⁴

Sélectivité de l'aide

Une autre raison de penser que les chiffres bruts figurant sous estiment l'ampleur du problème de financement des OMD est que les bailleurs de fonds varient leurs conditions d'attribution d'aide. Les pays à faible revenu et l'Afrique subsaharienne, qui sont confrontés aux plus grands déficits budgétaires, ne figurent pas de manière égale dans certains programmes d'aide (figure 3.8). L'aide attribuée par les dispositifs multilatéraux tels que l'AID et Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est vraisemblablement la plus ciblée pour combler les déficits budgétaires des OMD—dans le cas de l'AID, l'éligibilité est réservée aux pays à faible revenu (encadré 3.6). Cela ne veut pas dire que l'aide aux pays à revenu moyen n'est pas justifiée en termes de développement humain. Il arrive pourtant que les bailleurs de fonds varient le montant de l'aide qu'ils accordent aux pays les plus pauvres et qui sont confrontés aux contraintes financières les plus dures pour atteindre les OMD.

La distribution de l'aide est affectée par le choix par les bailleurs de fonds de leurs partenaires préférés. En 1997, une étude très influente argumentait que, sur la base de données internationales, l'aide n'était efficace que lorsque les environnements politiques étaient en « bon état » (une stabilité fiscale, une faible inflation, des marchés ouverts et d'autres

critères).³⁵ L'étude en question a soulevé un nouveau principe selon lequel l'aide devrait être utilisée de manière sélective pour récompenser les pays les plus réformateurs. D'autres études ont pourtant montré que l'aide peut également être efficace dans des pays où l'environnement institutionnel était moins favorable et le bilan des réformes économiques plus faible. Cette conclusion ne signifie pas que l'environnement politique n'est pas important—bien au contraire, une gestion macro-économique efficace est essentielle. Mais les faits tendent à mettre en garde contre l'utilisation uniforme de critères de « bonne conduite » comme bases de décision pour l'attribution de l'aide.

Les meilleures données montrent que l'aide peut être efficace dans différents types d'environnements—et que des propositions soumises à des préalables ne sont pas d'une grande utilité.³⁶ Ces propositions risquent à vrai dire de diviser les bénéficiaires entre les préférés et les orphelins des donateurs au vu des minces données sur leur capacité à faire un bon usage de l'aide. C'est ce qui se passe actuellement jusqu'à un certain point : la disproportion entre la surreprésentation des bénéficiaires préférés en Afrique subsaharienne anglophone (et le Mozambique et l'Éthiopie), et la sous représentation des oubliés de l'Afrique francophone et d'Amérique latine.

Des analyses récentes ayant utilisé « l'indice de sélectivité des politiques » de la Banque mondiale—une mesure de corrélation entre l'aide et la qualité des institutions dans les pays bénéficiaires—suggèrent que le développement des apports d'aide sont de plus en plus sensibles à la qualité des institutions (telles que définies par l'indice).³⁷ Parallèlement, l'intérêt des donateurs au regard de la performance institutionnelle est bien plus strict vis à vis des pays à faible revenu que dans les pays au revenu moyen. Plus inquiétant encore est le fait que certains pays à faible revenu reçoivent des niveaux d'aide de 40 % inférieurs à ce qui est indiqué au niveau de leur capacité institutionnelle.³⁸

Ces éléments ne visent pas à nier l'importance incontestable de l'environnement politique national en déterminant l'efficacité de l'aide. Des pays aussi divers que le Bangladesh, le Mozambique, et le Viêt-nam sont capables de générer des rendements élevés en développement humain vis à vis de l'aide car leurs stratégies pour réduire la pauvreté sont efficaces. Par ailleurs, la corruption endémique, la faible gouvernance et la mauvaise gestion économique réduisent les avantages potentiels de l'aide. La corruption compromet

les efforts liés à l'aide de deux façons. Tout d'abord, les pratiques de corruption ne touchent pas les ménages pauvres de manière égale. Une étude sur la gouvernance et la corruption au Cambodge a montré que la corruption coûtait aux ménages les plus modestes trois fois leurs revenus par rapport aux familles plus aisées, car les ménages à faible revenu sont plus dépendants des services publics.³⁹ Ensuite, les fuites de capitaux associées à la corruption peuvent réduire les rentrées d'aide : d'après une évaluation, des avoirs financiers publics dépassant le niveau de la dette extérieure de l'Afrique ont été transférés de manière illégale vers des comptes bancaires étrangers.

Les bailleurs de fonds peuvent aborder ces problèmes le plus efficacement possible, par des partenariats avec les gouvernements engagés à la transparence et la responsabilité financière et non par l'imposition de programmes.

L'aide et les OMD : Les pays riches en ont-ils les moyens ?

Les pays riches peuvent-ils se permettre de respecter leurs engagements à long terme de dépenser 0,7 % de leur RNB en aide ? Cette question a une portée critique sur la possibilité d'atteindre les OMD et les objectifs plus larges du développement humain.

Dans toute démocratie, ce que les gouvernements considèrent comme abordable sera l'expression de l'évaluation des coûts et des bénéfices des dépenses publiques. Cette évaluation sera réalisée en fonction des jugements portant sur les priorités politiques et discutée lors de processus politiques qui mèneront à des choix sur les mérites de thèses qui s'affrontent. Les budgets de l'aide reflètent la manière dont les gouvernements et le public considèrent la pauvreté mondiale et leurs obligations et intérêts à la combattre.

Les coûts abordables

Par rapport à la richesse et aux ressources des pays riches, le coût pour atteindre les OMD est modeste. Plus d'un milliard d'habitants dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards aux équipements d'assainissement. Il en coûterait un peu moins de 7 milliards de dollars par an sur les dix prochaines années pour surmonter ces manquements. Un tel investissement pourrait sauver 4000 vies humaines par jour, les populations étant moins exposées aux maladies infectieuses. Cela permettrait de mettre un

Figure 3.9 Situations fiscales tendues dans les pays du G7

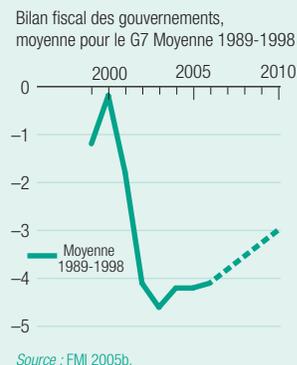
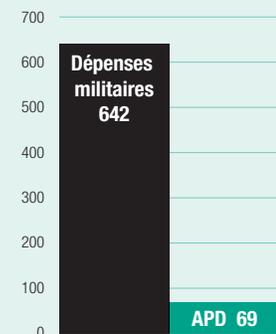


Figure 3.10 Dépenses militaires par rapport à l'aide au développement

Dépenses par les donateurs de l'OCDE, 2003 (en milliards de \$ US)



Source : Initiatives pour le développement 2005d.

Tableau 3.1 Les dépenses militaires dépassent très largement l'aide publique au développement dans les pays riches

Part des dépenses gouvernementales, 2003 (en %)

Pays	APD	Dépenses militaires
Australie	1,4	10,7
Autriche	1,1	4,3
Belgique	2,7	5,7
Canada	1,2	6,3
Danemark	3,1	5,7
Finlande	1,6	5,4
France	1,7	10,7
Allemagne	1,4	7,3
Grèce	1,4	26,5
Irlande	2,1	4,6
Italie	0,9	9,8
Japon	1,2	5,7
Luxembourg	3,9	4,8
Pays-Bas	3,2	6,5
Nouvelle-Zélande	1,2	6,3
Norvège	4,1	8,9
Portugal	1,0	10,0
Espagne	1,3	6,7
Suède	2,8	6,4
Suisse	3,5	8,5
Royaume-Uni	1,6	13,3
États-Unis	1,0	25,0

Source : Calculé à partir des données sur l'APD, OCDE/CAD 2005f, des données sur les dépenses militaires du Tableau d'indicateurs 20, et des données sur les dépenses gouvernementales, Banque mondiale 2005f.

terme à un problème qui vole la santé des pauvres, compromet de développement économique et impose des exigences considérables sur le temps et le travail de jeunes filles et de femmes. L'investissement nécessaire semble représenter beaucoup d'argent—et pour les pays en développement à faible revenu, cela l'est. Cet investissement est toutefois inférieur aux 7 milliards de dollars annuels que les Européens dépensent parfums ou les 8 milliards de dollars que les Américains dépensent en chirurgie esthétique.

Des comparaisons de ce style ne sont pas faites pour nier les efforts nécessaires pour augmenter l'aide de manière proportionnelle à la réalisation des OMD. Dans tous les pays du G-7, à l'exception du Canada—les déficits fiscaux sont élevés—la situation fiscale en tant que groupe s'est détériorée (figure 3.9). Le déficit fiscal des USA (comme pourcentage du RNB) est désormais le plus élevé de tous les pays industrialisés, mis à part le Japon. Les propositions budgétaires actuelles envisagent de diviser par deux le déficit d'ici 2009, avec une réduction des dépenses non militaires à son plus faible niveau en termes de RNB depuis plus de 40 ans. Le moment n'est vraisemblablement pas propice à l'augmentation des budgets de l'aide. Il en

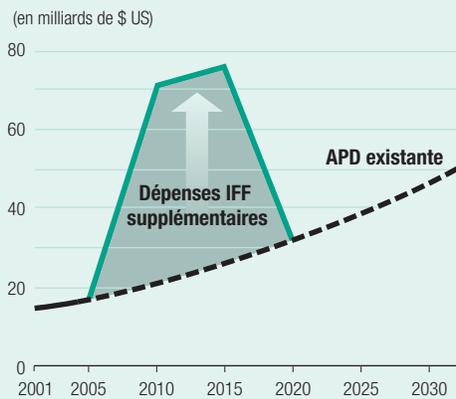
est de même pour le Japon dont les prévisions sur le déficit budgétaire structurel sont prévues légèrement à la baisse, juste au-dessus de 6 % de son RNB d'ici 2006. À moyen terme, le programme budgétaire du Japon envisage de convertir le déficit en excédent d'ici 2010—un objectif qui va se traduire par une pression extrême pour réduire les investissements publics.

La situation n'est guère plus encourageante dans l'Union européenne. Bien que dans la zone Euro, les déficits fiscaux sont moindres qu'au Japon ou qu'aux États-Unis, la France et l'Allemagne présentent toutes deux des déficits fiscaux dépassant 3 % du RNB, alors que celui de l'Italie va atteindre plus de 4 % d'ici 2006. La moindre importance des déficits fiscaux dans l'Union européenne par rapport aux États-Unis ou au Japon cache trois autres pressions sous-jacentes. Les niveaux de la dette publique sont plus élevés dans la zone Euro. Les pressions fiscales associées à une population vieillissante sont en augmentation. Enfin, les taux de chômage ont forcé à mettre le thème de l'emploi au cœur du calendrier politique de certains pays. Depuis 2003, les taux de chômage ne sont pas descendus au-dessous de la barre des 9 % en France, en Allemagne et en Italie. Alors que les réformes du Pacte pour la stabilité et la croissance de l'Union européenne ont données plus de souplesse, les gouvernements de l'UE font face à des contraintes fiscales intenses dans le contexte d'une croissance faible, d'un taux de chômage élevé, et d'une pression grandissante des dépenses publiques. Dans ces conditions, la décision de l'Union européenne de fixer une aide de 0,51 % du RNB s'est avérée comme une importante déclaration d'intention. Un effort exceptionnel sera toutefois requis pour assurer que la cible soit transformée en des engagements budgétaires solides.

Alors que les pressions fiscales qui menacent le G-7 et les autres pays industriels donateurs sont réelles, il est important de reconnaître que les budgets de l'aide, même à des niveaux étendus, ne représentent qu'une modeste cause de ces pressions. Pour deux pays du G-7—l'Italie et les États-Unis—l'aide au développement représente un dollar ou moins des dépenses publiques, bien moins que la moyenne de l'OCDE. En 2004, l'ensemble des budgets de l'aide ne représentait que 3 % du déficit fiscal global du Japon et des États-Unis et 5 % de celui de l'Allemagne. Même si tout les pays du G-7 devaient augmenter leur aide au niveau fixé par l'UE, tout impact négatif sur leur situation fiscale ne serait que limité. Inversement, restreindre les dépenses

Figure 3.11

Aide groupée par le biais du mécanisme de financement international (IFF)



Source : Initiatives pour le développement 2005d.

de l'aide aura un effet marginal similaire pour améliorer cette situation.

En pratique, la manière dont les pays décident des domaines prioritaires en matière de dépenses publiques tout comme la manière dont ils font face aux pressions fiscales reflètent leurs priorités politiques de même que leurs jugements en termes d'imposition, d'ampleur des investissements publics et de réformes économiques. Si, comme cela est discuté dans ce chapitre, l'augmentation de l'aide est un impératif non seulement aux niveaux moral et éthique mais également en terme d'intérêt pour chacun des pays riches, comme l'illustrent la prospérité et la sécurité des populations, alors il est important d'accorder à l'aide une priorité budgétaire de plus grande envergure.

Les dépenses militaires et les niveaux de l'aide

Les comparaisons avec les dépenses militaires sont très instructives. Pour chaque dollar investi dans l'aide au développement, dix de plus sont investis dans des budgets de la défense (figure 3.10). Aucun des pays du G-7 n'a un rapport de dépenses militaires à l'aide inférieur à 4:1. Ce rapport s'élève à 13:1 au Royaume-Uni et à 25:1 aux États-Unis (tableau 3.1). Dans un monde où les pays riches reconnaissent eux-mêmes que les menaces à la sécurité sont liées à la pauvreté mondiale, les inégalités et le manque d'espoir dans de larges portions de la population mondiale, ce rapport de 10:1 des dépenses militaires contre les dépenses d'aide n'a aucun sens. Quelles que soient les études sur les menaces à la vie humaine, la disparité entre les budgets militaires et les besoins de l'humanité est spectaculaire.

Encadré 3.7

La Facilité de financement international

Pour avoir un effet durable sur la pauvreté, l'aide doit remplir trois conditions. Elle doit être soutenue et prévisible ; elle doit être assez importante pour faciliter les investissements simultanés dans des secteurs qui renforcent leurs impacts respectifs ; et elle doit être ancrée dans des plans de développement viables. En l'absence de ces conditions, l'aide est au mieux une compensation occasionnelle au fait d'être pauvre au lieu d'être un investissement permanent pour réduire la pauvreté.

L'importance d'une aide soutenue et prévisible va de soi. Aucune entreprise responsable du secteur privé ne s'embarquerait dans un projet pour augmenter les bénéficiaires à venir si elle n'avait pas un plan pluriannuel de financement. La même chose s'applique aux gouvernements des pays pauvres. Si, comme le Sénégal, un pays dépend de l'aide à hauteur de 30 % de ses dépenses publiques et de 74 % de ses investissements publics, un apport d'aide sûr et prévisible est une condition pour investir à long terme. Les pays ne peuvent pas aboutir à l'éducation primaire universelle en supprimant les frais d'inscription, en construisant des écoles et en formant des enseignants s'ils ne sont pas assurés de financements pour maintenir les écoles et les salaires des enseignants au-delà des deux premières années. De même qu'ils ne peuvent pas s'attendre à financer leurs investissements dans l'éducation s'ils n'ont pas un plan de financement dans le domaine de la santé qui empêcherait les enseignants de mourir du VIH/sida plus vite qu'ils ne peuvent être formés ou sans un plan pour financer les ressources hydriques et d'assainissement sans que les filles ne laissent tomber l'école à l'âge de la puberté—d'où l'importance des investissements simultanés par secteurs.

La leçon que les donateurs ont le moins eu envie d'apprendre est que la nécessité d'une augmentation de l'aide est immédiate et urgente. Plus ils tarderont, plus le problème sera complexe et la solution onéreuse. Une aide frontale peut être synonyme d'économies pour l'avenir. Le paludisme coûte 12 milliards de dollars par an en productivité perdue. Le prix à payer pour traiter le paludisme ne coûterait qu'une fraction de cette somme. Les taux de revenus des investissements dans les infrastructures peuvent atteindre 80 %, handicapant les bénéficiaires standards dans les secteurs des marchés privés.

La Facilité de financement international (FFI) a pour tâche de remplir ces trois conditions pour une aide efficace. Par la vente d'obligations d'État dans les pays riches, elle mobiliserait une somme importante pour financer un flux garanti et prévisible d'aide. Comme le financement est payé d'avance, il peut alimenter la masse critique de l'investissement nécessaire dans des secteurs variés.

Dans la pratique, quel serait le fonctionnement de l'IFF ? Les détails sur sa mise en œuvre sont en cours d'élaboration par la Facilité pour le financement international de la vaccination (FFIV), un programme pilote développé par l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (AMVV). Dans le passé, l'efficacité de l'AMVV a été compromise par des apports financiers fluctuants et incertains. La FFIV est un mécanisme de financement destiné à fournir des fonds sûrs et payables d'avance pour le financement des vaccins et de la vaccination dans les pays les plus pauvres. L'AMVV estime qu'un investissement accru de 4 milliards de dollars sur les 10 prochaines années épargnerait les vies de plus de 5 millions d'enfants avant la date cible de 2015 et de celles de 5 millions d'adultes (en raison de l'hépatite B pour la plupart) après 2015.

Source : Initiatives pour le développement 2005b (document thématique) ; AMVV (GAVI) et le Fonds pour les Vaccins 2005a, b ; Royaume-Uni, La Trésorerie de SMR 2003.

Le montant que les pays riches consacrent actuellement pour lutter contre le VIH/sida, qui constitue une menace à la sécurité de toute l'humanité et qui est responsable de trois millions de victimes par an, représente l'équivalent de trois jours de dépenses en équipements militaires.

Dans de nombreux pays riches, les priorités budgétaires ne témoignent ni d'un engagement adapté aux OMD, ni d'une réponse cohérente aux défis sécuritaires posés par la pauvreté de masse et les profondes inégalités mondiales. Les disparités entre les budgets consacrés à la défense et ceux consacrés au développe-

Il y a peu de données qui confirment le sous-entendu selon lequel les pays pauvres seraient incapables d'utiliser plus d'aide de manière efficace

ment posent la question de l'abordabilité sous un autre jour. Si les 118 milliards de dollars d'augmentation des dépenses militaires entre 2000 et 2003 avaient été attribués à l'aide, l'aide au développement représenterait désormais environ 0,7 % du RNB des pays riches. Il ne manque que 4 milliards de dollars—soit une augmentation des dépenses militaires de 3 %—pour financer les interventions essentielles en matière de santé pouvant réduire la mortalité de trois millions de nourrissons par an. Si la guerre contre la pauvreté est une priorité, les gouvernements ne sont simplement pas crédibles en attachant si peu d'importance aux budgets d'aide destinés à sauver des vies humaines.

Aucun de ces éléments ne porte atteinte aux véritables menaces sécuritaires que les pays développés doivent aborder. Ces menaces varient de la prolifération des armes nucléaires au terrorisme international. Des questions légitimes peuvent toutefois être soulevées pour savoir si la modernisation de l'armée est la réponse la plus efficace. Par exemple, un traité exhaustif d'interdiction et une nette réduction des têtes nucléaires opérationnelles en déploiement élimineraient la nécessité de certains des programmes intensifs—et onéreux—qui sont en cours pour moderniser les forces nucléaires et développer de nouveaux véhicules de lancement. Des investissements accrus en capital politique pour négocier le désarmement et moins d'investissements financiers dans les équipements militaires amélioreraient la sécurité et libèreraient des ressources pour le développement.

Un financement innovateur

Diverses propositions innovatrices ont été élaborées pour réduire le déficit budgétaire des OMD, à savoir dépasser la question du financement de l'aide et se tourner vers les marchés privés des capitaux et de nouvelles formes de financement.

La Facilité de financement international (IFF), proposée par le gouvernement britannique, en est un exemple. Le principe de l'IFF est simple : à savoir que les gouvernements devraient utiliser leurs compétences pour influencer le marché des capitaux afin de fournir une aide supplémentaire. L'IFF se servirait des promesses des gouvernements d'augmenter l'aide pour financer l'émission d'obligations d'État. Les revenus tirés de la vente de ces obligations seraient répartis entre différents programmes d'aide, et l'IFF attirerait des apports d'aide à venir pour rembourser les obligations à leur date d'échéance.⁴⁰

Une des forces de l'IFF est son pouvoir de concentrer des fonds d'investissements directs en cette période critique (figure 3.11). Même si tous les donateurs s'engageaient à atteindre l'objectif aide-RNB de 0,5 % et 0,7 % respectivement d'ici à 2010 et 2015, à court terme, il y aurait un manque de moyens pour financer les OMD jusqu'au retour des investissements. Avec l'IFF, les transferts d'aide pourraient s'étendre avec un effet immédiat et les coûts budgétaires nationaux reportés. Cela permettrait aux gouvernements des pays en développement de mettre en place des investissements clés dans des domaines tels que la santé, l'éducation, et des infrastructures et aux pays à revenu élevé pourraient agir vis-à-vis de leurs engagements aux OMD sans compromettre la stabilité fiscale (encadré 3.7).

Afin de recueillir des revenus supplémentaires, d'autres propositions envisagent l'instauration de procédures de taxations internationales.⁴¹ Dans la pratique, tout impôt international devrait être mis en place par les gouvernements nationaux puisqu'ils sont les seuls organes souverains détenant ce pouvoir—mais les États-Unis en particulier s'opposent à cette option. Le soutien est plus fort dans l'Union européenne. Plusieurs pays étudient les implications d'une taxe internationale sur le carburant aérien. Même faible, cette taxe pourrait réunir 9 à 10 milliards de dollars par an.⁴² Une alternative porte sur l'introduction d'une taxe à taux fixe sur les billets de transports aérien dont les revenus seraient réservés aux dépenses liées au VIH/sida. Cette proposition a déjà été défendue par un pays du G-7 (la France) et soutenue par deux autres (l'Allemagne et le Royaume-Uni), alors que d'autres pays en développement (dont le Brésil) soutiennent également l'idée. Ces pays et d'autres ont atteint un accord de principe pour introduire une taxe nationale sur les billets d'avions pour financer les dépenses liées au développement. La Belgique a déjà approuvé une loi concernant l'adoption d'une taxe sur les devises. Plusieurs autres pays—dont la Finlande et la Norvège—ont étudié la possibilité d'utiliser les taxes sur l'émission de carbone comme un nouveau moyen de financement.

Les défenseurs d'une imposition internationale pour rassembler des fonds de développement affirment que cette approche générerait des profits importants pour les OMD et au-delà. Ces prélèvements, selon l'argumentaire, ont le pouvoir de réunir le financement des biens publics ainsi que celui de la

réduction de la pauvreté. En France, le Groupe de travail national sur les nouvelles contributions internationales pour le financement du développement a rapporté en 2004 que le flux des ressources résultant de ces prélèvements auraient pour double fonction de pourvoir des ressources prévisibles et constantes tout en complétant les approches liées aux marchés des capitaux privés, tels que l'IFF. L'argument, ici, est que le produit de ce revenu pourrait combler les déficits au fur et à mesure que les fonds du IFF diminuent lors du rachat des obligations émises.

Est-il possible que plus d'aide soit absorbée ?

Un développement majeur en faveur de l'aide ne produira de résultats que si les pays pauvres peuvent utiliser ces flux accrus de manière efficace. Les opposants à l'expansion rapide de l'aide insistent que les pays pauvres ne n'ont pas les compétences pour absorber cette aide—que des augmentations élevées dépasseront leur capacité à utiliser cette aide efficacement, créant par là même, des disparités économiques et compromettant les perspectives de croissance. En réalité, la plupart des problèmes sont faciles à résoudre en combinant la prudence des politiques nationales et l'amélioration des pratiques des pays donateurs. Aucune des objections soulevées n'affaiblit les arguments en faveur d'une augmentation progressive de l'aide pour accélérer la réalisation des OMD.

Plusieurs thèmes récurrents dominent les inquiétudes des pessimistes de l'aide. L'un d'entre eux est que les pays qui manquent d'infrastructures sociales et économiques—routes, infirmières, enseignants—ne seront pas en mesure de récolter les bénéfices de flux d'aide plus élevés et qu'ils verront au contraire s'installer bien vite des problèmes nuisibles à la croissance et au développement humain. Un autre thème est que l'aide est accompagnée de ses propres distorsions. La dépendance sur l'aide, selon l'argumentaire, peut compromettre l'incitation des gouvernements à instaurer des systèmes de revenus nationaux tout en affaiblissant le développement d'institutions responsables. Les questions macro-économiques sont également soulevées. Des rentrées de devises à grande échelle peuvent faire monter les taux de change, rendre les exportations non concurrentielles, encourager les importations, et créer des problèmes dans la balance des paiements. Le problème est connu sous le nom de

maladie hollandaise, d'après l'expérience des Pays-Bas dans les années 1960 quand l'inondation immédiate de richesses suite à la découverte de pétrole dans la Mer du Nord a fait grimper la valeur de la couronne, paralysant les exportations industrielles et augmentant l'inflation.⁴³

Alors que chacun de ces problèmes soulève des questions importantes, les limites de la capacité d'absorption peuvent être exagérées, ainsi que peut l'être le degré de dépendance à l'aide. L'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus dépendante de l'aide. L'aide bilatérale représente plus de 10 % du RNB dans 23 pays d'Afrique, dépassant 60 % au Mozambique. Mais la moyenne régionale se situe sous le niveau du début des années 1990, soit 6,2 %.

Il y a peu de données qui confirment le sous-entendu selon lequel les pays pauvres seraient incapables d'utiliser plus d'aide de manière efficace. Les circonstances précises sont variables, mais les niveaux de dépendance à l'aide ne sont pas un indicateur fiable de la compétence des pays à associer l'aide au développement à la réduction de la pauvreté. Là où la capacité d'absorption constitue un problème, il faut répondre par le renforcement des compétences en combinant les mesures prises par les bailleurs de fonds pour réduire les coûts des transactions.

Baisse des rendements ?

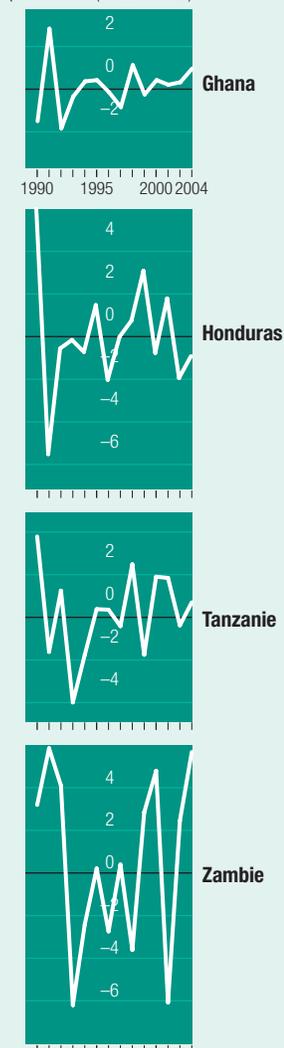
En théorie, la baisse des rendements de l'aide doit survenir à un moment ou à un autre—même avec une bonne gestion—les bénéfices diminueront au fur et à mesure que l'aide augmente. Des études internationales réalisées par le Centre pour le développement mondial pur 1993-2001 indiquent que l'aide génère en moyenne des rendements positifs en termes de croissance quand elle atteint 16 % à 18 % du RNB. D'autres études vont jusqu'à 20 %-25 %. Fait tout aussi important, ces études calculent les performances passées et non les résultats actuels. Alors que la qualité de l'aide, la gouvernance et les politiques économiques des pays bénéficiaires se sont améliorées, le rendement moyen de l'aide a certainement augmenté au fil du temps. De plus, quelle que soit la moyenne existante, certains pays peuvent absorber plus d'aide. Étant donné la forte performance du Mozambique en matière de croissance, il serait difficile d'affirmer que la contribution de l'aide a été nulle, même si c'est l'un des pays au monde les plus dépendants à l'aide.

Dans tous les cas, de nombreux pays dont le rap-

La planification des OMD
doit être au cœur des
structures nationales de
dépenses publiques

Figure 3.12 Volatilité de l'aide

Flux d'APD
Changement par rapport aux années
précédentes (en % de l'INB)



Source : Calculé à partir des données sur les volumes d'APD et l'INB, OCDE/CAD 2005f.

port aide : RNB varie de 10 % à 15 %—y compris le Bangladesh, le Cambodge, la Tanzanie et l'Ouganda—doivent faire face au déficit budgétaire des OMD. Des analyses de la Banque mondiale détaillées par pays suggèrent que 30 milliards de dollars d'aide supplémentaire pourraient être utilisés de manière productive dans les pays à faible revenu, un chiffre conservateur qui ne tient pas compte de l'étendue des investissements dans les infrastructures.⁴⁵ Il est vrai que l'examen du rapport aide:RNB dans les pays en développement est une manière limitée de considérer la dépendance à l'aide. L'Éthiopie, par exemple, a un rapport relativement élevé à 19 % mais reçoit une aide de 19 dollars par habitant comparé aux 28 dollars en moyenne pour l'Afrique subsaharienne et aux 35 dollars pour la Tanzanie.

Les effets sur les revenus

Des augmentations rapides de l'aide allongeraient la part des budgets nationaux financés par l'aide au développement. Le danger évident est que cela risque d'institutionnaliser un niveau élevé de dépendance à l'égard de l'aide, rendant les budgets plus vulnérables à des flux d'aide volatiles et aux priorités changeantes des bailleurs de fonds.⁴⁶ Certaines critiques affirment que des rentrées importantes d'aide affaiblissent la pression sur les gouvernements à mobiliser des impôts nationaux, compromettant le développement d'une source de revenus durables. Les données de quelques pays le prouvent. Par exemple, le rapport relativement faible impôt : PIB en Ouganda n'a pas réussi à augmenter malgré une forte croissance. Des contre-exemples suggèrent toutefois que de tels résultats ne sont pas inévitables. En Éthiopie le rapport impôt national : PIB est passé de 11 % à 15 % depuis 1998—période au cours de laquelle les subventions ont triplé.

La maladie hollandaise et comment l'éradiquer

La maladie hollandaise est une menace à prendre au sérieux. L'appréciation rapide des taux de change aurait, pour l'Afrique, des conséquences dévastatrices, rendant plus difficile aux petits exploitants agricoles et producteurs de se développer et de diversifier leurs exportations, soulevant le spectre d'une marginalisation accrue dans le commerce mondial. Dans la pratique, les problèmes peuvent être évités.

Les problèmes les plus sérieux surviennent lorsque les apports d'aide financent la relance de la consom-

mation. Si la productivité est constante et la demande augmente, l'inflation et la hausse du prix des biens non échangés sont inévitables. Toutefois, si l'aide est orientée vers des domaines tels que les infrastructures, la production agricole et les investissements dans le capital humain, la réponse à la demande peut fournir un antidote à la maladie hollandaise.⁴⁷ Une productivité croissante peut contrecarrer les pressions inflationnistes et maintenir la compétitivité des exportations. Cela explique la raison pour laquelle des pays comme l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie ont pu absorber l'augmentation de l'aide sans subir les conséquences inflationnistes à grande échelle.

Les gouvernements peuvent eux-mêmes influencer les effets des taux de change de l'aide—par exemple, en décidant d'utiliser les rentrées de fonds pour augmenter la consommation, financer les importations ou créer des réserves de devises.⁴⁸ Les données par pays confirment que des rentrées d'aide importantes ne causent pas nécessairement les effets de la maladie hollandaise. Au Ghana, l'aide nette a augmenté de 3 % du PIB au milieu des années 1990 à plus de 7 % entre 2001 et 2003. Pourtant le taux de change réel a varié de moins de 1 % pour la même période.⁴⁹ En Éthiopie, l'aide a doublé, représentant 22 % du revenu national depuis 1998. Ici encore, le taux de change réel était stable.⁵⁰ Dans les deux cas, la compétitivité des exportations a été maintenue par une gestion prudente des réserves. Le Ghana a réussi en 2001 à faire affluer l'aide non pas en augmentant la provision d'argent public mais en vendant sur les marchés des changes pour stabiliser la monnaie après les effets choquants des termes des échanges.

Utiliser l'aide de manière efficace

Sachant que des entrées rapides d'aide produiront vraisemblablement des résultats sub-optimaux, il est important de comprendre que la capacité d'absorption est un processus dynamique, et non une entité immobile. Les pénuries en enseignants et en personnels de santé, des infrastructures délabrées de transport, et des institutions faibles peuvent entraver l'utilisation efficace de l'aide. Les institutions nationales peuvent être développées par le biais du renforcement des compétences ; les enseignants, les personnels de santé et les ingénieurs peuvent être formés et des infrastructures développées. Le défi majeur est d'aménager ces investissements par des stratégies nationales coordonnées. C'est pour-

quoi la planification des OMD doit être au cœur des structures nationales de dépenses publiques—

mais aussi pourquoi les donateurs doivent s'engager à un soutien prévisible et sur plusieurs années.

Le manque de fiabilité des flux d'aide est une des raisons qui explique que l'aide n'a pas réalisé son potentiel

Les faiblesses de la qualité et de l'efficacité de l'aide

L'augmentation de l'aide est une condition nécessaire pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Sans elle, les objectifs pour 2015 seront largement manqués. Cependant, le fait d'augmenter les budgets sans la réforme des habitudes non productives des donateurs entraînera la baisse des rendements. Créer les conditions pour une aide plus efficace signifie augmenter la prévisibilité de l'aide, réduire la conditionnalité excessive, améliorer l'harmonisation entre les donateurs, en finir avec l'aide liée et procurer plus d'aide au soutien des programmes par les budgets nationaux.

La volatilité et l'imprévisibilité de l'aide

La planification efficace de la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu nécessite des apports de fonds stables et prévisibles. L'introduction du Rapport sur une stratégie de réduction de la pauvreté en 1999 avait pour but la création d'une infrastructure de soutien basée sur les plans nationaux pour rendre les apports d'aide plus stables et prévisibles. Ces espoirs n'ont hélas pas abouti.

Des flux d'aide au développement prévisibles sont essentiels, plus spécialement pour les pays à faible revenu où les apports d'aide sont importants par rapport aux revenus et aux budgets nationaux. Au Burkina Faso, plus de 40 % des dépenses budgétaires sont financées par l'aide au développement. Des mouvements inattendus dans les apports d'aide peuvent compromettre la gestion des budgets et menacer l'accès aux services essentiels, en interrompant les investissements nécessaires pour subvenir aux besoins des écoles et des dispensaires, payer les enseignants et les personnels de santé, et en étant une source de problèmes pour la balance des paiements.

Des données internationales montrent que l'aide est plus volatile que le RNB ou le revenu national. L'aide est 40 fois plus volatile en moyen que les revenus.⁵¹ Les recherches du FMI comparant les périodes 1985-88 à 2000-03 montrent que la différence entre la volatilité de l'aide par rapport au revenu national a augmenté, ce qui suggère que le RSRP ont fait très

peu pour changer la situation.⁵² Calculée d'après les variations des tendances, la volatilité de l'aide a doublé depuis 2000, et pour certains pays, la variation annuelle est très importante (figure 3.12). Plus inquiétant encore est le fait que l'aide est la plus volatile dans les pays qui en dépendent le plus—et ce sont précisément ces pays qui les plus vulnérables à la volatilité de l'aide. Dans les États fragiles, elle est deux fois plus élevée que dans la moyenne des pays à revenu faible.

La volatilité de l'aide pourrait constituer un moindre problème si les bénéficiaires savaient que les engagements des donateurs allaient se traduire par des apports financiers réels. En fait, les promesses faites par les donateurs ne sont qu'un guide partiel de cette provision d'aide. Il faudra peut-être plusieurs années avant que les engagements ne soient payés et que les manquements entre les promesses et la réalité soient étalés sur plusieurs cycles budgétaires. Une telle imprévisibilité peut toutefois ralentir la planification fiscale. Les décisions visant à entreprendre des investissements, par exemple, dans les domaines de la santé ou de l'éducation créent des engagements fiscaux pour les années à venir. Au pire, l'imprévisibilité peut causer une situation d'arrêt des financements lorsque les gouvernements ajustent leurs promesses d'aide à leur réalisation ou non-réalisation.

Le déficit entre les engagements et les décaissements de fonds peuvent être ressentis comme un « choc » auquel les finances publiques doivent s'ajuster. Calculer l'ampleur de ce choc est difficile, en partie, à cause du manque de clarté dans les rapports sur les dépenses réelles des pays donateurs. En utilisant le système de déclaration du Comité pour l'aide au développement de l'OCDE sur les apports d'aides bilatérale et multilatérale pour la période allant de 2001 à 2003, nous avons étudié les écarts entre les engagements et les décaissements de fonds de 129 pays. Les résultats sont frappants. Pour 47 pays, les décaissements de fonds n'ont pas atteint les engagements de plus de 1 % du PNB au cours de l'une des trois années. Pour 35 de ces pays, le manque représentait 2 % du RNB ou plus. En 2001, le Burkina Faso et le Ghana ont tous deux connu des chocs associés à l'aide de 4 %

La conditionnalité des prêts continue à renforcer des relations inégales en termes de pouvoir qui limitent réellement les progrès vers l'appropriation des pays

du RNB. Les pays riches lutteraient pour ajuster leurs budgets à des fluctuations de cet ordre. Dans le cas du Burkina Faso et du Ghana, le déficit représentait près d'un cinquième de tous les revenus nationaux.

Dans les pays qui dépendent fortement de l'aide, les déficits en apports d'aide peuvent avoir un impact dramatique dans des secteurs sociaux clés. En Zambie, plus de 40 % du budget consacré à l'éducation est financé par l'aide. Au cours de la période 2000 à 2002, les décaissements de fonds des donateurs s'élevaient inmanquablement à moins de la moitié des engagements pris au début de l'année budgétaire. Le Sénégal qui comptait sur l'aide pour un tiers des dépenses publiques dans le secteur de la santé, les décaissements annuels pour 1998-2002 présentaient un déficit de 45 % par rapport aux engagements pris. Un décaissement lent et partiel semble avoir compromis le financement des campagnes nationales de vaccination.⁵³

Si la volatilité et l'imprévisibilité de l'aide constituaient la réponse des donateurs aux chocs économiques des pays bénéficiaires, elles pourraient être en partie expliquées. En définissant un choc comme une baisse de prix d'au moins 10 % d'une année à l'autre, le FMI a calculé que les pays à faible revenu souffrent d'un tel choc en moyenne une fois tous les trois ans. Ces chocs affectent de manière inégale les pays pauvres, réduisant la croissance économique et les revenus nationaux, de même qu'ils nuisent dans la même proportion aux populations pauvres en détruisant, par exemple, les moyens de survie des petits agriculteurs. Cependant, il n'est pas possible de prouver que l'aide compense de tels chocs économiques. Entre 1975 et 2003, seulement un sur cinq des pays touchés par les perturbations d'un PIB négatif de 5 % ou plus pouvaient s'attendre à une augmentation de l'aide.⁵⁴

Les pays peuvent répondre aux déficits et à l'incertitude de plusieurs manières, toutes ayant des implications négatives pour le financement des OMD. Ils peuvent réduire les dépenses nationales et causer des conséquences néfastes pour la croissance économique et les investissements sociaux. Ils peuvent maintenir le niveau des dépenses en empruntant des fonds et en augmentant le déficit fiscal, options qui ont des effets secondaires sur l'inflation et la conditionnalité du FMI. Enfin, ils peuvent utiliser l'aide pour créer des réserves de liquidités en anticipation à de futurs chocs en matière de revenus, un moyen qui demande des niveaux moins élevés de dépenses publiques.⁵⁵ Aucune de ces réponses ne va aider le dével-

oppement d'une planification budgétaire à long terme visant à réduire la pauvreté.

Le manque de fiabilité des flux d'aide est une des raisons qui explique que l'aide n'a pas réalisé son potentiel. Il est difficile pour les gouvernements de produire des revenus stables et des systèmes de gestion financière ou de mettre en place les investissements à long terme nécessaires au développement des infrastructures et à l'amélioration de l'accès aux services essentiels, sans avoir la maîtrise d'une grande partie du budget national. Une des manières les plus efficaces pour améliorer la capacité d'absorption serait de s'attaquer à la question de l'imprévisibilité des flux d'aide avec détermination.

Conditionnalité et appropriation par le pays

Tous les pays donateurs insistent sur les vertus de « l'appropriation par le pays », de l'octroi de plus contrôle sur la manière dont l'aide est dépensée. Pourtant, la plupart d'entre eux associent l'aide à des conditions strictes. L'appropriation par le pays est considérée comme une obligation pour un usage efficace de l'aide, alors que la conditionnalité est perçue comme un mécanisme pouvant influencer les changements de politiques. Dans de nombreux cas, les deux objectifs s'opposent ; la conditionnalité compromettant l'appropriation par le pays et s'ajoutant à l'imprévisibilité et à la volatilité de l'aide. Encore faut-il que l'appropriation par les pays soit mise en pratique si l'on veut améliorer la prévisibilité de l'aide. Cela explique pourquoi les engagements des donateurs n'ont pas réussi.

Depuis la fin des années 1990, d'importants changements sont survenus dans la gestion de la conditionnalité. Le Rapport sur une stratégie de réduction de la pauvreté rédigé par les gouvernements nationaux a créé un nouveau cadre pour la coopération, accompagné également de toute une série de conditions exécutoires de la part des donateurs. Les conditions sur les prêts de l'AID, par exemple, ont baissé d'environ 30 par prêt en moyenne au milieu des années 1990 à 15 en 2003.⁵⁶ Le FMI a également réduit le nombre de conditions par prêt à environ 13 en vertu de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Il existe cependant de grandes variations entre les pays, et une analyse récente des programmes du FMI suggère que le

nombre moyen de conditions structurelles pourrait à nouveau augmenter.

Certains de ces changements ont produit des résultats substantiels. En revanche, ce qui est considéré comme une « rationalisation » n'est en fait qu'une reformulation de la conditionnalité ou le transfert d'une responsabilité pour imposer la conditionnalité à d'autres donateurs.⁵⁷ L'aide est attribuée avec une série ahurissante de contraintes. Les conditions des prêts liés aux programmes de la Facilité pour la réduction de la dette et la croissance fixent encore des objectifs budgétaires détaillés—et les cibles pour une gestion économique plus large sont considérables. Traiter avec la Banque mondiale exige l'acceptation des objectifs fixés par sa stratégie d'aide aux pays, notamment son Crédit d'aide à la réduction de la pauvreté et autres prêts. Les donateurs bilatéraux et la Banque mondiale ont même repris des conditions structurelles de prêt abandonnées par le FMI.⁵⁸ Dans l'intervalle, les pays qui recherchent l'initiative des PPTTE pour l'allègement de la dette doivent se conformer à une autre série d'objectifs sur la gestion des dépenses et de l'économie.

Du point de vue des bénéficiaires, même une conditionnalité réduite ressemble à une liste d'achats interminable. Considérons le cas du Bénin. En vertu de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, le pays doit fournir au FMI des rapports trimestriels sur les dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation, des détails sur les bulletins de salaire des fonctionnaires et un calendrier pour privatiser la banque nationale. La liste (non-exhaustive) des dispositifs du Crédit d'aide à la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale comprend : l'accélération des efforts pour privatiser le secteur du coton, des progrès concrets pour la privatisation des autres entreprises publiques, y compris la création de « cadres réglementaires sains dans les secteurs privatisés », la préparation d'une « stratégie cohérente » pour développer le secteur privé, de même que des résultats quantitatifs détaillés dans les domaines de la santé, de l'éducation et des ressources hydriques. Au total, ce sont plus de 90 actions de contrôle qui sont incluses dans la matrice politique. En attendant, afin de postuler à l'allègement de la dette, le Bénin a dû s'engager sur la privatisation du secteur des marchés du coton.⁵⁹

En laissant de côté les mérites de telles prescriptions politiques spécifiques, les conditions des prêts in-

dividuels, leur échelle, l'étendue et leur nature étroitement liées diminuent inévitablement l'appropriation nationale, et augmentent le risque pour les pays de se voir couper les vivres pour violation des règlements. Seul un quart des programmes du FMI se termine sans interruption—un fait qui explique à la fois la volatilité et l'imprévisibilité de l'aide.⁶⁰

Une certaine conditionnalité est inévitable et souhaitable. Les bénéficiaires de l'aide doivent déclarer, à leurs propres citoyens avant tout, les dépenses publiques et les priorités budgétaires. Des stratégies nationales pour le développement qui détaillent avec clarté les objectifs de réduction de la pauvreté et qui sont associées à des plans de financement à moyen terme assurent la transparence. Un contrôle financier efficace et un examen minutieux des budgets par les pouvoirs publics sont également importants. Le problème des approches actuelles est le mélange entre la macro-conditionnalité et la micro-gestion. La conditionnalité des prêts continue à renforcer des relations inégales en termes de pouvoir qui limitent réellement les progrès vers l'appropriation des pays.

Trop de donateurs—trop peu de coordination

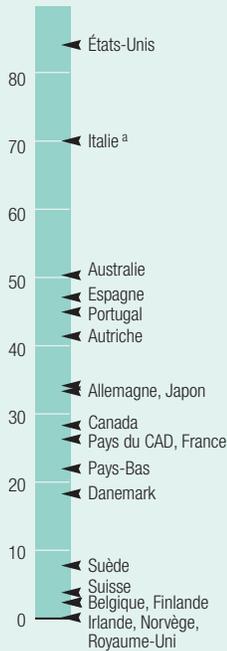
Les problèmes de compétences créés par une conditionnalité excessive sont exacerbés par les habitudes de travail incohérentes de la communauté des donateurs. Bien trop souvent, les services publics très limités des pays bénéficiaires doivent traiter avec une multiplicité de donateurs mal organisés, dont beaucoup travaillent sur des projets analogues et montrent une réticence à travailler avec des structures d'État. Les coûts élevés des transactions qui en résultent minent l'efficacité de l'aide et affaiblissent les compétences.

À la mise en oeuvre du Plan Marshall en Europe, un donateur unique collaborait avec des pays caractérisés par des systèmes financiers et juridiques puissants, une administration publique aux compétences étendues, et des équipes de personnels, entrepreneurs et directeurs qualifiés. Les exemples de réussite de la République de Corée du Sud et de la Province chinoise de Taiwan ont suivi ce même modèle—un donateur dominant en pleine interaction avec des structures de gouvernance solides. Les temps ont changé dans l'histoire des relations de l'aide. Sur les 23 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, seuls cinq fournissent une aide à moins de 100 pays.

Les demandes créées
par des actions peu
coordonnées causent des
coûts considérables

Figure 3.13 La ligue de l'aide conditionnelle

Aide conditionnelle pour les pays les moins développés. Part de l'APD totale, moyenne 2002-2003 (en %)



a. Les données font référence à la moyenne pour les taux 1999-2001.
Source : OCDE/CAD 2004b, 2005e.

L'envers du décor est que les bénéficiaires de l'aide traitent avec une multiplicité de donateurs. En 2002, le nombre moyen de donateurs officiels oeuvrant dans les pays bénéficiaires s'élevait à 23, bien qu'un pays classique d'Afrique subsaharienne traite avec plus de 30 donateurs (et généralement plusieurs dizaines d'organisations non gouvernementales).⁶¹ Le gouvernement éthiopien a reçu une aide de la part de 37 donateurs en 2003. Chaque donateur peut contrôler des dizaines de projets et financer une variété de stratégies sectorielles. La Tanzanie compte actuellement environ 650 projets de donateurs contrôlés soit par des ministères nationaux ou des autorités locales.⁶²

Répondre aux exigences des donateurs en matière de rapports, de consultations et d'évaluations impose un lourd fardeau sur la ressource la plus rare des ministères des pays en développement : le personnel qualifié. Les programmes d'aide dans un pays typique d'Afrique subsaharienne génèrent des demandes de milliers de rapports pour les multiples agences de supervision ainsi que des centaines de missions pour contrôler, évaluer et vérifier les performances. Les ministères compétents peuvent être amenés à fournir non seulement des rapports départementaux mais également des dizaines de rapports sur chaque projet.

La question des doublons peut s'ajouter au problème. Pour respecter les engagements juridiques envers leurs actionnaires, le FMI et la Banque mondiale réalisent chaque année des bilans annuels complets sur la gestion du budget, les systèmes de finances publiques, et les dépenses publiques. Les gouvernements doivent soumettre des comptes audités selon les normes internationales. Des donateurs tels que l'Union européenne, l'Italie, les États-Unis et le Japon doivent tout de même présenter des bilans séparés pour répondre à leurs propres normes—une exigence qui inflige des coûts de transactions monstrueux et inutiles. Les études analytiques génèrent une autre forme de doublons. Les donateurs conduisent des évaluations sur la pauvreté, des bilans sur les dépenses publiques, des évaluations sur les politiques fiscales et sur les politiques économiques et des analyses fiduciaires qui se chevauchent. Ils sont les plus souvent inconscients que des études similaires sont menées par d'autres donateurs ou bien simplement réticents à utiliser ces études. Dans un cas mentionné par la Banque mondiale, cinq donateurs en Bolivie, qui parrainaient une seule étude sur la pauvreté, ont produit chacun de leur côté des bilans financiers et techniques. La responsable officielle

chargée de la gestion du projet a fini par passer plus de temps sur ces bilans que sur le projet en lui-même.⁶³

Le poids des exigences des bailleurs de fonds occupe une place prioritaire dans systèmes nationaux. Les demandes créées par des actions peu coordonnées causent des coûts considérables. La Ministre des finances de l'Afghanistan de 2002 à 2004, Ashraf Ghani se lamentait ainsi :

En tant que Ministre des finances, je passais plus de 60 % de mon temps à gérer les donateurs en termes de rencontres avec les missions et leurs représentants en déplacement pour réitérer la politique du gouvernement, recueillir des fonds ... pour permettre aux coûts récurrents du gouvernement d'être honorés, pour promouvoir l'aide vers les programmes publics financés par le gouvernement, les passations de marchés et les systèmes comptables, et discuter et négocier les projets... Ce temps aurait pu être dédié à augmenter le revenu national et à gérer la réforme intérieure.

Le cas de la Zambie met en évidence certains des problèmes plus larges associés à la coordination entre les donateurs qui se cachent derrière des programmes nationaux. Le soutien du secteur de l'éducation, précédemment sous un programme d'investissement d'une durée de quatre ans, est actuellement orienté vers une approche sectorielle, avec 87 millions de dollars d'aide engagée pour 2004. Avec au moins 20 donateurs finançant l'éducation, la coordination efficace gagne en importance.

Le bilan est mitigé. Le gouvernement zambien argumente que l'aide doit être distribuée vers des fonds réunis dans le budget total de l'éducation, qui représente désormais près de la moitié de l'aide. Cependant, un autre tiers de cette aide est attribuée à des fonds destinés à des objectifs spécifiés par les bailleurs de fonds, le reste étant attribué à des projets spécifiques. En tout, il y a 20 différentes lignes budgétaires portant sur des montants variant de 12 millions à 400 millions de dollars. Chacune de ces lignes fera l'objet d'un bilan détaillé. Peu de discussions ont abordé la manière dont le nombre de donateurs pouvait être réduit sans diminuer le financement. Plusieurs donateurs clés ayant réuni leurs ressources doivent participer dans une mission commune. Les représentants des ministères continuent à soulever le problème des lenteurs et de la fréquence des rapports.

Alors que les nouvelles missions communes réduisent les coûts de transaction pour les donateurs, pour les pays de développement elles occupent encore le temps des cadres supérieurs deux à trois semaines à la fois, détournant par là même une énergie pouvant être utilisée à une gestion efficace.⁶⁴

La Zambie offre une vitrine des problèmes plus larges associés à l'harmonisation dans les pays perçus comme manquant un système d'administration publique solide. Certains donateurs sont réticents à la mise en commun des procédures budgétaires, en raison partiellement d'inquiétudes sur les responsabilités fiduciaires. D'autres se sont mis d'accord pour mettre certains fonds en commun mais avec des obligations de déclaration contraignantes. L'appréhension des donateurs envers l'harmonisation est particulièrement marquée dans les pays où les gouvernements sont perçus comme ayant échoué à concevoir des stratégies d'harmonisation efficaces. En conséquence, alors que le Sénégal est un des 13 pays à figurer dans un plan pilote de l'OCDE pour accélérer l'harmonisation, la coordination est toujours inefficace même dans des domaines—comme la santé—où les approches sectorielles sont en place.

Des efforts considérables sont réalisés pour réduire les coûts de transaction. En mars 2005, les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont ratifié la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement—qui traite pour la majeure partie des mesures visant à réduire les coûts de transaction. Des programmes pilotes pour le renforcement de l'harmonisation et de la coordination sont mis en place en Éthiopie, au Ghana, en Tanzanie et en Ouganda. Certains coûts de transaction ont baissé mais les progrès sont variables. Les représentants du gouvernement ougandais affirment encore que les coûts des transactions représentent un problème majeur. Il est facile de comprendre pourquoi avec une moyenne de trois missions (certaines comprenant 35 participants) du programme Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale à lui seul. Ailleurs, la question de l'harmonisation a promis plus qu'elle n'a réalisé. Le Sénégal a accueilli plus de 50 missions de la Banque mondiale en 2002—soit une par semaine environ. En 2003, la Zambie a accueilli 120 missions en provenance de pays donateurs, hormis celles de la Banque mondiale et du FMI. Parmi elles, 12 seulement étaient des missions communes et aucune n'impliquait l'Union européenne ou les Nations Unies.⁶⁵

Les donateurs tentent de réduire certains coûts de transaction par le biais d'initiatives multilatérales impliquant une plus grande spécialisation et coopération. Les mécanismes tels que le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et l'Initiative « voie rapide » pour l'éducation pour tous permettent aux donateurs de réunir leur ressources, de fournir l'aide, et de déléguer la déclaration à un seul organisme. Au cours de ces dernières années, plusieurs donateurs—y compris le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni—ont annoncé leur intention de rationaliser leurs programmes d'aide vers un groupe de bénéficiaires plus restreint. En théorie, cela ouvre la voie à une plus grande spécialisation et coopération. En pratique, les listes à haute priorité tendent à se concentrer sur les mêmes bénéficiaires, soulevant le risque d'un déficit croissant entre les préférés et les orphelins des donateurs. Dans un exemple d'harmonisation par le biais d'une plus grande spécialisation, la Norvège et la Suède mettent actuellement en place un plan d'après lequel la Suède doit orienter son financement pour la santé vers la Norvège, qui à son tour orientera son financement pour l'éducation vers la Suède. Ces arrangements sont toutefois l'exception plutôt que la règle.

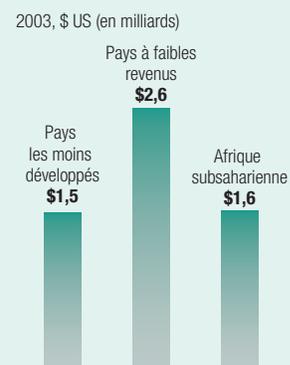
D'après l'expérience à ce jour comme critère, il sera difficile de mettre en œuvre un calendrier pour une meilleure coordination. L'argument de l'efficacité pour une plus grande spécialisation et harmonisation est clair bien que se diriger dans cette direction nécessitera de la part des donateurs le partage du contrôle des ressources et l'acceptation des systèmes de déclaration gérés par d'autres—un changement qui implique des aménagements majeurs dans la gestion des programmes d'aide.

Transferts de ressources inefficaces : l'aide liée

Lorsqu'il s'agit du financement de la réduction de la pauvreté, chaque dollar d'aide n'a pas la même valeur. Le plus gros de ce qui est déclaré comme aide retourne dans les pays riches, parfois sous la forme de subventions qui avantagent les grandes compagnies. L'abus probablement le plus extrême compromettant l'efficacité de l'aide est la pratique appelée aide liée - ou l'association des transferts budgétaires à l'achat de services et de biens de la part des pays donateurs.

Les pays partenaires sont perdants à plusieurs

Figure 3.14 La taxation de l'aide — le coût de l'aide conditionnelle



Nota : Les calculs supposent des pertes de 20 % de l'APD conditionnelle.
Source : Calculé à partir des taux d'APD conditionnelle, OCDE/CAD 2004b, 2005e, et des volumes d'APD, OCDE/CAD 2005f.

niveaux avec l'aide liée. L'absence de passations de marchés libres signifie qu'ils n'ont pas le droit d'obtenir les mêmes biens et services à un prix plus avantageux ailleurs. L'aide liée peut causer le transfert de métiers et de technologies inadaptés. Les comparaisons entre les prix d'achat ont révélé que l'aide liée réduisait la valeur de l'aide de 11 % à 30 %, et que l'aide alimentaire liée coûtait en moyenne 40 % de plus que les transactions dans le marché libre.⁶⁶

L'étendue globale de l'aide liée n'est pas connue en raison des déclarations floues ou incomplètes des donateurs. Les politiques d'achat sont souvent opaques et vont en premier lieu aux prestataires des pays donateurs. Deux des donateurs du G-7—l'Italie et les États-Unis—ne notifient pas toujours l'ensemble de l'aide liée à l'OCDE. D'autres pays le font de manière incomplète. La notification de l'assistance technique liée, laquelle est pour la plupart liée aux fournisseurs des pays donateurs, n'est pas exigée par l'OCDE. Le résultat : le degré de liaison d'environ un tiers à la moitié de l'aide aux pays à revenu faible est inconnu. La liaison est un domaine dans lequel les pays donateurs pourraient appliquer les principes d'ouverture et de responsabilité qu'ils exigent des gouvernements bénéficiaires. Les contribuables des pays donateurs ont le droit de connaître le pourcentage de l'aide qu'ils

financent étant utilisé à des fins de non-développement, alors que les habitants des pays partenaires ont, par extension, le droit de savoir combien ils perdent à cause de l'aide liée.

Alors que le montant exact de l'aide liée est inconnu, les donateurs varient clairement le niveau de liaison de l'aide (figure 3.13). D'après les rapports de l'OCDE relatifs à l'aide liée aux pays les moins développés, les États-Unis remportent le palmarès de la ligue de l'aide liée avec l'Italie juste derrière.⁶⁷ Pourtant, l'aide attribuée au compte « Défi du Millénaire » est non liée, ce qui suggère que le rapport de l'aide liée des USA baissera alors que les dépenses augmenteront. L'Allemagne et le Japon lient également une grande partie de leur aide.

Les coûts financiers associés à l'aide liée sont très élevés. Évaluer ces coûts est un exercice difficile en raison de la nature restrictive des déclarations des donateurs et de l'exclusion de la coopération technique. Dans ce Rapport, nous avons tenté de calculer les coûts approximatifs de l'aide liée. Le taux de l'aide liée utilisé est la moyenne de l'aide liée déclarée pour 2002 et 2003 au Comité d'aide au développement pour les transferts aux pays les moins développés de l'OCDE.⁶⁸ Les déboursements bruts de l'aide bilatérale pour 2003 sont utilisés pour établir les niveaux

Encadré 3.8 Compromettre les compétences par l'aide aux projets—le cas de l'Afghanistan

Après plus de deux décennies de développement humain en chute libre, l'Afghanistan s'est embarqué dans un processus de reconstruction et de relance. Les défis sont immenses. Le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés du monde (257 décès pour 1000 naissances), les trois-quarts de la population rurale vit sous le seuil de pauvreté. Les perspectives de relance dépendent largement de l'aide, qui représente plus de 90 % des dépenses. Mais, certaines pratiques de la part des donateurs ont affaibli le développement des compétences nationales.

Deux modèles pour financer et mettre en œuvre la reconstruction ont été développés en Afghanistan. Sous la forme d'un modèle d'aide national, les donateurs ont orienté leurs financements vers le Fonds pour la reconstruction en Afghanistan, géré en partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, et la Banque asiatique pour le développement. De là, l'aide a été versée directement au gouvernement sous des conditions strictes en termes de responsabilités financières.

Le second modèle est un modèle « hors-État », où les donateurs ont mis en œuvre les projets eux-mêmes ou par le biais des agences de l'ONU ou des organisations non gouvernementales. Ce modèle fonctionne par le biais d'organisations parallèles, avec une réglementation parallèle sur la passation de marchés, la gestion financière et les audits. Il y avait au moins 2000 projets de ce type bien que beaucoup d'entre eux n'étaient pas

recensés. Plus de 80 % des financements des bailleurs de fonds ont été attribués selon ce modèle au cours des deux premières années de reconstruction.

L'aide « hors-État » a soulevé plusieurs questions. Les coûts de transaction étaient élevés. Les représentants des gouvernements ont gaspillé trop de temps à rechercher des informations sur les bailleurs de fonds pour savoir quels étaient les projets en cours et quelles ressources étaient introduites dans leurs pays. Les fonctionnaires ont également dû apprendre les nouvelles réglementations et pratiques qui varient d'un bailleur de fonds à l'autre, et d'un système de déclaration à l'autre.

L'économie en matière d'aide aux projets a également introduit des dysfonctionnements sur le marché du travail. Les salariés du secteur privé ont été débauchés des corps de métiers tels qu'enseignants, médecins, ingénieurs et directeurs pour occuper des postes au sein des systèmes liés à l'aide. Les fonctionnaires occupant les fonctions de directeurs ou les ingénieurs pouvaient multiplier leurs salaires même en étant chauffeur ou traducteur dans le système d'aide au développement. Les réserves nationales en capital humain des systèmes de gouvernance nationaux, déjà affaiblis par 23 ans de guerre civile, étaient encore plus endommagées.

Le nouveau gouvernement afghan a répondu de manière innovante pour traiter avec la communauté des bailleurs de fonds. Confrontés à la perspective de coordonner 30 bailleurs de fonds dans 30 secteurs différents (soit un cycle de 900 réunions interactives), le gouvernement a limité l'implication des donateurs à un maximum de trois secteurs cha-

Source : Lockhart 2004.

d'aide à des régions spécifiques. L'aide est alors décotée de 20 % à 30 % de sa valeur nominale, ce qui permet de donner une idée sur les estimations moyennes des coûts de l'aide liée par rapport aux dispositions du marché libre.

Quant à l'ensemble des pays développés, les pertes globales sont estimées entre 5 à 7 milliards de dollars—suffisamment pour couvrir le financement de l'éducation primaire à l'échelle mondiale. L'ensemble des pays à revenu faible perd entre 2,6 et 4,0 milliards de dollars, l'Afrique subsaharienne perd entre 1,6 et 2,3 milliards de dollars et les pays les moins développés perdent entre 1,5 et 2,3 milliards de dollars (figure 3.14).

Ces coûts sous-estiment considérablement les coûts réels car ils ne couvrent que l'aide bilatérale et n'incluent pas l'assistance technique. Les pertes pour chaque pays varient selon le dispositif du pays donateur. Dans certains cas, l'optimisation des ressources est fortement compromise : 14 cents pour chaque dollar d'aide italienne à l'Éthiopie sont dépensés en Italie. Actuellement, les deux tiers de l'aide australienne en faveur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, son partenaire le plus important, est fournie par six compagnies australiennes uniquement.⁶⁹ Certaines formes d'aide liée battent en brèche les engagements aux OMD. En 2002-2003, près d'un milliard de dollars d'aide bilatérale a été attribué sous formes de bourses universitaires dans les pays donateurs, dépassant largement le soutien des bailleurs de fonds à l'éducation de base dans certains cas.

L'aide liée entraîne l'augmentation des coûts de transactions pour les pays bénéficiaires. Certains donateurs appliquent des règlements restrictifs en matière d'achats pour pourvoir à leurs propres obligations, créant par là même des infrastructures d'achat multiples et parallèles et affaiblissant la coordination. La liaison tend à dévier l'aide vers des importations intensives de capitaux ou des expertises techniques provenant des donateurs plutôt que vers des activités à faibles coûts telles que les programmes de développement rural qui attirent l'expertise locale. La tendance de certains donateurs à construire des routes interurbaines métalliques plutôt que des routes rurales de desserte à petite échelle est symptomatique de ce problème.

La pratique de liaison de l'aide soulève des inquiétudes à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle diminue la valeur d'une ressource désespérément man-

quante dans la lutte contre la pauvreté. L'aide liée est de surcroît incompatible avec d'autres objectifs fixés par les donateurs, y compris le développement de l'appropriation nationale. Les nombreux types de politique en matière d'achats mises en place par l'aide liée souffrent du même manque de transparence que les donateurs eux-mêmes critiquent quand il s'agit des pays partenaires recevant l'aide. L'aide liée représente une forme de soutien à l'industrie que les donateurs appréhendent dans les pays bénéficiaires. L'aide liée équivaut à une utilisation inefficace de l'argent du contribuable. Alors que la plupart des contribuables des pays industrialisés sont d'accord pour participer à la lutte contre la pauvreté mondiale, rien ne prouve qu'ils acceptent que les finances publiques soient utilisées pour créer des marchés aux grandes compagnies.

Soutien aux projets au lieu du soutien aux budgets nationaux

L'aide est à son niveau le plus efficace lorsqu'elle est répartie entre différents programmes budgétaires et de dépenses qui tiennent compte les priorités fixées par les stratégies de réduction de la pauvreté. Alors que les pays développent des systèmes de gestion des finances publiques plus transparents et efficaces, le champ d'application pour construire l'appropriation nationale en aidant les budgets nationaux s'élargit. De nombreux pays partenaires se plaignent pourtant du fait que les donateurs reconnaissent le principe des priorités nationales tout en compromettant dans la pratique les processus nationaux en orientant l'aide vers des projets individuels - une approche qui réduit l'efficacité, augmente les coûts de transaction et fragilise les compétences.

L'aide aux projets témoigne souvent des inquiétudes des donateurs envers les compétences du gouvernement, la gestion des budgets, et les systèmes financiers de notification. L'idée est qu'en travaillant par projet, les échecs des systèmes nationaux de gouvernance peuvent être contournés. Ironiquement, l'aide aux projets a déjà montré l'aggravation des problèmes dans tous ces domaines. Dans de nombreux pays, les donateurs contrôlent des centaines de projets, dont de nombreux sont financés et gérés en dehors des systèmes nationaux.

Le résultat direct est qu'une grande partie des dépenses publiques est hors budget, ce qui affaiblit la gestion des finances publiques. Dans le même

La rhétorique de l'appropriation du pays doit être traduite par des actions

Les donateurs doivent assurer un flux d'aide à long terme qui soit plus stable et plus fiable

temps, les unités d'exécution des projets mises en place par les bailleurs de fonds agissent comme un système parallèle, attirant le plus souvent des fonctionnaires vers les agences des donateurs. Ces derniers mettent alors en place un système parallèle de règles en matière d'approvisionnement, de gestion financière et d'audit. L'expérience de l'Afghanistan depuis le début du processus de reconstruction illustre la manière dont cette approche a affaiblit les compétences du gouvernement (encadré 3.8).

La création de systèmes financiers publics solides liés aux objectifs de réduction de la pauvreté donne l'occasion aux donateurs de rééquilibrer l'aide des projets vers le budget national. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement ougandais a collaboré avec les donateurs pour le développement de l'un des systèmes financiers les plus puissants d'Afrique. Depuis 1977, les priorités fixées par le Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté ont émané dans le cadre des dépenses à moyen terme et dans les attributions budgétaires annuelles (voir chapitre 1). Certains donateurs ont répondu en transférant l'aide des projets vers le budget national. La part de l'aide fournie par le soutien budgétaire a augmenté de 35 % à 53 %, ce qui a rendu les budgets plus prévisibles : entre 1998 et 2003, le rapport entre les déboursements et les engagements a augmenté, passant de moins de 40 % à plus de 85 %.⁷⁰ Néanmoins, certains donateurs importants—y compris le Japon et les États-Unis sont, récalcitrants à dévier leurs programmes d'aide des projets vers les budgets, même dans des pays comme l'Ouganda.

Même lorsque les donateurs soutiennent les

stratégies nationales par le biais des programmes d'aide, l'aide est souvent fournie sous des formes qui limitent son efficacité. Les donateurs ont encouragé les bénéficiaires de l'aide à développer des cadres budgétaires à moyen terme pour créer la stabilité et la prévisibilité du financement de la réduction de la pauvreté. Pour être totalement efficaces, ces structures doivent être soutenues par des engagements pluriannuels de la part des donateurs. Pourtant, moins de la moitié des donateurs qui soutiennent le budget du Bangladesh s'engagent sur une base pluriannuelle. Une des grandes forces du compte Défi du Millénaire est qu'il fournit précisément un cadre pour des engagements pluriannuels. Par exemple, en vertu des accords du Compte pour le défi du Millénaire, des subventions sont accordées au Honduras dans un cadre budgétaire de cinq ans et à Madagascar dans un cadre de quatre ans, laissant le temps aux bénéficiaires de développer des stratégies budgétaires à moyen terme avec un degré plus élevé de prévisibilité. Certains donateurs qui fournissent un soutien budgétaire associent parfois ce soutien à des projets spécifiques ou réservent des fonds pour des programmes précis—une pratique qui peut donner lieu à des conditions de notification onéreuses. La mise en commun des ressources des donateurs par des programmes sectoriels est souvent considérée comme une première étape vers le soutien budgétaire. Pourtant les dispositions de mise en commun engendrent parfois des coûts de transaction énormes vu que les donateurs cherchent à garder le contrôle de certains aspects spécifiques des programmes. Le Sénégal dispose actuellement de 23 groupes sectoriels et autant de conditions de notifications associées.⁷¹

Réformer la gouvernance de l'aide

Au cours de la prochaine décennie, l'aide a le potentiel de jouer un rôle central pour concrétiser les ambitions fixées dans la déclaration du Millénaire. Saisir le potentiel de l'aide dépendra de la volonté des donateurs à combiner un soutien accru avec des engagements à réformer fondamentalement la gouvernance de l'aide.

Une exigence immédiate pour augmenter l'efficacité de l'aide est la mise en place d'un budget. Les pays en développement ont subi des pressions

pour adopter des stratégies nationales de réduction de la pauvreté fixant des objectifs clairs liés aux OMD. Pourtant, aucune tentative de la part des donateurs n'a été faite pour s'assurer qu'une aide suffisante était disponible pour combler les déficits des investissements publics ou pour assurer la consistance entre les cibles des OMD d'une part, et les conditionnalités du FMI d'autre part. Le résultat, comme indiqué dans le Projet du millénaire est que « la stratégie publique n'a pas de

relation directe avec les programmes d'investissements publics réels ». Lorsqu'il s'agit des OMD, les gouvernements donateurs souhaitent les fins mais ont ignoré les moyens.

La solution est pour les gouvernements donateurs d'adopter une stratégie de financement de l'aide expressément orientée sur la période prévue à la réalisation des OMD d'ici 2015. La stratégie de financement sera plus efficace si elle est soutenue par une nouvelle relation entre les donateurs et les bénéficiaires. La rhétorique de l'appropriation du pays doit être traduite par des actions concrètes visant à donner le pouvoir aux gouvernements bénéficiaires, à coordonner les actions des donateurs, et à améliorer la qualité de l'aide. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide est un pas dans la bonne direction, avec quelques 50 engagements spécifiques pour l'horizon 2010. Des changements fondamentaux seront nécessaires pour faire progresser les pratiques courantes.

Aide bilatérale—quelques leçons provenant de l'Afrique

La relation dans le domaine de l'aide n'est pas encore une relation où les responsabilités sont à égalité. Les pays en développement ont fixé des objectifs d'après les OMD et ils se plient aux obligations détaillées stipulées par les donateurs. La communauté des bailleurs de fonds n'a pas fixé de cibles contractuelles sur la quantité de financement de l'aide et n'a adopté que de larges et vagues principes. Si la Déclaration du Millénaire doit être un partenariat authentique, de nouvelles structures sont nécessaires pour permettre aux pays des deux côtés de contrôler leurs performances respectives.

Les pays en développement montrent déjà leur primauté en donnant l'exemple. Ils développent des stratégies innovantes visant à améliorer les pratiques des donateurs. Ils sont en train de créer des structures institutionnelles pour améliorer la coordination et l'harmonisation et pour réduire les coûts de transaction. Cette section se base sur un programme de recherche du PNUD sur le renforcement des compétences et sur les données d'une analyse détaillée réalisée par plus de 150 représentants officiels dans 16 pays partenaires travaillant avec les donateurs sur une base quotidienne.⁷² Cette analyse donne une idée sur les perspectives et les solutions en Afrique subsaharienne et ailleurs.⁷³

Concessionnalité

Les bénéficiaires donnent beaucoup d'importance à l'aide assortie de conditions libérales qui réduit le risque de problèmes d'endettement futurs. En vertu de la Stratégie d'aide pour le Tanzanie, une stratégie nationale pour l'aide au développement, la Tanzanie a préservé un minimum d'investissement de 50 % pour de nouveaux emprunts nationaux. D'autres pays, dont le Rwanda, le Sénégal et l'Ouganda, réduisent les emprunts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Ces prêts sont assortis de moins de conditions libérales que ceux de l'AID par exemple. Il y a un net besoin pour plus de budgets assortis de conditions libérales pour financer les stratégies de réduction de la pauvreté.

La coordination

La présence d'un nombre important de donateurs peut augmenter les coûts de transaction ; chaque donateur imposant ses propres conditions de notification et d'attribution de l'aide. Certains bénéficiaires ont réussi à pousser les donateurs à améliorer la coordination.

Les leçons tirées du Botswana sont instructives. Les interventions des donateurs sont cadrées sous l'égide du Plan national pour le développement. Le plan comprend l'aide au développement et les ressources nationales. Afin d'éviter la prolifération des projets et les demandes de notification, les ministères concernés ne sont pas autorisés à négocier directement avec les donateurs. Tous les programmes d'assistance technique sont destinés à assurer que le personnel local soit formé, avec pour résultat un transfert de métiers plus important que dans les engagements plus traditionnels. Le Botswana a restreint de manière stricte le pouvoir des donateurs à créer des unités de projets autonomes avec les structures parallèles de notification et d'approvisionnement, évitant ainsi les distorsions des structures nationales de paiement de même que la perte de fonctionnaires formés.

D'autres pays développent des modèles identiques de coordination active. Des exemples notables comptent la Stratégie d'aide pour la Tanzanie et le Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté en Ouganda. Au Cambodge, le gouvernement développe actuellement un Programme sur l'harmonisation et la simplification associé à la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté. Dans chacun des cas, les donateurs ont soutenu ces initiatives.

Le multilatéralisme offre certains avantages au niveau de la gouvernance de l'aide

Les objectifs de l'aide sans calendriers exécutoires ne constituent pas une base solide pour planifier la réduction de la pauvreté

Programme d'aide et soutien budgétaire

La plupart des gouvernements considèrent que l'aide orientée vers les budgets est plus efficace et plus effective pour lutter contre la pauvreté et moins contraignante en termes de compétences que l'aide distribuée à des projets par le biais d'unités spéciales dans les ministères concernés ou dans d'autres agences telles que les organisations non gouvernementales. Le Burkina Faso et la Tanzanie ont amélioré la coordination entre les départements gouvernementaux en votant une loi exigeant de tous les ministères concernés qu'ils soumettent des demandes de prêts et de subventions au Ministère des finances. Les donateurs peuvent renforcer le financement national et la gestion nationale en déclarant toute l'aide au ministère approprié et en la distribuant aux programmes qui font partie de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté.

Les gouvernements ont développé d'autres stratégies pour réduire les coûts de transaction. En Afrique subsaharienne, les gouvernements ont tenté de réduire les coûts de transaction en persuadant les donateurs de mettre leurs ressources en commun. Onze PPTE ont mis en place des programmes de soutien aux budgets concernant les multiples donateurs par lesquels les fonds réunis sont libérés sur une base régulière et prévisible afin de financer les dépenses liées à la réduction de la pauvreté.

Ces approches de financement commun ne sont pourtant pas sans risques. Les conditions des décaissements peuvent montrer le multiple commun le plus élevé parmi des donateurs, menant à une moindre souplesse et à un risque accru de voir l'aide s'interrompre—surtout lorsque les décaissements requièrent l'accord unanime que les objectifs de performance ont été atteints. Le risque est que tous les donateurs suspendent les décaissements si les pays sortent déviant du chemin tracé avec le FMI. Un autre risque est la durée excessive que prend la négociation des financements en commun. Il a fallu au Mozambique une année et 19 versions de projets pour produire les 21 pages du Mémoire sur l'entente de la mise en commun avec 15 donateurs. Visiblement, les donateurs peuvent mieux faire pour éviter la longueur de telles négociations.

La prévisibilité

Les pays en développement considèrent la prévisibilité de l'aide pluriannuelle comme essentielle

pour une mise en œuvre efficace des programmes de dépenses à moyen terme qui étayent leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Le Mozambique et le Rwanda ont déclaré des améliorations sur l'accès à des fonds pluriannuels. La Tanzanie a également connu quelques succès en urgeant les donateurs à fournir les ressources à l'avance et à améliorer la prévisibilité du soutien financier. Trop de pays sont encore obligés d'ajuster leurs budgets aux fluctuations des transferts des donateurs. Ceux-ci doivent assurer un flux d'aide à long terme qui soit plus stable et plus fiable

Les initiatives multilatérales

Ces dernières années ont témoigné un regain d'intérêt pour les initiatives mondiales d'aide multilatérales. La reprise du multilatéralisme offre des perspectives considérables pour le développement humain—ainsi que certains risques.

Il y a trois bonnes raisons de renforcer les approches multilatérales en matière d'aide. La première et la plus évidente est que dans certains domaines la communauté internationale est confrontée à des problèmes et des menaces qui sont, par nature, mondiales : le VIH/sida est en un exemple par excellence. Les initiatives multilatérales peuvent participer à financer toute une gamme de biens publics qui ne seraient pas autrement fournis. Un exemple porte sur l'utilisation de fonds multilatéraux mis en commun pour encourager la recherche, le développement et la production de vaccins contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies pour lesquelles la demande est trop affectée par la pauvreté pour attirer les investisseurs privés à grande échelle. Les gouvernements s'engageant pour effectuer des achats à l'avance peuvent procurer aux compagnies pharmaceutiques la justification de développer et mettre sur le marché de nouveaux médicaments—cette disposition a déjà contribué à financer une découverte capitale lors de tests thérapeutiques pour le paludisme. Deuxièmement, les structures multilatérales offrent des opportunités aux donateurs pour mettre en commun leurs ressources et réduire les coûts de transaction ; chaque donateur n'est pas obligé d'atteindre des hauts niveaux d'expertise dans chaque secteur qu'il souhaite financer. Et enfin, la mise en commun des ressources internationales créent des mécanismes pour ajuster les budgets aux besoins, surmontant par là même certains des schémas biaisés de la distribution de l'aide bilatérale.

Le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un exemple d'une initiative multilatérale qui commence à produire des effets réels dans la lutte contre le VIH/sida. Les engagements ont atteint 1,5 milliard de dollars en 2004. Concernant l'initiative Faire reculer le paludisme, un partenariat qui compte plus de 200 membres—dont l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, l'UNICEF et le PNUD—les contraintes financières et une mauvaise coordination ont empêché des actions efficaces. La situation s'est quelque peu améliorée. La lutte contre le paludisme a gagné du terrain depuis la création du Fonds mondial. En 2003, près de 450 millions de dollars ont été attribués par le Fonds mondial pour combattre le paludisme. Toutefois, cela est loin des 2 à 3 milliards de dollars de financement supplémentaires nécessaires pour équilibrer les interventions de manière suffisante et à réduire le nombre de décès de 75 % d'ici 2015.

L'Initiative Voie rapide dans le domaine de l'éducation démontre certaines des forces du multilatéralisme—et certaine de ses faiblesses. L'Initiative Voie rapide est née suite à un engagement pris lors du Forum mondial de l'éducation à Dakar en 2000 afin de garantir « qu'aucun pays sérieusement engagé à l'éducation ne soit pris de court dans l'accomplissement de cet objectif par manque de moyens. » Les gouvernements ont été encouragés à préparer des programmes identifiant les déficits budgétaires dans le domaine de l'éducation et les donateurs se sont engagés à combler ces trous en mettant à disposition des ressources par le biais d'accord bilatéraux et multilatéraux. À la fin de l'année 2004, 13 pays avaient conçu des projets nationaux qui ont été approuvés par l'Initiative Voie rapide.⁷⁴ Les recettes extérieures requises pour couvrir les projets sont estimées à environ 600 millions de dollars, mais seulement un peu plus de la moitié a été engagée jusqu'à présent.⁷⁵ Les engagements sont loin des 6 à 7 milliards de dollars supplémentaires par an pour réaliser l'Objectif du Millénaire sur l'éducation. Certains pays qui sont les plus éloignés des cibles sur les OMD pour le point d'achèvement et l'égalité des sexes ne reçoivent pas les fonds appropriés. L'Afrique francophone de l'Ouest, par exemple, reçoit beaucoup moins d'aide par habitant que l'Afrique anglophone de l'Est.

Des investissements très modestes dans des initiatives multilatérales ont généré des gains élevés. L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccina-

tion (AMVV), créée en 2000 pour améliorer l'accès aux vaccins sous-utilisés, s'est engagée à plus d'un milliard de dollars sur cinq ans, évitant quelques 670 000 morts dans le monde. Pourtant le financement a été très variable et volatile, rendant difficile toute planification à long terme. Jusqu'en 2005, les niveaux des revenus étaient bien en deçà de la cible de 400 millions de dollars par année. Près de 27 millions d'enfants ne sont pas vaccinés au cours de leur première année de vie et les taux de couverture vaccinale, faibles ou en chute, de même que les prix inabordables des vaccins représentent toujours une menace au progrès des OMD.

Le multilatéralisme offre certains avantages au niveau de la gouvernance de l'aide. Les contributions au Fonds mondial et à l'AMVV ne peuvent pas être élaborées, réduisant les risques d'un biais vis à vis des donateurs. Sachant que les deux fonds sont assujettis à de normes de performance rigoureuses, aucun n'est lié à la multitude de conditions exigées par les donateurs à travers les autres programmes, réduisant ainsi les risques de voir des biens publics vitaux s'interrompre en raison de l'échec à atteindre les cibles. Ces deux Fonds fournissent également des financements pluriannuels qui permettent une plus grande prévisibilité. Pourtant, le danger est que ces initiatives mondiales créent leurs propres distorsions. Des importants flux financiers pourraient être dirigés vers une seule maladie, comme le VIH/sida alors que d'autres maladies sont négligées, déformant les budgets relatifs à la santé dans ce processus. Un autre danger est que traiter avec les secrétariats chargés des initiatives mondiales confinerait les bénéficiaires dans une autre série d'obligations de déclaration et de coûts de transaction élevés.

Un aide en mutation

Nous vivons tous dans un monde globalisé. La sécurité et la prospérité ne peuvent pas être contenues aux frontières nationales. En revanche, nous n'avons ni politique sociale au niveau mondial, ni mécanisme de protection sociale ou de protection des plus pauvres. La sécurité sociale et les transferts entre pays dans l'intérêt de la sécurité de l'homme représentent un élément normalisé dans les économies nationales de la plupart des pays à revenu élevé. Ces principes et pratiques doivent désormais être appliqués à l'échelle mondiale.

L'aide est une ressource unique. C'est le seul mécanisme international qui peut être ciblé vers les

plus pauvres pour assurer leurs droits à l'accès aux services essentiels, pour promouvoir l'égalité, pour traiter l'énorme gouffre entre les niveaux de vie dans le monde et pour renforcer les compétences humaines, la base de la richesse et des opportunités.

Pour rendre l'aide plus efficace et rentable, tous les donateurs doivent repenser leur approche :

- Optimiser sa valeur en tant que clef de voûte pour l'architecture permanente de la réussite de la justice sociale.
- Reconnaître que les demi-mesures et les changements progressifs ne sont pas suffisants pour surmonter l'échelle et la profondeur de la pauvreté mondiale.
- Abandonner les principes et les procédures actuels de disfonctionnement.

Pour commencer, la communauté des donateurs doit cesser la dévaluation des devises destinées aux promesses d'aide. Pendant plus de 35 ans, les donateurs ont affirmé leurs engagements pour atteindre des cibles quantitative et qualitatives en matière d'aide. Celles-ci n'ont pas été atteintes mis à part quelques exceptions. Les donateurs doivent en urgence rétablir la confiance envers la fiabilité de leurs engagements vis à vis de l'aide internationale, d'après la proposition de la Facilité de financement international de rendre les promesses légalement exécutoires.

Des années de réduction des budgets d'aide ont abouti à une culture qui rationalise budgets faibles et en baisse derrière une fausse logique. Les affirmations sur les compétences limitées des pays en développement, les inquiétudes sur les effets économiques de l'augmentation de l'aide, et des craintes exprimées publiquement sur la gouvernance sont souvent une façade derrière laquelle les donateurs cherchent à justifier l'injustifiable : à savoir un héritage d'indifférence, de négligence et d'échec à honorer les promesses du passé. Cela ne signifie pas que les problèmes soulevés ne sont pas importants. Bien au contraire, ils sont trop importants pour servir de prétexte aux donateurs dans leurs faibles politiques d'aide.

À 10 ans avant la date fixée des OMD, le système d'aide internationale est à la croisée des chemins. Il reste une chance de mettre en place les réformes nécessaires pour que le potentiel de l'aide réussisse à devenir le mécanisme pour atteindre les OMD. Parmi les réformes clés nécessaires :

Fixer un calendrier et le respecter

La cible de 0,7 % d'aide par rapport au PNB a été fixée en 1970. Seuls cinq donateurs ont atteint cet objectif. Sept autres se sont engagés sur un calendrier. Les objectifs sans calendriers exécutoires ne constituent pas une base solide pour planifier la réduction de la pauvreté. Tous les donateurs de l'OCDE devraient désormais passer à l'étape suivante et fixer un calendrier pour atteindre les objectifs de 0,5 % d'ici 2010 et de 0,7 % d'ici 2015 au plus tard.

Financer l'OMD et élargir les programmes de développement humain avec de l'argent réel

Chaque pays en développement a été poussé à adopter des stratégies nationales de développement assez audacieuses pour atteindre les objectifs des OMD. Les OMD révèlent les aspirations partagées de la communauté internationale. Cela implique que les donateurs doivent s'assurer qu'aucun programme national n'échoue par manque de financement. Des flux d'aide accrus devraient être explicitement liés à la réalisation des OMD. Le financement des donateurs doit être associé aux programmes budgétaires nationaux, y compris des cadres de dépenses à moyen terme. Cela implique l'abandon de programmes d'aide annuels et la création de stratégies budgétaires d'une durée de 3 à 5 ans qui feront partie des programmes à plus long terme pour le financement des OMD.

Se concentrer sur l'additionnalité

Toute stratégie budgétaire doit tenir compte des montants importants inclus dans l'aide qui ne quittent jamais les comptes bancaires des gouvernements ou des bailleurs de fonds, en particulier la réserve pour l'annulation de la dette et l'assistance technique. Une comptabilité réaliste est nécessaire pour assurer que les donateurs respectent leurs engagements à fournir les ressources pour la réalisation des OMD. La notification de l'aide devrait être ajustée pour assurer que les déclarations publiques ne sont pas uniquement un exercice comptable de l'OCDE mais qu'elles reflètent les transferts de ressources réels.

En finir avec l'aide liée

L'aide liée comprend une imposition cachée bénéficiant aux entreprises dans les pays donateurs. Ce profit devrait être déduit de l'aide déclarée, il en va de même pour l'assistance technique liée. Toute aide liée devrait disparaître graduellement entre 2006 et 2008.

Associer l'aide aux besoins

Il y a de bonnes raisons pour fournir l'aide aux pays qui sont en voie de réaliser les OMD et qui ne sont pas confrontés à un déficit budgétaire. Les augmentations de l'aide doivent cependant être ciblées de manière efficace vers les pays confrontés aux plus grandes difficultés, en particulier l'Afrique subsaharienne.

Résoudre le problème de la dette

Le surendettement demeure un obstacle au financement de l'OMD dans de nombreux pays. Une priorité immédiate est l'identification des pays à faible revenu qui ne seront pas éligibles à l'allègement de la dette en vertu des accords du G-8 en 2005, mais pour lesquels le remboursement de la dette demeure un problème.

S'attaquer au problème de l'inégalité

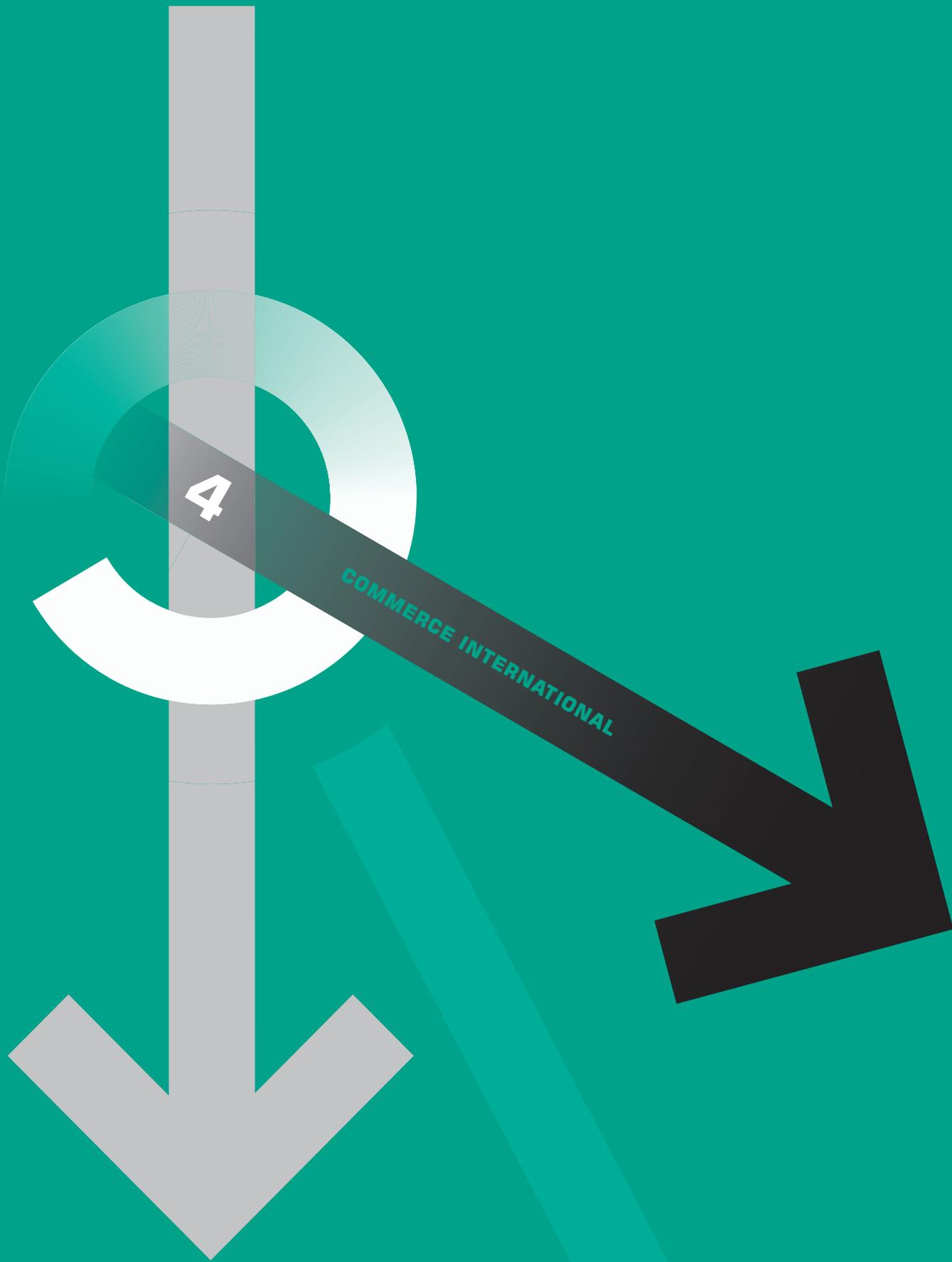
Les politiques d'aide devraient refléter leur engagement à réduire les inégalités au niveau des compétences humaines et des revenus. Ces politiques devraient être une partie intégrale des stratégies pour la réduction de la pauvreté et de celles des donateurs. L'engagement visant à réduire les inégalités devrait se concentrer fortement sur les services essentiels. Dix années se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social qui avait fixé la cible de 20 % d'aide aux services sociaux essentiels. Les donateurs doivent assurer que la déclaration statistique soit en place pour les rendre responsables des dépenses sur les services essentiels—actuellement estimées à 17 %—et doivent également faire un bond prodigieux au regard des dépenses destinées à l'éducation, à la santé, aux ressources hydriques et d'assainissement et à la nutrition en augmentant le niveau de cette partie de l'aide.

Améliorer la qualité de l'aide

Les donateurs réclament une meilleure coordination et une meilleure harmonisation de l'aide depuis les années 1980. En 2005, pour la première fois, ils ont fixés des objectifs quantitatifs dans les réformes pour améliorer la qualité de l'aide.⁷⁶ C'est un premier pas positif. Les objectifs fixés manquent toutefois d'ambition. Assurer l'efficacité de l'aide nécessite plus d'efforts :

- *Flux d'aide alignés sur les priorités nationales.* L'objectif proposé est d'assurer que 85 % des flux d'aide vers les secteurs publics doivent être déclarés dans les budgets nationaux des pays bénéficiaires. Cela devrait être augmenté de 100 % pour assurer que la déclaration des budgets publics reflète les dépenses et que le financement reflète les priorités nationales des OMD.
- *Soutien budgétaire.* Les donateurs ont proposé de fixer à 25 % le montant de l'aide fournie pour le soutien budgétaire. Cela est extrêmement peu ambitieux. Les conditions sont variables d'un pays à l'autre mais le but devrait être l'optimisation la part de l'aide consacrée au soutien budgétaire, avec une cible de référence de 70 % d'ici 2010.
- *Réduire le nombre des missions.* Les donateurs doivent adhérer aux modèles des meilleures pratiques. Ils devraient également déclarer le nombre de missions et des rapports qu'elles génèrent par pays.
- *Utiliser les systèmes nationaux de gestion des approvisionnements et des budgets publics.* Ne pas utiliser les systèmes nationaux ajoute aux coûts de transaction et compromet les compétences nationales. Aucune cible n'a été fixée jusque là. Mais l'objectif devrait être l'utilisation des systèmes nationaux en premier lieu, assurant ainsi que 100 % de l'aide passe par les systèmes nationaux d'ici 2010.
- *Prévisibilité et stabilité.* Les donateurs doivent faire des engagements fiables, pluriannuels, pouvant être utilisés pour garantir les coûts récurrents induits pour honorer les OMD. Ils devraient couvrir au moins 90 % des décaissements approuvés dans les calendriers, et les fonds devraient être disponibles à temps.
- *La transparence.* Tous les donateurs devraient prendre des mesures pour rendre leurs trans-

actions liées à l'aide totalement transparentes. Ils doivent fournir de manière ponctuelle des informations transparentes et complètes sur les flux d'aide pour permettre de rendre des comptes au grand public et aux parlements des pays donateurs et bénéficiaires.



4

COMMERCE INTERNATIONAL

« La division du travail entre les nations est telle que certaines n'en connaissent que les avantages et les autres les désavantages. »

Eduardo Galeano ¹

Commerce international : débloquent le potentiel de développement humain

Hypocrisie et discrimination ne constituent en aucun cas une base solide pour faire fonctionner un système multilatéral réglementé

« Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien », dit un proverbe africain, « les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur ». Cette phrase pourrait s'appliquer au commerce international. Pour les partisans de la mondialisation, le développement rapide du commerce mondial de ces deux dernières décennies s'est présenté comme une réelle bénédiction, en particulier pour les plus démunis. Mais la réalité est plus prosaïque. Un commerce développé offre des possibilités incommensurables en termes de développement humain. Pratiqué dans les conditions adéquates, cette activité présente un potentiel non négligeable de réduction de la pauvreté, de restriction des inégalités et de victoire sur les injustices économiques. Pour un très grand nombre des pays les plus pauvres, et pour des millions de personnes indigentes, ces conditions restent encore à établir.

Une coopération multilatérale est indispensable à la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que d'autres objectifs de développement à une échelle plus vaste. Les législations de commerce international et les politiques de commerce au niveau national doivent être combinées à une prise d'engagement de réduction de la pauvreté. Une telle action devrait commencer par la reconnaissance de l'idée selon laquelle un commerce plus ouvert, qui se traduirait par exemple par une croissance économique, n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'élargir les capacités humaines. Les indicateurs de croissance de cette ouverture—tels que l'augmentation des exportations, qui élèverait les ratios commerce-PIB—sont des éléments importants mais ne sont pas préposés au développement humain.

Le commerce est définitivement le caractère interdépendant qui maintient les nations soudées. Cet aspect a contribué à quelques avancées notoires en matière de développement humain, permettant à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et de profiter également de la richesse engendrée par la mondialisation. Néanmoins, plusieurs millions d'autres ont été oubliés. Les coûts et les bénéfices générés par le commerce ont été répartis de manière inégale parmi les pays et au sein des nations, entretenant de la sorte un modèle de mondialisation qui crée des

richesses pour certains, dans des contextes de pauvreté de masse et d'inégalités toujours plus creusées pour d'autres.

Les règles du jeu sont au cœur du problème. Les gouvernements des pays développés perdent rarement une occasion de prôner les vertus des marchés ouverts, des situations équitables et du libre-échange, en particulier lorsqu'ils s'adressent aux pays en position de faiblesse économique. Pourtant, ces mêmes gouvernements maintiennent un gigantesque réseau de barrières protectionnistes à l'égard de ces pays en voie de développement. Leurs dépenses destinées aux subventions agricoles se comptent en millions de dollars. Ce type de politique détourne les bénéfices de la mondialisation vers les pays riches, tout en privant des millions de personnes, dans les pays en voie de développement, d'une chance de profiter de leur part des bénéfices commerciaux. Hypocrisie et discrimination ne constituent en aucun cas une base solide pour faire fonctionner un système multilatéral réglementé et orienté vers le développement humain.

Les négociations menées lors du cycle de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) laissent entrevoir une possibilité de changement des règles du jeu. À ce jour, cette chance n'a toujours pas été saisie. Lancé en 2001, le Doha fut alors annoncé comme un « cycle de développement ». Les pays industrialisés ont promis de prendre des mesures

Le niveau de vie des populations des pays riches comme celui des populations des pays pauvres dépend de plus en plus du commerce

pratiques afin d'aboutir à une répartition des bénéfices de la mondialisation plus égalitaire. Quatre ans plus tard, rien de conséquent n'a encore été réalisé. Les barrières tarifaires restent intactes, les subventions agricoles ont été augmentées et les pays industrialisés ont poursuivi leur politique agressive, relative aux investissements, aux services et à la propriété intellectuelle, risquant ainsi de renforcer les inégalités au niveau mondial. En outre, les questions de nature vitale pour les pays en voie de développement les plus pauvres—notamment la question du déclin prolongé du traitement des matières premières—ne figurent que très rarement au programme de commerce international.

Tenir la promesse du « cycle de développement » ne résoudra pas tous les problèmes que soulève le commerce international en ce qui concerne la question du développement humain. Les meilleures règles ne suffiraient pas à pallier aux inconvénients systémiques liés au faible niveau des revenus, à la pauvreté et aux inégalités scolaires et sanitaires. De telles règles ne réduiront pas non plus les inégalités structurelles qui existent au sein des nations et qui privent les plus pauvres d'une possibilité de partage des richesses engendrées par les activités commerciales. Pourtant, si nous ne parvenons pas à faire coïncider les règles commerciales multilatérales avec un engagement de développement humain, les conséquences seront des plus graves. Presque immédiatement, un tel échec serait suscepti-

ble de freiner les perspectives d'accélération de la progression vers les OMD. La crédibilité et la légitimité du système commercial réglementé seraient également touchées par les insuccès du cycle de Doha, impliquant par là des conséquences graves pour l'avenir du multilatéralisme. À l'heure où le partage de la sécurité et des richesses dépend de plus en plus d'un climat multilatéral réglementé, les coûts d'un échec se répercuteront bien au-delà du système commercial.

La première section de ce chapitre fournit un aperçu des développements réalisés au sein du système de commerce international dans un climat de mondialisation. Cet aspect remet en question l'argument selon lequel une intégration économique par le commerce entraîne une convergence et permet d'identifier certaines des circonstances dans lesquelles le commerce contribue au développement humain - ou l'entrave. La deuxième section s'attarde sur la manière dont le système commercial est manipulé pour favoriser les pays riches. La troisième section se penche sur un ensemble de questions qui dépassent la sphère des règles multilatérales, qui excluent les pays pauvres du commerce mondial, notamment sur la crise prolongée des marchés de matières premières et sur le rôle, de plus en plus conséquent, de gardiens des marchés occidentaux que jouent les supermarchés. La section finale propose un programme consacré à la transformation du cycle de négociations commerciales actuel en un cycle réel de développement.

4

Un monde interdépendant

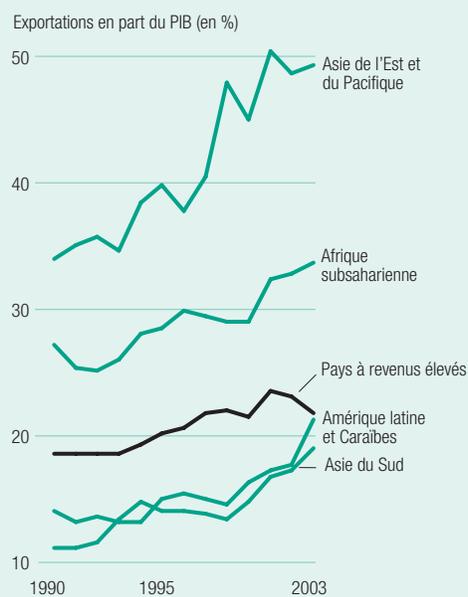
Une intégration mondiale en profondeur, par le biais du commerce, n'est pas sans précédent. À la fin du 19^{ème} siècle, les circulations transfrontalières de biens, de capitaux et d'informations, généraient une puissante dynamique d'intégration mondiale. La circulation d'une frontière à l'autre de population, de biens et d'investissements, était alors bien plus importante qu'aujourd'hui : dans les quatre décennies qui ont précédé la Première Guerre Mondiale, 36 millions de personnes ont quitté l'Europe, permettant ainsi d'amoindrir la pauvreté et de réduire les inégalités de revenus.² L'univers mondialisé du début du 20^{ème} siècle a été brisé par la Première Guerre Mondiale et la Grande Dépres-

sion. Il y environ vingt-cinq ans, le commerce et les financements internationaux donnaient un nouvel élan à l'intégration mondiale, qui commença alors à reprendre sérieusement. Depuis lors, des changements considérables ont été opérés en matière de structure des échanges commerciaux, même si l'aspect continu de cette évolution s'est avéré aussi important que le changement.

Commerce et niveaux de vie mondiaux

Le commerce a été un des plus puissants moteurs de l'intégration mondiale. Ces dix dernières années, la valeur des exportations mondiales a presque

Figure 4.1 Les exportations augmentent la part de revenu



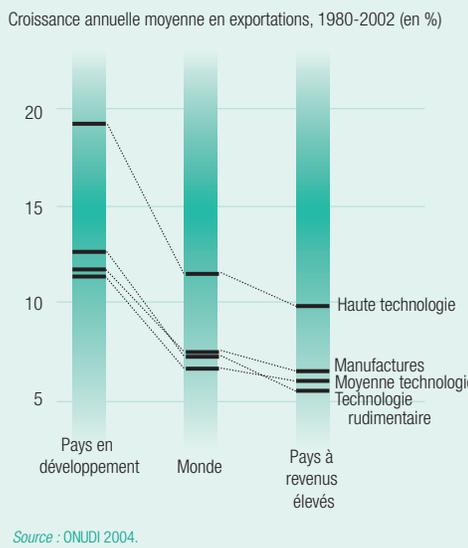
Source : Banque mondiale 2005f.

doublé, atteignant 9 billions de dollars en 2003.³ La production mondiale a augmenté plus lentement, de telle manière que la part d'exportations dans le PIB mondial, ainsi que des revenus de la plupart des pays, s'est également accrue (figure 4.1). Les exportations comptent aujourd'hui pour plus d'un quart des revenus mondiaux et pour plus d'un tiers des revenus d'Afrique subsaharienne.

L'interdépendance est le corollaire de l'augmentation des exportations. Les niveaux de vie des populations des pays riches comme pauvres dépendent de plus en plus de l'activité commerciale. Derrière une économie compliquée, la mondialisation donne un résultat des plus simples : la prospérité de tout pays du système commercial mondial dépend de la prospérité des autres. Il est vrai que cette interdépendance présente une architecture asymétrique : les pays en voie de développement restent plus dépendants des pays industrialisés pour les marchés d'exportation que ne le sont les pays industrialisés des pays en voie de développement. Mais dans l'univers mondialisé de ce début de vingt et unième siècle, les destins de toutes les nations se lient de manière inextricable.

Cette interdépendance toujours plus profonde est allée de pair avec un changement du commerce mondial d'ordre structurel. Les exportations de produits industriels ont servi de catalyseur pour l'intégration, entraînée par le commerce de produits de haute tech-

Figure 4.2 Accroissement des exportations mondiales de produits manufacturés

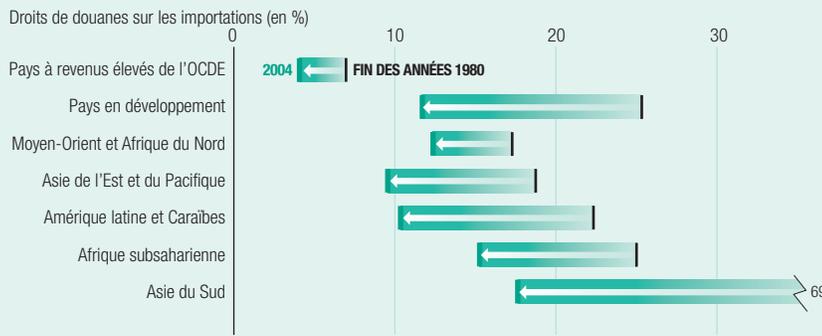


Source : ONUDI 2004.

nologie (comme les composants électroniques ou le matériel informatique) et de produits de moyenne technologie (comme les pièces automobiles ; figure 4.2). L'échange de services commerciaux est également en pleine croissance et représente aujourd'hui un quart des activités commerciales mondiales. Toutefois, la part des produits agricoles et des matières premières dans le commerce mondial continue à diminuer de manière stable, passant d'une valeur de 15 % à 10 % des parts depuis 1980.⁴ Les structures des échanges ont également évolué. Un de ces développements les plus importants s'est traduit par une croissance des échanges commerciaux entre les pays en voie de développement.⁵ Aujourd'hui, plus de 40 % des exportations des pays en voie de développement sont destinées aux autres pays en voie de développement.

La part des pays en voie de développement dans les marchés mondiaux s'élargit. Ensemble, ces pays comptaient pour près d'un quart des produits industrialisés exportés mondialement en 2003, soit le double de leur part de 1980. En termes de valeurs, les produits issus de l'industrie représentent 80 % des exportations des pays en voie de développement. La croissance des exportations dans les pays en voie de développement devance désormais celle des pays industrialisés, ceci dans tous les domaines technologiques—mais de manière encore plus spectaculaire dans le secteur de la haute technologie. Seul le secteur de l'agriculture, un domaine dans lequel les pays en voie de développement sont nettement plus avantagés, n'a pas vu les pays industriels perdre de parts de marché—témoignant

Figure 4.3 Les tarifs douaniers baissent



Source : Banque mondiale 2005a.

ainsi du pouvoir des politiques protectionnistes et des subventions agricoles.

Ce changement de politique, associé aux nouvelles technologies, a permis de créer les conditions favorables à l'augmentation des échanges. Les barrières tarifaires à l'importation et les restrictions imposées aux investissements étrangers ont été levées partout dans le monde, en particulier dans les pays en voie de développement. Les tarifs douaniers ont été réduits, les listes tarifaires simplifiées et les barrières non tarifaires retirées. Les barrières tarifaires moyennes des pays en voie de développement sont passées de 25 % à la fin des années 1980, à 11 % aujourd'hui, alors que la plus grande partie des libéralisations ont été réalisées de manière unilatérale (figure 4.3).⁶ Dans le même temps, la chute des coûts de transport, la baisse des prix des communications et les nouvelles technologies de l'information ont ouvert de nouvelles frontières.

Le développement des systèmes de production mondiale est une des caractéristiques les plus déterminantes de la mondialisation actuelle. Lorsque, en 1908, la première Ford Modèle T s'est ébranlée sur la chaîne de montage de l'usine Ford à Détroit, on se trouva alors face à une voiture de fabrication nationale authentique et entièrement assemblée sous le même toit. Un siècle plus tard, la production des États-Unis représente seulement près d'un tiers de la valeur ajoutée pour les automobiles de production nationale. Comme dans les autres secteurs industriels, la production préalable de marchandises dans un endroit spécifique est décomposée en parties distinctes, les composants et les produits étant assemblés par des réseaux de production qui englobent un grand nombre de pays.⁷

Si l'on prend en exemple la console Xbox de Microsoft—une console de jeux vidéo de gamme

haute technologie et munie de dispositifs à la pointe de la technologie. Sa fabrication est confiée à une entreprise taïwanaise. Les processeurs Intel proviennent de l'un des onze sites de production, y compris de ceux situés en Chine, au Costa Rica, en Malaisie et aux Philippines. Les processeurs graphiques sont fabriqués par l'usine appartenant à une entreprise américaine et située dans la province chinoise de Taïwan. Le disque dur est assemblé en Chine et est constitué de composants fabriqués en Irlande. Le lecteur DVD est produit en Indonésie. Les opérations d'assemblage final ont récemment changé de site de fabrication, passant de celui situé au Mexique pour être dirigées vers le site chinois.⁸

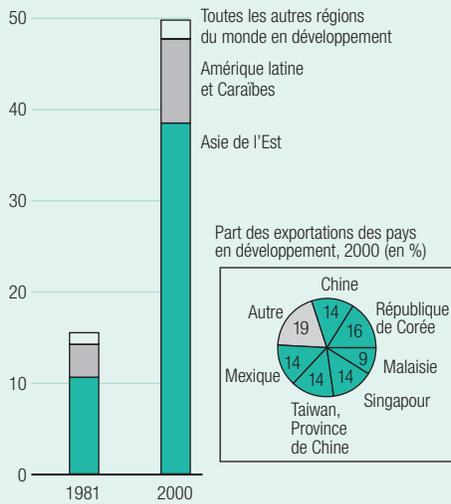
Le cas Xbox est un microcosme représentatif de la façon dont une production se déroule en climat de mondialisation. Dans le domaine de l'électronique informatique, les centres d'opérations régionaux, basés en Asie Orientale, contrôlent les réseaux mondiaux. Il a été estimé que deux tiers des composants informatiques commercialisés aux États-Unis ont d'abord fait escale à Dongguan, en Chine, et parfois à plusieurs reprises.⁹ La notion d'« automobile nationale » appartient au passé. General Motors produit des boîtes de vitesse assemblées au Mexique, des bouchons de radiateurs provenant d'usines situées à Chennai en Inde, et des revêtements de sièges qu'elle se procure auprès de fournisseurs indonésiens et ayant recours à des matériaux importés de Chine.

Cette fragmentation de la production s'est accompagnée d'autres changements bien plus importants. Certains services, qui auparavant ne pouvaient être fournis que par des entreprises nationales, peuvent aujourd'hui être commercialisés au niveau international. De nos jours, les entreprises occidentales ne sous-traitent pas uniquement les services informatiques, mais également la gestion des données, les services de renseignements et les déclarations de sinistres. Parmi les conséquences de ces changements, on observe la croissance démesurée des secteurs de sous-traitance en matière de technologie de l'information et des affaires. Les domaines de la recherche, de la gestion des données ainsi que la fourniture de services techniques font également l'objet de sous-traitance. General Electric dirige actuellement un des plus importants laboratoires de recherche aérospatiale au monde, situé à Bangalore, l'Inde ayant suivi l'exemple d'entreprises telles qu'Intel et Texas Instruments quant à la délocalisation de ses dispositifs de recherche.

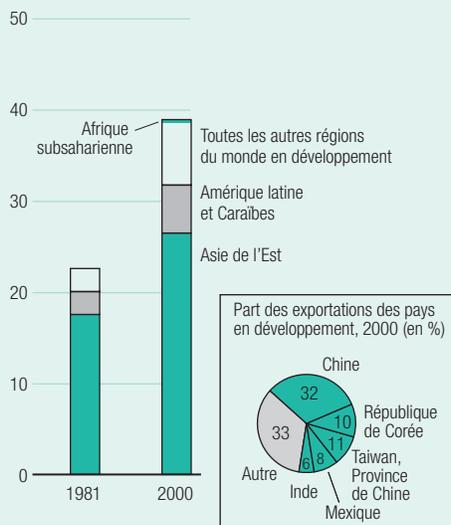
Figure 4.4 Le succès de l'exportation est très concentré

Exportations de haute et moyenne technologie

Part des exportations mondiales (en %)



Exportations de technologie rudimentaire
Part des exportations mondiales, (en %)



Source : Calculé à partir des données sur les exportations, ONUDI 2004.

Les limites de la convergence

Le développement des échanges commerciaux, considéré comme catalyseur d'une nouvelle ère de convergence, est un des mythes majeurs en termes de mondialisation. Selon cet argument, l'élargissement commercial rétrécit le fossé existant entre les pays riches et les pays pauvres en ce qui concerne les revenus, le cercle des pays en développement bénéficiant par là d'un accès aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés. Comme beaucoup de mythes, celui-ci associe éléments de vérité à une coquette dose d'exagération.

Figure 4.5 Baisse de la part dans le commerce mondial de l'Afrique subsaharienne

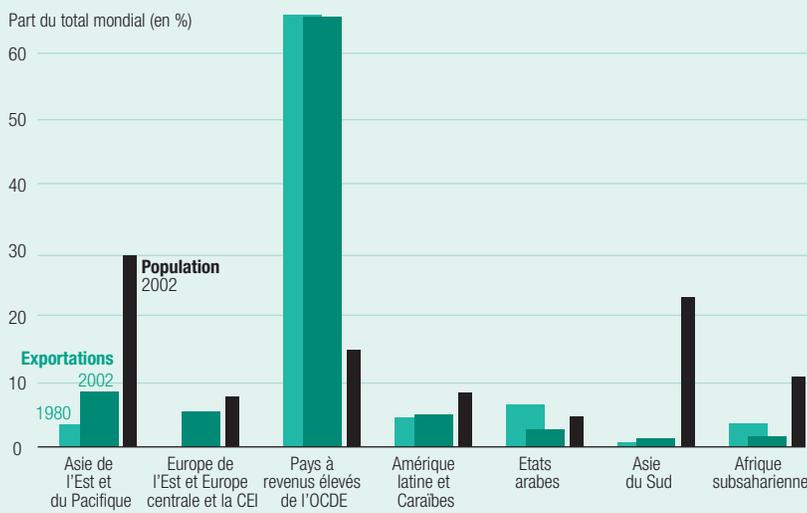


Source : Banque mondiale 2005f.

Certains pays rattrapent ainsi leur retard, bien que commençant très bas. Mais une intégration réussie reste l'exception plutôt que la règle—et le commerce est souvent source d'inégalité autant que de prospérité au niveau mondial. Pour la majorité des pays, mondialisation rime avec divergence et marginalisation.

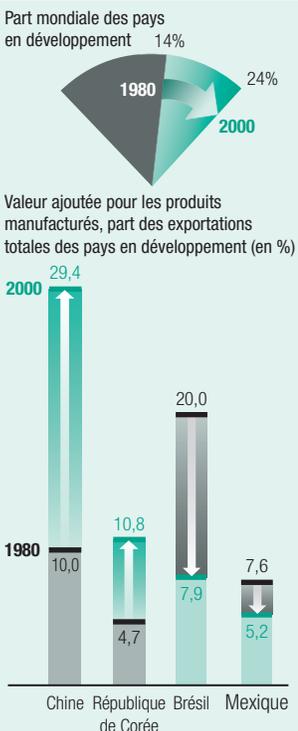
La réussite en matière de commerce mondial dépend de plus en plus de la possibilité d'intégrer des produits industriels à des marchés dont la valeur ajoutée est de niveau supérieur. La majorité du développement croissant de la part de marché mondial réservée aux marchandises issues de l'industrie, est concentrée dans une seule région—l'Asie Orientale—et dans un petit groupe de pays (figure 4.4). Depuis 1980, cette région de l'Asie a plus que doublé sa part d'exportations de produits de fabrication industrielle au niveau mondial, soit une valeur de 18 % du total des parts. Tous les cinq ans environ, la Chine a également doublé sa participation au commerce mondial. La Chine est aujourd'hui à l'origine d'un cinquième des exportations mondiales de textiles, et d'un tiers de téléphone portables, et elle est également le plus grand exportateur d'appareil ménagers, de jouets et de composant électroniques informatiques. Le Mexique voit également se développer sa part de marché mondial. Toutefois, la présence très visible d'un groupe de pays exportateurs en voie de développement, est susceptible de laisser une impression trompeuse. Sept pays en voie de développement produisent à eux seuls plus

Figure 4.6 Exportations mondiales : les pays riches dominent toujours



Source : Calculé à partir des données sur les exportations et la population, Banque mondiale 2005f.

Figure 4.7 Valeur ajoutée pour les produits manufacturés : glissement des parts dans les pays en développement



Source : ONUDI 2004.

de 70 % des exportations de produits de technologie traditionnelle, et 80 % des exportations de produits de haute technologie.¹⁰

Comme ces chiffres le suggèrent, la convergence connaît des limites. La majeure partie du monde en voie de développement n'a guère plus qu'un pied dans les marchés d'exportation industrielle. À l'exception du Mexique, la présence de l'Amérique Latine au sein des marchés d'exportation industrielle reste limitée et en position de recul. Le Mexique représente aujourd'hui plus de la moitié des exportations de produits de fabrication industrielle de cette région. La part de l'Asie du Sud en matière d'exportations mondiales est en nette augmentation, notamment grâce à la croissance des exportations indiennes. Pourtant, le développement du commerce international n'est que très peu responsable du ralentissement de la marginalisation de l'Afrique subsaharienne. Tandis que le commerce, en tant que part du PIB, s'est développé—passant de 40 % à 55 % depuis 1990—la part d'exportations mondiales de la région (excluant l'Afrique du Sud) a chuté à 0,3 % (figure 4.5). À l'heure actuelle, la part des exportations mondiales de l'Afrique subsaharienne, avec 689 millions d'habitants, représente moins de la moitié des parts de la Belgique, qui compte 10 millions d'habitants.

Le cas de l'Afrique subsaharienne démontre très clairement la manière dont les pertes en termes de parts de marché sont susceptibles de dépasser les bénéfices liés aux aides et à l'allègement de la dette. Si l'Afrique bénéficiait aujourd'hui de la même part d'exportations mondiales qu'en 1980, le total de ses

exportations atteindrait un montant aujourd'hui supérieur de quelques 119 milliards de dollars (en dollars indexés en 2000). Ce chiffre est équivalent à cinq fois le montant des aides et épargnes budgétaires fournies en 2002 par les services d'allègement de la dette des pays à revenus élevés.

Ces limites de la convergence de l'intégration mondiale sont des éléments marquants. Après plus de vingt années de croissance commerciale rapide, les pays à revenus élevés, représentant 15 % de la population mondiale, produisent encore deux tiers des produits exportés mondialement—un moindre déclin depuis la place qu'ils tenaient en 1980 (figure 4.6). Ces signes de convergence revêtent un caractère encore moins imposant basé sur les parts de marché actuelles. Si l'on en croit l'augmentation de ses exportations de plus de 10 % par an depuis 1990, l'Inde pourrait tenir une place éminente parmi les économies mondiales en termes de croissance rapide des activités d'exportation, mais elle ne représente toujours que 0,7 % des exportations mondiales.

Les parts de marché mondial des exportations ne dressent qu'un tableau partiel des divergences existantes au sein du commerce mondial. La capacité des pays à convertir le fruit de leurs exportations en un revenu plus élevé—et donc en une amélioration des niveaux de vie et une réduction de la pauvreté—ne dépend pas uniquement du volume de production et d'exportation, mais également de la valeur ajoutée—une manière de mesurer les richesses générées. La valeur ajoutée obtenue par le biais de la production industrielle, est celle qui a le plus d'influence sur la répartition des revenus mondiaux et sur les profits générés par le commerce. L'élément négatif, du point de vue de la répartition mondiale, réside dans le fait que l'équilibre des puissances au sein de la sphère industrielle mondiale n'a que très peu évolué en 25 ans d'intégration mondiale.

Entre 1980 et 2000, la valeur ajoutée manufacturière des pays en voie de développement a augmenté de plus de 5 %—soit le double du taux relevé dans les pays industrialisés.¹¹ Mais près de la totalité de cette augmentation a été observée en Asie Orientale, et les pays riches représentent encore plus de 70 % de la valeur ajoutée manufacturière à l'échelle mondiale.

Ces décalages entre l'Asie Orientale et l'Amérique Latine témoignent de la différence de concept qui existe entre l'idée de croissance des exportations et celle d'exportations fructueuses. En termes de valeur

ajoutée manufacturière, l'Amérique Latine perd des parts de marchés, en comparaison avec l'Asie Orientale (figure 4.7). Même le Mexique, l'exportateur le plus dynamique d'Amérique Latine, perd des parts de marchés par rapport à l'Asie Orientale et, plus spectaculaire encore, par rapport à la Chine.¹² En voici l'explication : le Mexique est un producteur à faible valeur ajoutée de produits de haute technologie dont la valeur ajoutée est, elle, élevée. Une part importante de la croissance des exportations est fondée sur le simple assemblage et la re-exportation de produits importés dans des maquiladoras, avec une amélioration des performances technologiques limitée.¹³ À un niveau de technologie moindre, le modèle mexicain de croissance élevée des exportations et de faible valeur ajoutée se retrouve chez un grand nombre de pays. Les pays exportateurs de vêtements comme le Bangladesh, le Honduras et le Nicaragua correspondent à cette catégorie.

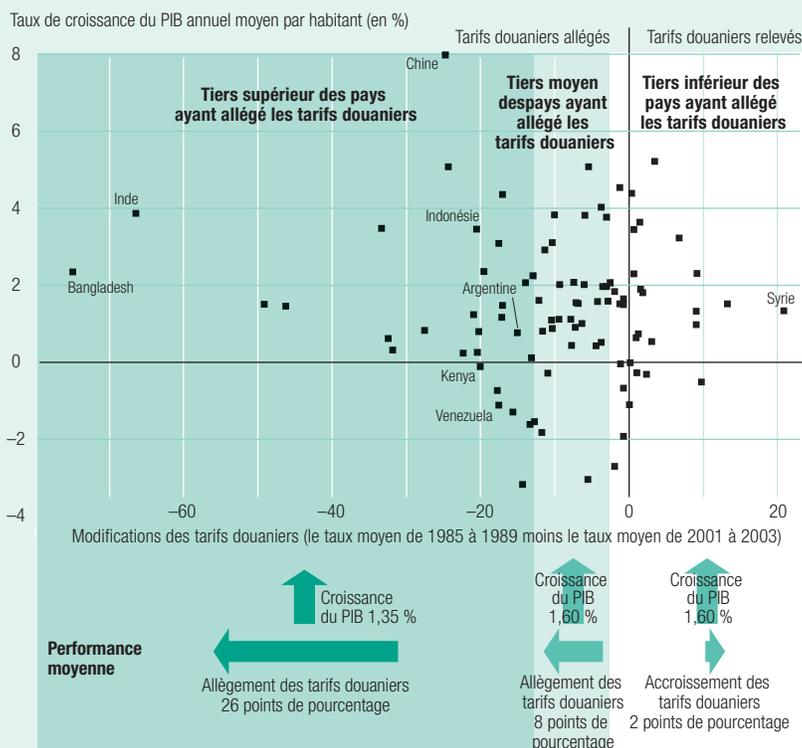
L'intégration mondiale par le commerce a été marquée par des éléments de continuité comme de changement. Bien que les parts du secteur de l'agriculture soient en position de recul au sein du commerce mondial, beaucoup de pays pauvres dépendent considérablement des exportations agricoles. Un nombre supérieur à cinquante pays en voie de développement dépendent de l'activité agricole, qui représente au minimum un quart de leurs recettes d'exportation. Ces pays empruntent actuellement un chemin descendant. Ils exportent des produits qui représentent une part du commerce et des revenus mondiaux en déclin, et qui, de la sorte, mettent en péril leur place au sein de la répartition mondiale. Dans cette région, la répartition des exportations agricoles attribue les parts les plus importantes à l'Amérique Latine (29 %, sans compter le Mexique) et à l'Afrique subsaharienne (16 %).

La plupart des ces pays, particulièrement en Afrique subsaharienne, dépendent d'une gamme de matières premières très restreinte, et dont les prix au niveau mondial sont en net déclin. Entre 1997 et 2001, l'indice des prix combiné pour toutes les matières premières a chuté de 53 % en termes réels.¹⁴ Ceci explique la multiplication des volumes d'exportation par deux, opérée par les exportateurs africains afin de maintenir les revenus à des niveaux constants (voir plus loin dans ce chapitre). Les exportateurs dépendants des matières premières n'ont pas été les seules victimes d'un commerce en déclin. Le pouvoir d'achat, lié aux exportations industrielles des pays en voie de développement,

a chuté de 10 % depuis le milieu des années 1990, les exportations de main d'œuvre connaissant la baisse la plus importante.¹⁵

Quels sont les liens entre ces tendances à la convergence et à la divergence, et le développement humain ? Tout d'abord, il est à noter que le commerce international a une influence de plus en plus significative sur la répartition des revenus mondiaux. À mesure que la part du commerce dans le PIB mondial augmente, la participation des pays au commerce mondial aura d'importantes répercussions sur leur place dans la répartition mondiale des revenus. Ensuite, l'importance du rôle joué par ces tendances dans la répartition, est accentuée par le fait que, dans le commerce, les effets de la réussite et de l'échec se cumulent. Les exportations revêtent un caractère important, non seulement—ou même principalement—parce qu'elles sont sources de revenus, mais également parce qu'elles sont un moyen de financer les importations des nouvelles technologies nécessaires à la création de croissance, de productivité et d'emploi, et à l'amélioration des niveaux de vies et au maintien de la compétitivité au sein des marchés mondiaux. Ainsi, la marginalisation peut se transformer en une marginalisation technologique qui portera préjudice à la répartition

Figure 4.8 La baisse des tarifs douaniers n'est pas la solution miracle pour la croissance



Source : Samman 2005a.

L'idée selon laquelle l'ouverture des marchés favorise la croissance et le développement humain est profondément enracinée. Les gouvernements des pays en voie de développement sont fréquemment sujets à pressions quant à la libéralisation éventuelle de leurs importations et, pour certaines, qui prennent la forme d'attributions d'aides ou de prêts—et dans la quasi-totalité des cas qui se traduisent par une demande d'entrée au sein de l'OMC. Les faits justifient-ils la formule ?

Un des exercices de recherche, largement cité, consiste à diviser les pays en deux catégories, les pays ouverts et les pays fermés, se basant sur le rythme de croissance de leur ratio commerce-PIB. Il s'agit ensuite de savoir quel groupe de pays se développe le plus rapidement. La réponse qui se profile est favorable aux pays ouverts dont le ratio commerce-PIB est de trois pour un—soit une marge colossale. En raison de réductions de leurs barrières tarifaires encore plus drastiques effectuées par ces pays, la déduction logique consiste à dire que la libéralisation des importations favorise la croissance. Ce même exercice permet également d'affirmer que la croissance n'a pas de répercussion sur la répartition, puisque les pays pauvres bénéficient d'une part de la croissance directement proportionnelle à leurs niveaux de revenus du moment. Il est donc aisé de conclure que l'ouverture des marchés favorise la croissance et les populations pauvres.

Si l'on met en pratique ce même exercice pour étudier la relation entre la libéralisation des importations et la croissance, un tableau très différent se profile. Des comparaisons entre les pays démontrent que la croissance économique est positivement associée à la croissance des exportations, mais les effets ont des répercussions dans les deux directions : la croissance des exportations est autant la conséquence que la cause d'une augmentation de la croissance des revenus. La relation entre la libéralisation des importations et la croissance est définie de manière plus évasive. À l'inverse du ratio commerce-PIB, qui est un indicateur de résultats économiques, la libéralisation des

importations est un indicateur politique. La figure 4.8, comprise dans le texte principal, regroupe les données relatives à la relation entre cet indicateur, tel qu'il est mesuré par le taux de changement des barrières tarifaires (non pondérées), et la croissance de 92 pays, sur une période couvrant les années 1985-89 à 2001-03. Un regroupement des pays en trois groupes en fonction de la profondeur de leurs réductions de barrières tarifaires ne révèle aucun écart de croissance significatif.

En revanche, une diversité de résultats apparaît. Le Brésil et le Pérou ont effectué des réductions de leurs barrières tarifaires plus importantes que la Chine et les autres pays d'Asie Orientale, mais ils se révèlent bien moins performants en matière de croissance. Au cours des années 1990, l'Inde a su combiner d'importantes réductions tarifaires à une croissance améliorée. Cependant, la voie de la croissance améliorée précède de dix ans celle de la libéralisation des importations ; et les barrières tarifaires restent néanmoins élevées. Dans d'autres cas—comme ceux du Kenya et du Nicaragua—l'ouverture rapide des marchés a été associée à la stagnation ou au déclin économique.

Mais, en aucun cas ces observations ne justifient une politique protectionniste. Il n'existe aucune preuve des effets positifs de l'augmentation tarifaire sur la croissance. Pourtant, la diversité des résultats associés à la libéralisation des importations suggère des connexions avec la croissance plus complexes qu'il ne l'est parfois affirmé. En pratique, la relation entre le commerce et la croissance est déterminée par un ensemble complexe de facteurs internes et externes. Une série de signes inter pays forme un tremplin fragile à la promotion d'une libéralisation rapide par le recours à des crédits et l'utilisation de règles commerciales mondiales.

des revenus mondiaux et à la réduction de la pauvreté. Éviter la marginalisation implique une intégration des pays à des marchés plus dynamiques et à valeur ajoutée plus élevée. Ceci nécessite le développement de systèmes de production industrielle diversifiés capables de s'adapter aux nouvelles technologies et d'ajouter de la valeur locale.¹⁶

Commerce et développement humain

L'idée selon laquelle la participation aux échanges améliore la condition humaine est aussi ancienne que l'économie moderne. De points de vue différents, Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill et Karl Marx se rejoignent néanmoins sur la notion d'une spécialisation des échanges qui permettrait d'augmenter la productivité, la croissance économique et les niveaux de vie. Bon nombre de leurs idées restent aujourd'hui valables. Mais les voies qui relient les échanges commerciaux au développement humain sont sinueuses—et il n'existe pas de plan d'intégration des pays dans les marchés mondiaux qui soit simple.

La politique commerciale est une des dernières frontières à franchir pour combattre la pensée archaïque qui prévaut en matière de développement. Dans d'autres domaines, la plupart des responsables politiques acceptent l'idée que la croissance

économique et la consommation ne sont pas des finalités, mais des moyens de faire progresser le développement humain. En ce qui concerne le commerce, la logique de développement fonctionne à l'inverse. Habituellement, la réussite se mesure en termes de croissance des exportations, de changements des ratios commerce-PIB, et de vitesse à laquelle les barrières sont levées. Comme l'écrit Dani Rodrik « Le commerce est devenu la lentille à travers laquelle on perçoit le développement, plutôt que le contraire. »¹⁷

La notion d'une ouverture au commerce, par nature bénéfique à la croissance comme au développement humain, est aujourd'hui soutenue presque partout dans le monde. Appliquée comme une politique, elle a créé une atmosphère commerciale où l'on vante les mérites de la libéralisation rapide des importations comme vecteur d'une intégration aux marchés mondiaux réussie. Lors de leur entrée au sein de l'OMC, les pays tels que le Cambodge ou le Viêt-nam se voient dans l'obligation de mettre en place des réductions considérables de leurs barrières tarifaires pour les produits issus de l'agriculture et de l'industrie, comme s'il s'agissait de prouver ses bonnes références en matière de politique commerciale.

De telles approches sont injustifiées. Les raisons d'appuyer une proposition selon laquelle la libéralisation des importations est automatiquement une

opération favorable à la croissance, sont peu convaincantes—presque aussi peu que celles relatives au soutien de la proposition opposée, qui estime qu'une politique protectionniste favorise la croissance (figure 4.8 et encadré 4.1). Bien qu'une libéralisation des importations progressive et correctement ordonnée peut stimuler la productivité, la libéralisation des échanges réussie et l'intégration intensifiée sont souvent les fruits du maintien d'une croissance élevée, les pays baissant leurs barrières douanières à mesure qu'ils s'enrichissent. Ce fut le cas pour les économies riches, lors de leur phase de développement industriel, comme des pays ayant réussi leur intégration dans le monde en voie de développement : la Chine, l'Inde, la République de Corée et la province chinoise de Taïwan ont commencé à réduire progressivement leurs barrières tarifaires après les réformes à l'origine d'un décollage économique.

Tout cela ne diminue en rien les bénéfices indéniables qu'entraîne une participation aux échanges. À un niveau domestique, les exportations constituent des sources de revenus et d'emploi pour les plus démunis. Au Bangladesh, l'augmentation des exportations de produits textiles depuis 1990 est à l'origine d'environ 1,8 millions d'emplois créés, dont plus de 90 % destinés aux femmes.¹⁸ L'augmentation des revenus dans le secteur de l'habillement a permis de réduire la pauvreté et a contribué à améliorer les indicateurs sanitaires et scolaires. Lorsque le gouvernement Vietnamien décida de libéraliser le commerce du riz, les producteurs nationaux virent les portes des marchés mondiaux s'ouvrir à eux, entraînant du même coup d'importantes améliorations en termes de niveaux de vie et d'indicateurs de développement.¹⁹ Dans ces deux cas, les effets, à assiette large, sur les revenus et l'emploi, générés par les exportations, ont donné un nouvel élan au développement humain.

Au-delà de la sphère domestique, certains des bénéfices les plus importants à retirer des échanges commerciaux proviennent des importations de biens d'équipement moins chers que ceux produits

sur le territoire national. Les exportations travaillistiques dans les années 1960 et 1970, ont permis à la République de Corée et la province chinoise de Taïwan d'importer et de s'adapter aux technologies nécessaires à la diversification de leurs secteurs de fabrication industrielle, à l'augmentation de leur productivité et à leur intégration au sein de cercles du commerce mondial à valeur ajoutée plus élevée.²⁰ De manière similaire, la croissance des exportations, associée aux investissements étrangers, a financé l'importation de technologies permettant aux entreprises chinoises de concurrencer, avec succès, les autres acteurs des marchés régionaux et internationaux.

Comme tout changement d'ordre technologique, toute restructuration ou réforme affectant les marchés nationaux ainsi qu'un élargissement de l'ouverture des échanges, sont susceptibles de générer une désorganisation et des coûts de revalorisation. Prendre part aux échanges commerciaux implique d'engendrer à la fois perdants et gagnants. Du point de vue du développement humain, l'enjeu se résume à tirer profit des nouvelles possibilités qu'offre le commerce, tout en s'assurant que les bénéfices sont largement redistribués et que les populations les plus vulnérables n'ont pas à faire face à des coûts trop importants. Les six éléments étudiés ci-dessous comptent parmi les conditions essentielles à respecter :

Élaborer une politique industrielle et technologique active

Une intégration aux marchés mondiaux réussie dépend de plus en plus du développement des capacités industrielles. Dans un environnement d'économie du savoir, la main d'œuvre bon marché et les exportations des matières premières essentielles ou de simples produits assemblés ne suffisent pas à consolider l'augmentation des niveaux de vie. L'ascension de la chaîne des valeurs dépend de la gestion du processus d'adaptation et d'amélioration des nouvelles technologies. Dans ce domaine, l'échec commercial est très répandu. Les marchés libres ne font pas toujours office

Encadré 4.2 Viêt-nam et Mexique: histoire de deux pays ouverts

Le Viêt-nam et le Mexique appartiennent tous deux à la première catégorie de nouveaux pays ouverts, comme le montrent les indicateurs de modèles économiques. Selon les indicateurs de développement humain, ils entrent dans d'autres catégories. Une participation aux échanges commerciaux plus importante a permis au Viêt-nam de prolonger ses avancées rapides. Au Mexique, les exportations « réussies » sont allées de pair avec la progression limitée du développement humain (voir tableau).

Le Viêt-nam. Depuis ses réformes commerciales de la fin des années 1980, le Viêt-nam a su maintenir le rythme de sa croissance à plus de 5 % par an—un des plus élevés au monde. Sa participation aux échanges commerciaux a joué un rôle capital, fournissant aux producteurs un accès aux nouveaux marchés et aux nouvelles technologies. Ses importations et exportations ont augmenté de plus de 20 % par an depuis le début des années 1990, doublant ainsi la part des exportations dans le PIB.

(suite)

Intégration mondiale et développement humain: certains obtiennent de meilleurs résultats que d'autres

Pays	Exportations de produits et de services (% du PIB)			PIB par habitant (2002 PPA US\$)			Taux de pauvreté extrême (%)				Pourcentage de revenus des 20% les plus pauvres de la population (%)		Coefficient de Gini	
	1990	2003	Croissance annuelle moyenne 1990-2003 (%)	1990	2003	Croissance annuelle moyenne 1990-2003 (%)	Seuil national de pauvreté extrême ^a (%)		Seuil international de pauvreté extrême (%)		1990	2002	1990	2002
Viêt-nam	36,0	59,7	20,2	1282	2490	5,9	30,0	15,0	60,0	37,0	..	7,5	35,7 ^b	37,0
Mexique	18,6	28,4	11,4	7973	9168	1,4	22,5 ^c	20,3 ^d	15,8	9,9	..	3,1	50,3 ^c	54,6 ^d

.. Non disponible.

a. Les comparaisons ne devraient pas être établies entre les pays en raison du fait que les seuils nationaux de pauvreté varient considérablement.

b. Les données sont celles de 1993.

c. Les données sont celles de 1992.

d. Les données sont celles de l'an 2000.

Source : Données sur les exportations, tableau indicateur 16 ; données sur le PIB par habitant ; tableau indicateur 14 ; données nationales sur la pauvreté extrême, Mexique, Secretaría de Desarrollo Social 2005 et ONU Viêt-nam 2002 ; données internationales sur la pauvreté extrême pour le Mexique, Banque mondiale 2005d, pour le Vietnam, ONU Viêt-nam 2002 ; données sur les revenus des 20 % les plus pauvres de la population et sur le coefficient de Gini, tableau indicateur 15.

Les avancées en matière de développement humain ont accompagné ces réussites commerciales. Au cours des années 1990, les niveaux de pauvreté sont passés de 58 % à 28 %, l'espérance de vie a augmenté de six ans, et la mortalité infantile a été réduite de moitié. Les inégalités ne se sont que faiblement creusées. Le coefficient Gini du pays est passé de 35,7 au début des années 1990, à 37 à la fin de la décennie—mais il reste un des plus faibles au monde. L'IDH actuel du pays dépasse l'indicateur de richesses de 16 places. Les facteurs de la réussite Viêt-namienne incluent :

- *Des investissements préalable dans le développement humain.* Avant son décollage économique, le Viêt-nam était un pays rongé par un haut niveau de pauvreté, mais d'autres indicateurs (la fréquentation des établissements scolaires, l'alphabétisation et l'espérance de vie) étaient bien plus élevés que la moyenne pour les pays à revenus similaires.
- *Une croissance globale, élargie.* La croissance des exportations a été conduite par plusieurs millions de petits producteurs. La réforme économique a commencé avec la libéralisation des marchés agricoles. Les restrictions sur le riz ont été allégées, les contraintes sur les importations d'engrais ont été levées et les droits fonciers élargis. L'augmentation des prix et la baisse des coûts à l'unité a donc engendré une croissance rapide des revenus des petits producteurs. Les salaires agricoles, le commerce national et la demande régionale ont tous trois augmenté.
- *Un engagement d'équité.* Le Viêt-nam récupère près de 16 % du PIB sur les recettes—un niveau élevé pour un pays à faibles revenus. Par conséquent, le gouvernement a pu répartir plus largement les bénéfices commerciaux au moyen de dépenses destinées aux infrastructures sociales et économiques.
- *Une libéralisation progressive.* La croissance plus élevée et la promotion des exportations précèdent la période de libéralisation des importations. Les restrictions quantitatives ont été amoindries dès le milieu des années 1990, mais la moyenne des barrières tarifaires a été maintenue à près de 15 %. Les marchés des capitaux sont restés fermés, évitant ainsi au Viêt-nam de souffrir de la crise financière qui frappe l'Asie Orientale.
- *Une libéralisation progressive.* À la fin des années 1980, le Viêt-nam dépendait presque exclusivement des exportations de pétrole vers le Japon et Singapour. Au cours de la décennie 1990, un certain nombre de politiques ont encouragé la diversification des produits d'exportation (les produits industriels représentent aujourd'hui près d'un tiers du total) et des marchés d'exportation.

Le Mexique. Tout au long de ces dix dernières années, le Mexique a su maintenir un rythme de croissance des exportations des produits industriels d'environ 26 %. Le pays produit aujourd'hui près de la moitié de toutes les exportations industrielles en provenance de l'Amérique Latine. En outre, cette croissance des exportations s'est concentrée sur les secteurs de technologie à haute valeur ajoutée et à croissance élevée, comme l'automobile ou l'électronique.

À l'opposé de ces exportations fructueuses, la croissance économique par tête entre 1990 et 2003 se situait en moyenne juste au-dessus d'1 %. Les salaires réels stagnent, et le taux de chômage est plus élevé qu'au début des années 1990. La pauvreté

extrême a baissé seulement légèrement, tandis que les inégalités ont augmenté. Les raisons de cet échec mexicain en matière de développement humain sont le miroir inversé des facteurs de réussite que connaît le Viêt-nam.

- *Un haut degré d'inégalité dès le départ.* Le Mexique présente un des coefficients Gini les plus élevés au monde—et qui a connu une légère augmentation au cours des dix dernières années. Les 10 % les plus pauvres de la population sont équivalents à un quart des parts du revenu national de leurs homologues vietnamiens. Le rôle joué par le gouvernement dans le développement des infrastructures sociales et économiques en faveur de la croissance a été restreint par une régulation de niveau faible. Le Mexique possède un revenu moyen cinq fois plus élevé que celui du Viêt-nam, mais son ratio recette fiscale-PIB est inférieur de 13 %, et comparable à celui de l'Ouganda.
- *Une libéralisation rapide.* Sous l'autorité de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Mexique était une des économies les plus rapidement libéralisées du monde en voie de développement. Dans certains secteurs, la libéralisation des importations a aggravé la pauvreté. Les importations de maïs subventionné provenant des États-Unis ont été multipliées par six depuis le début de la libéralisation en 1994, contribuant à un déclin réel de 70 % de millions d'agriculteurs mexicains producteurs de maïs. La croissance des exportations agricoles s'est concentrée sur les grandes exploitations agricoles commerciales irriguées, tandis que les petits producteurs ont dû adapter leur activité à une compétition plus importante dans le domaine des importations.
- *Une politique industrielle fragile.* Les données relatives à l'exportation signalant une explosion des hautes technologies sont trompeuses. La moitié des exportations mexicaines proviennent de la région à maquiladoras, où la production est dominée par un assemblage simple et la réexportation de composants importés. L'activité d'exportation est associée à une valeur ajoutée limitée, à des compétences minimales et à un transfert de technologie. Cette dépendance d'un secteur d'exportation à bas salaires et à peu de qualifications, expose le Mexique à la concurrence d'économies où les salaires pratiqués sont plus bas, comme celle de la Chine. Depuis 2001, le secteur de l'emploi a perdu 180 000 travailleurs.
- *Des marchés du travail aux puissances déséquilibrées.* Malgré l'augmentation prolongée de la productivité, les salaires réels n'ont pas suivi la croissance rapide des exportations, en partie en raison de la concentration des activités d'exportation dans les secteurs à faible valeur ajoutée. Les droits de négociations collectives et les pressions qui pèsent sur le secteur de l'emploi expliquent en partie ce phénomène. Cette baisse s'explique également par une inégalité salariale liée à la féminisation de la population active : en moyenne, les rémunérations des femmes sont de 11 % inférieures à celles des hommes.

Source : Viêt-nam 2004 ; FMI 2003b ; Audley et al. 2003 ; Oxfam International 2003b.

de bon indicateur d'investissement dans les nouvelles technologies, lorsque les coûts de formation sont élevés et imprévisibles. En outre, les entreprises des pays en voie de développement sont confrontées à des inconvénients d'ordre structurel, comme le manque d'information, des marchés de capitaux fébriles et des institutions de soutien aux moyens limités.

Les cas d'intégration aux marchés mondiaux les plus réussis ont impliqué une action gouvernementale en leur faveur afin de surmonter l'échec commercial.²¹ Les gouvernements de République de Corée et de la province chinoise de Taïwan, parmi la première génération des « tigres » d'Asie Orientale, ont stimulé le développement des capacités technologiques régionales en réduisant les importations, en encourageant une ingénierie inverse des technologies importées, et en réglementant les investissements étrangers. La Chine a ensuite suivi le même type de voie. Dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique, il a été exigé des investisseurs étrangers qu'ils procèdent au transfert des nouvelles technologies, à la formation des ouvriers nationaux et à l'utilisation des apports locaux. L'approvisionnement du gouvernement a été utilisé à des fins de stimulation. Afin de se qualifier pour honorer les engagements gouvernementaux, les fabricants de logiciels étrangers doivent transmettre

l'essentiel des technologies à la Chine, investir dans le pays une part minimale de leurs revenus, et régler 50 % des coûts de développement pour des logiciels admissibles.

Gérer l'ouverture

Si l'ouverture, telle que la mesure le ratio commerce-PIB, était un indicateur de progression du développement humain, l'aventure latino-américaine serait alors une réussite absolue. Cette région a su guider le monde vers une libéralisation commerciale. Cependant, les résultats ont été décevants. Après dix ans de revenus en baisse dans les années 1980, la croissance économique de la décennie 1990 s'élevait à un peu plus d'1 % par tête.²² L'élargissement de l'ouverture mexicaine est lié à des réductions de pauvreté dérisoires et à des niveaux d'inégalité très élevés. La libéralisation rapide des importations agricoles a particulièrement accru la marginalisation de la population rurale pauvre, en partie en raison des niveaux élevés d'inégalité initiale. Le décalage avec la situation au Viêt-nam est saisissant. Sur une base de niveaux de revenus moyens pourtant bien plus bas, l'ouverture des marchés au Viêt-nam a contribué à accélérer le développement humain (encadré 4.2). Le Viêt-nam n'a connu qu'un succès partiel si l'on tient compte du

Encadré 4.3 Guatemala—les limites d'une réussite portée par l'exportation

L'augmentation des exportations agricoles est très largement perçue comme un chemin menant à des revenus ruraux plus élevés et à une pauvreté réduite. Cette théorie se vérifie parfois. Mais le modèle de croissance et de répartition des bénéfices joue également un rôle important.

Au cours des dix dernières années, le Guatemala a su prolonger le rythme de sa croissance d'exportations, supérieure à 8 %, avec une progression minimale en ce qui concerne le développement humain. L'IDH du pays est inférieur de 22 places à son niveau de richesse économique. Durant la décennie 1990, bien que la pauvreté de revenus soit passée de 62 % à 56 %, il s'agit là d'une réduction bien moins importante que les niveaux de croissance n'auraient pu le prévoir. Depuis 2000, les niveaux de pauvreté extrême ont augmenté. Déjà, les disparités extrêmes en matière de revenus sont également de plus en plus importantes : entre 1989 et 2002, la part de revenus allouée aux 20 % les plus pauvres de la population est passée de 2,7 % à 1,7 %.

Quelles sont les raisons d'une telle faiblesse de connexion entre la croissance des exportations et celle du développement humain ? Le haut niveau d'inégalités dès le départ, excluant la population pauvre des possibilités commerciales et limitant le développement humain, en est une. Malgré son statut de pays à revenus moyens, un tiers des guatémaltèques sont victimes d'illettrisme et les taux de malnutrition comptent parmi les plus élevés au monde. La pauvreté extrême s'étend à la propriété foncière. Il est estimé que 2 % de la population possède 72 % des terres cultivées, y compris les plus fertiles.

Les exportations traditionnelles—de produits tels que le sucre, la viande de bœuf et le caoutchouc—sont sous le joug de quelques 20 à 50 familles. À l'extrême inverse, les petits producteurs sont à 87 % des agriculteurs, mais ne possèdent que 15 % des terres et leur accès aux crédits et aux infrastructures commerciales est limité. Plus de la moitié des foyers ruraux ne sont propriétaires d'aucune terre, ou possèdent un terrain dont la superficie ne dépasse pas 1 hectare. Les taux de pauvreté dans ce groupe sont de plus de 80 %.

Les petits producteurs ont été exclus, de manière efficace, de la croissance des exportations dans les secteurs traditionnels tels que celui du sucre. Malgré la création d'emplois, les conditions de travail sont mauvaises. Les trois quarts des ouvriers agricoles reçoivent un salaire inférieur au salaire minimum—une part qui s'élève à 82 % au maximum dans le cas des populations autochtones.

Les progressions réalisées dans le secteur non traditionnel se sont révélées plus encourageantes. Les exportations de légumes, comme les pois mange-tout, ont connu une augmentation rapide au cours des dix dernières années. La production est principalement le fait de 18 000 à 20 000 agriculteurs mayas des régions montagneuses, et dont la plupart œuvrent sur des lopins de terre d'une superficie inférieure à 2 hectares.

Les exportations non traditionnelles sont à l'origine de résultats économiques élevés ainsi que de créations d'emploi et d'opportunités de diversification de la production, jusqu'alors principalement limitée au café. Cependant, seulement 3 % des agriculteurs sont impliqués dans ce secteur. En outre, il est clair que les petits producteurs agricoles sont mis à l'écart par les exportateurs de grande envergure en connexion avec le marché américain. Les échecs successifs du gouvernement guatémaltèque quant à l'accroissement des dispositions de crédit, des garanties et du soutien commercial, a restreint le potentiel des exportations non traditionnelles de jouer un rôle fort dans la réduction de la pauvreté.

Aucune stratégie de croissance des exportations n'est susceptible de procurer au Guatemala des bénéfices suffisants favorables au développement humain en l'absence de réformes structurelles conséquentes, afin de réduire les inégalités et d'accroître les possibilités au moyen d'une répartition des terres et autres actifs productifs, d'une augmentation des dépenses publiques destinées aux plus démunis, et de programmes ciblés dont l'objectif est de lever les barrières tarifaires auxquelles sont confrontés les producteurs autochtones. De telles mesures impliqueront finalement un changement dans la répartition des pouvoirs politiques au Guatemala.

La participation au commerce génère des perdants de même que des gagnants, entraînant ainsi des coûts d'ajustement

fait que la réussite de ses opérations d'exportations s'est construite sur des réformes nationales, qui ont permis une croissance économique équitable, et que cet élargissement d'ouverture n'a pas été le fait d'une libéralisation rapide des importations. Plus important encore, le cas du Viêt-nam a construit son intégration aux marchés mondiaux sur des bases de développement humain solides.

Ces cas contradictoires soulignent l'importance d'approcher la politique commerciale, en particulier la notion de libéralisation des importations, comme une partie intégrante des stratégies nationales de réduction de la pauvreté plutôt que comme une politique indépendante. Cela étant, la libéralisation des importations peut avoir des effets positifs sur la croissance économique et le développement humain. Depuis 1990, l'Inde a réduit ses barrières tarifaires moyennes de plus de 80 % à 20 %, permettant ainsi aux entreprises d'obtenir les produits d'importation nécessaires à l'alimentation d'un processus de croissance de plus en plus dynamique. Un des problèmes que peut rencontrer l'Inde reste que la libéralisation des importations n'a pas été menée suffisamment en profondeur dans certains domaines. Les taxes douanières sur les apports industriels sont bien plus élevées que la moyenne mondiale, entravant par là la compétitivité des produits dont la fabrication dépend des apports importés.²³

Lutter contre les inégalités

La participation aux échanges commerciaux peut avoir pour conséquence d'exacerber les inégalités, dans la mesure où les coûts de revalorisation engendrés par une concurrence plus importante après ces importations, sont répercutés sur les plus pauvres, tandis que la population active et puissante économiquement tire profit des possibilités qu'offrent les exportations.

L'augmentation rapide des exportations n'est pas un remède à la pauvreté. La montée du textile et les exportations de vêtements réalisées par Madagascar depuis la fin des années 1990, ont créé de nombreux emplois, mais principalement destinés aux ouvriers qualifiés. En ont résulté des inégalités ascendantes et un impact insignifiant sur la pauvreté. Le développement des exportations de fruits et légumes à forte valeur ajoutée, provenant de pays comme le Kenya et la Zambie, s'est limité à d'importantes exploitations agricoles à activité hautement capitalistique et très peu liées au reste de l'économie. De manière similaire, au

Brésil, le quatrième plus grand exportateur agricole au monde, les exploitations fermières commerciales de grande envergure et les entreprises d'agrobusiness monopolisent les 20 milliards de dollars que rapporte le marché d'exportations : un maximum de quatre fermes produisent plus de 40 % des exportations de soja, jus d'orange, volaille et viande de bœuf. L'autre visage de l'agriculture brésilienne est marqué par une pauvreté massive. Dans les régions rurales, plus de 10 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, la plupart sont des petits propriétaires terriens ou des ouvriers sans possession foncière.²⁴ Le Guatemala, un autre cas de « réussite » en matière d'exportation, reste à la traîne en ce qui concerne le développement humain (encadré 4.3).

Un élargissement de l'ouverture au commerce peut exacerber les inégalités ayant trait à l'éducation. En Amérique Latine, de profondes inégalités en termes de taux d'achèvement des cursus scolaires en cycles primaires et secondaires ainsi que la pénurie d'ouvriers qualifiés qui en découle, a eu pour conséquence de donner la priorité à l'augmentation des niveaux scolaires. Les écarts salariaux existants entre les personnes ayant poursuivi leur scolarité jusqu'au cycle universitaire, et celles dont le niveau scolaire est moindre, ont augmenté au cours de la décennie 1990 : en moyenne, la formation universitaire en Amérique Latine génère aujourd'hui des bénéfices économiques plus importants qu'aux États-Unis, dénotant ainsi un degré d'inégalité extraordinairement élevé. Si le commerce peut jouer un rôle positif, les politiques menées pour surmonter les inégalités d'ordre structurel sont d'une importance cruciale pour la conversion d'opérations d'exportations réussies en un développement humain en progrès.²⁵

Réduire la vulnérabilité

L'intégration aux marchés mondiaux crée des possibilités, mais également des risques. Une mauvaise gestion de la revalorisation peut entraîner d'importants coûts de développement.

Un grand nombre de pays pauvres et de petits états îliens, fortement dépendants du commerce—en particulier le commerce de matières premières—sont confrontés à des risques commerciaux élevés. Ces risques sont liés à la vulnérabilité des prix et au potentiel de changement de politique des pays importateurs pour générer des chocs économiques externes—un problème familier, ces dernières années, aux exportateurs

Encadré 4.4 Un retrait progressif de l'Accord Multifibres

Le retrait des quotas sur les secteurs du textile et de l'habillement, imposés par l'accord multifibres, illustre parfaitement les dangers que présente la perte des régimes préférentiels pour le développement humain. Comme tel en a été le cas jusqu'alors, une transition vers une libéralisation commerciale maladroite pourrait menacer les conditions de vie de millions de personnes.

Sous l'autorité de l'accord de l'OMC sur le textile et l'habillement, établi en 1994, tous les quotas relatifs aux secteurs du textile et de l'habillement imposés par les pays industrialisés par le biais de l'accord multifibres, font l'objet d'une suppression progressive. Lorsque les derniers quotas auront été retirés, le bouleversement qui aura lieu au sein du marché du textile et de l'habillement, qui représente 350 milliards de dollars, engendrera des gagnants ainsi que des perdants. Les travailleuses indigentes, qui comptent pour deux tiers de la population mondiale active dans ce secteur, sont susceptibles d'être les grandes perdantes.

L'AMF a fortement stimulé l'implantation d'industries dans un grand nombre de pays. Au Bangladesh, au Cambodge, au Népal et au Sri Lanka, les secteurs du textile et de l'habillement se sont développés à la suite de quotas imposés aux producteurs bon marché, comme la Chine et l'Inde. Des investisseurs étrangers, originaires de Chine, de la République de Corée ou de la province chinoise de Taiwan, sont parvenus à tirer profit de ce marché protégé.

Aujourd'hui, au Bangladesh, le secteur de l'habillement prêt à l'emploi, représente plus de trois quarts des exportations du pays et près de 40 % de l'emploi industriel. À l'exception des 1,8 millions d'emplois directs offerts par cette industrie, et presque entièrement occupés par des femmes, 10 à 15 millions de personnes bénéficient d'un soutien direct par le biais d'envois de fonds dans les régions rurales et de création d'emplois dans d'autres secteurs. Les salaires engendrés par la production de vêtements destinés à l'exportation permettent de financer la scolarisation des enfants et d'améliorer les conditions sanitaires dans les campagnes ainsi que de maintenir le niveau de nutrition. Au Népal, ce secteur de l'industrie emploie 100 000 personnes et représente 40 % des recettes d'exportation ; au Cambodge, 250 000 emplois sont directement en jeu.

L'abolition des régimes préférentiels en vigueur sous l'autorité de l'Accord sur les Textiles et les Vêtements en 2005 annonce le début de ce qui pourrait bien être un processus de restructuration brutal. L'OMC prévoit une part chinoise et indienne du marché américain susceptible de dépasser 60 % à moyen terme, une part donc équivalente à trois fois les niveaux actuels. Pour le Bangladesh, les prévisions sont moins encourageantes. Le FMI annonce une réduction des exportations de 25 %, avec des pertes s'élevant à 750 millions de dollars. Des pays comme la RPD du Laos, les Maldives ou le Népal, sont considérablement moins compétitifs que le Bangladesh.

La revalorisation sera inévitablement et directement transmise des marchés mondiaux vers les entreprises sous forme de pressions sur les prix, affectant l'emploi et les

salaires. Au Bangladesh, l'échelle des revalorisations pourrait avoir pour conséquences de ramener en arrière certaines des avancées relatives au développement humain, formulées dans le Chapitre 1, les salaires en régression se traduisant par une réduction des revenus destinés à l'éducation et à la santé, ainsi que par des journées de travail plus longues imposées aux femmes.

Les pays industrialisés ont directement participé à l'accroissement des coûts de revalorisation. Par exemple, au lieu de procéder à une élimination des quotas de manière équilibrée et progressive, étalée sur une période de dix ans, l'Union Européenne et les États-Unis ont imposé un retrait immédiat, augmentant ainsi le choc imminent de 2005.

Les stratégies possibles et susceptibles d'amoindrir les coûts de revalorisation ont été ignorées. Prenons en exemple le cas du Bangladesh. La quasi-totalité de la production de son secteur du textile et de l'habillement est exporté vers les marchés protégés d'Europe et des États-Unis. Le Bangladesh est toujours contraint de respecter des barrières tarifaires élevées imposées à ses exportations sur le marché américain, allant jusqu'à 30 % pour certains produits. Ces barrières douanières auraient pu, dans le cadre d'un retrait par étape afin de laisser une marge de manœuvre protégée, être réduites de manière progressive.

Au même titre, l'Union Européenne est coupable de négligence. En théorie, selon l'initiative Tous sauf les Armes, le Bangladesh bénéficie d'un accès exempt de droits au marché européen, mais les règles d'origine s'y opposent. Les vêtements tricotés fabriqués au Bangladesh répondent en général aux conditions d'attribution en raison de leur matière de fabrication à valeur ajoutée nationale élevée. Toutefois, les vêtements tissés, dont la fabrication dépend en grande partie de matières importées, ont plus de difficultés à répondre aux exigences de valeur ajoutée nationale. Bien plus de la moitié des exportations du Bangladesh vers l'Union Européenne entrent dans ces catégories, ainsi un nombre inférieur à la moitié des exportations du Bangladesh bénéficie d'un traitement exempt de droits.

À l'origine de créations d'entreprises sous le climat protectionniste de l'AMF, la suppression rapide des quotas, opérée par l'Union Européenne et les États-Unis, met en danger ces mêmes entreprises. Ironie du sort, la réponse politique s'est traduite par une autorisation d'une nouvelle vague de protection antidumping à l'encontre de la Chine, sur l'ordre des entreprises productrices de vêtements en Europe et aux États-Unis. Confronté à la perspective d'autres sanctions à venir, le gouvernement chinois a également instauré de nouvelles taxes sur les exportations. En pratique, les mesures protectionnistes à l'égard de la Chine sont le fait de droits acquis et de pressions politiques. En opposition flagrante avec la sensibilité de réaction face aux lobbies protectionnistes intérieurs, les pays développés ne sont pas parvenus à mettre en place les formes les plus sommaires de protection et d'assistance à la revalorisation, destinées aux victimes de l'abandon de l'AMF.

Source : Projet Millénaire des Nations Unies 2005g ; Alexandraki et Lankes 2004 ; Mlachila et Yang 2004.

de bananes et de sucre vers l'Union Européenne. Les exportations de produits textiles ont créé des millions d'emplois au Bangladesh et au Népal. Aujourd'hui, la concurrence chinoise menace de détruire une grande partie de ces emplois (encadré 4.4). La vulnérabilité ne se limite pas aux pays pauvres. Les effets des importations, provenant des pays en voie de développement, sur les salaires et l'emploi des pays riches, sont souvent exagérés. Quand bien même, des témoignages provenant des États-Unis montrent que 75 % des personnes qui réintègrent le marché du travail après une perte d'emploi liée aux mouvements commerciaux perçoivent des salaires moins élevés qu'auparavant. À la différence des pays pauvres, les nations riches ont la possibilité de participer à la réduction des coûts de revalorisation, mais la plupart ne le font pas. Le Trade Adjustment Act américain, une des quelques législations conçues explicitement dans le but de traiter cette question, couvre à peine 10 % des ouvriers touchés.²⁶

La fragilité des droits du travail, associée à l'absence de soutien en termes de revalorisations du marché du travail, ne fait qu'exacerber les problèmes de vulnérabilité. En Amérique Latine, seulement 40 % des salariés sont protégés par les lois sur le travail et bénéficient d'avantages de sécurité sociale.²⁷ Les femmes sont victimes, de manière disproportionnée, de droits au travail autrement plus fragiles. Moins d'un quart des femmes chiliennes travaillant dans le secteur fruitier le font sous des contrats qui les exposent à des niveaux de risques et d'insécurité extrêmes. Les droits des ouvriers travaillant en zone de transformation de produits destinés à l'exportation, sont souvent plus fragiles que ceux qui exercent à l'extérieur : en 2003, un minimum de seize pays—incluant le Bangladesh et la Malaisie—entraient dans cette catégorie.²⁸ La fragilité des droits du travail et la discrimination sexuelle dans le travail, en particulier dans les domaines essentiels que sont la liberté d'association et de convention

Pour un groupe de libre-échangistes auto-déclarés, les gouvernements des pays riches ont éprouvé quelques difficultés à mettre leurs dires en application

collective de travail, limitent les possibilités pour les travailleurs de négocier des salaires et conditions de travail décentes. Il conviendrait ici de combiner un renforcement des droits du travail avec l'établissement d'institutions et de politiques susceptibles de faciliter la revalorisation et l'adaptation au changement. Les bases de l'économie nous apprennent que le commerce peut augmenter l'ensemble des revenus, même s'il est reste probable qu'une partie de la population soit victime des résultats de ces revalorisations. Afin de porter les bénéfices sociaux tirés des échanges commerciaux à leur maximum, et de renforcer le dossier politique de la participation au commerce, il est capital que les gagnants s'attachent à compenser les désagréments des perdants. Cette compensation peut prendre plusieurs formes, y compris celles de transferts réalisés entre les pays et les politiques publiques au sein des nations afin de créer les conditions favorables à la protection des perdants et leur offrant d'autres possibilités.

Affronter « la malédiction des ressources naturelles »

Lorsqu'il est question de développement humain, certaines activités d'exportations obtiennent de meilleurs résultats que d'autres. Les richesses pétrolières et minérales générées par l'exportation peuvent nuire à la croissance, à la démocratie et au développement.

Dans les 34 pays en voie de développement dont les ressources en pétrole et gaz représentent 30 % de leurs recettes d'exportation, près de la moitié de l'ensemble de leur population vit avec moins d'1 dollar par jour. Les deux tiers de ces pays ne sont pas des nations démocratiques.²⁹ Les exportations de pétrole ont fait de la Guinée Équatoriale une des économies qui se développent le plus rapidement, mais le pays détient le record du plus grand fossé jamais observé, séparant sa richesse nationale et son indice de développement humain (IDH) de 93 places. Selon certaines estimations, moins de 10 % des 700 millions de dollars de revenus générés par le pétrole en Guinée Équatoriale terminent leur route sur les comptes gouvernementaux. Et, malgré les richesses naturelles de l'Angola, le pays est à la 160^{ème} place sur la liste des 177 pays inclus dans l'IDH. La ruée vers l'exploitation des réserves de pétrole de la mer Caspienne a engendré une montée des investissements étrangers en Azerbaïdjan, au Kazakhstan, et au Turkménistan. Pourtant, les indicateurs de développement humain se sont détériorés et les institutions de responsabilité

publique souffrent de corruption systémique.

La « malédiction des ressources naturelles » fonctionne par le fait d'institutions en déclin, créant des incitations économiques perverses et des conditions favorisant le conflit—mais il est possible de la contrer à l'aide de politiques raisonnables et d'une gestion démocratique (cf. Chapitre 5).

Prendre en compte les coûts sociaux et environnementaux

Une croissance des exportations réglementée de manière inappropriée, est susceptible d'altérer le développement humain par ses effets sur l'environnement. Dans les années 1990, le Bangladesh encourageait avec vigueur la croissance de l'aquaculture crevette stimulée par les exportations. Aujourd'hui, les exportations de crevettes représentent 1,1 % du PIB. Selon une étude menée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'ensablement de l'eau, la perte de terres de pâture, ainsi que d'autres impacts plus larges ayant trait à l'environnement, ont coûté entre 20 % et 30 % de la valeur des exportations. Les exploitants démunis ont perdu leur pâturages et ont vu leurs rendement diminuer.³⁰ Au Tadjikistan, le gouvernement a encouragé la production intensive de coton grâce aux entreprises publiques. Le coton représente aujourd'hui le troisième produit le plus exporté par le pays. Néanmoins, les conséquences d'une épidémie hydrique restent trois à neuf fois plus importantes en régions de production de coton. La raison principale : une utilisation peu réglementée de produits chimiques toxiques qui se répandent dans les fossés d'irrigation utilisés pour l'approvisionnement en eau.³¹ Comme le démontrent ces exemples, les chiffres de la croissance des exportations ne tiennent pas compte des coûts humains et les coûts environnementaux externalisés, qui fragilisent les liens existants entre le commerce et le développement humain. Mener les opérations de facturation selon ces coûts constitue une des conditions primordiales pour faire du commerce une activité favorable au développement humain.

Des règles injustes : le système commercial privilégie les pays développés

Le cycle de Doha, consacré aux négociations de commerce multilatéral, procure aux pays développés une occasion d'aligner les législations commerciales internationales et leurs politiques nationales sur leurs engagements de développement. Il serait utopique d'imaginer que le cycle de Doha peut remédier à la totalité de cette discordance de longue date—mais un manquement à son devoir de prise de mesures palpables aurait des conséquences désastreuses sur le système d'échanges multilatéral.

Les résultats obtenus par le cycle de Doha sont évalués selon trois critères différents. Tout d'abord, le cycle se doit de produire des règles permettant de s'attaquer au problème des pratiques commerciales abusives et déséquilibrées en exercice depuis un certain temps, en développant l'accès aux marchés pour les pays pauvres. Puis, le cycle a pour mission de se concentrer en particulier sur le commerce agricole et sur la réduction des subventions agricoles. Enfin, il se doit de revoir les accords et les négociations relatifs à la limitation de l'espace d'élaboration de politiques mis à la disposition des pays en voie de développement, et qui menacent directement le développement humain ou devient les bénéficiaires, issus de l'intégration, vers les pays riches. Les questions que soulèvent les législations de l'OMC sur les investissements et la propriété intellectuelle, ainsi que les négociations en cours, illustrent parfaitement le problème de différentes manières.

L'accès aux marchés

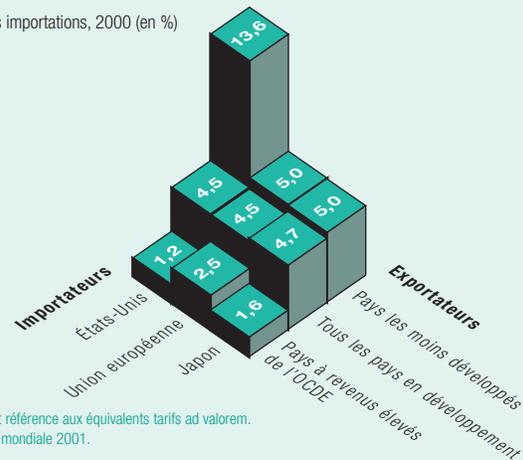
Afin de tirer profit des échanges commerciaux et obtenir de bons résultats en matière de développement humain, les pays en voie de développement et les populations pauvres doivent avoir accès aux marchés des pays riches. Cet aspect est reconnu dans la déclaration de lancement du cycle de Doha, qui inclut notamment une promesse, formulée par les pays riches, « de réduire ou d'éliminer, selon les possibilités, les barrières tarifaires comme non tarifaires relatives aux produits d'exportation susceptibles d'intéresser les pays en voie de développement. » Pour un groupe de libre-échangistes auto déclarés, les gouvernements des pays riches ont éprouvé des difficultés à mettre leurs dires en application.

Un système progressif illogique

La majorité des systèmes fiscaux sont fondés sur un principe simple : plus on gagne, plus on paie. Le système international d'échanges commerciaux passe outre ce principe : lorsqu'il s'agit d'accéder aux marchés industriels, plus les revenus moyens d'un

Figure 4.9 Graduation paradoxale au niveau des taxes commerciales

Tarifs imposés sur les importations, 2000 (en %)



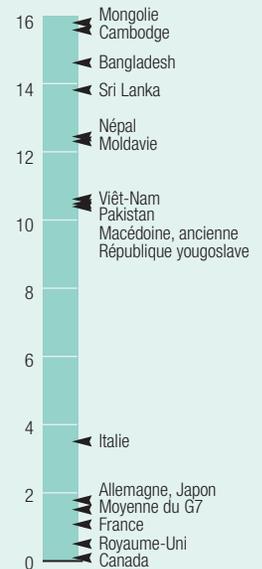
Note : Les données font référence aux équivalents tarifs ad valorem.
Source : FMI et Banque mondiale 2001.

pays sont faibles, plus l'impôt est élevé. Tandis que les pays industrialisés pratiquent mutuellement des taxes douanières en moyenne très modérées, ils réservent leurs barrières tarifaires d'importation aux pays les plus démunis.

En moyenne, les pays en voie de développement à faibles revenus et exportant vers les pays à revenus élevés sont confrontés à des barrières tarifaires trois à quatre fois plus élevées que les barrières commerciales imposées aux autres pays à revenus élevés (figure 4.9).³² Derrière cette moyenne se dissimulent des différences considérables entre les pays : les tarifs très élevés imposés sur les produits travaillistiques de grande nécessité pour le développement de l'emploi dans les pays en voie de développement. Par exemple, tandis que la barrière tarifaire moyenne, sur les importations en provenance des pays en voie de développement et à destination des pays à revenus élevés, est de 3,4 %, le Japon pratique une barrière de 26 % sur les chaussures fabriquées au Kenya. L'Union Européenne impose une taxe de 10 % sur les vêtements provenant d'Inde. Le Canada perçoit 17 % sur les vêtements en provenance de Malaisie.³³

Figure 4.10 Imposition paradoxale dans la réalité

Taux d'imposition réel sur les importations américaines, 2003 (%)



Calculée comme tarifs douaniers sur le volume d'importations
Source : Calculé à partir des données sur les importations et les tarifs douaniers, USITC 2005.

En pratique, les règles d'origine de l'Union Européenne ont des répercussions d'ordre protectionniste

La capacité d'imposition des partenaires commerciaux a peu d'influence sur les taxes appliquées par les pays développés. Les pays en voie de développement produisent moins d'un tiers des importations des pays développés, mais produisent l'équivalent de deux tiers des revenus tarifaires. Ils représentent également deux tiers des importations opérées par les pays développés imposées à plus de 15 %.³⁴ En termes concrets, cela revient à dire que le Viêt-nam paie 470 millions de dollars de taxes sur les exportations aux États-Unis, d'une valeur de 4,7 milliards de dollars, tandis que le Royaume-Uni débourse une somme similaire pour des exportations ayant une valeur de 50 milliards de dollars.³⁵ La régie douanière, en tant que participation aux opérations d'importations, illustre bien le caractère illogique du système fiscal pratiqué de nos jours (figure 4.10). Les droits d'entrée aux États-Unis en vigueur pour des pays tels que le Viêt-nam et le Bangladesh, sont presque dix fois supérieurs à ceux imposés à la plupart des pays de l'Union Européenne.

Cette augmentation brutale des taxes douanières est une des formes les plus dangereuses de progression perverse. Les pays développés ont pour habitude de pratiquer des tarifs peu élevés sur les matières premières, mais ils imposent des taux augmentant généralement de manière considérable pour les produits intermédiaires ou finis.³⁶ Au Japon, les barrières tarifaires appliquées aux produits alimentaires transformés sont 7 fois et douze fois plus élevées que celles appliquées aux produits de première nécessité ; au Canada, elles sont 12 fois plus élevées. En Union Européenne, les barrières tarifaires sont passées de 0 % à 9 % pour la pâte de cacao et à 30 % pour le produit fini.

Ce système tarifaire prive les pays en voie de développement d'une possibilité d'ajouter de la valeur à leurs exportations. L'ascension des barrières tarifaires a pour but de transférer cette valeur des producteurs des pays pauvres aux exploitants et détaillants agricoles des pays riches—et cela porte ses fruits. Ceci permet d'expliquer pourquoi la culture mondiale de fèves de cacao à 90 % est effectuée dans les pays en voie de développement, alors que seulement 44 % des exportations de crème de cacao et 29 % des exportations de cacao en poudre proviennent de ces pays. La montée en flèche des tarifs participe à l'isolement de pays tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana, et à la restriction de leur activité à l'exportation de fèves de cacao brutes, les enfermant ainsi dans un marché du cacao volatile et à faible valeur ajoutée. Cependant, l'Allemagne est un

des plus importants exportateurs de cacao transformé au monde, et les entreprises européennes s'emparent de l'ensemble de la valeur définitive de la production africaine de cacao.

En plus d'être confrontés à des barrières tarifaires élevées à l'entrée des pays développés, les pays en voie de développement s'imposent également mutuellement des barrières commerciales élevées. En effet, ceux-ci pratiquent des tarifs encore plus élevés sur les importations de leurs semblables que ceux imposés par les pays industrialisés. Par exemple, les taxes moyennes exercées sur les pays à faibles revenus et à revenus moyens exportant vers l'Asie du Sud, s'élèvent à plus de 20 %. Les barrières tarifaires maximales (des droits à l'importation supérieurs à 15 %) sont également monnaie courante dans les pays en voie de développement, dépassant les 100 % au Bangladesh et en Inde. Les exportations en provenance des pays les moins avancés et à destination d'autres pays en voie de développement, doivent faire face aux barrières tarifaires moyennes les plus élevées du commerce mondial. Si l'on considère cet aspect au niveau régional, les taxes douanières moyennes les plus élevées sont celles de l'Afrique subsaharienne, avec 18 %, et celles de l'Asie Orientale, avec 15 %. Ces tarifs élevés permettent d'expliquer la faible part du commerce intra régional réduite à 1 % du PIB en Asie du Sud et à 5 % en Afrique subsaharienne, en comparaison avec plus de 25 % en Asie Orientale. Depuis 2000, la libéralisation du commerce régional sous l'autorité du Marché Commun d'Afrique Orientale et d'Afrique du Sud a entraîné une augmentation notable de la valeur commerciale, avec des importations et des exportations passant de 4,5 milliards de dollars en 2002 à 5,3 milliards de dollars en 2003.

Systèmes commerciaux de préférence et érosion des préférences

Des régimes commerciaux préférentiels fournissent à certains pays une protection contre les droits d'entrée discriminatoires. L'Union Européenne favorise les pays les moins développés par le biais de son initiative EBA (Tout sauf les armes)—une fourniture d'accès au marché exempt de droits d'entrée et de quotas, adoptée en 2001. La loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques (AGOA), qui fournit un accès préférentiel aux marchés américains en ce qui concerne plusieurs produits, y compris les domaines du textile et de l'habillement, a déterminé l'aiguillage de la croissance des exportations de vêtements en

provenance de pays africains. De manière plus générale, cependant, les régimes préférentiels souffrent souvent d'une couverture de produits limitée, d'une durée incertaine et de conditions d'attribution complexes.

Parmi les conditions d'attribution les plus onéreuses comptent les règles d'origines, qui donnent des précisions sur la valeur à ajouter à tout apport utilisé pour réaliser les exportations susceptibles de bénéficier de régimes préférentiels. Certains gouvernements du nord font usage des règles d'origines comme d'une barrière tarifaire ouvertement protectionniste. Pour obtenir un droit d'entrée en Union Européenne, les pays exportateurs doivent ajouter la « majorité » de la valeur aux produits d'exportation. Le Canada, pour sa part, a placé la barre au niveau le plus bas : les pays exportateurs ne doivent ajouter que 25 % de la valeur des intrants importés.

En quoi ces différences, en apparence obscures, revêtent-elles une importance quelconque ? Prenons en exemple la position d'un exportateur de légumes en Ouganda, qui utilise des emballages importés du Kenya. Cet exportateur ne serait pas admissible à un accès exempt de droits d'entrée que propose le programme EBA de l'Union Européenne, en raison de la valeur des produits importés. De manière similaire, un exportateur de vêtements désireux d'importer du tissu fabriqué en Inde dans le but de confectionner des vêtements, aurait maille à partir avec les règles d'origine appliquées par l'Union Européenne.³⁷ La seule complexité de ces règles, associée à des exigences de valeur ajoutée, amoindrit la capacité des pays pauvres à faire bon usage des régimes préférentiels.

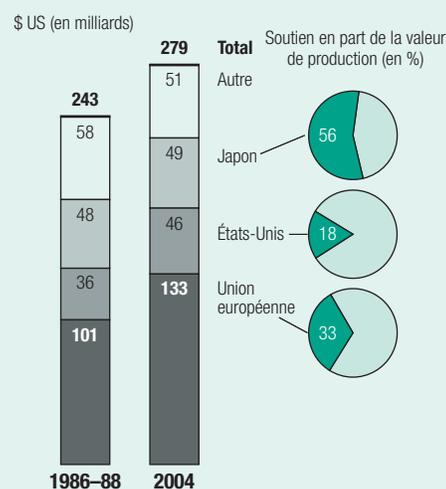
En pratique, les règles d'origines de l'Union Européenne ont des répercussions d'ordre protectionniste. Seule une faible proportion des produits admissibles sont importés vers l'Union Européenne sur une base exempte de droits. En tant que pays comptant parmi les moins développés, le Bangladesh est un candidat recevable pour l'attribution du statut exempt de droits, mais moins de la moitié de ses produits d'exportations entrent sans avoir de droits d'entrée à déboursier.³⁸ De manière similaire, seulement près d'un tiers des exportations en provenance du Cambodge, sont admissibles à l'entrée en Union Européenne sans règlement de droits d'entrée.³⁹ Le Sénégal est en théorie admissible à un accès exempt de droits, mais le pays règle une taxe douanière proche des 10 %.⁴⁰

Modifier les règles d'origine européennes pour-

rait offrir de nouvelles possibilités à certains des pays les plus démunis. Lorsque, en 2003, le Canada ramenait à la baisse ses conditions d'attribution pour la valeur ajoutée régionale, les importations en provenance du Bangladesh doublaient en l'espace d'une année. De manière similaire, lorsque, en 2001, les États-Unis renonçaient à ces règles d'origines sous l'autorité de la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques, les importations admissibles depuis l'Afrique subsaharienne ont brusquement augmenté. En 2003, les niveaux d'importation ont vu leur valeur augmenter et passer de 54 millions de dollars à 668 millions de dollars. Plus de 10 000 emplois ont été créés au seul Lesotho.⁴¹ Les importations européennes de produits provenant d'Afrique subsaharienne ont chuté au cours de la même période.

Quels que soient les bénéfices et les limitations des régimes commerciaux préférentiels existants, les pays en voie de développement qui y ont recours sont prêts à souffrir de leur affaiblissement. Lorsque l'activité commerciale est libéralisée, les marges préférentielles s'effondrent ou disparaissent totalement. Sous l'autorité de l'accord multifibres (AMF), certains pays en voie de développement—comme le Bangladesh, le Népal et le Sri Lanka—ont bénéficié d'un accès protégé aux marchés des pays industriels conduit par un système de quotas. Le retrait des quotas, qui passe par un accord de l'OMC sur les libéralisations commerciales, met ces pays en concurrence avec des fournisseurs bien plus compétitifs, comme la Chine et l'Inde. La

Figure 4.11 Grand et toujours plus grand : le soutien des pays riches à l'agriculture



Source : OCDE 2005.

Encadré 4.5 Quelle destination pour les subventions ?

Un ancien ministre de l'agriculture européen a décrit la politique agricole commune de l'Union Européenne (PAC) comme un élément essentiel du « modèle social » européen. Aux États-Unis, la très controversée loi sur les exploitations agricoles en 2002 a été présentée comme un investissement dans l'activité agricole familiale. Les faits ne permettent pas d'en venir à la même conclusion.

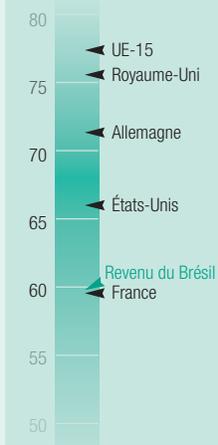
En Europe et aux États-Unis, les subventions sont directement liées à la production et à la taille de l'exploitation, ayant pour conséquence la conclusion accablante qui suit : plus on est grand, plus la subvention est élevée. En Union Européenne, plus de trois quarts du soutien apporté par la PAC est destiné à 10 % des exploitants les plus importants. En 2003, six entreprises de transformation de sucre se sont partagé un versement de 831 millions d'euros. Les États-Unis sont responsables d'une distribution encore plus oblique. Seulement 40 % des exploitants agricoles bénéficient de subventions. À l'intérieur de ce groupe, les 5 % plus riches en reçoivent plus de la moitié, soit près de 470 000 dollars chacun.

Un des moyens d'évaluer le caractère équitable de la répartition des subventions agricoles est d'établir un coefficient Gini pour mesurer l'appui du gouvernement. Selon ce coefficient, la répartition des subventions appliquée par l'UE et les États-Unis apparaît encore plus inégale que la répartition des revenus pratiquée dans les pays où règnent le plus d'inégalités au monde, ce qui remet en question l'idée d'après laquelle les subventions jouent un rôle crucial pour le bien-être social (voir figure). Le coefficient Gini de subventions de l'Union Européenne est de 77—le coefficient Gini brésilien de revenus, un des pays les plus marqués par l'inégalité au monde, est de 60. Ces chiffres minimisent le caractère régressif de ces allocations agricoles. Une grande partie de la valeur finale des subventions est capitalisée dans l'augmentation des valeurs foncières et locatives des terres, ou transformées en profits pour les fournisseurs d'intrants. Les agriculteurs américains conservent environ seulement 40 % de la valeur des versements publics.

Source : Burfisher et Hopkins 2003 ; Oxfam International 2004a ; Groupe de Travail sur l'environnement 2005.

Les subventions sont largement destinées aux plus grandes exploitations agricoles

Coefficient de Gini des subventions agricoles, 2001



Source : Samman 2005b, données sur le Brésil du Tableau d'indicateurs 15.

l'élargissement de ses parts de marché, suscitant une montée des demandes de protection de la part des industries du textile et de l'habillement américaines et européennes, soi-disant pour des raisons de concurrence abusive. Ces demandes sont déplacées. Il n'existe aucune preuve valable de l'existence d'une telle concurrence. En outre, alors que les importations chinoises ont fortement augmenté depuis la fin des quotas imposés par l'AMF, ce sont les exportateurs des pays en voie de développement, et non les producteurs des pays industrialisés, qui ont véhiculé les coûts de revalorisation (voir encadré 4.4).

Unes des pertes les plus importantes susceptibles d'être entraînées par la libéralisation, toucherait notamment le secteur de l'agriculture. Par exemple, les préférences commerciales exercées par l'Union Européenne impliquent que des pays tels que les Îles Fidji et l'Île Maurice aient à respecter des quotas relatifs aux exportations de sucre pour lesquelles ils reçoivent une compensation égale à trois fois le prix appliqués actuellement sur le marché mondial. Le Fonds Monétaire International (FMI) estime les pertes potentielles respectives à 2 % du PIB pour les Îles Fidji et 4 % pour l'Île Maurice.⁴² Pour l'Île Maurice, ce phénomène se

traduit par une réduction d'un quart des revenus gouvernementaux, menaçant ainsi les budgets alloués aux secteurs sociaux essentiels.

L'aspect que soulignent ces exemples est celui d'une libéralisation commerciale qui pourrait être génératrice d'autant de perdants que de gagnants au sein de la sphère des pays en voie de développement. Ce n'est que tardivement que les pays développés commencent à relever les défis lancés par l'affaiblissement de ces régimes de faveur ; mais, si le développement humain avait été placé au centre des politiques commerciales, les dispositifs d'assistance seraient déjà prêts à fonctionner. Il est impératif de mettre en application un soutien financier ainsi que d'autres mesures dans le but d'assurer la protection des pays et des populations vulnérables. De manière générale, l'incapacité des pays développés à aligner leurs politiques d'importation sur un engagement à atteindre les OMD, a restreint les possibilités des pays pauvres en matière de bénéfices commerciaux.

Le commerce agricole

Le secteur de l'agriculture est devenu le point d'explosion des tensions latentes au sein du cycle de Doha. L'enjeu se résume à une question centrale, au cœur de la question du développement humain et des OMD—celles des règles régissant le commerce agricole mondial. Plus de deux tiers de la population survivant avec moins d'un dollar par jour, vit et travaille dans des régions rurales comme petits propriétaires fermiers ou ouvriers agricoles. Les pratiques commerciales abusives dégradent les conditions de vie de ces personnes de manière systématique et, ce faisant, ralentissent la progression vers les OMD.

Le problème principal que posent les négociations du cycle de Doha se résume en quelques mots : les subventions des pays riches. Suite à leur promesse de réduction des allocations agricoles au cours de la dernière partie des négociations consacrées au commerce mondial—le cycle d'Uruguay—les pays les plus riches ont augmenté le niveau d'ensemble des subventions attribuées aux producteurs. Conduit par les toutes-puissances agricoles mondiales que sont, en termes de subventions, l'Union Européenne et les États-Unis, le soutien procuré par les pays développés aux producteurs agricoles s'élève à 350 milliards de dollars par an. Il existe différents moyens de calculer le soutien directement apporté aux pro-

ducteurs. L'estimation du soutien à la production de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) permet de calculer le coût de toutes les politiques et de tous les transferts maintenant les prix intérieurs au-dessus des niveaux mondiaux, à près de 279 milliards de dollars soit un tiers de la valeur de production—et allant jusqu'à plus de la moitié pour le Japon (figure 4.11).⁴³ Ce soutien se manifeste sous des formes variées, dont la plupart ont pour effet d'augmenter les prix, d'accroître la production et de stimuler les exportations. Les barrières tarifaires, dépassant les 100 % pour un certain nombre de produits—qui comprennent le riz, le sucre, les fruits et les noix⁴⁴—maintiennent les prix intérieurs au-dessus des niveaux des marchés mondiaux, tandis que les transferts de budget gonflent les revenus. La plupart des gouvernements des pays développés ont certainement une vision assez vague de tout pays en voie de développement proposant le même type de taxes et de subventions, mais lorsqu'il est question d'agriculture, les pays développés sont à même d'établir leurs propres normes.

Certains dirigeants politiques des pays en voie de développement tentent de justifier leur soutien agricole en faisant référence à leurs objectifs de développement rural et aux intérêts des communautés vulnérables. Cette justification ne semble pas tout à fait légitime. Dans la réalité, les bénéficiaires de subventions annuelles se comptant en plusieurs milliards de dollars sont les agriculteurs de grande envergure, les entreprises dont les intérêts sont placés dans le secteur de l'agrobusiness, et les propriétaires terriens. Selon une étude réalisée dans le cadre de ce Rapport, la répartition des subventions dans les pays riches s'effectue de manière moins égalitaire que la répartition des revenus au Brésil (encadré 4.5). Il s'avèrerait difficile d'élaborer un système de transfert financier plus régressif—ou moins efficace—que celui fourni par le biais de subventions agricoles.

L'engagement financier à l'égard d'un petit groupe de bénéficiaires de revenus très élevés, remplace les conditions de financement pour les OMD dans leur contexte. Les pays riches dépensent un peu plus d'un milliard de dollars par an destinés au développement agricole des pays en voie de développement, et un peu moins d'un milliard de dollars par jour destinés au développement de leurs propres systèmes agricoles. Une fraction des dépenses effectuées par les

pays riches pour subventionner la gestion des excédents de production de cultures comme celles de riz et de sucre, suffirait à atteindre les objectifs financiers fixés par les OMD dans les domaines de l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau. Après la blessure, l'insulte : les subventions des pays riches ne s'arrêtent pas au détournement des ressources, elles renforcent également la pauvreté rurale des pays démunis. Les pays industrialisés sont emprisonnés dans un système qui fait perdre de l'argent au pays et détruit les sources de revenus à l'étranger. Lorsqu'il est question de commerce agricole mondial, le succès commercial ne dépend pas d'un avantage relatif, mais d'un accès aux subventions relatif—une discipline dans laquelle les producteurs des pays pauvres sont incapables de concourir.

Les niveaux élevés de soutien agricole se traduisent par un rendement plus élevé, par moins d'importations et par plus d'exportations que l'on aurait pu observer en d'autres circonstances. Cet appui permet de comprendre les raisons de la mainmise persistante des pays industrialisés sur le commerce agricole mondial. À la fin de la décennie 1990, les pays en voie de développement représentaient deux tiers des exportations agricoles mondiales—soit la même part qu'en 1980.⁴⁵ Plusieurs filières des communautés rurales des pays en voie de développement sont touchées. Les opérations d'exportations subventionnées en réduisent la valeur

Figure 4.12 Sucre européen—comment surproduire et inonder les marchés mondiaux

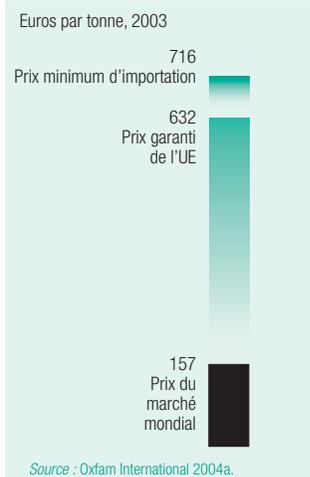
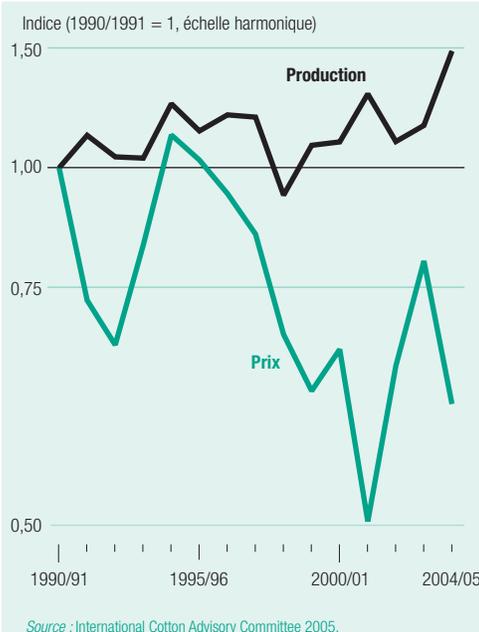


Figure 4.13 Production américaine de coton—insensible aux variations des prix mondiaux



Les 20 000 cultivateurs de coton du pays recevront, en 2005, des indemnités versées par le gouvernement équivalentes à la valeur marchande de cette culture et supérieures à celles allouées à l'Afrique subsaharienne par les États-unis

dans les marchés mondiaux et nationaux, entraînant ainsi vers le bas les indemnités versées aux exploitants agricoles et les salaires perçus par les ouvriers agricoles. Toutefois, les producteurs cherchant à intégrer les marchés industriels doivent surmonter certains des tarifs douaniers les plus élevés.

Selon de récentes estimations, les pays en voie de développement, en raison de la politique protectionniste et des subventions des pays développés, perdent près de 24 milliards de dollars par an de revenus agricoles, sans compter les retombées et les effets dynamiques.⁴⁶ Chaque dollar perdu à cause de politiques commerciales agricoles abusives, coûte en réalité bien plus d'un dollar, car un pouvoir d'achat amoindri équivaut à des revenus affaiblis destinés aux investissements et à l'emploi. Les retombées sont très répandues : une étude menée en Afrique estime qu'à chaque dollar d'augmentation des revenus, l'économie rurale génère 3 dollars supplémentaires grâce aux marchés locaux. Cette observation suggère que les coûts réels, pour les pays en voie de développement, du soutien aux agriculteurs des pays riches pourraient atteindre 72 milliards de dollars par an—un montant équivalent à l'ensemble des aides officielles allouées en 2003.

La politique agricole commune de l'Union Européenne

Rien ne démontre mieux la logique perverse selon laquelle fonctionne ce système de subventions agricoles que la politique agricole commune (PAC) menée par l'Union Européenne—un dispositif qui met 51 milliards de dollars (43 milliards d'euros) à la disposition des producteurs. La PAC soutient un secteur qui représente moins de 2 % des emplois mais qui absorbe plus de 40 % du budget total d'indemnisation par l'Union Européenne. Le sucre est le premier parmi ses pairs à avoir servi d'étude de cas en termes de politique publique irrationnelle (figure 4.12). Les exploitants et transformateurs agricoles touchent quatre fois plus que le prix pratiqué sur le marché mondial, générant ainsi un excédent de 4 millions de tonnes. Cet excédent est ensuite écoulé sur les marchés mondiaux avec l'aide de subventions d'exportations de plus d'un milliard de dollars versés à un petit groupe d'exploitants de sucre. Le résultat en est le suivant : l'Europe devient le deuxième plus important exportateur d'un produit qui ne présente aucun avantage relatif.

Les producteurs des pays en voie de développe-

ment payent la note douloureuse. Les exportations de sucre européennes subventionnées font baisser les prix d'environ un tiers. Par conséquent, les exportateurs de sucre bien plus rentables des pays en voie de développement subissent des pertes de change estimées à 494 millions de dollars pour le Brésil, à 151 millions de dollars pour l'Afrique du Sud et à 60 millions de dollars pour la Thaïlande—des pays dans lesquels plus de 60 millions de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour.⁴⁷ Toutefois, le Mozambique, un pays où l'industrie du sucre se développe et devient compétitive, et qui emploie un grand nombre d'ouvriers agricoles, se voit interdire l'accès aux marchés européens en raison d'un quota d'importation ne l'autorisant qu'à fournir une quantité de sucre équivalente à une consommation réalisées en moins de 4 heures en Europe. Lorsqu'il est question d'agriculture, les limites de l'ouverture européenne deviennent très claires.

Les politiques américaines de traitement du coton et du riz

La politique américaine de production de coton fournit un autre exemple d'altération de marché subventionné, ayant un effet néfaste sur le développement humain. En ce qui concerne les politiques relatives au sucre européen, l'échelle des subventions élargit sa crédibilité. Le ministère de l'agriculture américain estime que les 20 000 cultivateurs de coton du pays recevront, en 2005, des indemnités de 4,7 milliards de dollars versées par le gouvernement—un montant équivalent à la valeur marchande de cette culture et supérieur à celui alloué à l'Afrique subsaharienne par les États-Unis.⁴⁸ Des subventions de cet ordre rappellent les systèmes de planification de l'état caractéristiques de l'Union Soviétique. En relation plus directe se trouve l'impact des subventions sur les producteurs de coton des pays pauvres.

Les altérations de prix engendrés par les subventions américaines ont un impact direct sur ces petits propriétaires terriens. Ces subventions baissent les prix de 9 % à 13 %, et permettent aux producteurs américains d'avoir la mainmise sur les marchés mondiaux, représentant ainsi près d'un tiers du total des exportations. Ces exportations ne seraient pas réalisables sans subventions. Les niveaux élevés de soutien gouvernemental éloignent, de manière frappante, les producteurs américains des indicateurs de prix mondiaux, leur permettant d'élargir leur production en dépit des réglementations de marchés. De

La réponse à cette question est simple : lorsque les pays le décident. Les pays en voie de développement rencontrent aujourd'hui un problème principal : le transfert, par les pays industrialisés, de soutien dans des domaines de subventions très peu couverts par les règles de l'OMC—des règles élaborées sous l'influence pesante de l'Union Européenne et des États-Unis.

L'accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay, qui a fait l'objet d'importantes négociations entre l'Union Européenne et les États-Unis, a établi trois catégories de subventions. Les subventions de catégorie orange sont susceptibles d'être réduites en fonction des décisions de l'OMC. Les subventions de catégorie verte, supposées « non divergentes », sont autorisées. À mi-chemin se trouvent les subventions de catégorie bleue, exemptes de réduction dans la mesure où elles sont en connection avec des terres non cultivables. Ces catégories ont été intégrées sur la demande insistante de l'Union Européenne afin de s'accorder avec les réformes de la PAC, sous l'autorité de laquelle l'admissibilité à des indemnités directes dépendait de la suppression par les producteurs d'une certaine proportion de leurs exploitations agricoles.

Quelle importance pour ce genre de distinctions ? Parce que la structure de l'OMC impose des réglementations particulièrement légères, ou même inexistantes, sur les formes de soutien vers lesquels les gouvernements des pays développés orientent les subventions agricoles. En 2001 (la dernière année au cours de laquelle sont disponibles les notifications de l'OMC), les États-Unis ont dépensé 50 milliards de dollars en paiements de catégorie verte - soit trois fois le montant des dépenses de catégorie orange. Afin de ne pas se laisser dépasser, l'Union Européenne a dépensé 50 milliards de dollars en paiements de catégorie bleue et de catégorie verte—soit un

montant supérieur à ses dépenses de catégorie orange. Dans les deux cas, les subventions des subventions ont su rester au-dessous du plafond de subventions autorisé par l'OMC en procédant à une restructuration, plutôt qu'à une réduction, de l'ensemble des aides. Par conséquent, afin de servir les fins de l'OMC, une grande partie des subventions qui permettent à l'Europe d'exporter des céréales et aux États-Unis de vendre sur les marchés mondiaux, riz, coton, maïs et autres cultures à des prix coûtants, ne sont pas encore catégorisées comme subventions d'exportations ou comme « commercialement divergentes » et sont, de ce fait, potentiellement exemptes de toute réduction, quel que soit l'accord qui l'exige.

Certains pays en voie de développement ont déjà profité des débats ayant cours au sein de l'OMC, pour remettre en cause des subventions précises. Le Brésil a désavoué, avec succès, la catégorisation des versements directs, pour le coton, par les États-Unis en une « catégorie verte ». Le Brésil, l'Inde et la Thaïlande ont remis en question, avec succès, la légalité des subventions européennes, un jury composé de membres de l'OMC ayant donc déclaré que ces subventions ne sont pas conformes aux règles de l'OMC. Cependant, il existe un risque grandissant d'un accord de l'OMC susceptible de mettre à disposition une marge suffisante permettant à l'ensemble des aides agricoles, même reconditionnées, et telles qu'elles sont définies par l'estimation du soutien à la production de l'OCDE, de rester proches des niveaux actuels.

Une issue de ce type altérerait considérablement la crédibilité de tout accord sur l'agriculture passé au sein du Cycle de Doha. Cette approche pose de graves problèmes. Toutes les subventions n'ont pas un effet perturbateur. Néanmoins, il est clair que le transfert annuel de plusieurs milliards de dollars vers les grands exploitants agricoles a des conséquences néfastes sur le marché, même si les indemnités sont catégorisées comme non divergentes. Cela est particulièrement le cas dans les secteurs où d'importants excédents ressortent de ces marchés mondiaux. Au bas mot, ces paiements fournissent une assurance contre les risques, des capitaux pour les investissements, et une source de garantie pour les prêts.

Du point de vue des cultivateurs de coton au Burkina Faso, ou de riz au Ghana, le classement juridique spécifique des subventions par l'OMC est moins important que l'éventuel effet réducteur des subventions des pays riches sur leurs sources de revenus. Le problème que pose la structure actuelle des règles agricoles est celui de l'institutionnalisation des pratiques commerciales non équitables dissimulée derrière la protection légale que représente l'OMC, affaiblissant dans le même temps le caractère légitime du système multilatéral réglementé. L'élaboration par l'OMC de règles interdisant une compétition abusive entre les pays développés et les pays en voie de développement, devrait être le seul critère de jugement des résultats pour l'ensemble du Cycle de Doha.

De larges subventions échappent au règlement de l'Organisation mondiale du commerce

Dollars US, 2001/02 (en milliards)

	Union Européenne	États-Unis
Subventions de la catégorie orange	44,3	14,4
maximum autorisé par les réglementations de l'OMC	75,7	19,1
Subventions de la catégorie bleue	26,7	0,0
Subventions de la catégorie verte	23,3	50,7

Source : OMC 2005.

Source : US Department of Agriculture (Ministère de l'Agriculture des États-Unis), Economic Research Service 2005b ; Watkins 2003b.

manière assez peu logique, l'augmentation des subventions est provoquée par la création, due à la chute des prix appliqués mondialement, d'incitations à développer la production au cours des périodes de baisse des prix, tandis que les autres pays assument les coûts de revalorisation (figure 4.13). Ces coûts de revalorisation sont très élevés. Lorsque, en 2001, les prix mondiaux retombèrent au niveau enregistré 50 ans plus tôt, les pertes imputables aux subventions américaines furent estimées de 1 % à 3 % du PIB pour des pays tels que le Burkina Faso et le Mali en Afrique Occidentale—une région au sein de laquelle 2 millions de petits producteurs dépendent du coton qui représente leur principale, et parfois leur seule source de revenus. Ces pertes ont affecté les ménages des populations pauvres, dont les revenus amoindris ont menacé l'équilibre nutritionnel et les ressources disponibles pour développer les secteurs sanitaire

et scolaire ainsi que les investissements agricoles. Au seul Bénin, la chute des prix du coton sur les années 2001 et 2002 a été associée à une augmentation de la pauvreté, passant de 37 % à 59 %.⁴⁹

Des économies entières sont victimes de déséquilibres dus à ces altérations du marché mondial du coton, les pays pauvres en essayant les frais. Les exportations de coton sont de nature marginale pour les États-Unis. Pour le Burkina Faso, au contraire, le coton représente 50 % de la valeur des exportations et compte parmi les piliers de l'économie nationale. Étant donnée la situation actuelle, où le marché mondial du coton se dirige vers une autre crise profonde en 2005, le FMI estime que des termes d'échanges plus sévères réduiraient la croissance économique du Burkina Faso à 2,5 % du PIB, réduisant de moitié le taux de croissance espéré.⁵⁰ Ces résultats ont des répercussions sérieuses

sur les efforts fournis pour atteindre les objectifs OMD de réduction de la pauvreté de moitié. De plus, un déséquilibre menace également la balance des paiements, les afflux d'appui étant insuffisants pour couvrir un déficit toujours plus profond. Le développement humain sera victime à la fois de l'impact sur la pauvreté rurale et d'une capacité d'importation diminuée.

Tous les problèmes auxquels font face les acteurs des marchés mondiaux du coton ne peuvent être imputés à la seule politique agricole américaine. Les augmentations de production dans d'autres zones, en particulier en Chine, et les importantes subventions de l'Union Européenne y contribuent également.⁵¹ Cependant, en tant que plus grand exportateur au monde, les États-Unis exercent des politiques aux effets particulièrement importants sur les marchés mondiaux.

Les petits propriétaires terriens producteurs de produits agricoles destinés à l'exportation, ne sont pas les seules victimes de pertes de revenus. Les poli-

tiques américaines de traitement du riz touchent les petits producteurs dans un grand nombre de pays. Entre 2002 et 2003, le riz produit aux États-Unis, d'un coût de production s'élevant à 415 dollars par tonne, était exporté à un coût d'exportation de 274 dollars la tonne.⁵² Les exportateurs de riz concurrents, tels que la Thaïlande et le Viêt-nam, doivent donc s'adapter à cette concurrence abusive. Il en est de même pour des millions de cultivateurs de riz au niveau du marché national. Dans des pays tels que le Ghana et Haïti, les cultivateurs de riz ont été progressivement exclus des marchés nationaux par les importations américaines, mettant ainsi un frein aux espoirs de développement d'une économie rurale dynamique. Au Ghana, les cultivateurs de riz des régions les plus pauvres au nord du pays, ont vu leurs marchés rétrécis par les produits d'importations américains bon marché. Le FMI a inversé l'utilisation des barrières tarifaires afin de restreindre ces importations pour la simple raison qu'il n'existe aucune preuve de l'existence d'une concurrence abusive. Ce jugement est difficile à accorder avec les versements budgétaires destinés à la production de riz en 2003, qui s'élèvent à 1,3 milliards de dollars, soit près des trois quarts de la valeur de la production.

Réécrire les règles de l'agriculture

Le cycle de Doha offre une possibilité de faire disparaître un exemple de commerce non équitable des plus extrêmes. L'histoire des subventions agricoles des pays développés sera certainement longue et honteuse. Mais la réduction de ces subventions, aujourd'hui, est une question plus urgente que jamais, dans la mesure où cela permettrait de lever la barrière qui empêche les OMD de se réaliser. Malheureusement, très peu de progrès ont été effectués dans cette direction. Depuis le début du cycle de Doha, les États-Unis ont établi et voté une législation qui permet d'augmenter le soutien agricole de près de 7 milliards de dollars par an.⁵³ Cette nouvelle législation permet également de renforcer les liens entre les subventions et la production, affaiblis par les réglementations précédentes.

De manière similaire, au cours de la longue histoire de sa réforme, le dernier virage en date pris par la PAC n'est que très peu porteur d'optimisme. Selon l'accord sur les mesures prises en 2003, l'Union Européenne a établi une structure qui re-déterminera, mais ne réduira pas, l'ensemble du soutien apporté :

Encadré 4.7 Le secteur des pièces automobiles indiennes

L'intégration d'entreprises nationales au sein de chaînes de production mondiales, est un élément stimulant pour le développement industriel. La réussite dépend essentiellement de la politique industrielle.

La chaîne de production la plus développée est celle de l'industrie automobile. En Inde, au cours des dix dernières années, ces entreprises se sont développées au point de devenir des éléments puissants, en particulier dans le secteur des composants. Les entreprises indiennes—comme Bharat Forge, Brakes India et Sundaram, ont intégré avec succès des domaines de production à haute valeur ajoutée, souvent en collaboration avec des sociétés multinationales. Le contraste avec l'Amérique Latine est frappant. Pour cette dernière, l'industrie assez bien développée est maintenue à l'écart des marchés nationaux et régionaux par les entreprises automobiles étrangères qui font appel à leurs propres fournisseurs.

Depuis le début des années 1990, une vague d'investisseurs multinationaux ont fait leur entrée sur le marché indien. Il a été exigé de ces nouveaux arrivants qu'ils atteignent un niveau de ressources nationales élevé en un laps de temps précis (en général, 70% sur trois ans). Une telle exigence impliquait pour ces sociétés multinationales un changement de fournisseurs, passant d'une source de composants d'importation à celle qu'offrent les entreprises locales. Cette opération a également encouragé les fabricants automobiles à travailler en coopération rapprochée avec les fournisseurs pour améliorer les normes de qualité. Dans le même temps, le gouvernement indien imposait des conditions de formation aux investisseurs multinationaux.

La réussite des opérations d'exportation a fait suite à une longue période de protection commerciale. Les barrières tarifaires élevées ont stimulé les investisseurs étrangers dans leur projet d'implantation en Inde et de construction d'alliances avec les entreprises locales. Ces barrières tarifaires ont lentement diminué, à l'opposé du rythme qu'a connu l'Amérique Latine. Les droits de douanes sur les véhicules et pièces automobiles importés, dépassaient les 30 % en Inde au milieu des années 1990, alors qu'ils n'atteignaient pas 3 % en Amérique Latine.

La chaîne de production des composants s'est développée rapidement. La valeur de la production est passée de 2,4 milliards de dollars en 1997 à 4,2 milliards en 2001. L'Inde s'est également révélée un exportateur non négligeable. Ses produits d'exportation représentent aujourd'hui près de 15 % de la production du secteur, atteignant une valeur de 800 millions de dollars entre 2002 et 2003. Des comparaisons effectuées sur le plan international témoignent de la compétitivité au niveau mondial des premières entreprises indiennes, et cela dans une large gamme de produits automobiles. Les entreprises locales ont réduit leur nombre de produits défectueux de façon spectaculaire et ont recours à une main d'œuvre qualifiée pour maîtriser les nouvelles technologies.

Des recherches menées au sein des entreprises en Inde suggèrent que des modifications apportées aux règles de l'OMC ont peu de chances d'affaiblir la position des entreprises nationales. Selon la majorité des investisseurs, les fournisseurs indiens sont aussi efficaces que les alternatives d'importation.

Il est à noter qu'il a été fait usage de restrictions des contenus nationaux dans le but de stimuler le développement de l'industrie des composants. Ce type de politique n'est pas toujours approprié, ni générateur de succès. Mais, dans le cas présent, l'industrie mineure a été encouragée avec succès, grâce à la participation des industries automobiles. Dans d'autres cas, la question-clé consiste à se demander si les sociétés multinationales vont bien s'approvisionner auprès d'entreprises locales, dans la mesure où les règles de l'OMC sont incompatibles avec les règles relatives aux ressources locales.

Source : Sutton 2004; Tewari 2003.

le budget de la PAC est conçu de manière à s'accroître au cours des dix prochaines années. L'Union Européenne soutient que les nouveaux versements de la PAC seront « favorables à l'OMC » et par conséquent exempts de toute réduction décidée à la suite du cycle de Doha. Cependant, les dispositions nationales offrent également aux gouvernements la possibilité de maintenir un lien entre les subventions et la production. De quelle manière la réforme de la PAC affectera-t-elle le niveau général de soutien selon cette politique ? Une évaluation menée par l'OCDE, basée sur des prévisions relatives aux effets de cette nouvelle structure de versements, conclut que le soutien aux producteurs restera supérieur à un tiers de la valeur de la production (l'estimation relative au soutien à la production connaissant une baisse d'un peu plus d'1 %), faisant suite à la réforme.⁵⁴ Les subventions étant toujours allouées en fonction des productions passées et à la taille des terres possédées, cette assistance financière continuera à favoriser les agriculteurs les plus riches et les plus développés. Et, même si la structure générale des versements évolue, le soutien des valeurs marchandes représentera toujours 52 % de la valeur totale sous la PAC réformée.

Au sein même de l'OMC, de nouvelles menaces se font sentir. Au lieu de se pencher sérieusement sur l'enjeu que représente la question du retrait des divergences commerciales, les pays développés se sont engagés dans une mission de re-conceptualisation forfaitaire des subventions plus élaborée (encadré 4.6). Aujourd'hui, le danger qui se profile est celui de l'effet nul qu'aurait un accord de l'OMC sur les évolutions divergentes que le cycle de Doha était supposé éliminer, mettant, du même coup, un frein aux espoirs d'atteindre les OMD.

Réduire l'espace d'application des politiques de développement

Le dernier cycle de négociations relatives au commerce mondial ont élargi le différé des règles imposées par l'OMC à de nouvelles régions. Les mécanismes de mise à exécution ont également été renforcés. Sous ce nouveau régime, les membres de l'OMC se voient dans l'obligation de se plier à toutes les décisions prises globalement—une disposition plus connue sous le nom d'« engagement unique ». Le respect de cet engagement est assuré par le biais d'une procédure de résolution des conflits. Parallèlement au renforcement

des règles multilatérales, les accords régionaux ont proliféré. Il existe aujourd'hui quelques 230 accords commerciaux régionaux (ACR) se rapportant à près de 40 % du commerce mondial. Quatre domaines en particulier sont susceptibles de bénéficier de règles multilatérales et d'accords régionaux renforcés, et qui apporteraient des résultats positifs majeurs en termes de développement humain et quant à la forme que prendra la répartition des bénéfices du commerce mondial : la politique industrielle, la propriété intellectuelle, les services, et les barrières tarifaires et les revenus.

La politique industrielle

Un des défis les plus urgents à relever par les pays en voie de développement consiste à déployer les capacités d'intégration des domaines du commerce mondial dont les valeurs ajoutées sont les plus élevées. Pour les raisons mentionnées précédemment, une politique industrielle et technologique active est un critère d'entrée crucial. Les règles actuelles imposent de sévères restrictions au gouvernement en termes de champ d'application de son action dans ce domaine.

Un certain nombre d'accords de l'OMC établissent des limites claires quant à l'espace d'application des politiques gouvernementales. Si l'on s'en tient à l'accord sur les subventions, une gamme très large d'encouragements fiscaux et autres incitations au crédit pour les exportations prennent un caractère illégal. De manière similaire, l'accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC), interdit le recours à des outils précédemment utilisés par les économies fructueuses d'Asie Orientale et d'ailleurs, pour porter les bénéfices des investissements étrangers à leur maximum, incluant les exigences de ressources locales, la situation de l'emploi au niveau régional et les dispositions de recherche et de développement.

Une telle situation est injustifiée. La politique industrielle n'a fonctionné qu'en partie. Les exemples de politiques de ce type accaparées par des groupes d'intérêts spécifiques, ou de gouffres industriels, ne manquent pas. Paradoxalement, il est difficile de trouver un exemple de secteurs en bonne concurrence avec les marchés mondiaux et qui n'implique pas l'intervention d'une nation active. Un certain nombre de mesures politiques sur lesquelles est fondé le développement industriel observé en Asie Orientale, ne sont pas interdites par les règles de l'OMC.⁵⁵ La

l'ADPIC menace de creuser le fossé existant entre les pays riches en technologies et les pays en manque de technologies

Faciliter les restrictions
des mouvements de
travail temporaires
apporterait d'importants
bénéfices aux pays en
voie de développement

Chine a considérablement fait usage des ressources locales et des dispositions de transferts de technologies, entraînant ainsi l'émergence d'entreprises compétitives sur le marché mondial, et qui se sont très rapidement développés dans des domaines commerciaux à valeur ajoutée plus élevée. L'industrie aérienne brésilienne, la troisième source de revenus d'exportations du pays, a bénéficié d'un soutien prenant la forme de crédit subventionné. En Inde, le secteur de production de composants automobiles, qui connaît une ascension rapide, a bénéficié d'une aide apportée par la réglementation imposée aux investisseurs étrangers, y compris les règles relatives aux ressources locales (encadré 4.7). En Amérique Latine, où l'industrie de production de pièces automobiles respecte très rigoureusement les règles imposées par l'OMC, la quasi-totalité des entreprises nationales ont été supplantées par des sociétés étrangères transnationales.⁵⁶

L'objectif principal d'une politique industrielle devrait être de créer des conditions favorables à l'acquisition, par les pays, des capacités technologiques nécessaires à la croissance de leur productivité, à l'augmentation maximale des avantages des échanges commerciaux, ainsi que favorables au développement d'un avantage relatif dynamique.⁵⁷ Mais la protection de tous les risques et les éléments dissuasifs n'apportent aucune aide. Pour être réussie, une politique industrielle doit être concentrée sur les nouveaux secteurs dynamiques, offrir une protection non limitée dans le temps, et promouvoir des activités génératrices d'investissements et de propagation technologique. Une interaction transparente entre les institutions des secteurs privé et public est vitale.

Des règles de l'OMC élargies pourraient encourager la transparence et la prévisibilité nécessaires pour éviter aux politiques industrielles d'être sources de conflits commerciaux, comme on l'observe de plus en plus souvent entre les États-Unis et l'Union Européenne. Mais le régime actuel n'est absolument pas conforme aux exigences de renforcement des liens entre les échanges commerciaux et le développement humain. Toute réforme devrait commencer par une reconnaissance des vraies raisons d'une politique multilatérale, qui ne consistent pas à imposer aux pays des règles communes ou un plan de marché libre d'approches diverses et de niveaux de développement différents, mais à accepter l'idée de politiques publiques différentes. Ce système réglementé pourra ensuite être concentré sur l'enjeu décisif que représentent

le renforcement de la prévisibilité et l'empêchement du conflit.

La propriété intellectuelle

Les règles relatives à la propriété intellectuelle ont une influence considérable sur le développement humain. Elles ont un impact sur les termes permettant aux pays pauvres d'acquérir et de s'adapter aux nouvelles technologies nécessaires à l'augmentation des niveaux de vie et au succès de leurs opérations commerciales à l'échelle mondiale. Ces règles influencent également l'accès aux traitements médicaux. Toute réglementation de la propriété intellectuelle doit trouver le juste milieu entre les deux objectifs suivants : stimuler l'innovation par le biais de brevets et autres mesures, et étendre autant que possible les bénéfices de ces innovations. L'accord de l'OMC sur les droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), ainsi que ses variantes « ADPIC-plus » pour les accords régionaux et bilatéraux, n'établit pas d'équilibre entre les intérêts des détenteurs de moyens technologiques et l'intérêt public plus large.

L'ADPIC met en place un plan mondial de droits de la propriété intellectuelle fondé sur le niveau de protection disponible dans les pays les plus développés, incluant une période de protection des brevets de vingt ans. Réduit à l'essentiel, ce nouveau plan aura pour conséquences d'augmenter le prix des technologies brevetées, générant des revenus destinés aux détenteurs des droits et augmentant le coût de transmission des technologies. Les entreprises des pays développés possèdent actuellement 96 % des revenus provenant des redevances sur brevets, soit 71 milliards de dollars par an.⁵⁸

L'ADPIC menace de creuser le fossé existant entre les pays riches en technologie et les pays en manque de technologie. La capacité à copier les technologies qui s'est développée au sein des pays économiquement avancés a toujours joué un rôle important pour stimuler la capacité des autres pays à rattraper leur retard. Au 19^{ème} siècle, les États-Unis copiaient les brevets britanniques. En région d'Asie Orientale, le Japon, la République de Corée, la province chinoise de Taiwan et la Chine ont tous su améliorer leurs technologies en ayant recours à l'ingénierie inverse et à la reproduction. L'espace alloué à la pratique de ce type de stratégies est aujourd'hui fermé et réservé aux pays situés en haut de l'échelle technologique. La technologie tenant une place de plus en plus importante au sein

Ces dernières années ont été marquées par un changement au sein de la politique américaine. Tandis que l'OMC reste un élément de concentration important, les accords de libre-échange sont utilisés pour renforcer et développer les dispositions multilatérales. Les règles de la propriété intellectuelle sont mises en évidence. Bon nombre de négociations menées soulèvent des inquiétudes en matière de développement.

Les accords bilatéraux passés avec la Jordanie (en 2000), le Viêt-nam (en 2001), le Chili (2003), le Maroc (2004) l'Australie (2004), et l'accord régional passé avec six pays de la zone de libre-échange d'Amérique centrale (ZLEAC, en 2004), se sont traduits par des dispositions de type « ADPIC-plus ». Malgré la nature variable des dispositions détaillées, trois thèmes reviennent sans cesse :

- *L'élargissement de la protection des brevets.* Tous les accords de libre-échange fournissent une protection des droits valable 20 ans, à l'instar de celle de l'OMC. Sous certaines conditions, ils exigent également un prolongement de la période de protection des droits. Selon la législation de la ZLEAC, par exemple, les détenteurs de brevets ont la possibilité d'exiger des élargissements afin de compenser les éventuels retards d'allocation du brevet par les organismes de réglementation nationaux. Tous les accords de libre-échange vont au-delà des ADPIC en matière de renforcement de la protection des droits pour les plantations et l'élevage.
- *Les restrictions sur l'utilisation des données cliniques.* Avant que les brevets pour les médicaments soient délivrés, les entreprises pharmaceutiques doivent communiquer les résultats de leurs essais cliniques aux institutions nationales d'enregistrements des médicaments. L'accès à ces données est capital pour les entreprises fabriquant des produits génériques, pour leur permettre de produire des copies de médicaments brevetés sans avoir à réitérer des essais coûteux. L'ADPIC stipule seulement que les gouvernements doivent éviter toute « utilisation commerciale abusive » des données. À l'inverse, la majorité des accords de libre-échange mettent en place une période d'« exclusivité commerciale » de cinq ans, qui s'aligne sur la loi américaine. Pendant cette période, l'accès aux données relatives aux essais est interdit, retardant ainsi potentiellement l'entrée sur le marché de médicaments génériques et limitant le champ d'application de licences obligatoires. De plus, l'exclusivité est valable au-delà des frontières. Les restrictions imposées par un pays (par exemple les États-Unis) doivent être mises à exécution dans un autre (par exemple au Nicaragua) et dans toutes les juridictions des accords de libre-échange.
- *Les restrictions sur les licences obligatoires et l'importation parallèle.* Sous la législation des ADPIC, les gouvernements peuvent autoriser des licences obligatoires permettant aux sociétés génériques de produire, à moindre coût, des copies de traitements brevetés afin de promouvoir la santé publique. Ils ont également la possibilité d'importer des produits brevetés vendus à des prix plus abordables

à l'étranger que sur les marchés nationaux, un arrangement plus connu sous le nom d'importation parallèle. Les accords de libre-échange fragilisent ces deux dispositions. Par exemple, certains accords limitent le recours aux licences obligatoires, aux urgences et aux cas de comportements manifestement anti-compétitifs. L'obligation des pays pauvres en voie de développement, de « prouver » l'état d'urgence ou l'existence d'un comportement anti-compétitif, est susceptible de restreindre le recours aux licences obligatoires. De manière similaire, malgré la souplesse, rendue possible pour les membres de l'OMC par les ADPIC, de décision relative à une éventuelle autorisation d'importation parallèle de médicaments brevetés, la plupart des accords de libre-échange permettent aux détenteurs de brevets d'éviter un développement de ce phénomène.

Ces dispositions auront pour effet général de limiter la capacité des gouvernements à faire pression pour obtenir une baisse des prix pharmaceutiques. Le danger qui se présente est celui de marges bénéficiaires plus larges pour l'industrie pharmaceutique, compromettant la capacité des gouvernements à gérer les problèmes de santé publique.

Certains pays en voie de développement ont montré leur volonté de s'engager à élaborer des règles relatives à la propriété intellectuelle plus strictes, tout en recherchant des compromis dans d'autres domaines. Un accès privilégié au marché américain est la principale motivation de négociation, notamment en ce qui concerne les produits issus de l'agriculture. Cependant, le processus de négociation est à l'origine de certains résultats déséquilibrés.

La ZLEAC met à la disposition des six pays en voie de développement impliqués (le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et la République Dominicaine) des ouvertures de marchés limitées. En ce qui concerne le sucre, une culture dans laquelle ces pays possèdent un avantage considérable, les barrières tarifaires resteront supérieures à 100 % et la part de marché des importations sera réduite à 1,7 %. Toutefois, les États-Unis ont garanti de larges ouvertures de marché pour le commerce du riz, bénéficiant ainsi de quotas exempts de droits immédiatement mis en place pour le riz, atteignant 5 % chaque année. Plus d'un tiers des exportations de riz des États-Unis pourront pénétrer dans cette région sans payer de droits, après avoir été contraintes d'honorer des barrières tarifaires variant de 15 à 60 %.

En échange, au mieux, d'avantages commerciaux limités en ce qui concerne un produit agricole d'exportation cultivé en grande partie par de grands exploitants agricoles, les pays en voie de développement de la ZLEAC ont accepté, après concertation, de mettre en place des règles relatives à la propriété intellectuelle, susceptibles de compromettre la santé publique et l'innovation technologique, et d'exposer les producteurs de riz locaux à une concurrence avec le secteur du riz américain, qui bénéficie de subventions considérables.

Source : Tussie 2005; Mayne 2005; US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service 2005.

des échanges commerciaux internationaux, le coût des importations technologiques en hausse contribue à l'accentuation de la marginalisation d'un grand nombre de pays en voie de développement.

L'ADPIC menace également le développement humain, en particulier dans le domaine de la santé publique.⁵⁹ Les mouvements de prix des médicaments sont fortement sensibles aux conditions d'entrée sur les marchés des produits génériques, sur une base de production d'ingénierie inverse, et à la manière dont ceux-ci peuvent concurrencer les produits marqués ou brevetés. Par exemple, lorsque la version générique du fluconazole, un médicament utilisé pour le traitement du virus HIV/SIDA, est arrivée sur le marché thaïlandais, les prix ont chuté de 3 % par rapport au niveau d'origine. Des règles de propriété intellectuelle renforcées retarderont l'entrée sur le marché de médicaments génériques en augmentant les prix. Les

mouvements de la demande en médicaments sont très sensibles aux prix dans les pays pauvres, où les ménages endossent trois quarts des frais liés aux médicaments. Une estimation suggère que, dans le cas de l'Inde, les frais liés à la hausse des prix des médicaments couverts par les foyers, augmenteront de quelques 670 millions de dollars, soit près du double du montant des dépenses actuelles en médicaments antibactériens de tout type.⁶⁰ Les estimations fournies par le gouvernement du Costa Rica suggèrent que son budget pharmaceutique devrait être multiplié par cinq afin de maintenir une couverture universelle sans accès aux médicaments génériques.

En 2003, les inquiétudes relatives à un renforcement de la protection des droits qui entraînerait une augmentation des prix des médicaments, incitaient les gouvernements à adopter la déclaration de Doha sur la santé publique. Le principe de cette déclara-

Il serait une erreur que d'avoir recours à des négociations commerciales au niveau régional pour inciter les gouvernements à procéder à une libéralisation rapide

tion consiste à renforcer le droit des pays à capacité industrielle insuffisante, d'avoir recours à la licence obligatoire pour importer des copies bon marché de médicaments brevetés—afin de promouvoir la santé publique. Cette déclaration stipule que l'ADPIC « ne devrait pas empêcher les membres de prendre les mesures nécessaires à la protection de la santé publique. »⁶¹

Il reste à considérer l'aspect de l'interprétation de cette déclaration, car celle-ci doit être appliquée dans un esprit qui reflète son engagement. La pression internationale étant telle, les entreprises pharmaceutiques se sont vues dans l'obligation de baisser leurs prix et de tendre vers le niveau de frais d'utilisation de médicaments destinés au traitement du virus HIV/sida. Cette évolution est encourageante. Les effets de cette action sur la protection de la propriété intellectuelle des produits brevetés destinés au traitement d'infections sanitaires moindres, telles que le diabète (qui touche 115 millions de personnes dans les pays en voie de développement), le cancer du col de l'utérus (qui touche 400 000 femmes dans les pays en voie de développement), ou à la prévention de la pneumonie (responsable d'un quart des décès infantiles de par le monde).⁶²

Même dans les cas où la déclaration est interprétée conformément aux directives émises lors de Doha, les pays développés exigent que des dispositions « ADPIC-plus » soient insérées à un grand nombre d'accords commerciaux régionaux. Ces dispositions renforcent clairement la protection des entreprises pharmaceutiques, au-delà des dispositions de l'OMC, et limitant l'espace d'application des politiques gouvernementales. En effet, certains pays en voie de développement semblent avoir adopté des stratégies de négociations commerciales ouvertes à une protection des droits plus rigoureuse, en échange d'un accès aux marchés élargi.⁶³ Les conclusions de marchés ont été de nature inégale, reflétant les inégalités existantes entre les puissances négociatrices (encadré 4.8).

Le commerce et les services

La libéralisation du commerce de services offre aux pays en voie de développement un espoir de bénéfices certain. Le problème qui se pose est celui des efforts des pays industrialisés concentrés sur des domaines qui menacent le développement humain, en même temps qu'ils ne parviennent pas à libéraliser les domaines susceptibles de générer des revenus pour les

pays pauvres.

L'accord général sur le commerce des services (AGCS) établit, au sein de l'OMC, une structure d'encadrement de règles ayant force d'obligation. Cet accord concerne quatre « modes de fourniture » : le mode transfrontalier (le commerce électronique et les télécommunications par exemple) ; le mode de consommation outre-mer (le tourisme ou la santé, par exemple) ; le mode de présence commerciale (par exemple, par l'établissement de banques, de compagnies d'assurance ou d'institutions financières) ; le mode du mouvement de population temporaire.

Les pays développés ont concentré leurs efforts presque exclusivement sur la présence commerciale. Leur priorité était la mise en place par l'OMC de lois permettant de garantir aux banques multinationales, aux compagnies d'assurance et aux autres fournisseurs de services, le droit de s'implanter dans les pays en voie de développement, à des conditions équivalentes à celles des fournisseurs nationaux. Cette stratégie de négociations est le miroir d'une campagne de pression durable menée par les corps de représentants de sociétés fournissant des services financiers, et qui verraient, grâce à de telles réglementations, les portes de marchés mondiaux plus étendus s'ouvrir à elles. Les pays en voie de développement ont privilégié d'autres domaines, réduisant considérablement les barrières tarifaires au niveau du mouvement de travail temporaire.

Ces efforts déployés par l'OMC pour promouvoir la libéralisation généralisée des services dans les pays en voie de développement, sont inappropriés. Dans certains cas, une libéralisation des services peut engendrer des bénéfices. Les services de mauvaise qualité sont autant d'obstacles au développement humain, à la croissance et aux échanges commerciaux. La présence d'entreprises étrangères prestataires de services peut améliorer des infrastructures de transport, à la réduction des coûts des télécommunications et au développement des accès aux crédits. Cependant, la libéralisation est gérée de manière bien plus efficace lorsqu'elle passe par l'application de stratégies nationales ancrées dans un esprit de progression vers les OMD et de développement humain, et non par l'application de réglementations commerciales multilatérales. Cela est particulièrement le lot de secteurs tels que celui de l'approvisionnement en eau, de la santé et de l'éducation. Tout plan élaboré par l'OMC devrait commencer par une évaluation complète des implications de ces règles, en termes de développe-

ment humain, effectuée au sein de chaque secteur séparément—une disposition incluse dans l'AGCS mais qui est, à ce jour, restée lettre morte.

Les pays industrialisés se montrent réticents face à l'idée d'amorcer des négociations conséquentes quant au mouvement de travail temporaire, bien qu'il s'agisse là d'un domaine favorisant le plus les activités commerciales des pays en voie de développement. Faciliter les restrictions des mouvements de travail temporaires offrirait aux pays en voie de développement une occasion d'exploiter un de leurs domaines les plus solides en matière d'avantage relatif : dans de nombreux cas, bas salaire rime avec haut degré de qualification. Prenons pour exemple le secteur indien de production de logiciels, qui représente 16 % des exportations et fournit un emploi à un demi million de personnes. Deux tiers des exportations sont destinées aux États-Unis, et un autre quart à l'Europe. Près de la moitié de ces produits d'exportation—estimés en 2002 à plus de 3 milliards—sont livrés sur site par un personnel professionnel.⁶⁴ La livraison dépend de l'ouverture des marchés.

Parmi les obstacles à franchir avant d'accéder aux marchés, on compte les questions d'immigration ainsi que de conditions onéreuses d'attribution d'un visa.⁶⁵ Les futurs importateurs de services professionnels indiens doivent, au préalable, effectuer des recherches poussées au sein des marchés intérieurs du travail, de manière à prouver qu'aucune autre alternative de fourniture d'emploi ne se présente à eux. Ils doivent également répondre à des exigences de parité en matière de salaires. Ceci implique que les employeurs rémunèrent leurs employés au même niveau que celui des salaires pratiqués dans le pays d'accueil (réduisant ainsi à néant les avantages concurrentiels offerts par les coûts), tandis que les travailleurs étrangers doivent prendre part aux régimes de sécurité sociale (qui ne les autorisent pas à prétendre aux bénéfices de l'OMC). Il est également attendu des ingénieurs-conseil en informatique qu'ils répondent d'un minimum d'expérience (cinq ans au Royaume-Uni et trois ans aux États-Unis) et qu'ils passent par de lourdes procédures avant d'obtenir un permis de travail. En outre, il existe des quotas restrictifs applicables au nombre de travailleurs susceptibles d'entrer sur le territoire et de passer des examens complexes relatifs aux « besoins économiques ».

Les contrôles d'immigration constituent des barrières d'entrée de plus en plus colossales pour la

main d'œuvre non spécialisée. Les écarts de salaires existants, par exemple, entre un mécanicien zambien ou un ouvrier agricole originaire du Honduras et leurs homologues européens ou américains, atteignent des proportions démesurées. L'écart de salaire moyen entre les pays développés et les pays en voie de développement est de 10 pour 1—cinq fois l'écart entre les prix des marchandises. Cela a pour conséquence un accès temporaire au marché du travail à salaires plus élevés qui offre d'importants avantages. Ces mêmes avantages sont définitivement obstrués par les politiques migratoires.

Le mouvement temporaire de travail peut être facteur d'avantages sociaux considérables. Une étude a permis d'estimer l'impact potentiel d'un transfert d'ouvriers qualifiés et non qualifiés en provenance de la sphère en voie de développement à 157 milliards de dollars, soit 3 % de la population active des pays industriels. Même si les pays en voie de développement seraient les principaux bénéficiaires d'une croissance accrue et d'une augmentation des revenus, les pays industrialisés y trouveraient également leur compte. Comme tel est le cas dans le commerce des marchandises, les perdants compteraient également parmi les pays développés : les ouvriers non qualifiés en compétition, dans le même secteur du marché du travail, avec les nouveaux arrivants verraient leurs salaires plafonnés ou même réduits. Ces estimations ne doivent pas être considérées comme des résultats précis, elles ne font qu'indiquer un ordre de grandeur. Mais, afin de remettre ces estimations d'avantages sociaux en contexte, un accord, passé lors du cycle de Doha, libéralisant le commerce agricole et industriel de 40 %, générerait des avantages sociaux estimés à 70 milliards de dollars.⁶⁶

Les barrières tarifaires et les revenus— Les accords de partenariats économiques

Les règles commerciales multilatérales et régionales ont un impact direct sur les barrières tarifaires et sur les autres politiques d'importation—et sur les revenus qui leurs sont associées. Alors que les accords régionaux impliquant les États-Unis ont été au centre des débats internationaux, les politiques européennes restent également importantes.

En 2000, l'Union Européenne a revu son système de préférences commerciales, en concertation avec les pays membres du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), en remplaçant l'Accord de Cotonou par une

Des millions de producteurs de matières premières sont confrontés à une dépression plus sévère que celle qui a marqué les années 1930

nouvelle série d'accords de partenariats économiques avec six régions de l'ACP couvrant 76 pays. Cet accord, qui doit prendre effet en 2008, déterminera les termes de la relation commerciale qu'entreprendra l'Europe avec certains des pays les plus pauvres au monde. Il reste à savoir dans quelles mesures ces conditions correspondent à l'engagement pris en matière de développement humain et d'OMD.

Selon les règles proposées par l'OMC, des accords commerciaux régionaux sont nécessaires au développement de la libéralisation à « toute la sphère commerciale appréciable ». L'Union Européenne a placé cet engagement au centre de son mandat de négociations. En plus des réductions des barrières tarifaires, l'Union Européenne a l'intention d'inclure, au cours des négociations, une gamme de taxes non tarifaires sur les importations, sur le commerce de services et sur les prétendues questions relatives à la politique de concurrence exercée par Singapour, à sa facilitation des investissements commerciaux et à la période d'apports réalisés par son gouvernement. L'Union Européenne est également désireuse de confier aux APE la gestion du commerce de services et d'inclure les prétendues questions relatives à la politique de concurrence exercée par Singapour, à sa facilitation des investissements commerciaux et aux apports de son gouvernement. Aucune disposition spécifique n'est prévue pour les pays de l'ACP afin de limiter les montées d'importations abruptes. Dans l'ensemble, ce mandat a le potentiel nécessaire pour produire des résultats déséquilibrés et défavorables au développement humain.

Avant tout, il convient de se pencher sur les implications de la libéralisation de « toute la sphère commerciale appréciable ». En ce qui concerne les pays riches, ces implications sont d'une pertinence très limitée en matière de recettes budgétaires. À l'inverse, les barrières tarifaires appliquées en Afrique subsaharienne représentent un tiers des recettes budgétaires, atteignant la moitié au Lesotho et en Ouganda. Une baisse des barrières tarifaires n'entraîne pas systématiquement une baisse des revenus—si les importations augmentent suffisamment, elles peuvent l'emporter sur les effets d'une réduction des niveaux des taxes d'importation - mais le potentiel de baisse brutale des revenus reste important. Une analyse détaillée arrive à la conclusion selon laquelle trois quarts des pays membres du groupe ACP sont susceptibles de perdre au minimum 40 % de leurs recettes

fiscales, et un tiers pourraient en perdre 60 %.⁶⁷ Une production de ce type aurait des implications sérieuses quant au financement de services fondamentaux et d'infrastructures économiques par le gouvernement.

Certains autres aspects de ce mandat se révèlent également problématiques. Au cours du cycle de Doha, les tentatives européennes de garantir un accord de l'OMC sur les sujets de Singapour ont contribué à l'échec des négociations, avec nombre de pays en voie de développement—en particulier en Afrique subsaharienne—s'opposant au renforcement des réglementations imposées par l'OMC dans ces régions. Pour des raisons pratiques, les négociations multilatérales consacrées aux sujets de Singapour ont été provisoirement interrompues. Les critiques déclarent aujourd'hui que l'Union Européenne utilise son pouvoir de négociation sur les pays de l'ACP afin de contourner toute opposition à l'OMC, et de développer des règles plus solides par les moyens détournés qu'offrent les négociations commerciales régionales. De manière similaire, l'incapacité de l'Union Européenne à mettre en place des règles renforçant la capacité des pays de l'ACP à protéger leurs économies contre les augmentations d'importations brutales, est problématique—et le cas des produits subventionnés par la PAC n'est pas des moindres.

Les conditions d'application du mandat de négociation de l'Union Européenne demeurent imprécises. En pratique, il existe plusieurs possibilités. Malgré l'accent que les pays européens ont tenu à mettre sur la nature liante des conditions, proposées par l'OMC, afin de libéraliser toute la sphère commerciale appréciable, cette réglementation reste ouverte à toute interprétation, et l'idée d'un défi se présentant à l'OMC est de nature improbable. Bien qu'un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne pourraient alors bénéficier de barrières tarifaires plus légères, leur permettant en particulier de promouvoir le commerce intra régional, il serait une erreur que d'avoir recours à des négociations commerciales au niveau régional pour inciter les gouvernements à procéder à une libéralisation rapide. Étant donné l'impact potentiellement dévastateur sur les pays membres de l'ACP d'une ouverture au commerce agricole subventionné, l'Union Européenne serait susceptible de faire preuve de bien plus de souplesse en matière de protection des importations liées aux subventions de la PAC.

Au-delà des règles : les matières premières, les nouveaux gardiens et le renforcement des capacités

Les règles truquées du système mondial d'échanges commerciaux, ne sont pas les seules responsables du déséquilibre des pouvoirs en défaveur des pays en voie de développement. Des changements d'ordre structurel considérables dans le domaine de l'économie mondiale réduisent les possibilités des économies plus vulnérables, de s'assurer les bénéfices commerciaux nécessaires à une relance du développement humain. Deux tendances, l'une de longue date et l'autre plus récente, se révèlent particulièrement stimulantes. La première correspond au déclin, qui dure depuis un certain temps, des prix des matières premières. La deuxième est une augmentation du pouvoir des gardiens des marchés, tels que les supermarchés. Et, en plus de ces changements séculiers dans la structure du commerce mondial, comme toujours ces pays doivent faire face à des restrictions de capacité au sein de leur propre économie. Ce qui, d'habitude, est considéré comme un renforcement des capacités, ne parvient pas à répondre aux réels besoins.

La crise des matières premières

« Au lieu d'être fixés au niveau le plus bas possible, les prix réellement économiques devraient l'être à un niveau permettant aux producteurs de bénéficier, entre autres, de normes nutritionnelles décentes applicables à leurs conditions de vie... il est dans l'intérêt de tous les producteurs de maintenir le prix des matières premières à ce niveau, et les consommateurs ne doivent pas s'attendre à voir ce niveau baisser. »⁶⁸

Un demi-siècle a passé depuis le jour où l'économiste John Maynard Keynes a émis ces observations. Sa vision était empreinte du souvenir de la Grande Dépression, lorsque la chute brutale des prix des matières premières contribua à l'effondrement du système mondial d'échanges commerciaux, faisant suite à une désorganisation sociale massive, et exacerbant les tensions internationales.

Cinquante ans plus tard, des millions de producteurs de matières premières sont prisonniers d'une dépression encore plus importante que celles des années 1930. Tandis que la croissance chinoise fulgurante étaye un retour à la normale des prix de certaines matières premières, les prix bas et instables sont un

frein à la progression des OMD dans un grand nombre de pays. Toutefois, la crise des matières premières se fait remarquer par son absence au programme des échanges internationaux. Si la communauté internationale a réellement pour but de réduire de moitié le taux de pauvreté extrême et d'atteindre les autres OMD, ce portrait devra être retouché.

La crise prolongée des marchés du café donne un aperçu des conséquences dévastatrices qu'entraîne la crise plus étendue des marchés de matières premières. Depuis les lieux de consommation de café des pays à revenus élevés, où le prix du café et les boutiques de vente au détail montent en flèche, la crise du café est presque invisible. Cependant, cette crise détruit les sources de revenus de plus de 20 millions de ménages dans des régions où la production de café par les petits propriétaires terriens est une source de revenus capitale.

Depuis plus de dix ans, les producteurs de café sont sur une pente descendante en ce qui concerne les prix, s'efforçant de cultiver toujours de plus en plus de café, tentant désespérément—et allant ainsi à l'encontre de la production—de maintenir leurs revenus. À la fin des années 1980, les pays exportateurs de café rece-

Encadré 4.9

La crise du café

« Les revenus issus de la culture du café sont d'une importance capitale pour mon foyer. Je m'en sers pour payer les frais de scolarité, les frais médicaux et gérer les affaires familiales. Mais aujourd'hui je place de moins en moins d'espoir dans le café. J'ai été déjà tellement déçu. » Tels sont les paroles d'un producteur de café dans le district de Masaka près du Lac Victoria dans le centre de l'Ouganda. Elles traduisent le désespoir que ressentent des millions de producteurs.

Comme celui produit dans d'autres pays, le café ougandais est un produit agricole majoritairement cultivé par les petits exploitants. On le cultive avec d'autres produits alimentaires—comme la pomme de terre, le maïs et la banane—afin de fournir une autre source de revenus au foyer. Des enquêtes, consacrées aux producteurs de café, réalisées en 1999 et en 2002, couvrant quatre régions représentant la moitié de la production nationale, montrent l'impact de la chute des prix. Au cours de la première moitié des années 1990, l'augmentation des revenus du ménage chez les producteurs de café—le résultat d'une dévaluation monétaire, d'une réduction fiscale pour les producteurs et de prix mondiaux stables—était une des principales forces de réduction de la pauvreté en Ouganda. Depuis 1997, les prix mondiaux se sont effondrés et les revalorisations inévitables effectuées par les agriculteurs ont commencé à faire prendre à cette progression un tournant inverse. Parmi les stratégies adoptées, on compte les suivantes :

- *Un accroissement de la dette.* Plus d'un tiers des producteurs de café se sont déclarés incapables de rembourser leur prêt en raison de la chute des prix.
- *Une réduction de la consommation.* Les familles ont déclaré être dans l'obligation de se passer de viande et de poisson, et de réduire le nombre de repas pris. Le jour où le producteur cité au début de cet encadré a été interrogé, ses deux enfants, âgés de dix et douze ans, n'avaient pas pris de petit-déjeuner.
- *Une réduction des investissements.* Les familles ont déclaré être dans l'obligation de réduire leurs dépenses domestiques et leurs achats de chèvres, sources de protéines importantes.
- *La vente de cultures vivrières.* Les familles ont déclaré être dans l'obligation de vendre des produits alimentaires de première nécessité pour payer les frais de santé et de scolarité.

Source : Vargas Hill 2005.

Les supermarchés sont aujourd'hui les principaux gardiens des marchés dont l'évolution est la plus rapide au sein de la sphère du commerce agricole



aient près de 12 milliards de dollars en échange de leurs exportations. En 2003, ils exportaient plus de café mais recevaient moins de la moitié du montant susmentionné—5,5 milliards de dollars. Pendant ce temps, le secteur économique relatif au café dans les pays à revenus élevés prenait la direction opposée. Depuis 1990, les chiffres des ventes au détail sont passés de près de 30 milliards de dollars à 80 milliards de dollars.⁶⁹ Les prix mondiaux peu élevés ont réduit les coûts et augmenté les marges bénéficiaires des six torréfieurs représentant 50 % des échanges mondiaux—et des détaillants les plus importants des pays en voie de développement. Cependant, les pays exportateurs ont vu leur part de consommation des ménages passer d'un tiers à un treizième.⁷⁰ Du point de vue des exploitations des petits producteurs de café, ce changement

a eu des conséquences encore plus spectaculaires. Pour une quantité de café Arabica de haute qualité et d'une valeur d'1 dollar, produit en Tanzanie et revendu dans un lieu de consommation au États-Unis, l'agriculteur touche aujourd'hui moins d'un cent (encadré 4.9).

À la suite de cette baisse des prix, les exportateurs des pays en voie de développement ont été victimes de chocs économiques colossaux. Un minimum d'un quart des revenus d'exportation de neuf pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique Centrale dépend de la production de café. Pour chacun d'entre eux, la baisse des prix a altéré la croissance et la génération de revenus vitaux quant à une progression accélérée vers les OMD. La plupart des producteurs étant de petits propriétaires terriens, la chute des prix affecte directement les revenus des ménages et leur accès aux services de première nécessité tels que la santé et l'éducation.⁷¹

Parmi les pays les plus touchés se trouve l'Éthiopie.⁷² La culture du café est la source de revenus la plus importante du pays, à l'origine de plus de 60 % des recettes en devises et de 10 % des recettes budgétaires. Près d'un quart de la population est, directement ou indirectement, impliquée dans la production, la transformation et la commercialisation du café. Dès lors, les mouvements des marchés internationaux du café ont une influence considérable sur les espoirs de l'Éthiopie en matière d'OMD. Contrairement aux producteurs agricoles européens et américains, les agriculteurs éthiopiens ne sont absolument pas protégés contre les répercussions d'une baisse des prix.

Le choc économique subi par les producteurs de café éthiopiens est colossal. Le nombre d'exportations a augmenté de deux tiers depuis le milieu des années 1990, mais les recettes d'exportation ont chuté de façon spectaculaire (figure 4.14). Au-delà des implications défavorables pour la balance des paiements et la croissance économique, la baisse des recettes d'exportation se traduit par une diminution des possibilités de développement humain. La culture de café,

Tableau 4.1 Changements dans l'aide sociale au Nicaragua – le coût de la chute des prix du café, 1998-2001

Changement en pourcentage

Foyer	Taux de pauvreté	Taux de misère	Taux de scolarisation	Consommation par habitant
Ne produisant pas de café	-15,0	-16,0	9,0	9,6
Produisant du café	2,4	5,0	-7,0	-7,0

Source : D'après Vakis, Kruger et Mason 2004.

avec celle d'autres produits de base, est la première source de revenus des ménages économiquement vulnérables. Les ventes de café couvrent les dépenses de santé, d'éducation et d'autres besoins domestiques vitaux.

Donner une bonne estimation des pertes subies par les ménages s'avère difficile. Les données relatives au niveau de production domestique sont incomplètes. En outre, sur un marché dont les prix varient fortement, le choix des années de référence aura une influence capitale sur l'estimation des pertes. Ayant pris comme référence le prix pratiqué en 1998, d'un dollar par kilo (un niveau proche de la moyenne de ces 15 dernières années), nous utilisons les données relatives aux ménages pour établir une estimation de la réduction, au prix le plus bas de 0,30 dollar, des revenus des ménages producteurs de café. Les données de niveau domestique indiquent que le foyer moyen producteur de café a vendu pour près de 300 kilos de café en 2003. Suite à la chute des prix, la perte, en termes de revenus, s'élève à près de 200 dollars par foyer—une perte énorme dans un pays où un tiers de la population rurale survit avec moins d'un dollar par jour. Au niveau national, les pertes sont équivalentes à 400 millions de dollars.⁷³ En d'autres termes, sur 2 dollars d'aide reçus par l'Éthiopie en 2003, 1 dollar se perdait dans l'amortissement de la baisse du prix du café—une perte qui ne fait que creuser davantage le fossé qui sépare ce pays des OMD.

Le cas de l'Éthiopie n'est qu'un des exemples qui illustrent un problème bien plus répandu. En Amérique Centrale, la chute des prix a eu des effets sur l'économie qui se sont traduits par une baisse d'1,2 % du PIB, sans compter les autres effets multiplicateurs. L'impact sur la pauvreté est visible par le biais des données relatives aux dépenses domestiques. Au Nicaragua, les conséquences du niveau de pauvreté, déjà extrême, sur les cultivateurs de café se traduisent par une augmentation de 5 %, alors que les ménages non producteurs de café voient le leur réduit de 16 % (tableau 4.1). La baisse des revenus des ménages a également affecté d'autres domaines relatifs au développement humain, y compris sur l'éducation, illustrant une fois de plus de la manière dont la crise des marchés des matières premières peut largement altérer la progression vers les OMD.

Comme c'est le cas dans d'autres secteurs de matières premières, les problèmes auxquels sont confrontés les producteurs de café sont plus faciles à

décrire qu'à résoudre. Une intense compétition pour obtenir des parts de marchés, une augmentation de la production ainsi qu'un élargissement de l'écart existant entre la production et la demande, reflété par l'augmentation des stocks, sont autant d'éléments qui expliquent l'encombrement observé. Par exemple, les torréfieurs ont élaboré des techniques de stérilisation par vapeur leur permettant de remplacer le café bon marché et à faible valeur par du café à valeur élevée, accentuant ainsi une dépression tarifaire mondiale qui est à l'origine de l'inflation de leurs propres marges, tout en réduisant à l'indigence des millions de producteurs.⁷⁴

Dans la ruée vers la libéralisation des systèmes commerciaux agricoles, bailleurs de fonds et gouvernements ont parfois aggravé les problèmes rencontrés par les producteurs de matières premières. Bien que les agences publiques se soient montrées inefficaces et parfois corrompues, elles ont tout de même su fournir un soutien aux producteurs prenant par exemple la forme de crédits. Le retrait de ces services a souvent rendu la tâche encore plus difficile aux petits producteurs lors de leur entrée sur les marchés mondiaux, en particulier en ce qui concerne les produits à valeur ajoutée élevée. En Tanzanie, la libéralisation rapide de la commercialisation du café a engendré l'effondrement de coopératives qui avaient réussi à maintenir la qualité de leurs produits moyennant une différenciation des prix. Le report tarifaire pratiqué sur le café a connu une baisse bien plus abrupte pour la Tanzanie que pour le Kenya, où le marché national n'a été libéralisé que partiellement.⁷⁵ Le processus s'est répété pour le coton. La libéralisation rapide de la commercialisation tanzanienne a entraîné l'effondrement des fonctions de fournisseur d'intrants, de crédits et d'informations sur les marchés auparavant attribuées aux agences publiques, avec des conséquences négatives sur les prix de production et ceux appliqués par les producteurs. En Afrique Occidentale, une implication plus active de l'État a favorisé l'augmentation de la productivité et le maintien d'un report tarifaire de haute qualité.⁷⁶

Il n'existe aucune solution simple à la crise actuelle qui touche les marchés de matières premières. Dans certains cas, une gestion de l'offre planifiée est nécessaire pour restaurer l'équilibre commercial, bien que les problèmes que posent les accords sur les matières premières dépassés aient été soigneusement étudiés. Les outils de gestion des risques commerciaux peuvent

L'accès aux marchés est nécessaire, mais insuffisant, pour intégrer les marchés mondiaux avec succès

Invariablement, les producteurs dans le besoin sont confrontés aux coûts de commercialisation les plus élevés

s'avérer utiles pour fournir une protection contre la volatilité des prix, mais pas contre le déclin des prix— et étendre ce type d'outils aux producteurs les plus pauvres est difficile, bien que possible. Une autre option se présente : une compensation, avec des aides et un allègement de la dette utilisés comme amortisseurs des chocs liés à la balance des paiements. Le FMI dispose d'un mécanisme de financement compensatoire, mais procure des financements à des conditions auxquelles la plupart des pays à faibles revenus d'Afrique n'ont pas les moyens de répondre. Le mécanisme Flex de l'UE, déclenché en 2000, est plus encourageant. Ce mécanisme fournit un soutien budgétaire sous forme d'allocations, mais les conditions d'attribution sont si sévères que peu de pays correspondent au profil : les pays doivent avoir subi une perte de 10 % de l'ensemble de leurs recettes d'exportation et une accentuation relative de leur déficit budgétaire. Par conséquent, seulement 12 millions de dollars en moyenne ont été déboursés à cet effet entre 2000 et 2003, et alloués à seulement six pays sur les 51 ayant posé leur candidature.⁷⁷

Le rôle des gardiens du marché

Les discussions relatives au commerce international ont tendance à se concentrer sur les gouvernements. Une attention bien moins importante a été portée sur les altérations liées à la concentration du pouvoir économique dans les mains des gardiens des marchés des pays développés. Les sociétés de commerce international comme les détaillants tiennent une place de plus en plus importante dans le système commercial international, reliant des millions de producteurs aux consommateurs du monde entier. Ces entreprises participent au développement des richesses générées par les activités commerciales internationales. Mais leur puissance commerciale en expansion représente une menace pour les efforts déployés dans le but de renforcer les connexions qui relient le commerce au développement humain.

Les supermarchés sont aujourd'hui les principaux gardiens des marchés des pays développés en ce qui concerne les produits issus de l'agriculture. Leur développement transforme les marchés. Réaliser des ventes sur les marchés mondiaux, en particulier sur les marchés de produits de base à valeur ajoutée élevée, se résume de plus en plus à effectuer des transactions avec de grandes chaînes de supermarchés. Ce constat

a des implications non négligeables sur la répartition des bénéfices commerciaux.⁷⁸

Les trente premières chaînes de supermarchés et entreprises alimentaires réalisent un tiers des ventes d'épicerie mondiales.⁷⁹ Au sein du cercle des pays développés, la part de marché des exploitants les plus importants augmente à un rythme effréné. La société Wal-Mart, la plus grande entreprise au monde, réalise plus d'un tiers des ventes de l'industrie alimentaire américaine. Au Royaume-Uni, les cinq premiers distributeurs représentent au moins 70 % des ventes d'épicerie—soit le double de leurs parts des années 1980. Des expansions du même ordre sont en cours dans les pays en voie de développement. À la fin des années 1980, les supermarchés représentaient moins de 20 % des ventes alimentaires réalisées en Amérique Latine. Cette participation est aujourd'hui de 60 %. La vitesse à laquelle s'est effectué ce changement est surprenante : en seulement dix ans, l'Amérique Latine a connu un développement de son secteur de la grande distribution équivalent à une expansion européenne sur cinquante ans.⁸⁰

La concentration des pouvoirs s'est estompée avec le développement des systèmes d'approvisionnement et d'offre mondiaux. La société Wal-Mart se procure ses denrées auprès de plus de 65 000 sources différentes. Carrefour achète ses melons dans le nord-est du Brésil pour approvisionner ses magasins de vente au détail localisés dans ce pays, et ses centres de grande distribution implantés dans 21 autres pays. Royal Ahold se fournit en pommes auprès de producteurs chiliens pour approvisionner un des ses centres péruviens. Des entreprises telles que Tesco au Royaume Uni, se procurent leurs fruits et légumes auprès de plus de 200 fournisseurs, dont une grande partie est localisée dans des pays en voie de développement.⁸¹

Ces tendances jouent un rôle important dans la répartition des bénéfices commerciaux pour les trois raisons qui suivent. En premier lieu, les supermarchés sont les gardiens des marchés dont l'évolution est la plus rapide au sein de la sphère du commerce agricole mondial, ainsi que des marchés dont les niveaux de valeur ajoutée sont supérieurs. Une participation fructueuse à ces activités commerciales présente un certain potentiel de création de revenus élevés pour les petits producteurs, en particulier pour ceux qui sont à même de se diversifier en dehors des marchés de matières premières. Puis, la concentration d'information sur le pouvoir d'achat fournit aux supermarchés une très

Le renforcement des capacités est un élément crucial de l'intégration réussie au sein du commerce mondial des pays en voie de développement. Les pays développés ont fait de cet aspect une priorité pour leurs programmes d'aide, mais l'assistance technique en matière de renforcement des capacités est victime de défauts qui amoindrissent son efficacité. Cela a été particulièrement remarqué lorsque les mesures d'assistance technique liée au commerce et au renforcement des capacités (TACB) étaient en vigueur.

Des priorités dictées par les bailleurs de fonds. Bien trop souvent, l'assistance technique liée au commerce et au renforcement des capacités (TACB) est redirigée vers les priorités des bailleurs de fonds. Au début du cycle de Doha, le programme de négociations de l'Union Européenne donnait la priorité à la politique de concurrence, à la faveur du commerce et aux investissements—les sujets de Singapour. Une imposante majorité des pays en voie de développement, en particulier les pays d'Afrique et les pays les moins avancés, ont rejeté ce programme. Pourtant, en 2001, les sujets de Singapour représentaient la moitié de l'ensemble de l'assistance technique aux politiques commerciales jamais enregistrée au sein de l'OMC. À l'opposé, 1 % du soutien apporté à ces politiques était dirigé vers les négociations sur l'agriculture—un domaine d'une importance pourtant capitale pour les pays en voie de développement. Les redirections des programmes bilatéraux se font par le biais d'une discrimination négative (les donateurs refusent de financer des activités ne servant pas leurs intérêts immédiats) et positive (un soutien est proposé dans des domaines choisis par les donateurs).

Des conseils déformés et restreints. Une proportion trop importante de TACB se penche sur les moyens de mettre en application des accords de l'OMC, dictés par les pays développés, incluant une grande partie de l'activité menée sous l'autorité de l'OMC et du Fonds fiduciaire mondial, établi en 2001. Un nombre insuffisant de conseils est proposé dans les domaines susceptibles de rééquilibrer les pouvoirs et d'améliorer

Source : Deere 2005.

les objectifs de politique publique.

Une insuffisance de financement. Certains des programmes de TACB sont victimes d'insuffisances de financement chroniques. Le programme intégré conjoint d'assistance technique (JITAP) de l'OMC, de la conférence des Nations Unies sur le développement commercial, et du Centre de commerce international en est un exemple certain. Ce programme est hautement considéré par les gouvernements africains en particulier. Cependant, le programme est actuellement financé par un Fonds fiduciaire commun de 10 millions de dollars pour vingt pays—ce qui est loin d'être à la mesure de l'étendue des inconvénients auxquels sont confrontés les gouvernements africains au sein de l'OMC. Le financement actuel du cadre intégré pour ces pays développés est inférieur à 6 millions de dollars.

Des liens fragiles avec les stratégies de développement. Les efforts déployés par les donateurs, pour faire de la TACB une partie intégrante de la coopération au développement et du projet de réduction de la pauvreté, ont donné des résultats bien loin de ceux espérés. Le cadre intégré, un exemple typique, a mené plusieurs évaluations diagnostiques de haute qualité sur les contraintes économiques de l'offre, en particulier celles qui sont en relation avec les populations pauvres. Toutefois, aucune preuve n'a été faite de l'insertion des recommandations dans les rapports sur une stratégie de réduction de la pauvreté, dont la plupart n'aborde le sujet de la politique commerciale que de loin. La faible coordination, les mandats des institutions impliquées incompatibles et qui se chevauchent, et une redirection vers l'assistance technique plutôt qu'un financement des infrastructures ont contribué à affaiblir davantage l'efficacité du cadre intégré.

Il arrive que le renforcement des capacités soit victime d'une incohérence directe de politique. Un exemple parfait en est celui de la politique de la pêche européenne appliquée au Sénégal. Bien qu'une partie de l'aide apportée par l'Union Européenne et de sa politique commerciale ait pour but de soutenir la gestion des ressources durables et d'équilibrer la croissance des exportations avec les besoins commerciaux locaux, une autre partie l'empêche d'atteindre ces objectifs.

Le secteur des pêches représente actuellement plus d'un tiers des recettes d'exportation sénégalaises, soit une consommation de protéines estimée à 75 % de la consommation nationale, et est à l'origine de près de 600 000 emplois directs et indirects, qui incluent un nombre important de petits pêcheurs.

Le développement d'une industrie d'exportation des produits de la pêche a été soutenu par l'agence française pour le développement, qui a financé près d'un tiers des frais associés au respect des normes de sûreté alimentaire de l'Union Européenne. Les régimes commerciaux préférentiels de l'Union Européenne ont protégé le Sénégal contre la compétition du meilleur marché en concurrence avec la Thaïlande. Les autres bailleurs de fonds européens, en partenariat avec la Banque Mondiale, appuient des projets d'amélioration de la capacité du Sénégal à gérer les stocks de poissons de manière durable. L'Union Européenne a déboursé 12 millions de dollars pour en financer l'inspection et le contrôle. Une étude diagnostique, menée sous l'autorité du cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, a souligné l'importance capitale d'un développeur de la capacité nationale à contrôler les stocks et les accès.

Tandis qu'une partie de l'aide et de la politique commerciale européenne a pour but de soutenir durablement la gestion des ressources et d'équilibrer la croissance des

exportations avec les besoins commerciaux locaux, une autre partie ne fait qu'entraver ces mêmes objectifs. Depuis 1979, l'UE a financé une série d'accords afin de fournir à l'Europe un accès plus facile aux stocks de poisson du Sénégal. Le dernier accord de « paiement pour accès » en date a consisté en un transfert de 64 millions de dollars à utiliser jusqu'en 2006 et fait partie d'un réseau d'accords plus large, par lequel l'Union Européenne a subventionné l'accès aux stocks de poisson des autres pays afin de compenser sa propre surproduction de poisson.

Après 15 ans de « co-opération » avec l'Union Européenne, le secteur de la pêche sénégalaise connaît une crise grave. Les stocks ont considérablement diminué, bouleversant ce secteur de l'artisanat, faisant monter les prix sur les marchés locaux et en menaçant l'approvisionnement des usines de conserverie qui produisent dans le but d'exporter. À l'instar des accords précédents, l'arrangement actuel ne pose aucune limite aux récoltes. Et, puisqu'il n'existe aucune donnée de tonnage, les autorités sénégalaises sont incapables de contrôler les stocks. Ce phénomène est en parfaite contradiction avec la gestion du secteur national des pêches de l'Union Européenne, dont les limites sont établies en fonction des prises locales.

Tout cela a pour conséquence une altération systématique par l'UE du développement d'un système de gestion des ressources halieutiques, et repose sur des objectifs de cohérence politique maladroits, établis par le Traité de Rome.

La façade « un pays, une voix » de l'OMC dissimule les relations de pouvoir inégales entre les pays riches et les pays pauvres

grande capacité d'influence sur les prix et les modalités d'échange commercial entre les petits producteurs des pays en voie de développement et les pays riches. Enfin, l'émergence de réseaux d'approvisionnement mondial, englobant un très grand nombre de pays, permet aux supermarchés d'alterner leur demande entre des fournisseurs très nombreux, renforçant ainsi leur puissance commerciale.

Le modèle d'entreprise dominant dans le secteur de la grande distribution accorde une grande importance à la rapidité de livraison, à la qualité supérieure et—surtout—à une pression sur les prix intense. Comme le constate un rapport Oxfam : « Les acheteurs opèrent dans une culture d'entreprise faite d'objectifs de performance et d'incitations au rendement qui les encourage à faire pression sur les fournisseurs en matière de prix et de délais de livraison, en portant une attention limitée aux répercussions morales qui touchent le bas de la chaîne logistique. »⁸² Le pouvoir d'achat des supermarchés permet de s'assurer que les revalorisations à des prix plus bas profitent aux producteurs. Par exemple, en 2002, certaines chaînes de supermarchés britanniques se sont engagées dans une guerre des prix de la banane, le fruit le plus populaire dans ce pays. Entre 2001 et 2003, les prix appliqués aux producteurs ont été réduits d'un tiers, ayant des répercussions catastrophiques sur les petits producteurs des Caraïbes ainsi que les ouvriers des plantations.⁸³

De telles tendances ont pour effet de signaler un risque, encouru par les exportateurs de produits à valeur ajoutée supérieure, dans les pays en voie de développement, de se retrouver prisonniers de conditions commerciales opposées à celles auxquelles sont confrontés les exportateurs de matières premières. Les grandes surfaces sont également créatrices d'obstacles à l'intégration des marchés bien plus élevés que les barrières tarifaires imposées aux petits producteurs. Alors que les prix sont réduits, les fournisseurs se voient dans l'obligation de respecter des normes de production améliorées, ainsi que de répondre à des critères stricts de livraison en temps voulu. Être en conformité exige une capacité financière et institutionnelle située au-delà des moyens des petits propriétaires terriens. Ceci en est d'autant plus le cas lorsque les supermarchés retardent leurs paiements ; la pratique commerciale réglementaire consiste à procéder au règlement de 45 à 60 jours après livraison.⁸⁴

En raison de l'inquiétude grandissante des con-

sommateurs occidentaux en matière de sûreté alimentaire, les supermarchés sont sous pression afin de garantir les normes et la provenance des marchandises qu'ils mettent en vente. Mais le coût de contrôle du respect des normes augmente en même temps que le nombre et l'expansion géographique des producteurs. Cette situation engendre une incitation à traiter avec des sites de production et de distribution plus importants. Ce phénomène a pour conséquence la création d'obstacles à l'intégration des marchés plus élevés, précisément dans les domaines où le commerce est le plus susceptible de réduire la pauvreté.

L'expérience kenyane souligne ce problème. Au cours de ces quinze dernières années, le Kenya est apparu comme un exportateur dynamique de légumes frais vers l'Union Européenne, un exemple rare d'entrée réussie par un pays africain sur les marchés à valeur ajoutée supérieure. Toutefois, les petits propriétaires terriens sont laissés de côté. En 1997, presque trois quarts des exportations horticoles kenyanes à valeur ajoutée élevée, étaient issues de la production de petits exploitants agricoles. En 2000, cette part n'était plus que de 18 %.⁸⁵ Le changement industriel le plus notable a été un développement des exploitations agricoles possédées ou louées par des entreprises d'exportation. Derrière cette évolution, parmi les facteurs de motivation, se trouve la nécessité de respecter les normes britanniques de grande distribution, en particulier en termes de traçabilité. S'y trouve également la demande d'une garantie de fourniture de produits en quantité susceptible de faire l'objet de modifications à tout moment à la demande des supermarchés. Si l'on se tourne vers l'avenir, les exigences des supermarchés pourraient contribuer à marginaliser davantage les petits producteurs se trouvant dans l'incapacité d'assumer les dépenses d'électricité ainsi que celles engendrées par les serres et l'éclairage artificiel, nécessaires à la fourniture de produits aux normes.

Le cas du Kenya n'est pas un exemple isolé. Partout dans le monde, les signes d'exclusion des petits propriétaires terriens sont de plus en plus nombreux. Au Brésil, l'incapacité de répondre aux exigences de respect de normes techniques de plus en plus élevées, s'est traduit par une exclusion des marchés de 60 000 d'éleveurs de bétail laitier de petite envergure, dans la deuxième moitié des années 1990.⁸⁶ Avec l'extension de la portée des supermarchés, le risque qui se présente est celui d'une intensification des pressions tarifaires

et une augmentation des barrières commerciales par le biais de normes plus strictes.

Un manque de capacité

Les marchés d'exportation peuvent offrir des possibilités de développement humain. Exploiter ces possibilités demande plus qu'une ouverture des marchés. Avant tout, il s'agit de faire preuve d'une capacité à répondre à ces ouvertures de marchés—et à gérer les opérations de revalorisation. De nombreux pays et producteurs pauvres ne possèdent pas cette capacité.

L'accès aux marchés est nécessaire, mais insuffisant, pour intégrer le commerce international avec succès, ainsi que l'a découvert l'Afrique subsaharienne. Les barrières tarifaires les plus basses sont imposées à cette région parmi les pays développés, mais cela n'a pas empêché sa marginalisation. Un des raisons à cela s'explique par les coûts de commercialisation élevés—un problème lié à la faiblesse des institutions et au manque de capacité des infrastructures. Les coûts de transport augmentent le prix des exportations d'Afrique subsaharienne de 15 % à 20 %. Ce chiffre est équivalent à trois fois la moyenne mondiale, et constitue un obstacle qui réduit les barrières tarifaires imposées aux exportateurs africains.⁸⁷ Le rapport de la Commission pour l'Afrique, parrainée par le Royaume-Uni, propose un financement des infrastructures, compris entre 10 et 15 milliards de dollars, afin de remédier au déficit africain dans ce domaine, soulignant ainsi l'envergure des problèmes et du rôle crucial que jouent les aides dans le traitement des questions commerciales.

Invariablement, les producteurs dans le besoin sont confrontés aux coûts de commercialisation les plus élevés. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas accès aux routes, aux technologies, aux informations commerciales ou aux actifs productifs—les terres, les capitaux et l'eau—qu'exige la réussite. En RDP Lao, près de 40 % des villages sont situés à plus de 6 kilomètres de la route principale, et la moitié des routes sont impraticables pendant la saison des pluies. Cela rend l'entrée de la production sur les marchés difficile et augmente également les coûts des intrants. En Afrique subsaharienne, la densité du réseau routier rural n'est que de 55 kilomètres par kilomètre carré, en comparaison avec le réseau indien qui dépasse les 800 kilomètres.⁸⁸ Le caractère inapproprié des routes rurales augmente les coûts de transaction,

réduit les prix au seuil de l'exploitation et les retours aux travailleurs, et affaiblit les motivations commerciales. Ce constat permet de comprendre les raisons pour lesquelles les petits producteurs d'Afrique subsaharienne ne reçoivent que rarement 10 % à 20 % des prix d'exportation de leurs produits, le reste se perdant dans les dépenses de transport et les coûts des marchés.⁸⁹

À un certain niveau, les pré-requis à un développement humain par le commerce ne sont pas différents de ceux relatifs à un développement humain au sens large. Sans mesures de comblement des déficits importants et des inégalités face à l'accès aux services de santé, d'éducation et d'actifs productifs, une intégration aux marchés mondiaux ne sera que peu fructueuse. Pour ces raisons, une politique commerciale nécessite d'être développée comme faisant partie d'une stratégie intégrée de réduction de la pauvreté et de développement humain. Laisser cette politique à la merci des mouvements commerciaux n'est pas une approche appropriée.

D'importantes leçons peuvent être tirées de certaines des expériences fructueuses dans le domaine du commerce agricole. Au Sénégal, les exportations de fruits et de noix ont augmenté de plus de 40 % depuis 1998, guidées par les petits propriétaires terriens. Plus de 10 000 emplois ruraux ont été créés. La recette du succès est la suivante : un partenariat entre les petits producteurs, le gouvernement et le projet de promotion des exportations agricoles.⁹⁰ Le projet met actuellement en place des entrepôts frigorifiques, fournit des informations commerciales, et restaure les installations de fret. Au Ghana, cinq coopératives de petits producteurs ont créé une société au centre de l'augmentation des exportations d'ananas vers l'Union Européenne et les marchés régionaux. Bénéficiant, au départ, de l'appui de la Banque Mondiale, cette entreprise travaille en collaboration avec des institutions publiques et des fournisseurs privés afin d'accéder à des services d'assistance technique destinée à aider les agriculteurs à respecter les normes, à bénéficier de crédits et à exporter.⁹¹ En Inde, le Conseil des Épices fournit une structure de réglementation ainsi que des systèmes de commercialisation reliant 2,5 millions de producteurs aux marchés mondiaux, fournissant un soutien destiné aux opérations de commercialisation, pour le développement de systèmes de lutte intégrée, et maintenant les normes de qualité. Dans chacun de

Des règles commerciales
internationales
plus justes seraient
susceptibles de relancer
considérablement les OMD

ces cas, les partenariats public-privé ont joué un rôle crucial dans la réussite des opérations.⁹²

Depuis le début du cycle de Doha, les pays développés se sont engagés à augmenter les efforts de renforcement des capacités afin de surmonter les contraintes de capacité qui ralentissent les exportations des pays en voie de développement.⁹³ Une série de mesure d'assistance considérable a émergé sous la bannière de l'assistance technique liée au commerce et au renforcement des capacités (TACB). Selon une estimation prudente, près de 2,1 milliards de dollars sont aujourd'hui destinés à la TACB, environ 70 % de ce montant étant utilisés pour alléger les contraintes économiques de l'offre et le reste est réservé au renforcement des capacités de la politique commerciale.

Malgré la distribution d'importants bénéfices, la TACB est victime de problèmes relatifs aux aides, mentionnés brièvement dans le Chapitre 3. De multiples exemples d'initiatives d'assistance technique sont à noter, bien que mal coordonnées, bénéficiant d'un financement limité et, dans de nombreux cas, dont les pays receveurs sont peu souvent pro-

priétaires. Très souvent, l'assistance technique n'est fournie que parcimonieusement, sans discernement et de manière indépendante. La mise en application des accords de l'OMC, dont beaucoup n'ont bénéficié aux pays en voie de développement que de manière incertaine, a été menée dans un climat où l'accent a été mis sur l'égalité des répercussions (encadré 4.10).

La cohérence joue un rôle important dans le renforcement des capacités. Bien trop souvent, les politiques commerciales sont un obstacle aux objectifs que cherchent à atteindre les programmes de TACB. Tandis que les programmes d'aides européens et américains s'investissent dans le développement des capacités des petits producteurs agricoles, leurs politiques commerciales ne font que porter préjudice aux marchés dont dépendent les revenus des producteurs ruraux. Une illustration parfaite de l'incohérence d'exploitation est la politique européenne de développement de la pêche, qui participe activement à l'affaiblissement de l'industrie sénégalaise qui bénéficie des programmes d'aide proposés par les états membres de l'Union Européenne (encadré 4.11).

Faire de Doha un cycle de développement

Comme il l'est démontré tout au long de ce chapitre, renforcer les liens rattachant commerce et développement humain, exige de mener une action d'ampleur. La priorité immédiate est d'examiner la question de la politique commerciale en tant qu'élément central du projet national de réduction de la pauvreté—puis de s'assurer que les règles commerciales multilatérales et régionales sont au service des priorités de développement humain.

Le Cycle de Doha—ainsi que l'OMC—constituent un élément important du développement de ce processus. De bonnes règles commerciales ne suffiront pas à résoudre un grand nombre des problèmes les plus sérieux que rencontrent les pays en voie de développement, mais de bonnes règles peuvent néanmoins y contribuer. Et de mauvaises règles peuvent entraîner de graves lésions. La prochaine réunion ministérielle de l'OMC, qui doit avoir lieu en décembre 2005, sera une occasion cruciale d'adopter une structure de négociation qui soit à la hauteur de son engagement à un cycle de développe-

ment. Elle permettra également de préparer un terrain favorable aux négociations futures qui placent la question du développement humain—comme celle d'une libéralisation progressive et équilibrée—au centre des préoccupations de l'OMC. Ne pas savoir saisir cette occasion aurait pour conséquence un affaiblissement—qui peut être fatal—de la légitimité et de la crédibilité de l'OMC déjà très ébranlées.

Repenser la structure gouvernante de l'OMC

Les changements de ces règles ne sont pas effectués à vide. Elles sont élaborées par des institutions et, dans le cas de l'OMC et du commerce mondial, par des relations de pouvoir. L'enjeu crucial d'un système multilatéral consiste à fournir une structure au sein de laquelle les voix des membres les plus faibles sont entendues.

En principe, l'OMC est une « institution extrêmement démocratique ». À la différence de la

Banque Mondiale ou du FMI, les structures de prise de décisions ne reflètent pas la puissance financière de leurs membres. La règle primordiale à respecter est la suivante : « un pays, une voix », chaque membre ayant le droit d'exercer son droit de veto sur toute décision étant prise sur la base d'un consensus, ou de ce qui se veut être un consensus. En termes formels, le Bénin possède autant de voix que les États-Unis, et le Bangladesh en possède autant que l'Union Européenne.

En pratique, cette façade « un pays, une voix » dissimule les relations de pouvoir inégales qui influencent les résultats des négociations opérées au sein de l'OMC. Certains pays ont une plus grande capacité que d'autres à influencer le programme de l'OMC. Lors du cycle de l'Uruguay, les pays en voie de développement, ayant pourtant le nombre de représentants le plus élevé, ne sont pas parvenus à s'opposer au développement des règles de l'OMC à des domaines tels que la propriété intellectuelle, l'investissement et les services. L'accord sur l'agriculture a laissé intacts la majorité des programmes de subventions proposés par l'Union Européenne et les États-Unis, pour la simple raison que cet accord avait tout, sauf le nom, d'un accord bilatéral entre les deux parties, intégré de force au système de règles multilatérales. En effet, les superpuissances économiques mondiales ont su modeler ces règles à l'image de leurs politiques nationales.

Les facteurs institutionnels amplifient les inégalités latentes entre les pays. La faculté d'élaborer les accords dépend de la capacité des pays à prendre part à des négociations complexes et de grande envergure, domaine dans lequel certains pays sont plus avantagés que d'autres. En 2004, 33 pays en voie de développement, dont 10 pays africains, étaient membres, ou sur le point de le devenir, de l'OMC sans avoir de représentant permanent au sein de l'organisation. La composition moyenne de la délégation à l'OMC d'un pays comptant parmi les moins développés est de deux représentants. À l'autre extrémité se trouve le cas de l'Union Européenne qui bénéficie de 140 personnes chargées de faire valoir ses observations lors des négociations au sein de l'OMC. Ce chiffre ne comprend pas les représentants commerciaux en poste dans les capitales nationales ; il serait sept fois plus élevé.⁹⁴ Alors que certains pays en voie de développement—parmi eux le Brésil, la Chine et l'Inde—

bénéficient d'équipes de négociateurs importantes et efficaces, la majorité des pays en voie de développement restent à l'écart.

Cette lacune en matière de représentation a un effet non négligeable. Lors des négociations opérées quotidiennement, le nombre de représentants et l'accès aux expertises sont des éléments décisifs. La capacité à utiliser le système est également reflétée par la procédure de contestation : aucun pays africain n'a jamais remporté de victoire au sein de l'OMC. Remédier à ces déséquilibres institutionnels est une condition sine qua non à la création d'une démocratie digne de ce nom au sein de l'OMC.

Les possibilités de distribution commerciale pour atteindre les OMD

Des règles commerciales internationales plus justes seraient susceptibles de relancer considérablement les OMD. Afin d'y parvenir, une plus grande cohérence entre les politiques des gouvernements des pays développés et leurs politiques et promesses de développement, est nécessaire. Les règles commerciales actuelles, abusives et déséquilibrées, entravent les efforts déployés internationalement pour atteindre ces OMD. Le Cycle de Doha fournit une possibilité de résolution de ce problème, mais rien de concluant n'a été réalisé jusqu'à présent. Une solution possible serait d'avoir recours à une approche à deux étapes, afin de recentrer le cycle sur les objectifs de développement qu'il s'est donné d'atteindre, et de mettre en place une structure de développement pour les négociations à venir.

Un acompte du cycle de développement

La réunion ministérielle, qui se tiendra à Hong Kong, en Chine (RAS), en décembre 2005, offre une dernière chance de restaurer un climat de confiance au sein du Cycle de Doha. Il est d'une importance capitale que cette rencontre donne des résultats concrets et pratiques. Ces résultats devront inclure un acompte du cycle de développement en ce qui concerne trois domaines spécifiques : l'accès aux marchés, le soutien agricole et un traitement spécifique et différentiel pour les pays en voie de développement.

La réunion ministérielle de 2005 donnera la possibilité de retirer certaines des restrictions d'accès les plus extrêmes, et qui privent les pays pauvres d'une mise à profit de leurs activités commerciales. Les

programmes définitifs auront pour mission de :

- Éliminer, d'ici 2010, les barrières tarifaires dominantes et réduire la progressivité des droits de douanes à un niveau ne dépassant pas le double des barrières moyennes.
- Mettre en application la proposition de la Commission de l'Afrique, parrainée par le Royaume-Uni, qui consiste à offrir un accès exempt de droits et de quotas aux exportateurs d'Afrique subsaharienne à faibles revenus, et à étendre cet accès à tous les pays les moins avancés des autres régions.
- Assouplir les règles d'origine au moyen d'une législation, à adopter avant 2007, fondée sur le meilleur exercice international afin de réduire les conditions d'attribution de valeur ajoutée aux produits, à 25 % de la valeur d'exportation, et de permettre aux pays bénéficiant de régimes préférentiels de se procurer des intrants provenant de n'importe quel endroit du monde.
- Établir, en 2006, un fonds de compensation pour l'ajustement structurel mettant, pour les dix prochaines années, 500 millions de dollars par an à la disposition de ces pays pour compenser l'effritement de leurs privilèges.

Le développement du secteur agricole est un élément essentiel. Les politiques des pays développés déséquilibrent et affaiblissent les marchés mondiaux, mettent les exportateurs agricoles performants en danger et augmentent la pauvreté rurale en inondant les marchés alimentaires des pays pauvres d'exportations subventionnées. Après quatre années de négociations, rien n'a encore été élaboré. Aucun calendrier n'a été établi quant au retrait des subventions d'exportation, et les pays développés procèdent actuellement à une restructuration des allocations afin de contourner les contraintes imposées par l'OMC. Les premières priorités à respecter dans le cadre d'un programme d'engagements à prendre par les pays développés, devraient correspondre aux éléments suivants :

- Une interdiction immédiate et définitive d'imposer toute subvention d'exportation directe, à mettre à exécution d'ici 2007.
- Une réduction, d'ici 2010, à un niveau inférieur ou égal à 10 % de la valeur de la production.
- Une compensation pour les producteurs des pays en voie de développement les plus touchés par les politiques agricoles des pays industrialisés, en ce

qui concerne les matières premières telles que le sucre et le coton.

- Une réduction par étape des barrières tarifaires sur les importations au moyen de la dénommée Formule suisse qui opère de très importantes réductions des droits de douanes les plus élevés, avec un plafonnement à 10 % et à mettre en place d'ici 2010.
- La fin des dispositions de catégorie bleue permettant aux pays de fournir un soutien illimité au marché.

Les règles de l'OMC reconnaissent en principe que les pays en voie de développement ne devraient pas avoir à prendre des engagements incompatibles avec leur situation économique et leurs besoins en développement. En pratique, la disposition relative au traitement spécifique et différentiel n'est pas parvenue à proposer une structure permettant d'aligner les exigences de l'OMC sur un engagement de développement humain. Lors du cycle de Doha, cet échec a été reconnu, si l'on en croit la Déclaration de Doha qui appelle à des règles « plus précises, plus efficaces et applicables ». Pourtant, les pays en voie de développement se sont trouvés forcés de libéraliser leurs importations à un rythme en totale incohérence avec leurs besoins en développement. Alors même qu'une libéralisation des importations est susceptible d'offrir des avantages en matière de développement humain, celle-ci devrait être appliquée selon un modèle logique en cohérence avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et avec les OMD, et sur lesquels les règles de l'OMC devraient s'aligner. La réunion ministérielle de 2005 offre une possibilité d'élaborer ces règles pour l'ouverture des marchés et de l'activité agricole. Pour y parvenir, les pays développés doivent se plier aux exigences suivantes :

- Limiter les demandes croisées d'accès aux marchés pour les produits non issus de l'agriculture, permettant ainsi aux pays en voie de développement de réduire les barrières tarifaires moyennes au moyen d'une formule qui autorise un haut niveau de souplesse.
- Exempter les « produits spéciaux » issus de l'agriculture de toute exigence de libéralisation, et autoriser aux pays en voie de développement d'avoir recours à des mécanismes de sauvegarde pour restreindre l'accès aux marchés lorsque les niveaux d'importations menacent la sécurité

alimentaire. Ces produits devraient inclure les produits alimentaires de base ainsi que les produits agricoles importants pour le maintien des sources de revenus rurales et des revenus des foyers pauvres.

- Revoir les règles d'admission à l'OMC afin de s'assurer que les nouveaux pays membres en voie de développement, ne soient pas confrontés à des exigences de libéralisation insurmontables en raison de leur position de faiblesse en termes de développement..

Se tourner vers l'avenir

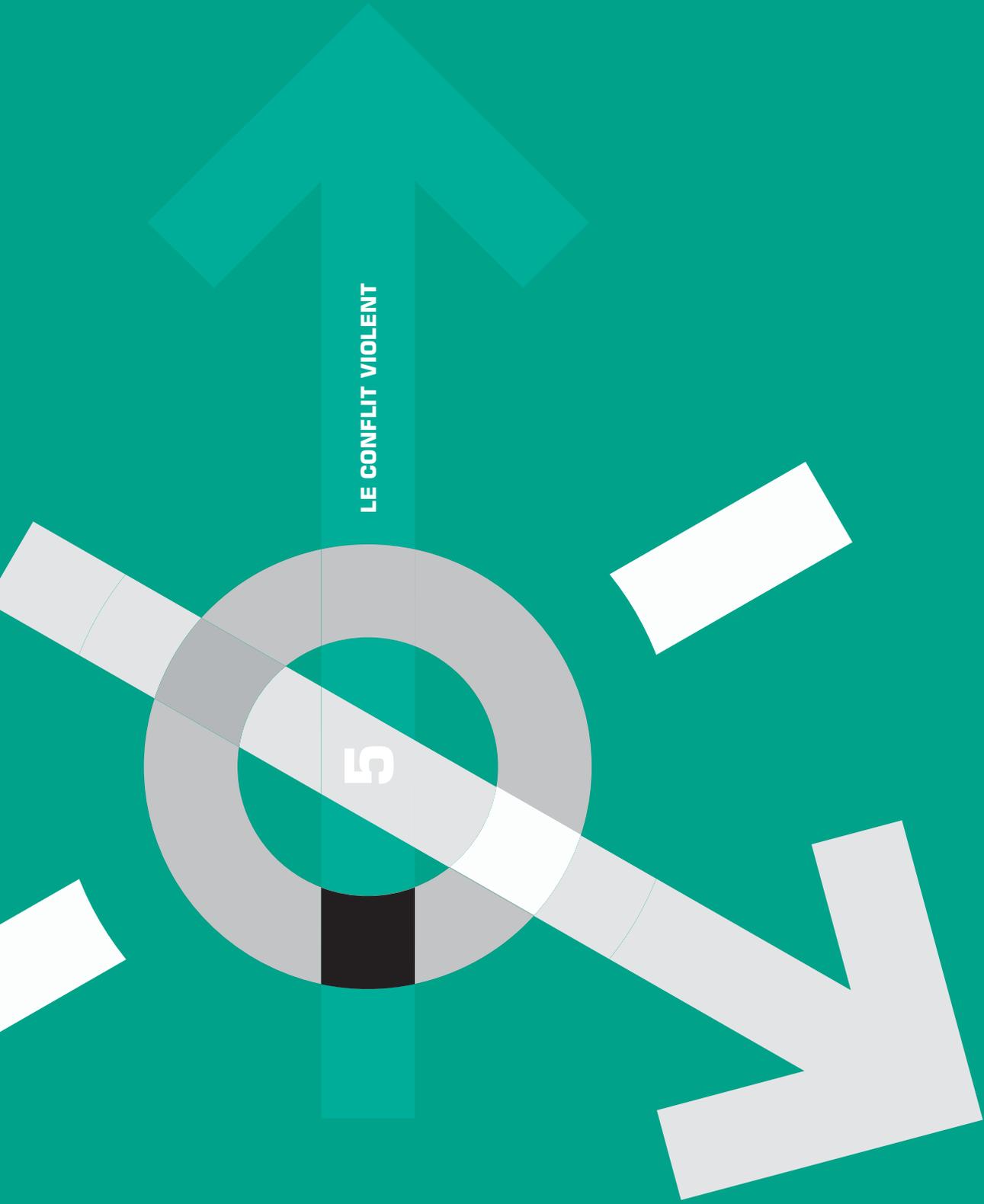
Il serait utopique de penser que les négociations du Cycle de Doha, sans l'apport de la réunion ministérielle de 2005, sont susceptibles d'apaiser toutes les tensions latentes entre, d'un côté, les règles imposées par l'OMC et les politiques commerciales appliquées par les pays développés, et, de l'autre, les OMD et les autres objectifs plus larges de développement humain. Cependant, les réunions ministérielles sont des événements importants dans le sens où elles permettent à chacun de faire part de ses intentions. Dans le contexte actuel, il est nécessaire que les pays industrialisés signalent leur projet de révision des accords et de rééquilibrage des négociations dans les domaines suivants :

- *La politique industrielle et technologique.* Un engagement devrait être pris quant à l'assouplissement des contraintes sur le développement de politiques industrielles et technologiques actives, par le biais de mesures concernant les investissements et liées au commerce, ainsi que d'autres accords.
- *La propriété intellectuelle.* Il ne fait aucun doute que l'ADPIC n'aurait pas dû apparaître au programme de l'OMC. Malgré le caractère important de la notion de protection de la propriété intellectuelle, la structure actuelle est victime d'un modèle standard qui ne tient pas compte des besoins et des intérêts des pays en voie de développement. Aujourd'hui, l'enjeu consiste à renforcer les dispositions de santé publique proposées par cet accord, à élargir le champ d'application de l'innovation technologique et de l'action des pays développés, en respectant leur engagement ADPIC de soutenir financièrement le transfert des technologies.

- *Les services.* Une libéralisation des règles de mouvements temporaires de population en vigueur sous l'autorité de l'Accord général sur le commerce des services, constituerait une grande avancée vers une répartition des bénéfices commerciaux plus équitable. Les pays développés ont pour devoir de placer la libéralisation des marchés de services des pays en voie de développement, avec les projets de l'OMC en attente, et de se tourner en priorité vers une libéralisation par étape de leurs marchés du travail nationaux.
- *Les matières premières.* La crise qui frappe les producteurs de matières premières doit prendre la place centrale sur le calendrier des actions commerciales internationales. Une approche intégrée englobant une augmentation de l'allègement de la dette, une compensation, une assurance contre les risques et, dans certains cas, une gestion planifiée de l'offre, devrait être développée.

LE CONFLIT VIOLENT

5



« Ce qui commence quand la dignité d'un seul individu est foulée aux pieds se solde trop souvent par une calamité pour une nation tout entière. »

Le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan ¹

Chaque civil tué au cours d'un conflit est une violation des droits de l'homme. Mais le risque de violation plane davantage sur les populations des pays les plus pauvres

Si le développement humain consiste à multiplier les choix et à faire progresser les droits, alors le conflit violent constitue la répression la plus brutale du développement humain. Les droits à la vie et à la sécurité font partie des droits de l'homme les plus fondamentaux. Ceux-ci figurent également parmi les droits les plus largement et systématiquement bafoués. L'insécurité liée aux conflits armés demeure un des plus grands obstacles au développement humain. Il s'agit tant de la cause que de la conséquence de la pauvreté de masse. Comme l'a déclaré le Secrétaire général des NU : « Il n'y a pas de sécurité sans développement, il n'y a pas de développement sans sécurité et il ne peut y avoir ni sécurité ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés. »²

Presque quinze ans après la fin de la guerre froide, le monde est perçu comme devenant de moins en moins sûr. Dans les pays industrialisés, les sondages d'opinion suggèrent que cette perception est liée aux craintes des menaces terroristes. Ces menaces sont bien réelles. Cependant elles créent également une perception erronée de la distribution de l'insécurité. Depuis 1998, le terrorisme a provoqué la mort d'environ 20 000 personnes dans le monde.³ Parallèlement, l'on estime que le conflit en République démocratique du Congo a fait presque 4 millions de victimes. Toutes ne sont pas tombées sous les balles, nombre d'entre elles étant effectivement décédées des suites de maladies et de malnutrition. Au Soudan, la tragédie humanitaire qui ravage actuellement le Darfour fait les titres de l'actualité internationale par intermittences, pourtant le nombre de victimes est tel qu'elle éclipse totalement les menaces qui se posent aux pays riches. Chaque civil tué au cours d'un conflit est une violation des droits de l'homme. Mais le risque de violation plane davantage sur les populations des pays les plus pauvres.

Depuis 1990, plus de 3 millions de personnes sont décédées dans un conflit armé.⁴ Pratiquement tous les décès directement imputables aux conflits ont touché des personnes de pays en développement. Outre les coûts humains immédiats, le conflit violent perturbe l'ensemble des sociétés et peut faire régresser les avancées en matière de développement humain acquis au fil des générations. Le conflit perturbe les systèmes alimentaires, contribue à la famine et à la malnutri-

tion et sape les progrès des domaines de la santé et de l'éducation. Environ 25 millions de personnes sont actuellement intérieurement déplacées en raison de conflits ou de violations des droits de l'homme.⁵ Neuf pays sur dix figurant au bas du classement de l'indice de développement humain (IDH) ont connu un conflit violent à un moment donné depuis les années 90.

Les conflits violents dans les pays en développement requièrent l'attention des pays riches. La responsabilité morale de l'allègement de cette souffrance et l'intérêt commun dans la sécurité collective sont les deux raisons principales qui font que les pays riches doivent participer au développement d'une stratégie de sécurité collective pour tous. Les droits bafoués par les conflits sont des droits de l'homme universels que la communauté internationale dans son ensemble doit légalement et moralement soutenir. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fournissent une autre bonne raison de mettre la sécurité humaine des pays en développement au cœur de l'agenda international. L'avenir ne nous offre pas beaucoup de certitudes. Mais ce qui est sûr est que la prévention et la résolution des conflits, ainsi que la capacité à saisir les opportunités de reconstruction post-conflictuelle pourraient clairement accélérer la réalisation des OMD. À contrario, un échec dans ces domaines rendrait la réalisation des objectifs fixés plus difficile.

Les pays riches ont une autre raison d'accorder la priorité aux mesures destinées à résoudre le problème des conflits violents dans les pays pauvres. Cette rai-

Les stratégies de sécurité d'aujourd'hui ont le défaut de fournir une réponse militaire surdéveloppée par rapport aux menaces à la sécurité collective et d'une réponse sous-développée en matière de sécurité humaine

son peut se résumer en trois mots : « intérêt personnel éclairé ». Il y a un siècle, les États auraient sans doute eu le choix de renforcer leur sécurité nationale en investissant dans le matériel militaire, en renforçant les frontières et en traitant leurs pays comme des îles pouvant être isolées du monde extérieur. Ce choix n'est plus possible. Dans notre « monde mondialisé », aucun pays est un île. Les conflits violents engendrent des problèmes qui voyagent sans passeports et font fi des frontières nationales, même lorsque ces frontières sont protégées par les dispositifs les plus élaborés. Comme l'a déclaré le Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement du Secrétaire général des NU en 2004, dans un monde interdépendant, la sécurité collective ne peut être développée à l'échelle purement nationale.⁶

La sécurité collective relie la population des pays riches directement aux communautés des pays pauvres dont les vies sont dévastées par le conflit. Le trafic de drogue international et les transferts d'armes illégales fournissent le financement et les armes qui alimentent les conflits violents de pays tels que l'Afghanistan et Haïti—et ils créent des menaces sérieuses au bien-être de la population des pays riches. Lorsque les systèmes de santé s'effondrent à cause des conflits violents, qu'ils soient riches ou pauvres, tous les pays sont davantage menacés par les maladies infectieuses. L'effondrement des systèmes d'immunisation en Afrique centrale et dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest constitue un exemple récent. Lorsque la violence déracine les populations de leurs foyers, les flux de réfugiés et de personnes déplacées, et l'exportation des conflits vers les pays avoisinants créent des défis pour l'ensemble de la communauté internationale. Lorsque des États délinquants basculent dans un conflit violent, ils fournissent un habitat naturel aux groupes terroristes qui mettent en péril la sécurité des populations des pays riches, tout en perpétuant la violence dans les pays pauvres. Mais surtout, lorsque les pays riches semblent tolérer la pauvreté et les conflits violents en affichant une certaine indifférence, ils détruisent tout espoir qu'un monde interconnecté puisse améliorer le sort de tout un chacun, y compris des pauvres, des vulnérables et des personnes vivant dans l'insécurité.

Le conflit violent dans les pays pauvres est un aspect de l'insécurité mondiale. Mais les menaces à la sécurité ne mènent pas uniquement à la guerre, à la violence civile, au terrorisme et au crime organisé,

mais également à la pauvreté. Les épidémies, la famine et les dégradations environnementales sont encore bien plus meurtrières que les conflits armés et chacune d'entre elles constituent tant la cause que l'effet des conflits violents. Bien qu'il n'y ait pas de lien automatique entre la pauvreté et le conflit civil, l'issue violente est bien plus probable dans les sociétés marquées par une polarisation profonde, des institutions déficientes et une pauvreté chronique. Les menaces posées par le terrorisme exigent une réponse mondiale. Il en va de même pour la menace posée par l'insécurité humaine au sens large. De fait, la « guerre contre la terreur » ne pourra jamais être remportée à moins que la sécurité humaine ne soit étendue et renforcée. Les stratégies de sécurité d'aujourd'hui ont le défaut de fournir une réponse militaire surdéveloppée par rapport aux menaces à la sécurité collective et d'une réponse sous-développée en matière de sécurité humaine.

Ce chapitre se penche sur le défi que pose le conflit violent au développement humain. La première partie ébauche la nature changeante du conflit et examine les coûts de développement humain. Elle montre comment la nature du conflit a changé, tout comme la géographie du conflit : les guerres entre États font désormais partie du passé et ont fait place aux conflits au sein même des frontières, situation plus fréquente dans les pays pauvres. La deuxième partie de ce chapitre aborde certaines des faiblesses structurelles affectant les États qui sont plus enclins aux conflits. Parmi celles-ci citons une faible capacité à fournir des services de base, une légitimité contestée et de profondes inégalités horizontales. La troisième partie s'interroge sur ce que les pays riches peuvent faire pour améliorer la sécurité humaine. La quatrième partie analyse les transitions de la guerre à la paix et de la paix à la sécurité et la contribution de l'aide et du secteur privé. La dernière partie souligne ce que la communauté internationale peut faire pour établir la sécurité collective. Bien qu'il s'agisse d'un agenda fort vaste, nous avons axé notre étude sur quatre domaines : l'aide aux pays enclins aux conflits, les interventions du marché pour priver les zones de conflit du financement et des armes, le développement d'une capacité régionale et la reconstruction.

Les conflits violents au début du 21e siècle

Il y a onze ans, le *Rapport sur le développement humain* 1994 définissait un cadre de sécurité allant au-delà des préoccupations strictement militaires. La sécurité humaine, disait le rapport, avait deux aspects : la sécurité par rapport à des menaces chroniques telles que la faim, les maladies et la répression, et la protection contre des perturbations soudaines du déroulement normal de la vie quotidienne. Les conflits violents minent ces deux dimensions de la sécurité humaine. Ils accentuent la pauvreté et anéantissent des vies ordinaires.

Les institutions de sécurité internationales dont nous disposons aujourd'hui ont été établies en réponse aux deux grandes guerres de la première moitié du vingtième siècle et aux menaces posées par la guerre froide. Aujourd'hui, le monde doit faire face à de nouveaux défis. La nature et la géographie des conflits ont changé. Il y a soixante ans, une génération visionnaire de dirigeants post-guerre a cherché à contrer les menaces posées par les conflits entre États. Les Nations Unies sont d'ailleurs le fruit de leurs efforts. Au début du 21ème siècle, la plupart des conflits ont lieu au sein des États et la majorité des victimes sont des civils. Les défis n'en sont pas moins importants qu'il y a soixante ans. Cependant, comme l'a souligné le Secrétaire général des NU dans ses propositions de réforme des Nations Unies, la réponse a été limitée : « En matière de sécurité, malgré une prise de conscience générale de la menace, nous manquons encore ne fut-ce que d'un consensus de base - et la mise en œuvre, lorsqu'elle a lieu, est bien trop souvent contestée ».⁷ Les coûts en matière de développement humain découlant de l'échec d'une vision étayée par une stratégie pratique sont immenses mais pas appréciés à leur juste valeur.

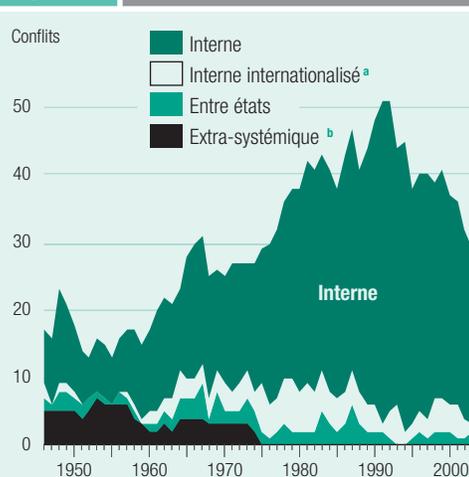
Les risques sécuritaires se sont tournés vers les pays pauvres

Analysé sur le long terme, nous pouvons affirmer que nous vivons dans un monde de plus en plus violent. Le siècle qui vient de s'achever a été un des plus violents que l'humanité ait jamais connu. Au cours du 20ème siècle, presque trois fois plus de personnes ont été tuées durant un conflit que lors des quatre siècles précédents combinés (tableau 5.1).

Les conflits peuvent être envisagés sous un angle positif ou négatif. La dernière décennie du 20ème siècle a été témoin d'une nette réduction du nombre de conflits. Après le pic de 51 conflits en 1991, à peine 29 conflits ont sévi en 2003 (figure 5.1). Mais bien que le nombre de conflits ait décliné, les guerres de ces 15 dernières années ont été extrêmement meurtrières. Le génocide du Rwanda en 1994 a fait presque 1 million de victimes. La guerre civile en République démocratique du Congo a provoqué la mort d'environ 7 % de la population. Au Soudan, une guerre civile entre le nord et le sud s'étalant sur plus de deux décennies a coûté la vie à 2 millions de personnes et déplacé 6 millions de personnes. Le conflit à peine terminé, une nouvelle crise humanitaire parrainée par l'État éclatait dans le Darfour,

Les institutions de sécurité internationales d'aujourd'hui ont été établies en réponse aux deux guerres mondiales et aux menaces posées par la guerre froide

Figure 5.1 Moins de conflits depuis 1991



a. Conflit entre un état et un groupe d'opposition interne avec l'intervention d'autres états.
b. Conflit entre un état et un groupe non étatique en dehors de son territoire.
Source : Calculé à partir des données sur les conflits armés, Strand, Wilhelmsen and Gleditsch 2005.

Tableau 5.1 Les conflits coûtent toujours plus cher en vies humaines

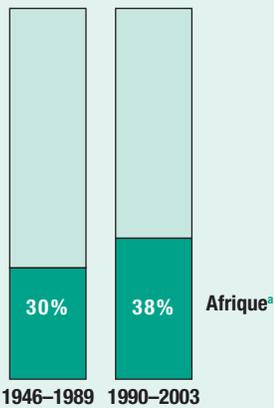
Période	Décès liés aux conflits (en millions)	Population mondiale, au milieu du siècle (en millions)	Décès liés aux conflits, en % de la population mondiale
16è siècle	1,6	493,3	0,32
17è siècle	6,1	579,1	1,05
18è siècle	7,0	757,4	0,92
19è siècle	19,4	1,172,9	1,65
20è siècle	109,7	2,519,5	4,35

Source : Données sur les décès liés aux conflits, Sivard 1991, 1996 ; données sur la population au 20è siècle, ONU 2005d ; autres données sur la population, interpolation de HDRO d'après Syles 2004 (tableau B-10).

Figure 5.2

Les risques relatifs à la sécurité se déplacent vers l'Afrique

Part des conflits mondiaux



a. Le continent tout entier, pas seulement l'Afrique subsaharienne.
Source : Calculé à partir des données sur les conflits armés, Strand, Wilhelmsen and Gleditsch 2005.

région occidentale du Soudan. Aujourd'hui, l'on estime que 2,3 millions de personnes ont été déplacées ; 200 000 supplémentaires voire plus se sont enfuies vers le pays voisin, le Tchad. Les années 90 ont également assisté à un nettoyage ethnique au cœur de l'Europe, les conflits civils violents ayant balayé les Balkans.

Le modèle géographique du conflit a évolué au fil du temps, les risques sécuritaires s'étant clairement déplacés vers les pays les plus pauvres. Entre 1946 et 1989, les pays en développement à faible revenu représentaient à peine un tiers de tous les conflits. Entre 1990 et 2003, plus de la moitié des pays et territoires en proie à des conflits violents figuraient dans le groupe des pays à faible revenu.⁸ L'Afrique représente aujourd'hui près de 40 % des conflits mondiaux (figure 5.2) ainsi que bon nombre des conflits les plus sanglants de ces quinze dernières années. Cependant, malgré un déclin du nombre de conflits, les guerres d'aujourd'hui durent plus longtemps. En conséquence, leur impact sur le développement humain est dramatique.⁹

Coûts des conflits en termes de développement humain

Les conflits violents entraînent des coûts évidents et immédiats en termes de développement humain. Les décès, blessures, handicaps et viols sont des corollaires du conflit. D'autres coûts sont cependant moins visibles dans l'immédiat et moins faciles à traduire en chiffres. L'effondrement des systèmes alimentaires, la désintégration des services de santé et de l'éducation et la perte des revenus sont tous des aspects du conflit ayant des incidences négatives sur le développement humain. Il en va de même pour le stress et le traumatisme psychologiques. Les statistiques ne peuvent refléter les coûts totaux—et la collecte des données est souvent au plus bas lorsque les pays sont plongés dans un conflit violent. Ce qui est clair est que les coûts humains immédiats, bien qu'ils soient énormes, ne constituent qu'une faible proportion du lourd tribut payé par les pays lors des conflits.

L'IDH fournit un outil pour envisager les coûts à plus long terme du conflit. Le classement de l'IDH est affecté par plusieurs facteurs différents et il convient donc d'être prudent au moment d'interpréter la relation entre un score IDH donné et le conflit d'un pays. En dépit de ces mises en garde, il existe un lien rela-

tivement étroit entre faible développement humain et conflit violent. De fait, le conflit violent est une des routes les plus sûres et les plus rapides vers le bas du classement IDH—et constitue un des meilleurs indicateurs d'un séjour prolongé à ce niveau. Sur les 32 pays classés dans la catégorie à faible développement humain, 22 ont connu un conflit à un moment donné depuis 1990 et 5 ont connu un renversement du développement humain au cours de la dernière décennie. L'impact létal du conflit violent sur le développement humain est évident dans les faits suivants :

- Neuf des 10 pays présentant l'IDH le plus bas ont connu un conflit à un moment durant les années 90. Seuls deux d'entre eux étaient des démocraties.¹⁰
- Sept des 10 pays au bas du classement du PIB par habitant ont connu des conflits ces dernières années.
- Cinq des 10 pays présentant l'espérance de vie la plus courte ont été victimes de conflits au cours de ces quinze dernières années.
- Neuf des 10 pays présentant les taux de mortalité infantile et les taux de mortalité juvénile les plus élevés ont connu des conflits au cours de ces dernières années.
- Huit des 10 pays présentant les taux de scolarisation primaire les plus bas ont connu un conflit à un moment donné depuis 1990.
- Neuf des 18 pays qui ont enregistré un déclin de leur IDH dans les années 90 ont connu un conflit au cours de la même période. Les revenus par habitant et l'espérance de vie ont chuté dans pratiquement tous ces pays.

En conséquence de ces renversements du développement humain, les pays souffrant de conflits violents font partie du groupe le plus à la traîne en matière de réalisation des OMD. Malgré des lacunes de données dans les pays en conflit qui ne permettent pas de lier avec certitude l'incidence des conflits et les performances en matière d'OMD, les preuves en matière de mortalité infantile sont disponibles pour pratiquement tous les pays. Trente des 52 pays ayant des taux de mortalité juvénile qui ont stagné ou qui se sont aggravés ont connu des conflits depuis 1990. À l'instar d'autres domaines du développement humain, les indicateurs du bien-être de l'enfance constituent un baromètre sensible permettant de mesurer l'impact du conflit sur le bien-être humain.

Les indicateurs IDH pour les pays en conflit offrent un instantané statique d'une image dynamique. Les pertes en termes de bien-être qu'ils reflètent sont cumulatives et s'étendent à différentes dimensions du bien-être. Au Soudan, le conflit violent a non seulement fait des victimes mais a créé des conditions en vertu desquelles les inversions du développement humain sont transmises au fil des générations. Au sud du Soudan, seul un enfant sur cinq va à l'école, moins d'un tiers de la population dispose d'un système sanitaire adéquat et le taux de mortalité maternelle (763 pour 100 000 naissances vivantes) est un des plus élevés au monde. L'accord de paix qui a mis fin à des années de conflit nord-sud a au moins créé la possibilité d'une reprise. Pendant ce temps, dans la région du Darfour, les milices progouvernementales ont engendré une autre crise du développement humain. Les taux de malnutrition sont estimés à 40 % et 60 % de la population n'a pas accès à l'eau courante. Alors que le taux de mortalité infantile au Soudan représente la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, les dernières estimations pour le nord du Darfour indiquent un taux de mortalité trois fois supérieur à la moyenne et dans l'ouest du Darfour, ce taux est six fois supérieur à la moyenne. Pendant ce temps, le conflit prépare le terrain à l'insécurité alimentaire à long terme. Le déplacement est si répandu et persistant que peu de ménages sont susceptibles de retourner dans leurs foyers pour la plantation 2005, la conséquence étant que l'accès aux aliments et aux revenus deviendra plus précaire.

Comme le montre le cas extrême du Darfour, le conflit violent ne tue pas uniquement avec des balles mais plus largement via l'érosion de la sécurité humaine. La perturbation des systèmes alimentaires, la destruction des moyens de subsistance et la désintégration des services de base déjà limités créent des effets multiplicateurs puissants, dont les enfants sont les premières victimes. Sur 3 millions de décès dans le monde liés aux conflits violents depuis 1990, 2 millions étaient des enfants. Plusieurs de ces décès ont eu lieu en République démocratique du Congo (encadré 5.1). Depuis 2002, une tentative de cessez-le-feu a réduit le nombre de morts découlant directement du conflit violent. Mais le « taux de mortalité excédentaire »—le nombre de personnes décédées au cours d'une année normale et dépassant le taux prévu—sugère que l'effet multiplicateur des conflits coûte encore la vie à 31 000 personnes chaque mois. La plupart de

ces décès sont imputables aux maladies infectieuses chez les enfants (encadré 5.1).

Même les éruptions limitées de conflit violent peuvent créer une spirale infernale. L'insécurité, la destruction de l'infrastructure physique, l'activité économique réduite, les coûts d'opportunité des dépenses militaires, la perte du patrimoine et les vulnérabilités afférentes forment un cocktail nocif au développement. Le conflit augmente la pauvreté, réduit la croissance, mine les investissements et détruit l'infrastructure dont dépend le progrès du bien-être de l'humanité. Il encourage des niveaux élevés de dépenses militaires, détournant les ressources des investissements productifs. Le conflit violent répand également la malnutrition et les maladies infectieuses via la destruction des services de santé et l'augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Les sections suivantes analysent certains des principaux éléments contribuant aux coûts de développement humain.

Croissance économique ralentie, perte des biens et revenus

Le conflit violent crée des pertes qui ont des répercussions sur toutes les économies, minant le potentiel de croissance. Avec moins de biens et une capacité réduite pour répondre aux pertes de revenus et d'actifs, les pauvres sont particulièrement vulnérables à l'impact économique du conflit.

La Banque mondiale estime qu'une guerre civile dure en moyenne sept ans, chaque année réduisant le taux de croissance de l'économie de 2,2 %.¹¹ Peu de pays perdant du terrain dans ces proportions ont une chance de réduire la pauvreté de moitié en 2015. Une étude montre que le coût moyen d'un conflit pour un pays à faible revenu arrive déjà à la coquette somme de 54 milliards de dollars américains, en tenant compte du risque accru d'un conflit futur, bien que les tentatives pour quantifier cet impact puissent être contestées pour des raisons méthodologiques.¹² Ce qui est clair est que les montants absolus sont très importants—et qu'ils éclipsent les avantages des flux d'aide. Les pertes cumulées augmentent à mesure que le conflit civil s'éternise. Les conflits fleuves en Amérique latine ont eu un impact sérieux sur la croissance économique.¹³ En Colombie, l'on estime que le conflit armé qui oppose les forces gouvernementales aux guérillas rebelles depuis 1992 a rogné annuellement 2 % du taux de croissance.

Le conflit violent ne tue pas uniquement avec des balles mais plus largement au travers de l'érosion de la sécurité humaine

République démocratique du Congo—le conflit violent laisse les États fragiles dans un état encore plus pitoyable

Le conflit qui sévit dans la partie orientale de la République démocratique du Congo ne fait pas la une de l'actualité. Il ne figure plus parmi les principales préoccupations sécuritaires internationales sur les écrans radar des décideurs politiques des pays développés. Néanmoins, il s'agit du conflit le plus meurtrier depuis la Seconde guerre mondiale.

Le conflit illustre graphiquement comment les chiffres des victimes directes peuvent estomper les coûts humains. Si l'on compare les taux de mortalité pour la période du conflit entre 1998 et 2004 à ce que l'on aurait enregistré en l'absence de conflit, nous obtenons des « décès excédentaires » d'environ 3,8 millions de personnes. Le conflit illustre un autre aspect de la relation entre conflit violent et développement humain : les accords de paix n'entraînent pas automatiquement une récupération des pertes en matière de bien-être humain. Malgré des améliorations dans le domaine de la sécurité depuis la tentative fructueuse de cessez-le-feu de 2002, le taux brut de mortalité dans le pays est toujours 67 % supérieur aux niveaux d'avant-guerre et deux fois supérieur à la moyenne des pays sub-sahariens. En d'autres termes, près de 31 000 personnes meurent chaque mois en plus de la moyenne des niveaux sub-sahariens des suites de maladies, de la malnutrition et de la violence.

En outre, des communautés entières ont été disloquées. Au mois de mars 2004, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des NU avait enregistré que 3,4 millions de Congolais avaient été intériorément déplacés, sur une population totale de 51,2 millions. La dislocation et la vulnérabilité à une telle échelle font de ce conflit le pire désastre humanitaire depuis 1945.

Les ménages pauvres ont surtout été les plus touchés. La dislocation a entraîné la perte de biens, surtout dans les zones rurales qui sont plus exposées aux pillages par des factions armées. De nombreux fermiers ont été contraints d'abandonner leur terre pour se mettre en quête de revenus à court terme, rejoignant souvent la main-d'œuvre des exploitations minières illégales. L'arrêt de l'agriculture a sapé les systèmes alimentaires et exacerbé la menace de malnutrition. La production agricole dans les provinces de l'est est à présent à un dixième de son niveau d'avant la guerre. Même là où les cultures subsistent ou que des biens sont disponibles pour échange, la destruction des transports fluviaux a encore limité l'accès aux marchés. Dans l'ensemble du pays, presque trois-quarts de la population—environ 35 millions d'habitants—sont sous-alimentés.

Les enfants ont payé un lourd tribut au conflit (voir figure). Des maladies comme la rougeole, la coqueluche et même la peste bubonique sont réapparues et constituent

des menaces majeures. En 2002, le taux de mortalité infantile dans les provinces de l'est était de 250 morts pour 1 000 naissances vivantes—soit environ le double de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et plus de 70% supérieur à la moyenne nationale de la RDC. En 2003/04, le taux de mortalité infantile dans les provinces de l'est a chuté, une « prime pour la paix » en termes de vies sauvées et une indication des coûts du conflit. Les conflits ont également des répercussions néfastes sur l'enseignement. Les taux de fréquentation scolaire dans le pays ont chuté, passant de 94 % en 1978 à 60 % en 2001.

Les insécurités quotidiennes persistent. Malgré un accord de paix « tout compris » signé en 2003, des centaines de milliers de personnes ne sont toujours pas parvenues à retrouver un mode de vie normal. En fait, depuis novembre 2004 près de 200 000 personnes ont fui leurs foyers dans les provinces du nord et du sud Kivu, en quête de sécurité dans les forêts.

Les coûts récurrents du conflit illustrent les faiblesses de l'accord de paix. Les forces armées d'autres pays sont toujours déployées en République démocratique du Congo, tout comme les groupes rebelles. Ainsi, l'est du pays est devenu une base militaire pour les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) – les rebelles Hutus liés au génocide de 1994. Il s'agit également d'un aimant attirant les forces des États avoisinants cherchant à exploiter les vastes richesses minérales de ces régions. Désarmer les FLDR, chasser les forces armées des États étrangers et placer sous le contrôle efficace de l'État les exploitations de minerais, telles sont les exigences immédiates pour parvenir à une réelle sécurité.

Les conflits aggravent des situations déjà difficiles

Taux de mortalité infantile, 2002
(nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)

République démocratique du Congo



Source : IRC 2004.

Source : ONUAA (FAO) 2004b ; International Rescue Committee 2004 ; Global IDP Project 2005b ; Oxfam GB, Save the Children and Christian Aid 2001 ; UNICEF 2000, 2001b ; ONU OCHA (CAP) 2002, 2004a, b ; Oxfam International et al 2002 ; ONU HCR 2004 ; OMS 2004a ; Human Rights Watch 2004a.

Le conflit violent donne lieu à des réactions en chaîne qui perpétuent et étendent les pertes économiques. Une économie tournant au ralenti et un environnement de sécurité incertain représentent des facteurs dissuasifs pour les investissements, tant nationaux qu'étrangers, et un puissant stimulant pour la fuite des capitaux : des transferts de près de 20 % des richesses privées ont été enregistrés dans certains pays menacés par des conflits.¹⁴ Outre la chute des investissements citons la perte d'années de développement en raison de la destruction du capital physique. Des routes, des ponts et des systèmes générateurs détruits représentent une perte des investissements passés ainsi qu'une menace à une reprise future. El Salvador a perdu environ 1,6 milliard de dollars en valeur d'infrastructure durant ses années de con-

flit, avec des conséquences dévastatrices pour les performances de la croissance économique du pays.¹⁵

Les rapports entre la croissance et le conflit violent semblent aller dans les deux sens. Les pays pauvres sont plus sujets aux conflits. La recherche économétrique transnationale révèle que les pays ayant un revenu par habitant de 600 dollars américains sont deux fois moins susceptibles de connaître une guerre civile que les pays ayant un niveau de revenus de 250 dollars américains.¹⁶ Ceci suggère que la pauvreté et la faible croissance sont associées au conflit, qui à son tour renforce les conditions de la pauvreté et de la faible croissance. Pour de nombreux pays, le piège du conflit fait partie du piège de la pauvreté.

Les coûts économiques associés au conflit ne sont pas soigneusement endigués au sein des frontières

nationales. La conséquence la plus immédiate de la guerre civile dans un pays voisin est l'affluence de réfugiés, tels que les Afghans au Pakistan et en Iran, les Congolais et les Burundais en Tanzanie et les Soudanais au Tchad. Mais l'impact le plus général est le risque d'être entraîné dans le conflit, l'augmentation conséquente des dépenses militaires, le déclin des investissements dans la région dans son ensemble et la perturbation des routes commerciales. Un pays frontalier à une zone de conflit peut s'attendre à une baisse d'un demi pour cent de son taux de croissance.¹⁷

Outre la perte directe de revenus et d'investissements, certains coûts ont un rapport avec le développement humain. Les dépenses militaires augmentent durant les guerres civiles avec les coûts d'opportunité associés. En moyenne, une guerre civile engendre des dépenses militaires supplémentaires équivalentes à 1,8 % du PIB.¹⁸ Ces ressources pourraient être mieux mises à profit pour fournir des services sociaux et une infrastructure économique.

En y regardant de plus près, les coûts des conflits retombent de manière disproportionnée sur les pauvres et les personnes marginalisées. La crainte des con-

flits violents peut perturber les systèmes commerciaux locaux et écarter la population des marchés représentant leur gagne-pain et parfois même leur survie. Au nord de l'Ouganda, le conflit violent a provoqué une série de perturbations des marchés de bestiaux, entraînant des conséquences dévastatrices pour les pasteurs—un des groupes les plus pauvres du pays. La région de Karamoja au nord-est de l'Ouganda, à la frontière du Soudan et du Kenya, ne figure pas sur la carte des points chauds des conflits. L'ampleur de la souffrance causée par les conflits violents suggère qu'elle le devrait. En partie généré par une concurrence intensive pour les ressources, le conflit a accru la vulnérabilité des éleveurs Karamajong à l'égard de la pauvreté (encadré 5.2).

Le lien étroit entre le conflit violent et la dislocation économique ne se manifeste pas que dans les pays à faible revenu. Le conflit perturbe également les marchés du travail dans les pays à revenu moyen, réduisant les bénéfices du bien le plus précieux du pauvre : le travail. Dans les territoires occupés de Palestine, la perturbation du marché du travail a contribué à une augmentation notable de la pauvreté. L'augmentation

Un pays frontalier à une zone de conflit peut s'attendre à une baisse d'un demi pour cent de son taux de croissance

Encadré 5.2 Impact de l'insécurité sur les moyens de subsistance—l'exemple de Karamoja, Ouganda

Les conflits violents détruisent les moyens de subsistance et ôtent des vies. Lorsque la paix vole en éclats, les mouvements de biens sont souvent interrompus, les marchands fuyant les régions concernées, ce qui a pour effet de baisser le prix des produits et par conséquent les revenus des pauvres. Les communautés des éleveurs d'Afrique de l'Est ont été parmi les plus durement touchées.

La région du Karamoja au nord-est de l'Ouganda, située entre les districts de Kotido, de Moroto et de Nakapiripirit, illustre ce qui peut se produire lorsque les conflits violents et les interruptions commerciales se renforcent l'un l'autre. Les insécurités économiques sont devenues chroniques. Le Karamoja est limitrophe du Soudan et du Kenya et pose un défi unique en matière de développement. C'est une des régions les plus pauvres d'Ouganda, présentant quelques uns des pires indicateurs de développement humain. La région est semi-aride, encline à la sécheresse, avec un accès limité aux marchés et des services sociaux déficients.

Le conflit au Karamoja a des origines complexes. La majeure partie de la population est constituée de pasteurs nomades. Les gouvernements coloniaux et, jusqu'à récemment, post-coloniaux considéraient le mode de vie des pasteurs de Karimojong comme étant obsolète, économiquement improductif et nuisible pour l'environnement. Des efforts ont été déployés pour forcer leur installation en imposant des frontières, la limitation des mouvements aux régions de pâturages à la saison sèche, la décharge forcée et l'intensification des cultures.

Parmi les conséquences, citons une concurrence accrue pour des ressources limitées et l'indigence des ménages pastoraux. Les moyens de subsistance se raréfiant, le maraudage de cheptels devint une stratégie de survie. L'afflux important d'armes au lendemain des conflits en Somalie et en Éthiopie et, plus récemment, dans la région plus

vaste des Grands Lacs, a fait que ces attaques ont adopté des formes de plus en plus sanglantes, tout comme les représailles.

À présent, des conflits à propos des cheptels et des pâturages continuent d'alimenter une spirale de violence entre les différents clans pastoraux. Cette violence franchit les frontières. En mars 2004, les Dodoth ont attaqué les Turkana du Kenya lorsque ceux-ci ont franchi la frontière du territoire Dodoth pour faire paître leur bétail. Les Turkana étaient entrés avec 58 800 têtes de bétail. En une seule attaque, les Turkana ont perdu 2 915 bêtes.

Le brigandage sur les autoroutes est devenu une caractéristique normale du conflit. Pendant les années 2003 et 2004, au moins dix camions transportant du bétail sur l'autoroute Kotido-Mbale ont été victimes d'embuscades. Résultat : les marchands rechignent à acheter du bétail dans les marchés pastoraux de la région. En mars 2003, les achats atteignaient difficilement dix pour cent du niveau de l'année précédente.

Les raids armés ont détruit l'infrastructure sanitaire et éducative. Beaucoup de travailleurs des soins de santé et de professeurs ont déserté leur emploi de peur de trouver la mort dans ces escarmouches. En 2003, deux travailleurs des soins de santé et cinq professeurs ont été tués dans leur lieu d'affectation. Par conséquent, l'accès aux services sociaux a diminué.

En ne s'attaquant pas à la misère pastorale, « l'institutionnalisation » des conflits violents et des attaques a été encouragée dans le mode de vie pastoral au Karamoja. Le conflit fait partie de la vie courante. L'importante militarisation de la région a engendré une situation dans laquelle l'anarchie, le meurtre et le vol, ainsi que l'usage des armes à feu sont devenus monnaie courante.

Source : Gray 2000; Nangiro 2005; Odhiambo 2004.

du chômage et de la pauvreté et la chute des revenus se sont accompagnées d'une détérioration plus générale des indicateurs du développement humain (encadré 5.3).

La perte des biens peut avoir des effets dévastateurs, privant les ménages pauvres des garanties et des économies qui leur fournissent une sécurité contre des risques futurs. Les problèmes sont particulièrement marqués dans les zones rurales lorsque les personnes perdent accès aux terres arables, au bétail, aux outils et semences ou lorsque l'infrastructure agricole, telle que les systèmes d'irrigation, est détruite. Dans la région de Bahr-el-Ghazal, au sud du Soudan, 40 % des ménages ont perdu leur bétail dans ce conflit qui a duré vingt ans.¹⁹ La perte d'emploi chez les hommes a intensifié les pressions sur les femmes cherchant à récupérer ces biens perdus et à conserver des revenus.

Le rapport femme-homme dans la région est passé à 2 contre 1.²⁰ Les femmes, en tant que chefs de ménage, doivent non seulement s'occuper des enfants mais également trouver un emploi et des revenus dans des environnements très dangereux.

Les pertes directes de la production et de l'infrastructure agricoles peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur les efforts de réduction de la pauvreté. Les pertes nettes de la production agricole engendrées par la violence armée en Afrique sont estimées à environ 25 milliards de dollars américains pour la période entre 1970 et 1997, soit les trois-quarts de l'aide fournie au cours de la même période.²¹ En Sierra Leone, où environ 500 000 familles agricoles ont été déplacées,²² la production de riz (la principale culture de base) a chuté, au cours de la guerre civile de 1991 à 2000, à 20 % des niveaux d'avant-guerre.²³

Encadré 5.3 Territoires occupés de la Palestine—comment le développement humain est en train de s'inverser

Les territoires occupés de Palestine ont connu certaines améliorations dans le développement humain dans les années 90. Mais la deuxième Intifada (le soulèvement) depuis septembre 2000, et les incursions militaires associées à la rive ouest et à Gaza, ont eu pour conséquence une importante détérioration des conditions de vie et des opportunités.

Un des effets du conflit a été le ralentissement économique important de l'économie palestinienne. Les travailleurs ont été coupés des marchés du travail d'Israël par la fermeture des frontières. Pendant ce temps, les petites entreprises ont connu des interruptions des approvisionnements et l'exclusion de marchés. Cela a engendré une diminution des salaires et une augmentation du chômage. Les taux du chômage sont passés de 10 % avant septembre 2000 à 30 % en 2003. En 2004, ce chiffre est passé à 40 %.

Une force de travail instruite et, jusqu'en 2000, de plus en plus abondante, a connu une nette augmentation de la pauvreté. Le taux de pauvreté a plus que doublé, passant de 20 % en 1999 à de 55 % en 2003 (voir tableau).

Le conflit a perturbé toutes les activités économiques. Le district de Nablus sur la bande ouest, relativement prospère, est un bon exemple. Avant septembre 2000, la ville était un centre d'activités commercial. Une des conséquences du conflit a été la

routes dont les accès étaient bloqués. Résultat : fermetures de commerces, ouvriers qui vendent leurs outils et fermiers qui vendent leur terre.

La limitation des mouvements a affecté les soins de santé ainsi que l'éducation. Environ la moitié de la population palestinienne est incapable d'avoir accès aux soins de santé. Les soins maternels ont fortement chuté en 2002 ; la malnutrition infantile a augmenté de 50 %, tant sur la rive ouest qu'à Gaza. Durant ces quatre dernières années, 282 écoles ont été endommagées et 275 autres sont considérées comme étant sur la ligne directe des affrontements.

L'insécurité croissante a une répercussion sur les offres d'emploi ainsi que sur la fourniture des services de base, avec des conséquences négatives et une inversion du développement humain pour la population palestinienne.

Renversement du développement humain sur une grande échelle

Indicateur	Avant septembre 2000	2001	2002	2003
Pauvreté	20,1	45,7	58,6	55,1
Taux de chômage	10,0	26,9	28,9 ^a	30,5
Femmes recevant des soins prénatals	95,6	..	82,4	..
Femmes accouchant à la maison en Cisjordanie	8,2	7,9	14,0	..
Malnutrition chronique chez les enfants en Cisjordanie	6,7	..	7,9	9,2
Malnutrition chronique chez les enfants dans la bande de Gaza	8,7	..	17,5	12,7

.. Non disponible.

a. Les données sont celles du premier trimestre de 2002.

Source : ONU OCHA 2004b.

présence militaire croissante et de longs couvre-feux (la deuxième moitié de l'année 2002 a connu de nombreux couvre-feux de 24 heures), plus de points de contrôle et de

Opportunités perdues dans le domaine de l'éducation

L'éducation est un des éléments fondateurs du développement humain. Il ne s'agit pas seulement d'un droit fondamental, mais d'une base nécessaire au progrès dans d'autres domaines tels que la santé, la nutrition, le développement des institutions et la démocratie. Le conflit sape ces fondations et contribue également à créer un climat qui perpétue la violence.

Le conflit violent détruit l'infrastructure de l'enseignement, réduit les subsides alloués aux écoles et aux professeurs et empêche les enfants d'aller en classe. En raison de leur lien à l'autorité de l'État, les écoles sont souvent la cible des groupes hostiles aux gouvernements. Lors de la guerre civile du Mozambique (1976-92), près de la moitié des écoles primaires avaient fermé leurs portes ou avaient été détruites en 1989.²⁴ L'infrastructure de l'enseignement a également été très endommagée dans les territoires occupés de la Palestine : 282 écoles ont été endommagées entre 2000 et 2004 (voir encadré 5.3). La capacité des gouvernements à préserver les systèmes d'éducation est encore érodée par les contraintes budgétaires imposées, puisque les dépenses militaires prennent généralement le pas sur le social. Pour les pays à faible revenu disposant de données, les dépenses en matière d'éducation représentaient 4,2 % du PIB pour les pays non conflictuels et 3,4 % pour les pays en conflit depuis 1990, soit un total presque 20 % inférieur.²⁵

Le conflit violent crée également des obstacles à l'éducation. Les parents sont peu disposés à envoyer leurs enfants à l'école compte tenu des risques de sécurité. En Colombie, le taux d'abandon scolaire parmi les enfants est plus élevé dans les municipalités où les paramilitaires et les insurgés sont actifs que dans d'autres régions.²⁶ L'insécurité liée au conflit violent est fortement associée à l'inégalité des sexes en matière d'éducation. Même lorsque l'instruction est disponible (dans les camps d'urgence par exemple), la crainte de l'insécurité personnelle devient un facteur clé empêchant les jeunes filles d'aller à l'école. La proportion de filles scolarisées par rapport aux garçons dans les écoles primaires était de 0,83 pour 18 pays à faible revenu qui étaient en conflit à un moment depuis l'année 2000 et pour lesquels des données étaient disponibles. Le même rapport pour les pays à faible revenu non conflictuels était de 0,90.²⁷

L'éducation offre un autre exemple de la manière dont les conflits violents créent un cercle vicieux dif-

ficile à briser. Une enquête menée auprès d'anciens combattants en Sierra Leone a révélé qu'une écrasante majorité de ceux qui avaient rejoint les rébellions étaient des jeunes vivant dans la précarité avant le commencement des hostilités. En se basant sur des entretiens menés auprès de 1000 anciens combattants, l'enquête a révélé que la moitié d'entre eux avaient quitté l'école parce qu'ils ne pouvaient plus payer les droits d'inscription ou parce que l'école avait fermé ses portes.

Conséquences défavorables pour la santé publique

À l'instar de l'éducation, la santé est un facteur déterminant du développement humain. Le conflit violent génère des risques sanitaires à court terme évidents. Sur le long terme, l'impact des conflits violents sur la santé s'avère bien plus meurtrier que les coups de fusil.

Plus de 2 millions de décès d'enfants imputables au conflit s'inscrivent dans cette catégorie. De la même manière, une sensibilité accrue aux maladies et aux blessures constitue une menace sérieuse pour les groupes vulnérables, en particulier les réfugiés et les personnes intérieurement déplacées. La malnutrition aiguë, les maladies diarrhéiques, la rougeole, les infections respiratoires et la malaria sont souvent citées comme étant les causes d'un taux de mortalité parmi les réfugiés plus de 80 fois supérieur aux taux de référence dans certaines régions d'Afrique.²⁸ Mais même les personnes non déplacées souffrent car les maladies qui se déclarent dans les camps de réfugiés ont tendance à se propager facilement aux régions locales. En Tchétchénie, le taux de la tuberculose était de 160 cas pour 10 000, alors que le restant de la Fédération de Russie n'enregistrait que 90 cas.²⁹

Le conflit violent a des antécédents avérés en matière de la perturbation des services de santé de base, en particulier dans les communautés pauvres. À l'instar des écoles, les installations sanitaires sont souvent considérées par les groupes rebelles comme des cibles militaires légitimes. Durant la guerre civile du Mozambique, près de la moitié des centres de santé primaires ont été pillés et les zones avoisinantes détruites.³⁰ Plusieurs membres du personnel médical ont également fui les zones de conflit. Même les régions présentant de bons indicateurs de santé avant l'éclatement d'un conflit peuvent subir une détérioration importante. En Bosnie-et-Herzégovine, 95 %

À l'instar des écoles, les installations sanitaires sont souvent considérées par les groupes rebelles comme des cibles militaires légitimes

Bien que des communautés entières souffrent des conséquences du conflit violent, les femmes et les enfants occupent une position particulièrement vulnérable

des enfants avaient été immunisés avant que les hostilités n'éclatent au début des années 90. En 1994, à l'apogée de la guerre, le taux d'immunisation avait décliné à moins de 35 %.³¹ Le conflit peut également perturber la fourniture de biens publics importants indispensables à l'amélioration de la santé à travers la société et à la lutte contre les maladies débilitantes et meurtrières. Malgré un élan mondial pour éradiquer la dracunculose, l'onchocercose et la polio, ces maladies ont sévi très durement dans les zones de conflit les plus intenses d'Afrique.³²

Le conflit armé a eu sa part de responsabilité dans la propagation de la pandémie du VIH/SIDA. En 2003, sur 17 pays comptant plus de 100 000 orphelins des suites du SIDA, 13 étaient en conflit ou frôlaient une situation d'urgence.³³ Plusieurs facteurs peuvent contribuer à la propagation du VIH durant les situations de conflit, et bon nombre de ces facteurs laissent les femmes particulièrement vulnérables : le déplacement de la population, la rupture des relations, l'utilisation du viol comme arme, l'usage accru de la contrainte sexuelle en échange d'argent, de nourriture et de protection et le délabrement des systèmes de santé avec une interruption logique de l'accès à l'information et aux fournitures qui peuvent aider à contrôler l'exposition au VIH et la sécurité déficiente des transfusions sanguines.³⁴

À l'instar de l'éducation, les soins de santé se voient privés de quelques deniers au profit du conflit armé (figure 5.3). En 2002, les pays affichant un

IDH faible consacraient, en moyenne, 3,7 % de leur PIB aux dépenses militaires comparé à 2,4 % pour la santé.³⁵ Dans certains cas—par exemple, le Burundi et l'Érythrée—les pays allouent une part bien plus importante aux dépenses militaires qu'à l'éducation et à la santé conjuguées.

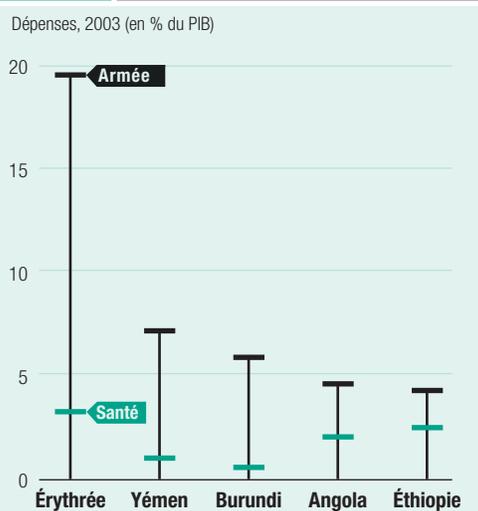
Déplacement, insécurité et crime

Le déplacement est un corollaire presque inévitable du conflit violent. Les conséquences sont souvent à long terme. Après la perte de leurs foyers et de leurs biens, les populations sont privées de leurs moyens de subsistance durables. Même les familles aisées d'alors ne peuvent subvenir à leurs propres besoins ou à ceux des membres plus pauvres de leur famille. Pour les ménages plus pauvres, la perte des biens se traduit également en un risque accru de malnutrition et de maladie.

À l'échelle mondiale, l'on estime que 25 millions de personnes ont déplacées à la suite d'un conflit. Chassées par des groupes armés ou fuyant pour échapper à la violence, ces personnes sont extrêmement vulnérables. Les camps accueillant environ 1,8 million de personnes dans la région du Darfour sont devenus un symbole des personnes déplacées. Chassées de leurs maisons par une milice progouvernementale, les populations font face à des risques bien plus élevés de malnutrition et de maladie infectieuse qu'auparavant. En Colombie, une guerre civile prolongée a provoqué le déplacement le plus massif depuis la Seconde guerre mondiale en Europe. En 2002, deux millions de personnes sur une population totale de 43,5 millions étaient réfugiées ou déplacées.³⁶ Proportionnellement à la taille de la population, certains pays ont connu des taux de déplacement bien pires. Trois quarts de million de personnes ont été déplacées au sein du Guatemala ou ont fui vers le Mexique au milieu des années 80, soit environ un dixième de la population.³⁷ Plus de 600 000 Tchétchènes, soit la moitié de la population, sont intérieurement déplacés après presque dix ans de conflit.³⁸

Bien que des communautés entières souffrent des conséquences du conflit violent, les femmes occupent une position particulièrement vulnérable. Nombreuses sont celles qui sont victimes du viol, de l'exploitation et des abus sexuels, aussi bien pendant qu'après le conflit. Ces dernières années, des viols de masse en temps de guerre ont été signalés en Bosnie-et-Herzégovine, au Cambodge, au Liberia, au Pérou,

Figure 5.3 Priorités des dépenses des pays à faible développement humain ayant récemment vécu un conflit



Source : Tableau d'indicateurs 20.

en Somalie et en Ouganda. Au cours du conflit de Sierra Leone, plus de la moitié des femmes ont été victimes de violences sexuelles.³⁹ Plusieurs de ces femmes continuent à souffrir de problèmes physiques et psychologiques à long terme sérieux et certaines d'entre elles doivent encore faire face au rejet de leurs familles et communautés. La violence et les actes de terreur perpétrés contre les femmes sont maintenant des stratégies institutionnalisées adoptées par les factions en guerre—y compris les forces gouvernementales—dans de nombreux pays.

Les enfants sont également particulièrement vulnérables à l'impact du conflit violent. Non seulement ils supportent la plus grande partie des coûts humains, mais ils courent également un risque particulier : le recrutement forcé en tant qu'enfants soldats. L'Armée de résistance du Seigneur, qui opère le long d'un vaste territoire au nord de l'Ouganda, est accusée d'avoir enlevé 30 000 enfants. Il y a environ 250 000 enfants soldats dans le monde.⁴⁰ L'enlèvement est une stratégie de conscription essentielle, mais d'autres facteurs influencent également un enrôlement « volontaire » des enfants. Citons plus particulièrement la pauvreté, qui mène les enfants pauvres tout droit dans les rangs des groupes armés. Dans des pays tels que le Sri Lanka, les groupes rebelles ont recruté des jeunes des quartiers défavorisés en leur offrant, ou à leurs familles, de l'argent liquide ou de la nourriture.

Moins visible que les réfugiés ou les enfants soldats mais pas moins importante pour autant pour le développement humain, citons la destruction de la confiance et des formes traditionnelles de médiation qui peut survenir après un conflit violent. Lorsque ces institutions sont affaiblies, le crime et l'insécurité augmentent invariablement. Cela est particulièrement vrai lorsque le chômage est élevé ou lorsque l'État est trop faible pour préserver le droit civil et l'ordre. Les civils sont souvent victimes de pillages et de persécutions tant par les forces de l'État que par les insurgés. Entre 1998 et 2001, il y a eu plus de 100 000 homicides en Colombie, soit une moyenne de 61 victimes sur 100 000 personnes par an. En comparaison, l'on a enregistré 5,7 homicides sur 100 000 personnes par an aux États-Unis, pour la même période.⁴¹ Ce taux d'homicide élevé a réduit l'espérance de vie en Colombie durant les années 90 de un an et demi à deux ans.⁴²

Les ménages pauvres financent souvent les conflits qui menacent leur propre sécurité. Tant les

rebelles que les acteurs étatiques se procurent des moyens financiers en pillant les biens de personnes ordinaires ou en exploitant les ressources naturelles, créant une économie de la guerre qui alimente le conflit. Ceux qui en bénéficient ont un intérêt matériel à s'opposer aux accords de paix. La taxation illégale et l'extorsion constituent souvent des moyens privilégiés pour prélever des fonds. Dans l'est de la République démocratique du Congo, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) imposent des taxes illégales et pillent systématiquement les marchés locaux. « L'impôt de la guerre » hebdomadaire dépasse le revenu de la plupart des résidents. Les civils sont également parfois forcés de céder à la FDLR une grande partie de leurs bénéfices de l'exploitation du coltan, l'une des rares activités génératrices de revenus dans la région.⁴³ Le brigandage, le vol de bétail et l'incapacité de l'État à fournir une protection font de l'insécurité une réalité quotidienne dans les régions affectées par le conflit.

L'émergence des marchés noirs et des économies parallèles qui accompagnent souvent les conflits violents crée de nouvelles opportunités pour les combattants - et de nouvelles sources de dislocation économique pour la société. La capacité limitée de l'État à réglementer les ressources naturelles, par exemple, ainsi qu'une corruption généralisée facilite le développement de réseaux informels et illicites. En Sierra Leone, l'industrie informelle du diamant était une source importante de revenus pour les rebelles du Front uni révolutionnaire et leur sponsor, l'ancien président du Liberia Charles Taylor. Par conséquent, le crime et l'insécurité sont devenus des manifestations des conflits qui ont pu avoir, à l'origine, une base politique.

L'engrenage de l'insécurité

Les coûts de développement humain associés au conflit violent sont une bonne raison de plaider en faveur de la prévention. Lorsqu'il est lancé, le conflit violent peut mener à des problèmes difficiles à résoudre—et à des coûts de développement humain cumulatifs et irréversibles. Lorsque la population pauvre perd ses biens, sa capacité à prendre en charge les soins de santé, à laisser les enfants à l'école et à conserver une nutrition correcte est diminuée, parfois avec des conséquences fatales. Les opportunités manquées en matière d'éducation sont transmises de génération en génération sous la forme d'illettrisme

L'émergence des marchés
noirs et des économies
parallèles crée de
nouvelles opportunités
pour les combattants—et
de nouvelles sources de
dislocation économique

Le démantèlement d'une autorité efficace dans certains pays a miné leur capacité à prévenir et à résoudre les conflits

et de perspectives limitées pour échapper à la pauvreté. Ce ne sont pas seulement les coûts de développement humain qui font que la prévention est un impératif. Les coûts institutionnels du conflit violent peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour le développement à long terme. Lorsque les conflits prennent fin, les villes et ponts peuvent être rapidement reconstruits avec une aide extérieure. Mais le démantèlement des institutions, la perte de

confiance et le traumatisme infligé à la population vulnérable peuvent faire renaître un conflit plus facilement. En affaiblissant les États, le conflit violent peut enfermer des populations entières et les populations des États voisins dans des cycles de violence. Briser ces cycles est un des plus grands défis posés à la communauté internationale en matière de développement humain.

Le défi des États enclins aux conflits

Au cours de la majeure partie du 20^{ème} siècle, le conflit violent était le fruit d'une dégradation des relations entre les États. Aujourd'hui, le conflit violent est essentiellement le résultat de l'incapacité des États à prévenir, contenir et résoudre les conflits entre différents groupes. Aucun conflit n'est semblable à un autre. Cependant les États plus enclins aux conflits ont certaines caractéristiques en commun.

Le conflit violent peut éclater pour plusieurs raisons. Certains ont tenté d'isoler des facteurs de risque individuels. En réalité, ce sont les associations de risque et les événements catalyseurs qui semblent être plus importants. Certains risques prennent racine dans la pauvreté et l'inégalité, bien que ce lien ne soit pas automatique. D'autres remontent à l'échec des institutions et aux structures politiques non démocratiques, à l'occupation ou à des revendications territoriales rivales. Les événements extérieurs tels que les crises économiques, les conflits régionaux et les changements de la société qui créent des tensions entre les différentes élites politiques peuvent faire basculer des sociétés dans le conflit violent.

Le démantèlement d'une autorité efficace dans certains pays a miné leur capacité à prévenir et à résoudre les conflits. Les gouvernements manquant soit de moyens ou de volonté de remplir leurs fonctions essentielles, en ce compris le contrôle territorial, la fourniture de services de base, la gestion des ressources publiques et la protection des moyens de subsistance des plus démunis, sont tant la cause que la conséquence du conflit violent.⁴⁴ Comme le souligne la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États : « En termes de sécurité, un système international cohésif et pacifique est davantage susceptible d'être obtenu via la coopération d'États efficaces... que dans un environnement d'États fragiles, effondrés, en

déliquescence ou généralement chaotiques. »⁴⁵ Bien que les États inefficaces varient en forme, trois de leurs caractéristiques communes qui augmentent le risque de tensions politiques et de pressions économiques pouvant dégénérer en conflit violent, ont été bien résumées par la Commission sur les États faibles et la sécurité nationale : les lacunes en termes de sécurité, capacité et légitimité.⁴⁶

- *Les lacunes en termes de sécurité.* La sécurité, y compris la sécurité humaine dans son acception la plus large, est un fondement de base pour un développement durable et un gouvernement efficace. Garantir la sécurité est une des fonctions les plus fondamentales d'un État. Cela implique la protection contre les violations systématiques des droits de l'homme, les menaces physiques, la violence et contre les risques économiques, sociaux et environnementaux extrêmes. Plusieurs États enclins aux conflits sont peu désireux ou incapables de garantir la sécurité, laissant la voie ouverte à des acteurs non étatiques pour remplir ce rôle de la sécurité. Durant les conflits en Sierra Leone et au Liberia, la capacité du gouvernement à garantir la sécurité était à peine visible au-delà de quelques centres urbains. Au Soudan, le gouvernement a activement miné la sécurité des Africains noirs en soutenant les milices arabes et les actions militaires directes contre la population civile.
- *Les lacunes en termes de capacité.* L'autorité de l'État dépend énormément de sa capacité à fournir des services et une infrastructure de base. Lorsque les gouvernements sont incapables ou peu enclins à le faire, les privations, la souffrance et l'exposition aux menaces d'épidémie qui en découlent peuvent faire naître un ressentiment et aggraver la perte de confiance du public. Au Libe-

ria, par exemple, le secteur de la santé a été essentiellement organisé et financé par des ONG internationales depuis 1990, et non par le ministère de la Santé, son responsable symbolique. En Sierra Leone, seul un quart des naissances en zone rurale sont déclarées, faussant ainsi l'ampleur réelle de l'inadéquation des services sociaux. Plus de 90 % des produits pharmaceutiques distribués par les pharmacies d'État ne parviennent pas aux bénéficiaires prévus.

- *Les lacunes en termes de légitimité.* Les rivalités politiques, sociales et économiques font partie intégrante du processus de développement. La violence adoptée par ces rivalités dépendra de la capacité des institutions de l'État à articuler les intérêts et aspirations des différents groupes, à les arbitrer et à agir en tant que médiateur en cas de conflit. Pour cela il est nécessaire que les institutions soient considérées comme légitimes et responsables, plutôt que comme des moyens de poursuivre des intérêts personnels. Les États enclins aux conflits ont tendance à avoir des institutions déficientes, sujettes à des effondrements de l'autorité politique et ayant volontiers recours à la violence pour obtenir gain de cause en matière de contrôle des ressources, des revenus de l'État et du pouvoir de l'État.

La pauvreté, l'insécurité et le conflit violent se renforcent mutuellement et ce systématiquement. Tous les pays pauvres ne sont pas enclins au conflit—et la prospérité ne balaie pas toute menace de conflit. Mais conjuguée à d'autres facteurs, la pauvreté peut exacerber les tensions créées par les lacunes de sécurité, de capacité et de légitimité. Le département britannique pour le développement international (DfID) cite 46 États fragiles, qu'il décrit comme ayant un gouvernement incapable ou peu disposé à remplir des fonctions clés telles que le contrôle territorial, la sécurité, la gestion des ressources publiques et la fourniture de services de base ; 35 de ces pays étaient en conflit dans les années 90.⁴⁷ D'après les estimations du DfID, ces États représentent un tiers de toutes les personnes vivant avec moins de 1 dollar américain par jour. Tenter de déterminer si ces pays sont pauvres parce qu'ils sont en conflit ou en conflit parce qu'ils sont pauvres est un exercice futile et dénué de sens. Ce qui est clair est que la pauvreté fait partie du cycle qui crée et perpétue le conflit violent—et que le conflit violent à son tour vient renforcer la pauvreté.

Les inégalités horizontales

Tout comme la pauvreté de masse ne mène pas automatiquement à un conflit violent, les liens entre l'inégalité et le conflit sont également complexes et variés. Une inégalité prononcée n'est pas un facteur automatique de conflit violent. Si cela était le cas, l'Amérique latine serait une des régions les plus violentes du monde. Des niveaux élevés d'inégalité verticale basée sur les revenus sont associés à la dislocation sociale, y compris à des niveaux élevés de criminalité et d'insécurité personnelle. L'inégalité horizontale entre les régions et les groupes pose des menaces d'un ordre différent, du moins parce que ces inégalités peuvent donner lieu à un sentiment—justifié ou non—que le pouvoir de l'État est utilisé à mauvais escient pour avantager un groupe aux dépens d'un autre. Dans la pratique, les inégalités horizontales et verticales interagissent souvent et le facteur décisif peut ne pas être l'ampleur de l'inégalité à elle seule, mais les tensions politiques et économiques complexes qui n'ont pas cessé d'être alimentées au fil des générations.

Le conflit au Népal illustre comment les inégalités de différents types peuvent créer des conditions propices au conflit violent.⁴⁸ En 1996, l'année où s'est déclaré le conflit, le taux de pauvreté était de 72 % dans le Népal moyen occidental et extrême occidental et de 4 % dans la vallée du Katmandou. Au-dessus de ces disparités régionales figurent les disparités en matière de statut du développement humain, l'IDH de la caste supérieure népalaise étant environ 50 % supérieur à celui des ethnies des collines, des ethnies du Tarai et des castes inférieures. Alors que la population indigène et les dalits représentent 36 % et 15 % de la population, respectivement, en 1999, les indigènes ne détenaient que 8,42 % des postes dans les agences gouvernementales et les dalits 0,17 % seulement. L'insurrection au Népal trouve précisément ses origines profondes dans les régions occidentales les moins développées, où le développement a été plus lent que dans le reste du pays et où les groupes marginalisés nourrissent un sentiment profond d'injustice à l'égard de l'échec des institutions d'État. Plus de 8 000 personnes sont décédées depuis 1996.

Le Népal prouve comment les réponses au conflit violent peuvent exacerber les causes sous-jacentes. Face à une insurrection massive, le gouvernement a répondu avec une stratégie de combat pour contrer les activités des guérillas maoïstes. Cette stratégie a

L'inégalité horizontale entre les régions et les groupes donne lieu à un sentiment que le pouvoir de l'État est utilisé pour avantager un groupe aux dépens d'un autre

À défaut de relever les défis posés par l'inégalité horizontale, le conflit violent pourra également éclater dans les États stables

été soutenue par l'aide militaire fournie par certains pays riches. La rhétorique de la « guerre contre la terreur » a été utilisée pour justifier la réponse militaire vigoureuse. De sérieuses violations des droits de l'homme ont été signalées un peu partout, mais dans certaines régions du pays, les acteurs gouvernementaux sont considérés comme faisant partie du problème de sécurité.

Les stratégies politiques visant à combler les inégalités profondes qui ont alimenté l'insurrection ont été moins mises en évidence. De fait, la réponse politique au conflit semble susceptible d'exacerber ses causes sous-jacentes. Invoquant des impératifs sécuritaires majeurs, le gouvernement royaliste a institué une monarchie absolutiste, minant les institutions démocratiques et rejetant les politiciens de la majorité et les groupes des droits de l'homme—et invitant l'Inde et le Royaume-Uni à suspendre l'aide. L'affaiblissement de la démocratie dans ce contexte ne peut que saper les institutions nécessaires à la résolution du conflit et au rétablissement de la paix. La stratégie la plus viable serait d'unir les forces démocratiques pour gérer les véritables menaces sécuritaires posées par l'insurrection et de développer un accord de paix incluant des mesures pour réduire les inégalités profondes qui alimentent le conflit.

À défaut de relever les défis posés par l'inégalité horizontale, le conflit violent pourra éclater aussi bien dans les États plus stables que dans les États fragiles. Jusqu'aux années 90, la Côte d'Ivoire était considérée comme l'un des États les plus stables d'Afrique de l'Ouest. La légitimité du gouvernement a pris un coup lorsque les changements politiques et les inégalités régionales grandissantes ont été perçus comme désavantageant une partie de l'élite politique. Le résultat a été une éruption de la violence politique à la fin des années 90 suivie d'une paix fragile en 2003. La morale de cette histoire : la légitimité politique et la stabilité sont des aspects plus faciles à perdre qu'à rétablir (encadré 5.4).

Seules, les inégalités horizontales n'existent pas. Elles interagissent avec des processus politiques plus vastes qui peuvent générer des conflits violents. En Bolivie, les dernières éruptions d'instabilité politique et de violence étaient liées à des conflits concernant des politiques de gestion des richesses générées par les exportations de minerais. Ces conflits ont été la pierre de touche de griefs plus profonds nourris par la population indigène contre le partage inégal des

bénéfices du développement.

En Indonésie, le conflit violent dans l'Aceh est dû en partie aux mêmes raisons, les groupes indigènes s'étant mobilisés autour d'un programme qui réclame un droit à une plus grande part des richesses générées par les exportations de minerais, ainsi qu'au mécontentement provoqué par les avantages en matière d'emploi et d'éducation octroyés aux immigrants de Java.⁴⁹ In 2000, Aceh était parmi les régions les plus riches d'Indonésie en termes de ressources et parmi les plus pauvres en termes de revenus. Au cours des deux décennies précédant 2002, une période marquée par l'augmentation des richesses pétrolières, les niveaux de pauvreté à Aceh ont plus que doublé, alors que la pauvreté en Indonésie a été divisée par deux. L'augmentation des richesses minières a créé une demande pour une main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie du pétrole et du gaz, et dans les départements gouvernementaux, dont les postes ont été disproportionnellement occupés par des immigrants de Java. En 1990 (plus ou moins l'époque où le conflit actuel a commencé), le chômage urbain parmi les habitants d'Aceh représentait le double du niveau de chômage des immigrants javanais. Au même moment, les politiques de migration encourageaient l'installation à Aceh d'agriculteurs de Java, la plupart d'entre eux ayant des lopins de terre plus grands que leurs homologues d'Aceh. Le sentiment d'injustice provoqué par ces inégalités horizontales se manifestait dans l'attitude anti-javanaise, que le mouvement séparatiste continue d'invoquer.

Les conflits liés à d'importantes inégalités horizontales ou fissures politiques entre des groupes et régions peuvent être résolus. Une des approches consiste à rétablir la confiance politique via un processus de dialogue « multi-intervenants ». Cette approche se base sur un principe simple selon lequel la résolution pacifique d'un conflit peut uniquement être obtenue par la confiance et le dialogue. Le modèle multi-intervenants a été largement utilisé en Amérique latine, avec des degrés divers de réussite. Au Guatemala, l'Assemblée de la société civile (ASC) a joué un rôle crucial dans la formulation des positions du consensus durant le processus de paix du Guatemala en 1994, plusieurs propositions ayant été incluses dans les accords de paix finaux. L'Assemblée a construit des ponts entre le gouvernement et la société dans son ensemble, bien que le non respect de certaines promesses faites en matière de réforme agraire

Il y a dix ans, peu de gens auraient pu imaginer que la Côte d'Ivoire pouvait prétendre au statut d'État fragile. Le pays semblait avoir instauré des institutions et des structures politiques capables d'accommoder les intérêts des différents groupes et régions. Aujourd'hui, après plusieurs vagues de conflits violents, la stabilité politique de la Côte d'Ivoire reste incertaine. Que s'est-il passé ?

La Côte d'Ivoire comprend cinq communautés ethnolinguistiques principales. Les Akan (42,1 % de la population) et les Krou (11 %), concentrés dans le sud et l'ouest, sont chrétiens. Les Mandé du nord (16,5 %) et les Voltaïc (17,6 %) sont des groupes vivant principalement dans le nord et qui sont majoritairement musulmans. Le cinquième groupe est constitué des Mandé du sud (10 %). Le pays a également une importante population d'origines étrangères qui sont venus s'installer dans les années 40, du Burkina Faso actuel, pour travailler dans les plantations de café et de cacao. La majorité de ces migrants est venue s'installer définitivement en Côte d'Ivoire. En 1998, un quart de la population était d'origine étrangère, bien que ces personnes soient nées en Côte d'Ivoire.

Après l'indépendance en 1958, le président Felix Houphouët-Boigny a institué un État unipartite. Mais il a soigneusement entretenu un équilibre entre les régions et les groupes ethniques, grâce à un système de quotas pour les postes gouvernementaux. Il a également accordé le droit de vote aux immigrants et a finalement introduit un système multipartite. Au cours des vingt premières années qui ont suivi l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une stabilité politique et maintenu une forte croissance—une performance assez rare en Afrique de l'Ouest.

Cette belle histoire a commencé à se détériorer dans les années 80. La chute du prix du café et du cacao a augmenté la vulnérabilité économique, les inégalités entre le nord et le sud se sont creusées et les tensions entre les locaux et les migrants économiques dans les régions du sud se sont attisées. Les années 90 ont assisté à la montée du nationalisme ivoirien. Les « étrangers » n'avaient plus le droit de voter, un changement qui a barré l'accès aux élections aux leaders politiques issus du nord. Les institutions d'État, y compris l'armée, n'étaient désormais plus composées que de membres du groupe ethnique du régime au pouvoir.

Les inégalités sociales et économiques se sont creusées d'une part à cause des pressions économiques et d'autre part à cause de l'utilisation du pouvoir de l'État pour soutenir des groupes et des régions privilégiés. A la fin des années 90, cinq des six régions où le taux de fréquentation de l'école primaire était le plus bas se trouvaient dans le nord. Selon l'indice de prospérité socio-économique, la période 1994-1998 a vu une amélioration de la situation des groupes du sud (Akan et Krou) par rapport à la moyenne nationale, en particulier la tribu Baoulé, alors que les groupes du nord Mandé et Voltaïc sont restés très en deçà de la moyenne nationale. La position relative des nord Mandé s'est en fait passablement détériorée passant de 1,19 fois la moyenne nationale en 1994

à 0,93 fois la moyenne nationale en 1998.

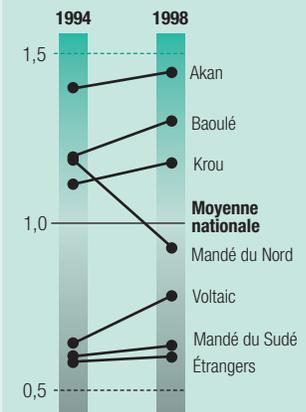
Les inégalités croissantes ont interagi avec des griefs enfouis liés à l'exclusion politique et le sentiment que le pouvoir de l'État est utilisé pour favoriser certains groupes et certaines régions. Un coup d'État en décembre 1999 a mené à l'établissement d'un gouvernement dominé par l'armée. Alors que ce gouvernement avait accepté d'organiser de nouvelles élections, il a également introduit des changements constitutionnels empêchant ceux dont la nationalité était « douteuse » d'occuper des postes politiques. Les désaccords sur le résultat des élections en octobre 2000 ont à nouveau engendré des protestations généralisées et un nouveau changement de gouvernement. Le nouveau gouvernement a continué à favoriser certains groupes du sud, ce qui a une fois encore généré un soulèvement en 2001 mené par le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire, basé au nord, qui a étendu son contrôle sur plus de la moitié du territoire.

Fortement encouragés par la France et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, les groupes rivaux ont signé un accord de paix en janvier 2003. Mais la mise en œuvre a échoué, en raison d'impasses sur le désarmement des rebelles, des critères d'éligibilité pour les candidats à la présidence et des lois sur la nationalité. Les combats ont repris de plus belle ces derniers mois, tout comme le ressentiment à l'égard de troupes françaises du maintien de la paix. Le Président actuel a récemment annoncé que le leader de l'opposition pourrait se présenter aux élections qui auront lieu un peu plus tard dans l'année, mais les problèmes principaux ne sont toujours pas résolus.

L'effondrement de la Côte d'Ivoire est le produit complexe de forces sociales, économiques et politiques. Néanmoins, l'incapacité de l'État à combler les inégalités croissantes basées sur l'appartenance à une région et à un groupe a été un facteur décisif, tout comme l'incapacité de l'État à donner une image de représentation équilibrée entre les différents groupes. Conclusion : les inégalités économiques et politiques horizontales peuvent déstabiliser les États.

Disparités ethniques dans les années 1990 en Côte d'Ivoire

Indice de pauvreté socioéconomique, par rapport à la moyenne nationale



Source : Langer 2005.

1. L'indice de prospérité socio-économique comprend cinq indicateurs : possession d'un réfrigérateur, d'une voiture, accès à des canalisations d'eau, revêtement du sol à usage privé et accès à des toilettes avec chasse d'eau. Il montre la position d'un groupe par rapport à la moyenne nationale.
Source : Langer 2005.

ait quelque peu terni le résultat. Quelle que soit la forme adoptée, le dialogue multi-intervenants est peu susceptible de produire ses effets si les acteurs gouvernementaux ne parviennent pas à répondre efficacement aux inégalités sociales et économiques qui nourrissent le conflit. En Bolivie, plusieurs rounds de dialogue entre la société civile et les gouvernements successifs ne sont pas parvenus à fournir des résultats tangibles—d'où les manifestations régulières de vio-

lence politique et de chaos (encadré 5.5).

Gestion des ressources naturelles

Outre le fait d'intensifier les inégalités, l'abondance des ressources naturelles peut accentuer les lacunes de capacités qui font que certains États sont plus enclins au conflit. Les États plus enclins au conflit sont souvent désespérément pauvres mais extrêmement riches

Encadré 5.5 Les avantages et limites du dialogue participatif comme outil de prévention des conflits

Les dialogues nationaux impliquant diverses parties prenantes sont des exercices inclusifs et participatifs qui permettent d'établir la confiance entre les groupes d'intérêts. Grâce à l'aide de facilitateurs neutres, ces dialogues nationaux permettent aux gouvernements de répondre aux crises ou d'élaborer des politiques stratégiques à long terme. Ils sont particulièrement utiles lorsque la confiance dans les institutions politiques s'est érodée ou lorsque les processus démocratiques sont fragiles.

Mais le dialogue ne peut pas résoudre les conflits ou réduire les tensions sociales lorsque l'État ne parvient pas à s'attaquer aux inégalités structurelles profondes à l'origine du délabrement politique. La Bolivie est l'exemple vivant d'un tel problème.

Ces dernières années, le pays a eu recours au dialogue pour encadrer les stratégies de développement. En 1997, le dialogue a mené au plan Général de développement économique et social de 1997-2000, dont le but était la réduction de la pauvreté et centré sur l'équité, l'opportunité, l'institutionnalisme et la dignité. En 2000, un autre dialogue national a été entamé dans le cadre du processus de stratégie de réduction de la pauvreté. Il a été organisé par un secrétariat indépendant, qui comprenait bon nombre de participants de la société civile. Mais les frustrations se sont accentuées en constatant que les politiques découlant de ces dialogues n'étaient pas efficacement mises en pratique. Un désaccord croissant s'est fait entendre sur des thèmes de politique économique : l'exploitation des réserves de gaz naturel ; la destruction des cultures de coca entre 1998 et 2001, qui a entraîné la suppression de 59 000 emplois ; et l'opposition à la privatisation des services publics.

Pendant ce temps, des inégalités généralisées persistent. Les revenus de la tranche des 10 % les plus riches de la population sont 90 fois plus importants que ceux des 10 % les plus pauvres. Les terres ne sont pas équitablement distribuées—les 2 millions de familles les plus pauvres travaillent sur 5 millions d'hectares de terre, tandis que moins de 100 familles détiennent 25 millions d'hectares. En moyenne, les Boliviens passent cinq ans et demi à l'école, mais il y a une différence de sept années de fréquentation moyenne de l'école entre les plus riches et les plus pauvres. Les taux de pauvreté, qui ont baissé pour atteindre 48,7 % en 1999, ont à nouveau augmenté en 2002 pour atteindre 61,2 %. En outre, 88 % des indigènes sont pauvres.

Les inégalités et le mécontentement à propos des réponses politiques ont débouché sur des manifestations violentes en 2003 auxquelles ont participé les syndicats des paysans, les fédérations des travailleurs et même les intellectuels de la classe moyenne, contraignant le président à démissionner. Face aux protestations grandissantes et à la perte de confiance, il devient plus difficile pour les gouvernements de répondre aux demandes de façon soutenue.

Source : Barnes 2005; ICG 2004a; Justino, Litchfield et Whitehead 2003; Petras 2004.

en ressources. La susceptibilité à un conflit violent semble être une caractéristique de ce qui a été appelé la « malédiction des ressources ». Une fois encore, les liens entre ressources et conflit violent ne sont ni automatiques ni inéluctables. Le Botswana a transformé sa richesse en diamants en croissance élevée et en développement humain rapide, tout en évitant le conflit basé sur le partage des revenus. Cependant, cet exemple constitue davantage l'exception que la règle pour la plupart des pays en développement. La faible gouvernance conjuguée à des ressources qui offrent une promesse de gains extraordinaires à ceux qui contrôlent la production et l'exportation est une cause majeure de conflit violent.

Dans l'ère post guerre froide, les revenus des ressources naturelles ont remplacé le financement des superpuissances. Entre 1990 et 2002, le monde a connu au moins 17 conflits de ce type dans lesquels l'abondance de ressources naturelles constituait le facteur majeur. Les diamants en Angola et en Sierra Leone, le bois et les diamants au Liberia, les pierres précieuses en Afghanistan, et le cuivre, l'or, le cobalt et le bois en République démocratique du Congo ont

tous été au centre du conflit civil, ou—dans le cas de la République démocratique du Congo—des incursions soutenues par des États voisins (tableau 5.2). Au Cambodge, l'insurrection des Khmers rouges a été financée en grande partie par les exportations de bois.

Comme mentionné au chapitre 4, pour de nombreux pays, les ressources naturelles sont devenues une malédiction et non une bénédiction. Dans la sphère du conflit, la pathologie de la « malédiction des ressources » agit via différents canaux, empêchant le développement des institutions politiques et des économies de marché capables de convertir les richesses naturelles en développement humain. Une partie de cette pathologie réside dans le détournement des richesses nationales. Les flux financiers qui auraient pu être utilisés pour soutenir le développement humain ont été fréquemment détournés pour financer les guerres civiles et les gouvernements, les rebelles et les seigneurs de la guerre cherchaient à prendre le contrôle du pétrole, des métaux, des minerais et du bois. L'Angola est un exemple flagrant. Les richesses de la deuxième plus grande réserve de pétrole et de la quatrième plus grande réserve de diamants en Afrique

Tableau 5.2 Les ressources naturelles ont alimenté les conflits dans de nombreux pays

Pays	Durée du conflit	Ressources
Afghanistan	1978–2001	Pierres précieuses, opium
Angola	1975–2002	Pétrole, diamants
Angola, Cabinda	1975–	Pétrole
Cambodge	1978–97	Bois, pierres précieuses
Colombie	1984–	Pétrole, or, coca
Congo	1997	Pétrole
Rép. dém. du Congo	1996–97, 1998–2002	Cuivre, coltan, diamants, or, cobalt
Indonésie, Ache	1975–	Gaz naturel
Indonésie, Papouasie occidentale	1969–	Cuivre, or
Liberia	1989–96	Bois, diamants, fer, huile de palme, cacao, café, marijuana, caoutchouc, or
Maroc	1975–	Phosphates, pétrole
Myanmar	1949–	Bois, étain, pierres précieuses, opium
Papouasie Nouvelle Guinée	1988–98	Cuivre, or
Pérou	1980–95	Coca
Sierra Leone	1991–2000	Diamants
Soudan	1983–2005	Pétrole

Source : Adapté de Bannon and Collier 2003.

ont été utilisées pour alimenter une guerre civile qui a tué ou mutilé 1 million de personnes entre 1975 et 2002 et intérieurement déplacé 4 millions de personnes supplémentaires. Aujourd’hui, l’Angola arrive à la 160^{ème} place sur les 177 pays de l’IDH, avec une espérance de vie d’environ 40 ans.

Les revenus potentiels des ressources naturelles peuvent affaiblir l’État à plusieurs niveaux. Deux effets pervers viennent exacerber la mauvaise gouvernance. Tout d’abord, la disponibilité d’importants flux de revenus peut affaiblir la volonté des gouvernements à développer des systèmes de revenus stables via des structures fiscales nationales. Un État qui devient moins dépendant des recettes fiscales devient moins responsable vis-à-vis de sa population.⁵⁰ Deuxièmement, en présence de ressources naturelles, la corruption de l’État et des individus et des groupes qui les contrôlent offre des bénéfices immenses. Les structures de gouvernance déficientes laissent toute latitude à une activité « hors budget » et ces flux de revenus importants donnent aux individus ayant du pouvoir un intérêt à assurer que ces opportunités demeurent intactes. Il n’existe pas de chiffre officiel pour les revenus du pétrole en Guinée équatoriale mais le chiffre de 710 millions de dollars américains estimé par la Banque mondiale met en lumière un écart important entre les revenus déclarés et les revenus réels. De telles pratiques peuvent affaiblir les conditions de responsabilité et de transparence indispensables au

développement d’une autorité d’État légitime.

Au-delà des frontières

Tous les conflits ne sont pas le résultat de la faillite de l’État. Les facteurs externes sont également importants dans de nombreux cas. Des problèmes externes sont importés à travers les frontières poreuses de la sécurité humaine et sont réexportés en tant que nouveaux problèmes de sécurité pour d’autres États.

Ces facteurs externes prennent des formes diverses. L’étiolement de l’État afghan était activement soutenu via une invasion soviétique et le recrutement par des puissances externes de combattants Mujahideen pour mettre fin à l’occupation soviétique. La guerre civile qui s’ensuivit entre les groupes de résistance a dévasté le pays et permis aux éléments les plus impitoyables de sortir victorieux. Le gouvernement des Talibans, qui a poussé l’Afghanistan dans une chute libre du développement humain, a profité du chaos interne encouragé par une influence externe. En Somalie, un processus de militarisation parrainé d’abord par l’Union soviétique et ensuite par les États-Unis a débouché sur une guerre avec l’Éthiopie et à une guerre civile brutale entre les seigneurs de la guerre rivaux contrôlant environ 500 000 armes.

Quelle que soit la proportion des facteurs internes et externes à l’origine du conflit, les conséquences sont invariablement régionalisées et in-

Des problèmes externes sont importés à travers les frontières poreuses de la sécurité humaine et sont réexportés en tant que nouveaux problèmes de sécurité pour d’autres États

Pour le conflit violent,
à l'instar de la santé
publique, la première règle
du succès est : mieux
vaut prévenir que guérir

ternationalisées. Le nettoyage ethnique dans les Balkans a créé une affluence de réfugiés en Europe de l'Ouest et la violence dans le Darfour crée des réfugiés au Tchad. Une fois lancés, les conflits peuvent déteindre sur les États voisins, minant la sécurité et créant des cycles de violence transfrontaliers. La guerre régionale ouest-africaine qui a débuté au Liberia en 1989 a migré vers la Sierra Leone, est revenue au Liberia (où elle a sapé un processus de désarmement en 1997), et est ensuite allée en Guinée. En septembre 2002, les combattants du Liberia et de Sierra Leone étaient impliqués dans les combats qui ont éclaté en Côte d'Ivoire.

L'une des caractéristiques de la mondialisation est le rétrécissement de l'espace économique entre les pays. Lorsque les États s'effondrent, les menaces de sécurité peuvent traverser cet espace en toute impunité. La création des réseaux terroristes à partir de ces mêmes groupes qui avaient été soutenus par l'Occident pour déloger les forces soviétiques offre

un exemple criant de l'effet « boomerang » de cette guerre afghane par procuration.

Les États enclins aux conflits représentent une menace importante non seulement pour leurs propres citoyens mais également pour la communauté internationale. Ils constituent un locus naturel pour les seigneurs de la guerre, les réseaux criminels et les groupes extrémistes cherchant à exploiter un vide sur le plan de la gouvernance. De l'Afghanistan à l'Afrique de l'Ouest et au-delà, l'effondrement de l'État ouvre la porte à la création de refuges pour les groupes qui menacent la sécurité de la population locale et à l'incubation de menaces transfrontalières liées aux flux de réfugiés, au trafic d'armes, aux économies de la drogue et aux maladies. Les États fragiles sont importants au-delà de leurs frontières en partie parce qu'ils n'ont pas la capacité de contrôler efficacement leurs territoires, qui peuvent devenir des refuges pour les terroristes et les organisations criminelles.

La réponse internationale

En 1945, le Secrétaire d'État américain, Edward R. Stettinius, faisait un rapport à son gouvernement sur la conférence de San Francisco qui avait établi les Nations Unies. Il identifiait deux éléments fondamentaux de la sécurité humaine et leurs connexions : « La guerre pour la paix doit être menée sur deux fronts. Le premier front est le front sécuritaire, où la victoire signifie l'affranchissement de la peur. Le deuxième est le front économique et social, où la victoire signifie l'affranchissement du besoin. Seule une victoire sur les deux fronts pourra garantir une paix durable. »⁵¹

Soixante ans plus tard, ces mots n'ont rien perdu de leur pertinence pour les défis de la sécurité collective du début du 21^{ème} siècle. La victoire sur les deux fronts de la sécurité humaine reste une condition du succès, mais le rythme du progrès est inégal. Le progrès sur le front économique et social a été limité, entravant les progrès sur le front de la sécurité. L'amélioration du niveau de vie, l'extension des opportunités en matière de santé et d'éducation, et le renforcement des institutions requises pour assurer une véritable démocratie devraient être considérées comme prioritaires. Surmonter la pauvreté permettra non seulement de sauver des millions de vies, mais cela rendra également les tensions sociales et économiques à l'origine du conflit

plus faciles à résoudre. Pour le conflit violent, à l'instar de la santé publique, la première règle du succès est : mieux vaut prévenir que guérir. Et le développement est la stratégie de prévention la plus efficace.

L'environnement international pour développer une réponse de sécurité collective efficace est marqué par des opportunités et des menaces. Les nouveaux accords de paix, parfois fragiles pour certains, prouvent les avantages potentiels pour le développement humain de la résolution des conflits violents : cinq ans auparavant, rares étaient ceux qui pouvaient prédire que l'Afghanistan, le Liberia ou la Sierra Leone seraient en position de lancer un rétablissement du développement humain. Les gouvernements des pays industrialisés sont de plus en plus conscients de l'importance de la mise en place de mesures de prévention du conflit dans leurs programmes d'aide au développement. Au même moment, la réponse militaire aux menaces de sécurité est surdimensionnée par rapport à la réponse de sécurité humaine au sens large. Les OMD ont recentré les efforts de réduction de la pauvreté. Mais comme l'ont prouvé les précédents chapitres de ce Rapport, l'accord sur les OMD doit encore susciter un engagement politique et financier durable pour traduire ces objectifs en résultats pratiques.

La manière dont les pays développés considéreront la sécurité aura un impact important sur l'efficacité de la stratégie des « deux fronts ». Aujourd'hui, la sécurité dans le monde développé signifie de plus en plus la sécurité militaire contre la menace posée par la « terreur ». Des objectifs plus vastes ont été subordonnés à cet objectif. La menace posée par le terrorisme est suffisamment réelle, aussi bien pour les pays pauvres que pour les pays riches. Il existe, cependant, le danger que la guerre contre le terrorisme déforme les priorités et débouche sur des stratégies inefficaces ou contre-productives. Par exemple, la « guerre contre le terrorisme » ne peut justifier une violation brutale des droits de l'homme et des libertés civiles et des réponses militarisées aux problèmes de développement. Cependant, certains gouvernements ont invoqué des impératifs majeurs de cette guerre pour s'en prendre à des groupes baptisés fort commodément de « terroristes ». Ces transgressions menacent d'affaiblir les normes et institutions requises pour assurer la paix. Du point de vue de la conception de la sécurité humaine au sens large, il y a le danger que la guerre contre le terrorisme fasse passer la lutte contre la pauvreté, les épidémies et autres défis au second plan, privant les causes d'insécurité des rares ressources financières dont elles disposent. Il subsiste une menace bien réelle que les budgets d'aide au développement déjà si limités soient réaffectés aux prétendus impératifs des objectifs militaires et de politique étrangère.

La sécurité humaine ne pourra être totalement développée qu'avec la participation du leadership des pays en développement—il ne s'agit pas d'un bien que l'on peut importer. La sécurité humaine est également un des éléments clés du « nouveau partenariat » pour le développement entre les pays riches et les pays pauvres. Les pays développés ont un rôle important à jouer en levant les obstacles au développement humain créés par le conflit violent—et ils ont de bonnes raisons d'agir si l'on considère les devoirs moraux et leur intérêt personnel.

Améliorer l'aide

Comme nous l'avons montré au chapitre 3, l'aide internationale est une des principales ressources disponibles pour accélérer le progrès sur le deuxième front identifié par le secrétaire d'État Stettinius : la guerre contre le besoin. Mais une aide bien conçue peut également aider à relever certains des défis auxquels sont confrontés les États enclins aux conflits.

La première étape vers la prévention du conflit consiste à reconnaître que les processus de développement visant à améliorer le bien-être de l'humanité peuvent involontairement générer des conflits. Lorsque l'aide est dispensée dans des environnements enclins aux conflits, elle peut exacerber les tensions entre les groupes, comme cela a été le cas au Rwanda. L'aide au développement bénéficiant à une fraction de la population a creusé les inégalités, alimenté les rancœurs et contribué à la violence structurelle.⁵² Si les donateurs avaient été plus conscients des conséquences de leurs actes et plus désireux de s'engager dans la prévention des conflits, ils auraient pu sans doute éviter le génocide qui s'en est suivi.

De nouvelles approches envers l'aide sous la rubrique « développement sensible au conflit » engagent maintenant les donateurs directement dans l'évaluation de l'impact potentiel de l'aide au développement sur différents groupes. Entre 1998 et 2000, la violence a éclaté dans les Îles Salomon lorsque les groupes indigènes du Guadalcanal ont lancé des attaques violentes contre les communautés d'une île voisine qui s'étaient installées dans la capitale Honiara. Le conflit a été largement défini en termes ethniques. Un accord de paix a été conclu en 2000, mais des groupes militants refusaient de se désarmer. En 2003, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres donateurs ont travaillé avec le Conseil national pour la paix et le Département de l'unité nationale, de la réconciliation et de la paix du gouvernement pour analyser via un vaste processus de consultation multi-intervenants, les griefs et frustrations qui ont mené à la violence. Le processus de consultation en lui-même rejetait l'idée que le conflit était uniquement une affaire d'identification ethnique. Les participants ont identifié plusieurs situations critiques, en particulier les tensions concernant les droits fonciers, les rôles des autorités traditionnelles et non traditionnelles, l'accès aux services gouvernementaux, l'absence d'opportunités économiques et un effondrement des mécanismes d'application de la loi. Le processus de consultation récusait donc la croyance largement répandue et potentiellement dangereuse selon laquelle le conflit avait fondamentalement trait à l'identité ethnique. Il expliquait également que, dans certains cas, les actions des donateurs pour soutenir les services gouvernementaux sans recourir à des consultations avaient involontairement exacerbé les tensions.⁵³

De nouvelles approches envers l'aide sous la rubrique « développement sensible au conflit » évaluent l'impact de l'aide sur différents groupes

Si l'on désire écarter toute menace d'un retour du conflit dans les États fragiles, l'aide doit investir dans la création de conditions pour une paix durable

Le financement externe peut combler certaines lacunes de capacité qui rendent les États enclins aux conflits. Dans la mesure où ce financement prévient le conflit, l'on peut s'attendre à ce qu'il génère des bénéfices élevés pour la croissance et le développement humain. Cependant, l'aide aux États fragiles semble être disproportionnellement faible, en particulier lorsqu'on décompte les flux à destination de l'Afghanistan et de l'Irak. À quelques rares exceptions près, les États fragiles n'attirent pas des flux d'aide importants. Le problème ne se résume pas à une simple affaire de mauvaise gouvernance. La recherche transnationale menée par la Banque mondiale utilisant un modèle d'affectation basé sur la pauvreté et les performances suggère que l'aide apportée aux États fragiles pourrait être augmentée d'au moins 40 % en fonction de la qualité de leurs institutions. Un problème supplémentaire, souligné au Chapitre 3, est que l'aide dispensée aux États fragiles est deux fois plus volatile que l'aide dispensée aux autres pays. Pour les gouvernements ayant une base de revenus relativement faible, ceci est susceptible d'être extrêmement déstabilisant et d'éroder une capacité déjà faible à la base. Bien sûr, les donateurs voulant dispenser de l'aide aux environnements post-conflituels sont confrontés à d'immenses défis. Mais il est important que les décisions d'affectation financière soient prises en se basant sur des jugements soigneusement considérées et transparents.

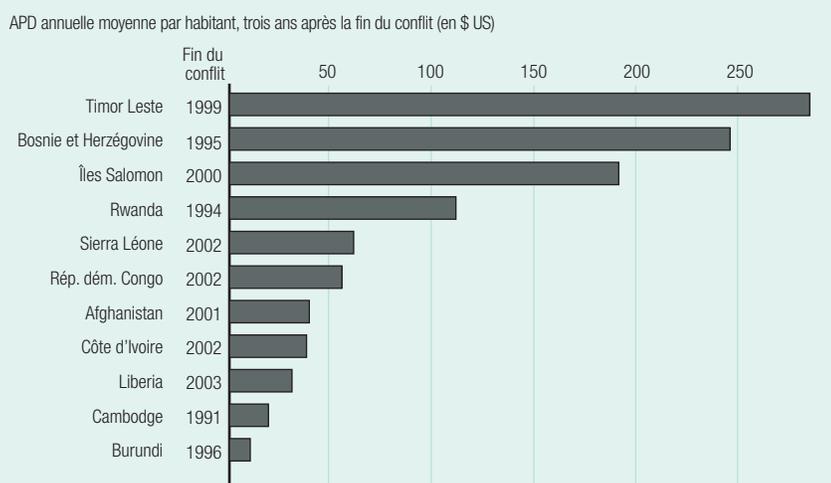
L'aide internationale a un rôle particulièrement important à jouer dans la période de reconstruction. L'objectif de la reconstruction post-conflictuelle est

d'éviter de retomber dans une situation de pré-crise et d'établir les fondements d'une paix durable. Si l'on désire écarter toute menace d'un retour du conflit dans les États fragiles, l'aide doit investir dans la création de conditions pour une paix durable. En utilisant l'affectation comme base de l'évaluation, peu d'éléments permettent de vérifier que les flux d'aide constituent une réponse cohérente aux besoins de financement de la reconstruction. Les dépenses par habitant au cours des deux années qui ont suivi la conclusion de l'accord de paix allaient de 245 dollars en Bosnie-et-Herzégovine à 40 dollars en Afghanistan et à 31 dollars au Liberia (voir figure 5.4).

Les différences en termes de performance politique et de capacité d'absorption expliquent sans aucun doute une partie de ces écarts—et il n'y a pas de formule toute faite pour accorder les besoins et le financement. Même ainsi, il semble y avoir peu de logique interne dans un modèle d'affectation des ressources qui laisse des pays tels que le Burundi, la République démocratique du Congo et le Liberia au bas de la liste des bénéficiaires de dons. La Banque mondiale a reconnu ce problème dans l'usage des fonds de l'Association internationale de développement (IDA)—l'une des principales sources internationales pour la reconstruction post-conflictuelle. Entre 1996 et 1999, le financement de la reconstruction post-conflictuelle via l'IDA s'élevait à 45 dollars par habitant en Bosnie-et-Herzégovine. Sur les trois années qui ont suivi le génocide au Rwanda, le soutien par habitant s'élevait à moins de 5 dollars par habitant.⁵⁴ Ces écarts révèlent la nécessité d'une plus grande transparence des décisions des donateurs en ce qui concerne le financement de la reconstruction post-conflictuelle.

L'étalement de l'aide dans le temps constitue un autre problème. Dans un cycle d'aide post-conflictuelle traditionnel, l'aide culmine dans les premières années qui suivent le conflit puis diminue brusquement. Ceci va carrément à l'encontre du bon sens. La capacité à absorber l'aide est plus limitée au cours de la période qui suit immédiatement le conflit puisque les nouvelles institutions se mettent en place, ce qui donne lieu à des écarts importants entre les engagements des donateurs et les déboursements. La recherche a révélé que la période optimale pour absorber une aide accrue est environ six ans après un accord de paix, période à laquelle l'intérêt du donateur a changé. Le cycle décrit aide à expliquer les résultats de la recherche de la Banque mondiale indiquant que la capacité

Figure 5.4 Aide pour la reconstruction après les conflits—la politique passe avant les besoins



Nota : Les données font référence à des moyennes de trois ans à partir de la fin du conflit, sauf pour la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Sierra Léone, pour lesquels les données font référence à des moyennes de deux ans, et le Liberia pour lequel les données font référence à une seule année.

Source : Calculé à partir des données sur l'APD, OCDE/CAD 2005f, et des données sur la population, ONU 2005d.

d'absorption de l'aide dans les États post-conflits est deux fois supérieure à celle d'autres pays ayant des niveaux de pauvreté équivalents.⁵⁵

Les États post-conflits sont tout particulièrement vulnérables à certains problèmes généraux de l'aide décrits au chapitre 3. La priorité immédiate de tout État post-conflituel est de développer une capacité institutionnelle et une responsabilité vis-à-vis des populations locales. Lorsque les donateurs choisissent de travailler « hors budget » via des projets et de créer des structures parallèles pour déclarer, contrôler et se procurer des biens, ils minent le développement des structures institutionnelles déjà faibles dont dépendent pourtant la paix et la sécurité futures. Le danger est que le manque de discernement des donateurs vienne aggraver le problème que ces mêmes donateurs veulent résoudre, à savoir la déliquescence des structures de l'État et de la capacité locale. Le manque de coordination et de cohérence est particulièrement flagrant en Bosnie-et-Herzégovine. Le pays a bénéficié d'une aide par habitant supérieure

à celle de l'Europe dans le cadre du Plan Marshall. Cependant, six ans après la signature des accords de paix, le pays continuait à faire face à une crise financière.⁵⁶ À un niveau bien plus limité du développement institutionnel, l'Afghanistan a également été confronté à des problèmes sérieux.

Gérer les ressources naturelles et s'attaquer aux armes légères

Les pays développés pourraient être bien plus actifs dans la résolution des deux problèmes qui génèrent et alimentent le conflit violent : la mauvaise gestion des exportations de ressources naturelles et la gestion inadéquate des importations des armes légères.

Briser la malédiction des ressources

Les gouvernements nationaux doivent endosser la responsabilité de la gouvernance efficace des ressources naturelles. Mais la communauté internationale peut aider à briser les liens entre les ressources naturelles

Contribution spéciale

Les défis de la reconstruction post-conflituelle : les leçons de l'Afghanistan

La forme et le rôle de l'État ont généralement été au cœur des conflits. Le défi qui se pose à la suite du processus politique visant à mettre un terme aux conflits manifestes est d'adopter des politiques, des procédures et des interventions qui permettraient à la paix d'être durable, qui mèneraient à un environnement de confiance mutuelle et de solidarité et qui construiraient un État en tant que pouvoir organisé de la société.

De façon plus spécifique, plusieurs points doivent faire l'objet d'une attention toute particulière :

- *Obtenir un consensus sur une stratégie.* L'environnement post-conflituel immédiat pousse au devant de la scène une palette d'acteurs nationaux et internationaux. Chacun a sa vision des choses, ses différentes capacités et ses différentes priorités, qui reflètent leurs différents mandats, leurs ressources et leurs intérêts. Si chacun de ces acteurs poursuit une stratégie autonome, le résultat sera une perte de ressources, une méfiance accrue et une possible renaissance du conflit. Il est par conséquent impératif pour le gouvernement et pour les donateurs de parvenir à un accord sur les priorités au sein du cadre d'une stratégie cohérente, de s'entendre sur la division du travail et de s'efforcer de créer des modalités de coordination et de coopération.
- *Restaurer et étendre la confiance en l'État.* Pour que la confiance en l'État soit restaurée, l'accent doit être mis sur la revitalisation et la réforme des processus de gouvernance, et accorder une attention particulière à la sécurité, à l'administration, à l'État de droit et aux services de base. La création d'institutions parallèles à l'État, soit via les agences des NU ou les agences bilatérales, peut détourner l'attention de l'État, si nécessaire.
- *Assurer des finances publiques adéquates.* La restauration des fonctions de l'État implique que l'État a des ressources à sa disposition. Les flux d'aide constituent une part importante de ces ressources durant la phase initiale, mais la mobilisation

de revenus nationaux dans ces activités qui peuvent engendrer des ressources importantes devrait être la priorité. La confiance en l'État implique de faire du budget l'instrument principal de la politique et l'arène pour déterminer les priorités et parvenir à un consensus sur l'utilisation des ressources pour satisfaire aux priorités nationales. Le système d'aide doit essayer d'aider le gouvernement à obtenir rapidement la capacité d'avoir un cadre de dépenses à moyen terme et de créer des mécanismes de responsabilité, y compris dans les marchés publics, la gestion financière et l'audit, ce qui attirerait la confiance des donateurs et des citoyens.

- *Utiliser la fonction réglementaire de l'État pour protéger les résidents et établir la confiance.* Outre ces tâches évidentes, les parties prenantes doivent être attentives à la fonction réglementaire de l'État. L'octroi de licences et la réglementation des activités du secteur privé (pour protéger les citoyens contre les dangers provenant de l'essence avec plomb ou des médicaments périmés) peuvent être critiques pour la confiance. Les programmes nationaux destinés principalement aux pauvres en zone urbaine ou rurale peuvent aider à créer un sentiment de citoyenneté et à utiliser efficacement les ressources.

Dr. Ashraf Ghani
Ancien ministre des Finances
État islamique d'Afghanistan

Une plus grande transparence pourrait être encouragée si les gouvernements faisaient de la corruption perpétrée à l'étranger par des entreprises transnationales un crime à domicile

et le conflit violent. L'isolement des marchés peut arrêter le financement des zones de conflit et réduire les stimulants au contrôle des ressources naturelles. La certification peut être utilisée pour limiter l'accès du consommateur aux produits illégaux en informant les acheteurs potentiels et les autorités des douanes de la situation juridique de ces produits. Au début de l'année 2000, les gouvernements du sud de l'Afrique avaient consenti des efforts considérables pour prévenir l'exportation de diamants « de la guerre » de l'Angola, du Liberia et de la Sierra Leone. L'issue a été le processus Kimberley—un système en vertu duquel les pays importateurs et de transit conviennent de ne pas vendre des diamants bruts dont le statut juridique n'est pas confirmé par un certificat officiel.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité du processus mais certains éléments indiquent qu'il a eu un certain succès : il couvre maintenant 42 pays et presque l'ensemble de la production mondiale de diamants bruts.⁵⁷ L'Union européenne a commencé à développer un processus analogue pour exclure les importations de produits en bois illégaux dans le cadre de son plan d'action pour l'application de la loi, gouvernance et commerce dans le domaine forestier. Cependant, l'exportation illégale généralisée du bois continue à provoquer d'immenses pertes en termes de recettes gouvernementales, à causer des dommages environnementaux considérables et à miner les efforts pour contrôler la corruption. L'on estime que le commerce illégal de bois représente 10 % du commerce annuel de bois qui s'élève à 150 milliards de dollars.

Une plus grande transparence constitue une autre priorité. Les pays du Groupe des huit (G-8) ont inscrit au rang des priorités la meilleure information et responsabilité dans le secteur des minerais. Pour illustrer ceci citons l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives qui exige que les sociétés pétrolières et gazières publient tous les paiements effectués et que les gouvernements divulguent ce qu'ils reçoivent. L'initiative est volontaire, cependant, et manque de directives de mise en œuvre claires. De plus, les progrès ont été limités par des effets pervers du marché : toute société individuelle offrant une plus grande transparence court le risque de perdre face à des rivaux qui n'encombrent pas les gouvernements avec des obligations de responsabilité publique.

Les pratiques des entreprises peuvent s'ajouter aux problèmes de gestion des ressources naturelles. Une

transparence inadéquate peut renforcer la corruption et la faible gouvernance. L'activité hors budget des gouvernements va de pair avec des paiements non comptabilisés des entreprises au profit d'individus clés considérés comme les gardiens des droits sur les ressources naturelles. En Angola, plus de trente sociétés pétrolières multinationales ont payé le gouvernement pour obtenir des droits d'exploitation du pétrole, sans révéler aux Angolais ou à leurs actionnaires combien ils avaient payé et à qui. Dans la région de la mer caspienne, les droits d'exploitation du pétrole sont régis par des Accords de partenariat multinational entre les gouvernements et les investisseurs étrangers. Négociés en secret, ces accords ont donné lieu aux plus grandes enquêtes en matière de corruption de l'histoire juridique des États-Unis. Le manque de transparence affaiblit la responsabilité du gouvernement et peut exacerber la méfiance sous-jacente qui alimente le conflit.

La Commission Afrique parrainée par le Royaume-Uni a proposé de se baser sur l'approche de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives, tout en lui ajoutant une consistance juridique. Dans la plupart des structures juridiques actuelles, il est difficile de poursuivre une société transnationale ayant son siège social dans un pays pour des pratiques de corruption dans un autre pays. Le cadre proposé par la Commission Afrique mettrait fin à cette échappatoire. Il permettrait aux gouvernements des pays dans lesquels ces sociétés transnationales sont implantées d'intenter des actions contre des actes de corruption à l'étranger—et cela donnerait aux pays en développement un accès plus facile aux processus juridiques en vue de récupérer leurs biens volés. Une plus grande transparence pourrait être encouragée si d'autres économies industrialisées suivaient l'exemple américain et renforçaient les lois pour faire de la corruption perpétrée à l'étranger par une entreprise transnationale un crime à domicile. L'argument selon lequel ces mesures vont à l'encontre du principe de l'ouverture des marchés aux investissements est déplacé : elles ne seraient pas bien différentes des exigences de publication des données financières imposées à toutes les sociétés cotées en bourse dans les économies occidentales. En outre, elles seraient conformes à la Convention des NU contre la corruption et aux directives de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les entreprises multinationales.

Contrôle des armes légères

Une action plus efficace de la communauté internationale pour contrôler la prolifération des armes est une exigence clé de la sécurité humaine. La disponibilité des armes peut ne pas causer de conflit. Mais elle rend le conflit plus probable—et elle accroît la probabilité que les conflits adoptent des formes plus violentes.

Les armes légères constituent les armes privilégiées dans les conflits d'aujourd'hui. Les armes légères provoquent en moyenne la mort de 500 000 personnes par an, soit une personne par minute.⁵⁸ Vingt-cinq mille décès supplémentaires sont dus aux mines antipersonnel.⁵⁹ Dans les zones sujettes au conflit, les armes légères sont utilisées par les factions en guerre pour terroriser, tuer et déplacer les populations vulnérables. La distribution d'armes à feu aux armées et milices privées alimente un cycle de violence. En attendant, les sociétés sortant de plusieurs années de conflit continuent à faire face à la menace de la violence puisque la disponibilité des armes légères facilite la violence politique et la criminalité.

Il n'existe pas d'estimations du nombre d'armes légères en circulation qui soient fiables à cent pour cent. Une source faisant autorité avance le chiffre de 639 millions.⁶⁰ La production mondiale d'armes légères est de 7 à 8 millions de pièces par an, dont environ 1 million sont des armes de type militaire. Les États-Unis, la Russie et la Chine dominent la production, mais il existe au moins 27 autres sources importantes. À l'échelle mondiale, au moins 1 249 entreprises dans 92 pays sont impliquées dans la production de ces armes. L'économie des armes légères fait partie intégrante de la menace contre la sécurité collective constituée par les États fragiles. En Afghanistan, les groupes mujahideen anti-soviétiques achetaient leurs armes avec les recettes de l'opium. Au Cambodge, au Liberia et en Sierra Leone, les revenus des diamants et du bois finançaient le commerce des armes légères.

Au cours de la dernière décennie, certains gouvernements ont opté pour une plus grande transparence dans la surveillance du commerce des armes légères. Les gouvernements des pays importateurs d'Afrique sub-saharienne se sont largement engagés. Le moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest (1998), établi par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), était le premier moratoire régional sur les armes légères du monde. Il bannissait les importations de nouvelles armes sans l'autorisation

d'autres États membres. En 2004, 11 gouvernements africains des régions des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique—deux des régions les plus durement touchées par les conflits—ont signé un Protocole pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre.

Les pays exportateurs ont également accru la coopération. Le Code de conduite de l'Union européenne sur les exportations d'armes interdit la vente d'armes qui pourraient être utilisées pour la répression interne ou l'agression externe. Les pays européens ont également étendu leurs activités de partage de données via l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En 2001, les États membres des NU ont négocié un Protocole obligatoire interdisant la fabrication et le trafic illégal d'armes à feu qui vient compléter la Convention des NU contre le crime organisé transnational. Les lignes directrices sur les meilleures pratiques concernant les exportations d'armes légères et de petit calibre (2002) de l'arrangement de Wassenaar, acceptées par 33 États—pour la majorité des fabricants et des exportateurs mondiaux d'armes—requièrent que les transferts d'armes soient effectués de façon à minimiser le détournement de ressources humaines et économiques.

Toutes ces initiatives sont importantes. Elles reflètent une prise de conscience grandissante de l'ampleur du problème. Mais les arrangements actuels présentent encore certains défauts. Ils ne sont pas juridiquement obligatoires et ne se concentrent que sur les armes illicites, plutôt que sur les transferts autorisés par l'État. La présence de fournisseurs multiples permet aux États de s'approvisionner auprès de sources ayant des exigences de déclaration peu scrupuleuses et donc de contourner très facilement ces arrangements. Un autre problème est que ces accords régionaux ne sont pas toujours mutuellement compatibles ou efficacement coordonnés. Les principaux exportateurs sont devenus plus stricts en ce qui concerne les pratiques d'exportation : il est maintenant plus difficile pour les gouvernements d'autoriser des transferts d'armes à des régimes qui ne respectent pas les droits de l'homme fondamentaux. Cependant, même dans ce cas, la volonté d'un gouvernement bénéficiaire de s'engager dans la « guerre contre la terreur » peut souvent faire baisser la garde vis-à-vis de ses antécédents en matière de respect des droits de l'homme.

Étant donné que la plupart des armes légères entrent sur le marché en toute légalité, la réglemen-

Un traité sur le commerce des armes devrait réglementer le courtage des armes et établir des normes communes d'application

Les organes régionaux en Afrique manquent des ressources, de la logistique et de la capacité humaine pour mettre des mandats ambitieux en pratique

tation du côté fournisseur peut s'avérer très efficace. Deux obstacles puissants ont entravé les efforts destinés à contenir le flux des armes légères à la source : la diversité de l'offre, mentionnée précédemment, et l'absence de volonté politique. Face à la menace du terrorisme, l'on aurait pu croire que les pays industrialisés dirigeraient les efforts pour réglementer le commerce des armes légères. Cependant, ce commerce reste dans le meilleur des cas faiblement réglementé, avec des conséquences dévastatrices pour le développement humain. Un traité sur le commerce des armes établissant des accords juridiquement obligatoires sur le courtage des armes sur le territoire et en dehors de celui-ci, ainsi que des normes communes d'application s'avère indispensable. La Conférence des Nations Unies sur les armes légères 2006 constitue une opportunité décisive pour convenir d'un traité sur le commerce des armes afin de réglementer les transferts entre États et arrêter les transferts illégaux d'armes.

Renforcement des capacités régionales

Les guerres civiles affectent les pays voisins, en ayant des retombées directes ou en bloquant l'accès aux routes commerciales et créant des conditions défavorables pour les investissements étrangers et nationaux. Ces pays ont donc tous un intérêt immédiat à minimiser cet impact. Le problème est que les pays les plus pauvres confrontés aux défis sécuritaires régionaux les plus graves manquent de la capacité financière et institutionnelle pour mettre sur pied une réponse efficace. Le renforcement de cette capacité est un élément vital de la construction d'un monde plus sûr.

Les organisations régionales peuvent jouer un rôle important dans la résolution des problèmes de sécurité. Ceci est vrai pour l'Europe et l'Afrique sub-saharienne. L'Union européenne, l'OSCE et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ont toutes mené des interventions de sécurité au cours de ces dernières années. Les organes régionaux sont bien placés pour surveiller les accords de paix et fournir des alertes précoces en cas de crise. Les mécanismes d'alerte précoce développés en Afrique, tel que le mécanisme d'alerte précoce et d'intervention en cas de conflit de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ont permis aux organisations régionales de surveiller les développements de près. Les institutions régionales peuvent également intervenir

en tant que médiateur face aux parties du conflit : la médiation africaine dans les Grands Lacs en 2004 et au Soudan en 2005 sont des exemples.

Lorsque les conflits éclatent, les organes régionaux ont un intérêt majeur à répondre de manière décisive pour les contenir. Au Darfour, l'Union africaine a sollicité un mandat solide pour envoyer des forces destinées à protéger les civils et surveiller un cessez-le-feu largement ignoré. Ceci aurait été la réponse internationale la plus efficace. Cependant, en août 2004, lorsque les assassinats étaient toujours au plus haut, il y avait moins de 300 soldats en place pour protéger une population estimée à 1,5 million de Darfouriens chassés de leurs foyers par des milices progouvernementales. Au milieu de l'année 2005, la présence de l'Union africaine s'élevait à 3 000 hommes—mais pour surveiller une région qui fait la taille de la France. Bien que les donateurs aient augmenté leurs promesses de dons aux forces de maintien de la paix de l'Union africaine, elles sont encore bien loin de satisfaire les demandes.⁶¹ Malgré ces contraintes, l'Union africaine entend envoyer des troupes pour désarmer les groupes rebelles rwandais radicaux dans l'est de la République démocratique du Congo. Elle envisage également d'envoyer des forces en Somalie. Le succès de ces opérations exigera un niveau de soutien coordonné bien plus élevé de la part de la communauté internationale.

La crise du Darfour met en lumière un problème plus vaste. Les gouvernements africains reconnaissent leur responsabilité dans la gestion des problèmes de paix et de sécurité régionales. L'intervention humanitaire a augmenté. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO est intervenue au Liberia (1990), en Sierra Leone (1991-99) et en Guinée-Bissau (1998-99), le succès des missions ayant été variable. La création de forces de sécurité régionales efficaces a été reconnue par les gouvernements africains comme essentielle pour maintenir l'intégrité territoriale de leurs États ainsi que pour aider les pays fragiles à prévenir le conflit. En 2000, l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) l'a habilitée à intervenir « en cas de crimes de guerre, génocide et de crime contre l'humanité »⁶² Par la suite, un Conseil de paix et de sécurité a été établi et a appelé à la création de la Force africaine permanente. Le problème est que les organes régionaux en Afrique manquent des ressources, de la logistique et de la capacité humaine pour mettre ces mandats ambitieux en pratique.

Au début des années 90, l'Organisation de l'unité africaine s'est donnée pour objectifs l'anticipation et la prévention des conflits, ainsi que le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix. Un fonds pour la paix mis sur pied dans ce but n'a été capable de mobiliser qu'1 million de dollars par an entre 1996 et 2001, plusieurs États membres n'arrivant pas à honorer leurs obligations financières.⁶³ Pour l'intervention de la CEDEAO au Liberia, le Nigeria a fini par prendre en charge 90 % des frais des opérations, la facture s'élevant à plus de 1,2 milliard de dollars. Le Canada, l'UE, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis ont également contribué, mais pas suffisamment.⁶⁴ En l'absence de soutien financier et logistique, la Tanzanie et l'Ouganda ont dû se retirer de la mission au Liberia en 1995.

Des efforts ont été consentis pour améliorer les capacités d'intervention. En 1996, les États-Unis ont lancé l'initiative de réponse à la crise africaine (ACRI) pour former des soldats africains. En 2004, plus de 10 000 troupes avaient été entraînées. En février 2004, l'Union européenne a engagé 300 millions de dollars dans la création de cinq brigades régionales et multinationales de réserve.⁶⁵ Ceci est un bon début, mais on est encore bien loin d'une force d'intervention efficace capable de répondre rapidement aux conflits de la région.

L'établissement de la Force africaine permanente proposée l'Union africaine exigera un soutien continu pour la planification et la logistique si les 15 000 hommes prévus doivent être mis en place pour la date butoir de 2010. Les investissements dans le développement de la Force africaine permanente constitueraient une contribution importante au développement humain et à la sécurité collective. Si une telle entité avait été en place aujourd'hui, le nombre de victimes du conflit du Soudan aurait sans doute été bien inférieur. En avril 2004, l'Union africaine, avec la collaboration de l'Union européenne et des États-Unis, a arbitré un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour. Mais sa mission de surveillance du cessez-le-feu est compromise par l'absence de soutien financier de la part des pays développés.⁶⁶

Malgré des perspectives prometteuses, la dépendance à une réponse régionale comporte plusieurs inconvénients. Le danger évident est que les interventions régionales soient compromises par des États ayant un intérêt stratégique à obtenir un résultat particulier. Les rivalités dans la région des Grands Lacs

limitent l'ampleur des forces engagées dans la région, par exemple. Les organismes régionaux de maintien de la paix sont également confrontés aux mêmes contraintes qui réduisent l'efficacité des missions de maintien de la paix des NU. Dans le cas du Darfour, le gouvernement du Soudan a accepté une force de maintien de la paix de l'Union africaine en partie parce qu'elle a pour mandat d'observer plutôt que de protéger des civils.

Les défis de la reconstruction

Les accords de paix sont des moments de grandes opportunités—et de grandes vulnérabilités. Les États les plus fragiles sont coincés dans des cycles alternant paix temporaire et reprise du conflit. En effet, la moitié des pays sortant d'un conflit replongent dans la violence dans les cinq années qui suivent. Pour briser ce cycle infernal, il convient de prendre des mesures décisives pour saisir les opportunités créées par la paix en garantissant la sécurité, en reconstruisant les institutions et en soutenant la reprise économique et sociale.

La sécurité est une priorité immédiate. En Sierra Leone, le Royaume-Uni s'est engagé à offrir une garantie sécuritaire sur le long terme (allant de 15 à 25 ans), favorisant ainsi le développement des institutions nationales. Le soutien des donateurs finance un programme visant à intégrer les anciens combattants dans une force de sécurité nationale et fournir une nouvelle formation. À contrario, l'accord de paix dans le Liberia voisin reste ténu. Le désarmement a été moins complet. Et certaines régions du pays demeurent dangereuses. Après la sécurité, le défi de la Sierra Leone sera de passer à l'étape suivante de la reconstruction au moyen d'une stratégie nationale à long terme pour la reprise économique et le développement d'institutions responsables. Le défi du Liberia est de créer les conditions de sécurité pour la reconstruction.

La création d'une protection efficace pour le développement de la sécurité humaine est la première étape sur la route de la reconstruction. Cette étape requiert un engagement financier—mais il s'agit d'un engagement générant de gros bénéfices en termes de vies sauvées et de gains économiques. L'intervention militaire britannique en Sierra Leone est estimée à 397 millions de dollars par an sur une période de dix ans avec un retour sur investissement d'environ 33 milliards de dollars, soit plus de 8 fois le montant

Tableau 5.3 Opérations de consolidation de la paix, après les conflits, exerçant les pouvoirs gouvernementaux

Territoire	Mission	Date	Responsabilité principale pour la police ?	Responsabilité principale pour le référendum ?	Responsabilité principale pour les élections ?	Pouvoir exécutif ?	Pouvoir législatif ?	Pouvoir juridique ?	Puissance à traité ?
Congo	Opération des Nations Unies au Congo	1960–64	De fait dans des zones limitées			De fait dans des régions limitées			
Papouasie occidentale	Pouvoir exécutif temporaire des Nations Unies	1962–63	Oui		Élections régionales seulement	Oui	Limité		
Namibie	Groupe d'aide à la transition des Nations Unies	1989–90			Oui				De fait (Conseil pour la Namibie)
Sahara occidental	Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental	1991–		Oui					
Cambodge	Autorité de transition des Nations Unies au Cambodge	1992–93	Oui		Oui	Selon les besoins			
Somalie	Opération des Nations Unies en Somalie	1993–95					Contesté		
Bosnie et Herzégovine	Bureau du Haut Représentant (avant les pouvoirs de Bonn) ^a	1995–97			Oui (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)				
Bosnie et Herzégovine	Bureau du Haut Représentant (après les pouvoirs de Bonn) ^a	1997–			Oui (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)	De fait			
Bosnie et Herzégovine	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine	1995–2002	De fait						
Slovénie orientale (Croatie)	Autorité de transition des Nations Unies en Slovénie orientale, Baranja et Sirmium occidental	1996–98	Oui		Oui	Oui			
Timor oriental	Mission des Nations Unies au Timor oriental	1999		Oui					
Sierra Leone	Mission des Nations Unies en Sierra Leone	1999–	De fait					Limité (Tribunal spécial)	
Kosovo (République fédérale de Yougoslavie / Serbie et Monténégro)	Mission des Nations Unies au Kosovo	1999–	Oui		Oui (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)	Oui	Oui	Oui	
Timor oriental	Administration de transition des Nations Unies au Timor oriental	1999–2002	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	De fait
Afghanistan	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	2002–							
Irak	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak ^a	2003–04	En tant que pouvoir d'occupation		Incertain	En tant que pouvoir d'occupation	Limité	Limité	

a. Pas une opération des Nations Unies. Source : Chesterman 2005.

de l'investissement. Au-delà de la sécurité immédiate, la restauration ou la reconstruction des institutions capables de surveiller à long terme la paix et le développement pose d'immenses défis.

Les Nations Unies ont endossé un rôle de plus en plus important dans la construction ou le renforcement des institutions de l'État—en prenant en charge l'organisation d'élections et en fournissant le personnel policier (tableau 5.3). Bien que les administrations de transition dirigées par les Nations Unies—comme en Bosnie-et-Herzégovine—soient encore l'exception plutôt que la règle, le défi de la reconstruction reste le même : construire des États efficaces qui fournissent des services de base et créer les conditions propices au développement.

Des enseignements importants ont pu être tirés depuis 1990 sur les conditions en vertu desquelles la reconstruction échoue à fournir un cadre pour la reprise. La consolidation de la paix post-confliktuelle est une tâche complexe, nécessitant un engagement soutenu. Pour réussir elle doit à la fois s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit et développer des institutions considérées comme légitimes aux yeux de tous. Il n'y a pas de recette miracle. Cependant, à ce jour, l'expérience a souligné une cause sous-jacente de l'échec : l'opacité stratégique et institutionnelle ou la réticence de la communauté internationale à prendre des engagements à long terme pour renforcer l'État.⁶⁷

Les interventions internationales requièrent une clarté stratégique des objectifs. Au Timor oriental, l'objectif reconnu était l'indépendance. En revanche, le statut final du Kosovo reste plus difficile à déterminer. Le mandat n'a jamais spécifié si le Kosovo (Serbie-et-Monténégro) deviendrait indépendant ou resterait une province autonome au sein de la Serbie-et-Monténégro. Résultat : une confusion quant aux rôles respectifs des institutions du Kosovo, de Serbie-et-Monténégro et internationales dans la reconstruction. Le Rapport du groupe d'études 2000 sur les opérations de paix des NU a déclaré que les missions aux mandats incertains et aux ressources inadéquates ne devaient absolument pas être mises sur pied.⁶⁸

Les problèmes de la coordination institutionnelle et de la cohérence politique sont magnifiés dans les situations post-confliktuelles. Les problèmes de coordination surviennent lorsque différentes agences poursuivent des objectifs différents, depuis la sécurité, en passant par l'aide humanitaire jusqu'au développement. À l'échelon opérationnel, l'ambiguïté politique

mine les chaînes d'autorité et de commandement. Pour les acteurs internationaux, les problèmes de coordination surviennent entre l'administration civile (dirigée par les Nations Unies ou le gouvernement national) et le personnel militaire ayant un commandement indépendant (par exemple la KFOR au Kosovo et la Force internationale d'assistance à la sécurité Afghanistan). Puisque les Nations Unies ne peuvent pas faire la guerre, il conviendra d'aligner le processus politique avec l'aide au développement pour obtenir une chaîne de commandement unique. Dans les années 90, cela a été baptisé « consolidation de la paix » mais aucune capacité institutionnelle supplémentaire pour mettre sur pied une surveillance politique ou opérationnelle n'a été créée.

Le défi de la reconstruction post-confliktuelle peut être relevé en mettant l'accent sur deux objectifs principaux : garantir une sécurité physique pour les civils, et fournir un financement adéquat pour une réponse rapide et des engagements à long terme

Toute intervention internationale ou régionale doit assurer la sécurité des civils. Cela implique de fournir aux gardiens de la paix le soutien politique et matériel pour protéger les populations menacées. Une enquête indépendante sur le Rwanda a conclu que peu importe que l'opération de maintien de la paix ait ou non pour mission de protéger les civils, sa seule présence crée l'illusion qu'elle le fera. La protection des civils exige également que le financement de la police, du droit et de la justice soit une priorité.⁶⁹

Les engagements financiers sont indispensables pour relever le défi du conflit violent, aussi bien avant la généralisation de la violence qu'après la signature de l'accord de paix. Un soutien financier opportun peut aider les autorités à fournir des services prisés par la population et en diminuant les facteurs qui contribuent à la reprise du conflit. Le problème est que le financement de la reconstruction est fragmenté. Les accords de paix sont généralement suivis de flots d'aide humanitaire qui se tarissent bien vite, l'État restant incapable de répondre aux nécessités de base de sa population.

Les niveaux élevés d'aide ne sont pas le gage d'une transition sans encombres à la reconstruction, à la reprise économique et à une plus grande indépendance. Bien que certains pays post-confliktuels reçoivent des niveaux d'aide par habitant exceptionnellement élevés, nombre d'entre eux sont incapables de profiter des dividendes de la paix pour se libérer de la

La reconstruction post-confliktuelle a deux objectifs principaux : garantir la sécurité physique et fournir un financement adéquat avec des engagements à long terme

La lenteur des déboursments de l'aide peut également retarder la reprise du secteur privé

dépendance à l'aide. Le thème récurrent semble être la faiblesse de la réponse du secteur privé à la paix.

Transitions de la guerre à la paix et de la paix à la sécurité

La Bosnie-et-Herzégovine est un cas extrême de dépendance prolongée à l'aide et de progrès limités en matière de reprise économique. Dans les deux années qui ont suivi l'accord de Dayton de 1995, l'aide par habitant s'élevait à 245 dollars américains et aujourd'hui, elle est encore de 138 dollars, une des plus élevées au monde. Les flux importants d'aide ont généré la croissance, mais les investissements du secteur privé n'ont pas décollé. Ce ne sont pas seulement les niveaux de chômage élevés qui posent problème, mais bien l'incapacité du secteur privé à prendre la relève des fonctions financées par l'aide.

L'exemple du Nicaragua illustre bien le problème. Au cours des années 80, la guerre civile a provoqué une destruction massive de l'infrastructure économique et sociale. À la signature de l'accord de paix en 1990, l'inflation était supérieure à 13 000 %, le déficit fiscal était de 20 % du PIB et les dépenses militaires représentaient 40 % du budget national. En un an l'inflation était sous contrôle et les dépenses militaires réduites de moitié. Mais les années 90 ont enregistré une reprise économique limitée, les revenus par habitant augmentant de moins de 1 % par an. À l'instar de la Bosnie-et-Herzégovine, le Nicaragua reste extrêmement dépendant de l'aide au développement, l'aide par habitant s'élevant actuellement à 152 dollars américains.

Le marasme économique accompagné d'une aide par habitant élevée est le reflet d'une réponse déficiente du secteur privé. Mais pourquoi, contrairement à l'Europe d'après-guerre, les flux importants d'aide étrangère ne parviennent-ils pas à stimuler une reprise des marchés commerciaux ?

Une partie du problème semble résider dans le fait que la violence laisse un héritage de réseaux commerciaux désarticulés, un manque de confiance et des institutions affaiblies. L'incertitude chronique qui règne durant les situations de conflit peut déteindre sur les périodes de paix, préjudicant ainsi les investissements. Par exemple, les craintes vis-à-vis de l'avenir peuvent générer une préférence pour les investissements à court terme engendrant de gros bénéfices, plutôt que les investissements à long terme dont dépendent la reprise économique durable et la création d'emplois.

Les perspectives d'une reprise au sens large en pâtissent. Il en va de même pour le rétablissement d'une base fiscale—une condition essentielle pour réduire la dépendance à l'aide et financer la fourniture de services de base.⁷⁰

D'autres obstacles à la reprise du secteur privé peuvent également se dresser. Au Nicaragua, les mauvaises performances du secteur privé peuvent s'expliquer en partie par l'incertitude concernant la stabilité du gouvernement—et donc de la direction future des politiques sur les taux d'intérêt, les dépenses publiques et l'inflation. En outre, dans un environnement post-conflictuel, les mauvaises politiques et les institutions déficientes peuvent magnifier les effets d'une perte de confiance. En Bosnie-et-Herzégovine, le mauvais environnement commercial se reflète dans toute une série d'indicateurs. Par exemple, le coût d'enregistrement d'une entreprise s'élève à 52 % d'un revenu moyen, comparé à 38 % pour les pays à faible revenu et à revenu moyen. De la même manière, il faut en moyenne 630 jours pour faire appliquer un contrat—deux fois la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. Le secteur bancaire formel représente également une part du crédit national proportionnellement bien inférieure à la moyenne des pays à faible revenu. Chacun de ces faits reflète une combinaison de manque de confiance, d'institutions déficientes, de politiques défectueuses et de craintes sécuritaires pour l'avenir.

La lenteur des déboursments de l'aide peut également retarder la reprise du secteur privé. Les pays passant du conflit à la reprise sont confrontés à des défis incommensurables. L'agenda de la reconstruction comprend la consolidation de la paix, l'affermissement de la stabilité politique, la recréation des fonctions de base de l'administration de l'État, la réinstallation des réfugiés et la reconstruction de l'infrastructure sociale et économique. Les flux d'aide entraînent avec eux un large éventail d'acteurs tels que les donateurs multilatéraux, les donateurs bilatéraux et les organisations non gouvernementales. Par ailleurs, la faiblesse des structures de l'État et le manque de coordination représentent un obstacle à une récupération efficace. Les divers éléments d'un programme de consolidation

de la paix « intégré » auront des sources différentes de financement. Les donateurs font des dons définis (en tant que pourcentage du PIB) aux opérations de maintien de la paix et des dons volontaires à d'autres agences des NU telles que le PNUD et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Mais la multiplicité des critères pour les rapports et le manque d'harmonisation peuvent ralentir la libération de ces fonds durant la période post-conflictuelle sensible, entravant la reconstruction de l'infrastructure nécessaire pour soutenir les investissements privés.

Des efforts sont actuellement déployés pour aborder les problèmes de la reconstruction au travers d'un cadre unifié. Le PNUD, le Groupe des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale ont déjà élaboré une méthodologie d'évaluation des besoins post-conflits, alimentant des matrices des résultats transitionnels. Comparables aux stratégies de réduction de la pauvreté pour les États fragiles et post-conflits où le développement des capacités reste une priorité, ces matrices de résultats transitionnels sont maintenant utilisées dans cinq États fragiles : la République centrafricaine, Haïti, le Liberia, le Soudan et le Timor oriental. En Irak, une approche groupée envers la reconstruction attribuée à chaque agence des Nations Unies la responsabilité d'un secteur unique. Cela permet non seulement d'implanter des agences dans leurs domaines de prédilection mais également d'éviter la duplication des tâches.

Le rapport du groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements du Secrétaire général des Nations Unies a proposé d'aller une étape plus loin. Il prône la création d'une commission de consolidation de la paix intergouvernementale—une proposition relayée par le rapport du Secrétaire général

« *In larger freedom* ». Si elle est établie, cette commission serait responsable, dans l'ordre, devant le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. Il s'agit là d'une proposition audacieuse. Son principal avantage serait de couvrir trois dimensions importantes des activités de reconstruction—mandats, agences et opérations—coordonnant toutes les activités depuis le prélèvement des fonds, en passant par le déboursement des fonds jusqu'à la révision régulière des objectifs.

Le défi central posé à la commission sera d'identifier les conditions en vertu desquelles la reprise du secteur privé peut aider à réduire la dépendance à l'aide. Il n'y a pas de recette miracle car chaque conflit éclate dans un contexte différent et laisse derrière lui des problèmes également différents. Il convient d'explorer de nouvelles approches, y compris l'utilisation des finances publiques ou des garanties de crédit pour réduire les risques et créer des stimulants pour les investissements privés. L'utilisation de l'aide pour promouvoir des partenariats publics/privés pour la fourniture de services est également importante. Le point le plus important reste sans doute le développement de stratégies pour le rétablissement des institutions et de la confiance dont dépendent les investissements du secteur privé.

Tout cela requiert des stratégies de rétablissement post-conflit sophistiquées et intégrées. Les différentes phases de ce rétablissement doivent être soutenues par l'aide et par les politiques appropriées. L'idéal serait de passer d'un accent humanitaire au cours de la période qui suit immédiatement la fin du conflit à une approche visant à encourager les investissements privés et la mise en commun des risques au cours des étapes ultérieures de la reconstruction.

Redéfinir la sécurité et construire la sécurité collective

Bien que les OMD fournissent une raison de progresser vers « l'affranchissement du besoin », le monde manque encore d'un agenda cohérent pour étendre « l'affranchissement de la peur ». Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général des NU sur la réforme des Nations Unies, il est urgent de redéfinir la sécurité. Définir la sécurité au sens strict comme étant la menace du terrorisme encourage des réponses militaires qui ne parviendront pas à assurer une sécurité collective pour tous. Ce qu'il faut est un cadre sécuritaire

reconnaissant que la pauvreté, la fracture sociale et les conflits civils constituent les principaux éléments de la menace sécuritaire mondiale—et le monde devra répondre en conséquence.

« La sécurité collective » n'est pas un concept abstrait. Elle illustre bien les réalités fondamentales des menaces auxquelles sont confrontés les gouvernements dans leur quête de la sécurité humaine. Comme le souligne fermement le rapport du groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements

La sécurité collective illustre bien les réalités fondamentales des menaces auxquelles sont confrontés les gouvernements dans leur quête de la sécurité humaine

La prévention des conflits violents devrait être au centre de la planification pour la réduction de la pauvreté

du Secrétaire général des Nations Unies, les menaces actuelles ne sont pas cantonnées aux frontières nationales. Aucun État ne peut assurer la sécurité à lui seul. Pour construire la sécurité collective il convient d'agir sur un front très vaste, depuis les conventions pour affronter directement les menaces posées par le terrorisme mondial et les armes nucléaires jusqu'aux progrès en matière de réduction de la pauvreté. Les investissements dans le développement équitable—dans la croissance économique, la création d'emplois et la sécurité humaine—sont la clé de la prévention des conflits.

Voici certaines des principales mesures nécessaires pour inverser la spirale infernale du conflit et du sous-développement :

- *Mettre la prévention des conflits violents au centre de la planification pour la réduction de la pauvreté.* Tous les gouvernements, les donateurs, les institutions financières et les Nations Unies devraient entreprendre des évaluations de risques exhaustives pour déterminer comment certaines politiques spécifiques affectent le conflit. Les évaluations devraient se concentrer sur les risques relatifs aux conflits récents ou en cours et sur les risques potentiels associés aux inégalités dans la distribution des bénéfices du développement.
- *Restreindre les marchés « de ressources du conflit ».* Il est absolument urgent d'affaiblir les liens entre les conflits violents et les ressources naturelles. Créer un Panel d'experts permanents au sein du Conseil de sécurité des NU pour surveiller ces liens est une première étape. La deuxième étape est la création d'instruments juridiques et de systèmes de certification pour restreindre le commerce des ressources du conflit, en se basant sur les initiatives actuelles pour les diamants et le bois. L'absence de critère clair pour définir les « ressources du conflit » et pour restreindre leur vente demeure un problème majeur. La résolution de ces problèmes implique une troisième étape, celle des sanctions efficaces. Le rapport du groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements du Secrétaire général des NU a identifié un certain nombre de mesures pour renforcer les sanctions.⁷¹ Parmi celles-ci, citons la création d'un poste de haut responsable des NU et d'une machinerie efficace pour contrôler le commerce des « ressources du conflit », et de permettre au Secrétaire général des NU de formuler

des recommandations concrètes au Conseil de sécurité concernant les sanctions et la conformité. Le Conseil de sécurité, pour sa part, aura besoin de faire preuve d'une plus grande détermination pour imposer les sanctions secondaires contre des pays impliqués dans l'échec des sanctions.

- *Encourager la transparence des entreprises.* Le manque de transparence entourant les ressources naturelles et la distribution des bénéfices qu'elles génèrent est en soi une source majeure de conflit violent. C'est à la fois un symptôme et une cause de la faible gouvernance. La communauté internationale pourrait faire beaucoup plus pour augmenter la transparence des paiements en imposant des normes de rapport plus strictes, et en donnant aux initiatives actuelles—telle que l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives—une reconnaissance légale. Évidemment, les gouvernements des pays en développement doivent déclarer à leurs propres citoyens les flux de revenus générés par le biais de canaux nationaux transparents—et nombreux sont ceux qui ne le font pas. Mais une action internationale plus efficace pourrait également créer les stimulants—et les facteurs dissuasifs—appropriés pour les entreprises qui interagissent avec les gouvernements. Comme l'a proposé la Commission Afrique parrainée par le Royaume-Uni, un cadre juridique international facilitant les enquêtes sur les pratiques de corruption dans des pays industrialisés par des sociétés dont la maison mère se situe dans des pays développés pourrait augmenter les risques légaux associés à des activités « hors budget et non comptabilisées ».
- *Endiguer le flux des armes légères.* Les accords de contrôle mentionnés dans ce chapitre ne sont pas suffisants. Les armes ont continué à affluer au Soudan pendant la crise du Darfour. Ailleurs, il y a un flux constant d'armes légères dans les régions marquées par des conflits violents et la répression d'État. Certains des plus gros exportateurs d'armes qui en définitive coûtent la vie à des innocents dans les pays les plus pauvres du monde se trouvent dans le G-8 et l'Union européenne. Bon nombre de ces États exercent peu de contrôle sur le courtage, le commerce de transit et les activités extraterritoriales de trafiquants d'armes et une application déficiente de la réglementation actuelle.

La Conférence de l'ONU sur les armes légères 2006 est l'occasion de convenir d'un traité sur le commerce des armes pour réglementer les marchés et réduire l'approvisionnement dans les régions de conflits violents. Le traité fournirait un mécanisme international complet pour empêcher les transferts d'armes à des régions marquées par un conflit violent, des violations des droits de l'homme, ou le terrorisme, et créerait un mécanisme juridique international visant à empêcher l'approvisionnement de telles régions.

- *Renforcer les capacités régionales.* Une des priorités immédiates est la constitution par un soutien financier, technique et logistique d'une force africaine permanente totalement opérationnelle, telle que proposée par l'Union africaine. Les donateurs devaient s'engager à financer 70 à 80% du fonds pour la paix de l'Union africaine à partir de 2005, les membres de l'Union africaine augmentant leur propre mobilisation des ressources avec le temps. Outre le renforcement d'une telle capacité, il est nécessaire d'utiliser davantage les systèmes d'alerte précoce, reliant les activités de surveillance à l'action. Bien que les acteurs varieront selon les régions, cela exigera un partenariat mondial entre des tels que l'OSCE, qui a développé bon nombre de systèmes d'alerte précoce, d'autres organismes régionaux et des organisations non gouvernementales.
- *Financer la reprise post-conflictuelle.* L'UNHLP ou Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements du Secrétaire général des Nations Unies a appelé à la création d'une commission internationale de consolidation de la paix pour fournir un cadre stratégique pour une approche intégrée à la sécurité collective. Dans le cadre de cette approche, un fonds mondial devrait être créé pour financer une assistance post-conflictuelle immédiate et la transition vers une reconstruction à long terme. Le Groupe a recommandé la création d'un fonds pour la consolidation de la paix de 250 millions de dollars américains. Le fonds autoriserait également un financement à court terme pour permettre aux gouvernements de s'acquitter de leurs obligations immédiates en payant les fonctionnaires et en fournissant des services de base. Il permettrait également de financer la reconstruction à long

terme. Parallèlement, certains se sont prononcés en faveur de l'extension du Fonds post-conflit de la Banque mondiale : la Commission Afrique parrainée par le Royaume-Uni a demandé une augmentation par paliers du financement du fonds pour passer, en trois ans, du niveau actuel de 30 millions de dollars à 60 millions de dollars par an. L'allègement de la dette a également un rôle prépondérant à jouer. Une des caractéristiques communes de bon nombre de pays post-conflits—en ce compris la République démocratique du Congo, le Liberia et la Sierra Leone—est le niveau élevé des arriérés vis-à-vis des agences multilatérales. Un service de la dette élevé et la dégradation des relations avec les donateurs occasionnée par les problèmes d'arriérés plaident en faveur d'une accélération de la réduction de la dette. Outre l'augmentation des fonds, les donateurs doivent créer un environnement stratégique pour la reprise en s'engageant pour le « long voyage » de la reconstruction.

Il n'y a pas de recette miracle pour prévenir ou résoudre le conflit violent. Néanmoins, sans une coopération internationale bien plus efficace pour contrer les menaces générées par les conflits violents, la communauté internationale ne peut espérer protéger les droits de l'homme fondamentaux, faire progresser la sécurité collective et réaliser les OMD. Placer la menace du conflit violent au cœur de l'agenda du développement est un impératif, pas uniquement pour sauver des vies aujourd'hui, mais pour réduire les coûts futurs de l'aide humanitaire, du maintien de la paix et de la reconstruction—et pour réduire les menaces mondiales posées par l'échec éventuel des progrès en matière de sécurité humaine.

Sans une coopération internationale bien plus efficace, la communauté internationale ne peut espérer protéger les droits de l'homme fondamentaux, faire progresser la sécurité collective et réaliser les OMD

Références

Chapitre 1

- 1 Roosevelt 1937.
- 2 ONU 2000a.
- 3 PNUD 1990, p. 61.
- 4 Annan 2005.
- 5 UNESCO 2005.
- 6 Voir PNUD 2003c pour un examen plus détaillé. Reddy et Pogge 2003.
- 7 Wolfensohn et Bourguignon 2004.
- 8 Banque mondiale 2004c, Tableau 1.3.
- 9 RDH calcul en utilisant les données sur la démocratie de CIDCM 2005 et les données sur la population des NU 2003. Les pays ayant un score Polity de 6 ou plus ont été considérés comme des démocraties.
- 10 UNICEF 2005e, tableau 1.
- 11 GAVI et le Fonds pour la vaccination 2005b.
- 12 Projet du Millénaire de l'ONU 2005a.
- 13 Pelletier et autres 1995.
- 14 UNICEF 2005e.
- 15 UNESCO 2005, tableau 3.3
- 16 UNESCO 2005.
- 17 Mills et Shilcutt 2004.
- 18 Jha et Mills 2002, p.175.
- 19 Calculé selon la base des données sur les dépenses pour la santé de l'indicateur du tableau 6.
- 20 Banque mondiale 2005e.
- 21 ONUSIDA 2004b.
- 22 ONUSIDA 2005a.
- 23 ONUSIDA 2005b.
- 24 Projet du Millénaire de l'ONU 2005a.
- 25 Projet du Millénaire de l'ONU 2005a.
- 26 Cousens, Lawn et Zupan 2005.
- 27 At 1.3% a years compared with 1.9%.
- 28 RDH calculs des NU basés sur les données concernant la mortalité des moins de cinq ans 2005b.
- 29 Cousens, Lawn et Zupan 2005.
- 30 Les données sont dérivées des systèmes informatiques de UNICEF disponibles à www.childinfo.org.
- 31 Banque mondiale 2005b.
- 32 Wagstaff et Claeson 2004.
- 33 GAVI et le Fonds pour la vaccination 2005b.
- 34 Banque mondiale 2003e. Ce chiffre est tiré du nombre d'enfants ayant reçu la troisième dose du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DFPT) – la représentation la plus communément utilisée pour le couvrir.
- 35 van der Gaag, 2004.
- 36 OMS et UNICEF 2003.
- 37 Projet du Millénaire de l'ONU 2005a.
- 38 Cité dans Gillespie et Kadiyala 2005.
- 39 UNICEF 2005e.
- 40 IFPRI 2005.
- 41 Deaton 2004.
- 42 Collier et Dollar 2002b.
- 43 Reddy et Minoiu 2005. Le début d'une période de stagnation est défini comme une année pendant laquelle le revenu par personne du pays est inférieur à n'importe quel moment des deux dernières années et supérieur à n'importe quel moment des années à venir.
- 44 Banque mondiale 2005e.
- 45 Miller 2005; FMI 2004a, p.21.

- 46 Pour une vue générale claire des différentes manières d'observer les inégalités dans le monde, voir Birdsall 2002a.
- 47 Bourguignon et Morrisson 1999.
- 48 HDRO calcul basé sur Kroll et Goldman 2005, Chen et Ravallion 2004 et la Banque mondiale 2004e.
- 49 Dikhanov 2005.
- 50 Bhagwati 2004.
- 51 King 1963.
- 52 Projet du Millénaire de l'ONU 2005e, p.2.
- 53 Description de la méthodologie.
- 54 Wagstaff et Claeson 2004.
- 55 ONU Viêt-nam 2002.
- 56 Klump et Benschab 2004.
- 57 PNUD 2003b.

Chapitre 2

- 1 Walker et Walker 1987.
- 2 Plato 2000.
- 3 Sen 1992.
- 4 Bourguignon, Ferreira et Menéndez 2003.
- 5 Smith [1776] 1976.
- 6 de Ferranti et al 2004.
- 7 Cité dans Kanbur 2005.
- 8 Kanbur 2005.
- 9 The Economist 2004b.
- 10 Farmer 2004.
- 11 Smith [1776] 1976.
- 12 Cornia 2004.
- 13 Le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour équivaut à 978 dollars en termes de parité de pouvoir d'achat en 1995.
- 14 Dérivées de Gwatkin et al.
- 15 Deaton 2002.
- 16 Banque mondiale 2003b.
- 17 McKay et Aryeetey 2004.
- 18 Graham 2004.
- 19 Projet du Millénaire de l'ONU 2005h.
- 20 Calcul du RDH sur la base de IIPS et ORC Macro 2000.
- 21 IFPRI 2005.
- 22 Wastaff et Van Doorslaer 2003.
- 23 Deininger et Mpuga 2004.
- 24 Banerjee, Deaton et Duflo 2004.
- 25 Birdsall et Londono 1997.
- 26 Killick 2002a.
- 27 Banque mondiale et FMI 2005a.
- 28 Thurlow et Wobst 2004.
- 29 UNICEF 2005a.
- 30 PNUD 2003d.

Chapitre 3

- 1 Lula da Silva 2004.
- 2 Bush 2002.
- 3 Mahatma Gandhi, tel que cité à Sethi 1958.
- 4 Cité à Woodward 1963. Le Rapport Chadwick entraîna la création de la Commission Royale et finalement de la Loi sur la santé publique de 1848.
- 5 Edsforth 2000.
- 6 Lindert 2005.
- 7 La Maison Blanche 2002.
- 8 Bruns, Mingat et Rakatomalala 2003.
- 9 La Commission pour l'Afrique 2005.
- 10 Le Projet du Millénaire des Nations Unies 2005e.
- 11 Sundberg, Lofgren et Bourguignon 2005.

- 12 Hansen et Tarp 2000; Foster et Keith 2003a, b.
- 13 Clemens, Bhavnani et Radelet 2004.
- 14 Foster et Keith 2003a, b.
- 15 Levine et le Groupe de Travail « What Works » 2004.
- 16 La « Joint Learning Initiative » 2004.
- 17 Akhter et del Ninno 2001.
- 18 La Banque mondiale 2004b.
- 19 Goldberg 2005.
- 20 Nguyen et Akal 2003; BAD 2004.
- 21 PNUD 2005a.
- 22 Levine et le Groupe de Travail « What Works » 2004.
- 23 L'AMVV et le Fonds pour la vaccination 2005a.
- 24 Le Projet du Millénaire des Nations Unies 2005b.
- 25 Mills et Shilcutt 2004.
- 26 Cité dans DeLong et Eichengreen 1991.
- 27 DeLong et Eichengreen 1991.
- 28 Commission pour le développement international 1969.
- 29 Commission pour le développement international 1969.
- 30 Les trois autres sont l'Irlande, le Portugal et l'Espagne.
- 31 La Corporation pour le Défi du Millénaire 2005b.
- 32 La Banque mondiale et le FMI 2005b.
- 33 La Commission pour l'Afrique 2005.
- 34 Woods 2005.
- 35 Dollar et Burnside 2000.
- 36 Birdsall, Claessens et Diwan 2003.
- 37 La Banque mondiale et le FMI 2005a. La Banque mondiale utilise l'indice de performance politique et institutionnelle pour classer les pays (Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)).
- 38 Dollar et Levin 2004. Des données empiriques recueillies par la Banque mondiale suggèrent que les pays à faible revenu et dont les institutions sont également faibles reçoivent près de 40% moins d'aide que prévu sur la base des résultats de l'indice CPIA de leur pays.
- 39 La Banque mondiale 2002.
- 40 Royaume-Uni, la Trésorerie de SMR 2003.
- 41 Voir par exemple le Groupe de travail sur les nouvelles contributions financières internationales 2004. Diverses propositions de financements alternatifs sont discutées à Reisen 2004.
- 42 La Banque mondiale et le FMI 2004a.
- 43 Adam et Bevan 2003.
- 44 Clemens, Bhavnani et Radelet 2004.
- 45 La Banque mondiale et le FMI 2003.
- 46 Le FMI 2002.
- 47 Bevan 2005.
- 48 Bevan 2005.
- 49 Berg 2005.
- 50 Sundberg, Lofgren et Bourguignon 2005.
- 51 Vargas Hill 2005.
- 52 Bulir et Hamann 2003.
- 53 Watt 2005.
- 54 Watt 2005.
- 55 Adam 2005.
- 56 La Banque mondiale 2005c.
- 57 Martin et Bargawi 2004.
- 58 Killick 2004.
- 59 La Banque mondiale 2003a.

- 60 Killick 2004.
61 Knack et Rahman 2004.
62 La Banque mondiale et le FMI 2005a.
63 Knack et Rahman 2004.
64 Knack et Rahman 2004.
65 Watt 2005.
66 Jepma 1991 ; Aryeetey, Osei et Quartey 2003. Il y a toute une variété d'évaluations sur les coûts de l'aide liée. Une étude sur un projet basé sur l'aide au Ghana a trouvé que les coûts de production auraient pu être moins élevés de 11% à 25% en déliant l'aide (McKay et Aryeetey 2004). Des études précédentes couvrant des groupes de pays plus importants ont estimé les coûts à un niveau plus élevé, soit 15% à 30%. L'OCDE estime le coût lié de l'aide alimentaire à 50% (OCDE/CAD 2004b).
67 OCDE/CAD 2004b, 2005e.
68 Pour l'Italie, la moyenne pour 2001 et 2002 est utilisée puisque les chiffres pour 2003 ne sont pas disponibles.
69 Aid/Watch 2005.
70 Miovic 2004.
71 Watt 2005. Pour des transactions plus importantes associées aux accords de pool, voir OCDE/CAD 2003b.
72 PNUD 2004b.
73 Johnson et Martin 2005.
74 Le Projet du Millénaire des Nations Unies 2005f. Il s'agissait de : la Mauritanie, la Guyane, la Gambie, le Honduras, le Burkina Faso, le Ghana, le Nicaragua, le Niger, la Guinée, le Vietnam, le Mozambique, et le Yémen. Le programme de l'Éthiopie a désormais également été adopté.
75 La Campagne mondiale pour l'Éducation 2005.
76 OCDE/CAD 2005d.
- Chapitre 4**
1 Galeano 1973.
2 James 2001.
3 Organisation Mondiale du Commerce 2004b.
4 Organisation Mondiale du Commerce 2004b.
5 FMI et Banque Mondiale 2001.
6 Banque Mondiale et FMI 2005a.
7 Amdt 1998. Le commerce « intra-produit » représente, selon estimation, près d'un tiers de la valeur du commerce mondial.
8 Carey 2002 ; Intel 2005 ; Seagate 2003.
8 Centre d'information de Dongguan 2005.
10 ONUDI 2004.
11 ONUDI 2002.
12 Lall 2004.
13 Lorsque la Malaisie exporte des téléviseurs couleur, plus d'un quart de la valeur ajoutée eux composants importés reste en Malaisie. Lorsque le Mexique exporte des pièces automobiles de haute technologie, la part équivalente est de 3%.
14 CNUCED 2003. L'indice des prix combiné réduit la valeur unitaire des matières premières exportées par les pays en voie de développement à la valeur unitaire des exportations industrielles des pays développés.
15 CNUCED 2004b.
16 Lall et Pietrobelli 2002.
17 Rodrik 2001b.
18 Bhattacharya 2003.
19 Dollar 2004.
20 Evans 2005.
21 Cf. par exemple, Lall 2001.
22 Morley 2002.
23 Jha 2005.
- 24 Jank et al 2001 ; Banque Mondiale, 2004f.
25 Carlson 2001.
26 Rosen 2002.
27 Banque Inter-américaine de Développement 2004.
28 Oxfam International 2004e.
29 Birdsall et Subramaniam 2004.
30 PNUE 1999.
31 PNUD 2003f.
32 Laird 2002 ; Stevens et Kennan 2002 ; Ng, Hoekman et Olarreaga 2001.
33 Ces chiffres sont relatifs au commerce. CNUCED et Banque mondiale 2005.
34 Laird 2002.
35 Commission du Commerce International américaine (ITC) 2005.
36 Les données sur la progressivité des droits de douane proviennent de la base de données TRAINS de la CNUCED (CNUCED et Banque mondiale 2005). Voir également Cernat, Laird et Turrini 2003.
37 Les règles d'origine de l'UE sont expliquées dans Oxfam International 2004d.
38 Mlachila et Yang 2004.
39 Oxfam International 2004d.
40 Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance to Least Developed Countries 2003.
41 Stevens et Kennan 2004a.
42 Alexandraki et Lankes 2004.
43 Dérivé de OCDE 2004a.
44 Aksoy et Beghin 2004.
45 OCDE 2000.
46 Diao , Diaz-Bonilla et Robinson 2003.
47 Oxfam International 2004a.
48 US Department of Agriculture, Economic Research Service 2002, tableaux 29 et 35.
49 Minot et Daniels 2002.
50 FMI 2005.
51 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2004a.
52 Oxfam International 2005a.
53 US Department of Agriculture, Economic Research Service 2005a.
54 OCDE 2004c.
55 Lall 2001.
56 Oxfam International 2002b.
57 Rodrick 2004.
58 Maskus 2004.
59 Mayne 2005.
60 Chaudhuri, Goldberg et Jia 2003.
61 Cité dans le document de référence Mayne 2005.
62 Mayne 2005.
63 Tussie 2005.
64 Parikh 2002.
65 Parikh 2002.
66 Winters 2002.
67 Stevens et Kennan 2005b. Voir également Stevens et Kennan 2005a.
68 Keynes 1980.
69 Osorio 2004.
70 Ponte 2001.
71 Gibbon 2005.
72 Les données suivantes sont tirées du document de référence Vargas Hill 2005.
73 Vargas Hill 2005.
74 Gibbon 2005.
75 Ponte 2001.
76 Larsen 2003 ; Teal et Berdegue 2003.
77 Gibbon 2005.
78 Lang 2003 ; ACIAR 2004.
79 The section draws on Browne 2005a.
80 Reardon et al 2003.
81 Reardon, Timmer et Berdegue 2003.
82 Oxfam International 2004e.
83 Vorley 2003.
84 Reardon Timmer et Berdegue 2003.
85 Jaffee 2003,2005.
- 86 Reardon Timmer et Berdegue 2003.
87 Aschenaki 2004.
88 Collier et Gunning 1999.
89 Diao et Hazell 2003.
90 Diao et Hazell 2003.
91 Jensen 2005.
92 Jaffee 2005.
93 Cette section est tirée du document de référence Deere 2005 ; Jensen 2005.
94 Cette section est tirée du document de référence Deere 2005.
- Chapitre 5**
1 Annan 2002.
2 Annan 2005.
3 L'Institut national pour la prévention du terrorisme (NIPT) 2005. Dans cette base de données, le terrorisme est défini par la nature de l'acte et non par l'identité des auteurs ou la nature de la cause. Le terrorisme est un acte ou une menace de violence, ciblant les populations civiles en général, dans le but politique précis de pousser d'autres personnes à commettre des actions qu'elles n'auraient pas commises autrement ou à les empêcher d'entreprendre des actions qu'elles souhaitent mener.
4 Les données sur les victimes proviennent du rapport Marshall 2005. Dans ce rapport, un conflit armé est défini par l'utilisation de forces armées entre deux parties, dont une au moins est représentée par le gouvernement d'un état, provoquant au moins 25 décès suite à un combat (Strand, Wilhelmssen et Gleditsch 2005).
5 Le Projet mondial concernant les personnes déplacées (Global IDP Project) 2005a, p. 10.
6 ONU 2004b.
7 Annan 2005, p. 24.
8 Calculs d'après Strand, Wilhelmssen et Gleditsch 2005 et la Banque mondiale 2005f.
9 Fearon et Laitin 2003.
10 Données Polity IV (Centre pour le développement international et la gestion des conflits, CIDCM 2005).
11 Collier et al 2003.
12 Collier et Hoeffler 2004a.
13 Fuentes 2005a.
14 Collier et al 2003, p. 21.
15 Lopez 2003 tel que cité dans Fuentes 2005a.
16 Humphreys 2003.
17 Collier et al 2003, p. 35.
18 Collier et Hoeffler 2004a.
19 Mackenzie et Buchanan-Smith 2005, p. 20.
20 Centre pour la coopération et la sécurité internationales, Département des études pour la paix 2005.
21 Centre pour la coopération et la sécurité internationales, Département des études pour la paix 2005, p. 21.
22 Ginifer 2005, p. 17.
23 Centre pour la coopération et la sécurité internationales, Département des études pour la paix 2005, p. 22.
24 Boyden et Ryder 1996.
25 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain (HDRO) d'après la Banque mondiale 2004e.
26 PNUD 2003a, p.106.
27 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain (HDRO).
28 Toole et Waldman 1997.
29 Le Projet mondial concernant les personnes déplacées (Global IDP Project) 2003.
30 Pedersen 2002.

- 31 Mann et al 1994; Horton 1993.
- 32 Ghojarah, Huth et Russett 2004.
- 33 ONUSIDA 2003.
- 34 ONUSIDA 2004b, pp.175-78.
- 35 SIPRI 2004. Les données sur les dépenses de santé portent sur 2001.
- 36 Fuentes 2005a et l'indicateur tableau 5.
- 37 Fuentes 2005a et l'indicateur tableau 5.
- 38 Peimani 2005, p. 19.
- 39 Médecins pour les droits de l'homme 2002.
- 40 Otunnu 2005.
- 41 Les calculs du FBI portent sur différentes années.
- 42 PNUD 2003a, p.105.
- 43 L'observatoire des droits de l'homme (Human Rights Watch) 2004b.
- 44 Département pour le développement international (DFID) 2005.
- 45 Commission internationale sur l'intervention et la souveraineté des États (ICISS), 2001, para 1.34.
- 46 Commission sur les États faibles et la sécurité nationale des États-Unis 2004.
- 47 Département pour le développement international (DFID) 2005.
- 48 PNUD 2001.
- 49 Brown 2005.
- 50 Fearon et Laitin 2003.
- 51 Cité dans King 1998.
- 52 Uvin 1998.
- 53 McGovern et Choulai 2005.
- 54 La Banque mondiale 2005a.
- 55 Collier et Hoeffler 2002.
- 56 Voir par exemple, ICG 2001a.
- 57 Le processus de Kimberley 2004.
- 58 Muggah 2001.
- 59 Muggah et Batchelor 2002.
- 60 Annuaire sur les armes légères 2002.
- 61 En mai 2005, une conférence sur les promesses de dons a accordé une augmentation de 200 millions de dollars contre une demande de 350 millions de dollars de l'Union africaine (BBC News 2005b).
- 62 Union africaine 2000, Article 4(h). Voir la discussion dans Cilliers et Sturman 2002.
- 63 Juma et Mengistu 2002, p. 24.
- 64 Juma et Mengistu 2002, p. 30.
- 65 O'Hanlon et Rice 2004.
- 66 Kagwanja 2004.
- 67 Cette structure analytique est tirée de Chesterman 2005.
- 68 ONU 2000b.
- 69 OCDE CAD 2003a, 2004d.
- 70 Addison 2003.
- 71 ONU 2004b, pp. 55-56.

Notes Bibliographiques

Chapitre 1 s'inspire des documents suivants : Ahluwalia et Hussain 2004; Ahmed et delNinno 2001; Banister et Zhang 2005; Bardhan 2000; BBC News 2005a; Bhagwati 2004; Birdsall 2002a, 2002b; Bourguignon 2000; Bourguignon et Morrison 1999; Carr-Hill 2004; Cassen, Visaria et Dyson 2004; Castro-Leal, Dayton et Mehra 2000; Chen et Ravallion 2004; Chen et Wang 2001; CIDCM 2005; Claeson et al 2000; Collier et Dollar 2002a; Commission sur la macro-économie et la santé 2001; Commission sur la justice sociale 1993; Corbacho et Schwartz 2002; Cousins, Lawn et Zupan 2005; Das 2001; Datt et Ravallion 2002; Deaton 2003, 2004; Deaton et Drèze 2002; Deaton et Kozel 2004; Demombynes et Hoogeveen 2004; Dev 2002; Devarajan et Reinikka 2003; Dikhanov 2005; Drèze 2004; Drèze et Murthi 2001; Dunning 2003; Egerter et al 2004; Firebaugh 2003; GAVI et The Vaccine Fund 2005b; Gelb 2004; Gillespie et Kadiyala 2005; Gordillo et al 2001; Gupta, Whelan et Allendorf 2003; Hausmann, Pritchett et Rodrik 2004; The Henry Kaiser Family Foundation 2005; FMI 2004a; Inde, Ministère de statistiques et de l'exécution de programme 2002a, 2002b; Jha et Mills 2002; Johnson et al 2004; Jones 2004; Joshi 2004; Justino, Litchfield et Niimi 2004; Kabeer 2005; Kakwani 2004; Kasterine 2004; Kijima et Lanjouw 2003; King 1963; Kingdon et al 2004; Klump et Bonschab 2004; Lim et al 2004; Lomborg 2004; Luther 1998; Maison, Bailes et Mason 2003; Maljutina et al 2002; McKay 2002; Men et al 2003; Milanovic 2001, 2003; Mills et Shilcutt 2004; Morley 2001; ODI 2004; Oxfam International 2004e; Pelletier et al 1995; Reddy et Minou 2005; Reddy et Pogge 2003; Rodrik et Subramanian 2004; Sachs et Brundtlett 2001; Sen 1999; Sen et Drèze 1997; Sen, Mujeri et Quazi 2004; Shkolnikov et Cornia 2000; Ssewanyana et al 2004; Swaziland, Ministère de l'agriculture, des coopératives et des affaires 2002; Ouganda, Ministère des finances, de la planification et du développement économique 2003; ONU 2000a, 2003, 2005b, 2005d; ONUSIDA 2004a, 2005a; PNUD 1990, 2003b, 2003c; UNESCO 2005; UNESCO Institute of Statistics 2005; UNICEF 2005b, 2005c, 2005d, 2005e; University of California, Berkeley, et Max Planck Institute for Demographic Research 2005; ONU Millennium Project 2005a, 2005b, 2005c, 2005d; ONU Viêt-nam 2002; Visaria 2004a, 2004b; Wade 2005; Wagstaff 2000; Wagstaff et Claeson 2004; Watkins 2000, 2003b; OMS 2004b; OMS et UNICEF 2003; Wolf 2005; Wolfensohn et Bourguignon 2004; Banque mondiale 2003b, 2003d, 2003e, 2005b, 2005e; Yamano et Jayne 2004; Yunus 2004.

Chapitre 2 s'inspire des documents suivants : Banerjee, Deaton et Duflo 2004; Birdsall et Londono 1997; Bourguignon, Ferreira et Menéndez 2003; Case et Deaton 1998; China, National Bureau of Statistics 2004; Coady et Parker 2005; Coady, Grosh et Hodinott 2004; Cornia 2004; Deaton 2002; de Ferranti et al 2003; Deininger et Mpuga 2004; DFID 2004b; Dikhanov 2005; The Economist 2004b; Farmer 2004; Fuentes 2005; Goodman 2005; Graham 2004; Gwatkin et al; Hills 2004; IFPRI 2005; IIPS et ORC Macro 2000; Indiatgether.org 2004; Kanbur 2005; Killick 2002a; Lim et al 2004; Lindert et Williamson 2001a; Liu 1996; Liu, Liu et Meng 1994; Lund 2002, 2004; McKay et Aryeetey 2004; Measure DHS 2005; Mexico, INEGI 2005; Mexico, Secretaría de Desarrollo Social 2005; Munnell, Hatch et Lee 2004; Naschold 2002; ODI 2004; Pakistan, Division de statistiques 2002; Plato [360 BC] 2000; Proctor et Dalaker 2003; Ravallion 2005; Ravallion et Chen 2004; Rowlet et Hoffman 2005; Sen 1992, 2004; Smith [1776] 1976; Thurlow et Wobst 2004; ONU 2004a, 2005b; PNUD 2002, 2003b; Institut de statistique de l'UNESCO 2005; UNICEF 2005a; Projet du Millénaire d'ONU 2005h; Wagstaff et van Doorslaer 2003; Walker et Walker 1987; Banque mondiale 2003b, 2003d.

Chapitre 3 s'inspire des documents suivants : ActionAid International et Oxfam International 2005; ActionAid International, Eurodad et Oxfam International 2005; Adam 2005; Adam et Bevan 2003; ADB 2004; Adenauer et Vagassky 1998; Aid/Watch 2005; Aryeetey, Osei et Quartey 2003; Atkinson 2004, 2005; Atkinson 2003; AVERT 2005; Baulch 2004; Benn 2004; Bevan 2005; Beynon 2003; Bird 2002; Bird et Milne 2003; Birdsall 2004; Birdsall et Clemens 2003; Birdsall et

Deese 2005; Böhning et Schloeter-Paredes 1994; Brown-Collier 1998; Bruns, Mingat et Rakotomalala 2003; Bulir et Hamann 2001, 2003; Burnham 1989; Bush 2002; Centre pour le développement global 2004; Clemens, Bhavnani et Radelet 2004; Clemens, Kenny et Moss 2005; Collier 1999; Collier et Dehn 2001; Collier et Dollar 2002a, 2004; Commission consultative sur des relations intergouvernementales 1984; Commission pour l'Afrique 2005; Commission sur le développement international 1969; Cordella et Dell'Ariccia 2003; Dalgaard, Hansen et Tarp 2004; de Renzio 2005; de Renzio et al 2004; DeLong et Eichengreen 1991; Devarajan, Miller et Swanson 2002; Development Initiatives 2005a, 2005b, 2005c, 2005d; DFID, Bureau étranger et de commonwealth et UK, HM Treasury 2005; Dollar et Burnside 2000; Dollar et Levin 2004; Dyer 2005; Edsforth 2000; Elbadawi 1999; EORG 2003; Fedelino et Kudina 2003; Foster et Fozzard 2000; Foster et Keith 2003a, 2003b; Working Group on New International Financial Contributions 2004; GAVI et The Vaccine Fund 2005a; Gemmill et McGillivray 1998; Global Campaign for Education 2005; Goldberg 2005; Gupta et al 2003; Hansen et Tarp 2000; FMI 2001, 2002, 2005b; Inyega et Mbugua 2005; ISMEA 2003; Jepma 1991; Johnson et Martin 2005; Johnson, Martin et Bargawi 2004; Johnson 1964; Joint Learning Initiative 2004; Kattan et Burnett 2004; Kenya, Ministère de la planification et du développement national 2003, 2004; Killick 2002b, 2004; Knack et Rahman 2004; Lensink et Morrissey 2000; Levine et the What Works Working Group 2004; Lindert 2005; Lockhart 2004; Lula da Silva 2004; Macrae et al 2004; Martin et Bargawi 2004; Martin et al 2004; Millennium Challenge Corporation 2005b; Miller 2005; Miovic 2004; Mosley, Hudson et Verschoor 2004; Nguyen et Akal 2003; Nkusu 2004; Nyoni 1998; O'Brien 2004; OECD/DAC 2001c, 2002, 2003b, 2004a, 2004b, 2004c, 2004e, 2005a, 2005b, 2005c, 2005d, 2005e, 2005f, 2005g; Oxfam GB 2004; Oxfam International 2005b; Pallage et Robe 2001; PIPA 2001, 2004; Prati, Sahai et Tresselt 2003; Radel et 2003a, 2003b; Ramcharan 2002; Reisen 2004; Rogerson 2005; Rogerson, Hewitt et Waldenburg 2004; Roodman 2004; Sagasti, Bezanson et Prada 2005; Sandler et Arce 2005; Sanford 2004; Sethi 1958; Shah 2005; Sundberg, Lofgren et Bourguignon 2005; Rép. Unie de Tanzanie 2004; Torvik 2001; UK, HM Treasury 2003; ONU 2004b, 2005b; PNUD 2000, 2004b, 2005a; UNICEF 2001a; Projet du Millénaire d'ONU 2005e, 2005f; Vargas Hill 2005; Victora et al 2003; Watkins 2000; Watt 2005; White et Dijkstra 2003; The White House 2002; Woods 2005; Woods et l'équipe de recherche 2004; Woodward 1963; Banque mondiale 1998, 2001, 2002, 2003a, 2004a, 2004b, 2004c, 2005c; Banque mondiale et FMI 2003, 2004a, 2004b, 2004c, 2005a, 2005b, 2005c; Banque mondiale et la République du Kenya 2004, Yunker 2004.

Chapitre 4 s'inspire des documents suivants : ACIAR 2004; Aksoy et Beghin 2004; Alexandraki et Lankes 2004; Amsden 2000; Anderson 2003, 2004; Arndt 1998; Aschenaki 2004; Audley et al 2003; Baffes et de Gorter 2003; Baldwin 2003; Bannister et Thugge 2001; Barber 2005; Barrientos, McClenaghan et Orton 2001; Barrientos et al 1999; Beghin et Aksoy 2003; Bhagwati 2002; Bhagwati et Panagariya 1996; Bhattacharya 2003; Binswanger et Lutz 2000; Birdsall et Subramaniam 2004; Birdsall, Claessens et Diwan 2003; Brenton 2003; Brenton et Ikezuki 2004; Brown 2005a, 2005b, 2005c; Burfisher et Hopkins 2003; CAFOD 2005; Carey 2002; Carlson 2001; Cernat, Laird et Turrini 2003; Chanda 1999; Chaudhuri, Goldberg et Jia 2003; Collier et Dollar 2002b; Collier et Gunning 1999; Cornejo 2002; de Córdoba et Vanzetti 2005; Deere 2005; DFID 2003; Diao et Hazell 2003; Diao, Diaz-Bonilla et Robinson 2003; Diao et others 2005; Dollar 2004; Dollar et Kraay 2001a, 2001b; Dorosh 2002; Drahos 2001; Drahos et Braithwaite 2002; Duncan 2004; Elliott 2000; Environmental Working Group 2005; Evans 2005; FAO 2004a, 2005; Galeano 1973; Ghosh 2005; Gibbon 2005; Gibbon 2003; Gilbert 1996; Gunter 2004; Hausmann et Rodrik 2002; Hocking et McGuire 1999; Hoekman 2002, 2005; Hoekman et Martin 2001; Hoekman, Kostecki et Kostecki 1995; Hoekman, Mattoo et English 2002; Horn, Rodrik et McMillan 2003; IADB 2004; FMI 2003a, 2003b, 2004b, 2005a; FMI et Banque mondiale 2001; Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance to

Least Developed Countries 2003; Intel 2005; Comité consultatif international de coton 2005; Jaffee 2003, 2005; James 2001; Jank et al 2001; Jensen 2005; Jha 2005; Kaczynski et Fluharty 2002; Kelch et Normille 2004; Keynes 1980; Khor 2001; Kibria 2001; Killick 2001; Krznaric 2005; Laird 2002; Laird, de Córdoba et Vanzetti 2004; Laird, Peters et Vanzetti 2004; Lall 2000, 2001, 2004; Lall et Pietrobelli 2002; Landes 1998; Lang 2003; Lanjouw 2001; Larsen 2003; Lindert et Williamson 2001b; Lustig et Szekely 1998; Maddison 2001; Mainuddin 2000; Maizels 2000; Martin 2004; Maskus 2000, 2004; Mayne 2005; McCulloch; Winters et Cirera 2002; Minot et Daniels 2002; Mlachila et Yang 2004; Morley 2002; Ng 2001; Ng, Hoekman et Olarreaga 2001; Nogues 2003; OECD 2000, 2001b, 2003a, 2003b, 2004a, 2004b, 2004d, 2005; Okediji 2004; Olarreaga et Ng 2002; Orden 2003; Osorio 2004; Oxfam International 2002a, 2002b, 2003b, 2004a, 2004b, 2004c, 2004d, 2005a; Page 2005; Page et Kleen 2004; Parikh 2002; Picciotto 2004; Ponte 2001; Potbury 2000; Reardon et Berdegue 2002; Reardon, Timmer et Berdegue 2003; Reardon et al 2003; Rodriguez et Rodrik 2000; Rodrik 2000, 2001a, 2001b, 2001c, 2003, 2004; Rogerson et de Renzio 2005; Rosen 2002; Roy 2000, 2001; Samman 2005a, 2005b; Seagate 2003; Sen 1999; Stevens et Kennan 2002, 2004a, 2004b, 2005a, 2005b; Story 2004; Sutton 2004; Tangermann 2003; Teal et Vigneri 2004; Tewari 2003; Tussie 2005; Tussie et Lengyel 2002; Tussie et Quiliconi 2005; ONU 2005c; CNUCED 2000, 2003, 2004a, 2004b; CNUCED et Banque mondiale 2005; PNUD 2003f; PNUD 1999, 2002; UNIDO 2002, 2004; Projet du Millénaire de l'ONU 2005g; US Department of Agriculture 2002, 2005a, 2005b; US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service 2005; USITC 2005; Vakis, Kruger et Mason 2004; Viet Nam 2004; Vorley 2003; Watal 2002; Watkins 2003a; Winters 2002; Winters, McCulloch et McKay 2004; Banque mondiale 2003c, 2004c, 2004d, 2004f; WTO 2004a, 2004b, 2004c, 2005.

Wilhelmsen et Gleditsch 2004, 2005; Sykes 2004; Thakur et Schnabel 2001; Toole et Waldman 1997; UK, HM Treasury 2003; ul Haq 1995; ONU 1992, 2000b, 2000c, 2004b, 2005a, 2005d; Centre de l'actualité des Nations Unies 2004; ONUSIDA 2003, 2004b; PNUD 1994, 2001, 2003a, 2003e, 2004a, 2005b, 2005c; ONU HCR 2004; UNICEF 2000, 2001b; ONU OCHA 2002, 2004a, 2004b; US Department of State 1999, 2004; USITC 2005; Uvin 1998; Waldman 2005; Welsh 2002; White 2005; OMS 2004a; Woods et l'équipe de recherche 2004; Woodward 2002; Banque mondiale 2004e, 2005a, 2005f; Banque mondiale et Bureau central de statistique palestinien 2004.

Chapitre 5 s'inspire des documents suivants : Addison 2003; Afghanistan, Ministère des finances 2005; African Union 2000; Amnesty International, Iansa et Oxfam International 2004; Anderson 1999; Annan 2002, 2005; Ballentine et Nitzsche 2004; Bannon et Collier 2003; Barnes 2005; BBC News 2005b; Berdal et Malone 2000; Boyce 2003; Boyden et Ryder 1996; Brown 2005; Brück, Fitzgerald et Gringsby 2000; Bush 2002; Caplan 2002; CEH 1999; Centre for International Cooperation et Security, Department of Peace Studies 2005; Chesterman 2001, 2005; CIDCM 2005; Cilliers et Sturman 2002; Clark 2003; Collier et Hoeffler 2001, 2002, 2004a, 2004b; Collier et al 2003; Commission pour l'Afrique 2005; Commission sur la sécurité humaine 2003; Commission sur les états faibles et la sécurité nationale des États-Unis 2004; Conflictssensitivity.org 2004; Cousens 2002; Cragin et Chalk 2003; Daalder et Lindsay 2003; Dallaire 2003; de Waal 1997; DFID 2004a, 2005; Dodge 1990; Doyle 2001; Duffield 1994, 1998; The Economist 2004a; FAO 2004b; FBI diverses années; Fearon et Laitin 2003; Feinstein et Slaughter 2004; Fiszbein, Giovagnoli et Adúriz 2002; Freedman 1993; Frum et Perle 2003; Fuentes 2005a, 2005b; Ghorarah, Huth et Russett 2004; Ginifer 2005; Global IDP Project 2003, 2005a, 2005b; Global Witness 2004; Goldstone 2005; Goodhet et Atkinson 2001; Gray 2000; Hegarty 2003; Hegre et al 2001; High-Level Forum on the Health MDGs 2004; Holsti 2000; Horton 1993; Human Rights Watch 2004a, 2004b; Humphreys 2003; ICG 2001a, 2001b, 2002, 2003, 2004a, 2004b; ICISS 2001; IRC 2004; Juma et Mengistu 2002; Justino, Litchfield et Whitehead 2003; Kagan 2002; Kagwanja 2004; Kaldor 2001; Kalipeni et Oppong 1998; Keen 1998; The Kimberley Process 2004; King 1998; King et Martin 2001; Klare 2001, 2005; Krug et al 2002; Langer 2005; Le Billon 2001; Levin et Dollar 2005; Lopez 2003; Mackenzie et Buchanan-Smith 2005; Malan et al 2003; Mann et al 1994; Marshall 2005; McGovern et Choulai 2005; Millennium Challenge Corporation 2005a; MIPT 2005; Muggah 2001; Muggah et Batchelor 2002; Mwaura 2005; Mwaura et Schmeidl 2001; Nangiro 2005; Nicaragua 2001; Odhiamblo 2004; OECD 2001a; OECD/DAC 1997a, 1997b, 2003a, 2004d; O'Hanlon et Rice 2004; Omitoogun 2003; Østby 2003; Oxfam GB, Save the Children et Christian Aid 2001; Oxfam GB 2003; Oxfam International 2003a; Oxfam International et al 2002; Partnership Africa Canada 2005; Pedersen 2002; Peimani 2005; Petras 2004; Physicians for Human Rights 2002; Pillay 2002; Ponzio 2005a, 2005b; Prime Minister's Strategy Unit 2005; Reilly 2002; Riascos et Vargas 2004; Rotberg 2004; Rubin et al 2005; Schenkenberg van Mierop 2004; SIPRI 2004; Sivard 1991, 1996; Small Arms Survey 2002; Sommers 2002; Stewart 2000, 2002, 2005; Stewart et Fitzgerald 2001; Stewart, Brown et Mancini 2005; Stoddard et Harmer 2005; Strand,

Bibliographie

Recherche accréditée

Documents de travail

Chesterman, Simon. 2005. "State-Building and Human Development." **Development Initiatives.** 2005a. "New Thinking on Aid and Social Insurance." Somerset, Royaume-Uni.

Études conceptuelles

Barnes, Helen. 2005. "Innovative Measures for Conflict Prevention and Resolution in Latin America: A Comparative Study of Bolivia, Venezuela, and Argentina."
Brown, Oli. 2005. "Supermarket in Agricultural Trade and Impact of Extractive Industries."
Deere, Carolyn. 2005. "International Trade Technical Assistance and Capacity Building."
Development Initiatives. 2005b. "Aid Data Report." Somerset, Royaume-Uni.
———. 2005c. "Fund Profiles: Global Fund, GAVI, Fast Track Initiative, and Roll Back Malaria." Somerset, Royaume-Uni.
Dikhanov, Yuri. 2005. "Trends in Global Income Distribution 1970–2015."
Dyer, Kate. 2005. "'The Cost of Poverty': Transaction Costs and the Struggle to Make Aid Work in the Education Sector in Tanzania."
Fuentes, Juan Alberto. 2005. "Violent Conflict and Human Development in Latin America: The Cases of Colombia, El Salvador and Guatemala."
Fuentes, Ricardo. 2005. "Poverty, Pro-Poor Growth and Simulated Inequality Reduction."
Ghosh, Jayati. 2005. "Trade Liberalization in Agriculture: An Examination of Impact and Policy Strategies with Special Reference to India."
Gibbon, Peter. 2005. "The Commodity Question: New Thinking on Old Problems."
Goodman, Alissa. 2005. "The Links between Income Distribution and Poverty Reduction in Britain."
Jensen, Michael Friis. 2005. "Capacity Building for Pro-Poor Trade: Learning from the Limitations in Current Models."
Johnson, Alison, et Matthew Martin. 2005. "Empowering Developing Countries to Lead the Aid Partnership."
Krznaric, Roman. 2005. "The Limits on Pro-poor Agricultural Trade in Guatemala: Land, Labour and Political Power."
Mayne, Ruth. 2005. "Regionalism, Bilateralism, and 'TRIPS Plus' Agreements: The Threat to Developing Countries."
Miller, Calum. 2005. "The Human Development Impact of Economic Crises."
Mwaura, Ciru. 2005. "Kenya and Uganda Pastoral Conflict Case Study."
Nangiro, Simon. 2005. "The Impact of Insecurity on Livelihood and Social Service Provision in Kotido District."
Samman, Emma. 2005a. "Openness and Growth: An Empirical Investigation."
Stoddard, Abby, et Adele Harmer. 2005. "Room to Manoeuvre: Challenges of Linking Humanitarian Action and Post-Conflict Recovery in the New Global Security Environment."

Tussie, Diana. 2005. "More of the Same, or a New Threat? Regionalism Versus Multilateralism in World Trade Negotiations."
Tussie, Diana, et Cintia Quiliconi. 2005. "The Current Trade Context."
Vargas Hill, Ruth. 2005. "Assessing Rhetoric and Reality in the Predictability and Volatility of Aid."
Watt, Patrick. 2005. "Transaction Costs in Aid: Case Studies of Sector Wide Approaches in Zambia and Senegal."

Études régionales

Barber, Catherine. 2005. "Potential Benefits of Labour Mobility and Mode 4 Negotiations: Rule of Origin and Trade Preferences."
Brown, Graham. 2005. "Horizontal Inequalities, Ethnic Separatism, and Violent Conflict: The Case of Aceh, Indonesia."
Brown, Oli. 2005a. "Policy Incoherence: EU Fisheries Policy in Senegal."
———. 2005b. "Wealth for the Few, Poverty for the Many: The Resource Curse—Examples of Poor Governance/Corporate Mismanagement Wasting Natural Resource Wealth."
Kabeer, Naila. 2005. "Gender Equality and Human Development: the Instrumental Rationale."
Langer, Arnim. 2005. "Horizontal Inequalities and Violent Conflict. Côte d'Ivoire Country Paper."
McGovern, Kieren, et Bernard Choulai. 2005. "Case Study of Solomon Islands Peace and Conflict-related Development Analysis."
Rowland, Diane, et Catherine Hoffman. 2005. "The Impact of Health Insurance Coverage on Health Disparities in the United States."
Samman, Emma. 2005b. "Gini Coefficients for Subsidy Distribution in Agriculture."

Références

AACIAR [Centre australien de recherche agronomique internationale]. 2004. "The Rise of Supermarkets: How Will Smallholder Farmers Fare?" *Linking Farmers with Markets* newsletter [Bulletin de liaison entre agriculteurs et marchés]. [http://www.linkingfarmerswithmarkets.net/index.php?p=3&id=9]. Juin 2005.
ActionAid International et Oxfam International. 2005. "Millstone or Milestone: What Rich Countries Must Do in Paris to Make and Work for Poor People." Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/debt_aid/downloads/aid_millstone.pdf]. Mai 2005.
ActionAid International, Eurodad, et Oxfam International. 2005. "EU Heroes and Villains: Which Countries Are Living up to Their Promises on Aid, Trade, and Debt?" Document préparatoire commun des ONG. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/debt_aid/downloads/eu_heroes_villains.pdf]. Mars 2005.
Adam, Christopher. 2005. "Exogenous Inflows and Real Exchange Rates: Theoretical Quirk or Empirical Reality?" Texte présenté au Séminaire du FMI sur l'Aide Extérieure et la Gestion Macroéconomique, 14–15 mars, Maputo.
Adam, Christopher, et David Bevan. 2003. "Aid, Public Expenditure, and the Dutch Disease." Document de travail du CSAE [Centre d'Études des Économies Africaines]. University of Oxford, Department of Economics, Oxford.

- ADB (Asian Development Bank). 2004.** "Socialist Republic of Viet Nam, Loan VIE 37115-01: Health Care in the Central Highlands." Manille. [http://www.adb.org/Documents/Profiles/LOAN/37115013.ASP]. Mai 2005.
- Adenauer, I., et L. Vagassky. 1998.** "Aid and the Real Exchange Rate: Dutch Disease Effects in African Countries." *Intereconomics* 33(4): 177–85.
- Addison, T., ed. 2003.** *From Conflict to Recovery in Africa*. Oxford: Oxford University Press.
- Advisory Commission on Intergovernmental Relations. 1984.** "Significant Features of Fiscal Federalism, 1982-83 Edition." In Marshall Kaplan et Peggy L. Cucitit, eds., *The Great Society and Its Legacy: Twenty Years of U.S. Social Policy*. Durham, N.C.: Duke University Press.
- Afghanistan, Ministère des Finances. 2005.** "National Budget." Development Budget and External Relations Unit [Département du Budget de Développement et des Relations Extérieures], Kaboul. [http://www.af/mof/budget/index.html]. Avril 2005.
- African Union. 2000.** "Constitutive Act of the African Union." 11 juillet, Lomé.
- Ahluwalia, Isha, et Zahid Hussain. 2004.** "Development Achievements and Challenges." *Economic and Political Weekly* 39(36): 4013–22.
- Ahmed, Akhter U., et Carlo del Ninno. 2001.** "Food for Education Program in Bangladesh: An Evaluation of Its Impact on Educational Attainment and Food Security." FCND BRIEFS. Discussion Paper 138. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Division Consommation Alimentaire et Nutrition, Washington, DC. [http://www.ifpri.org/divs/fcnd/dp/papers/fcndbr138.pdf]. Mai 2005.
- Aid/Watch. 2005.** "Australian Aid: The Boomerang Effect." Erskineville, Australie. [http://www.aidwatch.org.au/assets/aw00669/feb%2016%20boom%20aid%20final.doc]. Mai 2005.
- Aksoy, Ataman M., et John C. Beghin, eds. 2004.** "Global Agricultural Trade and Developing Countries." Washington, DC: Banque mondiale. [http://siteresources.worldbank.org/INTGAT/Resources/GATFulltext.pdf]. Mai 2005.
- Alexandraki, Katerina, et Hans Peter Lankes. 2004.** "The Impact of Preference Erosion on Middle-Income Developing Countries." Document de travail du FMI WP/04/169. Washington, DC.
- Amnesty International, Iansa, et Oxfam International. 2004.** "The Arms Trade Treaty: Draft Framework Convention on International Arms Transfers." Working draft. [http://www.controlarms.org/the_issues/ATT_0504.pdf]. Avril 2005.
- Amsden, Alice. 2000.** "Industrialization under New WTO Law." Paper prepared for the UNCTAD X High Level Round Table on Trade and Development: Directions for the Twenty-First Century [Texte préparé pour la table ronde de haut niveau de la CNUCED X sur le commerce et le développement: Directions pour le vingt et unième siècle], 12–19 février, Bangkok.
- Anderson, Kym. 2003.** "How Can Agricultural Trade Reform Reduce Poverty?" University of Adelaide, CEPR and School of Economics and Centre for International Economic Studies, Adelaide, République sud-africaine. [http://www.tcd.ie/iis/pdf/YaleSeminar0403rev.pdf]. Mai 2005.
- . 2004. "Agriculture, Trade Reform, and Poverty Reduction: Implications for Sub-Saharan Africa." Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series 22. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève. [http://www.unctad.org/en/docs/itcdtab24_en.pdf]. Mai 2005.
- Anderson, Mary B. 1999.** *Do Not Harm: How Aid Can Support Peace—Or War*. Boulder, Colo.: Lynne Rienner.
- Annan, Kofi . 2002.** "Strategies for World Peace: The View of the UN Secretary-General." *The Futurist* 36(3): 18–21.
- . 2005. "In Larger Freedom: Towards Development, Security, and Human Rights for All." Report of the Secretary-General to the General Assembly [Rapport du Secrétaire Général à l'Assemblée Générale]. Document A/59/2005. New York. [http://www.un.org/largerfreedom/report-largerfreedom.pdf]. Mai 2005.
- Arndt, S. 1998.** "Super-Specialization and the Gains from Trade." *Contemporary Economic Policy* 16(4): 480–85.
- Aryeetey, Ernest, Barfour Osei, et Peter Quartey. 2003.** "Does Tying Aid Make It More Costly? A Ghanaian Case Study." Center for Global Development and the Global Development Network. Texte présenté à l'atelier sur le chiffrage de l'impact des politiques des pays riches sur les pays pauvres, 23–24 octobre, Washington, DC.
- Aschenaki, Bemnet. 2004.** "Transport Costs in Ethiopia: An Impediment to Exports." Background Study for the World Bank's FY04 Country Economic Memorandum for Ethiopia. Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/INTETHIOPIA/Resources/PREM/Ethiopia-Transport_Cost-Final.pdf]. Mai 2005.
- Atkinson, A. B. 2004.** "New Sources of Development Finance: Funding the Millennium Development Goals." Policy Brief 10. United Nations University, World Institute for Development Economics Research [Institut mondial pour le développement des recherches économiques], Helsinki.
- , ed. 2005. *New Sources of Development Finance*. New York: Oxford University Press.
- Atkinson, Tony. 2003.** "Innovative Sources for Development Finance—Global Public Economics." Paper presented at the Annual World Bank Conference on Development Economics-Europe, 15–16 mai, Paris. [http://wbln0018.worldbank.org/eurvp/web.nsf/Pages/Paper+by+Atkinson/\$File/ATKINSON.PDF]. Octobre 2005.
- Audley, John J., Demetrios G. Papademetriou, Sandra Polaski, et Scott Vaughan. 2003.** "NAFTA's Promise and Reality: Lessons from Mexico for the Hemisphere." Carnegie Endowment for International Peace [Dotation Carnegie pour la Paix internationale], Washington, DC. [http://www.ceip.org/files/pdf/NAFTA_Report_Intro.pdf]. Mai 2005.
- AVERT. 2005.** "The Origins of AIDS and HIV and the First Cases of AIDS." West Sussex, Royaume-Uni. [http://www.avert.org/origins.htm]. Mars 2005.
- Baffes, John, et Harry De Gorter. 2003.** "Decoupling Support to Agriculture: An Economic Analysis of Recent Experience." Texte présenté à la Conférence Annuelle de la Banque Mondiale sur l'Économie du Développement—Europe, 15–16 mai, Paris. [http://wbln0018.worldbank.org/eurvp/web.nsf/Pages/Paper+by+De+Gorter/\$File/DE+GORTER.PDF]. Mai 2005.
- Baldwin, Robert E. 2003.** *Openness and Growth: What's the Empirical Relationship?* NBER Working Paper 9578. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research.
- Ballentine, Karen, et Heiko Nitzschke. 2004.** "The Political Economy of Civil War and Conflict Transformation." Berghof Research Center for Constructive Conflict Management, Berlin. [http://www.berghof-handbook.net/articles/BHDS3_BallentineNitzschke230305.pdf]. Avril 2005.
- Banerjee, Abhijit, Angus Deaton, et Esther Duflo. 2004.** "Health Care Delivery in Rural Rajasthan." *Economic and Political Weekly* 39(9): 944–49. [http://www.wps.princeton.edu/~rpds/downloads/banerjee_deaton_healthcare.pdf]. Mai 2005.
- Banister, Judith, et Xiabo Zhang. 2005.** "China, Economic Development, and Mortality Decline." *World Development* 33(1): 21–41.
- Bannister, Geoffrey J., et Kamau Thugge. 2001.** "International Trade and Poverty Alleviation." *Finance & Development* 38(4): 48–51. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2001/12/banniste.htm]. Mai 2005.
- Bannon, Ian, et Paul Collier, eds. 2003.** *Natural Resources and Violent Conflict: Options and Actions*. Washington, DC: Banque Mondiale.
- Bardhan, Pranab. 2000.** "Social Justice in the Global Economy." International Labour Organization Social Policy Lecture [Conférence de Politique Sociale du Bureau International du Travail], 1–6

- septembre, Le Cap, République sud-africaine. [http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/papers/sopolecs/bardhan/]. Mai 2005.
- Barrientos, S., A. Bee, A. Matear, et I. Vogel. 1999.** *Women and Agribusiness: Working Miracles in the Chilean Fruit Export Sector*. Basingstoke, Royaume-Uni: Macmillan.
- Barrientos, S., S. McClenaghan, et L. Orton. 2001.** "Ethical Trade and South African Deciduous Fruit Exports—Addressing Gender Sensitivity." *European Journal of Development Research* 12(1): 140–58.
- Baulch, Bob. 2004.** "Aid Distribution and the MDGs." CPCR Working Paper 48. Chronic Poverty Research Centre, Manchester. [http://www.chronicpoverty.org/pdfs/48%20Bob%20Baulch.pdf]. Mai 2005.
- BBC News. 2005a.** "India Launches Rural Health Plan." 12 avril. [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/south_asia/4436603.stm].
- . **2005b.** "Pledges Mount Up for Darfur Force." 26 Mai. [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/4581463.stm]. Juin 2005.
- Beghin, John C., et Ataman Aksoy. 2003.** "Agricultural Trade and the Doha Round: Preliminary Lessons from Commodity Studies." Briefing Paper 03-BP 42. Iowa State University, Center for Agricultural and Rural Development, Ames, Iowa. [http://www.card.iastate.edu/publications/DBS/PDFFiles/03bp42.pdf]. Mai 2005.
- Benn, Hilary. 2004.** "The Development Challenge in Crisis States: How Development Can Help Deal with State Failure." Conférence Publique à la London School of Economics, 4 mars, Londres. [http://www.lse.ac.uk/collections/LSEPublicLecturesAndEvents/pdf/20040304Benn.pdf]. Mars 2005.
- Berdal, Mats, et David Malone, eds. 2000.** *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*. Boulder, Colo.: Lynne Rienner.
- Berg, Andy. 2005.** "High Aid Inflows Case Study: Ghana." Texte présenté au Séminaire sur l'Aide Extérieure et la Gestion Macroéconomique du Fonds Monétaire International, 14–15 mars, Maputo.
- Bevan, David. 2005.** "An Analytical Overview of Aid Absorption: Recognizing et Avoiding Macroeconomic Hazards." Texte présenté au Séminaire sur l'Aide Extérieure et la Gestion Macroéconomique du Fonds Monétaire International, 14–15 mars, Maputo.
- Beynon, Jonathan. 2003.** "Poverty Efficient Aid Allocation—Collier/Dollar Revisited." ESAU Working Paper 2. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Economic and Statistics Analysis Unit, Londres. [http://www.odi.org.uk/esau/publications/working_papers/esau_wp2.pdf]. Mars 2005.
- Bhagwati, Jagdish. 2002.** *Free Trade Today*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- . **2004.** *In Defense of Globalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Bhagwati, Jagdish, et Arvind Panagariya, eds. 1996.** *The Economics of Preferential Trade Agreements*. Washington, DC: American Enterprise Institute Press.
- Bhattacharya, Debapriya. 2003.** "Final Countdown of the MFA: Fallout for the LDCs." Center for Policy Dialogue, Dhaka.
- Binswanger, Hans, et Ernst Lutz. 2000.** "Agricultural Trade Barriers, Trade Negotiations, and the Interests of Developing Countries." Texte présenté à la réunion de l'Association internationale des économistes agronomiques, 13–19 août, Berlin.
- Bird, Graham. 2002.** "The Completion Rate of IMF Programmes: What We Know, Don't Know, and Need to Know." *The World Economy* 25(6): 833–47.
- Bird, Graham, et Alistair Milne. 2003.** "Debt Relief for Low Income Countries: Is It Effective and Efficient?" *The World Economy* 26(1): 43–59.
- Birdsall, Nancy. 2002a.** "Asymmetric Globalization: Global Markets Require Good Global Politics." Working Paper 12. Center for Global Development, Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/cgd_wp012.pdf]. Mai 2005.
- . **2002b.** "From Social Policy to an Open-Economy Social Contract in Latin America." Working Paper 21. Center for Global Development, Washington, DC. [http://cgdev.axion-it.net/docs/cgd%20wp021.pdf]. Mai 2005.
- . **2004.** "Seven Deadly Sins: Reflections on Donor Failings." Working Paper 50. Center for Global Development, Washington, DC.
- Birdsall, Nancy, et Michael Clemens. 2003.** "From Promise to Performance: How Rich Countries Can Help Poor Countries Help Themselves." CGD Brief 2(1). Center for Global Development, Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/cgdbrief5.pdf]. Mars 2005.
- Birdsall, Nancy, et Brian Deese. 2005.** "Delivering on Debt Relief." CGD Brief 1(1). Center for Global Development, Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/cgdbrief1.pdf]. Mai 2005.
- Birdsall, Nancy, et J. Londono. 1997.** "Asset Inequality Matters: An Assessment of the World Bank's Approach to Poverty Reduction." *American Economic Review* 87(2): 32–37.
- Birdsall, Nancy, et Arvind Subramaniam. 2004.** "Saving Iraq from Its Oil." *Foreign Affairs* 83(4): 77–89.
- Birdsall, Nancy, Stijn Claessens, et Ishac Diwan. 2003.** "Policy Selectivity Forgone: Debt and Donor Behavior in Africa." *World Bank Economic Review* 17(3): 409–35.
- Böhning, W. R., et M.-L. Schloeter-Paredes. 1994.** *Aid in Place of Migration? Selected Contributions to an ILO-UNHCR Meeting*. Genève: Bureau International du Travail.
- Bourguignon, François. 2000.** "Can Redistribution Accelerate Growth and Development?" Texte présenté à la Conférence Annuelle de la Banque Mondiale sur l'Économie du Développement—Europe, 26–28 juin, Paris. [http://www.worldbank.org/research/abcde/eu_2000/pdffiles/bourguignon.pdf]. Mai 2005.
- Bourguignon, François, et Christian Morrisson. 1999.** "The Size Distribution of Income among World Citizens: 1820–1990." Ecole Normale Supérieure, Département et Laboratoire d'Économie, et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris. [http://are.berkeley.edu/~harrison/globalpoverty/bourguignon.pdf]. Mai 2005.
- Bourguignon, François, Francisco H. G. Ferreira, et Marta Menéndez. 2003.** "Inequality of Outcomes and Inequality of Opportunities in Brazil." Policy Research Working Paper 3174. Banque Mondiale, Washington, DC.
- Boyce, James K. 2003.** "Aid, Conditionality, and War Economies." Working Paper 70. University of Massachusetts, Amherst, Political Economy Research Institute. [http://www.umass.edu/peri/pdfs/WP70.pdf]. Avril 2005.
- Boyden, Jo, et Paul Ryder. 1996.** "Implementing the Right to Education in Areas of Armed Conflict." Oxford. [http://www.essex.ac.uk/armedcon/story_id/000021.htm]. Mai 2005.
- Brenton, Paul. 2003.** "Integrating the Least Developed Countries into the World Trading System: The Current Impact of European Union Preferences under Everything But Arms." *Journal of World Trade* 37(3): 623–46.
- Brenton, Paul, et Takaka Ikezuki. 2004.** "The Initial and Potential Impact of Preferential Access to the US Market under the African Growth and Opportunity Act." Policy Research Working Paper 3262. Banque Mondiale, Washington, DC.
- Brown-Collier, Elba. 1998.** "Johnson's Great Society: Its Legacy in the 1990s." *Review of Social Economy* 56(3): 259–76.
- Brück, T., V. Fitzgerald, et A. Gringsby. 2000.** "Enhancing the Private Sector Contribution to Post-War Recovery in Poor Countries." QEH Working Paper 45(2). Oxford University, Queen Elizabeth House, Oxford. [http://www.qeh.ox.ac.uk/ftprc.html]. Juin 2005.
- Bruns, Barbara, Alain Mingat, et Ramaharta Rakotomalala. 2003.** *Achieving Universal Primary Education by 2015: A Chance for Every Child*. Washington, DC: Banque Mondiale.
- Bulir, Ales, et Alfonso Javier Hamann. 2001.** "How Volatile and Unpredictable Are Aid Flows, and What Are the Policy Implications?" IMF Working Paper WP/01/167. Fonds Monétaire International,

- Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2001/wp01167.pdf]. Mars 2005.
- . 2003. "Aid Volatility: An Empirical Assessment." *IMF Staff Paper* 50(1): 64–89. Washington, DC.
- Burnham, Margaret.** 1989. "Legacy of the 1960s: The Great Society Didn't Fail." *The Nation*, 24 juillet.
- Burfisher, Mary, et Jeffrey Hopkins.** 2003. "Decoupled Payments: Household Income Transfers in Contemporary U.S." US Department of Agriculture, Economic Research Service, Market and Trade Economics Division. Washington, DC. [http://www.ers.usda.gov/publications/aer822/aer822.pdf]. Mai 2005.
- Bush, George W.** 2005. "President Proposes \$5 Billion Plan to Help Developing Nations." [http://www.whitehouse.gov/news/releases/2002/03/20020314-7.html]. Avril 2005.
- CAFOD (Catholic Agency for Overseas Development).** 2005. "Working Conditions in PC Supply Chains: Mexico and China." Londres. [http://www.cafod.org.uk/policy_and_analysis/policy_papers/private_sector/clean_up_your_computer_report/part_iii]. Mai 2005.
- Caplan, Richard.** 2002. *New Trusteeship? The International Administration of War-Torn Territories*. Oxford: Oxford University Press.
- Carey, David.** 2002. "Xbox: PC Meets Console." *EE Times*. 26 Mars. [http://www.eetimes.com/news/latest/showArticle.jhtml?articleID=18306939]. Mai 2005.
- Carlson, Beverley A.** 2001. "Education et the Labour Market in Latin America: Why Measurement Is Important and What It Tells Us about Policies, Reforms, and Performance." Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes [Economic Commission for Latin America and the Caribbean]. Santiago.
- Carr-Hill, R. A.** 2004. "HIV/AIDS, Poverty, and Educational Statistics in Africa: Evidence and Indication." United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Institute for Statistics, Montréal, Canada.
- Case, A., et A. Deaton.** 1998. "Large Cash Transfers to the Elderly in South Africa." *Economic Journal* 108(450): 1330–61.
- Cassen, Robert, Leela Visaria, et Tim Dyson, eds.** 2004. *Twenty-first Century India: Population, Economy, Human Development, and the Environment*. Oxford: Oxford University Press.
- Castro-Leal, F., J. Dayton, et K. Mehra.** 2000. "Public Spending on Health Care in Africa: Do the Poor Benefit?" *Bulletin of the World Health Organization [Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé]* 78(1): 66–74. [http://www.who.int/docstore/bulletin/pdf/2000/issue1/bu0201.pdf].
- CEH (Comisión de Esclarecimiento Histórico).** 1999. *Guatemala. Memoria del Silencio. Tomo IV. Consecuencias y Efectos de la Violencia*. Guatemala City: United Nations Office for Project Services [Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets], Servigráficos S.A.
- Center for Global Development.** 2004. "Why Global Development Matters for the U.S." Rich World, Poor World Brief, 24 avril. Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/rp_why matters.pdf]. Mai 2005.
- Centre for International Cooperation et Security, Department of Peace Studies.** 2005. "The Impact of Armed Violence on Poverty and Development: Full Report to the Armed Violence and Poverty Initiative." Paper commissioned for UK Department for Investing in Development. University of Bradford, Bradford.
- Cernat, Lucian, Sam Laird, et Alessandro Turrini.** 2003. "Back to Basics: Market Access Issues in the Doha Agenda." Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève. [http://192.91.247.38/tab/pubs/tctdtabMisc9_en.pdf]. Mai 2005.
- Chanda, Rupa.** 1999. "Movement of Natural Persons and Trade in Services: Liberalizing Temporary Movement of Labour Under the GATS." ICRIER Working Paper 51. Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi.
- Chauduri, Shubham, Pinelopi K. Goldberg, et Panle Jia.** 2003. *The Effects of Extending Intellectual Property Rights Protection to Developing Countries: A Case Study of the Indian Pharmaceutical Market*. NBER Working Paper 10159. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research. [http://papers.nber.org/papers/w10159.pdf]. Mai 2005.
- Chen, Shaohua, et Martin Ravallion.** 2004. "How Have the World's Poorest Fared since the Early 1980s?" Policy Research Paper 3341. Banque Mondiale, Washington, DC.
- Chen, Shaohua, et Yan Wang.** 2001. "China's Growth and Poverty Reduction: Recent Trends between 1990 and 1999." Policy Research Working Paper 2651. Washington, DC.
- Chesterman, Simon.** 2001. *Just War or Just Peace? Humanitarian Intervention and International Law*. Oxford: Oxford University Press.
- China, National Bureau of Statistics.** 2004. "China Statistical Yearbook 2004." Beijing. [http://www.stats.gov.cn/english/statisticaldata/yearlydata/yb2004-e/indexe.htm]. Juin 2005.
- CIDCM (Center for International Development and Conflict Management).** 2005. *The Polity IV Project 2005: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800–2003*. Database. University of Maryland, College Park.
- Cilliers, Jakkie, et Kathryn Sturman.** 2002. "The Right Intervention: Enforcement Challenges for the African Union." *African Security Review* 11(3): 29–39.
- Claeson, Mariam, Eduard R. Bos, Tazim Mawji, et Indra Pathmanathan.** 2000. "Reducing Child Mortality in India in the New Millennium." *Bulletin of the World Health Organization* 78(10): 1192–99. Genève. [http://www.scielosp.org/pdf/bwho/v78n10/78n10a05.pdf]. Mai 2005.
- Clark, Wesley K.** 2003. *Winning Modern Wars: Iraq, Terrorism, and the American Empire*. New York: Public Affairs.
- Clemens, Michael, Rikhil Bhavnani, et Steven Radelet.** 2004. "Counting Chickens When They Hatch: The Short-Term Effect of Aid on Growth." Working Paper 44. Center for Global Development, Washington, DC. [http://econwpa.wustl.edu/eps/if/papers/0407/0407010.pdf]. Mai 2005.
- Clemens, Michael, Charles Kenny, et Todd Moss.** 2005. "The Trouble with the MDGs: Confronting Expectations of Aid and Development Success." Working Paper 40. Center for Global Development, Washington, DC. [http://econwpa.wustl.edu/eps/dev/papers/0405/0405011.pdf]. Mars 2005.
- Coady, David, et Susan Parker.** 2005. "A Cost-Effectiveness Analysis of Demand and Supply-Side Education Interventions: The Case of PROGRESA in Mexico." IFPRI Discussion Paper 127. International Food Policy Research Institute [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires], Washington, DC.
- Coady, David, Margaret Grosh, et John Hoddinott.** 2004. *Targeting of Transfers in Developing Countries: Review of Lessons and Experience*. Washington, DC: Banque Mondiale.
- Collier, Paul.** 1999. "Aid Dependency: A Critique." *Journal of African Economies* 8(4): 528–45.
- Collier, Paul, et Jan Dehn.** 2001. "Aid, Shocks, and Growth." Policy Research Working Paper 2688. Banque Mondiale, Washington, DC. [http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2001/11/06/000094946_01102304052049/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Mai 2005.
- Collier, Paul, et David Dollar.** 2002a. "Aid Allocation and Poverty Reduction." *European Economic Review* 46(8): 1475–1500. [http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MLmg&_imagekey=B6V64-44B6VR3-1-32&_cdi=5804&_user=666074&_orig=browse&_c overDate=09%2F30%2F2002&_sk=999539991&view=c&wchp =dGLbVz-zSkWA&md5=b0d4b7f87e8527420e35dd45dd046170&ie=/sarticle.pdf]. Mars 2005.
- . 2002b. *Globalization, Growth, and Poverty: Building an Inclusive World Economy*. Washington, DC: Banque Mondiale et Oxford University Press

- . 2004. "Development Effectiveness: What Have We Learnt?" *The Economic Journal* 114(496): F244–F271.
- Collier, Paul, et J. Gunning. 1999.** "Explaining African Economic Performance." *Journal of Economic Literature* 37(1): 64–111.
- Collier, Paul, et Anke Hoefler. 2001.** "Greed and Grievance in Civil War." Banque Mondiale, Washington, DC. [http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/greedgrievance_23oct.pdf]. Mai 2005.
- . 2002. "Aid, Policy, and Growth in Post-Conflict Societies." Policy Research Working Paper 2902. Banque Mondiale, Washington, DC. [http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2002/11/01/000094946_02101904245026/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Mai 2005.
- . 2004a. "The Challenge of Reducing the Global Incidence of Civil War." Texte préparé pour le Copenhagen Consensus Project. Oxford. [http://www.copenhagenconsensus.com/Files/Filer/CC/Papers/Conflicts_230404.pdf]. Mai 2005.
- . 2004b. "Conflicts." In Bjørn Lomborg, ed., *Global Crises, Global Solutions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Collier, Paul, V. L. Elliot, Håvard Hegre, Anke Hoefler, Marta Reynal-Querol, et Nicholas Sambanis. 2003.** *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*. Washington, DC: Banque Mondiale et Oxford University Press. [http://web.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2003/06/30/000094946_0306190405396/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Mai 2005.
- Commission for Africa. 2005.** "Our Common Interest: Report of the Commission for Africa." Londres. [http://www.commissionforafrica.org/english/report/thereport/english/11-03-05_cr_report.pdf]. Mai 2005.
- Commission on Human Security. 2003.** *Human Security Now: Report of the Commission on Human Security*. New York. [<http://www.humansecurity-chs.org/finalreport/FinalReport.pdf>]. Mai 2005.
- Commission on International Development [Commission d'étude du développement international]. 1969.** *Partners in Development: Report of the Commission on International Development*. New York: Praeger Publishers.
- Commission on Macroeconomics and Health [Commission Macroéconomie et Santé]. 2001.** "Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development." Organisation mondiale de la Santé, Genève. [http://www3.who.int/whosis/cmh/cmh_report/e/pdf/001-004.pdf]. Mai 2005.
- Commission on Social Justice. 1993.** *The Justice Gap*. Londres: Institute for Public Policy Research.
- Commission on Weak States and US National Security. 2004.** "On the Brink: Weak States and US National Security." Center for Global Development, Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/Full_Report.pdf].
- Conflictsensitivity.org. 2004.** "Conflict-Sensitive Approaches to Development, Humanitarian Assistance and Peacebuilding: A Resource Pack." [<http://www.conflictsensitivity.org>]. Mai 2005.
- Corbacho, Ana, et Gerd Schwartz. 2002.** "Mexico: Experiences with Pro-Poor Expenditure Policies." IMF Working Paper WP/02/12. Fonds monétaire international, Washington, DC. [<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2002/wp0212.pdf>]. Mai 2005.
- Cordella, Tito, et Giovanni Dell'Ariccia. 2003.** "Budget Support versus Project Aid." IMF Working Paper WP/03/88. Fonds monétaire international, Washington, DC. [<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp0388.pdf>]. Mars 2005.
- Cornejo, Luis Jorge. 2002.** "Rules of Origin and Trade Preferences." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade, and the WTO: A Handbook*. Washington, DC: World Bank.
- Cornia, Giovanni Andrea, ed. 2004.** *Inequality, Growth, and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Cousens, Elizabeth. 2002.** "From Missed Opportunities to Overcompensation: Implementing the Dayton Agreement on Bosnia." In Stephen J. Stedman, D. Rothchild, and Elizabeth Cousens, eds. *Ending Civil Wars: The Implementation of Peace Agreements*. Boulder, Colo.: Lynne Rienner.
- Cousens, Simon, Joy E. Lawn, et Jelka Zupan. 2005.** "Four Million Neonatal Deaths: When? Where? Why?" *The Lancet* 365(9462): 891–900.
- Cragin, Kim, et Peter Chalk. 2003.** "Terrorism and Development: Using Social and Economic Development to Inhibit a Resurgence of Terrorism." RAND Corporation, Santa Monica, Calif. [<http://www.rand.org/publications/MR/MR1630/MR1630.pdf>]. Mai 2005.
- CTA (Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation ACP-EU) [Centre technique de coopération agricole et rurale]. 2004.** "EU Common Fisheries Policy and its Implications for EU-ACP Relations." [<http://agritrade.cta.int/fisheries/ctp/>].
- Daalder, Ivo H., et James M. Lindsay. 2003.** *America Unbound: The Bush Revolution in Foreign Policy*. Washington, DC: Brookings Institution Press.
- Dalgaard, Carl-Johan, Henrik Hansen, et Finn Tarp. 2004.** "On the Empirics of Foreign Aid and Growth." *The Economic Journal* 114(496): F191–F216. [<http://www.univ-paris12.fr/www/labos/gratice/Hansen%20.pdf>]. Mars 2005.
- Dallaire, Lt. Gen. Roméo. 2003.** *Shake Hands with the Devil: The Failure of Humanity in Rwanda*. New York: Carroll & Graf.
- Das, Gurcharan. 2001.** "India's Growing Middle Class." *The Globalist*. 5 novembre. [<http://www.theglobalist.com/DBWeb/StoryId.aspx?StoryId=2195>]. Mai 2005.
- Datt, Gaurav, et Martin Ravallion. 2002.** "Is India's Economic Growth Leaving the Poor Behind?" Policy Research Working Paper 2846. Banque Mondiale, Washington, DC.
- de Córdoba, Santiago Fernandez, et David Vanzetti. 2005.** "Coping with Trade Reforms: Implications of the WTO Industrial Tariff Negotiations for Developing Countries." Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- de Ferranti, David, Guillermo E. Perry, Francisco H.G. Ferreira, Michael Walton, David Coady, Wendy Cunningham, Leonardo Gasparini, Joyce Jacobsen, Yasuhiko Matsuda, James Robinson, Kenneth Sokoloff, et Quentin Wodon. 2003.** *Inequality in Latin America and the Caribbean: Breaking With History?* Washington, DC: Banque Mondiale. [[http://wbln0018.worldbank.org/LAC/lacinfoclient.nsf/d29684951174975c85256735007ef12/32d7c0bacee5752a85256dba00545d3f/\\$FILE/Inequality%20in%20Latin%20America%20-%20complete.pdf](http://wbln0018.worldbank.org/LAC/lacinfoclient.nsf/d29684951174975c85256735007ef12/32d7c0bacee5752a85256dba00545d3f/$FILE/Inequality%20in%20Latin%20America%20-%20complete.pdf)]. Mai 2005.
- de Renzio, Paolo. 2005.** "Can More Aid Be Spent in Africa?" *Opinions 30*. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/opinions/30_odi_opinions_aid_africa_jan05.pdf]. Mai 2005.
- de Renzio, Paolo, David Booth, Andrew Rogerson, et Zaza Curran. 2004.** "Incentives for Harmonisation in Aid Agencies: A Report to the DAC Working Party on Aid Effectiveness." Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [<http://www.oecd.org/dataoecd/58/27/34373869.pdf>]. Mars 2005.
- de Waal, Alex. 1997.** *Famine Crimes: Politics and the Disaster Relief Industry in Africa*. Londres: African Rights and the International African Institute.
- Deaton, Angus. 2002.** "Policy Implications of the Gradient of Health and Wealth: An Economist Asks Would Redistributing Income Improve Population Health?" *Health Affairs* 21(2): 13–30.
- . 2003. "Health, Inequality, and Economic Development." *Journal of Economic Literature* 41(Mars): 113–58. [<http://www.wcfia.harvard.edu/conferences/socialcapital/Happiness%20Readings/DeatonNew.pdf>]. Mai 2005.
- . 2004. "Health in an Age of Globalization." Paper prepared for the Brookings Trade Forum, 13–14 Mai, Washington, DC.

- [http://www.wps.princeton.edu/~rpd/downloads/deaton_healthglobalage.pdf]. Mai 2005.
- Deaton, Angus, et Jean Drèze. 2002.** "Poverty and Inequality in India: A Re-Examination." *Economic and Political Weekly* 37(35): 3729–48.
- Deaton, Angus, et Valerie Kozel. 2004.** "Data and Dogma: The Great Indian Poverty Debate." Princeton University, Research Program in Development Studies, and World Bank, Washington, DC. [http://poverty2.forumone.com/files/15168_deaton_kozel_2004.pdf]. Mai 2005.
- Deininger, Klaus, et Paul Mpuga. 2004.** "Economic and Welfare Effects of the Abolition of Health User Fees: Evidence from Uganda." Policy Research Working Paper 3276. Banque Mondiale, Washington, DC. [http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/1W3P/IB/2004/05/21/000009486_20040521105433/Rendered/PDF/wps3276health.pdf]. Mai 2005.
- DeLong, Bradford, et Barry Eichengreen. 1991.** "The Marshall Plan: History's Most Successful Structural Adjustment Program." Centre for Economic Performance, the Anglo-German Foundations, et Landeszentralbank Hamburg. Texte présenté à la Conférence sur la Reconstruction en Europe après la Seconde Guerre Mondiale, 5–7 septembre, Hambourg, République Fédérale Allemande.
- Demombynes, Gabriel, et Johannes Hoogeveen. 2004.** "Growth, Inequality, and Simulated Poverty Paths for Tanzania, 1992–2002." Policy Research Working Paper 3432. Banque Mondiale, Washington, DC.
- Dev, Mahendra. 2002.** "Pro-Poor Growth in India: What Do We Know about the Employment Effects of Growth 1980–2000?" Working Paper 161. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [<http://www.odi.org.uk/publications/wp161.pdf>]. Mai 2005.
- Devarajan, Shantayanan, et Ritva Reinikka. 2003.** "Making Services Work for Poor People." *Finance & Development* 40(3): 48–51. [<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2003/09/pdf/devaraja.pdf>]. Mai 2005.
- Devarajan, Shantayanan, Margaret Miller, et Eric Swanson. 2002.** "Goals for Development: History, Prospects, and Costs." Policy Research Working Paper 2819. Banque Mondiale, Washington, DC. [http://econ.worldbank.org/files/13269_wps2819.pdf]. Mars 2005.
- Development Initiatives. 2005.** Correspondence on official development assistance. Mai. Londres.
- DFID (UK Department for International Development). 2003.** "Standards as Barriers to Trade: Issues for Development." Background Briefing. Londres. [<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/tradebrief-standards.pdf>]. Mai 2005.
- . **2004a.** "Nepal Country Assistance Plan 2004." Londres. [<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/capnepal.pdf>]. Mai 2005.
- . **2004b.** "What Is Pro-poor Growth and Why Do We Need to Know?" Pro-Poor Growth Briefing Note 1. Londres.
- . **2005.** "Why We Need to Work More Effectively in Fragile States." Londres. [<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/fragilestates-paper.pdf>].
- DFID (UK Department for International Development), Foreign and Commonwealth Office, and UK (Royaume-Uni), HM Treasury. 2005.** "Partnerships for Poverty Reduction: Rethinking Conditionality." Londres. [<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/conditionality.pdf>]. Mai 2005.
- Diao, Xinchun, et Peter Hazell. 2003.** "Africa: Exploring Market Opportunities for African Smallholders." 2020 Africa Conference Brief 6. International Food Policy Research Institute [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires], Washington, DC. [<http://www.ifpri.org/pubs/ib/ib22.pdf>]. Mai 2005.
- Diao, Xinchun, Eugenio Diaz-Bonilla, et Sherman Robinson. 2003.** "How Much Does It Hurt: The Impact of Agricultural Trade Policies on Developing Countries." International Food Policy Research Institute [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires], Washington, DC.
- Diao, Xinchun, Eugenio Diaz-Bonilla, Sherman Robinson, et David Orden. 2005.** "Tell Me Where It Hurts, an' I'll Tell You Who to Call: Industrialized Countries' Agricultural Policies and Developing Countries." MTID Discussion Paper 84. International Food Policy Research Institute [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires], Markets, Trade, and Institutions Divisions, Washington, DC. [<http://www.ifpri.org/divs/mtid/dp/papers/mtidp84.pdf>]. Mai 2005.
- Dodge, C. P. 1990.** "Health Implications of War in Uganda and Sudan." *Social Science & Medicine* 31(6): 691–98.
- Dollar, David. 2004.** "Reform, Growth and Poverty." In Paul Glewwe, Nisha Agrawal, and David Dollar, eds., *Economic Growth, Poverty and Household Welfare in Vietnam*. Washington, DC: Banque Mondiale. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDS/IB/2004/06/09/000012009_20040609161332/Rendered/PDF/290860rev.pdf]. Mai 2005.
- Dollar, David, et Craig Burnside. 2000.** "Aid, Policies, and Growth." *American Economic Review* 90(4): 847–68.
- Dollar, David, et Aart Kraay. 2001a.** "Growth Is Good for the Poor." Banque Mondiale, Development Research Group, Washington, DC. [<http://www.worldbank.org/research/growth/pdffiles/growthgoodforpoor.pdf>]. Mai 2005.
- . **2001b.** "Trade, Growth, and Poverty." Banque Mondiale, Groupe de Recherche sur le Développement, Washington, DC. [<http://www.worldbank.org/research/growth/pdffiles/Trade5.pdf>]. Mai 2005.
- Dollar, David, et Victoria Levin. 2004.** "The Increasing Selectivity of Aid, 1984–2002." Policy Research Working Paper 3299. Banque Mondiale, Washington, DC.
- Dorosh, Paul. 2002.** "Trade Liberalization and Food Security in Bangladesh." ICRIER-ICAR-IFPRI Conference on Economic Reforms and Food Security: The Role of Trade and Technology, 24–25 avril, New Delhi.
- Doyle, Michael W. 2001.** "War-Making and Peace-Making: The United Nations' Post-Cold War Record." In Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, and Pamela Aall, eds., *Turbulent Peace: The Challenges of Managing International Conflict*. Washington, DC: United States Institute of Peace Press.
- Drahoš, Peter. 2001.** "BITs and BIPs: Bilateralism in Intellectual Property." *Journal of World Intellectual Property* 4(6): 791–808.
- Drahoš, Peter, et John Braithwaite. 2002.** *Information Feudalism: Who Owns the Knowledge Economy?* Londres: Earthscan.
- Drèze, Jean. 2004.** "Bangladesh Shows the Way." *The Hindu*, 17 septembre.
- Drèze, Jean, et Mamta Murthi. 2001.** "Fertility, Education, and Development: Evidence from India." *Population and Development Review* 27(1): 33–63.
- Duffield, Mark. 1994.** "The Political Economy of Internal War: Asset Transfer, Complex Emergencies and International Aid." In Joanna Macrae and Anthony Zwi, eds., *War and Hunger: Rethinking International Responses*. Londres: Zed Press.
- . **1998.** "Aid Policy and Post Modern Conflict: A Critical Review." Occasional Paper 19. University of Birmingham, School of Public Policy, Birmingham, Royaume-Uni.
- Duncan, Brack. 2004.** "Trade, Aid and Security: Introduction, Background and Conceptual Framework." Second draft. Winnipeg, Canada. [http://www.iisd.org/pdf/2005/security_trade_aid_sec.pdf]. Mai 2005.
- Dunning, John. 2003.** *Making Globalization Good: The Moral Challenges of Global Capitalism*. Oxford: Oxford University Press.
- The Economist. 2004a.** "The Best Use of Aid?" 26 avril.
- . **2004b.** "A Question of Justice." 11 mars.

- Edsforth, Ronald.** 2000. *The New Deal: America's Response to the Great Depression*. Oxford: Blackwell.
- Egerter, Susan, Kristen Marchi, Catherine Cubbin, Paula Braveman, Alina Salganicoff, et Usha R. Ranji.** 2004. "Disparities in Maternal and Infant Health: Are We Making Progress? Lessons from California." The Henry J. Kaiser Family Foundation, Washington, DC. [http://www.kff.org/womenshealth/loader.cfm?url=/commonspot/security/getfile.cfm&PageID=47306]. Mai 2005.
- Elbadawi, Ibrahim.** 1999. "External Aid: Help or Hindrance to Export Orientation in Africa?" *Journal of African Economies* 8(4): 578–616.
- Elliott, Kimberly Ann.** 2000. "(Mis)Managing Diversity: Worker Rights and US Trade Policy." *International Negotiation* 5: 97–127. [http://www.iie.com/publications/papers/elliott0900.pdf]. Mai 2005.
- Environmental Working Group.** 2005. *Farm Subsidy Database*. Database. Washington, DC. [http://www.ewg.org/farm/progdetail.php?fips=00000&progcode=total&page=states]. Mai 2005.
- EORG (The European Opinion Research Group).** 2003. "L'aide aux pays en développement." Eurobarometer 58.2. Commission Européenne, Direction Générale du Développement, Bruxelles. [http://europa.eu.int/comm/development/body/tmp_docs/EB58.pdf]. Mars 2005.
- Evans, P.** 2005. "Transferable Lessons? Re-examining the Institutional Pre-requisites of East Asian Economic Policies." *Journal of Development Studies* 34(6): 66–86.
- FAO (Food and Agricultural Organization) [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture].** 2004a. "Cotton: Impact of Support Policies on Developing Countries—Why Do the Numbers Vary?" FAO Trade Policy Brief on Issues Related to the WTO Negotiations on Agriculture 1 [Mémoire de politique commerciale de la FAO sur les enjeux liés aux négociations de l'OMC sur l'agriculture 1]. Rome.
- . 2004b. *The State of Food Insecurity in the World 2004*. Rome. [http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/007/y5650e/y5650e00.htm]. Mai 2005.
- . 2005. *FAO Statistical Databases*. Rome. [http://faostat.fao.org/]. Juin 2005.
- Farmer, Paul.** 2004. *Pathologies of Power: Health, Human Rights, and the New War on the Poor*. Berkeley: University of California Press.
- FBI (Federal Bureau of Investigation).** Various years. "Uniform Crime Reports." Washington, DC. [http://www.fbi.gov/ucr/ucr.htm]. mai 2005.
- Fearon, James, et David Laitin.** 2003. "Ethnicity, Insurgency, and Civil War." *American Political Science Review* 97(1): 75–90.
- Fedelino, Annalisa, et Alina Kudina.** 2003. "Fiscal Sustainability in African HIPC Countries: A Policy Dilemma?" IMF Working Paper WP/03/187. Fonds monétaire international, Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp03187.pdf]. Mars 2005.
- Feinstein, Lee, et Anne-Marie Slaughter.** 2004. "A Duty to Prevent." *Foreign Affairs* 83(1): 136–50.
- Firebaugh, Glenn.** 2003. *The New Geography of Global Income Inequality*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Fiszbein, Ariel, Paula Inés Giovagnoli, et Isidro Adúriz.** 2002. "Argentina's Crisis and Its Impact on Household Welfare." Working Paper 1/02. Bureau de la Banque mondiale pour l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay, Washington, DC. [http://wbi0018.worldbank.org/lac/lacinfoclient.nsf/5996dfbf9847f67d85256736005dc67c/1c506119f270f43a85256d5d00531139/\$FILE/ESW01-02_bienestar_eng.pdf]. Mai 2005.
- Foster, Mick, et Adrian Fozzard.** 2000. "Aid and Public Expenditure: A Guide." Working Paper 141. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Centre for Aid and Public Expenditure, Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/wp141.pdf]. Mars 2005.
- Foster, Mick, et Andrew Keith.** 2003a. *The Case for Increased Aid: Final Report to the Department for International Development*. Volume 1: Main Report. Essex, Royaume-Uni: Mick Foster Economics Ltd. [http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/caseforaid-vol1.pdf]. Mars 2005.
- . 2003b. *The Case for Increased Aid: Final Report to the Department for International Development*. Volume 2: Country Case Studies. Essex, Royaume-Uni: Mick Foster Economics Ltd. [http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/caseforaid-vol2.pdf]. Mars 2005.
- Freedman, Lawrence.** 1993. "Weak States and the West: Warfare Has a Future." *The Economist*, 11 septembre.
- Frum, David, et Richard Perle.** 2003. *An End to Evil: How to Win the War on Terror*. New York: Random House.
- Frye, Isobel.** 2002. Statement made on behalf of the Black Sash at the Commission on Human Security public hearings on human security, Global Civil Society Forum of the World Summit on Sustainable Development, 27 août, Johannesburg.
- Fuentes, Juan Alberto.** 2005. Personal communication: "Colombia Budget Analysis." Avril. Guatemala City.
- G-8 (Groupe des Huit).** 2005. "G-8 Gleneagles 2005." [http://www.g8.gov.uk]. Juillet 2005.
- Galeano, Eduardo.** 1973. *Open Veins of Latin America: Five Centuries of the Pillage of a Continent*. New York: Monthly Review Press.
- GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization) et The Vaccine Fund.** 2005a. "GAVI/The Vaccine Fund—Progress and Achievements." Genève et Washington, DC. [http://gavi.elca-services.com/resources/FS_Progress___Achievements_en_Jan05.pdf]. Mai 2005.
- . 2005b. "Progress and Challenges 2004." Genève et Washington, DC. [http://www.vaccinealliance.org/resources/gavi_pandc2004.pdf]. Mai 2005.
- Gelb, Stephen.** 2004. "Inequality in South Africa: Nature, Causes and Responses." African Development and Poverty Reduction: The Macro-Micro Linkage, 13–15 octobre, Somerset West, République sud-africaine. [http://www.commerce.uct.ac.za/dpru/dpruconference2004/Papers/Gelb_Inequality_in_SouthAfrica.pdf]. Mai 2005.
- Gemmell, Norman, et Mark McGillivray.** 1998. "Aid and Tax Instability and the Government Budget Constraints in Developing Countries." Research Paper 98/1. CREDIT (Centre for Research in Economic Development and International Trade). University of Nottingham, Nottingham, Royaume-Uni.
- Ghobarah, Hazem Adam, Paul Huth, et Bruce Russett.** 2004. "The Post-War Public Health Effects of Civil Conflict." *Social Science & Medicine* 59(4): 869–84.
- Gibbon, Peter.** 2003. "Value-chain Governance, Public Regulation and Entry Barriers in the Global Fresh Fruit and Vegetable Chain into the EU." *Development Policy Review* 21(5-6): 615–25.
- Gilbert, Christopher L.** 1996. "International Commodity Agreements: An Obituary." *World Development* 24(1): 1–19.
- Gillespie, Stuart, et Suneetha Kadiyala.** 2005. "HIV/AIDS and Food and Nutrition Security: From Evidence to Action." IFPRI Food Policy Review 7. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires [International Food Policy Research Institute], Washington, DC. [http://www.ifpri.org/pubs/fpreview/pv07/pv07.pdf]. Mai 2005.
- Ginifer, Jeremy.** 2005. "Armed Violence and Poverty in Sierra Leone." Case study for the Armed Violence and Poverty Initiative. University of Bradford, Center for International Cooperation and Security, Bradford, Royaume-Uni.
- Global Campaign for Education.** 2005. "Universal Primary Education by 2015." Bruxelles. [http://www.campaignforeducation.org/]. Mai 2005.
- Global IDP Project.** 2003. "Precarious Health Situation Prevailing in Chechnya." Genève. [http://www.db.idpproject].

- org/Sites/IdpProjectDb/IdpSurvey.nsf/wViewCountries/053B0FBFC11AA8D5C1256E01005A0ABF]. Mai 2005.
- . **2005a.** *Internal Displacement: Global Overview of Trends and Developments in 2004.* Genève. [http://www.idpproject.org/publications/2005/Global_overview_%202004_final.pdf]. Mai 2005.
- . **2005b.** "War in Darfur Has Displaced Close to Two Million People Since Février 2003." Genève. [http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/IdpSurvey.nsf/wViewCountries/8E0D7B571AC744F2C1256CE0038F23A]. Mai 2005.
- Global Witness. 2004.** "Broken Vows: Exposing the 'Loupe' Holes in the Diamond Industry's Efforts to Prevent the Trade in Conflict Diamonds." Londres. [http://www.globalwitness.org/reports/download.php/00126.pdf]. Avril 2005.
- Goldberg, Jörg. 2005.** "The Pilot Social Cash Transfer Scheme: Kalomo District—Zambia." Troisième Forum sur le Développement Humain, 17–19 janvier, Paris. [http://hdr.undp.org/docs/events/global_forum/2005/papers/Jorg_Goldberg.pdf]. Mai 2005.
- Goldstone, Jack. 2005.** "Population and Security: How Demographic Change Can Lead to Violent Conflict." *Journal of International Affairs* 56(1): 283–302.
- Goodhand, Jonathan, et Philippa Atkinson. 2001.** "Conflict and Aid: Enhancing the Peacebuilding Impact of International Engagement: A Synthesis of Findings from Afghanistan, Liberia and Sri Lanka." International Alert, Londres. [http://www.international-alert.org/pdf/pubdev/Synthrep.pdf]. Avril 2005.
- Gordillo, Gustavo, Alain de Janvry, Jean-Philippe Platteau, et Elisabeth Sadoulet, eds. 2001.** *Access to Land, Rural Poverty and Public Action.* Oxford: Oxford University Press.
- Graham, Wendy J. 2004.** "Exploring the Links between Maternal Death and Poverty." *In Focus* (Mai) 6–8 [http://www.undp.org/povertycentre/newsletters/infocus3may04eng.pdf].
- Gray, S. J. 2000.** "A Memory of Loss: Ecological Politics, Local History, and the Evolution of Karimojong Violence." *Human Organization* 59(4): 401–18.
- Gunter, Bernhard G. 2004.** "The Social Dimension of Globalization: A Review of the Literature." *International Labour Review* 143(1–2): 7–43.
- Gupta, Geeta Rao, Daniel Whelan, et Keera Allendorf. 2003.** "Integrating Gender Into HIV/AIDS Programmes: A Review Paper." Organisation mondiale de la Santé, Genève. [http://www.who.int/gender/hiv_aids/en/Integrating%5b258KB%5d.pdf]. Mai 2005.
- Gupta, Sanjeev, Benedict Clements, Alexander Pivovarsky, et Erwin R. Tiongson. 2003.** "Foreign Aid and Revenue Response: Does the Composition of Aid Matter?" IMF Working Paper WP/03/176. Fonds monétaire international, Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp03176.pdf]. Mars 2005.
- Gwatkin, Davidson, Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Eldaw Abdalla Suliman, Adam Wagstaff, et Agbessi Amouzou. Forthcoming.** *Socioeconomic Differences in Health, Nutrition and Population.* Washington, DC: Banque mondiale.
- Hansen, Henrik, et Finn Tarp. 2000.** "Aid Effectiveness Disputed." In F. Tarp and P. Hjertholm, eds., *Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future.* Londres: Routledge. [http://www.econ.ku.dk/derg/papers/Aid_Effectiveness_Disputed.pdf]. Février 2005.
- Hausmann, Ricardo, et Dani Rodrik. 2002.** *Economic Development as Self-Discovery.* NBER Working Paper 8952. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research. [http://papers.nber.org/papers/w8952.pdf]. Mai 2005.
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, et Dani Rodrik. 2004.** "Growth Accelerations." NBER Working Paper 10566. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research.
- Hegarty, David. 2003.** "Peace Interventions in the South Pacific: Lessons from Bougainville and Solomon Islands." Asia-Pacific Center for Security Studies Conference—Island State Security: Oceania at the Crossroads, 15–17 juillet, Honolulu, Hawaii. [http://rspas.anu.edu.au/papers/conflict/hegarty_interventions.pdf]. Avril 2005.
- Hegre, Håvard, Tanja Ellingsen, Scott Gates, et Nils Petter Gleditsch. 2001.** "Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816–1992." *American Political Science Review* 95(1): 33–48.
- The Henry Kaiser Family Foundation. 2005.** "Child Death Rate per 100,000 Population." [http://www.statehealthfacts.org]. Mai 2005.
- High-Level Forum on the Health MDGs. 2004.** "Achieving the Health Millennium Development Goals in Fragile States." Abuja.
- Hills, John. 2004.** *Inequality and the State.* Oxford: Oxford University Press.
- Hocking, Brian, et Steven McGuire. 1999.** *Trade Politics.* Londres: Routledge.
- Hoekman, Bernard. 2002.** "The WTO: Functions and Basic Principles." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade, and the WTO: A Handbook.* Washington, DC: Banque mondiale.
- . **2005.** "Operationalizing the Concept of Policy Space in the WTO: Beyond Special and Differential Treatment of Developing Countries." In Ernst-Ulrich Petersmann, ed., *Reforming the World Trading System Rule-making, Trade Negotiations, and Dispute Settlement.* Oxford: Oxford University Press.
- Hoekman, Bernard, et Will Martin. 2001.** *Developing Countries and the WTO: A Pro-active Agenda.* Oxford: Blackwell Publishers.
- Hoekman, Bernard, Michael Kostecki, et M. M. Kostecki. 1995.** *The Political Economy of the World Trading System: From GATT to WTO.* Oxford: Oxford University Press.
- Hoekman, Bernard, Aaditya Mattoo, et Philip English, eds. 2002.** *Development, Trade and the WTO: A Handbook.* Washington, DC: Banque mondiale.
- Holsti, Kalevi J. 2000.** "Political Causes of Humanitarian Emergencies." In Wayne E. Nafziger, Frances Stewart, and Raimo Vayrynen, eds., *War, Hunger, and Displacement: The Origins of Humanitarian Emergencies.* Volume 1: Analysis. Oxford: Oxford University Press.
- Horn, Karen, Dani Rodrik, et Margaret McMillan. 2003.** *When Economic Reform Goes Wrong: Cashews in Mozambique.* NBER Working Paper 9117. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research. [http://www.nber.org/papers/W9117]. Mai 2005.
- Horton, R. 1993.** "On the Brink of Humanitarian Disaster." *The Lancet* 343(8905): 1053.
- Human Rights Watch. 2004a.** "D.R. Congo: Civilians at Risk During Disarmament Operations." Background. New York. [http://www.hrw.org/backgrounder/africa/drc1204/]. Mai 2005.
- . **2004b.** "Human Rights Abuses of Civilians by Armed Groups in Walungu." Background. New York. [http://www.hrw.org/backgrounder/africa/drc1204/2.htm#_Toc92019547]. Mai 2005.
- Humphreys, Macartan. 2003.** "Economics and Violent Conflict." Cambridge, Massachusetts [http://www.preventconflict.org/portal/economics/Essay.pdf]. Mai 2005.
- Humphreys, Macartan, et Ashutosh Varshney. 2004.** "Violent Conflict and the Millennium Development Goals: Diagnosis and Recommendations." Texte préparé pour la réunion de l'atelier du groupe de travail sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, Juin, Bangkok.
- IADB (Inter-American Development Bank) [Banque interaméricaine de développement]. 2004.** *Good Jobs Wanted: Labor Markets in Latin America.* Washington, DC.
- ICG (International Crisis Group). 2001a.** "Bosnia's Precarious Economy: Still Not Open for Business." ICG Rapport Balkans 115. Sarajevo. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/report_archive/A400375_07082001.pdf]. Avril 2005.

- . **2001b.** "Bosnia: Reshaping the International Machinery." ICG Rapport Balkans 121. Sarajevo. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/report_archive/A400499_29112001-1.pdf]. Mai 2005.
- . **2002.** "Liberia: The Key to Ending Regional Instability." ICG Rapport Afrique 43. Bruxelles. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/report_archive/A400627_24042002.pdf]. Mai 2005.
- . **2003.** "Sierra Leone: The State of Security and Governance." ICG Rapport Afrique 67. Bruxelles. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/report_archive/A401113_02092003.pdf]. Mai 2005.
- . **2004a.** "Bolivia's Divisions: Too Deep to Heal?" ICG Rapport Amérique Latine 7. Bruxelles. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/latin_america/07___bolivias_divisions.pdf]. Mai 2005.
- . **2004b.** "Liberia and Sierra Leone: Rebuilding Failed States." ICG Rapport Afrique 87. Bruxelles. [http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/west_africa/087_liberia_and_sierra_leone_rebuilding_failed_states.pdf]. Mai 2005.
- ICISS (International Commission on Intervention and State Sovereignty).** **2001.** "The Responsibility to Protect: Report of the International Commission on Intervention and State Sovereignty." Ottawa. [http://www.idrc.org.sg/en/ev-9436-201-1-DO_TOPIC.html]. Avril 2005.
- IFPRI (International Food Policy Research Institute) [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires].** **2005.** "Women: Still the Key to Food and Nutrition Security." Washington, DC. [http://www.ifpri.org/pubs/ib/ib33.pdf]. Mai 2005.
- IIPS (International Institute for Population Studies) et ORC Macro.** **2000.** "National Family Health Survey (NFHS-2)." Mumbai, Inde et Calverton, Md. [http://www.nfhsindia.org/india2.html]. Juin 2005.
- IMF [FMI, Fonds Monétaire International].** **2001.** "Conditionality in Fund-Supported Programs—Policy Issues." Policy Development and Review Department, Washington, DC. [http://www.imf.org/external/np/pdr/cond/2001/eng/policy/021601.pdf]. Mai 2005.
- . **2002.** "Aid and Fiscal Management." IMF Conference on Macroeconomics and Poverty, 14–15 mars, Washington, DC.
- . **2003a.** "Financing of Losses from Preference Erosion, Note on Issues Raised by Developing Countries in the Doha Round." Communication to the WTO WT/TF/COH/14. Washington, DC.
- . **2003b.** "Vietnam, Selected Issues." IMF Country Report 03/381. Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2003/cr03381.pdf]. Mai 2005.
- . **2004a.** "Argentina: First Review under the Stand-By Arrangement and Request for Waiver of Nonobservance and Applicability of Performance Criteria." IMF Country Report 04/194. Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2004/cr04194.pdf]. Mai 2005.
- . **2004b.** "Fund Support for Trade-Related Balance of Payments Adjustments." Policy Development and Review Department, Washington, DC. [http://www.imf.org/external/np/pdr/tim/2004/eng/022704.pdf]. Mai 2005.
- . **2005a.** "Burkina Faso: Second and Third Reviews under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Requests for Waiver of Nonobservance of Performance Criteria and Extension of Commitment Period." IMF Country Report 05/95. Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2005/cr0595.pdf]. Mai 2005.
- . **2005b.** *World Economic Outlook.* Washington, DC.
- IMF (International Monetary Fund) [FMI] et Banque mondiale.** **2001.** "Market Access for Developing Country Exports: Selected Issues." Washington, DC. [http://www.worldbank.org/economics/marketaccess.pdf]. Mai 2005.
- Inde, Ministère de la Statistique et de l'Implémentation des Programmes.** **2002a.** "Selected Socio-Economic Statistics India." New Delhi. [http://mospi.nic.in/cso_rept_pubn.htm]. Mai 2005.
- . **2002b.** "Women and Men in India." New Delhi. [http://mospi.nic.in/cso_rept_pubn.htm]. Mai 2005.
- Indiatogether.org.** **2004.** "Interview with Jean Drèze, National Advisory Council Member." [http://www.indiatogether.org/2004/sep/pov-nrega.htm]. Mai 2005.
- Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance to Least Developed Countries.** **2003.** "Senegal: Diagnostic Trade Integration Study." Vol 1. Washington, DC. [http://www.integratedframework.org/files/Senegal_dtis_en.pdf]. Mai 2005.
- Intel.** **2005.** "Intel's Worldwide Manufacturing Operations." [http://www.intel.com/pressroom/kits/manufacturing/manufacturing_qa.htm#1]. Mai 2005.
- International Cotton Advisory Committee [CCIC, Comité consultatif international du coton].** **2005.** Correspondance sur les prix et la production du coton. Avril. Washington, DC.
- Inyega, Hellen Nasimiuyh, et Patricia Nyawira Mbugua.** **2005.** "Education Technology in Kenya Today and Tomorrow." In M. Orey, T. Amiel, and J. McClendon, eds., *The World Almanac of Education Technologies.* [http://www.waet.uqa.edu/kenya/kenya.htm]. Mai 2005.
- IRC (International Rescue Committee) [Comité international de secours].** **2004.** "Mortality in the Democratic Republic of Congo: Results from a Nationwide Survey." New York. [http://www.theirc.org/pdf/DRC_MortalitySurvey2004_RB_8Dec04.pdf]. Mai 2005.
- ISMEA (Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo Alimentare).** **2003.** "Bandi gara Agea: Forniture alimentari ai paesi in via di sviluppo." Fornitura di riso a grana lunga all'Afghanistan: Bando di gara prot. N. 37/DIR del 17/01/2003. [http://www.ismea.it/RPrincipale_n.asp?FT=TRUE&area=4&sottoarea=3&sottoarea=2=2]. Mai 2005.
- Jaffee, Steven.** **2003.** "From Challenge to Opportunity: Transforming Kenya's Fresh Vegetable Trade in the Context of Emerging Food Safety and other Standards in Europe." Agriculture and Rural Development Discussion Paper 2. Banque mondiale, Washington, DC. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/01/24/000112742_20050124135734/Rendered/PDF/310100revised0ARD1DP11KE.pdf]. Mai 2005.
- . **2005.** "Delivering and Taking the Heat: Indian Spices and Evolving Product and Process Standards." Banque mondiale, Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/INTRANETTRADE/Resources/Topics/Standards/IndiaSpicesF.pdf]. Mai 2005.
- James, E.** **2001.** *The End of Globalisation: Lessons from the Great Depression.* Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Jank, Marcos Sawaya, Maristela Franco Paes Leme, André Meloni Nassar, et Paulo Faveret Filho.** **2001.** "Concentration and Internationalization of Brazilian Agribusiness Exporters." *International Food and Agribusiness Management Review* 2(3/4): 359–74.
- Jepma, Catrinus J.** **1991.** "The Tying of Aid." OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Jha, P., et A. Mills.** **2002.** "Improving Health Outcomes of the Poor." Report of Working Group 5 of the Commission on Macroeconomics and Health. Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Jha, Veena.** **2005.** "Trade Adjustment Study: India." United Nations Conference on Trade and Development [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement], Genève. [http://192.91.247.38/tab/namameeting/Draft%20with%20Tables-after%20final4.pdf]. Juin 2005.
- Johnson, Alison, Matthew Martin, et Hannah Bargawi.** **2004.** "The Effectiveness of Aid to Africa Since the HIPC Initiative: Issues, Evidence and Possible Areas for Action." Development Finance International, Londres. [http://www.dri.org.uk/pdfs/DFI_Aid_Effectiveness.pdf]. Mars 2005.

- Johnson, Lyndon B. 1964.** "Great Society." University of Michigan commencement speech, 22 Mai, Ann Arbor. [http://www.cnn.com/SPECIALS/cold.war/episodes/13/documents/lbj/]. mai 2005.
- Johnson, Robert, Steven Woolf, George Fryer, George Rust, et David Satcher. 2004.** "The Health Impact of Resolving Racial Disparities: An Analysis of US Mortality Data." *American Journal of Public Health* 94(12): 2078–81.
- Joint Learning Initiative. 2004.** *Human Resources for Health: Overcoming the Crisis*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press. [http://www.globalhealthtrust.org/report/Human_Resources_for_Health.pdf].
- Jones, Gareth Stedman. 2004.** *An End to Poverty? A Historical Debate*. Londres: Profile Books Ltd.
- Joshi, Vijay. 2004.** "Myth of India's Outsourcing Boom." *Financial Times*, 16 novembre.
- Juma, Monica, et Aida Mengistu. 2002.** "The Infrastructure of Peace in Africa: Assessing the Peacebuilding Capacity of African Institutions." International Peace Academy [Académie mondiale pour la paix], New York. [http://www.ipacademy.org/Publications/Publications.htm]. Mai 2005.
- Justino, Patricia, Julie Litchfield, et Joko Niimi. 2004.** "Multidimensional Inequality: An Empirical Application to Brazil." PRUS Working Paper 24. Poverty Research Unit at Sussex, Brighton, Royaume-Uni. [http://www.sussex.ac.uk/Units/PRU/wps/wp24.pdf]. Mai 2005.
- Justino, Patricia, Julie Litchfield, et Laurence Whitehead. 2003.** "The Impact of Inequality in Latin America." PRUS Working Paper 21. Poverty Research Unit at Sussex, Brighton, Royaume-Uni.
- Kaczynski, V. M. et D. L. Fluharty. 2002.** "European Policies in West Africa: Who Benefits from Fisheries Agreements?" *Marine Policy* 26(2): 75–93.
- Kagan, Robert. 2002.** "Power and Weakness." *World Policy Review* 113. [http://www.policyreview.org/JUN02/kagan.html]. Mai 2005.
- Kagwanja, Peter. 2004.** "Darfur: An African Union Peace-Keeping Crucible?" Center for International Political Studies. Paper presented at "Keeping Peace in Tough Neighborhoods: The Challenges Confronting Peacekeepers in Africa," 14 septembre, Prétoria. [http://www.up.ac.za/academic/cips/Publications/KTP_Dr_Peter_Kagwanja_ICG.pdf]. Avril 2005.
- Kakwani, Nanak. 2004.** "Poverty Measurement Matters: An Indian Story." Programme des Nations Unies pour le développement, International Poverty Centre, Brasília.
- Kakwani, Nanak, Shahid Khandker, et Hyun H. Son. 2004.** "Pro-Poor Growth: Concepts and Measurements with Country Case Studies." Working Paper 1. Programme des Nations Unies pour le développement, International Poverty Centre, Brasília.
- Kaldor, Mary. 2001.** *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*. Stanford, Californie: Stanford University Press.
- Kalipeni, E., et J. Oppong. 1998.** "The Refugee Crisis in Africa and Implications for Health and Disease: A Political Ecology Approach." *Social Science & Medicine* 46(12): 1637–53.
- Kanbur, Ravi. 2005.** "Pareto's Revenge." Paper prepared for the Workshop on Ethics, Globalization, and Hunger, Cornell University, Ithaca, NY. [http://www.he.cornell.edu/cfnpp/images/wp182.pdf]. Mai 2005.
- Kasterine, Alexander. 2004.** "Agriculture, Rural Development and Pro-Poor Growth." UK Department for International Development, Londres.
- Kattan, Raja Bentaouet, et Nicholas Burnett. 2004.** "User Fees in Primary Education." Banque mondiale, Human Development Network, Education Sector [Réseau du Développement Humain, Secteur de l'Éducation], Washington, DC. [http://www1.worldbank.org/education/pdf/EFAcase_userfees.pdf]. Mars 2005.
- Keen, David. 1998.** *The Economic Functions of Violence in Civil Wars*. Adelphi Paper 320. Oxford: Oxford University Press.
- Kelch, David, et Mary Anne Normile. 2004.** "CAP Reform of 2003–2004." Report WRS-04-07. US Department of Agriculture, Washington, DC. [http://www.ers.usda.gov/publications/WRS0407/wrs0407.pdf]. Mai 2005.
- Kenya, Ministère de la planification et du développement national. 2003.** *Millennium Development Goals: Progress Report for Kenya 2003*. Nairobi. [http://www.undp.org/mdg/kenya.pdf]. Mars 2005.
- . 2004. "Investment Programme for the Economic Recovery Strategy for Wealth and Employment Creation: 2003–2007." Poverty Reduction Strategy Paper. Banque mondiale, Washington, DC. [http://povlibrary.worldbank.org/files/cr0511.pdf]. Mars 2005.
- Keynes, John Maynard. 1980.** "The International Control of Raw Material Prices [1946]." In John Maynard Keynes, ed., *The Collected Writings of John Maynard Keynes*. Vol. 27. Londres: Macmillan.
- Khor, M. 2001.** *Rethinking Globalisation: Critical Issues and Policy Choices*. London and New York: Zed Press.
- Kibria, N. 2001.** "Becoming the Garment Worker: The Mobilisation of Women into the Garment Factories of Bangladesh." In N. S. Khundker, ed., *Globalisation and Gender: Changing Patterns of Women's Employment in Bangladesh*. Dhaka: University Press.
- Kijima, Yoko, et Peter Lanjouw. 2003.** "Poverty in India During the 1990s: A Regional Perspective." Policy Research Working Paper 3141. Banque mondiale, Washington, DC.
- Killick, Tony. 2001.** "Globalisation and the Rural Poor." *Development Policy Review* 19(2): 155–80.
- . 2002a. "Responding to Inequality." Inequality Briefing Paper 3. Overseas development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/pppg/publications/briefings/inequality_briefings/03.pdf]. Mai 2005.
- . 2002b. "The 'Streamlining' of IMF Conditionality: Aspirations, Reality and Repercussions." Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/iedg/Projects/imf_conditionality.pdf]. Mai 2005.
- . 2004. "Politics, Evidence and the New Aid Agenda." *Development Policy Review* 22(1): 5–29.
- The Kimberley Process. 2004.** "Chair's Report to Plenary." Kimberley Process Plenary Meeting, 27–29 octobre, Gatineau, Canada. [http://www.kimberleyprocess.com:8080/site/www_docs/plenary_meetings20/chair_report_to_plenary.pdf]. Avril 2005.
- King, Betty. 1998.** "U.S. Representative to the United Nations Economic and Social Council Statement in the Economic and Social Council on Coordinated Follow-Up to and the Implementation of the Vienna Declaration and Program of Action." USUN Communiqué de presse 129(98). 17 juillet. [http://www.un.int/usa/98_129.htm]. Juin 2005.
- King, Gary, et Lisa L. Martin. 2001.** "The Human Costs of Military Conflict." Conference on Military Conflict as a Public Health Problem, 29 juin, Cambridge, Massachusetts [http://www.iq.harvard.edu/NewsEvents/Past/PHS/papers/humancosts.pdf]. Avril 2005.
- King, Martin Luther, Jr. 1963.** "I Have a Dream." Discours, 28 août, Washington, DC. [http://www.usconstitution.net/dream.html]. Mai 2005.
- Kingdon, Geeta Gandhi, Robert Cassen, Kirsty McNay, et Leela Visaria. 2004.** "Education and Literacy." In Robert Cassen, Tim Dyson, and Leela Visaria, eds., *Twenty-First Century India: Population, Economy, Human Development, and the Environment*. Oxford: Oxford University Press.
- Klare, Michael T. 2001.** *Resource Wars: The New Landscape of Global Conflict*. New York: Metropolitan Books.
- . 2005. "Oil Curse Stalks Africa's New Petro-State." *Financial Times*, 27 Janvier.
- Klump, Rainer, et Thomas Bonschab. 2004.** "Operationalising Pro-poor Growth: A Country Case Study on Vietnam." Agence Française

- de Développement, Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH, KfW Entwicklungsbank, Département pour le développement international (Royaume-Uni), and World Bank. [http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/oppgvietnam]. Mai 2005.
- Knack, Stephen, et Aminur Rahman. 2004.** "Donor Fragmentation and Bureaucratic Quality in Aid Recipients." Policy Research Working Paper 3186. Banque mondiale, Washington, DC.
- Kroll, Luisa, et Lea Goldman, eds. 2005.** "Special Report: The World's Billionaires." Forbes.com. [http://www.forbes.com/worldsrichest].
- Krug, Etienne G., Linda L. Dahlberg, James A. Mercy, Anthony B. Zwi, et Rafael Lozano. 2002.** "World Report on Violence and Health." Organisation mondiale de la Santé, Genève. [http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_en.pdf]. Mai 2005.
- Laird, Sam. 2002.** "Market Access Issues and the WTO: An Overview." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade and the WTO*. Washington, DC: World Bank.
- Laird, Sam, Santiago Fernandez de Córdoba, et David Vanzetti. 2004.** "Trick or Treat? Development Opportunities and Challenges in the WTO Negotiations on Industrial Tariffs." University of Nottingham, Centre for Research in Economic Development and International Trade, Royaume-Uni. [http://www.nottingham.ac.uk/economics/credit/research/papers/cp.04.03.pdf]. Mai 2005.
- Laird, Sam, Ralf Peters, et David Vanzetti. 2004.** "Southern Discomfort: Agricultural Policies, Trade and Poverty." CREDIT Research Paper 04/02. University of Nottingham, Centre for Research in Economic Development and International Trade, Royaume-Uni.
- Lall, Sanjaya. 2000.** "The Technological Structure and Performance of Developing Country Manufactured Exports: 1985–1998." QEH Working Paper 44. University of Oxford, Queen Elizabeth House, Oxford. [http://www2.qeh.ox.ac.uk/RePEc/qeh/qehwps/qehwps44.pdf]. Mai 2005.
- . 2001. *Competitiveness, Technology and Skills*. Cheltenham, Royaume-Uni: Edward Elgar.
- . 2004. "Reinventing Industrial Strategy: The Role of Government Policy in Building Competitiveness." G-24 Discussion Paper Series 28. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. [http://www.unctad.org/en/docs/gdsmdpbg2420044_en.pdf]. Mai 2005.
- Lall, Sanjaya, et Carlo Pietrobelli. 2002.** *Failing to Compete: Technology Development and Technology Systems in Africa*. Cheltenham, Royaume-Uni: Edward Elgar.
- Landes, David S. 1998.** *The Wealth and Poverty of Nations: Why Some Are So Rich and Some So Poor*. Londres: Abacus.
- Lang, Tim. 2003.** "Food Industrialization and Food Power: Implications for Food Governance." *Development Policy Review* 21(5-6): 555–568.
- Lanjouw, J. 2001.** "New Pills For Poor People? Empirical Evidence after GATT." *World Development* 29(2): 265–89.
- Larsen, Marianne Nylandsted. 2003.** "Quality Standard-Setting in the Global Cotton Chain and Cotton Sector Reforms in Sub-Saharan Africa." DISS/GI Kongevej Working Paper 03.7. Institute for International Studies, Copenhague. [http://www.cdr.dk/working_papers/wp-03-7.pdf]. Mai 2005.
- Le Billon, Philippe. 2001.** "The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts." *Political Geography* 20(5): 561–84.
- Lensink, Robert, et Oliver Morrissey. 2000.** "Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid on Growth." *Journal of Development Studies* 36(3): 31–49.
- Levin, Victoria, et David Dollar. 2005.** "The Forgotten States: Aid Volumes and Volatility in Difficult Partnership Countries (1992–2002)." Summary paper for Development Assistance Committee Learning and Advisory Process on Difficult Partnerships. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/32/44/34687926.pdf]. Mai 2005.
- Levine, Ruth, et the What Works Working Group. 2004.** *Millions Saved: Proven Successes in Global Health*. Washington, DC: Center for Global Development.
- Lim, Meng-Kin, Hui Yang, Tuohong Zhang, Wen Feng, et Zijun Zhou. 2004.** "Public Perceptions of Private Health Care In Socialist China." *Health Affairs* 23(6): 222–34.
- Lindert, Peter H. 2005.** *Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lindert, Peter H., et Jeffrey G. Williamson. 2001a.** "Does Globalization Make the World More Unequal." Harvard University, Cambridge, Massachusetts [http://post.economics.harvard.edu/faculty/jwilliam/papers/GlobalUnequal_10_25.pdf]. Mai 2005.
- . 2001b. "Globalisation and Inequality: A Long History." Conférence Annuelle de la Banque Mondiale sur l'Économie du développement, 25–27 juin, Barcelone, Espagne. [http://wbln0018.worldbank.org/eurvp/web.nsf/Pages/Williamson/\$File/WILLIAMSON-FINAL.PDF]. Mai 2005.
- Liu, A. 1996.** "Welfare Changes in China During the Economic Reforms." Research Paper 26. World Institute for Development Economics Research [Institut mondial pour le développement des recherches économiques], Helsinki.
- Liu, G., X. Liu, et Q. Meng. 1994.** "Privatization of the Medical Market in Socialist China: A Historical Approach." *Health Policy* 27(2): 157–74.
- Lockhart, Clare. 2004.** "Case Study on Afghanistan: Five Mental Models of Reconstruction and State-Building." UNDP Draft Paper. PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement, Kaboul.
- Lomborg, Bjørn. 2004.** *Global Crises, Global Solutions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lopez, Humberto. 2003.** "The Economic and Social Costs of Armed Conflict in El Salvador." Dissemination Notes 8. Banque mondiale, Unité de prévention des conflits et reconstruction, Washington, DC.
- Lula da Silva, Luiz Inácio. 2004.** "Address by His Excellency Luiz Inácio Lula da Silva." Shanghai Conference on Scaling Up Poverty, 25–27 mai, Shanghaï. [http://www.worldbank.org/wbi/reducingpoverty/docs/confDocs/Lula%20Speech.pdf]. Mai 2005.
- Lund, Frances. 2002.** "Crowding in Care, Security and Micro-enterprise Formation: Revisiting the Role of the State in Poverty Reduction and in Development." *Journal of International Development* 14(6): 681–94.
- . 2004. "Informal Workers' Access to Social Security Protection." Background paper prepared for UNRISD, *Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World*. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève.
- Lustig, Nora Claudia, et Miguel Szekely. 1998.** "Economic Trends, Poverty and Inequality in Mexico." POV-103. Banque interaméricaine de développement, Washington, DC.
- Luther, N. Y. 1998.** "Mother's Tetanus Immunisation Is Associated Not Only with Lower Neonatal Mortality but Also with Lower Early-Childhood Mortality." *National Family Health Survey Bulletin* 10:1–4.
- Mackenzie, Regina Burns, et Margie Buchanan-Smith. 2005.** "Armed Violence and Poverty in Southern Sudan: A Case Study for the Armed Violence and Poverty Initiative." Pact Sudan and University of Bradford, Centre for International Cooperation and Security, Bradford, Royaume-Uni.
- Macrae, Joanna, Andrew Shepherd, Oliver Morrissey, Adele Harmer, Ed Anderson, Laure-Hélène Piron, Andy McKay, Diana Cammack, et Nambusi Kyegombe. 2004.** "Aid to 'Poorly Performing' Countries: A Critical Review of Debates and Issues." Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/poorly_performing_countries/Aid_to_PPCs.pdf]. Mars 2005.

- Maddison, Angus.** 2001. *Monitoring the World Economy 1820–1922*. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques.
- Mainuddin, K.** 2000. "Case of the Garment Industry in Dhaka, Bangladesh." Urban Development Papers Background Series 6. Banque mondiale, Washington, DC.
- Maison, J. B., A. T. Bailes, et K. E. Mason.** 2003. "Drought, AIDS and Child Malnutrition in Southern Africa: Preliminary Analysis of Nutritional Data on the Humanitarian Crisis." Tulane University, Nouvelle Orléans, La.
- Maizels, A.** 2000. "The Manufacturers' Terms of Trade of Developing Countries with the United States, 1981–97." QEH Working Paper 36. Oxford University, Queen Elizabeth House, Oxford.
- Malan, Mark, Sarah Meek, Thusi Thokozani, Jeremy Ginifer, et Patrick Coker.** 2003. *Sierra Leone: Building a Road to Recovery*. Le Cap: Institute for Security Studies [Institut d'études de sécurité]. [http://www.iss.co.za/Pubs/Monographs/No80/Content.html]. Mai 2005.
- Maljutina, Sofia, Martin Bobak, Svetlana Kurilovitch, Valery Gafarov, Galina Simonova, Yuri Nikitin, et Michael Marmot.** 2002. "Relation between Heavy Binge Drinking and All-Cause and Cardiovascular Mortality in Novosibirsk, Russie: A Prospective Cohort Study." *The Lancet* 360(9344): 1448–54.
- Mann, Jonathan, Ernest Drucker, Daniel Tarantola, et Mary Pat McCabe.** 1994. "Bosnia: The War Against Public Health." *Medicine and Global Survival* 1(3): 130–46.
- Marshall, Monty G.** 2005. "Major Episodes of Political Violence 1946–2004." Center for Systemic Peace, Severn, Md. [http://members.aol.com/cspmgm/warlist.htm]. Mai 2005.
- Martin, Matthew, et Hannah Bargawi.** 2004. "The Role of the IMF in Low-Income Countries." Étude pour les Ministères suédois des Finances et des Affaires étrangères, Stockholm. [http://www.dri.org.uk/pdfs/DRI_Sweden_IMF_LICs.pdf]. Mai 2005.
- Martin, Matthew, Alison Johnson, Hannah Bargawi, et Rose-Innes Cleo.** 2004. "Long-Term Debt Sustainability for Africa." Document de travail préparé pour la Commission pour l'Afrique (Secrétariat), Londres. [http://www.commissionforafrica.org/english/report/background/martin_et_al_background.pdf]. Mai 2005.
- Martin, Will.** 2004. "Market Access in Agriculture: Beyond the Blender." Trade Note 17. Banque mondiale, Washington, DC.
- Maskus, Keith.** 2000. *Intellectual Property Rights in the Global Economy*. Washington, DC: Institut de l'économie internationale.
- . 2004. "Encouraging International Technology Transfer." Issue Paper 7. Centre International pour le Commerce et le Développement Durable et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- McCulloch, Neil, Alan Winters, et Xavier Cirera.** 2002. *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook*. Londres: Centre for Economic Policy Research [Centre pour la recherche sur les politiques économiques]. [http://www.ids.ac.uk/ids/global/pdfs/tpov.pdf]. Mai 2005.
- McKay, Andrew.** 2002. "Defining and Measuring Inequality." ODI Briefing Paper 1. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/PPPG/publications/briefings/inequality_briefings/01.pdf]. Mai 2005.
- McKay, Andrew, et Ernest Aryeetey.** 2004. "Operationalising Pro-Poor Growth: A Country Case Study on Ghana." Agence Française de Développement, Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH, KfW Entwicklungsbank, Département pour le développement international (Royaume-Uni), et Banque mondiale. [http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/oppgghana.pdf]. Mai 2005.
- Measure DHS.** 2005. "Demographic and Health Surveys." [http://www.measuredhs.com/]. Mai 2005.
- Men, Tamara, Paul Brennan, Paolo Boffetta, et David Zaridze.** 2003. "Russian Mortality Trends for 1991–2001: Analysis by Cause and Region." *British Medical Journal* 327(7421): 964.
- Mexique, INEGI (Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática).** 2005. *Información estadística*. Base de données. Mexico [http://www.inegi.gob.mx/est/default.asp?c=715]. Juin 2005.
- Mexique, Secretaría de Desarrollo Social.** 2005. "Oportunidades: Información general: Histórico de la cobertura de municipios, localidades y familias beneficiarias." Colonia Juárez, Mexique. [http://www.progresa.gob.mx/informacion_general/mpios_locs_historico.pdf]. Mai 2005.
- Milanovic, Branko.** 2001. "World Income Inequality in the Second Half of the 20th Century." Texte présenté à la Conférence Annuelle de la Banque Mondiale sur l'Économie du Développement, 10–11 mai, Washington, DC.
- . 2003. "The Two Faces of Globalization: Against Globalization As We Know It." *World Development* 31(4): 667–83.
- Millennium Challenge Corporation.** 2005a. "The Millennium Challenge Account." Washington, DC. [http://www.mca.gov/about_us/overview/index.shtml]. Avril 2005.
- . 2005b. "Millennium Challenge Corporation Board Approves First Compact with Madagascar." Communiqué de presse, 14 mars, Washington, DC. [http://www.mca.gov/public_affairs/press_releases/pr_031405.shtml]. Mai 2005.
- Mills, Anne, et Sam Shilcutt.** 2004. "Communicable Diseases." In Bjørn Lomborg, ed., *Global Crises, Global Solutions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Minot, N., et L. Daniels.** 2002. "Impact of Global Cotton Markets on Rural Poverty in Benin." MSSD Discussion Paper 48. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Division marchés et études structurelles, Washington, DC. [http://www.ifpri.org/divs/mtid/dp/papers/mssdp48.pdf].
- Miovic, Peter.** 2004. "Poverty Reduction Support Credits in Uganda: Results of a Stocktaking Study." Banque mondiale, Washington, DC.
- MIPT (National Memorial Institute for the Prevention of Terrorism).** 2005. "Terrorism Knowledge Base." Washington, DC. [http://www.tkb.org/IncidentRegionModule.jsp]. Mai 2005.
- Milachila, Montfort, et Yongzheng Yang.** 2004. "The End of Textile Quotas: A Case Study of the Impact on Bangladesh." IMF Working Paper WP/04/108. Fonds Monétaire International, Washington, DC.
- Morley, Samuel.** 2001. *The Income Distribution Problem in Latin America and the Caribbean*. Santiago, Chili: Nations Unies. [http://www.eclac.cl/publicaciones/DesarrolloEconomico/7/LCG2127P/lcg2127i.pdf]. Mai 2005.
- . 2002. "Slower Growth and Rising Poverty: Latin America in the New Millennium." Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Séminaire de politiques publiques, 24 octobre, Washington, DC.
- Mosley, Paul, John Hudson, et Arjan Verschoor.** 2004. "Aid, Poverty Reduction and the 'New Conditionality.'" *The Economic Journal* 114(496): F217–F243.
- Muggah, Robert.** 2001. "Globalization and Insecurity: The Direct and Indirect Effects of Small Arms Availability." *IDS Bulletin* 32(2): 70–78. [http://www.ids.ac.uk/ids/news/Archive2001/muggah.pdf]. Avril 2005.
- Muggah, Robert, et Peter Batchelor.** 2002. "Development Held Hostage: Assessing the Effects of Small Arms Availability." Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau de la prévention des crises et du relèvement, New York. [http://www.undp.org/bcpr/smallarms/docs/development_held_hostage.pdf]. Avril 2005.
- Munnell, Alicia H., Robert E. Hatch, et James G. Lee.** 2004. "Why is Life Expectancy So Low in the United States?" Issues in Brief 21. Centre for Retirement Research at Boston College, Chestnut Hill,

- Massachusetts [http://www.bc.edu/centers/crr/issues/lib_21.pdf]. Mai 2005.
- Mwaura, Ciru, et Susanne Schmeidl, eds. 2001.** *Early Warning and Conflict Management in the Horn of Africa*. Asmara: Red Sea Press.
- Naschold, Felix. 2002.** "Why Inequality Matters for Poverty." ODI Inequality Briefing Paper 2. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres.
- Ng, Francis. 2001.** "Eliminating Excessive Tariffs on Exports of Least Developed Countries." Policy Research Working Paper 2604. Banque mondiale, Washington, DC.
- Ng, Francis, Bernard Hoekman, et Marcelo Olarreaga. 2001.** "Tariff Peaks in the Quad and Least Developed Country Exports." Discussion Paper DP2747. Centre for Economic Policy Research [Centre pour la recherche sur les politiques économiques], Londres. [www.cepr.org/pubs/dps/DP2747.asp]. Mai 2005.
- Nguyen, Kim Phuong, et Afsaar Akal. 2003.** "Recent Advances in Social Health Insurance in Vietnam: A comprehensive Review of Recent Health Insurance Regulations." WHO Health Financing Mast Plan Technical Paper Series 1. Organisation mondiale de la santé, Hanoi.
- Nicaragua, Government of. 2001.** "Strengthened Growth and Poverty Reduction Strategy." Managua, Nicaragua.
- Nkusu, Mwanza. 2004.** "Aid and the Dutch Disease in Low-Income Countries: Informed Diagnoses for Prudent Prognoses." IMF Working Paper WP/04/49. Fonds Monétaire International, Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2004/wp0449.pdf]. Mars 2005.
- Nogues, Julio. 2003.** "Agricultural Protectionism: Debt Problems and the Doha Round." *Development Outreach* 5(2): 13–15.
- Nyoni, T. S. 1998.** "Foreign Aid and Economic Performance in Tanzania." *World Development* 26(7): 1235–40.
- O'Brien, Maureen. 2004.** "Public Attitudes Towards Development: Knowledge and Attitudes Concerning Poverty in Developing Countries." Département pour le développement international (Royaume-Uni), Londres. [http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/omnibus2004.pdf]. Mai 2005.
- Odihambo, Michael. 2004.** "Oxfam Karamoja Conflict Study: A Report." Oxfam International, Oxford.
- ODI (Overseas Development Institute) [Institut de développement d'Outre-mer]. 2004.** "Inequality in Middle Income Countries: Synthesis Paper." Poverty and Public Policy Group, Londres. [http://www.odi.org.uk/PPPG/activities/country_level/mic/workshop/MIC-Ineq-SynthesisPaper.pdf]. Mai 2005.
- OECD [OCDE, Organisation de Coopération et de Développement Economiques]. 2000.** *Agricultural Trade Liberalisation: The Perspective of Emerging and Transition Economies*. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/49/23/1911073.pdf]. Mai 2005.
- . **2001a.** The DAC Guidelines: Helping Prevent Violent Conflict. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/15/54/1886146.pdf]. Mai 2005.
- . **2001b.** "The Development Dimensions of Trade." Mémoire de l'OCDE. Paris.
- . **2001c.** "Untying Aid to the Least Developed Countries." Mémoire de l'OCDE. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/16/24/2002959.pdf]. Mars 2005.
- . **2003a.** *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*. Paris.
- . **2003b.** "Trade Capacity Building: Critical for Development." Mémoire de l'OCDE. Paris.
- . **2004a.** *Agricultural Policies in OECD Countries: At a Glance—2004 Edition*. Paris.
- . **2004b.** "Agricultural Support: How Is It Measured and What does It Mean?" Mémoire de l'OCDE. Paris.
- . **2004c.** "Analysis of the 2003 CAP Reform." Working Party on Agricultural Policies and Markets, Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries de l'OCDE, Paris
- . **2004d.** "Impact of Changes in Tariffs on Developing Countries' Government Revenue." OECD Trade Policy Working Paper 18. Paris.
- . **2005.** "Agricultural Policies in OECD Countries: Monitoring and Evaluation 2005. Highlights." Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/33/27/35016763.pdf]. Juin 2005.
- OECD/DAC [OCDE/CAD] (Organisation de Coopération et de Développement Economiques / Comité d'Aide au Développement). 1997a.** "Conflict, Peace and Development Co-operation on the Threshold of the 21st Century." Énoncé de principes. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/31/41/2755386.pdf]. Mai 2005.
- . **1997b.** "OECD Development Assistance Committee Guidelines on Conflict, Peace and Development Cooperation." Paris.
- . **2002.** "Canada, DAC Peer Review: Main Findings and Recommendations." Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/46/38/2409572.pdf]. Mars 2005.
- . **2003a.** *A Development Co-operation Lens on Terrorism Prevention: Key Entry Points for Action*. DAC Guidelines and References Series. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/17/4/16085708.pdf]. Mai 2005.
- . **2003b.** *Harmonising Donor Practices for Effective Aid Delivery*. DAC Guidelines and Reference Series. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/0/48/20896122.pdf]. Mars 2005.
- . **2004a.** *The DAC Journal: Development Cooperation Report 2003*. Paris. [http://213.253.134.29/oecd/pdfs/browseit/4304311E.pdf]. Mars 2005.
- . **2004b.** "Implementing the 2001 DAC Recommendations on Untying Official Development Assistance to the Least Developed Countries: 2004 Progress Report." Paris.
- . **2004c.** "The Second High-level Forum on Harmonization and Alignment for Aid Effectiveness." Note conceptuelle. Paris. [http://www.developmentgateway.org/download/244504/Harmonization_-_H_LF_II_concept_note_05-24-04_kh_clean.pdf]. Mars 2005.
- . **2004d.** "Security System Reform and Governance." Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/8/39/31785288.pdf]. Mai 2005.
- . **2004e.** *Survey on Harmonisation and Alignment: Measuring Aid Harmonisation and Alignment in 14 Partner Countries*. Preliminary Edition. Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/31/37/33981948.pdf]. Mai 2005.
- . **2005a.** "DAC Chair's Summary." Département pour le développement international (Royaume-Uni). Senior Level Forum on Development Effectiveness in Fragile States, 13–14 janvier, Londres.
- . **2005b.** *The DAC Journal: Development Cooperation Report 2004*. Paris. [http://213.253.134.29/oecd/pdfs/browseit/4305011E.PDF]. Mai 2005.
- . **2005c.** "Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients 1999–2003." Paris.
- . **2005d.** "Harmonization, Alignment, Results: Report on Progress, Challenges, and Opportunities." OECD-DAC Working Party on Aid Effectiveness. Prepared for the Joint Progress Toward Enhanced Effectiveness High Level Forum, 28 février–2 mars, Paris.
- . **2005e.** "Implementing the 2001 DAC Recommendation on Untying Official Development Assistance to the Least Developed Countries: 2005 Progress Report." Paris.
- . **2005f.** "International Development Statistics (IDS) Online: Databases on Aid and Other Resource Flows." Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm]. Mars 2005.
- . **2005g.** "United States: Development Co-operation Review: Main Findings and Recommendations." Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/16/28/1836463.pdf]. Mars 2005.
- O'Hanlon, Michael E., et Susan E. Rice. 2004.** "To Avoid Calamities, Boost African Intervention Force." *Los Angeles Times*, 5 Avril.
- Okediji, Ruth L. 2004.** "Development in the Information Age: Issues in the Regulation of Intellectual Property Rights, Computer Software and Electronic Commerce." UNCTAD Issue Paper 9. Conférence

- des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève. [http://www.iprsonline.org/unctadict/docs/CS_Okediji.pdf]. Mai 2005.
- Olarreaga, Marcelo, et Francis Ng. 2002.** "Tariff Peaks and Preferences." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade and the WTO: A Handbook*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Omitoogun, Wuyi. 2003.** *Military Expenditure Data in Africa: A Survey of Cameroon, Ethiopia, Ghana, Kenya, Nigeria and Uganda*. Oxford: Oxford University Press.
- Orden, David. 2003.** "US Agricultural Policy: The 2002 Farm Bill and WTO Doha Round Proposal." IFPRI Discussion Paper 109. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC.
- Osorio, Nestor. 2004.** "Lessons from the World Coffee Crisis: A Serious Problem for Sustainable Development." Organisation internationale du café, Londres. [http://www.ico.org/electdocs/archives/cy2003-04/English/ed/ed1922.pdf]. Mai 2005.
- Østby, Gudrun. 2003.** "Horizontal Inequalities and Civil War: Do Ethnic Group Inequalities Influence the Risk of Domestic Armed Conflict?" Norwegian University of Science and Technology, Department of Sociology, Trondheim and Political Science and Centre for the Study of Civil War, Institut international de recherche sur la paix, Oslo.
- Otunnu, Olara. 2005.** "'Era of Application' Instituting a Compliance and Enforcement Regime for CAAC." United Nations. Statement to the Security Council, Security Council Meeting on Children and Armed Conflict, 23 Février, New York.
- Oxfam GB. 2003.** "Oxfam GB-Funded Peacebuilding Initiatives in the Arid Districts of Kenya: Lessons and Challenges." Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/pastoralism/downloads/peacebuildingkenyafinal2004.pdf]. Avril 2005.
- . 2004. "Programme Impact Report: Oxfam GB's Work With Partners and Allies Around the World." Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/evaluation/downloads/impact_report_2004.pdf]. Mars 2005.
- Oxfam GB, Save the Children, et Christian Aid. 2001.** "No End in Sight: The Human Tragedy of the Conflict in the Democratic Republic of Congo." Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/downloads/noend_drc.pdf]. Mai 2005.
- Oxfam International. 2002a.** "The Great EU Sugar Scam: How Europe's Sugar Regime is Devastating Livelihoods in the Developing World." Oxfam Briefing Paper 27. Oxford.
- . 2002b. *Rigged Rules and Double Standards: Trade, Globalisation and the Fight Against Poverty*. Oxford. [http://www.maketrade4fair.com/assets/english/report_english.pdf]. Mai 2005.
- . 2003a. "Beyond the Headlines: An agenda to Protect Civilians in Neglected Conflicts." Oxford. [http://www.oxfaminternational.org/eng/pdfs/pp030916_headlines.pdf].
- . 2003b. "Dumping Without Borders: How US Agricultural Policies are Destroying the Livelihoods of Mexican Corn Farmers." Oxfam Briefing Paper 50. Oxford. [http://www.oxfam.org/eng/pdfs/pp030827_corn_dumping.pdf]. Mai 2005.
- . 2004a. "Dumping On the World: How EU Sugar Policies Hurt Poor Countries." Oxfam Briefing Paper 61. Oxford.
- . 2004b. "Extortion at the Gate: Will Viet Nam Join the WTO on Pro-Development Terms?" Oxfam Briefing Paper 67. Oxford. [http://www.oxfam.org/eng/pdfs/bp67_Viet_%20Nam_041004.pdf]. Mai 2005.
- . 2004c. "Spotlight on Subsidies: Cereal Injustice under the CAP in Britain." Oxfam Briefing Paper 55. Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/trade/downloads/bp55_subsidies.pdf]. Mai 2005.
- . 2004d. "Stitched Up: How Rich-Country Protectionism in Textiles and Clothing Trade Prevents Poverty Alleviation." Oxfam Briefing Paper 60. Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/trade/downloads/bp60_textiles.pdf]. Mai 2005.
- . 2004e. *Trading Away Our Rights: Women Working in Global Supply Chains*. Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/trade/downloads/trading_rights.pdf]. Mai 2005.
- . 2005a. "Kicking Down the Door: How Upcoming WTO Talks Threaten Farmers in Poor Countries." Oxfam Briefing Paper 72. Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/trade/downloads/bp72_rice.pdf]. Juin 2005.
- . 2005b. *Paying the Price: Why Rich Countries Must Invest Now in a War on Poverty*. Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/debt_aid/downloads/mdgs_price.pdf]. Mars 2005.
- Oxfam International, CARE, Save the Children, IRC (International Rescue Committee), Tearfund, et Christian Aid. 2002.** "The Key to Peace: Unlocking the Human Potential of Sudan." Oxford. [http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/downloads/peace_sudan.pdf]. Mai 2005.
- Page, Sheila. 2005.** "A Preference Erosion Compensation Fund: A New Proposal to Protect Countries from the Negative Effects of Trade Liberalisation." ODI Opinions 35. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/opinions/35_preference_erosion_jan05.pdf]. Mai 2005.
- Page, Sheila, et Peter Kleen. 2004.** "Special and Differential Treatment of Developing Countries in the World Trade Organization." Rapport pour le Ministère des Affaires étrangères, Suède. Londres. [http://www.egdi.gov.se/word/SDT%2016Augustdraft.doc]. Mai 2005.
- Pakistan, Statistics Division. 2002.** "Pakistan Integrated Household Survey (PIHS) Round IV: 2001–2002." Karachi. [http://www.statpak.gov.pk/depts/fbs/statistics/pihs2000-2001/pihs2001-02_2.pdf]. Juin 2005.
- Pallage, Stéphane, et Michel A. Robe. 2001.** "Foreign Aid and the Business Cycle." *Review of International Economics* 9(4): 636–67.
- Parikh, Vaibhav. 2002.** "Movement of Natural Persons Under the GATS in Computer and Related Services." Presentation to the Joint WTO–World Bank Symposium on "The Movement of Natural Persons (Mode4) Under the GATS," 11–12 Avril, Genève. [http://www.wto.org/english/tratop_e/serv_e/symp_apr_02_parikh_e.ppt]. Mai 2005.
- Partnership Africa Canada. 2005.** "Kimberley Process Monitoring: Good System Marred by Holdouts." *Other Facets* 16(2): 1. [http://www.pacweb.org/e/images/stories/of16_v2.pdf]. Avril 2005.
- Pedersen, Duncan. 2002.** "Political Violence, Ethnic Conflict, and Contemporary Wars: Broad Implications for Health and Social Well-Being." *Social Science & Medicine* 55(2): 175–90.
- Peimani, Hooman. 2005.** "Armed Violence and Poverty in Chechnya: Mini Case Study for the Armed Violence and Poverty Initiative." University of Bradford, Center for International Cooperation and Security, Bradford, Royaume-Uni.
- Pelletier, D. L., E. A. Frongillo, D. G. Schroeder, et J. P. Habicht. 1995.** "The Effects of Malnutrition on Child Mortality in Developing Countries." *Bulletin of the World Health Organization* 73(4): 443–48.
- Petras, James. 2004.** "Bolivia: Between Colonization and Revolution." *Canadian Dimension* Janvier/Février. [http://www.canadiandimension.mb.ca/v38/v38_tjp.htm]. Mai 2005.
- Physicians for Human Rights. 2002.** *War-Related Sexual Violence in Sierra Leone: A Population-Based Assessment*. Boston, Massachusetts [http://www.phrusa.org/research/sierra_leone/]. Juin 2005.
- Picciotto, Robert. 2004.** "Policy Coherence and Development Evaluation—Concepts, Issues and Possible Approaches." Background paper for OECD Workshop: Policy Coherence for Development [Document de travail pour l'atelier de l'OCDE: Cohérence des Politiques pour le Développement], 18–19 Mai, Paris. [http://www.oecd.org/dataoecd/43/35/31659358.pdf]. Mai 2005.
- Pillay, Rajeev. 2002.** "Halting the Downward Spiral: Returning Countries with Special Development Needs to Sustainable Growth and Development." Programme des Nations Unies pour le développement,

- Institutional Development Group of the Bureau for Development Statistics, New York.
- PIPA (Program on International Policy Attitudes). 2001.** "Americans on Foreign Aid and World Hunger. A Study of U.S. Public Attitudes." Washington, DC. [<http://www.pipa.org/OnlineReports/BFW/toc.html>]. Mars 2005.
- . **2004.** "Americans on Globalization, Trade and Farm Subsidies." Washington, DC. [http://www.pipa.org/OnlineReports/Globalization/pdf/IntTradeRep_1_22_04.pdf].
- Plato. 2000.** *Laws. Book V.* [360 BC] Translated by Benjamin Jowett. The Classical Library, HTML Edition. [<http://www.classicallibrary.org/plato/dialogues/laws/book5.htm>]. Mai 2005.
- Ponte, Stefano. 2001.** "The 'Latte Revolution'? Winners and Losers in the Re-Structuring of the Global Coffee Marketing Chain." CDR Working Paper 01.3. Centre for Development Research, Copenhagen. [http://www.cdr.dk/working_papers/wp-01-3.pdf]. Mai 2005.
- Ponzo, Richard. 2005a.** "Solomon Islands: The UN and Intervention by Coalitions of the Willing." *International Peacekeeping* 12(2): 173–88.
- . **2005b.** Personal communication. Comments on draft chapter. Janvier. Oxford.
- Potbury, T. 2000.** "US and EU Agricultural Support: Who Does it Benefit?" ABARE Current Issues. Bureau australien de l'Agriculture et des ressources économiques, Canberra.
- Prati, Alessandro, Ratna Sahai, et Thierry Tresselt. 2003.** "Is There a Case for Sterilizing Foreign Aid Inflows?" Prepared for the International Monetary Fund Research Workshop Macroeconomic Challenges in Low Income Countries, 23–24 Octobre, Washington, DC. [<http://www.imf.org/external/np/res/seminars/2003/lic/pdf/tt.pdf>]. Mai 2005.
- Prime Minister's Strategy Unit. 2005.** "Investing in Prevention: An International Strategy to Manage Risks of Instability and Improve Crisis Response." Londres. [http://www.strategy.gov.uk/downloads/work_areas/countries_at_risk/cr1_report.pdf]. Avril 2005.
- Proctor, Bernadette, et Joseph Dalaker. 2003.** "Poverty in the United States: 2002." US Census Bureau, Washington, DC. [<http://www.census.gov/prod/2003pubs/p60-222.pdf>]. Mai 2005.
- Radelet, Steven. 2003a.** *Challenging Foreign Aid: A Policymaker's Guide to the Millennium Challenge Account.* Washington, DC: Center for Global Development.
- . **2003b.** "Will the Millennium Challenge Account Be Different?" *The Washington Quarterly* 26(2): 171–87. [http://www.twq.com/03spring/docs/03spring_radelet.pdf]. Mars 2005.
- Ramcharan, Rodney. 2002.** "How Does Conditional Aid (Not) Work?" IMF Working Paper WP/02/183. Fonds Monétaire International, Washington, DC. [<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2002/wp02183.pdf>]. Mars 2005.
- Ravallion, Martin. 2005.** "Pro-Poor Growth: A Primer." Policy Research Working Paper 3242. Banque mondiale, Development Research Group, Washington, DC.
- Ravallion, Martin, et Shaohua Chen. 2004.** "China's (Uneven) Progress Against Poverty." Policy Research Working Paper 3408. Banque mondiale, Washington, DC. [http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2004/10/08/000012009_20041008125921/Rendered/PDF/WPS3408.pdf]. Mai 2005.
- Reardon, Thomas, et Julio Berdegue. 2002.** "The Rapid Rise of Supermarkets in Latin America: Challenges and Opportunities for Development." *Development Policy Review* 20(4): 371–88.
- Reardon, Thomas, C. Peter Timmer, et Julio A. Berdegue. 2003.** "The Rise of Supermarkets and Private Standards in Developing Countries: Illustrations from the Produce Sector and Hypothesized Implications for Trade." Paper presented at the Agricultural Policy Reform and the WTO: Where are We Heading? 23–26 juin, Capri, Italie.
- Reardon, Thomas, C. Peter Timmer, Christopher B. Berrett, et Julio A. Berdegue. 2003.** "The Rise of Supermarkets in Africa, Asia and Latin America." *American Journal of Agricultural Economics* 85(5): 1140–46.
- Reddy, Sanjay G., et Camelia Minoiu. 2005.** "Real Income Stagnation of Countries, 1960–2001." Columbia University, New York. [<http://www.columbia.edu/~cm2036/stagnation.pdf>]. Mai 2005.
- Reddy, Sanjay G., et Thomas W. Pogge. 2003.** "How Not to Count the Poor." Columbia University, New York. [<http://www.columbia.edu/~sr793/count.pdf>]. Mai 2005.
- Reilly, Benjamin. 2002.** "Post-Conflict Elections: Constraints and Dangers." *International Peacekeeping* 9(2): 118–120.
- Reisen, Helmut. 2004.** "Innovative Approaches to Funding the Millennium Development Goals." Policy Brief 24. Organisation de Coopération et de Développement Economiques / Direction de la coopération pour le développement, Paris.
- Riascos, Alvaro, et Juan Vargas. 2004.** "Violence and Growth in Colombia: A Brief Review of the Literature." Webpondo Edición 11. Webpondo. [http://www.webpondo.org/files_ene_mar04/rgc.pdf]. Mai 2005.
- Rodriguez, Francisco et Dani Rodrik. 2000.** "Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence." University of Maryland, Department of Economics, College Park, Md. and Harvard University, John F. Kennedy School of Government, Cambridge, Massachusetts. [<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/skept1299.pdf>]. Mai 2005.
- Rodrik, Dani. 2000.** "Comments on 'Trade, Growth, and Poverty,' By D. Dollar and A. Kraay." Harvard University, Cambridge, Massachusetts.
- . **2001a.** "Comments at the Conference on 'Immigration Policy and the Welfare State.'" Immigration Policy and the Welfare State, 23 juin, Trieste, Italie.
- . **2001b.** "The Global Governance of Trade as If Development Really Mattered." Paper prepared for United Nations Development Programme, New York. [<http://www.servicesforall.org/html/Governance/Rodrik-Trade%20&%20Development.pdf>]. Mai 2005.
- . **2001c.** "Trading in Illusions." *Foreign Policy*, Mars/Avril.
- . **2003.** *In Search of Prosperity: Analytic Narratives on Economic Growth.* Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- . **2004.** "Industrial Policy for the Twenty-First Century." Harvard University, John F. Kennedy School of Government, Cambridge, Massachusetts. [<http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/UNIDOsep.pdf%20>]. Mai 2005.
- Rodrik, Dani, et Arvind Subramanian. 2004.** *From 'Hindu Growth' to Productivity Surge: The Mystery of the Indian Growth Transition.* NBER Working Paper 10376. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts [<http://www.imf.org/External/Pubs/FT/staffp/2004/00-00/rodrik.pdf>]. Mai 2005.
- Rogerson, Andrew. 2005.** "Giving, Forgiving, and Taking Back: Why Continue to Make Soft Loans to Very Poor Countries?" ODI Opinions 29. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/opinions/29_odi_opinions_soft_loans_jan05.pdf]. Mai 2005.
- Rogerson, Andrew, et Paolo De Renzio. 2005.** "The Seven Habits of Effective Aid: Best Practices, Challenges and Open Questions." ODI Opinions 36. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/opinions/36_effective_aid_feb05.pdf]. Mai 2005.
- Rogerson, Andrew, Adrian Hewitt, et David Waldenburg. 2004.** "The International Aid System 2005–2010: Forces For and Against Change." Working Paper 235. Overseas Development Institute [Institut de développement d'Outre-mer], Londres. [http://www.odi.org.uk/publications/working_papers/wp235.pdf]. Mars 2005.
- Roodman, David. 2004.** "An Index of Donor Performance." Working Paper 42. Center for Global Development, Washington, DC. [http://www.cgdev.org/docs/cgd_wp042.pdf]. Mars 2005.

- Roosevelt, Franklin D.** 1937. "Second Inaugural Address." 20 janvier, Washington, DC. [<http://www.bartleby.com/124/pres50.html>].
- Rosen, Howard.** 2002. "Congress' Penny-Wise, Pound-Foolish Trade Strategy." CNP PolicyWire. Center for National Policy, Washington, DC. [<http://www.cnponline.org/Issue%20Briefs/PolicyWires/policy0702.htm>]. Mai 2005.
- Rotberg, Robert I., ed.** 2004. *When States Fail: Cause and Consequences*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Roy, Davesh.** 2000. "Financial Services and the WTO: Liberalisation Commitments of the Developing and Transition Economies." *World Economy* 23(3): 351–86.
- . 2001. "The African Growth and Opportunity Act: Rules of Origin and the Impact on Market Access." Fonds Monétaire International, Washington, DC.
- Rubin, Barnett R., Abby Stoddard, Humayun Hamidzada, et Adib Farhadi.** 2005. "Building a New Afghanistan: The Value of Success, the Cost of Failure." Center for International Cooperation, New York University, New York. [<http://www.cic.nyu.edu/pdf/Building.pdf>]. Mai 2005.
- Sachs, Jeffrey, et Gro Harlem Brundtland.** 2001. "Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development." Commission Macroéconomie et Santé, Genève. [http://www3.who.int/whosis/cmh/cmh_report/e/pdf/001-004.pdf]. Mai 2005.
- Sagasti, Francisco, Keith Bezanson, et Fernando Prada.** 2005. "The Future of Development Financing: Challenges and Strategic Choices." Global Development Studies Series 1. Expert Group on Development Issues, Stockholm.
- Sandler, Todd, et Daniel Arce.** 2005. "A Conceptual Framework for Understanding Global and Transnational Goods for Health." Paper WG2: 1. Commission Macroéconomie et Santé, Cambridge, Massachusetts [http://www.cmhealth.org/docs/wg2_paper1.pdf]. Mars 2005.
- Sanford, Jonathan E.** 2004. "IMF Gold and the World Bank's Unfunded HIPC Initiative." *Development Policy Review* 22(1): 31–40.
- Schenkenberg van Mierop, Edward.** 2004. "The Humanitarian Response in Liberia: Some Observations by the ICVA Coordinator." International Council of Voluntary Agencies, Genève.
- Seagate.** 2003. "Seagate Lifts Lid on Factory System." 10 Décembre. [<http://www.seagate.com/cda/newsinfo/newsroom/coverage/article/1,1113,1924,00.html>]. Mai 2005.
- Sen, Amartya.** 1992. *Inequality Re-Examined*. Oxford: Clarendon Press.
- . 1999. *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. "Passage to China." *The New York Review of Books* 51(19).
- Sen, Amartya, et Jean Drèze.** 1997. *Indian Development: Selected Regional Perspectives*. Oxford: Oxford University Press.
- Sen, Binayak, Mustafa K. Mujeri, et Shahabuddin Quazi.** 2004. "Operationalising Pro-Poor Growth: A Country Case Study on Bangladesh." Agence Française de Développement, Bundesministerium Für Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH, KfW Entwicklungsbank, Département pour le développement international (Royaume-Uni), et Banque mondiale. [<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/oppgbangladesh.pdf>]. Mai 2005.
- Sethi, R.** 1958. *Last Phase of British Sovereignty in India, 1919–1947*. Vol. 2. Delhi, Inde: S. Chand.
- Shah, Anup.** 2005. "The US and Foreign Aid Assistance." Global Issues. [<http://www.globalissues.org/TradeRelated/Debt/USAid.asp>]. Mars 2005.
- Shkolnikov, Vladimir, et Giovanni Andrea Cornia.** 2000. "Population Crisis and Rising Mortality in Transitional Russia." In Giovanni Andrea Cornia and Renato Panicià, eds., *Mortality Crisis in Transitional Economies*. Oxford: Oxford University Press.
- SIPRI [Institut international de recherche sur la paix de Stockholm].** 2004. "SIPRI Yearbook 2004: Armaments, Disarmament and International Security." Oxford.
- Sivard, Ruth Leger.** 1991. *World Military and Social Expenditures*. Washington, DC: World Priorities.
- . 1996. *World Military and Social Expenditures*. Washington, DC: World Priorities.
- Small Arms Survey.** 2002. *Small Arms Survey 2002: Counting the Human Cost*. Oxford: Oxford University Press.
- Smith, Adam.** [1776] 1976. *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Oxford: Oxford University Press.
- Sommers, Marc.** 2002. "Children, Education and War: Reaching Education for All (EFA) Objectives in Countries Affected by Conflict." Working Paper 1. World Bank, Conflict Prevention and Reconstruction Unit and Education Team, Human Development Network, Washington, DC. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2002/10/12/000094946_02091704130527/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Mai 2005.
- Ssewanyana, N. S., A. J. Okidi, D. Angemi, et V. Barungi.** 2004. "Understanding the Detriments of Income Inequality in Uganda." Paper 223. Centre for the Study of African Economies, Oxford University. [<http://www.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1229&context=csae>].
- Stern, Nicholas.** 2002. "Making Trade Work for Poor People." Speech delivered at National Council of Applied Economic Research, 28 novembre, New Delhi.
- Stevens, Christopher, et Jane Kennan.** 2002. "How Far will Doha Reduce Tariff Peaks?" Institute for Development Studies, Brighton.
- . 2004a. "Making Trade Preferences More Effective." IDS Briefing. Institute for Development Studies, Brighton. [<http://www.ids.ac.uk/ids/global/pdfs/CSJKTradePreferences.pdf>]. Mai 2005.
- . 2004b. "The Utilisation of EU Preferences to the ACP." World Trade Organization. Texte présenté au Séminaire technique sur les préférences tarifaires et leur utilisation, 31 mars, Genève.
- . 2005a. "EU-ACP Economic Partnership Agreements: the Effects of Reciprocity." Institute for Development Studies, Brighton.
- . 2005b. "Preparing for Economic Partnership Agreements." Institute for Development Studies, Brighton.
- Stewart, Frances.** 2002. "Horizontal Inequalities: A Neglected Dimension of Development." QEH Working Paper 81. Oxford University, Queen Elizabeth House, Oxford. [<http://www.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps81.pdf>]. Mai 2005.
- . 2005. "Policies towards Horizontal Inequalities in Post-Conflict Reconstruction." CRISE Working Paper 7. Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, Queen Elizabeth House, Oxford University. [<http://www.crise.ox.ac.uk/pubs/workingpaper7.pdf>]. Avril 2005.
- Stewart, Frances, et Valpy Fitzgerald.** 2001. *War and Underdevelopment. Volume I: The Economic and Social Consequences of Conflict*. Oxford: Oxford University Press.
- Stewart, Frances, Graham Brown, et Luca Mancini.** 2005. "Why Horizontal Inequalities Matter: Some Implications for Measurement." Paper prepared for the International Meeting on Gini and Lorenz in Commemoration of their Centenary Scientific Research, 23–26 mai, Sienne, Italie.
- Stewart, Patrick.** 2000. "The Donor Community and the Challenge of Postconflict Recovery." In Forman Shepard and Patrick Stewart, eds., *Good Intentions: Pledges of Aid for Postconflict Recovery*. Boulder, Colo.: Lynne Rienner.
- Story, Alan.** 2004. "Intellectual Property and Computer Software: A Battle of Competing Use and Access Visions for Countries of the South." ICTSD-UNCTAD Issue Paper 10. Centre International pour le Commerce et le Développement Durable et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève. [http://www.iprsonline.org/unctadictsd/docs/CS_Story.pdf]. Mai 2005.

- Strand, Håvard, Lars Wilhelmsen, et Nils Petter Gleditsch. 2004.** *Armed Conflict Data Project 2004: Armed Conflict Database Codebook*. Version 3.0. Oslo: PRIO [Institut international de recherche sur la paix].
- . 2005. "Armed Conflict Data Project 2004: Armed Conflict Database." PRIO [Institut international de recherche sur la paix], Oslo. [<http://www.prio.no/cwp/armedconflict/current/armedconflicts.xls>]. Mai 2005.
- Sundberg, Mark, Hans Lofgren, et François Bourguignon. 2005.** "Absorptive Capacity and Achieving the MDGs: The Case of Ethiopia." Banque mondiale, Département Développement économique, Washington, DC.
- Sutton, John. 2004.** "The Auto-Component Supply Chain in China and India: A Benchmarking Study." London School of Economics and Political Science, Londres. [<http://sticerd.lse.ac.uk/dps/ei/ei34.pdf>]. Mai 2005.
- Swaziland, Ministry of Agriculture et Co-operatives and Business. 2002.** "Impact of HIV/AIDS on Agriculture and the Private Sector in Swaziland." Mbabane. [http://www.sahims.net/doclibrary/Sahims_Documents/Impact%20of%20HIVAIDS%20on%20agriculture%20&%20private%20sector%20in%20Swaziland.pdf]. Mai 2005.
- Sykes, Michael, ed. 2004.** *Understanding Economic Growth*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Tangermann, Stefan. 2003.** "Cutting Support Can Help Farmers to Prosper." *Financial Times*, 22 août.
- Tanzania, Government of. 2004.** "Poverty Reduction Strategy: The Third Progress Report 2002/03." Dar es Salaam. [<http://www.tanzania.go.tz/pdf/THE%20THIRD%20PRSP%20Progress%20Report%202003.pdf>]. Mai 2005.
- Teal, Francis, et Marcella Vigneri. 2004.** "Production Changes in Ghana Cocoa Farming Households Under Market Reforms." CSAE WPS/2004-16. Centre for the Study of African Economies, Oxford University. [<http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2004-16text.pdf>]. Mai 2005.
- Tewari, Meenu. 2003.** "Engaging the New Global Interlocutors: Foreign Direct Investment and the Re-Shaping of local productive Capabilities in Tamil Nadu's Automotive Supply Sector." University of North Carolina, Chapel Hill. [<http://www.ids.ac.uk/globalvaluechains/publications/AutoLorraine2003-FINAL.pdf>]. Mai 2005.
- Thakur, Ramesh, et Albrecht Schnabel. 2001.** *United Nations Peacekeeping Operations: Ad Hoc Missions, Permanent Engagement*. Tokyo: United Nations University Press.
- Thurlow, James, and Peter Wobst. 2004.** "The Road to Pro-Poor Growth in Zambia." DSGC Discussion Paper 16. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Division stratégie et gouvernance du développement, Washington, DC. [<http://www.ifpri.org/divs/dsgd/dp/papers/dsgdp16.pdf>]. Mai 2005.
- Toole, M. J., et R. J. Waldman. 1997.** "The Public Health Aspects of Complex Emergencies and Refugee Situations." *Annual Review of Public Health* 18: 283–312.
- Torvik, Ragnar. 2001.** "Learning By Doing and the Dutch Disease." *European Economic Review* 45(2): 285–306.
- Tussie, Diana, et Miguel Lengyel. 2002.** "Developing Countries: Turning Participation Into Influence." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade and the WTO: A Handbook*. Washington, DC: World Bank.
- Uganda, Ministry of Finance, Planning et Economic Development. 2003.** "Task Force Report on Infant and Maternal Mortality in Uganda." Kampala.
- ul Haq, Mahbub. 1995.** *Reflections on Human Development*. New York: Oxford University Press.
- UK (Royaume-Uni), HM Treasury. 2003.** "International Finance Facility Proposal. Janvier 2003." Londres. [http://www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/international_development/development_iff.cfm]. Avril 2005.
- UN [ONU—Organisation des Nations Unies]. 1992.** "An Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peace-Keeping." Report of the Secretary-General pursuant to the Statement adopted by the Summit Meeting of the Security Council on 31 January 1992. New York. [<http://www.un.org/Docs/SG/agpeace.html>]. Avril 2005.
- . 2000a. "Millennium Declaration." A/RES/55/2, 18 Septembre. New York.
- . 2000b. "Report of the Panel on United Nations Peace Operations: A Far-Reaching Report by an Independent Panel." A/55/305-S/2000/809. New York.
- . 2000c. "Security Council Discusses Exit Strategies for Peacekeeping Operations." Communiqué de presse SC/6951. [<http://www.un.org/News/Press/docs/2000/20001115.sc6951.doc.html>]. Mai 2005.
- . 2003. *World Population Prospects 1950–2050: The 2002 Revision*. Database. Département des sciences économiques et des affaires sociales, Division de population, New York.
- . 2004a. *Millennium Development Goals: China's Progress: 2003*. Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies, Beijing. [<http://www.undp.org/mdg/chinaMDG.pdf>]. Mai 2005.
- . 2004b. *A More Secure World: Our Shared Responsibility*. Rapport du Panel de haut niveau du Secrétaire Général de l'ONU sur les menaces, les défis et le changement. New York: Nations Unies, Département de l'information. [<http://www.un.org/secureworld/report2.pdf>]. Mars 2005.
- . 2005a. "An Agenda for Peace: Position Paper of the Secretary-General on the occasion of the Fiftieth Anniversary of the United Nations." Rapport du Secrétaire Général sur le travail de l'organisation. New York. [<http://www.un.org/Docs/SG/agsupp.html>]. Avril 2005.
- . 2005b. "Millennium Indicators Database." Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York. [http://millenniumindicators.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp]. Mars 2005.
- . 2005c. "UN Commodity Trade Statistics Database (UN Comtrade)." New York. [<http://unstats.un.org/unsd/comtrade/>]. Juin 2005.
- . 2005d. *World Population Prospects 1950–2050: The 2004 Revision*. Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York.
- UNAIDS [Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida]. 2003.** "HIV/AIDS and Conflict." Bureau sur le SIDA, la sécurité, et la réponse humanitaire, Copenhague. [http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Topics/Security/FS_Conflict_en.pdf]. Avril 2005.
- . 2004a. "Care, Women and AIDS." Fact Sheet. Genève. [http://www.unaids.org/html/pub/una-docs/gcwa_care_02feb04_en_pdf.pdf]. Mai 2005.
- . 2004b. "Report on the Global AIDS Epidemic." Genève. [http://www.unaids.org/bangkok2004/GAR2004_pdf/UNAIDSGlobalReport2004_en.pdf]. Mai 2005.
- . 2005a. "HIV and AIDS Statistics and Features, End of 2002 and 2004: Asia." Genève. [http://www.unaids.org/wad2004/EPLupdate2004_html_en/epi04_07_en.htm#TopOfPage]. Mai 2005.
- . 2005b. "HIV and AIDS Statistics and Features, End of 2002 and 2004: Eastern Europe and Central Asia." Genève. [http://www.unaids.org/wad2004/EPLupdate2004_html_en/epi04_08_en.htm#TopOfPage]. Mai 2005.
- UNCTAD [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement]. 2000.** *The Competitiveness Challenge: Transnational Corporations and Industrial Restructuring in Developing Countries*. Genève.
- . 2003. "Economic Development in Africa: Trade Performance and Commodity Dependence." Genève. [http://www.unctad.org/en/docs/gdsafrika20031_en.pdf]. Mai 2005.

- . **2004a.** "The Least Developed Countries Report 2004: Linking International Trade with Poverty Reduction." Genève. [http://www.unctad.org/en/docs/ldc2004_en.pdf]. Mai 2005.
- . **2004b.** "Trade and Development Report 2004: Policy Coherence, Development Strategies and Integration into the World Economy." Genève. [http://www.unctad.org/en/docs/tr2004_en.pdf]. Mai 2005.
- UNCTAD [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement] et Banque mondiale. 2005.** WITS/TRAINS (*World Integrated Trade Solution/Trade Analysis and Information System*). Database. Genève. [http://192.91.247.38/tab/WITS.asp]. Mai 2005.
- UNDP [Programme des Nations Unies pour le développement—PNUD]. 1990.** *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of Human Development*. New York: Oxford University Press.
- . **1994.** *Human Development Report 1994: New Dimensions of Human Security*. New York: Oxford University Press. [http://hdr.undp.org/reports/global/1994/en/]. Mai 2005.
- . **2000.** "Aid Transaction Costs in Viet Nam." Department for International Development, Hanoi. [http://www.undp.org.vn/undp/docs/2000/aid/aidtransacte.pdf]. Mars 2005.
- . **2001.** *Nepal National Human Development Report 2001: Poverty Reduction and Governance*. New York: Oxford University Press.
- . **2002.** *China National Human Development Report 2002—Making Green Development: A Choice*. New York: Oxford University Press.
- . **2003a.** *El conflicto, callejón con salida: Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia—2003*. Bogotá. [http://www.pnud.org.co/2003/Informe_2003_completo_v2.pdf]. Mai 2005.
- . **2003b.** "Ghana Millennium Development Goals Report 2003." New York. [http://www.undp.org/mdg/ghana_report.pdf]. Mai 2005.
- . **2003c.** *Human Development Report 2003: Cultural Liberty in Today's Diverse World*. New York: Oxford University Press.
- . **2003d.** *Pakistan National Human Development Report 2003: Poverty, Growth, and Governance*. New York: Oxford University Press.
- . **2003e.** "Synthesis of Work Done since the July Workshop on Defining Democratic Dialogue." Regional Bureau for Latin America, Democratic Dialogue Project, New York.
- . **2003f.** *Tajikistan National Human Development Report 2003: Tapping the Potential: Improving Water Governance*. New York: Oxford University Press.
- . **2004a.** *Afghanistan National Human Development Report 2004: Security with a Human Face: Challenges and Responsibilities*. New York: Oxford University Press.
- . **2004b.** "Review of Aid Management Systems: Summary and Lessons Learned." New York. [http://www.devoid.org/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentID=4201]. Juin 2005.
- . **2005a.** "Afghanistan's Future Holds Promise and Peril." News Bulletin. 21 février. [http://www.undp.org/dpa/pressrelease/releases/2005/february/pr21feb05.html]. Mai 2005.
- . **2005b.** *Nepal Human Development Report 2004: Empowerment and Poverty Reduction*. New York: Oxford University Press.
- . **2005c.** "UNDP Regional Bureau for Latin America Democratic Dialogue Project." New York. [http://www.democraticdialoguenetwork.org/english/]. Avril 2005.
- UNEP [Programme des Nations Unies pour l'environnement—PNUÉ]. 1999.** "Environmental Impacts of Trade Liberalization and Policies for Sustainable Management of Natural Resources: A Case Study on Bangladesh's Shrimp Farming Industry." UNEP/99/3. New York et Genève. [http://www.unep.ch/etp/acts/capbld/rdone/bangladesh.pdf]. Mai 2005.
- . **2002.** *Integrated Assessment of Trade Liberalization and Trade-Related Policies: A Country Study on the Fisheries Sector in Senegal*. New York et Genève.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture], 2005.** *Education for All Global Monitoring Report: Education for All: The Quality Imperative*. Paris. [http://www.unesco.org/education/gmr_download/chapter6.pdf]. Mai 2005.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture], Institute of Statistics. 2005.** Correspondence on gross and net enrolment ratios and children reaching grade 5. Avril. Montréal, Canada.
- UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees). 2004.** "2003 Global Refugees Trends: Overview of Refugee Populations, New Arrivals, Durable Solutions, Asylum-Seekers, and Other Persons of Concern to UNHCR." Population Data Unit/PGDS, Division of Operational Support, Genève. [http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/statistics/opendoc.pdf?tbl=STATISTICS&id=40d015fb4]. Mai 2005.
- UNICEF (United Nations Children's Fund). 2000.** "From Survival to Thrival: Children and Women in the Southern Part of Sudan." New York.
- . **2001a.** "Progress since the World Summit for Children: A Statistical Review." New York. [http://www.unicef.org/publications/files/pub_wethechildren_stats_en.pdf]. Février 2005.
- . **2001b.** *State of the World's Children 2001*. New York.
- . **2005a.** "Child Poverty in Rich Countries 2005: The Proportion of Children Living in Poverty Has Risen in a Majority of the World's Developed Economies." Innocenti Report Card No. 6. Florence. [http://www.unicef-icdc.org/publications/index.html]. Mai 2005.
- . **2005b.** Correspondence on under-five mortality. Mai. New York.
- . **2005c.** "Monitoring the Situation of Children and Women." [www.childinfo.org]. Mai 2005.
- . **2005d.** "Progress for Children: A Report Card on Gender Parity and Primary Education." Number 2. New York.
- . **2005e.** *State of the World's Children 2005*. New York. [http://www.unicef.org/sowc05/english/sowc05.pdf]. Mai 2005.
- UNIDO (United Nations Industrial Development Organization) [ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel]. 2002.** *Industrial Development Report 2002/2003: Competing through Innovation and Learning*. Vienne. [http://www.unido.org/userfiles/hartmany/12IDR_full_report.pdf]. Mai 2005.
- . **2004.** *Industrial Development Report 2004: Industrialization, Environment, and the Millennium Development Goals in Sub-Saharan Africa: The New Frontier in the Fight Against Poverty*. Vienne.
- University of California, Berkeley, et Max Planck Institute for Demographic Research. 2005.** Human Mortality Database. Database. Berkeley and Munich. [http://www.mortality.org]. Juin 2005.
- UN Millennium Project. 2005a.** *Combating AIDS in the Developing World*. Task Force on HIV/AIDS, Malaria, TB, and Access to Essential Medicines, Working Group on HIV/AIDS. Londres: Earthscan.
- . **2005b.** *Coming to Grips with Malaria in the New Millennium*. Task Force on HIV/AIDS, Malaria, TB, and Access to Essential Medicines, Working Group on Malaria. Londres: Earthscan.
- . **2005c.** *Halving Hunger: It Can Be Done*. Task Force on Hunger. Londres: Earthscan.
- . **2005d.** *Health, Dignity, and Development: What Will It Take?* Task Force on Water and Sanitation. Londres: Earthscan.

- . 2005e. *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*. Londres: Earthscan.
- . 2005f. *Toward Universal Primary Education: Investments, Incentives, and Institutions*. Task Force on Education and Gender Equality. Londres: Earthscan.
- . 2005g. *Trade for Development*. Task Force on Trade. Londres: Earthscan.
- . 2005h. *Who's Got the Power? Transforming Health Systems for Women and Children*. Task Force on Child Health and Maternal Health. Londres: Earthscan.
- UN News Centre. 2004.** "Annan Calls for Overhaul in Security Structure to Better Protect UN Personnel." 11 octobre. [http://www.un.org/apps/news/storyAr.asp?NewsID=12186&Cr=security&Cr1=]. Mai 2005.
- UN OCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) [Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires], 2002.** "Democratic Republic of the Congo 2002: Consolidated Appeals Process (CAP)." Genève.
- . 2004a. "Democratic Republic of the Congo 2004: Consolidated Appeals Process (CAP)." Genève. [http://ochadms.unog.ch/quickplace/cap/main.nsf/h_Index/CAP_2004_DR Congo/\$FILE/CAP_2004_DR Congo_SCREEN.PDF?OpenElement]. Mai 2005.
- . 2004b. "Occupied Palestinian Territory 2004: Consolidated Appeals Process (CAP)." Genève. [http://ochadms.unog.ch/quickplace/cap/main.nsf/h_Index/CAP_2004_oPt/\$FILE/CAP_2004_oPt_SCREEN.PDF?OpenElement]. Mai 2005.
- UN (United Nations) Viet Nam. 2002.** "Vietnam: Bringing the MDGs Closer to the People." New York. [http://www.undp.org/mdg/vietnam2002.pdf]. Mai 2005.
- US Department of Agriculture, Economic Research Service. 2002.** "Agricultural Outlook: Statistical Indicators." [http://www.ers.usda.gov/publications/Agoutlook/AOTables/]. Mai 2005.
- . 2005a. "Farm and Commodity Policy: Government Payments and the Farm Sector." Briefing Room. Washington, DC. [http://www.ers.usda.gov/Briefing/FarmPolicy/gov-pay.htm]. Mai 2005.
- . 2005b. "WTO: Uruguay Round Agreement on Agriculture." Briefing Room. Washington, DC. [http://www.ers.usda.gov/Briefing/WTO/domesticSupportPillar.htm]. Mai 2005.
- US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service. 2005.** "United States-Central America-Dominican Republic: Free Trade Agreement." Commodity Fact Sheets. [http://www.fas.usda.gov/info/factsheets/CAFTA/foodgrains.html]. Mai 2005.
- US Department of State. 1999.** "Patterns of Global Terrorism: 1998." Department of State publication 10610. Office of the Secretary of State, Office of the Coordinator of Counterterrorism [Bureau du Secrétaire d'État, Bureau du Coordinateur du Contre-terrorisme], Washington, DC.
- . 2004. "The Prevention and Combating of Terrorism in Africa." Washington, DC. [http://www.state.gov/sct/rls/rm/2004/37230.htm]. Mai 2005.
- USITC (United States International Trade Commission). 2005.** "Interactive Tariff and Trade Dataweb." Washington, DC. [http://dataweb.usitc.gov/]. Mai 2005.
- Uvin, Peter. 1998.** *Aiding Conflict: The Development Enterprise in Rwanda*. West Hartford: Kumarian Press.
- Vakis, Renos, Diana Kruger, et Andrew D. Mason. 2004.** "Shocks and Coffee: Lessons from Nicaragua." Social Protection Discussion Paper 30164. Banque mondiale, Washington, DC.
- van der Gaag, Jacques. 2004.** "Alternative Perspectives 2.2." In Bjørn Lomborg, ed., *Global Crises, Global Solutions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Victoria, Cesar G., Adam Wagstaff, Joanna Armstrong Schellenberg, Davidson Gwatkin, Mariam Claeson, et Jean-Pierre Habicht. 2003.** "Applying an Equity Lens to Child Health and Mortality: More of the Same Is Not Enough." *The Lancet* 362(9379): 233–41. [http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MIimg&_imagekey=B6T1B-4938BXH-Y-1&_cdi=4886&_user=666074&_orig=browse&_coverDate=07%2F19%2F2003&_sk=996370620&view=c&wchp=dGLbVtz-zSkWA&md5=112639e83039a42aef6a9ce24009d7fd&ie=/sdatarticle.pdf]. Février 2005.
- Viêt-nam, Gouvernement de. 2004.** "Vietnam: The Comprehensive Poverty Reduction and Growth Strategy." Rapport national du FMI, 04/25. Washington, DC. [http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2004/cr0425.pdf]. Mai 2005.
- Visaria, Leela. 2004a.** "The Continuing Fertility Transition." In Tim Dyson, Robert Cassen, and Leela Visaria, eds., *Twenty-First Century India: Population, Economy, Human Development, and the Environment*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004b. "Mortality Trends and the Health Transition." In Tim Dyson, Robert Cassen, and Leela Visaria, eds., *Twenty-First Century India: Population, Economy, Human Development, and the Environment*. Oxford: Oxford University Press.
- Vorley, Bill. 2003.** "Food, Inc.: Corporate Concentration from Farm to Consumer." UK Food Group, Londres. [http://www.ukfg.org.uk/docs/UKFG-Foodinc-Nov03.pdf]. Juin 2005.
- Wade, Robert. 2005.** "Is Globalization Reducing Poverty and Inequality?" *World Development* 32(4): 567–89.
- Wagstaff, Adam. 2000.** "Socioeconomic Inequalities in Child Mortality: Comparisons Across Nine Developing Countries." *Bulletin of the World Health Organization* 78(1): 19–29.
- Wagstaff, Adam, et Mariam Claeson. 2004.** *The Millennium Development Goals for Health: Rising to the Challenges*. Washington, DC: Banque mondiale. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/07/15/000009486_20040715130626/Rendered/PDF/296730PAPER0M1ent0goals0for0health.pdf]. Mai 2005.
- Wagstaff, Adam, et Eddy van Doorslaer. 2003.** "Catastrophe and Impoverishment in Paying for Health Care: With Applications to Vietnam 1993–98." *Health Economics* 12(11): 921–33.
- Waldman, Ronald. 2005.** "Public Health in War." *Harvard International Review* 27(1).
- Walker, A., et C. Walker, eds. 1987.** *The Growing Divide: A Social Audit 1979–1987*. Londres: CPAG Ltd.
- Watal, Jayashree. 2002.** "Implementing the TRIPS Agreement." In Bernard Hoekman, Aaditya Mattoo, and Philip English, eds., *Development, Trade and the WTO*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Watkins, Kevin. 2000.** *The Oxfam Education Report*. Oxford: Oxfam International.
- . 2003a. "Farm Fallacies That Hurt the Poor." *Development Outreach* 5(2):10–12.
- . 2003b. "Northern Agricultural Policies and World Poverty: Will the Doha 'Development Round' Make a Difference?" Texte présenté à la Conférence Annuelle de la Banque Mondiale sur l'Économie du Développement, Banque mondiale, 15–16 mai, Paris. [http://wbln0018.worldbank.org/eurvp/web.nsf/Pages/Paper+by+Watkins/\$File/WATKINS.PDF]. Mai 2005.
- Welsh, Jennifer M. 2002.** "From Right to Responsibility: Humanitarian Intervention and International Society." *Global Governance* 8(4): 503–21.
- White, David. 2005.** "Progress Relies on Donors' Pledges." *Financial Times*, 14 février.
- White, Howard, et Geske Dijkstra. 2003.** *Programme Aid and Development: Beyond Conditionality*. London and New York: Routledge.
- The White House. 2002.** "Expand the Circle of Development by Opening Societies and Building the Infrastructure of Democracy." In *The National Security Strategy of the United States of America*. Washington, DC. [http://www.whitehouse.gov/nsc/nss.pdf].

- WHO (World Health Organization). 2004a.** "Retrospective Mortality Survey among the Internally Displaced Population, Greater Darfur, Sudan." Genève. [http://www.who.int/disasters/repo/14656.pdf]. Mai 2005.
- . **2004b.** *The World Health Report 2004: Changing History.* Genève. [http://www.who.int/whr/2004/en/report04_en.pdf]. Mai 2005.
- WHO (World Health Organization) et UNICEF (United Nations Children's Fund). 2003.** *The Africa Malaria Report 2003.* Genève. [http://www.unicef.org/publications/files/pub_africa_malaria_report_en.pdf]. Mai 2005.
- Winters, L. Alan. 2002.** "The Economic Implications of Liberalising Mode 4 Trade." Joint WTO-World Bank Symposium on "The Movement of Natural Persons (Mode4) Under the GATS," 11–12 avril, Genève. [http://www.tessproject.com/guide/pubs/mode4/Economic_Implications_of%20Lib_Mode4_Trade.pdf]. Mai 2005.
- Winters, L. Alan, Neil McCulloch, et Andrew McKay. 2004.** "Trade Liberalization and Poverty: The Evidence So Far." *Journal of Economic Literature* 42(1):72–115.
- Wolf, Martin. 2005.** "Asia's Giants Take Different Routes." *Financial Times*, 22 février.
- Wolfensohn, James, et François Bourguignon. 2004.** "Development and Poverty Reduction: Looking Back, Looking Ahead." Préparé pour les rencontres annuelles 2004 de la Banque mondiale et du FMI, Washington, DC. [http://www.worldbank.org/ambc/lookingbacklookingahead.pdf]. Mai 2005.
- Woods, Ngaire. 2005.** "The Shifting Politics of Foreign Aid." *International Affairs* 81(2): 393–409.
- Woods, Ngaire, and research team. 2004.** "Reconciling Effective Aid and Global Security: Implications for the Emerging International Development Architecture." Global Economic Governance Programme, University College, Oxford. [http://users.ox.ac.uk/~ntwoods/IDAFinalDraft2(26Nov2004).pdf]. Mars 2005.
- Woodward, Llewellyn. 1963.** *The Age of Reform 1815–1870.* Oxford: Oxford University Press.
- Woodward, Susan. 2002.** "Economic Priorities for Successful Peace Implementation." In Stephen John Stedman, Donald Rothchild, and Elizabeth Cousens, eds., *Ending Civil Wars: The Implementation of Peace Agreements.* Boulder: Lynne Rienner.
- Working Group on New International Financial Contributions, Office of the President of the Republic. 2004.** "New International Financial Contributions." Rapport d'un groupe de travail présidé par Jean-Pierre Landau. Rapport à Jacques Chirac, Président de la République française. Paris.
- World Bank. 1998.** *Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why.* Washington, DC: Oxford University Press.
- . **2001.** "Tanzania: World Bank Approves Primary Education Project." News Release 2002/096/AFR. Washington, DC.
- . **2002.** "Corruption, Poverty, and Inequality." Washington, DC. [http://www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/corpov.htm]. Juin 2005.
- . **2003a.** "Benin: Second Poverty Reduction Support Credit." Environmental Assessment E1083. Washington, DC.
- . **2003b.** *Brazil: Equitable, Competitive, Sustainable—Contributions for Debate.* Washington, DC.
- . **2003c.** *Poverty in Guatemala.* Washington, DC.
- . **2003d.** *Rural Poverty Alleviation in Brazil: Toward an Integrated Strategy.* Washington, DC.
- . **2003e.** *World Development Report 2004: Making Services Work for Poor People.* New York: Oxford University Press.
- . **2004a.** *2003 Annual Review of Development Effectiveness: The Effectiveness of Bank Support for Policy Reform.* Washington, DC. [http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/3D82DE51D6B462DA85256E69006BD181/\$file/arde_2003.pdf]. Mars 2005.
- . **2004b.** "Books, Buildings, and Learning Outcomes: An Impact Evaluation of World Bank Support to Basic Education in Ghana." Rapport 28779. Département de l'évaluation des opérations, Washington, DC. [http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/0/928a136deb347b3485256e8a0061bc8d/\$FILE/report_28779_basic_education.pdf]. Mai 2005.
- . **2004c.** *Global Economic Prospects 2005: Trade, Regionalism, and Development.* Washington, DC.
- . **2004d.** "Opportunities and Challenges for Developing High-Value Agricultural Exports in Ethiopia." Avril draft. Région Afrique, Département-pays pour l'Éthiopie, Washington, DC.
- . **2004e.** *World Development Indicators 2004.* Washington, DC.
- . **2004f.** *Inequality and Economic Development in Brazil.* Washington, DC.
- . **2005a.** "2004 Annual Review of Development Effectiveness: The Bank's Contributions to Poverty Reduction." Département de l'évaluation des opérations. Washington, DC. [http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/24cc3bb1f94ae11c85256808006a0046/efbce22c91b5796685256ff10057bb6c/\$FILE/2004_ARDE.pdf]. Juin 2005.
- . **2005b.** "China's Progress towards the Health MDGs." World Bank Rural Health in China: Briefing Note 2. Washington, DC.
- . **2005c.** "Conditionality Review: Conditionality and Policy Based Lending—Trends." Washington, DC.
- . **2005d.** "PovcalNet." [http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/jsp/index.jsp]. Juin 2005.
- . **2005e.** "Russian Federation: Reducing Poverty through Growth and Social Policy Reform." Report 28923-RU. Europe and Central Asia Region, Poverty Reduction and Economic Management Unit, Washington, DC. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/17/000012009_20050317113145/Rendered/PDF/28923RU.pdf]. Mai 2005.
- . **2005f.** *World Development Indicators 2005 CD-ROM (Single User).* Washington, DC.
- World Bank et IMF [Banque mondiale et FMI]. 2003.** "Supporting Sound Policies with Adequate and Appropriate Financing." DC2003-0016. Background paper for Development Committee (Joint Ministerial Committee of the Boards of Governors of the Bank and the Fund on the Real Resources to Developing Countries, "Item I of the Provision Agenda." Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20127712/DC2003-0016(E)-Financing.pdf].
- . **2004a.** "Financing Modalities toward the Millennium Development Goals: Progress Note." DC2004-003. Background paper for Development Committee (Joint Ministerial Committee of the Boards of Governors of the Bank and the Fund on the Real Resources to Developing Countries, "Item I of the Provision Agenda." Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20191435/DC2004-0003(E)-FinMod.pdf]. Mai 2005.
- . **2004b.** *Global Monitoring Report 2004: Policies and Actions for Achieving the Millennium Development Goals and Related Outcomes.* Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/GLOBALMONITORINGEXT/Resources/0821358596.pdf].
- . **2004c.** "Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: Status of Implementation." Washington, DC. [http://www.imf.org/external/NP/hipc/2004/082004.pdf]. Mai 2005.
- . **2005a.** *Global Monitoring Report 2005: Millennium Development Goals: From Consensus to Momentum.* Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/GLOBALMONITORINGEXT/Resources/complete.pdf]. Mai 2005.

- . **2005b.** "Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Statistical Update." Washington, DC. [<http://www.imf.org/external/np/hipc/2005/040405.pdf>]. Mai 2005.
- . **2005c.** "Moving Forward: Financing Modalities Toward the MDGs." DC2005-0008/Add. 1. Background paper for Development Committee (Joint Ministerial Committee of the Boards of Governors of the Bank and the Fund on the Real Resources to Developing Countries, "Item II of the Provision Agenda." Washington, DC. [[http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20449410/DC2005-0008\(E\)-FinMod%20Add1.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20449410/DC2005-0008(E)-FinMod%20Add1.pdf)]. Mai 2005.
- World Bank et Palestinian Central Bureau of Statistics. 2004.** "Deep Palestinian Poverty in the Midst of Economic Crisis." Working Paper 30751. Washington, DC. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/11/24/000112742_20041124094109/Rendered/PDF/307510arabic.pdf]. Mai 2005.
- World Bank and the Republic of Kenya. 2004.** "Kenya Public Expenditure Review 2004: Report on the Structure and Management of Public Funding." Report 29421-KE. Région Afrique, Département-pays pour le Kenya, Washington, DC. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/17/000012009_20050317111633/Rendered/PDF/294210KE.pdf]. Mai 2005.
- WTO (World Trade Organization). 2004a.** "Background Statistical Information with Respect to Trade in Textiles and Clothing." Document OMC G/L/692. Genève.
- . **2004b.** "International Trade Statistics 2004." Genève. [http://www.wto.org/english/res_e/statis_e/its2004_e/its2004_e.pdf]. Mai 2005.
- . **2004c.** "Market Access Issues Related to Products of Export Interest Originating from Least Developed Countries: Note by the Secretariat." Washington, DC.
- . **2005.** "Trade Topics: Agriculture Gateway." Genève. [http://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/agric_e.htm]. Juin 2005.
- Yamano, T., et T. S. Jayne. 2004.** "Measuring the Impact of Working Age Adult Mortality on Small-Scale Farm Households in Kenya." *World Development* 32(1): 91–119.
- Yunker, James A. 2004.** "Could a Global Marshall Plan be Successful? An Investigation Using The WEEP Simulation Model." *World Development* 32(7): 1109–37. [http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MIimg&_imagekey=B6VC6-4CGM6SP-1-3P&_cdi=5946&_user=666074&_orig=na&_coverDate=07%2F31%2F2004&_sk=999679992&view=c&wchp=dGLbVtz-zSkWA&md5=10d919d5a9c240234cbb00895899fc80&ie=/sdarticle.pdf]. Mars 2005.
- Yunus, Muhammad. 2004.** "Grameen Bank, Microcredit and Millennium Development Goals." *Economic and Political Weekly* 39(36): 4077–80.
- Yunus, Muhammad. 2004.** "Grameen Bank, Microcredit and Millennium Development Goals." *Economic and Political Weekly* 39(36): 4077–80.



Indicateurs du développement humain

Guide du lecteur	223
Note relative au tableau 1 : A propos de l'indicateur du développement humain de cette année	226

Tableaux d'indicateurs

Mesurer le développement humain : accroître les choix...

1 Indicateur du développement humain	231
2 L'indicateur du développement humain en tendances	235
3 Pauvreté humaine et salariale : pays en voie de développement	239
4 Pauvreté humaine et salariale : OCDE, Europe orientale, CEI	242

...vivre longtemps et en bonne santé...

5 Tendances démographiques	244
6 Assurer la santé : ressources, accès et services	248
7 Eau, conditions sanitaires et nutrition	252
8 Inégalités en matière de santé chez les mères et les enfants	256
9 Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale	258
10 Survie : progrès et reculs	262

...acquérir un savoir...

11 Engagement en faveur de l'éducation : dépenses publiques	266
12 Alphabétisation et scolarisation	270
13 Technologie : diffusion et création	274

...accéder aux ressources permettant des conditions de vie décentes...

14 Paramètres économiques	278
15 Inégalités en termes de revenu ou de consommation	282
16 Structure des échanges	286
17 Responsabilité des pays riches : l'aide	290
18 Responsabilités des pays riches : commerce et allègement de la dette	291
19 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette	292
20 Priorités dans les dépenses publiques	296
21 Le chômage dans les pays de l'OCDE	300

...tout en les préservant pour les générations à venir...

22 Énergie et environnement	301
------------------------------------	-----

...vivre à l'abri de l'insécurité...

23	Réfugiés et armements	305
24	Victimes de la criminalité	309

...et parvenir à l'égalité entre femmes et hommes

25	Indicateur sexospécifique du développement humain	311
26	Indicateur de la participation des femmes	315
27	Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction	319
28	Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique	323
29	Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes	327
30	Participation des femmes à la vie politique	328

Textes relatifs aux droits de l'homme et des travailleurs

31	État des principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme	332
32	État des conventions relatives aux droits fondamentaux du travail	336

33	Indicateurs de base pour les autres pays de l'ONU	340
-----------	---	-----

Note sur les statistiques dans le Rapport mondial sur le développement humain	341
--	-----

Notes techniques

1	Calcul des indicateurs composites du développement humain	352
2	Les côtés pile et face de la pièce qui représente la réduction de la pauvreté—l'importance de la croissance et de la distribution	359
3	Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	364

Définitions de termes statistiques	366
Références statistiques	374
Classement des pays	376
Index des indicateurs	380
Index des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques	384

Le guide du lecteur

Tableaux des indicateurs du développement humain

Les tableaux des indicateurs du développement humain fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain. La plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement figurent dans ces tableaux (voir *l'Index des indicateurs statistiques* et *l'Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux des indicateurs*). Les données de ces indicateurs fournissent une référence statistique permettant d'apprécier les progrès accomplis par chaque pays en direction de ces objectifs et des cibles y afférentes.

Les principaux tableaux sont organisés par thème, tel qu'indiqué en titre de chaque tableau. Ils comprennent des données sur 175 pays membres des Nations Unies, Hong Kong, la Chine (RAS) et les Territoires palestiniens occupés, c'est-à-dire tous les pays pour lesquels l'indicateur de développement humain (IDH) peut être calculé. En raison du manque de données disponibles, 16 pays membres des Nations Unies ne figurent pas dans l'IDH cette année. Les indicateurs essentiels du développement humain pour ces pays sont présentés au tableau 33.

Dans les tableaux, les pays et les territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour situer un pays dans ces tableaux, le lecteur est invité à consulter la *Liste alphabétique des pays* sur le rabat de la couverture, en fin de rapport, qui indique le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH.

La plupart des données présentées dans les tableaux portent sur 2003 et sont celles qui étaient disponibles auprès du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain le 16 mai 2005, sauf indication contraire.

Sources et définitions

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain est principalement un utilisateur, et non un

producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données internationales sur des indicateurs statistiques spécifiques. Toutes les données des tableaux statistiques sont référencées brièvement en bas de chaque tableau et en détail dans la partie *Références statistiques*. Lorsqu'un organisme statistique publie des données collectées auprès d'une autre source, l'une et l'autre sources sont citées dans les notes situées en bas de chaque tableau. Cependant, lorsqu'un organisme s'appuie sur un grand nombre d'autres contributions d'origines diverses, seul l'organisme est cité. Tous les calculs effectués par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain renvoient aux sources des données originales, ce qui garantit une reproductibilité aisée.

La partie *Définitions des termes statistiques* contient les indicateurs se prêtant à des définitions succinctes et parlantes. Toutes les autres données pertinentes sont mentionnées dans les notes figurant en bas de chaque tableau. Pour de plus amples informations techniques sur ces indicateurs, le lecteur est invité à consulter les sites web appropriés des organismes statistiques via le site web du *Rapport sur le développement humain* : <http://hdr.undp.org/statistics/understanding/resources.cfm>.

Divergences entre estimations nationales et internationales

Lorsqu'ils compilent des séries de données sur plus d'un pays, les organismes statistiques internationaux appliquent souvent des normes et des procédures d'harmonisation internationales, afin de permettre une comparaison aussi poussée que possible entre les pays. Lorsque ces données internationales se fondent sur les statistiques nationales, comme c'est généralement le cas, il est parfois nécessaire de corriger les données ainsi obtenues. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres infor-

mations pertinentes. En outre, du fait des difficultés que pose la coordination entre ces instances nationales et internationales, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu aux séries internationales. L'ensemble de ces facteurs peut conduire à des divergences significatives entre estimations nationales et internationales.

Le Rapport mondial sur le développement humain a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière de telles divergences. Tout en plaidant en faveur d'une amélioration à l'échelle internationale, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain reconnaît qu'il peut lui-même jouer un rôle dans cet effort pour améliorer la qualité des données. Il facilite notamment les contacts entre instances nationales et internationales dès lors qu'un problème est constaté. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées dans ce rapport. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain travaille avec les organismes nationaux et internationaux pour améliorer la cohérence des données, par un effort plus systématique de présentation et de contrôle de la qualité de ces données (*voir Note sur les statistiques*).

Comparaison entre périodes

Du fait que les organismes statistiques internationaux révisent périodiquement leurs données et les méthodes d'établissement de leurs estimations, il est fréquent que les statistiques figurant dans différentes éditions du Rapport ne se prêtent pas à la comparaison. C'est pourquoi le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain déconseille fortement d'établir des analyses de tendances en s'appuyant sur plusieurs éditions de cet ouvrage.

De même, la valeur de l'IDH pour chaque pays, et les classements qui en découlent, ne sont pas comparables d'une édition du Rapport mondial sur le développement humain à une autre. Pour réaliser une analyse des tendances à partir de données cohérentes et établies selon la même méthode, le lecteur est invité à se reporter au tableau 2 (Indicateurs du développement humain : tendances). L'IDH et le classement recalculés pour 2003 basés sur des données et des zones comparables à celles du rapport de cette année sont disponibles sur le site web du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (<http://hdr.undp.org/statistics>).

Classification des pays

Le rapport envisage les pays selon quatre modes de classement : en fonction du niveau de développement humain, ainsi que du revenu, par grands groupes à l'échelle mondiale et par région (voir la partie *Classification des pays*). Ces classements ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par un pays ou une région particulière dans le processus de développement. Le terme pays, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut le cas échéant faire référence à un territoire ou à une subdivision géographique.

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont également répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (revenu national brut par habitant supérieur ou égal à 9 386 dollars en 2003), revenu intermédiaire (de 766 à 9 385 dollars) et revenu faible (jusqu'à 765 dollars).

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont également répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (revenu national brut par habitant supérieur ou égal à 9 386 dollars en 2003), revenu intermédiaire (de 766 à 9 385 dollars) et revenu faible (jusqu'à 765 dollars).

Grands groupes mondiaux. Les trois grands groupes mondiaux sont *Les Pays en développement, l'Europe centrale et orientale et la CEI, et les Pays de l'OCDE*. Ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs (mais ils le sont si l'on remplace la rubrique Pays de l'OCDE par les Pays de l'OCDE à revenu élevé et que l'on exclut la République populaire démocratique de Corée). Sauf indication contraire, la rubrique Monde renvoie aux 193 pays et territoires couverts – 191 pays membres des Nations Unies plus Hong Kong, la Chine (RAS) et les Territoires palestiniens occupés.

Classifications régionales. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en six régions : États arabes, Asie de l'Est et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes (Mexique compris), Asie du Sud, Europe du Sud et Afrique subsaharienne. Cette classification correspond à l'organisation des bureaux régionaux du Programme des Nations Unies pour le développement. Il faut ajouter un autre ensemble : *celui des Pays les moins avancés*, défini par les Nations Unies (UN-OHRLS 2005).

Note relative au tableau 1 : À propos de l'indicateur du développement humain de cette année

L'indicateur du développement humain (IDH) est un indicateur composite qui mesure l'évolution d'un pays selon trois critères de base du développement humain : santé et longévité (mesurées d'après l'espérance de vie à la naissance), savoir (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur), et un niveau de vie décent (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollars US (PPA)). Cet indicateur est composé à l'aide d'indicateurs qui sont actuellement disponibles pour le monde entier, selon une méthodologie simple et transparente (voir la *Note technique 1*).

Bien que le concept du développement humain soit bien plus vaste que ne pourrait en fait le mesurer un simple indicateur composite, l'IDH propose une alternative fort utile à ce que serait un simple indicateur lié au revenu pour mesurer approximativement le bien-être humain. C'est une introduction pratique aux informations fournies dans les tableaux ci-dessous traitant des différents aspects du développement humain.

L'IDH d'un pays est calculé sur la base des données disponibles

L'IDH présenté dans ce rapport se réfère à des chiffres relatifs à 2003. Il couvre 175 pays membres de l'ONU, plus Hong Kong, Chine (RAS) et les territoires Palestiniens occupés. En raison du manque de données comparables, 16 pays membres de l'ONU n'ont pu être inclus dans l'IDH de cette année. Pour ces pays, les indicateurs de base du développement humain sont présentés dans le tableau 33.

Afin de permettre des comparaisons entre les pays, l'IDH est, autant que possible, calculé sur la base des données disponibles au moment de la préparation de ce rapport venant d'agences statistiques internationales majeures (Voir *Principales sources de données internationales* ci-dessous). Mais pour un certain nombre de pays, les informations relatives

à un ou plusieurs des quatre composants de l'IDH manquent.

Pour répondre au souhait de pays désirant être inclus dans l'IDH, et afin d'inclure autant de pays membres de l'ONU que possible, le Bureau du Rapport sur le développement humain s'est efforcé tout particulièrement d'obtenir des estimations auprès d'autres sources internationales, régionales ou nationales, lorsque les principales agences internationales ne disposaient pas des informations nécessaires sur un ou deux composants de l'IDH pour un pays.

Dans de très rares cas, le Bureau du Rapport sur le développement humain a produit lui-même ces estimations. Celles-ci venant d'autres sources que les grandes agences internationales, ces autres sources sont précisées dans les notes de bas de page du tableau 1. Leur qualité et leur fiabilité sont très aléatoires, c'est pourquoi elles ne sont pas répercutées dans les autres tableaux indicateurs relatifs à des informations similaires.

Principales sources de données internationales

Espérance de vie à la naissance. Les estimations relatives à l'espérance de vie viennent de *2004 Revision of World Population Prospects* (ONU 2005h), source officielle des estimations et projections de populations de l'ONU. Elles sont actualisées deux fois par an par le département des affaires économiques et sociales de la Division de la population des Nations Unies à partir de données de recensements et d'enquêtes nationales.

Pour la *2004 Revision*, la Division de la population des Nations Unies a intégré des données nationales couvrant la totalité de 2004. Afin de mieux rendre compte de l'impact démographique de l'épidémie du VIH/sida, les plus récentes estimations de prévalence effectuées par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida intègrent des hypothèses sur les tendances démographiques et la mortalité des personnes infectées et non infectées des 60 pays

pour lesquels l'impact de la maladie est explicitement présenté.

L'évolution rapide des principales maladies infectieuses telles que le VIH/sida pose de nombreux défis à l'élaboration d'estimations et de projections démographiques. La disponibilité de nouvelles données empiriques sur l'épidémie du VIH/sida et les tendances démographiques exige souvent un ajustement des estimations antérieures. Par exemple, bien que les dernières estimations de la prévalence du VIH soient semblables aux précédentes pour la plupart des pays, elles sont nettement plus basses pour le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe, et plus élevées pour la Guinée équatoriale et le Sénégal.

Ces changements sont davantage le résultat d'une réévaluation des données d'entrée et des méthodes d'estimations que d'une évolution réelle de la situation des pays concernés. De même, la diminution significative des estimations de l'espérance de vie pour certains pays de l'Afrique subsaharienne (tels que le Botswana, le Nigeria et São Tomé et Príncipe) et pour de nombreuses économies en transition (tels que l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et la Fédération de Russie) est basée sur des données récentes plus précises prévoyant des niveaux de mortalité supérieurs aux estimations initiales.

Les estimations relatives à l'espérance de vie publiées par la Division de la population des Nations Unies sont habituellement des moyennes sur cinq ans. Cette année, pour la première fois, la Division de la population des Nations Unies a effectué ses estimations et projections annuelles sur l'espérance de vie par interpolation linéaire, basée sur des moyennes sur cinq ans. Celles pour 2003 présentées dans le tableau 1, ainsi que celles qui sous-tendent le tableau 2, ont été obtenues au moyen de ces données interpolées. (ONU 2005c). Pour plus de détails sur le document 2004 *Revision of World Population Prospects* (ONU 2005h), voir www.un.org/esa/population/unpop.htm.

Taux d'alphabétisation des adultes. Les données relatives à l'alphabétisation sont habituellement collectées à partir des recensements de population, généralement organisés tous les 5 ou 10 ans, ou d'enquêtes auprès des foyers.

Ce rapport utilise les données relatives aux taux d'alphabétisation des adultes fournies dans le document *April 2005 Assessment* (UNESCO Institut de

statistiques 2005a) de l'Institut de statistiques (ISU) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui combine les estimations nationales directes et les estimations de l'ISU. Les estimations nationales, publiées par l'ISU à la suite d'une initiative visant à recueillir des données nationales à jour sur l'alphabétisation, sont issues de recensements et d'enquêtes nationales effectués entre 2000 et 2004 (à l'exception de quelques cas renvoyant à la période 1995-99). Les estimations de l'ISU, publiées en juillet 2002, étaient basées sur des données nationales collectées avant 1995. Pour de plus amples détails sur ces données, voir www.uis.unesco.org.

De nombreux pays de l'OCDE à revenu élevé, ayant atteint la scolarisation universelle dans le primaire pour leur population, ne collectent plus de données statistiques relatives à l'alphabétisation dans leurs recensements nationaux ou lors de leurs enquêtes familiales. Ils ne sont en conséquence pas intégrés dans les données de l'UNESCO. En ce qui concerne l'IDH, on applique à ces pays un taux d'alphabétisation de 99,0%.

En matière de collecte d'informations relatives à l'alphabétisation, de nombreux pays estiment le taux d'alphabétisation de leur population sur la base de déclarations personnelles. Certains utilisent le degré de scolarisation comme approximation, mais les mesures de la fréquentation scolaire ou du degré de scolarisation peuvent différer. Les définitions et les méthodes de collecte des données pouvant varier en fonction des pays, les estimations relatives à l'alphabétisation doivent être considérées avec précaution.

L'ISU, en collaboration avec d'autres partenaires, poursuit activement une méthodologie alternative permettant d'évaluer l'alphabétisation : le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (PESA, ou LAMP en anglais). Le PESA cherche à aller au-delà des simples catégories actuelles sur l'alphabétisation et l'illettrisme en proposant des informations sur panel cohérent de compétences relatives à l'alphabétisation.

Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Les taux bruts de scolarisation sont produits par l'Institut de statistiques de l'UNESCO, sur la base de données relatives à la scolarisation collectées auprès des gouvernements nationaux (souvent à partir de sources administratives) et de données relatives à la population tirées du document 2002 *Revision of World Population Prospects*

publié par la Division de la population des Nations Unies (ONU 2003). Ces calculs sont faits en divisant le nombre d'élèves scolarisés à tous les niveaux par le total de la classe d'âge officielle de la population correspondant à ces niveaux d'étude. Le groupe d'âge du supérieur est défini à cinq cohortes, immédiatement à la suite de la fin des études secondaires supérieures dans chaque pays.

On demande habituellement aux pays le nombre d'élèves et d'étudiants en début d'année scolaire pour chaque niveau d'étude, selon la définition de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). Une version révisée de la CITE a été instaurée en 1997, qui a apporté quelques modifications en terme de classement des programmes d'enseignement nationaux. Ces changements, toutefois, n'ont qu'un impact limité sur les estimations des taux bruts de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur les données relatives à la scolarisation et le CITE, voir www.uis.unesco.org.

Bien qu'il tente de fournir une estimation du niveau d'étude, le taux brut de scolarisation combiné ne reflète pas la qualité de l'éducation. Même pour évaluer la facilité d'accès aux études, il masque d'importantes disparités entre les pays, à cause des disparités de classes d'âge correspondant à un niveau d'étude et de la durée des programmes éducatifs. Des facteurs tels que le redoublement et l'abandon peuvent aussi créer des altérations des données. Des mesures telles que la durée moyenne de scolarisation en années d'une population ou l'espérance de vie scolaire rendent de manière plus fiable les résultats éducatifs et devraient, dans l'idéal, remplacer les taux bruts de scolarisation dans l'IDH. Toutefois, on ne dispose pas encore assez couramment de telles données pour suffisamment de pays.

Selon sa définition actuelle, le taux de scolarisation brut combiné ne prend pas en compte les élèves scolarisés à l'étranger. Les données actuelles relatives à de nombreux petits pays, où de nombreuses personnes vont poursuivre des études supérieures à l'étranger, peuvent sous-évaluer l'accès à l'éducation ou le niveau d'étude d'une population, et donner en conséquence une valeur d'IDH trop basse.

PIB par habitant (PPA). Pour comparer les niveaux de vie entre les pays, le PIB par habitant doit être converti en termes de parité de pouvoir d'achat, afin de gommer les différences de prix à l'échelon inter-

national. Les données relatives au PIB par habitant (PPA) pour l'IDH sont fournies pour 164 pays par la Banque mondiale, sur la base de prix collectés par les enquêtes du programme de comparaison international (PCI) et du PIB en monnaie locale selon les données économiques nationales. L'enquête du PCI couvrait 118 pays dont les PPA avaient été estimés directement grâce à des extrapolations sur les derniers résultats des jalons. Pour les pays non concernés par ces enquêtes, les estimations sont faites selon la régression économétrique. Pour les pays non couverts par la Banque mondiale, on utilise les estimations de PPA fournies par les Penn World Tables de l'université de Pennsylvanie (Aten, Heston et Summers 2001, 2002).

Dans les rares cas où des estimations de PPA ne sont pas disponibles auprès de ces deux sources internationales, le Bureau du Rapport sur le développement humain a travaillé avec les agences régionales et nationales afin d'obtenir des estimations de PPA pour les pays concernés. Par exemple, dans le cas de Cuba, une équipe technique d'experts nationaux et internationaux a été formée pour étudier diverses méthodologies permettant d'obtenir la meilleure estimation possible de PPA. Vous en retrouverez les résultats dans les prochains Rapports.

Bien que l'on ait beaucoup progressé au cours des dernières décennies, les données actuelles relatives au PPA souffrent d'un certain nombre de déficiences, dont notamment le manque d'universalité, d'actualisation des données et d'uniformité en terme de qualité de résultats en fonction des régions et des pays. Comblar les vides pour certains pays en utilisant la régression économétrique nécessite de formuler des hypothèses, dont l'extrapolation au fil du temps implique une incertitude de plus en plus grande quant aux résultats, à mesure que l'on s'éloigne de l'année de référence.

L'importance des PPA pour l'analyse économique souligne la nécessité qu'il y a à améliorer les données relatives au PPA. Une nouvelle table ronde du Millénaire pour le PCI a été constituée, et elle promet de meilleures PPA pour l'analyse des politiques économiques, en y incluant une évaluation de la pauvreté internationale. Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée pour établir le PCI et la PPA, voir le site web du PCI à <http://www.worldbank.org/data/icp> <www.worldbank.org/data/icp>

Comparaisons au fil du temps et des éditions du Rapport

L'IDH est un outil important, qui permet de surveiller les tendances à long terme du développement humain. Afin de faciliter l'analyse de ces tendances entre pays, l'IDH est calculé à intervalles de cinq ans sur la période 1975–2003. Ces estimations, présentées dans le tableau 2, sont basées sur une méthodologie cohérente ainsi que sur des données relatives aux tendances comparables les unes aux autres, disponibles au moment de la préparation du Rapport.

Comme les agences statistiques internationales ne cessent d'améliorer leurs informations, dont notamment la mise à jour périodique de leurs données historiques, la majeure partie des modifications d'une année sur l'autre en termes de valeur et de rang d'IDH au fil des éditions du Rapport mondial sur le développement humain reflètent plus les révisions de ces données—tant pour les pays individuellement que pour les pays par rapport aux autres—que de réels changements dans ces pays. De plus, d'éventuels changements en termes de couverture géographique peuvent affecter le rang d'IDH d'un pays, même si l'on utilise une méthodologie cohérente pour calculer l'IDH. En conséquence, le rang d'IDH d'un pays peut baisser considérablement d'un Rapport sur l'autre, mais lorsque des données corrigées et comparables sont utilisées pour réévaluer l'IDH des dernières années, le rang et la valeur de l'IDH peuvent en fait montrer une amélioration.

Pour ces raisons, les analyses des tendances de l'IDH ne doivent pas se baser sur des données venant d'autres éditions du Rapport. Le tableau des indicateurs 2 propose des tendances remises à jour relatives à l'IDH, sur la base de données et d'une méthodologie cohérentes. Pour les valeurs et les rangs d'IDH recalculés pour 2002 (année de référence de l'IDH pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2004*) sur la base de données et de couverture géographique comparable au Rapport de cette année, voir <http://hdr.undp.org/>.

L'IDH pour les pays à développement humain élevé

L'IDH, dans ce Rapport, est composé de manière à comparer les résultats des pays à tous les niveaux du développement humain. Les indicateurs utilisés actuellement pour l'IDH montrent de très faibles différences en terme d'IDH pour les premiers pays

de l'IDH à revenu élevé, et les rangs d'IDH les plus élevés ne reflètent que de très faibles différences de ces indicateurs sous-jacents. Pour ces pays à revenu élevé, il existe un indicateur alternatif—l'indicateur de pauvreté humaine (donné dans le tableau 4)—qui reflète plus efficacement l'étendue de la mesure humaine existant encore au sein de ces populations, afin d'aider à la convergence des politiques publiques.

Pour plus de précisions quant à l'utilisation et aux limitations de l'IDH et des indicateurs dont il est composé, voir <http://hdr.undp.org/statistics>.

Données synthétiques et taux de croissance

Données synthétiques. Des données sont présentées à la fin des tableaux pour les classifications mentionnées ci-dessus, lorsque ces données sont suffisantes et statistiquement significatives. Celles représentant un total pour l'ensemble de la rubrique concernée (la population, par exemple) sont repérées par un T. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux par sous-groupe ne correspond pas toujours au total mondial indiqué. Dans tous les autres cas, il s'agit de moyennes pondérées.

En général, nous ne mentionnons de résultat synthétique pour une rubrique que lorsque des données sont disponibles pour au moins la moitié des pays et représentent au moins les deux tiers de la grandeur considérée dans cette rubrique. En l'absence de données, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain se refuse à combler les vides pour procéder à ses agrégations. En d'autres termes, sauf indication contraire, la synthèse indiquée pour chaque classification représente uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles, indique l'année ou la période considérée et renvoie seulement aux données tirées des sources principales citées. Aucun chiffre synthétique n'est indiqué lorsque nous ne disposons pas de procédures de pondération appropriées.

Les agrégats concernant les indicateurs et les taux de croissance reprennent uniquement les pays pour lesquels nous disposons de données à toutes les dates considérées. À la rubrique Monde, qui renvoie seulement aux 193 pays et territoires couverts, il arrive qu'aucun chiffre synthétique ne soit indiqué, lorsque les informations correspondantes font défaut pour une ou plusieurs régions.

Les données synthétiques figurant dans ce Rapport ne sont pas toujours conformes à celles d'autres publications, du fait de différences dans la classification des pays ou la méthodologie choisie. Nous indiquons lorsque les agrégats sont calculés par l'organisme statistique qui fournit les données pour l'indicateur.

Taux de croissance. Les taux de croissance sur plusieurs années prennent la forme d'un taux de variation annuel moyen. Seules la première et la dernière année sont prises en compte dans le calcul de ce taux. Les taux de croissance entre deux années consécutives sont exprimés sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

Remarques concernant les pays

Sauf indication contraire, les données relatives à la Chine ne comprennent ni les régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao ni la province chinoise de Taïwan. Pour l'essentiel, les données concernant l'Érythrée qui sont antérieures à 1992 sont comprises dans les données de l'Éthiopie. Les données pour l'Allemagne renvoient à l'Allemagne unifiée, sauf indication contraire. Celles concernant l'Indonésie englobent le Timor oriental à 1999, sauf indication contraire. Celles relatives à Jordanie tiennent uniquement compte des territoires situés à l'Est du Jourdain. Les données économiques concernant la Tanzanie couvrent seulement la partie continentale du pays. Pour le Soudan, la plupart des données sont basées sur des informations collectées dans la partie Nord du pays. Enfin, les données relatives à la République du Yémen remontent à 1990 ; pour les années antérieures, les données résultent d'une agrégation des chiffres concernant l'ex-République démocratique populaire du Yémen et l'ex-République arabe du Yémen.

Symboles

En l'absence des mentions valeur *annuelle*, *taux annuel* ou *taux de croissance*, un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des deux années mentionnées : 1995-2000, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des deux années en question : 1998/2001, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

- .. Donnée non disponible.
- (.) Moins de la moitié de l'unité indiquée.
- < Inférieur à.
- Non pertinent.
- T Total.

Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (% des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)	PIB par habitant (en PPA)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^d	
	2003	2003	2003 ^b	2002/03 ^c	2003					
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1	Norvège	0,963	79,4	.. ^e	101 ^f	37 670	0,91	0,99	0,99	2
2	Islande	0,956	80,7	.. ^e	96	31 243	0,93	0,98	0,96	4
3	Australie	0,955	80,3	.. ^e	116 ^f	29 632	0,92	0,99	0,95	7
4	Luxembourg	0,949	78,5	.. ^e	88 ^g	62 298 ^h	0,89	0,95	1,00	-3
5	Canada	0,949	80,0	.. ^e	94 ^{i,j}	30 677	0,92	0,97	0,96	2
6	Suède	0,949	80,2	.. ^e	114 ^f	26 750	0,92	0,99	0,93	14
7	Suisse	0,947	80,5	.. ^e	90	30 552	0,93	0,96	0,96	1
8	Irlande	0,946	77,7	.. ^e	93	37 738	0,88	0,97	0,99	-6
9	Belgique	0,945	78,9	.. ^e	114 ^f	28 335	0,90	0,99	0,94	3
10	États-Unis	0,944	77,4	.. ^e	93	37 562	0,87	0,97	0,99	-6
11	Japon	0,943	82,0	.. ^e	84	27 967	0,95	0,94	0,94	2
12	Pays-Bas	0,943	78,4	.. ^e	99	29 371	0,89	0,99	0,95	-1
13	Finlande	0,941	78,5	.. ^e	108 ^f	27 619	0,89	0,99	0,94	3
14	Danemark	0,941	77,2	.. ^e	102 ^f	31 465	0,87	0,99	0,96	-9
15	Royaume-Uni	0,939	78,4	.. ^e	123 ^{f,i}	27 147	0,89	0,99	0,94	3
16	France	0,938	79,5	.. ^e	92	27 677	0,91	0,97	0,94	-1
17	Autriche	0,936	79,0	.. ^e	89	30 094	0,90	0,96	0,95	-8
18	Italie	0,934	80,1	98,5 ^{e,k,l}	87	27 119	0,92	0,95	0,94	1
19	Nouvelle-Zélande	0,933	79,1	.. ^e	106 ^f	22 582	0,90	0,99	0,90	3
20	Allemagne	0,930	78,7	.. ^e	89	27 756	0,90	0,96	0,94	-6
21	Espagne	0,928	79,5	97,7 ^{e,k,l}	94	22 391	0,91	0,97	0,90	3
22	Hong Kong, Chine (RAS)	0,916	81,6	93,5 ^{k,l}	74	27 179	0,94	0,87	0,94	-5
23	Israël	0,915	79,7	96,9	91	20 033	0,91	0,95	0,88	2
24	Grèce	0,912	78,3	91,0 ^e	92	19 954	0,89	0,97	0,88	2
25	Singapour	0,907	78,7	92,5	87 ^m	24 481	0,89	0,91	0,92	-4
26	Slovénie	0,904	76,4	99,7 ^{e,k}	95	19 150	0,86	0,98	0,88	4
27	Portugal	0,904	77,2	92,5 ^{e,k,l}	94	18 126	0,87	0,97	0,87	5
28	Corée, Rép. de	0,901	77,0	97,9 ^{e,k,l}	93	17 971	0,87	0,97	0,87	6
29	Chypre	0,891	78,6	96,8	78	18 776 ^j	0,89	0,91	0,87	2
30	Barbade	0,878	75,0	99,7 ^{e,k}	89 ^j	15 720	0,83	0,96	0,84	9
31	République tchèque	0,874	75,6	.. ^e	80	16 357	0,84	0,93	0,85	7
32	Malte	0,867	78,4	87,9 ⁿ	79	17 633	0,89	0,85	0,86	3
33	Brunei Darussalam	0,866	76,4	92,7	74	19 210 ^{j,o}	0,86	0,86	0,88	-4
34	Argentine	0,863	74,5	97,2	95	12 106	0,82	0,96	0,80	12
35	Hongrie	0,862	72,7	99,3	89	14 584	0,80	0,96	0,83	5
36	Pologne	0,858	74,3	99,7 ^{e,k,l}	90	11 379	0,82	0,96	0,79	12
37	Chili	0,854	77,9	95,7	81	10 274	0,88	0,91	0,77	17
38	Estonie	0,853	71,3	99,8	92	13 539	0,77	0,97	0,82	4
39	Lituanie	0,852	72,3	99,6	94	11 702	0,79	0,97	0,79	8
40	Qatar	0,849	72,8	89,2 ⁿ	82	19 844 ^{j,p}	0,80	0,87	0,88	-13
41	Émirats arabes unis	0,849	78,0	77,3 ^k	74 ⁱ	22 420 ^{j,q}	0,88	0,76	0,90	-18
42	Slovaquie	0,849	74,0	99,6	75	13 494	0,82	0,91	0,82	1
43	Bahreïn	0,846	74,3	87,7	81	17 479 ^j	0,82	0,86	0,86	-7
44	Koweït	0,844	76,9	82,9 ^k	74 ⁱ	18 047 ^q	0,87	0,80	0,87	-11
45	Croatie	0,841	75,0	98,1	75	11 080	0,83	0,90	0,79	5
46	Uruguay	0,840	75,4	97,7 ^k	88 ⁱ	8 280	0,84	0,94	0,74	16
47	Costa Rica	0,838	78,2	95,8 ^k	68	9 606 ^q	0,89	0,87	0,76	10
48	Lettonie	0,836	71,6	99,7	90	10 270	0,78	0,96	0,77	7
49	Saint-Kitts-et-Nevis	0,834	70,0 ^{j,m,r}	97,8 ^{j,m,r}	89 ⁱ	12 404	0,75	0,95	0,80	-4
50	Bahamas	0,832	69,7	95,5 ^{k,l}	77	17 159 ^j	0,75	0,89	0,86	-13
51	Seychelles	0,821	72,7 ^{j,m}	91,9	85	10 232 ^{j,p}	0,80	0,89	0,77	5
52	Cuba	0,817	77,3	96,9 ^k	80	.. ^s	0,87	0,91	0,67	40
53	Mexique	0,814	75,1	90,3	75	9 168	0,83	0,85	0,75	7

Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (% des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)	PIB par habitant (en PPA)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^d
	2003	2003	2003 ^b	2002/03 ^c	2003				
54 Tonga	0,810	72,2	98,9 ⁿ	83 ⁱ	6 992 ^q	0,79	0,93	0,71	17
55 Bulgarie	0,808	72,2	98,2	78	7 731	0,79	0,91	0,73	10
56 Panama	0,804	74,8	91,9	79	6 854	0,83	0,88	0,71	17
57 Trinité et Tobago	0,801	69,9	98,5 ^k	66 ⁱ	10 766	0,75	0,88	0,78	-6
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
58 Jamahiriya arabe libyenne	0,799	73,6	81,7 ^k	96 ⁱ	.. ^{j t}	0,81	0,86	0,72	9
59 Macédoine, ERYM	0,797	73,8	96,1	70	6 794	0,81	0,87	0,70	16
60 Antigua-et-Barbuda	0,797	73,9 ^{j, m, r}	85,8 ^{j, u}	69 ^{j, m, r}	10 294	0,82	0,80	0,77	-7
61 Malaisie	0,796	73,2	88,7	71	9 512	0,80	0,83	0,76	-3
62 Russie, Féd. de	0,795	65,3	99,4	90	9 230	0,67	0,96	0,76	-3
63 Brésil	0,792	70,5	88,4	91	7 790	0,76	0,89	0,73	1
64 Roumanie	0,792	71,3	97,3	72	7 277	0,77	0,89	0,72	4
65 Maurice	0,791	72,2	84,3	71 ⁱ	11 287	0,79	0,80	0,79	-16
66 Grenade	0,787	65,3 ^{j, u}	96,0 ^{j, u}	96	7 959	0,67	0,96	0,73	-3
67 Biélorussie	0,786	68,1	99,6 ^{e, n}	88	6 052	0,72	0,95	0,68	17
68 Bosnie-Herzégovine	0,786	74,2	94,6	67 ^v	5 967	0,82	0,86	0,68	17
69 Colombie	0,785	72,4	94,2	71	6 702 ^q	0,79	0,86	0,70	8
70 Dominique	0,783	75,6 ^{j, u}	88,0 ^{j, u}	75	5 448	0,84	0,84	0,67	21
71 Oman	0,781	74,1	74,4 ^k	63 ⁱ	13 584 ^j	0,82	0,71	0,82	-30
72 Albanie	0,780	73,8	98,7	69	4 584	0,81	0,89	0,64	30
73 Thaïlande	0,778	70,0	92,6	73 ⁱ	7 595	0,75	0,86	0,72	-7
74 Samoa occidentales	0,776	70,2	98,7 ^k	71 ⁱ	5 854 ^q	0,75	0,89	0,68	14
75 Venezuela	0,772	72,9	93,0	75 ⁱ	4 919	0,80	0,87	0,65	22
76 Sainte-Lucie	0,772	72,4	90,1	75 ⁱ	5 709	0,79	0,85	0,68	13
77 Arabie saoudite	0,772	71,8	79,4	57 ⁱ	13 226 ^q	0,78	0,72	0,82	-33
78 Ukraine	0,766	66,1	99,4	86	5 491	0,69	0,95	0,67	12
79 Pérou	0,762	70,0	87,7	87 ⁱ	5 260	0,75	0,88	0,66	14
80 Kazakhstan	0,761	63,2	99,5 ^{e, n}	85	6 671	0,64	0,94	0,70	-2
81 Liban	0,759	72,0	86,5 ^{k, l}	79 ⁱ	5 074	0,78	0,84	0,66	14
82 Équateur	0,759	74,3	91,0	.. ^w	3 641	0,82	0,86	0,60	30
83 Arménie	0,759	71,5	99,4	72	3 671	0,77	0,90	0,60	28
84 Philippines	0,758	70,4	92,6	82	4 321	0,76	0,89	0,63	19
85 Chine	0,755	71,6	90,9	69	5 003 ^x	0,78	0,84	0,65	11
86 Suriname	0,755	69,1	88,0	73 ⁱ	.. ^y	0,74	0,83	0,70	-7
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	0,755	71,1	88,1 ^{j, u}	67	6 123	0,77	0,81	0,69	-5
88 Paraguay	0,755	71,0	91,6	73 ⁱ	4 684 ^q	0,77	0,86	0,64	13
89 Tunisie	0,753	73,3	74,3	74	7 161	0,80	0,74	0,71	-20
90 Jordanie	0,753	71,3	89,9	78	4 320	0,77	0,86	0,63	14
91 Belize	0,753	71,9	76,9	77 ⁱ	6 950	0,78	0,77	0,71	-19
92 Fidji	0,752	67,8	92,9 ⁿ	73 ^{i, j}	5 880	0,71	0,86	0,68	-5
93 Sri Lanka	0,751	74,0	90,4 ^z	69 ⁱ	3 778	0,82	0,83	0,61	17
94 Turquie	0,750	68,7	88,3	68 ⁱ	6 772	0,73	0,82	0,70	-18
95 République dominicaine	0,749	67,2	87,7	76 ⁱ	6 823 ^q	0,70	0,84	0,70	-21
96 Maldives	0,745	66,6	97,2 ^k	75 ⁱ	.. ^{j, y}	0,69	0,90	0,65	2
97 Turkménistan	0,738	62,4	98,8 ⁿ	.. ^w	5 938	0,62	0,91	0,68	-11
98 Jamaïque	0,738	70,8	87,6 ^k	74 ⁱ	4 104	0,76	0,83	0,62	9
99 Iran, Rép. Islamique d'	0,736	70,4	77,0	69 ⁱ	6 995	0,76	0,74	0,71	-29
100 Géorgie	0,732	70,5	100,0 ^{e, z, aa}	71	2 588	0,76	0,90	0,54	21
101 Azerbaïdjan	0,729	66,9	98,8 ⁿ	69	3 617	0,70	0,89	0,60	12
102 Territoires palestiniens occupés	0,729	72,5	91,9	80 ⁱ	.. ^{ab}	0,79	0,88	0,52	26
103 Algérie	0,722	71,1	69,8	74 ⁱ	6 107 ^q	0,77	0,71	0,69	-20
104 El Salvador	0,722	70,9	79,7 ^k	68	4 781 ^q	0,76	0,76	0,65	-5
105 Cap Vert	0,721	70,4	75,7 ^k	73	5 214 ^q	0,76	0,75	0,66	-11
106 République Arabe syrienne	0,721	73,3	82,9	62 ⁱ	3 576	0,81	0,76	0,60	8

Classement selon l'IDH ^a	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH) 2003	Espérance de vie à la naissance (années) 2003	Taux d'alphabétisation des adultes (% des 15 ans et plus) 2003 ^b	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2002/03 ^c	PIB par habitant (en PPA) 2003	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^d
107 Guyana	0,720	63,1	96,5 ^{j,u}	77 ⁱ	4 230 ^q	0,63	0,90	0,63	-2
108 Viêt-nam	0,704	70,5	90,3 ⁿ	64 ⁱ	2 490	0,76	0,82	0,54	16
109 Kirghizistan	0,702	66,8	98,7 ⁿ	82	1 751	0,70	0,93	0,48	33
110 Indonésie	0,697	66,8	87,9 ^k	66	3 361	0,70	0,81	0,59	5
111 Ouzbékistan	0,694	66,5	99,3 ^{e,k}	76	1 744	0,69	0,91	0,48	32
112 Nicaragua	0,690	69,7	76,7	69	3 262 ^q	0,75	0,74	0,58	4
113 Bolivie	0,687	64,1	86,5	87 ⁱ	2 587	0,65	0,87	0,54	9
114 Mongolie	0,679	64,0	97,8	74	1 850	0,65	0,90	0,49	23
115 Moldavie, Rép. de	0,671	67,7	96,2	62	1 510	0,71	0,85	0,45	33
116 Honduras	0,667	67,8	80,0	62 ^j	2 665 ^q	0,71	0,74	0,55	3
117 Guatemala	0,663	67,3	69,1	61	4 148 ^q	0,70	0,66	0,62	-11
118 Vanuatu	0,659	68,6	74,0 ⁿ	58	2 944 ^q	0,73	0,69	0,56	-1
119 Égypte	0,659	69,8	55,6 ⁿ	74 ⁱ	3 950	0,75	0,62	0,61	-10
120 Afrique du Sud	0,658	48,4	82,4 ⁿ	78 ⁱ	10 346 ^q	0,39	0,81	0,77	-68
121 Guinée équatoriale	0,655	43,3	84,2	65 ⁱ	19 780 ^{j,q}	0,30	0,78	0,88	-93
122 Tadjikistan	0,652	63,6	99,5	76	1 106	0,64	0,91	0,40	36
123 Gabon	0,635	54,5	71,0 ^{aa}	74 ^{i,j}	6 397	0,49	0,72	0,69	-43
124 Maroc	0,631	69,7	50,7 ^k	58	4 004	0,75	0,53	0,62	-16
125 Namibie	0,627	48,3	85,0	71 ⁱ	6 180 ^q	0,39	0,80	0,69	-44
126 São Tomé et Príncipe	0,604	63,0	83,1 ^{j,m}	62 ^{i,j}	1 231 ^{j,p}	0,63	0,76	0,42	27
127 Inde	0,602	63,3	61,0 ^z	60	2 892 ^q	0,64	0,61	0,56	-9
128 Îles Salomon	0,594	62,3	76,6 ^{j,m}	52	1 753 ^q	0,62	0,68	0,48	13
129 Myanmar	0,578	60,2	89,7	48 ⁱ	.. ^{j,t}	0,59	0,76	0,39	34
130 Cambodge	0,571	56,2	73,6	59	2 078 ^q	0,52	0,69	0,51	3
131 Botswana	0,565	36,3	78,9 ^k	70 ⁱ	8 714	0,19	0,76	0,75	-70
132 Comores	0,547	63,2	56,2 ^k	47 ⁱ	1 714 ^q	0,64	0,53	0,47	13
133 Lao People's Dem. Rep.	0,545	54,7	68,7	61	1 759	0,49	0,66	0,48	7
134 Bhoutan	0,536	62,9	47,0 ^{aa}	.. ^w	1 969 ^{j,p}	0,63	0,48	0,50	0
135 Pakistan	0,527	63,0	48,7	35	2 097	0,63	0,44	0,51	-5
136 Népal	0,526	61,6	48,6	61	1 420	0,61	0,53	0,44	15
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,523	55,3	57,3	41 ⁱ	2 619 ^q	0,50	0,52	0,55	-17
138 Ghana	0,520	56,8	54,1	46 ⁱ	2 238 ^q	0,53	0,51	0,52	-11
139 Bangladesh	0,520	62,8	41,1 ^k	53	1 770	0,63	0,45	0,48	-1
140 Timor oriental	0,513	55,5	58,6 ^m	75 ^{j,m}	.. ^{ac}	0,51	0,64	0,39	22
141 Soudan	0,512	56,4	59,0 ^z	38 ⁱ	1 910 ^q	0,52	0,52	0,49	-6
142 Congo	0,512	52,0	82,8 ^k	47	965	0,45	0,71	0,38	23
143 Togo	0,512	54,3	53,0	66	1 696 ^q	0,49	0,57	0,47	3
144 Ouganda	0,508	47,3	68,9 ^k	74 ⁱ	1 457 ^q	0,37	0,71	0,45	6
145 Zimbabwe	0,505	36,9	90,0 ^k	55 ⁱ	2 443 ^j	0,20	0,78	0,53	-20
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN									
146 Madagascar	0,499	55,4	70,6	51	809	0,51	0,64	0,35	24
147 Swaziland	0,498	32,5	79,2	60 ⁱ	4 726	0,12	0,73	0,64	-47
148 Cameroun	0,497	45,8	67,9	55 ⁱ	2 118	0,35	0,64	0,51	-19
149 Lesotho	0,497	36,3	81,4	66 ⁱ	2 561 ^q	0,19	0,76	0,54	-26
150 Djibouti	0,495	52,8	65,5 ^{k,l}	24 ⁱ	2 086 ^q	0,46	0,52	0,51	-18
151 Yémen	0,489	60,6	49,0 ^k	55 ⁱ	889	0,59	0,51	0,36	15
152 Mauritanie	0,477	52,7	51,2	45 ⁱ	1 766 ^q	0,46	0,49	0,48	-13
153 Haïti	0,475	51,6	51,9 ^k	.. ^w	1 742 ^q	0,44	0,50	0,48	-9
154 Kenya	0,474	47,2	73,6	52 ⁱ	1 037	0,37	0,66	0,39	7
155 Gambie	0,470	55,7	37,8 ^{k,l}	48 ⁱ	1 859 ^q	0,51	0,41	0,49	-19
156 Guinée	0,466	53,7	41,0 ^{aa}	41 ⁱ	2 097	0,48	0,41	0,51	-26
157 Sénégal	0,458	55,7	39,3	40 ⁱ	1 648	0,51	0,39	0,47	-10
158 Nigéria	0,453	43,4	66,8 ^k	64 ⁱ	1 050	0,31	0,66	0,39	2
159 Rwanda	0,450	43,9	64,0	55	1 268 ^q	0,31	0,61	0,42	-7

Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Valeur de l'indicateur de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (% des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%)	PIB par habitant (en PPA)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^d
	2003	2003	2003 ^b	2002/03 ^c	2003				
160 Angola	0,445	40,8	66,8	30 ^{i,j}	2 344 ^q	0,26	0,54	0,53	-34
161 Érythrée	0,444	53,8	56,7 ^{k,l}	35 ⁱ	849 ^q	0,48	0,49	0,36	7
162 Bénin	0,431	54,0	33,6	55 ⁱ	1 115	0,48	0,41	0,40	-5
163 Côte d'Ivoire	0,420	45,9	48,1	42 ^{i,j}	1 476	0,35	0,46	0,45	-14
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,418	46,0	69,4	41 ⁱ	621	0,35	0,60	0,30	11
165 Malawi	0,404	39,7	64,1 ⁿ	72 ⁱ	605	0,24	0,67	0,30	11
166 Zambie	0,394	37,5	67,9 ⁿ	48 ⁱ	877	0,21	0,61	0,36	1
167 Congo, Rép. dém. du	0,385	43,1	65,3	28 ^{i,j}	697	0,30	0,53	0,32	6
168 Mozambique	0,379	41,9	46,5 ^k	43 ⁱ	1 117 ^q	0,28	0,45	0,40	-12
169 Burundi	0,378	43,6	58,9	35 ⁱ	648 ^q	0,31	0,51	0,31	5
170 Éthiopie	0,367	47,6	41,5 ^k	36 ⁱ	711 ^q	0,38	0,40	0,33	1
171 République Centrafricaine	0,355	39,3	48,6	31	1 089 ^q	0,24	0,43	0,40	-12
172 Guinée-Bissau	0,348	44,7	39,6 ^{k,l}	37 ^{i,j}	711 ^q	0,33	0,39	0,33	-1
173 Tchad	0,341	43,6	25,5	38 ⁱ	1 210 ^q	0,31	0,30	0,42	-19
174 Mali	0,333	47,9	19,0 ⁿ	32 ⁱ	994	0,38	0,23	0,38	-10
175 Burkina Faso	0,317	47,5	12,8 ⁿ	24 ⁱ	1 174 ^q	0,38	0,16	0,41	-20
176 Sierra Leone	0,298	40,8	29,6	45 ⁱ	548	0,26	0,35	0,28	1
177 Niger	0,281	44,4	14,4	21 ⁱ	835 ^q	0,32	0,17	0,35	-8
Pays en développement	0,694	65,0	76,6	63	4 359	0,67	0,72	0,70	..
Pays les moins avancés	0,518	52,2	54,2	45	1 328	0,45	0,50	0,60	..
Pays arabes	0,679	67,0	64,1	62	5 685	0,70	0,61	0,72	..
Asie de l'Est et Pacifique	0,768	70,5	90,4	69	5 100	0,76	0,83	0,71	..
Amérique latine et Caraïbes	0,797	71,9	89,6	81	7 404	0,78	0,87	0,74	..
Asie du Sud	0,628	63,4	58,9	56	2 897	0,64	0,58	0,67	..
Afrique sub-saharienne	0,515	46,1	61,3	50	1 856	0,35	0,56	0,63	..
Europe centrale et orientale et CEI	0,802	68,1	99,2	83	7 939	0,72	0,94	0,75	..
OCDE	0,892	77,7	..	89	25 915	0,88	0,95	0,85	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	0,911	78,9	..	95	30 181	0,90	0,98	0,86	..
Development humain élevé	0,895	78,0	..	91	25 665	0,88	0,96	0,85	..
Développement humain moyen	0,718	67,2	79,4	66	4 474	0,70	0,75	0,70	..
Faible développement humain	0,486	46,0	57,5	46	1 046	0,35	0,53	0,58	..
Revenu élevé	0,910	78,8	..	94	29 898	0,90	0,97	0,86	..
Revenu intermédiaire	0,774	70,3	89,6	73	6 104	0,75	0,84	0,73	..
Revenu faible	0,593	58,4	60,8	54	2 168	0,56	0,58	0,64	..
Monde	0,741	67,1	..	67	8 229	0,70	0,77	0,75	..

NOTES
Les cumuls des données de la colonne 7 sont basées sur les données d'ensemble du taux brut de scolarisation calculé par l'Institut des statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), tel qu'il est utilisé pour calculer l'indicateur du développement humain.

a Le classement selon l'IDH est déterminé par les valeurs d'IDH à la cinquième décimale.

b Sauf indication contraire, les données se réfèrent à des estimations issues de recensements et d'enquêtes réalisés par l'Institut des statistiques de l'UNESCO entre 2000 et 2004. A cause de certaines différences de méthodologie et de l'à-propos des données collectées, les comparaisons entre pays et au fil du temps doivent être abordées avec prudence. Pour de plus amples détails, voir www.uis.unesco.org/ev.php?ID=4930_201&ID2=DO_TOPIC.

c Sauf indication contraire, ces données se réfèrent à l'année scolaire 2002/03. Les données de certains pays peuvent se référer à des estimations de sources nationales ou de l'Institut des statistiques de l'UNESCO.

d Un chiffre positif montre que le rang d'IDH est supérieur au PIB par habitant (PPA), un chiffre négatif montre le contraire.

e Pour calculer l'IDH, on a utilisé une valeur de 99,0%.

f Pour calculer l'IDH, on a utilisé une valeur de 100%.

g Statec. 2005. Les données renvoient à la fois aux personnes inscrites dans leur pays et à l'étranger et diffèrent par conséquent de la définition classique.

h Pour calculer l'IDH, on a utilisé une valeur de 40 000 \$ (PPA).

i Estimation préliminaire de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, sujette à révision.

j Données se rapportant à une année autre que celle spécifiée.

k Estimations issues de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, juillet 2002.

l Institut de statistiques de l'UNESCO 2003a. Estimations basées sur des recensements ou données d'enquêtes périmés, à interpréter avec circonspection.

m Données issues de sources nationales.

n Données se rapportant à une année entre 1995 et 1999.

o Banque mondiale 2003c.

p Aten, Heston et Summers 2002. Les données diffèrent de la définition classique.

q Estimations basées sur une régression.

r Données provenant du secrétariat de la communauté Caraïbienne, basées sur des sources nationales.

s Des efforts pour produire des estimations plus précises et plus récentes sont en cours (voir *Note*

relative au tableau 1: au sujet de l'indice de développement humain de cette année). On a utilisé une estimation préliminaire de 5 400 (PPA).

t Aten, Heston et Summers 2002. Les données diffèrent de la définition classique.

u Données venant de la communauté caraïbienne basées sur des sources nationales.

v PNUD 2003.

w Le taux brut de scolarisation combiné n'étant pas disponible, on a utilisé les estimations suivantes du bureau du rapport sur le développement humain : Bhoutan 49%, Équateur 75%, Haïti 48%, et Turkménistan 75%.

x Estimations basées sur une comparaison bilatérale entre la Chine et les États-Unis (Ren et Kai 1995).

y En l'absence d'une estimation officielle du PIB par habitant (PPA), des estimations préliminaires de la Banque mondiale, sujettes à des révisions ultérieures, ont été utilisées comme suit : Maldives, 4 798 \$, et Suriname 6 552 \$.

z Les données se réfèrent à une année ou une période autre que celle spécifiée, diffèrent de la définition classique, ou se réfèrent à une partie du pays seulement.

aa UNICEF 2004.

ab En l'absence d'une estimation du PPI par habitant (PPA), on a utilisé l'estimation du Bureau du rapport du développement humain de 2 302\$, donné à partir de la valeur du PPI en dollars US et de la proportion moyenne pondérée de PIB

en dollars US pour les dollars US dans les états arabes.

ac On a utilisé une valeur nationale estimée de 1 033 \$ (PPA).

ad Estimations basées principalement sur des informations venant du nord du Soudan.

SOURCES
Colonne 1 : calculée sur la base des données des colonnes 6-8; voir la *note technique 1* pour de plus amples détails.
Colonne 2 : UN 2005c, sauf indication contraire.
Colonne 3 et 4 : UNESCO Institute for Statistics 2005c, unless otherwise noted.
Colonne 5 : Banque mondiale 2005c, sauf indication contraire; agrégats calculés par la Banque mondiale pour le Bureau du rapport du développement humain.
Colonne 6 : calculée sur la base des données de la colonne 2.
Colonne 7 : calculée sur la base des données des colonnes 3 et 4.
Colonne 8 : calculée sur la base des données de la colonne 5.
Colonne 9 : calculs effectués à partir des données des colonnes 1 et 5.

L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ							
1 Norvège	0,868	0,888	0,898	0,912	0,936	0,956	0,963
2 Islande	0,863	0,886	0,896	0,915	0,919	0,943	0,956
3 Australie	0,848	0,866	0,879	0,893	0,933	0,960	0,955
4 Luxembourg	0,840	0,851	0,858	0,884	0,911	0,929	0,949
5 Canada	0,869	0,886	0,909	0,929	0,934	..	0,949
6 Suède	0,864	0,874	0,886	0,897	0,929	0,958	0,949
7 Suisse	0,879	0,890	0,896	0,910	0,921	0,940	0,947
8 Irlande	0,811	0,826	0,845	0,870	0,894	0,929	0,946
9 Belgique	0,846	0,863	0,878	0,899	0,929	0,949	0,945
10 États-Unis	0,867	0,887	0,901	0,916	0,929	0,938	0,944
11 Japon	0,857	0,882	0,895	0,911	0,925	0,936	0,943
12 Pays-Bas	0,867	0,879	0,893	0,908	0,928	0,939	0,943
13 Finlande	0,841	0,861	0,879	0,901	0,914	0,940	0,941
14 Danemark	0,874	0,882	0,890	0,898	0,913	0,932	0,941
15 Royaume-Uni	0,845	0,854	0,863	0,883	0,921	0,948	0,939
16 France	0,853	0,869	0,881	0,903	0,921	0,932	0,938
17 Autriche	0,843	0,858	0,871	0,894	0,914	0,933	0,936
18 Italie	0,842	0,858	0,866	0,889	0,907	0,921	0,934
19 Nouvelle-Zélande	0,848	0,854	0,868	0,875	0,905	0,924	0,933
20 Allemagne	..	0,861	0,869	0,888	0,913	0,927	0,930
21 Espagne	0,837	0,854	0,868	0,886	0,904	0,918	0,928
22 Hong Kong, Chine (RAS)	0,761	0,800	0,827	0,862	0,882	..	0,916
23 Israël	0,795	0,819	0,840	0,858	0,880	0,909	0,915
24 Grèce	0,835	0,850	0,864	0,872	0,876	0,895	0,912
25 Singapour	0,725	0,761	0,784	0,822	0,861	..	0,907
26 Slovénie	0,853	0,884	0,904
27 Portugal	0,787	0,802	0,826	0,849	0,878	0,898	0,904
28 Corée, Rép. de	0,707	0,741	0,780	0,818	0,855	0,884	0,901
29 Chypre	..	0,793	0,813	0,836	0,858	0,883	0,891
30 Barbade	0,805	0,828	0,839	0,850	0,852	0,877	0,878
31 République tchèque	0,843	0,857	0,874
32 Malte	0,727	0,764	0,791	0,825	0,852	0,874	0,867
33 Brunei Darussalam	0,866
34 Argentine	0,784	0,799	0,808	0,810	0,833	0,856	0,863
35 Hongrie	0,779	0,795	0,808	0,807	0,812	0,843	0,862
36 Pologne	0,803	0,816	0,845	0,858
37 Chili	0,704	0,739	0,763	0,785	0,816	0,843	0,854
38 Estonie	0,814	0,795	0,833	0,853
39 Lituanie	0,823	0,787	0,828	0,852
40 Qatar	0,849
41 Émirats arabes unis	0,734	0,769	0,787	0,812	0,814	..	0,849
42 Slovaquie	0,849
43 Bahreïn	..	0,747	0,780	0,809	0,826	0,838	0,846
44 Koweït	0,763	0,777	0,780	..	0,813	0,837	0,844
45 Croatie	0,806	0,799	0,826	0,841
46 Uruguay	0,759	0,780	0,787	0,804	0,817	..	0,840
47 Costa Rica	0,746	0,772	0,776	0,792	0,811	0,832	0,838
48 Lettonie	..	0,792	0,805	0,799	0,765	0,812	0,836
49 Saint-Kitts-et-Nevis	0,834
50 Bahamas	..	0,809	0,819	0,821	0,810	..	0,832
51 Seychelles	0,821
52 Cuba	0,817

L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
53 Mexique	0,689	0,735	0,755	0,764	0,782	0,809	0,814
54 Tonga	0,810
55 Bulgarie	..	0,769	0,789	0,795	0,784	0,795	0,808
56 Panama	0,710	0,737	0,747	0,749	0,772	0,794	0,804
57 Trinité et Tobago	0,749	0,781	0,788	0,792	0,789	0,800	0,801
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN							
58 Jamahiriya arabe libyenne	0,799
59 Macédoine, ERYM	0,797
60 Antigua-et-Barbuda	0,797
61 Malaisie	0,615	0,659	0,695	0,721	0,760	0,790	0,796
62 Russie, Féd. de	0,817	0,770	..	0,795
63 Brésil	0,645	0,682	0,698	0,719	0,747	0,783	0,792
64 Roumanie	0,772	0,768	0,773	0,792
65 Maurice	..	0,659	0,690	0,724	0,747	0,776	0,791
66 Grenade	0,787
67 Biélorussie	0,787	0,751	0,774	0,786
68 Bosnie-Herzégovine	0,786
69 Colombie	0,662	0,691	0,708	0,727	0,752	0,773	0,785
70 Dominique	0,783
71 Oman	0,494	0,547	0,641	0,699	0,738	0,769	0,781
72 Albanie	0,693	0,703	0,702	0,736	0,780
73 Thaïlande	0,614	0,652	0,678	0,714	0,749	..	0,778
74 Samoa occidentales	0,723	0,732	0,742	0,763	0,776
75 Venezuela	0,718	0,732	0,740	0,759	0,767	0,772	0,772
76 Sainte-Lucie	0,772
77 Arabie saoudite	0,603	0,659	0,673	0,708	0,741	0,762	0,772
78 Ukraine	0,799	0,747	0,754	0,766
79 Pérou	0,643	0,674	0,698	0,707	0,734	..	0,762
80 Kazakhstan	0,767	0,721	0,731	0,761
81 Liban	0,677	0,727	0,742	0,759
82 Équateur	0,630	0,674	0,698	0,715	0,730	..	0,759
83 Arménie	0,737	0,698	0,735	0,759
84 Philippines	0,654	0,687	0,693	0,720	0,736	..	0,758
85 Chine	0,525	0,558	0,594	0,627	0,683	..	0,755
86 Suriname	0,755
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	0,755
88 Paraguay	0,668	0,702	0,709	0,720	0,739	0,753	0,755
89 Tunisie	0,514	0,570	0,622	0,657	0,698	0,738	0,753
90 Jordanie	..	0,641	0,664	0,683	0,708	0,742	0,753
91 Belize	..	0,707	0,717	0,747	0,768	0,779	0,753
92 Fidji	0,663	0,686	0,702	0,724	0,741	..	0,752
93 Sri Lanka	0,607	0,649	0,681	0,705	0,727	..	0,751
94 Turquie	0,587	0,610	0,646	0,678	0,709	..	0,750
95 République dominicaine	0,619	0,650	0,672	0,679	0,700	0,732	0,749
96 Maldives	0,745
97 Turkménistan	0,738
98 Jamaïque	0,688	0,696	0,699	0,719	0,723	0,730	0,738
99 Iran, Rép. Islamique d'	0,566	0,570	0,610	0,650	0,694	0,721	0,736
100 Géorgie	0,732
101 Azerbaïdjan	0,729
102 Territoires palestiniens occupés	0,729
103 Algérie	0,506	0,558	0,610	0,649	0,671	..	0,722
104 El Salvador	0,592	0,588	0,609	0,650	0,689	0,715	0,722

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
105 Cap Vert	0,625	0,677	..	0,721
106 République Arabe syrienne	0,540	0,587	0,623	0,646	0,672	0,692	0,721
107 Guyana	0,678	0,684	0,677	0,683	0,685	0,714	0,720
108 Viêt-nam	0,617	0,660	0,695	0,704
109 Kirghizistan	0,702
110 Indonésie	0,468	0,530	0,583	0,625	0,663	0,680	0,697
111 Ouzbékistan	0,679	..	0,694
112 Nicaragua	0,587	0,596	0,604	0,610	0,641	0,659	0,690
113 Bolivie	0,512	0,549	0,580	0,604	0,636	0,672	0,687
114 Mongolie	0,668	0,673	0,633	0,657	0,679
115 Moldavie, Rép. de	0,739	0,682	0,665	0,671
116 Honduras	0,518	0,569	0,601	0,623	0,640	..	0,667
117 Guatemala	0,512	0,546	0,562	0,586	0,617	0,650	0,663
118 Vanuatu	0,659
119 Égypte	0,439	0,487	0,540	0,579	0,611	..	0,659
120 Afrique du Sud	0,655	0,674	0,702	0,735	0,742	0,696	0,658
121 Guinée équatoriale	0,483	0,500	0,518	0,641	0,655
122 Tadjikistan	0,699	0,696	0,629	0,630	0,652
123 Gabon	0,635
124 Maroc	0,429	0,478	0,515	0,548	0,579	0,610	0,631
125 Namibie	0,693	0,649	0,627
126 São Tomé et Príncipe	0,604
127 Inde	0,412	0,438	0,476	0,513	0,546	0,577	0,602
128 Îles Salomon	0,594
129 Myanmar	0,578
130 Cambodge	0,533	0,541	0,571
131 Botswana	0,503	0,577	0,638	0,681	0,659	0,596	0,565
132 Comores	..	0,480	0,498	0,504	0,517	0,533	0,547
133 Rép. dém. pop. Lao.	0,423	0,450	0,487	0,522	0,545
134 Bhoutan	0,536
135 Pakistan	0,363	0,386	0,419	0,462	0,492	..	0,527
136 Népal	0,296	0,333	0,376	0,423	0,466	0,499	0,526
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,425	0,445	0,467	0,481	0,515	0,529	0,523
138 Ghana	0,439	0,468	0,482	0,511	0,531	0,556	0,520
139 Bangladesh	0,345	0,364	0,389	0,419	0,452	0,506	0,520
140 Timor oriental	0,513
141 Soudan	0,349	0,376	0,396	0,428	0,465	0,500	0,512
142 Congo	0,452	0,499	0,540	0,526	0,531	..	0,512
143 Togo	0,423	0,475	0,474	0,500	0,510	0,519	0,512
144 Ouganda	0,412	0,409	0,412	0,474	0,508
145 Zimbabwe	0,546	0,574	0,640	0,637	0,589	0,527	0,505
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN							
146 Madagascar	0,400	0,437	0,436	0,446	0,458	..	0,499
147 Swaziland	0,530	0,562	0,584	0,624	0,603	0,534	0,498
148 Cameroun	0,416	0,463	0,505	0,514	0,494	0,500	0,497
149 Lesotho	0,461	0,510	0,534	0,571	0,573	0,520	0,497
150 Djibouti	0,477	0,487	0,495
151 Yémen	0,393	0,436	0,470	0,489
152 Mauritanie	0,340	0,363	0,384	0,388	0,424	0,444	0,477
153 Haïti	..	0,449	0,458	0,446	0,450	..	0,475
154 Kenya	0,461	0,509	0,530	0,546	0,524	0,499	0,474
155 Gambie	0,284	0,424	0,457	0,470
156 Guinée	0,466
157 Sénégal	0,311	0,339	0,375	0,403	0,421	0,444	0,458

L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2003
158 Nigeria	0,318	0,376	0,386	0,406	0,418	..	0,453
159 Rwanda	0,342	0,388	0,401	0,340	0,335	0,435	0,450
160 Angola	0,445
161 Érythrée	0,409	0,428	0,444
162 Bénin	0,304	0,336	0,362	0,368	0,395	0,422	0,431
163 Côte d'Ivoire	0,409	0,441	0,448	0,442	0,427	0,428	0,420
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,435	0,422	0,416	0,418
165 Malawi	0,320	0,351	0,362	0,371	0,412	0,402	0,404
166 Zambie	0,468	0,475	0,484	0,462	0,424	0,409	0,394
167 Congo, Rép. dém. du	0,414	0,423	0,431	0,422	0,393	..	0,385
168 Mozambique	..	0,299	0,287	0,311	0,328	0,360	0,379
169 Burundi	0,285	0,311	0,345	0,353	0,324	..	0,378
170 Éthiopie	0,291	0,311	0,323	0,352	0,367
171 République Centrafricaine	0,343	0,364	0,386	0,383	0,367	..	0,355
172 Guinée-Bissau	0,255	0,262	0,283	0,313	0,341	0,353	0,348
173 Tchad	0,269	0,271	0,311	0,335	0,344	0,359	0,341
174 Mali	0,230	0,256	0,263	0,283	0,307	0,330	0,333
175 Burkina Faso	0,253	0,273	0,297	0,305	0,311	0,328	0,317
176 Sierra Leone	0,298
177 Niger	0,236	0,252	0,242	0,249	0,256	0,271	0,281

NOTES

Les valeurs de l'indicateur du développement humain dans ce tableau ont été calculées sur la base d'une méthodologie et d'une série de données cohérentes. Elles ne sont pas strictement comparables à celles des précédents rapports de développement humain. Pour des notes détaillées voir *note relative au tableau 1 : à propos de l'indicateur de développement humain de cette année.*

SOURCES

Colonnes 1-6 : calculées sur la base des données de l'espérance de vie ONU 2005c, données sur les taux de scolarisation des adultes venant de l'institut de statistiques de l'UNESCO 2003a, 2005a, données sur le cumul du taux de scolarisation venant de l'institut des statistiques de l'UNESCO, 1999, 2005c, et les données sur le PIB par habitant (2 000 PPA) et le PIB par habitant (PPA) viennent de la Banque mondiale 2005c.

Colonne 7 : colonne 1 du tableau 1.

Pauvreté humaine et salariale : pays en voie de développement

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans ^{a,†} (en % de la cohorte) 2000-05	Taux d'analphabétisme des adultes ^{b,†} (en % des 15 ans et plus) 2003	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé [†] (%) 2002	OMD Insuffisance pondérale des enfants [†] (en % des moins de 5 ans) 1995-2003 ^c	OMD Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^d
	Rang	Valeur (%)					1 \$ par jour ^c 1990-2003	2 \$ par jour ^c 1990-2003	national 1990-2002 ^c	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
22	1,5	6,5 ^{e, f}
25	6	6,3	1,8	7,5	0 ^g	14 ^h
28	2,7	2,1 ^{e, f}	8	..	<2	<2
29	2,8	3,2	0
30	4	4,5	6,3	0,3 ^e	0	6 ^h
33	2,8	7,3
34	5,0	2,8	..	5	3,3	14,3
37	2	3,7	3,5	4,3	5	1	<2	9,6	17,0	1
40	10	7,8	4,7	10,8	0	6
41	2,2	22,7 ^e	..	14
43	3,8	12,3	..	9
44	2,5	17,1 ^e	..	10
46	1	3,6	4,4	2,3 ^e	2	5	<2	3,9	..	0
47	3	4,0	3,7	4,2 ^e	3	5	2,0	9,5	22,0	-10
49	1
50	13,4	4,5 ^{e, f}	3
51	8,1	13	6 ^h
52	5	4,8	3,2	3,1 ^e	9	4
53	13	8,4	6,0	9,7	9	8	9,9	26,3	10,1 ⁱ	-13
54	5,0	1,1 ⁱ	0
56	9	7,7	6,8	8,1	9	7	7,2	17,6	37,3	-10
57	15	8,8	11,6	1,5 ^e	9	7 ^h	12,4	39,0	21,0	-14
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58	33	15,3	4,2	18,3 ^e	28	5
60	9	10 ^h
61	16	8,9	4,3	11,3	5	12	<2	9,3	15,5 ⁱ	9
63	20	10,3	10,3	11,6	11	6	8,2	22,4	17,4	-5
65	24	11,4	5,0	15,7	0	15	10,6	..
66	5
69	8	7,4	8,3	5,8	8	7	8,2	22,6	64,0	-15
70	3	5 ^h
71	46	21,1	3,9	25,6 ^e	21	24
73	28	12,8	9,9	7,4	15	19 ^h	<2	32,5	13,1	18
74	6,5	1,3 ^e	12
75	14	8,8	8,2	7,0	17	4	15,0	32,0	31,3 ⁱ	-19
76	12	8,3	5,9	9,9	2	14 ^h
77	32	14,9	5,8	20,6	5 ^g	14
79	26	12,0	10,3	12,3	19	7	18,1	37,7	49,0	-17
81	18	9,6	5,7	13,5 ^{e, f}	0	3
82	22	10,6	8,6	9,0	14	12	17,7	40,8	35,0	-18
84	35	16,3	7,2	7,4	15	31	14,6	46,4	36,8	-4
85	27	12,3	6,9	9,1	23	10	16,6	46,7	4,6	-13
86	23	10,9	10,1	12,0	8	13
87	6,6
88	17	9,4	8,1	8,4	17	5	16,4	33,2	21,8	-19
89	43	18,3	4,7	25,7	18	4	<2	6,6	7,6	27
90	11	8,1	6,4	10,1	9	4	<2	7,4	11,7	5
91	38	16,7	10,6	23,1	9	6 ^h
92	49	21,3	7,0	7,1 ⁱ	53 ^g	8 ^h
93	42	18,0	4,3	9,6 ^h	22	29	7,6	50,7	25,0	10
94	19	9,7	8,9	11,7	7	8	<2	10,3	..	11
95	25	11,8	14,1	12,3	7	5	<2	<2	28,6	15
96	37	16,6	11,4	2,8 ^e	16	30

TABLEAU
3

Pauvreté humaine et salariale : pays en voie de développement

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans ^{a,†} (en % de la cohorte) 2000-05	Taux d'analphabétisme des adultes ^{b,†} (en % des 15 ans et plus) 2003	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé [†] (%) 2002	OMD Insuffisance pondérale des enfants [†] (en % des moins de 5 ans) 1995-2003 ^c	OMD Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^d
	Rang	Valeur (%)					1 \$ par jour 1990-2003 ^c	2 \$ par jour 1990-2003 ^c	national 1990-2002 ^c	
98 Jamaïque	21	10,5	11,3	12,4 ^e	7	4	<2	13,3	18,7	13
99 Iran, Rép. Islamique d'	36	16,4	7,2	23,0	7	11	<2	7,3	..	22
102 Territoires palestiniens occupés	7	6,5	5,3	8,1	6	4
103 Algérie	48	21,3	7,8	30,2	13	6	<2	15,1	12,2	29
104 El Salvador	34	15,9	9,9	20,3 ^e	18	10	31,1	58,0	48,3	-23
105 Cap Vert	45	18,7	7,6	24,3 ^e	20	14 ^h
106 République Arabe syrienne	29	13,8	4,6	17,1	21	7
107 Guyana	31	14,8	18,2	1,4 ^{k,l}	17	14	35,0	..
108 Viêt-nam	47	21,2	9,4	9,7 ⁱ	27	33	50,9	..
110 Indonésie	41	17,8	11,2	12,1 ^e	22	26	7,5	52,4	27,1	10
112 Nicaragua	40	17,7	10,1	23,3	19	10	45,1	79,9	47,9	-30
113 Bolivie	30	13,9	16,0	13,5	15	8	14,4	34,3	62,7	-5
114 Mongolie	44	18,5	13,3	2,2	38	13	27,0	74,9	36,3	-14
116 Honduras	39	16,9	15,8	20,0	10	17	20,7	44,0	53,0	-12
117 Guatemala	51	22,9	15,9	30,9	5	23	16,0	37,4	56,2	2
118 Vanuatu	52	24,7	8,9	26,0 ⁱ	40	20 ^h
119 Égypte	55	30,9	7,8	44,4 ⁱ	2	9	3,1	43,9	16,7	18
120 Afrique du Sud	56	30,9	43,3	17,6 ^j	13	12	10,7	34,1	..	12
121 Guinée équatoriale	71	38,1	47,7	15,8	56	19
123 Gabon	32,6	..	13	12
124 Maroc	61	34,5	8,6	49,3 ^e	20	9	<2	14,3	19,0	35
125 Namibie	60	33,0	45,4	15,0	20	24	34,9	55,8	..	-12
126 São Tomé et Príncipe	17,1	..	21	13
127 Inde	58	31,3	16,6	39,0	14	47	34,7	79,9	28,6	-12
128 Îles Salomon	14,1	..	30	21 ^h
129 Myanmar	50	21,9	21,2	10,3	20	35
130 Cambodge	81	41,3	28,3	26,4	66	45	34,1	77,7	36,1	5
131 Botswana	94	48,4	69,1	21,1 ^e	5	13	23,5	50,1	..	22
132 Comores	57	31,2	15,5	43,8 ^e	6	25
133 Rép. dém. pop. Lao.	72	38,2	28,0	31,3	57	40	26,3	73,2	38,6	2
134 Bhoutan	18,0	..	38	19
135 Pakistan	68	37,1	16,1	51,3	10	38	13,4	65,6	32,6	18
136 Népal	74	38,7	17,6	51,4	16	48	37,7	82,5	42,0	-5
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	78	40,5	22,4	42,7	61	35 ^h	37,5	..
138 Ghana	62	35,1	27,7	45,9	21	25	44,8	78,5	39,5	-16
139 Bangladesh	86	44,1	15,9	58,9 ^e	25	48	36,0	82,8	49,8	5
140 Timor oriental	25,5	..	48	43
141 Soudan	59	32,4	27,0	41,0 ^h	31	17
142 Congo	54	30,1	33,6	17,2 ^e	54	14
143 Togo	76	39,5	31,0	47,0	49	25	32,3 ^l	..
144 Ouganda	66	36,0	41,6	31,1 ^e	44	23	55,0	..
145 Zimbabwe	89	45,9	65,9	10,0 ^e	17	13	56,1	83,0	34,9	-1
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	63	35,3	27,8	29,4	55	33	61,0	85,1	71,3	-23
147 Swaziland	97	52,9	74,3	20,8	48	10	40,0	..
148 Cameroun	67	36,2	43,9	32,1	37	21	17,1	50,6	40,2	9
149 Lesotho	91	47,6	67,6	18,6	24	18	36,4	56,1	49,2	9
150 Djibouti	53	29,5	30,6	34,5 ^{e,f}	20	18	45,1	..
151 Yémen	77	40,3	18,8	51,0 ^e	31	46	15,7	45,2	41,8	19
152 Mauritanie	79	40,5	30,5	48,8	44	32	25,9	63,1	46,3	9
153 Haïti	70	38,0	34,4	48,1 ^e	29	17	65,0 ^l	..
154 Kenya	64	35,4	44,8	26,4	38	20	22,8	58,3	42,0	2
155 Gambie	88	44,7	27,8	62,2 ^{e,f}	18	17	59,3	82,9	64,0	-5
156 Guinée	30,0	..	49	23	40,0	..

Indicateurs du développement humain

Classement selon l'IDH	Indice de la pauvreté humaine (IPH-1)		Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans ^{a,†} (en % de la cohorte) 2000-05	Taux d'analphabétisme des adultes ^{b,†} (en % des 15 ans et plus) 2003	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé [†] (%) 2002	OMD Insuffisance pondérale des enfants [†] (en % des moins de 5 ans) 1995-2003 ^c	OMD Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^d
	Rang	Valeur (%)					1 \$ par jour 1990-2003 ^c	2 \$ par jour 1990-2003 ^c	national 1990-2002 ^c	
157 Sénégal	87	44,2	26,6	60,7	28	23	26,3	67,8	33,4	14
158 Nigeria	75	38,8	46,0	33,2 ^e	40	29	70,2	90,8	34,1	-19
159 Rwanda	69	37,7	45,5	36,0	27	27	51,7	83,7	51,2	-13
160 Angola	83	41,5	48,1	33,2	50	31
161 Érythrée	73	38,7	27,6	43,3 ^{e, f}	43	40	53,0	..
162 Bénin	95	48,4	30,0	66,4	32	23	33,0	..
163 Côte d'Ivoire	84	41,9	42,3	51,9	16	21	10,8	38,4	36,8	29
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	65	35,8	44,4	30,6	27	29	19,9	59,7	35,7	5
165 Malawi	85	43,4	56,3	35,9 ⁱ	33	22	41,7	76,1	65,3	0
166 Zambie	90	46,4	60,1	32,1 ⁱ	45	28	63,7	87,4	72,9	-6
167 Congo, Rép. dém. du	82	41,4	45,4	34,7	54	31
168 Mozambique	96	49,1	50,9	53,5 ^e	58	24	37,9	78,4	69,4	10
169 Burundi	80	40,9	46,3	41,1	21	45	58,4	89,2	..	-10
170 Éthiopie	99	55,3	39,5	58,5 ^e	78	47	26,3	80,7	44,2	23
171 République Centrafricaine	92	47,8	56,2	51,4	25	24	66,6	84,0	..	-5
172 Guinée-Bissau	93	48,2	42,9	60,4 ^{e, f}	41	25	48,7	..
173 Tchad	100	58,8	45,2	74,5	66	28	64,0	..
174 Mali	101	60,3	37,3	81,0 ⁱ	52	33	72,3	90,6	63,8	-2
175 Burkina Faso	102	64,2	38,9	87,2 ⁱ	49	34	44,9	81,0	45,3	11
176 Sierra Leone	98	54,9	47,0	70,4	43	27	57,0	74,5	68,0	4
177 Niger	103	64,4	41,4	85,6	54	40	61,4	85,3	63,0 ⁱ	4

NOTES

† Se rapporte aux éléments utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1). Pour plus de détail voir la *Note technique 1*.
 a Ces données se réfèrent à la probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans, multipliée par 100.
 b Sauf indication contraire, ces données se rapportent à des estimations sur la scolarisation basées sur des données de recensements et d'enquêtes réalisés par l'Institut de statistiques de l'UNESCO entre 2000 et 2004. A cause de différences méthodologiques, les comparaisons entre pays et au fil du temps sont à envisager avec prudence. Pour plus de détails, voir www.uis.unesco.org/ev.php?ID=4930_201&ID2=DO_TOPIC.

c Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.
 d La pauvreté monétaire se rapporte au pourcentage de la population vivant en dessous de 1 dollar par jour. Tous les pays affichant un taux de pauvreté monétaire inférieur à 2% ont été classés au même rang. Les classements se fondent sur les pays pour lesquels on dispose de données pour les deux indicateurs considérés. Les résultats positifs indiquent que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire.
 e Estimations effectuées par l'Institut de statistiques de l'Organisation éducatif, scientifique et culturel des Nations Unies en juillet 2002.

f Institut de statistiques de l'UNESCO 2003a. Estimations basées sur les données d'anciens recensements ou enquêtes sur les ménages et sont à envisager avec prudence.
 g UNICEF 2004. Ces données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondent pas à la définition normalisée ou ne s'appliquent qu'à une partie du pays considéré.
 i Les données se rapportent à une année entre 1995 et 1999.
 j Les données se rapportent à une période différente de celle indiquée.
 k Les données se rapportent à une année différente de celle indiquée.
 l Les données proviennent du secrétariat de la communauté Caribéenne et sont basées sur des sources nationales.

Sources
 Colonne 1 : déterminées à partir des valeurs de l'IPH-1 figurant à la Colonne 2.
 Colonne 2 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 3 à 6; voir la *Note technique 1* pour plus de détails.
 Colonne 3 : ONU, 2005h.
 Colonne 4 : calculs effectués à partir des données sur l'alphabétisation des adultes issues de l'Institut de statistiques de l'UNESCO 2005a.
 Colonnes 5 et 6 : ONU, 2005f.
 Colonnes 7-9 : Banque mondiale 2005c.
 Colonne 10 : calculs effectués à partir des données figurant dans les Colonnes 1 et 7.

Classement selon l'IPH-1 pour 103 pays et régions en développement

1 Uruguay	22 Équateur	43 Tunisie	65 Tanzanie, Rép.-Unie de	86 Bangladesh
2 Chili	23 Suriname	44 Mongolie	66 Ouganda	87 Sénégal
3 Costa Rica	24 Maurice	45 Cap Vert	67 Cameroun	88 Gambie
4 Barbade	25 République dominicaine	46 Oman	68 Pakistan	89 Zimbabwe
5 Cuba	26 Pérou	47 Viêt-nam	69 Rwanda	90 Zambie
6 Singapour	27 Chine	48 Algérie	70 Haïti	91 Lesotho
7 Territoires palestiniens occupés	28 Thaïlande	49 Fidji	71 Guinée équatoriale	92 République Centrafricaine
8 Colombie	29 République Arabe syrienne	50 Myanmar	72 Lao People's Dem. Rep.	93 Guinée-Bissau
9 Panama	30 Bolivie	51 Guatemala	73 Érythrée	94 Botswana
10 Qatar	31 Guyana	52 Vanuatu	74 Népal	95 Bénin
11 Jordanie	32 Arabie saoudite	53 Djibouti	75 Nigeria	96 Mozambique
12 Sainte-Lucie	33 Jamahiriya arabe libyenne	54 Congo	76 Togo	97 Swaziland
13 Mexique	34 El Salvador	55 Égypte	77 Yémen	98 Sierra Leone
14 Venezuela	35 Philippines	56 Afrique du Sud	78 Papouasie-Nouvelle-Guinée	99 Éthiopie
15 Trinité et Tobago	36 Iran, Rép. Islamique d'	57 Comores	79 Mauritanie	100 Tchad
16 Malaisie	37 Maldives	58 Inde	80 Burundi	101 Mali
17 Paraguay	38 Belize	59 Soudan	81 Cambodge	102 Burkina Faso
18 Liban	39 Honduras	60 Namibie	82 Congo, Rép. dém. du	103 Niger
19 Turquie	40 Nicaragua	61 Maroc	83 Angola	
20 Brésil	41 Indonésie	62 Ghana	84 Côte d'Ivoire	
21 Jamaïque	42. Sri Lanka	63 Madagascar	85 Malawi	

Pauvreté humaine et salariale : OCDE, Europe orientale, CEI

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) ^a		Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans ^{b,†} (en % de la cohorte) 2000-05	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi ^{c,†} (% de la population de 16-65 ans) 1994-2003	Chômage de longue durée [†] (% de la population active) 2003	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté monétaire ^d
	Classement	Valeur (%)				à 50% du revenu médian [†] 1999-2000 ^e	11 \$ par jour 1994-95 ^e	4 \$ par jour 1996-99 ^e	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
1 Norvège	2	7,0	8,4	7,9	0,3	6,4	4,3	..	-1
2 Islande	6,8	..	0,4 ^f
3 Australie	14	12,8	7,7	17,0 ^g	1,4	14,3	17,6	..	-3
4 Luxembourg	8	11,1	9,7	.. ^h	1,0 ^{f, g}	6,0	0,3	..	6
5 Canada	9	11,3	8,1	14,6	0,8	12,8	7,4	..	-7
6 Suède	1	6,5	7,2	7,5 ^g	0,9	6,5	6,3	..	-3
7 Suisse	7	11,0	7,8	15,9	1,1	9,3	-3
8 Irlande	16	15,2	8,7	22,6 ^g	1,6	12,3	3
9 Belgique	13	12,4	9,4	18,4 ^{g, j}	3,7	8,0	7
10 États-Unis	17	15,4	11,8	20,0	0,7	17,0	13,6	..	-1
11 Japon	12	11,7	7,1	.. ^h	1,8	11,8 ^k	0
12 Pays-Bas	3	8,2	8,7	10,5 ⁱ	1,2	7,3	7,1	..	-2
13 Finlande	4	8,2	9,7	10,4 ⁱ	2,2	5,4	4,8	..	3
14 Danemark	5	8,9	10,4	9,6 ⁱ	1,1	9,2	-4
15 Royaume-Uni	15	14,8	8,7	21,8 ⁱ	1,2	12,5	15,7	..	1
16 France	10	11,4	9,8	.. ^h	4,2	8,0	9,9	..	4
17 Autriche	9,1	..	1,4	8,0
18 Italie	18	29,9	7,8	47,0	5,1	12,7	3
19 Nouvelle-Zélande	8,9	18,4 ⁱ	0,6
20 Allemagne	6	10,3	8,8	14,4 ⁱ	4,6	8,3	7,3	..	-2
21 Espagne	11	11,6	8,7	.. ^h	4,5	10,1	0
23 Israël	7,7	13,5
24 Grèce	9,2	..	5,4
26 Slovénie	11,8	8,2	..	<1	..
27 Portugal	10,3	..	2,0
31 République tchèque	12,1	..	3,9	4,9	..	<1	..
32 Malte	7,7
35 Hongrie	18,3	..	2,5	6,7	..	<1	..
36 Pologne	15,1	..	9,8	8,6	..	10	..
38 Estonie	21,7	12,4	..	18	..
39 Lituanie	20,6	17	..
42 Slovaquie	14,9	..	10,7	7,0	..	8	..
45 Croatie	13,1
48 Lettonie	21,5	28	..
55 Bulgarie	16,6	22	..

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) ^a		Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans ^{b, †} (en % de la cohorte) 2000–05	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi ^{c, †} (% de la population de 16–65 ans) 1994–2003	Chômage de longue durée [†] (% de la population active) 2003	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté monétaire ^d
	Classement	Valeur (%)				à 50% du revenu médian [†] 1999–2000 ^e	11 \$ par jour 1994–95 ^e	4 \$ par jour 1996–99 ^e	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
59	Macédoine, ERYM	13,3
62	Russie, Féd. de	31,6	18,8	..	53
64	Roumanie	19,0	8,1	..	23
67	Biélorussie	26,7
68	Bosnie-Herzégovine	13,6
72	Albanie	11,4
78	Ukraine	31,0	25
80	Kazakhstan	32,0	62
83	Arménie	18,0
97	Turkménistan	32,0
100	Géorgie	18,9
101	Azerbaïdjan	24,9
109	Kirghizistan	26,0	88
111	Ouzbékistan	26,3
115	Moldavie, Rép. de	25,5	82
122	Tadjikistan	29,0

NOTES

Ce tableau inclut Israël et Malte, qui ne font pas partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais ne tient pas compte du Mexique, de la République de Corée et de la Turquie, qui en sont membres. Pour l'indicateur de la pauvreté humaine et les éléments d'information relatifs à ces pays, se reporter au tableau 3.

† Se rapporte aux indicateurs utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2). Pour plus de détails, voir la *Note technique 1*.

a L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) est calculé uniquement pour une sélection de pays de l'OCDE à revenu élevé.

b Ces données se réfèrent à la probabilité de décéder avant 60 ans, multipliée par 100.

c D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Ces données concernent la dernière année pour laquelle on

dispose de données pour la période spécifiée pour cette rubrique.

d La pauvreté monétaire se rapporte au pourcentage de la population vivant avec moins de la demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages. Des résultats positifs indiquent que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire.

e Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

f Ces données se réfèrent à 2002.

g Basé sur OCDE et Statistique Canada 2000.

h Pour calculer l'IPH-2, nous avons utilisé une estimation de 16,4 %, correspondant à la moyenne non pondérée pour les pays pour lesquels des données sont disponibles.

i Données émanant d'échantillons restreints, à utiliser avec prudence.

j Données concernant les Flandres.

k Smeeding 1997.

SOURCES

Colonne 1 : déterminée sur la base des valeurs de l'IPH-2 figurant à la Colonne 2.

Colonne 2 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 3 à 6; voir la *Note technique 1* pour plus de détails.

Colonne 3 : calculs effectués à partir des données relatives à l'espérance de vie de l'ONU, 2005h.

Colonne 4 : OCDE et Statistique Canada 2005, sauf indication contraire.

Colonne 5 : calculs effectués à partir des données sur le chômage de longue durée chez les jeunes adultes et sur la population active de l'OCDE, 2005d.

Colonne 6 : LIS 2005.

Colonne 7 : Smeeding, Rainwater et Burtless 2000.

Colonne 8 : Milanovic, 2002.

Colonne 9 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 1 et 6.

Classement selon l'IPH-2 pour 18 pays de l'OCDE

1 Suède	7 Suisse	13 Belgique
2 Norvège	8 Luxembourg	14 Australie
3 Pays-Bas	9 Canada	15 Royaume-Uni
4 Finlande	10 France	16 Irlande
5 Danemark	11 Espagne	17 États-Unis
6 Allemagne	12 Japon	18 Italie

Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2003	2015 ^b	1975– 2003	2003– 15 ^b	1975	2003 ^b	2015 ^b	2003	2015 ^b	2003	2015 ^b	1970– 75 ^c	2000– 05 ^c
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
1 Norvège	4,0	4,6	4,8	0,5	0,5	68,2	78,6	86,4	19,9	17,5	13,3	17,5	2,2	1,8
2 Islande	0,2	0,3	0,3	1,0	0,8	86,6	92,8	94,1	22,5	19,4	10,1	14,0	2,8	2,0
3 Australie	13,6	19,7	22,2	1,3	1,0	85,9	91,9	94,9	20,3	17,7	10,7	15,5	2,5	1,7
4 Luxembourg	0,4	0,5	0,5	0,8	1,2	73,7	91,8	94,1	19,0	17,6	11,9	14,3	2,0	1,7
5 Canada	23,1	31,6	35,1	1,1	0,9	75,6	80,4	84,0	18,2	15,3	11,1	16,2	2,0	1,5
6 Suède	8,2	9,0	9,3	0,3	0,3	82,7	83,4	84,3	17,9	16,4	15,0	20,4	1,9	1,6
7 Suisse	6,3	7,2	7,3	0,5	0,1	55,7	67,6	68,7	17,0	14,1	13,5	19,8	1,8	1,4
8 Irlande	3,2	4,0	4,7	0,8	1,3	53,6	59,9	63,6	20,6	20,2	9,3	12,6	3,8	1,9
9 Belgique	9,8	10,4	10,5	0,2	0,1	94,5	97,2	97,5	17,1	15,5	15,1	19,4	1,9	1,7
10 États-Unis	220,2	292,6	325,7	1,0	0,9	73,7	80,1	83,6	21,1	19,7	10,7	14,1	2,0	2,0
11 Japon	111,5	127,7	128,0	0,5	(.)	56,8	65,5	67,7	14,2	13,3	16,0	26,0	2,1	1,3
12 Pays-Bas	13,7	16,1	16,8	0,6	0,3	56,9	65,8	71,4	18,4	16,4	11,9	17,5	2,1	1,7
13 Finlande	4,7	5,2	5,4	0,4	0,2	58,3	61,0	62,1	17,7	15,8	13,4	20,3	1,6	1,7
14 Danemark	5,1	5,4	5,6	0,2	0,2	82,1	85,4	86,8	18,8	17,0	12,8	18,4	2,0	1,8
15 Royaume-Uni	55,4	59,3	61,4	0,2	0,3	82,7	89,1	90,2	18,4	16,4	13,8	18,1	2,0	1,7
16 France	52,7	60,0	62,3	0,5	0,3	72,9	76,3	79,0	18,3	17,6	14,5	19,0	2,3	1,9
17 Autriche	7,6	8,1	8,3	0,3	0,1	65,3	65,8	67,2	16,0	13,4	14,0	19,6	2,0	1,4
18 Italie	55,4	58,0	57,8	0,2	(.)	65,6	67,4	69,2	14,1	13,2	16,7	23,0	2,3	1,3
19 Nouvelle-Zélande	3,1	3,9	4,3	0,9	0,7	82,8	85,9	87,0	22,0	18,9	10,4	15,0	2,8	2,0
20 Allemagne	78,7	82,6	82,5	0,2	(.)	81,2	88,1	90,0	14,8	12,9	15,0	20,7	1,6	1,3
21 Espagne	35,6	42,1	44,4	0,6	0,4	69,6	76,5	78,1	14,3	15,3	14,5	18,0	2,9	1,3
22 Hong Kong, Chine (RAS)	4,4	6,9	7,8	1,6	1,0	89,7	100,0	100,0	15,2	12,7	9,8	14,4	2,9	0,9
23 Israël	3,4	6,5	7,8	2,3	1,6	86,6	91,6	92,4	28,0	25,8	8,7	11,5	3,8	2,9
24 Grèce	9,0	11,1	11,2	0,7	0,1	55,3	60,9	65,2	14,6	13,5	15,2	19,3	2,3	1,3
25 Singapour	2,3	4,2	4,8	2,2	1,1	100,0	100,0	100,0	20,7	13,2	6,5	13,3	2,6	1,4
26 Slovaquie	1,7	2,0	1,9	0,4	-0,1	42,4	50,8	52,6	14,5	13,0	12,9	18,1	2,2	1,2
27 Portugal	9,1	10,4	10,8	0,5	0,3	27,7	54,6	60,9	16,0	15,1	14,4	18,9	2,7	1,5
28 Corée, Rép. de	35,3	47,5	49,1	1,1	0,3	48,0	80,3	83,0	19,5	13,9	7,0	13,2	4,3	1,2
29 Chypre	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	45,2	69,2	71,6	20,9	17,2	10,0	14,2	2,5	1,6
30 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	40,8	51,7	59,1	19,6	16,7	9,0	11,5	2,7	1,5
31 République tchèque	10,0	10,2	10,1	0,1	-0,1	63,7	74,3	75,7	15,3	13,4	12,2	18,4	2,2	1,2
32 Malte	0,3	0,4	0,4	1,0	0,4	80,4	91,6	93,7	18,5	15,2	11,1	18,3	2,1	1,5
33 Brunei Darussalam	0,2	0,4	0,5	2,9	2,0	62,0	76,1	82,8	30,3	25,8	2,4	4,3	5,4	2,5
34 Argentine	26,0	38,0	42,7	1,3	1,0	81,0	90,1	92,2	27,1	23,9	8,7	11,1	3,1	2,4
35 Hongrie	10,5	10,2	9,8	-0,1	-0,3	52,8	65,2	70,0	16,2	14,0	13,1	17,5	2,1	1,3
36 Pologne	34,0	38,6	38,1	0,5	-0,1	55,4	61,9	64,0	17,3	14,3	10,9	14,9	2,3	1,3
37 Chili	10,4	16,0	17,9	1,5	1,0	78,4	87,0	90,2	26,1	20,9	6,6	10,5	3,6	2,0
38 Estonie	1,4	1,3	1,3	-0,2	-0,3	67,6	69,5	71,4	16,2	15,7	13,9	17,4	2,2	1,4
39 Lituanie	3,3	3,5	3,3	0,2	-0,4	55,7	66,8	67,5	18,0	13,8	13,0	16,7	2,3	1,3
40 Qatar	0,2	0,7	1,0	5,2	2,3	84,8	92,0	93,6	23,1	21,8	0,9	2,0	6,8	3,0
41 Émirats arabes unis	0,5	4,0	5,6	7,2	2,7	83,6	85,1	87,2	22,8	19,8	0,8	1,4	6,4	2,5
42 Slovaquie	4,7	5,4	5,4	0,5	(.)	46,3	57,5	60,8	17,8	14,0	10,1	14,1	2,5	1,2
43 Bahreïn	0,3	0,7	0,9	3,4	1,6	85,8	90,0	91,4	27,7	21,7	2,3	4,4	5,9	2,5
44 Koweït	1,0	2,5	3,4	3,3	2,4	83,8	96,2	96,9	24,8	23,2	1,1	3,1	6,9	2,4
45 Croatie	4,3	4,5	4,5	0,2	-0,1	45,1	59,0	64,6	16,1	13,9	14,2	18,7	2,0	1,3
46 Uruguay	2,8	3,4	3,7	0,7	0,6	83,4	92,5	94,4	24,5	22,4	11,5	13,8	3,0	2,3
47 Costa Rica	2,1	4,2	5,0	2,5	1,5	42,5	60,6	66,8	29,7	23,8	4,7	7,4	4,3	2,3
48 Lettonie	2,5	2,3	2,2	-0,2	-0,5	65,4	66,3	66,3	15,9	14,1	14,2	18,3	2,0	1,3
49 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	(.)	(.)	-0,2	1,1	35,0	32,2	32,5
50 Bahamas	0,2	0,3	0,4	1,8	1,3	73,4	89,4	91,6	28,9	24,7	4,9	8,2	3,4	2,3
51 Seychelles	0,1	0,1	0,1	1,0	0,9	33,3	50,0	53,3
52 Cuba	9,3	11,2	11,4	0,7	0,2	64,2	75,7	78,1	19,9	16,6	8,6	14,4	3,5	1,6
53 Mexique	59,3	104,3	119,1	2,0	1,1	62,8	75,5	78,8	32,1	25,5	4,2	7,1	6,6	2,4

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2003	2015 ^b	1975– 2003	2003– 15 ^b	1975	2003 ^b	2015 ^b	2003	2015 ^b	2003	2015 ^b	1970– 75 ^c	2000– 05 ^c
54 Tonga	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	24,4	33,5	38,2	36,5	30,7	4,6	6,9	5,5	3,5
55 Bulgarie	8,7	7,8	7,2	-0,4	-0,8	57,5	69,8	74,0	14,4	13,1	14,3	18,6	2,2	1,2
56 Panama	1,7	3,1	3,8	2,1	1,6	49,0	57,2	61,7	30,9	27,2	4,8	7,5	4,9	2,7
57 Trinité et Tobago	1,0	1,3	1,3	0,9	0,3	63,0	75,4	79,7	22,7	20,2	5,9	9,9	3,5	1,6
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
58 Jamahiriya arabe libyenne	2,4	5,6	7,0	3,0	1,8	60,9	86,2	89,0	30,8	28,9	2,9	5,6	7,6	3,0
59 Macédoine, ERYM	1,7	2,0	2,1	0,7	0,1	50,6	59,6	62,0	20,6	16,6	8,8	12,9	3,0	1,5
60 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,9	1,2	34,2	37,8	43,4
61 Malaisie	12,3	24,4	29,6	2,5	1,6	37,7	63,8	71,0	33,0	27,2	3,5	6,1	5,2	2,9
62 Russie, Féd. de	134,2	144,6	136,7	0,3	-0,5	66,4	73,3	74,3	16,2	16,4	11,5	13,3	2,0	1,3
63 Brésil	108,1	181,4	209,4	1,8	1,2	61,2	83,0	88,4	28,4	25,4	4,9	7,8	4,7	2,3
64 Roumanie	21,2	21,9	20,9	0,1	-0,4	42,8	54,6	56,4	16,5	14,4	12,1	15,5	2,6	1,3
65 Maurice	0,9	1,2	1,3	1,1	0,8	43,4	43,3	47,3	25,1	21,3	5,4	8,3	3,2	2,0
66 Grenade	0,1	0,1	0,1	0,4	1,3	32,6	40,7	49,5
67 Biélorussie	9,4	9,9	9,2	0,2	-0,6	50,3	70,9	75,2	16,4	14,5	12,5	13,5	2,3	1,2
68 Bosnie-Herzégovine	3,7	3,9	3,9	0,2	-0,1	31,3	44,4	51,1	17,4	14,0	10,3	16,7	2,6	1,3
69 Colombie	25,4	44,2	52,1	2,0	1,4	60,0	76,4	81,3	31,8	26,8	4,2	6,5	5,0	2,6
70 Dominique	0,1	0,1	0,1	0,3	0,9	55,3	72,0	76,2
71 Oman	0,9	2,5	3,2	3,6	1,9	19,6	77,6	82,6	35,2	30,6	1,8	3,4	7,2	3,8
72 Albanie	2,4	3,1	3,3	0,9	0,6	32,7	43,8	51,2	28,3	23,1	6,3	9,9	4,7	2,3
73 Thaïlande	41,3	63,1	69,1	1,5	0,7	23,8	32,0	36,7	24,5	21,2	5,4	9,3	5,0	1,9
74 Samoa occidentales	0,2	0,2	0,2	0,7	0,3	21,1	22,3	24,7	41,0	34,2	3,7	5,0	5,7	4,4
75 Venezuela	12,7	25,8	31,3	2,5	1,6	75,8	87,6	90,0	32,1	27,8	4,0	6,8	4,9	2,7
76 Sainte-Lucie	0,1	0,2	0,2	1,3	0,8	23,6	30,5	36,8	29,9	25,4	6,1	7,3	5,7	2,2
77 Arabie saoudite	7,3	23,3	30,8	4,2	2,3	58,3	87,6	91,1	38,2	32,3	2,1	3,5	7,3	4,1
78 Ukraine	49,0	47,5	41,8	-0,1	-1,1	58,3	67,3	68,9	16,0	13,5	13,1	16,4	2,2	1,1
79 Pérou	15,2	27,2	32,2	2,1	1,4	61,5	73,9	78,0	33,2	27,9	4,1	6,5	6,0	2,9
80 Kazakhstan	14,1	14,9	14,9	0,2	(,)	52,2	55,9	58,2	24,8	21,3	6,6	8,0	3,5	2,0
81 Liban	2,7	3,5	4,0	1,0	1,0	67,0	87,5	90,1	29,5	24,4	5,9	7,7	4,8	2,3
82 Équateur	6,9	12,9	15,1	2,2	1,4	42,4	61,8	67,6	33,2	28,1	4,6	7,3	6,0	2,8
83 Arménie	2,8	3,0	3,0	0,3	-0,2	63,0	64,5	64,2	22,8	17,4	9,6	11,0	3,0	1,3
84 Philippines	42,0	80,2	96,8	2,3	1,6	35,6	61,0	69,2	36,1	30,0	3,0	4,9	6,0	3,2
85 Chine	927,8 ^d	1300,0 ^d	1,393,0 ^d	1,2 ^d	0,6 ^d	17,4	38,6	49,5	22,7	18,5	5,9	9,6	4,9	1,7
86 Suriname	0,4	0,4	0,5	0,7	0,5	49,5	76,0	81,6	30,9	26,7	5,1	7,2	5,3	2,6
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	0,1	0,1	0,1	0,7	0,4	27,0	58,2	68,6	30,5	26,5	5,5	7,1	5,5	2,3
88 Paraguay	2,7	5,9	7,6	2,8	2,2	39,0	57,2	64,3	38,4	33,9	3,0	4,3	5,7	3,9
89 Tunisie	5,7	9,9	11,1	2,0	1,0	49,9	63,7	68,1	27,5	21,9	5,0	6,8	6,2	2,0
90 Jordanie	1,9	5,4	7,0	3,7	2,1	57,8	79,1	81,1	38,0	31,7	2,3	4,0	7,8	3,5
91 Belize	0,1	0,3	0,3	2,4	1,8	50,2	48,4	51,8	37,9	31,2	3,5	4,7	6,3	3,2
92 Fidji	0,6	0,8	0,9	1,3	0,7	36,7	51,7	60,1	32,3	27,6	2,9	5,4	4,2	2,9
93 Sri Lanka	14,0	20,4	22,3	1,3	0,7	22,0	21,1	22,5	24,8	21,4	5,8	9,3	4,1	2,0
94 Turquie	41,2	71,3	82,6	2,0	1,2	41,6	66,3	71,9	29,7	25,8	4,3	6,2	5,3	2,5
95 République dominicaine	5,1	8,6	10,1	1,9	1,3	45,7	59,3	64,6	33,6	29,5	3,2	5,3	5,6	2,7
96 Maldives	0,1	0,3	0,4	2,9	2,4	18,1	28,8	35,2	42,0	35,7	2,7	3,3	7,0	4,3
97 Turkménistan	2,5	4,7	5,5	2,2	1,3	47,6	45,4	50,0	33,5	27,0	3,8	4,4	6,2	2,8
98 Jamaïque	2,0	2,6	2,7	1,0	0,4	44,1	52,2	54,2	32,1	26,7	6,6	8,2	5,0	2,4
99 Iran, Rép. Islamique d'	33,3	68,2	79,9	2,6	1,3	45,8	66,6	73,9	31,0	25,6	3,7	4,9	6,4	2,1
100 Géorgie	4,9	4,6	4,2	-0,3	-0,7	49,5	52,0	51,6	20,0	15,8	11,5	14,4	2,6	1,5
101 Azerbaïdjan	5,7	8,3	9,1	1,3	0,7	51,5	50,1	51,3	27,9	21,2	5,5	6,7	4,3	1,9
102 Territoires palestiniens occupés	1,3	3,5	5,0	3,6	3,0	59,6	71,1	75,6	46,0	41,6	2,7	3,0	7,7	5,6
103 Algérie	16,0	31,9	38,1	2,5	1,5	40,3	58,8	65,3	31,2	26,7	3,6	5,0	7,4	2,5
104 El Salvador	4,1	6,6	8,0	1,7	1,6	41,5	59,4	64,2	34,7	29,8	4,4	6,2	6,1	2,9
105 Cap Vert	0,3	0,5	0,6	2,0	2,2	21,4	55,9	64,8	40,7	35,6	3,7	3,3	7,0	3,8
106 République Arabe syrienne	7,5	18,1	23,8	3,1	2,3	45,1	50,2	52,4	38,0	33,2	2,5	3,6	7,5	3,5

Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2003	2015 ^b	1975– 2003	2003– 15 ^b	1975	2003 ^b	2015 ^b	2003	2015 ^b	2003	2015 ^b	1970– 75 ^c	2000– 05 ^c
	107 Guyana	0,7	0,7	0,7	0,1	-0,1	30,0	37,6	44,2	29,8	24,8	4,4	6,6	4,9
108 Viêt-nam	48,0	82,0	95,0	1,9	1,2	18,9	25,8	32,4	31,1	25,0	4,6	5,6	6,7	2,3
109 Kirghizistan	3,3	5,1	5,9	1,6	1,1	37,9	34,0	35,4	32,8	27,5	5,0	5,5	4,7	2,7
110 Indonésie	134,4	217,4	246,8	1,7	1,1	19,3	45,5	57,8	29,0	25,2	4,2	6,4	5,2	2,4
111 Ouzbékistan	14,0	25,8	30,7	2,2	1,4	39,1	36,7	37,0	34,8	28,3	3,8	4,4	6,3	2,7
112 Nicaragua	2,6	5,3	6,6	2,5	1,9	48,9	57,3	62,8	40,2	33,4	2,7	3,9	6,8	3,3
113 Bolivie	4,8	8,8	10,9	2,2	1,7	41,3	63,4	69,0	38,8	33,5	3,6	5,2	6,5	4,0
114 Mongolie	1,4	2,6	3,0	2,1	1,2	48,7	56,8	59,5	32,2	26,3	3,1	4,1	7,3	2,4
115 Moldavie, Rép. de	3,8	4,2	4,1	0,3	-0,2	35,8	46,1	50,0	20,0	15,2	8,4	10,9	2,6	1,2
116 Honduras	3,0	6,9	8,8	3,0	2,0	32,1	45,6	51,3	40,3	33,8	3,1	4,5	7,1	3,7
117 Guatemala	6,2	12,0	15,9	2,4	2,3	36,7	46,3	51,9	43,6	39,7	3,5	4,7	6,2	4,6
118 Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,5	1,8	15,7	22,9	28,6	40,8	35,5	2,6	4,0	6,1	4,2
119 Égypte	39,3	71,3	88,2	2,1	1,8	43,5	42,2	44,9	34,3	31,4	3,8	5,5	5,7	3,3
120 Afrique du Sud	25,9	46,9	47,9	2,1	0,2	48,0	56,9	62,7	32,9	30,2	3,2	6,1	5,5	2,8
121 Guinée équatoriale	0,2	0,5	0,6	2,7	2,2	27,1	48,0	58,2	44,2	45,6	3,2	3,8	5,7	5,9
122 Tadjikistan	3,4	6,4	7,6	2,2	1,5	35,5	24,8	24,4	40,4	33,0	3,0	3,5	6,8	3,8
123 Gabon	0,6	1,3	1,6	2,9	1,5	40,0	83,7	89,1	40,9	35,5	3,8	4,4	5,3	4,0
124 Maroc	17,3	30,6	36,2	2,0	1,4	37,8	57,4	64,8	31,9	28,4	3,9	5,2	6,9	2,8
125 Namibie	0,9	2,0	2,2	2,9	1,0	20,6	32,4	39,8	42,6	34,7	2,8	4,2	6,6	4,0
126 São Tomé et Príncipe	0,1	0,1	0,2	2,1	2,1	27,3	37,8	40,3	40,1	36,4	3,5	3,4	6,5	4,1
127 Inde	620,7	1 070,8	1 260,4	1,9	1,4	21,3	28,3	32,2	32,9	28,0	4,1	6,2	5,4	3,1
128 Îles Salomon	0,2	0,5	0,6	3,1	2,3	9,1	16,5	20,9	41,3	36,4	1,8	2,8	7,2	4,3
129 Myanmar	30,1	49,5	55,0	1,8	0,9	23,9	29,5	37,6	30,8	23,6	4,0	6,4	5,8	2,5
130 Cambodge	7,1	13,5	17,1	2,3	1,9	10,3	18,6	26,1	38,3	34,1	2,8	4,4	5,5	4,1
131 Botswana	0,9	1,8	1,7	2,5	-0,4	12,8	51,6	57,5	38,2	34,7	2,6	4,8	6,8	3,2
132 Comores	0,3	0,8	1,0	3,1	2,5	21,2	35,0	43,0	42,4	38,5	2,1	3,1	7,1	4,9
133 Lao People's Dem. Rep.	3,0	5,7	7,3	2,2	2,1	11,1	20,7	27,4	41,7	37,1	2,9	3,7	6,2	4,8
134 Bhoutan	1,2	2,1	2,7	2,1	2,2	3,5	8,5	12,6	39,5	34,7	3,6	5,1	5,9	4,4
135 Pakistan	68,3	151,8	193,4	2,9	2,0	26,4	34,1	39,5	39,5	34,1	3,0	4,2	6,6	4,3
136 Népal	13,5	26,1	32,7	2,3	1,9	5,0	15,0	20,5	39,9	33,9	2,9	4,2	5,8	3,7
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	5,7	7,0	2,4	1,8	11,9	13,2	14,5	41,0	34,0	1,8	2,7	6,1	4,1
138 Ghana	10,2	21,2	26,6	2,6	1,9	30,1	45,4	51,1	39,9	35,2	2,8	4,3	6,7	4,4
139 Bangladesh	73,2	136,6	168,2	2,2	1,7	9,9	24,3	29,6	36,3	31,4	2,8	4,2	6,2	3,2
140 Timor oriental	0,7	0,8	1,5	0,7	4,9	8,9	7,7	9,5	42,5	46,7	2,2	3,0	6,2	7,8
141 Soudan	17,1	34,9	44,0	2,6	1,9	18,9	38,9	49,3	39,7	35,6	2,8	4,3	6,7	4,4
142 Congo	1,5	3,8	5,4	3,2	3,1	34,8	53,5	59,3	46,9	47,4	2,4	2,7	6,3	6,3
143 Togo	2,4	5,8	7,8	3,1	2,5	16,3	35,2	43,3	43,9	40,2	2,5	3,4	7,1	5,4
144 Ouganda	10,8	26,9	41,9	3,3	3,7	8,3	12,3	14,2	50,4	50,8	2,1	2,2	7,1	7,1
145 Zimbabwe	6,2	12,9	13,8	2,6	0,6	19,6	35,0	41,4	41,0	36,6	2,9	4,1	7,7	3,6
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN														
146 Madagascar	7,9	17,6	23,8	2,9	2,5	16,4	26,6	30,7	44,4	40,7	2,5	3,3	6,7	5,4
147 Swaziland	0,5	1,0	1,0	2,4	-0,3	14,0	23,6	27,0	42,1	37,2	2,7	4,6	6,9	4,0
148 Cameroun	7,6	15,7	19,0	2,6	1,6	26,9	51,4	59,9	41,9	37,2	2,9	3,9	6,3	4,6
149 Lesotho	1,1	1,8	1,7	1,6	-0,3	10,8	18,0	21,0	39,3	36,6	4,2	5,8	5,7	3,6
150 Djibouti	0,2	0,8	0,9	4,4	1,6	61,6	83,6	87,6	42,1	37,3	2,2	3,4	7,2	5,1
151 Yémen	7,0	19,7	28,5	3,7	3,1	14,8	25,7	31,3	47,1	43,4	1,8	2,4	8,5	6,2
152 Mauritanie	1,4	2,9	4,0	2,5	2,7	20,3	61,7	73,9	43,1	41,7	2,7	3,4	6,5	5,8
153 Haïti	4,9	8,3	9,8	1,9	1,4	21,7	37,5	45,5	38,6	34,9	3,2	4,5	5,8	4,0
154 Kenya	13,5	32,7	44,2	3,2	2,5	12,9	39,3	51,8	43,1	42,6	2,3	2,8	8,0	5,0
155 Gambie	0,6	1,4	1,9	3,4	2,3	17,0	26,2	27,8	40,6	36,8	2,9	4,4	6,5	4,7
156 Guinée	4,2	9,0	11,9	2,7	2,3	16,3	34,9	44,2	43,9	42,0	2,8	3,9	6,9	5,9
157 Sénégal	5,3	11,1	14,5	2,7	2,2	34,2	49,6	57,9	43,4	38,8	2,5	3,4	7,0	5,0
158 Nigéria	58,9	125,9	160,9	2,7	2,0	23,4	46,6	55,5	44,7	41,3	2,4	3,2	6,9	5,8
159 Rwanda	4,4	8,8	11,3	2,5	2,1	4,0	18,5	40,5	44,9	41,6	1,9	2,6	8,3	5,7

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2003	2015 ^b	1975–2003	2003–15 ^b	1975	2003 ^b	2015 ^b	2003	2015 ^b	2003	2015 ^b	1970–75 ^c	2000–05 ^c
	160 Angola	6,8	15,0	20,9	2,8	2,8	17,4	35,7	44,9	46,7	45,5	2,0	2,4	7,2
161 Érythrée	2,1	4,1	5,8	2,4	3,0	12,7	20,0	26,5	44,9	42,6	1,9	2,6	6,5	5,5
162 Bénin	3,2	7,9	11,2	3,2	2,9	21,9	44,6	53,5	44,8	42,0	2,2	3,0	7,1	5,9
163 Côte d'Ivoire	6,6	17,6	21,6	3,5	1,7	32,1	44,9	51,0	42,4	38,2	2,4	3,7	7,4	5,1
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	16,0	36,9	45,6	3,0	1,8	10,1	35,4	46,8	43,2	38,9	2,5	3,7	6,8	5,0
165 Malawi	5,2	12,3	16,0	3,1	2,2	7,7	16,3	22,2	47,1	44,9	2,4	3,2	7,4	6,1
166 Zambie	5,2	11,3	13,8	2,8	1,7	34,8	35,9	40,8	46,1	43,7	2,4	3,2	7,8	5,7
167 Congo, Rép. dém. du	23,9	54,2	78,0	2,9	3,0	29,5	31,8	39,7	47,1	48,0	2,2	2,6	6,5	6,7
168 Mozambique	10,6	19,1	23,5	2,1	1,8	8,7	35,6	48,5	44,1	41,6	2,7	3,6	6,6	5,5
169 Burundi	3,7	7,0	10,6	2,3	3,4	3,2	10,0	14,6	46,2	46,4	2,3	2,5	6,8	6,8
170 Éthiopie	34,1	73,8	97,2	2,8	2,3	9,5	15,7	19,8	45,0	41,7	2,3	3,2	6,8	5,9
171 République Centrafricaine	2,1	3,9	4,6	2,3	1,4	33,7	42,7	50,3	43,2	40,6	3,3	4,0	5,7	5,0
172 Guinée-Bissau	0,7	1,5	2,1	3,0	3,0	16,0	34,0	43,5	47,2	48,0	2,5	2,8	7,1	7,1
173 Tchad	4,2	9,1	12,8	2,8	2,8	15,6	25,0	31,1	47,1	47,7	2,5	2,7	6,7	6,7
174 Mali	6,2	12,7	18,1	2,6	2,9	16,2	32,3	40,9	48,3	46,7	2,2	2,4	7,6	6,9
175 Burkina Faso	5,9	12,4	17,7	2,6	2,9	6,3	17,8	23,2	47,7	45,7	2,3	2,6	7,8	6,7
176 Sierra Leone	2,9	5,1	6,9	2,0	2,5	21,4	38,8	47,6	42,8	42,8	2,6	3,3	6,5	6,5
177 Niger	5,3	13,1	19,3	3,2	3,3	10,6	22,2	29,7	49,0	47,9	1,6	2,0	8,1	7,9
Pays en développement	2 967,1 T	5 022,4 T	5 885,6 T	1,9	1,3	26,4	42,0	48,6	31,6	28,0	4,3	6,5	5,5	2,9
Pays les moins avancés	355,2 T	723,2 T	950,1 T	2,5	2,3	14,8	26,7	33,5	42,2	39,5	2,6	3,5	6,6	5,0
Pays arabes	144,6 T	303,9 T	386,0 T	2,7	2,0	41,7	54,7	59,1	36,3	32,5	3,1	4,4	6,7	3,7
Asie de l'Est et Pacifique	1 310,4 T	1 928,1 T	2 108,9 T	1,4	0,7	20,4	41,0	51,0	24,9	20,7	5,4	8,7	5,0	1,9
Amérique latine et Caraïbes	318,4 T	540,7 T	628,3 T	1,9	1,3	61,1	76,7	80,9	30,8	26,5	4,9	7,5	5,1	2,5
Asie du Sud	838,7 T	1 503,4 T	1 801,4 T	2,1	1,5	21,3	29,8	34,2	34,1	29,3	3,8	5,7	5,6	3,2
Afrique sub-saharienne	313,1 T	674,2 T	877,4 T	2,7	2,2	21,0	35,6	42,4	44,0	42,0	2,5	3,3	6,8	5,5
Europe centrale et orientale et CEI	366,6 T	406,3 T	396,8 T	0,4	-0,2	56,8	62,9	63,8	19,1	17,3	10,6	12,9	2,5	1,5
OCDE	925,7 T	1 157,3 T	1 233,6 T	0,8	0,5	67,2	75,9	78,9	19,8	17,8	11,6	16,1	2,6	1,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé	765,9 T	917,4 T	968,5 T	0,6	0,5	69,9	77,5	80,4	17,9	16,4	13,0	18,0	2,2	1,6
Développement humain élevé	972,2 T	1 211,5 T	1 289,2 T	0,8	0,5	68,7	77,2	80,1	19,6	17,6	11,7	16,2	2,5	1,7
Développement humain moyen	2 678,2 T	4 205,8 T	4 753,6 T	1,6	1,0	27,9	42,2	48,6	29,2	25,3	4,9	7,2	5,0	2,5
Faible développement humain	359,5 T	788,7 T	1 038,5 T	2,8	2,3	18,2	34,0	41,7	44,9	42,6	2,4	3,1	7,0	5,8
Revenu élevé	781,8 T	948,3 T	1 005,6 T	0,7	0,5	70,1	78,0	80,8	18,0	16,5	12,8	17,7	2,2	1,7
Revenu intermédiaire	1 849,6 T	2 748,6 T	3 028,6 T	1,4	0,8	34,8	52,9	60,7	25,9	22,3	5,8	8,6	4,5	2,1
Revenu faible	1 440,9 T	2 614,5 T	3 182,5 T	2,1	1,6	20,7	30,2	35,7	37,2	33,3	3,4	4,9	6,0	3,9
Monde	4 073,7 T ^e	6 313,8 T ^e	7 219,4 T ^e	1,6	1,1	37,2	48,3	53,5	28,9	25,9	6,0	8,4	4,5	2,6

NOTES

- a** Ces données reposent sur des définitions nationales concernant les villes et les agglomérations, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection.
- b** Ces données se rapportent au milieu de la fourchette de projection.
- c** Ces données se rapportent à des estimations pour la période spécifiée.
- d** Ces estimations démographiques tiennent compte de la province chinoise de Taïwan.
- e** Ces données se rapportent à la population mondiale totale selon ONU, 2005. La population des 177 pays inclus dans les principaux tableaux statistiques était estimée à 4 068,1 millions en 1975, 6 305,6 millions en 2003 et projetée à 7 210,3 en 2015.

SOURCES

- Colonnes 1-3, 13 and 14** : ONU, 2005h.
- Colonnes 4 and 5** : calculs effectués sur la base des données des colonnes 1 et 2.
- Colonnes 6-8** : ONU, 2004.
- Colonnes 9 and 10** : calculs effectués sur la base des données relatives à la population de moins de 15 ans et à la population totale figurant dans ONU, 2005h.
- Colonnes 11 and 12** : calculs effectués sur la base des données relatives à la population de plus de 65 ans et de la population totale figurant dans ONU, 2005h.

Assurer la santé : ressources, accès et services

Classement selon l'IDH	Dépenses de santé			OMD Enfants d'un an effectivement vaccinés contre		Enfants souffrant de la diarrhée bénéficiant de thérapies de réhydratation orale et d'une alimentation continue (% des moins de 5 ans)	Utilisation des moyens de contraception a (%)	OMD Proportion d'accouche- ments assistés par un personnel de santé qualifié (%)	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)
	Publiques (en % du PIB)	Privées (en % du PIB)	Par habitant (en PPA)	la tuberculose (%)	la rougeole (%)				
	2002	2002	2002	2003	2003				
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
1 Norvège	8,0	1,6	3 409	..	84	..	74	100 ^c	356
2 Islande	8,3	1,6	2 802	..	93	347
3 Australie	6,5	3,0	2 699	..	93	..	76	100	249
4 Luxembourg	5,3	0,9	3 066	..	91	100 ^c	255
5 Canada	6,7	2,9	2 931	..	95	..	75	98	209
6 Suède	7,8	1,4	2 512	16 ^d	94	..	78	100 ^c	305
7 Suisse	6,5	4,7	3 446	..	82	..	82	..	352
8 Irlande	5,5	1,8	2 367	90	78	100	237
9 Belgique	6,5	2,6	2 515	..	75	..	78	100 ^c	418
10 États-Unis	6,6	8,0	5 274	..	93	..	76	99	549
11 Japon	6,5	1,4	2 133	..	99	..	56	100	201
12 Pays-Bas	5,8	3,0	2 564	..	96	..	79	100	329
13 Finlande	5,5	1,8	1 943	98	97	..	77	100 ^c	311
14 Danemark	7,3	1,5	2 583	..	96	..	78	100 ^c	366
15 Royaume-Uni	6,4	1,3	2 160	..	80	..	84 ^e	99	166
16 France	7,4	2,3	2 736	85	86	..	75	99 ^c	329
17 Autriche	5,4	2,3	2 220	..	79	..	51	100 ^c	324
18 Italie	6,4	2,1	2 166	..	83	..	60	..	606
19 Nouvelle-Zélande	6,6	1,9	1 857	..	85	..	75	100	223
20 Allemagne	8,6	2,3	2 817	..	92	..	75	100 ^c	362
21 Espagne	5,4	2,2	1 640	..	97	..	81	..	320
22 Hong Kong, Chine (RAS)	86
23 Israël	6,0	3,1	1 890	..	95	..	68	99 ^c	391
24 Grèce	5,0	4,5	1 814	88	88	440
25 Singapour	1,3	3,0	1 105	97	88	..	62	100	140
26 Slovénie	6,2	2,1	1 547	98	94	..	74	100 ^c	219
27 Portugal	6,6	2,7	1 702	81	96	..	66	100	324
28 Corée, Rép. de	2,6	2,4	982	87	96	..	81	100	181
29 Chypre	2,9	4,1	883	..	86	100 ^c	298
30 Barbade	4,7	2,2	1 018	..	90	..	55	91	121
31 République tchèque	6,4	0,6	1 118	98	99	..	72	99	343
32 Malte	7,0	2,7	965	..	90	98 ^c	293
33 Brunei Darussalam	2,7	0,8	653	99	99	99	101
34 Argentine	4,5	4,4	956	99	97	99	301
35 Hongrie	5,5	2,3	1 078	99	99	..	77	..	316
36 Pologne	4,4	1,7	657	94	97	..	49	99 ^c	220
37 Chili	2,6	3,2	642	94	99	100	109
38 Estonie	3,9	1,2	604	99	95	..	70	..	316
39 Lituanie	4,3	1,6	549	99	98	..	47	..	403
40 Qatar	2,4	0,7	894	99	93	..	43	98	221
41 Émirats arabes unis	2,3	0,8	750	98	94	..	28	96	202
42 Slovaquie	5,3	0,6	723	98	99	..	74	..	325
43 Bahreïn	3,2	1,2	792	..	100	..	62	98	160
44 Koweït	2,9	0,9	552	..	97	..	50	98	153
45 Croatie	5,9	1,4	630	98	95	100	237
46 Uruguay	2,9	7,1	805	99	95	100	365
47 Costa Rica	6,1	3,2	743	87	89	..	80	98	173
48 Lettonie	3,3	1,8	477	99	99	..	48	100	291
49 Saint-Kitts-et-Nevis	3,4	2,1	667	99	98	..	41	99	118
50 Bahamas	3,4	3,5	1 074	..	90	..	62	99 ^c	106
51 Seychelles	3,9	1,3	557	99	99	132
52 Cuba	6,5	1,0	236	99	99	..	73	100	591
53 Mexique	2,7	3,4	550	99	96	..	68	86	171

Classement selon l'IDH	Dépenses de santé			OMD Enfants d'un an effectivement vaccinés contre		Enfants souffrant de la diarrhée bénéficiant de thérapies de réhydratation orale et d'une alimentation continue (% des moins de 5 ans)	Utilisation des moyens de contraception a (%)	OMD Proportion d'accouche- ments assistés par un personnel de santé qualifié (%)	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)
	Publiques (en % du PIB)	Privées (en % du PIB)	Par habitant (en PPA)	la tuberculose (%)	la rougeole (%)				
	2002	2002	2002	2003	2003	1994-2003 ^b	1995-2003 ^b	1995-2003 ^b	1990-2004
54 Tonga	5,1	1,8	292	99	99	92	34
55 Bulgarie	4,0	3,4	499	98	96	..	42	..	338
56 Panama	6,4	2,5	576	87	83	..	58	90	168
57 Trinité et Tobago	1,4	2,3	428	..	88	31	38	96	79
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
58 Jamahiriya arabe libyenne	1,6	1,7	222	99	91	..	45	94	129
59 Macédoine, ERYM	96
60 Antigua-et-Barbuda	3,3	1,5	527	..	99	..	53	100	17
61 Malaisie	2,0	1,8	349	99	92	..	55	97	70
62 Russie, Féd. de	3,5	2,7	535	97	96	..	73	99	417
63 Brésil	3,6	4,3	611	99	99	28	77	88	206
64 Roumanie	4,2	2,1	469	99	97	..	64	98	189
65 Maurice	2,2	0,7	317	92	94	..	75	99	85
66 Grenade	4,0	1,7	465	..	99	..	54	99	50
67 Biélorussie	4,7	1,7	583	99	99	..	50	100	450
68 Bosnie-Herzégovine	4,6	4,6	322	94	84	23	48	100	134
69 Colombie	6,7	1,4	536	96	92	44	77	86	135
70 Dominique	4,6	1,8	310	99	99	42	50	100	49
71 Oman	2,8	0,6	379	98	98	..	24	95	126
72 Albanie	2,4	3,7	302	95	93	51	75	94	139
73 Thaïlande	3,1	1,3	321	99	94	..	72	99	30
74 Samoa occidentales	4,7	1,5	238	73	99	100	70
75 Venezuela	2,3	2,6	272	91	82	51	49	94	194
76 Sainte-Lucie	3,4	1,6	306	95	90	..	47	100	518
77 Arabie saoudite	3,3	1,0	534	94	96	..	32	91	140
78 Ukraine	3,3	1,4	210	98	99	..	68	100	297
79 Pérou	2,2	2,2	226	94	95	46	69	59	117
80 Kazakhstan	1,9	1,6	261	99	99	22	66	99	330
81 Liban	3,5	8,0	697	..	96	..	61	89	325
82 Équateur	1,7	3,1	197	99	99	..	66	69	148
83 Arménie	1,3	4,5	232	92	94	48	61	97	353
84 Philippines	1,1	1,8	153	91	80	37	49	60	116
85 Chine	2,0	3,8	261	93	84	..	84	97	164
86 Suriname	3,6	5,0	385	..	71	43	42	85	45
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	3,9	2,0	340	87	94	..	58	100	88
88 Paraguay	3,2	5,2	343	70	91	..	73	71	117
89 Tunisie	2,9	2,9	415	93	90	..	63	90	70
90 Jordanie	4,3	5,0	418	67	96	..	56	100	205
91 Belize	2,5	2,7	300	99	96	..	47	83	105
92 Fidji	2,7	1,5	240	99	91	..	41	100	34
93 Sri Lanka	1,8	1,9	131	99	99	..	70	97	43
94 Turquie	4,3	2,2	420	89	75	19	64	81	124
95 République dominicaine	2,2	3,9	295	90	79	53	70	99	188
96 Maldives	5,1	0,7	307	98	96	..	42	70	78
97 Turkménistan	3,0	1,3	182	99	97	..	62	97	317
98 Jamaïque	3,4	2,6	234	88	78	21	66	95	85
99 Iran, Rép. Islamique d'	2,9	3,1	432	99	99	..	73	90	105
100 Géorgie	1,0	2,8	123	87	73	..	41	96	391
101 Azerbaïdjan	0,8	2,9	120	99	98	40	55	84	354
102 Territoires palestiniens	99	97	84
103 Algérie	3,2	1,1	182	98	84	..	64	92	85
104 El Salvador	3,6	4,4	372	90	99	..	67	69	124
105 Cap Vert	3,8	1,2	193	78	68	..	53	89	17
106 République Arabe syrienne	2,3	2,8	109	99	98	..	40	76 ^c	140

Assurer la santé : ressources, accès et services

Classement selon l'IDH	Dépenses de santé			OMD Enfants d'un an effectivement vaccinés contre		Enfants souffrant de la diarrhée bénéficiant de thérapies de réhydratation orale et d'une alimentation continue (% des moins de 5 ans)	Utilisation des moyens de contraception a (%)	OMD Proportion d'accouche- ments assistés par un personnel de santé qualifié (%)	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)
	Publiques (en % du PIB)	Privées (en % du PIB)	Par habitant (en PPA)	la tuberculose (%)	la rougeole (%)				
	2002	2002	2002	2003	2003				
107 Guyana	4,3	1,3	227	95	89	40	37	86	48
108 Viêt-nam	1,5	3,7	148	98	93	24	79	85	53
109 Kirghizistan	2,2	2,1	117	99	99	16	60	98	268
110 Indonésie	1,2	2,0	110	82	72	61	60	68	16
111 Ouzbékistan	2,5	3,0	143	98	99	33	68	96	289
112 Nicaragua	3,9	4,0	206	94	93	49	69	67	164
113 Bolivie	4,2	2,8	179	94	64	59	53	65	73
114 Mongolie	4,6	2,0	128	98	98	66	67	99	267
115 Moldavie, Rép. de	4,1	2,9	151	98	96	52	62	99	269
116 Honduras	3,2	3,0	156	91	95	..	62	56	83
117 Guatemala	2,3	2,5	199	97	75	22	43	41	90
118 Vanuatu	2,8	1,0	121	63	48	89	11
119 Égypte	1,8	3,1	192	98	98	29	60	69	212
120 Afrique du Sud	3,5	5,2	689	97	83	37	56	84	69
121 Guinée équatoriale	1,3	0,5	139	73	51	36	..	65	25
122 Tadjikistan	0,9	2,4	47	99	89	29	34	71	218
123 Gabon	1,8	2,5	248	89	55	44	33	86	29
124 Maroc	1,5	3,1	186	92	90	..	50	40	48
125 Namibie	4,7	2,0	331	92	70	39	29	78	30
126 São Tomé et Príncipe	9,7	1,4	108	99	87	44	29	79	47
127 Inde	1,3	4,8	96	81	67	22	48 ^f	43	51
128 Îles Salomon	4,5	0,3	83	76	78	85	13
129 Myanmar	0,4	1,8	30	79	75	48	37	56	30
130 Cambodge	2,1	9,9	192	76	65	..	24	32	16
131 Botswana	3,7	2,3	387	99	90	7	40	94	29
132 Comores	1,7	1,2	27	75	63	31	26	62	7
133 Rép. dém. pop. Lao.	1,5	1,4	49	65	42	37	32	19	59
134 Bhoutan	4,1	0,4	76	93	88	..	19	24	5
135 Pakistan	1,1	2,1	62	82	61	33 ^c	28	23	66
136 Népal	1,4	3,8	64	91	75	43	39	11	5
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,8	0,5	136	60	49	..	26	53	5
138 Ghana	2,3	3,3	73	92	80	24	25	44	9
139 Bangladesh	0,8	2,3	54	95	77	35	58	14	23
140 Timor oriental	6,2	3,5	195	80	60	..	10	24	..
141 Soudan	1,0	3,9	58	53	57	38	10	86 ^c	16
142 Congo	1,5	0,7	25	60	50	25
143 Togo	1,1	9,4	163	84	58	25	26	49	6
144 Ouganda	2,1	5,3	77	96	82	29	23	39	5
145 Zimbabwe	4,4	4,1	152	92	80	80	54	73	6
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN									
146 Madagascar	1,2	0,9	18	72	55	47	27	46	9
147 Swaziland	3,6	2,4	309	97	94	24	28	70	18
148 Cameroun	1,2	3,4	68	82	61	33	19	60	7
149 Lesotho	5,3	0,9	119	83	70	29	30	60	5
150 Djibouti	3,3	3,0	78	63	66	61	13
151 Yémen	1,0	2,7	58	67	66	23 ^c	21	22	22
152 Mauritanie	2,9	1,0	54	84	71	..	8	57	14
153 Haïti	3,0	4,6	83	71	53	41	27	24	25
154 Kenya	2,2	2,7	70	87	72	15	39	41	13
155 Gambie	3,3	4,0	83	99	90	38	10	55	4
156 Guinée	0,9	4,9	105	78	52	29	6	35	9
157 Sénégal	2,3	2,8	62	77	60	33	11	58	8
158 Nigéria	1,2	3,5	43	48	35	28	13	35	27
159 Rwanda	3,1	2,4	48	88	90	16	13	31	2

Classement selon l'IDH	Dépenses de santé			Enfants d'un an effectivement vaccinés contre		Enfants souffrant de la diarrhée bénéficiant de thérapies de réhydratation orale et d'une alimentation continue (% des moins de 5 ans)	Utilisation des moyens de contraception a (%)	OMD Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)
	Publiques (en % du PIB)	Privées (en % du PIB)	Par habitant (en PPA)	la tuberculose (%)	la rougeole (%)				
	2002	2002	2002	2003	2003	1994–2003 ^b	1995–2003 ^b	1995–2003 ^b	1990–2004
160 Angola	2,1	2,9	92	62	62	32	6	45	8
161 Érythrée	3,2	1,9	36	91	84	..	8	28	3
162 Bénin	2,1	2,6	44	99	83	42	19	66	6
163 Côte d'Ivoire	1,4	4,8	107	66	56	34	15	63	9
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	2,7	2,2	31	91	97	38	25	36	2
165 Malawi	4,0	5,8	48	91	77	51	31	61	1
166 Zambie	3,1	2,7	51	94	84	24	34	43	7
167 Congo, Rép. dém. du	1,2	2,9	15	68	54	17	31	61	7
168 Mozambique	4,1	1,7	50	87	77	33	6	48	2
169 Burundi	0,6	2,4	16	84	75	16	16	25	5
170 Éthiopie	2,6	3,1	21	76	52	38	8	6	3
171 République Centrafricaine	1,6	2,3	50	70	35	47	28	44	4
172 Guinée-Bissau	3,0	3,3	38	84	61	23	8	35	17
173 Tchad	2,7	3,8	47	72	61	50	8	16	3
174 Mali	2,3	2,2	33	63	68	45	8	41	4
175 Burkina Faso	2,0	2,3	38	83	76	..	14	31	4
176 Sierra Leone	1,7	1,2	27	87	73	39	4	42	7
177 Niger	2,0	2,0	27	64	64	43	14	16	3
Pays en développement	85	75	59	..
Pays les moins avancés	79	67	34	..
Pays arabes	86	84	70	..
Asie de l'Est et Pacifique	91	82	86	..
Amérique latine et Caraïbes	96	93	82	..
Asie du Sud	83	68	38	..
Afrique sub-saharienne	75	62	41	..
Europe centrale et orientale et CEI	97	97	97	..
OCDE	91	95	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	92	99	..
Développement humain élevé	93	97	..
Développement humain moyen	89	79	68	..
Faible développement humain	75	61	35	..
Revenu élevé	92	99	..
Revenu intermédiaire	95	89	88	..
Revenu faible	79	66	42	..
Monde	85 ^g	77 ^g	62 ^g	..

NOTES

- a Ces données se rapportent habituellement aux femmes mariées de 15 à 49 ans, mais la plage couverte peut varier d'un pays à l'autre.
- b Données issues des informations de l'année la plus récente pour la période spécifiée.
- c Les données se réfèrent à une année ou une période autre que celle spécifiée, s'écartent de la définition normalisée, ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.
- d Enfants à risque élevé uniquement.
- e À l'exclusion de l'Irlande du Nord.
- f À l'exclusion de l'état de Tripura.
- g Données se rapportant à la synthèse mondiale de l'UNICEF 2004.

SOURCES

- Colonnes 1–3 : OMS, 2005a.
- Colonnes 4 et 6 : UNICEF, 2004.
- Colonnes 5 et 8 : ONU, 2005f, collaboration entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé.
- Colonne 7 : ONU, 2005e.
- Colonne 9 : OMS, 2005b.

Eau, conditions sanitaires et nutrition

Classement selon l'IDH	OMD Population disposant d'installations sanitaires de qualité (%)		OMD Population disposant d'un accès facilité à une source d'eau de qualité (%)		OMD Personnes souffrant de malnutrition (en % du total)		OMD Enfants souffrant d'insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)	Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)	Insuffisance pondérale néonatale (%)
	1990	2002	1990	2002	1990/92 ^a	2000/02 ^a	1995–2003 ^b	1995–2003 ^b	1998–2003 ^b
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
1 Norvège	100	100	5
2 Islande	100	100	4
3 Australie	100	100	100	100	7
4 Luxembourg	100	100	8
5 Canada	100	100	100	100	6
6 Suède	100	100	100	100	4
7 Suisse	100	100	100	100	6
8 Irlande	6
9 Belgique	8 ^c
10 États-Unis	100	100	100	100	1 ^d	2 ^c	8
11 Japon	100	100	100	100	8
12 Pays-Bas	100	100	100	100
13 Finlande	100	100	100	100	4
14 Danemark	100	100	5
15 Royaume-Uni	8
16 France	7
17 Autriche	100	100	100	100	7
18 Italie	6
19 Nouvelle-Zélande	97	6
20 Allemagne	100	100	7
21 Espagne	6 ^c
22 Hong Kong, Chine (RAS)
23 Israël	100	100	8
24 Grèce	8
25 Singapour	14 ^d	11 ^c	8
26 Slovénie	3	6
27 Portugal	8
28 Corée, Rép. de	92	2	2	4
29 Chypre	100	100	100	100
30 Barbade	100	99	100	100	6 ^d	7 ^c	10 ^c
31 République tchèque	2	1 ^d	2 ^c	7
32 Malte	100	100	6
33 Brunei Darussalam	10
34 Argentine	82	..	94	..	2	2	5	12	7
35 Hongrie	..	95	99	99	..	1	2 ^d	3 ^c	9
36 Pologne	1	6
37 Chili	85	92	90	95	8	4	1	2	5
38 Estonie	5	4
39 Lituanie	1	4
40 Qatar	100	100	100	100	6	8	10
41 Émirats arabes unis	100	100	4	2	14	17	15 ^c
42 Slovaquie	100	100	100	100	..	5	7
43 Bahreïn	9	10	8
44 Koweït	23	5	10	24	7
45 Croatie	7	1	1	6
46 Uruguay	..	94	..	98	6	4	5	8	8
47 Costa Rica	..	92	..	97	6	4	5	6	7
48 Lettonie	4	5
49 Saint-Kitts-et-Nevis	96	96	99	99	9
50 Bahamas	100	100	..	97	7
51 Seychelles	87	6 ^d	5 ^c	..
52 Cuba	98	98	..	91	8	3	4	5	6
53 Mexique	66	77	80	91	5	5	8	18	9

Classement selon l'IDH	OMD Population disposant d'installations sanitaires de qualité (%)		OMD Population disposant d'un accès facilité à une source d'eau de qualité (%)		OMD Personnes souffrant de malnutrition (en % du total)		OMD Enfants souffrant d'insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)	Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)	Insuffisance pondérale néonatale (%)
	1990	2002	1990	2002	1990/92 ^a	2000/02 ^a	1995–2003 ^b	1995–2003 ^b	1998–2003 ^b
54 Tonga	97	97	100	100	0
55 Bulgarie	100	100	100	100	..	11	10
56 Panama	..	72	..	91	21	26	7	14	10 ^c
57 Trinité et Tobago	100	100	92	91	13	12	7 ^d	5 ^c	23
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
58 Jamahiriya arabe libyenne	97	97	71	72	1	1	5	15	7 ^c
59 Macédoine, ERYM	11	6	7	5
60 Antigua-et-Barbuda	..	95	..	91	10 ^d	7 ^c	8
61 Malaisie	96	95	3	2	12	..	10
62 Russie, Féd. de	87	87	94	96	..	4	3	13	6
63 Brésil	70	75	83	89	12	9	6	11	10 ^c
64 Roumanie	..	51	..	57	..	1	6 ^d	8 ^c	9
65 Maurice	99	99	100	100	6	6	15	10	13
66 Grenade	97	97	..	95	9
67 Biélorussie	100	100	..	2	5
68 Bosnie-Herzégovine	..	93	98	98	..	8	4	10	4
69 Colombie	82	86	92	92	17	13	7	14	9
70 Dominique	..	83	..	97	5 ^d	6 ^c	10
71 Oman	83	89	77	79	24	23	8
72 Albanie	..	89	97	97	..	6	14	32	3
73 Thaïlande	80	99	81	85	28	20	19 ^d	16 ^c	9
74 Samoa occidentales	98	100	91	88	4 ^c
75 Venezuela	..	68	..	83	11	17	4	13 ^c	7
76 Sainte-Lucie	..	89	98	98	14 ^d	11 ^c	8
77 Arabie saoudite	90	..	4	3	14	20	11 ^c
78 Ukraine	99	99	..	98	..	3	3	15	5
79 Pérou	52	62	74	81	42	13	7	25	11 ^c
80 Kazakhstan	72	72	86	86	..	13	4	10	8
81 Liban	..	98	100	100	3	3	3	12	6
82 Équateur	56	72	69	86	8	4	12	26	16
83 Arménie	..	84	..	92	..	34	3	13	7
84 Philippines	54	73	87	85	26	22	31	31	20
85 Chine	23	44	70	77	16	11	10	14	6
86 Suriname	..	93	..	92	13	11	13	10	13
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	10
88 Paraguay	58	78	62	83	18	14	5	..	9 ^c
89 Tunisie	75	80	77	82	1	1	4	12	7
90 Jordanie	..	93	98	91	4	7	4	9	10 ^c
91 Belize	..	47	..	91	6 ^d	..	6
92 Fidji	98	98	8 ^d	3 ^c	10
93 Sri Lanka	70	91	68	78	28	22	29	14	22
94 Turquie	84	83	81	93	2	3	8	16	16
95 République dominicaine	48	57	86	93	27	25	5	9	11
96 Maldives	..	58	99	84	30	25	22
97 Turkménistan	..	62	..	71	..	9	12	22	6
98 Jamaïque	75	80	92	93	14	10	4	5	9
99 Iran, Rép. Islamique d'	83	84	91	93	4	4	11	15	7 ^c
100 Géorgie	..	83	..	76	..	27	3	12	6
101 Azerbaïdjan	..	55	66	77	..	15	7	13	11
102 Territoires palestiniens occupés	..	76	..	94	4	9	9
103 Algérie	88	92	95	87	5	5	6	18	7
104 El Salvador	51	63	67	82	12	11	10	19	13
105 Cap Vert	..	42	..	80	14 ^d	16 ^c	13
106 République Arabe syrienne	76	77	79	79	5	4	7	18	6

Eau, conditions sanitaires et nutrition

Classement selon l'IDH	OMD Population disposant d'installations sanitaires de qualité (%)		OMD Population disposant d'un accès facilité à une source d'eau de qualité (%)		OMD Personnes souffrant de malnutrition (en % du total)		OMD Enfants souffrant d'insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)	Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)	Insuffisance pondérale néonatale (%)
	1990	2002	1990	2002	1990/92 ^a	2000/02 ^a	1995–2003 ^b	1995–2003 ^b	1998–2003 ^b
107 Guyana	..	70	..	83	21	9	14	11	12
108 Viêt-nam	22	41	72	73	31	19	33	36	9
109 Kirghizistan	..	60	..	76	..	6	11	25	7 ^c
110 Indonésie	46	52	71	78	9	6	26	..	9
111 Ouzbékistan	58	57	89	89	..	26	8	21	7
112 Nicaragua	47	66	69	81	30	27	10	20	12
113 Bolivie	33	45	72	85	28	21	8	27	9
114 Mongolie	..	59	62	62	34	28	13	25	8
115 Moldavie, Rép. de	..	68	..	92	..	11	3	10	5
116 Honduras	49	68	83	90	23	22	17	29	14
117 Guatemala	50	61	77	95	16	24	23	49	13
118 Vanuatu	60	60	20 ^d	19 ^c	6
119 Égypte	54	68	94	98	4	3	9	16	12
120 Afrique du Sud	63	67	83	87	12	25	15
121 Guinée équatoriale	..	53	..	44	19	39	13
122 Tadjikistan	..	53	..	58	..	61	..	36	15
123 Gabon	..	36	..	87	10	6	12	21	14
124 Maroc	57	61	75	80	6	7	9	24	11 ^c
125 Namibie	24	30	58	80	35	22	24	24	14
126 São Tomé et Príncipe	..	24	..	79	13	29	..
127 Inde	12	30	68	86	25	21	47	46	30
128 Îles Salomon	..	31	..	70	21 ^d	27 ^c	13 ^c
129 Myanmar	21	73	48	80	10	6	35	34	15
130 Cambodge	..	16	..	34	43	33	45	45	11
131 Botswana	38	41	93	95	23	32	13	23	10
132 Comores	23	23	89	94	25	42	25
133 Rép. dém. pop. Lao.	..	24	..	43	29	22	40	41	14
134 Bhoutan	..	70	..	62	19	40	15
135 Pakistan	38	54	83	90	24	20	38	37	19 ^c
136 Népal	12	27	69	84	20	17	48	51	21
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	45	45	39	39	35 ^d	..	11 ^c
138 Ghana	43	58	54	79	37	13	25	26	11
139 Bangladesh	23	48	71	75	35	30	48	45	30
140 Timor oriental	..	33	..	52	43	47	10
141 Soudan	33	34	64	69	32	27	17	..	31
142 Congo	..	9	..	46	54	37	14	19	..
143 Togo	37	34	49	51	33	26	25	22	15
144 Ouganda	43	41	44	56	24	19	23	39	12
145 Zimbabwe	49	57	77	83	45	44	13	27	11
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN									
146 Madagascar	12	33	40	45	35	37	33	49	14
147 Swaziland	..	52	..	52	14	19	10	30	9
148 Cameroun	21	48	50	63	33	25	21	35	11
149 Lesotho	37	37	..	76	17	12	18	46	14
150 Djibouti	48	50	78	80	18	26	..
151 Yémen	21	30	69	69	34	36	46	53	32 ^c
152 Mauritanie	28	42	41	56	15	10	32	35	..
153 Haïti	15	34	53	71	65	47	17	23	21
154 Kenya	42	48	45	62	44	33	20	31	11
155 Gambie	..	53	..	82	22	27	17	19	17
156 Guinée	17	13	42	51	39	26	23	26	12
157 Sénégal	35	52	66	72	23	24	23	25	18
158 Nigéria	39	38	49	60	13	9	29	38 ^c	14
159 Rwanda	37	41	58	73	44	37	27	41	9

Classement selon l'IDH	OMD Population disposant d'installations sanitaires de qualité (%)		OMD Population disposant d'un accès facilité à une source d'eau de qualité (%)		OMD Personnes souffrant de malnutrition (en % du total)		OMD Enfants souffrant d'insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)	Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)	Insuffisance pondérale néonatale (%)
	1990	2002	1990	2002	1990/92 ^a	2000/02 ^a	1995–2003 ^b	1995–2003 ^b	1998–2003 ^b
160 Angola	30	30	32	50	58	40	31	45	12
161 Érythrée	8	9	40	57	..	73	40	38	21 ^c
162 Bénin	11	32	60	68	20	15	23	31	16
163 Côte d'Ivoire	31	40	69	84	18	14	21	25	17
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	47	46	38	73	37	44	29	44	13
165 Malawi	36	46	41	67	50	33	22	45	16
166 Zambie	41	45	50	55	48	49	28	47	12
167 Congo, Rép. dém. du	18	29	43	46	32	71	31	38	12
168 Mozambique	..	27	..	42	66	47	24	41	14 ^c
169 Burundi	44	36	69	79	48	68	45	57	16
170 Éthiopie	4	6	25	22	..	46	47	52	15
171 République Centrafricaine	23	27	48	75	50	43	24	39	14
172 Guinée-Bissau	..	34	..	59	25	30	22
173 Tchad	6	8	20	34	58	34	28	29	17 ^c
174 Mali	36	45	34	48	29	29	33	38	23
175 Burkina Faso	13	12	39	51	21	19	34	37	19
176 Sierra Leone	..	39	..	57	46	50	27	34	..
177 Niger	7	12	40	46	41	34	40	40	17
Pays en développement	33	48	70	79	19	16
Pays les moins avancés	23	35	51	61	34	33
Pays arabes	61	66	83	84	10	9
Asie de l'Est et Pacifique	30	49	71	78
Amérique latine et Caraïbes	68	75	81	89	13	10
Asie du Sud	20	37	71	86	25	21
Afrique sub-saharienne	32	36	48	58	32	30
Europe centrale et orientale et CEI	..	82
OCDE	96	98
Pays de l'OCDE à revenu élevé	100
Développement humain élevé
Développement humain moyen	36	51	74	83	19	15
Faible développement humain	27	32	44	55	32	32
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	48	61	77	83
Revenu faible	20	35	64	77	27	24
Monde	43	58 ^e	75	83 ^e

NOTES

- a** Ces données se réfèrent à la moyenne sur les années indiquées.
- b** Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée.
- c** Ces données se réfèrent à une année ou une période différente de celle indiquée, s'écartent de la définition normalisée ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.
- d** Données de l'UNICEF 2004. Ces données se réfèrent à une année ou une période différente de celle indiquée, s'écartent de la définition normalisée ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.
- e** Données synthétiques mondiales, UNICEF 2004.

SOURCES

Colonnes 1–4 et 7 : ONU, 2005f, collaboration entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
Colonnes 5 et 6 : ONU, 2005f, basées sur les estimations de la FAO, 2005.
Colonnes 8 et 9 : UNICEF 2004, collaboration entre l'UNICEF et l'OMS.

Inégalités en matière de santé chez les mères et les enfants

Classement selon l'IDH	Année considérée	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)		Enfants d'un an effectivement vaccinés ^a (%)		Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)		Taux de mortalité infantile ^b (par 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité chez les moins de 5 ans ^b (par 1 000 naissances vivantes)		
		20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
63	Brésil	1996	71,6	98,6	56,6	73,8	16,8	2,0	83,2	28,6	98,9	33,3
69	Colombie	1995	60,6	98,1	57,7	77,3	16,7	4,5	40,8	16,2	52,1	23,6
72	Albanie	2000	93,3	100,0	66,2	68,0	15,7	7,9	52,3	27,3	60,9	29,6
79	Pérou	2000	13,0	87,5	57,9	81,1	29,4	4,2	63,5	13,9	92,6	17,6
80	Kazakhstan	1999	99,2	98,5	68,7	62,3 ^c	13,2	3,7	67,6	42,3	81,9	44,8
84	Philippines	1998	21,2	91,9	59,8	86,5	48,8	20,9	79,8	29,2
88	Paraguay	1990	41,2	98,1	20,2	53,0	16,7	3,0	42,9	15,7	57,2	20,1
90	Jordanie	1997	91,2	99,3	21,3	17,1	10,5	4,5	35,4	23,4	42,1	25,2
94	Turquie	1998	53,4	98,2	27,7	69,7	14,8	3,2	68,3	29,8	85,0	32,6
95	République dominicaine	1996	88,9	97,8	34,4	46,5	14,2	1,7	66,7	23,4	89,9	26,6
97	Turkménistan	2000	96,8	98,3	85,0	77,5	16,9	11,4	89,3	58,4	105,5	69,8
108	Viêt-nam	2000	58,1	99,7	44,3	92,3	39,3	13,8	52,9	15,8
109	Kirghizistan	1997	96,0	100,0	69,3	73,1	27,9	11,6	83,3	45,8	96,4	49,3
110	Indonésie	1997	21,3	89,2	42,9	72,1	78,1	23,3	109,0	29,2
111	Ouzbékistan	1996	91,7	100,0	80,9	77,5	19,5	16,0	54,4	45,9	70,3	50,4
112	Nicaragua	2001	77,5	99,3	63,6	71,0	22,4	4,1	49,6	16,3	64,3	19,2
113	Bolivie	1998	19,8	97,9	21,8	30,6	25,4	3,9	106,5	25,5	146,5	32,0
117	Guatemala	1998	8,8	91,9	66,3	56,0	30,0	7,2	58,0	39,2	77,6	39,3
119	Égypte	2000	31,4	94,2	91,2	92,0	16,4	7,9	75,6	29,6	97,9	33,7
120	Afrique du Sud	1998	67,8	98,1	51,3	70,2	61,6	17,0	87,4	21,9
123	Gabon	2000	67,2	97,1	5,5	23,5	20,7	8,8	57,0	35,9	93,1	55,4
124	Maroc	1992	5,1	77,9	53,7	95,2	23,3	6,6	79,7	35,1	111,6	39,2
125	Namibie	2000	55,4	97,1	59,5	68,2	18,4	9,1	35,8	22,7	55,4	31,4
127	Inde	1998	16,4	84,4	21,3	63,8	25,0	17,4	96,5	38,1	141,3	45,5
130	Cambodge	2000	14,7	81,2	28,6	67,7	26,9	13,5	109,7	50,3	154,8	63,6
132	Comores	1996	26,2	84,8	39,8	82,0	23,4	17,8	87,2	64,6	128,9	86,6 ^c
135	Pakistan	1990	4,6	55,2	22,5	54,7	25,2	16,8	88,7	62,5	124,5	73,8
136	Népal	2001	3,6	45,1	54,2	81,6	32,7	24,6	85,5	53,2	129,9	67,7
138	Ghana	1998	17,9	86,1	49,6	79,3	20,3	9,1	72,7	26,0	138,8	52,2
139	Bangladesh	1999	3,5	42,1	50,3	74,9	92,9	57,9	139,7	72,4
143	Togo	1998	25,1	91,2	22,2	52,0	19,0	10,1	84,1	65,8	167,7	97,0
144	Ouganda	2000	19,7	77,3	26,5	42,6	25,1	18,0	105,7	60,2	191,8	106,4
145	Zimbabwe	1999	56,7	93,5	63,9	64,1	19,2	13,1	59,1	44,3	99,5	62,2

Classement selon l'IDH	Année considérée	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)		Enfants d'un an effectivement vaccinés ^a (%)		Enfants souffrant d'un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)		Taux de mortalité infantile ^b (par 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité chez les moins de 5 ans ^b (par 1 000 naissances vivantes)	
		20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	20 % les plus pauvres	Richest 20%	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches
		FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN									
146 Madagascar	1997	29,6	88,5	22,0	66,0	24,7	25,2	119,1	57,5	195,0	101,4
148 Cameroun	1991	32,0	94,7	27,4	63,5	18,9	7,9	103,9	51,2	200,7	81,7
151 Yémen	1997	6,8	49,7	7,8	55,7	26,4	22,0	108,5	60,0	163,1	73,0
152 Mauritanie	2000	14,7	92,8	15,6	45,3	18,1	14,7	60,8	62,3	98,1	78,5
153 Haïti	2000	4,1	70,0	25,4	42,3	18,2	5,1	99,5	97,2	163,9	108,7
154 Kenya	1998	23,2	79,6	48,1	59,9	26,7	10,5	95,8	40,2	136,2	60,7
156 Guinée	1999	12,1	81,5	17,2	51,8	18,8	11,6	118,9	70,2	229,9	133,0
157 Sénégal	1997	20,3	86,2	84,5	44,9	181,0	69,6
158 Nigeria	1990	12,2	70,0	13,9	58,1	22,2	19,2	102,2	68,6	239,6	119,8
159 Rwanda	2000	17,3	59,6	71,3	78,8	27,0	15,7	138,7	87,9	246,4	154,1
161 Érythrée	1995	5,0	74,3	25,0	83,8	22,7	14,6	74,0	67,5	152,2	103,5
162 Bénin	1996	34,4	97,5	37,8	73,6	17,0	12,1	119,4	63,3	208,3	110,1
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	1999	28,9	82,8	53,1	78,4	28,5	16,3	114,8	91,9	160,0	135,2
165 Malawi	2000	43,0	83,0	65,4	81,4	25,8	22,6	131,5	86,4	230,8	149,0
166 Zambie	2001	19,7	91,1	63,9	80,0	26,9	19,5	115,2	56,7	191,7	92,4
168 Mozambique	1997	18,1	82,1	19,7	85,3	22,4	14,4	187,7	94,7	277,5	144,6
170 Éthiopie	2000	0,9	25,3	7,0	33,5	25,7	23,3	92,8	95,1	159,2	147,1
173 Tchad	1996	2,6	47,4	4,0	23,0	23,0	18,4	79,8	89,3	170,6	172,0
174 Mali	2001	8,1	81,9	19,5	56,0	19,7	12,2	137,2	89,9	247,8	148,1
175 Burkina Faso	1998	17,9	75,0	21,4	52,1	20,9	15,0	106,2	76,7	239,2	154,5
177 Niger	1998	4,2	62,8	4,6	50,9	21,2	20,9	131,1	85,8	281,8	183,7

NOTES

Ce tableau présente des données concernant les pays en développement basées sur les enquêtes sur la démographie et la santé effectuées depuis 1995. Les quintiles sont définis par le statut socio-économique en termes d'actifs et de richesse, plutôt qu'en termes de revenu ou de consommation. Pour plus de détails, voir Gwatkin et al., à paraître.

- a** Comprend les vaccins contre la tuberculose (BCG) et la rougeole, ainsi que contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DCT).
- b** Données basées sur les naissances des 10 années antérieures à l'enquête.
- c** Erreur d'échantillonnage importante en raison du petit nombre de cas.

SOURCE

Toutes les colonnes : Gwatkin et al., à paraître.

Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Prévalence du VIH ^a (% des 15-24 ans)	OMD Utilisation de préservatif lors du dernier rapport à haut risque ^b (% des 15-24 ans)		OMD	OMD Enfants de moins de 5 ans		OMD Cas de tuberculose			OMD Consommation de cigarette ^g (% des adultes)	
		Femmes	Hommes	Cas de malaria ^c (pour 100 000)	Disposant de lit avec mousti- quaire traitée aux insecticides (%)	avec une fièvre traitée aux médicaments anti-malaria (%)	Pour 100 000 ^d	Détecté par DOTS ^e (%)	Soigné par DOTS ^f (%)	Femmes	Hommes
		1998-2003 ^h	1998-2003 ^h	2000	1999-2003 ^h	1999-2003 ^h	2003	2003	2003	2000-02 ^h	2000-02 ^h
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ											
1 Norvège	0,1 [0,0-0,2]	5	46	80	32	31
2 Islande	0,2 [0,1-0,3]	3	28	100	23	25
3 Australie	0,1 [0,1-0,2]	6	9	78	18	21
4 Luxembourg	0,2 [0,1-0,4]	10	126
5 Canada	0,3 [0,2-0,5]	4	76	81	20	24
6 Suède	0,1 [0,0-0,2]	4	62	73	20	17
7 Suisse	0,4 [0,2-0,6]	7	0	..	24	27
8 Irlande	0,1 [0,0-0,3]	12	0
9 Belgique	0,2 [0,1-0,3]	12	57	69	20	28
10 États-Unis	0,6 [0,3-1,1]	3	89	70	21	26
11 Japon	<0,1 [<0,2]	42	40	76	12	47
12 Pays-Bas	0,2 [0,1-0,4]	6	50	68	25	32
13 Finlande	<0,1 [<0,2]	10	0	..	20	27
14 Danemark	0,2 [0,1-0,3]	6	75	77	29	32
15 Royaume-Uni	0,1 [0,1-0,2]	12	26	28
16 France	0,4 [0,2-0,7]	12	0	..	21	33
17 Autriche	0,3 [0,1-0,4]	12
18 Italie	0,5 [0,2-0,8]	6	79	79	22	31
19 Nouvelle-Zélande	<0,1 [<0,2]	11	57	60	25	25
20 Allemagne	0,1 [0,1-0,2]	7	55	69	31	39
21 Espagne	0,7 [0,3-1,1]	27	0	..	25	39
22 Hong Kong, Chine (RAS)	0,1 [<0,2]	79	58	79	4	25
23 Israël	0,1 [0,1-0,2]	8	55	81	22	39
24 Grèce	0,2 [0,1-0,3]	22	0	..	29	47
25 Singapour	0,2 [0,1-0,5]	42	44	87	4	24
26 Slovaquie	<0,1 [<0,2]	22	70	85	20	28
27 Portugal	0,4 [0,2-0,7]	37	87	82
28 Corée, Rép. de	<0,1 [<0,2]	9	118	23	83
29 Chypre	4	91	75
30 Barbade	1,5 [0,4-5,4]	14
31 République tchèque	0,1 [<0,2]	12	63	73	22	36
32 Malte	0,2 [0,1-0,3]	6	19	60
33 Brunei Darussalam	<0,1 [<0,2]	61	138	84
34 Argentine	0,7 [0,3-1,1]	1	55	65	58
35 Hongrie	0,1 [0,0-0,2]	33	41	55
36 Pologne	0,1 [0,0-0,2]	34	56	86
37 Chili	0,3 [0,2-0,5]	17	115	86	34	44
38 Estonie	1,1 [0,4-2,1]	53	69	67	20	44
39 Lituanie	0,1 [<0,2]	73	85	72	16	51
40 Qatar	72	57	75
41 Émirats arabes unis	26	32	79
42 Slovaquie	<0,1 [<0,2]	29	34	85
43 Bahreïn	0,2 [0,1-0,3]	52	49	88	3	17
44 Koweït	31	67	55
45 Croatie	<0,1 [<0,2]	68	0	..	27	34
46 Uruguay	0,3 [0,2-0,5]	33	80	82
47 Costa Rica	0,6 [0,3-1,0]	42	18	117	85	10	29
48 Lettonie	0,6 [0,3-1,0]	78	83	76
49 Saint-Kitts-et-Nevis	16	..	0
50 Bahamas	3,0 [1,8-4,9]	52	52	59
51 Seychelles	65	40	45
52 Cuba	0,1 [<0,2]	13	93	92
53 Mexique	0,3 [0,1-0,4]	8	45	81	84

Classement selon l'IDH	Prévalence du VIH ^a (% des 15–24 ans)	OMD Utilisation de préservatif lors du dernier rapport à haut risque ^b (% des 15–24 ans)		OMD	OMD Enfants de moins de 5 ans		OMD Cas de tuberculose			OMD Consommation de cigarette ^g (% des adultes)		
		2003	Femmes 1998–2003 ^h	Hommes 1998–2003 ^h	Cas de malaria ^c (pour 100 000)	Disposant de lit avec mousti- quaire traitée aux insecticides (%)	avec une fièvre traitée aux médicaments anti-malaria (%)	Pour 100 000 ^d	Déteçté par DOTS ^e (%)	Soigné par DOTS ^f (%)	2000–02 ^h	
											Femmes	Hommes
54 Tonga	44	80	83	
55 Bulgarie	<0,1 [$<0,2$]	47	81	86	
56 Panama	0,9 [0,5–1,5]	36	52	92	73	
57 Trinité et Tobago	3,2 [1,2–8,3]	1	13	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
58 Jamahiriya arabe libyenne	0,3 [0,1–0,6]	2	21	147	61	
59 Macédoine, ERYM	<0,1 [$<0,2$]	37	49	79	
60 Antigua-et-Barbuda	10	45	100	
61 Malaisie	0,4 [0,2–0,7]	57	135	69	76	
62 Russie, Féd. de	1,1 [0,6–1,9]	1	157	9	67	
63 Brésil	0,7 [0,3–1,1]	344	91	18	75	27	35	
64 Roumanie	<0,1 [$<0,2$]	194	38	76	
65 Maurice	1	136	28	92	
66 Grenade	8	
67 Biélorussie	0,5 [0,2–0,8]	59	44	..	9	53	
68 Bosnie-Herzégovine	<0,1 [$<0,2$]	63	48	95	
69 Colombie	0,7 [0,4–1,2]	29	..	250	1	..	80	7	84	
70 Dominique	23	
71 Oman	0,1 [0,0–0,2]	27	12	81	92	
72 Albanie	33	29	90	18	60	
73 Thaïlande	1,5 [0,8–2,8]	130	203	72	74	2	39	
74 Samoa occidentales	44	51	84	
75 Venezuela	0,7 [0,4–1,2]	94	52	80	82	
76 Sainte-Lucie	22	71	25	
77 Arabie saoudite	32	57	38	76	8	19	
78 Ukraine	1,4 [0,7–2,3]	133	10	57	
79 Pérou	0,5 [0,3–0,9]	19	..	258	231	81	92	
80 Kazakhstan	0,2 [0,1–0,3]	32	65	(.)	152	86	78	
81 Liban	0,1 [0,0–0,2]	13	67	91	
82 Équateur	0,3 [0,1–0,5]	728	209	37	84	
83 Arménie	0,1 [0,1–0,2]	..	44	4	89	43	79	3	68	
84 Philippines	<0,1 [$<0,2$]	15	458	68	88	8	51	
85 Chine	0,1 [0,1–0,2]	1	245	43	93	
86 Suriname	1,7 [0,5–5,8]	2 954	3	..	102	
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	40	38	
88 Paraguay	0,5 [0,2–0,8]	124	105	18	92	
89 Tunisie	<0,1 [$<0,2$]	1	24	91	92	
90 Jordanie	3	5	89	89	
91 Belize	2,4 [0,8–6,9]	657	56	98	85	
92 Fidji	0,1 [0,0–0,2]	38	63	85	
93 Sri Lanka	<0,1 [$<0,2$]	1 110	89	70	81	2	26	
94 Turquie	<0,1 [$<0,2$]	17	40	
95 République dominicaine	1,7 [0,9–3,0]	29	52	6	123	65	78	
96 Maldives	39	106	95	15	37	
97 Turkménistan	<0,1 [$<0,2$]	1	83	49	77	
98 Jamaïque	1,2 [0,6–2,2]	9	90	49	
99 Iran, Rép. Islamique d'	0,1 [0,0–0,2]	27	36	59	85	2	22	
100 Géorgie	0,2 [0,1–0,4]	5	95	52	65	
101 Azerbaïdjan	<0,1 [$<0,2$]	19	1	..	109	28	84	
102 Territoires palestiniens occupés	37	4	100	
103 Algérie	0,1 [$<0,2$]	2 ^l	53	113	89	
104 El Salvador	0,7 [0,3–1,1]	11	78	53	88	15	42	
105 Cap Vert	328	
106 République Arabe syrienne	<0,1 [$<0,2$]	(.)	52	45	87	

Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Prévalence du VIH ^a (% des 15-24 ans)	OMD Utilisation de préservatif lors du dernier rapport à haut risque ^b (% des 15-24 ans)		OMD Cas de malaria ^c (pour 100 000)	OMD Enfants de moins de 5 ans		OMD Cas de tuberculose			OMD Consommation de cigarette ^g (% des adultes)		
		Femmes 1998-2003 ^h	Hommes 1998-2003 ^h		Disposant de lit avec mousti- quaire traitée aux insecticides (%)	avec une fièvre traitée aux médicaments anti-malaria (%)	Pour 100 000 ^d	Déteçté par DOTS ^e (%)	Soigné par DOTS ^f (%)	Femmes 2000-02 ^h	Hommes 2000-02 ^h	
												2003
107	Guyana	2,5 [0,8-7,7]	3 074	6	3	178	31	85
108	Viêt-nam	0,4 [0,2-0,8]	95	16	7	238	86	92
109	Kirghizistan	0,1 [<0,2]	(.)	140	57	82
110	Indonésie	0,1 [0,0-0,2]	920	0	1	674	33	86	3	69
111	Ouzbékistan	0,1 [0,0-0,2]	..	50	1	156	20	80
112	Nicaragua	0,2 [0,1-0,3]	17	..	402	..	2	78	91	82
113	Bolivie	0,1 [0,0-0,2]	378	301	71	84
114	Mongolie	<0,1 [<0,2]	237	68	87	26	68
115	Moldavie, Rép. de	0,2 [0,1-0,3]	177	39	61
116	Honduras	1,8 [1,0-3,2]	541	102	78	87
117	Guatemala	1,1 [0,6-1,8]	386	1	..	104	44	84
118	Vanuatu	71	70	79
119	Égypte	<0,1 [<0,2]	(.)	36	56	88	18	40
120	Afrique du Sud	21,5 [18,5-24,9]	20	..	143	341	118	68	12	44
121	Guinée équatoriale	1	49	351
122	Tadjikistan	<0,1 [<0,2]	303	2	69	267	..	79
123	Gabon	8,1 [4,1-15,3]	33	48	2 148 ^j	242	93	47
124	Maroc	0,1 [0,0-0,2]	(.)	105	83	89	2	35
125	Namibie	21,3 [18,2-24,7]	48	69	1 502	3	..	477	86	62
126	São Tomé et Príncipe	23	61	256
127	Inde	[0,4-1,3]	51	59	7	287	47	87
128	Îles Salomon	15 172	60	107	90
129	Myanmar	1,2 [0,6-2,2]	224	183	73	81	22	43
130	Cambodge	2,6 [1,5-4,4]	476	742	60	92
131	Botswana	37,3 [35,5-39,1]	75	88	48 704	342	68	71
132	Comores	1 930	9	63	103	37	96
133	Rép. dém. pop. Lao.	0,1 [<0,2]	759	327	47	78
134	Bhoutan	285	194	32	86
135	Pakistan	0,1 [0,0-0,2]	58	358	17	77
136	Népal	0,3 [0,2-0,5]	33	316	60	86	24	40
137	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,6 [0,3-1,0]	1 688	527	15	53
138	Ghana	3,1 [1,9-5,0]	33	52	15 344	5	61	369	40	60
139	Bangladesh	<0,2]	40	490	33	84	21	48
140	Timor oriental	8	47	753	53	81
141	Soudan	2,3 [0,7-7,2]	13 934	0	50	355	34	78
142	Congo	4,9 [2,1-11,0]	5 880	489	57	71
143	Togo	4,1 [2,7-6,4]	22	41	7 701 ^j	2	60	673	17	68
144	Ouganda	4,1 [2,8-6,6]	44	62	46	0	..	621	44	60
145	Zimbabwe	24,6 [21,7-27,8]	42	69	5 410	500	42	67
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN												
146	Madagascar	1,7 [0,8-2,7]	0	61	325	77	74
147	Swaziland	38,8 [37,2-40,4]	2 835	0	26	683	35	47
148	Cameroun	6,9 [4,8-9,8]	16	31	2 900 ^j	1	66	221	86	70
149	Lesotho	28,9 [26,3-31,7]	0 ⁱ	390	70	52
150	Djibouti	715 ⁱ	988	53	82
151	Yémen	0,1 [0,0-0,2]	15 160 ⁱ	151	43	82
152	Mauritanie	0,6 [0,3-1,1]	11 150 ⁱ	664
153	Haïti	5,6 [2,5-11,9]	19	30	15 ⁱ	..	12	386	46	78
154	Kenya	6,7 [4,7-9,6]	25	47	545	5	27	821	46	79	32	67
155	Gambie	1,2 [0,3-4,2]	17 340 ⁱ	15	55	337	70	74
156	Guinée	3,2 [1,2-8,2]	17	32	75 386	394	51	72
157	Sénégal	0,8 [0,4-1,7]	11 925	2	36	429	59	66
158	Nigeria	5,4 [3,6-8,0]	24	46	30	1	34	518	18	79
159	Rwanda	5,1 [3,4-7,6]	23	55	6 510	5	13	628	27	58

Classement selon l'IDH	Prévalence du VIH ^a (% des 15–24 ans)	OMD Utilisation de préservatifs lors du dernier rapport à haut risque ^b (% des 15–24 ans)		OMD	OMD Enfants de moins de 5 ans		OMD Cas de tuberculose			OMD Consommation de cigarette ^g (% des adultes)	
		Femmes	Hommes	Cas de malaria ^c (pour 100 000)	Disposant de lit avec mousti- quaire traitée aux insecticides (%)	avec une fièvre traitée aux médicaments anti-malaria (%)	Pour 100 000 ^d	Détecté par DOTS ^e (%)	Soigné par DOTS ^f (%)	Femmes	Hommes
		1998–2003 ^h	1998–2003 ^h	2000	1999–2003 ^h	1999–2003 ^h	2003	2003	2003	2000–02 ^h	2000–02 ^h
160 Angola	3,9 [1,6–9,4]	8 773	2	63	256	118	74
161 Érythrée	2,7 [0,9–7,3]	3 479	4	4	431	18	82
162 Bénin	1,9 [1,1–3,3]	19	34	10 697 ^k	7	60	141	94	80
163 Côte d'Ivoire	7,0 [4,9–10,0]	25	56	12 152	1	58	618	39	67
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	8,8 [6,4–11,9]	21	31	1 207 ⁱ	2	53	476	43	80
165 Malawi	14,2 [11,3–17,7]	32	38	25 948	3	27	469	35	72
166 Zambie	16,5 [13,5–20,0]	33	42	34 204	7	52	508	65	83
167 Congo, Rép. dém. du	4,2 [1,7–9,9]	2 960 ⁱ	1	45	537	63	78
168 Mozambique	12,2 [9,4–15,7]	29	33	18 115	557	45	78
169 Burundi	6,0 [4,1–8,8]	48 098	1	31	519	30	79
170 Éthiopie	4,4 [2,8–6,7]	17	30	3	507	36	76
171 République Centrafricaine	13,5 [8,3–21,2]	2	69	493	6
172 Guinée-Bissau	2 421 ⁱ	7	58	300	55	48
173 Tchad	4,8 [3,1–7,2]	197 ⁱ	1	32	439	11	72
174 Mali	1,9 [0,6–5,9]	14	30	4 008 ^j	8	38	582	18	50
175 Burkina Faso	4,2 [2,7–6,5]	41	55	619	7	50	303	18	64
176 Sierra Leone	2	61	794	33	81
177 Niger	1,2 [0,7–2,3]	7	30	1 693 ^j	6	48	272	54
Pays en développement	1,3 [1,1–1,4]	289
Pays les moins avancés	3,2 [2,9–3,8]	452
Pays arabes	0,3 [0,2–0,9]	128
Asie de l'Est et Pacifique	0,2 [0,2–0,3]	298
Amérique latine et Caraïbes	0,7 [0,6–0,9]	90
Asie du Sud	0,7 [0,3–1,1]	306
Afrique sub-saharienne	7,3 [6,8–8,2]	487
Europe centrale et orientale et CEE	0,7 [0,4–1,0]	122
OCDE	0,3 [0,2–0,4]	23
Pays de l'OCDE à revenu élevé	0,4 [0,2–0,5]	18
Développement humain élevé	0,3 [0,2–0,4]	24
Développement humain moyen	0,8 [0,7–1,0]	264
Faible développement humain	5,6 [5,1–6,6]	485
Revenu élevé	0,3 [0,2–0,5]	19
Revenu intermédiaire	0,7 [0,6–0,7]	215
Revenu faible	2,0 [1,8–2,4]	362
Monde	1,1 [1,0–1,3]	240

NOTES

- a** Ces données se réfèrent à des estimations précises et en intervalles calculées sur la base de nouveaux modèles développés par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Les intervalles sont présentés entre crochets. Les agrégats régionaux se rapportent à 2004.
- b** À cause de manque de données, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour certains pays, ces données ne correspondent pas à la définition normalisée ou ne s'appliquent qu'à une partie du pays considéré.
- c** Ces données se rapportent aux cas de malaria rapportés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et peuvent ne représenter qu'une fraction du nombre de cas réels du pays.
- d** Ces données se rapportent à la fréquence des cas de tuberculose.
- e** OMS 2003. Données calculées en divisant les nouveaux cas de tuberculose à frotis positifs détectés grâce à un traitement sous observation directe, de courte durée (DOTS) par l'incidence

- annuelle estimée de nouveaux cas de frotis positifs. Les valeurs peuvent dépasser 100% à cause de la quantité de cas décelés dans une zone de rechutes ou de cas chroniques, engendrant un surcroît de déclarations (en comptant deux fois un même cas), trop de diagnostics, ou de sous-estimation du nombre de cas.
- f** Ces données se rapportent au pourcentage de nouveaux cas de frotis positifs comptés en 2001 par DOTS, dont le traitement a réussi.
- g** Les âges varient selon les pays, mais on compte en général 18 ans et plus ou 15 et plus.
- h** Données relatives à la plus récente année disponible pour la période indiquée.
- i** Ces données se rapportent à 1999.
- j** Ces données se rapportent à 1998.
- k** Ces données se rapportent à 1997.

SOURCES

- Colonne 1** : ONUSIDA 2005; Données synthétiques calculées par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA).
- Colonnes 2 et 3** : ONU, 2005f, à partir d'informations émanant de travaux conjoints du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONUSIDA et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- Colonnes 4–9** : ONU 2005f, basées sur les données de l'OMS.
- Colonnes 10 et 11** : Banque mondiale 2005c, basées sur les données de l'OMS et du National Tobacco Information Online System.

Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		OMD Taux de mortalité infantile (par 1,000 naissances vivantes)		OMD Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a (en % de la cohorte)		OMD Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
	1970-75 ^d	2000-05 ^d	1970	2003	1970	2003	Féminine 2000-05 ^d	Masculine 2000-05 ^d	Taux officiel ^b 1985-2003 ^e	Taux ajusté ^c 2000
	DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
1 Norvège	74,4	79,3	13	3	15	4	90,6	84,7	6	16
2 Islande	74,3	80,6	13	3	14	4	91,4	87,4	..	0
3 Australie	71,7	80,2	17	6	20	6	91,5	85,7	..	8
4 Luxembourg	70,7	78,4	19	5	26	5	89,9	82,6	0	28
5 Canada	73,2	79,9	19	5	23	6	90,7	85,0	..	6
6 Suède	74,7	80,1	11	3	15	3	91,5	86,4	5	2
7 Suisse	73,8	80,5	15	4	18	5	91,9	85,4	5	7
8 Irlande	71,3	77,7	20	6	27	6	89,7	83,1	6	5
9 Belgique	71,4	78,8	21	4	29	5	90,4	82,5	..	10
10 États-Unis	71,5	77,3	20	7	26	8	86,7	79,1	8	17
11 Japon	73,3	81,9	14	3	21	4	93,3	85,7	8	10
12 Pays-Bas	74,0	78,3	13	5	15	5	89,7	83,5	7	16
13 Finlande	70,7	78,4	13	4	16	5	91,2	80,9	6	6
14 Danemark	73,6	77,1	14	3	19	4	87,0	81,0	10	5
15 Royaume-Uni	72,0	78,3	18	5	23	6	89,4	83,6	7	13
16 France	72,4	79,4	18	4	24	5	91,2	80,9	10	17
17 Autriche	70,6	78,9	26	4	33	5	91,0	82,4	..	4
18 Italie	72,1	80,0	30	4	33	4	92,2	84,6	7	5
19 Nouvelle-Zélande	71,7	79,0	17	5	20	6	89,1	84,1	15	7
20 Allemagne	71,0	78,7	22	4	26	5	90,5	82,3	8	8
21 Espagne	72,9	79,5	27	4	34	4	92,8	82,1	6	4
22 Hong Kong, Chine (RAS)	72,0	81,5	93,7	86,4
23 Israël	71,6	79,7	24	5	27	6	91,5	85,5	5	17
24 Grèce	72,3	78,2	38	4	54	5	91,5	82,0	1	9
25 Singapour	69,5	78,6	22	3	27	3	90,7	84,5	6	30
26 Slovénie	69,8	76,3	25	4	29	4	88,9	76,1	17	17
27 Portugal	68,0	77,2	53	4	62	5	90,2	79,8	8	5
28 Corée, Rép. de	62,6	76,9	43	5	54	5	90,2	76,9	20	20
29 Chypre	71,4	78,5	29	4	33	5	91,6	84,3	0	47
30 Barbade	69,4	74,9	40	11	54	13	86,7	74,8	0	95
31 République tchèque	70,1	75,5	21	4	24	4	88,2	75,2	3	9
32 Malte	70,7	78,3	25	5	32	6	90,3	85,4	..	21
33 Brunei Darussalam	68,3	76,3	58	5	78	6	87,9	84,7	0	37
34 Argentine	67,1	74,3	59	17	71	20	84,9	72,1	46	82
35 Hongrie	69,3	72,6	36	7	39	8	83,7	64,7	5	16
36 Pologne	70,5	74,3	32	6	36	7	87,0	69,7	4	13
37 Chili	63,4	77,9	78	8	98	9	88,5	79,1	17	31
38 Estonie	70,5	71,2	21	8	26	9	83,9	57,2	46	63
39 Lituanie	71,3	72,2	23	8	28	11	85,2	60,5	13	13
40 Qatar	62,1	72,7	45	11	65	15	81,2	74,0	10	7
41 Émirats arabes unis	62,2	77,9	61	7	83	8	90,2	85,0	3	54
42 Slovaquie	70,0	74,0	25	7	29	8	86,8	69,3	16	3
43 Bahreïn	63,3	74,2	55	12	75	15	84,6	78,9	46	28
44 Koweït	67,0	76,8	49	8	59	9	87,9	82,7	5	5
45 Croatie	69,6	74,9	34	6	42	7	88,1	73,2	2	8
46 Uruguay	68,7	75,3	48	12	57	14	85,9	73,3	26	27
47 Costa Rica	67,9	78,1	62	8	83	10	88,4	81,2	29	43
48 Lettonie	70,1	71,4	21	10	26	12	81,9	60,1	25	42
49 Saint-Kitts-et-Nevis	19	..	22	250	..
50 Bahamas	66,5	69,5	38	11	49	14	73,6	61,4	..	60
51 Seychelles	11	..	15
52 Cuba	70,7	77,2	34	6	43	8	86,2	80,0	34	33
53 Mexique	62,4	74,9	79	23	110	28	84,0	75,2	63	83

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		OMD Taux de mortalité infantile (par 1,000 naissances vivantes)		OMD Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a (en % de la cohorte)		OMD Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
	1970-75 ^d	2000-05 ^d	1970	2003	1970	2003	Féminine 2000-05 ^d	Masculine 2000-05 ^d	Taux officiel ^b 1985-2003 ^e	Taux ajusté ^c 2000
	54 Tonga	65,6	72,1	..	15	..	19	78,2	73,4	..
55 Bulgarie	71,0	72,1	28	14	32	15	84,5	68,2	15	32
56 Panama	66,2	74,7	46	18	68	24	85,1	76,3	70	160
57 Trinité et Tobago	65,9	69,9	49	17	57	20	76,1	64,5	45	160
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58 Jamahiriya arabe libyenne	52,8	73,4	105	13	160	16	82,5	74,6	77	97
59 Macédoine, ERYM	67,5	73,7	85	10	120	11	84,6	75,4	11	23
60 Antigua-et-Barbuda	11	..	12	65	..
61 Malaisie	63,0	73,0	46	7	63	7	83,5	73,4	50	41
62 Russie, Féd. de	69,7	65,4	29	16	36	21	76,3	44,7	37	67
63 Brésil	59,5	70,3	95	33	135	35	77,7	62,7	75	260
64 Roumanie	69,2	71,3	46	18	57	20	82,9	65,3	34	49
65 Maurice	62,9	72,1	64	16	86	18	80,9	66,9	21	24
66 Grenade	18	..	23	1	..
67 Biélorussie	71,5	68,1	22	13	27	17	79,3	50,6	18	35
68 Bosnie-Herzégovine	67,5	74,1	60	14	82	17	85,2	74,2	10	31
69 Colombie	61,6	72,2	69	18	108	21	81,0	71,0	78	130
70 Dominique	12	..	14	67	..
71 Oman	52,1	74,0	126	10	200	12	84,2	78,8	23	87
72 Albanie	67,7	73,7	68	18	82	21	87,6	80,0	20	55
73 Thaïlande	61,0	69,7	74	23	102	26	80,3	64,5	36	44
74 Samoa occidentales	56,1	70,0	106	19	160	24	78,4	65,5	..	130
75 Venezuela	65,7	72,8	47	18	61	21	82,8	71,7	60	96
76 Sainte-Lucie	65,3	72,3	..	16	..	18	77,0	71,3	35	..
77 Arabie saoudite	53,9	71,6	118	22	185	26	81,2	73,4	..	23
78 Ukraine	70,1	66,1	22	15	27	20	76,4	46,6	22	35
79 Pérou	55,5	69,8	115	26	178	34	77,1	68,1	190	410
80 Kazakhstan	63,2	63,2	..	63	..	73	71,9	48,0	50	210
81 Liban	66,4	71,9	45	27	54	31	81,7	73,0	100	150
82 Équateur	58,8	74,2	87	24	140	27	82,6	72,7	80	130
83 Arménie	70,8	71,4	..	30	..	33	81,7	66,4	22	55
84 Philippines	58,1	70,2	60	27	90	36	78,6	70,1	170	200
85 Chine	63,2	71,5	85	30	120	37	81,3	74,2	50	56
86 Suriname	64,0	69,0	..	30	..	39	77,3	63,1	150	110
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	61,6	71,0	..	23	..	27	81,3	70,3	93	..
88 Paraguay	65,9	70,9	57	25	76	29	79,8	71,3	180	170
89 Tunisie	55,6	73,1	135	19	201	24	84,9	75,7	69	120
90 Jordanie	56,5	71,2	77	23	107	28	77,7	71,6	41	41
91 Belize	67,6	71,9	56	33	77	39	80,9	71,7	140	140
92 Fidji	60,6	67,8	50	16	61	20	72,2	62,0	38	75
93 Sri Lanka	63,1	73,9	65	13	100	15	85,6	76,1	92	92
94 Turquie	57,0	68,6	150	33	201	39	77,9	67,3	130	70
95 République dominicaine	59,7	67,1	91	29	128	35	75,1	60,8	180	150
96 Maldives	51,4	66,3	157	55	255	72	67,5	67,8	140	110
97 Turkménistan	59,2	62,4	..	79	..	102	69,8	52,1	9	31
98 Jamaïque	69,0	70,7	49	17	64	20	73,4	67,9	110	87
99 Iran, Rép. Islamique d'	55,2	70,2	122	33	191	39	79,2	71,7	37	76
100 Géorgie	68,2	70,5	36	41	46	45	83,0	66,3	67	32
101 Azerbaïdjan	65,6	66,9	..	75	..	91	76,0	60,3	25	94
102 Territoires palestiniens occupés	56,6	72,4	..	22	..	24	81,4	75,0	..	100
103 Algérie	54,5	71,0	143	35	234	41	78,4	75,2	140	140
104 El Salvador	58,2	70,7	111	32	162	36	77,7	67,3	170	150
105 Cap Vert	57,5	70,2	..	26	..	35	79,8	67,7	76	150
106 République Arabe syrienne	57,4	73,2	90	16	129	18	83,2	76,3	65	160

Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		OMD Taux de mortalité infantile (par 1,000 naissances vivantes)		OMD Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a (en % de la cohorte)		OMD Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
	1970-75 ^d	2000-05 ^d	1970	2003	1970	2003	Féminine 2000-05 ^d	Masculine 2000-05 ^d	Taux officiel ^b 1985-2003 ^e	Taux ajusté ^c 2000
107 Guyana	60,0	62,9	81	52	101	69	65,7	54,2	190	170
108 Viêt-nam	50,3	70,4	55	19	87	23	78,4	71,0	95	130
109 Kirghizistan	61,2	66,8	111	59	146	68	76,0	58,6	44	110
110 Indonésie	49,2	66,5	104	31	172	41	72,1	63,8	310	230
111 Ouzbékistan	63,6	66,5	..	57	..	69	72,9	59,9	34	24
112 Nicaragua	55,2	69,5	113	30	165	38	74,9	66,1	97	230
113 Bolivie	46,7	63,9	147	53	243	66	68,0	60,0	390	420
114 Mongolie	53,8	63,9	..	56	..	68	67,6	57,9	110	110
115 Moldavie, Rép. de	64,8	67,5	46	26	61	32	74,3	56,5	44	36
116 Honduras	53,9	67,6	116	32	170	41	70,1	63,5	110	110
117 Guatemala	53,7	67,1	115	35	168	47	73,5	59,7	150	240
118 Vanuatu	54,0	68,4	107	31	160	38	75,2	67,6	68	130
119 Égypte	52,1	69,6	157	33	235	39	79,3	69,3	84	84
120 Afrique du Sud	53,7	49,0	..	53	..	66	38,1	28,9	150	230
121 Guinée équatoriale	40,5	43,5	165	97	281	146	33,0	30,6	..	880
122 Tadjikistan	60,9	63,5	78	92	111	118	69,4	59,3	45	100
123 Gabon	48,7	54,6	..	60	..	91	48,9	45,6	520	420
124 Maroc	52,9	69,5	119	36	184	39	78,9	70,3	230	220
125 Namibie	53,9	48,6	104	48	155	65	36,7	31,6	270	300
126 São Tomé et Príncipe	56,5	62,9	..	75	..	118	68,6	63,1	100	..
127 Inde	50,3	63,1	127	63	202	87	67,4	59,2	540	540
128 Îles Salomon	55,6	62,2	71	19	99	22	62,0	59,0	550	130
129 Myanmar	49,2	60,1	122	76	179	107	63,5	52,7	230	360
130 Cambodge	40,3	56,0	..	97	..	140	61,5	45,0	440	450
131 Botswana	56,1	36,6	99	82	142	112	16,5	13,1	330	100
132 Comores	48,9	63,0	159	54	215	73	66,5	57,8	520	480
133 Rép. dém. pop. Lao.	40,4	54,5	145	82	218	91	53,1	47,8	530	650
134 Bhoutan	41,5	62,7	156	70	267	85	65,3	60,2	260	420
135 Pakistan	51,9	62,9	120	81	181	103	65,6	62,7	530	500
136 Népal	44,0	61,4	165	61	250	82	61,0	57,9	540	740
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	44,7	55,1	106	69	147	93	46,6	41,5	370	300
138 Ghana	49,9	56,7	111	59	186	95	52,9	50,4	210	540
139 Bangladesh	45,2	62,6	145	46	239	69	63,7	59,3	380	380
140 Timor oriental	40,0	55,2	..	87	..	124	52,7	47,3	..	660
141 Soudan	45,1	56,3	104	63	172	93	55,4	49,6	550	590
142 Congo	54,9	51,9	100	81	160	108	43,5	38,6	..	510
143 Togo	49,8	54,2	128	78	216	140	53,8	45,2	480	570
144 Ouganda	51,1	46,8	100	81	170	140	34,4	32,9	510	880
145 Zimbabwe	55,6	37,2	86	78	138	126	15,5	15,7	700	1 100
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	44,9	55,3	109	78	180	126	54,1	48,7	490	550
147 Swaziland	49,6	33,0	132	105	196	153	12,0	9,3	230	370
148 Cameroun	45,7	45,8	127	95	215	166	36,1	33,1	430	730
149 Lesotho	49,8	36,7	128	63	190	84	18,6	11,6	..	550
150 Djibouti	44,4	52,7	160	97	241	138	48,1	42,9	74	730
151 Yémen	39,9	60,3	202	82	303	113	61,0	54,9	350	570
152 Mauritanie	43,4	52,5	150	120	250	183	50,7	44,5	750	1 000
153 Haïti	48,5	51,5	148	76	221	118	41,3	38,2	520	680
154 Kenya	53,6	47,0	96	79	156	123	31,8	35,0	590	1 000
155 Gambie	38,0	55,5	183	90	319	123	54,3	48,7	730	540
156 Guinée	39,3	53,6	197	104	345	160	52,6	49,1	530	740
157 Sénégal	40,1	55,6	164	78	279	137	54,6	49,4	560	690
158 Nigéria	42,8	43,3	140	98	265	198	33,2	31,6	..	800
159 Rwanda	44,6	43,6	124	118	209	203	35,5	29,6	1 100	1 400

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		OMD Taux de mortalité infantile (par 1,000 naissances vivantes)		OMD Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans ^a (en % de la cohorte)		OMD Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
	1970-75 ^d	2000-05 ^d	1970	2003	1970	2003	Féminine 2000-05 ^d	Masculine 2000-05 ^d	Taux officiel ^b 1985-2003 ^e	Taux ajusté ^c 2000
	160 Angola	37,9	40,7	180	154	300	260	33,0	27,8	..
161 Érythrée	44,3	53,5	..	45	..	85	45,5	35,9	1 000	630
162 Bénin	47,0	53,8	149	91	252	154	52,9	48,4	500	850
163 Côte d'Ivoire	49,8	46,0	158	117	239	192	38,5	34,8	600	690
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	49,5	46,0	129	104	218	165	35,8	33,4	530	1 500
165 Malawi	41,8	39,6	189	112	330	178	24,5	23,2	1 100	1 800
166 Zambie	50,2	37,4	109	102	181	182	18,5	20,0	730	750
167 Congo, Rép. dém. du	46,0	43,1	148	129	245	205	34,4	30,8	950	990
168 Mozambique	40,7	41,9	163	109	278	158	30,5	26,7	1 100	1 000
169 Burundi	44,1	43,5	138	114	233	190	33,1	29,7	..	1 000
170 Éthiopie	43,5	47,6	160	112	239	169	40,7	36,6	870	850
171 République Centrafricaine	43,5	39,4	149	115	248	180	24,5	21,9	1 100	1 100
172 Guinée-Bissau	36,5	44,6	..	126	..	204	38,8	33,2	910	1 100
173 Tchad	40,6	43,6	..	117	..	200	35,1	31,2	830	1 100
174 Mali	38,0	47,8	225	122	400	220	44,8	40,8	580	1 200
175 Burkina Faso	43,8	47,4	163	107	290	207	41,7	37,9	480	1 000
176 Sierra Leone	35,4	40,6	206	166	363	284	36,2	30,7	1 800	2 000
177 Niger	38,4	44,3	197	154	330	262	40,2	37,8	590	1 600
Pays en développement	55,6	64,9	109	60	167	88	69,6	62,3
Pays les moins avancés	44,5	52,0	151	99	244	156	47,9	43,5
Pays arabes	52,1	66,9	129	48	197	61	73,3	66,3
Asie de l'Est et Pacifique	60,5	70,4	84	31	122	39	79,2	71,3
Amérique latine et Caraïbes	61,1	71,7	86	27	123	32	79,7	68,2
Asie du Sud	50,1	63,2	130	66	206	91	67,1	60,0
Afrique sub-saharienne	45,8	46,1	143	105	243	179	37,0	33,8
Europe centrale et orientale et CEI	69,0	68,1	34	20	42	24	78,8	55,4
OCDE	70,3	77,6	40	11	53	13	88,4	79,6
Pays de l'OCDE à revenu élevé	71,6	78,8	22	5	28	6	89,9	81,8
Développement humain élevé	70,7	77,9	32	9	42	10	88,9	80,0
Développement humain moyen	57,6	67,0	102	46	155	61	73,7	64,6
Faible développement humain	44,1	46,0	150	108	254	183	37,5	34,6
Revenu élevé	71,6	78,8	22	5	28	6	89,9	81,8
Revenu intermédiaire	62,0	70,1	86	29	125	36	79,0	68,7
Revenu faible	48,8	58,2	130	80	209	124	58,3	52,4
Monde	59,9	67,0	96	54	147	80	73,1	64,5

NOTES

- a** Ces données se réfèrent à la probabilité à la naissance d'atteindre l'âge de 65 ans, multipliée par 100.
- b** Données provenant de statistiques nationales officielles.
- c** Données ajustées basées sur les corrections effectuées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin de tenir compte des problèmes reconnus de sous-estimation et de mauvaise classification.
- d** Ces données correspondent à des estimations pour la période spécifiée.
- e** Ces données correspondent à l'année la plus récente pour la période spécifiée.

SOURCES

Colonnes 1, 2, 7 et 8 : ONU, 2005h.
 Colonnes 3-6 et 10 : ONU, 2005f, collaboration entre l'UNICEF l'OMS.
 Colonne 9 : UNICEF, 2004.

Engagement en faveur de l'éducation : dépenses publiques

Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a
(en % de l'ensemble des niveaux)

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques dévolues à l'éducation				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a (en % de l'ensemble des niveaux)					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1 Norvège	7,0	7,6	14,6	16,2	39,5	36,5	24,7	33,0 ^c	15,2	27,5
2 Islande	5,4	6,0 ^c	59,5	38,4 ^d	25,6	39,1 ^c	14,9	17,8 ^c
3 Australie	4,9	4,9	14,8	13,3	2,2	35,0	57,4	38,8	32,0	24,2
4 Luxembourg	3,1	..	10,4
5 Canada	6,5	5,2	14,2	12,7	62,2	..	28,6	36,2
6 Suède	7,1	7,7	13,8	12,8	47,7	34,8	19,6	36,4	13,2	28,3
7 Suisse	4,9	5,8 ^c	18,7	15,1	49,9	34,7	25,1	38,2 ^c	19,7	24,2 ^c
8 Irlande	4,8	5,5	10,2	13,5	37,8	32,6	40,1	34,4	20,4	27,6
9 Belgique	5,0	6,3	23,3	31,6	42,9	44,5	16,5	21,7
10 États-Unis	5,1	5,7	12,3	17,1	..	39,5	..	35,3	..	25,2
11 Japon	..	3,6	..	10,5	..	38,2	..	39,8	..	14,9
12 Pays-Bas	5,7	5,1	14,8	10,7	21,5	35,5	37,7	39,2	32,1	25,2
13 Finlande	5,5	6,4	11,9	12,7	27,9	27,0	39,4	40,6	23,9	32,5
14 Danemark	..	8,5	..	15,4	..	31,1	..	34,3	..	32,0
15 Royaume-Uni	4,8	5,3	..	11,5	29,7	32,2	43,8	47,1	19,6	20,6
16 France	5,3	5,6	..	11,4	27,3	31,3	40,7	49,7	13,8	17,7
17 Autriche	5,3	5,7	7,6	11,1	23,7	27,6	46,6	45,7	19,1	22,6
18 Italie	3,1	4,7	..	10,3	33,0	34,4	63,2	46,1	..	18,5
19 Nouvelle-Zélande	6,1	6,7	..	15,1	30,5	28,6	25,3	40,5	37,4	24,9
20 Allemagne	..	4,6	..	9,5	..	22,.	..	49,0	..	24,5
21 Espagne	4,2	4,5	9,4	11,3	29,3	35,8	45,0	41,4	15,4	22,8
22 Hong Kong, Chine (RAS)	2,8	4,4	17,4	23,3	26,6	25,1	38,8	32,8	30,8	32,6
23 Israël	6,3	7,5	11,3	..	43,0	46,3	31,3	29,8	16,2	16,7
24 Grèce	2,4	4,0	34,1	27,5	45,1	34,1	19,5	32,4
25 Singapour	3,1	..	18,2	..	29,6	..	36,5	..	29,3	..
26 Slovénie	..	6,1
27 Portugal	4,0	5,8	..	12,7	44,6	36,9	32,5	42,2	16,3	17,2
28 Corée, Rép. de	3,3	4,2	22,4	15,5	44,4	35,2	34,1	43,4	7,4	8,1
29 Chypre	3,5	6,3	11,3	..	38,5	35,3	50,3	50,0	3,8	14,4
30 Barbade	7,8	7,6	22,2	17,3	37,5	33,7	37,6	35,0	19,2	28,6
31 République tchèque	..	4,4	..	9,6	..	25,8	..	50,8	..	20,0
32 Malte	4,3	..	8,3	..	25,1	..	44,7	..	14,6	..
33 Brunei Darussalam	3,9	9,1	..	9,1 ^c	24,1	..	26,1	..	9,5	..
34 Argentine	..	4,0	..	13,8	3,4	43,3	44,9	39,2	46,7	17,5
35 Hongrie	5,8	5,5	7,8	14,1	55,4	30,9	23,9	38,6	15,2	22,8
36 Pologne	..	5,6	..	12,8	42,8	41,6	17,5	37,9	22,0	19,5
37 Chili	2,5	4,2	10,4	18,7	60,1	50,7	17,3	35,3	20,3	14,0
38 Estonie	..	5,7	33,2	..	40,9	..	19,7
39 Lituanie	4,6	5,9	13,8
40 Qatar	3,5
41 Émirats arabes unis	1,8	1,6 ^c	14,6	22,5 ^c	..	45,6	..	50,4 ^c	..	2,4 ^c
42 Slovaquie	5,1	4,4	..	7,5	..	24,4	..	53,2	..	20,2
43 Bahreïn	4,1	..	14,6	45,8
44 Koweït	4,8	..	3,4	..	53,4	..	13,6	..	16,0	..
45 Croatie	7,2	4,5	..	10,0	..	32,3	..	46,7 ^c	..	19,1
46 Uruguay	2,7	2,6	15,9	9,6	37,5	44,1	30,3	34,4	22,6	21,5
47 Costa Rica	4,4	5,1	20,8	22,4	..	49,3	..	31,9	..	18,8
48 Lettonie	3,8	5,8	10,8	..	11,2	30,2	56,3	52,9	11,6	15,4
49 Saint-Kitts-et-Nevis	2,6	7,6	..	19,0	..	28,5	..	31,5	..	21,2
50 Bahamas	4,0	..	17,8
51 Seychelles	7,8	5,2	14,8	..	28,2	42,5	40,7	26,1 ^c	9,5	17,4
52 Cuba	8,9	18,7	12,3	18,7	25,7	43,0	39,0	36,8	14,4	17,5
53 Mexique	3,6	5,3	12,8	24,3	32,3	49,1	29,6	28,7	16,5	19,6

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a (en % de l'ensemble des niveaux)									
	Dépenses publiques dévolues à l'éducation				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a (en % de l'ensemble des niveaux)					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b
54 Tonga	..	4,9 ^c	..	13,2 ^c	..	49,2 ^d	..	28,9 ^c
55 Bulgarie	5,2	3,5	70,7	37,2	..	46,7	13,9	15,8
56 Panama	4,7	4,5	20,9	7,7	37,0	34,2	23,3	29,2	21,3	28,1
57 Trinité et Tobago	3,7	4,3 ^c	11,6	13,4	42,5	..	36,8	..	11,9	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58 Jamahiriya arabe libyenne
59 Macédoine, ERYM	..	3,5	61,0	..	24,0	..	15,0
60 Antigua-et-Barbuda	..	3,8	30,7	..	35,2	..	6,7
61 Malaisie	5,1	8,1	18,3	20,3	34,3	32,0	34,4	33,5	19,9	33,3
62 Russie, Féd. de	3,5	3,8	..	11,5
63 Brésil	..	4,2	..	12,0	..	38,3	..	40,1	..	21,6
64 Roumanie	2,8	3,5	7,3	..	52,1	..	22,1	..	9,6	..
65 Maurice	3,8	4,7	11,8	13,3	37,7	32,0	36,4	38,3	16,6	15,6
66 Grenade	5,1	5,1	13,2	12,9	64,1	42,1	31,7	35,8	0,0	9,8
67 Biélorussie	4,8	6,0 ^c	57,7	..	16,2	..	14,4	..
68 Bosnie-Herzégovine
69 Colombie	2,4	5,2	15,4	15,6	39,3	42,1	30,9	29,4	20,7	13,3
70 Dominique
71 Oman	3,1	4,6 ^c	11,1	..	54,1	35,9	37,0	47,4 ^c	7,4	9,2 ^c
72 Albanie	5,9
73 Thaïlande	3,5	5,2	20,0	28,3	56,2	42,3	21,6	20,5	14,6	21,7
74 Samoa occidentales	3,2	4,8 ^c	10,7	14,6 ^c	52,6	43,0	25,2	23,8 ^c	0,0	33,2 ^c
75 Venezuela	3,0	..	12,0	..	23,5	..	4,5	..	40,7	..
76 Sainte-Lucie	..	7,7 ^c	48,2	59,5 ^d	23,3	..	12,8	..
77 Arabie saoudite	5,8	..	17,8	..	78,8	21,2	..
78 Ukraine	5,1	5,4	19,7	20,3	54,9	20,0	15,0	31,4 ^c	15,1	34,0
79 Pérou	2,8	3,0	..	17,1	..	42,6	..	27,7	..	14,6
80 Kazakhstan	3,2	3,0	17,6	22,9	..	56,0 ^c	..	13,1
81 Liban	..	2,7	..	12,3	28,5
82 Équateur	4,3	1,0 ^c	17,2	8,0 ^c	34,4	41,1	34,2	36,1 ^c	18,3	5,2
83 Arménie	7,0	3,2 ^c	20,5	21,7	..	43,4 ^c	..	29,8 ^c
84 Philippines	2,9	3,1	10,1	17,8	..	57,6	..	22,2	..	14,0
85 Chine	2,3	..	12,8
86 Suriname	6,4	60,5	..	14,5	..	8,8	..
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	..	10,0	..	20,3
88 Paraguay	1,1	4,4	9,1	11,4	..	55,1	22,6	28,3	25,8	16,5
89 Tunisie	6,0	6,4	13,5	18,2	39,8	32,9	36,4	44,4 ^c	18,5	22,8
90 Jordanie	8,1	..	17,1	62,4	..	35,1	..
91 Belize	4,6	5,2	18,5	18,1	61,0	50,9	20,2	26,3	8,1	19,6
92 Fidji	4,7	5,6 ^c	..	19,4 ^c	..	35,0 ^d	..	48,9 ^c	..	16,0 ^c
93 Sri Lanka	2,7	..	8,1	84,3	..	13,4	..
94 Turquie	2,2	3,7	58,1	37,7	29,4	30,1 ^c	..	32,2
95 République dominicaine	..	2,3	..	12,4	..	46,3	..	18,9 ^c	..	10,9
96 Maldives	3,8	..	10,0
97 Turkménistan	4,3	..	21,0
98 Jamaïque	4,5	6,1	12,8	12,3	37,4	36,8	33,2	33,8	21,1	19,2
99 Iran, Rép. Islamique d'	4,1	4,9	22,4	17,7	33,2	25,1	39,2	36,0	13,6	17,1
100 Géorgie	..	2,2	..	11,8
101 Azerbaïdjan	7,7	3,2	23,5	20,7	..	25,9	..	53,7 ^c	..	5,8
102 Territoires palestiniens occupés
103 Algérie	5,3	..	21,1
104 El Salvador	1,9	2,9	16,6	20,0	..	61,0	..	23,6 ^c	..	6,6
105 Cap Vert	..	7,9	..	17,0	..	43,8 ^d	..	29,8	..	17,5
106 République Arabe syrienne	4,0	..	17,3	..	38,5	..	28,2	..	21,3	..

Engagement en faveur de l'éducation : dépenses publiques

Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a
(en % de l'ensemble des niveaux)

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques dévolues à l'éducation				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a (en % de l'ensemble des niveaux)					
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b
107 Guyana	3,4	8,4	4,4	18,4	..	54,7	..	23,5	..	4,9
108 Viêt-nam	2,0	..	7,5
109 Kirghizistan	8,4	3,1 ^c	22,5	18,6	8,5	23,0	57,9	48,0 ^c	10,0	18,0 ^c
110 Indonésie	1,0	1,2	..	9,0 ^c	..	37,1	..	39,3	..	23,6
111 Ouzbékistan	9,5	..	20,4
112 Nicaragua	3,4	3,1	9,7	15,0	..	50,3	..	12,0	..	37,7
113 Bolivie	2,3	6,3	..	19,7	..	46,9	..	23,4	..	25,1
114 Mongolie	12,3	9,0	17,6	..	13,9	53,8	48,8	26,4	14,5	15,5
115 Moldavie, Rép. de	5,6	4,9	17,2	21,4	..	37,3	..	52,0 ^c	..	10,7
116 Honduras
117 Guatemala	1,4	..	11,8	..	31,1	..	12,9	..	21,2	..
118 Vanuatu	4,7	11,0 ^c	19,2	28,1 ^c	59,8	27,9	26,6	57,5 ^c	3,4	10,5 ^c
119 Égypte	3,9
120 Afrique du Sud	5,9	5,3 ^c	..	18,5	75,6	47,8	..	31,3 ^c	21,5	14,6 ^c
121 Guinée équatoriale	..	0,6	..	1,6	..	34,4	..	18,1 ^c	..	34,9
122 Tadjikistan	..	2,8	24,7	17,8	6,9	30,8	57,0	47,7 ^c	9,1	12,1
123 Gabon	..	3,9 ^c
124 Maroc	5,3	6,5	26,1	26,4	34,8	39,8	48,9	43,5	16,2	16,3
125 Namibie	7,9	7,2	65,4	..	24,5	..	8,7
126 São Tomé et Príncipe
127 Inde	3,7	4,1	12,2	12,7	38,9	38,4	27,0	40,1	14,9	20,3
128 Îles Salomon	..	3,4 ^c
129 Myanmar
130 Cambodge	..	1,8	..	15,3	..	65,6
131 Botswana	6,2	2,2	17,0	25,6	..	53,2 ^d	..	23,8	..	18,6
132 Comores	..	3,9	..	24,1	42,4	45,7	28,2	40,1 ^c	17,3	7,7 ^c
133 Rép. dém. pop. Lao.	..	2,8 ^c	..	11,0 ^c	..	47,0	..	19,0	..	12,6
134 Bhoutan	..	5,2	..	12,9
135 Pakistan	2,6	1,8 ^c	7,4	7,8 ^c
136 Népal	2,0	3,4	8,5	14,9	48,2	61,5	15,7	22,1	23,3	10,3
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	2,3 ^c	..	17,5 ^c	..	71,4	..	24,3 ^c	..	4,3 ^c
138 Ghana	3,2	..	24,3	..	29,2	..	34,3	..	11,0	..
139 Bangladesh	1,5	2,4	10,3	15,5	45,6	45,4 ^d	42,2	45,5	8,7	9,1
140 Timor oriental
141 Soudan	6,0	..	2,8
142 Congo	5,0	3,2 ^c	14,4	12,6	..	36,1	..	30,2 ^c	..	25,5 ^c
143 Togo	5,5	2,6	26,4	13,6	30,4	44,8	25,8	27,1 ^c	29,0	19,4
144 Ouganda	1,5	..	11,5
145 Zimbabwe	7,7	4,7 ^c	54,1	54,9	28,6	28,6 ^c	12,3	16,6 ^c
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	2,1	2,9 ^c	49,1	42,1	35,6	29,0 ^c	..	12,2 ^c
147 Swaziland	5,8	7,1	19,5	..	31,2	31,8	24,5	41,1 ^c	26,0	25,5
148 Cameroun	3,2	3,8	19,6	17,3	70,5	29,5	..
149 Lesotho	6,2	10,4 ^c	12,2	18,4	..	53,2 ^d	..	23,8 ^c	..	18,6 ^c
150 Djibouti	3,5	..	10,5	..	58,0	..	21,7	..	11,5	..
151 Yémen	..	9,5 ^c	..	32,8
152 Mauritanie	33,3	..	37,7	..	24,9	..
153 Haïti	1,5	..	20,0	..	53,1	..	19,0	..	9,1	..
154 Kenya	6,7	7,0	17,0	22,1	50,3	..	18,8	..	21,6	..
155 Gambie	3,8	2,8	14,6	8,9	41,6	54,7 ^d	21,2	21,1 ^c	17,8	14,0 ^c
156 Guinée	..	1,8 ^c	..	25,6 ^c	..	52,1 ^d
157 Sénégal	3,9	3,6	26,9	..	43,9	..	25,7	..	24,0	..
158 Nigéria	0,9
159 Rwanda	..	2,8 ^c	48,2 ^d	..	16,7 ^c	..	34,7 ^c

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques dévolues à l'éducation		Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation ^a (en % de l'ensemble des niveaux)							
	En % du PIB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b	1990	2000-02 ^b
160 Angola	3,9	2,8 ^c	10,7	..	96,3	3,7	..
161 Érythrée	..	4,1	26,0	..	35,4	..	14,9
162 Bénin	..	3,3 ^c	57,4	..	25,5 ^c	..	16,4 ^c
163 Côte d'Ivoire	..	4,6 ^c	..	21,5	..	42,2	..	32,5 ^c	..	25,1 ^c
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	2,8	..	11,4
165 Malawi	3,2	6,0	11,1	..	44,7	54,9 ^d	13,1	21,1	20,2	18,3
166 Zambie	2,4	2,0 ^c	8,7	54,8 ^d	..	25,8	..	19,4
167 Congo, Rép. dém. du
168 Mozambique	3,1	..	12,0	..	49,8	..	15,7	..	9,9	..
169 Burundi	3,4	3,9	16,7	21,8	46,8	43,1	29,1	32,0	22,0	24,9
170 Éthiopie	3,4	4,6 ^c	9,4	13,8	53,9	..	28,1	..	12,1	..
171 République Centrafricaine	2,2
172 Guinée-Bissau
173 Tchad
174 Mali
175 Burkina Faso	2,4
176 Sierra Leone	..	3,7
177 Niger	3,2	2,3 ^c	18,6	51,5	..	24,4 ^c	..	16,2 ^c

NOTES

En raison du manque de données et des différences de méthodologie, les comparaisons des dépenses d'éducation entre les pays au fil du temps doivent être envisagées avec circonspection. Pour de plus amples détails, consulter www.uis.unesco.org.

- a** Les chiffres ayant été arrondis et certaines catégories ayant été omises (« post-secondaire » et « dépenses non affectées par niveau »). Il se peut que le total des dépenses par niveau soit différent de 100.
- b** Ces données se rapportent à l'année la plus récente de la période spécifiée.
- c** Ces données renvoient à des estimations de l'Institut de statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en l'absence de statistiques officielles.
- d** Ces données se rapportent uniquement aux dépenses consacrées à l'enseignement primaire.

SOURCES

Colonnes 1-5 et 7-10 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2005b.

Colonne 6 : calculs effectués à partir des données relatives aux dépenses en matière d'éducation, aux niveaux de la maternelle et du primaire, issues de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2005b.

Alphabétisation et scolarisation

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes ^a		OMD Taux d'alphabétisation des jeunes adultes ^a		OMD Taux net de scolarisation dans le primaire ^b		Taux net de scolarisation dans le secondaire ^{b,c}		OMD Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (en % des élèves de 1 ^{ère} année) ^d		Élèves inscrits en science, mathématique ou technique dans le supérieur (en % des élèves du supérieur) 1998-2003 ^a
	1990	2003	1990	2003	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2001/02 ^d	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ											
1 Norvège	100	100	88	96	100	100	18
2 Islande	100	100	..	86	..	100	17
3 Australie	99	97	79	88 ^f	24
4 Luxembourg	81	90	..	80	..	99 ^g	18
5 Canada	98	100 ^{f,g}	89	98 ^{f,g}	20 ^h
6 Suède	100	100	85	100	100	..	27
7 Suisse	84	99	80	87	80	..	25
8 Irlande	90	96	80	83	100	99	25 ^h
9 Belgique	96	100	87	97	19
10 États-Unis	97	92	85	88
11 Japon	100	100	97	101 ^f	100	..	20
12 Pays-Bas	95	99	84	89	..	100	16
13 Finlande	98	100	93	95	100	100	38
14 Danemark	98	100	87	96	94	100 ⁱ	20
15 Royaume-Uni	98	100	81	95	21 ^h
16 France	100	99	..	94	96	98 ⁱ	..
17 Autriche	88	90	..	89	25
18 Italie	97,7	..	99,8	..	100	100	..	91	..	96 ^g	24
19 Nouvelle-Zélande	100	100 ^f	85	93	92	..	19
20 Allemagne	84	83	..	88	29
21 Espagne	96,3	..	99,6	..	100	100	..	96	31
22 Hong Kong, Chine (RAS)	98,2	98 ^j	..	74 ^f	100	100	30 ^h
23 Israël	91,4	96,9	98,7	99,6	92	99	..	89	..	85	31
24 Grèce	94,9	91,0	99,5	99,5	95	99	83	86	100	..	30
25 Singapour	88,8	92,5	99,0	99,5	96
26 Slovénie	99,6	99,7 ^k	99,8	99,8 ^k	100	93	..	93	22
27 Portugal	87,2	..	99,5	..	100	100	..	85	29
28 Corée, Rép. de	99,8	..	100	100 ⁱ	86	88 ⁱ	99	100	41
29 Chypre	94,3	96,8	99,7	99,8	87	96	69	93	100	99	17
30 Barbade	99,4	99,7 ^k	99,8	99,8 ^k	80	100	..	90	..	99	..
31 République tchèque	87	87	..	91	..	98	31
32 Malte	88,4	87,9 ^m	97,5	96,0 ^m	97	96	78	87	99	99	13
33 Brunei Darussalam	85,5	92,7	97,9	98,9	90	93 ^g	8
34 Argentine	95,7	97,2	98,2	98,9	94	81	..	92	15 ^h
35 Hongrie	99,1	99,3	99,7	99,5	91	91	75	94	98	..	21
36 Pologne	99,6	..	99,8	..	97	98	76	83	98	99	20
37 Chili	94,0	95,7	98,1	99,0	88	85 ⁱ	55	81 ⁱ	..	99 ⁿ	31
38 Estonie	99,8	99,8	99,8	99,8	99	95	..	88	..	98	22
39 Lituanie	99,3	99,6	99,8	99,7	..	91	..	94	26
40 Qatar	77,0	89,2 ^m	90,3	98,6 ^m	89	95	70	82 ^f	64	..	16
41 Émirats arabes unis	71,0	77,3 ^k	84,7	91,4 ^k	99	83	58	71	80	93	..
42 Slovaquie	..	99,6	..	99,6	..	86	..	88	27
43 Bahreïn	82,1	87,7	95,6	99,3	99	90	85	87	89	99	21
44 Koweït	76,7	82,9 ^k	87,5	93,1 ^k	49	83	..	77 ^{f,o}
45 Croatie	96,9	98,1	99,6	99,6	74	89	57	87	24
46 Uruguay	96,5	97,7 ^k	98,7	99,1 ^k	92	90	..	73	94	93	..
47 Costa Rica	93,9	95,8 ^k	97,4	98,4 ^k	87	90	37	53	82	92	26
48 Lettonie	99,8	99,7	99,8	99,7	92	86	..	88	17
49 Saint-Kitts-et-Nevis	100	..	95
50 Bahamas	96,5	..	90	86 ^f	..	76 ^f	..	75	..
51 Seychelles	..	91,9	..	99,1	..	100	..	100	..	99	..
52 Cuba	95,1	96,9 ^k	99,3	99,8 ^k	92	94	69	86	92	98	..
53 Mexique	87,3	90,3	95,2	97,6	99	99	45	63	80	93	31

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes ^a (en % des 15 ans et plus)		OMD Taux d'alphabétisation des jeunes adultes ^a (en % des 15-24 ans)		OMD Taux net de scolarisation dans le primaire ^b (%)		Taux net de scolarisation dans le secondaire ^{b, c} (%)		OMD Enfants atteignant la 5e année d'école (en % des élèves de 1ère année)		Élèves inscrits en science, mathématique ou technique dans le supérieur (en % des élèves du supérieur) 1998-2003 ^e
	1990	2003	1990	2003	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2001/02 ^d	
54 Tonga	..	98,9 ^m	..	99,3 ^m	92	100 ^o	83	72 ^{f, o}	90
55 Bulgarie	97,2	98,2	99,4	98,2	86	90	63	88	91	..	27
56 Panama	89,0	91,9	95,3	96,1	92	100	50	63 ^f	..	90	22
57 Trinité et Tobago	96,8	98,5 ^k	99,6	99,8 ^k	91	91	..	72 ^f	..	71 ^g	35
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN											
58 Jamahiriya arabe libyenne	68,1	81,7 ^k	91,0	97,0 ^k	96	31
59 Macédoine, ERYM	..	96,1	..	98,7	94	91	..	81 ^{f, o}	27
60 Antigua-et-Barbuda
61 Malaisie	80,7	88,7	94,8	97,2	94	93	..	70	98	87	40
62 Russie, Féd. de	99,2	99,4	99,8	99,7	99	90 ^f
63 Brésil	82,0	88,4	91,8	96,6	86	97	15	75
64 Roumanie	97,1	97,3	99,3	97,8	81	89	..	81	27
65 Maurice	79,8	84,3	91,1	94,5	95	97	..	74 ^f	98	99	25
66 Grenade	84 ^{f, g}	..	104 ^f	..	79	..
67 Biélorussie	99,5	99,6 ^m	99,8	99,8 ^m	86	94	..	85
68 Bosnie-Herzégovine	..	94,6	..	99,6
69 Colombie	88,4	94,2	94,9	97,6	68	87	..	55 ^f	62	69	32
70 Dominique	81	..	92 ^f	..	84	..
71 Oman	54,7	74,4 ^k	85,6	98,5 ^k	69	72	..	69	97	98	..
72 Albanie	77,0	98,7	94,8	99,4	95	95	..	77	11
73 Thaïlande	92,4	92,6	98,1	98,0	76	85 ^l	94 ^f	..
74 Samoa occidentales	98,0	98,7 ^k	99,0	99,5 ^k	..	98 ^f	..	62 ^f	..	94 ^g	14
75 Venezuela	88,9	93,0	96,0	97,2	88	91	19	59	86	84	..
76 Sainte-Lucie	..	90,1	..	95,4	95	99	..	76 ^f	..	97 ^g	..
77 Arabie saoudite	66,2	79,4	85,4	95,9	59	54	31	53 ^f	83	91	17
78 Ukraine	99,4	99,4	99,8	99,8	80	84	..	85	98	..	27
79 Pérou	85,5	87,7	94,5	96,8	88	100	..	69	..	84	..
80 Kazakhstan	98,8	99,5 ^m	99,8	99,8 ^m	88	92	..	87
81 Liban	92,1	..	78	91	92	28
82 Équateur	87,6	91,0	95,5	96,4	98	100	..	50	..	74	..
83 Arménie	97,5	99,4	99,5	99,8	..	94	..	83	7 ^h
84 Philippines	91,7	92,6	97,3	95,1	96	94	..	59	..	76	25
85 Chine	78,3	90,9	95,3	98,9	97	86	99	..
86 Suriname	..	88,0	..	93,5	78	97 ^f	..	64 ^f	19
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	90	..	58	..	88	..
88 Paraguay	90,3	91,6	95,6	96,3	93	89	26	51	70	70	..
89 Tunisie	59,1	74,3	84,1	94,3	94	97	..	65	87	96	31 ^h
90 Jordanie	81,5	89,9	96,7	99,1	94	92	..	80	..	97	30
91 Belize	89,1	76,9	96,0	84,2	94	99	31	69 ^f	67	81 ^p	..
92 Fidji	88,6	92,9 ^m	97,8	99,3 ^m	100	100 ^{f, o}	..	76 ^{f, o}	..	88 ^g	..
93 Sri Lanka	88,7	90,4 ^q	95,1	95,6 ^q	90	94	98 ⁿ	..
94 Turquie	77,9	88,3	92,7	96,6	89	86	42	..	98	..	21 ^h
95 République dominicaine	79,4	87,7	87,5	94,0	58	96	..	36 ^f	..	69	..
96 Maldives	94,8	97,2 ^k	98,1	99,2 ^k	87	92	..	51 ^f
97 Turkménistan	..	98,8 ^m	..	99,8 ^m
98 Jamaïque	82,2	87,6 ^k	91,2	94,5 ^k	96	95	64	75 ^f	..	90	..
99 Iran, Rép. Islamique d'	63,2	77,0	86,3	..	92	86	90	95	..
100 Géorgie	97	89	..	61	28
101 Azerbaïdjan	..	98,8 ^m	..	99,9 ^m	100	80	..	76
102 Territoires palestiniens occupés	..	91,9	..	98,7	..	91	..	84	19
103 Algérie	52,9	69,8	77,3	90,1	93	95	54	67 ^f	95	97	..
104 El Salvador	72,4	79,7 ^k	83,8	88,9 ^k	73	90	..	49 ^f	..	69	22
105 Cap Vert	63,8	75,7 ^k	81,5	89,1 ^k	94	99	..	58	..	88	..
106 République Arabe syrienne	64,8	82,9	79,9	95,2	92	98	43	43	96	91	..

TABLEAU 12

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes ^a		OMD Taux d'alphabétisation des jeunes adultes ^a		OMD Taux net de scolarisation dans le primaire ^b		Taux net de scolarisation dans le secondaire ^{b, c}		OMD Enfants atteignant la 5e année d'école		Élèves inscrits en science, mathématique ou technique dans le supérieur (en % des élèves du supérieur) 1998-2003 ^e
	(en % des 15 ans et plus)		(en % des 15-24 ans)		(%)		(%)		(en % des élèves de 1ère année)		
	1990	2003	1990	2003	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2002/03 ^d	1990/91	2001/02 ^d	
107 Guyana	97,2	..	99,8	..	89	99 ^f	67	76 ^{f, g}	93	77 ^p	..
108 Viêt-nam	90,4	90,3 ^m	94,1	..	90	94 ^{f, o}	..	65 ^{f, o}	..	87	20
109 Kirghizistan	..	98,7 ^m	..	99,7 ^m	92	89	16
110 Indonésie	79,5	87,9 ^k	95,0	98,0 ^k	97	92	39	54	84	89	..
111 Ouzbékistan	98,7	99,3 ^k	99,6	99,7 ^k	78
112 Nicaragua	62,7	76,7	68,2	86,2	72	86	..	39	46	65	..
113 Bolivie	78,1	86,5	92,6	97,3	91	95	29	71 ^f	..	84	..
114 Mongolie	97,8	97,8	98,9	97,7	90	79	..	77	26
115 Moldavie, Rép. de	97,5	96,2	99,8	98,7	89	79	..	69
116 Honduras	68,1	80,0	79,7	88,9	90	87 ^{f, o}
117 Guatemala	61,0	69,1	73,4	82,2	64	87	..	30	..	65	19 ^h
118 Vanuatu	..	74,0 ^m	71	94 ^f	..	28 ^o	..	72 ^p	..
119 Égypte	47,1	55,6 ^m	61,3	73,2 ^m	84	91 ^f	..	81 ^{f, o}	..	98	..
120 Afrique du Sud	81,2	82,4 ^m	88,5	93,9 ^m	88	89	..	66 ^f	75	65 ^p	17
121 Guinée équatoriale	73,3	84,2	92,7	93,8	91	85 ^o	..	26 ^{f, p}	..	29 ^g	..
122 Tadjikistan	98,2	99,5	99,8	99,8	77	94 ⁱ	..	83 ^f	18
123 Gabon	86	78 ^{f, g}	69	..
124 Maroc	38,7	50,7 ^k	55,3	69,5 ^k	57	90	..	36 ^f	75	81	19
125 Namibie	74,9	85,0	87,4	92,3	83	78	..	44	..	95	8
126 São Tomé et Príncipe	97 ^{f, o}	..	29 ^{f, o}	..	61 ^g	..
127 Inde	49,3	61,0 ^q	64,3	76,4 ^l	..	87	84	20 ^h
128 Îles Salomon	83	85
129 Myanmar	80,7	89,7	88,2	94,4	98	84	..	35	..	65	42
130 Cambodge	62,0	73,6	73,5	83,4	67	93	..	24 ^f	..	61	17
131 Botswana	68,1	78,9 ^k	83,3	89,1 ^k	85	81 ^f	29	54 ^f	97	88	19
132 Comores	53,8	56,2 ^k	56,7	59,0 ^k	57	55 ^{f, p}	72 ^p	11
133 Rép. dém. pop. Lao	56,5	68,7	70,1	78,5	63	85	..	35	..	64	8 ^h
134 Bhoutan	91 ^g	..
135 Pakistan	35,4	48,7	47,4	64,5	35	59 ^{f, g}
136 Népal	30,4	48,6	46,6	70,1	81	71 ^{f, g}	65	..
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,6	57,3	68,6	66,7	66	73 ^{f, o}	..	24 ^{f, o}	59	51 ^g	..
138 Ghana	58,5	54,1	81,8	..	52	59 ^l	..	36 ^{f, l}	80	63	26
139 Bangladesh	34,2	41,1 ^k	42,0	49,7 ^k	71	84	19	45	..	54	13
140 Timor oriental	20 ^{f, g}
141 Soudan	45,8	59,0 ^q	65,0	74,6 ^q	43	46 ^{f, p}	94	84	..
142 Congo	67,1	82,8 ^k	92,5	97,8 ^k	79	54	63	66	11 ^h
143 Togo	44,2	53,0	63,5	74,0	75	91	18	27 ^{f, p}	51	69	8
144 Ouganda	56,1	68,9 ^k	70,1	80,2 ^k	53	17 ^f	..	64	8
145 Zimbabwe	80,7	90,0 ^k	93,9	97,6 ^k	86	79 ^l	..	34 ^l
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN											
146 Madagascar	58,0	70,6	72,2	70,1	65	79	..	12 ^{f, i}	22	53	20
147 Swaziland	71,6	79,2	85,1	88,1	77	75	..	32 ^f	76	73	11
148 Cameroun	57,9	67,9	81,1	..	74	64	..
149 Lesotho	78,0	81,4	87,2	..	73	86	..	23 ^f	71	73	6 ^h
150 Djibouti	73,2	..	31	36 ^l	..	21 ^{f, l}	87	80	22
151 Yémen	32,7	49,0 ^k	50,0	67,9 ^k	52	72	..	35 ^{f, p}	..	76	..
152 Mauritanie	34,8	51,2	45,8	61,3	35	68	..	16 ^f	75	61	10
153 Haïti	39,7	51,9 ^k	54,8	66,2 ^k	22
154 Kenya	70,8	73,6	89,8	80,3	74	67	..	25 ^f	..	59	29
155 Gambie	42,2	..	48	79 ^f	..	33 ^f
156 Guinée	25	66	..	21 ^f	59
157 Sénégal	28,4	39,3	40,1	49,1	47	58 ^f	85	80	..
158 Nigéria	48,7	66,8 ^k	73,6	88,6 ^k	60	67 ^f	..	29
159 Rwanda	53,3	64,0	72,7	76,5	67	87	7	..	60	47	..

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes ^a		OMD Taux d'alphabétisation des jeunes adultes ^a		OMD Taux net de scolarisation dans le primaire ^b		Taux net de scolarisation dans le secondaire ^{b, c}		OMD Enfants atteignant la 5e année d'école (en % des élèves de 1ère année)		Élèves inscrits en science, mathématique ou technique dans le supérieur (en % des élèves du supérieur) 1998-2003 ^e
	(en % des 15 ans et plus)	1990	2003	1990	2003	1990/91	2002/03 ^d	(%)	1990/91	2001/02 ^d	
160 Angola	..	66,8	..	71,4	58	61 ^{f, i}	18
161 Érythrée	60,9	..	16	45	..	22	..	86	17
162 Bénin	26,4	33,6	40,4	44,4	45	58 ^{f, p}	..	20 ^{f, g}	55	68	25
163 Côte d'Ivoire	38,5	48,1	52,6	59,8	46	61 ^j	..	21 ^{f, o}	73	69 ^l	..
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	62,9	69,4	83,1	78,4	50	82 ^r	79	88	22
165 Malawi	51,8	64,1 ^m	63,2	76,3 ^m	50	29 ^f	64	44	33
166 Zambie	68,2	67,9 ^m	81,2	69,4 ^m	79	68	..	23 ^f	..	81 ^p	30
167 Congo, Rép. dém. du	47,5	65,3	68,9	68,7	54	55
168 Mozambique	33,5	46,5 ^k	48,8	62,8 ^k	45	55	..	12	33	49	..
169 Burundi	37,0	58,9	51,6	72,3	53	57	..	9 ^f	62	68	10 ^h
170 Éthiopie	28,6	41,5 ^k	43,0	57,4 ^k	23	51 ^l	..	18 ^{f, l}	..	62	19
171 République Centrafricaine	33,2	48,6	52,1	58,5	53	24	..	15
172 Guinée-Bissau	44,1	..	38	45 ^p	..	9 ^{f, p}	..	38 ^l	..
173 Tchad	27,7	25,5	48,0	37,3	36	63 ^f	..	10 ^f	53	60 ^g	..
174 Mali	18,8	19,0 ^m	27,6	24,2 ^m	20	45	5	..	73	75	..
175 Burkina Faso	..	12,8 ^m	..	19,4 ^m	26	36	..	9	70	66	..
176 Sierra Leone	..	29,6	..	38,2	41	8
177 Niger	11,4	14,4	17,0	19,8	24	38	6	6	62	69	..
Pays en développement	67,0	76,6	81,1	85,2
Pays les moins avancés	44,2	54,2	57,2	64,2
Pays arabes	50,8	64,1	68,4	81,3
Asie de l'Est et Pacifique	79,7	90,4	95,0	98,0
Amérique latine et Caraïbes	85,1	89,6	92,7	95,9
Asie du Sud	47,7	58,9	61,7	72,2
Afrique sub-saharienne	51,1	61,3	68,5	73,7
Europe centrale et orientale et CEI	98,7	99,2	99,7	99,5
OCDE
Pays de l'OCDE à revenu élevé
Développement humain élevé
Développement humain moyen	70,6	79,4	83,2	87,5
Faible développement humain	45,1	57,5	63,7	70,1
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	81,2	89,6	93,6	96,8
Revenu faible	50,2	60,8	64,4	73,0
Monde

NOTES

a Sauf indication contraire, les données pour 1990 se rapportent à des estimations produites par l'institut de statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et les données pour 2003 se rapportent à des estimations du taux d'alphabétisation national issues de recensements et d'enquêtes réalisés entre 2000 et 2004. À cause de différences de méthodologie et d'actualisation des données, les comparaisons entre pays et au fil du temps doivent être effectuées avec circonspection. Pour plus de détails, voir www.uis.unesco.org/ev.php?ID=4930_201&ID2=DO_TOPIC.

b Le taux net d'inscription correspond au rapport entre le nombre d'enfants de l'âge officiel pour le niveau d'étude concerné qui sont inscrits rapporté à la population totale des enfants de cet âge. Les taux nets d'inscription supérieurs à 100 % traduisent des différences entre ces deux séries de données.

c Les taux d'inscriptions sont basés sur les nouveaux classements types internationaux pour l'éducation, adoptés en 1997 (UNESCO 1997), ils ne peuvent, en conséquence, être strictement comparables avec ceux des années précédentes.

d Taux d'inscription nets pour l'année scolaire 2002/03, et données pour les élèves atteignant la cinquième année en 2001/02, sauf indication contraire. Pour certains pays, les données peuvent se rapporter aux estimations de l'institut de statistiques de l'UNESCO. Pour plus de détails, voir www.uis.unesco.org. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection.

e Dernière année disponible pour la période indiquée.

f Estimation préliminaire de l'institut de statistiques de l'UNESCO, sujette à révision.

g Données se rapportant à l'année scolaire 2000/01.

h Données à envisager avec prudence, car le nombre d'élèves inscrits indiqué sous la rubrique « inconnu ou non spécifié » représente 10 % du total des inscriptions.

i Ces données se rapportent à l'année scolaire 1998/99.

j Estimations de sources nationales.

k Estimations provenant de l'institut de statistiques de l'UNESCO, juillet 2002.

l Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2003/04.

m Ces données se réfèrent à une année entre 1995 et 1999.

n Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2002/03.

o Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2001/02.

p Ces données se réfèrent à l'année scolaire 1999/2000.

q Ces données se réfèrent à une année ou période autre que celle indiquée, s'écartant de la définition normalisée, ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.

r Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2004/05.

SOURCES

Colonnes 1 et 3 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2003a.

Colonnes 2 et 4 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005a.

Colonnes 5-10 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005c.

Colonne 11 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005d.

Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	OMD Lignes téléphoniques d'abonnés ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Abonnés à un téléphone mobile ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Rede- vances et droits de licence (en dollar US par habitant)	Dépenses en recherche et développe- ment (R&D) (en % du PIB)	Chercheurs en R&D (par million d'habitants)
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002	2003	1997-2002 ^b	1990-2003 ^b
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1 Norvège	502	713	46	909	7	346	0	42,9	1,7	4 442
2 Islande	510	660	39	966	0	675	7	0,0	3,1	6 592
3 Australie	456	542	11	719	6	567	85	20,1	1,5	3 446
4 Luxembourg	481	797	2	1 194	0	377	234	267,3	1,7	3 757
5 Canada	565	651	22	419	4	..	40	81,5	1,9	3 487
6 Suède	681	..	54	980	6	..	317	261,8	4,3	5 171
7 Suisse	574	727	18	843	6	398	279	..	2,6	3 594
8 Irlande	281	491	7	880	0	317	110	52,4	1,1	2 315
9 Belgique	393	489	4	793	(.)	386	72	..	2,2	3 180
10 États-Unis	547	624	21	546	8	556	302	167,2	2,7	4 526
11 Japon	441	472	7	679	(.)	483	852	96,3	3,1	5 085
12 Pays-Bas	464	614	5	768	3	522	186	116,8	1,9	2 826
13 Finlande	534	492	52	910	4	534	35	96,5	3,5	7 431
14 Danemark	567	669	29	883	1	541	90	..	2,5	4 822
15 Royaume-Uni	441	..	19	912	1	..	88	173,0	1,9	2 691
16 France	495	566	5	696	1	366	183	66,3	2,3	3 134
17 Autriche	418	481	10	879	1	462	196	19,2	2,2	2 346
18 Italie	388	484	5	1 018	(.)	337	22	9,1	1,1	1 156
19 Nouvelle-Zélande	434	448	16	648	0	526	70	30,0	1,2	2 593
20 Allemagne	441	657	4	785	1	473	274	51,7	2,5	3 222
21 Espagne	316	429	1	916	(.)	239	29	13,2	1,0	2 036
22 Hong Kong, Chine (RAS)	450	559	24	1 079	0	472	3	..	0,6	1 568
23 Israël	343	458	3	961	1	..	35	64,7	5,1	1 570
24 Grèce	389	454	0	902	0	150	30	1,7	0,6	1 357
25 Singapour	346	450	17	852	0	509	58	47,3	2,2	4 352
26 Slovénie	211	407	0	871	0	401	123	5,4	1,5	2 364
27 Portugal	243	411	1	898	0	..	3	3,5	0,9	1 745
28 Corée, Rép. de	306	538	2	701	(.)	610	633	27,8	2,5	2 979
29 Chypre	419	572	5	744	0	337	1	19,9	0,3	569
30 Barbade	281	497	0	519	0	371	0	3,2
31 République tchèque	158	360	0	965	0	308	24	4,9	1,2	1 467
32 Malte	360	521	0	725	0	..	45	(.)
33 Brunei Darussalam	136	..	7	..	0	282
34 Argentine	93	..	(.)	..	0	0,9	0,4	715
35 Hongrie	96	349	(.)	769	0	232	21	30,8	1,0	1 473
36 Pologne	86	307	0	451	0	232	22	0,7	0,6	1 469
37 Chile	66	221	1	511	0	272	..	2,9	0,5	419
38 Estonie	204	341	0	777	0	444	8	3,5	0,7	2 253
39 Lituanie	212	239	0	630	0	202	15	0,1	0,7	1 824
40 Qatar	220	261	9	533	0	199
41 Émirats arabes unis	224	281	19	736	0	275	0
42 Slovaquie	135	241	0	684	0	256	13	9,2	0,6	1 707
43 Bahreïn	191	268	10	638	0	216
44 Koweït	188	196	12	572	0	228	..	0,0 ^c	0,2	73
45 Croatie	172	..	(.)	584	0	232	20	7,8	1,1	1 920
46 Uruguay	134	..	0	..	0	..	1	0,0 ^c	0,2	370
47 Costa Rica	101	278	0	181	0	288	0	0,1	0,4	533
48 Lettonie	234	285	0	526	0	404	0	1,9	0,4	1 476
49 Saint-Kitts-et-Nevis	237	..	0	..	0	0,0 ^c
50 Bahamas	274	415	8	367	0	265	..	0,0
51 Seychelles	124	256	0	595	0	..	0	..	0,1	452
52 Cuba	31	64	0	3	0	9	0	..	0,5	538
53 Mexique	65	160	1	295	0	120	1	0,8	0,4	259

Classement selon l'IDH	OMD Lignes téléphoniques d'abonnés ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Abonnés à un téléphone mobile ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Rede- vances et droits de licence (en dollar US par habitant)	Dépenses en recherche et développe- ment (R&D) (en % du PIB)	Chercheurs en R&D (par million d'habitants)
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002	2003	1997-2002 ^b	1990-2003 ^b
54 Tonga	46	..	0	..	0
55 Bulgarie	242	380	0	466	0	206	16	0,6	0,5	1 158
56 Panama	93	122	0	268	0	62	..	0,0 ^c	0,4	95
57 Trinité et Tobago	141	..	0	399	0	..	0	..	0,1	347
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58 Jamahiriya arabe libyenne	48	136	0	23	0	29	361
59 Macédoine, ERYM	148	252	0	372	0	60	13	1,1	0,3	500
60 Antigua-et-Barbuda	253	..	0	..	0	..	0	0,0 ^c
61 Malaisie	89	182	5	442	0	344	..	0,8	0,7	294
62 Russie, Féd. de	140	253	0	249	0	..	105	1,2	1,2	3 415
63 Brésil	65	223	(.)	264	0	..	4	0,6	1,0	324
64 Roumanie	102	199	0	324	0	184	26	0,1 ^c	0,4	910
65 Maurice	52	285	2	267	0	123	..	0,0 ^c	0,3	..
66 Grenade	177	290	2	376	0	169	0	0,0 ^c
67 Biélorussie	154	311	0	113	0	141	54	0,1	0,6	1 870
68 Bosnie-Herzégovine	..	245	0	274	0	..	0
69 Colombie	69	179	0	141	0	53	(.)	0,1	0,1	81
70 Dominique	164	..	0	..	0	..	0	0,0 ^c
71 Oman	60	88	2	228	0	..	0
72 Albanie	13	83	0	358	0	10	0	1,7
73 Thaïlande	24	105	1	394	0	111	..	0,1	0,2	289
74 Samoa occidentales	26	73	0	58	0
75 Venezuela	76	111	(.)	273	0	60	..	0,0 ^c	0,4	222
76 Sainte-Lucie	129	..	0	..	0	..	0	481
77 Arabie saoudite	77	155	1	321	0	67	(.)	0,0 ^c
78 Ukraine	136	233	0	136	0	..	0	0,3	1,2	1 749
79 Pérou	26	67	(.)	106	0	104	..	0,1	0,1	225
80 Kazakhstan	80	141	0	..	0	..	0	(.)	0,3	744
81 Liban	155	200	0	234	0	143
82 Équateur	48	122	0	189	0	46	(.)	0,0 ^c	0,1	84
83 Arménie	157	148	0	30	0	37	42	..	0,3	1 606
84 Philippines	10	41	0	270	0	..	0	(.)
85 Chine	6	209	(.)	215	0	63	5	0,1	1,2	633
86 Suriname	92	152	0	320	0	44
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	124	273	0	529	0	..	0	0,0 ^c	0,2	179
88 Paraguay	27	46	0	299	0	20	..	35,1	0,1	83
89 Tunisie	37	118	(.)	197	0	64	0	1,8	0,6	1 013
90 Jordanie	72	114	(.)	242	0	81	1 977
91 Belize	92	113	0	205	0	..	0	0,0 ^c
92 Fidji	58	124	0	133	0	67
93 Sri Lanka	7	49	(.)	73	0	13	0	197
94 Turquie	121	268	1	394	0	85	1	0,0 ^c	0,7	345
95 République dominicaine	48	115	(.)	272	0	102	..	0,0 ^c
96 Maldives	29	..	0	..	0	20,7
97 Turkménistan	60	77	0	..	0	..	0
98 Jamaïque	45	..	0	680	0	..	1	4,6
99 Iran, Rép. Islamique d'	40	220	0	51	0	72	484
100 Géorgie	99	134	0	145	0	24	27	1,2	0,3	2 317
101 Azerbaïdjan	86	114	0	128	0	..	0	..	0,3	1 248
102 Territoires palestiniens occupés	..	87	0	133	0	40
103 Algérie	32	69	(.)	45	0	..	(.)
104 El Salvador	24	113	0	173	0	83	..	(.)	(.)	47
105 Cap Vert	24	156	0	116	0	44	..	0,2	(.)	131
106 République Arabe syrienne	41	..	0	68	0	35	0	..	0,2	29

Classement selon l'IDH	OMD Lignes téléphoniques d'abonnés ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Abonnés à un téléphone mobile ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Rede- vances et droits de licence (en dollar US par habitant)	Dépenses en recherche et développe- ment (R&D) (en % du PIB)	Chercheurs en R&D (par million d'habitants)
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002	2003	1997-2002 ^b	1990-2003 ^b
	107 Guyana	20	..	0	..	0	41,9	..
108 Viêt-nam	1	54	0	34	0	43	0
109 Kirghizistan	72	76	0	27	0	38	10	0,4	0,2	413
110 Indonésie	6	39	(.)	87	0	38	0
111 Ouzbékistan	69	67	0	13	0	19	17
112 Nicaragua	13	37	0	85	0	..	0	0,0 ^c	0,1	73
113 Bolivie	28	72	0	152	0	0,2	0,3	118
114 Mongolie	32	56	0	130	0	58	31	..	0,3	710
115 Moldavie, Rép. de	106	219	0	132	0	80	48	0,3	..	171
116 Honduras	17	49	0	55	0	40	1	0,0 ^c	0,1	74
117 Guatemala	21	77	(.)	165	0	0,0 ^c
118 Vanuatu	18	31	0	38	0	36
119 Égypte	30	127	(.)	84	0	44	2	1,8	0,2	..
120 Afrique du Sud	93	..	(.)	364	0	..	0	1,1	0,7	192
121 Guinée équatoriale	4	18	0	76	0
122 Tadjikistan	45	37	0	7	0	1	3	0,1
123 Gabon	22	29	0	224	0	26
124 Maroc	16	40	(.)	244	0	33	0	0,9
125 Namibie	39	66	0	116	0	34	..	0,0
126 São Tomé et Príncipe	19	46	0	32	0	99
127 Inde	6	46	0	25	0	17	0	(.) ^c	0,8	120
128 Îles Salomon	15	13	0	3	0	5
129 Myanmar	2	7	0	1	0	1	..	0,0 ^c
130 Cambodge	(.)	3	0	35	0	2
131 Botswana	21	75	0	297	0	..	0	0,3 ^c
132 Comores	8	17	0	3	0	6
133 Rép. dém. pop. Lao	2	12	0	20	0	3
134 Bhoutan	4	34	0	11	0	20
135 Pakistan	8	27	(.)	18	0	0,1	0,2	88
136 Népal	3	16	0	2	0	0,7	62
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	8	..	0	..	0	..	0
138 Ghana	3	13	0	36	0	..	0	0,0 ^c
139 Bangladesh	2	5	0	10	0	2	..	(.)
140 Timor oriental	0	..	0
141 Soudan	3	27	0	20	0	9	0
142 Congo	7	2	0	94	0	4	29
143 Togo	3	12	0	44	0	42	..	0,0 ^c
144 Ouganda	2	2	0	30	0	5	0	0,2	0,8	25
145 Zimbabwe	13	..	0	..	0	..	0
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	3	4	0	17	0	4	(.)	0,1	0,1	15
147 Swaziland	17	44	0	84	0	26	0	0,1 ^c
148 Cameroun	3	..	0	66	0
149 Lesotho	7	16	0	47	0	14	0	5,9 ^c	..	42
150 Djibouti	11	15	0	34	0	10
151 Yémen	11	..	0	35	0
152 Mauritanie	3	14	0	127	0	4
153 Haïti	7	17	0	38	0	18	..	0,0 ^c
154 Kenya	8	10	0	50	0	..	0	0,4
155 Gambie	7	..	0	..	0	..	0
156 Guinée	2	3	0	14	0	5	..	(.)	..	286
157 Sénégal	6	22	0	56	0	22	..	(.) ^c
158 Nigéria	3	7	0	26	0	6
159 Rwanda	2	..	0	16	0	0,0 ^c

Classement selon l'IDH	OMD Lignes téléphoniques d'abonnés ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Abonnés à un téléphone mobile ^a (pour 1 000 habitants)		OMD Internautes (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Rede- vances et droits de licence (en dollar US par habitant)	Dépenses en recherche et développe- ment (R&D) (en % du PIB) ^b	Chercheurs en R&D (par million d'habitants) ^b
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002	2003	1997-2002 ^b	1990-2003 ^b
	160 Angola	8	7	0	..	0
161 Érythrée	..	9	0	0	0	7
162 Bénin	3	9	0	34	0	10
163 Côte d'Ivoire	6	14	0	77	0	14	..	0,0 ^c
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	3	4	0	25	0	7	0	0,0 ^c
165 Malawi	3	8	0	13	0	3	0	0,0 ^c
166 Zambie	8	8	0	22	0	6	0	..	(.)	47
167 Congo, Rép. dém. du	1	..	0	19	0
168 Mozambique	3	..	0	23	0	..	0	0,8
169 Burundi	1	3	0	9	0	2	..	0,0 ^c
170 Éthiopie	3	6	0	1	0	1	..	0,0 ^c
171 République Centrafricaine	2	..	0	10	0	1	47
172 Guinée-Bissau	6	8	0	1	0	15
173 Tchad	1	..	0	8	0
174 Mali	1	..	0	23	0	(.) ^c
175 Burkina Faso	2	5	0	19	0	4	0,2	17
176 Sierra Leone	3	..	0	..	0	..	0	(.)
177 Niger	1	..	0	6	0
Pays en développement	29	113	(.)	134	(.)	53	..	0,6	0,9	400
Pays les moins avancés	3	8	0	16	0	4
Pays arabes	79	94	4	118	0	49
Asie de l'Est et Pacifique	18	172	(.)	212	(.)	80	1,5	706
Amérique latine et Caraïbes	89	165	(.)	239	0	..	2	1,0	0,6	293
Asie du Sud	7	47	(.)	24	0	18	0,7	135
Afrique sub-saharienne	5	9	(.)	54	0
Europe centrale et orientale et CEI	120	232	(.)	287	0	..	48	2,0	1,0	2 213
OCDE	365	494	7	644	3	403	248	80,6	2,5	3 046
Pays de l'OCDE à revenu élevé	439	567	9	705	3	480	310	101,3	2,6	3 676
Développement humain élevé	289	495	6	652	2	414	250	79,2	2,5	3 004
Développement humain moyen	22	123	(.)	138	0	46	7	0,3	0,8	521
Faible développement humain	3	8	0	25	0
Revenu élevé	420	562	9	710	3	477	302	100,1	2,5	3 630
Revenu intermédiaire	46	180	(.)	224	0	77	10	0,6	0,7	760
Revenu faible	6	32	(.)	24	0	14
Monde	81	184	1	226	1	120	62	17,9	2,4	1 146

NOTES

- a** Les abonnés du téléphone (lignes et portables) combinés représentent un indicateur de l'objectif de développement du millénaire no 8 ; voir *l'Index des indicateurs des objectifs de développement du millénaire dans l'article statistique 1 : L'état du développement humain*.
- b** Ces données se réfèrent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.
- c** Ces données se rapportent à 2002.

SOURCES

Colonnes 1-6 : UIT, 2005.
Colonne 7 : calculs sur la base des données sur les brevets accordés à des résidents selon OMPI, 2004 et les données sur la population de l'ONU, 2005h.
Colonne 8 : calculs sur la base des données sur les gains de redevance et de droits de licence de la Banque mondiale, 2005c, sur la base de données du Fonds monétaire international, et les données sur la population de l'ONU, 2005h.
Colonnes 9 et 10 : Banque mondiale 2005c, sur la base des données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation	
	En milliards de dollars US	En milliards de PPA	Dollars US	PPA	Croissance annuelle (%)		Valeur la plus élevée atteinte entre 1975-2003 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	2003	2003	2003	2003	1975-2003	1990-2003			1990-2003	2002-03
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1 Norvège	220,9	171,9	48 412	37 670	2,8	2,9	37 911	2001	2,3	2,5
2 Islande	10,5	9,0	36 377	31 243	1,7	2,1	31 243	2003	3,2	2,1
3 Australie	522,4	589,1	26 275	29 632	1,9	2,6	29 632	2003	2,4	2,8
4 Luxembourg	26,5	27,9	59 143	62 298	3,9	3,6	62 298	2003	2,0	2,0
5 Canada	856,5	970,3	27 079	30 677	1,6	2,3	30 677	2003	1,8	2,8
6 Suède	301,6	239,6	33 676	26 750	1,6	2,0	26 750	2003	1,7	1,9
7 Suisse	320,1	224,6	43 553	30 552	1,0	0,5	31 098	2001	1,3	0,6
8 Irlande	153,7	150,7	38 487	37 738	4,5	6,7	37 738	2003	2,7	3,5
9 Belgique	301,9	294,0	29 096	28 335	1,9	1,8	28 335	2003	1,9	1,6
10 États-Unis	10 948,5	10 923,4 a	37 648	37 562	2,0	2,1	37 562	2003	2,6	2,3
11 Japon	4 300,9	3 567,8	33 713	27 967	2,4	1,0	27 967	2003	0,4	-0,3
12 Pays-Bas	511,5	476,5	31 532	29 371	1,8	2,1	29 568	2002	2,6	2,1
13 Finlande	161,9	144,0	31 058	27 619	2,0	2,5	27 619	2003	1,6	0,9
14 Danemark	211,9	169,5	39 332	31 465	1,6	1,9	31 471	2002	2,2	2,1
15 Royaume-Uni	1 794,9	1 610,6	30 253	27 147	2,1	2,5	27 147	2003	2,7	2,9
16 France	1 757,6	1 654,0	29 410	27 677	1,7	1,6	27 677	2003	1,6	2,1
17 Autriche	253,1	243,5	31 289	30 094	2,1	1,8	30 094	2003	2,1	1,4
18 Italie	1 468,3	1 563,3	25 471	27 119	2,0	1,5	27 119	2003	3,3	2,7
19 Nouvelle-Zélande	79,6	90,5	19 847	22 582	1,0	2,1	22 582	2003	1,9	1,8
20 Allemagne	2 403,2	2 291,0	29 115	27 756	2,0	1,3	27 769	2001	1,8	1,0
21 Espagne	838,7	920,3	20 404	22 391	2,2	2,4	22 391	2003	3,5	3,0
22 Hong Kong, Chine (RAS)	156,7	185,3	22 987	27 179	4,3	2,1	27 294	2000	3,5	-2,6
23 Israël	110,2	134,0	16 481	20 033	1,9	1,6	21 822	2000	7,7	0,7
24 Grèce	172,2	220,2	15 608	19 954	1,0	2,1	19 954	2003	7,2	3,5
25 Singapour	91,3	104,0	21 492	24 481	4,9	3,5	24 870	2000	1,3	0,5
26 Slovaquie	27,7	38,2	13 909	19 150	..	3,1	19 150 b	2003	10,3	5,6
27 Portugal	147,9	189,3	14 161	18 126	2,8	2,2	18 597	2001	4,0	3,3
28 Corée, Rép. de	605,3	861,0	12 634	17 971	6,1	4,6	17 971	2003	4,5	3,6
29 Chypre	11,4	14,3 c	14 786	18 776 c	4,6	3,2	18 776 b	2001	3,4	4,1
30 Barbade	2,6	4,3	9 708	15 720	1,2	1,4	16 220	2000	2,3	1,6
31 République tchèque	89,7	166,9	8 794	16 357	..	1,5	16 357 b	2003	6,1	0,1
32 Malte	4,9	7,0	12 157	17 633	4,3	3,3	18 908	2000	2,8	0,5
33 Brunei Darussalam
34 Argentine	129,6	445,2	3 524	12 106	0,4	1,3	13 757	1998	7,2	13,4
35 Hongrie	82,7	147,7	8 169	14 584	1,1	2,6	14 584	2003	16,9	4,6
36 Pologne	209,6	434,6	5 487	11 379	..	4,2	11 379 b	2003	19,1	0,7
37 Chili	72,4	162,1	4 591	10 274	4,0	4,1	10 274	2003	7,2	2,8
38 Estonie	9,1	18,3	6 713	13 539	0,4 b	3,3	13 539 b	2003	14,8	1,3
39 Lituanie	18,2	40,4	5 274	11 702	..	0,5	12 075 b	1990	19,3	-1,2
40 Qatar	.. d d	2,5	2,3
41 Émirats arabes unis	.. d d	..	-3,3 b	-2,1 b	49 432 b e	1975
42 Slovaquie	32,5	72,7	6 033	13 494	0,5 b	2,4	13 494 b	2003	8,1	8,6
43 Bahreïn	.. d	12,2 d	.. d	17 479 d	1,1 b	1,5 b	17 479 b	2002	0,7	..
44 Koweït	41,7	43,2 e	17 421	18 047 e	-1,2 b	-2,3 b	29 760 b e	1975	1,9	1,0
45 Croatie	28,8	49,2	6 479	11 080	..	2,1	11 080 b	2003	52,8	0,1
46 Uruguay	11,2	28,0	3 308	8 280	1,2	0,9	9 858	1998	25,5	19,4
47 Costa Rica	17,4	38,5 e	4 352	9 606 e	1,3	2,6	9 836 e	1999	14,1	9,4
48 Lettonie	11,1	23,8	4 771	10 270	(,)	2,2	10 482 b	1989	19,0	2,9
49 Saint-Kitts-et-Nevis	0,3	0,6	7 397	12 404	5,1 b	3,1	12 413 b	2002	3,2	2,2
50 Bahamas	5,3	5,4 d	16 571	17 159 d	1,3 b	0,3 b	18 260 b	1989	2,0	3,0
51 Seychelles	0,7	..	8 610	..	2,9	2,2	2,4	3,3
52 Cuba	3,5 b
53 Mexique	626,1	937,8	6 121	9 168	0,9	1,4	9 442	2000	16,7	4,5

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	En milliards de dollars US	En milliards de PPA	Dollars US	PPA	Croissance annuelle (%)		Valeur la plus élevée atteinte entre 1975-2003 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2003	2002-03
	2003	2003	2003	2003	1975-2003	1990-2003				
54 Tonga	0,2	0,7 ^e	1 603	6 992 ^a	1,8 ^b	2,0	6 992 ^{b e}	2003	4,3	11,6
55 Bulgarie	19,9	60,5	2 539	7 731	0,3 ^b	0,6	7 968 ^b	1988	83,8	2,2
56 Panama	12,9	20,5	4 319	6 854	1,0	2,4	6 854	2003	1,1	1,4
57 Trinité et Tobago	10,5	14,1	8 007	10 766	(,)	3,2	10 766	2003	5,2	3,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58 Jamahiriya arabe libyenne	.. ^d ^d	3,5	..
59 Macédoine, ERYM	4,7	13,9	2 277	6 794	..	-0,7	8 115 ^b	1990	7,1	1,1
60 Antigua-et-Barbuda	0,8	0,8	9 629	10 294	3,8 ^b	1,6	10 469 ^b	1999
61 Malaisie	103,7	235,7	4 187	9 512	3,9	3,4	9 512	2003	3,1	1,1
62 Russie, Féd. de	432,9	1 323,8	3 018	9 230	-2,1 ^b	-1,5	11 269 ^b	1989	66,6	13,7
63 Brésil	492,3	1 375,7	2 788	7 790	0,8	1,2	7 918	2002	114,0	14,7
64 Roumanie	57,0	158,2	2 619	7 277	-0,8 ^b	0,6	7 277 ^b	2003	78,7	15,3
65 Maurice	5,2	13,8	4 274	11 287	4,6 ^b	4,0	11 287 ^b	2003	6,5	3,9
66 Grenade	0,4	0,8	4 199	7 959	3,2 ^b	2,4	7 977 ^b	2000	2,0	..
67 Biélorussie	17,5	59,8	1 770	6 052	..	0,9	6 052 ^b	2003	185,8	28,4
68 Bosnie-Herzégovine	7,0	24,7	1 684	5 967	..	11,9 ^b	.. ^b
69 Colombie	78,7	298,8 ^e	1 764	6 702 ^a	1,4	0,4	6 852 ^e	1997	17,0	7,1
70 Dominique	0,3	0,4	3 639	5 448	3,2 ^b	1,2	6 278 ^b	2000	1,6	1,6
71 Oman	.. ^d	34,5 ^d	.. ^d	13 584 ^d	2,2 ^b	0,9 ^b	13 965 ^b	2001	0,2	-0,4
72 Albanie	6,1	14,5	1 933	4 584	0,3 ^b	5,1	4 584 ^b	2003	19,2	0,5
73 Thaïlande	143,0	471,0	2 305	7 595	5,1	2,8	7 595	2003	4,1	1,8
74 Samoa occidentales	0,3	1,0 ^e	1 505	5 854 ^e	0,8 ^b	2,4	5 978 ^{b e}	1986	3,6	0,1
75 Venezuela	85,4	126,3	3 326	4 919	-1,1	-1,5	8 038	1977	41,1	31,1
76 Sainte-Lucie	0,7	0,9	4 314	5 709	3,6 ^b	0,3	5 996 ^b	1999	2,5	0,9
77 Arabie saoudite	214,7	298,0 ^e	9 532	13 226 ^e	-2,4	-0,6	24 461 ^e	1977	0,5	0,6
78 Ukraine	49,5	265,5	1 024	5 491	-5,7 ^b	-4,7	9 755 ^b	1989	85,8	5,2
79 Pérou	60,6	142,8	2 231	5 260	-0,5	2,1	5 845	1981	18,5	2,3
80 Kazakhstan	29,7	99,3	2 000	6 671	..	0,4	6 671 ^b	2003	38,8	6,4
81 Liban	19,0	22,8	4 224	5 074	3,4 ^b	2,9	5 074 ^b	2003
82 Équateur	27,2	47,4	2 091	3 641	0,1	0,1	3 763	1988	37,7	7,9
83 Arménie	2,8	11,2	918	3 671	..	2,8	3 671 ^b	2003	36,9	4,8
84 Philippines	80,6	352,2	989	4 321	0,3	1,2	4 539	1982	7,3	3,0
85 Chine	1 417,0	6 445,9 ^f	1 100	5 003 ^f	8,2	8,5	5 003 ^f	2003	6,0	1,2
86 Suriname	1,2	..	2 635	..	-0,6	0,9	67,7	23,0
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	0,4	0,7	3 403	6 123	3,4	1,8	6 123	2003	1,9	0,3
88 Paraguay	6,0	26,4 ^e	1 069	4 684 ^e	0,6	-0,6	5 380 ^e	1981	11,8	14,2
89 Tunisie	25,0	70,9	2 530	7 161	2,1	3,1	7 161	2003	3,9	2,7
90 Jordanie	9,9	22,9	1 858	4 320	0,3	0,9	5 195	1987	3,0	2,3
91 Belize	1,0	1,9	3 612	6 950	3,1	2,2	6 950	2003	1,7	2,6
92 Fidji	2,0	4,9	2 438	5 880	0,7	1,8	5 880	2003	3,1	4,2
93 Sri Lanka	18,2	72,7	948	3 778	3,4	3,3	3 778	2003	9,7	6,3
94 Turquie	240,4	478,9	3 399	6 772	1,8	1,3	6 772	2003	72,4	25,3
95 République dominicaine	16,5	59,6 ^e	1 893	6 823 ^e	2,0	4,0	6 823 ^e	2003	8,7	27,4
96 Maldives	0,7	..	2 441	4,7 ^b	5,0	-2,9
97 Turkménistan	6,2	28,9	1 275	5 938	-3,0 ^b	-1,3	6 589 ^b	1988
98 Jamaïque	8,1	10,8	3 083	4 104	0,4	(,)	4 125	1991	18,3	10,3
99 Iran, Rép. Islamique d'	137,1	464,4	2 066	6 995	-0,3	2,1	8 443	1976	22,8	16,5
100 Géorgie	4,0	13,3	778	2 588	-4,9	-2,7	7 065 ^b	1985	17,7	..
101 Azerbaïdjan	7,1	29,8	867	3 617	..	-2,6	3 617 ^b	2003	109,1	..
102 Territoires palestiniens occupés	3,5	..	1 026	-6,0 ^b
103 Algérie	66,5	194,4 ^e	2 090	6 107 ^e	-0,1	0,6	6 319 ^e	1985	12,7	2,6
104 El Salvador	14,9	31,2 ^e	2 277	4 781 ^e	0,2	2,1	5 456 ^e	1978	6,6	2,1
105 Cap Vert	0,8	2,4 ^e	1 698	5 214 ^e	3,0 ^b	3,3	5 214 ^{b e}	2003	4,8	..
106 République Arabe syrienne	21,5	62,2	1 237	3 576	0,9	1,4	3 696	1998	4,9	..

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation	
	En milliards de dollars US	En milliards de PPA	PIB par habitant		Croissance annuelle (%)		Valeur la plus élevée atteinte entre 1975-2003 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	2003	2003	Dollars US	PPA	1975-2003	1990-2003	(PPA)		1990-2003	2002-03
107 Guyana	0,7	3,3 ^e	965	4 230 ^e	0,7	3,6	4 482 ^e	1997	5,8	..
108 Viêt-nam	39,2	202,5	482	2 490	5,0 ^b	5,9	2 490 ^b	2003	2,8	3,1
109 Kirghizistan	1,9	8,8	378	1 751	-3,1 ^b	-2,4	2 586 ^b	1990	16,5	3,5
110 Indonésie	208,3	721,5	970	3 361	4,1	2,0	3 493	1997	13,9	6,6
111 Ouzbékistan	9,9	44,6	389	1 744	-1,2 ^b	-0,5	1 744 ^b	2003
112 Nicaragua	4,1	17,9 ^e	745	3 262 ^e	-2,8	0,9	7 602 ^e	1977	22,3	5,1
113 Bolivie	7,9	22,8	892	2 587	-0,3	1,3	2 690	1977	7,0	3,3
114 Mongolie	1,3	4,6	514	1 850	-2,0 ^b	-2,5	2 888 ^b	1988	29,5	5,1
115 Moldavie, Rép. de	2,0	6,4	463	1 510	-5,1 ^b	-5,7	3 974 ^b	1990	17,8	11,7
116 Honduras	7,0	18,6 ^e	1 001	2 665 ^e	0,1	0,2	2 876 ^e	1979	16,4	7,7
117 Guatemala	24,7	51,0 ^e	2 009	4 148 ^e	0,2	1,1	4 255 ^e	1980	9,1	5,5
118 Vanuatu	0,3	0,6 ^e	1 348	2 944 ^e	0,2 ^b	-0,3	3 935 ^{b e}	1984	2,7	3,0
119 Égypte	82,4	266,9	1 220	3 950	2,7	2,5	3 950	2003	7,0	4,5
120 Afrique du Sud	159,9	474,1 ^e	3 489	10 346 ^e	-0,6	0,1	12 663 ^e	1981	8,0	5,9
121 Guinée équatoriale	2,9	9,3 ^c	5 900	19 780 ^{c e}	11,2 ^b	16,8	19 780 ^{b e}	2001
122 Tadjikistan	1,6	7,0	246	1 106	-8,1 ^b	-6,5	2 790 ^b	1988
123 Gabon	6,1	8,6	4 505	6 397	-1,5	-0,4	11 767	1976	4,6	..
124 Maroc	43,7	120,6	1 452	4 004	1,3	1,0	4 004	2003	3,1	1,2
125 Namibie	4,3	12,4 ^e	2 120	6 180 ^e	-0,1 ^b	0,9	8 462 ^{b e}	1980	9,4	7,2
126 São Tomé et Príncipe	0,1	..	378	..	-0,5 ^b	-0,2
127 Inde	600,6	3 078,2 ^e	564	2 892 ^e	3,3	4,0	2 892 ^e	2003	7,9	3,8
128 Îles Salomon	0,3	0,8 ^e	553	1 753 ^e	1,4	-2,5	2 713 ^e	1996	9,9	10,0
129 Myanmar	1,8 ^b	5,7 ^b	25,9	36,6
130 Cambodge	4,2	27,9 ^e	315	2 078 ^e	..	4,0 ^b	2 078 ^{b e}	2003	4,3	1,2
131 Botswana	7,5	15,0	4 372	8 714	5,1	2,7	9 182	2002	9,6	9,2
132 Comores	0,3	1,0 ^e	538	1 714 ^e	-1,0 ^b	-1,3	2 177 ^{b e}	1985
133 Rép. dém. pop. Lao	2,1	10,0	375	1 759	3,3 ^b	3,7	1 759 ^b	2003	29,7	15,5
134 Bhoutan	0,7	..	797	..	4,0 ^b	3,6	7,7	1,6
135 Pakistan	82,3	311,3	555	2 097	2,5	1,1	2 097	2003	8,1	2,9
136 Népal	5,9	35,0	237	1 420	2,1	2,2	1 444	2001	7,4	5,7
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,2	14,4 ^e	578	2 619 ^e	0,4	0,2	2 900 ^e	1994	10,3	14,7
138 Ghana	7,6	46,3 ^e	369	2 238 ^e	0,4	1,8	2 238 ^e	2003	27,0	26,7
139 Bangladesh	51,9	244,4	376	1 770	1,9	3,1	1 770	2003	5,0	5,7
140 Timor oriental	0,3	..	389
141 Soudan	17,8	64,1 ^e	530	1 910 ^e	1,1	3,3	1 910 ^e	2003	63,6	..
142 Congo	3,6	3,6	949	965	-0,1	-1,4	1 318	1996	7,3	-0,8
143 Togo	1,8	8,2 ^e	362	1 696 ^e	-0,8	0,4	2 227 ^e	1980	6,6	-1,0
144 Ouganda	6,3	36,8 ^e	249	1 457 ^e	2,6 ^b	3,9	1 457 ^{b e}	2003	7,9	7,8
145 Zimbabwe	.. ^d	31,4 ^c	.. ^d	2 443 ^c	(.) ^b	-0,8 ^b	3 112 ^b	1998	36,1	..
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	5,5	13,7	324	809	-1,6	-0,9	1 274	1975	15,8	-1,2
147 Swaziland	1,8	5,2	1 669	4 726	1,8	0,2	4 777	1998	9,2	7,3
148 Cameroun	12,5	34,1	776	2 118	-0,5	0,2	2 865	1986	5,5	..
149 Lesotho	1,1	4,6 ^e	635	2 561 ^e	3,1	2,3	2 561 ^e	2003	9,0	6,7
150 Djibouti	0,6	1,5 ^e	886	2 086 ^e	-4,2 ^b	-3,3	.. ^{b e}
151 Yémen	10,8	17,0	565	889	..	2,4	889 ^b	2003	20,8	10,8
152 Mauritanie	1,1	5,0 ^e	384	1 766 ^e	0,4	1,6	1 827 ^e	1976	5,6	5,2
153 Haïti	2,9	14,7 ^e	346	1 742 ^e	-2,3	-2,8	3 309 ^e	1980	19,7	39,3
154 Kenya	14,4	33,1	450	1 037	0,2	-0,6	1 204	1990	12,6	9,8
155 Gambie	0,4	2,6 ^e	278	1 859 ^e	-0,2	-0,1	2 108 ^e	1986	4,0	..
156 Guinée	3,6	16,6	459	2 097	1,4 ^b	1,6	2 122 ^b	2002
157 Sénégal	6,5	16,9	634	1 648	(.)	1,3	1 669	1976	4,3	(.)
158 Nigéria	58,4	143,3	428	1 050	-0,5	(.)	1 086	1977	26,0	14,0
159 Rwanda	1,6	10,6 ^e	195	1 268 ^e	-0,5	0,7	1 446 ^e	1983	12,3	6,9

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant		PIB par habitant				Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation	
	En milliards de dollars US	En milliards de PPA	PIB par habitant		Croissance annuelle (%)		Valeur la plus élevée atteinte entre 1975-2003 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	2003	2003	Dollars US	PPA	1975-2003	1990-2003	1975-2003		1990-2003	2002-03
160 Angola	13,2	31,7 ^e	975	2 344 ^e	-1,1 ^b	0,4	2 910 ^{b e}	1992	500,8	98,2
161 Érythrée	0,8	3,7 ^e	171	849 ^e	..	1,0 ^b	999 ^{b e}	1998
162 Bénin	3,5	7,5	517	1 115	0,7	2,2	1 115	2003	6,5	1,5
163 Côte d'Ivoire	13,7	24,8	816	1 476	-1,9	-0,4	2 726	1978	6,0	3,3
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	10,3	22,3	287	621	0,8 ^b	1,0	621 ^b	2003	16,2	3,5
165 Malawi	1,7	6,6	156	605	0,2	0,9	653	1979	31,0	9,6
166 Zambie	4,3	9,1	417	877	-1,9	-0,9	1 496	1976	48,4	..
167 Congo, Rép. dém. du	5,7	..	107	..	-4,9	-6,3	2 452	1975	0,0	..
168 Mozambique	4,3	21,0 ^e	230	1 117 ^e	2,3 ^b	4,6	1 117 ^{b e}	2003	24,8	13,4
169 Burundi	0,6	4,7 ^e	83	648 ^e	-0,9	-3,5	952 ^e	1991	14,6	16,0
170 Éthiopie	6,7	48,8 ^e	97	711 ^e	0,1 ^b	2,0	752 ^{b e}	2002	4,0	17,8
171 République Centrafricaine	1,2	4,2 ^e	309	1 089 ^e	-1,5	-0,4	1 707 ^e	1977	4,4	3,1
172 Guinée-Bissau	0,2	1,1 ^e	160	711 ^e	-0,4	-2,4	1 091 ^e	1997	24,6	-3,5
173 Tchad	2,6	10,4 ^e	304	1 210 ^e	0,1	(,)	1 210 ^e	2003	7,2	-1,9
174 Mali	4,3	11,6	371	994	(,)	2,4	995 ^b	2002	4,3	-1,3
175 Burkina Faso	4,2	14,2 ^e	345	1 174 ^e	1,2	1,7	1 174 ^e	2003	4,6	2,0
176 Sierra Leone	0,8	2,9	149	548	-3,3	-5,3	1 139	1982	22,4	7,6
177 Niger	2,7	9,8 ^e	232	835 ^e	-1,8	-0,6	1 383 ^e	1979	5,0	-1,6
Pays en développement	6 981,9 T	21 525,4 T	1 414	4 359	2,3	2,9
Pays les moins avancés	221,4 T	895,1 T	329	1 328	0,7	2,0
Pays arabes	773,4 T	1 683,6 T	2 611	5 685	0,2	1,0
Asie de l'Est et Pacifique	2 893,6 T	9 762,2 T	1 512	5 100	6,0	5,6
Amérique latine et Caraïbes	1 745,9 T	3 947,0 T	3 275	7 404	0,6	1,1
Asie du Sud	902,2 T	4 235,9 T	617	2 897	2,6	3,5
Afrique sub-saharienne	418,5 T	1 227,4 T	633	1 856	-0,7	0,1
Europe centrale et orientale et CEI	1 189,9 T	3 203,5 T	2 949	7 939	..	0,3
OCDE	29 650,5 T	29 840,6 T	25 750	25 915	2,0	1,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé	28 369,5 T	27 601,9 T	31 020	30 181	2,2	1,9
Développement humain élevé	30 341,0 T	30 941,3 T	25 167	25 665	2,2	1,8
Développement humain moyen	5 414,8 T	19 581,1 T	1 237	4 474	1,7	2,4
Faible développement humain	202,2 T	590,4 T	358	1 046	2,0 ^g	2,8 ^g
Revenu élevé	29 052,4 T	28 396,0 T	30 589	29 898	2,0	1,8
Revenu intermédiaire	6 021,9 T	18 244,6 T	2 015	6 104	2,0	2,5
Revenu faible	1 103,0 T	4 948,9 T	483	2 168	-0,8 ^g	0,1 ^g
Monde	36 058,3 T	51 150,6 T	5 801	8 229	1,4	1,4

NOTES

- a En théorie, pour les États-Unis, la valeur du PIB en PPA devrait être la même que celle en dollars, mais les problèmes pratiques qui surgissent lors de l'élaboration des séries de PIB en PPA empêchent qu'il en soit ainsi.
- b Données se rapportant à une période plus restreinte que celle indiquée.
- c Ces données se rapportent à 2001.
- d Ces données se rapportent à 2002.
- e Estimation basée sur la régression.
- f Estimation basée sur une comparaison bilatérale entre la Chine et les États-Unis (Ruoen et Kai 1995).
- g Le taux de croissance de l'Inde est responsable de l'essentiel de la différence du taux de croissance annuel moyen des pays à faible revenu et ceux à faible développement humain.

SOURCES

- Colonnes 1 et 2 :** Banque mondiale 2005c; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du rapport mondial sur le développement humain.
- Colonnes 3 et 4 :** calculs basés sur le PIB et les données sur la population de la Banque mondiale 2005c; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du rapport sur le développement humain.
- Colonnes 5 et 6 :** Banque mondiale 2005a; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du rapport sur le développement humain selon la méthode des carrés les plus faibles.
- Colonnes 7 et 8 :** calculs basés sur le PIB par habitant (en PPA), Banque mondiale 2005c.
- Colonnes 9 et 10 :** calculs effectués d'après des données de la Banque mondiale sur l'indice des prix à la consommation, 2005c.

Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	OMD Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité		Indice de Gini ^b	
		10% les plus pauvres	20% les plus pauvres	20% les plus riches	10% les plus riches	10% les plus riches aux 10% les plus pauvres ^a	20% les plus riches aux 20% les plus pauvres ^a		
		DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ							
1	Norvège	2000 ^c	3,9	9,6	37,2	23,4	6,1	3,9	25,8
2	Islande
3	Australie	1994 ^c	2,0	5,9	41,3	25,4	12,5	7,0	35,2
4	Luxembourg
5	Canada	1998 ^c	2,5	7,0	40,4	25,0	10,1	5,8	33,1
6	Suède	2000 ^c	3,6	9,1	36,6	22,2	6,2	4,0	25,0
7	Suisse	1992 ^c	2,6	6,9	40,3	25,2	9,9	5,8	33,1
8	Irlande	1996 ^c	2,8	7,1	43,3	27,6	9,7	6,1	35,9
9	Belgique	1996 ^c	2,9	8,3	37,3	22,6	7,8	4,5	25,0
10	États-Unis	2000 ^c	1,9	5,4	45,8	29,9	15,9	8,4	40,8
11	Japon	1993 ^c	4,8	10,6	35,7	21,7	4,5	3,4	24,9
12	Pays-Bas	1999 ^c	2,5	7,6	38,7	22,9	9,2	5,1	30,9
13	Finlande	2000 ^c	4,0	9,6	36,7	22,6	5,6	3,8	26,9
14	Danemark	1997 ^c	2,6	8,3	35,8	21,3	8,1	4,3	24,7
15	Royaume-Uni	1999 ^c	2,1	6,1	44,0	28,5	13,8	7,2	36,0
16	France	1995 ^c	2,8	7,2	40,2	25,1	9,1	5,6	32,7
17	Autriche	1997 ^c	3,1	8,1	38,5	23,5	7,6	4,7	30,0
18	Italie	2000 ^c	2,3	6,5	42,0	26,8	11,6	6,5	36,0
19	Nouvelle-Zélande	1997 ^c	2,2	6,4	43,8	27,8	12,5	6,8	36,2
20	Allemagne	2000 ^c	3,2	8,5	36,9	22,1	6,9	4,3	28,3
21	Espagne	1990 ^c	2,8	7,5	40,3	25,2	9,0	5,4	32,5
22	Hong Kong, Chine (RAS)	1996 ^c	2,0	5,3	50,7	34,9	17,8	9,7	43,4
23	Israël	1997 ^c	2,4	6,9	44,3	28,2	11,7	6,4	35,5
24	Grèce	1998 ^c	2,9	7,1	43,6	28,5	10,0	6,2	35,4
25	Singapour	1998 ^c	1,9	5,0	49,0	32,8	17,7	9,7	42,5
26	Slovénie	1998 ^c	3,6	9,1	35,7	21,4	5,9	3,9	28,4
27	Portugal	1997 ^c	2,0	5,8	45,9	29,8	15,0	8,0	38,5
28	Corée, Rép. de	1998 ^c	2,9	7,9	37,5	22,5	7,8	4,7	31,6
29	Chypre
30	Barbade
31	République tchèque	1996 ^c	4,3	10,3	35,9	22,4	5,2	3,5	25,4
32	Malte
33	Brunei Darussalam
34	Argentine ^d	2001	1,0	3,1	56,4	38,9	39,1	18,1	52,2
35	Hongrie	2002 ^e	4,0	9,5	36,5	22,2	5,5	3,8	26,9
36	Pologne	2002 ^e	3,1	7,6	41,9	26,7	8,6	5,5	34,1
37	Chile	2000 ^c	1,2	3,3	62,2	47,0	40,6	18,7	57,1
38	Estonie	2000 ^c	1,9	6,1	44,0	28,5	14,9	7,2	37,2
39	Lituanie	2000 ^e	3,2	7,9	40,0	24,9	7,9	5,1	31,9
40	Qatar
41	Émirats arabes unis
42	Slovaquie	1996 ^c	3,1	8,8	34,8	20,9	6,7	4,0	25,8
43	Bahreïn
44	Koweït
45	Croatie	2001 ^e	3,4	8,3	39,6	24,5	7,3	4,8	29,0
46	Uruguay ^d	2000	1,8	4,8	50,1	33,5	18,9	10,4	44,6
47	Costa Rica	2000 ^c	1,4	4,2	51,5	34,8	25,1	12,3	46,5
48	Lettonie	1998 ^c	2,8	7,3	41,1	26,1	9,2	5,6	33,6
49	Saint-Kitts-et-Nevis
50	Bahamas
51	Seychelles
52	Cuba
53	Mexique	2000 ^e	1,0	3,1	59,1	43,1	45,0	19,3	54,6

Classement selon l'IDH	Année considérée	OMD Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité		Indice de Gini ^b	
		10% les plus pauvres	20% les plus pauvres	20% les plus riches	10% les plus riches	10% les plus riches aux 10% les plus pauvres ^a	20% les plus riches aux 20% les plus pauvres ^a		
		54	Tonga
55	Bulgarie	2001 ^c	2,4	6,7	38,9	23,7	9,9	5,8	31,9
56	Panama	2000 ^c	0,7	2,4	60,3	43,3	62,3	24,7	56,4
57	Trinité et Tobago	1992 ^c	2,1	5,5	45,9	29,9	14,4	8,3	40,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
58	Jamahiriya arabe libyenne
59	Macédoine, ERYM	1998 ^e	3,3	8,4	36,7	22,1	6,8	4,4	28,2
60	Antigua-et-Barbuda
61	Malaisie	1997 ^c	1,7	4,4	54,3	38,4	22,1	12,4	49,2
62	Russie, Féd. de	2002 ^e	3,3	8,2	39,3	23,8	7,1	4,8	31,0
63	Brésil	2001 ^c	0,7	2,4	63,2	46,9	68,0	26,4	59,3
64	Roumanie	2002 ^e	3,2	7,9	41,0	26,1	8,1	5,2	30,3
65	Maurice
66	Grenade
67	Biélorussie	2000 ^e	3,5	8,4	39,1	24,1	6,9	4,6	30,4
68	Bosnie-Herzégovine	2001 ^e	3,9	9,5	35,8	21,4	5,4	3,8	26,2
69	Colombie	1999 ^c	0,8	2,7	61,8	46,5	57,8	22,9	57,6
70	Dominique
71	Oman
72	Albanie	2002 ^e	3,8	9,1	37,4	22,4	5,9	4,1	28,2
73	Thaïlande	2000 ^e	2,5	6,1	50,0	33,8	13,4	8,3	43,2
74	Samoa occidentales
75	Venezuela	1998 ^c	0,6	3,0	53,4	36,3	62,9	17,9	49,1
76	Sainte-Lucie
77	Arabie saoudite
78	Ukraine	1999 ^e	3,7	8,8	37,8	23,2	6,4	4,3	29,0
79	Pérou	2000 ^c	0,7	2,9	53,2	37,2	49,9	18,4	49,8
80	Kazakhstan	2003 ^e	3,2	7,8	40,0	24,4	7,5	5,1	32,3
81	Liban
82	Équateur	1998 ^e	0,9	3,3	58,0	41,6	44,9	17,3	43,7
83	Arménie	1998 ^e	2,6	6,7	45,1	29,7	11,5	6,8	37,9
84	Philippines	2000 ^e	2,2	5,4	52,3	36,3	16,5	9,7	46,1
85	Chine	2001 ^e	1,8	4,7	50,0	33,1	18,4	10,7	44,7
86	Suriname
87	Saint-Vincent-et-Grenadines
88	Paraguay	2002 ^c	0,6	2,2	61,3	45,4	73,4	27,8	57,8
89	Tunisie	2000 ^e	2,3	6,0	47,3	31,5	13,4	7,9	39,8
90	Jordanie	1997 ^e	3,3	7,6	44,4	29,8	9,1	5,9	36,4
91	Belize
92	Fidji
93	Sri Lanka	1999 ^e	3,4	8,3	42,2	27,8	8,1	5,1	33,2
94	Turquie	2000 ^e	2,3	6,1	46,7	30,7	13,3	7,7	40,0
95	République dominicaine	1998 ^c	2,1	5,1	53,3	37,9	17,7	10,5	47,4
96	Maldives
97	Turkménistan	1998 ^e	2,6	6,1	47,5	31,7	12,3	7,7	40,8
98	Jamaïque	2000 ^e	2,7	6,7	46,0	30,3	11,4	6,9	37,9
99	Iran, Rép. Islamique d'	1998 ^e	2,0	5,1	49,9	33,7	17,2	9,7	43,0
100	Géorgie	2001 ^e	2,3	6,4	43,6	27,9	12,0	6,8	36,9
101	Azerbaïdjan	2001 ^e	3,1	7,4	44,5	29,5	9,7	6,0	36,5
102	Territoires palestiniens occupés
103	Algérie	1995 ^e	2,8	7,0	42,6	26,8	9,6	6,1	35,3
104	El Salvador	2000 ^c	0,9	2,9	57,1	40,6	47,4	19,8	53,2
105	Cap Vert
106	République Arabe syrienne

Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	OMD Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité		
		10% les plus pauvres	20% les plus pauvres	20% les plus riches	10% les plus riches	10% les plus riches aux 10% les plus pauvres ^a	20% les plus riches aux 20% les plus pauvres ^a	Indice de Gini ^b
107 Guyana
108 Viêt-nam	2002 ^e	3,2	7,5	45,4	29,9	9,4	6,0	37,0
109 Kirghizistan	2002 ^e	3,2	7,7	43,0	27,9	8,6	5,5	34,8
110 Indonésie	2002 ^e	3,6	8,4	43,3	28,5	7,8	5,2	34,3
111 Ouzbékistan	2000 ^e	3,6	9,2	36,3	22,0	6,1	4,0	26,8
112 Nicaragua	2001 ^e	2,2	5,6	49,3	33,8	15,5	8,8	43,1
113 Bolivie	1999 ^e	1,3	4,0	49,1	32,0	24,6	12,3	44,7
114 Mongolie	1998 ^e	2,1	5,6	51,2	37,0	17,8	9,1	30,3
115 Moldavie, Rép. de	2002 ^e	2,7	6,8	44,1	28,4	10,3	6,5	36,9
116 Honduras	1999 ^c	0,9	2,7	58,9	42,2	49,1	21,5	55,0
117 Guatemala	2000 ^c	0,9	2,6	64,1	48,3	55,1	24,4	59,9
118 Vanuatu
119 Égypte	1999 ^e	3,7	8,6	43,6	29,5	8,0	5,1	34,4
120 Afrique du Sud	2000 ^e	1,4	3,5	62,2	44,7	33,1	17,9	57,8
121 Guinée équatoriale
122 Tadjikistan	2003 ^e	3,3	7,9	40,8	25,6	7,8	5,2	32,6
123 Gabon
124 Maroc	1998 ^e	2,6	6,5	46,6	30,9	11,7	7,2	39,5
125 Namibie	1993 ^c	0,5	1,4	78,7	64,5	128,8	56,1	70,7
126 São Tomé et Príncipe
127 Inde	1999 ^e	3,9	8,9	43,3	28,5	7,3	4,9	32,5
128 Îles Salomon
129 Myanmar
130 Cambodge	1997 ^e	2,9	6,9	47,6	33,8	11,6	6,9	40,4
131 Botswana	1993 ^e	0,7	2,2	70,3	56,6	77,6	31,5	63,0
132 Comores
133 Rép. dém. pop. Lao	1997 ^e	3,2	7,6	45,0	30,6	9,7	6,0	37,0
134 Bhoutan
135 Pakistan	1998 ^e	3,7	8,8	42,3	28,3	7,6	4,8	33,0
136 Népal	1995 ^e	3,2	7,6	44,8	29,8	9,3	5,9	36,7
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996 ^e	1,7	4,5	56,5	40,5	23,8	12,6	50,9
138 Ghana	1998 ^e	2,1	5,6	46,6	30,0	14,1	8,4	40,8
139 Bangladesh	2000 ^e	3,9	9,0	41,3	26,7	6,8	4,6	31,8
140 Timor oriental
141 Soudan
142 Congo
143 Togo
144 Ouganda	1999 ^e	2,3	5,9	49,7	34,9	14,9	8,4	43,0
145 Zimbabwe	1995 ^e	1,8	4,6	55,7	40,3	22,0	12,0	56,8
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN								
146 Madagascar	2001 ^e	1,9	4,9	53,5	36,6	19,2	11,0	47,5
147 Swaziland	1994 ^c	1,0	2,7	64,4	50,2	49,7	23,8	60,9
148 Cameroun	2001 ^e	2,3	5,6	50,9	35,4	15,7	9,1	44,6
149 Lesotho	1995 ^e	0,5	1,5	66,5	48,3	105,0	44,2	63,2
150 Djibouti
151 Yémen	1998 ^e	3,0	7,4	41,2	25,9	8,6	5,6	33,4
152 Mauritanie	2000 ^e	2,5	6,2	45,7	29,5	12,0	7,4	39,0
153 Haïti
154 Kenya	1997 ^e	2,5	6,0	49,1	33,9	13,6	8,2	42,5
155 Gambie	1998 ^e	1,8	4,8	53,4	37,0	20,2	11,2	47,5
156 Guinée	1994 ^e	2,6	6,4	47,2	32,0	12,3	7,3	40,3
157 Sénégal	1995 ^e	2,6	6,4	48,2	33,5	12,8	7,5	41,3
158 Nigéria	1996 ^e	1,6	4,4	55,7	40,8	24,9	12,8	50,6
159 Rwanda	1983 ^e	4,2	9,7	39,1	24,2	5,8	4,0	28,9

Classement selon l'IDH	Année considérée	OMD Part du revenu ou de la consommation (%)				Outils de mesure de l'inégalité		
		10% les plus pauvres	20% les plus pauvres	20% les plus riches	10% les plus riches	10% les plus riches aux 10% les plus pauvres ^a	20% les plus riches aux 20% les plus pauvres ^a	Indice de Gini ^b
		160 Angola	
161 Érythrée	
162 Bénin	
163 Côte d'Ivoire	2002 ^e	2,0	5,2	50,7	34,0	16,6	9,7	44,6
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	1993 ^e	2,8	6,8	45,5	30,1	10,8	6,7	38,2
165 Malawi	1997 ^e	1,9	4,9	56,1	42,2	22,7	11,6	50,3
166 Zambie	1998 ^e	1,0	3,3	56,6	41,0	41,8	17,2	52,6
167 Congo, Rép. dém. du
168 Mozambique	1996 ^e	2,5	6,5	46,5	31,7	12,5	7,2	39,6
169 Burundi	1998 ^e	1,7	5,1	48,0	32,8	19,3	9,5	33,3
170 Éthiopie	1999 ^e	3,9	9,1	39,4	25,5	6,6	4,3	30,0
171 République Centrafricaine	1993 ^e	0,7	2,0	65,0	47,7	69,2	32,7	61,3
172 Guinée-Bissau	1993 ^e	2,1	5,2	53,4	39,3	19,0	10,3	47,0
173 Tchad
174 Mali	1994 ^e	1,8	4,6	56,2	40,4	23,1	12,2	50,5
175 Burkina Faso	1998 ^e	1,8	4,5	60,7	46,3	26,2	13,6	48,2
176 Sierra Leone	1989 ^e	0,5	1,1	63,4	43,6	87,2	57,6	62,9
177 Niger	1995 ^e	0,8	2,6	53,3	35,4	46,0	20,7	50,5

NOTES

Ces données provenant d'enquêtes auprès des ménages collectant des informations différentes et recourant à des méthodes différentes, les estimations de la répartition ne sont pas strictement comparables entre les pays.

- a** Ces données présentent le rapport de la part du revenu ou de la consommation de la catégorie la plus riche sur celle de la catégorie la plus pauvre. Les chiffres ayant été arrondis, les résultats peuvent être différents des ratios calculés à partir des pourcentages de revenu ou de consommation utilisés dans les colonnes 2 à 5.
- b** Le chiffre zéro correspond à l'égalité parfaite et 100 à l'inégalité parfaite.
- c** Enquête reposant sur le revenu.
- d** Données se rapportant aux zones urbaines uniquement
- e** Enquête basée sur la consommation.

SOURCES

Colonnes 1–5 et 8 : Banque mondiale 2005b.

Colonne 6 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 2 et 5.

Colonne 7 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 3 et 4.

Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits de haute technologie (en % des exportations de marchandises)		Termes de l'échange (1980=100) ^a
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	
	DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1 Norvège	34	28	40	41	67	74	33	21	12	19	71
2 Islande	33	39	34	35	91	85	8	15	10	6	..
3 Australie	17	22 ^b	17	20 ^b	73	61	24	30	8	14	87
4 Luxembourg	100	123	104	140	..	13	..	84	..	12	..
5 Canada	26	37 ^b	26	42 ^b	36	33	59	61	14	14	88
6 Suède	29	37	30	44	16	13	83	81	13	15	110
7 Suisse	34	37 ^b	36	44 ^b	6	7	94	93	12	22	..
8 Irlande	52	75 ^b	57	94 ^b	26	9	70	86	41	34	99
9 Belgique	69	80	71	82	..	17	..	80	..	8	105
10 États-Unis	11	14 ^b	10	10 ^b	22	16	74	80	33	31	119
11 Japon	9	10	10	12	3	3	96	93	24	24	145
12 Pays-Bas	51	58 ^b	54	63 ^b	37	29	59	71	16	31	103
13 Finlande	24	30	23	37	17	15	83	84	8	24	117
14 Danemark	31	37	36	43	35	30	60	66	15	20	110
15 Royaume-Uni	27	28	24	25	19	16	79	78	24	26	99
16 France	22	25	21	26	23	17	77	81	16	19	..
17 Autriche	38	50	40	52	12	13	88	78	8	13	..
18 Italie	20	25	20	25	11	11	88	87	8	8	126
19 Nouvelle-Zélande	27	31 ^b	27	32 ^b	75	67	23	29	4	10	111
20 Allemagne	25	32	25	36	10	9	89	84	11	16	117
21 Espagne	20	30	16	28	24	21	75	77	6	7	132
22 Hong Kong, Chine (RAS)	124	161	132	170	4	6	95	93	..	13	100
23 Israël	45	44	35	37	13	7	87	93	10	18	112
24 Grèce	28	28	18	20	46	40	54	58	2	12	71
25 Singapour	27	12	72	85	40	59	77
26 Slovénie	..	60	..	60	..	10	..	90	..	6	..
27 Portugal	39	38 ^b	33	30 ^b	19	14	80	86	4	9	..
28 Corée, Rép. de	29	36	28	38	6	7	94	93	18	32	116
29 Chypre	57	..	52	..	45	51	55	49	6	5	..
30 Barbade	52	55 ^b	49	52 ^b	55	46	43	52	..	14	..
31 République tchèque	43	65	45	63	..	10	..	90	..	13	..
32 Malte	99	89 ^b	85	88 ^b	4	4 ^c	96	96 ^c	45	62 ^c	..
33 Brunei Darussalam	100	94	(.)	6	..	(.)	..
34 Argentine	5	14	10	25	71	72	29	27	..	9	74
35 Hongrie	29	68 ^b	31	65 ^b	35	11	63	87	..	26	89
36 Pologne	22	26	29	21	36	17	59	81	..	3	317
37 Chili	31	33	35	36	87	81	11	16	5	3	52
38 Estonie	..	83	..	75	..	26	..	74	..	13	..
39 Lituanie	61	60	52	54	..	37	..	63	..	5	..
40 Qatar	84	89 ^b	16	10 ^b	..	(.) ^b	..
41 Émirats arabes unis	40	..	65	..	54	96 ^c	46	4 ^c	..	2 ^c	..
42 Slovaquie	36	80	27	78	..	12	..	88	..	4	..
43 Bahreïn	95	65 ^b	116	81 ^b	91	91	9	9	..	(.)	..
44 Koweït	58	40 ^b	45	48 ^b	94	93 ^c	6	7 ^c	3	1 ^c	..
45 Croatie	..	57	..	47	..	28	..	72	..	12	..
46 Uruguay	18	23	24	26	61	66	39	34	..	2	118
47 Costa Rica	41	49	35	47	66	34	27	66	..	45	124
48 Lettonie	49	57	48	47	..	40	..	60	..	4	..
49 Saint-Kitts-et-Nevis	83	56	52	37	..	27 ^c	..	73 ^c	..	(.) ^c	..
50 Bahamas	37 ^c	..	1 ^c	..
51 Seychelles	67	77	62	77	(.)	5 ^b
52 Cuba	90 ^c	..	10 ^c	..	29 ^c	..
53 Mexique	20	30	19	28	56	18	43	81	8	21	30

Classement selon l'IDH	Importation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits de haute technologie (en % des exportations de marchandises)		Termes de l'échange (1980=100) ^a
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002
54 Tonga	65	58 ^c	34	13 ^c	21
55 Bulgarie	37	63	33	53	..	29	..	66	..	4	..
56 Panama	79	58	87	59	78	89	21	11	..	1	85
57 Trinité et Tobago	29	41	45	50	73	67 ^b	27	33 ^b	..	2 ^b	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN											
58 Jamahiriya arabe libyenne	31	36 ^b	40	48 ^b	95	..	5
59 Macédoine, ERYM	36	53	26	35	..	28	..	72	..	1	..
60 Antigua-et-Barbuda	87	68 ^b	89	60 ^b
61 Malaisie	72	93	75	114	46	22	54	77	38	58	..
62 Russie, Féd. de	18	21	18	32	..	65	..	21	..	19	..
63 Brésil	7	13	8	17	47	47	52	52	7	12	145
64 Roumanie	26	39	17	33	26	17	73	83	2	4	..
65 Maurice	71	57	64	60	34	26	66	74	1	5	94
66 Grenade	63	57 ^b	42	47 ^b	..	82	20	18	..	1	..
67 Biélorussie	44	70	46	66	..	35	..	62	..	4	..
68 Bosnie-Herzégovine	..	59	..	25
69 Colombie	15	22	21	21	74	64	25	36	..	7	71
70 Dominique	81	62	55	54	32	60	..	7	..
71 Oman	31	35 ^b	53	57 ^b	94	85	5	14	2	2	..
72 Albanie	23	42	15	19	..	16	..	84	..	1	..
73 Thaïlande	42	59	34	66	36	22	63	75	21	30	69
74 Samoa occidentales	19	4	81	..	(.)	..
75 Venezuela	20	15	39	31	90	87	10	13	4	4	37
76 Sainte-Lucie	84	69	73	56	..	76 ^b	28	26	..	8	..
77 Arabie saoudite	32	24	41	47	93	90 ^b	7	10 ^b	..	(.) ^b	..
78 Ukraine	29	48	28	53	..	32 ^b	..	67 ^b	..	5 ^b	..
79 Pérou	14	18	16	18	82	78	18	22	..	2	50
80 Kazakhstan	..	44	..	50	..	82	..	18	..	9	..
81 Liban	100	39	18	13	..	31	..	68	..	2	..
82 Équateur	32	29	33	24	98	88	2	12	(.)	6	36
83 Arménie	46	50	35	32	..	38	..	62	..	1	..
84 Philippines	33	51	28	48	31	10	38	90	..	74	85
85 Chine	14	32	18	34	27	9	72	91	..	27	..
86 Suriname	44	45 ^b	42	21 ^b	26	..	74	7 ^b	..	(.) ^c	..
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	77	65	66	47	..	91 ^b	..	10	..	(.) ^b	..
88 Paraguay	39	47	33	32	..	86	10	14	(.)	6	175
89 Tunisie	51	47	44	43	31	19	69	81	2	4	85
90 Jordanie	93	70	62	45	..	31	51	69	1	2	129
91 Belize	60	67	62	54	15	1 ^b	..	(.) ^b	..
92 Fidji	67	66 ^c	62	73 ^c	63	55	36	44	12	1	..
93 Sri Lanka	38	42	29	36	42	25 ^b	54	74 ^b	1	1 ^b	..
94 Turquie	18	31	13	28	32	15	68	84	1	2	94
95 République dominicaine	44	54	34	52	..	60 ^c	..	34 ^c	..	1 ^c	57
96 Maldives	64	66	24	85	32
97 Turkménistan	..	42 ^c	..	41 ^c
98 Jamaïque	52	59	48	41	31	36 ^b	69	64 ^b	..	(.) ^b	..
99 Iran, Rép. Islamique d'	24	23	22	25	..	92	..	8	..	2	..
100 Géorgie	46	46	40	32	..	69	..	31	..	24	..
101 Azerbaïdjan	39	67	44	43	..	93	..	6	..	5	..
102 Territoires palestiniens occupés	..	49	..	10
103 Algérie	25	24	23	39	97	98	3	2	..	2	31
104 El Salvador	31	43	19	27	62	43	38	57	..	5	123
105 Cap Vert	44	68	13	32	96 ^c	..	1 ^c	100
106 République Arabe syrienne	28	33	28	40	64	89	36	11	..	1	..

Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits de haute technologie (en % des exportations de marchandises)		Termes de l'échange (1980=100) ^a
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002
	107 Guyana	80	106 ^b	63	93 ^b	..	75	..	24	..	1
108 Viêt-nam	45	68	36	60	..	49 ^b	..	50 ^b	..	2 ^b	..
109 Kirghizistan	50	42	29	38	..	60	..	39	..	2	..
110 Indonésie	24	26	25	31	65	48	35	52	1	14	..
111 Ouzbékistan	48	30	29	37
112 Nicaragua	46	51	25	24	92	87	8	13	..	4	71
113 Bolivie	24	25	23	24	95	83	5	17	..	8	47
114 Mongolie	53	80	24	68	..	62	..	38	..	(.)	..
115 Moldavie, Rép. de	51	88	49	54	..	68	..	32	..	3	..
116 Honduras	40	54	36	36	91	79 ^b	9	21 ^b	..	(.) ^b	81
117 Guatemala	25	28	21	16	76	60	24	40	..	7	86
118 Vanuatu	77	..	49	13	..	20
119 Égypte	33	24	20	22	57	63	42	31	..	(.)	53
120 Afrique du Sud	19	26	24	28	..	42	..	58	..	5	86
121 Guinée équatoriale	70	..	32
122 Tadjikistan	35	79	28	60
123 Gabon	31	41	46	62	58
124 Maroc	32	36	26	32	48	31	52	69	..	11	106
125 Namibie	67	47	52	39	..	58	..	41	..	3	..
126 São Tomé et Príncipe	72	83	14	38
127 Inde	9	16	7	14	28	22	71	77	2	5	131
128 Îles Salomon	73	33 ^b	47	31 ^b
129 Myanmar	5	..	3
130 Cambodge	13	71	6	62	..	99	..	1
131 Botswana	50	34	55	44	..	9 ^c	..	91 ^c	..	(.) ^c	106
132 Comores	35	25	14	13	109
133 Lao People's Dem. Rep.	25	25	11	25
134 Bhoutan	32	43 ^b	28	22 ^b
135 Pakistan	23	20	16	20	21	15	79	85	(.)	1	88
136 Népal	22	29	11	17	83
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	..	41	..	89	94	10	6	..	39	..
138 Ghana	26	52	17	40	..	84 ^c	..	16 ^c	..	3 ^c	58
139 Bangladesh	14	20	6	14	..	10	77	89	(.)	(.)	..
140 Timor oriental
141 Soudan	..	12	..	16	..	97 ^b	..	3 ^b	..	7 ^b	91
142 Congo	46	53	54	78	51
143 Togo	45	47	33	34	89	42	9	58	..	1	87
144 Ouganda	19	26	7	12	..	91	..	9	..	8	..
145 Zimbabwe	23	22 ^b	23	24 ^b	68	62 ^b	31	38 ^b	2	3 ^b	115
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN											
146 Madagascar	28	32	17	21	85	61	14	38	8	(.)	108
147 Swaziland	76	94	77	84	..	23 ^b	..	76 ^b	..	1 ^b	100
148 Cameroun	17	25	20	26	91	93	9	7	3	2	108
149 Lesotho	122	95	17	41	76
150 Djibouti	44	..	8
151 Yémen	20	36	14	31
152 Mauritanie	61	75	46	34	..	79	..	21	124
153 Haïti	20	37 ^b	18	13 ^b	15	..	85	..	14	..	50
154 Kenya	31	29	26	25	71	76	29	24	4	4	101
155 Gambie	72	45	60	41	55
156 Guinée	31	25	31	22	..	75 ^b	..	25 ^b	..	(.) ^b	..
157 Sénégal	30	40	25	28	77	64	23	34	..	9	96
158 Nigeria	29	41	43	50	28
159 Rwanda	14	28	6	9	..	90	..	10	..	25	133

Classement selon l'IDH	Importation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de biens et de services (% du PIB)		Exportation de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportation de produits de haute technologie (en % des exportations de marchandises)		Termes de l'échange (1980=100) ^a
	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	2002
160 Angola	21	67	39	71	100	..	(.)
161 Érythrée	..	99	..	14
162 Bénin	26	27	14	14	..	92 ^b	..	8 ^b	..	2 ^b	126
163 Côte d'Ivoire	27	34	32	47	..	78	..	20	..	8	103
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	37	27	13	18	..	82	..	18	..	2	..
165 Malawi	33	41	24	27	95	88	5	12	(.)	1	64
166 Zambie	37	28	36	21	..	86 ^b	..	14 ^b	..	2 ^b	79
167 Congo, Rép. dém. du	29	22 ^b	30	19 ^b	10	104
168 Mozambique	36	39	8	23	..	91 ^c	..	8 ^c	..	3 ^c	..
169 Burundi	28	18	8	7	2 ^b	..	22 ^b	58
170 Éthiopie	12	37	8	17	..	89	..	11	..	(.)	..
171 République Centrafricaine	28	31	15	24	..	51 ^b	..	37	..	(.)	78
172 Guinée-Bissau	37	44	10	30	86
173 Tchad	28	53	13	21	141
174 Mali	34	31	17	26	..	59 ^c	2	40 ^c	..	8 ^c	95
175 Burkina Faso	24	23	11	9	..	82 ^b	..	17 ^b	..	2 ^b	220
176 Sierra Leone	24	49	22	22	7 ^b	..	31 ^b	225
177 Niger	22	25	15	16	..	91	..	8	..	3	..
Pays en développement	24	33	25	35	..	29	58	73	..	21	..
Pays les moins avancés	22	30	13	22
Pays arabes	38	30 ^b	38	36 ^b	81	86 ^b	16	20 ^b	..	2	..
Asie de l'Est et Pacifique	32	48	33	52	..	13	75	86	..	29	..
Amérique latine et Caraïbes	15	21	17	24	65	44	36	55	7	14	..
Asie du Sud	13	18	11	17	..	43	71	61	..	3	..
Afrique sub-saharienne	26	33	27	33
Europe centrale et orientale et CEI	26	37	27	37	..	36	..	58	..	13	..
OCDE	18	22 ^b	17	21 ^b	20	16	76	79	18	18	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	18	21 ^b	17	21 ^b	19	16	78	79	18	18	..
Développement humain élevé	19	23 ^b	18	22 ^b	21	18	76	79	18	17	..
Développement humain moyen	20	28	20	31	..	36	51	63	..	21	..
Faible développement humain	29	37	27	34
Revenu élevé	19	22 ^b	18	22 ^b	20	17	78	80	18	18	..
Revenu intermédiaire	21	30	22	33	..	34	48	65	..	21	..
Revenu faible	17	24	13	21	..	40 ^b	..	60 ^b	..	4	..
Monde	19	24 ^b	19	24 ^b	..	22	72	77	18	18	..

NOTES

- a** Le rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui à l'importation est calculé avec pour référence l'année 1980. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent une augmentation du prix des exportations par rapport à celui des importations.
- b** Données se rapportant à 2002.
- c** Données se rapportant à 2001.

SOURCES

- Colonnes 1-10** : Banque mondiale 2005c, basées sur les données de la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- Colonne 11** : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale 2005f sur les termes de l'échange.

Responsabilité des pays riches : l'aide

OMD Aide publique au développement (ADP) nette versée

Classement selon l'IDH	Total ^a (en millions de dollars 2002)	En % du RNB		APD par habitant du pays donateur (en dollars de 2002)		OMD ODA to Pays les moins avancés ^b (en % du total)		OMD APD versée aux pays les moins avancés ^c (en % du total)		OMD APD bilatérale libre (en % du total)	
		1990 ^d	2003	1990	2003	1990	2003	1996/97 ^e	2002/03 ^e	1990	2003
		1 Norvège	2 042	1,17	0,92	314	388	44	39	12,9	20,2
3 Australie	1 219	0,34	0,25	49	50	18	21	7,5	18,1	33	67
4 Luxembourg	194	0,21	0,81	73	354	39	34
5 Canada	2 031	0,44	0,24	80	55	30	31	5,7	27,8	47	53
6 Suède	2 400	0,91	0,79	184	218	39	34	10,5	17,0	87	94
7 Suisse	1 299	0,32	0,39	119	154	43	31	8,6	14,3	78	96
8 Irlande	504	0,16	0,39	19	103	37	53	0,5	30,6	..	100
9 Belgique	1 853	0,46	0,60	88	145	41	59	11,3	19,4	..	99
10 États-Unis	16 254	0,21	0,15	58	55	19	28	22,7	23,4
11 Japon	8 880	0,31	0,20	83	66	19	22	3,0	5,0	89	96
12 Pays-Bas	3 981	0,92	0,80	179	199	33	32	12,4	19,9	56	..
13 Finlande	558	0,65	0,35	131	89	38	33	6,5	13,4	32	86
14 Danemark	1 748	0,94	0,84	227	265	39	38	9,6	14,3	..	71
15 Royaume-Uni	6 282	0,27	0,34	55	95	32	36	23,5	28,9	..	100
16 France	7 253	0,60	0,41	119	100	32	41	..	10,3	64	93
17 Autriche	505	0,11	0,20	21	51	63	33	5,0	7,1	32	51
18 Italie	2 433	0,31	0,17	54	34	41	45	7,2	20,0	22	..
19 Nouvelle-Zélande	165	0,23	0,23	27	32	19	27	..	14,8	100	81
20 Allemagne	6 784	0,42	0,28	96	68	28	37	9,8	11,5	62	95
21 Espagne	1 961	0,20	0,23	23	37	20	17	13,9	12,4	..	56
24 Grèce	362	..	0,21	..	26	..	15	16,9	18,4	..	94
27 Portugal	320	0,24	0,22	18	25	70	64	6,4	2,9	..	94
DAC	69 029 T	0,33	0,25	72	70	29	33	9	17	73	92

NOTES

L'acronyme CAD renvoie au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- a** Certains pays ou territoires n'appartenant pas au CAD fournissent aussi une aide publique au développement (APD). Selon l'OCDE 2005e, l'APD, en valeur nette, versée en 2003 par la République tchèque, la Hongrie, l'Islande, Israël, la République de Corée, le Koweït, la Pologne, l'Arabie saoudite, la Slovaquie, la Turquie, les Émirats arabes unis, ainsi que celle d'autres petits donateurs, dont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, s'est élevée à 3 278 millions de dollars. La Chine apporte également une aide, mais n'en communique pas le montant.
- b** Comprend les flux multilatéraux imputés, qui rendent compte des versements effectués par le biais d'organisations multilatérales. Ces montants sont calculés en fonction de la répartition géographique des versements pour l'année considérée.
- c** Ces données correspondent à la moyenne des années spécifiées, et se réfèrent au pourcentage de l'APD allouée par secteur.
- d** Données relatives à des pays pris isolément (mais pas la moyenne du CAD), comprenant l'annulation des créances non liées à l'APD.
- e** Ces données se rapportent à la moyenne pour les années indiquées.

SOURCE

Toutes les Colonnes : OCDE 2005c, données synthétiques calculées par l'OCDE pour le Bureau du Rapport du développement humain.

TABLEAU
18

Responsabilités des pays riches : commerce et allègement de la dette

Classement selon l'IDH	Allègement de la dette		Commerce			
	Demandes bilatérales au fond PPTE ^a (US\$ millions)	Annulation brute de la dette bilatérale (en millions de dollars)	Importations de biens		From Pays les moins avancés	
			Depuis les pays en développement		Total (en millions de dollars)	Share of total imports (%)
			Total (en millions de dollars)	Part du total des importations (%)		
2004	1990–2003	2003	2003	2003	2003	
1 Norvège	127	237	5 260	13	81	0,2
3 Australie	14	83	34 143	40	148	0,2
4 Luxembourg	4	..	298	2	6	..
5 Canada	165	1 567	46 012	19	770	0,3
6 Suède	109	286	7 556	9	169	0,2
7 Suisse	93	340	8 142	8	118	0,1
8 Irlande	25	..	8 833	16	136	0,3
9 Belgique	64	1 468	29 066	12	2 181	0,9
10 États-Unis	750	10 882	641 803	49	11 525	0,9
11 Japon	256	4 331	237 583	62	1 584	0,4
12 Pays-Bas	242	2 170	50 887	24	657	0,3
13 Finlande	51	156	4 899	12	157	0,4
14 Danemark	80	377	6 815	12	168	0,3
15 Royaume-Uni	436	2 574	79 488	20	1 587	0,4
16 France	258	15 878	64 258	18	2 598	0,7
17 Autriche	50	709	7 997	9	179	0,2
18 Italie	217	2 334	55 504	19	1 400	0,5
19 Nouvelle-Zélande	2	..	5 675	31	29	0,2
20 Allemagne	350	7 371	98 247	16	2 761	0,5
21 Espagne	165	1 208	45 009	21	1 647	0,8
24 Grèce	17	..	9 835	22	180	0,4
27 Portugal	24	476	5 943	13	234	0,5

Tableau 18b Aide des pays de l'OCDE à l'agriculture locale

(en % du PIB)

	OMD	
	1990	2003 ^a
Australie	0,8	0,3
Canada	1,7	0,9
République tchèque	..	1,5
European Union ^b	2,2	1,3
Hongrie	..	2,4
Islande	4,6	1,9
Japon	1,7	1,3
Korea	8,7	3,9
Mexique	2,9	1,1
Nouvelle-Zélande	0,5	0,4
Norvège	3,2	1,5
Pologne	..	0,7
Slovak Republic	..	1,5
Suisse	3,3	2,0
Turquie	4,3	4,4
États-Unis	1,2	0,9
OCDE	1,8	1,2

a. Données provisoires.

b. Aucune donnée disponible pour les membres de l'Union Européenne individuelle. Les pays membres en 2003 comprenaient Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni. L'Autriche, la Finlande et la Suède sont entrées en 1995 et ne sont donc pas incluses dans les données de 1990.

Source : OCDE 2005a; données synthétiques calculées par l'OCDE pour le Bureau du Rapport du développement humain.

NOTES

Ce tableau fournit des données pour les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

a. L'Initiative pour la dette des Pays pauvres très endettés (PPTE) est un mécanisme d'allègement de la dette, géré conjointement par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les créanciers bilatéraux et multilatéraux ont permis un allègement de la dette à travers cette structure depuis 1996. Cela comprend des demandes par l'Union Européenne.

SOURCES

Colonne 1 : FMI et IDA 2004.

Colonne 2 : calculé sur la base de l'annulation de la dette selon OCDE 2005f.

Colonnes 3–6 : calculs effectués à partir des données de l'ONU 2005a.

Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) perçue ^a (versements nets)						OMD Service de la dette (total)					
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		Entrées nettes d'investissements directs étrangers ^b (en % du PIB)		Autres flux privés ^{b, c} (en % du PIB)		En % du PIB		En % des exportations de biens et de services	
			1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003
	2003	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
22 Hong Kong, Chine (RAS)	5,0	0,7	0,1	(.)	..	8,6
23 Israël	440,0	65,8	2,6	0,4	0,3	3,3
25 Singapour	7,1	1,7	(.)	(.)	15,1	12,5
26 Slovénie	65,9	33,6	..	0,2	..	1,2
28 Corée, Rép. de	-457,7	-9,6	(.)	-0,1	0,3	0,5
29 Chypre	18,7	24,2	0,7	0,2	2,3	9,0
30 Barbade	19,9	73,4	0,2	0,8	6,5	2,2	-0,8	3,1	8,2	3,2	14,6	5,6
31 République tchèque	263,3	25,8	(.)	0,3	0,0	2,8	..	3,2	..	6,1	..	3,0
32 Malte	10,1	25,3	0,2	0,2
33 Brunei Darussalam	0,5	1,3
34 Argentine	109,4	2,9	0,1	0,1	1,3	0,8	-1,5	0,1	4,4	10,8	34,7	34,7
35 Hongrie	248,4	24,5	0,2	0,3	0,9	3,0	-1,4	3,2	12,8	18,3	33,4	6,8
36 Pologne	1 191,5	31,2	2,2	0,6	0,2	2,0	(.)	1,4	1,6	9,1	4,4	6,5
37 Chili	75,6	4,8	0,3	0,1	2,2	4,1	5,1	1,2	9,1	11,7	18,1	5,5
38 Estonie	84,5	62,6	..	0,9	0,0	9,8	..	14,1	..	13,4	..	0,9
39 Lituanie	372,0	107,7	..	2,0	0,0	1,0	..	-1,8	..	36,4	..	11,3
40 Qatar	2,0	3,2	(.)
41 Émirats arabes unis	5,2	1,3	(.)
42 Slovaquie	159,9	29,7	(.)	0,5	0,0	1,8	..	2,9	..	10,7	..	6,9
43 Bahreïn	37,5	52,7	3,2
44 Koweït	4,4	1,9	(.)	(.)	0,0	-0,2
45 Croatie	120,6	27,1	..	0,4	0,0	6,9	..	20,9	..	11,8	..	7,9
46 Uruguay	16,8	5,0	0,6	0,1	0,0	2,5	-2,1	-2,1	10,6	7,8	35,2	23,1
47 Costa Rica	28,3	7,1	4,0	0,2	2,8	3,3	-2,5	1,5	8,8	4,8	22,0	8,9
48 Lettonie	113,7	49,0	..	1,0	0,0	2,7	..	2,4	..	8,4	..	4,0
49 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	-0,2	5,1	(.)	30,7	15,2	-0,3	12,0	1,9	12,6	3,4	34,9
50 Bahamas	3,9	12,3	0,1	0,1	-0,6	2,8
51 Seychelles	9,2	110,1	9,8	1,3	5,5	8,1	-1,7	-5,1	5,9	11,0	7,8	13,6
52 Cuba	70,0	6,2
53 Mexique	103,2	1,0	0,1	(.)	1,0	1,7	2,7	-0,2	4,3	6,5	18,3	11,3
54 Tonga	27,5	269,2	26,3	16,9	0,2	1,7	-0,1	0,0	1,7	2,3	3,5	5,8 ^d
55 Bulgarie	414,4	53,0	0,1	2,1	0,0	7,1	..	1,2	..	5,8	18,6	7,6
56 Panama	30,5	10,2	1,9	0,2	2,6	6,1	-0,1	2,2	6,5	7,4	4,1	9,2
57 Trinité et Tobago	-2,3	-1,8	0,4	(.)	2,2	5,9	-3,5	0,0	8,9	2,4	15,6	3,6
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
58 Jamahiriya arabe libyenne	10,0	1,8	0,1
59 Macédoine, ERYM	233,5	114,0	..	5,0	0,0	2,0	..	-0,1	..	5,2	..	8,7
60 Antigua-et-Barbuda	5,0	64,1	1,2	0,7
61 Malaisie	109,1	4,4	1,1	0,1	5,3	2,4	-4,2	-0,3	9,8	9,1	10,6	4,7
62 Russie, Féd. de	1 254,8	8,8	(.)	0,3	0,0	1,8	..	1,8	..	4,4	..	8,3
63 Brésil	296,0	1,7	(.)	0,1	0,2	2,1	-0,1	0,7	1,8	11,5	18,5	38,6
64 Roumanie	601,2	27,1	0,6	1,1	0,0	3,2	(.)	3,6	(.)	6,4	0,0	10,4
65 Maurice	-15,1	-12,4	3,7	-0,3	1,7	1,2	1,9	0,5	6,5	4,5	7,3	4,7
66 Grenade	11,7	111,9	6,3	2,7	5,8	0,0	0,1	0,9	1,5	7,0	3,1	17,5
67 Biélorussie	31,9	3,2	..	0,2	0,0	1,0	..	-0,3	..	1,4	..	1,7
68 Bosnie-Herzégovine	538,8	130,1	..	7,7	..	5,5	..	0,3	..	2,6	..	6,4
69 Colombie	802,1	18,1	0,2	1,0	1,2	2,2	-0,4	-3,7	9,7	10,7	34,5	34,6
70 Dominique	10,9	153,8	11,9	4,2	7,7	0,0	-0,3	-0,3	3,5	6,5	6,0	13,4
71 Oman	44,5	17,1	0,6	..	1,4	..	-3,8	-5,5	7,0	8,6 ^d	12,0	5,3
72 Albanie	342,3	108,0	0,5	5,6	0,0	2,9	..	(.)	..	0,9	0,9	3,6
73 Thaïlande	-966,3	-15,6	0,9	-0,7	2,9	1,4	2,3	-0,6	6,2	10,5	11,4	8,0
74 Samoa occidentales	33,0	185,6	23,7	12,3	3,3	-0,1	0,0	0,0	2,7	4,9	10,6	..
75 Venezuela	82,2	3,2	0,2	0,1	0,9	3,0	-1,2	1,2	10,3	10,4

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) perçue ^a (versements nets)						OMD Service de la dette (total)					
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		Entrées nettes d'investissements directs étrangers ^b (en % du PIB)		Autres flux privés ^{b, c} (en % du PIB)		En % du PIB		En % des exportations de biens et de services	
			2003	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003
76 Sainte-Lucie	14,8	92,3	3,1	2,1	11,3	4,6	-0,2	1,3	1,6	4,7	2,1	7,4
77 Arabie saoudite	21,9	1,0	(.)	(.)
78 Ukraine	322,9	6,7	0,4	0,7	0,0	2,9	..	0,3	..	7,4	..	5,5
79 Pérou	500,2	18,4	1,5	0,8	0,2	2,3	0,1	2,0	1,8	4,2	7,3	20,8
80 Kazakhstan	268,4	18,0	..	0,9	0,0	7,0	..	12,1	..	17,8	..	3,0
81 Liban	228,3	50,8	8,9	1,2	0,2	1,9	0,2	0,2	3,5	17,1	3,2	81,5
82 Équateur	176,2	13,5	1,6	0,6	1,2	5,7	0,6	2,2	10,5	8,9	31,0	19,7
83 Arménie	247,4	81,0	..	8,8	0,0	4,3	..	-0,2	..	3,4	..	8,7
84 Philippines	737,2	9,1	2,9	0,9	1,2	0,4	0,2	1,3	8,1	12,8	25,6	13,8
85 Chine	1 324,6	1,0	0,6	0,1	1,0	3,8	1,3	0,4	2,0	2,6	10,6	2,8
86 Suriname	10,9	24,9	15,5	0,9
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	6,3	58,0	7,8	1,7	3,9	10,1	0,0	5,5	2,2	3,9	3,1	6,7 ^d
88 Paraguay	50,7	9,0	1,1	0,8	1,5	1,5	-0,2	0,5	6,2	5,1	11,5	6,6
89 Tunisie	305,5	30,9	3,2	1,2	0,6	2,2	-1,6	3,1	11,6	6,4	25,6	13,7
90 Jordanie	1 234,3	232,5	22,1	12,5	0,9	3,8	5,3	-5,4	15,6	11,7	22,1	22,6
91 Belize	12,1	46,5	7,4	1,2	4,2	4,0	1,4	18,0	4,9	13,6	7,0	24,9
92 Fidji	51,1	61,2	3,7	2,5	6,8	1,0	-1,2	-0,1	7,8	1,4	9,0	..
93 Sri Lanka	671,9	35,0	9,1	3,7	0,5	1,3	0,1	(.)	4,8	3,3	14,8	7,8
94 Turquie	165,8	2,4	0,8	0,1	0,5	0,6	0,8	0,5	4,9	11,7	29,9	20,3
95 République dominicaine	69,0	7,9	1,4	0,4	1,9	1,9	(.)	4,9	3,3	5,6	10,7	7,4
96 Maldives	18,0	61,3	9,8	2,5	2,6	1,9	0,5	1,4	4,1	3,0	4,0	3,5
97 Turkménistan	27,2	5,6	..	0,4	0,0	1,6	5,7
98 Jamaïque	3,4	1,3	5,9	(.)	3,0	8,8	-1,0	-2,6	14,4	10,1	27,0	21,4
99 Iran, Rép. Islamique d'	133,1	2,0	0,1	0,1	-0,3	0,1	(.)	0,8	0,5	1,2	1,3	3,6
100 Géorgie	219,8	42,9	..	5,5	0,0	8,5	..	-0,4	..	4,5	..	10,0
101 Azerbaïdjan	296,7	36,0	..	4,2	0,0	46,0	..	-0,7	..	3,4	..	6,0
102 Territoires palestiniens occupés	971,6	288,6	..	28,1
103 Algérie	232,2	7,3	0,2	0,3	(.)	1,0	-0,7	-0,1	14,2	6,5	63,7	..
104 El Salvador	191,8	29,4	7,2	1,3	(.)	0,6	0,1	2,1	4,3	3,7	18,2	11,7
105 Cap Vert	143,7	305,7	31,8	18,0	0,1	1,9	(.)	0,2	1,7	2,7	8,9	7,2
106 République Arabe syrienne	160,3	9,2	5,6	0,7	0,6	0,7	-0,1	(.)	9,7	1,6	20,3	3,0
107 Guyana	86,6	112,6	42,6	11,7	2,0	3,5	-4,1	-0,2	74,5	7,8	..	9,5 ^{e, f}
108 Viêt-nam	1 768,6	21,8	2,9	4,5	2,8	3,7	0,0	-0,7	2,7	2,1	..	3,3
109 Kirghizistan	197,7	39,1	..	10,4	0,0	2,4	..	-3,0	..	7,1	..	7,7
110 Indonésie	1 743,5	8,1	1,5	0,8	1,0	-0,3	1,6	-1,5	8,7	8,9	25,6	12,8
111 Ouzbékistan	194,4	7,6	..	2,0	0,0	0,7	..	0,1	..	8,2	..	19,6
112 Nicaragua	833,2	152,1	32,9	20,4	0,0	4,9	2,0	0,7	1,6	5,0	2,4	11,7 ^{e, f}
113 Bolivie	929,7	103,5	11,2	11,8	0,6	2,1	-0,5	1,6	7,9	5,4	33,5	20,1 ^{e, f}
114 Mongolie	247,1	99,7	..	19,4	..	10,3	..	(.)	..	22,6	0,3	4,4
115 Moldavie, Rép. de	116,6	27,5	..	5,9	0,0	3,0	..	1,3	..	8,1	..	6,6
116 Honduras	389,0	55,8	14,7	5,6	1,4	2,8	1,0	-0,8	12,8	5,9	33,0	9,5 ^{e, g}
117 Guatemala	247,0	20,1	2,6	1,0	0,6	0,5	-0,1	-0,2	2,8	1,9	11,6	9,8
118 Vanuatu	32,4	154,4	33,0	11,4	8,7	6,7	-0,1	0,0	1,6	0,7	1,6	1,2
119 Égypte	893,8	13,2	12,6	1,1	1,7	0,3	-0,2	-0,7	7,1	3,4
120 Afrique du Sud	624,9	13,8	..	0,4	-0,1	0,5	..	2,1	..	2,7	0,0	4,3
121 Guinée équatoriale	21,3	43,1	46,0	0,7	8,4	49,1	0,0	0,0	3,9	0,3	11,5	..
122 Tadjikistan	144,1	22,9	..	9,3	0,0	2,0	..	-1,6	..	5,7	..	7,7
123 Gabon	-10,7	-8,0	2,2	-0,2	1,2	0,9	0,5	-1,2	3,0	6,2	4,8	..
124 Maroc	522,8	17,4	4,1	1,2	0,6	5,2	1,2	0,3	6,9	9,8	27,9	25,7
125 Namibie	146,1	72,5	5,2	3,4
126 São Tomé et Príncipe	37,7	239,9	95,0	63,3	0,0	16,8	-0,2	0,0	4,9	11,1	28,7	24,6 ^{e, g}
127 Inde	942,2	0,9	0,4	0,2	0,1	0,7	0,5	1,1	2,6	3,4	29,3	18,1
128 Îles Salomon	60,2	131,8	21,7	23,8	4,9	-0,8	-1,5	-1,0	5,5	3,7	11,3	..
129 Myanmar	125,8	2,6	18,3	3,8 ^{e, h}

Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) perçue ^a (versements nets)						OMD Service de la dette (total)					
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		Entrées nettes d'investissements directs étrangers ^b (en % du PIB)		Autres flux privés ^{b, c} (en % du PIB)		En % du PIB		En % des exportations de biens et de services	
			2003	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003
130 Cambodge	508,0	37,9	3,7	12,0	0,0	2,1	0,0	0,0	2,7	0,6	..	0,9
131 Botswana	30,1	17,5	3,9	0,4	2,5	1,1	-0,5	(.)	2,8	0,7	4,3	1,3
132 Comores	24,5	40,8	17,3	7,6	0,2	0,3	0,0	0,0	0,4	0,8	2,5	.. e, h
133 Rép. dém. pop. Lao	298,6	52,8	17,4	14,1	0,7	0,9	0,0	0,0	1,1	2,3	8,6	10,3 e, h
134 Bhoutan	77,0	88,1	16,5	11,1	0,6	(.)	-0,9	0,0	1,8	1,0	5,3	4,7 d
135 Pakistan	1 068,4	7,2	2,8	1,3	0,6	0,6	-0,2	-0,5	4,8	3,7	22,9	16,8
136 Népal	466,7	18,9	11,7	8,0	0,0	0,3	-0,4	(.)	1,9	1,9	15,2	10,0
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	220,8	40,1	12,8	6,9	4,8	3,2	1,5	-3,1	17,2	9,3	18,4	7,3
138 Ghana	906,7	44,4	9,6	11,9	0,3	1,8	-0,3	-4,0	6,2	6,3	36,3	5,2 e, f
139 Bangladesh	1 393,4	10,1	7,0	2,7	(.)	0,2	0,2	(.)	2,5	1,3	34,8	8,3
140 Timor oriental	150,8	186,1	..	44,2
141 Soudan	621,3	18,5	6,2	3,5	0,0	7,6	0,0	0,0	0,4	0,2	4,8	1,3 e, h
142 Congo	69,8	18,6	7,8	2,0	0,8	5,6	-3,6	0,0	19,0	1,7	32,2	3,8 e, h
143 Togo	44,8	9,2	16,0	2,5	1,1	1,1	0,3	0,0	5,3	0,9	11,5	1,9 e, h
144 Ouganda	959,4	38,0	15,5	15,2	0,0	3,1	0,4	0,1	3,4	1,3	78,6	7,8 e, f
145 Zimbabwe	186,4	14,2	3,9	..	-0,1	..	1,1	-0,3	5,4	0,6 d	19,4	..
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN												
146 Madagascar	539,5	31,9	12,9	9,9	0,7	0,2	-0,5	(.)	7,2	1,3	44,4	4,7 e, f
147 Swaziland	27,1	24,5	6,3	1,5	3,5	2,4	-0,5	0,0	5,4	1,5	5,6	1,6
148 Cameroun	883,9	55,0	4,0	7,1	-1,0	1,7	-0,1	-0,5	4,6	3,6	13,1	8,7 e, g
149 Lesotho	79,0	44,1	23,0	6,9	2,8	3,7	(.)	-0,5	3,8	5,9	4,2	8,9
150 Djibouti	77,8	110,4	46,4	12,5	(.)	1,8	-0,1	0,0	3,6	2,5
151 Yémen	243,1	12,7	8,4	2,2	-2,7	-0,8	3,3	0,0	3,5	1,6	7,1	4,0
152 Mauritanie	242,7	90,1	23,3	22,2	0,7	19,6	-0,1	0,3	14,3	5,0	28,8	15,7 e, f
153 Haïti	199,8	23,7	5,9	6,8	0,0	0,3	0,0	0,0	1,2	1,8	9,0	10,8
154 Kenya	483,5	15,2	13,9	3,4	0,7	0,6	0,8	0,8	9,2	4,0	28,6	14,5
155 Gambie	59,8	42,1	31,3	15,1	0,0	15,2	-2,4	0,0	11,9	5,0	21,8	14,0 e, g
156 Guinée	237,5	30,0	10,4	6,5	0,6	2,2	-0,7	0,0	6,0	3,6	19,6	10,7 e, g
157 Sénégal	449,6	44,7	14,4	6,9	1,0	1,2	-0,2	(.)	5,7	3,8	18,3	23,4 e, f
158 Nigeria	317,6	2,3	0,9	0,5	2,1	2,1	-0,4	-0,4	11,7	2,8	22,3	..
159 Rwanda	331,6	40,2	11,3	20,3	0,3	0,3	-0,1	0,0	0,8	1,3	10,7	10,0 e, g
160 Angola	498,7	36,9	2,6	3,8	-3,3	10,7	5,6	3,7	3,2	10,1	7,1	14,8
161 Érythrée	307,3	70,0	..	40,9	..	2,9	..	0,0	..	1,6	..	13,0
162 Bénin	293,7	43,7	14,5	8,5	3,4	1,5	(.)	0,0	2,1	1,7	9,2	6,3 e, f
163 Côte d'Ivoire	252,1	15,0	6,4	1,8	0,4	1,3	0,1	-0,8	11,7	4,2 e, g
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 669,3	46,5	27,5	16,2	0,0	2,4	0,1	0,2	4,2	0,9	31,3	5,8 e, f
165 Malawi	497,9	45,4	26,8	29,1	1,2	1,3	0,1	0,0	7,1	2,1	28,0	23,1 e, g
166 Zambie	560,1	53,8	14,6	12,9	6,2	2,3	-0,3	-0,2	6,2	9,0	14,6	14,1 e, g
167 Congo, Rép. dém. du	5 381,0	101,2	9,6	94,9	-0,2	2,8	-0,1	0,5	3,7	2,6	..	8,9 e, g
168 Mozambique	1 032,8	55,0	40,7	23,9	0,4	7,8	1,0	-0,5	3,2	2,0	17,3	3,9 e, f
169 Burundi	224,2	31,1	23,3	37,6	0,1	(.)	-0,5	1,3	3,7	4,9	41,7	63,6 e, h
170 Éthiopie	1 504,4	21,9	11,8	22,6	0,1	0,9	-0,7	-0,1	2,7	1,4	37,6	7,3 e, f
171 République Centrafricaine	49,9	12,9	16,8	4,2	(.)	0,3	(.)	0,0	2,0	0,1	12,5	.. e, h
172 Guinée-Bissau	145,2	97,5	52,7	60,8	0,8	0,9	(.)	0,0	3,4	6,4	22,1	9,4 e, g
173 Tchad	246,9	28,8	18,0	9,5	0,5	32,1	(.)	0,0	0,7	1,8	3,8	5,4 e, g
174 Mali	527,6	45,3	19,9	12,2	0,2	3,0	(.)	0,0	2,8	1,8	14,7	5,8 d, e, f
175 Burkina Faso	451,1	37,3	10,6	10,8	(.)	0,3	(.)	(.)	1,1	1,2	7,8	12,5 e, f
176 Sierra Leone	297,4	55,7	9,4	37,5	5,0	0,4	0,6	-0,1	3,3	3,2	10,1	10,9 e, g
177 Niger	453,3	38,5	16,0	16,6	1,6	1,1	0,4	-0,3	4,0	1,2	6,6	6,4 e, f

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) perçue ^a (versements nets)								OMD Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	En % du PIB		Entrées nettes d'investissements directs étrangers ^b (en % du PIB)		Autres flux privés ^{b, c} (en % du PIB)		En % du PIB		En % des exportations de biens et de services	
			2003	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003	1990	2003
Pays en développement	65 401,3 T	9,7	2,7	3,0	0,9	2,3	0,4	0,3	3,5	4,7	21,9	17,6
Pays les moins avancés	23 457,4 T	33,4	13,0	18,7	0,1	3,6	0,4	0,2	2,8	2,1	16,2	7,5
Pays arabes	8 320,3 T	27,5	6,8	1,6	0,5	1,7	-0,1	-0,1	4,1	2,5	..	15,5
Asie de l'Est et Pacifique	7 231,9 T	3,4	1,0	0,5	1,7	3,1	0,6	0,1	3,0	3,2	17,9	10,5
Amérique latine et Caraïbes	6 090,4 T	9,9	1,3	0,8	0,8	2,1	0,5	0,3	4,0	8,6	23,7	30,7
Asie du Sud	6 623,8 T	4,3	1,6	0,7	(,)	0,6	0,3	0,8	2,6	2,9	19,5	13,5
Afrique sub-saharienne	22 691,8 T	32,9	12,0	18,6	0,4	2,2	0,3	0,7	3,8	2,9	..	9,6
Europe centrale et orientale et CEI	4 885,9 T	24,0	(,)	2,9	(,)	2,6	0,5	7,7	13,5	17,3
OCDE	269,0 T	1,0	1,4
Pays de l'OCDE à revenu élevé	.. T	1,0	1,4
Développement humain élevé	646,1 T	1,0	1,5
Développement humain moyen	27 342,9 T	6,5	1,6	0,9	0,5	2,2	0,3	0,6	2,9	5,3	21,3	16,2
Faible développement humain	18 565,3 T	27,9	11,7	18,7	0,5	2,8	0,4	0,1	6,4	3,3	20,6	10,2
Revenu élevé	37,5 T	1,0	1,5
Revenu intermédiaire	18 969,6 T	8,4	1,2	0,4	0,6	2,4	0,4	0,7	3,1	6,4	20,8	17,9
Revenu faible	32 128,3 T	13,7	4,6	6,1	0,3	1,5	0,4	0,5	3,6	3,1	24,9	13,5
Monde	69 783,7 T	10,9	0,9	1,6

NOTES

Ce tableau présente des données concernant les pays figurant aux parties I et II de la liste des pays bénéficiaires établie par le Comité d'aide au développement (CAD), (OCDE 2005e). Le dénominateur habituellement utilisé pour comparer l'aide publique au développement et le service total de la dette à la taille de l'économie est le revenu national brut (RNB) et non le PIB (voir Définitions des termes statistiques). Cependant, le PIB a été utilisé ici pour permettre des comparaisons sur l'ensemble du tableau. À quelques exceptions près, l'un et l'autre dénominateurs débouchent sur des résultats analogues.

a L'APD reçue représente l'ensemble des flux nets d'APD provenant des pays membres du CAD, ainsi que de la République Tchèque, de Hongrie, d'Islande, d'Israël, de la République de Corée, du Koweït, de la Pologne, de l'Arabie Saoudite, de la Slovaquie, de la Turquie et des Émirats arabes unis, d'autres petits donateurs, dont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, ainsi que de prêts concessionnels.

b Les chiffres négatifs indiquent que le remboursement des prêts au titre de l'APD est supérieur au montant de l'APD reçue. Les valeurs synthétiques n'incluent pas l'aide publique en valeur nette. Voir les définitions des termes statistiques. .

c Incluent les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette, les flux d'investissement de portefeuille sous forme de titres de dette et les prêts bancaires ou commerciaux.

d Ces données se réfèrent à 2002.

e Pays inclus dans l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)..

f Achèvement atteint sous l'initiative PPTE.

g Décision sous l'initiative PPTE..

h Décision et achèvement pas encore atteint sous l'initiative PPTE.

SOURCES

Colonne 1 : OCDE 2005f; données synthétiques calculées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Colonnes 2-4 : OCDE 2005f.

Colonnes 5 et 6 : M Banque mondiale 2005c; données synthétiques calculées pour le Bureau du rapport sur le développement humain par la Banque mondiale.

Colonnes 7 et 8 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale, 2005c, sur les investissements de portefeuille (actions et obligations), les prêts bancaires ou commerciaux et le PIB. .

Colonnes 9 et 10 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale, 2005c, sur le service total de la dette et le PIB.

Colonnes 11 et 12 : ONU 2005f, collaboration entre le Fonds monétaire international et la Banque mondiale..

Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires ^a (en % du PIB)		Service de la dette total ^b (en % du PIB)	
	1990 ^c	2000-02 ^d	1990	2002	1990	2003	1990	2003
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ								
1 Norvège	7,0	7,6	8,0	8,0	2,9	2,0
2 Islande	5,4	6,0 ^e	8,3	8,3	0,0	0,0
3 Australie	4,9	4,9	6,5	6,5	2,1	1,9
4 Luxembourg	3,1	..	5,3	5,3	0,9	0,9
5 Canada	6,5	5,2	6,7	6,7	2,0	1,2
6 Suède	7,1	7,7	7,8	7,8	2,6	1,8
7 Suisse	4,9	5,8 ^e	6,5	6,5	1,8	1,0
8 Irlande	4,8	5,5	5,5	5,5	1,2	0,7
9 Belgique	5,0	6,3	6,5	6,5	2,4	1,3
10 États-Unis	5,1	5,7	6,6	6,6	5,3	3,8
11 Japon	..	3,6	6,5	6,5	0,9	1,0
12 Pays-Bas	5,7	5,1	5,8	5,8	2,5	1,6
13 Finlande	5,5	6,4	5,5	5,5	1,6	1,2
14 Danemark	..	8,5	7,3	7,3	2,0	1,5
15 Royaume-Uni	4,8	5,3	6,4	6,4	4,0	2,8
16 France	5,3	5,6	7,4	7,4	3,5	2,6
17 Autriche	5,3	5,7	5,4	5,4	1,0	0,8
18 Italie	3,1	4,7	6,4	6,4	2,1	1,9
19 Nouvelle-Zélande	6,1	6,7	6,6	6,6	1,9	1,1
20 Allemagne	..	4,6	8,6	8,6	2,8 ^f	1,4
21 Espagne	4,2	4,5	5,4	5,4	1,8	1,2
22 Hong Kong, Chine (RAS)	2,8	4,4
23 Israël	6,3	7,5	6,0	6,0	12,4	9,1
24 Grèce	2,4	4,0	5,0	5,0	4,7	4,1
25 Singapour	3,1	..	1,3	1,3	4,9	5,2
26 Slovénie	..	6,1	6,2	6,2	..	1,5
27 Portugal	4,0	5,8	6,6	6,6	2,7	2,1
28 Corée, Rép. de	3,3	4,2	2,6	2,6	3,7	2,5
29 Chypre	3,5	6,3	2,9	2,9	5,0	1,5
30 Barbade	7,8	7,6	4,7	4,7	8,2	3,2
31 République tchèque	..	4,4	6,4	6,4	..	2,2	..	6,1
32 Malte	4,3	..	7,0	7,0	0,9	0,8
33 Brunei Darussalam	3,9	..	2,7	2,7
34 Argentine	..	4,0	4,5	4,5	1,2	1,2	4,4	10,8
35 Hongrie	5,8	5,5	5,5	5,5	2,8	1,8	12,8	18,3
36 Pologne	..	5,6	4,4	4,4	2,7	2,0	1,6	9,1
37 Chili	2,5	4,2	2,6	2,6	4,3	3,5	9,1	11,7
38 Estonie	..	5,7	3,9	3,9	..	1,9	..	13,4
39 Lituanie	4,6	5,9	4,3	4,3	..	1,6	..	36,4
40 Qatar	3,5	..	2,4	2,4
41 Émirats arabes unis	1,8	1,6 ^g	2,3	2,3	6,2	3,1
42 Slovaquie	5,1	4,4	5,3	5,3	..	1,9	..	10,7
43 Bahreïn	4,1	..	3,2	3,2	5,1	5,1
44 Koweït	4,8	..	2,9	2,9	48,5	9,0
45 Croatie	7,2	4,5	5,9	5,9	..	2,1	..	11,8
46 Uruguay	2,7	2,6	2,9	2,9	2,5	1,6	10,6	7,8
47 Costa Rica	4,4	5,1	6,1	6,1	0,0	0,0	8,8	4,8
48 Lettonie	3,8	5,8	3,3	3,3	..	1,7	..	8,4
49 Saint-Kitts-et-Nevis	2,6	7,6	3,4	3,4	1,9	12,6
50 Bahamas	4,0	..	3,4	3,4
51 Seychelles	7,8	5,2	3,9	3,9	4,0	1,7	5,9	11,0
52 Cuba	8,9	9,0	6,5	6,5
53 Mexique	3,6	5,3	2,7	2,7	0,5	0,5	4,3	6,5

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires ^a (en % du PIB)		Service de la dette total ^b (en % du PIB)	
	1990 ^c	2000-02 ^d	1990	2002	1990	2003	1990	2003
54 Tonga	..	4,9 ^e	5,1	5,1	1,7	2,3
55 Bulgarie	5,2	3,5	4,4	4,4	3,5	2,6	..	5,8
56 Panama	4,7	4,5	6,4	6,4	1,3	..	6,5	7,4
57 Trinité et Tobago	3,7	4,3 ^e	1,4	1,4	8,9	2,4
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN								
58 Jamahiriya arabe libyenne	1,6	1,6	..	2,0
59 Macédoine, ERYM	..	3,5	5,8	5,8	..	2,5	..	5,2
60 Antigua-et-Barbuda	..	3,8	3,3	3,3
61 Malaisie	5,1	8,1	2,0	2,0	2,6	2,8	9,8	9,1
62 Russie, Féd. de	3,5	3,8	3,5	3,5	12,3	4,3	..	4,4
63 Brésil	..	4,2	3,6	3,6	2,5	1,6	1,8	11,5
64 Roumanie	2,8	3,5	4,2	4,2	4,6	2,4	(.)	6,4
65 Maurice	3,8	4,7	2,2	2,2	0,3	0,2	6,5	4,5
66 Grenade	5,1	5,1	4,0	4,0	1,5	7,0
67 Biélorussie	4,8	6,0 ^e	4,7	4,7	..	1,3	..	1,4
68 Bosnie-Herzégovine	4,6	4,6	..	2,9	..	2,6
69 Colombie	2,4	5,2	6,7	6,7	2,2	4,4	9,7	10,7
70 Dominique	4,6	4,6	3,5	6,5
71 Oman	3,1	4,6 ^e	2,8	2,8	16,5	12,2	7,0	0,0
72 Albanie	5,9	..	2,4	2,4	5,9	1,2	..	0,9
73 Thaïlande	3,5	5,2	3,1	3,1	2,6	1,3	6,2	10,5
74 Samoa occidentales	3,2	4,8 ^e	4,7	4,7	2,7	4,9
75 Venezuela	3,0	..	2,3	2,3	..	1,3	10,3	10,4
76 Sainte-Lucie	..	7,7 ^e	3,4	3,4	1,6	4,7
77 Arabie saoudite	5,8	..	3,3	3,3	12,8	8,7
78 Ukraine	5,1	5,4	3,3	3,3	..	2,9	..	7,4
79 Pérou	2,8	3,0	2,2	2,2	0,1	1,3	1,8	4,2
80 Kazakhstan	3,2	3,0	1,9	1,9	..	1,1	..	17,8
81 Liban	..	2,7	3,5	3,5	7,6	4,3	3,5	17,1
82 Équateur	4,3	1,0 ^e	1,7	1,7	1,9	2,4	10,5	8,9
83 Arménie	7,0	3,2 ^e	1,3	1,3	..	2,7	..	3,4
84 Philippines	2,9	3,1	1,1	1,1	1,4	0,9	8,1	12,8
85 Chine	2,3	..	2,0	2,0	2,7	2,3	2,0	2,6
86 Suriname	6,4	..	5,2	5,2
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	..	10,0	3,9	3,9	2,2	3,9
88 Paraguay	1,1	4,4	3,2	3,2	1,0	0,9	6,2	5,1
89 Tunisie	6,0	6,4	2,9	2,9	2,0	1,6	11,6	6,4
90 Jordanie	8,1	..	4,3	4,3	9,9	8,9	15,6	11,7
91 Belize	4,6	5,2	2,5	2,5	1,2	..	4,9	13,6
92 Fidji	4,7	5,6 ^e	2,7	2,7	2,3	1,6	7,8	1,4
93 Sri Lanka	2,7	..	1,8	1,8	2,1	2,7	4,8	3,3
94 Turquie	2,2	3,7	4,3	4,3	3,5	4,9	4,9	11,7
95 République dominicaine	..	2,3	2,2	2,2	3,3	5,6
96 Maldives	3,8	..	4,0	4,0 ^g	4,1	3,0
97 Turkménistan	4,3	..	3,0	3,0
98 Jamaïque	4,5	6,1	3,4	3,4	14,4	10,1
99 Iran, Rép. Islamique d'	4,1	4,9	2,9	2,9	2,9	3,8	0,5	1,2
100 Géorgie	..	2,2	1,0	1,0	..	1,1	..	4,5
101 Azerbaïdjan	7,7	3,2	0,8	0,8	..	1,9	..	3,4
102 Territoires palestiniens occupés
103 Algérie	5,3	..	3,2	3,2	1,5	3,3	14,2	6,5
104 El Salvador	1,9	2,9	3,6	3,6	2,7	0,7	4,3	3,7
105 Cap Vert	..	7,9	3,8	3,8	..	0,7	1,7	2,7
106 République Arabe syrienne	4,0	..	2,3	2,3	6,9	7,1	9,7	1,6

Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires ^a (en % du PIB)		Service de la dette total ^b (en % du PIB)	
	1990 ^c	2000-02 ^d	1990	2002	1990	2003	1990	2003
107 Guyana	3,4	8,4	4,3	4,3	0,9	..	74,5	7,8
108 Viêt-nam	2,0	..	1,5	1,5	7,9	..	2,7	2,1
109 Kirghizistan	8,4	3,1 ^e	2,2	2,2	..	2,9	..	7,1
110 Indonésie	1,0	1,2	1,2	1,2	1,8	1,5	8,7	8,9
111 Ouzbékistan	9,5	..	2,5	2,5	..	0,5	..	8,2
112 Nicaragua	3,4	3,1	3,9	3,9	10,6	0,9	1,6	5,0
113 Bolivie	2,3	6,3	4,2	4,2	2,4	1,7	7,9	5,4
114 Mongolie	12,3	9,0	4,6	4,6	5,7	22,6
115 Moldavie, Rép. de	5,6	4,9	4,1	4,1	..	0,4	..	8,1
116 Honduras	3,2	3,2	..	0,4	12,8	5,9
117 Guatemala	1,4	..	2,3	2,3	1,5	0,5	2,8	1,9
118 Vanuatu	4,7	11,0 ^e	2,8	2,8	1,6	0,7
119 Égypte	3,9	..	1,8	1,8	3,9	2,6	7,1	3,4
120 Afrique du Sud	5,9	5,3 ^e	3,5	3,5	3,8	1,6	..	2,7
121 Guinée équatoriale	..	0,6	1,3	1,3	3,9	0,3
122 Tadjikistan	..	2,8	0,9	0,9	..	2,2	..	5,7
123 Gabon	..	3,9 ^e	1,8	1,8	3,0	6,2
124 Maroc	5,3	6,5	1,5	1,5	4,1	4,2	6,9	9,8
125 Namibie	7,9	7,2	4,7	4,7	..	2,8
126 São Tomé et Príncipe	9,7	9,7	4,9	11,1
127 Inde	3,7	4,1	1,3	1,3	2,7	2,1	2,6	3,4
128 Îles Salomon	..	3,4 ^e	4,5	4,5	5,5	3,7
129 Myanmar	0,4	0,4	3,4	..	0,0	0,0
130 Cambodge	..	1,8	2,1	2,1	3,1	2,5	2,7	0,6
131 Botswana	6,2	2,2	3,7	3,7	4,1	4,1	2,8	0,7
132 Comores	..	3,9	1,7	1,7	0,4	0,8
133 Rép. dém. pop. Lao.	..	2,8 ^e	1,5	1,5	1,1	2,3
134 Bhoutan	..	5,2	4,1	4,1	1,8	1,0
135 Pakistan	2,6	1,8 ^e	1,1	1,1	5,8	4,4	4,8	3,7
136 Népal	2,0	3,4	1,4	1,4	0,9	1,6	1,9	1,9
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	2,3 ^e	3,8	3,8	2,1	0,6	17,2	9,3
138 Ghana	3,2	..	2,3	2,3	0,4	0,7	6,2	6,3
139 Bangladesh	1,5	2,4	0,8	0,8	1,0	1,2	2,5	1,3
140 Timor oriental	6,2	6,2
141 Soudan	6,0	..	1,0	1,0	3,6	2,4	0,4	0,2
142 Congo	5,0	3,2 ^e	1,5	1,5	..	1,4	19,0	1,7
143 Togo	5,5	2,6	5,1	5,1	3,1	1,6	5,3	0,9
144 Ouganda	1,5	..	2,1	2,1	3,0	2,3	3,4	1,3
145 Zimbabwe	7,7	4,7 ^e	4,4	4,4	4,5	2,1	5,4	0,0
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN								
146 Madagascar	2,1	2,9 ^e	1,2	1,2	1,2	..	7,2	1,3
147 Swaziland	5,8	7,1	3,6	3,6	2,1	..	5,4	1,5
148 Cameroun	3,2	3,8	1,2	1,2	1,5	1,5	4,6	3,6
149 Lesotho	6,2	10,4 ^e	5,3	5,3	4,5	2,6	3,8	5,9
150 Djibouti	3,5	..	3,3	3,3	6,3	..	3,6	2,5
151 Yémen	..	9,5 ^e	1,0	1,0	7,9	7,1	3,5	1,6
152 Mauritanie	2,9	2,9	3,8	1,6	14,3	5,0
153 Haïti	1,5	..	3,0	3,0	1,2	1,8
154 Kenya	6,7	7,0	2,2	2,2	2,9	1,7	9,2	4,0
155 Gambie	3,8	2,8	3,3	3,3	1,1	0,5	11,9	5,0
156 Guinée	..	1,8 ^e	0,9	0,9	6,0	3,6
157 Sénégal	3,9	3,6	2,3	2,3	2,0	1,5	5,7	3,8
158 Nigéria	0,9	..	1,2	1,2	0,9	1,2	11,7	2,8
159 Rwanda	..	2,8 ^e	3,1	3,1	3,7	2,8	0,8	1,3

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'enseignement (en % du PIB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires ^a (en % du PIB)		Service de la dette total ^b (en % du PIB)	
	1990 ^c	2000-02 ^d	1990	2002	1990	2003	1990	2003
160 Angola	3,9	2,8 ^e	2,1	2,1	5,8	4,7	3,2	10,1
161 Érythrée	..	4,1	3,2	3,2	..	19,4	..	1,6
162 Bénin	..	3,3 ^e	2,1	2,1	1,8	..	2,1	1,7
163 Côte d'Ivoire	..	4,6 ^e	1,4	1,4	1,3	1,5	11,7	4,2
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	2,8	..	2,7	2,7	..	2,1	4,2	0,9
165 Malawi	3,2	6,0	4,0	4,0	1,3	..	7,1	2,1
166 Zambie	2,4	2,0 ^e	3,1	3,1	3,7	..	6,2	9,0
167 Congo, Rép. dém. du	1,1	1,1 ^g	3,7	2,6
168 Mozambique	3,1	..	4,1	4,1	5,9	1,3	3,2	2,0
169 Burundi	3,4	3,9	0,6	0,6	3,4	5,9	3,7	4,9
170 Éthiopie	3,4	4,6 ^e	2,6	2,6	8,5	4,3	2,7	1,4
171 République Centrafricaine	2,2	..	1,6	1,6	..	1,3	2,0	0,1
172 Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,4	6,4
173 Tchad	2,7	2,7	..	1,5	0,7	1,8
174 Mali	2,3	2,3	2,1	1,9	2,8	1,8
175 Burkina Faso	2,4	..	2,0	2,0	3,0	1,3	1,1	1,2
176 Sierra Leone	..	3,7	1,7	1,7	1,4	1,7	3,3	3,2
177 Niger	3,2	2,3 ^e	2,0	2,0	4,0	1,2

NOTES

- a** En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des dépenses militaires sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour plus de détails sur les données, voir SIPRI, 2004.
- b** Pour les données synthétiques, se reporter au tableau 19.
- c** Les données ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre en raison de différences dans les méthodes utilisées pour les enquêtes.
- d** Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.
- e** En l'absence d'estimations nationales, les données renvoient aux estimations de l'Institut statistique de l'UNESCO.
- f** Données concernant la République fédérale d'Allemagne avant la réunification.
- g** Les données diffèrent légèrement de celles du tableau 6 extrait de OMS 2005a.

SOURCES

Colonne 1 : calculs effectués sur la base des chiffres du PIB et des dépenses publiques communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO 2005b.

Colonne 2 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005b.

Colonnes 3 et 4 : Banque mondiale 2005c.

Colonnes 5 et 6 : SIPRI 2005a.

Colonnes 7 et 8 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale sur le service total de la dette et le PIB 2005c.

Le chômage dans les pays de l'OCDE

Classement selon l'IDH	Chômeurs (milliers) 2003	Taux de chômage			OMD		Chômage de longue durée (en % du chômage total)		
		Total (en % de la pop. active) 2003	Moyenne annuelle (en % de la pop. active) 1993-2003	Des femmes par rapports aux hommes (base 100) 2003	Chômage des jeunes		Femmes 2003	Hommes 2003	
					Total (en % de la pop. active des 15-24 ans) ^a 2003	Des femmes par rapports aux hommes (base 100) 2003			
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
1	Norvège	106,7	4,5	4,3	81	11,7	84	5,4	7,1
2	Islande	5,5	3,4	3,5	82 ^b	7,2 ^b	46 ^b	13,3 ^b	9,5 ^b
3	Australie	607,4	6,0	7,7	104	11,6	92	17,0	27,1
4	Luxembourg	7,6	3,8	3,0	188 ^b	7,0 ^b	168	26,5 ^{b, c}	28,6 ^{b, c}
5	Canada	1 302,2	7,6	8,6	91	13,8	76	8,4	11,4
6	Suède	217,0	4,9	6,3	83	13,8	86	15,3	19,6
7	Suisse	174,9	4,0	3,4	117	8,6	104	32,6	21,6
8	Irlande	88,0	4,6	8,5	81	7,6	75	26,0	40,9
9	Belgique	361,7	7,9	8,5	107	19,0	87	48,2	44,8
10	États-Unis	8 776,6	6,0	5,3	90	12,4	86	11,0	12,5
11	Japon	3 504,0	5,3	4,0	89	10,1	75	24,6	38,9
12	Pays-Bas	353,8	4,1	4,8	105	7,8	98	28,1	30,1
13	Finlande	234,4	9,1	12,2	97	21,6	99	21,4	27,7
14	Danemark	161,6	5,6	5,8	113	9,8	84	17,9	21,8
15	Royaume-Uni	1 485,5	5,0	7,0	75	11,5	72	17,1	26,5
16	France	2 648,2	9,7	10,7	126	20,8	110	42,8	43,1
17	Autriche	244,9	5,7	5,4	96	6,5	97	23,9	25,0
18	Italie	2 096,5	8,8	10,7	172	26,3	134	58,9	57,5
19	Nouvelle-Zélande	94,8	4,6	6,5	113	10,2	103	11,0	15,5
20	Allemagne	3 838,0	9,1	8,1	92	10,6	69	52,3	48,3
21	Espagne	2 127,4	11,3	14,5	195	22,7	140	43,9	34,3
24	Grèce	417,1	9,5	10,2	238	25,1	191	61,0	49,2
27	Portugal	342,3	6,3	5,7	132	14,6	134	32,7	31,2
28	Corée, Rép. de	776,7	3,4	3,6	86	9,6	75	0,3	0,7
31	République tchèque	399,1	7,8	6,3	162	17,6	113	51,9	47,4
35	Hongrie	244,5	5,9	8,3	91	13,4	94	42,2	42,2
36	Pologne	3 328,5	19,6	14,9	108	43,0	105	50,8	48,6
42	Slovaquie	459,3	17,5	15,3 ^d	102	33,1	92	62,1	60,2
53	Mexique	1 033,6	2,5	3,1	106	5,3	126	0,8	1,1
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
94	Turquie	2 494,0	10,3	7,9	94	20,5	88	30,9	22,1
OCDE ^e		37 931,6 T	6,9	6,8	105	13,6	94	31,9	30,2

NOTES

- a** Certains pays utilisent une fourchette d'âge allant de 16 à 24 ans.
b Ces données se rapportent à 2002.
c Données émanant d'un échantillon restreint, à utiliser avec prudence.
d Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1994 et 2003.
e Données synthétiques pour les groupes des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) venant de OCDE 2005b, d.

SOURCES

- Colonnes 1, 2 et 5 :** OCDE 2005b.
Colonnes 3, 4 et 6 : calculs effectués d'après les données sur le taux de chômage des hommes et des femmes dans OCDE 2005b.
Colonnes 7 et 8 : OCDE 2005d.

Énergie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)		Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heures)		OMD Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA 2000)		OMD Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	2002	1980	2002	1980	2002	1980	2002	2000	Protocole de Carthagène sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques	Convention sur la diversité biologique	
						Par habitant (en tonnes)	Part dans le total mondial (%)						
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
1	Norvège	..	22 400 ^b	26 640 ^b	4,6	6,1	10,6	12,2	0,2	●	●	●	●
2	Islande	0,0	13 838	29 247	3,1	2,4	8,2	7,7	(.)	○	●	●	●
3	Australie	9,5	6 599	11 299	3,7	4,8	13,9	18,3	1,5		●	○	●
4	Luxembourg	..	10 879	10 547	2,3	6,3	29,1	21,1	(.)	●	●	●	●
5	Canada	4,6	14 243	18 541	2,5	3,6	17,2	16,5	1,9	○	●	●	●
6	Suède	19,4	11 700	16 996	3,6	4,4	8,6	5,8	0,2	●	●	●	●
7	Suisse	7,7 ^c	5 878 ^c	8 483 ^c	7,6	7,8	6,5	5,7	0,2	●	●	●	●
8	Irlande	1,1	3 106	6 560	4,1	9,1	7,7	11,0	0,2	●	●	●	●
9	Belgique	1,0	5 177	8 749	4,0	4,8	13,3	6,8	0,4	●	●	●	●
10	États-Unis	3,6	10 336	13 456	2,8	4,4	20,0	20,1	24,4		●	○	○
11	Japon	0,2	4 944	8 612	5,7	6,4	7,9	9,4	5,2	●	●	●	●
12	Pays-Bas	..	4 560	6 958	4,0	5,8	10,9	9,4	0,6	●	●	●	●
13	Finlande	6,2	8 372	16 694	3,2	3,7	11,9	12,0	0,2	●	●	●	●
14	Danemark	12,7	5 059	6 925	5,3	8,1	12,3	8,9	0,2	●	●	●	●
15	Royaume-Uni	0,5	5 022	6 614	4,5	6,6	10,5	9,2	2,5	●	●	●	●
16	France	4,7 ^d	4 633 ^d	8 123 ^d	5,0	5,8	9,0	6,2	1,6 ^d	●	●	●	●
17	Autriche	3,7	4 988	7 845	6,0	7,5	6,9	7,8	0,3	●	●	●	●
18	Italie	1,7 ^e	3 364 ^e	5 840 ^e	7,0	8,5	6,6	7,5	1,9 ^e	●	●	●	●
19	Nouvelle-Zélande	2,2	7 270	10 301	5,1	4,6	5,6	8,7	0,1	●	●	●	●
20	Allemagne	6 989	3,9	6,2	..	9,8	3,4	●	●	●	●
21	Espagne	0,6	2 906	6 154	6,8	6,5	5,3	7,3	1,2	●	●	●	●
22	Hong Kong, Chine (RAS)	..	2 449	6 237	11,1	10,6	3,2	5,2	0,1				
23	Israël	0,0	3 187	6 698	6,1	6,0	5,6	11,0	0,3		●	●	●
24	Grèce	4,1	2 413	5 247	8,4	6,8	5,4	8,5	0,4	●	●	●	●
25	Singapour	0,2	2 836	7 961	3,9	3,8	12,5	13,8	0,3		●		●
26	Slovénie	7,3	...	6 791	..	5,1	..	7,8	0,1	●	●	●	●
27	Portugal	..	1 750	4 647	9,6	6,9	2,8	6,0	0,3	●	●	●	●
28	Corée, Rép. de	..	1 051	7 058	4,2	3,9	3,3	9,4	1,9	○	●	●	●
29	Chypre	0,0	1 692	5 323	4,9	..	5,2	8,3	(.)	●	●	●	●
30	Barbade	6,3	1 333	3 193	2,7	4,6	(.)	●	●	●	●
31	République tchèque	2,4	...	6 368	..	3,7	..	11,2	0,5	●	●	●	●
32	Malte	..	1 627	4 939	6,5	7,6	3,1	7,5	(.)	●	●	●	●
33	Brunei Darussalam	0,0	2 430	8 903	35,6	17,7	(.)				
34	Argentine	3,2	1 413	2 383	7,7	6,9	3,8	3,5	0,6	○	●	●	●
35	Hongrie	3,2	2 920	3 972	3,5	5,3	7,7	5,6	0,2	●	●	●	●
36	Pologne	5,5	3 419	3 549	..	4,4	12,8	7,7	1,3	●	●	●	●
37	Chile	12,5	1 054	2 918	5,3	6,0	2,5	3,6	0,3	○	●	●	●
38	Estonie	17,7	...	5 767	..	3,6	..	11,8	0,1	●	●	●	●
39	Lituanie	13,9	...	3 239	..	4,0	..	3,6	0,1	●	●	●	●
40	Qatar	0,0	10 616	17 489	56,3	53,1	0,2		●	●	●
41	Émirats arabes unis	..	6 204	14 215	7,5	..	35,8	25,1	0,3		●	●	●
42	Slovaquie	1,6	...	5 256	..	3,6	..	6,8	0,2	●	●	●	●
43	Bahreïn	..	4 784	10 830	1,6	1,7	22,6	30,6	0,1		●		●
44	Koweït	0,0	6 849	16 544	1,8	1,7	19,7	24,6	0,2		●	●	●
45	Croatie	5,4	...	3 558	..	5,3	..	4,7	0,1	●	●	○	●
46	Uruguay	35,4	1 163	2 456	8,5	10,0	2,0	1,2	(.)	○	●	●	●
47	Costa Rica	24,9	964	1 765	10,2	9,4	1,1	1,4	(.)	○	●	●	●
48	Lettonie	47,4	...	2 703	33,3	4,9	..	2,7	(.)	●	●	●	●
49	Saint-Kitts-et-Nevis	2 619	1,2	2,8	(.)	●	●		●
50	Bahamas	..	4 062	6 084	38,1	6,7	(.)	●	●	●	●
51	Seychelles	..	794	2 704	1,5	6,8	(.)	●	●	●	●
52	Cuba	33,8	1 029	1 395	3,2	2,1	0,1	●	●	●	●
53	Mexique	8,0	999	2 280	5,4	5,6	4,2	3,7	1,8	●	●	●	●

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)		OMD				OMD Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	2002	1980 2002	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA 2000)		Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)	Protocole de Carthagène sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques	Convention sur la diversité biologique		
			1980	2002	1980	2002							
54 Tonga	..	109 340	0,4	1,1	(.)	●	●		●		
55 Bulgarie	6,2	4 371 4 624	1,6	2,9	8,5	5,3	0,2	●	●	●	●		
56 Panama	17,8	930 1 654	7,2	5,9	1,8	2,0	(.)	●	●	●	●		
57 Trinité et Tobago	0,4	1 900 4 422	2,7	1,3	15,4	31,9	0,1	●	●	●	●		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
58 Jamahiriya arabe libyenne	0,9	1 588 3 915	8,9	9,1	0,2		●		●		
59 Macédoine, ERYM	8,9	... 3 363	5,1	(.)				●		
60 Antigua-et-Barbuda	..	984 1 438	2,2	4,7	(.)	●	●	●	●		
61 Malaisie	1,5	740 3 234	4,6	4,1	2,0	6,3	0,6	●	●	●	●		
62 Russie, Féd. de	2,9	... 6 062	..	1,9	..	9,9	6,2		●	●	●		
63 Brésil	26,7	1 145 2 183	7,4	6,8	1,5	1,8	1,3	●	●	●	●		
64 Roumanie	11,8	3 061 2 385	..	3,8	8,7	4,0	0,4	●	●	●	●		
65 Maurice	..	482 1 631	0,6	2,6	(.)	●	●	●	●		
66 Grenade	0,0	281 1 913	0,5	2,3	(.)	●	●	●	●		
67 Biélorussie	5,5	... 3 326	..	2,1	..	6,0	0,3	●	●		●		
68 Bosnie-Herzégovine	7,7	... 2 527	..	5,3	..	4,8	0,1		●		●		
69 Colombie	16,0	726 1 019	7,2	9,8	1,4	1,3	0,3	●	●	●	●		
70 Dominique	..	149 1 197	0,5	1,5	(.)	●	●	●	●		
71 Oman	0,0	847 5 219	8,2	3,0	5,0	12,1	0,1	●	●	●	●		
72 Albanie	5,1	1 204 1 844	..	6,7	1,8	0,8	(.)	●	●	●	●		
73 Thaïlande	13,6	340 1 860	5,1	5,0	0,9	3,7	0,9		●	●	●		
74 Samoa occidentales	..	252 597	0,6	0,8	(.)	●	●	●	●		
75 Venezuela	2,8	2 379 3 484	2,9	2,4	5,8	4,3	0,7	●	●		●		
76 Sainte-Lucie	..	504 1 698	0,9	2,4	(.)		●	●	●		
77 Arabie saoudite	..	1 969 6 620	6,8	2,1	14,9	15,0	1,6		●	●	●		
78 Ukraine	1,0	... 3 525	..	1,8	..	6,4	1,5	●	●	●	●		
79 Pérou	20,6	579 907	8,0	10,7	1,4	1,0	0,1	●	●	●	●		
80 Kazakhstan	0,2	... 4 030	..	1,8	..	9,9	0,5		●	○	●		
81 Liban	0,5	1 056 2 834	..	3,8	2,3	4,7	0,1		●		●		
82 Équateur	17,5	423 943	5,2	4,8	1,7	2,0	0,1	●	●	●	●		
83 Arménie	0,0	... 1 554	..	4,8	..	1,0	(.)	●	●	●	●		
84 Philippines	12,8	373 610	9,8	7,6	0,8	0,9	0,3	○	●	●	●		
85 Chine	5,3	307 1 484	1,2	4,6	1,5	2,7	12,1	○	●	●	●		
86 Suriname	3,3	4 442 4 447	6,7	5,1	(.)		●		●		
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	..	276 1 000	0,4	1,6	(.)	●	●	●	●		
88 Paraguay	45,7	233 1 129	7,2	6,3	0,5	0,7	(.)	●	●	●	●		
89 Tunisie	7,8	434 1 205	6,9	7,7	1,5	2,3	0,1	●	●	●	●		
90 Jordanie	1,4	366 1 585	5,5	3,9	2,1	3,2	0,1	●	●	●	●		
91 Belize	..	370 713	1,3	3,1	(.)	●	●	●	●		
92 Fidji	..	489 625	1,2	1,6	(.)	●	●	●	●		
93 Sri Lanka	41,6	113 366	5,5	8,0	0,2	0,5	(.)	●	●	●	●		
94 Turquie	10,5	554 1 904	5,6	5,7	1,7	3,0	1,0	●	●		●		
95 République dominicaine	7,2	582 1 326	6,3	6,8	1,1	2,5	0,1		●	●	●		
96 Maldives	0,0	25 448	0,3	3,4	(.)	●	●	●	●		
97 Turkménistan 2 126	..	1,4	..	9,1	0,2		●	●	●		
98 Jamaïque	6,5	834 2 640	3,0	2,5	4,0	4,1	(.)	○	●	●	●		
99 Iran, Rép. Islamique d'	0,1	570 2 075	4,9	3,1	3,0	5,3	1,4	●	●		●		
100 Géorgie	25,2	... 1 508	6,4	4,4	..	0,7	(.)		●	●	●		
101 Azerbaïdjan	0,0	... 2 579	..	2,2	..	3,4	0,1	●	●	●	●		
102 Territoires palestiniens occupés						
103 Algérie	6,0	381 881	8,5	5,6	3,5	2,9	0,4	●	●	●	●		
104 El Salvador	32,8	336 665	7,7	7,1	0,5	1,0	(.)	●	●	●	●		
105 Cap Vert	..	55 99	0,4	0,3	(.)		●		●		
106 République Arabe syrienne	0,0	433 1 570	4,5	3,2	2,2	2,8	0,2	●	●		●		

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)		Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heures)		OMD Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA 2000)		OMD Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	2002	1980	2002	1980	2002	1980	2002	Part dans le total mondial (%)	2000	Protocole de Carthagène sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques	Convention sur la diversité biologique
						Par habitant (en tonnes)							
107 Guyana	42,5	545	1 195	2,3	2,2	(.)		●	●	●	●
108 Viêt-nam	25,3	78	392	..	4,2	0,3	0,8	0,3	●	●	●	●	●
109 Kirghizistan	0,0	...	2 252	..	3,1	..	1,0	(.)		●	●	●	●
110 Indonésie	17,6	94	463	3,9	4,1	0,6	1,4	1,2	●	●	●	●	●
111 Ouzbékistan	0,0	...	2 008	..	0,8	..	4,8	0,5		●	●	●	●
112 Nicaragua	47,9	363	496	8,7	5,7	0,7	0,7	(.)	●	●	●	●	●
113 Bolivie	..	292	485	5,4	4,8	0,8	1,2	(.)	●	●	●	●	●
114 Mongolie	2,1	1 119	1 318	4,1	3,3	(.)	●	●	●	●	●
115 Moldavie, Rép. de	2,2	...	1 314	..	2,0	..	1,6	(.)	●	●	●	●	●
116 Honduras	52,8	259	696	5,0	5,0	0,6	0,9	(.)	○	●	●	●	●
117 Guatemala	58,6	245	660	7,1	6,4	0,6	0,9	(.)	●	●	●	●	●
118 Vanuatu	..	171	208	0,5	0,4	(.)		●	●	●	●
119 Égypte	9,2	433	1 287	5,9	4,6	1,0	2,1	0,6	●	●	●	●	●
120 Afrique du Sud	11,8 ^f	3 181 ^f	4 715 ^f	4,8	3,9	7,2	7,4	1,4	●	●	●	●	●
121 Guinée équatoriale	57,1	83	54	0,3	0,4	(.)		●	●	●	●
122 Tadjikistan	2 559	..	1,8	..	0,7	(.)	●	●	●	●	●
123 Gabon	..	766	1 226	3,5	5,1	8,9	2,6	(.)		●	●	●	●
124 Maroc	2,2	254	560	11,4	10,1	0,8	1,4	0,2	○	●	●	●	●
125 Namibie	.. ^g	.. ^g	.. ^g	..	10,2	..	1,1	(.)	●	●	●	●	●
126 São Tomé et Príncipe	..	96	115	0,4	0,6	(.)		●	●	●	●
127 Inde	20,0	173	569	3,3	5,0	0,5	1,2	4,7	●	●	●	●	●
128 Îles Salomon	..	93	69	0,4	0,4	(.)	●	●	●	●	●
129 Myanmar	74,1	44	135	0,1	0,2	(.)	○	●	●	●	●
130 Cambodge	92,3	15	10	(.)	(.)	(.)	●	●	●	●	●
131 Botswana	.. ^g	.. ^g	.. ^g	0,9	2,3	(.)	●	●	●	●	●
132 Comores	..	26	25	0,1	0,1	(.)		●	●	●	●
133 Rép. dém. pop. Lao.	77,3	68	133	0,1	0,2	(.)	●	●	●	●	●
134 Bhoutan	87,8	17	236	(.)	0,2	(.)	●	●	●	●	●
135 Pakistan	..	176	469	3,5	4,3	0,4	0,7	0,5	○	●	●	●	●
136 Népal	..	17	62	2,6	3,8	(.)	0,2	(.)	○	●	●	●	●
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	61,9	406	249	0,6	0,4	(.)		●	●	●	●
138 Ghana	82,5	450	416	4,9	5,0	0,2	0,4	(.)	●	●	●	●	●
139 Bangladesh	61,6	30	119	11,1	10,5	0,1	0,3	0,1	●	●	●	●	●
140 Timor oriental					
141 Soudan	73,7	47	89	2,5	3,6	0,2	0,3	(.)		●	●	●	●
142 Congo	72,2	98	210	1,6	3,7	0,2	0,6	(.)	○	●	●	●	●
143 Togo	83,3	74	120	7,4	4,9	0,2	0,3	(.)	●	●	●	●	●
144 Ouganda	93,4	28	61	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●	●
145 Zimbabwe	66,2	1 020	981	2,7	..	1,3	1,0	0,1	●	●	●	●	●
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN													
146 Madagascar	81,5	49	42	0,2	0,1	(.)	●	●	●	●	●
147 Swaziland	.. ^g	.. ^g	.. ^g	0,8	0,9	(.)		●	●	●	●
148 Cameroun	66,9	168	207	5,4	4,7	0,4	0,2	(.)	●	●	●	●	●
149 Lesotho	.. ^g	.. ^g	.. ^g	●	●	●	●	●
150 Djibouti	..	416	296	0,9	0,5	(.)	●	●	●	●	●
151 Yémen	2,3	...	159	..	3,8	..	0,7	(.)		●	●	●	●
152 Mauritanie	..	60	58	0,4	1,1	(.)		●	●	●	●
153 Haïti	45,5	58	73	8,0	6,6	0,1	0,2	(.)	○	●	●	●	●
154 Kenya	64,9	109	155	1,8	2,0	0,4	0,2	(.)	●	●	●	●	●
155 Gambie	63,6	70	96	0,2	0,2	(.)	●	●	●	●	●
156 Guinée	87,8	85	95	0,2	0,1	(.)	○	●	●	●	●
157 Sénégal	72,1	115	141	3,9	4,8	0,6	0,4	(.)	●	●	●	●	●
158 Nigeria	46,4	108	148	1,4	1,3	1,0	0,4	0,2	●	●	●	●	●
159 Rwanda	90,4	32	23	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●	●

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)		OMD				Émissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a			
	2002	1980	2002	Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA 2000)		Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)	Protocole de Carthagène sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques	Convention sur la diversité biologique	
				1980	2002	1980	2002						
160 Angola	32,0	214	135	..	3,2	0,7	0,5	(.)	●	●	●	●	
161 Érythrée	75,0	...	66	0,2	(.)	●	●	●	●	
162 Bénin	72,7	37	92	2,1	3,0	0,1	0,3	(.)	●	●	●	●	
163 Côte d'Ivoire	72,7	220	197	4,9	3,7	0,7	0,4	(.)	●	●	●	●	
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	82,6	41	83	..	1,4	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●	
165 Malawi	85,0	66	80	0,1	0,1	(.)	○	●	●	●	
166 Zambie	87,3	1 125	603	1,4	1,3	0,6	0,2	(.)	●	●	○	●	
167 Congo, Rép. dém. du	94,9	161	91	6,1	2,2	0,1	(.)	(.)	●	●	●	●	
168 Mozambique	80,3	364	378	1,0	2,3	0,3	0,1	(.)	●	●	●	●	
169 Burundi	95,6	12	25	(.)	(.)	(.)	●	●	●	●	
170 Éthiopie	93,3	...	32	..	2,4	(.)	0,1	(.)	●	●	●	●	
171 République Centrafricaine	83,3	29	28	(.)	0,1	(.)	○	●	●	●	
172 Guinée-Bissau	50,0	18	41	0,2	0,2	(.)	●	●	●	●	
173 Tchad	97,2	10	12	(.)	(.)	(.)	○	●	●	●	
174 Mali	85,0	15	33	0,1	(.)	(.)	●	●	●	●	
175 Burkina Faso	89,4	16	32	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●	
176 Sierra Leone	91,2	62	54	0,2	0,1	(.)	●	●	●	●	
177 Niger	85,3	39	40	0,1	0,1	(.)	●	●	●	●	
Pays en développement	24,5	388	1 155	3,7	4,6	1,3	2,0	36,9	
Pays les moins avancés	75,9	83	106	..	4,0	0,1	0,2	0,4	
Pays arabes	18,0	626	1 946	5,8	3,5	3,1	4,1	4,5	
Asie de l'Est et Pacifique	11,0	329	1 439	2,1	4,6	1,4	2,6	17,6	
Amérique latine et Caraïbes	19,8	1 019	1 927	6,3	6,1	2,4	2,4	5,6	
Asie du Sud	24,5	171	566	3,8	4,8	0,5	1,2	6,3	
Afrique sub-saharienne	70,6	434	536	3,3	2,7	1,0	0,8	1,9	
Europe centrale et orientale et CEI	4,1	3 284	3 328	..	2,4	10,1	5,9	12,2	
OCDE	4,1	5 761	8 615	3,9	5,1	11,0	11,2	51,0	
Pays de l'OCDE à revenu élevé	3,0	6 698	10 262	3,8	5,2	12,2	13,0	46,2	
Développement humain élevé	4,5	5 676	8 586	3,8	5,2	10,9	11,2	53,0	
Développement humain moyen	17,0	368	1 121	3,5	4,1	1,2	2,0	39,0	
Faible développement humain	71,1	135	133	3,3	4,1	0,4	0,2	0,5	
Revenu élevé	2,9	6 616	10 198	3,9	5,1	12,1	13,0	47,8	
Revenu intermédiaire	9,2	623	1 653	3,7	4,1	2,1	2,9	38,9	
Revenu faible	42,2	174	399	2,3	2,0	0,5	0,8	7,3	
Monde	7,6 ^h	1 573	2 465	3,8	4,6	3,4	3,6	100,0 ⁱ	

● Ratification, acceptation, adoption, adhésion ou succession.
○ Signature.

NOTES

- a Situation au 15 avril 2005. Le Protocole de Carthagène sur les risques biotechnologiques a été signé en 2000, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été signée à New York en 1992, le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1997, et la Convention sur la diversité biologique à Rio de Janeiro en 1992.
- b Comprend Svalbard et les îles Jan Mayen.
- c Comprend le Liechtenstein.
- d Comprend Monaco.
- e Comprend Saint-Marin.

- f Données se rapportant à l'union douanière d'Afrique du Sud qui comprend le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie..
- g Inclus dans les données pour l'Afrique du Sud.
- h Données synthétiques mondiales provenant de l'ONU, 2005d.
- i Données synthétiques mondiales provenant du CDIAC 2005. Les données se rapportent à l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone, y compris celles des pays ne figurant pas dans les principaux tableaux statistiques, et celles n'apparaissant dans aucun total national telles que les rejets de fuels lourds et l'oxydation des hydrocarbures non combustibles.

SOURCES

- Colonne 1: Calculé sur la base des données sur la consommation des combustibles traditionnels et les besoins totaux en énergie selon ONU 2005d.
- Colonnes 2 et 3 : ONU 2005b.
- Colonnes 4 et 5 : Banque mondiale 2005c, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le Bureau du Rapport sur le développement humain, à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie.
- Colonnes 6 et 7 : ONU, 2005f, calculs effectués d'après les données sur les émissions de dioxyde de carbone du CDIAC.
- Colonne 8 : CDIAC 2005.
- Colonnes 9 à 12 : ONU 2005g..

Réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Réfugiés			Livraisons d'armes conventionnelles ^b (au prix de 1990)				Effectif total des forces armées		
	Personnes déplacées ^a (milliers) 2004 ^e	Par pays d'asile (milliers) 2004 ^e	Par pays d'origine ^c (milliers) 2004 ^e	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2003	Indice (1985=100) 2003	
				1994	2004	En millions de dollars 2004	Pourcentage ^d (%) 2000-04			
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1	Norvège	..	46	(.)	99	1	51	(.)	27	72
2	Islande	..	(.)	(.)	0	(.)
3	Australie	..	56	(.)	263	334	52	(.)	52	74
4	Luxembourg	..	1	..	0	0	1	129
5	Canada	..	133	(.)	333	340	543	2	52	63
6	Suède	..	112	(.)	258	13	260	2	28	42
7	Suisse	..	50	(.)	113	125	154	(.)	27	137
8	Irlande	..	6	(.)	48	25	10	76
9	Belgique	..	13	(.)	52	12	0	(.)	41	45
10	États-Unis	..	453	(.)	625	533	5 453	31	1 434	67
11	Japon	..	2	(.)	585	195	0	(.)	240	99
12	Pays-Bas	..	141	(.)	143	183	211	1	53	50
13	Finlande	..	11	(.)	174	57	17	(.)	27	74
14	Danemark	..	70	(.)	66	194	6	(.)	21	72
15	Royaume-Uni	..	277	(.)	538	171	985	5	208	62
16	France	..	131	(.)	6	89	2 122	8	259	56
17	Autriche	..	16	(.)	36	46	1	(.)	35	64
18	Italie	..	12	(.)	146	317	261	1	194	50
19	Nouvelle-Zélande	..	6	(.)	16	42	1	(.)	9	69
20	Allemagne	..	960	1	285	60
21	Espagne	..	6	(.)	636	261	75	1	151	47
22	Hong Kong, Chine (RAS)	..	2	(.)
23	Israël	150-300 ^f	4	1	793	724	283	1	168	118
24	Grèce	..	3	(.)	1 215	1 434	0	(.)	171	85
25	Singapour	..	(.)	(.)	117	456	70	(.)	73	132
26	Slovénie	..	2	1	11	14	7	..
27	Portugal	..	(.)	(.)	433	59	0	(.)	45	62
28	Corée, Rép. de	..	(.)	(.)	668	737	50	(.)	688	115
29	Chypre	210	(.)	(.)	46	0	0	(.)	10	100
30	Barbade	(.)	1	60
31	République tchèque	..	2	7	0	18	0	(.)	45	22
32	Malte	..	(.)	(.)	0	0	10	(.)	2	263
33	Brunei Darussalam	(.)	0	0	7	171
34	Argentine	..	3	1	177	129	0	(.)	71	66
35	Hongrie	..	7	3	4	15	0	(.)	32	30
36	Pologne	..	2	15	8	256	86	(.)	142	44
37	Chile	..	(.)	2	113	43	0	(.)	78	77
38	Estonie	..	(.)	1	15	5	0	(.)	5	..
39	Lituanie	..	(.)	2	0	31	0	(.)	14	..
40	Qatar	..	(.)	(.)	10	0	0	(.)	12	207
41	Émirats arabes unis	..	(.)	(.)	554	1 246	3	(.)	51	117
42	Slovaquie	..	(.)	1	30	0	0	(.)	20	..
43	Bahreïn	..	0	(.)	7	10	0	(.)	11	400
44	Koweït	..	2	1	37	0	0	(.)	16	129
45	Croatie	10	4	230	57	8	0	(.)	21	..
46	Uruguay	..	(.)	(.)	8	0	0	(.)	24	75
47	Costa Rica	..	14	(.)	0	0
48	Lettonie	..	(.)	3	12	14	0	(.)	5	..
49	Saint-Kitts-et-Nevis	(.)
50	Bahamas	(.)	0	0	1	180
51	Seychelles	(.)	0	0	1	42
52	Cuba	..	1	16	0	0	49	30
53	Mexique	10-12	6	2	120	265	193	149

Classement selon l'IDH	Réfugiés			Livraisons d'armes conventionnelles ^b (au prix de 1990)				Effectif total des forces armées	
	Personnes déplacées ^a (milliers) 2004 ^e	Par pays d'asile (milliers) 2004 ^e	Par pays d'origine ^c (milliers) 2004 ^e	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2003	Indice (1985=100) 2003
				1994	2004	En millions de dollars 2004	Pourcentage ^d (%) 2000-04		
54 Tonga	(.)	0	0
55 Bulgarie	..	4	3	0	12	0	(.)	51	34
56 Panama	..	1	(.)	0	0
57 Trinité et Tobago	(.)	0	0	3	129
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
58 Jamahiriya arabe libyenne	..	12	2	0	74	0	(.)	76	104
59 Macédoine, ERYM	2	(.)	6	27	0	29	(.)	11	..
60 Antigua-et-Barbuda	(.)	(.)	200
61 Malaisie	..	(.)	(.)	375	277	0	(.)	110	100
62 Russie, Féd. de	339 ^f	10	96	40	0	6 197	32	1 212	23
63 Brésil	..	3	(.)	226	38	100	(.)	303	110
64 Roumanie	..	2	8	25	276	0	(.)	97	51
65 Maurice	..	0	(.)	0	0
66 Grenade	(.)
67 Biélorussie	..	1	8	0	0	50	1	73	..
68 Bosnie-Herzégovine	309	23	300	3	0	0	(.)	25	..
69 Colombie	1 575-3 410 ^g	(.)	38	39	17	207	313
70 Dominique	(.)
71 Oman	(.)	168	123	0	(.)	42	143
72 Albanie	..	(.)	10	0	6	22	53
73 Thaïlande	..	119	(.)	627	105	5	(.)	307	130
74 Samoa occidentales	0
75 Venezuela	..	(.)	1	1	12	1	(.)	82	168
76 Sainte-Lucie	(.)
77 Arabie saoudite	..	241	(.)	982	838	0	(.)	200	319
78 Ukraine	..	3	94	0	29	452	3	273	..
79 Pérou	60	1	6	133	14	5	(.)	80	63
80 Kazakhstan	..	16	7	0	27	5	(.)	66	..
81 Liban	50-600	3	25	12	0	0	(.)	72	414
82 Équateur	..	6	1	0	22	47	109
83 Arménie	8	239	13	310	68	45	..
84 Philippines	60	(.)	(.)	71	59	106	92
85 Chine	..	299	132	142	2 238	125	2	2 255	58
86 Suriname	..	0	(.)	0	0	2	90
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	(.)
88 Paraguay	..	(.)	(.)	0	4	10	70
89 Tunisie	..	(.)	3	32	0	35	100
90 Jordanie	..	1	1	5	132	72	(.)	101	143
91 Belize	..	1	(.)	0	0	1	183
92 Fidji	1	4	0	4	130
93 Sri Lanka	352	(.)	122	53	6	151	699
94 Turquie	230-1 000+	2	186	1 215	418	18	(.)	515	82
95 République dominicaine	(.)	0	21	25	110
96 Maldives	(.)	0	0
97 Turkménistan	..	14	1	0	20	26	..
98 Jamaïque	(.)	0	0	3	133
99 Iran, Rép. Islamique d'	..	985	132	389	283	1	(.)	540	89
100 Géorgie	240	4	12	0	0	20	(.)	18	..
101 Azerbaïdjan	575	(.)	253	25	0	67	..
102 Territoires palestiniens occupés	21-50 ^h	0	428	5	0
103 Algérie	1 000 ⁱ	169	12	156	282	128	75
104 El Salvador	..	(.)	6	0	0	0	(.)	16	37
105 Cap Vert	(.)	0	0	1	16
106 République Arabe syrienne	305	4	20	44	0	0	(.)	297	74

Classement selon l'IDH	Réfugiés			Livraisons d'armes conventionnelles ^b (au prix de 1990)				Effectif total des forces armées	
	Personnes déplacées ^a (milliers) 2004 ^e	Par pays d'asile (milliers) 2004 ^e	Par pays d'origine ^c (milliers) 2004 ^e	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2003	Indice (1985=100) 2003
				1994	2004	En millions de dollars 2004	Pourcentage ^d (%) 2000-04		
107 Guyana	(.)	0	0	2	24
108 Viêt-nam	..	15	363	0	247	484	47
109 Kirghizistan	..	6	3	0	5	0	(.)	13	..
110 Indonésie	600	(.)	13	559	85	50	(.)	302	109
111 Ouzbékistan	3	45	7	0	0	170	1	52	..
112 Nicaragua	..	(.)	4	0	0	0	(.)	14	22
113 Bolivie	..	1	(.)	7	1	32	114
114 Mongolie	..	0	(.)	9	26
115 Moldavie, Rép. de	..	(.)	11	2	0	0	(.)	7	..
116 Honduras	..	(.)	1	0	0	12	72
117 Guatemala	242	1	7	3	0	29	92
118 Vanuatu
119 Égypte	..	89	6	1 944	398	0	(.)	450	101
120 Afrique du Sud	..	27	(.)	19	8	35	(.)	56	52
121 Guinée équatoriale	1	0	0	1	59
122 Tadjikistan	..	3	59	24	0	8	..
123 Gabon	..	14	(.)	0	0	5	196
124 Maroc	..	2	1	131	0	196	132
125 Namibie	..	20	1	3	53	9	..
126 São Tomé et Príncipe	..	0	(.)
127 Inde	600	165	14	565	2 375	22	(.)	1 325	105
128 Îles Salomon	(.)	0	0
129 Myanmar	526 ^f	0	147	3	65	378	203
130 Cambodge	..	(.)	31	71	0	0	(.)	124	355
131 Botswana	..	3	(.)	0	10	9	225
132 Comores	..	0	(.)
133 Rép. dém. pop. Lao.	..	0	10	0	0	29	54
134 Bhoutan	104	0	0
135 Pakistan	30 ^f	1 124	24	755	344	10	(.)	619	128
136 Népal	100-150	124	1	0	32	72	288
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	7	(.)	1	0
138 Ghana	..	44	16	10	27	7	46
139 Bangladesh	500	20	6	50	26	126	137
140 Timor oriental	..	(.)	(.)
141 Soudan	6 000	138	606	0	270	105	185
142 Congo	100	91	29	0	0	10	115
143 Togo	..	12	11	3	0	9	236
144 Ouganda	1 400 ^f	231	35	0	19	50	250
145 Zimbabwe	150	13	7	0	0	29	71
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN									
146 Madagascar	..	0	(.)	0	0	14	64
147 Swaziland	..	1	(.)	0	0
148 Cameroun	..	59	6	0	0	23	316
149 Lesotho	..	0	(.)	0	1	2	100
150 Djibouti	..	27	1	0	0	10	327
151 Yémen	..	62	2	4	309	67	104
152 Mauritanie	..	(.)	31	27	0	16	185
153 Haïti	8
154 Kenya	360	238	3	12	0	24	176
155 Gambie	..	7	1	0	0	1	160
156 Guinée	82	184	4	0	0	10	98
157 Sénégal	64	21	8	1	0	14	135
158 Nigéria	200	9	24	73	10	0	(.)	79	84
159 Rwanda	..	37	75	0	0	51	981

Classement selon l'IDH	Réfugiés			Livraisons d'armes conventionnelles ^b (au prix de 1990)				Effectif total des forces armées	
	Personnes déplacées ^a (milliers) 2004 ^e	Par pays d'asile (milliers) 2004 ^e	Par pays d'origine ^c (milliers) 2004 ^e	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2003	Indice (1985=100) 2003
				1994	2004	En millions de dollars 2004	Pourcentage ^d (%) 2000-04		
160 Angola	40-340 ^f	13	324	96	5	0	(.)	108	219
161 Érythrée	59	4	124	16	382	0	(.)	202	..
162 Bénin	..	5	(.)	0	0	5	102
163 Côte d'Ivoire	500	76	34	0	14	17	129
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	..	650	1	2	0	27	67
165 Malawi	..	3	(.)	1	0	0	(.)	5	100
166 Zambie	..	227	(.)	0	0	0	(.)	18	112
167 Congo, Rép. dém. du	2330	234	453	0	0	65	135
168 Mozambique	..	(.)	(.)	0	0	10	65
169 Burundi	170	41	532	0	0	51	971
170 Éthiopie	132	130	63	0	162	183	84
171 République Centrafricaine	..	45	35	0	0	3	113
172 Guinée-Bissau	..	8	1	0	0	7	84
173 Tchad	..	146	52	8	0	30	248
174 Mali	..	10	(.)	0	0	7	151
175 Burkina Faso	..	(.)	1	0	0	11	270
176 Sierra Leone	..	61	71	1	0	13	419
177 Niger	..	(.)	1	0	0	5	241
Pays en développement	..	6 484 T	12 670 T	81
Pays les moins avancés	..	2 476 T	1 933 T	165
Pays arabes	..	883 T	1 866 T	69
Asie de l'Est et Pacifique	..	444 T	4 874 T	65
Amérique latine et Caraïbes	..	38 T	1 282 T	95
Asie du Sud	..	2 417 T	2 923 T	115
Afrique sub-saharienne	..	2 698 T	1 200 T	142
Europe centrale et orientale et CEI	..	678 T	2 352 T	36
OCDE	..	2 524 T	5 002 T	69
Pays de l'OCDE à revenu élevé	..	2 505 T	4 055 T	69
Développement humain élevé	..	2 560 T	5 165 T	69
Développement humain moyen	..	4 353 T	12 215 T	71
Faible développement humain	..	2 299 T	1 076 T	154
Revenu élevé	..	2 516 T	4 412 T	72
Revenu intermédiaire	..	2 812 T	10 614 T	65
Revenu faible	..	4 344 T	4 640 T	92
Monde	25 300 ^l	9 672 T	..	19 501 T ^k	19 162 T ^k	19 156 T ^k	..	18 560 T	67

NOTES

- a Se rapporte aux estimations du Global IDP Project, sur la base de sources diverses. Ces estimations comportent un haut niveau d'incertitude.
- b Situation au 16 février 2005. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance. Ils renseignent seulement sur le volume des livraisons internationales d'armes, et non sur la valeur financière réelle de ces livraisons. Les rapports publiés sur les livraisons d'armes donnent des informations partielles, toutes les livraisons n'étant pas intégralement rendues publiques. Les estimations présentées sont prudentes et peuvent sous-évaluer les volumes véritables de livraisons d'armes conventionnelles.
- c Le pays d'origine de beaucoup de réfugiés n'est pas connu ou pas déclaré. Ces chiffres peuvent donc être sous-évalués.
- d Chiffre calculé sur la base du total pour 2000-04 de l'ensemble des pays et des entités non gouvernementales exportant les principaux types

d'armements classiques, selon la définition du SIPRI 2005b.

- e Sauf indication contraire, ces données correspondent à la fin de 2004.
- f Ces estimations excluent certaines parties du pays ou certains groupes de personnes déplacées dans leur propre pays.
- g Les estimations cumulées depuis 1994 sont plus basses. Les chiffres cumulés depuis 1985 sont plus s.
- h Les estimations plus basses comprennent uniquement les personnes déplacées dans leur propre pays, évincées à la suite de la démolition de leur domicile depuis 2000. Les données cumulées à partir de 1967 sont plus élevées.
- i Figures cumulées depuis 1992.
- j Données synthétiques provenant du Global IDP Project.
- k Ces données se rapportent aux données synthétiques mondiales du SIPRI 2005c. Elles comprennent tous les pays et acteurs non étatiques

effectuant des transferts d'armes conventionnelles majeures selon la définition du SIPRI.

SOURCES

- Colonne 1 : Global IDP Project 2005.
- Colonnes 2 et 3 : HCNUR 2005.
- Colonnes 4 à 6 : SIPRI 2005c.
- Colonne 7 : calculs effectués à partir des données de SIPRI 2005c sur les livraisons d'armes.
- Colonne 8 : IIES 2004.
- Colonne 9 : calculs effectués sur la base des données de l'IIES, 2004, relatives aux forces armées.

Victimes de la criminalité

Personnes victimes de la criminalité ^a
(en % du total)

	Année ^b	Total des crimes ^c	Infraction contre la propriété ^d	Vol qualifié	Agression sexuelle ^e	Assaut	Subornation (corruption) ^f
NATIONAL							
Australie	1999	30,1	13,9	1,2	1,0	2,4	0,3
Autriche	1995	18,8	3,1	0,2	1,2	0,8	0,7
Belgique	1999	21,4	7,7	1,0	0,3	1,2	0,3
Canada	1999	23,8	10,4	0,9	0,8	2,3	0,4
Danemark	1999	23,0	7,6	0,7	0,4	1,4	0,3
England and Wales	1999	26,4	12,2	1,2	0,9	2,8	0,1
Finlande	1999	19,1	4,4	0,6	1,1	2,1	0,2
France	1999	21,4	8,7	1,1	0,7	1,4	1,3
Italie	1991	24,6	12,7	1,3	0,6	0,2	..
Japon	1999	15,2	3,4	0,1	0,1	0,1	(.)
Malte	1996	23,1	10,9	0,4	0,1	1,1	4,0
Pays-Bas	1999	25,2	7,4	0,8	0,8	1,0	0,4
Nouvelle-Zélande	1991	29,4	14,8	0,7	1,3	2,4	..
Northern Ireland	1999	15,0	6,2	0,1	0,1	2,1	0,2
Pologne	1999	22,7	9,0	1,8	0,2	1,1	5,1
Portugal	1999	15,5	7,5	1,1	0,2	0,4	1,4
Scotland	1999	23,2	7,6	0,7	0,3	3,0	..
Slovénie	2000	21,2	7,7	1,1	0,8	1,1	2,1
Suède	1999	24,7	8,4	0,9	1,1	1,2	0,1
Suisse	1999	18,2	4,5	0,7	0,6	1,0	0,2 ^g
États-Unis	1999	21,1	10,0	0,6	0,4	1,2	0,2
VILLE PRINCIPALE							
Asunción (Paraguay)	1995	34,4	16,7	6,3	1,7	0,9	13,3
Baku (Azerbaïdjan)	1999	8,3	2,4	1,6	0,0	0,4	20,8
Beijing (Chine)	1991	19,0	2,2	0,5	0,6	0,6	..
Bishkek (Kirghizistan)	1995	27,8	11,3	1,6	2,2	2,1	19,3
Bogotá (Colombie)	1996	54,6	27,0	11,5	4,8	2,5	19,5
Bratislava (Slovaquie)	1996	36,0	20,8	1,2	0,4	0,5	13,5
Bucharest (Roumanie)	1999	25,4	10,8	1,8	0,4	0,6	19,2
Budapest (Hongrie)	1999	32,1	15,6	1,8	0,9	0,8	9,8
Buenos Aires (Argentine)	1995	61,1	30,8	6,4	6,4	2,3	30,2
Cairo (Égypte)	1991	28,7	12,1	2,2	1,8	1,1	..
Dar es Salaam (Tanzanie, Rép.-Unie)	1991	..	23,1	8,2	6,1	1,7	..
Gaborone (Botswana)	1996	31,7	19,7	2,0	0,7	3,2	2,8
Jakarta (Indonésie)	1995	20,9	9,4	0,7	1,3	0,5	29,9
Johannesburg (Afrique du Sud)	1995	38,0	18,3	4,7	2,7	4,6	6,9
Kampala (Ouganda)	1995	40,9	20,6	2,3	5,1	1,7	19,5
Kiev (Ukraine)	1999	29,1	8,9	2,5	1,2	1,5	16,2
La Paz (Bolivie)	1995	39,8	18,1	5,8	1,5	2,0	24,4
Manila (Philippines)	1995	10,6	3,3	1,5	0,1	0,1	4,3
Maputo (Mozambique)	2001	40,6	29,3	7,6	2,2	3,2	30,5
Minsk (Biélorussie)	1999	23,6	11,1	1,4	1,4	1,3	20,6
Moscow (Russie, Féd. de)	1999	26,3	10,9	2,4	1,2	1,1	16,6
Mumbai (Inde)	1995	31,8	6,7	1,3	3,5	0,8	22,9
New Delhi (Inde)	1995	30,5	6,1	1,0	1,7	0,8	21,0
Prague (République tchèque)	1999	34,1	21,6	0,5	0,9	1,1	5,7
Rīga (Lettonie)	1999	26,5	9,4	2,8	0,5	1,9	14,3
Rio de Janeiro (Brésil)	1995	44,0	14,7	12,2	7,5	3,4	17,1
San José (Costa Rica)	1995	40,4	21,7	8,9	3,5	1,7	9,2
Skopje (Macédoine, ERYM)	1995	21,1	9,4	1,1	0,3	0,7	7,4
Sofia (Bulgarie)	1999	27,2	16,1	1,5	0,1	0,6	16,4
Tallinn (Estonie)	1999	41,2	22,5	6,3	3,3	3,7	9,3
Tbilisi (Géorgie)	1999	23,6	11,1	1,8	0,4	0,9	16,6

Personnes victimes de la criminalité ^a
(en % du total)

Année ^b	Total des crimes ^c	Infraction contre la propriété ^d	Vol qualifié	Agression sexuelle ^e	Assaut	Subornation (corruption) ^f	
Tirana (Albanie)	1999	31,7	11,2	2,9	1,2	0,7	59,1
Tunis (Tunisie)	1991	37,5	20,1	5,4	1,5	0,4	..
Ulaanbaatar (Mongolie)	1999	41,8	20,0	4,5	1,4	2,1	21,3
Vilnius (Lituanie)	1999	31,0	17,8	3,2	2,0	1,4	22,9
Zagreb (Croatie)	1999	14,3	4,4	0,5	0,8	0,5	9,5

NOTES

a Les données renvoient à la victimisation telle que figurant dans l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (International Crime Victims Survey).

b Les études ont été effectuées en 1992, 1995, 1996-97 et 2000-01. Les données renvoient à l'année précédant l'étude.

c Les données renvoient aux personnes victimes d'un ou plusieurs des 11 crimes enregistrés dans l'étude: vol qualifié, vol avec effraction, tentative de vol avec effraction, vol de voiture, vandalisme sur voiture, vol de bicyclette, agression sexuelle, vol effectué à partir d'une voiture, vol de biens personnels, voies de fait et menaces, et vol de motocycle ou cyclomoteur.

d Comprend vol de voiture, vol effectué à partir d'une voiture, vol avec effraction et tentative de vol.

e Les données renvoient à la population de sexe féminin seulement.

f Les données renvoient aux personnes à qui un agent du gouvernement a demandé des pots-de-vin ou qui étaient susceptibles d'en payer.

g Les données renvoient à 1995.

SOURCE

Toutes les colonnes : UNODC 2004.

Indicateur sexo-spécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (en années) 2003		Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 et plus) 2003		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 2002/03		Revenu estimé du travail (PPA US\$) 2003		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH	
	Classement	Valeur	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
1	Norvège	1	0,960	81,9	76,8	.. ^e	.. ^e	106	97	32 272	43 148	0
2	Islande	3	0,953	82,6	78,7	.. ^e	.. ^e	102	91	25 411	36 908	-1
3	Australie	2	0,954	82,8	77,7	.. ^e	.. ^e	117	114	24 827	34 446	1
4	Luxembourg	7	0,944	81,5	75,2	.. ^e	.. ^e	89 ^f	88 ^f	34 890	89 883 ^g	-3
5	Canada	5	0,946	82,4	77,4	.. ^e	.. ^e	96 ^{h,i}	92 ^{h,i}	23 922	37 572	0
6	Suède	4	0,947	82,4	77,9	.. ^e	.. ^e	124	105	21 842	31 722	2
7	Suisse	6	0,946	83,2	77,6	.. ^e	.. ^e	88	92	28 972	32 149	1
8	Irlande	11	0,939	80,3	75,1	.. ^e	.. ^e	97	89	22 125	53 549	-3
9	Belgique	9	0,941	82,0	75,7	.. ^e	.. ^e	119	110	19 951	37 019	0
10	États-Unis	8	0,942	80,0	74,6	.. ^e	.. ^e	97	89	29 017	46 456	2
11	Japon	14	0,937	85,4	78,4	.. ^e	.. ^e	83	85	17 795	38 612	-3
12	Pays-Bas	12	0,939	81,1	75,7	.. ^e	.. ^e	99	99	20 512	38 389	0
13	Finlande	10	0,940	81,7	75,1	.. ^e	.. ^e	112	103	23 211	32 250	3
14	Danemark	13	0,938	79,4	74,8	.. ^e	.. ^e	106	97	26 587	36 430	1
15	Royaume-Uni	15	0,937	80,6	76,0	.. ^e	.. ^e	133 ^h	113 ^h	20 790	33 713	0
16	France	16	0,935	83,0	75,9	.. ^e	.. ^e	94	90	20 642	35 123	0
17	Autriche	19	0,926	81,8	76,0	.. ^e	.. ^e	90	88	15 878	45 174	-2
18	Italie	18	0,928	83,1	76,9	.. ^e	.. ^e	89	85	17 176	37 670	0
19	Nouvelle-Zélande	17	0,929	81,3	76,8	.. ^e	.. ^e	104	94	18 379	26 960	2
20	Allemagne	20	0,926	81,5	75,7	.. ^e	.. ^e	88	90	19 534	36 258	0
21	Espagne	21	0,922	83,2	75,9	.. ^e	.. ^e	96	91	13 854	31 322	0
22	Hong Kong, Chine (RAS)	22	0,912	84,6	78,7	89,6	96,9	73	74	19 593	35 037	0
23	Israël	23	0,911	81,7	77,6	95,6	98,3	93	89	14 159	25 969	0
24	Grèce	24	0,907	80,9	75,6	88,3 ^e	94,0 ^e	93	91	12 531	27 591	0
25	Singapour	80,6	76,7	88,6	96,6	16 489	32 089	..
26	Slovénie	25	0,901	80,0	72,7	99,6 ^e	99,7 ^e	99	92	14 751	23 779	0
27	Portugal	26	0,900	80,6	73,9	.. ^e	.. ^e	97	90	12 853	23 829	0
28	Corée, Rép. de	27	0,896	80,6	73,3	.. ^e	.. ^e	87	100	11 698	24 167	0
29	Chypre	28	0,884	81,1	76,1	95,1	98,6	79	78	11 864	25 260	0
30	Barbade	29	0,876	78,5	71,4	99,7 ^e	99,7 ^e	94 ⁱ	84 ⁱ	11 976	19 687	0
31	République tchèque	30	0,872	78,7	72,3	81	80	12 843	20 051	0
32	Malte	32	0,858	80,8	75,9	89,2 ^j	86,4 ^j	80	78	9 893	25 525	-1
33	Brunei Darussalam	79,0	74,3	90,2	95,2	75	72
34	Argentine	34	0,854	78,2	70,7	97,2	97,2	99	91	6 635	17 800	-2
35	Hongrie	31	0,860	76,8	68,6	99,3 ^e	99,4 ^e	92	87	11 287	18 183	2
36	Pologne	33	0,856	78,4	70,3	99,7 ^e	99,8 ^e	93	88	8 769	14 147	1
37	Chile	38	0,846	80,9	74,8	95,6	95,8	81	82	5 753	14 872	-3
38	Estonie	35	0,852	77,0	65,6	99,8 ^e	99,8 ^e	99	87	10 745	16 750	1
39	Lituanie	36	0,851	77,8	66,6	99,6 ^e	99,6 ^e	98	90	9 595	14 064	1
40	Qatar	76,0	71,2	..	0,0	84	80
41	Émirats arabes unis	80,8	76,4	80,7 ^k	75,6 ^k	79 ^h	69 ^h
42	Slovaquie	37	0,847	77,9	70,1	99,6 ^e	99,7 ^e	76	74	10 681	16 463	1
43	Bahreïn	41	0,837	75,9	73,1	83,0	92,5	85	77	7 685	24 909	-2
44	Koweït	39	0,843	79,5	75,2	81,0 ^k	84,7 ^k	85 ^h	75 ^h	8 448	24 204	1
45	Croatie	40	0,837	78,4	71,4	97,1	99,3 ^e	76	74	8 047	14 351	1
46	Uruguay	42	0,836	79,0	71,7	98,1 ^k	97,3 ^k	93 ^h	83 ^h	5 763	10 950	0
47	Costa Rica	44	0,829	80,6	75,9	95,9 ^k	95,7 ^k	69	67	5 236	14 000	-1
48	Lettonie	43	0,834	77,0	65,8	99,7 ^e	99,8 ^e	95	84	8 050	12 886	1
49	Saint-Kitts-et-Nevis	94 ^h	83 ^h
50	Bahamas	73,0	66,5	96,3	94,6	13 357	20 723	..
51	Seychelles	92,3	91,4	85	85
52	Cuba	79,2	75,5	96,8 ^k	97,0 ^k	81	79
53	Mexique	46	0,804	77,5	72,6	88,7	92,0	76	74	5 068	13 506	-1

Indicateur sexo-spécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (en années) 2003		Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 et plus) 2003		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) ^b (%) 2002/03		Revenu estimé du travail ^c (PPA US\$) 2003		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH
	Classement	Valeur	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	
54 Tonga	73,5	71,0	99,0 ^j	98,8 ^j	84 ^h	82 ^h
55 Bulgarie	45	0,807	75,6	68,9	97,7	98,7	78	77	6 212	9 334	1
56 Panama	47	0,800	77,4	72,3	91,2	92,5	82	76	4 597	9 069	0
57 Trinité et Tobago	48	0,796	73,0	66,9	97,9 ^k	99,0 ^k	67 ^h	64 ^h	6 792	14 807	0
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN											
58 Jamahiriya arabe libyenne	76,2	71,6	70,7 ^k	91,8 ^k	100 ^h	93 ^h
59 Macédoine, ERYM	49	0,794	76,3	71,3	94,1	98,2	71	69	4 861	8 725	0
60 Antigua-et-Barbuda
61 Malaisie	50	0,791	75,6	70,9	85,4	92,0	73	68	6 075	12 869	0
62 Russie, Féd. de	72,1	59,0	99,2 ^e	99,7 ^e	7 302	11 429	..
63 Brésil	52	0,786	74,6	66,6	88,6	88,3	93	89	4 704	10 963	-1
64 Roumanie	51	0,789	75,0	67,8	96,3	98,4	73	70	5 391	9 261	1
65 Maurice	54	0,781	75,7	68,8	80,5	88,2	71 ^h	71 ^h	6 084	16 606	-1
66 Grenade	96	96
67 Biélorussie	53	0,785	74,0	62,4	99,4 ^{e,j}	99,8 ^{e,j}	91	86	4 842	7 418	1
68 Bosnie-Herzégovine	76,8	71,4	91,1	98,4	3 759	8 229	..
69 Colombie	55	0,780	75,4	69,3	94,6	93,7	72	69	4 557	8 892	0
70 Dominique	78	73
71 Oman	60	0,759	75,7	72,8	65,4 ^k	82,0 ^k	63 ^h	63 ^h	4 013	21 614	-4
72 Albanie	56	0,776	76,7	71,0	98,3	99,2 ^e	70	68	3 266	5 836	1
73 Thaïlande	57	0,774	73,8	66,3	90,5	94,9	72 ^h	72 ^h	5 784	9 452	1
74 Samoa occidentales	73,7	67,2	98,4 ^k	98,9 ^k	72 ^h	70 ^h
75 Venezuela	58	0,765	75,9	70,0	92,7	93,3	76 ^h	73 ^h	2 890	6 929	1
76 Sainte-Lucie	73,9	70,9	90,6	89,5	78 ^h	72 ^h
77 Arabie saoudite	65	0,749	73,9	70,1	69,3	87,1	57 ^h	58 ^h	4 440	20 717	-5
78 Ukraine	59	0,763	72,5	60,1	99,2 ^e	99,7 ^e	87	84	3 891	7 329	2
79 Pérou	67	0,745	72,6	67,5	82,1	93,5	88 ^h	87 ^h	2 231	8 256	-5
80 Kazakhstan	61	0,759	69,0	57,8	99,3 ^{e,j}	99,8 ^{e,j}	87	83	5 221	8 217	2
81 Liban	68	0,745	74,2	69,8	81,0	92,4	80 ^h	77 ^h	2 430	7 789	-4
82 Équateur	77,3	71,4	89,7	92,3	1 696	5 569	..
83 Arménie	62	0,756	74,7	68,0	99,2 ^e	99,7 ^e	74	69	3 026	4 352	3
84 Philippines	63	0,755	72,5	68,3	92,7	92,5	83	80	3 213	5 409	3
85 Chine	64	0,754	73,5	69,9	86,5	95,1	68	70	3 961	5 976	3
86 Suriname	72,6	65,9	84,1	92,3	78 ^h	69 ^h
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	73,9	68,3	68	65
88 Paraguay	72	0,742	73,2	68,7	90,2	93,1	74 ^h	73 ^h	2 316	7 000	-4
89 Tunisie	69	0,743	75,4	71,2	65,3	83,4	76	73	3 840	10 420	0
90 Jordanie	73	0,740	72,9	69,9	84,7	95,1	79	77	2 004	6 491	-3
91 Belize	76	0,734	74,5	69,5	77,1	76,7	78 ^h	76 ^h	2 695	11 143	-5
92 Fidji	71	0,742	70,1	65,7	91,4 ^j	94,5 ^j	73 ^{h,i}	73 ^{h,i}	3 146	8 525	1
93 Sri Lanka	66	0,747	76,8	71,5	88,6 ^l	92,2 ^l	69 ^h	67 ^h	2 579	5 009	7
94 Turquie	70	0,742	71,1	66,5	81,1	95,7	62 ^h	74 ^h	4 276	9 286	4
95 République dominicaine	74	0,739	71,0	63,9	87,3	88,0	81 ^h	71 ^h	3 608	9 949	1
96 Maldives	66,1	67,1	97,2 ^k	97,3 ^k	75 ^h	74 ^h
97 Turkménistan	66,8	58,3	98,3 ^j	99,3 ^{e,j}	4 603	7 305	..
98 Jamaïque	75	0,736	72,5	69,0	91,4 ^k	83,8 ^k	77 ^h	71 ^h	3 279	4 944	1
99 Iran, Rép. Islamique d'	78	0,719	71,9	69,0	70,4	83,5	65 ^h	72 ^h	3 094	10 856	-1
100 Géorgie	74,3	66,6	71	70	1 566	3 715	..
101 Azerbaïdjan	77	0,725	70,5	63,2	98,2 ^j	99,5 ^{e,j}	68	71	2 683	4 591	1
102 Territoires palestiniens occupés	74,0	70,9	87,4	96,3	81 ^h	78 ^h
103 Algérie	82	0,706	72,4	69,8	60,1	79,5	72 ^h	76 ^h	2 896	9 244	-3
104 El Salvador	80	0,715	73,9	67,8	77,1 ^k	82,4 ^k	67	68	2 939	6 689	0
105 Cap Vert	81	0,714	73,2	67,0	68,0 ^k	85,4 ^k	73	73	3 392	7 136	0
106 République Arabe syrienne	84	0,702	75,1	71,6	74,2	91,0	60 ^h	65 ^h	1 584	5 534	-2

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (en années) 2003		Taux d'alphabétisation des adultes ^a (en % des 15 et plus) 2003		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) ^b (%) 2002/03		Revenu estimé du travail ^c (PPA US\$) 2003		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH
	Classement	Valeur	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	
107 Guyana	79	0,716	66,1	60,0	98,2	99,0	78 ^h	77 ^h	2 426	6 152	4
108 Viêt-nam	83	0,702	72,6	68,6	86,9 ^j	93,9 ^j	61 ^h	67 ^h	2 026	2 964	1
109 Kirghizistan	85	0,700	71,1	62,7	98,1 ^j	99,3 ^{e,j}	83	81	1 388	2 128	0
110 Indonésie	87	0,691	68,8	64,9	83,4 ^k	92,5 ^k	65	67	2 289	4 434	-1
111 Ouzbékistan	86	0,692	69,8	63,4	98,9 ^k	99,6 ^k	74	77	1 385	2 099	1
112 Nicaragua	88	0,683	72,1	67,3	76,6	76,8	71	68	2 018	4 512	0
113 Bolivie	89	0,679	66,2	62,0	80,4	92,9	84 ^h	90 ^h	1 615	3 573	0
114 Mongolie	90	0,677	66,1	62,1	97,5	98,0	80	69	1 478	2 227	0
115 Moldavie, Rép. de	91	0,668	71,3	63,9	95,0	97,5	64	60	1 200	1 850	0
116 Honduras	69,9	65,8	80,2	79,8	1 447	3 877	..
117 Guatemala	94	0,649	71,0	63,6	63,3	75,4	59	63	2 073	6 197	-2
118 Vanuatu	70,6	66,9	58	59
119 Égypte	72,1	67,7	43,6 ^j	67,2 ^j	1 614	6 203	..
120 Afrique du Sud	92	0,652	50,2	46,8	80,9 ^j	84,1 ^j	78 ^h	78 ^h	6 505	14 326	1
121 Guinée équatoriale	95	0,641	43,9	42,6	76,4	92,1	60 ^h	71 ^h	10 771	27 053	-1
122 Tadjikistan	93	0,650	66,3	61,0	99,3 ^e	99,7 ^e	69	82	854	1 367	2
123 Gabon	55,2	53,7	70 ^{h,i}	74 ^{h,i}	4 765	8 054	..
124 Maroc	97	0,616	71,9	67,5	38,3 ^k	63,3 ^k	54	62	2 299	5 699	-1
125 Namibie	96	0,621	49,0	47,6	83,5	86,8	72 ^h	70 ^h	4 201	8 234	1
126 São Tomé et Príncipe	64,0	62,0	59 ^{h,i}	64 ^{h,i}
127 Inde	98	0,586	65,0	61,8	47,8	73,4	56	64	1 569	4 130	0
128 Îles Salomon	63,0	61,6	1 391	2 107	..
129 Myanmar	63,1	57,5	86,2	93,7	49 ^h	48 ^h
130 Cambodge	99	0,567	59,8	52,4	64,1	84,7	54	64	1 807	2 368	0
131 Botswana	100	0,559	36,7	35,9	81,5 ^k	76,1 ^k	71 ^h	70 ^h	6 617	10 816	0
132 Comores	101	0,541	65,4	61,1	49,1 ^k	63,5 ^k	42 ^h	51 ^h	1 216	2 206	0
133 Rép. dém. pop. Lao.	102	0,540	55,9	53,4	60,9	77,0	55	67	1 391	2 129	0
134 Bhoutan	64,2	61,7	14	16
135 Pakistan	107	0,508	63,2	62,8	35,2	61,7	31	43	1 050	3 082	-4
136 Népal	106	0,511	62,0	61,2	34,9	62,7	55	66	949	1 868	-2
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	103	0,518	56,0	54,9	50,9	63,4	37 ^h	44 ^h	1 896	3 305	2
138 Ghana	104	0,517	57,3	56,3	45,7	62,9	43 ^h	48 ^h	1 915	2 567	2
139 Bangladesh	105	0,514	63,7	62,1	31,4 ^k	50,3 ^k	54	52	1 245	2 289	2
140 Timor oriental	56,6	54,5
141 Soudan	110	0,495	57,9	54,9	49,9 ^l	69,2 ^l	35 ^h	41 ^h	918	2 890	-2
142 Congo	108	0,507	53,2	50,7	77,1 ^k	88,9 ^k	44	52	689	1 238	1
143 Togo	112	0,491	56,3	52,4	38,3	68,5	52	76	1 092	2 318	-2
144 Ouganda	109	0,502	47,6	46,9	59,2 ^k	78,8 ^k	72 ^h	75 ^h	1 169	1 751	2
145 Zimbabwe	111	0,493	36,5	37,3	86,3 ^k	93,8 ^k	51 ^h	54 ^h	1 751	3 042	1
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN											
146 Madagascar	116	0,483	56,8	54,1	65,2	76,4	40	41	603	1 017	-3
147 Swaziland	115	0,485	32,9	32,1	78,1	80,4	58 ^h	61 ^h	2 669	6 927	-1
148 Cameroun	113	0,487	46,5	45,1	59,8	77,0	50 ^h	60 ^h	1 310	2 940	2
149 Lesotho	114	0,487	37,7	34,6	90,3	73,7	67 ^h	65 ^h	1 480	3 759	2
150 Djibouti	54,0	51,6	23 ^h	31 ^h
151 Yémen	121	0,448	61,9	59,3	28,5 ^k	69,5 ^k	41 ^h	69 ^h	413	1 349	-4
152 Mauritanie	118	0,471	54,3	51,1	43,4	59,5	43 ^h	47 ^h	1 269	2 284	0
153 Haïti	52,4	50,8	50,0 ^k	53,8 ^k	1 250	2 247	..
154 Kenya	117	0,472	46,3	48,1	70,2	77,7	50 ^h	53 ^h	1 001	1 078	2
155 Gambie	119	0,464	57,1	54,3	30,9	45,0	45 ^h	50 ^h	1 391	2 339	1
156 Guinée	54,1	53,4	34 ^h	49 ^h	1 692	2 503	..
157 Sénégal	120	0,449	56,9	54,5	29,2	51,1	37 ^h	43 ^h	1 175	2 131	1
158 Nigeria	123	0,439	43,6	43,1	59,4 ^k	74,4 ^k	57 ^h	71 ^h	614	1 495	-1
159 Rwanda	122	0,447	45,6	42,1	58,8	70,5	53	58	985	1 583	1

Indicateur sexo-spécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (en années) 2003		Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 et plus) 2003		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (en %) 2002/03		Revenu estimé du travail (PPA US\$) 2003		Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH
	Classement	Valeur	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	
160 Angola	124	0,438	42,3	39,3	53,8	82,1	27 ^{h,i}	32 ^{h,i}	1 797	2 897	0
161 Érythrée	125	0,431	55,7	51,8	45,6	68,2	30 ^h	40 ^h	579	1 125	0
162 Bénin	126	0,419	54,7	53,2	22,6	46,4	43 ^h	66 ^h	910	1 316	0
163 Côte d'Ivoire	128	0,403	46,7	45,2	38,2	60,1	34 ^{h,i}	50 ^{h,i}	792	2 142	-1
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	127	0,414	46,3	45,5	62,2	77,5	40 ^h	42 ^h	516	725	1
165 Malawi	129	0,396	39,6	39,8	54,0 ^j	74,9 ^j	69 ^h	75 ^h	486	717	0
166 Zambie	130	0,383	36,9	37,9	59,7 ^j	76,1 ^j	45 ^h	50 ^h	629	1 130	0
167 Congo, Rép. dém. du	131	0,373	44,1	42,1	51,9	79,8	24 ^{h,i}	31 ^{h,i}	500	903	0
168 Mozambique	133	0,365	42,7	41,1	31,4 ^k	62,3 ^k	38 ^h	48 ^h	910	1 341	-1
169 Burundi	132	0,373	44,5	42,6	51,9	66,8	31 ^h	40 ^h	545	758	1
170 Éthiopie	134	0,355	48,7	46,6	33,8 ^k	49,2 ^k	29 ^h	42 ^h	487	931	0
171 République Centrafricaine	40,1	38,4	33,5	64,8	829	1 366	..
172 Guinée-Bissau	135	0,326	46,2	43,2	24,7	55,2	29 ^{h,i}	45 ^{h,i}	466	960	0
173 Tchad	137	0,322	44,7	42,5	12,7	40,6	28 ^h	48 ^h	902	1 525	-1
174 Mali	136	0,323	48,5	47,2	11,9 ^j	26,7 ^j	27 ^h	38 ^h	742	1 247	1
175 Burkina Faso	138	0,311	48,2	46,8	8,1 ^j	18,5 ^j	20 ^h	27 ^h	986	1 357	0
176 Sierra Leone	139	0,279	42,1	39,4	20,5	39,8	38 ⁱ	52 ⁱ	325	783	0
177 Niger	140	0,271	44,4	44,3	9,4	19,6	17 ^h	25 ^h	601	1 056	0

NOTES

- a Ces données se rapportent à des estimations provenant de recensements ou d'enquêtes effectués entre 2000 et 2004, sauf indication contraire. A cause de la différence de méthodologie et de l'actualisation des données, les comparaisons en pays et au fil du temps doivent être effectuées avec circonspection. Pour plus de détails, consulter le site www.uis.unesco.org/ev.php?ID=4930_201&ID2=DO_TOPIC.
- b Données concernant l'année scolaire 2002/03. Pour certains pays, les données peuvent renvoyer à des estimations nationales ou aux estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site www.uis.unesco.org. Les données provenant de sources différentes, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection.

- c Faute de données différenciées pour le revenu des hommes et des femmes, les salaires de ces deux catégories de population ont été grossièrement estimés à partir de données concernant le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes, leur part respective dans la population active, les populations féminine et masculine totales et le PIB par habitant (en PPA) (voir la *Note technique 1*). Sauf indication contraire, les estimations ont été effectuées à partir des données relatives à la dernière année disponible sur la période 1991-2003.
- d Les classements selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 140 pays pris en compte dans le calcul de l'ISDH. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire.

- e Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a ramené la valeur à 99,0 %.
- f Statec 2005.
- g Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a utilisé une valeur de 40 000 dollars (en PPA).
- h Estimation provisoire de l'Institut statistique de l'UNESCO, sujette à révision.
- i Ces données se rapportent à une année autre que celle indiquée.
- j Ces données renvoient à une année entre 1995 et 1999.
- k Estimations effectuées par l'Institut de statistiques de l'UNESCO en juillet 2002.
- l Ces données renvoient à une année ou période autre que celle indiquée, s'écartent de la définition classique ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.

SOURCES

- Colonne 1 : données établies à partir des valeurs de l'ISDH de la colonne 2.
- Colonne 2 : calculs effectués à partir des données des Colonnes 3-10 ; voir la *Note technique 1* pour plus de détails.
- Colonnes 3 et 4 : ONU 2005c, sauf indication contraire.
- Colonnes 5 et 6 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005a, sauf indication contraire.
- Colonnes 7 et 8 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005c.
- Colonnes 9 et 10 : sauf indication contraire, calculs effectués à partir de données de la Banque mondiale (2005c) sur le PIB par habitant (en PPA), des données sur les salaires de l'OIT 2005b et sur la population active économiquement selon OIT 2002.
- Colonne 11 : données établies à partir d'un nouveau calcul des classements de l'IDH et de l'ISDH de la colonne 1.

Classement selon l'ISDH pour 140 pays et régions

1 Norvège	31 Hongrie	61 Kazakhstan	91 Moldavie, Rép. de	120 Sénégal
2 Australie	32 Malte	62 Arménie	92 Afrique du Sud	121 Yémen
3 Islande	33 Pologne	63 Philippines	93 Tadjikistan	122 Rwanda
4 Suède	34 Argentine	64 Chine	94 Guatemala	123 Nigeria
5 Canada	35 Estonie	65 Arabie saoudite	95 Guinée équatoriale	124 Angola
6 Suisse	36 Lituanie	66 Sri Lanka	96 Namibie	125 Érythrée
7 Luxembourg	37 Slovaquie	67 Pérou	97 Maroc	126 Bénin
8 États-Unis	38 Chili	68 Liban	98 Inde	127 Tanzanie, Rép.-Unie de
9 Belgique	39 Koweït	69 Tunisie	99 Cambodge	128 Côte d'Ivoire
10 Finlande	40 Croatie	70 Turquie	100 Botswana	129 Malawi
11 Irlande	41 Bahreïn	71 Fidji	101 Comores	130 Zambie
12 Pays-Bas	42 Uruguay	72 Paraguay	102 Rép. dém. pop. Lao	131 Congo, Rép. dém. du
13 Danemark	43 Lettonie	73 Jordanie	103 Papouasie-Nouvelle-Guinée	132 Burundi
14 Japon	44 Costa Rica	74 République dominicaine	104 Ghana	133 Mozambique
15 Royaume-Uni	45 Bulgarie	75 Jamaïque	105 Bangladesh	134 Éthiopie
16 France	46 Mexique	76 Belize	106 Népal	135 Guinée-Bissau
17 Nouvelle-Zélande	47 Panama	77 Azerbaïdjan	107 Pakistan	136 Mali
18 Italie	48 Trinité et Tobago	78 Iran, Rép. Islamique d'	108 Congo	137 Tchad
19 Autriche	49 Macédoine, ERYM	79 Guyana	109 Ouganda	138 Burkina Faso
20 Allemagne	50 Malaisie	80 El Salvador	110 Soudan	139 Sierra Leone
21 Espagne	51 Roumanie	81 Cap Vert	111 Zimbabwe	140 Niger
22 Hong Kong, Chine (RAS)	52 Brésil	82 Algérie	112 Togo	
23 Israël	53 Biélorussie	83 Viêt-nam	113 Cameroun	
24 Grèce	54 Maurice	84 République Arabe syrienne	114 Lesotho	
25 Slovaquie	55 Colombie	85 Kirghizistan	115 Swaziland	
26 Portugal	56 Albanie	86 Ouzbékistan	116 Madagascar	
27 Corée, Rép. de	57 Thaïlande	87 Indonésie	117 Kenya	
28 Chypre	58 Venezuela	88 Nicaragua	118 Mauritanie	
29 Barbade	59 Ukraine	89 Bolivie	119 Gambie	
30 République tchèque	60 Oman	90 Mongolie		

Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes ^a (en % du total)	Femmes occupant des fonctions parlementaires, de représentation de direction et d'encadrement supérieur ^b (en % du total)	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femme ^b (en % du total)	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celles des hommes ^c
	Classement	Valeur				
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ						
1 Norvège	1	0,928	38,2	30	50	0,75
2 Islande	4	0,834	30,2	29	55	0,69
3 Australie	7	0,826	28,3 ^d	36	55	0,72
4 Luxembourg	23,3	0,39
5 Canada	10	0,807	24,7	35	54	0,64
6 Suède	3	0,852	45,3	30	51	0,69
7 Suisse	11	0,795	24,8	28	45	0,90
8 Irlande	16	0,724	14,2	29	50	0,41
9 Belgique	6	0,828	35,7	31	48	0,54
10 États-Unis	12	0,793	14,8	46	55	0,62
11 Japon	43	0,534	9,3	10	46	0,46
12 Pays-Bas	8	0,814	34,2	26	48	0,53
13 Finlande	5	0,833	37,5	28	53	0,72
14 Danemark	2	0,860	36,9	26	51	0,73
15 Royaume-Uni	18	0,716	17,9	33	45	0,62
16 France	13,9	0,59
17 Autriche	13	0,779	32,2	27	49	0,35
18 Italie	37	0,589	10,4	21	45	0,46
19 Nouvelle-Zélande	14	0,769	28,3	36	52	0,68
20 Allemagne	9	0,813	31,3	36	50	0,54
21 Espagne	15	0,745	30,5	30	47	0,44
22 Hong Kong, Chine (RAS)	26	39	0,56
23 Israël	24	0,622	15,0	29	54	0,55
24 Grèce	36	0,594	14,0	26	48	0,45
25 Singapour	22	0,654	16,0	26	45	0,51
26 Slovénie	30	0,603	12,2	33	56	0,62
27 Portugal	21	0,656	20,0	32	52	0,54
28 Corée, Rép. de	59	0,479	13,0	6	39	0,48
29 Chypre	39	0,571	16,1	18	47	0,47
30 Barbade	25	0,615	17,6	45	71	0,61
31 République tchèque	34	0,595	15,7	26	52	0,64
32 Malte	58	0,486	9,2	18	39	0,39
33 Brunei Darussalam	— ^e
34 Argentine	20	0,665	33,6	25	55	0,37
35 Hongrie	44	0,528	9,1	34	61	0,62
36 Pologne	27	0,612	20,7	34	61	0,62
37 Chili	61	0,475	10,1	24	52	0,39
38 Estonie	35	0,595	18,8	35	69	0,64
39 Lituanie	26	0,614	22,0	39	70	0,68
40 Qatar	— ^e
41 Émirats arabes unis	0,0	8	25	..
42 Slovaquie	33	0,597	16,7	35	61	0,65
43 Bahreïn	68	0,393	7,5 ^f	10	19	0,31
44 Koweït	0,0 ^g	0,35
45 Croatie	32	0,599	21,7	26	52	0,56
46 Uruguay	50	0,504	10,8	35	53	0,53
47 Costa Rica	19	0,668	35,1	29	40	0,37
48 Lettonie	28	0,606	21,0	40	64	0,62
49 Saint-Kitts-et-Nevis	0,0
50 Bahamas	17	0,719	26,8	40	51	0,64
51 Seychelles	29,4
52 Cuba	36,0
53 Mexique	38	0,583	23,7	25	40	0,38

Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes ^a (en % du total)	Femmes occupant des fonctions parlementaires, de représentation de direction et d'encadrement supérieur ^b (en % du total)	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femme ^b (en % du total)	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celles des hommes ^c
	Classement	Valeur				
54 Tonga	0,0
55 Bulgarie	29	0,604	26,3	30	34	0,67
56 Panama	40	0,563	16,7	40	50	0,51
57 Trinité et Tobago	23	0,650	25,4	38	54	0,46
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN						
58 Jamahiriya arabe libyenne
59 Macédoine, ERYM	41	0,555	19,2	27	51	0,56
60 Antigua-et-Barbuda	13,9
61 Malaisie	51	0,502	13,1	23	40	0,47
62 Russie, Féd. de	60	0,477	8,0	39	64	0,64
63 Brésil	9,1	..	62	0,43
64 Roumanie	56	0,488	10,9	31	57	0,58
65 Maurice	5,7	0,37
66 Grenade	32,1
67 Biélorussie	30,1	0,65
68 Bosnie-Herzégovine	12,3	0,46
69 Colombie	52	0,500	10,8	38	50	0,51
70 Dominique	19,4
71 Oman	7,8	0,19
72 Albanie	6,4	0,56
73 Thaïlande	63	0,452	8,1	26	52	0,61
74 Samoa occidentales	6,1
75 Venezuela	64	0,441	9,7	27	61	0,42
76 Sainte-Lucie	20,7
77 Arabie saoudite	78	0,253	0,0	31	6	0,21
78 Ukraine	66	0,417	5,3	39	63	0,53
79 Pérou	48	0,511	18,3	23	47	0,27
80 Kazakhstan	9,5	0,64
81 Liban	2,3	0,31
82 Équateur	55	0,490	16,0	26	40	0,30
83 Arménie	5,3	0,70
84 Philippines	46	0,526	15,4	58	62	0,59
85 Chine	20,2	0,66
86 Suriname	19,6	28	51	..
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	22,7
88 Paraguay	65	0,427	9,6	23	54	0,33
89 Tunisie	22,8	0,37
90 Jordanie	7,9	0,31
91 Belize	57	0,486	11,9	31	52	0,24
92 Fidji	70	0,381	9,7	51	9	0,37
93 Sri Lanka	72	0,370	4,9	21	46	0,51
94 Turquie	76	0,285	4,4	6	30	0,46
95 République dominicaine	45	0,527	15,4	31	49	0,36
96 Maldives	4,8	15	40	..
97 Turkménistan	16,0	0,63
98 Jamaïque	13,6	0,66
99 Iran, Rép. Islamique d'	75	0,316	4,1	13	33	0,28
100 Géorgie	67	0,416	9,4	28	63	0,42
101 Azerbaïdjan	10,5	0,58
102 Territoires palestiniens occupés	12	34	..
103 Algérie	5,3	0,31
104 El Salvador	62	0,467	10,7	32	44	0,44
105 Cap Vert	11,1	0,48
106 République Arabe syrienne	12,0	0,29

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes ^a (en % du total)	Femmes occupant des fonctions parlementaires, de représentation de direction et d'encadrement supérieur ^b (en % du total)	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femme ^b (en % du total)	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celles des hommes ^c
	Classement	Valeur				
107 Guyana	30,8	0,39
108 Viêt-nam	27,3	0,68
109 Kirghizistan	0,65
110 Indonésie	11,3	0,52
111 Ouzbékistan	16,4	0,66
112 Nicaragua	20,7	0,45
113 Bolivie	47	0,525	17,8	36	40	0,45
114 Mongolie	69	0,388	6,7	30	66	0,66
115 Moldavie, Rép. de	53	0,494	15,8	40	66	0,65
116 Honduras	74	0,356	5,5	22	36	0,37
117 Guatemala	8,2	0,33
118 Vanuatu	3,8
119 Égypte	77	0,274	4,3	9	31	0,26
120 Afrique du Sud	32,8 ^h	0,45
121 Guinée équatoriale	18,0	0,40
122 Tadjikistan	0,62
123 Gabon	11,9	0,59
124 Maroc	6,4	0,40
125 Namibie	31	0,603	25,5	30	55	0,51
126 São Tomé et Príncipe	9,1
127 Inde	9,3	0,38
128 Îles Salomon	0,0	0,66
129 Myanmar ⁱ
130 Cambodge	73	0,364	10,9	14	33	0,76
131 Botswana	49	0,505	11,1	31	53	0,61
132 Comores	3,0	0,55
133 Rép. dém. pop. Lao.	22,9	0,65
134 Bhoutan	8,7
135 Pakistan	71	0,379	20,6	2	26	0,34
136 Népal	6,4	0,51
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,9	0,57
138 Ghana	10,9	0,75
139 Bangladesh	79	0,218	2,0	8	25	0,54
140 Timor oriental	25,3 ^j
141 Soudan	9,7	0,32
142 Congo	10,6	0,56
143 Togo	6,2	0,47
144 Ouganda	23,9	0,67
145 Zimbabwe	10,0	0,58
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN						
146 Madagascar	8,4	0,59
147 Swaziland	54	0,492	16,8	24	61	0,39
148 Cameroun	8,9	0,45
149 Lesotho	17,0	0,39
150 Djibouti	10,8
151 Yémen	80	0,123	0,3	4	15	0,31
152 Mauritanie	4,4	0,56
153 Haïti	9,1	0,56
154 Kenya	7,1	0,93
155 Gambie	13,2	0,59
156 Guinée	19,3	0,68
157 Sénégal	19,2	0,55
158 Nigeria	5,8	0,41
159 Rwanda	45,3	0,62

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes ^a (en % du total)	Femmes occupant des fonctions parlementaires, de représentation de direction et d'encadrement supérieur ^b (en % du total)	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femme ^b (en % du total)	Part estimée du revenu du travail des femmes sur celles des hommes ^c
	Classement	Valeur				
160 Angola	15,0	0,62
161 Érythrée	22,0	0,51
162 Bénin	7,2	0,69
163 Côte d'Ivoire	8,5	0,37
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	42	0,538	21,4	49	32	0,71
165 Malawi	14,0	0,68
166 Zambie	12,7	0,56
167 Congo, Rép. dém. du	10,2	0,55
168 Mozambique	34,8	0,68
169 Burundi	18,5	0,72
170 Éthiopie	7,8	0,52
171 République Centrafricaine	— ^k	0,61
172 Guinée-Bissau	14,0	0,49
173 Tchad	6,5	0,59
174 Mali	10,2	0,60
175 Burkina Faso	11,7	0,73
176 Sierra Leone	14,5	0,42
177 Niger	12,4	0,57

NOTES

- a** Situation au 1er mars 2005. Lorsqu'il y a une chambre basse et une chambre haute, les données se rapportent à la moyenne pondérée du pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les deux chambres.
- b** Ces données renvoient à la dernière année disponible durant la période 1992-2003. Les pays qui ont adopté la récente Classification internationale type des professions (CITP-88) produisent des données qui ne sont pas strictement comparables à celles qui utilisent la classification antérieure (CITP-68).
- c** Estimations basées sur les données de la dernière année disponible durant la période 1991-2003.
- d** Les chiffres reflètent la composition du Sénat jusqu'au 1er juillet 2005.

- e** Le Brunei Darussalam et le Qatar n'ont actuellement pas de parlement. Selon la constitution de 2004, l'élection d'un nouveau parlement au Qatar est prévue pour la fin de 2005 ou le début de 2006.
- f** Les femmes ont obtenu le droit de vote lors du référendum des 14-15 février 2001, qui a confirmé la Charte d'Action Nationale. Subséquemment, les femmes ont eu l'occasion d'exercer leurs pleins droits politiques tant comme votantes que comme candidates lors des élections nationales de 2002.
- g** Le 16 mai 2005, le parlement a adopté une loi accordant aux femmes le droit de voter et de se porter candidates aux élections.
- h** Les chiffres de la distribution des sièges ne comprennent pas les 36 délégués spéciaux renouvelables de la Chambre haute nommés selon les circonstances, les pourcentages ci-dessus sont

- donc calculés sur la base des sièges de la Chambre basse et des 54 sièges permanents de la Chambre haute.
- i** Le parlement élu en 1990 ne s'est jamais réuni et n'a jamais été autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été mis en détention ou forcés à s'exiler.
- j** Les élections du 30 août 2001 avaient pour but d'élire les membres de l'assemblée constituante du Timor oriental. Cet organisme est devenu parlement le 20 mai 2002, date à laquelle le pays obtint l'indépendance, sans procéder à de nouvelles élections.
- k** Le parlement a été suspendu le 15 mars 2003. Les résultats des élections de mai 2005 ne sont pas encore disponibles.

SOURCES

- Colonne 1** : d'après les valeurs de l'IPF de la colonne 2.
- Colonne 2** : après les données des colonnes 3 à 6 (voir la *Note technique 1* pour plus de détails).
- Colonne 3** : calculs effectués d'après les données sur les sièges parlementaires de UIP 2005a, d.
- Colonnes 4 et 5** : calculs effectués d'après les données sur les professions de l'OIT 2005b.
- Colonne 6** : calculs effectués à partir des données des colonnes 9 et 10 du tableau 25.

Classement selon l'IPF pour 80 pays

1 Norvège	18 Royaume-Uni	35 Estonie	51 Malaisie	68 Bahreïn
2 Danemark	19 Costa Rica	36 Grèce	52 Colombie	69 Mongolie
3 Suède	20 Argentine	37 Italie	53 Moldavie, Rép. de	70 Fidji
4 Islande	21 Portugal	38 Mexique	54 Swaziland	71 Pakistan
5 Finlande	22 Singapour	39 Chypre	55 Équateur	72 Sri Lanka
6 Belgique	23 Trinité et Tobago	40 Panama	56 Roumanie	73 Cambodge
7 Australie	24 Israël	41 Macédoine, ERYM	57 Belize	74 Honduras
8 Pays-Bas	25 Barbade	42 Tanzanie, Rép.-Unie de	58 Malte	75 Iran, Rép. Islamique d'
9 Allemagne	26 Lituanie	43 Japon	59 Corée, Rép. de	76 Turquie
10 Canada	27 Pologne	44 Hongrie	60 Russie, Féd. de	77 Égypte
11 Suisse	28 Lettonie	45 République dominicaine	61 Chile	78 Arabie saoudite
12 États-Unis	29 Bulgarie	46 Philippines	62 El Salvador	79 Bangladesh
13 Autriche	30 Slovénie	47 Bolivie	63 Thaïlande	80 Yémen
14 Nouvelle-Zélande	31 Namibie	48 Pérou	64 Venezuela	
15 Espagne	32 Croatie	49 Botswana	65 Paraguay	
16 Irlande	33 Slovaquie	50 Uruguay	66 Ukraine	
17 Bahamas	34 République tchèque		67 Géorgie	

Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes ^a		Alphabétisation des jeunes femmes adultes ^a		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{b, c}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{b, c}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{c, d}	
	Taux (en % des 15 ans et plus)	En % du taux masc	Taux (en % des 15-24 ans)	En % du taux masc	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e
	2003	2003	2003	2003	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
1 Norvège	100	1,00	97	1,01	99	1,55
2 Islande	99	0,99	88	1,05	81	1,81
3 Australie	97	1,01	89 ^f	1,02 ^f	82	1,23
4 Luxembourg	91	1,01	83	1,07	13	1,17
5 Canada	100 ^{f, g}	1,00 ^{f, g}	98 ^{f, g}	1,00 ^{f, g}	66 ^{f, h}	1,34 ^{f, h}
6 Suède	99	0,99	100	1,01	102	1,55
7 Suisse	99	0,99	84	0,95	44	0,83
8 Irlande	97	1,02	87	1,08	59	1,32
9 Belgique	100	1,00	98	1,01	66	1,19
10 États-Unis	93	1,01	89	1,01	96	1,37
11 Japon	100	1,00	101 ^{f, i}	1,01 ^{f, i}	47	0,88
12 Pays-Bas	99	0,99	89	1,01	61	1,09
13 Finlande	100	1,00	95	1,01	96	1,20
14 Danemark	100	1,00	98	1,04	79	1,43
15 Royaume-Uni	100	1,00	97	1,03	72	1,27
16 France	99	1,00	95	1,02	63	1,28
17 Autriche	91	1,02	89	0,99	53	1,20
18 Italie	99	0,99	92	1,01	65	1,34
19 Nouvelle-Zélande	99 ^f	0,99 ^f	94	1,03	90	1,53
20 Allemagne	84	1,02	88	1,00	51	1,00
21 Espagne	99	0,99	98	1,04	67	1,19
22 Hong Kong, Chine (RAS)	97 ^j	0,99 ^j	75 ^f	1,04 ^f	31	0,99
23 Israël	95,6	97	99,4	100	99	1,00	89	1,00	66	1,33
24 Grèce	88,3	94	99,5	100	99	1,00	87	1,02	78	1,10
25 Singapour	88,6	92	99,6	100
26 Slovénie	99,6 ^k	100 ^k	99,8 ^k	100 ^k	93	0,99	94	1,01	79	1,35
27 Portugal	99	0,99	89	1,11	64	1,35
28 Corée, Rép. de	100 ^l	1,00 ^l	88 ^l	1,00 ^l	64 ^l	0,61 ^l
29 Chypre	95,1	96	99,8	100	96	1,00	94	1,03	33	1,03
30 Barbade	99,7 ^k	100 ^k	99,8 ^k	100 ^k	100	1,00	90	1,00	55 ^g	2,47 ^g
31 République tchèque	87	1,00	92	1,03	37	1,07
32 Malte	89,2 ^m	103 ^m	97,8 ^m	104 ^m	96	0,99	88	1,02	35	1,40
33 Brunei Darussalam	90,2	95	98,9	100	17	1,76
34 Argentine	97,2	100	99,1	100	84	1,06	72	1,49
35 Hongrie	99,3	100	99,6	100	90	0,99	94	1,00	59	1,37
36 Pologne	98	1,00	83	0,99	71	1,42
37 Chili	95,6	100	99,2	100	84 ^l	0,99 ^l	81 ^l	1,01 ^l	44 ^l	0,94 ^l
38 Estonie	99,8	100	99,8	100	94	0,99	90	1,04	83	1,66
39 Lituanie	99,6	100	99,7	100	91	1,00	94	1,01	88	1,56
40 Qatar	94	1,00	85 ^f	1,06 ^f	32	2,71
41 Émirats arabes unis	80,7 ^k	107 ^k	95,0 ^k	108 ^k	82	0,98	72	1,03	53 ^f	2,55 ^f
42 Slovaquie	99,6	100	99,7	100	86	1,01	88	1,01	36	1,17
43 Bahreïn	83,0	90	99,3	100	91	1,02	90	1,08	44	1,89
44 Koweït	81,0 ^k	96 ^k	93,9 ^k	102 ^k	84	1,02	79 ^{f, h}	1,05 ^{f, h}	32 ^{f, n}	2,58 ^{f, n}
45 Croatie	97,1	98	99,7	100	89	0,99	87	1,02	43	1,18
46 Uruguay	98,1 ^k	101 ^k	99,4 ^k	101 ^k	91	1,00	77	1,10	50 ^f	1,95 ^f
47 Costa Rica	95,9 ^k	100 ^k	98,7 ^k	101 ^k	91	1,02	55	1,09	21	1,16
48 Lettonie	99,7	100	99,8	100	85	0,99	88	1,01	91	1,66
49 Saint-Kitts-et-Nevis	100 ^h	1,06 ^h
50 Bahamas	88 ^f	1,03 ^f	77 ^f	1,04 ^f
51 Seychelles	92,3	101	99,4	101	99	0,99	100	1,00
52 Cuba	96,8 ^k	100 ^k	99,8 ^k	100 ^k	93	0,99	86	1,00	39	1,34
53 Mexique	88,7	96	97,3	99	100	1,01	64	1,04	22	0,97

Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes ^a		Alphabétisation des jeunes femmes adultes ^a		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{b, c}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{b, c}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{c, d}	
	Taux (en % des 15 ans et plus)	En % du taux masc	Taux (en % des 15-24 ans)	En % du taux masc	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e
	2003	2003	2003	2003	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03
54 Tonga	99,0 ^m	100 ^m	99,4 ^m	100 ^m	100 ^h	1,00 ^h	77 ^{f, h}	1,14 ^{f, h}	4 ^{f, h}	1,40 ^{f, h}
55 Bulgarie	97,7	99	98,1	100	90	0,99	86	0,98	42	1,18
56 Panama	91,2	99	95,6	99	99	0,99	66 ^f	1,11 ^f	55	1,69
57 Trinité et Tobago	97,9 ^k	99 ^k	99,8 ^k	100 ^k	90	0,99	75 ^f	1,08 ^f	11	1,59
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
58 Jamahiriya arabe libyenne	70,7 ^k	77 ^k	94,0 ^k	94 ^k	61 ^f	1,09 ^f
59 Macédoine, ERYM	94,1	96	98,5	99	91	1,00	80 ^{f, h}	0,97 ^{f, h}	32	1,34
60 Antigua-et-Barbuda
61 Malaisie	85,4	93	97,3	100	93	1,00	74	1,11	33	1,28
62 Russie, Féd. de	99,2	100	99,8	100	90 ^f	1,02 ^f	79 ^f	1,31 ^f
63 Brésil	88,6	100	97,7	102	91 ^g	0,93 ^g	78	1,08	23	1,32
64 Roumanie	96,3	98	97,8	100	88	0,99	82	1,03	39	1,24
65 Maurice	80,5	91	95,4	102	98	1,02	74 ^f	1,00 ^f	18	1,41
66 Grenade	80 ^{f, g}	0,90 ^{f, g}
67 Biélorussie	99,4 ^m	100 ^m	99,8 ^m	100 ^m	94 ^f	0,99 ^f	86 ^f	1,04 ^f	72	1,39
68 Bosnie-Herzégovine	91,1	93	99,7	100
69 Colombie	94,6	101	98,4	102	87 ^f	0,99 ^f	58 ^f	1,10 ^f	25	1,09
70 Dominique	79	0,95	98 ^f	1,14 ^f
71 Oman	65,4 ^k	80 ^k	97,3 ^k	98 ^k	72	1,01	70	1,01	10 ^{f, h}	1,67 ^{f, h}
72 Albanie	98,3	99	99,5	100	94	0,98	78	1,02	21	1,78
73 Thaïlande	90,5	95	97,8	100	84 ^l	0,97 ^l	42 ^l	1,17 ^l
74 Samoa occidentales	98,4 ^k	99 ^k	99,5 ^k	100 ^k	96 ^f	0,98 ^f	65 ^f	1,11 ^f	6 ^{f, h}	0,90 ^{f, h}
75 Venezuela	92,7	99	98,1	102	91	1,01	64	1,16	42 ^f	1,08 ^f
76 Sainte-Lucie	90,6	101	95,9	101	100	1,01	85 ^f	1,25 ^f
77 Arabie saoudite	69,3	80	93,7	96	54	0,99	52 ^f	0,96 ^f	30	1,47
78 Ukraine	99,2	99	99,8	100	84 ^f	1,00 ^f	85 ^f	1,01 ^f	67 ^l	1,19 ^l
79 Pérou	82,1	88	95,7	98	100	1,00	68	0,97	33 ^f	1,07 ^f
80 Kazakhstan	99,3 ^m	100 ^m	99,9 ^m	100 ^m	91	0,99	87	1,00	51	1,31
81 Liban	90	0,99	48	1,19
82 Équateur	89,7	97	96,5	100	100	1,01	51	1,03
83 Arménie	99,2	99	99,9	100	93	0,98	85	1,03	31	1,26
84 Philippines	92,7	100	95,7	101	95	1,02	65	1,19	34	1,28
85 Chine	86,5	91	98,5	99	14	0,84
86 Suriname	84,1	91	92,1	97	98 ^f	1,02 ^f	74 ^f	1,38 ^f	15 ^h	1,69 ^h
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	90	0,99	61	1,09
88 Paraguay	90,2	97	96,5	100	89	1,00	53	1,06	31 ^f	1,39 ^f
89 Tunisie	65,3	78	92,2	96	97	1,00	68	1,11	30	1,28
90 Jordanie	84,7	89	98,9	100	93	1,02	81	1,03	37	1,10
91 Belize	77,1	101	84,5	101	100	1,02	71 ^f	1,05 ^f	3 ^l	1,91 ^l
92 Fidji	91,4 ^m	97 ^m	99,4 ^m	100 ^m	100 ^{f, h}	1,00 ^{f, h}	79 ^{f, h}	1,07 ^{f, h}
93 Sri Lanka	88,6 ^o	96 ^o	96,0 ^o	101 ^o
94 Turquie	81,1	85	94,8	96	84	0,94	24	0,76
95 République dominicaine	87,3	99	95,0	102	94 ^f	0,95 ^f	41 ^f	1,34 ^f	43	1,67
96 Maldives	97,2 ^k	100 ^k	99,2 ^k	100 ^k	93	1,00	55 ^f	1,15 ^f
97 Turkménistan	98,3 ^m	99 ^m	99,8 ^m	100 ^m
98 Jamaïque	91,4 ^k	109 ^k	97,3 ^k	107 ^k	95	1,00	77 ^f	1,04 ^f	25 ^f	2,36 ^f
99 Iran, Rép. Islamique d'	70,4	84	85	0,97	22	1,07
100 Géorgie	88	0,98	61	0,98	38	0,98
101 Azerbaïdjan	98,2 ^m	99 ^m	99,9 ^m	100 ^m	79	0,97	75	0,98	14	0,78
102 Territoires palestiniens occupés	87,4	91	98,6	100	91	1,00	86	1,05	35	1,04
103 Algérie	60,1	76	86,1	92	94	0,97	69 ^f	1,05 ^f
104 El Salvador	77,1 ^k	94 ^k	88,1 ^k	98 ^k	90	1,00	49 ^f	1,02 ^f	19	1,21
105 Cap Vert	68,0 ^k	80 ^k	86,3 ^k	94 ^k	98	0,98	61	1,11	5	1,09
106 République Arabe syrienne	74,2	82	93,0	96	96	0,96	41	0,93

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes ^a		Alphabétisation des jeunes femmes adultes ^a		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{b, c}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{b, c}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{c, d}	
	Taux (en % des 15 ans et plus)	En % du taux masc	Taux (en % des 15-24 ans)	En % du taux masc	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e
	2003	2003	2003	2003	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03
107 Guyana	98 ^f	0,98 ^f	78 ^{f, g}	1,04 ^{f, g}	7 ^f	1,58 ^f
108 Viêt-nam	86,9 ^m	93 ^m	92 ^{f, g}	0,94 ^{f, g}	9 ^f	0,76 ^f
109 Kirghizistan	98,1 ^m	99 ^m	99,7 ^m	100 ^m	88	0,96	46	1,19
110 Indonésie	83,4 ^k	90 ^k	97,6 ^k	99 ^k	92	0,98	54	0,99	15	0,80
111 Ouzbékistan	98,9 ^k	99 ^k	99,6 ^k	100 ^k	14	0,80
112 Nicaragua	76,6	100	88,8	106	85	1,00	42	1,18	19	1,10
113 Bolivie	80,4	87	96,1	98	95	1,00	71 ^f	0,98 ^f	22 ^{f, n}	0,55 ^{f, n}
114 Mongolie	97,5	100	98,4	101	80	1,03	83	1,16	47	1,69
115 Moldavie, Rép. de	95,0	98	99,1	101	79	0,99	70	1,04	34	1,32
116 Honduras	80,2	101	90,9	105	88 ^{f, h}	1,02 ^{f, h}	17 ^{f, h}	1,31 ^{f, h}
117 Guatemala	63,3	84	78,4	91	86	0,97	29	0,95	8	0,78
118 Vanuatu	95 ^f	1,02 ^f	28 ^h	1,01 ^h
119 Égypte	43,6 ^m	65 ^m	66,9 ^m	85 ^m	90 ^f	0,96 ^f	79 ^{f, h}	0,95 ^{f, h}
120 Afrique du Sud	80,9 ^m	96 ^m	94,3 ^m	101 ^m	89	1,01	68 ^f	1,09 ^f	16	1,15
121 Guinée équatoriale	76,4	83	93,7	100	78 ^h	0,85 ^h	19 ^{f, i}	0,58 ^{f, i}	2 ⁱ	0,43 ⁱ
122 Tadjikistan	99,3	100	99,8	100	91 ⁿ	0,94 ⁿ	76 ^f	0,85 ^f	8	0,34
123 Gabon	78 ^{f, g}	0,99 ^{f, g}	5 ⁿ	0,54 ⁿ
124 Maroc	38,3 ^k	61 ^k	61,3 ^k	79 ^k	87	0,94	33 ^f	0,86 ^f	10	0,84
125 Namibie	83,5	96	93,5	103	81	1,07	50	1,29	7	0,89
126 São Tomé et Príncipe	94 ^{f, h}	0,94 ^{f, h}	26 ^{f, h}	0,83 ^{f, h}	1 ^{f, h}	0,56 ^{f, h}
127 Inde	47,8	65	67,7	80	85	0,94	10	0,68
128 Îles Salomon
129 Myanmar	86,2	92	93,2	98	85	1,01	34	0,94	15 ^{f, g}	1,75 ^{f, g}
130 Cambodge	64,1	76	78,9	90	91	0,95	19 ^f	0,64 ^f	2 ^f	0,40 ^f
131 Botswana	81,5 ^k	107 ^k	92,8 ^k	109 ^k	83 ^f	1,04 ^f	57 ^f	1,15 ^f	4 ^f	0,75 ^f
132 Comores	49,1 ^k	77 ^k	52,2 ^k	79 ^k	50 ^{f, i}	0,84 ^{f, i}	2	0,77
133 Rép. dém. pop. Lao	60,9	79	74,7	90	82	0,93	32	0,83	4	0,57
134 Bhoutan
135 Pakistan	35,2	57	53,9	72	50 ^{f, g}	0,74 ^{f, g}	2	0,81
136 Népal	34,9	56	60,1	75	66 ^{f, g}	0,88 ^{f, g}	3	0,34
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	50,9	80	64,1	93	69 ^{f, h}	0,90 ^{f, h}	21 ^{f, h}	0,79 ^{f, h}	1 ⁿ	0,54 ⁿ
138 Ghana	45,7	73	53 ⁱ	0,81 ⁱ	33 ^{f, i}	0,85 ^{f, i}	2 ⁱ	0,46 ⁱ
139 Bangladesh	31,4 ^k	62 ^k	41,1 ^k	71 ^k	86	1,04	47	1,11	4	0,50
140 Timor oriental	15 ^{h, j}	1,58 ^{h, j}
141 Soudan	49,9 ^o	72 ^o	69,2 ^o	85 ^o	42 ^{f, i}	0,83 ^{f, i}	6 ^{f, i}	0,92 ^{f, i}
142 Congo	77,1 ^k	87 ^k	97,3 ^k	99 ^k	53	0,96	1 ^f	0,14 ^f
143 Togo	38,3	56	63,3	76	83	0,84	17 ^{f, i}	0,48 ^{f, i}	1 ⁱ	0,20 ⁱ
144 Ouganda	59,2 ^k	75 ^k	74,0 ^k	86 ^k	16 ^f	0,90 ^f	2 ^f	0,52 ^f
145 Zimbabwe	86,3 ^k	92 ^k	96,2 ^k	97 ^k	80 ⁱ	1,02 ⁱ	33 ⁱ	0,93 ⁱ	3 ^{f, i}	0,63 ^{f, i}
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
146 Madagascar	65,2	85	68,1	94	79	1,00	12 ^{f, n}	1,03 ^{f, n}	2	0,83
147 Swaziland	78,1	97	89,4	103	75	1,00	36 ^f	1,21 ^f	5 ^f	1,16 ^f
148 Cameroun	59,8	78	4 ^f	0,63 ^f
149 Lesotho	90,3	123	89	1,07	27 ^f	1,53 ^f	4	1,48
150 Djibouti	32 ⁱ	0,80 ⁱ	17 ^{f, i}	0,69 ^{f, i}	2 ⁱ	0,81 ⁱ
151 Yémen	28,5 ^k	41 ^k	50,9 ^k	60 ^k	59	0,71	21 ^{f, i}	0,46 ^{f, i}	5 ^{f, i}	0,28 ^{f, i}
152 Mauritanie	43,4	73	55,5	82	67	0,97	14 ^f	0,77 ^f	2 ^f	0,27 ^f
153 Haïti	50,0 ^k	93 ^k	66,5 ^k	101 ^k
154 Kenya	70,2	90	80,7	101	66	1,00	24 ^f	0,98 ^f	2 ^{f, h}	0,53 ^{f, h}
155 Gambie	78 ^f	0,99 ^f	27 ^f	0,68 ^f	1 ⁿ	0,29 ⁿ
156 Guinée	58	0,80	13 ^f	0,48 ^f
157 Sénégal	29,2	57	41,0	70	54 ^f	0,89 ^f
158 Nigéria	59,4 ^k	80 ^k	86,5 ^k	95 ^k	60 ^f	0,82 ^f	26	0,80	7 ^f	0,69 ^f
159 Rwanda	58,8	84	75,9	98	88	1,04	2	0,46

Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes ^a				Alphabétisation des jeunes femmes adultes ^a		Scolarisation nette des filles dans le primaire ^{b, c}		Scolarisation nette des filles dans le secondaire ^{b, c}		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^{c, d}	
	Taux (en % des 15 ans et plus)		Taux (en % des 15-24 ans)		Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e	Taux (%)	En % du taux masc ^e
	2003	En % du taux masc	2003	En % du taux masc	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03	2002/03
160 Angola	53,8	66	62,6	76	57 ^{f, n}	0,86 ^{f, n}	1 ^j	0,65 ^j		
161 Érythrée	42	0,86	18	0,74	(,) ^f	0,15 ^f		
162 Bénin	22,6	49	32,5	56	47 ^{f, i}	0,69 ^{f, i}	13 ^{f, g}	0,48 ^{f, g}	1 ⁱ	0,24 ⁱ		
163 Côte d'Ivoire	38,2	64	51,5	74	54 ^j	0,81 ^j	15 ^{f, h}	0,57 ^{f, h}	4 ⁿ	0,36 ⁿ		
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	62,2	80	76,2	94	81 ^p	0,98 ^p	1	0,44		
165 Malawi	54,0 ^m	72 ^m	70,7 ^m	86 ^m	26 ^f	0,81 ^f	(,)	0,41		
166 Zambie	59,7 ^m	78 ^m	66,1 ^m	91 ^m	68	0,98	21 ^f	0,83 ^f	2 ^{f, g}	0,46 ^{f, g}		
167 Congo, Rép. dém. du	51,9	65	61,1	80		
168 Mozambique	31,4 ^k	50 ^k	49,2 ^k	64 ^k	53	0,91	10	0,70	(,) ^{f, i}	0,73 ^{f, i}		
169 Burundi	51,9	78	69,5	92	52	0,84	8 ^f	0,78 ^f	1 ^f	0,45 ^f		
170 Éthiopie	33,8 ^k	69 ^k	51,8 ^k	82 ^k	47 ^l	0,85 ^l	13 ^{f, l}	0,57 ^{f, l}	1 ^l	0,33 ^l		
171 République Centrafricaine	33,5	52	46,8	67	1 ⁱ	0,19 ⁱ		
172 Guinée-Bissau	38 ⁱ	0,71 ⁱ	6 ^{f, i}	0,55 ^{f, i}	(,) ⁱ	0,18 ⁱ		
173 Tchad	12,7	31	23,1	42	51 ^f	0,68 ^f	4 ^{f, g}	0,31 ^{f, g}	(,) ⁱ	0,17 ⁱ		
174 Mali	11,9 ^m	44 ^m	16,9 ^m	52 ^m	39	0,77		
175 Burkina Faso	8,1 ^m	44 ^m	14,0 ^m	55 ^m	31	0,73	7	0,67	1 ^f	0,34 ^f		
176 Sierra Leone	20,5	52	29,9	64	1 ^{f, h}	0,40 ^{f, h}		
177 Niger	9,4	48	14,2	54	31	0,69	5	0,67	1 ^{f, h}	0,34 ^{f, h}		
Pays en développement	69,6	84	81,2	92		
Pays les moins avancés	44,6	70	56,8	81		
Pays arabes	53,1	71	75,8	87		
Asie de l'Est et Pacifique	86,2	91	97,5	99		
Amérique latine et Caraïbes	88,9	98	96,3	101		
Asie du Sud	46,6	66	63,3	79		
Afrique sub-saharienne	52,6	76	67,9	88		
Europe centrale et orientale et CEI	98,6	99	99,6	100		
OCDE		
Pays de l'OCDE à revenu élevé		
Développement humain élevé		
Développement humain moyen	73,3	86	84,1	93		
Faible développement humain	47,9	73	63,6	86		
Revenu élevé		
Revenu intermédiaire	86,2	93	96,3	99		
Revenu faible	49,9	70	65,4	82		
Monde		

NOTES

- a** Sauf indication contraire, les données renvoient à des estimations nationales du taux d'alphabétisation provenant de recensements et d'enquêtes menés entre 2000 et 2004. A cause de différences de méthodologie ou d'actualisation des données, les comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour plus de détails, voir www.uis.unesco.org/ev.php?ID=4930_201&ID2=DO_TOPIC.
- b** Le taux net de scolarisation est le ratio du nombre des enfants officiellement en âge de fréquenter le niveau d'enseignement concerné effectivement inscrits sur la population totale de cet âge. Des ratios nets supérieurs à 100 % s'expliquent par des différences entre ces deux séries de données.
- c** Pour certains pays, les données peuvent renvoyer à des estimations nationales ou aux estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Pour plus de détails, consulter le site www.uis.unesco.org. Les données provenant de sources différentes, les

- comparaisons entre pays doivent être effectuées avec circonspection.
- d** Les inscriptions dans le supérieur sont généralement calculées sous forme d'un ratio brut.
- e** Rapport du taux d'inscription des femmes sur le taux d'inscription des hommes.
- f** Estimations préliminaires de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, sujettes à révision.
- g** Données se rapportant à l'année scolaire 2001/02.
- h** Données se rapportant à l'année scolaire 2001/02.
- i** Données se rapportant à l'année scolaire 1999/2000.
- j** Estimations de sources nationales.
- k** Estimations de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, juillet 2002.
- l** Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2003/04.
- m** Ces données renvoient à une année entre 1995 et 1999.
- n** Ces données renvoient à l'année scolaire 1998/99.
- o** Les données se réfèrent à une année ou une période autre que celle spécifiée, s'écartant de la

- définition normalisée, ou se réfèrent à une partie seulement du pays considéré.
- p** Ces données renvoient à l'année scolaire 2004/05.

SOURCES

Colonnes 1 et 3 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005a.
Colonnes 2 et 4 : calculs réalisés d'après les données sur le taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2005a.
Colonnes 5, 7 et 9 : Institut de statistiques de l'UNESCO 2005c.
Colonnes 6, 8 et 10 : Calculées sur la base du taux de scolarisation net selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO 2005c.

Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Emploi des femmes par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)	
	Taux (%) 2003	Indice (1990=100) 2003	En % du taux masculin 2003	Agriculture		Industrie		Services		Femmes 1995-2003 ^a	Hommes 1995-2003 ^a
				Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ											
1 Norvège	60,3	111	86	2	6	9	33	88	58	63	38
2 Islande	66,7	101	83	3	12	10	33	85	54	50	50
3 Australie	56,7	109	79	3	6	10	30	87	64	58	42
4 Luxembourg	38,3	104	58
5 Canada	60,7	105	83	2	4	11	33	87	64	65	35
6 Suède	62,8	102	90	1	3	11	36	88	61	50	50
7 Suisse	51,1	104	67	3	5	13	36	84	59	59	41
8 Irlande	38,3	119	54	2	11	14	39	83	50	53	47
9 Belgique	40,3	107	67	1	3	10	36	82	58	85	15
10 États-Unis	59,6	107	83	1	3	12	32	87	65	63	37
11 Japon	51,2	104	68	5	5	21	37	73	57	81	19
12 Pays-Bas	46,0	107	68	2	4	9	31	86	64	80	20
13 Finlande	56,8	98	87	4	7	14	40	82	53	42	58
14 Danemark	61,8	100	85	2	5	14	36	85	59
15 Royaume-Uni	53,5	106	76	1	2	11	36	88	62	68	32
16 France	49,3	108	78	1	2	13	34	86	64
17 Autriche	44,2	103	66	6	5	14	43	80	52	67	33
18 Italie	39,0	108	60	5	6	20	39	75	55	54	46
19 Nouvelle-Zélande	58,4	111	81	6	12	12	32	82	56	61	39
20 Allemagne	48,0	101	71	2	3	18	44	80	52	78	22
21 Espagne	38,5	114	58	5	8	15	42	81	51	63	37
22 Hong Kong, Chine (RAS)	51,2	105	66	(,)	(,)	10	27	90	73	87	13
23 Israël	49,5	116	69	1	3	12	34	86	62	76	24
24 Grèce	38,7	109	60	18	15	12	30	70	56	69	31
25 Singapour	50,0	99	64	(,)	(,)	18	31	81	69	76	24
26 Slovaquie	54,3	97	81	10	10	29	46	61	43	62	38
27 Portugal	51,8	105	72	14	12	23	44	63	44	70	30
28 Corée, Rép. de	54,4	113	71	12	9	19	34	70	57	88	12
29 Chypre	49,3	103	63	4	5	13	31	83	58	84	16
30 Barbade	62,6	108	80	4	5	10	29	63	49
31 République tchèque	61,3	100	83	3	6	28	50	68	44	86	14
32 Malte	26,5	114	38	1	3	21	36	78	61
33 Brunei Darussalam	51,0	113	64
34 Argentine	37,2	127	48	(,)	1	12	30	87	69	59	41
35 Hongrie	48,7	102	72	4	9	26	42	71	49	70	30
36 Pologne	57,0	99	81	19	19	18	40	63	40	58	42
37 Chili	39,0	122	50	5	18	13	29	83	53
38 Estonie	60,1	94	82	4	10	23	42	73	48	50	50
39 Lituanie	57,3	96	80	12	20	21	34	67	45	59	41
40 Qatar	42,6	129	47
41 Émirats arabes unis	32,1	110	38	(,)	9	14	36	86	55
42 Slovaquie	62,6	99	84	4	8	26	48	71	44	75	25
43 Bahreïn	34,5	121	40
44 Koweït	36,2	96	49
45 Croatie	49,0	102	74	15	16	21	37	63	47	73	27
46 Uruguay	48,9	110	68	2	6	14	32	85	62	74	25
47 Costa Rica	37,9	114	47	4	22	15	27	80	51	43	57
48 Lettonie	59,0	94	80	12	18	16	35	72	47	50	50
49 Saint-Kitts-et-Nevis
50 Bahamas	67,1	104	84	1	6	5	24	93	69
51 Seychelles
52 Cuba	51,5	122	67
53 Mexique	40,6	120	49	6	24	22	28	72	48	49	51

Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Emploi des femmes par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)	
	Taux (%) 2003	Indice (1990=100) 2003	En % du taux masculin 2003	Agriculture		Industrie		Services		Femmes 1995-2003 ^a	Hommes 1995-2003 ^a
				Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a		
54 Tonga
55 Bulgarie	55,8	93	85
56 Panama	44,3	114	56	6	29	10	20	85	51	36	64
57 Trinité et Tobago	45,3	116	60	3	11	13	36	84	53	75	25
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN											
58 Jamahiriya arabe libyenne	25,9	126	35
59 Macédoine, ERYM	50,1	104	73	61	39
60 Antigua-et-Barbuda
61 Malaisie	49,2	110	62	14	21	29	34	57	45
62 Russie, Féd. de	59,1	98	83	8	15	23	36	69	49	42	58
63 Brésil	43,7	98	52	16	24	10	27	74	49
64 Roumanie	50,3	97	76	45	40	22	30	33	30	71	29
65 Maurice	38,7	112	49	13	15	43	39	45	46
66 Grenade	10	17	12	32	77	46
67 Biélorussie	59,0	97	82
68 Bosnie-Herzégovine	43,1	99	60
69 Colombie	49,3	116	62	7	33	17	19	76	48	58	42
70 Dominique	14	31	10	24	72	40
71 Oman	20,3	160	27
72 Albanie	60,2	104	74
73 Thaïlande	72,9	97	85	48	50	17	20	35	30	66	34
74 Samoa occidentales
75 Venezuela	44,2	117	55	2	15	12	28	86	57
76 Sainte-Lucie	16	27	14	24	71	49
77 Arabie saoudite	22,4	150	29
78 Ukraine	55,3	98	80	17	22	22	39	55	33	60	40
79 Pérou	35,6	121	45	6	11	10	24	84	65	66	34
80 Kazakhstan	61,2	101	82
81 Liban	30,7	126	40
82 Équateur	33,7	121	40	4	10	16	30	79	60	64	36
83 Arménie	62,3	99	89
84 Philippines	50,1	107	62	25	45	12	18	63	37
85 Chine	72,4	98	86
86 Suriname	37,6	126	50	2	8	1	22	97	64
87 Saint-Vincent-et-Grenadines
88 Paraguay	37,5	111	44	20	39	10	21	69	40
89 Tunisie	37,7	115	48
90 Jordanie	28,1	165	36
91 Belize	27,7	116	33	6	37	12	19	81	44	32	68
92 Fidji	39,5	149	49
93 Sri Lanka	43,5	108	56	49	38	22	23	27	37	56	44
94 Turquie	51,2	117	63	56	24	15	28	29	48	68	32
95 République dominicaine	41,2	121	49	2	21	17	26	81	53	23	77
96 Maldives	65,4	101	80	5	18	24	16	39	55	57	43
97 Turkménistan	62,7	105	82
98 Jamaïque	67,3	101	86	10	30	9	26	81	45	66	34
99 Iran, Rép. Islamique d'	30,5	141	39	46	54
100 Géorgie	55,7	100	79	53	53	6	12	41	35	57	43
101 Azerbaïdjan	55,2	107	76	43	37	7	14	50	49
102 Territoires palestiniens occupés	9,6	153	14	26	9	11	32	62	58	46	54
103 Algérie	31,6	165	41
104 El Salvador	47,6	128	56	4	34	22	25	74	42	39	61
105 Cap Vert	46,9	110	54
106 République Arabe syrienne	29,5	125	38

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Emploi des femmes par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)	
	Taux (%) 2003	Indice (1990=100) 2003	En % du taux masculin 2003	Agriculture		Industrie		Services		Femmes 1995-2003 ^a	Hommes 1995-2003 ^a
				Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a		
107 Guyana	41,9	117	51
108 Viêt-nam	73,3	96	91
109 Kirghizistan	61,4	105	85	53	52	8	14	38	34
110 Indonésie	56,3	112	69	43	43	16	19	41	38
111 Ouzbékistan	63,0	107	86
112 Nicaragua	48,5	120	58
113 Bolivie	48,6	107	58	3	6	14	39	82	55	63	37
114 Mongolie	73,9	103	88	70	30
115 Moldavie, Rép. de	60,2	98	84	50	52	10	18	40	31	70	30
116 Honduras	41,6	123	49	9	50	25	21	67	30	40	60
117 Guatemala	37,7	134	44	18	50	23	18	56	27
118 Vanuatu
119 Égypte	36,0	119	46	39	27	7	25	54	48	33	67
120 Afrique du Sud	47,3	102	59	9	12	14	33	75	50
121 Guinée équatoriale	45,8	101	52
122 Tadjikistan	58,9	113	81
123 Gabon	63,2	101	77
124 Maroc	41,9	108	53	6	6	40	32	54	63	19	81
125 Namibie	53,7	101	68	29	33	7	17	63	49
126 São Tomé et Príncipe
127 Inde	42,5	105	50
128 Îles Salomon	80,8	97	92
129 Myanmar	65,8	99	75
130 Cambodge	80,1	98	97	64	36
131 Botswana	62,4	95	76	17	22	14	26	67	51	45	55
132 Comores	62,3	99	73
133 Rép. dém. pop. Lao	74,6	101	85
134 Bhoutan	57,1	100	65
135 Pakistan	36,7	129	44	73	44	9	20	18	36	33	67
136 Népal	56,9	101	67
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	67,6	100	79
138 Ghana	79,8	98	98
139 Bangladesh	66,5	101	76	77	53	9	11	12	30	81	19
140 Timor oriental	73,1	96	86
141 Soudan	35,7	116	42
142 Congo	58,4	100	71
143 Togo	53,5	101	62
144 Ouganda	79,1	98	88
145 Zimbabwe	64,9	97	78
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN											
146 Madagascar	68,9	99	78
147 Swaziland	42,1	107	52
148 Cameroun	49,7	105	59
149 Lesotho	47,7	103	56
150 Djibouti
151 Yémen	30,9	110	37	88	43	3	14	9	43	26	74
152 Mauritanie	63,1	97	74
153 Haïti	55,6	97	70	37	63	6	15	57	23
154 Kenya	74,7	100	85	16	20	10	23	75	57
155 Gambie	69,8	101	78
156 Guinée	77,0	97	89
157 Sénégal	61,8	101	72
158 Nigeria	47,8	102	56	2	4	11	30	87	67
159 Rwanda	82,3	98	88

Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Emploi des femmes par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (%)	
	Taux (%) 2003	Indice (1990=100) 2003	En % du taux masculin 2003	Agriculture		Industrie		Services		Femmes 1995-2003 ^a	Hommes 1995-2003 ^a
				Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a	Femmes 1995-2002 ^a	Hommes 1995-2002 ^a		
160 Angola	72,5	98	82
161 Érythrée	74,5	98	87
162 Bénin	73,1	96	90
163 Côte d'Ivoire	44,0	102	51
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	81,4	97	93
165 Malawi	77,5	97	90
166 Zambie	63,9	98	74
167 Congo, Rép. dém. du	60,3	97	72
168 Mozambique	82,6	99	92
169 Burundi	81,7	98	89
170 Éthiopie	57,2	98	67
171 République Centrafricaine	67,1	96	78
172 Guinée-Bissau	57,0	100	63
173 Tchad	67,4	102	77
174 Mali	69,6	97	79
175 Burkina Faso	74,6	97	85
176 Sierra Leone	45,2	107	55
177 Niger	69,3	99	75
Pays en développement	56,0	102	67
Pays les moins avancés	64,3	100	74
Pays arabes	33,3	119	42
Asie de l'Est et Pacifique	68,9	100	83
Amérique latine et Caraïbes	42,7	110	52
Asie du Sud	44,1	107	52
Afrique sub-saharienne	62,3	99	73
Europe centrale et orientale et CEI	57,5	99	81
OCDE	51,8	107	72
Pays de l'OCDE à revenu élevé	52,8	107	75
Développement humain élevé	51,1	106	71
Développement humain moyen	56,4	101	68
Faible développement humain	61,3	99	71
Revenu élevé	52,5	107	74
Revenu intermédiaire	59,5	102	73
Revenu faible	51,2	103	61
Monde	55,6	103	69

NOTES

En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des statistiques relatives à la main-d'oeuvre sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour des notes détaillées sur les données, voir OIT 2002, 2003, 2005b. Les pourcentages de l'emploi par activité économique ayant été arrondis et certaines catégories non classées ayant été omises, le total des dépenses par niveaux peut être différent de 100.

^a Ces données se rapportent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

SOURCES

Colonnes 1 à 3 : calculs effectués d'après des données sur la population exerçant une activité économique et la population totale de l'OIT 2002.

Colonnes 4 à 9 : OIT 2003.

Colonnes 10 et 11 : calculs effectués d'après des données relatives au travail familial de l'OIT 2005b.

Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes

Classement selon l'IDH	Année	Total du temps de travail (minutes par jour)			Temps de travail pop. fém. (% pop. masc)	Emploi du temps (%)					
		Femmes	Hommes	Total du temps de travail		Temps passé par les femmes		Temps passé par les hommes			
						Activités marchandes	Activités non marchandes	Activités marchandes	Activités non marchandes		
PAYS EN DÉVELOPPEMENT SÉLECTIONNÉS											
ZONES URBAINES											
Colombie	1983	399	356	112	49	51	24	76	77	23	
Indonésie	1992	398	366	109	60	40	35	65	86	14	
Kenya	1986	590	572	103	46	54	41	59	79	21	
Népal	1978	579	554	105	58	42	25	75	67	33	
Venezuela	1983	440	416	106	59	41	30	70	87	13	
Moyenne^a		481	453	107	54	46	31	69	79	21	
ZONES RURALES											
Bangladesh	1990	545	496	110	52	48	35	65	70	30	
Guatemala	1977	678	579	117	59	41	37	63	84	16	
Kenya	1988	676	500	135	56	44	42	58	76	24	
Népal	1978	641	547	117	56	44	46	54	67	33	
Régions montagneuses	1978	692	586	118	59	41	52	48	66	34	
Montagnes	1978	649	534	122	56	44	48	52	65	35	
Collines rurales	1978	583	520	112	52	48	37	63	70	30	
Philippines	1975-77	546	452	121	73	27	29	71	84	16	
Moyenne^a		617	515	120	59	41	38	62	76	24	
NATIONAL^b											
Inde	2000	457	391	117	61	39	35	65	92	8	
Mongolie	2000	545	501	109	61	39	49	51	75	25	
Afrique du Sud	2000	332	273	122	51	49	35	65	70	30	
Moyenne^a		445	388	116	58	42	40	60	79	21	
PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS^c											
Australie	1997	435	418	104	46	54	30	70	62	38	
Autriche ^d	1992	438	393	111	49	51	31	69	71	29	
Canada	1998	420	429	98	53	47	41	59	65	35	
Danemark ^d	1987	449	458	98	68	32	58	42	79	21	
Finlande ^d	1987-88	430	410	105	51	49	39	61	64	36	
France	1999	391	363	108	46	54	33	67	60	40	
Allemagne ^d	1991-92	440	441	100	44	56	30	70	61	39	
Hongrie	1999	432	445	97	51	49	41	59	60	40	
Israël ^d	1991-92	375	377	99	51	49	29	71	74	26	
Italie ^d	1988-89	470	367	128	45	55	22	78	77	23	
Japon	1996	393	363	108	66	34	43	57	93	7	
Corée, Rép. de	1999	431	373	116	64	36	45	55	88	12	
Lettonie	1996	535	481	111	46	54	35	65	58	42	
Pays-Bas	1995	308	315	98	48	52	27	73	69	31	
Nouvelle-Zélande	1999	420	417	101	46	54	32	68	60	40	
Norvège ^d	1990-91	445	412	108	50	50	38	62	64	36	
Royaume-Uni ^d	1985	413	411	100	51	49	37	63	68	32	
États-Unis ^d	1985	453	428	106	50	50	37	63	63	37	
Moyenne^e		423	403	105	52	48	37	64	69	31	

NOTES

Les données sont des estimations basées sur les enquêtes sur la gestion du temps, disponibles à temps pour la publication. Les données sur la gestion du temps sont également recueillies dans d'autres pays dont le Bénin, le Tchad, Cuba, la République dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, la République démocratique Lao, le Mali, le Mexique, le Maroc, le Népal, le Nicaragua, le Nigeria, Oman, les Philippines, la Thaïlande et le

Vietnam. Les activités marchandes font références aux activités de production axées sur le marché, telles que définies par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies, dans sa version révisée de 1993; les enquêtes datant d'avant 1993 ne sont pas, à proprement parlé, comparables avec les enquêtes effectuées à une date ultérieure.

^a Renvoie à la moyenne non pondérée pour les pays ou régions indiquées ci-dessus.

^b Les classifications des activités marchandes et non marchandes ne sont pas à proprement parlé basées sur le Système de comptabilité nationale des Nations Unies dans sa version révisée de 1993. Les comparaisons entre les pays et les régions doivent donc être effectuées avec précaution.

^c Inclut Israël et la Lettonie, bien qu'ils ne soient pas membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

^d Goldshmidt-Clermont et Aligisakis 1995.

^e Renvoie à la moyenne non pondérée pour les pays sélectionnés de l'OCDE ci-dessus (sauf Israël et la Lettonie).

Sources

Colonnes 1 à 10 : Pour les zones urbaines et rurales dans les pays en développement sélectionnés, Harvey 1995 ; pour les estimations nationales dans les pays en développement sélectionnés, ONU 2002. Pour les pays de l'OCDE et la Lettonie, Harvey 2001, sauf indication contraire.

Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention pour les femmes du droit ^a		Première accession d'une femme au parlement par élection (E) ou par nomination (A)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	OMD Femmes parlementaires (en % du total) ^c			
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique		Chambre haute ou sénat	
					1990	2005		2005
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ								
1	Norvège	1907	1907, 1913	1911 A	44,4	36	38,2	..
2	Islande	1915, 1920	1915, 1920	1922 E	27,3	21	30,2	..
3	Australie	1902, 1962	1902, 1962	1943 E	20,0	6	24,7	35,5
4	Luxembourg	1919	1919	1919 E	14,3	13	23,3	..
5	Canada	1917, 1960	1920, 1960	1921 E	23,1	13	21,1	37,1
6	Suède	1862, 1921	1907, 1921	1921 E	52,4	38	45,3	..
7	Suisse	1971	1971	1971 E	14,3	14	25,0	23,9
8	Irlande	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	21,4	8	13,3	16,7
9	Belgique	1919, 1948	1921, 1948	1921 A	21,4	9	34,7	38,0
10	États-Unis	1920, 1965	1788 ^d	1917 E	14,3	7	15,0	14,0
11	Japon	1945, 1947	1945, 1947	1946 E	12,5	1	7,1	13,6
12	Pays-Bas	1919	1917	1918 E	36,0	21	36,7	29,3
13	Finlande	1906	1906	1907 E	47,1	32	37,5	..
14	Danemark	1915	1915	1918 E	33,3	31	36,9	..
15	Royaume-Uni	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	28,6	6	18,1	17,8
16	France	1944	1944	1945 E	17,6	7	12,2	16,9
17	Autriche	1918	1918	1919 E	35,3	12	33,9	27,4
18	Italie	1945	1945	1946 E	8,3	13	11,5	8,1
19	Nouvelle-Zélande	1893	1919	1933 E	23,1	14	28,3	..
20	Allemagne	1918	1918	1919 E	46,2	0	32,8	18,8
21	Espagne	1931	1931	1931 E	50,0	15	36,0	23,2
22	Hong Kong, Chine (RAS)
23	Israël	1948	1948	1949 E	16,7	7	15,0	..
24	Grèce	1949, 1952	1949, 1952	1952 E	5,6	7	14,0	..
25	Singapour	1947	1947	1963 E	0	5	16,0	..
26	Slovénie	1945	1945	1992 E ^e	6,3	0	12,2	..
27	Portugal	1931, 1976	1931, 1976	1934 E	16,7	8	19,1	..
28	Corée, Rép. de	1948	1948	1948 E	5,6	2	13,0	..
29	Chypre	1960	1960	1963 E	0	2	16,1	..
30	Barbade	1950	1950	1966 A	29,4	4	13,3	23,8
31	République tchèque	1920	1920	1992 E ^e	11,1	0	17,0	12,3
32	Malte	1947	1947	1966 E	15,4	3	9,2	..
33	Brunei Darussalam	—	—	—	9,1 ^f	.. ^f
34	Argentine	1947	1947	1951 E	8,3	6	33,7	33,3
35	Hongrie	1918	1918	1920 E	11,8	21	9,1	..
36	Pologne	1918	1918	1919 E	5,9	14	20,2	23,0
37	Chile	1931, 1949	1931, 1949	1951 E	16,7	0	12,5	4,2
38	Estonie	1918	1918	1919 E	15,4	0	18,8	..
39	Lituanie	1921	1921	1920 A	15,4	0	22,0	..
40	Qatar	—	—	—	7,7 ^f	.. ^f
41	Émirats arabes unis	—	—	—	5,6	0	0,0	..
42	Slovaquie	1920	1920	1992 E ^e	0	0	16,7	..
43	Bahreïn	1973 ^g	1973 ^g	2002 A	8,7	0	0,0	15,0
44	Koweït	—	—	—	0	0	0,0 ^h	.. ^h
45	Croatie	1945	1945	1992 E ^e	33,3	0	21,7	..
46	Uruguay	1932	1932	1942 E	0	6	12,1	9,7
47	Costa Rica	1949	1949	1953 E	25,0	11	35,1	..
48	Lettonie	1918	1918	..	23,5	0	21,0	..
49	Saint-Kitts-et-Nevis	1951	1951	1984 E	0	7	0,0	..
50	Bahamas	1961, 1964	1961, 1964	1977 A	26,7	4	20,0	43,8
51	Seychelles	1948	1948	1976 E+A	12,5	16	29,4	..
52	Cuba	1934	1934	1940 E	16,2	34	36,0	..
53	Mexique	1947	1953	1952 A	9,4	12	24,2	21,9

Classement selon l'IDH	Date d'obtention pour les femmes du droit ^a		Première accession d'une femme au parlement par élection (E) ou par nomination (A)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	OMD Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique		Chambre haute ou sénat
					1990	2005	
54 Tonga	0	0,0	..
55 Bulgarie	1944	1944	1945 E	23,8	21	26,3	..
56 Panama	1941, 1946	1941, 1946	1946 E	14,3	8	16,7	..
57 Trinité et Tobago	1946	1946	1962 E+A	18,2	17	19,4	32,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN							
58 Jamahiriya arabe libyenne	1964	1964
59 Macédoine, ERYM	1946	1946	1990 E ^e	16,7	0	19,2	..
60 Antigua-et-Barbuda	1951	1951	1984 A	15,4	0	10,5	17,6
61 Malaisie	1957	1957	1959 E	9,1	5	9,1	25,7
62 Russie, Féd. de	1918	1918	1993 E ^e	0	0	9,8	3,4
63 Brésil	1934	1934	1933 E	11,4	5	8,6	12,3
64 Roumanie	1929, 1946	1929, 1946	1946 E	12,5	34	11,1	9,5
65 Maurice	1956	1956	1976 E	8,0	7	5,7	..
66 Grenade	1951	1951	1976 E+A	40,0	0	26,7	38,5
67 Biélorussie	1919	1919	1990 E ^e	10,0	0	29,4	31,6
68 Bosnie-Herzégovine	1946	1946	1990 E ^e	11,1	0	16,7	0,0
69 Colombie	1954	1954	1954 A	35,7	5	12,0	8,8
70 Dominique	1951	1951	1980 E	0	10	19,4	..
71 Oman	1994, 2003	1994, 2003	..	10,0	0	2,4	15,5
72 Albanie	1920	1920	1945 E	5,3	29	6,4	..
73 Thaïlande	1932	1932	1948 A	7,7	3	10,6	10,5
74 Samoa occidentales	1948, 1990	1948, 1990	1976 A	7,7	0	6,1	..
75 Venezuela	1946	1946	1948 E	13,6	10	9,7	..
76 Sainte-Lucie	1951	1951	1979 A	8,3	0	11,1	36,4
77 Arabie saoudite	—	—	—	0	0	0,0	..
78 Ukraine	1919	1919	1990 E ^e	5,6	0	5,3	..
79 Pérou	1955	1955	1956 E	11,8	6	18,3	..
80 Kazakhstan	1924	1924	1990 E ^e	17,6	0	10,4	7,7
81 Liban	1952	1952	1991 A	6,9	0	2,3	..
82 Équateur	1929, 1967	1929, 1967	1956 E	14,3	5	16,0	..
83 Arménie	1921	1921	1990 E ^e	0	36	5,3	..
84 Philippines	1937	1937	1941 E	25,0	9	15,3	16,7
85 Chine	1949	1949	1954 E	6,3	21	20,2	..
86 Suriname	1948	1948	1975 E	11,8	8	19,6	..
87 Saint-Vincent-et-Grenadines	1951	1951	1979 E	20,0	10	22,7	..
88 Paraguay	1961	1961	1963 E	30,8	6	10,0	8,9
89 Tunisie	1957, 1959	1957, 1959	1959 E	7,1	4	22,8	..
90 Jordanie	1974	1974	1989 A	10,7	0	5,5	12,7
91 Belize	1954	1954	1984 E+A	6,3	0	6,7	25,0
92 Fidji	1963	1963	1970 A	9,1	0	8,5	12,5
93 Sri Lanka	1931	1931	1947 E	10,3	5	4,9	..
94 Turquie	1930, 1934	1930, 1934	1935 A	4,3	1	4,4	..
95 République dominicaine	1942	1942	1942 E	14,3	8	17,3	6,3
96 Maldives	1932	1932	1979 E	11,8	6	12,0	..
97 Turkménistan	1927	1927	1990 E ^e	9,5	26
98 Jamaïque	1944	1944	1944 E	17,6	5	11,7	19,0
99 Iran, Rép. Islamique d'	1963	1963	1963 E+A	6,7	2	4,1	..
100 Géorgie	1918, 1921	1918, 1921	1992 E ^e	22,2	0	9,4	..
101 Azerbaïdjan	1921	1921	1990 E ^e	15,0	0	10,5	..
102 Territoires palestiniens occupés
103 Algérie	1962	1962	1962 A	10,5	2	6,2	2,8
104 El Salvador	1939	1961	1961 E	35,3	12	10,7	..
105 Cap Vert	1975	1975	1975 E	18,8	12	11,1	..
106 République Arabe syrienne	1949, 1953	1953	1973 E	6,3	9	12,0	..

Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention pour les femmes du droit ^a		Première accession d'une femme au parlement par élection (E) ou par nomination (A)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	OMD Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique		Chambre haute ou sénat
					1990	2005	
107 Guyana	1953	1945	1968 E	22,2	37	30,8	..
108 Viêt-nam	1946	1946	1976 E	11,5	18	27,3	..
109 Kirghizistan	1918	1918	1990 E ^e	12,5	0	3,2	..
110 Indonésie	1945	1945	1950 A	10,8	12	11,3	..
111 Ouzbékistan	1938	1938	1990 E ^e	3,6	0	17,5	15,0
112 Nicaragua	1955	1955	1972 E	14,3	15	20,7	..
113 Bolivie	1938, 1952	1938, 1952	1966 E	6,7	9	19,2	11,1
114 Mongolie	1924	1924	1951 E	5,9	25	6,7	..
115 Moldavie, Rép. de	1978	1978	1990 E	11,1	0	15,8	..
116 Honduras	1955	1955	1957 E	14,3	10	5,5	..
117 Guatemala	1946, 1985	1946, 1965	1956 E	25,0	7	8,2	..
118 Vanuatu	1975, 1980	1975, 1980	1987 E	8,3	4	3,8	..
119 Égypte	1956	1956	1957 E	5,9	4	2,9	6,8
120 Afrique du Sud	1930, 1994	1930, 1994	1933 E	41,4	3	32,8	33,3 ^l
121 Guinée équatoriale	1963	1963	1968 E	4,5	13	18,0	..
122 Tadjikistan	1924	1924	1990 E ^e	3,1	0	..	11,8
123 Gabon	1956	1956	1961 E	11,8	13	9,2	15,4
124 Maroc	1963	1963	1993 E	5,9	0	10,8	1,1
125 Namibie	1989	1989	1989 E	19,0	7	25,0	26,9
126 São Tomé et Príncipe	1975	1975	1975 E	14,3	12	9,1	..
127 Inde	1950	1950	1952 E	3,4	5	8,3	11,6
128 Îles Salomon	1974	1974	1993 E	0	0	0,0	..
129 Myanmar	1935	1946	1947 E ^j	.. ^l
130 Cambodge	1955	1955	1958 E	7,1	0	9,8	13,1
131 Botswana	1965	1965	1979 E	26,7	5	11,1	..
132 Comores	1956	1956	1993 E	..	0	3,0	..
133 Rép. dém. pop. Lao.	1958	1958	1958 E	0	6	22,9	..
134 Bhoutan	1953	1953	1975 E	0	2	8,7	..
135 Pakistan	1947	1947	1973 E ^e	5,6	10	21,3	18,0
136 Népal	1951	1951	1952 A	7,4	6	5,9	8,3
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1964	1963	1977 E	..	0	0,9	..
138 Ghana	1954	1954	1960	11,8	0	10,9	..
139 Bangladesh	1972	1972	1973 E	8,3	10	2,0	..
140 Timor oriental	22,2	0	25,3 ^k	..
141 Soudan	1964	1964	1964 E	2,6	0	9,7	..
142 Congo	1961	1961	1963 E	14,7	14	8,5	15,0
143 Togo	1945	1945	1961 E	20,0	5	6,2	..
144 Ouganda	1962	1962	1962 A	23,4	12	23,9	..
145 Zimbabwe	1919, 1957	1919, 1978	1980 E+A	14,7	11	10,0	..
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN							
146 Madagascar	1959	1959	1965 E	5,9	7	6,9	11,1
147 Swaziland	1968	1968	1972 E+A	13,3	4	10,8	30,0
148 Cameroun	1946	1946	1960 E	11,1	14	8,9	..
149 Lesotho	1965	1965	1965 A	27,8	0	11,7	36,4
150 Djibouti	1946	1986	2003 E	5,3	0	10,8	..
151 Yémen	1967, 1970	1967, 1970	1990 E ^e	2,9	4	0,3	..
152 Mauritanie	1961	1961	1975 E	9,1	0	3,7	5,4
153 Haïti	1950	1957	1961 E	25,0	0	3,6	25,9
154 Kenya	1919, 1963	1919, 1963	1969 E+A	10,3	1	7,1	..
155 Gambie	1960	1960	1982 E	20,0	8	13,2	..
156 Guinée	1958	1958	1963 E	15,4	0	19,3	..
157 Sénégal	1945	1945	1963 E	20,6	13	19,2	..
158 Nigéria	1958	1958	..	10,0	0	6,4	3,7
159 Rwanda	1961	1961	1981	35,7	17	48,8	34,6

Classement selon l'IDH	Date d'obtention pour les femmes du droit ^a		Première accession d'une femme au parlement par élection (E) ou par nomination (A)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	OMD Femmes parlementaires (en % du total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique		Chambre haute ou sénat
					1990	2005	
160 Angola	1975	1975	1980 E	5,7	15	15,0	..
161 Érythrée	1955	1955	1994 E	17,6	0	22,0	..
162 Bénin	1956	1956	1979 E	19,0	3	7,2	..
163 Côte d'Ivoire	1952	1952	1965 E	17,1	6	8,5	..
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	1959	1959	..	15,4	0	21,4	..
165 Malawi	1961	1961	1964 E	14,3	10	14,0	..
166 Zambie	1962	1962	1964 E+A	25,0	7	12,7	..
167 Congo, Rép. dém. du	1967	1970	1970 E	12,5	5	12,0	2,5
168 Mozambique	1975	1975	1977 E	13,0	16	34,8	..
169 Burundi	1961	1961	1982 E	10,7	0	18,4	18,9
170 Éthiopie	1955	1955	1957 E	5,9	0	7,7	8,3
171 République Centrafricaine	1986	1986	1987 E	10,0	4	.. ^l	.. ^l
172 Guinée-Bissau	1977	1977	1972 A	37,5	20	14,0	..
173 Tchad	1958	1958	1962 E	11,5	0	6,5	..
174 Mali	1956	1956	1959 E	18,5	0	10,2	..
175 Burkina Faso	1958	1958	1978 E	14,8	0	11,7	..
176 Sierra Leone	1961	1961	..	13,0	0	14,5	..
177 Niger	1948	1948	1989 E	23,1	5	12,4	..

NOTES

- a** Année où les femmes se sont vues accorder des droits électoraux universels et égaux à ceux des hommes. Lorsque deux années sont indiquées, la première se rapporte à une première reconnaissance partielle du droit de vote ou de candidature.
- b** Situation au 1^{er} janvier 2005. Les données communiquées par les pays sont fonction de leur définition de l'exécutif national, et peuvent donc inclure les femmes occupant un poste de ministre ou de ministre délégué et celles occupant d'autres postes ministériels, y compris de secrétaires parlementaires.
- c** Situation au 1^{er} mars 2005, sauf indication contraire. Ce pourcentage a été calculé sur la base du nombre total de sièges pourvus au parlement.
- d** Pas d'information disponible sur l'année où toutes les femmes ont obtenu le droit de candidature. Cependant, la Constitution ne fait pas mention de la question du sexe concernant ce droit.

- e** Année lors de laquelle des femmes ont été élues dans le système parlementaire actuel.
- f** Le Brunei Darussalam et le Qatar n'ont actuellement pas de parlement. Selon la constitution de 2004, l'élection d'un nouveau parlement au Qatar est prévue pour la fin de 2005 ou le début de 2006.
- g** Selon la Constitution en vigueur (1973), tous les citoyens sont égaux devant la loi. Toutefois, les femmes n'ont pas eu la possibilité d'exercer leurs droits électoraux lors des premières élections législatives de 1973. La première législature a été dissoute par décret de l'émir le 26 août 1975. Les femmes ont eu le droit de voter lors du référendum des 14-15 février 2001, pour l'approbation de la Charte d'Action Nationale. Par la suite, les femmes ont disposé pleinement de leurs droits politiques, vote et candidature, lors des élections nationales de 2002.

- h** Le 16 mai 2005, le parlement a adopté une loi accordant aux femmes le droit de voter et de se porter candidates aux élections.
- i** Les chiffres de la distribution des sièges ne comprennent pas les 36 délégués spéciaux renouvelables de la Chambre haute nommés selon les circonstances, les pourcentages ci-dessus sont donc calculés sur la base des sièges de la Chambre basse et des 54 sièges permanents de la Chambre haute.
- j** Le parlement élu en 1990 n'a jamais été réuni ni autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été envoyés en prison ou exilés.
- k** Le but des élections du 30 août 2001 était d'élire les membres de l'assemblée constituante du Timor Oriental. Cet organe est devenu parlement national le 20 mai 2002, date de l'indépendance du pays, sans qu'il soit tenu d'autres élections.
- l** Le parlement a été suspendu le 15 mars 2003. Les résultats des élections de mai 2005 ne sont pas encore disponibles.

SOURCES

- Colonnes 1 à 3 : UIP 1995.
- Colonne 4 : UIP 2005a.
- Colonne 5 : ONU 2005f.
- Colonnes 6 et 7 : UIP 2005d.

État des principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la prévention et la sanction du crime de génocide 1948	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ							
1	●	●	●	●	●	●	●
2	●	●	●	●	●	●	●
3	●	●	●	●	●	●	●
4	●	●	●	●	●	●	●
5	●	●	●	●	●	●	●
6	●	●	●	●	●	●	●
7	●	●	●	●	●	●	●
8	●	●	●	●	●	●	●
9	●	●	●	●	●	●	●
10	●	●	●	○	○	●	○
11		●	●	●	●	●	●
12	●	●	●				
13	●	●	●	●	●	●	●
14	●	●	●	●	●	●	●
15	●	●	●	●	●	●	●
16	●	●	●	●	●	●	●
17	●	●	●	●	●	●	●
18	●	●	●	●	●	●	●
19	●	●	●	●	●	●	●
20	●	●	●	●	●	●	●
21	●	●	●	●	●	●	●
23	●	●	●	●	●	●	●
24	●	●	●	●	●	●	●
25	●				●		●
26	●	●	●	●	●	●	●
27	●	●	●	●	●	●	●
28	●	●	●	●	●	●	●
29	●	●	●	●	●	●	●
30	●	●	●	●	●		●
31	●	●	●	●	●	●	●
32		●	●	●	●	●	●
33							●
34	●	●	●	●	●	●	●
35	●	●	●	●	●	●	●
36	●	●	●	●	●	●	●
37	●	●	●	●	●	●	●
38	●	●	●	●	●	●	●
39	●	●	●	●	●	●	●
40			●			●	●
41		●	●		●		●
42	●	●	●	●	●	●	●
43	●	●	●		●	●	●
44	●	●	●	●	●	●	●
45	●	●	●	●	●	●	●
46	●	●	●	●	●	●	●
47	●	●	●	●	●	●	●
48	●	●	●	●	●	●	●
49					●		●
50	●	●	●		●		●
51	●	●	●	●	●	●	●
52	●	●	●		●	●	●
53	●	●	●	●	●	●	●
54	●	●	●				●

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la prévention et la sanction du crime de génocide 1948	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
55	Bulgarie	●	●	●	●	●	●
56	Panama	●	●	●	●	●	●
57	Trinité et Tobago	●	●	●	●		●
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN							
58	Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●
59	Macédoine, ERYM	●	●	●	●	●	●
60	Antigua-et-Barbuda	●	●	●	●	●	●
61	Malaisie	●			●		●
62	Russie, Féd. de		●	●	●	●	●
63	Brésil	●	●	●	●	●	●
64	Roumanie	●	●	●	●	●	●
65	Maurice		●	●	●	●	●
66	Grenade		○	○	●	●	●
67	Biélorussie	●	●	●	●	●	●
68	Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●
69	Colombie	●	●	●	●	●	●
70	Dominique				●		●
71	Oman		●	●			●
72	Albanie	●	●	●	●	●	●
73	Thaïlande		●	●	●		●
74	Samoa occidentales				●		●
75	Venezuela	●	●	●	●	●	●
76	Sainte-Lucie		●	●	●		●
77	Arabie saoudite	●	●	●	●	●	●
78	Ukraine	●	●	●	●	●	●
79	Pérou	●	●	●	●	●	●
80	Kazakhstan	●	●	●	○	●	●
81	Liban	●	●	●	●	●	●
82	Équateur	●	●	●	●	●	●
83	Arménie	●	●	●	●	●	●
84	Philippines	●	●	●	●	●	●
85	Chine	●	●	●	●	●	●
86	Suriname		●	●	●		●
87	Saint-Vincent-et-Grenadines	●	●	●	●	●	●
88	Paraguay	●	●	●	●	●	●
89	Tunisie	●	●	●	●	●	●
90	Jordanie	●	●	●	●	●	●
91	Belize	●	●	●	○	●	●
92	Fidji	●	●	●	●		●
93	Sri Lanka	●	●	●	●	●	●
94	Turquie	●	●	●	●	●	●
95	République dominicaine	○	●	●	●	●	●
96	Maldives	●	●	●	●	●	●
97	Turkménistan		●	●	●	●	●
98	Jamaïque	●	●	●	●		●
99	Iran, Rép. Islamique d'	●	●	●	●		●
100	Géorgie	●	●	●	●	●	●
101	Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●
103	Algérie	●	●	●	●	●	●
104	El Salvador	●	●	●	●	●	●
105	Cap Vert		●	●	●	●	●
106	République Arabe syrienne	●	●	●	●	●	●
107	Guyana		●	●	●	●	●
108	Viêt-nam	●	●	●	●		●

État des principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la prévention et la sanction du crime de génocide 1948	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
109 Kirghizistan	●	●	●	●	●	●	●
110 Indonésie		●	●		●	●	●
111 Ouzbékistan	●	●	●	●	●	●	●
112 Nicaragua	●	●	●	●	●	●	●
113 Bolivie	○	●	●	●	●	●	●
114 Mongolie	●	●	●	●	●	●	●
115 Moldavie, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●
116 Honduras	●	●	●	●	●	●	●
117 Guatemala	●	●	●	●	●	●	●
118 Vanuatu					●		●
119 Égypte	●	●	●	●	●	●	●
120 Afrique du Sud	●	●	●	○	●	●	●
121 Guinée équatoriale		●	●	●	●	●	●
122 Tadjikistan		●	●	●	●	●	●
123 Gabon	●	●	●	●	●	●	●
124 Maroc	●	●	●	●	●	●	●
125 Namibie	●	●	●	●	●	●	●
126 São Tomé et Príncipe		○	○	○	●	○	●
127 Inde	●	●	●	●	●	●	●
128 Îles Salomon		●	●	●	●		●
129 Myanmar	●				●		●
130 Cambodge	●	●	●	●	●	●	●
131 Botswana		●	●		●	●	●
132 Comores	●	●	●		●	●	●
133 Rép. dém. pop. Lao.	●		●	○	●		●
134 Bhoutan		○	○		●		●
135 Pakistan	●	●	●	○	●		●
136 Népal	●	●	●	●	●	●	●
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	●	●	●		●		●
138 Ghana	●	●	●	●	●	●	●
139 Bangladesh	●	●	●	●	●	●	●
140 Timor oriental		●	●	●	●	●	●
141 Soudan	●	●	●	●	●	●	●
142 Congo		●	●	●	●	●	●
143 Togo	●	●	●	●	●	●	●
144 Ouganda	●	●	●	●	●	●	●
145 Zimbabwe	●	●	●	●	●		●
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN							
146 Madagascar		●	●	●	●	○	●
147 Swaziland		●	●	●	●	●	●
148 Cameroun		●	●	●	●	●	●
149 Lesotho	●	●	●	●	●	●	●
150 Djibouti				●	●	●	●
151 Yémen	●	●	●	●	●	●	●
152 Mauritanie		●	●	●	●	●	●
153 Haïti	●	●	●		●		●
154 Kenya		●	●	●	●	●	●
155 Gambie	●	●	●	●	●	●	●
156 Guinée	●	●	●	●	●	●	●
157 Sénégal	●	●	●	●	●	●	●
158 Nigeria		●	●	●	●	●	●
159 Rwanda	●	●	●	●	●		●
160 Angola				●	●		●
161 Érythrée		●	●	●	●		●

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur la prévention et la sanction du crime de génocide 1948	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
162 Bénin		●	●	●	●	●	●
163 Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●	●
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●		●
165 Malawi		●	●	●	●	●	●
166 Zambie		●	●	●	●	●	●
167 Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●	●	●
168 Mozambique	●	●	●		●	●	●
169 Burundi	●	●	●		●	●	●
170 Éthiopie	●	●	●	●	●	●	●
171 République Centrafricaine		●	●	●	●		●
172 Guinée-Bissau		○	○	●	●	●	●
173 Tchad		●	●	●	●	●	●
174 Mali	●	●	●	●	●	●	●
175 Burkina Faso	●	●	●	●	●	●	●
176 Sierra Leone		●	●	●	●	●	●
177 Niger		●	●	●	●	●	●
AUTRES^a							
Afghanistan	●	●	●	●	●	●	●
Andorre		○	○		●	○	●
Iraq	●	●	●	●	●		●
Kiribati					●		●
Corée, Rép. de	●			●	●		●
Libéria	●	●	●	●	●	●	●
Liechtenstein	●	●	●	●	●	●	●
Îles Marshall							●
Micronésie, États fédérés de					●		●
Monaco	●	●	●	●	●	●	●
Nauru		○	○			○	●
Palaos							●
Saint-Marin		●	●	●	●	○	●
Somalie		●	●	●		●	○
Tuvalu					●		●
Serbie et Monténégro	●	●	●	●	●	●	●
Nombre total d'états parties^b	136	170	170	151	180	146	192
Signatures non encore non suivies d'une ratification	2	6	6	7	1	5	2

- Ratification, adhésion ou succession.
- Signature non encore suivie d'une ratification.

NOTES

Ce tableau inclut les États parties qui ont signé ou ratifié au moins l'un des sept textes relatifs à la protection des droits de l'homme. Situation au 1er mai 2005.

a Ces pays ou régions, en plus des 177 pays ou régions compris dans le tableau principal, ont signé ou ratifié au moins l'un des sept textes relatifs aux droits de l'homme.

b Se rapporte à la ratification, l'adhésion ou la succession.

SOURCE

Toutes les colonnes : UN 2005g.

État des conventions relatives aux droits fondamentaux du travail

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ								
1 Norvège	●	●	●	●	●	●	●	●
2 Islande	●	●	●	●	●	●	●	●
3 Australie	●	●	●	●	●	●		●
4 Luxembourg	●	●	●	●	●	●	●	●
5 Canada	●			●	●	●		●
6 Suède	●	●	●	●	●	●	●	●
7 Suisse	●	●	●	●	●	●	●	●
8 Irlande	●	●	●	●	●	●	●	●
9 Belgique	●	●	●	●	●	●	●	●
10 États-Unis				●				●
11 Japon	●	●	●		●		●	●
12 Pays-Bas	●	●	●	●	●	●	●	●
13 Finlande	●	●	●	●	●	●	●	●
14 Danemark	●	●	●	●	●	●	●	●
15 Royaume-Uni	●	●	●	●	●	●	●	●
16 France	●	●	●	●	●	●	●	●
17 Autriche	●	●	●	●	●	●	●	●
18 Italie	●	●	●	●	●	●	●	●
19 Nouvelle-Zélande		●	●	●	●	●		●
20 Allemagne	●	●	●	●	●	●	●	●
21 Espagne	●	●	●	●	●	●	●	●
23 Israël	●	●	●	●	●	●	●	
24 Grèce	●	●	●	●	●	●	●	●
25 Singapour		●	●	▼	●			●
26 Slovénie	●	●	●	●	●	●	●	●
27 Portugal	●	●	●	●	●	●	●	●
28 Corée, Rép. de					●	●	●	●
29 Chypre	●	●	●	●	●	●	●	●
30 Barbade	●	●	●	●	●	●	●	●
31 République tchèque	●	●	●	●	●	●		●
32 Malte	●	●	●	●	●	●	●	●
33 Brunei Darussalam								
34 Argentine	●	●	●	●	●	●	●	●
35 Hongrie	●	●	●	●	●	●	●	●
36 Pologne	●	●	●	●	●	●	●	●
37 Chili	●	●	●	●	●	●	●	●
38 Estonie	●	●	●	●	●			●
39 Lituanie	●	●	●	●	●	●	●	●
40 Qatar			●			●		●
41 Émirats arabes unis			●	●	●		●	●
42 Slovaquie	●	●	●	●	●	●	●	●
43 Bahreïn			●	●		●		●
44 Koweït	●		●	●		●	●	●
45 Croatie	●	●	●	●	●	●	●	●
46 Uruguay	●	●	●	●	●	●	●	●
47 Costa Rica	●	●	●	●	●	●	●	●
48 Lettonie	●	●		●	●	●		
49 Saint-Kitts-et-Nevis		●	●	●	●	●		●
50 Bahamas	●	●	●	●	●	●	●	●
51 Seychelles	●	●	●	●	●	●	●	●
52 Cuba	●	●	●	●	●	●	●	
53 Mexique	●		●	●	●	●		●
54 Tonga								

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
55	Bulgarie	●	●	●	●	●	●	●
56	Panama	●	●	●	●	●	●	●
57	Trinité et Tobago	●	●	●	●	●	●	●
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN								
58	Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●	●
59	Macédoine, ERYM	●	●	●	●	●	●	●
60	Antigua-et-Barbuda	●	●	●	●	●	●	●
61	Malaisie		●	●	◆	●	●	●
62	Russie, Féd. de	●	●	●	●	●	●	●
63	Brésil		●	●	●	●	●	●
64	Roumanie	●	●	●	●	●	●	●
65	Maurice		●	●	●	●	●	●
66	Grenade	●	●	●	●	●	●	●
67	Biélorussie	●	●	●	●	●	●	●
68	Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●	●
69	Colombie	●	●	●	●	●	●	●
70	Dominique	●	●	●	●	●	●	●
71	Oman			●				●
72	Albanie	●	●	●	●	●	●	●
73	Thaïlande			●	●	●	●	●
74	Samoa occidentales							
75	Venezuela	●	●	●	●	●	●	
76	Sainte-Lucie	●	●	●	●	●		●
77	Arabie saoudite			●	●	●		●
78	Ukraine	●	●	●	●	●	●	●
79	Pérou	●	●	●	●	●	●	●
80	Kazakhstan	●	●	●	●	●	●	●
81	Liban		●	●	●	●	●	●
82	Équateur	●	●	●	●	●	●	●
83	Arménie		●	●	●	●		
84	Philippines	●	●		●	●	●	●
85	Chine				●		●	●
86	Suriname	●	●	●	●			
87	Saint-Vincent-et-Grenadines	●	●	●	●	●		●
88	Paraguay	●	●	●	●	●	●	●
89	Tunisie	●	●	●	●	●	●	●
90	Jordanie		●	●	●	●	●	●
91	Belize	●	●	●	●	●	●	●
92	Fidji	●	●	●	●	●	●	●
93	Sri Lanka	●	●	●	●	●	●	●
94	Turquie	●	●	●	●	●	●	●
95	République dominicaine	●	●	●	●	●	●	●
96	Maldives							
97	Turkménistan	●	●	●	●	●		
98	Jamaïque	●	●	●	●	●	●	●
99	Iran, Rép. Islamique d'			●	●	●		●
100	Géorgie	●	●	●	●	●	●	●
101	Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●	●
103	Algérie	●	●	●	●	●	●	●
104	El Salvador			●	●	●	●	●
105	Cap Vert	●	●	●	●	●		●
106	République Arabe syrienne	●	●	●	●	●	●	●
107	Guyana	●	●	●	●	●	●	●
108	Viêt-nam				●	●	●	●

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
109 Kirghizistan	●	●	●	●	●	●	●	●
110 Indonésie	●	●	●	●	●	●	●	●
111 Ouzbékistan		●	●	●	●	●		
112 Nicaragua	●	●	●	●	●	●	●	●
113 Bolivie	●	●		●	●	●	●	●
114 Mongolie	●	●			●	●	●	●
115 Moldavie, Rép. de	●	●	●	●	●	●	●	●
116 Honduras	●	●	●	●	●	●	●	●
117 Guatemala	●	●	●	●	●	●	●	●
118 Vanuatu								
119 Égypte	●	●	●	●	●	●	●	●
120 Afrique du Sud	●	●	●	●	●	●	●	●
121 Guinée équatoriale	●	●	●	●	●	●	●	●
122 Tadjikistan	●	●	●	●	●	●	●	
123 Gabon	●	●	●	●	●	●		●
124 Maroc		●	●	●	●	●	●	●
125 Namibie	●	●	●	●	●	●	●	●
126 São Tomé et Príncipe	●	●			●	●		
127 Inde			●	●	●	●		
128 Îles Salomon			●					
129 Myanmar	●		●					
130 Cambodge	●	●	●	●	●	●	●	
131 Botswana	●	●	●	●	●	●	●	●
132 Comores	●	●	●	●	●	●	●	●
133 Rép. dém. pop. Lao.			●					
134 Bhoutan								
135 Pakistan	●	●	●	●	●	●		●
136 Népal		●	●		●	●	●	●
137 Papouasie-Nouvelle-Guinée	●	●	●	●	●	●	●	●
138 Ghana	●	●	●	●	●	●		●
139 Bangladesh	●	●	●	●	●	●		●
140 Timor oriental								
141 Soudan		●	●	●	●	●	●	●
142 Congo	●	●	●	●	●	●	●	●
143 Togo	●	●	●	●	●	●	●	●
144 Ouganda		●	●	●			●	●
145 Zimbabwe	●	●	●	●	●	●	●	●
FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN								
146 Madagascar	●	●	●		●	●	●	●
147 Swaziland	●	●	●	●	●	●	●	●
148 Cameroun	●	●	●	●	●	●	●	●
149 Lesotho	●	●	●	●	●	●	●	●
150 Djibouti	●	●	●	●	●	●		●
151 Yémen	●	●	●	●	●	●	●	●
152 Mauritanie	●	●	●	●	●	●	●	●
153 Haïti	●	●	●	●	●	●		
154 Kenya		●	●	●	●	●	●	●
155 Gambie	●	●	●	●	●	●	●	●
156 Guinée	●	●	●	●	●	●	●	●
157 Sénégal	●	●	●	●	●	●	●	●
158 Nigeria	●	●	●	●	●	●	●	●
159 Rwanda	●	●	●	●	●	●	●	●
160 Angola	●	●	●	●	●	●	●	●
161 Érythrée	●	●	●	●	●	●	●	

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
162 Bénin	●	●	●	●	●	●	●	●
163 Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●	●	●
164 Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●	●	●
165 Malawi	●	●	●	●	●	●	●	●
166 Zambie	●	●	●	●	●	●	●	●
167 Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●	●	●	●
168 Mozambique	●	●	●	●	●	●	●	●
169 Burundi	●	●	●	●	●	●	●	●
170 Éthiopie	●	●	●	●	●	●	●	●
171 République Centrafricaine	●	●	●	●	●	●	●	●
172 Guinée-Bissau		●	●	●	●	●		
173 Tchad	●	●	●	●	●	●		●
174 Mali	●	●	●	●	●	●	●	●
175 Burkina Faso	●	●	●	●	●	●	●	●
176 Sierra Leone	●	●	●	●	●	●		●
177 Niger	●	●	●	●	●	●	●	●
AUTRESⁱ								
Afghanistan				●	●	●		
Irak		●	●	●	●	●	●	●
Kiribati	●	●	●	●				
Libéria	●	●	●	●		●		●
Saint-Marin	●	●	●	●	●	●	●	●
Serbie et Monténégro	●	●	●	●	●	●	●	●
Somalie			●	●		●		
Total des ratifications	142	154	164	160	161	161	135	152

- Convention ratifiée.
- ▼ Dénonciation de la convention.

NOTES

Ce tableau inclut les États membres des Nations Unies au of 1er mai 2005.

a Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948).

b Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949).

c Convention concernant le travail forcé (1930).

d Convention concernant l'abolition du travail forcé (1957).

e Convention sur l'égalité de rémunération (1951).

f Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (1958).

g Convention sur l'âge minimum (1973).

h Convention sur les pires formes de travail des enfants (1999).

i États non pris en compte dans l'indicateur du développement humain qui ont ratifié au moins l'une des conventions sur les droits du travail.

SOURCE

Toutes les colonnes : OIT 2005a.

Indicateurs de base pour les autres pays de l'ONU

Composants de l'indicateur de développement humain

	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur (%)	PIB par habitant (PPP US\$)	Population totale (en milliers)	Taux de fécondité total (naissances par femme)	OMD Taux de mortalité en dessous de 5 ans (per 1,000 live births)	OMD Taux net de scolarisation dans le primaire scolarisation dans le primaire (%)	Fréquence du VIH ^a (en % des 15-49 ans)	OMD Personnes souffrant de malnutrition (en % du total)	OMD Population disposant d'un accès régulier à un point d'eau aménagé (%)
	2000-05 ^b	2003 ^c	2002/03 ^d	2003	2003	2000-05 ^b	2003	2002/03 ^c	2003	2000/02 ^e	2002
Afghanistan	46,0	..	39,4	..	27	7,5	257	13
Andorre	65,9	..	(.)	..	7	89	100
Irak	58,8	..	63,0	..	27	4,8	125	91 ^{f, g}	<0,1 [$<0,2$]	..	81
Kiribati	84,9	..	(.)	..	66	64
Corée, Rép. de	63,0	22	2,0	55	36	100
Libéria	42,5	55,9	61,2	..	3	6,8	235	70 ^h	5,9 [2,7-12,4]	46	62
Liechtenstein	(.)	..	11
Îles Marshall	74,3	..	(.)	..	61	84 ⁱ	85
Micronésie, États fédérés de	67,6	(.)	4,4	23	94
Monaco	(.)	..	4
Nauru	55,1	..	(.)	..	30	81 ^{g, i}
Palaos	90,1	..	(.)	..	28	97 ^{g, i}	84
Saint-Marin	(.)	..	5
Serbie et Monténégro	73,2	96,4	74,4	..	11	1,7	11	96 ^f	0,2 [0,1-0,4]	11	..
Somalie	46,2	8	6,4	225	29
Tuvalu	68,7	..	(.)	..	51	93

NOTES

Ce tableau propose des données pour des pays membres de l'ONU qui ne sont pas inclus dans les tableaux des indicateurs principaux.

- a** Cette colonne fournit des estimations, sous forme à la fois de chiffres précis et d'échelles, sur la base de nouveaux modèles d'estimation développés par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Les échelles sont présentées entre crochets.
- b** Ces données se réfèrent à des estimations pour la période indiquée.
- c** Sauf indication contraire, les données se réfèrent à des estimations issues de recensements et

d'enquêtes réalisés entre 2000 et 2004. A cause de certaines différences de méthodologie et de l'à-propos des données collectées, les comparaisons entre pays et au fil du temps doivent être abordées avec prudence.

- d** Les données sur les taux nets d'inscription renvoient à l'année scolaire 2002/03, sauf indication contraire. Pour plus de détails, voir www.uis.unesco.org.
- e** Ces données se réfèrent à la moyenne pour les années indiquées.
- f** Ces données renvoient à l'année scolaire 2000/01.
- g** Estimations préliminaires de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, sujettes à révision.

h Ces données se réfèrent à l'année scolaire 1999/2000.

i Ces données se réfèrent à l'année scolaire 2001/02.

j Ces données se réfèrent à l'année scolaire 1998/99.

SOURCES

- Colonne 1:** ONU 2005c.
- Colonne 2:** Institut de statistiques de l'UNESCO 2005a.
- Colonnes 3 and 8:** Institut de statistiques de l'UNESCO 2005b.
- Colonne 4:** Banque mondiale 2005c.
- Colonnes 5 and 6:** ONU 2005h.
- Colonne 7:** UNICEF 2004.
- Colonne 9:** ONUSIDA 2005.
- Colonne 10:** FAO 2004.
- Colonne 11:** ONU 2005f.

Note sur les statistiques dans le Rapport

Le Rapport mondial sur le développement humain comporte généralement deux types d'informations statistiques : celles présentées dans les tableaux d'indicateurs du développement humain qui fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain, et des preuves statistiques permettant d'étayer les analyses thématiques présentées dans les chapitres. La présente note explique les principes directeurs permettant de sélectionner, utiliser et présenter ces statistiques, ainsi que les efforts entrepris par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain afin d'atteindre des normes élevées et rigoureuses en matière de statistiques et de promouvoir l'usage et l'élaboration de meilleures statistiques de développement humain.

Sources des données utilisées

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain est principalement un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données sur des indicateurs statistiques spécifiques.

Tableaux des indicateurs du développement humain

Afin de permettre la comparaison entre pays et sur une certaine période, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain utilise, dans la mesure du possible, des données comparables à l'échelon international, émanant d'organismes statistiques compétents ou d'autres institutions spécialisées pour créer des indicateurs du développement humain (voir encadré 1).

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, il existe toujours des lacunes dans les données, parfois même en ce qui concerne certains aspects fondamentaux du développement humain. Tout

en plaidant activement pour l'amélioration des données relatives au développement humain, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, tant par principe que pour des raisons pratiques, ne collecte pas directement les données manquantes auprès des pays concernés et ne procède à aucune estimation pour combler ces lacunes.

La seule exception à cette règle est l'indicateur du développement humain (IDH). Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'efforce d'inclure dans l'IDH le plus grand nombre possible d'États membres des Nations Unies. Pour qu'un pays soit pris en compte, il faudrait, dans l'idéal, que les organismes statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur (*voir l'article statistique 2, Note relative au tableau 1 : à propos de l'indicateur du développement humain de cette année*). Cependant, les chiffres relatifs à un ou plusieurs de ces éléments sont manquants pour un nombre significatif de pays. Compte tenu du désir des pays de figurer dans l'IDH, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain fait alors tout son possible pour déterminer d'autres estimations raisonnables, en coopération avec des organisations internationales, les commissions régionales des Nations Unies, les offices statistiques nationaux et les PNUD implantés dans différents pays. Dans un petit nombre de cas, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain a également tenté de formuler une estimation, en consultation avec des organismes statistiques nationaux ou d'autres experts.

Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement

La Division de statistique des Nations Unies tient à jour une base de données mondiale sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire (<http://millenniumindicators.un.org>), compilée à partir d'une collection de données internationales fournies par les organisations

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

Banque mondiale. La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre des indicateurs présentés dans ce rapport.

Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (BNUDC). Cet organisme des Nations Unies entreprend des études comparatives pour favoriser la lutte contre la criminalité et le trafic de drogues illicites. Publie des *Enquêtes internationales sur les victimes de la criminalité* et fournit ainsi des statistiques relatives aux victimes de crimes.

Bureau international du travail (BIT). Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles *l'Annuaire des statistiques du travail* et les *Indicateurs clés du marché du travail*, sa collection la plus complète de données relatives au marché du travail. Le BIT fournit des données sur les salaires, l'emploi et des informations sur le statut de ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC). Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC axe ses travaux sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. Cet organisme publie des données sur les émissions de dioxyde de carbone.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED fournit des statistiques sur les échanges et l'économie par le biais d'un certain nombre de publications, notamment le *Rapport sur l'investissement mondial*. Cette entité est également à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par d'autres organisations.

Division de la population des Nations Unies (UNPOP). Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques *Perspectives sur la population mondiale* et *Perspectives sur l'urbanisation mondiale*, pour ses estimations et projections démographiques.

Division de statistique des Nations Unies (UNSD). L'UNSD offre une vaste gamme de données et services statistiques. Ce bureau contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par d'autres organismes. Le Rapport de cette année présente également des

données sur le commerce et l'énergie émanant de l'UNSD, et utilise la base de données des Indicateurs du Millénaire tenue à jour par cette division, pour ses tableaux des Indicateurs de l'Objectif du Millénaire pour le développement.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données sur cet aspect. La publication intitulée *La situation des enfants dans le monde* représente une source de données importante pour le présent Rapport.

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette institution spécialisée des États-Unis fournit des données sur les réfugiés dans son *Annuaire statistique*, ainsi que dans d'autres publications statistiques en ligne.

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication intitulée *SIPRI Yearbook : Armements, Disarmement et International Security* (disponible en anglais seulement) est la source de nos données sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes.

Institut international d'études stratégiques (IISS). Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les questions connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de *The Military Balance*, document publié par ce centre.

Luxembourg Income Study (LIS). Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE en proviennent.

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Le Rapport de cette année contient des données provenant de l'OCDE en ce qui concerne l'aide, l'énergie, l'emploi et l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture. Les statistiques sur l'insécurité alimentaire proviennent de cette organisation.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'institut de statistiques de cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport relatives à l'enseignement et l'éducation. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain se base sur les données statistiques publiées par l'UNESCO ainsi que sur les données obtenues directement auprès de l'institut de statistiques.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de la propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, par le biais de différentes formes de coopération.

Cette organisation est à l'origine des données relatives aux brevets contenues dans ce Rapport.

Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires, à l'origine des indicateurs liés à santé figurant dans ce Rapport.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA).

Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*, publié en collaboration avec l'OMS, est la principale source de données au sujet du VIH/sida.

Projet mondial sur les personnes déplacées dans leur propre pays.

Le Projet mondial sur les PDP du Conseil norvégien sur les réfugiés maintient une base de données en ligne contenant des informations et analyses sur les personnes déplacées dans leur propre pays à travers le monde, suite à un conflit. Cette base de données constitue, selon les

internationales compétentes. C'est la base statistique du rapport annuel présenté par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur les progrès nationaux et régionaux relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et leurs cibles. C'est aussi sur ces données que se fondent d'autres publications internationales qui diffusent des informations sur les indicateurs des OMD dans de nombreux pays, comme le présent Rapport ou la publication de la Banque mondiale intitulée *World Development Indicators* (Indicateurs du développement dans le monde).

Le Rapport de cette année incorpore de nombreux OMD dans les tableaux d'indicateurs de développement humain (voir *Index des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques*). Les données pour ces indicateurs offrent une base statistique afin d'évaluer les progrès accomplis et restant à accomplir dans chaque pays en vue d'atteindre les OMD et leurs cibles, ainsi que les avantages éventuellement offerts si les OMD sont atteints d'ici 2015 (voir le chapitre 1).

Données destinées à l'analyse thématique

Les données statistiques mentionnées dans l'analyse thématique du présent Rapport proviennent souvent des tableaux des indicateurs. Cependant, diverses autres sources sont également utilisées : travaux de comité, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, articles de presse, et publications scientifiques. La priorité est généralement donnée aux statistiques officielles.

Néanmoins les sujets étant souvent à la pointe de l'actualité, des statistiques officielles pertinentes peuvent faire défaut, d'où la nécessité de recourir à d'autres sources. En tout état de cause, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain tient à s'appuyer sur des données compilées par des chercheurs et des scientifiques, ainsi qu'à garantir le caractère impartial des sources d'information employées et de leur usage lors de l'analyse.

Le Rapport de cette année s'appuie sur une gamme variée de sources de données nationales et internationales afin d'adresser les problèmes d'inégalité des revenus et les autres dimensions du développement humain, en ce qui concerne l'aide, le commerce et les conflits, et leur relation avec à la fois les objectifs généraux du développement humain et les objectifs spécifiques des OMD.

Lorsque les informations provenant de sources autres que les tableaux statistiques du Rapport sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie thématique, leur source est indiquée et les références précises sont rassemblées dans la bibliographie. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources, et des notes rassemblées à la fin de la partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques.

Nécessité d'atteindre des normes élevées de qualité en matière de statistiques

Bien que le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain ait un rôle limité quant à l'élaboration des données internationales, notre responsabilité reste indéniable du fait que le Rapport diffuse des données statistiques créées par d'autres organismes. En particulier, nous reconnaissons que le taux de publication élevé du Rapport nous impose une responsabilité particulière et nécessite que nous nous tenions informés au sujet de la sélection, l'utilisation et la présentation des statistiques.

Afin d'atteindre une plus grande rigueur et un niveau plus élevé de professionnalisme dans la préparation statistique du Rapport, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'est efforcé au cours des quelques dernières années d'établir et de renforcer un certain nombre de procédures de contrôle de qualité. Outre la création d'une capacité statistique interne plus solide et l'établissement d'un système de production uniformisé, un Comité consultatif statistique et un processus d'évaluation par les pairs ont également été créés, nous avons également poursuivi un travail en étroite collaboration avec d'autres organismes régionaux et internationaux de collecte de données et continué à établir des contacts avec de tels organismes.

Depuis 2000, le Rapport a grandement bénéficié des conseils et de l'expertise intellectuelle et technique du Comité consultatif statistique, entité formée de statisticiens et d'économistes originaires de divers pays et spécialisés dans le développement. Ce comité se réunit en général deux fois par an, au début et au cours de l'étape finale de la rédaction du Rapport, afin de discuter des questions liées aux principes directeurs du travail statistique du Rapport et des questions techniques spécifiques relatives aux sources, aux méthodes d'analyse et à la présentation des données afférant au contenu thématique du Rapport. À l'occasion, un petit groupe de travail est formé afin d'aborder un problème particulier et offrir des conseils à l'équipe en charge du Rapport. En général, les membres siègent au conseil durant deux années.

La production annuelle du Rapport comprend une évaluation statistique par les pairs, y contribuent les membres de principaux bureaux statistiques internationaux, régionaux et nationaux. Les personnes

responsables de ces évaluations passent en revue un avant-projet du Rapport et en vérifient la pertinence, la cohérence et l'exactitude de l'interprétation au niveau statistique. Cette revue a lieu de façon séparée, mais concurrente, aux évaluations du contenu principal du Rapport. Les évaluations statistiques ont permis de façon remarquable de continuer à améliorer au cours des dernières années la qualité des statistiques contenues dans le Rapport. Cependant, l'équipe en charge du Rapport mondial sur le développement humain demeure responsable en ce qui concerne le contenu final de cette publication.

Grâce à une collaboration étroite avec des organismes de données spécialisés à l'échelon régional et international, notamment la Division de statistique des Nations Unies, le comité de coordination pour les activités statistiques et des groupes de travail inter organisations sur les mesures, ainsi qu'une participation active aux forums statistiques régionaux et internationaux, des conférences statistiques régionales par exemple, l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain s'efforce constamment de rester informée et responsabilisée quant à la sélection et l'utilisation de statistiques dans le Rapport.

D'autres mécanismes ont également été utilisés afin de guider et contrôler l'utilisation des statistiques dans le Rapport. Par exemple, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'entretient régulièrement lors de consultations informelles avec le Programme de développement des Nations Unies/le Comité de direction du Fonds sur la population des Nations Unies. Ces consultations portent sur les principes et pratiques statistiques du Rapport, ainsi que sur les stratégies proposées afin d'adresser des questions statistiques particulières, telles que les divergences entre les données nationales et internationales, qui ont des répercussions importantes sur la crédibilité du Rapport et l'impact politique. Un feedback fréquent en provenance des gouvernements nationaux et d'autres utilisateurs du Rapport représente un autre moyen important de contrôle de la qualité.

Vers un usage novateur des statistiques

Depuis son introduction, le Rapport s'est trouvé au premier plan de la promotion d'un usage et d'un développement novateurs des statistiques relatives au développement humain afin d'évaluer les progrès accomplis dans divers pays et de faciliter des discussions poli-

L'indicateur de développement humain (IDH) est une mesure sommaire de trois composantes du développement humain : la santé et la longévité, mesurées par l'espérance de vie à la naissance ; l'instruction, mesurée par le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation ; et des conditions de vie décentes, mesurées par le PIB par habitant (PPA en dollars américains). Cette année, le Rapport explore deux nouvelles manières d'explorer l'IDH : en s'attachant tout d'abord aux contributions relatives des différentes composantes de l'IDH aux progrès de ce dernier ; en tentant ensuite d'incorporer l'inégalité en se concentrant sur les scores de l'IDH soulignant les différences entre les habitants les plus pauvres d'un pays donné et la population totale de ce dernier.

Santé, éducation et revenu : trois facteurs ne progressant pas toujours à l'unisson. Bien que l'IDH offre une image globale d'un pays, un examen plus approfondi de ses composantes permet aussi de révéler des différences flagrantes entre pays. Prenons par exemple, le Bangladesh, la Chine et l'Ouganda, trois pays qui ont, depuis 1990, obtenu des progrès considérables en matière de développement humain, cela cependant à partir de différents points de départ. Ces trois pays ont vu leurs scores d'IDH s'accroître d'environ 20 % depuis 1990. L'examen de ces hausses au moyen des variables formant l'IDH révèle un cheminement différent pour chaque pays.

Le Tableau 1 montre les améliorations des taux d'espérance de vie, d'alphabétisation et de scolarisation, ainsi que du revenu, exprimées par rapport aux niveaux de 1990. Le revenu en Chine a augmenté de près de 200 % sur l'ensemble de cette période, alors que les progrès de cet indicateur au Bangladesh et en Ouganda ont été bien plus faibles. Le Bangladesh a fait preuve d'une amélioration du taux d'espérance de vie de 10 % environ, alors que ce taux en Ouganda est resté le même et que celui de la Chine a augmenté de moins de 10 %. Le Bangladesh et l'Ouganda ont tous les deux vu une amélioration dramatique des taux de scolarisation et d'alphabétisation, ce qui a contribué de manière importante à leur progrès dans le classement de l'IDH, alors que l'augmentation de la Chine est restée plus modeste.

Ces comparaisons offrent une indication de l'ampleur des différents moteurs des progrès de l'IDH dans divers pays, mais ne permettent pas une description complète. Du fait de différents points de départ des composantes de l'IDH, les progrès dans chacun de ces derniers auront une répercussion différente selon le pays. En outre, les valeurs atteignables par la plupart des indicateurs dans l'IDH ont une limite supérieure: le taux

d'alphabétisation par exemple ne peut pas dépasser 100 %. Pour cette raison, les pays faisant preuve d'un faible niveau de développement humain sont plus à même d'obtenir des gains élevés.

Inégalité et IDH. L'IDH est conçu à dessein pour adresser les résultats moyens, et n'offre en lui-même aucune indication sur la distribution du développement humain dans un pays donné. Il est difficile de tenter d'incorporer un élément de distribution dans l'IDH du fait de difficultés quant aux questions méthodologiques et d'un manque de données, plus particulièrement en ce qui concerne les indicateurs de santé et d'éducation dans l'IDH.

Une approche plus simple, explorée cette année dans le Rapport, consiste à prendre en compte la situation des personnes vivant au bas de l'échelle de distribution. Les enquêtes portant sur le revenu et la consommation des ménages montrent des écarts vertigineux entre l'ensemble représentant 20 % des personnes les plus pauvres d'un pays donné et la population moyenne de ce dernier. Il est impossible de rendre compte de l'ampleur de l'inégalité si l'on se contente d'ajuster l'IDH uniquement au niveau du revenu sans prendre en compte les inégalités des taux d'espérance de vie et d'éducation. Même sans ce faire, les résultats sont impressionnants.

Prenons par exemple le Brésil, qui occupe la 63^{ème} place au classement de l'IDH mondial. Même en supposant que les niveaux de santé et d'éducation des 20 % des personnes les plus pauvres de ce pays reflètent la moyenne mondiale, ce groupe occuperait la 115^{ème} place, soit 52 places en dessous de la moyenne du pays (voir tableau 2). En effet, la situation des 20 % des personnes les plus pauvres au Brésil est comparable à celle du Guatemala, de l'Honduras et de la Mongolie, par exemple. Le Mexique, le Chili et l'Argentine, pays où l'on trouve de fortes inégalités, présentent également des écarts importants de classement de l'IDH pour les habitants les plus pauvres. Même dans les pays développés où les niveaux sont plus équitables, la différence est importante. En Suède par exemple, l'ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres figurerait à la 25^{ème} place du classement mondial alors que l'ensemble du pays occupe la 6^{ème} place.

Tableau 1 Améliorations des composantes de l'IDH au Bangladesh, en Chine et en Ouganda, de 1990 à 2003

Indice (1990 = 100)

Pays	Année	Taux d'espérance de vie	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur	PIB par habitant (PPA en dollars américains)
Bangladesh	2003	115	120	153	143
Chine	2003	106	116	129	296
Ouganda	2003	102	123	193	157

Source : HDRO 2005.

Tableau 2 Écart dans le classement de l'IDH entre l'ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres d'un pays donné et la moyenne nationale de ce dernier

Pays	Classement de l'IDH		
	Population totale	Ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres	Écart
Mexique	53	108	55
Brésil	63	115	52
Chili	36	85	49
Argentine	34	78	44
Thaïlande	72	108	36
Fédération russe	62	95	33
Biélorussie	66	98	32
Chine	85	115	30
Etats-Unis	10	31	21
Suède	6	25	19

tiques sur des questions critiques de développement humain. Ce rôle a été d'autant plus important en ce qui concerne la contribution à l'IDH et autres indices de développement humain. Depuis sa première publication, l'IDH a vite été reconnu comme un outil important du plaidoyer et du suivi du développement humain. On l'a exploré puis étendu, non seulement dans le Rapport mais également dans d'autres publications régionales sur le développement humain. Cette année, le Rapport explore deux nouvelles façons distinctes d'utiliser l'IDH : étudier les contributions relatives de ses différentes composantes aux progrès de l'IDH et incorporer l'inégalité en se concentrant sur la différence entre les habitants les plus pauvres d'un pays donné et la population totale de ce dernier (voir encadré 2).

Cependant, l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* et les lecteurs de cette publication doivent pouvoir comprendre et interpréter adéquatement les statistiques afin d'être à même d'utiliser de manière novatrice et efficace les

statistiques de façon à évaluer les progrès accomplis et améliorer les débats politiques. Si les avantages et les limites des mesures et statistiques choisies ne sont pas proprement reconnus, il est possible que les messages associés aux statistiques présentées dans le Rapport soient perçus de façon erronée.

Par exemple, les mesures relatives de pauvreté, telles que la proportion de personnes avec un revenu disponible inférieur à 50 % du revenu disponible ajusté (une composante de l'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays développés), sont habituellement utilisées pour évaluer la pauvreté dans les pays à revenu élevé. Ces mesures constituent une approche plus informative que des comparaisons à un moment donné dans ces pays. Cependant, lorsque les pays font face à une croissance économique rapide, comme l'Irlande par exemple dans les années 90, les seuils de pauvreté relatifs en eux-mêmes peuvent induire en erreur (voir encadré 3).

Tout en promouvant un usage novateur des

Encadré 3

Deux facettes de la pauvreté en Irlande

Afin de pouvoir comparer les pays bénéficiant de revenus élevés, la plupart des bases de données comparatives, comme par exemple celle du Luxembourg Income Study (www.lisproject.org), mesure la pauvreté sur une base relative. Au lieu d'un seuil absolu de pauvreté (voir par exemple, le seuil de pauvreté international de 1USD par jour pour les pays en voie de développement), les mesures de pauvreté relatives mesurent le seuil de pauvreté en se basant sur la proportion de personnes bénéficiant d'un revenu disponible inférieur à 50 % ou 60 % du revenu disponible national moyen ajusté. Pour des comparaisons à un moment donné dans le temps entre divers pays, cette approche offre plus d'informations. Cependant, lorsque les pays font face à une croissance économique rapide, comme en Irlande à la fin des années 90, les mesures de pauvreté relatives en elles-mêmes peuvent induire en erreur.

En se basant sur 50 ou 60 % du revenu moyen, le tableau ci-dessus présente deux différentes approches (relative et ancrée) afin d'estimer la pauvreté en l'Irlande, pour la période allant de 1994 à 2000. Un seuil de pauvreté relatif évolue d'une année sur l'autre en fonction du revenu moyen annuel d'un pays. Un seuil ancré maintient le seuil de pauvreté initial et l'ajuste ensuite chaque année uniquement en fonction des variations de prix à la consommation.

En fonction d'un seuil de pauvreté de 60 % du revenu moyen annuel, la mesure adoptée dans l'Union Européenne, la pauvreté a augmenté de 11,3 % entre 1994 et 2000, en Irlande (voir tableau). Mais, si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du revenu moyen de 1994 et ajuste le seuil uniquement en fonction des variations des prix à la consommation pour les années suivantes, soit l'approche du seuil de pauvreté ancré, la pauvreté en Irlande diminue de 55,9 % au cours de cette même période. Des tendances identiques émergent si l'on considère un seuil à 50 % du revenu moyen, soit une mesure prônée par la plupart des analystes internationaux de la pauvreté et utilisée dans le calcul de l'indicateur de pauvreté humaine de ce Rapport. Selon le tableau ci-dessous indiqué, un taux de pauvreté de 11,9 % en 1994 a augmenté de 16,5 % en 2000 selon une base relative, tout en diminuant de plus des trois quarts pour atteindre seulement 3,5 %, selon la méthode du seuil ancré. Ces deux différents seuils de pauvreté (relatif et ancré) montrent deux différentes facettes des tendances de la pauvreté en Irlande.

Il est clair que lorsque les conditions économiques évoluent rapidement, les tendances relatives de pauvreté n'offrent pas toujours une description juste de la façon dont les changements économiques affectent la vie des personnes. Le seuil de pauvreté relatif suggère que tous les revenus en Irlande n'ont pas progressé au même rythme et que les revenus faibles ont augmenté à un taux plus lent que les revenus supérieurs (sinon la pauvreté relative aurait aussi baissé). Malgré cela, les revenus faibles ont augmenté suffisamment pour réduire le seuil de pauvreté ancré de moitié. En particulier, les transferts sociaux ont augmenté suffisamment en termes réels, par conséquent les retraités par exemple, ont vu leur niveau de vie s'améliorer de façon remarquable même si leurs revenus sont restés en deçà des revenus bénéficiant d'une forte croissance du fait d'une meilleure situation de l'emploi et de profits plus élevés. Il reste difficile de dire si ce phénomène représente une « croissance favorable aux pauvres ». Il est important cependant de reconnaître les deux facettes du seuil de pauvreté.

Différences entre les seuils de pauvreté relatif et ancré, en Irlande

Année	50 % du revenu moyen		60 % du revenu moyen	
	Seuil de pauvreté relatif	Seuil de pauvreté ancré	Seuil de pauvreté relatif	Seuil de pauvreté ancré
1994	11,9	11,9	20,4	20,4
1995	12,9	11,1	20,8	19,2
1996	12,3	8,5	21,8	16,6
2000	16,5	3,5	22,7	9,0
Modification en pourcentage de 1994 à 2000	38,7	-70,6	11,3	-55,9

Source : Nolan, Munzi et Smeeding 2005.

statistiques, l'équipe du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain poursuit ses efforts de façon à améliorer l'éducation du grand public et à encourager des interprétations appropriées des statistiques présentées dans le Rapport. Outre ses activités d'information, le Bureau offre également des discussions sur une variété de mesures liées aux questions de mesure et fournit, par le biais de son site Web (<http://hdr.undp.org/statistics/understanding/resources.cfm>), de nombreux liens vers les informations techniques de toutes les principales bases de données d'organismes internationaux.

Au moyen de discussions politiques sur les questions critiques de développement humain qui émergent, le Rapport permet souvent de mettre en lumière le besoin de mesures novatrices et de collecte de nouvelles données dans des secteurs par-

ticuliers et plaide en faveur de tels développements. Alors que 2005 marque l'Année internationale de la microfinance, le Rapport permet de souligner l'importance pour les personnes les plus pauvres de pouvoir accéder à des services financiers appropriés afin de les aider à sortir leur famille et communauté de la pauvreté où elles se trouvent et d'attirer l'attention sur le besoin urgent de collecte de meilleures données afin d'évaluer les besoins pour la microfinance et l'impact de cette dernière (voir encadré 4).

Nouvelles applications de l'indice de développement humain

Même si les tableaux statistiques figurant dans le Rapport de cette année reprennent les meilleures don-

Encadré 4 Mesure de l'accès aux services financiers

Les études économiques supportent le point de vue généralement accepté selon lequel des services financiers bien établis et efficaces contribuent de façon importante à la croissance économique. Les personnes pauvres en particulier peuvent tirer à profit de services tels que des systèmes de prêts, de comptes d'épargne, d'assurance et de paiement. Des données empiriques suggèrent que de plus en plus de personnes pauvres ont accès à des services financiers et qu'en conséquence, non seulement ces personnes s'enrichissent mais permettent à leurs communautés également de prospérer. Les données concrètes cependant, sur les bénéficiaires de ces types de services, sur l'efficacité des services en question et leurs sources de financement, demeurent insuffisantes et parfois peu utiles : on estime que de par le monde le nombre de clients de la microfinance s'élève entre 70 et 750 millions de personnes. De meilleures données sont nécessaires afin de comprendre comment la microfinance peut atteindre son potentiel et contribuer efficacement au développement humain.

Les prestataires privés de microfinance ont besoin de telles informations pour orienter leurs placements. Les responsables politiques et réglementaires, tant au niveau national qu'au niveau des organismes de donation bilatéraux et multilatéraux, doivent savoir si, et dans quelle mesure, les pauvres ont accès aux services financiers, ceci de façon à pouvoir mesurer l'efficacité de leurs propres activités et comprendre quels changements doivent avoir lieu au niveau réglementaire ou structural.

La convergence des besoins d'informations entre les intérêts publics et privés a poussé un certain nombre d'institutions à étudier qu'elle pourrait être la meilleure façon d'aller vers l'avant. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont accru l'intérêt porté à la microfinance dans leurs processus d'Évaluation du secteur financier. La Division britannique pour le développement international (DFID) a progressé dans la collecte de données relatives à l'accès aux services financiers en Afrique du Sud. En octobre 2004, le Fonds des Nations Unies pour le développement du capital (UNCDF), la Banque mondiale et le FMI ont convenu un rassemblement d'économistes et de statisticiens éminents afin de trouver des moyens d'obtenir de meilleures données.

L'Afrique de l'Ouest montre quels sont les résultats pouvant être obtenus de cette manière. Depuis 1993, la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest a collecté des statistiques détaillées sur les institutions qui offrent des services de microfinance dans sept pays de cette région. En conséquence, on sait désormais que le nombre d'institutions ayant fourni des services de microfinance de 1994 à 2004 est six fois plus important et que le nombre de points desservis est passé de 1 000 branches à 3 000. En outre, on sait aussi que ces services atteignent plus de 12 % de la population active économiquement de l'Afrique de l'Ouest et que la valeur des montants déposés a été treize fois plus importante depuis 1994. On dispose également de preuves selon lesquelles les régions qui ont vu un accroissement des services de microfinance ont bénéficié d'une croissance économique particulièrement solide—un signe encourageant, bien que l'impact de la microfinance nécessite certainement une analyse plus approfondie.

2005 marque l'année internationale du microcrédit et offre une occasion unique de comprendre et d'adresser la pénurie d'informations critiques sur l'accès des personnes pauvres et à faible revenu à des services financiers inclusifs, et de déterminer comment ces services peuvent être efficacement offerts à l'avenir.

Source : Fischer, Banny et Barrineau 2005.

nées actuellement accessibles concernant la mesure du développement humain, nombre de lacunes et de problèmes demeurent.

Lacunes statistiques

Les vides que l'on peut constater à maints endroits des tableaux statistiques montrent l'urgence d'améliorer à la fois la pertinence, la fiabilité et les délais de publication de ces statistiques. Le nombre considérable de pays exclus de l'IDH constitue un exemple flagrant de ces difficultés. L'objectif est ici de prendre en compte tous les États membres des Nations Unies, ainsi que Hong Kong (région administrative spéciale de la Chine), et les Territoires palestiniens occupés. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 16 États membres de l'ONU du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques (les principaux indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 33). De la même manière, l'indicateur de la pauvreté humaine couvre

seulement 103 pays en développement et 18 pays de l'OCDE à revenu élevé, l'indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH) ne porte que sur 140 pays, et l'indicateur de la participation des femmes sur 80. Pour un nombre important de pays, les données concernant les éléments de calcul de ces indicateurs ne sont ni fiables ni à jour et doivent, dans certains cas, être estimées (pour plus de détails sur la définition et la méthode de calcul utilisées à cet égard, voir la *Note technique 1*).

Les écarts dans la base de données des indicateurs du Millénaire (<http://millenniumindicators.un.org>), qui s'appuie sur les statistiques nationales compilées ou estimées par des organismes de données internationaux, sont également révélateurs. Malgré des améliorations considérables au cours des dernières années, de nombreux pays ne disposent toujours pas de données pour la plupart des indicateurs d'OMD pour les années 1990-2003, et peu possèdent des données sur les tendances observées durant cette période (voir tableau 1). Les données relatives à certains indicateurs, comme le taux de mortalité maternelle (voir encadré 5), sont particulièrement difficiles à obtenir.

Tableau 1 Des divergences énormes demeurent même au niveau des indicateurs de base du développement humain : Pays où il n'existe pas de données, de 1990 à 2003

Indicateur	Pays où il n'existe pas de données sur les tendances	Pays où il n'existe aucune donnée
Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	115	35
Taux de scolarisation net au niveau primaire	40	9
Enfants atteignant la cinquième année d'école	114	53
Taux d'alphabétisation des jeunes	57	29
Emploi rémunéré des femmes dans le secteur non agricole	162	9
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	68	15
Prévalence du VIH/sida chez les femmes enceintes âgées entre 15 et 24 ans dans les principales villes	162	139
Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu rural	59	15
Population vivant avec moins de 1 dollar par jour	93	67

Note : Les données se rapportent aux pays en voie de développement et à ceux de l'Europe centrale et de l'Est. On considère qu'un pays dispose de données sur les tendances si au moins deux points de référence sont disponibles : un pour les années 1990 à 1996, et l'autre allant de 1997 à 2003, et si ces deux références ont au moins trois années d'écart.
Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, en fonction des données des Nations Unies 2005f.

Divergences entre estimations nationales et internationales

Le Rapport a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière les divergences entre les données nationales et internationales, plus particulièrement en ce qui concerne l'IDH. Parfois les écarts dans une série de données internationales sont contestés et il est prétendu qu'une estimation nationale existe, mais plus souvent l'exactitude de la mesure internationale est mise en question et une autre estimation nationale est alors proposée. De telles divergences viennent fréquemment contester l'exactitude et la fiabilité des données présentées dans le Rapport et remettent en cause sa crédibilité statistique et son impact politique.

Certaines des différences entre les données nationales et internationales sont inévitables. Elles peuvent être dues au procédé d'harmonisation internationale au cours duquel les données nationales doivent être ajustées parce qu'elles ne correspondent pas aux normes et définitions internationales ou sont de mauvaise qualité ou pour d'autres raisons. En l'absence de chiffres relatifs à un certain pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres informations

Près d'un demi million de femmes meurent chaque année suite à une grossesse ou un accouchement et plusieurs millions d'entre elles souffrent de problèmes de santé liés à des complications durant une grossesse. L'Objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire la mortalité maternelle des deux tiers n'a pas été atteint au niveau mondial, mais il est difficile de chiffrer exactement l'étendue de ce retard car il n'existe pas de mesures précises du taux de mortalité maternelle.

Les chiffres reportés au niveau national sur les décès maternels sont souvent sous-estimés ou mal classés. Un tiers uniquement de la population mondiale vit dans des pays qui maintiennent des statistiques détaillées sur les vies humaines et les décès (soit des registres démographiques), moyen le plus efficace de mesurer la mortalité adulte (et donc la mortalité maternelle). Même dans les pays disposant de registres démographiques décentés, les décès maternels, y compris les décès liés directement à une cause obstétrique et à des conditions aggravées par la grossesse et l'accouchement peuvent être difficiles à identifier avec précision et fréquemment ne sont pas déclarés en tant que tels. De plus, dans certains pays en voie de développement, et plus particulièrement ceux avec des taux élevés de mortalité maternelle, de nombreux décès maternels ont lieu en-dehors de établissements de santé et ne sont tout simplement pas déclarés.

En l'absence de systèmes fiables de registres démographiques, il est nécessaire d'entreprendre de larges et coûteuses enquêtes dans les foyers ou des recensements réguliers afin de mesurer la mortalité maternelle—car ce phénomène reste relativement rare. Même lorsque des techniques d'estimation indirectes (comme la méthode de solidarité féminine par exemple) sont utilisées dans les enquêtes (comme dans les enquêtes démographiques et de santé), les estimations de la mortalité maternelle qui en résultent sont inévitablement associées à des écarts types importants, se rapportent à une période antérieure et ne conviennent pas à l'évaluation de l'impact de politiques à court terme.

Afin d'adresser les questions de divergence et de comparaison difficile des chiffres nationaux, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ont développé des estimations internationales au moyen d'une méthodologie permettant d'ajuster les données reportées au niveau national pour prendre compte des problèmes de classifications inadéquates et de sous-estimations, tout en élaborant des estimations basées sur un modèle pour les pays ne disposant pas de données de qualité acceptable. Ces modèles, utilisés dans le présent Rapport et dans d'autres principaux rapports de suivi international, s'appuient sur des données largement disponibles sur la fertilité et les accouchements assistés par un personnel qualifié afin de prédire les taux de mortalité maternelle.

Jusqu'à présent, trois ensembles d'estimations internationales ont été produits séparément pour 1990, 1995 et 2000. Du fait des marges importantes d'incertitude et du manque de comparabilité suite à des modifications dans la méthodologie, ces estimations ne peuvent être utilisées que pour indiquer l'étendue du problème et offrent peu d'indications sur les tendances sur une période donnée.

La majorité des décès maternels (trois quart environ) est due à des complications obstétriques facilement traitables grâce à la technologie actuellement disponible. En conséquence, les indicateurs de procédés, tels que la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié et la couverture des soins obstétriques d'urgence, sont de plus en plus utilisés comme mesures alternatives pour évaluer les tendances du taux de mortalité maternelle et pour diriger les politiques et les programmes de santé publiques afin d'améliorer la santé maternelle.

Source : Basé sur Abou-Zahr 2005 ; Projet du Millénaire de l'ONU 2005, UNICEF, OMS et UNFPA 1997 ; OMS 2005.

pertinentes. Dans certains cas, l'indicateur international, tel que le PNB par habitant en parité du pouvoir d'achat en dollars américains, est créé uniquement pour procéder à des comparaisons à niveau international et n'est pas directement comparable à d'autres statistiques nationales.

Dans d'autres cas cependant, les divergences dans les données proviennent d'un manque de coordination, soit entre les agences de données nationales et internationales, soit entre divers organismes gouvernementaux au sein d'un système statistique national, et peuvent être évitées. Parfois, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas mis en temps voulu à la disposition des agences de données internationales

pertinentes, malgré tous les meilleurs efforts pour collecter ces données. En d'autres occasions, lorsque de multiples sources pour un indicateur donné existent dans un pays, les données soumises par une agence gouvernementale ne sont pas coordonnées au niveau du bureau statistique national central et peuvent être contestées par le gouvernement une fois publiées dans la série internationale. De temps à autres, des erreurs s'immiscent dans la compilation de série de données internationales.

Bien que la principale responsabilité en ce qui concerne ces divergences demeure celle des organismes chargés des données au niveau international, ainsi que de leurs homologues au niveau national et

Le gouvernement du Qatar remarquait que certains chiffres présentés dans le *Rapport mondial sur le développement humain* ne correspondaient pas aux données officielles publiées dans ce pays, et que des écarts dans les indices en résultaient. Certaines des statistiques utilisées dans les *Rapports mondiaux sur le développement humain* n'étaient pas à jour, et d'autres chiffres reportés comme non disponibles en fait existaient. Certains des tableaux d'indicateurs du développement humain préparés par le Conseil de planification venaient contredire les chiffres présentés dans le Rapport.

Les membres du Conseil de planification du Qatar ont alors demeté conseil à l'équipe du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain et ce fut le début d'une communication et collaboration actives, notamment une visite au Qatar en 2004 d'un membre dirigeant du Bureau pour apporter son aide.

Depuis, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur des séries statistiques publiées par d'autres organismes de données internationaux. Le comité de planification a d'autre part entrepris des contacts directs avec 22 agences internationales afin d'assurer que les statistiques pour le Qatar soient reportées dans leur totalité et avec précision. Cette démarche a à son tour donner lieu à une coopération plus active entre l'organisation statistique du Qatar et les principales organismes statistiques des Nations Unies.

Le Qatar a mis en place un processus actif de coopération entre les bénéficiaires et les prestataires de statistiques, afin de faciliter un apport de données plus exactes. A été convenu en mai 2004 un symposium, auquel ont pris part des représentants des organisations statistiques d'un certain nombre d'agences des Nations Unies. Une stratégie pour une coopération plus active entre les utilisateurs et les prestataires et une méthode de transmission de données plus opportune et exacte a été formulée. Cette stratégie a depuis été strictement mise en application et des améliorations importantes se sont produites. Un symposium de suivi se tiendra en mai 2005.

Source : Aboona 2005.

Un usage accru de statistiques de meilleure qualité entraîne des améliorations au niveau des décisions politiques et des résultats en matière de développement. La mise en place d'une stratégie de création de capacités statistiques pleinement intégrée aux processus politiques nationaux tels que les stratégies de réduction de la pauvreté et le suivi des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement permet de passer à une prise de décision politique basée sur des évidences concrètes. Une Stratégie Nationale pour le Développement de Statistiques (SNDS) aide à atteindre cet objectif. Une SNDS permet de convertir les priorités statistiques en un programme de travail souple et détaillé, en s'appuyant sur le système statistique déjà en place et sur les processus d'amélioration en cours, tels que le Système général de diffusion des données du Fonds Monétaire International et les Principes fondamentaux des Nations Unies pour des statistiques officielles.

Une bonne stratégie, soutenue par un engagement politique et un financement adéquat, peut augmenter la contribution d'un système statistique national. Elle peut aider des pays à se sortir d'un cercle vicieux de contre-performances. Un soutien des organismes de développement international cependant est crucial. Les pays ayant le plus besoin de statistiques de meilleure qualité sont ceux qui ont le moins de ressources et donc moins à même de financer une telle stratégie. Le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour la création de capacités statistiques est une source importante de financement et octroie des subventions à certains pays pour les aider à élaborer une SNDS.

Le plan d'action de Marrakech pour les statistiques de 2004 (PAMS) recommande que tous les pays à faible revenu préparent une SNDS d'ici 2006 et commencent à la mettre en place l'année suivante de façon à obtenir des données de qualité élevée, créées localement pour la prochaine revue importante des Objectifs du Millénaire pour le Développement, prévue en 2010. C'est là un objectif ambitieux, mais réalisable. Le Partenariat statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (PARIS21) œuvre, par le biais d'activités de plaidoyer, en publiant des directives et une documentation méthodologiques et en facilitant des programmes régionaux avec des organisations partenaires régionales. Le principal objectif du programme de travail de PARIS21 pour les années 2004-2006 consiste à aider les pays à atteindre ce but. Il est possible de consulter les directives de la SNDS et le plan de travail de PARIS21 sur le site Web de PARIS21 à l'adresse suivante : www.paris21.or

Source : William 2005.

régional, l'ensemble des utilisateurs de données internationale se doivent de supporter leurs efforts. Le Bureau du Rapport international sur le développement humain joue un rôle particulièrement important vu le taux de diffusion élevé de cette publication. L'équipe du bureau s'est efforcée au cours de dernières années de prendre de l'avant afin d'identifier en temps voulu d'éventuels problèmes et de désamorcer de potentiels conflits au moyen d'interventions opportunes avec les agences gouvernementales et internationales et d'engager des débats publics plus visibles au sujet des problèmes et de leur solutions éventuelles.

En particulier, le Bureau du rapport mondial sur le développement humain reconnaît le rôle unique que le Rapport peut jouer en :

- plaidant en faveur d'améliorations des mesures et des données relatives au développement humain par le biais du Rapport, notamment en demettant aux pays d'adopter des normes et des définitions acceptées au niveau international pour ce qui est des éléments fondamentaux des statistiques et aux agences internationales plus de transparence et d'ouverture en ce qui concerne leurs méthodologies et processus.
- identifiant les problèmes éventuels et en favorisant la coordination entre agences de données nationales et internationales afin de résoudre les divergences.
- améliorant l'information sur les statistiques afin d'accroître la perception du grand public sur les principes et processus statistiques et d'améliorer la prise de conscience des gouvernements de leur propre responsabilité.

L'équipe du Bureau reconnaît explicitement le rôle qu'ont joué les offices nationaux du PNDU en tant que partenaires dans de la diffusion du rapport et la coordination avec les gouvernements. Avec leur aide, nous pouvons améliorer la capacité nationale en gérant les informations statistiques, plus spécialement au moyen d'une meilleure communication et coordination entre les agences de données nationales et internationales afin de réduire les divergences de données.

Depuis l'année dernière, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain a pris des mesures importantes afin de développer un meilleur matériel de lancement, établir un nouveau site Web

consacré aux statistiques et offrir une formation au personnel des bureaux nationaux du PDNU et aux experts nationaux. Tout en poursuivant son étroite collaboration avec les organismes de données internationaux, l'équipe du Bureau du rapport mondial sur le développement humain a également initié un nombre croissant de contacts directs avec des bureaux statistiques nationaux et autres agences gouvernementales. Pendant ce temps, de nombreux gouvernements ont de plus en plus reconnu les implications des divergences de données au niveau des débats et discussions de politique nationale et reconnaissent leur propre rôle dans la réduction de tels écarts de données. De plus en plus de gouvernements, le Qatar notamment (voir encadré 6) œuvrent de façon à améliorer la coordination avec les organismes de données internationaux pertinents et entre les agences gouvernementales au sein d'un système statistique national.

Vers un renforcement des capacités statistiques

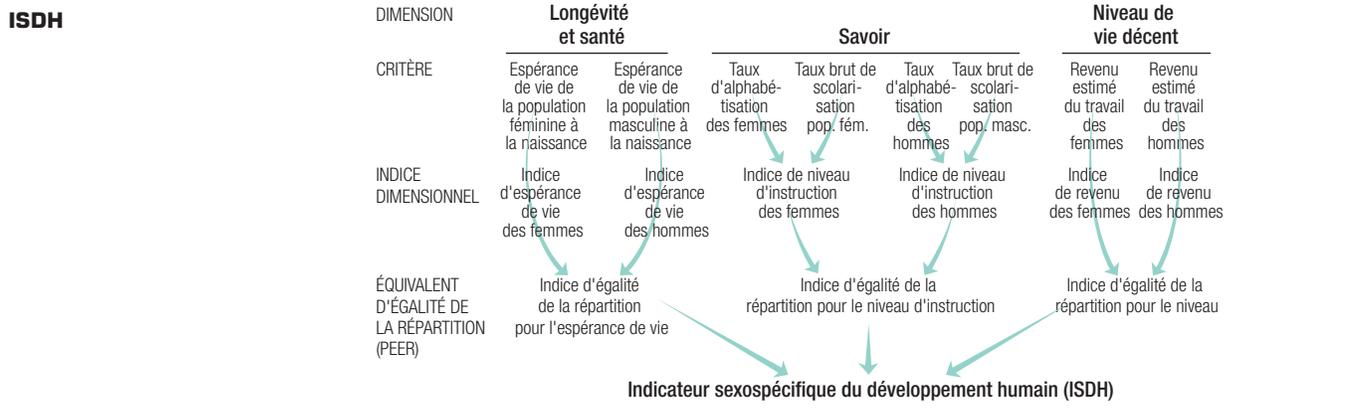
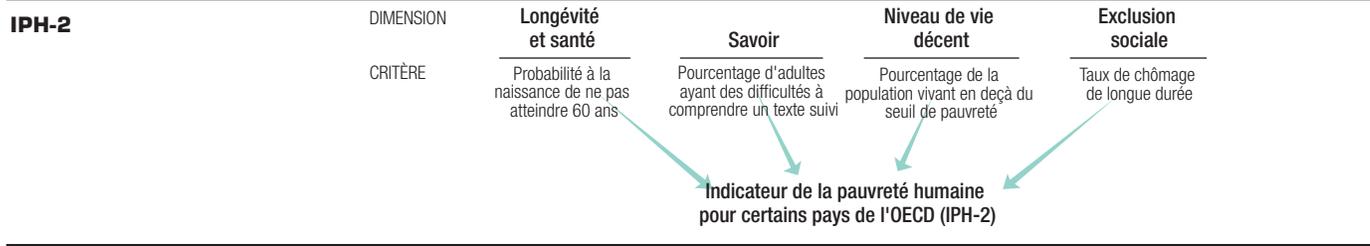
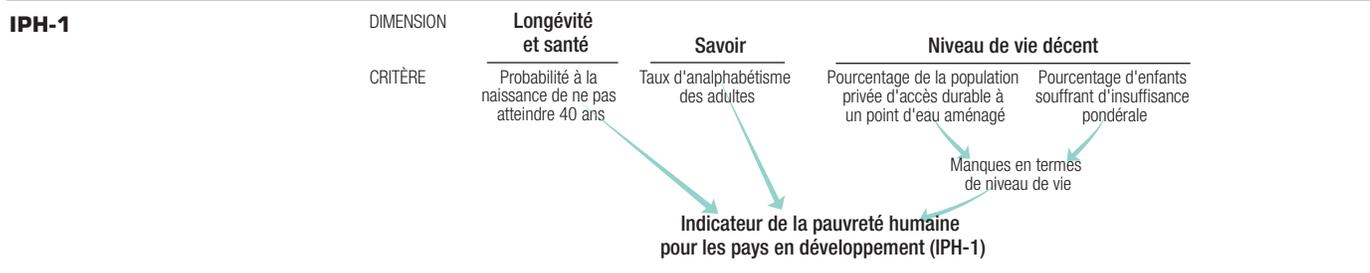
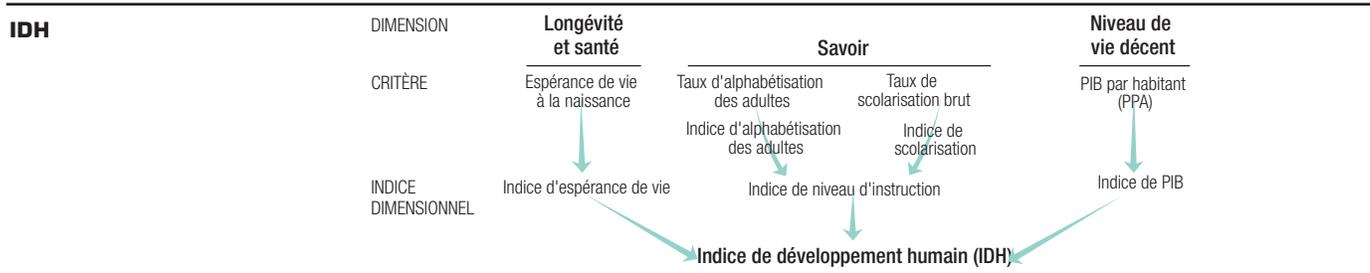
Pour combler les écarts et divergences énormes et remédier au manque d'informations statistiques, il est essentiel de mettre en place des moyens statistiques solides dans les pays mêmes, ce qui suppose un engagement à la fois financier et politique à l'échelon national et international. La dynamique engendrée par le processus axé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement a mobilisé l'ensemble de la communauté statistique internationale et a inspiré de nombreuses initiatives, notamment le développement de stratégies nationales pour le développement de statistiques recommandées par le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc04/marrakech.pdf>) et financées par le partenariat statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (voir encadré 7).

Les organismes statistiques internationaux doivent également continuer de jouer un rôle actif dans l'amélioration, la promotion et la mise en œuvre de normes, méthodes et cadres définis internationalement, tout en renforçant leurs propres capacités statistiques pour répondre à la demande croissante de meilleures statistiques internationales, ceci afin de contrôler le développement humain.

NOTE TECHNIQUE 1

Calcul des indicateurs composites du développement humain

Les diagrammes ci-dessous résument la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.

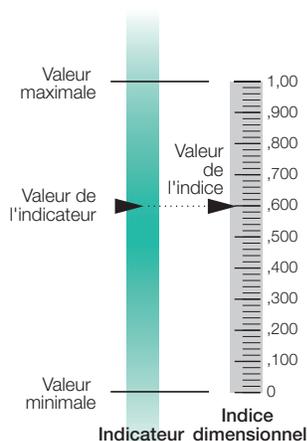


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays, sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentés par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentés par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers), et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA).

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB – passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant l'Afrique du Sud.

1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré, en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour l'Afrique du Sud, l'espérance de vie était de 48,4 ans en 2003, soit un indice d'espérance de vie de 0,391.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{48,4 - 25}{85 - 25} = 0,391$$

2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. En Afrique du Sud, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 82,4 % en 2003 et le taux brut de scolarisation combiné 78 % pour l'année scolaire 2002/03, l'indice de niveau d'instruction est de 0,809.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{82,4 - 0}{100 - 0} = 0,824$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{78 - 0}{100 - 0} = 0,780$$

$$\begin{aligned} \text{Indice de niveau d'instruction} &= 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ &= 2/3 (0,824) + 1/3 (0,780) = 0,809 \end{aligned}$$

3. Calcul de l'indice de PIB

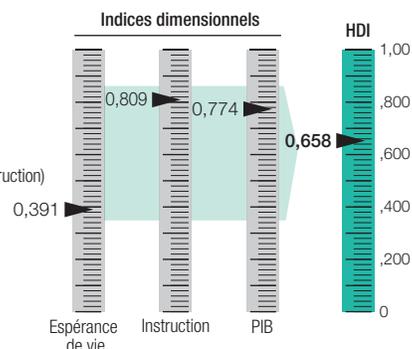
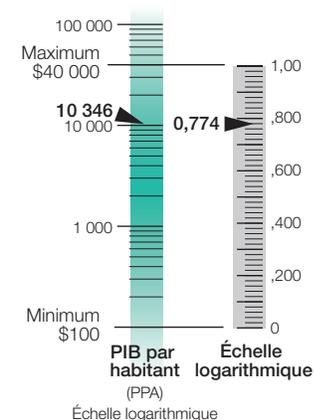
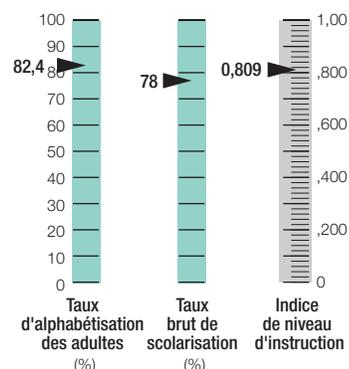
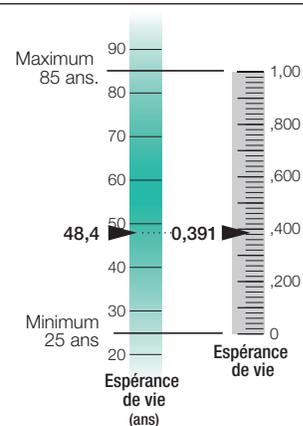
L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour l'Afrique du Sud, dont le PIB par habitant était de 10 346 dollars en 2003, l'indice de PIB s'établit à 0,774.

$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(10\,346) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,774$$

4. Calcul de l'IDH

Une fois les trois indices dimensionnels calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\begin{aligned} \text{IDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) \\ &+ 1/3 (\text{indice de PIB}) \\ &= 1/3 (0,391) + 1/3 (0,809) + 1/3 (0,774) = 0,658 \end{aligned}$$



L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux *carences* ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de pas atteindre 40 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs, soit le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés, et le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisque'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels, comme dans le cas de l'IDH.

À l'origine, la mesure des manques en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraints à réduire à deux les variables prises en compte à cet égard : pourcentage de la population privée d'accès durable à des points d'eau aménagés, et pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : exprimée par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

Calcul de l'IPH-1

1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés}) + 1/2 (\text{enfants souffrant d'insuffisance pondérale})$$

Exemple de calcul : Angola

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 50 %

Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 31 %

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (50) + 1/2 (31) = 40,5 \%$$

2. Calcul de l'IPH-1

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'analphabétisme des adultes

P_3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Angola

$P_1 = 48,1 \%$

$P_2 = 33,2 \%$

$P_3 = 40,5 \%$

$$\text{IPH-1} = [1/3 (48,1^3 + 33,2^3 + 40,5^3)]^{1/3} = 41,5$$

Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{HPI-2} = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'illettrisme des adultes

P_3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages)

P_4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : États-Unis

$P_1 = 11,8 \%$

$P_2 = 20,0 \%$

$P_3 = 17,0 \%$

$P_4 = 0,7 \%$

$$\text{HPI-2} = [1/4 (11,8^3 + 20,0^3 + 17,0^3 + 0,7^3)]^{1/3} = 15,4$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, l'augmentation de α revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que α tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour l'Angola, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 48, valeur égale à la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans).

Dans ce rapport, α est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand and Amartya Sen, « Concepts of Human Development and Poverty : A multidimensional Perspective », ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les *inégalités* sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé, exprimées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes, et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{1-\epsilon})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/1-\epsilon} \end{aligned}$$

ϵ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient GDI $\epsilon = 2$. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{-1})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{-1})]\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicelles masculine et féminine.

Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Valeur Critère	Valeur maximale	Valeur maximale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note : les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives au Brésil.

1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 74,6 ans	Espérance de vie : 66,6 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{74,6 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,785$	Indice d'espérance de vie = $\frac{66,6 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,735$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice d'espérance de vie : 0,785	Indice d'espérance de vie : 0,735

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,507 (0,785^{-1})] + [0,493 (0,735^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,760}$$

2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 88,6 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 88,3 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,886	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,883
Taux brut de scolarisation : 92,7 %	Taux brut de scolarisation : 88,5 %
Indice brut de scolarisation : 0,927	Indice brut de scolarisation : 0,885

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice au niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\begin{aligned} & \text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ & \text{Indice de niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,886) + 1/3 (0,927) = 0,889 \\ & \text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,883) + 1/3 (0,885) = 0,884 \end{aligned}$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice de niveau d'instruction : 0,899	Indice de niveau d'instruction : 0,884

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,507 (0,899^{-1})] + [0,493 (0,884^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,892}$$

3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

FEMMES	HOMMES
Revenu estimé du travail (PPA) : 4 704	Revenu estimé du travail (PPA) : 10 963
Indice de revenu = $\frac{\log(4\,704) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,643$	Income index = $\frac{\log(10\,963) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,784$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminines et masculines pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice de revenu : 0,643	Indice de revenu : 0,784

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \left(\left[0,507 (0,643^{-1}) \right] + \left[0,493 (0,784^{-1}) \right] \right)^{-1} = \mathbf{0,706}$$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables, soit l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) \\ &= 1/3 (0,760) + 1/3 (0,892) + 1/3 (0,706) = \mathbf{0,786} \end{aligned}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminines et masculines. Plus cette valeur sera élevée, plus les inégalités seront jugées pénalisantes.

Un coefficient $\epsilon = 0$, égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). Par contre, un coefficient ϵ tendant vers l'infini conférerait une prépondérance sans cesse croissante au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, ce qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement », Kalpana Bardhan et Stephan Klasen « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review », ainsi que les notes techniques des *Rapports mondiaux sur le développement humain* 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques succinctes à la fin de la présente note technique).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et, d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{1-\epsilon})] + [\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/\epsilon}$$

Le coefficient ϵ mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH), $\epsilon = 2$, ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{-1})] + [\text{male population share (male index}^{-1})]\}^{-1}$$

En ce qui concerne la participation à la vie politique et économique, ainsi que les décisions, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Là où la valeur de l'indice pour les hommes ou pour les femmes est égale à zéro, le PEER correspondant à la formule ci-dessus reste indéfini. Toutefois, la limite du PEER, quand l'indice tend vers zéro, est de zéro. En conséquence, dans un tel cas, la valeur du PEER est arbitrairement de zéro.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés

Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives au Danemark.

1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges de parlementaires occupés, respectivement, par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
Représentation parlementaire : 36,9 %	Représentation parlementaire : 63,1 %

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \{[0,505 (36,9^{-1})] + [0,495 (63,1^{-1})]\}^{-1} = 46,42$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{46,42}{50} = 0,928$$

2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et, d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 26,2 %	% de sièges parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 73,8 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 51 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 49 %

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \{[0,505 (26,2^{-1})] + [0,495 (73,8^{-1})]\}^{-1} = 38,48$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et techniques} = \frac{38,48}{50} = 0,770$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \{[0,505 (51,0^{-1})] + [0,495 (49,0^{-1})]\}^{-1} = 49,99$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{49,99}{50} = 1,00$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,770 + 1,00}{2} = 0,885$$

3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique).

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
Revenu estimé du travail : 26 587 PPA	Revenu estimé du travail : 36 430 PPA

$$\text{Indice de revenu} = \frac{26\,519 - 100}{40\,000 - 100} = 0,663$$

$$\text{Indice de revenu} = \frac{36\,390 - 100}{40\,000 - 100} = 0,910$$

Les indices homme et femme sont alors combinés pour donner l'indice d'égalité de répartition :

$$\text{PEER concernant le revenu} = \{[0,505 (0,663^{-1})] + [0,495 (0,910^{-1})]\}^{-1} = 0,766$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,928 + 0,885 + 0,766}{3} = 0,859$$

ADDENDUM À LA NOTE TECHNIQUE 1

Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes en ce qui concerne l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé « Gender Inequality in Human Development », ainsi qu'à chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique.)

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

Symboles

W_f/W_m = rapport des salaires non agricoles féminins sur les salaires non agricoles masculins
 EA_f = pourcentage de femmes dans la population active
 EA_m = pourcentage d'hommes dans la population active
 S_f = part des femmes dans les revenus salariaux
 Y = PIB total (en PPA)
 N_f = population féminine totale
 N_m = population masculine totale
 Y_f = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
 Y_m = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations par rapport aux tableaux statistiques, du fait de l'arrondissement des chiffres.

Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives en Suisse en 2003.

1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 7 350 (milliers)
 PIB par habitant (en PPA) : 30 550
 PIB total (en PPA) = 7 350 (30 550) = 224 542 500 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné de la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (W_f/W_m) = 1 324
 Pourcentage de femmes dans la population active (EA_f) = 40,8%
 Pourcentage d'hommes dans la population active (EA_m) = 59,2%

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux } (S_f) = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{1\,324 (40,8)}{[1\,324 (40,8)] + 59,2} = 0,477$$

3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux (S_f) = 0,477
 PIB total (PPA) (Y) = 224 542 500 (milliers)
 Population féminine (N_f) = 3 699 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (PPA) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,477 (224\,542\,500)}{3\,699} = 28\,972$$

Population masculine (N_m) = 3 651 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (PPA) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{224\,542\,500 - [0,477 (224\,542\,500)]}{3\,651} = 32\,149$$

Références bibliographiques succinctes

- Anand, Sudhir, and Amartya Sen. 1994. « Human Development Index: Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York (IDH).
- . 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York (ISDH, IPF).
- . 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport*

mondial sur le développement humain 1997: Le Développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, New York (IPH-1, IPH-2).

Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).

Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).

—. 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).

—. 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

NOTE TECHNIQUE 2

Les côtés pile et face de la pièce qui représente la réduction de la pauvreté—l'importance

Cette année, le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* présente de nouvelles données et simulations sur les revenus, en explorant la relation entre croissance économique, redistribution et pauvreté en termes de revenus. Le chapitre 1 aborde le problème au niveau international, en examinant la distribution globale et en explorant les implications de différents modes de croissance pour la réduction de la pauvreté. Ce chapitre s'inspire d'un modèle de distribution des revenus préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* (Dikhanov 2005). Ce modèle est utilisé pour explorer la façon dont différents scénarios de croissance et de distribution d'ici 2015 peuvent influencer la pauvreté. Les prévisions des tendances de croissance et un seuil de pauvreté d'un dollar par jour sont utilisés pour déterminer quelle sera la diminution du nombre de personnes vivant dans la pauvreté avec un mode de croissance favorisant les pauvres car le revenu des pauvres augmenterait deux fois plus vite que la moyenne. Le chapitre 2 passe du niveau global au niveau national. Des enquêtes sur les dépenses des ménages sont utilisées pour faire un graphique des modes de distribution des revenus pour trois pays. En prenant comme point de départ le mode de distribution qui prévaut à l'heure actuelle, des prévisions pour l'avenir sont mises au point pour examiner l'impact sur la pauvreté des modes de croissance favorisant les pauvres, dont le revenu—défini comme celui de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté—augmenterait deux fois plus vite que la moyenne nationale.

Les exercices des scénarios illustrent les avantages potentiels à grande échelle, pour la réduction de la pauvreté, de changements minimes dans la distribution, en faveur des pauvres. Toutefois, les simulations utilisées sont des exercices stylisés. Elles donnent une idée de la manière dont l'interaction de la croissance économique avec différents modes de distribution peut influencer les perspectives de réduction de la pauvreté. Par définition, les simulations n'aident pas à identi-

fier les stratégies spécifiques qui pourraient permettre d'obtenir les modes de distribution de croissance optimaux pour arriver à la réduction de pauvreté la plus rapide possible. Ceci ne veut pas dire que les simulations des chapitres 1 et 2 n'ont pas d'implications pour les stratégies à poursuivre. Comme l'exercice de modélisation au niveau global du chapitre 1 le démontre, la création de conditions selon lesquelles les pauvres du monde bénéficieraient d'une portion plus grande de la croissance future créerait un milieu favorable à l'accélération de la réduction de la pauvreté. Il en est de même au niveau national. Comme les simulations de croissance favorisant les pauvres le démontrent ici, de légères améliorations de la portion de revenu des pauvres peuvent raccourcir le temps nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté. Un des messages principaux qui émerge pour les dirigeants, c'est que la distribution est importante aussi bien pour les Objectifs du Millénaire pour le développement que pour les efforts accrus de réduction de la pauvreté.

Distribution du revenu mondial

Le modèle de distribution du revenu global utilisé au chapitre 1 fournit des données approximatives sur la distribution des revenus de 1970 à 2000. Deux scénarios évoquant l'avenir, pour 2015, complètent ces approximations. Le premier scénario examine la pauvreté en 2015 en se basant sur une prévision de distribution de croissance neutre, autrement dit, en présumant que la distribution du revenu national reste constante pendant cette période. Le deuxième scénario présume que le revenu des pauvres augmente deux fois plus vite que la moyenne jusque 2015. Ces scénarios sont basés sur les tendances de croissance du PIB de 1990 à 2002 et les prévisions de l'ONU sur la croissance de la population pour 2015. Ces simulations mettent l'accent sur l'impact de différents modes de croissance sur l'inégalité des revenus et la pauvreté en termes de revenu. En outre, ce modèle examine les

dimensions du transfert de revenu indispensable pour éliminer une pauvreté en dessous du seuil d'un dollar par jour.

Problèmes posés par les données et la méthodologie utilisées

Le modèle de Dikhanov (2005) est un modèle de comptabilité de l'inégalité au niveau mondial. Il fournit des données approximatives sur l'inégalité globale, ce qui est plus limitatif qu'un modèle de comptabilité de la richesse parce qu'il ne tient pas compte de la propriété de biens de production, pouvant être considérés comme une source essentielle de puissance économique et un facteur déterminant d'inégalité de revenu. Il ne tient pas compte non plus de la valeur théorique des biens et services non-marchés fournis par les gouvernements.

En effet, la comptabilité de l'inégalité au niveau mondial essaie de reproduire l'inégalité de revenu parmi tous les individus du monde. Cet exercice exige que l'on combine la distribution des revenus au sein des pays et que l'on compare les revenus entre les pays. Le revenu global est considéré comme la somme des dépenses de consommation personnelle déclarées, estimées et imputées de tous les pays de la base de données de la Banque mondiale des données de comptes nationaux. Dès lors, les catégories de comptabilité nationale, plutôt que la moyenne des enquêtes sur les ménages, constitue la base de la définition des revenus nationaux et globaux. Ainsi, les données des comptes nationaux, plutôt que celles des enquêtes auprès des ménages, sont utilisées pour déterminer les revenus moyens de chaque pays. Les données des comptes nationaux conviennent mieux pour les comparaisons à plus long terme. Toutefois, ces données sont incomplètes car elles ne tiennent pas compte de l'économie parallèle et ne comprennent pas certaines catégories de revenus. Ceci permet l'agrégement à l'échelle global des exercices de comptabilité nationale pour arriver à un revenu global à l'aide d'une méthodologie cohérente applicable à tous les différents pays. Les dépenses de consommation personnelles sont différentes des mesures stériles du PIB ou RNB car elles excluent certains éléments de comptabilité nationale, comme les épargnes des firmes et des gouvernements. Cet exercice-ci a recours à une interpolation de polynômes pour obtenir une approximation de la distribution en points entre les centiles 0 et 100 figurant dans les données.

L'application d'informations sur la distribution provenant d'enquêtes sur les revenus et la consommation pour faire une moyenne des revenus produit une approximation en monnaies nationales du revenu de chaque individu. Pour des comparaisons au niveau international, ces revenus doivent être convertis dans la même monnaie. Comme les taux de change ne tiennent pas compte des écarts de prix entre les pays, une comparaison au niveau international exige des ajustements. Le modèle convertit les valeurs de dépenses de consommation personnelle en monnaie locale en dollars internationaux à l'aide des parités du pouvoir d'achat (PPA) de 1999. La méthodologie PPA recueille des informations sur les prix grâce au Programme de Comparaison International qui passe en revue le prix d'un panier de biens dans plus de 100 pays. Une controverse importante est apparue récemment au sujet de l'utilisation des ajustements PPA, surtout dans le cadre du seuil de pauvreté d'un dollar par jour. Nous n'aborderons pas cette controverse ici. Nous conseillons aux lecteurs qui s'y intéressent d'examiner la liste d'ouvrages à lire à la fin de cette note.

Certains pays ne possèdent pas les informations nécessaires sur leurs comptes nationaux pour que l'on puisse faire passer celles-ci, en respectant l'échelle, du niveau national au niveau global. Pour obtenir des totaux globaux, des procédures de remplissage ayant recours à des imputations ont été utilisées. Ces techniques sont détaillées dans des notes apposées aux *Indicateurs du développement mondial* 2001 (Banque mondiale 2001). Les procédures d'imputation sont appliquées à un nombre relativement peu élevé de pays alors que la comptabilité nationale ordinaire fournit des données pour plus de 80 pour cent des dépenses de consommation personnelle et de la population globales.

La comptabilité d'inégalité au niveau mondial permet d'obtenir plusieurs sous-agrégats de distribution globale ainsi que la portion de revenu global attribué à chaque niveau de centile, quel que soit le pays où les individus habitent. Autrement dit, le modèle crée un monde hypothétique où tout le monde peut être organisé en un seul mode de distribution, quel que soit l'endroit où ils habitent. La forme et l'analyse détaillée régionale de la distribution sont décrites au chapitre 1.

Simulations et résultats

La globalisation et l'inégalité font l'objet d'une controverse intense. On est arrivé à des conclusions polarisées en ce qui concerne les tendances et attributions. Des études utilisant des techniques et sources de données différentes sont arrivées à des conclusions divergentes sur l'augmentation ou la diminution de l'inégalité des revenus au niveau global et sur le rôle précis que joue la globalisation. La comptabilité de l'inégalité au niveau mondial ne résout pas la controverse de l'inégalité globale mais elle remet en question les assertions selon lesquelles la globalisation a été accompagnée d'une convergence des revenus (comme le prétendent certains partisans de l'intégration globale) ou d'une divergence rapide (comme d'autres l'affirment). Selon le modèle utilisé au chapitre 1, l'inégalité dans son ensemble, mesurée par le coefficient Gini, a peu changé, de 67 en 1970 à 68 en 2000. Ce léger changement est probablement moins important que la marge d'erreur introduite par les données et est donc négligeable.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la simulation pour 2015 compare deux trajectoires de croissance différentes pour la période de 2002 à 2015. Ces deux simulations utilisent une projection de croissance semblable. Pour les pays dont la croissance a été positive, les tendances de 1990 à 2002 sont projetées, pour l'avenir, jusque 2015. Pour les pays et les régions dont la croissance a été négative, on présume que la croissance future sera positive en se basant sur les moyennes régionales pour la période de 2000 à 2006, telles qu'elles sont décrites dans *Global Economic Prospects 2005* (Perspectives économiques globales 2005) (Banque mondiale 2005).

Dans la première simulation, le modèle présume que la distribution au sein du pays reste constante - autrement dit, que les augmentations de la croissance sont réparties de manière à refléter la distribution actuelle. Le second présume que les personnes dont le revenu annuel est de 700 dollars (PPA 2000 en dollars US), un montant pratiquement équivalent au seuil de pauvreté d'un dollar par jour, bénéficieraient de la croissance deux fois plus vite que l'ensemble de la population, en diminuant le taux de croissance pour le reste de la population pour arriver à la même croissance moyenne que la première simulation. Cette simulation de croissance favorisant les pauvres permettrait que 253 millions de personnes en moins vivent dans la pauvreté en 2015. Toutefois, la plus

grande partie de cette réduction est concentrée dans l'est et le sud de l'Asie, plutôt qu'en Afrique subsaharienne, en reflétant les tendances de croissance moyenne plus forte pour les deux premières régions. Conclusion : La croissance et la distribution jouent un rôle crucial dans l'établissement des perspectives de réduction de la pauvreté.

La distribution du revenu national et la réduction de la pauvreté

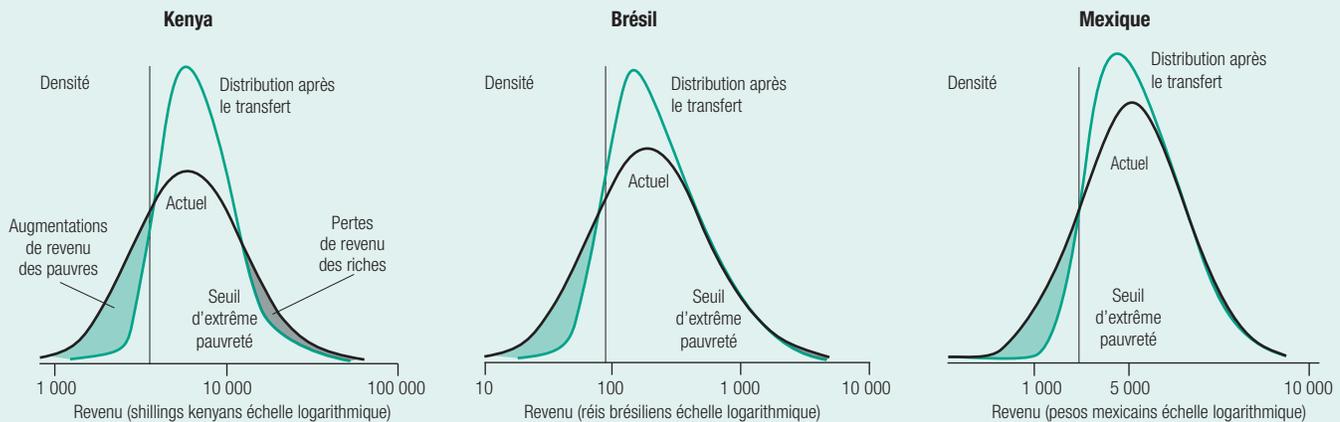
Dans tout pays, le rythme auquel la pauvreté diminue est avant tout une fonction de deux variables : la croissance économique et la portion de cette croissance dont les pauvres bénéficient. Il y a des variations complexes dans cette interaction comme, par exemple, le degré de dénuement ou la distance, mesurée en termes de revenu, séparant les individus du seuil de pauvreté. L'effet global de la croissance sur l'incidence de la pauvreté est déterminé par la distribution en dessous du seuil de pauvreté ainsi que la distribution entre pauvres et non pauvres. S'il y a une forte concentration de pauvreté juste en dessous du seuil, les augmentations de revenu pour ce groupe auront un impact important sur l'incidence de pauvreté. Toutefois, des augmentations relatives de revenu substantielles pour des groupes plus éloignés du seuil de pauvreté ne produisent qu'une petite réduction de l'incidence de pauvreté. Il faut aussi garder à l'esprit le fait que tout seuil de pauvreté est, dans une certaine mesure, une construction artificielle qui fournit un indicateur partiel permettant de mesurer les processus dynamiques liés à la pauvreté.

Simulations et résultats

Au chapitre 2, des courbes-noyaux de densité sont construites pour la distribution de revenus au Brésil, au Kenya et au Mexique. Ces données de distribution sont utilisées dans deux exercices. Le premier examine l'effet d'un transfert hypothétique du sommet à la base de la distribution. Il ne s'agit là que d'un exercice stylisé mais il attire l'attention sur une caractéristique essentielle des pays à forte concentration de pauvreté à une extrémité de la distribution et de richesse à l'autre. De petits transferts réduiraient fortement la pauvreté. Le deuxième exercice se base sur une simulation de la distribution du revenu global. Il a recours aux données de distribution du revenu national comme base

Figure 1 Doubler le revenu des pauvres n'exigerait qu'un transfert minime de la part des riches

Distribution du revenu avant et après le transfert de richesse hypothétique



Remarque : La zone située sous chaque courbe représente 100% des individus. La distribution simulée reflète un transfert proportionnel au revenu des 20% les plus riches, assez pour doubler le revenu de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. La taille du transfert reçu est inversement proportionnelle au revenu en dessous du seuil de pauvreté.

Source : Fuentes, R. 2005.

Tableau 1 Une croissance favorisant les pauvres obtient de meilleurs résultats

	Kenya 1997	Brésil 2002	Mexique 2002
<i>Redoublement de la portion de revenu des pauvres : transfert statique du quintile le plus riche</i>			
Diminution du taux de pauvreté	23 % à 4 %	22 % à 7 %	16 % à 4 %
Personnes sortant de la pauvreté (millions)	5	26	12
Transfert sous forme de portion du revenu total des ménages (%)	7,00	2,91	2,57
Transfert sous forme de portion du revenu du quintile le plus riche (%)	14,2	4,6	4,7
<i>Année où le ménage médian sort de la pauvreté selon des modes de croissance différents</i>			
Simulation 1 (pas de changement de distribution)	2030	2041	2032
Simulation 2 (croissance favorisant les pauvres)	2013	2022	2017

Note : Les données pour les simulations nationales sont calculées sur base d'enquêtes auprès des ménages sur lesquelles se basent les estimations des gouvernements de la pauvreté dans leur pays et qui constituent aussi le fondement de l'évaluation d'un seuil de pauvreté d'un dollar

d'une simulation qui examine les effets des deux différents scénarios de croissance sur la diminution de la pauvreté. En projetant les tendances des taux de croissance, il simule l'impact sur l'incidence de pauvreté d'une croissance à distribution neutre (en maintenant les modes de distribution actuels à un niveau constant) et d'une croissance favorisant les pauvres (où le revenu de la population en dessous du seuil de pauvreté croît deux fois plus vite que la moyenne nationale).

Redistribution statique

Dans un exercice simple, l'effet du redoublement de la portion du revenu total de toutes les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est examiné, avec un ajustement au sein des 20 pour cent supérieurs de la

distribution. A des fins pratiques, ceci peut être considéré comme un transfert hypothétique d'une somme forfaitaire. Plus précisément, la taille du transfert reçu est inversement proportionnelle au revenu du bénéficiaire. La Figure 1 en illustre l'impact. La ligne noire indique le mode pré-redistribution et la ligne verte le mode post-redistribution. La redistribution pousse l'extrémité inférieure de la distribution vers le haut et vers la droite. Pour le Kenya et, de façon moins spectaculaire, pour le Brésil et le Mexique, le ménage pauvre médian est amené au-dessus du seuil de pauvreté. L'illustration montre que doubler le revenu des pauvres aurait un effet substantiel sur le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté et un impact relativement mineur sur le revenu des plus riches.

Croissance dynamique favorisant les pauvres.

Dans un modèle dynamique, le mode de distribution change avec le temps. La simulation utilisée ici compare le temps nécessaire pour que le ménage pauvre "médian passe le seuil de pauvreté dans le cas d'une croissance à distribution neutre et selon le scénario de croissance favorisant les pauvres. Selon ces deux scénarios, les taux de croissance moyenne par habitant sont censés suivre la tendance observée entre 1990 et 2002—une période choisie pour refléter deux cycles économiques complets.

Le tableau 1 résume les résultats principaux des deux simulations. Pour le Brésil et le Mexique, le transfert statique exigé pour doubler le revenu en

dessous du seuil de pauvreté est équivalent à moins de 5 % du revenu du quintile de population le plus riche. L'incidence de pauvreté diminue fortement dans les deux pays : de 22 % à 7 % au Brésil et de 16 % à 4 % au Mexique. Au Kenya, des disparités de richesse moins extrêmes et une incidence de pauvreté plus élevée signifie que les revenus du quintile le plus riche devraient diminuer nettement plus pour financer le transfert mais l'incidence de pauvreté, dans l'ensemble, tombe encore toujours de 23 % à 4 %. Pour ces trois pays, le scénario de croissance favorisant les pauvres réduit le temps nécessaire pour élever le revenu médian des ménages au-dessus du seuil de pauvreté. Au Brésil, le temps nécessaire diminue de 15 ans, au Mexique, de 19 ans et au Kenya, de 17 ans.

Les calculs utilisés pour les deux scénarios se basent sur les formules suivantes. Dans le cas de la simulation à distribution neutre, le taux de croissance observé est imputé à chaque centile de façon à ce que :

$$Y_{it+1} = Y_{it} * e^{gi} \text{ pour chaque centile } i.$$

La simulation de croissance favorisant les pauvres présume que le taux de croissance pour les pauvres est deux fois celui de la croissance moyenne observée entre 1990 et 2002, avec un taux de croissance qui reste constant de façon à ce que :¹

$$Y_{jt+1} = Y_{jt} * e^{gj} \text{ pour chaque centile } j.$$

Le centile j est défini comme ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté au moment initial t_0 .

$$Y_{it+1} = Y_{it} * e^{gi} \text{ pour chaque centile } i.$$

Le centile i est défini comme ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté au moment initial t_0 .

Le taux de croissance gj est le double du taux de croissance observé de 1990 à 2002. Le taux de croissance gi est tel que le taux de croissance de l'économie, dans son ensemble, reste constant au cours de la période. Étant donné que la pondération relative de chaque centile change chaque année, gi dans la période t est légèrement plus élevé que gi dans la période $t + 1$.

Les données sont pour un revenu moyen par habitant des ménages de 100 centiles. L'indicateur de bien-être est le revenu net d'impôt par habitant pour le ménage. Les estimations de la Banque mondiale sur la pauvreté internationale ont été utilisées pour le Brésil et le Kenya et les calculs nationaux d'incidence

de pauvreté pour le Mexique. Les simulations ont utilisé le taux de croissance par habitant de 1990 à 2002 comme l'indique *le Rapport Mondial sur le développement humain* de 2004 pour reproduire deux cycles économiques complets pour le Brésil et le Mexique.² Pour le Kenya, comme les taux de croissance observés étaient négatifs, on a présumé un taux de croissance par habitant optimiste mais plausible de 1 pour cent.

Remarques

- 1 Ces présomptions ont deux implications. Tout d'abord, l'inégalité diminuera d'année en année. Ensuite, pour que le taux de croissance reste constant dans son ensemble, le taux de croissance pour ceux qui sont au-dessus du seuil de pauvreté diminuera d'année en année, au fur et à mesure que la portion de revenu des pauvres augmentera.
- 2 Malgré la présence de crises financières au Brésil et au Mexique au cours de cette période, les taux de croissance utilisés sont représentatifs de la croissance à long terme. Les taux de croissance de 1970 à 2002 sont moins élevés dans les deux pays. La différence de temps nécessaire entre les modes de croissance ne change pas énormément que ont utilisé des taux de croissance différents.

Sources et lectures sélectionnées

- Chen, Shaohua, et Martin Ravallion. 2004.** "How Have the World's Poorest Fared since the Early 1980s?" Policy Research Paper 3341. Washington, DC: Banque mondiale.
- Cornia, Giovanni Etea, ed. 2004.** *Inequality, Growth, et Poverty in an Era of Liberalization et Globalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Deaton, Angus. 2003a.** "How to Monitor Poverty for the Millennium Development Goals." *Journal of Human Development* 4(3): 353–78.
- . **2003b.** *Measuring Poverty in a Growing World*. NBER Working Paper: 9822. Cambridge, Mass.: National Bureau of Economic Research.
- Dikhanov, Yuri. 2005.** "Trends in Global Income Distribution 1970–2015." Background note for *Human Development Report 2005*. New York.
- Fuentes, Ricardo. 2005.** "Poverty, Pro-Poor Growth et Simulated Inequality Reduction." Background note for *Human Development Report 2005*. New York.
- Kakwani, Nanak. 2004.** "Poverty Measurement Matters: An Indian Story." Brasilia: United Nations Development Programme, International Poverty Centre, Brasilia.
- Reddy, Sanjay G., et Thomas W. Pogge. 2003.** "How Not to Count the Poor." Columbia University, New York. [<http://www.columbia.edu/~sr793/count.pdf>]. Mai 2005.
- World Bank. 2001.** *World Development Indicators 2001*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . **2005.** *Global Economic Prospects 2005*. Washington, DC: Banque mondiale.

NOTE TECHNIQUE 3

Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Le Rapport mondial sur le développement humain de cette année évalue les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et s'efforce de quantifier les retombées potentielles de la réalisation des OMD d'ici à 2015. Pour chaque pays la démarche consiste à s'efforcer de répondre à deux questions distinctes pour chaque OMD :

- Si les OMD étaient atteints d'ici à 2015, de combien baisserait le nombre de personnes souffrant de pénuries, par rapport au nombre qui serait obtenu si le progrès se poursuivait d'après les tendances des années 1990?
- Si le progrès se poursuivait d'après les tendances des années 1990, qu'aurait été le nombre de personnes souffrant de pénuries, si les OMD étaient atteints?

Le Rapport effectue ces évaluations pour cinq indicateurs d'OMD offrant des données de tendances raisonnablement fiables pour chaque pays (tableau 1).

Calcul du progrès pour chaque OMD

Le progrès accompli pour chaque OMD est évalué en comparant le progrès annuel moyen, si les tendances actuelles prévalent, au progrès annuel nécessaire pour atteindre l'indicateur, dans l'hypothèse d'un progrès linéaire.

Le taux annuel moyen de progrès est calculé en utilisant la formule générale suivante :

$$\alpha_0 = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / x_{t_0}}{t_1 - t_0},$$

dans laquelle x_{t_1} et x_{t_0} sont les valeurs de l'indicateur pour 1990 ou pour l'année la plus proche de 1990

pour laquelle les données sont disponibles ; t_1 est l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles, généralement 2003 ; et t_0 est 1990 ou bien l'année la plus proche de 1990 pour laquelle les données sont disponibles. En ce qui concerne le taux de la faim et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, pour lesquels la valeur optimale est 0, la formule est appliquée sans modification.

En ce qui concerne l'indice net de scolarisation dans le primaire, l'égalité des sexes dans l'éducation (rapport filles/garçons) et la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement des eaux, pour laquelle la valeur optimale est 100%, le progrès est exprimé en "réduction des pénuries" selon la formule suivante :

$$\alpha_1 = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / (100 - x_{t_0})}{t_1 - t_0}.$$

Calcul du coût humain induit lorsque les OMD ne sont pas atteints

Le taux annuel moyen de progrès est alors utilisé afin de calculer la valeur de l'indicateur sur la base des tendances existant en 2015 :

$$x_{iMDG} = x_{t_0} + [\alpha_i(t_{MDG} - t_0)],$$

formule pour laquelle t_{MDG} indique 2015, l'année cible pour accomplir les OMD.

L'indice est alors multiplié par la valeur de son dénominateur, w , listée dans le tableau 1, telle qu'elle est projetée par la Division de la Population de l'ONU, afin de déterminer le nombre total des personnes démunies, p_{iMDG} , en 2015 :

$$p_{iMDG} = x_{iMDG} w_{iMDG}.$$

Le nombre des personnes démunies, dans le cas où

l'OMD est atteint, \hat{p}_{tMDG} , est aussi calculé pour chaque pays, comme l'est l'indice nécessaire pour accomplir les OMD, déterminé par l'indicateur de l'OMD, multiplié par son dénominateur :

$$\hat{p}_{tMDG} = x^* w_{tMDG}.$$

La pénurie, qui est la différence entre l'accomplissement de l'OMD et le progrès réalisé d'après les tendances actuelles, est calculée en ajoutant les différences entre ces deux valeurs pour tous les pays qui ne sont pas en voie d'atteindre les OMD :

$$\text{Pénurie} = \sum (p_{tMDG} - \hat{p}_{tMDG}) [p_{tMDG} > \hat{p}_{tMDG}]$$

Formule dans laquelle $[p_{tMDG} > \hat{p}_{tMDG}]$ est égal à 1 s'il est vrai et 0 s'il est faux.

Calcul de l'année au cours de laquelle les OMD sont atteints sur la base des tendances actuelles

Le niveau nécessaire pour accomplir chaque OMD est déterminé par la nature même de l'OMD. À titre d'exemple, l'objectif immédiat pour l'OMD 4 requiert que soit réduit de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Le niveau auquel l'OMD est atteint est ainsi déterminé par le niveau initial multiplié par un coefficient β . En ce qui concerne la mortalité infantile, ce coefficient est fixé à 1/3. En ce qui concerne la faim, il est fixé à \bar{t} , comme cela est déterminé par l'objectif immédiat de l'OMD. L'année au cours de laquelle un pays atteindra l'OMD, t_3 , est alors déterminée par la formule suivante :

$$\bar{t} = t_0 + \frac{\beta x_{t_0}}{\alpha}.$$

Tableau 1 Évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif immédiat	Variable (indicateur)	Agence de provenance Ide la source	Année de référence		Dénominateur utilisé pour calculer les chiffres (w)
			t_0	t_1	
Objectif 1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim					
Objectif immédiat 1. Diminuer par deux la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour	Personnes vivant avec moins de 1\$ par jour (1993 PPA US\$) (%) ^a	Banque mondiale	1990	2000	Population totale
Objectif immédiat 2. Diminuer par deux la proportion des personnes qui souffrent de la faim	Personnes dénutries (%)	FAO	1990-92	1999-2001	Population totale
Objectif 2. Assurer l'éducation universelle primaire					
Objectif immédiat 3. S'assurer que les enfants pourront partout accomplir un cursus complet d'enseignement primaire	Coefficient net de scolarisation dans le primaire (%)	UNESCO Institut pour les statistiques	1990/91	2002/03	Enfants en âge d'aller à l'école primaire
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie des femmes					
Objectif immédiat 4. Éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux éducatifs	Rapports filles/garçons dans l'éducation primaire (%)	UNESCO Institut pour les statistiques	1990/91	2002/03	Filles en âge d'aller à l'école primaire
Objectif 4. Réduire la mortalité infantile					
Objectif immédiat 5. Réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 naissances d'enfant vivant)	UNICEF et OMS	1990	2003	Naissances
Objectif 7. Assurer la viabilité de l'environnement					
Objectif immédiat 10. Diminuer par deux la proportion des personnes dépourvues d'accès viable à l'eau potable et à l'assainissement des eaux	Personnes disposant d'accès viable à une source d'eau améliorée (%)	UNICEF et OMS	1990	2003	Population totale
	Personnes disposant d'accès à un assainissement des eaux amélioré (%)	UNICEF et OMS	1990	2003	Population totale

a. Évaluation des coûts humains seulement, pas de la ligne temporelle

Définitions des termes statistiques

Agriculture, Support du pays à l' Valeur monétaire annuelle de tous les virements bruts des contribuables et des consommateurs faisant suite à des mesures politiques et qui soutiennent l'agriculture, moins les recettes budgétaires associées, quelque soit leur objectif et effet sur la production et les revenus agricoles ou sur la consommation de produits fermiers.

Abonnés à un service de téléphonie cellulaire (également appelés abonnés à un service de téléphonie mobile cellulaire). Personnes abonnées à un service de communication automatique qui donne accès au réseau téléphonique commuté utilisant la technologie cellulaire. Ce réseau peut être analogique ou numérique.

Activité des femmes par secteur économique Activité des femmes dans l'industrie, l'agriculture ou les services, telle que définie par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, l'*industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services collectifs (eau, gaz et électricité). L'*agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche. Les *services* comprennent le commerce de gros et de détail ; la restauration et l'hôtellerie ; les activités de transport, d'entreposage et de communication ; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires ; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Activité économique des femmes, Taux d' Proportion de la population féminine âgée de 15 ans et plus consacrant ou étant à même de consacrer sa force de travail à la production de biens et services.

Activités marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production primaires menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes et Temps de travail, total*.

Activités non marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas et ménage), la gestion et les achats nécessaires à l'économie domestique, les soins prodigués aux enfants, malades, personnes âgées et handicapées vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes et Temps de travail, total*.

Aide publique au développement (APD) destinée aux services sociaux de base APD allouée aux services sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation de base (enseignement pri-

maire, écoles maternelles et formation aux aptitudes de base des adolescents et adultes), les services de santé de base (soins, infrastructure et nutrition de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel sanitaire) et les politiques et programmes démographiques et de santé reproductive (politique démographique et gestion administrative y afférant, soins gynécologiques et obstétriques, planning familial, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et la formation de personnel à la santé publique et aux soins de santé reproductive). L'aide à la fourniture d'eau et d'infrastructures sanitaires n'est englobée dans cette statistique que si elle est intégrée à la lutte contre la pauvreté.

Aide publique au développement (APD), nette Versements de prêts accordés à des conditions de faveur (nets de remboursement du principal) et de dons par les instances officielles des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), ainsi que par des instances multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien-être économique dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Sont compris dans cette statistique les prêts assortis d'un mécanisme de don représentant au moins 25 % du total (calculé selon un taux d'actualisation de 10 %).

Aide publique au développement (APD), déliée APD bilatérale au titre de laquelle des biens et services associés peuvent être acquis intégralement et gratuitement dans pratiquement tous les pays, aide procurée d'un pays vers l'autre.

Aide publique au développement (APD), par nombre d'habitants du pays donateur Aide publique au développement accordée par un pays donné, divisée par la population totale dudit pays. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés Voir aussi *Aide publique au développement (APD) nette*, ainsi que la liste des pays les moins avancés.

Aide publique Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'aide publique au développement (APD, voir *ce terme*), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Il s'agit de certains pays d'Europe centrale et orientale, des pays de l'ex-Union soviétique, ainsi que de certains autres pays et territoires avancés sur la voie du développement.

Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE Abandon de créances consenti dans le cadre de l'aide

publique au développement, en vertu de l'Initiative en faveur des pays très endettés (PPTTE). Cette initiative constitue un mécanisme d'allègement de la dette contrôlé conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Dans ce contexte, des créanciers bilatéraux et multilatéraux ont depuis 1996 réduit la dette des 42 pays les plus pauvres très endettés.

Alphabétisation des adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Analphabétisme des adultes, Taux d' Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de la valeur 100. Voir *Alphabétisation des adultes, Taux d'*.

Annulation de la dette bilatérale brute Annulation des dettes bilatérales des pays en développement avec le soutien de fonds officiels des pays donateurs, qu'il s'agisse de dettes envers des créanciers publics ou privés. Les inscriptions compensatoires pour le principal de l'aide publique au développement (APD) ne sont pas soustraites. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

Armes classiques, Livraison d' Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclut les armes prises au combat ou obtenues auprès de déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, avions, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Brevets délivrés à des résidents Les brevets sont des documents délivrés par l'administration publique, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire fabriquée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande du brevet.

Cas de tuberculose Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostic clinique chez le sujet atteint.

Cas de tuberculose détectés selon la stratégie DOTS Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose détectées (diagnostiquées sur une période donnée) dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

Cas de tuberculose guéris selon la stratégie DOTS

Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose guéries dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

Chômage Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

Chômage de longue durée Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Chômage des jeunes Chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans à 24 ans, selon la définition nationale. Voir *Chômage*.

Chômage, Taux de Nombre de chômeurs divisé par celui de la population active (personnes occupant un emploi plus chômeurs).

Combustibles traditionnels, Consommation de Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse (résidu de la canne à sucre) et de déchets animaux et végétaux.

Criminalité et délinquance, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits au cours des 12 mois précédents, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (International Crime Victims Survey).

Croissance démographique annuelle, Taux de Renvoie à la moyenne du taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains) Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement. Voir *Dépenses de santé privées, Dépenses de santé publiques et PPA (parité du pouvoir d'achat)*.

Dépenses de santé privées Dépenses directes des ménages (payées par les usagers), assurances-maladie privées, dépenses des institutions à but non lucratif prêtant assistance aux ménages et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains), Dépenses de santé publiques*.

Dépenses de santé publiques Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoire ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses

totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains), Dépenses de santé privées*.

Dépenses militaires Total des dépenses engagées par les ministères pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Éducation, Dépenses publiques d' Comprend à la fois les dépenses d'investissement (dépenses liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et achat de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes (dépenses liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante). Elles couvrent notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériaux pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustibles, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Électricité par habitant, Consommation d' Renvoie à la production brute, par habitant, et comprend la consommation d'électricité des stations auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, sans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

Émissions de dioxyde de carbone Émissions de dioxyde de carbone liées aux activités humaines provenant de la combustion de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage et de la production de ciment.

Emploi rémunéré dans le secteur non agricole, pourcentage de l'ensemble des femmes employées dans le secteur non agricole Proportion des femmes occupant un emploi rémunéré dans le secteur non agricole. Cette catégorie comprend les personnes employées durant une période de référence donnée (une semaine, par exemple) en échange d'un salaire en espèces ou en nature, ainsi que celles qui, bien qu'occupant un poste, étaient temporairement absentes de leur travail durant la période de référence pour cause de maladie ou d'accident, de vacance ou jour férié, de grève ou lock-out, de congé de formation ou d'éducation, de congé maternel ou parental, de réduction de l'activité économique, de désorganisation ou arrêt temporaire du travail (intempéries, panne mécanique ou électrique, pénurie de matières premières ou de carburant) et autres et qui ont un lien formel à leur travail comme le prouve au moins un des critères suivants : versement continu d'un salaire, l'assurance de retrouver son poste une fois de retour, un accord stipulant la date de retour, ou bien une absence de courte durée de leur poste de travail. Un emploi non agricole désigne tout travail dans l'industrie ou les services, tel que défini par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, l'*industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les *services* collectifs (eau, gaz et électricité). Les services comprennent le commerce de gros et de détail ; la restaura-

tion et l'hôtellerie ; les activités de transport, d'entreposage et de communication ; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires ; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Énergie consommée, PIB par unité d' Rapport du PIB (PPA en dollars en 2000) aux utilisations commerciales de l'énergie, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer, entre pays et sur la durée, le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut) et PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Enfants atteignant la cinquième année d'école Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (enfants dont le poids est inférieur à plus de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré) et aiguë (plus de trois écarts-types en deçà du poids médian).

Enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance Comprend les cas de retard de croissance modéré et aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence de l'âge considéré.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et services fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend la valeur des marchetises, le fret, l'assurance, le transport, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les paiements de transferts.

Exportations de produits de haute technologie Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble couvre les produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifique et du génie électrique.

Exportations de produits manufacturés Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, de machines et équipements de transport, et divers autres biens manufacturés.

Exportations de produits primaires Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Fécondité, Indice synthétique de Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Femmes siégeant au gouvernement, au niveau ministériel Comprend les femmes occupant une fonction de vice-premier ministre et de ministre. Les postes de premier ministre ont également été inclus lorsque ces derniers détenaient un portefeuille ministériel. Les vice-présidents et les responsables de services ou d'agences au niveau ministériel ont été inclus s'ils occupaient une fonction ministérielle au sein de la structure gouvernementale.

Flux privés, Autres Catégorie englobant les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), les flux d'investissements de portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

Forces armées, Effectif total des Nombre total du personnel des armées terrestres, navales, aériennes, ainsi que de leur commandement, de leur administration et des services de logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services de douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Importations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchés reçus du reste du monde. Cet indicateur englobe les marchandises, le fret, l'assurance, le transport, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine ni les paiements de transferts.

Indicateur de la participation des femmes (IPF) Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en voie de développement Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur du développement humain (IDH) Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint selon trois aspects essentiels de la vie humaine : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH) Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les variables essentielles que l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes, mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indice d'espérance de vie L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indice de Gini Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. On construit pour cela une courbe de Lorenz qui met en regard les pourcentages cumulés du revenu total et les nombres cumulés de personnes percevant ce revenu, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la zone située entre cette courbe de Lorenz et une ligne hypothétique représentant l'égalité absolue. La superficie de cette zone est exprimée en pourcentage de l'espace maximal situé sous cette ligne. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

Indice de niveau d'instruction L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indice de PIB L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA en dollars américains). Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indice des prix à la consommation, modification annuelle moyenne de l' Reflète les variations du coût d'achat, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d' Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, forêtière et pêche. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Installations sanitaires améliorées, Population utilisant des Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures appropriées pour l'évacuation des excréments, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet d'empêcher efficacement le contact des individus, des animaux et des insectes avec les excréments.

Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d' Pourcentage de nouveaux-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Internautes Personnes ayant accès à Internet.

Investissements directs étrangers, Flux nets d' Entrées nettes d'investissements destinés à financer l'acquisition d'une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. C'est la somme du capital, du réinvestissement des gains, et du capital à long et à court terme.

Lignes téléphoniques principales Lignes téléphoniques reliant l'équipement d'un abonné au réseau téléphonique public commuté.

Médecins Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique (pratique, enseignement ou recherche).

Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité infantile, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle corrigé, Taux de Taux de mortalité maternelle corrigé pour prendre en compte les problèmes bien connus de non déclaration et de classement inapproprié des décès maternels, ainsi que les estimations pour les pays ne disposant pas de données. Voir *Mortalité maternelle, Taux de*.

Mortalité maternelle officiel, Taux de Taux de mortalité maternelle tel que déclaré par les autorités nationales. Voir *Mortalité maternelle, Taux de*.

Mortalité maternelle, Taux de Nombre de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Niveaux d'enseignement L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement préscolaire* (niveau 0 de la CITE) est dispensé dans des établissements tels que les jardins d'enfants, les crèches ou les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction d'inculquer les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite

à au moins quatre années d'enseignement primaire et apporte une instruction générale et/ou spécialisée, par exemple dans les collèges, les établissements secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles de formation d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement secondaire ou prouvé qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Paludisme, Cas de Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par des examens en laboratoire, têtis que d'autres, en Afrique subsaharienne notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

Parité du pouvoir d'achat (PPA) Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Avec un dollar exprimé en parité du pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est le cas dans le présent Rapport), il est possible de se procurer la même quantité de biens et services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays.

Parlementaires, Femmes Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse et haute (ou Sénat), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Parts du revenu ou de la consommation Proportion du revenu ou de la consommation de sous-groupes de la population indiqués par des déciles ou des quintiles, d'après des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages ou couvrant différentes années. Les résultats des enquêtes sur la consommation font apparaître des degrés d'inégalité moindres entre les riches et les pauvres que ce n'est le cas des enquêtes sur le revenu. En effet, les pauvres consomment généralement une part plus importante de revenu. Sachant que les données proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, une certaine circonspection s'impose dans les comparaisons entre pays.

Pauvreté monétaire, population en deçà du seuil de Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 2,15 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois personnes) : aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités du pouvoir d'achat.

- Seuil de pauvreté national : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays concerné. Les statistiques nationales se fondent sur des estimations de sous catégories pondérées par la population et établies à partir d'enquêtes auprès des ménages.
- à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages. Voir *Parité du pouvoir d'achat (PPA)*.

Personnes déplacées dans leur propre pays Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leur domicile ou lieu de résidence habituel, suite aux conséquences d'un conflit armé, à des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme ou bien des catastrophes naturelles ou non, ou afin d'éviter ces événements, et qui n'ont franchi aucune frontière reconnue au niveau international.

Personnes souffrant de malnutrition Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

PIB (en dollars américains) PIB converti en dollars américains sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB (produit intérieur brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

PIB par habitant (en dollars américains) PIB en dollars américains divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en dollars américains)*.

PIB par habitant (PPA en dollars américains) Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPP (parité du pouvoir d'achat)*.

PIB par habitant, Croissance annuelle du Taux de croissance calculé selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles convenues au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sans avoir à remplir d'autres conditions relevant de l'action publique.

Point de décision de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu de bons résul-

tats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'engage dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté.

Points d'eau aménagés, Population ayant un accès régulier à des Part de la population disposant d'un accès correct à l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personnes et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

Points d'eau aménagés, Population privée d'accès régulier à des Valeur 100 minorée du pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs d'eau, l'eau en bouteille, les camions-citernes et les sources et puits non protégés. Voir *Points d'eau aménagés, Population ayant un accès régulier à des*.

Population active Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et étaient titulaires d'un emploi sans être obligatoirement en poste) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

Population totale Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

Population urbaine Population, en milieu d'année, des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les dirigeants, présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les directeurs généraux.

Préservatif, lors du dernier rapport à haut risque, Utilisation d'un Hommes et femmes qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport avec un partenaire hors

relations maritales et relations de cohabitation, parmi ceux ayant eu des rapports avec ce type de partenaire dans les 12 derniers mois.

Prévention du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

Prévisions moyennes Prévisions démographiques effectuées par la Division de la population des Nations Unies en supposant une courbe du taux de fécondité moyenne, une mortalité normale et des migrations internationales normales. Chaque supposition implique les tendances prévues des niveaux de fécondité, de mortalité et de migrations nettes, en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques correspondantes de chaque pays ou de chaque groupe de pays. De plus, pour les pays gravement touchés par l'épidémie du VIH/sida, la prévision inclut l'impact du VIH/sida. La Division de la population des Nations Unies publie également des prévisions moyennes basses et fortes. Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site : <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné Probabilité qu'à un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné Statistique calculée par soustraction du taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré de valeur 100. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

Promesses de contributions bilatérales au fonds d'affectation spéciale des PPTE Une obligation résolue prise par un donateur officiel à fournir l'assistance spécifique au fonds d'affectation spéciale des PPTE. Les engagements bilatéraux sont enregistrés en fonction de la somme totale prévue du transfert, sans tenir compte du temps nécessaire pour la réalisation des débours.

Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié Pourcentage d'accouchements suivis par du personnel (médecins, infirmiers et sages-femmes) ayant reçu une formation lui permettant de donner les soins, les directives et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum, de procéder lui-même à des accouchements et de s'occuper des nouveaux-nés.

Recherche et développement (R&D), Dépenses de Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrés aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

Redevances et droits de licence perçus Somme versées aux résidents par des non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, droits d'auteurs, procédés industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par

le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

Réfugiés Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient, avec raison, d'être persécutées pour des considérations de race, de religion, d'appartenance à une certaine catégorie sociale ou du fait de leurs opinions politiques, et qui sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire. On entend par pays d'asile le pays dans lequel un réfugié a déposé une demande d'asile sur laquelle il n'a pas encore été statué, ou est enregistré d'une autre manière en tant que demeurant d'asile. Le pays d'origine correspond à la nationalité du demeurant ou au pays dont celui-ci est officiellement ressortissant.

Revenu du travail, part estimée des femmes sur celle des hommes Rapport du revenu moyen estimé de la population féminine à celui de la population masculine. Voir *Revenu estimé du travail (PPA en dollars américains)*.

Revenu estimé du travail (PPA en dollars américains) Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population exerçant une activité économique, des populations féminines et masculines totales et du PIB par habitant (PPA en dollars américains). Pour plus de détails sur cette estimation, voir *la Note technique 1*.

RNB (revenu national brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée, d'une part, de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production et, d'autre part, de toutes les recettes nettes de revenu primaire (rémunération des salariés et des biens immobiliers situés à l'étranger). La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires. Les données sont exprimées en dollars courants des États-Unis, convertis selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale.

Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement (R&D). Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme d'éducation supérieure.

Scolarisation, Taux brut de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quelque soit leur âge), exprimé en pourcentage de la population officiellement en âge de fréquenter ce niveau d'enseignement. Ce taux brut peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements et des inscriptions survenant à un âge plus ou moins élevé que l'âge typique de l'année d'enseignement considérée. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Scolarisation, Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, quelque soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant pour les trois niveaux. Voir *Niveaux d'éducation et Taux brut de scolarisation*.

Scolarisation, Taux net de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Service de la dette (total) Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est supérieure à un an), plus les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements destinés au fonds monétaire international.

Tabac, Prévalence du Le pourcentage d'hommes et femmes qui fument des cigarettes.

Temps de travail, total Temps consacré aux activités marchettes et non marchettes, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchettes et Activités non marchettes*.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix des exportations à l'indice des prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Texte suivi, Personnes ayant des difficultés à comprendre une Proportion de la population adulte âgée de 16 à 65 ans se classant au niveau I de compréhension concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à déceler au lecteur de localiser, dans le texte, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans l'énoncé de la question.

Thérapie de réhydratation orale (TRO) et d'alimentation en continu, Enfants diarrhéiques recevant une Pourcentage d'enfants (âgés de moins de cinq ans) souffrant de diarrhée ayant reçu soit une thérapie de réhydratation orale (solutions de réhydratation orale ou fluides maison), soit un apport accru de fluides et une alimentation en continu, ceci au cours de deux semaines au moins précédant l'enquête.

Traitement de la fièvre paludéenne chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints de la fièvre paludéenne et ayant reçu un traitement contre cette maladie dans les deux semaines précédant l'enquête.

Traités environnementaux, Ratification des Après la signature d'un traité, un pays doit procéder à sa ratification, souvent avec l'approbation du corps législatif. Un tel processus implique non seulement une expression d'intérêt, comme indiqué par la signature, mais également l'incorporation des principes et des obligations du traité dans la législation nationale.

Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale Selon la définition de la Classification internationale d'après le statut dans la profession (CISP) de 1993, personnes qui occupent un emploi non rémunéré dans une entreprise commerciale exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Utilisation des contraceptifs, Taux d' Pourcentage de femmes mariées (ou vivant maritalement) âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

Vaccination, Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose Proportion d'enfants d'un an ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum conten-

ant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose.

VIH, Prévalence du Pourcentage de personnes âgées 15 et 49 ans infectées par le VIH.

VIH/sida, prévalence chez les femmes enceintes âgées entre 15 et 24 ans suivies dans des cliniques prénatales dans la capitale Pourcentage d'échantillons sanguins obtenus chez des jeunes femmes testant positives au VIH durant une surveillance systématique et sentinelle dans des cliniques prénatales sélectionnées. Les données sont des valeurs médianes de toutes les cliniques prénatales dans les villes en question et proviennent de rapports de surveillance nationaux et de bases de données du bureau de recensement.

Références statistiques

- Aten, Bettina, Alan Heston, et Robert Summers. 2001.** Correspondance sur les données en provenance du Penn *World Table 6.0*. Philadelphie, Pennsylvanie.
- . **2002.** *Penn World Tables 6.1*. University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphie. (<http://pwt.econ.upenn.edu/>). Accédé en mars 2005.
- Aboona, Yuhanna. 2005.** *Qatar's Approach towards Data Inconsistencies*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Doha, mars.
- Abou-Zahr, Carla. 2005.** *Measuring Maternal Mortality*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Genève, avril.
- Banque mondiale. 2003.** *World Development Indicators 2003*. CD-ROM. Washington DC.
- . **2005a.** Correspondance relative aux taux de croissance du PIB par habitant. Washington DC, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur des données relatives à la distribution des revenus. Washington DC, avril.
- . **2005c.** *World Development Indicators 2005*. CD-ROM. Washington DC.
- CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 2005.** Données sur les émissions de gaz carbonique. (http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/emis/em_count.htm). Accédé en avril 2005.
- FAO (Food et Agriculture Organization of the United Nations). 2005.** *The State of Food Insecurity in the World 2004*. Rome, 2004.
- Fischer, Stanley, Charles Konan Banny, et Christina Barrineau. 2005.** "Measuring Financial Access. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*." New York, avril.
- Global IDP Project. 2005.** Internally displaced people estimates. [www.idpproject.org/statistics.htm]. Accédé en mars 2005.
- Goldshmidt-Clermont, Luisella, et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995.** *Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York.
- Gwatkin, Davidson, Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Eldaw Abdalla Suliman, Adam Wagstaff, et Agbessi Amouzou. Forthcoming.** *Socioeconomic Differences in Health, Nutrition, et Population*. Deuxième édition. Washington, DC : Banque mondiale.
- Harvey, Etrew S. 1995.** "Market et Non-Market Productive Activity in Less Developed et Developing Countries: Lessons from Time Use." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York.
- . **2001.** "National Time Use Data on Market et Non-Market Work by Both Women et Men." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. United Nations Development Programme, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Human Development Report Office. 2005.** "New Applications of the Human Development Index." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York, mai.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004.** *The Military Balance 2004–2005*. Oxford, U.K. : Oxford University Press.
- ILO (International Labour Organization). 2002.** *Estimates et Projections of the Economically Active Population, 1950–2010*, 4^{ème} éd., rév. 2. Base de données, Genève.
- . **2003.** *Key Indicators of the Labour Market*. Troisième édition, Genève. (<http://kilm.ilo.org/kilm/>). Accédé en mars 2005.
- . **2005a.** *Database on International Labour Statistics (ILOLEX)*. (ILOLEX). Genève. (www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm). Accédé en mai 2005.
- . **2005b.** *Laboursta Database*. Genève. (<http://laborsta.ilo.org/>). Accédé en mars 2005.
- IMF (International Monetary Fund) et IDA (International Development Association). 2004.** *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Status of Implementation*. Washington DC, août.
- IPU (Inter-Parliamentary Union). 1995.** *Women in Parliaments 1945–1995: A World Statistical Survey*. Genève.
- . **2005a.** Correspondance au sujet des femmes occupant des postes au niveau ministériel. Genève, mars.
- . **2005b.** Correspondance au sujet des femmes parlementaires. Genève, mars.
- . **2005c.** Correspondance au sujet des années au cours desquelles les femmes ont obtenu le droit de vote, le droit de se présenter à une élection, et l'année à laquelle la première femme a été élue ou nommée à un poste parlementaire. Genève, mars.
- . **2005d.** *Parline Database et World Classification of Women in National Parliaments*. Genève. (www.ipu.org). Accédé en mars 2005.
- ITU (International Telecommunication Union). 2005.** *World Telecommunication Indicators Database*. 8^{ème} édition. (www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html). Accédé en mars 2005.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2005.** *Relative Poverty Rates for the Total Population, Children et the Elderly*. Luxembourg. [www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.html]. Accédé en mars 2005.
- Milanovic, Branko. 2002.** Correspondance relative au revenu, à l'inégalité et à la pauvreté durant la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Banque mondiale. Washington, DC, mars.
- Nolan, Brian, Teresa Munzi, et Timothy M. Smeeding. 2005.** *Two Views of Irish Poverty Trends*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Dublin, mars.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation et Development), Development Assistance Committee. 2005a.** Correspondance relative aux estimations des subventions agricoles. Paris, mars.
- . **2005b.** Correspondance relative à l'emploi. Genève, mars.
- . **2005c.** Correspondance relative aux subventions officielles d'aide au développement. Paris, mars.
- . **2005d.** Correspondance relative aux taux de chômage à long terme des jeunes. Genève, mars.
- . **2005e.** *DAC Journal: Development Cooperation 2004 Report 6 (1)*. Paris.
- . **2005f.** *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation et Development) et Statistics Canada. 2000.** *Literacy in the Information Age: Final Report on the International Adult Literacy Survey*. Paris.

- OMS (Organisation Mondiale de la Santé). 2003.** *Global Tuberculosis Control : WHO Report 2003*. Genève.
- (www.who.int/gtb/publications/globrep). Accédé en mars 2005.
- . **2005a.** Correspondance sur les dépenses de santé. Genève, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les ressources humaines en matière de santé. Genève, mars.
- . **2005c.** *World Health Report 2005: Make Every Mother and Child Count*. Genève.
- . **2005.** *Learning a Living by Earning Skills: First Results of the Adult Literacy and Life Skills Survey*. Paris.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2002.** Correspondance relative aux enquêtes sur l'utilisation du temps. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York, février.
- . **2003.** *World Population Prospects 1950-2050: The 2002 Revision*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2004.** *World Urbanization Prospects: The 2003 Revision*. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2005a.** *Comtrade*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005b.** Correspondance sur la consommation d'énergie. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005c.** Correspondance sur l'espérance de vie à la naissance. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005d.** Correspondance sur l'usage des combustibles traditionnels. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005e.** Base de données sur l'usage des contraceptifs. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2005f.** Base de données sur les indicateurs du Millénaire. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York. (<http://milleniumindicators.un.org>). Accédé en avril 2005.
- . **2005g.** *Multilateral Treaties Deposited with the Secretary General*. New York. (<http://untreaty.un.org>) Accédé en avril 2005.
- . **2005h.** *World Population Prospects 1950-2050 : The 2004 Revision*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- Ruoen, Ren, et Chen Kai. 1995.** *China's GDP in U.S. Dollars Based on Purchasing Power Parity*. Document de travail de recherche politique 1415. Banque mondiale. Washington, DC
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2004.** *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmaments et International Security*. Oxford, U.K.: Oxford University press.
- . **2005a.** Correspondance sur les données relatives aux dépenses militaires. Stockholm, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les données relatives aux transferts d'armes. Stockholm, mars.
- . **2005c.** *SIPRI Arms Transfers. Database*. Base de données. Stockholm, mars.
- Smeeding, Timothy M. 1997.** *Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study*. Sous la direction de Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman. Understanding Poverty. New York: Russel Sage Foundation. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater, et Gary Burtless. 2000.** *United States Poverty in a Cross-National Context*. Sous la direction de Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman. *Understanding Poverty*. New York: Russel Sage Foundation. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Statec. 2005.** Correspondance sur le taux brut de scolarisation au Luxembourg. Luxembourg, mai.
- UNAIDS (Joint United Nations Programme on HIV/AIDS). 2005.** Correspondance relative à la prévalence du virus du sida. Genève, mars.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2003.** *Bosnia et Herzegovina Human Development Report 2003*. Sarajevo.
- UNESCO (United National Educational, Scientific and Cultural Organization). 1997.** *International Standard Classification of Education 1997*. Paris. [www.uis.unesco.org/ev_en.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC]. Accédé en mars 2005.
- UNESCO (United National Educational, Scientific and Cultural Organization) Institute for Statistics. 1999.** *Statistical Yearbook*. Montréal.
- . **2003a.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Montréal, mars.
- . **2003b.** Correspondance sur les taux de scolarisation nets et bruts et sur le nombre d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'école. Montréal, mars.
- . **2005a.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Montréal, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les dépenses d'éducation. Montréal, mars.
- . **2005c.** Correspondance sur les taux de scolarisation nets et bruts et sur le nombre d'enfants atteignant la 5^{ème} année d'école. Montréal, mars.
- . **2005d.** Correspondance sur le nombre d'étudiants en mathématiques, sciences et ingénierie. Montréal, avril.
- UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees). 2005.** Correspondance sur les réfugiés selon le pays d'origine et d'accueil. Genève, avril.
- UNICEF (United Nations Children's Fund). 2004.** *State of the World's Children 2005*. New York: Oxford University Press.
- UNICEF (United Nations Children's Fund), WHO (World Health Organization), et UNFPA (United Nations Population Fund). 1997.** *Guidelines for Monitoring the Availability et Use of Obstetric Services*. New York.
- UN Millennium Project. 2005.** *Who's Got the Power? Transforming Health Systems for Women et Children*. Groupe de travail pour la santé maternelle et de l'enfance. Londres: Earthscan.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime). 2004.** Correspondance sur les données relatives aux victimes de la criminalité. Vienne, mars.
- UN-OHRLS (United Nations Office of the High Representative for the Least Developed Countries, Letlocked Developing Countries and Small Islet Developing States). 2005.** Liste des pays les moins développés. New York. (www.un.org/special-rep/ohrls/ldc/list.htm). Accédé en mai 2005.
- William, Tony. 2005.** *National Strategies for the Development of Statistics*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Paris, mars.
- WIPO (World Intellectual Property Organization). 2004.** *Intellectual Property Statistics*. Publication B. Genève.

Classification des pays et territoires

Pays regroupés selon leur niveau de développement ^a

Développement humain élevé

(IDH 0,800 et above)

Allemagne	Slovaquie
Argentine	Slovénie
Australie	Suède
Autriche	Suisse
Bahamas	Tonga
Bahreïn	Trinité-et-tobago
Barbade	Uruguay
Belgique	(57 pays ou territoires)
Brunei Darussalam	
Bulgarie	
Canada	
Chili	
Corée, Rép. De	
Costa Rica	
Croatie	
Chypre	
Cuba	
Danemark	
Émirats arabes unis	
Espagne	
Estonie	
États-Unis	
Finlande	
France	
Grèce	
Hong Kong, Chine (RAS)	
Hongrie	
Islande	
Irlande	
Israël	
Italie	
Japon	
Koweït	
Lettonie	
Lituanie	
Luxembourg	
Malte	
Mexique	
Nouvelle-Zélande	
Norvège	
Panama	
Pays-Bas	
Pologne	
Portugal	
Qatar	
République tchèque	
Royaume Uni	
Saint-Kitts-et-Nevis	
Seychelles	
Singapour	

Développement humain moyen

(IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud	Mongolie
Albanie	Myanmar
Algérie	Namibie
Antigua et Barbuda	Népal
Arabie saoudite	Nicaragua
Arménie	Oman
Azerbaïdjan	Ougeta
Bangladesh	Ouzbékistan
Biélorussie	Pakistan
Belize	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Bhoutan	Paraguay
Bolivie	Pérou
Bosnie-Herzégovine	Philippines
Botswana	Rép. arabe syrienne
Brésil	Rép. dominicaine
Cambodge	Roumanie
Cap Vert	Russie, Féd. De
Chine	Sainte-Lucie
Colombie	Saint-Vincent et les Grenadines
Comores	Samoa Occidental
Congo	Sao Tomé et Príncipe
Dominique	Soudan
Égypte	Sri Lanka
El Salvador	Suriname
Équateur	Territoires palestiniens occupés
Fidji	Tadjikistan
Gabon	Thaïlande
Géorgie	Timor Oriental
Ghana	Togo
Grenade	Tunisie
Guatemala	Turkménistan
Guinée équatoriale	Turquie
Guyane	Ukraine
Honduras	Vanuatu
Îles Salomon	Venezuela
Inde	Vietnam
Indonésie	Zimbabwe
Iran, Rép. Islamiste d'	(88 pays ou territoires)
Jamahiriya arabe libyenne	
Jamaïque	
Jordanie	
Kazakhstan	
Lao, Rép. Dém. du	
Liban	
Macédoine, ERYM	
Malaisie	
Maldives	
Maroc	
Maurice	
Moldavie, rép. De	

Faible développement humain

(IDH inférieur à 0,500).

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Congo, Rép. Dém. du
Côte d'Ivoire
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée
Guinée Bissau
Haïti
Kenya
Lesotho
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Niger
Nigeria
Rép. centrafricaine
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Swaziland
Tanzanie, Rép. Unie de
Tchad
Yémen
Zambie
(32 pays ou territoires)

^a Ne figurent pas dans cette liste les États membres suivants des Nations Unis pour lesquels l'indicateur du développement humain n'a pas pu être calculé : Afghanistan, Andorre, Îles Marshall, Irak, Kiribati, Libéria, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Palaos, République Populaire Démocratique de Corée, Saint-Marin, Serbie et Monténégro, Somalie et Tuvalu.

Pays regroupés selon leur revenu ^a

Revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 9 386 dollars en 2003)

Allemagne
Andorre
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Belgique
Brunei Darussalam
Canada
Chypre
Corée, Rép. de
Danemark
Émirats arabes unis
Espagne
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Hong Kong, Chine (RAS)
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Luxembourg
Malte
Monaco
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Qatar
Royaume Uni
Saint-Martin
Singapour
Slovénie
Suède
Suisse

(39 pays et territoires)

Revenu moyen (RNB par habitant compris entre 766 et 9 385 dollars en 2003)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Antigua et Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Arménie
Azerbaïdjan
Barbade
Biélorussie
Belize
Bolivie
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Croatie
Cuba
Djibouti
Dominique
Égypte
El Salvador
Équateur
Estonie
Fidji
Gabon
Géorgie
Grenade
Guatemala
Guyane
Honduras
Hongrie
Îles Mariannes du Nord
Îles Marshall
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Irak
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kiribati
Lettonie
Liban
Lituanie
Macédoine, ERYM
Malaisie
Maldives
Maroc
Maurice
Mexique
Micronésie (États fédérés de)
Namibie
Oman
Palaos
Panama
Paraguay
Pérou
Philippines
Pologne
Rép. Arabe syrienne
Rép. dominicaine
République tchèque
Roumanie
Russie, Féd. De
Saint-Kitts et Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent et les Grenadines
Samoa (Occidentales)
Serbie et Monténégro
Seychelles
Slovaquie
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Territoires palestiniens occupés
Thaïlande
Tonga
Trinité et Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela

(91 pays et territoires)

Faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 765 dollars en 2003)

Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Comores
Congo
Congo, Rép. Dém. du
Corée, Rép. pop. dém. de
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Haïti
Îles Salomon
Inde
Kenya
Kirghizistan
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Moldavie, Rép. De
Mongolie
Mozambique
Myanmar
Népal
Nicaragua
Niger
Nigeria
Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. Lao
Rwanda
Sao Tomé et Príncipe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tadjikistan
Tanzanie, Rép. unie de
Tchad
Timor Oriental
Togo
Vietnam
Yémen
Zambie
Zimbabwe

(61 pays ou territoires)

^a D'après le classement de la banque mondiale (valable à compter du 1er juillet 2004) fondé sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Ce classement ne comprend pas Nauru et Tuvalu, faute de données suffisantes.

Classification des pays en grands groupes ^a

Pays en développement

Afghanistan	Guinée-Bissau	Qatar
Afrique du Sud	Guinée équatoriale	Rép. arabe syrienne
Algérie	Guyane	Rép. centrafricaine
Angola	Haïti	Rép. dém. pop. lao
Antigua et Barbuda	Honduras	Rép. dominicaine
Arabie saoudite	Hong Kong, Chine (RAS)	Rwanda
Argentine	Îles Marshall	Saint-Kitts-et-Nevis
Bahamas	Îles Salomon	Sainte-Lucie
Bahreïn	Inde	Saint-Vincent et les Grenadines
Bangladesh	Indonésie	Samoa (occidentales)
Barbade	Iran, Rép. islamique d'	Sao Tomé et Príncipe
Belize	Irak	Sénégal
Bénin	Jamahiriya arabe libyenne	Seychelles
Bhoutan	Jamaïque	Sierra Leone
Bolivie	Jordanie	Singapour
Botswana	Kenya	Somalie
Brésil	Kiribati	Soudan
Brunei Darussalam	Koweït	Sri Lanka
Burkina Faso	Lesotho	Suriname
Burundi	Liban	Swaziland
Cambodge	Libéria	Tanzanie, Rép. unie de
Cameroun	Madagascar	Tchad
Cap-Vert	Malaisie	Territoires palestiniens occupés
Chili	Malawi	Thaïlande
Chine	Maldives	Timor Oriental
Chypre	Mali	Togo
Colombie	Maroc	Tonga
Comores	Maurice	Trinitad-et-Tobago
Congo	Mauritanie	Tunisie
Congo, Rép. Dém. du	Mexique	Turquie
Corée, Rép. de	Micronésie (États fédérés de)	Tuvalu
Corée, Rép. pop. dém. de	Mongolie	Uruguay
Costa Rica	Mozambique	Vanuatu
Côte d'Ivoire	Myanmar	Venezuela
Cuba	Namibie	Vietnam
Djibouti	Nauru	Yémen
Dominique	Népal	Zambie
Égypte	Nicaragua	Zimbabwe
El Salvador	Niger	(137 pays ou territoires)
Émirats arabes unis	Nigeria	(137 countries or areas)
Équateur	Oman	
Érythrée	Ouganda	
Éthiopie	Pakistan	
Fidji	Palaos	
Gabon	Panama	Pays les moins développés ^a
Gambie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Afghanistan
Ghana	Paraguay	Angola
Grenade	Pérou	Bangladesh
Guatemala	Philippines	Bénin
Guinée		Bhoutan

Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants (CEI)

Albanie	Italie
Arménie	Japon
Azerbaïdjan	Luxembourg
Biélorussie	Mexique
Bosnie-Herzégovine	Nouvelle-Zélande
Bulgarie	Norvège
Croatie	Pays-Bas
Estonie	Pologne
Géorgie	Portugal
Hongrie	République tchèque
Kazakhstan	Royaume Uni
Kirghizistan	Slovaquie
Lettonie	Suède
Lituanie	Suisse
Macédoine, ERYM	Turquie
Moldavie, Rép. De	(30 pays ou territoires)
Ouzbékistan	
Pologne	Pays de l'OCDE à revenu élevé ^b
République tchèque	Allemagne
Roumanie	Australie
Russie, Féd. De	Autriche
Serbie et Monténégro	Belgique
Slovaquie	Canada
Slovénie	Corée, Rép. de
Tadjikistan	Danemark
Turkménistan	Espagne
Ukraine	Etats-Unis
Uzbekistan	Finlande
(27 pays ou territoires)	France
	Grèce
OCDE	Hongrie
Allemagne	Irlande
Australie	Islande
Autriche	
Belgique	
Canada	
Corée, Rép. de	
Danemark	
Espagne	
Etats-Unis	
Finlande	
France	
Grèce	
Hongrie	
Irlande	
Islande	

^a Classification des Nations Unies en fonction de UN-OHRLS 2005.

^b À l'exclusion de la République tchèque, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Turquie.

Pays en développement regroupés selon la région

Afrique sub-saharienne

Afrique du Sud
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Congo, Rép. du
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Maurice
Mozambique
Namibie
Niger
Nigeria
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rwanda
Sao-Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Swaziland
Tanzanie, Rép. unie de
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe
(45 pays ou territoires)

Amérique latine et Caraïbes

Antigua et Barbuda
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
Équateur
El Salvador
Grenade
Guatemala
Guyane
Haïti
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
Rép. Dominicaine
Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent et les
grenadines
Suriname
Trinité-et-tobago
Uruguay
Venezuela
(33 pays ou territoires)

Asie de l'Est et Pacifique

Brunei Darussalam
Cambodge
Chine
Corée, Rép. de
Corée, Rép. pop. dém. de
Fidji
Hong Kong, Chine (RAS)
Îles Marshall
Îles Salomon
Indonésie
Kiribati
Malaisie
Micronésie (États fédérés
de)
Mongolie
Myanmar
Nauru
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
Rép. dém. pop. lao
Samoa
Singapour
Thaïlande
Timor Oriental
Tonga
Tuvalu
Vanatu
Vietnam
(28 pays et territoires)

Asie du Sud

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Inde
Iran, Rép. islamique d'
Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka
(9 pays et territoires)

Europe du Sud

Chypre
Turquie
(2 pays ou territoires)

Pays arabes

Algérie
Arabie saoudite
Bahreïn
Djibouti
Égypte
Émirats arabes unis
Irak
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie
Koweït
Liban
Maroc
Oman
Qatar
Rép. arabe syrienne
Somalie
Soudan
Territoires palestiniens
occupés
Tunisie
Yémen
(20 pays ou territoires)

Index des indicateurs

Tableau	Indicateur
A	
6, 8	Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié
18	Agriculture, soutien des pays de l'OCDE à leur
	Aide publique au développement (APD) nette versée
17	en % du RNB
17	par habitant du pays donateur
17	aux services de base
17	aux pays les moins avancés
17	total
17	aide bilatérale non liée
	Aide publique au développement (APD) nette reçue (versements nets)
19	en % du PIB
19	par habitant
19	total
1, 12, 33	Alphabétisation des adultes, taux
25	femmes
27	femmes en % du taux masculin
25	hommes
12	Alphabétisation des jeunes adultes, taux
27	femmes
27	femmes en % du taux masculin
3	Analphabétisme des adultes, taux
	Armes conventionnelles, livraisons
27	pourcentage
27	total
27	Importations, total
B	
13	Brevets délivrés à des résidents
C	
21	Chômeurs, nombre de
4	Chômage, de longue durée
21	hommes
21	femmes
	Chômage, taux
21	total
21	moyen annuel
21	des femmes par rapport aux hommes

Tableau	Indicateur
	des jeunes
21	total
21	des femmes par rapport aux hommes
22	Combustibles traditionnels, consommation
	Commerce
	importation de biens par les pays développés,
	des pays en développement,
18	part des importations totales
18	total
	des pays les moins avancés,
18	part des importations totales
18	total
16	accords de
6	Contraception, utilisation de moyens de
D	
30	Date d'accession des femmes au parlement, par élection ou nomination
30	Date d'obtention du droit de candidature par les femmes
	Dépenses de santé
6	par habitant
6	privées
6, 20	publiques
20	Dépenses militaires
	Dette, allègement de la
18	demandes bilatérales au titre de l'Initiative PPTE
18	effacement, dette bilatérale globale
	Dette, service de la, total publiques
19	en % des exportations de biens et services et profit net de l'étranger
19, 20	en % du PIB
4	Difficulté à comprendre un texte suivi, personnes ayant des
22	par habitant
22	part dans le total mondial
E	
	Eau, points aménagés
3	population privée d'accès régulier à
7, 33	population ayant un accès régulier à
28	Économique, taux d'activité, femmes

Tableau **Indicateur**

28	en % du taux d'hommes
18	indice
22	Electricité, consommation par habitant
22	Énergie, unités de PIB utilisées
12	Enfants atteignant la 5e année d'école
	Enseignement et éducation, dépenses publiques
11	20 en % du PIB
11	en % du total des dépenses publiques
11	maternelle et primaire
11	secondaire
11	supérieur
1, 10, 33	Espérance de vie à la naissance
25	population féminine
25	population masculine
	Exportations
16	de produits de haute technologie
16	de biens et services
16	de produits manufacturés
16	de produits primaires

F

5, 33	Fécondité, indice synthétique
	Femmes, participation à la vie économique
26	Femmes parlementaires ou occupant des fonctions de direction
26	femmes occupant des postes d'encadrement ou des fonctions techniques
26	sièges parlementaires détenus par des femmes
30	chambre basse ou unique
30	chambre haute ou sénat
30	Femmes ministres
30	date d'accession des femmes au parlement, par élection ou nomination
30	date d'obtention du droit de candidature par les femmes
30	date d'obtention du droit de vote par les femmes
12	Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, inscription dans
19	Flux privés, autres
	Forces armées
23	index
23	total
4	Human poverty index (HPI-2) for selected OECD countries
31	Human rights instruments, status of major international

I

16	Importations de biens et services
26	Indicateur de la participation des femmes (IPF)
3	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en

Tableau **Indicateur**

	développement
4	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour les pays de l'OCDE
1	Indicateur du développement humain (IDH)
2	tendances
25	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)
1	Indice de scolarisation
1	Indice d'espérance de vie
14	Indice des prix à la consommation, variation annuelle
	Inégalité, outils de mesure
15	Indice de Gini
15	rapport interdécile
15	rapport interquintile
31	Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, situation
3, 7	Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une
7	Insuffisance pondérale néonatale
13	Internauts
19	Investissement direct étranger, entrées nettes

L

13	Licences, redevances et droits perçus
----	---------------------------------------

M

7,33	Malnutrition, personnes souffrant de
6	Médecins
8, 10, 33	Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux
8, 10	Mortalité infantile, taux
	Mortalité maternelle, taux
10	ajusté
10	déclaré

P

	Paludisme
9	cas
9	prévention, enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
9	traitement, enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par les antipaludéens
26	Parlementaires ou détenteurs de postes de direction de sexe féminin
	Pauvreté, monétaire
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour
4	4 population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4

Tableau **Indicateur**

	dollars par jour	
4	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour	
4	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian	
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national	
23	Personnes déplacées dans leur propre pays	
1	PIB, indice	
	PIB par habitant	
14	croissance annuelle	
14	en dollars	
1, 14, 33	en PPA	
14	valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2003	
14	année de la valeur la plus élevée	
	PIB, total	
14	en milliards de PPA	
14	en milliards de dollars	
	Population	
5	âgée de 65 ans et plus	
5	taux de croissance annuelle	
5, 33	total	
5	âgée de moins de 15 ans	
5	urbaine	
26	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes	
30	Postes ministériels détenus par des femmes	
	Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque	
9	hommes	
9	femmes	

R

	Recherche et développement (R&D)	
13	dépenses	
13	chercheurs travaillant en	
	Réfugiés	
23	par pays d'asile	
23	par pays d'origine	
7, 8	Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un	
	Revenu du travail, estimations	
25	femmes	
25	hommes	
26	taux de femmes par rapport aux hommes	
	Revenu ou consommation, part	
15	10 % les plus pauvres	
15	20 % les plus pauvres	
15	10 % les plus riches	
15	20 % les plus riches	

Tableau **Indicateur**

S

	Scolarisation, taux brut	
1, 33	combiné (primaire, secondaire, supérieur)t	
25	population féminine	
25	population masculine	
	supérieur	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
	Scolarisation, taux net	
12, 33	primaire	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
12	secondaire	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
26	Sièges parlementaires détenus par des femmes	
30	chambre basse ou unique	
30	chambre haute ou sénat	
	Survie	
3	probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans	
4	probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans	
3	probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans	
10	femmes	
10	hommes	
7	Système sanitaire amélioré, population ayant accès à un	

T

	Tabac, consommation de	
9	hommes	
9	femmes	
	Taux d'activité par secteur économique	
	agriculture	
28	hommes	
28	femmes	
	industrie	
28	hommes	
28	femmes	
	services	
28	hommes	
28	femmes	
13	Téléphone, lignes téléphoniques	
13	Téléphone mobile, abonnés	
	Temps de travail	
	hommes	
29	activités marchandes	
29	activités non marchandes	
29	total	

	total
29	activités marchandes
29	activités non marchandes
	femmes
29	en % du taux d'hommes
29	activités marchandes
29	activités non marchandes
29	total
6	Thérapies de réhydratation orale et d'alimentation continue, enfants souffrant de la diarrhée
22	Traités sur l'environnement, ratification
	Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale
28	hommes
28	femmes
	Tuberculose, cas
9	soignées selon la stratégie DOTS
9	détectés selon la stratégie DOTS
9	total

V

8	Vaccination des enfants d'un an
6	contre la rougeole
6	contre la tuberculose
	Victimes de la criminalité et de la délinquance
24	agressions
24	subornation (corruption)
24	infractions contre la propriété
24	vols qualifiés
24	agressions sexuelles
24	tous actes confondus
9, 33	VIH/sida, personnes infectées
30	Vote, date d'obtention du droit de vote par les femmes

Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs permettant de suivre les progrès	Tableau statistique
Objectif 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim		
Cible 1 Réduire de moitié entre, 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour	1. Population vivant avec moins de 1 dollar par jour (parité du pouvoir d'achat)	3
	2. Indice d'écart de la pauvreté (incidence x magnitude de la pauvreté)	
	3. Part des 15 % les plus pauvres dans la consommation du pays	15
Cible 2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de personnes souffrant de la faim	4. Prévalence des enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale	3, 7
	5. Proportion des personnes souffrant de malnutrition	7 ^a , 33 ^a
Objectif 2 Garantir à tous une éducation primaire		
Cible 3 Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux de scolarisation net dans le primaire	12, 33
	7. Nombre d'enfants atteignant la 5 ^{ème} année d'école	12
	8. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	12
Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et une plus grande autonomie des femmes		
Cible 4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Proportion du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire, le secondaire et le supérieur	27 ^c 27 ^d
	10. Rapport entre les populations féminines et masculines sachant lire et écrire (15-24 ans)	30
	10. Ratio of literate women to men ages 15–24	
	11. Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole ^b	
	12. Femmes parlementaires	
Objectif 4 Réduire la mortalité infantile		
Cible 5 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans	13. Taux de mortalité des moins de cinq ans	10, 33
	14. Taux de mortalité infantile	10
	15. Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole	6
Objectif 5 Améliorer la santé maternelle		
Cible 6 Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle	10
	17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	6
Objectif 6 Lutter contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies		
Cible 7 Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle	18. Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans ^e	
	19. Taux d'utilisation de préservatifs par rapport à d'autres moyens de contraception	
	19a. Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque	9
	19b. Pourcentage des 15-24 ans ayant une idée précise du VIH/sida	
	20. Taux de scolarisation des orphelins de 10 à 14 ans par rapport à celui d'autres enfants	
Cible 8 Enrayer, d'ici 2015, la propagation de la malaria et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle	21. Prévalence du paludisme et taux de mortalité associé à cette maladie	9 ^f
	22. Proportion de la population dans les zones à risque utilisant des moyens de prévention et de traitement efficaces contre le paludisme	9 ^g
	23. Prévalence de la tuberculose et taux de mortalité associé à cette maladie	9 ^h
	24. Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés selon la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe)	9
Objectif 7 Assurer la durabilité des ressources environnementales		
Cible 9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion des zones forestières	
	26. Proportion des zones protégées afin de maintenir la diversité biologique	
	27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) pour 1 dollar du PIB (PPA en dollars)	22 ⁱ 22 ^j
	28. Émissions de dioxyde de carbone par habitant et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO)	
	29. Proportion de la population faisant usage de combustibles solides	
Cible 10 Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable	30. Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural	7 ^k , 33 ^k
	31. Populations urbaine et rurale utilisant des installations sanitaires améliorées ^l	7 ^l

Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques (suite)

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs permettant de suivre les progrès	Tableau statistique
Cible 11 Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	32. Proportion de foyers ayant accès à un logement sûr	
Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		
Cible 12 Instaurer un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les finances et le commerce international. Implique une volonté de bonne gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté, tant à l'échelon national qu'international	<i>Aide officielle au développement</i> 33. Aide publique au développement (APD) nette versée, en pourcentage du RNB des pays donateurs de l'OCDE/DACI 34. Proportion de l'APD bilatérale totale par secteur fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC attribuée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de première nécessité, nutrition, eau et sanitaires)	17 ⁿ 17
Cible 13 Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins développés. Comprend l'accès à des droits de douanes spécifiques, Sans quota pour les exportations des pays les moins avancés, un programme d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et l'annulation de la dette bilatérale officielle, ainsi qu'une APD plus généreuse pour les pays voués à réduire la pauvreté	35. Proportion de l'APD bilatérale fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC, déliée 36. APD perçue par les pays enclavés en proportion de leur RNB 37. APD perçue par les petits états insulaires en développement en proportion de leur RNB	17
Cible 14 Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et petits États insulaires en développement	<i>Accès au marché</i> 38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur, à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, en franchise de droits de douane 39. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux importations provenant des pays en développement sur les produits agricoles, les textiles et les vêtements	
Cible 15 Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales pour la rendre supportable sur le long terme	40. Estimation du soutien des pays de l'OCDE au secteur agricole, en % du PIB 41. Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales	18
	<i>Service de la dette</i> 42. Total des pays ayant atteint le point de décision pour l'initiative PPTE et de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif) 43. Allègement de la dette promis au titre de l'initiative PPTE ^m 44. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	19
Cible 16 En coopération avec les pays en développement, élaborer et mettre en place des stratégies pour proposer aux jeunes des emplois décentes et productifs	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans, hommes et femmes et total	21 ^o
Cible 17 En coopération avec des compagnies pharmaceutiques, proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développements	46. Proportion de la population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels	
Cible 18 En coopération avec le secteur privé, mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies, notamment celles de l'information et des communications	47. Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants 48a. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants 48b. Internautes pour 100 habitants	13 ^p 13

a Les tableaux 7 et 33 présentent cet indicateur sous la forme de la proportion de personnes souffrant de malnutrition par rapport à la population totale.

b Le tableau 28 comprend des données sur l'emploi des femmes selon l'activité économique.

c Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes en pourcentage du taux de scolarisation des hommes, pour le niveau primaire, secondaire et supérieur séparément.

d Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes en pourcentage du taux de scolarisation des hommes.

e Les tableaux 9 et 33 présentent des chiffres de prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15 à 49 ans.

f Ce tableau comprend des données sur les cas de paludisme pour 100 000 personnes.

g Ce tableau présente des données relatives aux enfants âgés de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides, et sur ceux de moins de 5 ans souffrant de fièvre et traités à l'aide de médicaments anti-paludéens.

h Ce tableau comprend des chiffres sur les cas de tuberculose pour 100 000 personnes.

i Ce tableau présente le PIB par unité de consommation d'énergie (en dollars de 2000, PPA, par kilogrammes d'équivalent pétrole).

j Ce tableau comprend des chiffres sur les émissions de dioxyde de carbone par habitant.

k Les tableaux 7 et 33 comprennent des données sur la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural.

l Ce tableau présente des données sur la population ayant un accès régulier à des installations sanitaires améliorées, en milieu urbain et rural.

m Le tableau 18 comporte des informations sur l'allègement de la dette promis au titre de l'initiative PPTE et sur l'annulation de la dette bilatérale brute.

n Ce tableau comprend des données sur l'aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés, exprimée en pourcentage de l'APD totale.

o Ce tableau comprend des données sur le taux de chômage des 15-24 ans et sur la proportion du taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes, dans les pays de l'OCDE uniquement.

p Ce tableau présente séparément les abonnés à une ligne téléphonique principale et à un service de téléphonie cellulaire.